

62

1660

COLLECTION
DE
DOCUMENTS INÉDITS
SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

DEUXIÈME SÉRIE.

Par un arrêté en date du 18 décembre 1885, M. TAMIZEY DE LARROQUE, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, a été chargé de publier, dans la collection des Documents inédits de l'Histoire de France, les *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*.

Par le même arrêté, M. Léopold DELISLE, Président de la Section d'histoire et de philologie du Comité, a été nommé commissaire responsable de cette publication.

LETTRES DE PEIRESC.

AUX FRÈRES DUPUY,

PUBLIÉES

PAR

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT,

MEMBRE NON RÉSIDANT DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES.

TOME TROISIÈME.

JANVIER 1634 — JUIN 1637.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XCII.

25832
19/12/92

DC

36

.98

P33A4

1888

t.3

LETTRES DE PEIRESC

AUX FRÈRES DUPUY.

I

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 23 du passé nous a appris des choses bien curieuses dont je vous remercie trez humblement, et de la continuation de voz soings pour nous avoir des livres rares. De cette Arabia d'Elzevir in-24¹ quelque exemplaire double pourroit estre bon à envoyer en Levant et Barbarie. Le secretaire de M^r le conte de Marcheville a nom M^r Fortat et est trez curieux et de merite; vous prendrez plaisir à sa conversation. Je vouloys vous escrire par luy mesmes; il m'a laissé quelque cahier que je vous adresseray pour le luy rendre, ne l'ayant encores peu faire transcrire à mon grand regret. Ce que vous m'avez mandé touchant l'humeur de M^r de Valloys² est arrivé fort à propos pour me faire aller plus reservé sur le point que je me trouvoys obligé de luy faire la despesche que vous trouverez cy jointe et que j'ay creu vous debvoir adresser ouverte à cachet volant, pour y jeter s'il vous plaict la veüe avant que l'achever de clorre, et la rendre, à celle fin que vous la supprimiez en un besoing, si vous trouviez que je me fusse

¹ C'est évidemment (le mot *Arabia* ayant été par distraction substitué au mot *Africa*), l'ouvrage déjà cité du géographe arabe Jean Léon, surnommé l'Africain : *Africae descriptio IX libris absoluta* (Leyde, 1632, 2 tomes en un volume in-24).

² Humeur âpre et difficile. Plusieurs témoignages contemporains confirment l'appréciation des frères Dupuy, et Peiresc lui-même eut à se plaindre du mauvais caractère d'un aussi grand savant.

dispensé de chose qui luy deubt estre desagreable, car je ne voudrois pas luy desplaire, si je puis, vous priant de luy dire qu'il me fera plaisir de me r'envoyer toutes cez lettres du pauvre Elias Ehingerus¹ pour bons respects, quand il en aura fait, et si vous trouviez bon de la faire voir aux libraires qui font le S^t Cyrille, il seroit bien raisonnable qu'ils payassent la coppie de ce traicté de Trinitate, n'estant pas raisonnable d'en charger M^r Aubert² ne que le pauvre coppiste demeure aussy frustré de son salaire, aultrement on perdra credit en ce país là, et ne faudra pas esperer qu'on en veuille plus rien extraire quand on en auroit de besoing. Quant à l'affaire du Libanius, vous verrez où nous en sommes demeurez. M^r Godefroy a touché les cent francs de mon argent, et me promet d'en envoyer 90 à ce pauvre Ehingerus, en ayant retenu dix pour le port des feuilles qui de quatre en quatre ont cousté demy taler³ de port par la poste. Je pense qu'il entreprendra luy mesmes la version des pieces restantes de cet auteur, puis que M^r de Vallois a tesmoigné d'en avoir tant de desgoust. Mais je ne lairray pas d'envoyer au dict sieur de Vallois tout ce que j'en retireray soit d'un costé ou d'aultre. Je vous envoie la derniere lettre que m'avoit escriitte M^r de Vallois sur ce subject dont j'estoys demeuré tant scandalisé, pour vous faire mieux voir son tort, et si trouvez bon de la monstrier à M^r Rigault, puis qu'il a plus d'habitude et d'ascendant sur luy, il seroit encores meilleur, car sans mentir s'il a escript en termes aigres au sieur Godefroy si à tort, il luy devoit escrire en termes tant plus doux à presant pour satisfaire à son innocence de ce qu'il luy imputoit, puis que le dict sieur Godefroy a donné les mains⁴, et que par sa courtoisie le dict sieur Vallois aura encores la communication qu'il

¹ Voir sur cet érudit la lettre CXLVII du tome II.

² Voir sur Jean Aubert la lettre CXLII du tome II.

³ Nous avons déjà rappelé que cette monnaie d'Allemagne vaut environ 4 francs.

⁴ On lit dans le *Dictionnaire* de Littré

(au mot *Donner*): « Donner les mains, céder, locution tirée du latin où elle se dit du vaincu qui tend les mains, en signe qu'il se rend. » Littré ne cite qu'une phrase postérieure à l'époque de Peiresc, cette phrase de La Fontaine (*Vie d'Ésope*): « De façon que le philosophe fut obligé de donner les mains. »

monstroit regretter de ces piéces restantes. Je verray d'en prier encores Monsieur Rigault, quoy que j'aye esté bien diverty tout ce jour d'huy, et que je soys bien lassé et recreu d'escire tant du costé d'Auspourg et de Geneve¹ que du vostre, me restant peu de temps et de vigueur, quoy que le courage ne manque jamais nom plus que la bonne volonté de satisfaire à mon debvoir.

J'ay une grande despesche à faire au R. P. Mercene², avec un peu plus de loisir, ayant enfin faict portraire noz tymbales qu'il desiroit tant³, et eu responce de Rome du sieur Doni⁴. Cependant si vous le voyez vous luy ferez, s'il vous plaict, mes excuses, et remerciements de ses questions armoniques⁵, dont il faudroit bien quelque exemplaire pour envoyer à ceux qu'il veult faire consulter. Nous n'avons pas encore veu ne ouy nouvelles de mon cousin Gras, vous pouvez croire que je ne le flatteray nullement et que je n'oublieray rien de toute ma foible industrie pour le r'amener à son debvoir⁶, et à vous remettre les papiers qu'il peult avoir, et s'il faict la beste⁷, il me trouvera contre luy aultant que vous le scauriez estre. Il fault avoir compassion de l'estourdissement que luy a apporté un tel coup que le temps r'alentira, s'il ne le peult guarir, et la presence du prejudice inevitable s'il s'heurtoit à une si mauvaise cause. Je voudrois bien qu'il eust peu avant son depart de delà y recevoir ma lettre et vous revoir aprez. Mon frere s'en reva tost à Marseille et aura le soing des testes et

¹ A Augsbourg, Peiresc écrivait à Ehinger; à Genève, il écrivait à Godefroy.

² Peiresc dut écrire cette *grande dépêche* dans les premiers jours de l'année 1634; elle ne nous a sans doute pas été conservée, car je ne retrouve aucune lettre adressée par lui au savant Minime, du 13 octobre 1633 au 1^{er} mai 1634.

³ On verra diverses mentions de ces timbales dans les lettres de Peiresc à Mersenne qui figureront parmi les *Lettres à divers*, et aussi dans les lettres de Mersenne qui paraîtront prochainement en un fascicule de

la collection des *Correspondants de Peiresc*.

⁴ Sur Jean-Baptiste Doni, voir tome II, lettre VII, p. 35, 36.

⁵ *Questions harmoniques, dans lesquelles sont contenues plusieurs choses remarquables pour la physique, pour la morale et pour les autres sciences* (Paris, Villery, 1634, in-8°).

⁶ On a vu dans le tome précédent que le *cousin Gras* était le concurrent de Du Puy pour l'affaire du prieuré.

⁷ *Faire la bête*, c'est refuser mal à propos. Littré ne signale aucun emploi de cette locution.

manches de mail tel qu'il le doibt et demeureray, en vous donnant la bonne année,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 3 janvier 1634.

Il feroit bon voir la description du Papyrus de cet arabe Ebnebytar¹ dont nous parle Mr Saulnaise. Je vous recommande tant que je puis la lettre que mon frere escript au sieur de Fontaine ensuite des ordres de Mr de Thou, et celle d'un garçon de cette ville qui est au Mans où je vous supplie de la faire adresser, s'il est possible, par quelqu'un de voz amys qui en face tirer la responce.

Je vous envoie le panegyrique latin prononcé par le petit Marquis de Vitry² avec la traduction que Madame la Mareschale en a voulu faire faire; si j'en peus mettre un second exemplaire, je vous prie de l'envoyer à Mr Aubery.

J'ay receu à ce coup encore la Gazette sous l'ordinaire cachet du bureau³.

II

AU MÊME⁴.

Monsieur,

A ce soir le sieur Gras est arrivé et a prins la peine de me venir

¹ Ibn-Beïtar, surnom d'Abdallah-ben-Ahmed, médecin et botaniste, mort à Damas au milieu du xiii^e siècle, auteur d'un *Traité des simples* (en langue arabe), qui a été récemment traduit par le docteur Leclere avec le concours de M. Barbier de Meynard, actuellement (mai 1889) président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Voir

une lettre de Saumaise, du 7 novembre 1635, dans le fascicule V de la collection des *Correspondants de Peiresc* (Dijon, 1882, p. 37).

² Voir dans le tome II la lettre CXLVIII, p. 673.

³ Vol. 718, fol. 2.

⁴ La lettre est sans adresse.

voir; je l'ay trouvé pour encores si estourdy du coup qu'il ne sçait où il en est, et n'est pas cappable de raison nom plus que de consolation. Il faudra que le temps le face accoustumer et resouldre tout ensemble, aussy bien que la qualité et nécessité de l'estat de son affaire, et qu'il fasse voir à ceux de son conseil de par deça la difference des motifs de ceux de par delà. Quelqu'un luy a mis en l'esprit que depuis la signification de l'Indult de Mr de Thou, il estoit arrivé une aultre vacance cappable de le remplir. Je luy ay dict que je le croyois bien et que je vouldrois bien qu'il eust esté en vostre pouvoir de l'y employer, comme vous y avez faict tout ce qui estoit humainement possible, mais que l'advis avoit esté donné trop tard, pour pouvoir accrocher¹ les expeditions à Rome qui vous en ont exclus contre vostre gré et de tous voz amys. Il a ammené ceans un sien beau frere avec luy, qui s'est incontinant joint de mon costé contre luy, et de qui je me serviray pour tascher d'arracher de luy les papiers qu'il peut avoir, mais il faudra que le temps nous ayde à le vaincre, car la playe est encores si fraische et si sensible, qu'il luy fault pardonner comme à ceux qui ont trop fraîchement perdu leur procez², s'estant imaginé que vous l'aviez menassé qu'il ne trouveroit pas un advocat pour soustenir sa cause, et que c'estoit pour n'oser parler contre vous, au lieu de voir que c'estoit pour avoir une cause si deplorable, que persone du monde ne la pouvoit soubstenir sans rougir. Il m'a dict encores qu'il estoit si perclus³ quand il sortit d'auprez de vous la premiere foys qu'il vous y alla voir qu'il ne sçavoit trouver la porte par où il y estoit entré, et qu'estant desja quasi nuict, il ne sçavoit par où se retirer sans que persone luy donnast adresse du chemin par où il y estoit venu, ce qu'il impute à un grand mesprix. Je luy ay reply que le grand ab-

¹ Le mot *accrocher*, pris dans le sens de retarder, a été souvent employé par Saint-Simon, comme nous l'avons déjà rappelé (t. II, p. 270).

On voit que Peirese était un de ces plai-

deur mécontent vingt-quatre heures pour maudire ses juges.

³ Malherbe a donné la même acception au mot *perclus* (édition L. Lalanne, t. I, p. 42):

... déjà deux fois d'une pareille foudre .
Je me suis vu *perclus*.

bord de gents d'honneur et de qualité eminante, qu'il y avoit chez vous une foys du jour, vous avoit acquis longtemps y a la dispance de faire des ceremonies avec tout le monde, et specialement de descendre de vostre cabinet jusques à la rüe, d'aaultant qu'il ne fauldroit employer les journées à aultre chose que cela puis le matin jusques au soir, ce que vos amys estimeroyent injuste, et si vous ne vous y estiez accommodé, vous leur auriez osté la liberté de vous aller voir si souvent comme ils font. Et pour ce qui est des aultres correspondances de compliments, que si vous ne luy aviez faict si bonne mesure que luy s'en pouvoit promettre, dont je sçavois que vous estiez assez liberal, il falloit qu'il luy eust eschappé quelque discours à la provençale¹ moins respectueux que du devoir et de la discretion et submission en tel cas requise. Dont vous me pardonneriez, s'il vous plaict, Monsieur, que je vous aye mandé tout le destail, sçaichant bien que vostre responce m'aydera à luy guerir son esprit malade et ulceré, et par consequant à tirer de luy ce qu'il en fauldra avoir tost ou tard, vous suppliant de m'escire une lettre sur ce subject que je luy puisse monstrier, pour le dezabuser, et tous ses parents, dont il a bon nombre en cette ville, de par sa mere, qui y est grandement alliée aux meilleures maisons. Vostre commission du Grand Conseil (que M^r le Sacristain de Valbelle recet dez sammedy au soir) achevera de le faire sage. Et je croys bien que le dict Sacristain ne manquera pas de vous en accuser la reception par cet ordinaire, et de vous esclaireir de ce que vous desirez apprendre si cette piece n'a point esté cy devant tenüe en commande, sur quoy je ne vous puis fournir d'aultres instructions, si ce n'est qu'il me souvient d'avoir ouy dire à l'oncle du sieur Gras, qu'il avoit longuement playdé et contesté cette affaire avec je ne sçay qui, lequel avoit remis son droiet aux PP. Jesuites de Toulouse, où je pense que l'affaire fut terminée, et possible que dans leur college auroit on moyen d'apprendre quelque chose de leur economie, estant fort vraysemblable que celuy qui leur avoit remis son droiet estoit plus tost un commandataire qu'un moine.

¹ C'est-à-dire trop vif.

Et si la memoire ne me trompe, car il y a longues années de ce que je vous dicts, il me semble que ce fut sur cela que le Prieur Gras rapporta gain de cause, pour estre titulaire et regulier et par consequant preferable cæteris paribus à un commandataire. Toutefois je ne voudrois pas garantir cela pour absolument certain, ayant ma memoire si foible et si labile¹. Mais quand la piece n'auroit jamais esté mise en commande, je ne puis pas me persuader que vous y trouviez tant d'impossibilité. Pourveu que vous y apportiez les precautions que je vous ay dictes, et que vous n'y espargniez pas voz amys et serviteurs et un peu d'argent et de patience, pour laisser faire les choses à la mode de Rome, sans se rebutter des difficultez qu'on vous y pourra former de prim' abord, dont vous viendrez à bout petit à petit, ne pouvant vous dissimuler que je vous plains certainement beaucoup de vous voir engaigé avec des Roüergats² que je ne tiens pas de gueres meilleure foy et convention que mes Gascons. Mais je pense pourtant qu'il vous y fault resoudre de bonne heure, ne voyant pas que nous ayons icy de gents qui ayent des benefices de la qualité requise pour les vous presenter à permuter.

Il faudroit que vous vissiez d'en traicter avec M^r l'evesque de Cahors la Roche Habert³, car le voisinage de son evesché où l'on m'a dict qu'il reside quasi d'ordinaire pourroit faire que cette piece fust à sa bien-seance, et il a tant d'autres benefices⁴ que facilement s'en rencontreroit il quelqu'un autour de Paris ou en aultre lieu qui fust tousjours plus à vostre bien-seance que celuy là. Possible aussy que M^r de Thou-

¹ Littré a trouvé l'expression *mémoire labile* dans les *Factums* de Furetière. Au xvi^e siècle, Montaigne s'était déjà servi du mot *labile*.

² Je ne retrouve pas ailleurs le nom donné par Peirese aux habitants du Rouergue. Dans le *Dictionnaire de Trévoux*, la forme adoptée est *Rouergois*, qui est aussi dans le *Notitia Galliarum*, d'Adrien de Valois (1675).

³ Pierre Habert fut sacré le 2 mai 1627

et mourut à Paris le 27 février 1636. Les premières lignes de l'article dont il est l'objet dans le *Gallia christiana* (t. I, col. 150) expliquent le nom de *La Roche* que lui donne Peirese : « *Petrus Habert, abbas beatæ Mariæ de Columbis Carnotensis et de Rocha Parisiensis diæcesis, et dominus de Montnor. . .* »

⁴ Voir l'indication de quelques-uns de ces bénéfices à la colonne 151 du recueil cité dans la note précédente.

louse¹ vous y pourroit fournir la rescompanse ou M^r d'Agen², s'ils ont rien retenu en voz cartiers des pieces qu'ils y ont possedees. Et en un besoing les PP. Jesuistes mesmes, puisqu'ils ont tant muguetté cette piece aultres foys, car il ne leur manque jamais des devots en tous lieux pour les accommoder de quelques benefices de telle nature quasi que l'on en pourroit souhaicter.

M^r Maran, archediacre de Thoulouse, qui est fort cogneu et fort serviteur de l'Eminentissime Cardinal de la Valette, vous y pourroit bien servir, je m'asseure, et le feroit de bien bon coeur, voire possible trouveroit il le moyen de vous recompenser, à vostre bienseance, et vous servira fidèlement, s'il s'en mesle, et fort honorablement. Si je m'advise de quelque aultre expediant, vous croyez bien que je ne le celeray pas, et que je vous serviray comme je dois.

J'ay receu une lettre de M^r de Thou du 23 decembre la plus honneste et la plus obligeante qui se pouvoit avoir d'un personnage de sa qualité, non seulement sur le mesme subject de S^t Leons, mais aussy sur celui des antiquitez d'Autun dont il me rend un compte par le menu avec tant de punctualité que j'en suis bien honteux. Et n'a pas oublié de remarquer ce qui estoit le principal, que la piece a la marque d'or, comme celle de M^r Rubens, sur laquelle se doit prendre le principal fondement de son antiquité. Mais si elle n'est que dorée, j'en doubteroy encoures, car celle de M^r Rubens estoit enchassée dans l'argent, selon le plus commun usage des anciens, en choses pareilles. Que si toutes deux se trouvent enchassées, ce sera un grand argument de l'affectation de leur juste mesure tant de l'une que de l'autre. Il m'en faict esperer les desseins par M^r Venot, que nous attendrons en bonne devotion. Mais ce ne sera rien si nous n'avons un modele de sa

¹ Charles de Montchal, si souvent mentionné dans nos deux tomes précédents.

² Gaspard de Daillon, sacré évêque d'Agen le 24 août 1631, allait être transféré sur le siège d'Albi en septembre 1634. Voir l'*Histoire du diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère

(Agen, 1855, in-4°), t. II, p. 394-395. Plusieurs auteurs ont placé en 1635 la nomination de G. de Daillon à Albi, erreur qui n'avait pas été commise par les auteurs du *Gallia christiana* (t. II, col. 932).

cappacité. Il dict que le sieur de Montaignu qui en est le maistre parle de venir en Provence et d'y apporter les originaulx, si tost que la saison et quelques affaires le luy permettront, à quoy je m'attendroys, s'il ne parloit de vuider des affaires, qui ne se devuydent pas si facilement, surtout pour moy, si ce n'est bien loing. J'ay aussy receu par l'ordinaire de Rome une lettre de Mr l'abbé de Thou si honneste que je ne le vous pourroys exprimer, et par consequant trez obligeante aussy, où il me dict entr'aultres choses que l'Eminentissime cardinal Barberin luy envoya vostre fagot de l'Histoire de feu Mr de Thou, jusques dans son logis, par l'evesque de Vaison Suarez cy devant son bibliothécaire¹, de sorte que vous ne debvrez plus estre en aucun regret de ce costé là. J'en ay ce jourd'huy receu une de Mr le conte de Marcheville du 21 novembre où il ne me dict rien de la destitution du patriarche Cyrille² qui ne pourroit pas estre sceüe à Paris, si elle estoit advenue plus tard que cette datte là. Il est vray que possible n'aura t'il pas creu à propos de m'en donner l'advis quand cela seroit, et mesme m'escrivant qu'il estoit fort pressé du depart de la Polacre qui vouloit faire voile, il m'a pourtant mandé qu'il n'y avoit que deux heures que l'armée navale du Turc estoit r'entrée dans le port de Constantinople.

Quant au sieur de S^t Aman, je ne voids pas qu'il nous en ayt

¹ Au sujet de tous les personnages qui viennent d'être nommés, il me suffira de rappeler qu'ils ont déjà été mentionnés à diverses reprises dans les deux tomes précédents, auxquels la *Table alphabétique* mise à la fin du présent tome renverra le lecteur.

² Cyrille Lucar, né dans l'île de Candie en 1572, étudia d'abord à Venise, puis à Padoue, visita l'Allemagne, devint prêtre, ensuite archimandrite, séjourna en Lithuanie, fut élu patriarche d'Alexandrie, après la mort de son parent Miletius Piga, fut chargé, en 1612, d'administrer l'église de Constantinople, devint patriarche de cette ville en 1621, fut exilé à Rhodes, ne tarda pas à être réintégré, fut relégué à Ténédos, revint

à Constantinople; mais, le 27 juin 1637, fut enlevé de cette ville et transporté à bord d'un vaisseau, où, disent les uns, il périt étranglé; d'autres racontent qu'il subit ce supplice dans un château voisin de la Mer Noire. Un savant professeur de l'École des langues orientales, M. E. Legrand, prépare, m'assure-t-on, un travail sur Cyrille Lucar où il dissipera sans doute les obscurités d'une vie qui fut si agitée et d'une mort qui fut si dramatique. Je signale dans le manuscrit 1022 de la Méjanes d'Aix (fol. 6) une lettre de Jean Diodati, pasteur et professeur de l'église et académie de Genève, écrite de cette ville le 1^{er} septembre 1632, à Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople.

tant peu donner à garder, quelque mauvaise reputation dont on l'ayt voulu charger, aux discours que je vous en ay faicts¹. Et particulièrement pour cez animaux d'un troisieme genre entre l'homme et le singe, puis què c'est par vostre moyen que nous avons veu icy le portraict que le frere de M^r Grotius envoya, 3 ou 4 ans il y a, d'un animal fort approchant à cette nature. Et dans la relation que j'ay d'Afrique manuscrite² il y a description de certaine race de singes plus grands que les autres communs prez du cap de Sierra Leona, appelez du nom de BARRIS ou BARIS, que l'on esleve jeunes dans les maisons, où l'on leur faict supplier la place et fonction d'un serviteur, pour piler dans un mortier le mill et autres choses qu'on a de besoing de mettre en pouldre, et mesmes pour aller querir de l'eau dans des cruches, lesquelles neantmoins il fault promptement recevoir d'eux à leur retour, autrement ils les jettent en terre, et puis hurlent comme s'ils pleuroient. Et j'estime que cela soit extraict d'autres auteurs moins modernes que le mien.

Ce que M^r de S^t Aman nous adjousta des ruissaux dans la mer qui tombent du ciel avec tant de furie, est pareillement touché en la mesme relation d'Afrique, et confirmé par noz matelots qui en ont auleunes foys dans nostre mer Mediterranée, mais beaucoup moins frequents. Comme ce qu'il nous dict des forests d'orangers est dans la relation de Guillaume Schoutten, que je fis traduire et imprimer à Paris par le sieur Tavernier³. Combien que nous n'y ayions pas toutes les particularitez que nous en apprend M^r de S^t Amand, mais puis que constat de corpore mortuo, comme l'on dict, les conjectures sont tousjours recevables pour peu qu'il y ayt de probabilité, et à plus forte raison des suppléments de circonstances qui rendent les choses tousjours plus vraysemblables, et plus cogneües.

¹ Voir t. II, p. 671.

² La relation envoyée par Peirese à Thomas d'Arcos.

³ Cette traduction et édition n'est pas si-

gnalée par les bibliographes. Les biographes de Peirese semblent tous avoir oublié d'indiquer la participation qu'il prit à la publication de Tavernier.

Je verray fort volontiers cette nouvelle relation de Canada du sieur Cramoisy¹ aussy bien que les livres du P. Mercene² à qui je suis bien marry de ne pouvoir escrire encores à ce coup. Je n'ay pas veu nom plus cette appologie pour Mr d'Espéron³, que nous attendrons en bonne devotion, et encores plus l'information du parlement si elle est visible quelque jour et ses actes d'appellations comme d'abbus, tant de luy et de Nogaz⁴ que des jurats. Et croys bien qu'on pourra voir aussy en son temps les deux penultiesmes traictez de Lorraine, puisqu'ils seront enregistrez au parlement, et tout ce qui s'y pourra faire ensuite, et pour Pignerols, et pour cette nullité de mariage.

¹ *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1633.* Envoyée au R. P. Barth. Jacquinot, provincial de la Compagnie de Jésus en la Province de France, par le P. Paul le Jeune, de la mesme Compagnie, supérieur de la résidence de Kébec (Paris, Sébastien Cramoisy, rue Saint-Jacques, aux Cigognes, 1634, in-8°). La série des *Relations du Canada* va de l'année 1632, avec deux interruptions seulement (1654-1655 et 1658-1659) à l'année 1672 inclusivement.

² Outre les *Questions harmoniques* citées dans la lettre précédente, le P. Mersenne publia, en 1634 : *Questions inouïes ou Récréations des savants* (Paris, J. Villery, in-8°, et non in-4°, comme l'indique le P. Nicéron, *Mémoires*, t. XXXIII, p. 150). En la même année le fécond travailleur mit au jour trois opuscules distincts réunis en un seul volume et dont le plus considérable est celui-ci : *Les préludes de l'harmonie universelle ou Questions curieuses, utiles aux prédicateurs, aux théologiens, aux astrologues, aux médecins et aux philosophes* (Paris, Guénon, in-8°). Le second traité est intitulé : *Questions théologiques, physiques, morales et mathématiques.* Le dernier opuscule du recueil est

une traduction des *Mécaniques* de Galilée.

³ Je ne sais de quelle apologie Peiresc vent parler. Je ne vois aucune pièce portant ce titre qui soit mentionnée dans les ouvrages biographiques et bibliographiques, soit généraux, soit particuliers, notamment dans le *Lelong-Fontette*, le *Catalogue de l'Histoire de France (Bibliothèque nationale)*, l'*Histoire de la vie du duc d'Espéron*, par Girard, *Le duc d'Épernon*, par le marquis de Dampierre (Paris, 1888, grand in-8°), etc. Il est probable que l'*Apologie* était manuscrite et n'a pas été publiée.

⁴ Le véritable nom de ce lieutenant des gardes du duc d'Épernon était N. de Nangas. Voir à la Bibliothèque nationale (n° 2959 et 2960) deux pièces intitulées : *Apologie pour Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux et pour Monseigneur l'Évêque de Nantes, touchant l'excommunication déclarée contre le sieur Nangas et ses complices, gardes de M. d'Espéron* (s. l., 1634, in-8°). — *Première excommunication de M. l'Archevêque de Bordeaux contre le sieur de Nangas, lieutenant des gardes de M. le duc d'Espéron et ses dicts gardes* (31 octobre, s. l. n. d., in-4°).

Nous avons veu sur les advis d'Italie que les Espagnols avoient semé le bruit à Milan qu'ils croyoient quelque accommodement de Monsieur à cause que le frere de Puy Laurens¹ estoit venu à la cour auprez du Roy. Cela pourroit bien avoir donné subject à cez bruictz de la debten-tion de la persone de Monsieur. Mesmes qu'on diet icy que la Royne mere a signé un traicté au Roy d'Espagne de ne point s'accommoder avec le Roy sans le leur faire sçavoir, et je ne sçay quelle aultre chose que Monsieur n'a voulu signer. On nous parle encor icy d'un party de tous les deniers royaulx fort immense moyennant la disposition de tout le fonds qui se trouve reellement à l'espargne ou à la Bastille, et un surhaussement du cart d'escu à 18 sols et de l'or à proportion.

Le temps nous fera possible voir des choses auxquelles nous ne nous attendons pas, et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 9 janvier 1633 (sic pour 1634).

Je n'escrips point à Mr de Thou parce qu'il diet qu'il ne sera de retour chez luy qu'à la fin de ce moys; cependant je pourrois avoir retiré la response de quelques aultres lettres qu'il m'avoit adressées. Je n'escripts pas nom plus de ce coup à Mr L'Huillier, pour me descharger d'autant, en attendant de le faire par le prochain, Dieu aydant, et que Mr Gassend m'en pourra donner de plus digne subject que pour de simples compliments. Je ne sçay si je pourray encor escrire à Mr Gaillard. On m'escript de Thoulouse qu'on travaille pour extraire ce que desiroit Mr Godefroy, à qui je respondray par le prochain ce qu'on me rescript de Rome, que les ceremoniaux qu'il demandoit ne sont point imprimés, mais on m'en offre des coppies manuscrites à 10 escus piece².

¹ Le frère d'Antoine de Lage, duc de Puylaurens, lequel Antoine allait épouser (28 novembre 1634) une nièce du cardinal de Richelieu, Marguerite-Philippine de

Cambout de Coislin. Le frère de Puylaurens n'a laissé aucun souvenir dans l'histoire.

² Vol. 718, fol. 2.

III

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Je n'ay point receu de gazette par le dernier ordinaire quoy que j'en eusse eu par les deux precedants sous le cachet de l'enseigne du bureau d'adresse. Et l'imprimeur qui me les souloit apporter me vint dire qu'il n'en avoit point receu, mais il me monstra une lettre du sieur Renaudot qui se plaignoit de Roux, son respondant¹, et disoit le vouloir mettre en cause, et y avoit une apostille par laquelle il le chargeoit de me dire qu'il n'avoit point receu de lettre de moy plus d'un mois y avoit, et que si je ne luy escrivois qu'il cesseroit de m'envoyer la Gazette. Je luy respondis ce que je vous ay souvent escript, que je ne pouvoys en façon du monde m'assujettir à escrire à ce personage, et que s'il ne le trouvoit bon, que je n'empesehoys qu'il en usast selon son bon plaisir. Je ne laissay pas d'avoir tost aprez la gazette par aultres mains de gents de mes amys qui l'avoient eüe je ne sçay d'où, ne m'en estant pas voulu enquerir. Cest homme faict un peu trop le r'enchery, ce me semble, et enfin se descriera, estant bien marry de l'importunité que vous en avez receu, qui est telle que j'aymeroyz mieux ne voir jamais la gazette que de vous donner plus la peine d'en parler que pour luy faire payer ce qui luy peult estre deub du temps passé, et le remercier pour l'avenir, car ou il envoyera sa gazette à quelque aultre en cete ville et au diet cas, qui que ce soit, je suis bien assureé qu'il ne manquera pas de me la faire voir le jour mesmes, ou il ne l'envoyera point et en ce cas, lorsque persone aultre ne l'aura par le mesme ordinaire, je n'auray pas de subject de la regretter plus que les aultres, et m'en passeray tout aussy bien comme j'avoys faict avant qu'elle s'imprimast, mesmes y ayant des

¹ Pour *correspondant*, car nous avons vu que Roux envoyait au fondateur de la *Gazette* et du journalisme français des nouvelles d'Aix et de toute la Provence.

marchands de Lyon de mes amys qui m'offrent celle d'Amsterdam par tous les ordinaires, tellement qu'il pourra garder ses gazettes pour l'année suyvante, et s'asseurer qu'elles n'en acquerront pas du credit quand il nous en envera la veüe, estants desja assez discredités, et le seroient encores plus si je n'eusse tesmoigné d'y defferer plus qu'on ne vouloit faire afin de luy maintenir sa creance. Quand vous luy aurez faict entendre cecy par quelqu'un des vostres, je ne suis pas resolu qu'il s'en parle plus, ne que vous en ayiez plus la teste rompüe, vous criant mercy de l'incommodité que vous en avez eu, et vous suppliant de m'en excuser comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 10 janvier 1634¹.

IV

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 5 et 6^{me} de ce moys, avec celles tant de M^r Grotius que de M^r de Saumaise, que je ne manqueray point de vous r'envoyer toutes deux, m'assurant que vous ne prendrez pas moins de plaisir de voir l'une que l'autre, mais je tascheray d'y respondre en mesme temps, si j'en puis desrober la commodité, car j'en ay bien peu. Je vous renvoyeray aussy l'arrest du conseil par le prochain ordinaire, si ce ne peut estre par celuy cy, ensemble le placard que M^{sr} le Mareschal² avoit voulu voir, et l'autre arrest du conseil sur la nomination des 7 docteurs meritera bien d'estre mis en suite du precedant.

¹ Vol. 718, fol. 5. — ² Le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence.

Je n'ay pas veu la sentence de l'inquisition contre le Galilei. Car c'est que le sieur Renaudot a, comme je pense, affecté de ne me la pas envoyer¹ nom plus que sa gazette par cet ordinaire aussy peu que celle du précédant, vraysemblablement pour me la faire desirer davantage sur l'occasion de cette sentance, mais j'entends qu'il y en a des exemplaires dans la ville, que nous verrons, je m'assure, veuille t'il ou non, et quand bien ce sera un jour plus tard que s'il nous en avoit fait l'adresse, il n'y aura pas bien grande perte pour nous, et qui ne merite d'estre preferée à la tyrannie qu'il nous eust voulu imposer de luy escrire, dont je trouve qu'il ne se rend guieres digne, voulant vendre trop chèrement des coquilles² dont il r'avalle luy mesmes le prix en les profanant et divulguant comme il fait, avec ses adresses à des gents de peu, ce chetif imprimeur qui les reçoit estant en fort mauvaise posture.

Mais j'ay grand tort de vous tenir si longtemps sur ce discours, puisque j'avoys resolu de ne vous en plus parler, vous suppliant de m'en excuser pour cette foys qui sera sans consequence.

Une chose vouldroys je bien avoir apprinse de quelqu'un de ses supposts, s'il y eust eu moyen de la penetrer, de quelle part et de quelle main luy estoit venüe cette sentence contre le Galilei. C'est sans doute qu'elle a esté dans Rome tenüe si secrette que l'on n'y en sçavoit rien d'asseuré, parmy les personnes plus qualifiées, hors de ceux

¹ On lit dans le n° 122 de la *Gazette de 1634*, à l'article *Relation des nouvelles du monde reçues tout le mois de decembre 1633* (p. 530) : «Voilà pour les affaires de la guerre. Voyons-en une entre les mathematiens. Pour cé que dans l'une des conferences tenües en ce bureau le 29 d'octobre dernier, et avant que nous sceussions ce qui en avoit esté décidé par le S. Siege, il fut disputé du mouvement de la terre, j'ay creu estre obligé de vous mettre ici la sentence rendüe dès le 22 juin dernier contre Galilée, fauteur de cette opinion, mais qui n'a esté publiée que vers la fin de cette année. Et

pour empescher que desormais cette question ne soit plus controversée : Nous, etc. [Suit la sentence que nous ne reproduisons pas, tant à cause de son étendue qu'à cause des fréquentes reproductions qui en ont été données.] A quoy ledit Galilée acquiesça le mesme jour, abjurant, maudissant et detestant la susdite erreur de voix et par escrit dans le couvent de Minerve, et promit à genoux, la main sur les saints Evangiles, de n'aller jamais à l'encontre de la sentence susdite.»

² Nous avons déjà trouvé (t. II, p. 210) la locution : *vanter ses coquilles*.

qui s'en pouvoient estre meslez. Et fault que ce soit une charité prestée et possible extorquée par la jalousie de quelques uns de ce país de deça, puis que ces ultramontains ne l'avoient osé faire. Nous attendrons en bonne devotion ce qu'il vous plaist nous faire espérer des actes ou pièces concernant cette grande affaire qui est maintenant en vostre parlement, et où l'on avoit pensé que peussent intervenir toutes les chambres, attendu la qualité des parties principales ou intéressées. Mais il ne fault pas doubter que s'il eust esté jugé nécessaire, il n'eust esté fait, car je croys bien qu'on n'y voudra rien obmettre des formalitez requises.

Je suis bien aise qu'eussiez commencé de faire comprendre à M^r de Valloys qu'il n'y avoit rien de si desraisonnable en la pretention de ce pauvre bon homme d'Ehingerus, ce qui aura frayé le chemin, et rendu cet esprit beaucoup plus disposé à recevoir en bonne part ce que je m'estoys depuis donné la liberté de luy en escrire, vous assurant que je loüe bien fort l'honnesteté et liberalité du sieur Albert¹ au payement des 50 talers pour son travail au S^t Cyrille, et ne manqueray pas d'en faire tenir adverty le bon homme, pour le consoler en l'attente de son payement. Mais je suis bien redevable à l'honnesteté de M^r Albert sur la transcription de ce manuscrit des Astronomies grecs, vous suppliant de faire payer son coppiste en toute façon, n'estant nullement raisonnable que cela demeure sur ses coffres². Si je pouvoys juger à peu prez le temps que cette coppie pourra estre achevée et que le manuscrit de M^r de Thoulouse se pourra mettre entre voz mains pour me le faire tenir, je seroys bien aise d'en pouvoir advertir M^r Holstenius. Et si pour la formalité de la descharge de M^r Aubert envers M^r de Thoulouse, il trouve bon que je luy envoie un mien recépisse de son manuscrit conformement à la lettre de ce prelat que

¹ Une déchirure a emporté plus de la moitié du nom, mais la reconstitution était facile. Peiresc, par distraction, a écrit *Albert* pour *Aubert*.

² C'est-à-dire reste à sa charge. Le Dic-

tionnaire de Littré donne cette variante : *cela sera sur ses coffres*, avec cette explication : «Cela se dit des pertes qui retombent sur quelqu'un.»

vous avez veüe escripte de sa main, je le vous enverray incontinant, et seray bien aise d'avoir par mesme moyen quelque petit mot de lettre soit de vous, Monsieur, ou d'autre que je puisse envoyer au dict sieur Holstenius sur le subject de l'assurance de la communication de ce manuscrit où il ne se parle point d'aucun reproche qui peut donner de l'ombrage ou du desgoust au dict sieur Holstenius, et qu'il ne s'y fasse point de mention, s'il est possible, du payement que vous pourrez faire au coppiste, que je seray bien aise d'acquitter, sans que luy en sçaiche rien, pour l'obliger à m'envoyer tant plus franchement les livres du S^t Cyrille dont il est question, et dont j'avoys cy devant tiré parole de luy, sur celle que m'avoit donné M^r de Thoulouse qui avoit depuis esté comme eludée.

C'est la verité que je trouve bien chere l'*Historia del Concilio*¹ à 24 livres et vaudra mieux ne la prendre pas à ce prix là. J'en escriray à M^r Godefroy à Geneve où l'on ne fera pas tant de difficulté possible d'en bailler un in-fol^o pour un in-4^o à peu prez puis qu'ils sçavent laquelle est la plus accomplie, car pour le reste les Italiens ne trouvent pas bon qu'on se dispence jamais de l'Ordine², et j'entends qu'on veult joindre à ce volume imprimé in-fol^o des autres pieces manuscrites du mesme subject qui sont vraysemblablement en pareille forme pour en faire quelque present plus consideré et j'ay envoyé demander l'inventaire des dictes pieces manuscrites pour voir s'il y auroit rien qui vous peust servir ou à Monsieur vostre frere, attendu l'importance du subject.

Puisque voz libraires n'ont point apporté de cez livres de mathématique lesquels ne sont pas à mon advis de trop grande debite³, estant à l'usage de fort peu de personnes, je vous supplie de voir que ceux qui iront à la prochaine foire de Francfort se puissent charger d'en apporter à leur retour, et si le prix n'en estoit excessif, j'en prendroys deux exemplaires, pour en retenir un dans mon estude en

¹ *L'Histoire du concile de Trente* de Paolo Sarpi.

² Arrangement.

III.

³ On trouve aussi *debite* au féminin et comme synonyme de *vente*, dans le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres.

donnant l'autre à M^r Gassend. Et s'il estoit possible de faire venir d'Anvers une coppie d'exemplaires de ce libvret du P. Malapertius in-4^o intitulé AVSTRIACA SYDERA¹, vous m'obligeriez grandement, car on m'en demande d'Italie avec une merveilleuse instance. Je n'estime pas qu'au fonds il se trouve que son opinion soit soustenable, mais j'ay quelque interest à pouvoir en faire apparoir. C'est pourquoy je n'ay peu me priver du mien, aprez les advertissements que vous m'en avez cy-devant baillez. Et me suis neantmoins trouvé bien empesché à me deffendre de le lascher; voire si nous avons perdu l'esperance d'en avoir d'autres, il faudroit bien y employer le mien, ne pouvant poinct desdire les gents de lettres de mes amys de rien qui soit à ma disposition libre². Je vous supplie aussy de me faire achepter un exemplaire de ce geographe Nubiensis de la version latine imprimée in-4^o à Paris³, que l'on me demande du Levant. Mais je voudroys bien avoir en quelque façon, s'il estoit possible, l'edition faicte à Auspourg d'une liturgie des Cophites prise sur un manuscrit de feu M^r della Scala par un Victorius Scialach⁴, à ce que M^r Saulmaise m'en escript. Si non j'escriray à Auspourg mesmes pour la recouvrer, s'il se peult. C'est celle qu'on a imprimée à Paris au 6 tome de la bibliothèque des Peres de la III^{me} edition qui ne se trouve pas en la mienne qui n'est que la III^{me}. C'est pourquoy je ne seray pas marry d'avoir l'edition d'Auspourg si elle se trouve à prix honneste.

¹ Le prétendu *livret* (Douai, 1633) ne contient pas moins de 149 pages. Voir sur le P. Ch. Malapert le tome II, lettre CXXIX.

² Noble déclaration qui rappelle la célèbre devise du bibliophile Jean Grolier de Servière : *J. Grolerii et amicorum*.

³ Il s'agit là de la traduction de l'Abrégé du grand ouvrage composé en 1153 par Edrisi de Sicile, plus connu sous le nom de géographe de Nubie. Cette traduction est intitulée *Geographia Nubiensis, id est totius orbis in VII climata divisi descriptio, ex arabico in latinum versa a Gabr. Sionita*

et Joan. Hesronita (Paris, 1619, in-4^o).

⁴ Victorius Scialae ou Schalach, né au mont Liban, religieux maronite, enseignait à Rome les langues orientales dans les premières années du XVII^e siècle. Il traduit d'arabe en latin les Liturgies attribuées à saint Basile, saint Grégoire de Nysse et saint Cyrille d'Alexandrie (1604). On a aussi de ce philologue : *Introductio ad grammaticam arabicam* (Rome, 1622). Citons encore une traduction des Psaumes d'arabe en latin faite avec Gabriel Sionite (Rome, 1614).

Quant à l'affaire de S^t Leons, M^r le sacristain de Valbelle a esté icy sans que je l'aye veu, et n'ay pas nom plus veu le sieur Gras depuis le premier jour de son arrivée, mais qu'il ayt un peu rongé son frain, nous verrons de le r'amener, s'il est possible, à son devoir et à recognoistre les obligations qu'il vous a trez grandes quoy qu'il se puisse figurer au contraire. Et si cez messieurs du chappistre de Rhodéz viennent, com' on promet, à ce caresme, nous tascherons de les faire agir selon vostre desir, comme je ne manqueray pas de tenir la main pour vous advertir de tout ce qui pourra venir à ma cognoissance des vacances dont vous m'escrivez; mais pour celles qui sont hors de cette province il sera bien malaisé que les advis en viennent jusques à moy, si les possesseurs ne résident en ce país icy, comme faisoit celuy de S^t Leons. J'escriray en Avignon pour y tenir la main aussy, pour ce qui est dans la legation, sans que j'en parle à celuy que vous dictes estre ja erre¹ pour d'autres. Et vous serviray du meilleur de mon cœur partout où j'en pourray trouver des occasions, ainsin que je le doibs estant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 15 janvier 1634.

J'ay depuis veu M^r le sacristain de Valbelle qui m'a dict vous avoir conseillé de retenir la piece de S^t Leons, comme la plus belle et la plus digne qu'il y ait de toutes les dependances de leur abbaye S^t Victor, et laquelle y tient le premier rang, pour le droict de pourvoir douze places de religieux sans d'autres grands avantages, et que s'il eust eu une autre piece d'approchante vailleure à vous offrir en eschange, il l'eusse faict volontiers. Qu'il n'a sceu descouvrir qu'ell' ayt jamais esté

¹ C'est-à-dire *engagé*. On sait que donner des arrhes avait autrefois pour équivalent *errher*. Littré, sous le mot *Arrher*, dit : « *Errher* a été autrefois de bon usage, » et

il cite, à l'appui de son assertion, cette phrase de Balzac (*Discours à la Régente*) : « Il les erre et s'en assure pour une autre fois. »

en commande, leur traditive entre les anciens estant qu'ell' a tousjours esté en tiltre; que les baulx n'estoient qu'à 550 escus, mais qu'il y a des reserves, lesquelles mesnagées iront à 600 escus; qu'il s'est desja présenté homme à luy qui les luy offre. Quant au sieur Gras, il a toute sa vie esté d'humeur un peu brutale, c'est pourquoy je ne trouve pas estrange que la maladie de son esprit ne se puisse pas si tost guarir. Mais il faudra bien qu'il vienne à Jube¹ tost ou tard, et qu'on le face sage à ses despans.

Je viens de recevoir un fagot de livres dont l'adresse est de vostre main sans aucune datte du despart, arrivé fort bien conditionné et par anticipation, ce me semble, à d'autres auparavant consignez au marchand selon ce que m'en aviez escript. Il n'y avoit en celuy cy que le Tertullian que je feray tenir à Dom du Puy par la premiere commodité d'amy, les annales de Reidanus in-fol², le Barlæus contre Machiavel in-fol^o, le voyage des Hurons 8^o, l'Eusebius Emissenus 8^o basse, le Grotius, et Merula de Maribus 24³ et le livre de oculo que j'attendoys si impatientement, dont je vous rends trez humbles graces, croyant bien que les autres fagots anterieurs ne tarderont pas de venir Dieu aydant. Au premier fagot je vous supplie de faire joindre une livre ou deux de cire d'Espagne.

Puis que M^r Aubert vous fait la faveur de faire transcrire cez vieux astronomes grecs, je vous prie pour gagner temps de me faire transcrire l'Aristarchus de Sole et luna⁴, qui est de huit ou dix feuilles ou

¹ Littré cite, au sujet de cette locution, une phrase d'un historien du xv^e siècle, Georges Chastelain (*Chronique des ducs de Bourgogne*) et une phrase d'un auteur comique du xvii^e siècle, Noël le Breton, sieur de Hlanteroche.

² *Belgarum aliarumque gentium annales, auctore Ever. Reidano, Dionysio Vossio interprete* (Leyde, 1633, in-fol.). Everhard Reidanus mourut en 1602. Le *Moréri* dit, d'après Revius et avec quelque peu d'exagération, «qu'il a rendu son nom immortel

par ses Annales, qui l'égalent aux anciens historiens les plus estimés».

³ *De maribus dissertatio* (Leyde, 1633, avec le *Mare liberum* de Grotius). Paul Merula naquit le 19 août 1558 à Dordrecht, fut nommé, en 1592, à la chaire d'histoire de l'université de Leyde, vacante par la démission de Juste Lipse, succéda, en 1598, à J. Douza dans la place de bibliothécaire et mourut à Rostock le 20 juillet 1607.

⁴ L'astronome Aristarque, de Samos,

environ, dont il y a deux exemplaires en la Bibliothèque du Roy numero 242 et 187 et dont la version latine avec les explications de Pappus Alexandrin a esté donnée par Federic Commandin d'Urbain à Pesaro l'an 1572 in-4°¹. Et vous supplie de me le faire despescher le plus tost que vous pourrez et me l'envoyer par la poste feuille à feuille à mesure qu'on les vous rendra. Et cependant m'advertir, s'il vous plaict, si les explications du Pappus y sont ou non. Je n'ay point receu de lettres du sieur Gailhard à cet ordinaire et ne luy escripts point à cette heure, mais je ne laisse pas sous vostre bon plaisir de le charger de deux paquets de mon neveu que je le prie de faire rendre aux sieurs Thoron et Tiercelin. Mr Fabrot envoie à Monsieur le Premier President deux siennes petites pieces que j'ay accompagnées d'un mot de lettre et vous supplie les leur faire tenir. Il y en aura d'autres exemplaires pour vous².

V

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 13^{me} avec les lettres du Roy, et les livrets de l'Arabie³ et de l'Acia⁴ dont je vous remercie trez humblement,

florissait vers le milieu du III^e siècle av. J.-C. Le traité cité par Peirese a pour titre : *Sur les grandeurs et les distances du soleil et de la lune*. Il faut bien se garder de consulter sur Aristarque les ouvrages suivants : *Aristarchus, de Mundi systemate... interprete Robervalio* (Paris, 1644, in-12), fraude littéraire de Roberval, et *l'Histoire d'Aristarque de Samos* par le marquis de Fortia d'Urban (Paris, 1810, in-8°), où suivant une remarque aussi juste que plaisante de Th.-II. Martin (de l'Institut), il est question de tous les

Aristarque, excepté d'Aristarque de Samos.

¹ *Pappi Alexandrini mathematicæ collectiones, a Fed. Commandino in latinum conversæ et commentar. illustrate* (Pisauri). Le *Manuel du libraire* cite une autre édition de la même ville (1588, in-fol.).

² Vol. 718, fol. 5.

³ La *Description de l'Afrique* de Jean Léon l'Africain.

⁴ *Acia Cornelii Celsi, propria significatione restituta, Alphonsus Nunez, regius archiater, defensus* (Anvers, 1633, in-4°).

ensemble de l'Arrest du Conseil que je vous renvoye avec la lettre de M^r Grotius où j'ay prins un merveilleux plaisir et dont je vous suis infiniment redevable, estimant que le sieur Chifflet¹ a raison pour son Acia, mais pour la forme et application des fibules des anciens, j'en ay veu un fort grand nombre de cuivre, de differantes figures, mais je n'ay rien veu qui quadre bien à ce qu'il en veult faire. Il y fauldra penser, Dieu aydant, un pen plus à loisir. J'ay escript à M^r le sacristain de Valbelle ce que vous desiriez assez à temps pour vous respondre par cet ordinaire s'il y escheoit. Et plains grandement le bon M^r Rigault, croyant que la suyvante despesche debvra achever de satisfaire le sieur de Valloys. J'escripts à M^r de Thou sur le subject des belles choses que M^r Venot de Bourgogne m'a envoyées par porteur exprez qui est encor icy. Il ne se peult voir de plus grandes honnestetez dont je suis toujours plus redevable à M^r de Thou, car son voyage de Bourgogne a faict esclore cet œuf qui avoit esté couvé huict ou dix moys, avec une grande usure. Je ne vous sçauroys pour ce coup entretenir plus au long à mon grand regret; mon frere est encor à Marseille, où il aura mis ordre aux boules et testes de mail de Monsieur vostre frere, et je demeureray, Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 24 janvier 1634.

Je crains bien de ne pouvoir pas escrire à M^r de S^t Geosmes ne à M^r du Mesnil Aubery, ne à M^r Gailhard comme je voudroys, vous suppliant, si les voyez, de leur en faire mes excuses.

On nous dict que M^{sr} Seguier est chancelier². Nous avons creu que l'advis devoit estre du vendredy 14 puis que vostre despesche du 13 n'en portoit rien. La gazette est revenue à ce coup³.

¹ Sur Jean-Jacques Chifflet voir notre tome I, p. 591.

² La nouvelle était fort prématurée. Le chancelier d'Aligre ne mourut que le 11 dé-

cembre 1635, et ce fut seulement le 19 du même mois que Séguier, son successeur, prêta serment au Louvre entre les mains du roi.

³ Vol. 718, fol. 8.

VI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Par le dernier ordinaire j'ay receu troys de voz lettres du 19^{me} et 20^{me} avec la relation de Canada et plusieurs aultres pieces courantes et advis grandement curieux dont je vous remercie trez humblement, et surtout de la relation de l'audiance donnée à Mr d'Arles¹ qui est bien importante, et s'il y avoit moyen d'en avoir un jour une pareille ou aussy exacte de la precedante du Parlement, elle le seroit bien davantage, mais je ne vouldroys pas que vous en eussiez la peine, comme de celle là, car cela me faict trop de honte, ayant si peu de moyen comme j'ay de m'en revancher.

Je n'ay veu le sieur Gras depuis qu'il me vint annoncer son retour de Paris qu'une seule foys. Il me sembla un peu moins malade d'esprit que devant, mais il estoit encore assez esloigné du poinct de la guerison. Mais à cette heure que j'ay la lettre que vous avez daigné m'escrire en termes si honnestes et si obligeants pour son regard aussy bien que pour le mien, je l'iray voir, et verray s'il y aura moyen de le reduire, sinon il m'aura sur les bras plus fortement que vous, et croys bien que vous vous pourrez passer de luy beaucoup mieux qu'il ne pense, les papiers de cette eglise la ne pouvant pas estre si cachez qu'il ne s'en trouve les principaux et dans S^t Victor et dans le monastere sur les lieux. Si l'information du Parlement de Bordeaux n'a esté visible, il est bien raisonnable de s'en passer; je suis encor en arrerage de la restitution du placard de Mr d'Espernon, mais je n'en ay point encores perdu la souvenance, et le vous feray fidelement restitüer, Dieu aydant. Si la deposition des 5 tesmoins contient rien de memorable, elle ne

¹ *Mr d'Arles*, comme s'exprime Peiresc, était alors Jean Jaubert de Barrault, lequel siégea de décembre 1631 au 30 juillet 1643.

Voir *Gallia Christiana*, t. I, col. 593. Il avait succédé à Gaspard du Laurens, mort le 20 juillet 1630.

laisra pas d'estre bonne à voir s'il est permis, en attendant que le reste soit en commerce.

Je me resjouys infiniment d'entendre que M^r Rigault mene son filz avec luy à Metz et que M^r de Valoys commance de se rendre à la raison, comme aussy du retour de M^r de S^t Aman, qui a d'excellentès pieces en main, et dont je vouldroy^s bien luy avoir desrobé quelques fragments. Quand l'animal dont le frere de M^r Grotius envoya le dessein ne seroit qu'un vray singe, tousjours la differance de la race, comme entre les chèvaulx et aultres animaux, peult rendre celle la beaucoup plus recommandable que toutes les aultres puisqu'elle n'est poinct mal-faisante, et qu'au contraire ell'est si officieuse, si docile et si propre à servir, qui est ce qu'on peult rechercher et desirer le plus, important peu que soient des singes ou d'aultres animaux, pourveu qu'il conste du service qui s'en retire, et de leur disposition à pleurer, et se lamenter diversement des singes. Il va le mois prochain deux ou troys navires de Marseille au Bresil, qui vont prendre leur eau et leur vent en ceste coste d'Affrique, sur lesquels s'embarquent diverse per sones de ma cognoissance, qui se promettent de m'en apporter ou emmener un s'il est possible; je leur ay baillé de fort amples memoires et instructions.

Pour le gazetier, j'ay à cet ordinaire encores eu de sa part sa gazette, comme la semaine passée soubs son cachet ordinaire et soubs l'enveloppe de M^r du Lieu, sans que je sçache pourquoy il a repris le vieux train, nom plus que je ne sçavoys pas bien comprendre pourquoy il l'avoit interrompu si souvent. Il l'envoye à d'aultres gents, qui n'ont pas asseurement de quoy luy fournir ce qu'il me demande et que je seroys bien marry de luy promettre quand je le pourroys. On luy en sçauroit bien plus de gré quand il seroit plus constant en ses resolutions. Et tousjours en tireroit il pied ou aisle tost ou tard, de ce que dans cez caprices et incertitudes, comme l'on ne s'y attend poinct, on n'en peult pas faire estat, ne sçavoir tout le gré qu'il fault. Je vous prie de me faire achepter la relation du moys precedant qu'il ne m'a pas envoyée, à cause de la sentence qu'il y a inserée contre le Galilée, la-

quelle possible avoit il affecté de me celler pensant me rendre ses avis plus desirables. Et au contraire comme il m'a desobligé en cela de gayeté de coeur, il gaste la courtoisie. Et toutes ses reserves n'empeschent pas que nous ne voyions incontinent ce qui sort de son bureau. N'y ayant gueres de gents en cette ville qui voulussent m'avoir rien caché de telle nature. Je ne suis fasché que de l'importunité que je suis constrainet de vous en donner tous les jours. C'est pourquoy je voudroys bien une foys pour toutes avoir eu guary son esprit afin de n'y songer plus, ou que pour nostre argent, il nous laissast voir en son temps ce qu'il fault, sans le faire demander, ce que jē ne feray pas d'aultre façon que comme par le passé.

J'ay esté bien aise d'apprendre que M^r de Thoulouse soit de pardelà, et si je puis je luy eseriray par cette voye cy. Je receus hier au soir d'assez vieilles lettres de M^r de Beaucastel¹, que je vous envoie afin que vous puissiez voir en quel estat se trouve la version dont je vous avoys parlé². Je luy avoys escript tout ce que j'avoys peu pour l'induire à destourner ce ministre de son dessein. Mais cez Messieurs de la religion ne desmordent quasi nom plus de leur dessein que ceux du conseil d'Espagne. Je luy repliqueray comme il fault, mais j'attends le retour d'un de mes amys qui le doibt voir bientost chez luy et par qui il sera obligé de me faire sçavoir la responce de celuy pour qui il m'avoit demandé assistance. A qui je verray d'escrire moy mesmes au besoiing puisqu'il est provénçal, afin de n'y rien obmettre, et au Gouverneur mesme d'Orange³ qui possible favorisoit le plus cette entreprise, et tesmoigne avoir quelque bonne volonté pour moy. Estimant qu'en un besoiing on pourroit faire escrire le Roy au diet Gouverneur, ou moyenner que l'Ambassadeur en parlast en passant au prince d'Orange, pour couper chemin de tous costez, s'il est possible. Et

¹ On ne trouve pas une seule fois le nom de Beaucastel dans les six registres des Minutes des lettres de Peirese conservées à Carpentras, ce qui montre une fois de plus combien ces registres sont loin de conteur toute l'immense correspondance de notre auteur.

² La version de l'histoire du président de Thou par le ministre protestant Gabriel Boulle.

³ Le sieur de Valkembourg, plusieurs fois mentionné dans les tomes précédents. Voir la *Table* à la fin du présent tome.

tascheray mesmes de mettre en goust cet homme d'entreprendre quelque aultre traduction, auparavant que de s'engager plus avant en celle là. Si vous jugez que j'y puisse aultre chose, il ne fault que me commander avec absolu pouvoir. Je tascheray de faire encore parler à ce sieur de Chambry, dont parloit M^r de Beaucastel en ses premieres lettres sur ce subject, qui se trouve embarrassé là pour je ne sçay quelle mauvaise affaire, à demy frattesque, où je luy puis un jour rendre bon office envers auleuns de ceulx qui peuvent bien luy nuire. Enfin je n'y oublieray rien pour vostre service, voyant bien comme cette affaire vous doibt toucher et Monsieur de Thou. Et sur tout pour prendre le texte du premier volume, non retranché, puis que l'auteur l'avoit ainsin agréé de son vivant; s'il ne s'y pouvoit mieux faire, je tascheray bien de le dissuader, à tout le moins de s'accommoder à toutes les intentions de l'auteur pour ce regard. Et me conduiray absolument selon voz ordres et commandements. J'oublioy de vous dire que j'ay veu icy M^r le sacristain Valbelle, depuis qu'il a receu vostre commission du Grand Conseil, m'estonnant qu'il ne la vous ayt pas accusée. Je luy demanday s'il n'avoit poinct appris que S^t Leons eust esté aultres foyes en commande, mais il me dict qu'il n'en avoit rien seeu tirer, et que les plus anciens du monastere croyoient qu'elle ne l'eusse jamais esté. Il me dict qu'il feroit exploieter le sieur Gras.

Nous n'avons rien icy de nouveau; le temps n'a pas permis aux galeres destinées au voyage d'Antibe de se mettre encor en mer, et celuy qui estoit interessé aux represailles est retourné à Turin, n'estimant pas que M^r de Savoye se veuille aheurter à si peu de chose en cette conjoncture, et qu'il debvroit mieux que jamais acquerir et mesnager les bonnes graces et adsistance de la France pour voir s'il y auroit moyen de faire revivre ses droicts sur les païs bas en vertu du traicté de mariage de la mere de l'infante en dernier lieu decedée. Sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur.

DE PEIRESC.

A Aix, ce 30 janvier 1634.

J'ay depuis esté plus heureux que je ne pensoys, et ay trouvé du temps pour escrire tant à M^r l'Archevesque de Thoulouse qu'à M^r de Valloys, et feray laisser mes lettres à cachet volant à celle fin que vous les mesnagiez, s'il vous plaict, selon que le trouverez le meilleur, car je laisse à vostre disposition de les bailler ou non et d'en ordonner comme vous voudrez. Desirant de contenter, si je puis, M^r Holstenius de cez astronomes, mais s'il est possible il fault arracher plus tost l'original du manuscrit que la coppie, à cause que sur la parole de M^r de Thoulouse je m'estois engaigé de l'offrir ainsin, et lorsque la coppie sera bien collationnée dans Paris par ceux mesmes qui s'en veulent servir, s'il y en a, ils debvront estre hors de regret.

Vous aurez un certain papier d'Italie sur le roy de Suede à faulte d'aultre chose, qui est bien une chestive revanche de voz rares curiositez. Et pourrez voir encores des advis du grand Cayre que je vous prie faire par aprez joindre à la lettre que j'escris au bon P. Gilles de Losches¹ à Tours à qui je croys bien que M^r de la Fayette la fera tenir volontiers, luy estant grandement obligé du soing qu'il a daigné prendre de la precedente et de l'honneur de son souvenir que je voudrois avoir mérité par mes services en son endroit.

L'on a faict icy des contes à dormir debout² d'un certain païsan de St Pierre le Moustier³ qu'on a mené au Roy.

J'ay grande faulte de cire d'Espagne; vous m'obligerez de m'en envoyer un peu de provision et le plus tost sera le meilleur⁴.

¹ Ce religieux a déjà été mentionné dans le tome précédent.

² Littré ne cite, au sujet de cette locution, que deux auteurs du xvii^e siècle, M^m de Sévigné et Molière, et qu'un auteur du xviii^e siècle, Voltaire.

³ Saint-Pierre-le-Moutier est un chef-lieu de canton du département de la Nièvre, arrondissement de Nevers, à 23 kilomètres de cette ville.

⁴ Vol. 718, fol. 9.

VII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je vous remercie trez humblement de la continuation de voz bons offices, et de la bonne part qu'il vous plaict me faire tant des plus curieuses nouvelles que des pièces du temps les plus importantes, et qui viennent de meilleure main, encores que nous n'ayions aucun digne moyen de revanche, et surtout du souvenir qu'il vous plaict avoir du manuscrit d'Aristarque, en quoy je plains bien vostre peine, puis que pour cela il vous fault acheminer sur les lieux et en faire la perquisition vous mesmes, dont je vous supplie de m'excuser. Et si une foys vous l'avez peu trouver, et un coppiste correct, je vous supplie de me le faire expedier et transcrire le plus tost que faire se pourra, et me l'envoyer incontinant par la poste. Je seray bien ayse de voir aussy la sentence concernant le bonhomme Galilée, que le P. Mercene a laissé eschapper de ses mains un peu trop facilement, si c'est de là que l'a tirée le sieur Renaudot pour en faire tant de bruiet et de scandale contre l'intention mesme des autheurs, qui l'avoient tenüe si secrette durant tant de temps, jugeants, comme je pense, qu'il valloit mieux obtenir par la douceur et par la longueur du temps une partie de leur intention que de porter les choses à l'extrémité¹, et engager possible trop de gents à chercher des contradictions ouvertes, cappable de faire de plus grands progresz que devant, ainsin qu'il est advenu en tant d'autres affaires de plus grande consequence, qui n'eussent esté rien ou beaucoup moins, si on n'y eust procedé avec tant de vehemence. La liturgie traducte de la version Arabe n'est pas chose dont je sois si affamé que je ne me puisse contenter de l'édition de Paris. Pour le manuscrit

¹ Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

(La Fontaine, *Fables*, livre III, xi, *Le Lion et le Rat.*)

des Astronomes de M. Holstenius, puis que M^r de Thoulouse est à Paris, il semble qu'il n'y devroit plus avoir d'occasion de doubter de ses intentions, se pouvant mieux interpreter luy mesmès que tout aultre et pouvant parler cathégoriquement commè je le mis en chemin par là despesche que je lui en fis la semaine passée. Je suis bien plus en peine du manuscrit du Pentateuque des Samaritains du sieur Pietro della Valle de Rome, qui estoit entre les mains du R. P. Morin de l'Oratoire¹, dont je vous avoys escript cy devant, jugeant bien que son absence depuis son employ à Rouen vous a empesché de vous en esclaircir. Mais M^r le Jay, qui l'a faict mettre sur la presse, vous en pourroit bien esclaircir, s'il vouloit, et vous dire à tout le moins dans quel temps à peu prez il pense d'en pouvoir faire faire la restitution afin que nous puissions guerir l'esprit du dict sieur Pietro della Valle qui tesmoigne d'en avoir quelque regret et qui se sert de ce pretexte pour ne pas communiquer d'aultres livres que nous aurions desja tirez de ses mains sans cela, et dont le public se pourroit grandement prevaloir. Mon frere a rencontré icy tantost M^r le Sacristain², à qui j'avoys faict escrire à Marseille que vous n'aviez point d'avis qu'il eusse receu vostre commission. Il dict vous avoir escript amplement par le dernier ordinaire et qu'il m'envoyera une aultre lettre pour vous, et mon frere vous écrira aussy tant pour cela que pour les discours qu'il a eus avec le sieur Gras que je n'ay pas encores rencontré depuis la reception de vostre despesche de la semaine passée. Il n'y a rien icy qui vaille, s'estant publié je ne sçay quelles querelles que M^r le Mareschal avoit accordées, au prejudice de quoy³ il y a eu de nouvelles levées de bouclier⁴, des infractions des gardes que M^r le Mareschal leur avoit baillés, et aultres choses qui avoient despleu à mon dict sieur le

¹ Sur le P. Morin, ainsi que sur son collaborateur à la polyglotte l'avocat Le Jay, voir diverses pages indiquées à la *Table* du présent tome.

² Le sieur de Valbelle, déjà plusieurs fois mentionné, était appelé *sacristain* parce

qu'il était pourvu du bénéfice connu sous le nom de Sacristie.

³ C'est-à-dire « de l'accord ».

⁴ A propos de cette locution, Littré n'a cité qu'une phrase des *Mémoires de Saint-Simon*.

Mareschal où M^r de Morges du Daulphiné estoit meslé bien avant, et estoit venu d'aultres gentilshommes tant du Daulphiné que du conté Venaiscin, qui eussent bien peu se mettre de la partie si on ne les eust arrestez, et travaille t'on bien fort à les accommoder, s'il sera possible, et y en a eu une aultre du costé d'Arles, entre le sieur de Paris et les deux freres de Redortier, qui est encores plus difficile à accorder. Mais ce qui est advenu à Antibe est bien pire que tout cela. Une fille d'honneste famille qui vivoit en damoyselle ayant esté prevenüe et quasi convaincüe d'une suffocation de part, et comme elle estoit prisonniere et qu'on estoit bien avant en son procez et elle en estat d'estre condamnée à mort par les officiers de la ville, elle fut enlevée la nuict par une cinquantaine de soldats masquez, qui allerent mettre le mouton¹ et enfoncer les portes des prisons, et embarquée sur une felouque et traducte à Nice, nonobstant que les officiers eussent ordonné d'armer les quartiers de la ville pour faire main forte à la justice à cause que la nuict precedante on avoit voulu attenter le mesme enlevement et que celuy qui commandoit la garnison en absence du gouverneur eust permis ledict armement des quartiers. A quoy y a eu tant de connivence que le parlement y a deputed un conseiller avec un de Messieurs les gents du Roy accompagnez du prevost des mareschaux avec tous ses archers pour aller informer et instruire tout le procez à tous ceux qu'il escherra. Ayant neantmoins rendu cet honneur à M^r le Mareschal nonobstant toutes les mesintelligences passées et raffraischies depuis peu, qu'on a voulu en conférer avec luy, et parce qu'il estoit à la Tour d'Ayguez² on a disposé celuy de Messieurs les gents du Roy qui faict le voyage d'Antibe, de l'aller voir à la Tour pour voir ce qu'il trouvera bon d'y contribuer de sa part de l'autorité de sa charge, comme le parlement taschera d'y contribuer de la sienne tout ce qui

¹ L'expression *mettre le mouton* n'est indiquée ni dans le *Dictionnaire* de Richelet, ni dans le *Dictionnaire* de Trévoux, ni même dans le *Dictionnaire* de Littré. Il s'agit là de la mise en mouvement d'un gros billot de

bois armé de fer destiné à enfoncer des pieux, des portes, etc.

² La Tour-d'Aigues est une commune du département de Vaucluse, à 77 kilomètres d'Avignon. Voir t. I, p. 646, notes 3 et 4.

pourra en dependre, la place estant frontiere et munye de garnison, mesmes y ayant quelque soubçon contre quelqu'un des cappitaines d'avoir esté complice de la suffocation de part; ses camarades y pouvant estre embarquez comme des habitans de la ville pour leur paranté avec la fille, il y avoit de la meslange d'interests et du subject d'y apporter plus de circonspection que l'ordinaire, telles places estant communement fort jalouses et choyées particulierement. On a par mesme moyen ordonné au procureur general du Roy des lettres requisitoires aux officiers de Nice, pour faire rendre une personne tirée, s'il se peult dire, du supplice. Comme je pensoys clorre la presente, on m'est venu advertir que M^r le Mareschal vient d'arriver chez luy de retour de la Tour d'Ayguez, de sorte qu'il aura sauvé le voyage de M^r l'Advocat general, et par consequant donné moyen d'anticiper d'un jour le partement des commissaires de la cour, pour une procedure si pressante comme sont ordinairement celles là. Je suis toujours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 6 febvrier 1634.

Le gazettier a encores continué d'envoyer sa gazette du 28¹.

VIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Conformement à ce qu'il vous a pleu m'ordonner par vostre despesche du 3^{me} de ce moys, je n'ay manqué d'escrire, puisque l'avez ainsin agréé, à l'Eminentissime cardinal Barberin pour vostre commande

¹ Vol. 718, fol. 12.

de S^t Leons, et d'en faire l'adresse au R. P. Dom du Puy. Mais j'en-voye la despesche à M^r du Lieu par le present ordinaire à cause que les courriers d'Italie ont reprins la vieille routte de Piemont et de la Toscane, et que ces Messieurs d'Avignon n'ont pas encores bien resolu quel ordre ils restabliront pour leur commerce de Rome que j'aye sceu, n'estimant pas que vostre affaire puisse recevoir aulcune difficulté, principalement si vous y avez faict adjouster des lettres du Roy ou de la Roynne ou de tous les deux ensemble, comme il ne vous est pas malaisé, je m'asseure. Je n'ay encores peu rejoindre le sieur Gras, et ay creu qu'il le falloit laisser revenir de luy mesmes, et laisser tomber de sa haulteur comme l'on dict¹, esperant que le temps le fera plus sage, Dieu aydant, et qu'il vous sera tousjours bien aisé de le ranger à son devoir. J'ay prins grand plaisir de voir le premier cahier de l'Aristarque et attendray en bonne devotion la suite, vous remerciant trez humblement de la peine et difficultez de cette recherche et du soing pour la transcription comme de ce qui concerne les aultres Astronomes de M^r de Thoulouse, dont je vous seray bien redevable avec M^r Holstenius, vous suppliant d'excuser l'incommodité que je vous y procure, puis qu'il vous plaict de le prendre en si bonne part, dont je vous seray infiniment redevable, ayant esté bien aise qu'avez enfin recouvré cez livres de mathématiques et qu'y ayez joint celuy des poids et mesures de cē petit Bourbonnoys où je m'asseure que le meilleur sera ce qu'il aura apprins de feu M^r Poullain², lequel certainement y avoit acquis de trez belles et bonnes notices, au prix de tous ceux qui s'en estoient meslez devant luy, et si ses memoires ne se sont perdus, et que pour de l'argent il s'en peult acquérir quelques reliques ou coppies, je n'y esparagneroy rien tant pour y apprendre ce qui ne se trouve pas facilement ailleurs, je m'asseure, que pour trouver quelque moyen de luy rendre une partie de l'honneur qui estoit deub à ses labours, s'il estoit possible. Il me semble qu'on me dict que ses livres s'estoient

¹ Malgré ce *comme l'on dict*, je ne trouve la locution dans aucun de nos dictionnaires. —

² Voir sur ce général des monnaies le tome II, p. 22, note 2.

vendus publiquement, et que M^r le President des monnoyes avoit eu les papiers, ne doubtant pas que, s'il les a, il n'ayt subject d'en estre bien jaloux. Mais s'il m'en octroyoit quelque communication, possible y auroit encores quelque acquist¹ de ma part, car j'ay bien descouvert des secrets en cette matiere non communs, que je seroys obligé par mesme moyen de luy communiquer quelque jour en revanche. Du livre du sieur Bié, il faudra par force que j'en donne encore quelque aultre exemplaire outre les deux que m'avez retenus auxquels je feray passer les monts aussy tost que je les auray. Et toujours m'en faudra t'il retenir un troisieme pour moy, et pour le moins encor un quattresme à envoyer plus loing, estant bien aise qu'il se soit mis en si bonnes mains que celles de Messieurs de Sainte Marthe tant pour cela que pour ses devises². Il me tarde que M^r de Thou soit de retour chez luy et encores plus de le pouvoir servir quelque jour. Au reste vous verrez et luy pourrez communiquer la despesche que vous aurez cy jointe et que j'ay receue de la part du sieur de Béaucastel et de ce Boule qui veult à toute force continüer sa traduction de l'histoire de feu M^r de Thou, dont je suis infiniment desplaisant. Mais cez gents là qui ne peuvent desmordre de leurs opinions particulières ou heretiques en fait de religion ne sont pas facilement cappables de desmordre en aulcun aultre, principalement quand ils y peuvent mesler quelque participation d'interest de religion, comme je m'assure qu'il s'imagine pouvoir faire en cecy, de la façon qu'il en parle. Je faisoys dessein de luy escrire et l'exhorter à entreprendre d'escrire quelque chose du sien plustost que de s'amuser à traduire et de se mettre sur l'Histoire des guerres du Roy de Suede en Allemagne, mais puisqu'il est si amy de celuy qui a fait le Soldat

¹ Pour *acquisition*. Le mot a été souvent employé par Michel de Montaigne. Balzac, au siècle suivant, a parlé d'un légitime *acquêt* et Bourdaloue de ces riches qui entassent *acquêts sur acquêts*.

² Jacques de Bié pouvait-il avoir de meilleurs collaborateurs que les frères Scévole et

Louis de Sainte-Marthe, historiographes de France, les savants auteurs de l'*Histoire généalogique de la maison de France*? Il a été plusieurs fois question des deux célèbres frères dans notre recueil. Voir la *Table* du présent volume.

Suedoys¹, il ne vouldra pas entreprendre sur sa tasche. Je luy vouloys dire aussy de faire à l'imitation de l'Histoire Romaine de Coiffetteau², un pareil volume de l'Histoire Grecque, tirée de ce qu'en a recueilli Ubbo Emmius³, mais un peu moins succinctement que luy pour exercer son style, en attendant que l'aulture version de M^r de Thou eust paru pour voir si on l'auroit tant chastrée, comme il apprehendoit, auquel cas la sienne pourroit estre mieux receüe comme pour supplement de ce qui auroit manqué à l'aulture s'il se trouvoit ainsin, ce que je n'estimoys pas. Mais je crois que tous offices luy seront inutiles. Cependant vous verrez une petite relation⁴ d'un vent dont nous avions bien ouy parler et dont il se peult colliger quelque chose de bon, ce semble, sur cette matiere si espineuse et aussy incomprehensible qu'invisible⁵. Je l'avois faict retenir un duplicata de la lettre que j'avoys escripte au dict sieur de Beaucastel tant sur une chose que sur l'autre que vous pourrez voir par mesme moyen, si bon vous semble, pour me dire si j'ay failly et qu'est ce que vous jugerez que je puisse faire de plus à la replique.

Il me souvient que M^r Marcassus ayant entrepris une version françoise de l'Argenis⁶, il ne fut jamais en mon pouvoir de l'en destourner, et plus j'y employay de moyens, plus il s'y opiniastrea tousjours; ce sont des maladies d'esprit incurables.

¹ *Le Soldat suédois, ou Histoire véritable de ce qui s'est passé depuis la venue du roi de Suède en Allemagne jusqu'à sa mort* (Genève, Pierre Albert, 1633, in-8°). L'ouvrage souvent réimprimé (deux fois en 1634, deux fois en 1642) a pour auteur le fameux théologien allemand Frédéric Spanheim, né à Amberg (Palatinat), le 1^{er} janvier 1600, mort à Leyde le 30 avril 1649, père du savant numismate Ézéchiél Spanheim. Boulle avait pu faire la connaissance de son coreligionnaire en Dauphiné, à Embrun, où l'auteur du *Soldat suédois* fut, de 1621 à 1624, précepteur des enfants du gouverneur de la ville, le baron de Vitrolle.

² Sur Nicolas Coeffeteau et sur son *His-*

toire romaine, voir le tome I, p. 302.

³ Sur Ubbo Emmius voir divers passages des tomes I et II indiqués à la *Table*.

⁴ Par le ministre protestant Gabriel Boulle.

⁵ Cette relation, dont une copie est conservée à l'Inguimbertaine dans la collection Peirese (registre LIII), a été imprimée dix ans après la mort de l'illustre collectionneur : *Histoire naturelle ou relation exacte du vent particulier de la ville de Nyons en Dauphiné dit le vent de Saint-Césaire d'Arles et vulgairement le Pontias* (Orange, E. Raban, 1647, in-12 de 159 pages).

⁶ Sur Pierre de Marcassus voir divers passages de notre tome I indiqués à la *Table*.

Vous avez grande raison de trouver estranges les vers de ce Boys-robert¹, mais il semble pourtant qu'il n'y ayt rien d'incompatible à l'extravagance de son humeur, qui paroît assez en plusieurs aultres de ses oeuvres². Le petit tombeau du conte de Dunoys³ est bien plus gentil que l'aultre plus grand⁴. Je m'estonne du bruiet que vous dictes avoir couru de pardela de mezintelligence entre M^{sr} le Mareschal de Vitry et M^r nostre Archevesque, car ils ne furent jamais mieus, et de faict vous diriez qu'ils s'entresuyvent quasi partout, M^r le Mareschal luy ayant procuré (*sic*) la jouysçance de ses appointemens du conseil d'estat. Il est bien vray que l'année passée il y avoit eu quelque froideur entr'eux et quelqu'aigreur mesmes et qui avoit assez esclatté, mais cela fut composé quelque temps aprez. Nous pensions que toutes les contentions d'entre le Parlement et mon dict sieur le Gouverneur deussent estre terminées par le dernier arrest du conseil que nous avons receu depuis peu. Mais l'affaire d'Antibe a faict naistre une nouvelle occasion de garburge⁵ sur ce qu'il pretendoit que le parlement ne puisse pas ordonner au prevost des mareschaulx d'aller faire main forte aux mandemens de justice et accompagner le conseiller et commissaire qu'il y a commis et envoyé sur les lieux. Et eusse voulu que la cour le luy eusse demandé, ce qu'elle n'a pas trouvé raisonnable comme ne de-

¹ L'abbé de Boisrobert a déjà figuré plusieurs fois dans notre recueil.

² Les vers dont se moquent à la fois Peiresc et Dupuy doivent être ceux que Boisrobert inséra dans le volume dont il fut l'éditeur : *Le Parnasse royal, où les immortelles actions de Louis XIII sont publiées par les plus célèbres esprits de ce tems* (Paris, Séb. Cramoisy, 1634, deux parties en un volume in-4°).

³ C'était le second fils de Henri d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville, et de Louise de Bourbon. Né le 16 janvier 1634, il mourut aussitôt après sa naissance.

⁴ Divers poètes célébrèrent l'événement.

Je soupçonne Chapelain de n'avoir pas laissé échapper cette occasion de se rappeler au souvenir du duc de Longueville, qui allait être pour lui un si généreux et si persévérant protecteur.

⁵ Littré signale la forme *garburge* dans les *Contes* de Cholières et la forme *grabouil* dans la *Satire Ménippée*. La Curne de Sainte-Palaye a noté l'existence de *grabouil* dans Rabelais et dans Brantôme. Littré trouve *grabuge* chez un des contemporains de Peiresc, Guy Patin, dont les premières lettres sont de l'année 1630 (il était né en 1602). Mais peut-être a-t-on mal reproduit dans les textes imprimés la leçon des autographes.

vant pas rechercher de parcatis de luy pour cela, y ayant d'autres precedants reglements avec M^r de Guise qui fut contraint d'accorder que l'un des prevosts se tint à Aix pour executer les mandemens de la cour. Mais je ne sçay quel malheur est le nostre qu'on ne le sçauroit jamais vaincre dez qu'il a prins une impression qu'on touche ses interests, quelque esloignement qu'il y puisse avoir, dont nous sommes grandement desplaisants. Les commissaires de la cour l'estoient aller voir par deux foys avant leur partement pour Antibe, pour luy donner advis du subject de leur voyage, et recevoir ses commandemens, mais il n'a pas creu qu'on eust satisfait au debvoir, si on ne le requeroit nommement de bailler le prevost, quoy qu'on l'eust semons de contribuer ce qui seroit de l'autorité de sa charge, et de faict il envoya les troys prevosts hors de la ville, le mesme jour que les commissaires devoient partir, aprez avoir faict le jour precedant des ordonnances portant defiances aux diets Prevosts de sortir de la ville sans son mandement. Je vous escriis cecy à vous confidamment, vous suppliant de ne le pas faire voir à d'autres qu'à M^r de Thou, s'il vous plaict, Monsieur, et de me tenir tousjours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 13 febvrier 1634.

Je ne sçauroys à mon grand regret escrire à M^r Godefroy ne à M^r de Valloys, me trouvant trop surchargé pour le coup, vous recommandant instamment la lettre de M^r Robin de mon frere¹, celle d'un fondeur au Mans, et celle que j'escripts au R. P. Gilles de Loches à Tours sous l'enveloppe de M^r de la Fayette, lequel, s'il se trouvoit absent, vous me ferez, s'il vous plaict, la faveur d'y trouver quelque seure adresse et ordre pour luy fournir deux ou troys pistoles si besoiing estoit.

¹ C'est-à-dire la lettre de mon frère pour M. Robin.

M^r Diodati m'a escript qu'il a mis sous la presse et desja bien avancé le glossaire des noms propres de l'histoire de feu M^r de Thou¹, et qu'il m'en envoyera un exemplaire en bref. Cela aydera bien à embarquer le traducteur².

Le gazetier m'a envoyé sa gazette, mais non la traduction du moys³.

IX

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du 10^{me} j'eus le restant des cahiers de l'Aristarque dont je vous rends mille trez humbles graces, ensemble de tout ce qui y estoit joint de reste, et d'un fagot que les sieurs Moreaux m'ont rendu en mesme temps, dont vous aurez le rolle cy joint, où j'ay bien trouvé des curiositez desirées, entr'autes cez belles editions de panegyriques de Heinsius⁴, et aultres mesmes de ces poemes de Barlaeus⁵, dont je ne trouve pas pourtant que le caractere, quoy que bien grand, reussisse aussy bien que l'italique, lequel y semble plus propre et plus convenable. J'avoys grandement desiré le livre de Schikard de Regio jure Hebræorum, tout ce qui

¹ Ce Glossaire n'est pas cité par les bibliographes. Je n'ajoute point par les biographes, car jusqu'à ce jour Élie Diodati a été oublié dans tous nos recueils de biographie, lesquels au contraire ont tous ouvert leurs colonnes à son homonyme, compatriote et parent, le pasteur Jean Diodati.

² Ce sens métaphorique du mot *embarquer* a-t-il été signalé par les lexicographes?

³ Vol. 718, fol. 13. Voir, à l'*Appendice*, une lettre de Jacques Dupuy, du 17 février 1634.

⁴ De nouveaux exemplaires destinés,

comme toujours, par Peiresc à ses amis, de l'ouvrage déjà mentionné ici plusieurs fois: *Danielis Heinsii Panegyricus, Gustavo magno. . . consecratus* (Leyde, 1632, in-fol.).

⁵ Quelque réimpression du recueil publié à Leyde en 1631, pet. in-12 (*Gasparis Barlaei Poematum. . .*). M. A. Willems nous apprend (*Les Elzevier*, p. 88) qu'il y a diverses réimpressions beaucoup plus complètes que l'édition de 1631 (elle-même fort augmentée), et il ajoute qu'on recherche surtout la réimpression d'Amsterdam (1645, 2 vol. pet. in-12).

part de cet homme là estant fort à mon goust¹. Je fus ravy de voir que noz libraires de Paris eussent eu le courage d'entreprendre l'edition de ce dictionnaire Armenien, puisqu'ils n'ont osé refaire l'épistre de St Clement². J'ay faict apprester un exemplaire des exercitaciones Bibliques du P. Morin³, pour leur faire passer les monts conjointement avec le Pseudo Isidorus qu'on me demandoit de ce costé là, et que le sieur Godefroy m'a envoyé de Geneve. Cez petits opuscules du bon P. Mercene seront bien curieux à mon advis. J'y ay retrouvé vostre Consilium Regium Schioppiii avec le Stemma Austriacum dont je vous doibs de bien particuliers remerciements et services en revanche de tant de bienfaits beaucoup plus que je n'espere en trouver de moyens et occasions assez dignes, qu'il faudra supplier de bon cœur comme nous pourrons. Si celuy pour qui M^r de Thoulouse vouloit retenir une coppie de son volume d'Astronomes ne prend le soing de faire curieusement desseigner les figures de mathematique y contenües, et revoir si exactement la coppie qu'il s'en puisse contenter, je crains bien que nous ne retombions en quelque nouvel inconvenient pour cela en ce traicté. C'est pourquoy il seroit bien à desirer qu'il nommast la persone pour en pouvoir convenir avec elle. Quant à la version de l'Histoire de M^r de Thou, vous avez fort bien deviné que malaisement pourra t'on divertir celuy qui l'entreprend, ayant le secours qu'il a rencontré comme vous le pourrez encores mieux juger par la despesche que vous aurez depuis receüe. Et pense que tout ce que l'on pensera faire pour l'en des tourner sera pour faire un effect tout contraire, et l'y faire roidir plus fortement puisqu'il y mesle en quelque façon les interests non seulement de l'honneur, mais de la conscience, qui ont produit en ce siecle

¹ Peiresc a souvent rendu justice au mérite de l'érudit de Tubingue. Voir ces divers témoignages flatteurs dans les pages indiquées à la Table.

² C'est-à-dire réimprimer l'épître de Saint-Clément qui venait d'être publiée en Angleterre, comme nous l'avons vu dans le tome précédent.

³ *Exercitationes biblicæ* (Paris, A. Vitray, 1633, in-4°). Cet ouvrage avait été précédé des *Exercitationum ecclesiasticarum libri duo* (Paris, 1626, in-4°), et des *Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum, etc.* (Paris, 1631, in-4°).

tant de semblables effets contraires à tout ce qu'on y a voulu opposer, et à toutes apparences de raison. J'en attendray encores vostre responce avant que d'y agir plus formellement. Cependant je me resjouys bien de l'heureux retour de Monsieur de Thou chez luy et ne pense pas qu'il fusse juste de le vouloir obliger aux compliments de supererogation que vous dictes dans la foule des affaires qu'il aura trouvées accumulées durant son absence. Il me suffit d'apprendre le bon estat de sa santé. Je pense que mon frere luy escrira, s'il peult, de Marseille où il est encore, ou, pour le moings, à vous, Monsieur, et qu'il sçaura de M^r le sacristain de Valbelle ce qu'il aura fait. Nous n'avons pas veu cez libvres du sieur du Bellay, mentionnez en l'arrest du conseil, et faudra bien les joindre à l'assortiment des precedents s'ils ne se vendent trop cher sous pretexte des deffances.

Et puis que nous voicy retombez sur les livres, on me demande du Levant un livre du Mannege du Roy que je n'ay pas veu, et que je vous prie m'envoyer par la premiere commodité, s'il vous plaict¹. Ayant de bonnes esperances de revanche de ce costé là pour des manuscrits, si Dieu veult favoriser les desseins de ceux qui s'en meslent, mais je n'ose plus me venter de rien que je ne le tienne. J'ay à faire une grande despesche tant à M^r de Saulmaise en luy envoyant les troys volumes Cophites que j'ay enfin retirez pour cet effect de M^r Petit, comme au P. Morin ou à M^r le Jay pour le Pentatenque du sieur Pietro della Valle, mais le temps seroit trop court à cette heure pour l'envoyer par ce courrier; il la faudra differer au prochain, Dieu aydant, aussy bien que celle de M^r Godefroy (à qui j'ay à envoyer le licet de justice de Thoulouse qu'il m'avoit demandé) et celle de M^r de Valloys à qui j'envoyeray les remerciements que le pauvre Ehingerus me fait envers des trente et tant de taleres que M^r Godefroy luy avoit envoyez

¹ Il s'agit là du *Maneige royal*, où l'on peut remarquer le défaut et la perfection du chevalier en tous les exercices de cet art. . . fait et pratiqué en l'instruction du roy, par An-

thoine Pluvinel, son écuyer principal, etc. La 1^{re} édition est de Paris, 1623, in-fol. Voir sur les autres éditions de ce livre célèbre le *Manuel du libraire* (t. IV, col. 748-750).

de ma part, dont le style luy fera bien voir la necessité de ce pauvre homme. J'ay eu depuis troys ou quatre jours une persecution de visites inutiles qui m'ont desrobé tout le temps que j'avoys destiné à la satisfaction de cez Messieurs à mon grand regret, dont je vous supplie de leur faire mes excuses. Cependant je viens d'avoir advis de Rome de la part du sieur evesque de Vaison Suarez qu'enfin le cardinal Barberin veult employer M^r de Fontenay Bouchard, puis qu'il ne l'a peu loger chez le cardinal Antoine, son frere, dont j'ay esté bien aise, et me tardera d'en apprendre l'effect, pour en donner advis à M^r Hullon¹, envers lequel je suis demeuré en de grands arrerages bien mal excusables si vous ne m'y secourez de vostre ayde et intercession que j'implore trez humblement. Enfin nous receusmes par le dernier ordinaire la despesche du Roy, pour la declaration de S. M. sur le retour de Monseigneur son frere, qui fut hier publiée à l'audiance toutes les chambres assemblées en robes rouges, par exprez mandement de S^{ad}icte Majesté, où adsisterent les Prelats, comtes et officiers du Seneschal et de l'Hostel de ville qui se trouverent lors icy pour n'y rien obmettre des solennitez ordonnées. Et n'y manquoit que la persone de M^{sr} le Gouverneur. Mais possible en fut-il destourné par cez petites mezintelligences d'entre le Parlement et luy qui sont norryes et fomentées par certaines gents qui ne sont pas à mon advis encores assez bien cogneus de luy. Il a faict reimprimer l'arrest du conseil portant reglement des fonctions de sa charge et de celles du Parlement sur les dernieres contentions, où je crains bien que l'affaire d'Antibe n'en fasse adjouster d'autres, car ensuite de ce qu'il n'y laissa pas aller le prevost ne ses lieutenants ou archers, avec les commissaires de la cour, les cappitaines de la garnison refuserent aux dits commissaires le roolle de leurs soldats pour y recognoistre les coupables, ayants demandé temps pour en advertir M^{sr} le Gouverneur, lequel a changé les compagnies qui y souloient estre, pour y en subroger d'autres du mesme regiment de Vailiac, ayant logé celles là dans les isles d'Yeres, qui sont bien esloignées

¹ On sait que Hullon était le demi-frère de Jacques Bouchard, dit de Fontenay.

du commerce ordinaire quoy que plus proches qu'Antibe. On nous parle d'un voyage du Roy en Bourgogne¹ et d'une charge de mareschal à M^r de Grammont², et aultres choses que nous ne tenons pas bien assurees quand vous n'en dictes mot, le gazetier ayant manqué à ce coup de satisfaire à sa parole, et sur ce je finis, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 21 febvrier 1634³.

X

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Tant de choses avoient conjuré à ce coup de m'empescher de pouvoir vacquer à ma despesche de Paris, que j'ay failly de me trouver contraint de commettre cette incivilité, lorsque j'y estoys le plus estroitement obligé, par la reception de cet extrait tout de vostre main de la harangue de M^r le Chancelier au Parlement, et que vous n'eussiez pas prins la peine d'escrire, je m'assure, si ce n'eust esté pour le nous faire voir. En quoy vous nous avez certainement fort obligé, attendu le peu d'esperance que nous avions d'en rien voir de long temps, et le plaisir que nous avons receu en la participation de ce peu de bons morceaux d'un repas si delicat que deubt estre celuy là à tous les auditeurs, dont je vous rends mille trez humbles graces, en attendant de vous renvoyer vostre extrait si tost que mon frere de Vallavez l'aura veu,

¹ Le voyage dont il est ici question ne se fit pas.

² Antoine, comte, puis duc de Gramont, né en 1604, mort en 1678, n'obtint le bâton de maréchal de France qu'en 1641, après la

prise de Bapaume, à laquelle il contribua beaucoup.

³ Vol. 718, fol. 16. Voir, à l'*Appendice*, une lettre de Jacques Dupuy, du 24 février 1634.

lequel est à Boysgency à faire planter des arbres. J'envoyay vostre lettre à Marseille à Mr le Sacristain par le courrier mesmes par qui j'avoys receu vostre paquet. Et n'ay encores peu revoir le sieur Gras, pour le sommer de son debvoir. Mais puisqu'il est si mescognoissant de la grace et du bonheur qu'il pouvoit acquerir en vostre bienveillance, il le fauldra traicter selon son desmerite. Et puis que vous avez eu les lettres de ces cardinaux¹, faire vivement poursuyvre vostre commande, laquelle vous obtiendrez indubitablement, et lors vous verrez bien venir le monde à jubé, estimant que l'esperance que vous avez laissé concevoir de traicter de cette piece en cas que trouviez de la difficulté en la dicte commande (quoy qu'elle ne puisse escheoir en vostre persone) est la seule cause de toutes les failles² et retardements que vous rencontrez au progrez des exploicts, et des informations que vous attendez pour cette affaire, quoy qu'on puisse dire ou pretexter, si je ne me trompe. Ce que le temps fera mieux paroistre, principalement si au lieu de dire que vous n'y songez plus, vous faictes cognoistre au contraire que vous en faictes le capital que merite la piece.

Au reste je vous remercie trez humblement de la liturgie des Kophthes que j'ay veüe trez volontiers, et que les libraires de Paris devoient bien avoir contrefaite avec la rubrique comme ceux d'Auspourg s'ils eussent eu aulcun sentiment et jalousie de leur honneur, car cela y siet merveilleusement bien tout de mesme que dans les vieux manuscrits dont il me fault envoyer troys volumes à Mr de Saulmaise, mais je n'ay sceu me mettre à luy escrire à mon grand regret. J'envoyeray par mesme moyen ceux du P. Mercene. Mais je trouve bien estrange que le P. Morin ne vous ayt pas faict presenter un exemplaire de ses exer-

¹ Les cardinaux Bagni et de la Valette. Voir, à l'*Appendice* du présent volume, la lettre de Dom Christophe Dupuy, en date du 24 février 1634.

² *Manque, défaut*. C'est un mot de l'ancien français que nous avons gardé seulement comme terme de géologie (l'endroit où

la roche *faut*, manque). On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux* : « vieux mot qui s'est dit autrefois pour *faute, manquement*. Sans *faille*, c'est-à-dire sans faute. » Voir les citations réunies sous le mot *faille* dans le *Glossaire* de La Curne de Sainte-Palaye.

citationes¹. Et puisqu'il ne le faisoit, son libraire² le devoit bien faire à tout le moins puis que vous y aviez tant contribüé. Il semble que la discourtoisie et la mescognoissance passe meshuy tellement en coutume, qu'elle se rende aussy necessaire que l'on tenoit aultres foys la gratitude parmy le monde, tant il est empiré, et tant le nombre des gents d'honneur est diminué à mesure que celuy des mescognoissants va augmentant. Quant au sieur Renaudot, je ne sçay plus comment le prendre, ne comment vous en parler, ce dernier ordinaire m'ayant aussy peu apporté de gazette de sa part que le precedant, de sorte que je ne pense pas qu'il aye jamais passé un moys ou deux qu'il n'ayt interrompu le cours de la communication de ses advis de troys ou quatre semaines entre deux, n'estimant pas que la chose merite la peine de la demander si souvent. C'est pourquoy il vaudra mieux luy faire payer le passé et le laisser là sans y plus songer. Aussy bien ses advis se rendent tous les jours plus viles et plus mesprisables, en sorte qu'il se trouve peu de gents qui veuillent prendre seulement la peine de les lire.

Ce sera une grande ouverture que celle de l'evesché de Spire³ si l'effect s'en peult ensuyvre, et croys qu'elle fera penser sans doubte à l'Electorat, et possible à d'aultres plus grands et plus vastes desseins. Nous n'avons rien icy de nouveau que la neige qui commence à tomber presentement et les 40 heures des PP. Jesuittes auxquelles M^{sr} le Mareschal n'adsistera pas, car il est allé à la Tour d'Ayguez dez dimanche aprez que Madame la Mareschalle eut donné à disner à tous les pauvres de l'Hostel Dieu fort exemplairement, comme elle faict au commencement de chascun moys. Et je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 28 febvrier 1634.

¹ Jacques Dupuy s'était plaint discrètement de ce mauvais procédé dans sa lettre à Peiresc, du 17 février 1634, que l'on trouvera dans l'*Appendice* du présent volume.

² Nous avons vu que c'était Antoine Vitré.

³ Au sujet de l'évêché de Spire, du cardinal de Richelieu et de l'Électeur de Trèves, voir la lettre précédemment citée de Jacques Dupuy à Peiresc, du 17 février 1634 (*Appendice*).

Je m'estonne que vous ne m'accusiez pas la reception de vostre exemplaire du Jardinage du P. Ferrarius de Rome¹, que Sainpere, le secretaire de M^r le presidant Seguiran, vous a porté depuis si longtems, et voulois escrire à M^r Gaillard exprez, pour le faire chercher et solliciter de vous rendre le dict livre. Mais je crains de ne le pouvoir pas faire de ce coup et M^r Gaillard ne s'en acquittera pas moins volontiers au moindre mot que vous luy en direz à la premiere veüe, ne pouvant escrire à persone aultre à ce coup qu'à M^r Luillier pour accompagner le cahier de M^r Gassend².

XI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Encores qu'à ce coup cy vous ayez deux miennes despesches elles ne satisferont pourtant guieres bien à cè que je debvroys en response des vostres tant du 17 que 24 du passé, à cause de la presse où je me suis tousjours trouvé, et où je suis encores à present à mon grand regret, laquelle, jointe à la desbauche de mes gents au caresme prenant, fit demeurer ma despesche de la semaine passée en arriere, et à cette heure m'a reduict quasi au dernier moment du passage de l'ordinaire qu'on attend de Marseille. De sorte que de necessité il me fault remettre à une aultre foys de vous entretenir concernant la traduction de l'histoire de M^r de Thou où je suivray punctuellement voz ordres, et sans que vous soyez alleguez en façon du monde; si vous voulez que l'exemplaire appostillé et corrigé selon les intentions de l'auteur passe par mes mains, je fairay transcrire les apostilles sur le mien, et vous renvoyeray le vostre sans qu'il paroisse, et puis en communiqueray à ce traducteur ce que vous trouverez bon et rien plus, et feray tout ce

¹ *De Florum cultura libri IV* (Rome, 1633, in-4°), par le jésuite Jean-Baptiste Ferrari. — ² Vol. 718, fol. 18.

qui me sera possible pour le ranger à defferer à tout ce qui sera des intentions de M^r de Thou et de vous aultres, Messieurs, plustost luy en voyeray un de noz chevaulx pour l'inviter à nous venir voir afin d'en traicter avec luy de vive voix et y feray agir le gouverneur d'Orange qui est son patron et de mes intimes amys, pour le disposer à tout ce qui sera du devoir.

J'ay admiré la pedanterie de ce pauvre D. H.¹, mais si je ne vous r'envoye la lettre qui en parle pour ne l'avoir peu lire que trop en courant, vous l'aurez par le prochain, et j'espere qu'entre cy et là je pourray escrire à M^r Saulmaise et au P. Morin, ensemble à M^r le Jay pour le Pentateuque. Cependant vous pourrez voir les despeshes que je fis hier pour M^r Rigault et pour M^r Godefroy, ensemble pour M^r nostre Premier Presidant², qui m'a escript en responce de celle que je luy avois faicte pour accompagner le livret de M^r Fabrot³, en termes qui semblent presupposer que quelqu'un m'aye presté quelque charité auprez de luy, comme si je m'ingeroyis de juger de ce qui se passe, et de me vouloir trop enquerir. S'il est encor à Paris, vous m'obligeriez bien de luy vouloir rendre cette lettre en main propre, s'il ne vous estoit trop incommode, afin de voir si vous pourriez rien descouvrir de ses mouvements et des impressions qu'on luy pourroit avoir données de moy. Nous sommes en un païs si plein d'envies, et où nous sommes si exposez à la calomnie, qu'il n'est quasi pas croyable, et où les moindres ombres sont bien souvent interpretez à réalitez conformes au soubçon, quelque incompatibilité qu'il y ayt au fonds, laquelle on a de la peine à convaincre par aprez, si on n'y remédie de bonne heure. L'accez que mon frere a trouvé chez M^r le Mareschal quelque foys, dans la rencontre de noz contentions avec le parlement, a donné prise à ceux qui m'ont voulu possible rendre suspect de ce costé là, ce qui m'a faict aller en-

¹ Daniel Heinsius.

² Laisné de la Marguerie.

³ C'étoit la thèse (*Recitatio solennis pro cathedra vacante*, etc.) que soutint Annibal Fabrot en 1633 comme candidat à la chaire de droit canon vacante à l'université d'Aix

par le décès du conseiller Saint-Marc. On la retrouve parmi les *exercitationes* du savant professeur, sous le n° XII (*Car. Annib. Fabroti exercitationes XII*, etc., Paris, 1639, in-4°).

cores plus retenu et réservé que je n'eusse possible faict et n'a faict tousjours parler fort sobrement de toutes les choses qui estoient en contention, et encores plus des personnes principales qui y pouvoient agir de part et d'autre. Et l'importance est que mon frere n'a pas grande voix en chappitre, quoy que se soient imaginez prou de gents, qui y eussent bien voulu avoir aultant d'acez que luy. Tant est que je vay tousjours si rondement en besoigne, que je suis bien assuré de mon baston¹ et que tost ou tard il fault que ma sincerité paroisse tant d'une part que d'autre. Mais j'auroys du regret qu'à faulte d'y avoir soigné, aulcun eust eu du subject de juger sinistrement d'aucunes miennes actions. C'est pourquoy j'ay recours à vostre charitable entremise pour celle là, d'aultant que vous y pouvez plus que tout aultre², et que vous recognoistrez assez facilement si mon apprehension est vaine ou recelle, vous suppliant d'excuser la liberté que j'en prends.

Au reste vous nous avez apprins de merveilleuses nouvelles et revolutions par voz derniers advis, de noz frontieres germaniques. Les mariages precipitez n'ont pas esté heureux en ce siecle, quelque justice qu'on y ayt peu pretendre, tesmoing celuy de la princesse de Mantoüe. Et fault dire que l'heur est merveilleusement grand, tant pour le Roy que pour ses principaulx ministres, que l'obstacle qu'on pouvoit rencontrer en ce chapeau ayt esté levé par ceulx mesmes qui s'en pouvoient targuer contre nous, et qu'on ayt fourny de si precieux pretextes de s'assurer de la personne de tant de gents qui pouvoient nous apprestre de la besoigne, estants en pleine liberté. Mon frere est toujours à Boysgency où je voudroys bien avoir changé de place avec luy, estant de tout mon coeur,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

Du 8 mars.

¹ Cette locution n'a pas été recueillie dans le *Dictionnaire* de Littré et dans les dictionnaires antérieurs. — ² Les frères Dupuy étaient très liés avec le premier président Laisné de la Marguerie.

Je viens d'apprendre que le petit marquis de Victry est bien malade soit de la piquotte ou aultre maladie non commune, et qu'on a envoyé quelqu'un de la part de Monseigneur le Mareschal pour faire prier Dieu pour sa santé dans les maisons plus religieuses, esperant que la jeunesse le tirera de tout le mal qu'il peult avoir avec l'ayde de Dieu; il est aux champs à la Tour d'Aygues où il est fort dangereux de prendre du mal pour peu de soleil qu'on praigne en ce temps icy. Et semble qu'on charge son esprit d'un peu trop de travail et d'estude, tesmoing la grande harangue qu'on luy fit dernièrement prononcer¹. Sa maladie est universellement plainte d'un chascun, parce que le jeune seigneur se faict grandement aymer de touts ceux qui le voyent.

La ville de Manosque (dont est le hault seigneur un des chefs de la religion de Malte sous le tiltre de baillif), ayant presté l'oreille à quelques propositions d'y establir un presidial, fit deliberation à l'hostel de ville portant offre de 700 escus pour les gaiges des officiers, dont le baillif ne manqua pas de faire plainte, à la suite de celle de ses officiers bannerets, sur laquelle la cour fit arrest portant injonction au greffier de l'hostel de ville de venir apporter l'extrait de cette deliberation, et au premier consul de la dicte ville de venir informer la cour, de sa bouche, de tout ce qui s'y estoit passé, sur quoy Monseigneur le Mareschal s'estant imaginé que cette assemblée regardoit ou dependoit de son autorité, a faict intimer auxdicts greffier et consul une sienne ordonnance portant non seulement descharge des dictes assignations ja données, mais des termes si outrageux pour le corps de la cour, que je ne voys plus d'apparance de rien accommoder ne d'esperer jamais de vivre en paix par ensemble. Car voulant en la narrative de son ordonnance rendre raison de son faict, il diet qu'[attendu que les adjournements faicts de l'autorité de la cour à cez deux personnes, n'ont esté faicts qu'en haisne de ce qu'ils sont bons serviteurs du Roy] etc., et il suspend l'execution de cet arrest etc., dont il a fallu envoyer des extraicts au Roy avec nouvelles remonstrances de la dicte cour,

¹ La harangue dont il a été question dans le tome précédent.

qui ne peult plus dissimuler les occasions de plaintes qu'elle en reçoit tous les jours; ce qui est de trez pernicieuse consequence et de grand prejudice au service du Roy, et à ce qui seroit des avantages et interests particuliers de ce seigneur qui a tant de peine à souffrir qu'aucun de ses serviteurs luy remonstre ce qui peult escheoir en telles occurrences, que persone ne l'ose plus abborder. Et enfin il contraindra tout le monde de s'en esloigner¹.

XII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAUVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 2^{me} est venüe comme de constume accompagnée de mille belles curiositez dont je vous rends aussy mille trez humbles graces. Et specialement de la lettre de M^r Valeran que j'ay leüe avec plaisir, car il s'arraisonne fort judicieusement à mon gré. J'approuve grandement l'advis qu'il vous allegue de faire passer vostre affaire par voye secrette que j'ay souvent esprouvée la plus certaine et plus facile moyennant quelque douceur aux plus familiers de Sa Sainteté, et y ay obtenu sans paroistre des choses refusées au cardinal Barberin mesmes, et dont il m'avoit escript des lettres d'excuses et de pardons. Et toutefois une demy douzaine de pistoles me les fesoit signer, et emporter de haulte lutte à la barbe de tous cez renfroignez officiers, qui en estoient par aprez bien penauts. Suyvez, je vous prie, cette voye, et taschez seulement de la bien enfourner, car cez domestiques familiers font signer chascun leur supplicque dans le concours ou aprez les autres de la grosse liasse sans qu'on y regarde de si prez, comme faisoient autres foyes les domestiques des Gardes des Seaux sceller chascun quelque petite lettre en parchemin.

¹ Vol. 718, fol. 19.

Mais pour ce qui est du Syncellus, vous me permettez bien, dans ma petite franchise, de persister en mon premier avis, tout contraire sous correction à celuy de M^r Valeran, non que je veuille blâmer le sien, mais parce que je vous tiens si naturellement courtoys et mal compatible à cette rudesse, que je ne pense pas que vous peussiez faire ce refus de sang froict, sans faire une grande violence à vostre humeur, comme cela seroit fort mal compatible à la mienne certainement si les graces reciproquement pretendües estoient de pareille nature, encores que la differance des conditions y fust si grande, et qu'il s'agisse de quelque communication de livres de part et d'autre; si l'on m'avoit manqué de ce costé là, j'auroys de la peine à relâcher du mien, pour le moins une seconde fois, car encores penseroys je estre obligé de commencer. Mais s'agissant d'une matiere si differante, et qui passe par de si differantes mains, je ne scauroys consentir à cette petite discourtoisie, quand il y debvroit aller de chose qui me fusse chere au centuple de tout ce dont il s'agist. Vous estes si prudent que vous considererez, je m'asseure, toutes choses, et vous laissez vainere à la supplication de voz amys et serviteurs, et si me croyez, m'en endosserez une partie sur moy, qui pourray plus librement me plaindre de ce qu'on vous refuse que vous mesmes, en satisfaisant neantmoins à ce qu'on desire de vostre part, voire je fairay payer fort volontiers les fraiz du coppiste pour ne pas aller chercher des domestiques du Nonce, pour ce remboursement; vous y adviserez, et puis je suyvray punctuellement voz ordres.

Les lettres de M^r de Thou ont esté envoyées à Marseille en temps de luy pouvoir respondre, s'il y escheoit; je luy r'escripts aussy par mesme moyen, mais je ne scauroys encores escrire à cez aultres Messieurs à mon grand regret, tant nous avons encor eu de l'exercice, à la suite de ce passage, dont je vous supplie m'ayder à obtenir mon excuse et spécialement de M^r Moreau à qui j'ay bien de l'obligation des exemplaires de cet opuscul de Cardan¹. J'ay esté bien aise de voir l'esperance

¹ Il s'agit là, comme nous l'apprend une lettre de Guy-Patin à Belin (27 octobre

1634) du *De utilitate ex adversis capienda libri quatuor*, ouvrage que Jérôme Cardan

que vous aviez d'avoir bien tost M^r Godefroy avec de si bonnes despouilles et me tardera d'apprendre qu'il aye tant cavé¹, qu'il aye retrouvé ce mariage de nostre bon roy René avec l'heritiere du Barrois et de la Lorraine², dont l'union y estoit si expressement stipulée, et la substitution en faveur de la France, quoy que je ne doute pas que l'on n'aye faict tous efforts pour le faire perdre, mais je m' imagine qu'il en soit demeuré quelque petite minute ou plumetif, en quelque coing.

Je me resjouys de voir l'esprit de M^r Rigault en repos, et hors de cez allarmes de factions monachales, qui ne trouvent rien de trop chaud. Je verray volontiers cétte Apologie d'Apulée³ du gentilhomme anglois⁴ avec ses tailles douces du cabinet du comte d'Arondel⁵, et s'il se pouvoit avoir par la poste quelque espreuve des dictes tailles douces, nous ne nous mettrions gueres en peine du deffault d'explication, s'il y a rien de nostre cognoissance. Je vouldroys bien qu'il vous puisse faire venir ces livres d'Angleterre. Nous attendrons en bonne devotion cette histoire de Rheims du bon homme Berger⁶ et cette relation de

avait écrit pour se consoler de la mort de son fils aîné (l'épître dédicatoire est du 17 novembre 1560). Le livre, qui parut à Bâle en 1561 (in-8°), a été plusieurs fois réimprimé avant d'être inséré dans le tome II de l'édition des *Œuvres complètes* donnée par Charles Spon (*Opera omnia*, Lyon, 1663, 10 vol. in-fol.).

¹ Nous avons déjà vu que *caver* voulait dire *ereuser*, *fouiller*.

² Peiresc avait déjà réclamé plusieurs fois ce document.

³ L'*Apologie d'Apulée*, annoncée d'avance par Dupuy à Peiresc, parut à Paris en 1635, in-4°. Voir ce qu'en dit Colomiez (*Bibliothèque choisie*, Amsterdam, 1699, p. 142). Le *Manuel du libraire* ne mentionne pas l'*Apologie*, malgré la beauté des gravures du livre, mais il mentionne (t. I, col. 362-363) le commentaire sur les *Métamorphoses*

d'Apulée (*Metamorphoseos libri XI, cum notis et ampliss. indice Io. Pricæi*, 1650, in-8°) et (t. IV, col. 869) le commentaire sur les lettres de Pline (*Io. Pricæi in epistolas Plinii*, in-8°, sans date [ouvrage inachevé]).

⁴ Jean Price, qui signait *Du Pris*, en latin *Pricæus*, naquit à Londres en 1600 et mourut à Rome en 1676. Voir *Deux lettres inédites de Jean Price à Bourdelot*, publiées et annotées par celui qui écrit ces lignes (Paris, L. Techener, 1883, in-8°, extrait du *Bulletin du bibliophile*).

⁵ Thomas Howard, comte d'Arondel, qui fut le protecteur de Jean Price, est appelé par ce dernier « grand personnage » à la page 7 de la plaquette qui vient d'être citée.

⁶ Nicolas Bergier. Voir, sur cet érudit et sur son *Histoire de Reims*, t. I, p. 14, 15. De-

Canada et encores plus cette chronologie des traictez des Suisses de M^r de Bassompierre, qui avoit grand interest d'en estre pleinement instruit dans l'exercice de sa charge¹ et avoit bon loisir d'y travailler dans sa prison, où j'entends qu'il avoit une bibliotheque toute entiere de trez bons livres². Cependant j'ay enfin receu le volume d'Eliau grec et latin³, que j'ay lasché avec un peu de regret à cez Messieurs d'Italie qui me l'avoient demandé, car j'en trouvoys l'edition bien belle. Et si j'eusse peu me donner assez de loisir, je l'eusse volontiers releu sur cette edition, au moings les livres des Animaux et de varia historia, car pour ceux de la milice il y en a de bien meilleures editions. Si vous en rencontriez un autre exemplaire de hazard, je l'achepteroys de bon coeur pour mon compte. J'ay par mesme moyen receu le gros volume du recueil de M^r du Chastelet in fol.⁴ qu'il me fauldra r'avoir

puis la publication de ce volume, a paru une étude fort intéressante de M. Henri Jardart, conservateur de la bibliothèque de Reims et secrétaire général de l'Académie de cette ville : *Les portraits historiques du Musée de Reims. Galerie rétrospective et contemporaine de personnages rémois avec notices biographiques et documents inédits*. 1^{er} fascicule : *Jean Rogier*; 2^e fascicule : *Michel de Blanzly*; 3^e fascicule : *Nicolas Bergier* (Reims, 1888, grand in-8°). Voir la *Revue critique* du 22 avril 1889, p. 312.

¹ On sait que le maréchal de Bassompierre fut ambassadeur en Suisse (1625), avant d'être ambassadeur en Angleterre (1626) et après avoir été ambassadeur en Espagne (1622). La *Chronologie des traités des Suisses* n'est pas signalée par les biographes et les bibliographes, aux yeux desquels Bassompierre ne s'est occupé de la Suisse que dans ses *Ambassades* (Cologne, P. du Marteau, 1668).

² Bassompierre fut arrêté, comme ennemi de Richelieu, le 25 février 1631 et ne sortit

de la Bastille qu'après la mort du cardinal. Sur Bassompierre bibliophile on peut consulter le P. Louis Jacob, *Traité des plus belles bibliothèques* (Paris, 1641) et le marquis de Chantérac, *Notice historique et bibliographique à la suite du Journal de ma vie* (t. IV, p. xxvi). Bassompierre avait-il obtenu l'autorisation de faire transporter à la Bastille une partie de sa bibliothèque, « une des plus belles » de son temps?

³ *Æliani historie variæ... cum interpretatione Vulteii* (Leyde, 1633, in-8°). On cite un grand nombre d'éditions à partir de l'année 1558. La plus récente, avant celle de 1633, était celle de Genève (1630).

⁴ Sur Hay du Chastelet, voir divers passages des tomes I et II indiqués à la *Table* du présent tome. Le gros volume dont parle ici Peirese est le *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire*, auquel on attribue généralement la date de 1635 (Paris, in-fol.). Voir sur ce recueil M. Kerviler, *Paul Hay du Chastelet, dans La Bretagne à l'Académie française au XVII^e siècle*, 2^e édition, Paris,

encores une fois pour moy et une troisieme pour celuy qui a eu l'Ælian grec et latin, estant marry de vous estre si souvent importun. Mais vous l'avez ainsin voulu.

J'alloys au palais quand on m'advertit en passant devant la bouttique des Moreaux qu'il y avoit divers fagots de livres pour mon compte; je les priay de les envoyer chez moy et manday à mon relieur de les ouvrir, et collationner, pour voir ce qui se pourroit envoyer à Rome par la commodité des galeres. En suite de quoy il les ouvrit, et entr' aultres le petit fagot de M^r de Bonneval sans s'estre amusé à lire l'adresse escripte par dessus à Dom du Puy, parce qu'il n'y avoit point de cachet, dont j'eus un peu de regret à mon retour du palais, mais il fut un peu diminüé quand il me fit voir, par les adresses escriptes au bas de chacun exemplaire de la preface de M^r du Chastelet, qu'il n'y en avoit point pour le cardinal Barberin; c'est pourquoy je me resolut aussy tost de luy envoyer la mienne et tout le volume du recueil imprimé ensuite. C'est pourquoy il n'en faudra fournir de nouveau et un autre amy d'Italie qui me fait esperer de bonnes relations manuscrites dont je vous enverray au premier jour l'inventaire si je ne le puis faire à ce coup cy faulte d'avoir du temps d'achever de le lire. J'ay eu dans ce fagot les livres du Bacon de l'Histoire naturelle¹ et des considerations et le livre des pierres² dont j'ay faict part au cavalier del Pozzo³ par les galeres. J'ay aussy receu le Somnium de Keplerus qui est plaisant⁴, les deux exemplaires des Eclogues de Polybe⁵ et l'aultre livre in 4^o d'un instrument à mesurer, l'Electorat de Treves, la parâphrase de

1879, p. 54-58. M. Kerviler, comme la plupart des bibliographes, place la publication du recueil en 1635 seulement.

¹ *Histoire naturelle*, traduite par Pierre Ambroise, sieur de la Madeleine (Paris, 1631, in-8°).

² Je pense que c'est le même ouvrage que Bacon a intitulé : *Quæstiones circa mineralia*.

³ Sur le cavalier del Pozzo, voir divers

passages des tomes I et II indiqués à la Table du présent tome.

⁴ *Kepleri somnium, seu opus posthumum de astronomia lunari, edente Lud. Keplero* (Francfort, 1634, in-4°).

⁵ *Polybii, Diodori Siculi, Nicolai Damasceni, etc., excerpta ex collectaneis Const. Augusti Porphyrogenete, II. Valesius nunc primum græce edidit, latine vertit notisque illustravit* (Paris, Dupuis, 1634, in-4°).

Godeau¹, dont je vous suis trez redevable, comm' aussy des extraicts de l'appanage de Guienne qu'il vous plaict me faire transcrire, ayant esté bien aise d'apprendre que vous en ayez tout aultant que M^r de Lomenie, car vous en chevirez² bien plus facilement. Et sur ce je demeure, avec regret de laisser en arriere tout plein de choses que j'auroys eu à vous dire à cause de la presse du courier,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 14 mars 1634.

Je vous recommande estroitement ce paquet de M^r Aubery qui m'importe et pour lequel desguiser je vous envoye un livre nouvellement reimprimé en cette ville et que vous avez desja d'aultre edition plus ancienne.

Vous m'avez renvoyé un mien paquet pour Bordeaux que j'ay r'ouvert pour voir la datte du 20 febvrier dont j'ay esté un peu mortifié, car j'apprehende que par equivoque vostre homme n'aye r'envoyé aussy à Bordeaux le paquet qui pouvoit estre venu de Bordeaux pour moy dont je seroys bien marry, mais il fault louer Dieu des aultres foys que semblables equivoques sont esvitées³.

¹ *Paraphrase sur les épîtres de saint Paul aux Corinthiens, aux Galates et aux Éphésiens* (Paris, 1624, in-4°). Voir sur les innombrables paraphrases de cet auteur une piquante page de M. René Kerviler (*Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence*, Paris, 1879, grand in-8°, p. 18).

² C'est le synonyme de *venir à bout*. Le *Dictionnaire* de Littré cite beaucoup d'exemples anciens, du XII^e au XVI^e siècle (pour

ce dernier siècle les exemples sont tirés d'Amyot, d'Ag. d'Aubigné et de Montaigne), mais Molière seul est allégué pour le XVII^e siècle. Le *Dictionnaire de Trévoux* déclare que « ce mot n'est en usage que parmi le peuple ». Aussi le chercherait-on vainement dans le *Dictionnaire de l'Académie française*.

³ Vol. 718, fol. 21.

XIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 3 de ce moys est venüe par l'ordinaire en son temps, mieux que la nostre que vous debviez avoir receüe auparavant. Mais à quelque chose malheur a esté bon pour moy, à ce coup là, pour me consoler de la peine où j'ay esté de ce que la suyvante despesche demeura icy en arriere et en chaumage une semaine entiere qui vous eusse esté plus longue et plus importune si celle dont vous vous plaignez n'eust esté retardée par les chemins par les inondations des rivieres de Dauphiné, qui pouvoient donner plus d'empeschement aux courriers qui vont à contremont vers Lyon qu'à ceux qui en viennent par la riviere du Rosne, tellement que pour peu de jours que vous ayiez tardé d'avoir ce paquet là, ce sera aultant de diminüé de la quinzaine qui se fust escoulée de la reception de celui là au suyvant, avec lequel vous en aurez conjointement encor un aultre plus recent et plus ample. Dieu veuille que ne le trouviez aussy plus importun. Car je n'abuse que trop de vostre desbonnairété et de l'honneur de vostre bienveillance, dont vous me donnez tousjours de plus signalés tesmoignages, jusques à vous mettre en peine de ma santé, à la moindre cessation du cours de mes dictes importunités, dont je vous suis grandement redevable et de la favorable croyance qu'il vous a pleu concevoir de mon ardante affection et devotion à vostre service, qui ne sçauroit certainement estre interrompüe, *in voto*, comme on dict, nom plus qu'en effect, aultant qu'il sera en ma puissance, quelque maladie et infirmité qui me puisse accueillir, si elle ne m'est pas si aiguë qu'elle m'oste les fonctions de la raison, et de ce peu de cognoissance que je puis avoir de mon devoir. Je pensoys escrire à ce coup à plusieurs de voz bons amys et patrons, mais il me faudroit faire un volume pour vous desduire les empeschements inesperez qui me surviennent de moment à

aultre et qui m'ont accueilly en foulle extraordinaire toute cette semaine, dont je regrette principalement les despesches tant pour M^r de Saulmaise que pour M^r de Valoys. Cependant je ne laisse pas de vous renvoyer vostre lettre de M^r Saulmaise, et ay fait transcrire la sentence du pauvre Galilée, mais je ne l'ay peu faire sans collationner avec l'exactesse¹ qu'il me fault. Et j'attends dans sept ou 8 jours M^r Gassend à qui il en fauldra rendre compte sous le bon plaisir du R. P. Mercene de qui j'ay tant de tort, que je ne sçay comme m'en laver. Mais la venüe de M^r Gassend fera clorre la caisse des manuscrits Grecs et aultres qu'il fault envoyer; enfin j'ay receu de la part de M^r de Fontenay Bouchard de Rome des extraicts de huict ou dix volumes manuscrits du Vatican de Ponderibus et mensuris où j'ay bien trouvé de l'exercice² et de quoy repaistre ma curiosité selon mon goust, avec esperance d'en retirer quelque fruit notable. Mais Dieu sçait quand j'auray le moyen d'y employer le temps et l'estude qu'il y faudroit aussy bien qu'aux aultres pieces tant de la bibliotheque du Roy que de la vostre, lesquelles j'ay receu de vostre main. Si faudra t'il un jour devenir sauvage et incivil sous quelque bonne excuse envers noz bons seigneurs et amys, aussy bien qu'au palais, pour vuider cette petite affaire là. M^r de Fontenay m'escript ce que j'avoys desja appris des lettres du sieur évesque de Vaison Suarez, que le cardinal Barberin s'estoit déclaré de le vouloir employer, comme je vous avoys mandé. Mais il passe plus oultre et diet qu'il luy veult faire traduire une suite de l'histoire Grecque d'Authours chrestiens manuscrits qui sont en continuation du Georgius Syncellus et du Theophanes, à quoy il s'employera trez

¹ Nous avons déjà plusieurs fois trouvé dans cette correspondance le mot *exactesse*, notamment t. I, p. 126.

² Dans toutes les lettres de Bouchard réunies dans le fascicule III des *Correspondants de Peirese* (Paris, 1881), il est question des recherches faites à la Vaticane par Holstenius et Bouchard de « tout ce qui traite de *ponderibus et mensuris*. » Voir, p. 11, 18,

19, 20, 21. La lettre dont parle ici Peirese est du 11 février 1634. Bouchard y dit (p. 27) : « Pour les traités de *Ponderibus et mensuris*, je vous les envoie enfin. . . » En note, sous ce passage, j'ai rappelé que les extraits des manuscrits du Vatican forment, à la bibliothèque de Carpentras, dans le registre V de la collection Peirese, un cahier de 74 feuillets in-folio numérotés 199-272.

volontiers. Mais il ne voudroit pas y entendre s'il estoit asseuré que M^r Haultin persistast au dessein qu'il avoit eu d'y travailler luy mesmes, et qu'il en voulusse publier le texte des exemplaires de la Bibliotheque du Roy et la version qu'il en avoit desja faicte comme je pense, avec ces belles notes. Ce cardinal a creu que l'exemplaire de Syncellus de la Bibliotheque du Roy fusse entier *ab orbe condito*, le sien n'estant que de Pompée en bas, et avoit faict engager M^r de Thou de parole de luy en faire extraire ce commencement. Mais je sçay bien que le bon M^r Haultin estoit en luy mesme peiné et à sa requisition j'en avoys escript diverses fois au sieur Lucas Torrius, pour voir si l'exemplaire de l'Escurial estoit complet, ce qui ne se trouva pas. Comme je ne manquay pas d'envoyer au dict sieur Haultin les premieres et dernieres paroles qu'on m'avoit faict extraire du dict exemplaire, et de l'exhorter tant que je peus de vouloir faire son edition, luy ayant mesmes offert un exemplaire que j'en avois recouvré escript en papier de la main d'Andreas Darmarius, mais je n'ay jamais eu de responce, tant il est surchargé d'occupations de sa charge, aussy bien que moy, et de la civilité dont il use envers ses amys et serviteurs. Il seroit temps qu'il se declarast à ce coup sur l'attainte que vous luy en pourrez donner, car s'il ne se resolt à bon essiant, le cardinal voudra faire imprimer son recueil qui est assez bien assorty, car au lieu de cez commencemens de Syncellus jusques à Pompée, il a les chroniques d'un aultre Georgius, qui peuvent fournir auleunement le supplement de ce premier temps.

Monsieur Bonnaire m'escript de Rome du xii febvrier qu'ayant rencontré M^r Holstenius, il l'avoit asseuré que par le prochain ordinaire il me pourroit envoyer quelques cahiers qu'il m'avoit pareillement faict transcrire de son costé dans le Vatican et ailleurs, et que par mesme moyen il m'envoyeroit le S^t Cyrille pour M^r l'Archevesque de Thoulouse, de sorte qu'il n'y a plus rien à doubter de ce costé là. Et si le tout est trop gros pour la poste, j'estime que des barques de Marseille qui sont allées de ce costé là quelque temps y a et par lesquelles j'ay envoyé l'exemplaire de Tertullian de M^r le R. P. Dom du Puy, nous r'apporteront le tout Dieu aydant avant Pasques, dont vous pourrez donner les

bonnes nouvelles à M^r Aubert et à M^r l'Archevesque de Thoulouse, si vous le rencontrez . . .¹ je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 14 mars 1634.

Monseigneur le Mareschal est de retour de la Tour d'Aiguez, M^r le Marquis son fils ayant esté saigné si à propos que tout le mal qu'il avoit prins à la chasse pour l'ardeur du soleil a esté surmonté fort facilement graces à Dieu. Monseigneur le Mareschal a esté au sermon hier et aujourd'huy avec M^r l'Archevesque et n'a point prins de hault daiz sous sa chaire, le predicateur n'ayant usé que du terme de Messeigneurs en entrant en chaire sans adjouster celuy de Messieurs².

XIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Voz despesches viennent tousjours si bien accompagnées de toutes sortes de belles curiositez, que je suis tousjours plus en peine à trouver des termes dignes d'estre employez aux remerciements trez humbles que je vous en debvroys, et auxquels ma foiblesse ne scauroit rien fournir d'egal ne de proportionné à mon devoir. Et moings à ce coup qu'aux precedants, ne s'en pouvant point voir de plus hault goust que celles qu'il vous a pleu nous communiquer, dont j'ay usé avec telle reserve que je ne les ay voulu monstrier à ame qui vive, tant que nous avons eu icy M^r le c[omte] de N[oailles]³, de peur qu'il en puisse avoir aucun

¹ Déchirure du papier. — ² Vol. 718, fol. 23. — ³ Nous avons déjà vu qu'il s'agit du comte François de Noailles, ambassadeur de France à Rome.

vent¹, et encor aprez son partement n'en ay je faict part qu'à une persone que je sçay bien ne vous estre pas dezagreable, encores sans qu'on sçaiche d'où cela vient, et sans en rien laisser prendre par escript, cela se mettant par aprez dans le fonds d'une cassette, jusques à un aultre temps. Cez vers sont bien gentils, et seront bien, je m'asseure, suivys de quelques aultres, y ayant bien là des subjects bien poetiques. Je n'ay encores peu voir ce discours de la bataille de Lutzen² et n'ay pas guieres d'esperance de le pouvoir lire avant le partement de cet ordinaire, principalement si Messieurs les Moreaux peuvent obtenir de Monseigneur le Mareschal que le nouvel ordre estably ou ordonné par M^r de Nouveau³ pour le changement de despart des courriers du vendredy au mecredy de vostre costé, et du mardy au lundy du nostre, porte son plein et entier effect, auquel cas nous serons bien vangez du Gazettier, sans nous en estre meslez, car ses gazettes ne pourront plus venir icy qu'envieillies de cinq ou six jours. Mais mon diet sieur le Mareschal ne se veult point encores rendre, et veult faire une ordonnance portant deffences aux courriers de partir d'icy que le jour estably et stipulé par le contract passé entre le corps du pais de Provence et M^r du Lieu, la traverse de Dijon ne luy estant pas bien agreable, encores qu'elle soit sur les routes de sa maison ou bien prez⁴, pour ne laisser ses despesches à la discretion d'un P^r P^t, d'un Gouv^r⁵ et d'un Parlement de Dijon, de les laisser passer, ou retarder, ou retenir tout à faict en cas de besoing, de sorte qu'il y faultra possible un aultre reglement du conseil du Roy. Cependant l'ordre sera un peu interrompu pour les

¹ Pour les locutions *avoir vent*, *avoir quelque vent*, Littré cite le cardinal de Retz, La Fontaine, Thomas Corneille, Hamilton, Lesage.

² Est-ce un discours imprimé? Est-ce un discours manuscrit? Nos catalogues, ne semble-t-il, ne le mentionnent sous aucune des deux formes.

³ Jérôme de Nouveau, surintendant des postes, mort en 1665.

⁴ Nicolas de l'Hospital possédait la terre de Château-Villain, en Champagne (aujourd'hui chef-lieu de canton de la Haute-Marne); cette terre fut érigée pour lui en duché-pairie, sous le nom de *Vitri*, le 7 janvier 1644, quelques mois avant sa mort (28 septembre), arrivée dans une autre de ses terres (Nandy, à 9 kilomètres de Melun).

⁵ D'un Premier Président, d'un Gouverneur.

despesches, car comme mecredy prochain il doit arriver un nouveau courrier, par qui vous n'escrivez pas pour n'avoir encores eu mes lettres, si vous escrivez le vendredy à l'ordinaire Dieu sçait si on les fera partir de Lyon le mecredy suyvant comme par le passé, ou bien si l'on ne voudra point attendre le lundy d'aprez et luy faire perdre cinq ou six jours dans Lyon. Parmi ce mal entendu s'il eust au moins voulu lascher sa despesche demain, on l'eust peu faire aller en diligence nuict et jour, pour arriver à temps à Lyon avant le partement de ce nouvel ordinaire de Bourgogne, auquel cas vous eussiez eu sammedy la presente, mais j'estime que de crainte que cela ne se puisse faire, il ne l'a pas voulu promettre avant mardy à l'heure accoustumée. Votre paquet pour M^r le Sacristain luy a esté porté dez hier par un des bons amys de nostre maison qui n'aura pas manqué de le luy rendre en main propre. Mais vous eussiez bien peu me mander quel argent il y falloit, car j'y eusse satisfait trez volontiers et vous m'eussiez esvitté d'en hazarder d'autre comme vous par les chemins, et puis que n'avez voulu tout mettre à une foys, vous me ferez plaisir de m'escire en quoy consiste le restant que je luy feray fournir incontinant à Marseille.

Je vous envoie non seulement la relation que vous me redemandez concernant le vent du Ponthiaz de Nioms¹, mais aussy un duplicata que j'ay fait retenir de toute ma dernière despesche que j'ay faite de ce costé là, tant pour ce que je desire encores faire observer de plus sur ce vent, que pour cette version dont vous avez ouy parler, sur quoy je ne manqueray de vous faire tenir toutes les responcez qui m'en viendront. Il fault que je vous envoie encores une certaine conception sur le flux et reflux de la mer dont on m'avoit fait grande feste², mais

¹ La relation du ministre Boule citée un peu plus haut.

² Ce devait être le travail d'Antoine Villon, né à Flassan (arrond. de Carpentras), le 24 février 1589, auteur de *l'Usage des éphémérides*. On lit dans une lettre de Philippe Fortin de la Hoguette, du 15 février 1634, à Peiresec : « Au reste, pour contenter

le désir que vous avez de savoir qui est celuy qui pense avoir découvert la raison du flux et reflux de la mer, je vous diray qu'il est du Comtat et s'appelle Villon, qu'il a demeuré quelque temps avec M. de Mets et qu'il est maintenant avec M. de Bourdeaux. » (*Lettres inédites de Ph. Fortin de la Hoguette*, La Rochelle, 1888, p. 182.) Cf. une note

elle n'a pas répondu à l'attente. Il est vray qu'en matiere de choses si incogneües, je ne refuse jamais d'ouyr tout ce qu'on en veult dire. J'ay receu d'un aultre costé une relation du flux perpetuel de la mer oceane dans l'embouscheure de la Mediterranée, qui est bien importante et que jé n'avoys peu croire du premier coup¹. Mais il fault au prealable que je fasse responce à un homme qui est sur les lieux. Et M^r Gassend vient d'arriver tout à propos, comme j'en estoys icy, pour me dire son advis, et me suggere quelques aultres questions à faire de plus sur cela. M^r Bourdelot² est pareillement arrivé ce mesme jour tout à point pour voir M^r Gassend, selon son desir, ayant prins le temps du retardement de M^r le comte de Noailles pour voir cependant la S^{te} Baulme³, et revenir chercher icy M^r Gassend que je luy avoys faict esperer de trouver à ce coup comme il a faict. Je l'ay encores gouverné à ce soir plus d'une bonne heure avec un grand plaisir de l'ouyr si judicieusement discourir de toutes choses, et surtout de sa profession, comme s'il y avoit vacqué des cinquantaines d'années, appliquant fort

du fascicule VIII des *Correspondants de Peiresc*, Le cardinal Bichi, évêque de Carpentras, 1885, p. 52-53.

¹ C'est la relation que l'on conserve dans le registre LIII de la collection Peiresc, à la bibliothèque de Carpentras : lettre d'Antoine Novel, médecin du duc de Medina-Sidonia, écrite de San-Lucar de Barrameda, le 10 décembre 1633, sur le courant perpétuel des eaux de l'Océan dans la Méditerranée. Je reproduirai cette lettre, ainsi que diverses autres curieuses lettres du D^r Novel, dans un des prochains fascicules des *Correspondants de Peiresc*, fascicule qui sera consacré à divers médecins provençaux.

² Le docteur Bourdelot (*Pierre Michon*), qui accompagnait le comte de Noailles à Rome en qualité de médecin. Voir sur ce personnage notre tome II, lettre CXVI, p. 548. Gassendi mentionne le séjour chez Peiresc du jeune et déjà si habile médecin (*juvenem*

supra ætatem medicæ doctrinæ praxeosque peritum, livre V, p. 401). On signale dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras* (t. II, p. 31), comme se trouvant autrefois en cette bibliothèque (avant le désastreux passage de Libri), une lettre de Bourdelot à Peiresc sur les veines lactées, leurs valvules, etc., lettre qui occupait les feuillets 491 et 492 du registre V. M. L. Delisle indique, dans le *Catalogue des fonds Libri et Barrois* (Paris, 1888, grand in-8°, p. 183), une lettre adressée par Bourdelot à Peiresc le 12 octobre 1634, aujourd'hui classée dans le volume 3283 des Nouvelles acquisitions françaises (p. 70). Serait-ce celle-là?

³ Que pouvait aller faire un incrédule, un *libertin* comme Pierre Bourdelot, au pèlerinage de la Sainte-Baume? L'abbé Bourdelot appartenait à la même église que l'abbé Bouchard.

noblement et à point nommé les propres paroles du texte de son Hippocrate, qu'il sçait tout par cœur. Il se charge trez volontiers de l'exemplaire du Tertullian de M^r Rigault pour Dom du Puy, lequel avoit esté baillé à P[at]ron Faulconier depuis quelque temps, sur le peu d'assurance que je voyoys au partement de M^r de Noailles, mais dez que je fus acertainé¹ de sa venüe je le contremanday, et l'envoyay retirer de ses mains, encores qu'il fusse prest à faire voille parce qu'il n'alloit pas à droicture à Civita Vecchia. Et par cette voye icy il ira dans de bons coffres, à ce que m'a promis M^r Bourdelot qui est si honneste aussy bien que M^r son cher oncle², que je vivray en grande impatience jusques à tant que j'aye peu leur rendre quelque digne tesmoignage de ma reconnoissance en leur endroit, et de l'estime que merite leur vertu et courtoisie nonpareille.

J'ay faict tout ce que j'ay peu auprez de M^r le conte de Noailles pour servir M^r de Fontenay Bouchard, et M^r Hullon par mesme moyen en la personne d'iceluy. Et en ay retiré d'assez bonnes et bien honnestes paroles, mais non pas de resolution bien formelle. Il est vray que la presence pourra frapper le plus grand coup, Dieu aydant, vous assurant que je me suis faict courtisan pour ce coup là sans consequence, rien que pour rendre ce petit service à un si digne amy. Et ne cesseray tant que j'y verray tant soit peu de jour³. J'envoyeray la lettre du R. P. Morin au sieur P. della Valle par le prochain ordinaire, n'ayant presentement eu le moyen d'escrire comme il falloit en mesme temps et possible y sera-t-elle aussy tost que par les galeres qui vont toucher à Genes. Cependant l'ordinaire d'Avignon qui est passé le dernier pourra

¹ Voir au sujet de ce mot une note des *Lettres de Jean Chapelain*, t. II, p. 207.

² Le philologue Jean Bourdelot, qui fut lui aussi un des correspondants de Peirese et qui mourut un an après notre savant. Gassendi (livre V, p. 401) dit que Peirese reçut avec joie Pierre Michon tant à cause de ses qualités propres qu'à cause de l'amitié qui le liait avec l'oncle de son hôte (*cum erudito*

illius avunculo Joanne Burdeloto amicitiam).

³ Littré rappelle que le grand Corneille, dans *Pertharite*, a dit :

Je le hais d'autant plus que je vois moins de jour
A détruire un vainqueur qui règne avec amour,
et il en rapproche cette phrase de Bossuet (*Lettres*) : « Supposé que vous voyiez jour à réussir. » Tous les autres exemples sont également postérieurs à l'année 1634.

estre de retour et nous apporter des lettres possible du dict sieur P. della Valle en responce de mes dernieres. Je n'ay poinct eu de lettre du dict P. Morin pour moy à ce coup comme vous me mandiez, ains seulement celle qu'il vous escript, où j'ay veu son excuse que je seconderay comme je pourray. Je seroys bien marry que la nouvelle qu'on vous a donnée de la perte du S^t Cyrille d'Augspourg fusse veritable. M^r du Mesnil Aubery vous pourra dire ce que m'a escript l'un de cez Messieurs de Lumaga¹, que la caisse des tableaux s'est saulvée, à faulte d'avoir peu estre chargée, dans laquelle il y avoit un libyre pour moy, et je me suis imaginé que le S^t Cyrille y debvoit estre aussy pour l'amour de M^r Aubert, à qui je suis trop redevable du soing qu'il daigne prendre non seulement à faire transcrire cez Astronomes de si bonne main, et de les revoir, mais d'y faire luy mesmes les figures, ce que je vouldroys bien avoir merité par des services conformes à mes vœux et à mes debvoirs. M^r de Bonnaire m'escript du xi febvrier que M^r Holstenius avoit appresté le S^t Cyrille pour le prochain ordinaire, de sorte que je l'attends dans cinq ou six jours Dieu aydant. Quant à M^r de Thoulouse, il a bien raison de vouloir pour luy l'original, mais il n'en auroit pas moins quand il se tiendroit à sa parole toute entiere comme feroient d'autres et particulierement celui qui est,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 19 mars 1634.

Vous m'avez fait plaisir de m'avoir ce Manege² à si bon compte et encores plus du livre de ce P. Boucher que j'attendray fort impatiemment. S'il n'est pas de trop grand prix, nous en pourrions bien prendre un second exemplaire, si la piece respond à la beauté du tître.

Je vous recommande la lettre cy jointe pour le bon P. Gilles de

¹ Banquiers dont il est souvent question dans cette correspondance. Voir la *Table* du présent tome. — ² Le *Manège du Roy*, déjà mentionné plus haut.

Losches, à qui je vous supplie de joindre un petit mot de votre part pour luy donner courage de vous adresser librement ce qu'il aura à me faire servir, vous assurant que c'est un des galants hommes que j'aye jamais veu sous le cappuchon de son ordre, et qui a des rares partyes et des plus recommandables que puissent avoir des gents de sa condition et de sa profession. Il a esté sept ans au Levant, et en a r'emporté une cognoissance des langues orientales toute aultre que ce qu'on a veu jusques à cette heure. M^r de Thou l'y avoit veu ¹, et me dict qu'il l'avoit fort gousté, mais il n'avoit pas lors acquis tout ce qu'il en a remporté depuis lors.

Avant que clorre, j'ay esté au palais; Messieurs le rapporteur et contretenant² de l'affaire de M^r de Suilly et de M^{me} de Bouteville ont esté ouys cette matinée à la Tournelle, mais l'on a differé d'opiner à jedy matin pour avoir loisir d'estudier sur les raisons et motifs tant pour l'un des advis que pour l'aultre³.

XV

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Encores que vostre dernier paquet par l'ordinaire fusse petit, il contenoit pourtant de si grandes singularitez, que je vous suis tousjours plus redevable de tant de bienfaicts et de la bonne part qu'il vous plaict me faire de choses si rares, et qui ne parviendroient possible jamais à nostre cognoissance, ne pouvant vous en rendre assez de remerciements

¹ En Orient.

² Littré n'allègue aucun auteur sous ce nom du « champion qui dans les tournois tenait contre un autre champion ». Le *Dictionnaire de Trévoux* rappelle que Scipion Dupleix s'est appelé le *Contretenant* de Vau-

gelas, dans le livre qu'il a écrit contre les *Remarques* de l'académicien.

³ Vol. 718, fol. 25. Voir à l'*Appendice* une lettre de Jacques Dupuy, du 24 mars 1634.

à mon gré. Je suis bien aise que le livre du P. Ferrarius¹ vous ayt esté rendu en son temps; si celuy qui s'en estoit chargé nous eust donné un mot d'avis, comm' il debvoit plus tost que tout aultre, du succez de sa commission, vous n'eussiez pas eu la peine de m'en escrire, n'estant que trop chargé de tant d'aultres importunitéz qui vous viennent en foulle les unes sur les aultres, à mon occasion. Je suis bien obligé aussy à la continuation des soings de Mr Aubert pour cez figures de mathématiques, lequel je feray bien valloir envers Mr Holstenius tant que je pourray, esperant que le retour des galeres de Mr de Nouailles nous apportera les livres de S^t Cyrille, Dieu aydant, si nous ne l'avons encores plus tost. Je plains bien le filz du pauvre Mr Servein et Mr de la Martillière, vostre voisin, qui estoit certainement un grand homme en son temps². Quant à ce personage de la porte S^t Honoré, je vous advoïte fort ingenuement que je puis avoir trez mal jugé et mesuré à une trop mauvaise aulue des gents de bien meilleur naturel que des Provençaulx, et quand il y auroit quelque chose de vray des ombraiges qu'un aultre en pourroit avoir prins, je n'auroys garde de le luy imputer jamais. Je cognoys trop sa candeur et bonne foy³. Mais nous avons icy du monde si malin que les personnes les plus bontifves ont de la peine à se deffendre d'eux et à s'empescher d'estre surprins quelque foy, et c'est de quoy je me desfoys, que quelqu'un ne se fust ingeré de luy escrire ou faire donner des avis de chose à quoy je n'eusse pensé, comme je l'ay espruvé assez souvent en d'aultres temps, parce que je ne luy avoys rien escript, sur quoy peusse eschoir cette responce,

¹ Livre mentionné un peu plus haut.

² Il est plusieurs fois question de La Martillière ou La Martellière dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (t. II, V, VI et VII). Tallemant l'appelle « fameux avocat » dans la page où il parle de M^{me} de Cressy, fille dudit avocat. Paulin Paris (*Commentaire*, t. V, p. 241) rappelle que la famille du grand avocat subsiste encore de nos jours. Voir deux jolies anecdotes sur les plaidoyers de La Martellière à la page 274 du tome VII

(historiette des *Advocats*). Dans les *Mémoires-journaux* de Pierre de l'Estoile (édition Jouaust, t. X, 1881, p. 385), à l'occasion du mémorable procès des Jésuites et de l'Université, on voit que l'avocat des Jésuites fut M. de Montholon, cousin du narrateur, et que l'avocat de l'Université fut « M. de la Martillière, gendre de M. Le Grand, conseiller en la Grand'Chambre ».

³ Il s'agit là du premier président du Parlement d'Aix, déjà si souvent mentionné.

et qu'il sembloit qu'il presupposast que j'eusse notice de quelques jugements qu'on pourroit faire de luy, aultres que raison, de quoy je ne sçavoys chose du monde; c'est pourquoy j'en demeuray un peu en peine, et concertay ce que je luy escrivis par replique, au moins mal qu'il me fust possible¹, pour tascher de ne luy laisser aucune impression, que de ma candeur et retenüe et de ma fidelité inviolable en son endroit, et vous en fis l'adresse à celle fin que si vous le voyiez, il vous pleut de considerer la contenance à laquelle vous pourrez facilement recognoistre s'il a eu intention de me faire comprendre ce que je vous avoys mandé ou non, et particulièrement s'il m'avoit esté presté des charitez cappable de luy faire rabattre quelque chose des dispositions qu'il avoit eües pour nous. Car cez contestations publiques dont vous avez ouy parler d'entre nostre grande compagnie et Monseigneur nostre Gouverneur, qui n'a pas laissé de voir tousjours volontiers mon frere, m'ont rendu quasi suspect à toute nostre compagnie encores que je ne voye point mon dict seigneur le Gouverneur nom plus que les aultres. Et la cognoissance que j'en ay, aussy bien que de la mauvaise humeur du pais, me faisoit craindre qu'on eust escript des choses cappable de me faire faire la responce que vous avez veüe comme en punition de quelque mauvais jugement que j'eusse faict trop temerairement en discours familier avec des gents qui redisent quelquefois non seulement ce qu'ils entendent, mais qui y adjoustent au double quand ils ont moyen de donner des sinistres interpretations, et r'engreger...² choses ou charger la main à ceux qu'ils n'ayment point et dont ils ont de la jalousie. Mais vous aurez bien du subject de vous plaindre de moy qui abuse de la sorte de l'honneur de vostre entretien. Je vous en demande pardon trez humblement, ne l'ayant faict que pour ne vous laisser aussy quelque trop mauvaise impression de la hardiesse que j'avoys prinse de vous donner cognoissance de l'ombrage que j'avoys conceu

¹ On trouve, dans les Minutes de l'Inguimbertaine, une lettre de Peirese à Laisné, du 17 janvier 1634, une « copie de la lettre de M^r le Premier Président » (écrite de Paris le

23 février 1634), une réponse de Peirese, du 6 mars de la même année et diverses autres lettres de 1631 à 1635 (reg. I, fol. 72-77).

² Déchirure du papier.

sans vous en rendre assez de raison, et qui fut cappable de vous empescher de trouver estrange mon procedé comme possible vous avez faict. Mais c'est à moy seul que j'en doibs imputer la faulte, puis que je ne m'estoys pas bien donné à entendre. Au reste j'ay envoyé à Mr le sacristain Valbelle vostre dernier paquet aussy bien que le precedant, par personnes de bonne cognoissance et ne doute pas qu'il ne les ayt receüs l'un et l'autre fidelement, encores qu'il ne m'en ayt pas accusé la reception, possible pour avoir esté hier icy comm' on m'a dict et qu'il pensoit le faire de vive voix, ne m'estant pas rencontré ceans, et il s'en retourna incontinant à Marseille. Il vous en debvra donner advis par cet ordinaire. Quant au gazetier, c'est la verité que sa relation de la mort du Valstein est bien digne d'estre veüe, comme plusieurs aultres pieces qui sortent de sa bouttique, mais il y en a d'auleunes foys qui font consumer du temps à les lire un peu inutilement. Je n'ay pas scëu voir depuis vostre despesche du precedant ordinaire celuy qui a sa correspondance en cette ville qui a grand tort, s'il luy a escript que les gazettes que je recevoys luy fissent du tort, car je vous puis jurer qu'ame vivante ne les voyoit hors de ceux de la maison de ceans, et je ne laissoys pas à tous les ordinaires d'envoyer querir publiquement les siennes, afin que persone ne se peust imaginer que je les eusse d'ailleurs que de chez luy et qu'on y eust recours, aussy bien que je tesmoignoys le vouloir avoir. C'est pourquoy j'ay de la peine à croire que l'excuse que prend le gazetier là dessus puisse estre bien veritable. Et crois plus tost qu'il a changé d'humeur ou d'avis. Car Mr de Bourdelot me parloit de luy comme d'un homme qui en badinant et souffrant les badineries de ceux qu'il est obligé de respecter, tire 20 mille livres de rente de son bureau¹, ce dict on, qui est une quinte essence et pierre

¹ Aurait-on pensé que le bureau établi par Renaudot fût une telle mine d'or, ou, pour prendre l'expression même dont va se servir Peiresc, une telle *Pierre philosophale*? N'y avait-il pas quelque exagération dans l'assertion de Bourdelot? On s'est, de notre

temps, beaucoup occupé du fondateur du journalisme en France. On reconnaîtra que la correspondance de Peiresc fournira d'abondantes et curieuses particularités à ceux qui voudront compléter les monographies de M. Hatin, de M. Gilles de la Tourrette, etc.

philosophale d'importance, pour faire negligier toute aultre correspondance que celle qui luy peult servir. Par le precedant ordinaire il avoit envoyé à son correspondant seulement sa gazette, et non les nouvelles, mais par celuy cy il ne luy avoit envoyé que les nouvelles de la precedente semaine, si ce n'est que ce soit un nouvel ordre qu'il luy ayt donné de me les cacher, en quoy sa vengeance ne sera gueres grande nom plus que le fruit qui luy en pourra revenir. Principalement si l'ordre de noz courriers ordinaires est changé, comme presuppose faire M^r de Nouveau, auquel cas les gazettes nous viendront tousjours assez à temps quand elles se prendront lorsqu'on les criera par les rües, et suffiroit d'en laisser la charge à quelqu'un de voz serviteurs. Mais en toute façon je croys qu'il sera raisonnable de faire payer au gazetier tout ce qu'il trouvera bon qu'on donne à ses gents, pour la peine par eux prinse, lorsqu'ils ont esté d'humeur de m'envoyer leurs gazettes anticipées, n'y ayant pas d'apparance que cela leur soit plus mal recogneu que ce qu'ils ont peu faire à d'autres. Pour ce qui est de voz notes marginales à l'histoire de M^r de Thou, si vous ne jugez qu'il soit necessaire au traducteur de les voir, comme j'avoys creu, il ne sera pas de besoiing de vous en dessaisir, puis que le glossaire peult suffire. Ce que je vous en avoys mandé n'estoit à aultres fins que pour faciliter le moyen d'en faire prendre les communications que vous eussiez estimé nécessaires, sans que vous y fussiez veu ne comprins. Au demeurant vous avez trop bonne opinion de nous et de nostre famille qui n'est pas si bien réglée comme vous la presumez ou presupposez. C'est bien la verité que la faulte ne fut pas toute à la desbauche de mes gents le jour de caresme prenant que mon paquet demeura en arriere. Car j'avoys achevé d'escrire assez à temps, mais je me voulus amuser à relire un cahier de M^r Gassend, avant que de clorre l'enveloppe de mon paquet, tandis que l'heure du passage du courier ne pressoit point, et quand j'envoyay ma despesche, celuy qui s'en chargea s'amusa trop ailleurs au lieu d'aller incontinant à la poste, et laissa eschapper l'occasion du courier aprez qui j'envoyay un homme à trois postes d'icy où il devoit coucher et prendre le paquet de M^r le Mareschal; mais il le trouva si

prest et le temps si propice, qu'il ayma mieux passer oultre que de s'y arrester, de sorte que l'homme que j'y envoyoyz ne l'y trouva plus. Il n'y eut aultre inconvenient que de la peine où vous en pouviez estre et dont je suis si indigne, mais vous estes en coustume d'user de cez oeuvres de supererogation envers tous voz serviteurs, et ceux qui le meritent le moins. Sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 27 mars 1634.

Le partage a esté voidé en faveur de Madame de Boutteville contre Mr de Suilly qui l'a...¹ tout à faict, à ce matiu, 28^{me} mars².

XVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay creu devoir faire l'adresse de cette despesche à Mr de Thou, s'estant jusques icy intéressé comme il a faict aux affaires du Levant, croyant bien qu'il ne laissera pas de vous en communiquer tout ce qu'il jugera de vostre goust. Cependant si aprez qu'il en aura entretenu ceux qu'il trouvera bon, vous pouvez en faire un peu de part au bon P. Gilles de Losches, vous me ferez un singulier plaisir, la presse de cette commodité ne m'ayant permis d'en faire extraire quelque chosette comme j'eusse faict trez volontiers. Cependant si le R. P. Theophile Minuti des Minimes, qui est passé de Civita Vecchia à Rome et de là à Paris, vous va voir, comme je croyz qu'il le fera, je vous le recommande comme peult meriter celuy qui a desterré tous cez Pentateuques Samaritains, et mille

¹ Déchirure du papier. — ² Vol. 718, fol. 27.

aultres belles singularitez dont les curieux se prevaudront bien quelque jour. Je luy escriray, Dieu aydant, par nostre prochain ordinaire, estant trop pressé maintenant pour le pouvoir faire et ayant le coeur trop serré du sentiment de ce grand malheur de nostre pauvre nation¹, qui ne pourroit estre satisfaicte si ce n'estoit que le bruict de la mort du Grand Seigneur et du cappitaine basha² fussent bien tost aussy vrays qu'a esté celuy de la mort du pauvre conte de Marcheville³ dont la notice⁴ ne pouvoit humainement estre parvenüe en Alep au 5 febvrier et n'a pas laissé de se verifier trop tost aprez. Excusez moy si je finis sur cela estant tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 29 mars 1634.

Il est arrivé quelques acez de maladie à Berre⁵ qui n'ont pas les marques bien evidantes de la peste; mais neantmoins il y a eu suite de 8 ou 10 corps en une rüe, qui ont fait que la cour en a suspendu le commerce et commis un con^{er} pour aller regler les gardes aux environs. Dieu nous veuille preserver de ce fleau qui seroit bien pire que devant en la necessité presante⁶.

¹ Le sultan Amurath IV, mécontent du comte de Marcheville, ambassadeur de Louis XIII, le fit brutalement transporter sur un vaisseau français qui se trouvait à Galata, lui enjoignant sous peine de mort de partir dans une demi-heure. Voir dans les *Lettres, instructions et papiers d'État du cardinal de Richelieu* (t. VI, p. 320) le mémoire (du 14 avril 1639) qui commence ainsi: «L'ambassade de France en Levant n'ayant point esté remplie depuis que le s^r comte de Marcheville fut obligé par les Turcs à s'en revenir de Constantinople, sous pretexte que sa conduite n'estoit pas agréable au Grand Seigneur. . . , etc.»

² C'est-à-dire le Capitan-Pacha, l'amiral turc.

³ C'était un faux bruit. Le comte de Marcheville put revenir en France. Il avait d'excellentes relations avec Peiresc, et Gassendi rappelle qu'en l'année qui précéda sa malheureuse aventure, il avait envoyé au grand bibliophile un ouvrage sur les diverses sectes des mahométans (livre V, p. 393).

⁴ Pour *connaissance*, comme nous l'avons déjà vu dans les tomes précédents.

⁵ A 26 kilomètres d'Aix, et non à 21 kilomètres, comme il a été dit précédemment (t. II, p. 151).

⁶ Vol. 718, fol. 29.

XVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du 24 arrivée sammedy selon les vieux ordres qui ne seront peult estre pas encore si tost changez, nous avons receu tout plein de curieuses pieces selon voz bonnes et loüables coutumes, tant imprimées que manuscrites, entr' aultres cette lettre circulaire que je vous renvoye avec mes humbles actions de graces, en ayant faict retenir coppie que j'envoyeray à Dom du Puy, jeudy prochain, Dieu aydant. J'ay eu par Lion deux lettres siennes des 8 et 11 mars, avec des lettres d'excuse du sieur Pietro della Valle pour la communication de son vocabulaire Cophte, en attendant le succez de l'edition et restitution de son Pentateuque, et comment il aura esté traicté en son particulier par le P. Morin. Il n'avoit pas encores lors receu une mienne despesche posterieure et plus pressante que la precedante dont le R. P. Dom du Puy m'accuse la reception, sans qu'il eusse encores eu moyen de l'aller porter au dict sieur Pietro della Valle. Il m'accuse aussy la reception de ma lettre au cardinal Barberin pour vostre commande, à laquelle je ne puis me persuader que vous rencontriez aucune difficulté, aultre que celles du commun, et qui seront fort facilement vaincues à mon advis. J'ay ce matin rencontré tout à propos par la ville le sieur Gras, que je n'avoys point voulu voir depuis nostre derniere entrevüe tant que je le voyoy en demeure de faire exploicter son filz et de bailler sa desmission ou desistement de l'opposition formée contre vous. Il s'est excusé pour ce retardement sur le desespoir de son filz qui s'en estoit allé voir un sien frere Cappucin à Orange, et qui avoit voulu se desfroquer¹, mais qu'enfin s'estant laissé r'amener, il avoit in-

¹ Sous le mot *Défroquer*, le *Dictionnaire* de Littré ne cite que la phrase célèbre de Bossuet : « Il semble que la réforme aboutisse à défroquer quelques moines. »

continant fait faire tout ce que M^r de Valbelle avoit désiré de l'un et de l'autre de vostre part, n'ayant, ce dict il, apprins la routte qu'avoit tenu son filz que 2 ou 3 jours devant qu'il soit revenu. Et luy a fallu consentir à des donations et avantages à son dict filz, et luy asseurer 1000 livres d'appoinctements sa vie durant, pour le r'amener au cloistre. Je luy ay fait voir les obligations qu'il vous avoit d'avoir pardonné de si grandes fautes que les siennes si charitablement, et de tesmoigner encores tant de bonne disposition de le gratifier si l'occasion s'en presente, et croys qu'il en escrira à M^r de Thou luy mesmes, par cet ordinaire, à ce qu'il m'a dict.

J'ai envoyé la lettre de M^r d'Ingrey à mon frere qui est à Boysgency et fait voir voz baise-mains à M^r Gassend qui est bien vostre serviteur et se tient grandement obligé à l'honneur de vostre souvenir. Les embarras du palais ne me permettent pas bien encores de le gouverner à souhaict, bien qu'il y ayt desja quelques jours que nous le tenons ceans, mais je me promets plus de relasche, Dieu aydant, à cez prochains feriats, et plus de moyens de m'acquitter de mon devoir non seulement en son endroict, mais aussy envers moy mesmes et ma curiosité. Desseignant de faire quelques experiances curieuses avec luy, et specialement pour la vision¹ et representation des espèces dans noz ieux sur des inventions non encores divulguées², et qui seront de vostre gust en son temps, comme je l'espere, aussy bien que de plusieurs autres merveilles de la nature. Il n'a point eu de lettres à ce coup de M^r Luillier, ce que j'ay imputé au bruict du changement de l'ordre et du jour du partement des courriers ordinaires où il s'est amusé

¹ Une bonne partie du registre V de la collection Peiresc, à la bibliothèque de Carpentras, est remplie de documents relatifs au phénomène de la vision. On y trouve notamment une lettre de Peiresc, écrite d'Aix le 11 avril 1634, à un personnage dont le nom manque (c'était François Luillier) et relative à des observations faites en commun avec Gassendi sur les yeux d'un thon. Voir

le récit du biographe de Peiresc (livre V, p. 402).

² Dans la lettre qui vient d'être citée, Peiresc prétend avoir remarqué le premier que les images renversées par le cristallin sont ensuite redressées par la concavité du fond de l'œil. Voir ce qu'en dit Gassendi (livre V, p. 403 et suiv.).

comme beaucoup d'autres. Quant aux livres du S^t Cyrille de M^r Holstenius, Dom du Puy m'escript que comme il a sceu qu'on luy destinoit une coppie des Astronomes de M^r de Thoulouse, il a faict incontinant mettre la main à la transcription de son manuscrit avec promesse neantmoins de le faire fort exactement collationner s'il ne le faict luy mesmes, comme je croys qu'il le fera, à celle fin de rendre la pareille esgale, car lorsqu'il s'attendoit à voir l'original, il desseignoit aussy d'envoyer le sien, mais puis qu'on ne luy veult donner qu'une coppie, il n'est pas moins raisonnable qu'on se contente reciproquement d'une coppie du sien. Il ne m'en escript pas, mais je ne laisse pas de croire absolument que cela sera et que M^r Aubert aura subject de se contenter, comme je m'asseure que luy ne manquera pas de se tenir grandement redevable au dict sieur Aubert de la peine qu'il daigne se donner pour l'amour de luy en cez figures.

J'ay trouvé trez bonne cette relation de la vie du Valstein¹, et pense que cez extraordinaires² seront regulierement meilleurs que les gazettes et nouvelles ordinaires.

Le correspondant du gazetier fit à croire à son imprimeur qu'il n'avoit pas receu de gazette par le penultiesme ordinaire à cause vraysemblablement de l'opinion qu'il eut du changement des ordres des courriers. Je ne me suis pas enquis si le dernier ordinaire a apporté celles là ou les aultres plus fraisches. J'ay veu son imprimeur qui fut bien estonné quand je luy dis que le sieur Renaudot nous avoit dict que son correspondant croyoit que sa pratique receut du daumage ou de l'interest quand j'avoys les gazettes à l'advance, car il estoit bon tesmoing luy mesme de la faulcetté et calomnie de ce compaignon, attendu que toutes les semaines (sans neantmoins en avoir esté prié, ains de mon propre mouvement tout seul) je luy envoyoyis publiquement demander sa gazette chez luy, nonobstant que je l'eusse receüe, afin que personne ne pretendit de la venir voir par mon moyen et que chascun l'allast voir

¹ Dans la *Gazette* de Renaudot. — ² Les suppléments donnés de temps en temps à la *Gazette*.

chez luy, car il ne la reimprinoit gueres souvent, mais il trouvoit quelque petit avantage de l'aller faire voir à ses amys et à ceux qui avoient la curiosité de l'aller voir chez luy, tellement qu'au lieu de luy oster sa pratique je la luy faisois valloir davantage, attendu que prou de gents ne croyoient pas bien les nouvelles de la gazette, lesquels y defferoient davantage quand ils voyoient que je prenois le soing de l'envoyer demander, à cause d'une mauvoise reputation qu'on m'a mis sus que l'on tient que j'aye d'aussy bons advis que guieres d'aultres, ce qui accreditoit sa gazette aultant qu'aulture chose quelconque. Je n'ay pas encore veu ce pretendu correspondant qui n'ose se presenter devant moy de honte de sa jalousie et calomnie, mais je ne m'en mets guieres en peine, et m'en passeray plus facilement de beaucoup qu'il n'avoit cru.

Je vous renvoye enfin la sentence contre le pauvre Galilée, et y ay joint un extraict que je vous supplie de ne communiquer poinct hors de ceulx de vostre maison, qu'à Mr Luillier, et de n'en pas laisser prendre coppie à persone, pour bons respects qui regardent non seulement la personne du dict sieur Galilée, mais aussy ses amys, et particulièrement celuy à qui la lettre estoit escrite, lequel la vous communiquera possible luy mesmes un jour. Mais elle avoit esté adressée ouverte à celuy qui nous en a donné cette communication avant que la faire tenir à son adresse, croyant qu'il ne manquera pas de l'envoyer et à vous et possible au bon P. Mercene, mais il luy fault laisser le plaisir tout entier de vous en faire part quand bon luy semblera, sans que vous fassiez semblant, s'il vous plaict, de l'avoir veüe, car je sçay bien que l'authieur a grand interest et desir que cette relation ne coure pas, et il luy en pourroit mezadvenir tost ou tard, ce qui empeschera peult estre celuy à qui la lettre est escrite d'oser la faire voir à persone. C'est pourquoy je n'ay pas voulu manquer de vous en faire part en toute façon.

Pour le Georgius Syncellus et le Theophanes et aultres continueateurs, Monsieur Haultain y pourroit sans doubtte fournir de trez bonnes notes, que d'aultres ne pourroient peult estre pas aussy facilement que luy;

encores faudra t'il voir de luy en faire demander des nouvelles par M^r du Mesnil Aubery¹ en deffault de M^r Rigault, si le trouvez à propos. Au pix aller je luy escriray un mot, car s'il vouloit donner ses notes ou sa version, il auroit tousjours bonne part à l'edition quelque part qu'elle se fist. Et M^r de Fontenay ne luy envieroit pas l'honneur, au contraire il affecteroit de luy en conserver tout ce qui luy en appartiendroit. Et sur ce je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 2 avril 1634.

Vous verrez les nouvelles de Constantinople venües du costé de Ligourne qui nous laissent en meilleure esperance que nous n'estions depuis l'arrivée de celles de Smyrne; vous en verrez aussy de Rome. Je vous prie que la despesche cy jointe de M^r Saulmaise et pour luy ne passe que par voz ieulx comme le memoire du G[alilée] et pour cause, afin de me maintenir creance et de ne gaster la negociation qui se romproit sans doute si on l'esventoit.

Quand vous aurez veu les advis de Constantinople, je vous prie de les envoyer au bon P. Gilles de Losches, si ne l'avez dezagreable. M^r le Mareschal est à la Tour d'Ayguez depuis quelques jours et y prend les bains, ne faisant pas estat de revenir plus tost qu'aux festes².

¹ Un des correspondants parisiens de Peiresc. On ne compte pas moins de 45 lettres à M^r du Mesnil-Aubery dans le registre IV des Minutes de l'Inguimbertaine, à Carpen-

tras, écrites du 26 septembre 1634 au 12 février 1636 (fol. 691-719).

² Vol. 718, fol. 30.

XVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du mecredy 29^e mars, j'ay receu tout plein de petites curiositez dont je vous remercie trez humblement, ensemble des advis tant de Rome que de voz cartiers. qui n'estoient pas venuz jusques à nous, et particulièrement l'establissement de ceste nouvelle Academie¹ faicte en concurrence de la Crusca, laquelle n'a pas esté inutile pour la polissure de la langue italienne, quoy qu'il ne luy aye pas manqué des contradicteurs. Et si celle cy peult aultant faire de bien à nostre langue que celle là à la sienne, il n'y aura pas de quoy se plaindre de ceux qui s'y sont employez². Je n'ay pas encore sceu voir ce beau poeme de M^r d'Andilly³, par ce que la lettre en est si menüe, et que des visites intempestives m'ont faict un peu morfondre, et gaigner une defluxion sur les yeux qui m'empeschent de pouvoir escrire aussy bien que lire à mon grand regret, car j'eusse bien désiré de pouvoir commancer de mieux proffitter le temps de noz feriatz où nous sommes entrez depuis hier, comme nous n'avons pas laissé de commancer quelques petites experiences avec M^r Gassendy, concernant l'anatomie des yeux et la maniere de la vision, où nous avons descouvert des secretz non communs, qu'il fauldra faire mettre par escript quelque jour

¹ On sait que l'Académie française, officiellement approuvée par le cardinal de Richelieu en 1634, fut officiellement établie par des lettres patentes du Roi signées le 2 janvier 1635.

² L'Académie française n'a pas fait moins de bien à notre langue que l'Académie de la Crusca à la langue italienne, et nous devons répéter avec autant de fierté que de reconnaissance l'éloge, d'autant plus fort qu'il est plus simple, donné par Peiresc aux fonda-

teurs de l'illustre Compagnie: «Il n'y a pas de quoi se plaindre de ceux qui s'y sont employez.»

³ Le poème sur la Vie de Jésus-Christ, par Robert Arnauld d'Andilly, publié à Paris, chez J. Camusat (1634), in-4°, et plusieurs fois réimprimé soit séparément, soit dans les *OEuvres diverses*, qui parurent d'abord chez J. Camusat (la 6^e édition est de 1644, in-4°), ensuite chez Pierre le Petit (1659, in-12; 1675, in-fol.; 1685, in-12).

un peu plus à loysir Dieu aydant; je ne sçay si je n'ay poinet oublié de vous advertir par le dernier ordinaire que j'avois lors fraichement reccu de la part de Messieurs les Moreaux un petit fagot de vos livres, où vous aviez mis une couple d'exemplaires de quelques livres bien curieux, et dont j'auray moyen de faire bonne part à mes amys, entre lesquelz estoit ce livre de Brigijs in fol°, dont j'ay incontinant donné l'un à M^r Gassendi qui s'en sçaura mieux servir que moy du mien; des portraits des Roys du sieur de Bié, j'en pourray pareillement faire passer un delà les montz, et ne s'en fallut guieres que par le dernier ordinaire, je ne feisse passer aussy ces considerations d'Estat du chancellicr Bacon, mais un mot trop libre que j'y avois rencontré m'en empescha, et me fera sonder le gué à l'avance pour sçavoir si on le voudra voir tel qu'il est. La foulle du degel du Parlement¹ et ma defluxion qui est survenue après cela ne m'ont pas laissé de jeter les yeux sur ce livre des compas de proportion pour voir le traicté qu'on y a mis des mesures. Il y avoit aussy un exemplaire de cette relation de Canada que je n'ay poinet encore veüe, bien que j'en aye desja envoyé à Rome un aultre exemplaire, ce me semble. Vous y aviez encores mis Consilium Regium de Scopius² avec les genealogies de la maison d'Autriche³, dont je vous remercie trez humblement comme du Nubiensis⁴ et du Malapertius duquel j'envoyay un exemplaire à Rome, où c'est que l'on avoit grande impatience de le voir; mais je ne pense pas qu'ils y trouvent tout ce qu'ils s'en sont imaginez. J'escripvis par le mesme ordinaire à Dom du Puy et luy envoyay l'epistre circulaire que vous aviez désiré, avec la lettre du P. Morin au sieur Pietro della

¹ Nous avons déjà trouvé plusieurs fois dans cette correspondance l'expression métaphorique : *dégel du parlement*, sans en avoir donné l'explication. On appelait ainsi les vacances du parlement, l'époque où, comme l'eau qui se *dégèle*, il reprenait sa liberté.

² Voir sur Scioppinus (Gaspard Schopp) divers passages des tomes I et II indiqués à la *Table*. Voici le titre complet de l'ouvrage

cité par Peiresc : *Consilium Regium, in quo a XII Regibus demonstratur quibus modis Rex Hispania omnia bella feliciter profligare posset* (Francfort, 1619, in-8°).

³ *Stemma de origine domus Austriacæ* (1619, in-4°).

⁴ Mention a été faite dans les tomes précédents de l'ouvrage d'Edrisi (*Nubiensis geographia*).

Valle, et aultres miennes tant pour le diet della Valle que pour le P. Athanase Kircher sur le subject principalement de ce vocabulaire des Kophthes, pour raison duquel je ne les sçaurois poinct laisser au repos que je n'en aye la communication, ou que je n'en aye anticipé l'édition de quelque façon. Je pensois pouvoir escrire de rechef à Mr de Saulmaise pour accompagner les lettres que je luy voulois communiquer sur ce subject tant du dict sieur Pietro della Valle que du diet P. Athanase lequel y a joint quelques lignes du texte Arabe de son Barachias¹, mais on me vient d'avertir que l'ordinaire doit partir demain de grand matin, et qu'il fault que j'envoye ma despesche à ce soir à la poste, et oultre qu'il est desja bien tard mon rhume ne me laisse pas la quietude qu'il faudroit pour pouvoir satisfaire à mon devoir tant envers luy qu'envers les aultres ausquels je pensois escrire. Au reste il semble que la nouvelle de la mort de Mr de Marcheville ne soit pas veritable, car j'entends qu'il y a des lettres contresignées de luy en datte du 8^e febvrier, où c'est que le sieur Auguste son secretaire fait des excuses sur ce que son maistre ne pouvoit escrire de sa main, pour estre empesché à d'aultres affaires plus pressées, mais il fault pourtant qu'il y ayt eu de grandz desordres, car Mr de Cesi² escript aussy de mesme datte, à ce qu'on m'a voulu dire, qu'on sçaura par aultre que par luy des nouvelles de ce pais là, beaucoup plus que l'on ne voudroit, et qu'il avoit esté exempt de tout; si l'ordinaire ne partoît demain, l'on nous faisoit esperer du costé de Marseille des aultres particularitez dont je n'eusse pas manqué de vous faire part, sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 9 avril 1634.

¹ Le *Barachias* du P. Athanase Kircher a été déjà plusieurs fois mentionné.

² Philippe de Harlay, comte de Cézy, avait succédé, dans l'ambassade de Constantinople (1620), à son frère Achille de Harlay. Racine

l'a mentionné dans la *Préface* de *Bajazet*. Après le départ du comte de Marcheville, il géra de nouveau l'ambassade pendant plusieurs années et fut remplacé, en 1639, par Jean de la Haye, seigneur de Vantelet.

Du v^{me}.

L'ordinaire n'estant pas party ce matin, comme on nous en avoit menacé, j'ay encore dicté une lettre pour M^r de Saulmaise que je vous prie de luy faire tenir avec les aultres qui y sont jointes par voye la plus asseurée que vous pourrez choisir, ayant laissé le paquet ouvert à cachet volant, à celle fin que vous le puissiez voir si vous jugez qu'il en vaille la peine, mais je pense qu'il sera expedient qu'il ne soit pas veu par d'aultres que ceux de vostre maison. J'ay pareillement faict escrire au bon P. Gilles de Losches à qui je vous supplie trez humblement de vouloir faire tenir ma despesche et de l'accompagner seulement d'un petit mot de vostre main pour les considerations que je vous disois dernièrement, et sans tirer à consequence; j'avois des hier escript ou faict escrire au P. Theophile Minuty des Minimes qui pourra meshuy estre arrivé en cour par le droict chemin de Rome à Paris, depuis le 20^e mars qu'il m'escrivit de Civita Vecchia jusques à la reception de ceste despesche, qui s'en ira jusques au samedi de Quasimodo si elle passe par la Bourgogne, car il est difficile qu'elle arrive d'icy à Lyon pour en pouvoir partir mercredy prochain pour Paris, comme je vois qu'il est arrivé aux aultres que vous n'aviez pas receües lors de la datte de vos dernieres et que vous n'aurez eües que le samedi suivant, si elles ont deub passer par la Bourgogne quelque difficulté qu'aye peu faire Monsieur nostre Gouverneur de laisser establir ce nouvel ordre; je vous supplie donc de vous enquerir si le dict P. Theophile sera point arrivé ou non, de quoy le bon P. Mercene vous pourra tenir adverty, et peut estre aussy M^r de Thou s'il est en cour, où je m'asseure qu'il aura ses addresses chez Monseigneur le Cardinal et chez M^r Bouthillier, et si vous avez moyen de luy rendre quelques bons offices, je vous supplie de luy en estre aussy liberal que vous avez accoustumé d'estre envers ceux qui travaillent pour le public comme il a faict avec tant de peine et de danger, pour arracher du Levant les livres et aultres singularitez qu'il en a tiré, dont je vous auray aultant et plus d'obligation que si c'estoit en ma propre personne que vous eussiez voulu exercer vostre honnesteté, la sienne ne me devant pas estre moins chere que la mienne. J'ou-

blois de vous dire que M^r nostre Archevesque¹ est entré en fort mauvais mesnage avec son chapitre depuis quelque temps, y ayant diverses appellations interjettées comme d'abus de ses ordonnances, pour avoir luy voulu visiter non seulement l'Eglise, le S^t Sacrement, la Sacristie, le Cimetiere, mais aussy le lieu destiné à tenir leur chapitre, où ses devanciers ne sont jamais entrez sans avoir laissé leur croix à la porte, et pour y tenir seulement la premiere place des capitulantz², ce qui est bien deplorable, pour ne provenir que de l'instigation d'un chanoine fort mal voulu et fort mal meritant de son chapitre, pour l'amour duquel Monsieur l'Archevesque pert insensiblement les bonnes volonteiz non seulement de tous ceux de son église, mais quasi de toute la ville, où ce chanoine s'est rendu fort mal supportable, et toutesfois il a gagné un tel ascendant sur M^r l'Archevesque qu'il semble qu'il luy donne tel mouvement et qu'il le face agir comme il luy plaist, en quoy je plains bien ce bon seigneur qui eusse bien peu espargner la plus grande part de la peine et des inquiétudes où il s'engage.

J'ay receu une lettre du sieur Boule qui s'est trouvé de Marseille, beau-frere d'un des amys de nostre maison, lequel il véult venir voir; je luy ay rescript de differer un peu sa venüe de deux ou troys semaines plus tard, afin que je puisse sçavoir de vous à l'avance ce que vous trouveriez bon que je luy demande et que je luy fasse promettre, et s'il y avoit quelque article plus considerable que vous jugeassiez meriter de luy estre communiqué par dessus le contenu de vostre glossaire imprimé, vous le pourriez faire transcrire de la marge de vostre exemplaire par Quentin ou par aultre, et je le fairois inserer à la marge de mon exemplaire de l'Histoire de M^r de Thou pour le luy monstrer.

Je viens d'apprendre d'un gentilhomme venant de Rome que mardy passé il rencontra les galeres de M^r de Nouïailles à Ligourne, qui pensoit aller le lendemain à Civita Vecchia.

¹ C'était toujours Louis de Bretel que nous avons déjà trouvé dans le tome II.

² Le capitulant est « celui qui a voix déli-

bérative dans un chapitre » (*Dictionnaire de Trévoux*). Littré, dans son *Dictionnaire*, ne cite aucun écrivain à ce sujet.

Aydez moy, je vous supplie, envers M^r L'huillier pour luy faire excuser mes impertinances en une lettre où je luy ay escript des resveries de ma mode, que vous estes en possession de pardonner trop librement¹.

Ce xi^r dans le lict.

XIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 5 de ce moys, laquelle selon le nouvel ordre eust deüb arriver icy mercredy, n'est venüe que ce matin avec les lettres de Lyon du 12^{me} ayants chaulmé à Lyon cinq ou six jours pour n'en partir que le jour ordinaire et pour ne contrevenir aux ordres de M^r nostre Gouverneur et aux conventions d'entre le païs et les maistres des courriers, comme les nostres, ne partants d'icy que le mardy, ne peuvent estre à Lyon à temps pour l'ordinaire qui vous arriveroit le lundy, et par consequant assez à temps pour respondre le mecredy suyvant. C'est pourquoy, jusques à tant qu'on ayt r'adjusté cez petits differants, j'estime que quand vous n'escrirez que par l'ordinaire de Lyon du vendredy, voz lettres arriveront assez à temps à Lyon pour nous estre apportées avec toutes celles qui viennent par Dijon. Comme le precedant ordinaire m'apporta avec vostre despesche du 29 mars la Gazette du 1 avril contrefaict desja dans Lyon, que M^r du Lieu avoit jointe à vostre paquet, comme à cette foys icy il me parle de la Gazette du 8^{me} bien qu'il ayt oublié de me l'envoyer selon l'offre qu'il m'en avoit faicte, m'ayant seulement voulu dire ce qu'elle contenoit de la vie saulve de M^r de Marcheville. Mais je ne vous conseille pas de vous en vanter ou d'en faire aucun bruiet, laissant envoyer à la poste dez le mecredy toutes les lettres qu'on me voudra envoyer, sauf à vous

¹ Vol. 718, fol. 32. Voir, à l'*Appendice*, une lettre de Jacques Dupuy du 9 avril 1634.

de tenir la voye la plus courte, et qui peult arriver de plus fraische datte. Car comme vous en faictes l'adresse à M^r du Lieu, personne ne sçauroit prendre de la jalousie à la poste que vous y envoyiez des lettres pour Provenee à aultre jour que le mecredy. Cependant nous aurons dans ect entretemps voz nouvelles plus fraisches de troys jours, et si M^r du Lieu tient parole et satisfait à ses offres, il nous envoyera en mesme temps la Gazette sans que nous passions plus par la tyrannie du gazetier. Et quand on aura fait consentir Monseigneur nostre Gouverneur que les courriers d'icy partent le lundy matin, et de Lyon le mesme jour, vous prendrez lors le mecredy sans regret et sans qu'il se perde aulcun temps en chemin que celuy de coustume.

Mon rhume n'a pas manqué de me faire passer la neufvesne entiere quasi à son ordinaire sans pouvoir tenir des lunettes à mes ieux, ne par consequant escrire de ma main ; hier j'avoys voulu reprendre mon train, mais j'eus un peu de recheutte qui m'en fist abstenir toute la moitié du jour. A ce matin j'ay leu les lettres que l'ordinaire m'a apportées tant de Rome que de Paris, et avoys desja un peu de menasse de ma defluxion qui m'a faict quitter la besoigne, et toute l'aprez disnée s'est passée à de nouvelles experiences sur les ieux en bonne compagnie de M^r Gassend avec deux ou troys aultres personnes bien curieuses¹ qui n'ont pas eu moins de plaisir que moy à voir le progrez de la verification de mes conjectures et distinguer les lieux dont se sert la nature pour y peindre les images et les réfléchir (en sorte qu'elles se redressent et retournent toutes droictes dans le crystallin, qui les avoit r'enversées par ses refractions) d'avec les aultres lieux qui ne servent qu'à obscurcir, et faire mieux marquer les couleurs des images, comme dans une chambre bien obscure elles se peignent plus nettement sur le papier que s'il y a tant soit peu d'aultre clarté que celle qui y doibt accompagner les dietes images. Et l'importance est que, dans la concavité de l'oeuil, nous y avons observé comme un orizon ou bien comme un certain niveau au dessoubz du lieu où aboutit

¹ Le notaire et collectionneur Boniface Borrilli était au nombre des expérimentateurs.

le nerf optique qui distingue le noir du fond de la region de l'interieur ou hemisphere de l'oeuil d'avec la doreure ou lustre metallique regnant sur le dict orizon partout où peuvent parvenir les images du dehors, comme dans un miroir concave qui occupe quasi tout ce qui est du derriere de l'hemisphere superieur de l'oeuil jusques au vertical d'iceluy, si ce n'est du costé du nez, où la noirceur s'avance un peu plus avant comme aussy sur tout le devant de la sphere de l'oeuil, qui se trouve enduict d'une couleur fort noire et fort brume, et cappable de teindre les doigts comme de l'ancre grasse et quasi comme de la boüe, si ce n'est en l'ouverture qui sert de fenestre, par où s'introduisent les especes dans la concavité de l'oeuil. Ce qui apprestera bien de la matiere aux curieux qui voudront discourir de la vraye maniere de la vision naturelle, mais il nous fault encores tenter quelques aultres experiances, qui pourront donner de plus grands esclaireissements d'une chose qui jusques icy a esté si peu cogneüe et si peu examinée par ceux qui pouvoient joindre ce qui estoit de la mathematique avec ce qui est de la medecine, car l'une sans l'aultre y laissent de grandes difficultés et qui empeschent d'acquiescer à leurs maximes plus communement receües, et traictées tousjours sans en faire l'experiance comme il eust fallu avant toute œuvre. Je vous feray part en son temps de noz conferances sur ce subject, m'assurant qu'elles ne vous seront pas dezagreables, et seray bien aise de les communiquer à Monsieur Midorge¹ qui avoit aultres foyz voulu travailler à l'examen de cez lunettes de longue veüe et des moyens de les meliorer, lequel est possible des plus cappable juges qu'on sçauroit aujourd'hui choisir en toute la chrestienté pour cette matiere et qui en pourra tirer le plus de fruit, s'il veult se donner la peine d'y songer et d'en coucher son advis par escript ou pour le moins le dire. Cependant il ne sera pas hors de propos que cecy soit entre vous et nous s'il vous plaict, si ce n'est qu'en veuillez faire part à M^r Luillier à qui j'en avoys touché quelque chose

¹ Le mathématicien Claude Mydorge, déjà plusieurs fois mentionné. Tout le passage relatif à la communication à faire à Midorge a été ajouté après coup par Peiresc au bas de la page.

dernierement. Car possible avec le temps y aura t'il à tirer des consequences auleunement differantes de ce que nous pouvions nous promettre d'abbord, mais je n'ay peu me contenir de vous faire part à l'advance de l'advís de cez nouvelles descouvertes, aussy bien que du plaisir que nous y avons prins, où je vous supplie d'excuser aussy bien mon incontenance et ma trop grande liberté que mes aultres manquements et ma mauvaise escriture, craignant bien de ne pouvoir pas achever de vous respondre de ma main à vostre derniere despesche pour le moings de ce soir, mes ieulx commençants de se rendre plus moittes qu'il ne faudroit; c'est pourquoy je finiray attendant si demain ils seront en meilleur estat de me laisser acquitter de mon devoir, et demeureray à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 15 avril 1634.

A vous seul, s'il vous plaict, Monsieur¹.

XX

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Puisque mon oeuil me donne un peu de relasche, en vous accusant la reception de toutes les curiositez que vous avez jointes à vostre despesche du 5 avril, et en vous rendant les trez humbles graces que je doibs, je vous remerciray par mesme moyen de ce poeme du sieur d'Andilly² qui a esté prixsé comme il le merite, ne s'estant rien veu en ceste matiere qui le puisse esgaller, m'en estant demandé de tant de

¹ Vol. 718, fol. 34. — ² Le poème sur Jésus-Christ, plus haut mentionné.

parts que si j'en avoys une douzaine elle ne me suffiroit pas. Et s'il n'y avoit privilège, noz imprimeurs l'eussent fort volontiers contrefait; c'est pourquoy je vous supplie de m'en envoyer quelques exemplaires quand vostre paquet ne sera pas trop gros pour la poste. Je suis trop obligé à M^r Hullon aussy bien qu'à M^r Bouchard de la continuation de l'honneur de leurs bonnes graces. Depuis ce que je vous escrivis des offices que j'avoys tasché de luy rendre auprez de M^r de Noüailles, il me voulut escrire de Marseille, avant que s'embarquer, une si honneste lettre que j'envoyay à M^r Bouchard par le dernier ordinaire d'Avignon, et tascheray de le prendre au mot pour la correspondance afin principalement de pouvoir continuer de servir M^r Bouchard, plus tost que pour aultre chose, estant meshuy reduict à ne pouvoir guieres bien satisfaire à mon debvoir envers la plus part de mes amys, à faulte de santé et de force dans le peu de temps que j'ay, tellement que je n'ay pas besoin de beaucoup de nouvelles surcharges, mais pour l'amour de cez Messieurs il faudra se faire un peu de violance quand besoin seroit pour ne rien obmettre en leur service à faulte de nous prevaloir des moyens que Dieu nous pourroit ouvrir. Estant tout certain que, comme vous dictes, si ce seigneur avoit gousté ce jeune gentilhomme, il en feroit luy mesmes plus de recherche qu'on en sçauroit faire de l'autre costé.

J'ay eu des lettres du R. P. Dom du Puy du 27 mars qui portent qu'il avoit esté fort bien accueilly de l'Eminentissime Cardinal Barberin avec vostre supplique pour S^t Leons et qu'il en avoit bonne esperance et que le sieur Pietro della Valle avoit faict grand cas des observations que vous aurez veües sur la langue des Kophtes, sur quoy il preparoit une grande epistre où il vouloit alleguer des livres rares et curieux. M^r l'Archevesque de Thoulouse m'a escript du 2 avril, en partant de Paris pour retourner à son abbayie, qu'il avoit laissé desja la moitié de la coppie de ses Astronomes faiete par le soing de M^r Aubert, lequel me l'envoyeroit incontinant, et je m' imagine que le retour des galeres de M^r de Noüailles me debvra apporter la coppie des livres du S^t Cyrille de M^r Holstenius. Le livre de la ceremonie des chevaliers du

s^r Hozier¹ sera trez bon à voir en son temps et je vous suis obligé de l'advis et du soing de m'en retenir comme de tant d'aultres. N'ayant encores peu voir relié le livre des Roys de France du sieur de Bié, qui ne seroit pas à mon advis sorty sans un peu d'abrégé de leurs vies si le pauvre M^r Duval eust vescu, et pense qu'il sera trez à propos de les y joindre pour le rendre de meilleure debitte, et d'usage plus universel.

Je vous remercie encores trez humblement du soing qu'il vous plaict me promettre pour le P. Gilles de Losches, à qui j'escriray encor un mot, si je puis, par cet ordinaire, et puis qu'il vous plaict ne l'avoir pas dezagreable je continueray de vous en faire l'adresse. Je viens d'avoir des nouvelles de Leyde que je feray transcrire pour vous et vous prieray de les luy envoyer aprez que les aurez veües, car il en est un peu curieux et a de si bonnes et si loüables parties qu'il merite bien d'estre servy et favorisé; s'il a jamais le bien de vous voir, vous en serez, je m'assure, bien satisfait. Il y a quelque bruict icy aujourd'huy que le Prince Thomas de Carignan s'est donné au Cardinal Infant, ce qui nous fait apprehender d'aultres suites plus fascheuses de la part de son frere aîné et que le voisinage ne nous fasse charger de tronppes. Les Espagnols font garde fort extraordinaire du costé de Barcellone, où ils ont apprehendé une descente de la part des Hollandoys qui ont passé le destroict avec 136 navires bien armez, et ont de la jalousie du voyage

¹ Sur le généalogiste Pierre d'Hozier, voir t. I, p. 904. Le livre dont parle Peirese est une simple pièce intitulée : *Les véritables cérémonies royales faictes à la réception de Messieurs les chevaliers de l'ordre du S. Esprit dans le chasteau de Fontainebleau. Ensemble toutes les particularitez qui se sont passées en icelles*, etc. (Paris, 1633, in-8°). Sans nom d'auteur. M. Joannis Guigard, qui cite cet opuscule dans sa *Bibliothèque héraldique de la France* sous le n° 694 (Paris, 1861), n'a pas su que P. d'Hozier l'avait composé, ce qu'ont pareillement ignoré les autres bibliographes. M. Guigard,

en revanche, mentionne, sous le n° 699, un ouvrage sur le même sujet, mais beaucoup plus considérable, sorte de nouvelle édition de la brochure de 1633 : *Les Noms, Surnoms, Qualitez, Armes et Blasons des chevaliers et officiers de l'Ordre du Saint-Esprit creez par le roy Louys XIII... à Fontainebleau le 14 mai 1633, avec les figures en tailles douces, curieusement gravées et représentant au vrai les cérémonies et vêtements des dits sieurs chevaliers, et un ample discours sur ce qui s'y est passé. Le tout recueilli par Pierre d'Hozier, sieur de la Garde, historiographe et généalogiste de France* (Paris, 1634, in-fol.).

de M^r le Prince en Languedoc, quelque pretexte qu'il ayt prins de la vente des biens de Montmorancy qui n'en valent pas la peine ; mais on croid sur les lieux que ce qui l'y a ammené soit le desir d'achepter l'equivalent, lequel entre ses mains pourra valloir 500 mille libvres. Il est à Pesenas, et dict on qu'il doibt aller sur la frontiere de Roussillon, et qu'il a quelque esperance de ce gouvernement là pour son second filz qui porte le nom de Montmorancy. Mais en ce país icy il n'y a gueres de certitude en toutes les nouvelles qu'on nous debitte. Bien est il vray que le lendemain de son arrivée à Bagnols, estant voulu aller à la pesche des truiettes, un cheval se cabra sous luy, par quelque frayeur inopinée qui le surprint, en sorte qu'il fut abbattu, et craignoit on qu'il n'eusse la jambe rompüe, mais on ne le sceut empescher de marcher dez le lendemain quasi sans cesse.

Nous n'avons poinct eu icy durant cez bonnes festes Monseigneur nostre Gouverneur qui a esté à la Tour d'Ayguez le reste du caresme, et disoit on qu'il vouloit aller à Manosque, ayant pour cet effect envoyé querir quelques emmeublements de sa maison, ce qui avoit bien aydé à augmenter les bruiets qu'on avoit apportez de Paris qu'il ne voulusse estre gueres plus longtems avec nous au moins en cette ville, le differant de la disposition des Prevosts des Mareschaulx ayant esté vuïdé et ordonné par le Roy que pourveu qu'il luy en demeure un avec quelques archers prez de sa persone, les aultres executeront les mandemens de justice et de la cour, sans aultre formalité. Pour celuy des honneurs à l'eglise, le Roy a fait escrire par M^r Servien au Parlement que M^r le Gouverneur donneroit luy mesmes le contentement qu'on pouvoit desirer, et que sa Majesté nous r'enverroit bientost M^r nostre Premier Presidant avec les ordres necessaires pour tenir des conferances, et y examiner les occasions de different, avant que les porter à sa dicte Majesté. Nous l'attendrons en bonne devotion et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

Du 18^m avril.

Depuis avoir escript j'ay receu divers advis d'Italie et du Levant dont vous aurez la communication, et me ferez la faveur d'en faire part au bon P. Gilles aprez que vous en aurez prins la veüe à vostre commodité. L'on a aussy apporté ceans deux assez gros paquets adressez à M^r Gassend, dont l'enveloppe de l'un estoit escripte de vostre main, qui ont esté gardez 3 jours par les valletz des Moreaux, pour s'en battre les joües¹ et les taxer à leur discretion, croyants leur estre loisible de rançonner celuy à qui en estoit faicte l'adresse, tellement que dezhormais il vaudra mieux me faire l'adresse tout droict à moy de ce que vous vouldrez faire tenir au dict sieur Gassend, afin que cez gents ayent plus d'apprehension de mon nom que du sien, et qu'ils ne se donnent pas la liberté de les tant garder entre leurs mains, cela estant cause que je ne sçauroys respondre à ce coup à M^r Bourdelot de qui j'ay receu une fort honneste lettre sous cette enveloppe là, mais le courrier estant prest à partir, il fault de nécessité que je remette à la semaine prochaine.

J'ay enfin recouvré le placard imprimé de la part de M^r d'Espéron que je vous renvoye avec mes remerciments trez humbles, vous asseurant que l'apprehension que j'ay eu qu'il ne se fust esgaré me fera plus advisé à l'advenir à ne plus mettre de telles pieces si curieuses originellement, quand je n'en seray pas le maistre, entre les mains de grands, vous suppliant d'excuser le retardement de cette restitution qui estoit desja si enviellie².

¹ Locution qui, ce me semble, n'a pas été recueillie par nos lexicographes. — ² Vol. 718, fol. 36.

XXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
 ADVOCAT EN LA COUR DE PARLEMENT DE PARIS,
 À PARIS.

Monsieur,

Vous recevrez cette lettre de la main de M^r Gantez, qui a traicté de l'office de procureur general en nostre compagnie¹ et s'en va en cour pour en obtenir les provisions du Roy. Je luy ay des obligations particulieres, et à M^r son oncle, grand vicaire de l'Evesque de Marseille, comme j'en avoys eu à feu son père de fort signalées, et qui me rendent redevable en son endroict de beaucoup de service dont je voudroys bien me pouvoir acquitter avec le secours de mes bons seigneurs et amys, attendu la foiblesse de mes forces. Il a desiré avec une grande passion de pouvoir estre admis au nombre de voz serviteurs et à l'acce de vostre academie, lorsqu'il luy sera possible, si vous l'avez agreable. C'est de quoy je vous supplie trez humblement, esperant que vous reconnoistrez bien tost en sa persone plusieurs qualitez qui le peuvent rendre digne de cet honneur, avec une modestie assez rare parmy ceux de nostre nation. Et que vous excuserez la confiance que j'ay priuse en vostre honesteté incomparable, puisqu'il vous plaict me tenir,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
 DE PEIRESC.

A Aix, ce 23 avril 1634.

¹ On lit dans *Les rues d'Aix*, par Roux-Alpheran (t. II, p. 157), que la belle et vaste maison qui fait le coin de la rue des Grands-Carmes était autrefois une hôtellerie à l'enseigne du *Cheval-Blanc*, et que cette hôtellerie fut acquise, vers 1660, par François de Gautès, seigneur de Valbonnette, l'un des plus célèbres procureurs généraux qu'ait

eus le parlement d'Aix, et sur lequel nous avons une excellente notice par M. Mouan (dans le *Mémorial d'Aix* du 29 août 1841). Roux-Alpheran ajoute que la famille de Gautès, qui depuis plus d'un siècle a cessé d'avoir sa résidence à Aix, y avait produit plusieurs personnages de mérite dont on peut lire les éloges dans le *Dictionnaire des*

M^r Gantez ayant esté si honneste de se vouloir charger d'un livre qui pouvoit commancer de faire faulte de par delà, j'ay accepté sa courtoisie, attendant de faire partir bien tost une caisse, et si tost que les galeres seront de retour de Rome par lesquelles j'attends quelque chose pour vous de la part du R. P. Dom du Puy¹.

XXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS

Monsieur,

Je vous ay une bien signalée obligation de la participation de voz nouvelles de Constantinople qui sont bien plus certaines et plus vraysemblables que les bruiets parvenus jusques à nous de toute aultre part, et regrette infiniment que Quentin ne se trouva chez vous lorsque vous aviez en main cette belle relation du 7 febvrier qui nous eust esté un repos d'importance dans la peine et l'apprehension où nous en estions. On escript de Venize du 6 avril que le Grand Seigneur avoit envoyé faire des excuses à M^r de Marcheville de ce qu'il s'estoit laissé mal informer, Dieu le veuille, et qu'il se trouve quelque voye d'accommodement qui sauve la liberté du commerce, pour ne perdre l'avantage que j'attendoys pour les livres d'heure à aultre et pour tant de pauvres familles chrestiennes qui seroient rüinées et accablées. On escript encore de Venize que l'on avoit apporté au Grand Seigneur les clefs du S^t Sepulcre, ce qui me faict doubter que ce ne soit pour les remettre à la disposition du Patriarche Cyrille qui avoit voulu s'en emparer pour tenir les François sous le pied². Vous aurez, je m'asseure, des rela-

hommes illustres de Provence, par Achard, notamment Jacques de Gantès, savant orientaliste, né à Aix le 4 fevrier 1567, mort dans la même ville le 12 juin 1631. Ce fut le père du procureur général, lequel naquit

le 2 fevrier 1596 à Aix et y mourut le 15 mars 1679.

¹ Vol. 718, fol. 38.

² La locution *tenir sous le pied* n'a pas été consignée dans le *Dictionnaire* de Littré.

tions fideles de tout cela tost ou tard, qui seront tousjours bonnes pour nous quoy que envieillies, quand vous trouverez la commodité de les faire transcrire, m'estonnant què le P. Theophile Minuti ne soit encores comparu en voz cartiers et croyant bien qu'il ne pourra guieres tarder s'il n'y est lors de l'arrivée de cette despesche. Je vous rends mille trez humbles graces du bon accueil qu'il vous plaict luy promettre. Et vous en ay bien de l'obligation. Et s'il se void quelque relation bien exacte de ce mariage du Cardinal de Lorraine et de son evasion comme de celle de sa sœur et de sa femme, ce seroit matiere bien curieuse pour le temps¹. Si quelqu'un de vostre cognoissance faisoit de voyage en ce païs là, je vouldrois bien sçavoir les vrayes armoiries du bastard Jean d'Anjou, filz naturel et legitimé du bon Roy René de Sicile², enterré en une chappelle par luy fondée aux freres Mineurs de Nancy où il laissa de quoy faire tout plein d'ornemens d'eglise, aussy bien que dans l'eglise S^t George de Nancy et aultres et dans le couvent des religieuses de S^{te} Claire du Pont à Mousson où il avoit une fille religieuse nommée Blanche³.

Il estoit seigneur du chasteau et maison forte de l'Avant garde en Lorraine où c'est qu'il pourroit se trouver de ses armes soit de pierre ou aux verrieres du chasteau ou de l'eglise, ou bien dans les seaux de quelque privilege octroyé à la communauté des habitans du diet lieu ou du greffe de la justice qui y estoit exercée en son nom. Or je ne doute poinct que ce ne soient les mesmes armoiries du Roy son

¹ Tous les détails les plus exacts sur ces divers événements ont été réunis par le comte d'Haussonville dans son *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France* (seconde édition, 1860, t. I, p. 259-324).

² Jean, appelé *le bâtard d'Anjou*, qui eut pour gouverneur René de Matheron, et à qui son père donna, en 1473, le marquisat du Pont, vacant par la mort de Nicolas, duc de Calabre, ainsi que ses seigneuries de Saint-Remi et de Saint-Cannat en Provence.

Il épousa, en 1500, Marguerite, fille de Raimond de Glandèves, seigneur de Faulcon et gendre de Palamède de Forbin. Il écrivit son testament le 23 juillet 1524, et mourut douze ans plus tard. (*Le roi René*, par A. Lecoy de la Marche, t. I, p. 434-435.)

³ Ce même nom de Blanche avait été porté par une sœur du bâtard d'Anjou, laquelle devint, en 1467, la quatrième femme de Bertrand de Beauveau, sire de Précigny, l'ami intime du roi René. (*Ibid.*, p. 434.)

pere ; il n'est question que de la brisure et differance ou marque de sa bastardise et de quel temps il a porté les armes de son dict pere qui en porta de troys ou quatre differantes sortes, selon les diverses fortunes où il se trouva, ce que j'affecte à cause de la profession qu'il faisoit de la sciance de chevalerie et des heraults d'armes. Je pensoys avoir plus de moyen de vous entretenir, et mesmes sur la coppie des lettres de declaration du Roy que je viens de recevoir de Marseille, pour la subrogation de M^r le General des galeres en la duché et pairie de Retz, à la charge de ne prendre son rang que du jour de la dicte declaration, encor qu'il soit petit filz en droicte ligne masculine d'Albert de Gondy pour qui avoit esté faicte l'erection¹. Mais la prerogative des erections posterieurement faictes a porté l'exclusion, à mon advis, de chose qui sembloit bien digne de grace et de continuation. On publie aujourd'huy le contract de mariage de ma niece de Seguiran avec le sieur de S^{te} Croix de la Chambre des contes, filz du frere de feu M^r le Premier President d'Oppede². Ce qui me constraint de clorre demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 25 avril 1634³.

¹ Albert de Gondi, duc de Retz, marquis de Belle-Isle, pair et maréchal de France, eut de Claude-Catherine de Clermont, baronne de Retz et dame de Dampierre, Philippe-Emmanuel de Gondi, marquis des Îles d'Or, son successeur dans la charge de général des galères, lequel eut de Françoise-Marguerite de Silly, Pierre de Gondi, duc de Retz, pair de France, général des galères par la démission de son père, qui se retira parmi les pères de l'Oratoire.

² André-Anne Forbin, seigneur de Sainte-

Croix, frère de Vincent-Anne Forbin-Maynier, baron d'Oppède, fils de François et de Lucrèce-Barthélemy de Sainte-Croix, épousa, suivant contrat du 25 avril 1634 (Antoine Augier, notaire à Aix), Catherine, fille de Henri de Séguiran, premier président en la Cour des comptes, et de Suzanne Fabri de Rians, sœur consanguine de Peiresc. Il fut reçu conseiller aux Comptes le 20 septembre 1652 en l'office de son père; il mourut et fut enseveli à Sainte-Croix le 6 novembre 1669.

³ Vol. 718, fol. 39.

XXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

RÛE DES POITHEVINS, CHEZ M^r DE THOU, PREZ S^r ANDRÉ DES ARCZ,

À PARIS.

Monsieur,

Enfin la maladie extreme qui surprit le bon P. Theophile à Rome à son arrivée, ayant interrompu le train de son voyage droict en cour, et la commodité du retour des galeres s'estant opportunement presentée, le maleur de ce retardement a esté bon pour nous en ce que nous avons eu le bien de le voir et gouverner icy, bien que ce n'ayt esté que pour un seul jour, en attendant que Dieu nous face la grace de le voir revenir, pour apprendre de sa bouche le sucez de toutes ses peregrinations, s'il est possible; cependant, suyvant les prieres que je vous avoys cy-devant faictes, je me promets de vostre bonté que vous luy ferez toute sorte de bon accueil et assistance, comme je vous en supplie de rechef, dont je vous seray à jamais redevable. Et s'il avoit de besoing d'argent, je vous supplie de luy en faire expedier sur mon compte, vous assurant que je vous feray punctuellement indamnizer de tout ce que vous luy ferez fournir, soit pour son retour ou pour quelque aultre occasion que ce puisse estre. L'arrivée du nonce Bologneti¹, que nous attendons aujourd'huy icy, m'embarrasse un peu plus qu'il ne me faudroit pour vous pouvoir entretenir plus à souhaict; vous m'excuserez et me tiendrez, s'il vous plaict, tousjours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

D'Aix, ce 29 avril 1634².

¹ Sur le séjour du nonce Georges Bologneti chez Peiresc, où il fut témoin des expériences du grand curieux au sujet des yeux

de divers animaux, voir Gassendi (livre V, p. 402).

² Vol. 418, fol. 42.

XXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DUPUY,
 À PARIS.

Monsieur,

Nostre dernier ordinaire de sammedy m'apporta voz deux despesches du 20 et 21^{me} de ce moys, quoyque venües par diverses voyes, mais je n'eus mes lettres qu'à l'issüe du Palais, et en mesme temps il me fallut aller au devant du nouveau nonce Bologneti, qui m'avoit envoyé complimenter par un gentilhomme tant de la part du cardinal Barberin que de la sienne. Et il m'a tenu en escheq¹ icy tout le temps qu'il y a esté jusques à dimanche au soir qu'il en partit, depuis lequel temps il me fallut adsister aux aménances² de ma niece de Bouc³ chez M^r de S^{te} Croix son espoux, de sorte que je n'ay peu lire voz despesches que bien tard. Et c'est ce qui m'a empesché de pouvoir envoyer à M^r le sacristain Valbelle vostre memoire à temps pour vous respondre par cet ordinaire de sorte qu'il faudra differer au prochain. Cependant je tascheray de le monstrier à M^r Gras s'il est en ville et d'en tirer tout ce que je pourray. Mais jusques à ce qu'il voye que vous ayez la commande nous aurons de la peine à le faire parler françoys, tandis qu'il luy reste des esperances d'y rentrer. Je pensoys recevoir par les galeres les livres de Dom du Puy, mais j'ay eu par Lion une lettre de M^r de Bonnaire portant que certains livres qu'il m'avoit acheptez estoient de-

¹ Au sujet de cette locution, le *Dictionnaire* de Littré ne cite aucun écrivain antérieur à l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*.

² Le mot manque dans les *Dictionnaires* de Richelet et de Trévoux, ainsi que dans le *Glossaire* de La Curne de Sainte-Palaye. C'est une expression qui était usitée surtout dans la région méridionale et qui s'appliquait aux fêtes données à l'occasion de l'entrée de

la nouvelle mariée dans la maison conjugale. Signalons le mot dans le *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, par Gabriel Azaïs, et dans le *Trésor du félibrige*, par Frédéric Mistral. On le retrouve dans la *Chronique d'Isaac de Pérès (1554-1611)*, publiée à Agen, 1882, grand in-8°, p. 61.

³ La fille du président Henri de Séguiran, seigneur de Bouc, déjà mentionné plus haut.

meurez entre ses mains sans les avoir peu joindre à une caisse qu'il diet avoir embarquée, laquelle je n'ay pas pourtant receüe, et toute-foys j'en ay receu une aultre du sieur Menestrier, qui m'escrivoit aussy de ne plus esperer de la faire embarquer. Et pour ce subject il en avoit tiré le plus précieux pour me l'envoyer par amy sur les dictes galeres. Ce que je n'ay pas nom plus receu, dont je suis en grande peine, et crains bien qu'il ne m'ayt esté joiïé quelque mauvais tour pour ce regard, la lettre de M^r de Bonnaire n'ayant poinet de datte, et celle de M^r Menestrier estant fort vieille et d'auparavant le partement des galeres de plus de quatre jours; ce me seroit une bien notable perte, car il y avoit de bonnes curiositez. Le tout à faulte que cez Messieurs m'ayent voulu croire, et remettre leurs fagots et pacquets ou cassettes ez mains du marchand le sieur Guillaume des Piots qui a son respondant à Marseille, lequel a receu par les dictes galeres une 15^{me} de balles, entre lesquelles seroient fort commodement venües les miennes et soubz deub chargement, à 2 escus pour balle, mais je suis ainsin malheureux, et cez Messieurs se donnent de la peine pour leur plaisir d'attendre qu'on les advertisse des commoditez qui sont trop promptes et de gents qui ne frequentent que les marchands. Il fault escrire à Dom du Puy qu'il envoie tousjours ses livres au diet sieur Guillaume des Piots pour les m'envoyer soubz l'adresse du sieur de Gastines, sous laquelle rien ne court fortune de se perdre, ne de demeurer en arriere quand il y a des commoditez de voiture assurées. Pour le Georgius Syncellus et le Theophanes, j'en ay un exemplaire escript il y a environ une centaine d'années d'assez bonne main quoy qu'en papier seulement, car c'est par Andreas Darmarius qui avoit bouquiné toutes les plus celebres bibliotheques Grecques de ce temps là. J'en enverray à M^r Bouchard un eschantillon, et s'il veult le volume entier, il n'aura qu'à le commander. Le sieur Gantez, resignataire d'un office de procureur general en nostre parlement, qui partit d'icy huit jours y a, se chargea du livre de M^r du Chesne que je pensoys envoyer par un aultre gentilhomme de mes amys qui partit en poste 15 jours plus tost, mais je ne seÿay par quel malheur je ne me trouvoy pas au logis lorsqu'il y ve-

noit prendre mon paquet. J'espere que si vous ne l'avez receu à l'arrivée de cette lettre, vous ne tarderez pas de l'avoir plus d'un jour ou deux. Et dans huit ou dix jours aprez vous aurez mes troys volumes Cophites pour M^r Saulmaise par les mains du bon P. Theophile, à qui il sembloit¹ que cette courvée eust esté reservée puis que c'estoit luy mesmes qui me les avoit apportez d'Ægypte. Mais je vous supplie de n'en faire pas là du bruit, à cause de la jalousie des aultres curieux qui pourroient avoir envye de les voir, jusques à tant que M^r de Saulmaise les aye veus; et je pense mesmes qu'il sera bon qu'on ne sçache pas là que vous les ayiez envoyez à M^r de Saulmaise ne que M^r de Saulmaise songe à cette sorte d'estude, pour ne nous nuire en la communication des livres de pareille nature qui peuvent venir d'Italie.

Le pauvre P. Theophile trouva cet air de Rome à son arrivée si mal propre à sa disposition qu'il y tomba malade dans deux jours, et fut à l'extremité qu'on n'en esperoit plus de vie, mais Dieu l'en a garenty, et le reserve vraysemblablement à quelque aultre bon office pour le public, s'estant trouvé assez fort depuis sa maladie pour se pouvoir embarquer sur les galeres qui n'ont esté que six jours en mer et un de sesjour à Genes. Il partit sammedy d'icy pour Avignon et crois bien qu'il ne mettra pas plus de 15 ou 20 jours d'icy à Paris, si ce n'est que le Roy s'acheminast à Lyon comme le bruit en est venu de ce costé là, auquel cas il ne pourroit pas passer outre à Paris qu'il ne fusse expedié à la cour. Je vous r'envoye l'arrest de M^r de Bordeaux, avec mille remerciments trez humbles; attendant que celui qui regarde la persone du principal prevenu² se puisse voir, s'il est permis, quelque jour. J'escrips à M^r de Lomenie le passage de ce Nonce qu'il vous communiquera. C'est un homme fort affable, et qui monstre d'avoir de la curiosité³, et de la courtoisie tout ce qui s'en peult desirer, pour

¹ Depuis les mots *à qui il sembloit* jusqu'à la fin du paragraphe, Peirese a mis, en marge, un trait qui embrasse douze lignes du manuscrit, avec cette recommandation : « À vous seul, s'il vous plaict. »

² Le duc d'Épernon.

³ Peirese étoit reconnaissant au nonce Bologneti de l'intérêt qu'il avoit pris aux expériences mentionnées plus haut et dont il va être encore question.

l'humeur françoise. Il print la peine de venir ceans, et y fut plus de deux heures avec tesmoignage de gouster tout plein de curiositez. Nous venons d'avoir advis de Marseille qu'il y est arrivé des despaches de leurs deputez de Constantinople du 14 febvrier, portant assurance de l'accommodement de tous les desordres, dont on me promet une relation bien ample, mais elle ne pourra pas estre icy à temps pour cet ordinaire à mon grand regret pour l'amour de vous. Mais vous l'aurez, je m'assure, apprins d'ailleurs par voyes aultant et plus asseurées, et plus promptes. Sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 1 may 1634.

J'ay depuis trouvé moyen d'escrire au R. P. Mercene, et lui envoye un livre Arabe de la musique des Mores où il trouvera de l'exercice, ne l'ayant receu que depuis hier au soir seulement. Et seray bien aise de pouvoir envoyer quelque piece de nostre musique en ce païs là, pour capter la beneyolence¹ du maistre de musique de cez Mores, de qui l'on a arraché ce livre, dont j'ay laissé le choix à la discretion du dict P. Mercene, pour achepter ce qui luy semblera plus propre. Et je vous supplie de vouloir faire fournir les fraiz necessaires et me le faire tenir le plus tost que faire se pourra, pour ne perdre la commodité des navires qui se preparent pour ce païs là.

J'oublioy de vous dire que j'ay receu à part deux livres que le cardinal Barberin m'a envoyez par ces galeres : l'un, de l'an 1632, de Famianus Strada², Jesuite, de sa premiere decade de Bello Belgico, arri-

¹ Littré rappelle que la langue a longtemps hésité entre *beniveillance*, *bienveillance*, *benivolence* et *bienveillance*. Littré aurait pu ajouter une cinquième forme, *benevolence*, qui, avant d'être adoptée par Peiresc, a été employée par Amyot et par Montaigne. L'ami

de Peiresc, Malherbe, écrivait *bienveillance*.

² *Famiani Stradæ Romani e societate Jesu de Bello Belgico* (Rome, 1632, in-fol.). Voir la liste des diverses éditions suivantes dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. III, in-fol., col. 957.

vant puis le decez de Charles V jusques au gouvernement du duc de Parme exclusivement, avec de grandes figures en taille douce en grand volume in fol. et en beau papier; l'autre volume est de *Bello Suecico* in 4°, porte le lieu de l'edition Leodij., l'auteur a nom Pe. Bapt. Burgus, et datte sa lettre dedicatoire au cardinal Barberin Pragæ ix Kal. Februarii 1633¹. Mais je ne sçay s'il n'est point imprimé à Rome comme l'autre et comme ceux du cardinal Bentivoglio. S'il est du Liege, vous en aurez eu à Paris, à tout le moins par cette foire derniere.

J'ay fait laisser ouverte la despesche du P. Mercene afin que si vous voulez voir le livre de Musique, il ne vous faille pas attendre que l'on le vous r'apporte chez vous. Et si vous envoyez querir le sieur Gailhard, il sera bien aise de prendre le soing de l'aller porter au P. Mercene pour prendre quelque habitude avec luy. J'ay receu une lettre de M^r Meliand, gendre de feu M^r Petau, à qui je vous supplie de faire rendre ma responce aprez avoir fait adjouster les qualitez requises et necessaires, ne me souvenant pas s'il est presidant aux enquestes ou seulement conseiller².

XXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du 27 du passé, nous en avons eu plusieurs autres dont nous vous avons tousjours plus d'obligation que nous ne vallons, auxquelles je n'auray gueres de moyen de respondre pour ce coup, et particulièrement à M^r Lhuillier, ayant beaucoup de choses à dire oultre et par dessus tout ce que j'avoys escript et à vous et à luy

¹ *Commentarii de bello Suecico*, par Pierre-Baptiste Borgo (natif de Gènes et qui avait servi en Allemagne dans l'armée suédoise,

pendant la guerre de Trente ans). L'ouvrage parut à Liège en 1633, in-4°.

² Vol. 718, fol. 43.

concernant l'oeuil, où nous avons enfin fait voir tout apparamment et naturellement la reflexion des images toute pareille à celle d'un miroir concave qui non seulement represente les objects renversez, mais semble les poulsier en dehors, ce que nous avons veu sammedy dernier avec un plaisir nonpareil dans le creux d'un oeuil d'un poisson que nous appellons Lamie¹ de telle grosseur que l'animal pesoit quatre quintaulx, et la boîte de son oeuil estoit comme une orange, d'où nous tirasmes si heureusement les humeurs crystallin et vitrée, que la corôide se retint toute entiere dans la concavité de la dicte boîte, avec tout son lustre metallique argentin, et ayant amplifié l'ouverture de la boîte par le devant de plus d'un grand quart d'escu, nous y presentasmes une chandelle allumée, qui s'y peignit incontinant à renverse, et en la remuant tant soit peu, nous en vismes sortir l'image jusques à fleur de l'ouverture de la boîte à l'endroit où souloit estre au paravant suspendu l'humeur crystallin. Nous n'estions lors que M^r Gassend et moy, mais j'envoyay chercher des tesmoings en pleine place, et nous amena t'on entr' aultres M^r le President de la Valette Gauthier² (que nous affections d'avoir plus que tous aultres comme le moins credule) qui fut constrainet d'avoïer la debte, et que cet effect de la nature ne se pouvoit plus revocquer en doute. Mais il y reste bien encores à examiner sur les voyes de la nature pour la vision actuelle, sur quoy nous avons encores fait des experiances non communes dans les effects des miroirs et des corps diaphanes, convexes et concaves, qui seroient de trop long discours pour une lettre; il en faudra un jour dresser une relation ex professo que vous verrez, je m'asseure, trez volontiers. Cependant M^r Gassend vous rend mille baise mains et sallutz trez humbles

¹ D'après une citation empruntée par Litré à Legoarant, c'est le nom d'un genre de poissons sélaciens, dans lequel on distingue la *lamie cornubique*, qui est le squal long-nez de certains auteurs, et dont quelques individus peuvent peser trois milliers. Les citations du *Dictionnaire de Trévoux* sont beaucoup plus extraordinaires en ce qui re-

garde le poids des lamies. Il s'agit là de poissons qui pèsent «jusqu'à trente mille livres» et «dans l'estomac desquels on a trouvé des hommes entiers, et même un tout armé». Ce dernier trait a été raconté à Rondelet par des gens de Marseille.

² Un parent de l'astronome Joseph Gauthier, prieur de la Valette.

en revanche des vôtres, et à tous les amys du coeur. Seulement vous diray je, puisque me l'ordonnez, que nous n'avons pas encor esprouvé en l'oeuil d'un homme, mais bien que le lustre metallique du miroir paroît tout aultant aux ieux de boeuf, de moutton, et mesmes des plus petits chevreaux, qu'en ceux des gros poissons : persone ne s'estant depuis lors voulu faire pendre pour nous en laisser faire l'essay¹, mais je l'avoys desja veu en quelque façon dans l'oeuil mesmes du cameleon quoy que si petit com' un poiz.

Monsieur Luillier n'a pas encor escript le resultat de la relation du sieur Boulenger, et je la verray plus volontiers que les aultres pour apprendre l'advis de tout ce monde là sur les longitudes, car il y a une vintaine d'années que j'avoys imaginé et dict à quelques amys une invention qui ne seroit peult estre pas plus esloignée que tout ce qui s'en estoit dict jusques alors, voire qui sembloit un peu plus cappable de fournir des moyens de les regler si l'on en vouloit prendre le soing, dont nous dirions peult estre nostre rastellée si nous en estions enquis à nostre tour. Mais je ne sçay pas tant faire de feste, comm' il faudroit pour y estre admis, et me contente de couvrir à part moy avec quelques amys mes petites pensées et fantaisies. Par l'ordinaire d'Avignon pour Rome qui passa dimanche matin par icy, j'escrivis à M^r Holsteinus pour l'advertir de ce que vous m'escrivez du manuscrit de M^r de Thoulouse que vous estiez sur le point de m'envoyer afin qu'il m'envoye le sien du S^t Cyrille pour M^r Aubert, et luy ay de plus mandé ce que m'escrit M^r de Lumaga de Paris, que la balle de Strasbourg est arrivée où j'avoys un livre d'Auspourg, dans laquelle estoient les aultres pieces du S^t Cyrille transcriptes de la mesme bibliothèque, afin qu'il voye que l'edition des oeuvres de ce grand saint ne peult plus attendre qu'aprez luy.

Je pensoys avoir de ses lettres et quelque aultre chose de luy par cez galeres, mais il y eut tant de desordre pour l'embarquement que

¹ Le grave savant se déride un moment et nul ne sera fâché de trouver ici une de ces spirituelles et vives plaisanteries comme il y en a tant dans les lettres de M^{me} de Sévigné.

je suis en apprehension d'y avoir perdu une caisse de curiositez, ayant receu une aultre caisse pour l'embarquement de laquelle il y eut mille peines. Mais j'y ay trouvé des pieces cappables de bien donner de l'exercice et du plaisir de les examiner à M^r de Saulmaise, et aultres des plus doctes du siecle, ce qui aura son temps Dieu aydant. Entr' aultres choses j'y ay eu une medaille d'Hadrien battüe à Delphes avec un tre-pied posé sur une machine triangulaire comme le mien, soubstenüe par troys bases ou patturons. Je n'ay rien eu nom plus de la part du R. P. Dom du Puy, mais j'ay appris que M^r de Gastines a receu une balle de M^r l'abbé de Thou, dans laquelle vraysemblablement M^r vostre frere aura fait mettre ce qu'il avoit pour nous. M^r Gassend attend fort impatiemment le catalogue de la Foire aussy bien que moy pour voir s'il y aura rien du Schikard ou de cez aultres qui avoient observé le Mercure sous le soleil à ce que le P. Scheiner en avoit escript à ses amys. Et M^r d'Agut, qui a l'honneur d'estre cogneu de vous et qui est bien vostre serviteur, a grande envie d'avoir les 3 ou 4 volumes de la suite de Bsovius¹ que l'on promettoit à cette Foire par le dernier catalogue, tellement que s'il en vient des Pais bas je vous supplie d'en faire prendre deux exemplaires de chascun des nouveaux volumes pour en assortir le Baronius de M^r d'Agut et le mien. On me demande encores ce livre de Pietro Soave Polano in fol^o d'Angleterre², et si quelqu'un faisoit venir des livres de ce pais là, vous me feriez grande faveur de le faire demander, car je n'en ay sceu recouvrer d'aucune part. Mon libraire n'a encores sceu achever la relieure de mon exemplaire du livre du sieur de Bié, c'est pourquoy je ne l'ay pas bien peu gouter, mais je pense l'avoir cette semaine et puis luy en dire mon advis, estimant que les vies ou eloges qu'il y veult faire adjouster par le P. Lacoste³ n'y sçauroient jamais nuire, mais s'il eust employé M^r Godefroy ou M^r du Chesne, ils auroient tousjours cotté

¹ Voir sur ce continuateur de Baronius plusieurs passages de notre tome II.

² C'est l'édition originale, déjà plusieurs fois mentionnée, du célèbre ouvrage de Paolo

Sarpi: *Istoria del Concilio tridentino di Pietro Soave Polano* (Londres, 1619, in-fol.).

³ Ce P. Lacoste n'est totalement inconnu.

quelque observation de plus que tout ce qui en est dans les livres communs. J'attendray en bonne devotion ce verbal que me transcript Quentin. Et pour Constantinople, il se faultra contenter d'en apprendre ce qu'on nous en a voulu faire sçavoir. J'en ay eu une petite relation que vous trouverez cy jointe. M^r Aubert vous fera voir le catalogue de la bibliotheque d'Auspourg¹, que M^r Lumaga me mande luy vouloir remettre pour cet effect selon la priere que je luy en avoys faicte. Et sur ce je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 9 may 1634.

M^r du Lieu continue à cette heure de m'envoyer les Gazettes de l'edition de Lion aussy fraisches que le Gazettier la souloit envoyer quand il estoit en bonne humeur. Il y joint soubz une seule enveloppe et soubz son cachet toutes les lettres qu'il trouve pour moy dans son bureau tant de chez vous, Monsieur, que d'ailleurs. Vous verrez ce qu'il m'escript pour les ordres des courriers, et pense que quand vous n'escrivrez que le vendredy j'auray voz lettres tout aussy bien et aussy tost que celles du jeudy.

Un peu de part au P. Gilles de Losches des nouvelles de Constantinople, aprez les avoir monstrées au P. Theophile Minuti qui debvra estre arrivé avant les presentes².

¹ Le catalogue rédigé par le bibliothécaire Élie Ehinger mentionné en ce tome et dans le tome précédent. — ² Vol. 718, fol. 46.

XXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avec voz dernieres du 4 de ce moys nous attendions, M^r Gassend et moy, le Catalogue de la Foire. Mais puis que la saison est desja tant avancée, Dieu sçait si les libraires se seront hazardez d'y en aller querir. Il m'a faict voir les memoires qu'il a receus pour les longitudes tant de la part du sieur Morin¹ que aultres, mais je crains qu'il n'ayt bien de la peine à se parer des moindres coups que luy puisse ruer² M^r Midorge, s'il l'entreprend.

Nous avons continué nos experiances sur l'oeuil d'un Dauphin dont le miroir sembloit d'un verd doré, ou de l'or glacé de verd, qui rendoit l'image aussy distinctement que tous les aultres, que nous avons voulu revoir, et mesmes celuy de Ton³ (où il y a moins d'apparance du lustre metallique qu'en tous les aultres), et y avons acquis une telle pratique maintenant qu'aprez en avoir faict sortir le crystallin et le vitrée, nous trouvons partout et mesmes dans le miroir de l'oeuil d'un moutton, que les images s'y peignent fort distinctement à la renverse toutefois. Et de plus, en y appliquant le crystallin à niveau de l'ouverture de la boîte du miroir (jusques où l'on discerne l'expulsion interne de l'image reflexie), nous y avons fort bien discerné l'image redressée dans le dict crystallin, n'y ayant que de l'air entre la concavité du miroir naturel et la convexité du diet crystallin. De façon que puisque l'espoisseur et interposition naturelle du vitrée n'empesche pas que l'image de l'object externe d'une chandelle allumée ne s'aïlle peindre au fonds du dict miroir comme nous l'avions veu dez le com-

¹ L'astrologue Jean Morin, déjà mentionné dans le tome I, p. 529.

² C'est-à-dire jeter avec violence. Littré rappelle que Malherbe a dit : *rua le tonnerre*

et que Molière a dit : *lui ruer quelque pierre.*

³ Peiresc écrit *ton* comme le nom du gros poisson est écrit, au XIV^e siècle, dans le *Mé-nagier.*

mancement, il ne peut pas empescher que la reflexion ne s'en fasse tout aussy librement jusques dans le crystallin où elle se redresse ou reconvertit une seconde foys, qui est ce que je m'en estoys imaginé avant qu'en faire la preuve. Je n'attends plus qu'un oeuil humain pour aprez en faire une petite relation et l'envoyer à Mr Midorge, avec d'autres experiances que nous avons faictes, et des miroirs, et de noz propres ieux, aultant que faire se peult, esperant qu'il y prendra du plaisir, et nous y enseignera de trez rares secrets de l'optique. Cependant il n'y aura pas de danger que Mr L'Huillier voye tout ce que je vous en escripts, et ce que je vous en ay dict cy devant si mes lettres sont en estat de les luy faire voir. Je tascheray d'y joindre, si je puis, une aultre relation des animaux lumineux comme les vers luisants, tant aquatiques et terrestres qu'aeriens, et des aultres corps ou substances susceptibles de clarté actuelle ou de lumiere qui se puisse incorporer et conserver quelque temps non seulement pour paroistre esclairées, mais pour esclairer à quelque proportion d'espace voisin, dont il m'est arrivé de rencontrer par hazard des choses fort extraordinaires, et non traictées que je sçaiche pour encores.

Si les relations de Constantinople ne sont communicables, il s'en faudra passer; vous verrez cependant ce qu'on en a eu par aultres voyes, et d'autres chosettes du Caire dont je seray bien aise qu'il vous plaise faire part au bon P. Gilles de Losches quand vous n'en aurez plus affaire. Le P. Theophile Minuti debvra estre depuis arrivé si le sesjour de la cour à Fontainebleau ne l'a obligé de s'y arrester, mais je croys bien qu'il ne s'en retournera pas sans avoir le bien de vous salluer et le P. Mercene, et sans vous rendre les troys volumes manuscrits dont il s'est chargé. Vous remerciant trez humblement du souvenir qu'avez eu de cez armes de Jean bastard d'Anjou et de nous faire part de tant de belles pieces et curieux advis. J'ay chargé un de mes amys du memoire de la chambre des comptes, à quoy l'on travaille, esperant de satisfaire à ce qui se pourra pour ce regard; vous en pouvez asseurer Mr de Thou, estant marry que ce ne puisse estre par cet ordinaire.

On nous dict icy que le sieur d'Emery¹ vient demander passage et vivres à M^r de Savoye pour dix mille hommes, ce qui nous faict bien apprehender quelque rupture cappable de nous faire charger de milice en ce pauvre païs, et adjouste t'on que d'autres commissaires vont en Lorraine faire abbattre les armes de cez princes et les fortifications inutiles à une cittadelle. Un fils du sieur Haersens² est passé par cette ville la semaine passée qui disoit aller preparer le logis à son pere dans Venize où il va Ambassadeur des Estats; son pere devoit passer aussy plus tost qu'il n'a faict. Il asseuroit d'avoir vu à Peronne des mullets avec les couvertures et armes de Monsieur, et qu'il estoit à l'Isle en Flandres, à faire ses adieux, mais il adjoustoit un bruiet d'Angleterre que ce Roy là estoit de la cabale de Savoye et de Lorraine contre le Roy, et qu'il avoit tenu deux moys les ports fermez durant lesquels la Royne n'avoit bougé d'une maison des champs. On attend icy dans un jour ou deux Monseigneur le Gouverneur³, aprez six semaines ou deux moys d'absence. Nous eusmes hier un si grand vent que c'estoit quasi une tempeste. Et ce jourd'hui le temps en a esté refroidy, et bien hors de saison. Mon frere est encor à Boysgency où ma niece de Rians le va voir cette semaine. Et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 15 may 1634.

Je vous recommande la lettre pour le sieur Chartres, qu'il ne fault que faire bailler à M^r du Mesnil Aubery, et celle pour M^r de la Tour qu'il vous plaira faire mettre ez mains de M^r Guyet à qui je vous supplie faire par mesme moyen mes trez humbles recommandations, et

¹ Michel Particelli, sieur d'Emery, surintendant des finances, fils d'un banquier de Lyon, originaire d'Italie, mourut le 25 mai 1650. Voir son *Historiette* dans Tallemant des Réaux (t. IV, p. 23-24).

² Un fils de François d'Aarsens qui a été mentionné dans le tome précédent (voir notre Table).

³ Le maréchal de Vitry.

assurances de mon service. J'ay depuis eu le memoire pour Monsieur de Thou que vous recevrez, et ay retrouvé sur ma table un memoire que mon homme avoit oublié les precedants ordinaires de mettre dans vostre paçquet, lequel monstre d'estre bien partial touchant le proceder du Walstain, mais il vient pourtant de la main d'un homme qui avoit esté fort à luy et qui est de cez quartiers de deça, et en reputation telle qu'on le tenoit bien embarrassé avec luy.

L'un de mes amys est si curieux (au delà peult estre des bornes ordinaires) qu'il m'a tesmoigné desirer un portraict de l'Escot¹, qui estoit un des plus celebres charlatans de son siecle, pour faire voir des tours de souplesse, et des plus estranges representations qui se peussent faire humainement, et par dessus s'il est loisible d'en croire le bruict, dont on alleguoit afforce tesmoings du temps du cardinal d'Armagnac, mais je n'ay jamais veu personne qui m'ayt dict d'en avoir esté luy mesme tesmoing oculaire. Il y a tant de gents d'honneur qui ont fait recueil de portraits des hommes illustres que si quelqu'un y avoit donné rang à ce personnage, ce me seroit une singuliere faveur de le pouvoir communiquer à celuy qui me le demande, n'estimant pas que persone en puisse donner des nouvelles plus tost ne plus facilement que vous, Monsieur, qui estes en lieu où il s'en trouve desja un si grand nombre. Je vous supplie d'en faire faire la recherche et s'il se trouve m'en faire faire incontinent une coppie sur du papier à peu prez de la forme et grandeur de celuy que vous me ficles faire du Cujas.

S'il se peult avoir un autre exemplaire de ce petit poeme du sieur Morisot² sous le nom de *Querela Apollinis Romani*³, j'en payeroys bien volontiers une couple de coppies, de cette belle edition, ayant prins plaisir de la voir et communiquer aux amys, entre lesquels elle s'est esgarée à mon grand regret.

¹ Je ne puis rien dire ni du portrait réclamé par Peirese, ni de l'Escot lui-même.

² Voir, sur le Bourguignon Claude-Barthélemy Morisot, t. I, p. 97.

³ C'est une simple pièce dont voici le titre complet : *Querela Apollinis Romani Emin. Card. Richelii, quod poetas gallicos præferat romanis.*

J'eusse bien voulu r'escire à M^r du Mesnil Aubery et à Messieurs Bourdelot oncle et neveu, mais le temps que m'emporta hier ma despesche à M^r Saulmaise m'a osté le moyen d'y satisfaire, ayant eu tout aujourd'huy des occupations qui me l'ont encores moins permis tant dans le palais que pour un traicté d'accommodement entre les chanoines et l'archidiacre où j'estoys engagé. Oultre le despart de Monseigneur le Mareschal qui s'en va mener Madame la Mareschale et Messieurs ses enfants à la S^{te} Baulme et Boysgency où mon frere et ma niece de Rians se trouveront portez bien à propos pour les recevoir, mon neveu n'en estant revenu que d'hier au soir, d'où il m'a apporté une agreable nouvelle que la plante du Papyrus, que j'avoys creu morte, pouloit hors de terre desja prez d'un demy pied, de sorte que nous la pourrons revoir et faire portraire en l'estat que desire M^r de Saulmaise, de quoy je luy voulois donner advis, mais si vous luy escrivez, vous le pourrez faire¹.

XXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Par le dernier ordinaire j'ay receu voz deux despesches, tant du xi^{me} que du xii de ce moys, arrivées toutes deux à Lyon assez à temps pour venir par le courier de Provence qui ne part de Lyon que le mecredy à midy. Et avoys auparavant receu par les sieurs Moreaux un petit fagot in-8^o des troys volumes de l'Évesque du Bellay², et un in-fol. où je trouvoy les deux manuscrits des voyages de Charles³, le

¹ Vol. 718, fol. 48.

² Parmi les ouvrages publiés en 1634 par Jean-Pierre Camus, le plus fécond des écrivains du xvii^e siècle, j'indiquerai : *De la désappropriation claustrale* (Besançon); *Le*

rabat-joie du triomphe monacal (Lille); *Traité de la pauvreté évangélique* (Besançon).

³ Nous avons déjà vu, dans le tome précédent, qu'il s'agissait là de voyages de Charles-Quint.

volume du manège du Roy, les portraicts des Roys du sieur Bié, les vers de Tristan¹ sur l'Infante, la these de l'abbé de Bruc² et le livre du P. Bucher³, le tout fort bien conditionné; vous n'y aviez pas cotté de datte de consignation, qui est ce qu'on y cherche le premier, pour voir la diligence faicte en chemin, où je pense que l'un et l'autre ont sesjourné plus de troys moys, si je ne me trompe. Et seroys bien marry que celuy qu'avez envoyé dez le dict jour xii demeurast si longtemps à venir, à cause principalement de ce manuscrit des Astronomes de M^r Holstenius que je voudroys bien qu'il eust desja. Et de ce pauvre disgratié livre de M^r Fabrot⁴ qui vous a tant donné de peine, que j'en suis bien honteux. Il faudra voir de le faire faire à Geneve. Si vous m'eussiez adverty avant que me le r'envoyer, je croys que je me seroys rançonné de quelque chose pour faire entreprendre l'edition à Paris. Mais il y a de la fatalité aux libvres comme aux personnes⁵. Tant est que je vous demeure toujours infiniment redevable de tant de charitables offices qu'il vous plaict nous faire tous les jours, et mesmes des honnestes offres que vous avez daigné faire à M^r Gantez, dont je vous remercie de tout mon coeur, et de tant de curieuses nouvelles dont je vous r'envoye les relations. Quelqu'un a escript de par deçà, mais on ne le

¹ François Tristan L'Hermite, né en 1601, au château de Souliers, dans la Marche, devint membre de l'Académie française en 1649 et mourut le 7 septembre 1655. Ce fut l'auteur de la tragédie de *Marianne* qui obtint un des plus beaux succès du monde (1637). Les vers sur l'Infante ont-ils été recueillis dans ses trois recueils : ses *Amours*, sa *Lyre* et ses *Vers héroïques*? Il publia, en 1634, un autre recueil qui n'a pas été connu de l'abbé d'Olivet : *Plaintes d'Acante et autres œuvres du sieur Tristan* (Paris, Bilaine, in-4° de 164 pages).

² La thèse et l'auteur sont depuis longtemps oubliés, si l'on en juge par le silence universel des biographes et bibliographes.

³ *Ægidii Bucherii Atrebatensis a Societate Jesu de doctrina temporum commentarius in Victorium Aquitanum*, etc. (Anvers, in-fol.). Le livre du P. Gilles Boucher porte le millésime 1636, mais quelques exemplaires ont pu paraître dès le printemps de 1634. Je ne vois aucun autre ouvrage de cet historien qui ait été publié entre 1616 et 1636.

⁴ Le *Théophile* dont aucun imprimeur ne voulait entreprendre la publication.

⁵ Combien d'écrivains n'eussent pas laissé échapper l'occasion de citer le fameux hémistiche de Terentianus Maurus : *habent sua fata libelli*. Mais Peirese, on a pu le remarquer, n'aime pas les citations latines.

croid pas encores bien, que sur cette occurrence M^r d'Aytone¹ avoit donné 1 000 hommes de garde à Monsieur, qui seroit une importune protection s'il n'avoit pleine liberté de revenir. J'ay envoyé par voye bien assurée à Marseille le paquet que vous adressiez à M^r le sacristain Valbelle qui vous en pourra accuser la reception, et m'estonne d'apprendre de vous que cette piece n'eust pas excédé les 1500 livres, car j'en avoys creu davantage, le monde est de si mauvaise foy par tout ce païs là. Et les vimaires² ou tempestes y sont si frequantes qu'on n'y sçauroit jamais faire capital de rien qui vaille, car cez fermiers consomment tousjours une bonne partie du plus liquide en desdaumagements, si l'on ne les attache bien fort en traictant avec eux. Le temps pourroit se meliorer. Je pensoys apprendre quelque chose de la commande par l'ordinaire d'Avignon qui revint vendredy de Genes avec des lettres de Rome du 5 de ce moys. M^r l'Evesque de Vaison m'escrit en cez propres termes que j'ay creu vous devoir coter : « Je ne puis me contenir que je ne me resjouisse avec vous du choix qu'a faiet Monseigneur le Cardinal mon maistre du sieur de Bouchard Fontenay pour s'en servir ez traductions de Georgius Syncellus et Theophanes, et pour ses livres; je croys qu'ores il a la part et s'est vestu de long à la Romaine; je n'ay manqué de le servir aultant qu'il m'a esté possible, et continueray tant pour l'amour de vous que pour ses merites », de quoy certainement j'ay esté grandement resjouy, et me tardera de voir de sa part quelle satisfaction il y pourra trouver, la part estant fort peu de chose chez cez grands. Mais la patience en ce païs là, avec un peu de conduite et de moderation, est cappable de surmonter des choses bien difficiles. Je seray bien aise aussy si j'entends que M^r Hullon en puisse estre contant de son costé et tous les siens, comme je le luy souhaicte,

¹ Le marquis d'Aytone était alors gouverneur des Pays-Bas. Mention est faite de ce personnage dans les *Mémoires de Bassompierre* (t. II, p. 250, 277).

² Littré n'a cité, sous le mot *Vimaire*, que des textes du XIV^e, du XV^e et du XVI^e siècle, ce dernier texte fourni par Bouchet en ses

Serées. Dans le texte du XV^e siècle (lettre de l'année 1498) sont rapprochées les trois expressions : *vimaire*, *tormente* et *tempeste*. Le *Dictionnaire de Trévoux* donne *vimaire* comme « un vieux terme de coutume, qui signifie « force majeure (*vis major*), orage ».

au moins pour tout ce qui peut estre de son costé, comme j'estime que soit M^r Hullon que je voudrois bien pouvoir servir aussy en son particulier.

J'avoys eu longtemps y a une lettre de Rome que mon homme avoit laissé confondre parmy d'autres papiers, laquelle s'estant retrouvée de bonne fortune, je l'ay faict coppier, pour en pouvoir faire part tant au R. P. Mercene qu'à M^r Saulmaise afin de voir si l'un ou l'autre, ou possible vous mesmes ne pourriez pas procurer à ce gentilhomme la communication de quelqu'une des pieces qu'il me demande. Il est grandement honneste et meritant du public, et grandement obligeant, et peut rendre la pareille avec les habitudes qu'il a en divers lieux, et surtout du costé de l'Escorial, où nous avons si peu de moyen de faire agir du monde qui sçait et veuille favoriser les gents de lettres. Il me semble que j'ay aultre fois veu assez souvent de cez manuscrits du Boece et de cez auteurs contemporains de Charlesmagne, au moins de quelqu'un d'iceulx. S'il y a moyen de luy en faire voir quelque piece, vous obligerez un trez galant gentilhomme et qui le fera possible bien valloir aultant qu'un aultre, car il est bien exacte; surtout il faudroit travailler à la recherche de cez troys hymnes de Dionysius Thebanus qu'il desiré tant, et à quelque bon et bien ancien exemplaire de l'Alypius¹ qui puisse ayder à restaurer les anciennes notes de la musique grecque du meilleur temps. Vous pourrez faire voir cette coppie de lettre au bon P. Mercene, et quand il en aura prins les instructions qu'il verra à propos, vous la pourrez envoyer, s'il vous plaict, à M^r de Saulmaise, estimant que là où il est, il se trouvera possible quelque chose de plus qu'ailleurs. Et si tout cela manque je chercheray quelque bonne adresse à l'Abbaye mesme de S^t Gall, d'où j'eusse aultre fois peu tirer tout ce que j'eusse voulu, mais toutes mes banques sont

¹ Alypius est un auteur grec, d'une époque incertaine; il nous reste de lui un fragment sur la musique inséré par Meibomius (avec traduction latine) dans son recueil : *Antique musicæ Authores septem*

(Amsterdam, 2 vol. in-4°). Meursius avait déjà donné ce fragment : *Aristoxenus, Nicomachus, Alypius, auctores musicæ antiquissimi hætenus non editi* (Leyde, 1616, in-4°).

mortes de ce costé là¹; il en faudra chercher quelques aultres s'il est possible. Et ne perdre jamais couraige.

A vous seul, s'il vous plaict, Monsieur.

Cependant j'envoye à M^r de Saulmaise un petit fragment des liturgies Cophtes que j'ay receu depuis peu, et un Alphabet en cette langue, que je vous prie luy faire tenir par voye assurée, avec une lettre que j'ay fait laisser à cachet volant, à celle fin que vous y puissiez voir quelques petites inscriptions assez bigearres que je luy envoye. Et s'il ne vous est trop ennuyeux de jetter un coup d'oeuil à certaines conjectures que je luy escrips, sur lesquelles je me suis un peu plus estendu et fait entendre que je n'avoys fait aultres foys en vous en touchant quelque chose, possible n'en demeurerez vous pas du tout si mal edifié comme vous aviez fait lors, dont j'avoys voulu vous rescrire un peu plus amplement, mais comme j'en eus perdu la commodité lors presente pour d'aultres divertissements, je ne m'y estoys jamais peu remettre. Et je ne sçay comme je m'y suis engagé à ce coup cy sans y penser. Et me tardera bien d'en voir son advis et le vostre aussy, à vostre commodité, s'il ne vous est dezagreable. J'ay advis du passage du P. Theophile par Lyon assez longtemps y a pour avoir peu se rendre à Paris sinon au xii may que vous m'escriviez, au moins bien tost aprez. Mais puis que la cour est à Fontainebleau, je me doute qu'il sera possible constrainct d'y aller abborder et possible d'y attendre quelques jours son Audiance avant vous pouvoir aller voir à Paris, où je croys bien qu'il se rendra le plus tost qu'il pourra pour vous aller rendre son devoir, et se descharger de ce depos. Esperant que pour le plus tard vous le recevrez aussy tost que la presente despesche, et que pourrez joindre les cahiers que j'envoye à M^r de Saulmaise à cette heure, avec les troys volumes que vous porte le dict P. Theophile. J'ay encores fait laisser ouverte une despesche pour le bon P. Gilles de Losches, afin que vous y puissiez voir une relation que j'ay enfin eüe

¹ C'est-à-dire : *tous mes moyens d'action ont disparu*. La locution employée par Peiresc ne semble pas voir été connue par nos lexicographes.

du costé de Constantinople qui vient d'une main assez fidelle et non interessée aux mesintelligences de cez Messieurs les Ambassadeurs. Mais vous en aurez sans doubte veu de meilleures. Si le P. Theophile estoit à Paris, je seroys bien aise que vous la luy peussiez monstrer avant que l'envoyer plus loing. Mais s'il n'y est pas, cela ne vault pas la peine de la garder pour l'attendre, attendu que je me doubte que si mes lettres chaument guieres à Paris, elles ne trouveront plus ce bon P. Gilles à Tours, car il debvoit aller aux bains de Bourbonnoys; c'est pourquoy j'ay prins une aultre adresse d'un marchand de ses amys nommé M^r Tardif, qui prendra le soing de les luy faire tenir aux dicts bains ou en toute aultre part qu'il sera. Je vous enverray la semaine prochaine une cassette des livres rituels des Grecs pour le P. Mercene, où je feray inserer le Famianus Strada de Bello Belgico pour le pouvoir conferer à ce qu'en escript M^r de Thou, et le Burgus de Bello Suecico puis que ne les avez veus de par delà. Ils sont tous deux bien partiaulx du costé de ceux qui les payent pour tenir le langage qu'ils tiennent¹. J'avoys tousjours oublié de vous dire que j'ay esté fort scandalizé de voir que dans cez portraits des Roys de France du pauvre sieur de Bié, il n'y ayt rien de fidele que les douze ou quinze derniers, hors de deux ou troys seulement bien clairsemez, et le pix est que lors mesmes qu'il a eu moyen d'en peindre sur des originaulx legitimes, comme de Charles le Chauve, Charles le Simple et aultres dont il a eu les seaulx, il s'est amusé à graver des desseins qu'en avoient tiré des gents si mal exactes, qu'il ne s'y cognoit aucun traict du visage et de la vraye ressemblance qu'on en pouvoit prendre conforme par les regles de la Phisionomie à l'humeur des Princes qui y sont represantez, de sorte que mes portraits eussent esté bien mal employez s'il ne les devoit pas faire plus fidelement represanter que ceulx qu'il a eus en main. C'est pourquoy je plains grandement ce bon homme, et qu'il se soit amusé à peindre les images des tombeaux de cez vieulx Roys qui n'ont esté bastis que tant de siècles aprez leur decez au lieu de se tenir

¹ On n'ignoroit pas que l'opinion de Strada avait été achetée par l'or espagnol et sa vénéralité était célèbre; mais savait-on que Borgo avait, lui aussi, vendu sa conscience d'historien?

aux images de leur temps. Et ce qu'il y adjoustera de la vie ou des eloges d'un chaseun d'iceulx y fera grand besoing pour faire passer le cours et la vente de son ouvrage, mais il faultra quelque jour en entreprendre à bon essiant un recueil plus fidelle et le donner tost ou tard. Je n'ay pas le livre de ce P. Yves qui a tant faict cabrer M^r du Bellay. Cez vers de Tristan pour l'Infante, quoyque d'un langage un peu moins françoys que ne se persuade, je m'assure, l'auteur, meritoient d'estre veus, pour ce qu'il y peult avoir de bon, et specialement pour ce qui touche les gages que nous avons en ce país là, aussi bien que pour les exercices de cette princesse à la chasse durant son jeune aage dont je n'avoys pas ouy parler. Mais le livre du P. Bucher m'a bien apporté autant de mortification que de plaisir, voyant qu'on m'a soustraict mes petites notices du siecle de Constantius, qui y sont inserées tout au long, par la soupplasse de ceux dont j'avoys tasché de me cacher quasi le plus, dont je vous entretiendray possible quelque jour. Ce qu'ils ont negligé de prendre dans mon manuscrit ne laissera pas de pouvoir encores servir, plus qu'ils n'ont creu, et particulièrement à la pratique de cez pretendus oracles ou sortileges dont vous verrez que j'ay touché à M^r de Saulmaise quelque chose dont, si je ne me trompe, Monsieur vostre frere ou vous m'aviez aultres foys escript fort longtemps y a sur le subject d'un passage de Tite Live. Mais cela aura son temps plus opportun.

Cependant vous excuserez, s'il vous plaict, et m'ayderez à trouver excuse auprez M^r de Saulmaise du desordre avec quoy je luy ay escript beaucoup de chosettes qui se pouvoient mieux coucher et ranger si lors que j'ay prins la plume j'y eusse songé. Mais cela est venu quasi inopinément, en m'estant engagé d'une parole et d'une conception à une aultre, m'assurant qu'il me pardonnera aussy volontiers que vous, comme je vous en supplie l'un et l'autre et de me tenir,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 23 may 1634.

Le sieur Boulle vient d'arriver avec une relation bien plus exacte que les aultres du Pontias, de la Vesine¹ et d'un aultre du mont Ventoux que je n'ay pas encores peu bien considerer nom plus qu'un tableau et veüe [ou] figuré du lieu de Nioms. Il a un aspect bien ingenu et courageux neantmoins et tesmoigne uné grande honnesteté à ce premier abbord. Nous le gouvernerons un peu M^r Gassend et moy et vous en advertirons du sucez par le prochain Dieu aydant.

Il ne sera plus de besoing des vieilles gazettes, M^r du Lieu continuant la participation des nouvelles, mais bien des extraordinaires que M^r du Lieu negligé d'envoyer².

XXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAUVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

Depuis le partement du dernier ordinaire, nous avons gouverné quatre ou cinq jours le sieur Boulle et l'avons trouvé encores plus ingenu, et moins tenant³ que nous n'avions creu, m'ayant faict de fort honnestes offres, et jusques à se despartir de l'entreprinse de la version contestée, si je le luy voulois ordonner absolument, encores que sa fortune dependisse quasi de cela en l'estat qu'il se trouve, cette besoigne

¹ Dans le registre LIII de la collection Peiresc, à Carpentras, registre déjà si souvent cité et qui contient tant de curieuses observations sur diverses merveilles de la nature, le triple travail de Boulle est intitulé : « Relations : 1° du vent de Ponthias, à Nions; 2° de la Vésine des Pilles; 3° du mont Ventoux. » On appelle *Les Piles* une commune du département de la Drôme, canton de Nyons, à 7 kilomètres de cette

ville, sur la rive droite de l'Ouvèze. Les dictionnaires de géographie rappellent qu'il y souffle un vent périodique, connu sous le nom de *vésine*, dû à la disposition des gorges et des bassins, où la dilatation de l'air se produit sous l'influence du soleil, à des heures différentes.

² Vol. 718, fol. 49.

³ *Tenant*, pour « tenace, entêté ».

luy ayant esté comme imposée, avec quelque esperance d'une particuliere protection de la part du sieur de Dona gouverneur d'Orange¹, et de quelque aultre employ moins penible et plus avantageux aprez cela. Mais il me dict qu'il m'envoyeroit tout l'exemplaire entier de la version avant que le delivrer à l'imprimeur pour le faire voir, et y faire corriger les fautes qui luy pourroient estre eschappées, et s'y conduire selon que je luy pourrois conseiller. Car je luy fis voir de luy à moy, sur quelques petits extraicts et abbregez qu'il m'avoit apportez, qu'il luy eschappoit tout plein de petits Provençalismes² qui se pouvoient facilement reparer, pour l'ornement de son style. Et luy fis avoüer qu'il y pouvoit avoir quelque mot au fonds, qui selon l'intention mesme de l'auteur pouvoit estre subject à correction ou moderation et addoucissement, à quoy il me dict qu'il ne se rendroit pas refractaire pour les choses qui seroient jugées dignes d'animadversion par M^r de Thou, ou par quelqu'un aultre de sa part, s'il le vouloit honorer de tant que de le luy faire entendre. Il me monstra mesme des remarques qu'il avoit faictes de certains passages, où il semble qu'il y puisse avoir de l'equivoque soit du coppiste, ou du lieu où l'auteur pouvoit avoir puizé certaines particularitez, comme par exemple d'un endroiet où il dict que le Pape Paul III s'estoit voulu faire nommer Onuphrius V au lieu vraysemblablement d'HONORIVS, et quelques aultres de pareille qualité à peu prez, qu'il me communiqua assez confidamment (aprez toutefois des protestations d'honneur et de respect nompareil envers la memoire du deffunct auteur), dont je le priay de m'envoyer un extraict ou bordereau à part en intention de le vous envoyer si vous l'avez agreable. Il attend fort impatiemment l'edition du Glossaire, et me fit voir la peine qu'il avoit prise d'en dresser luy mesmes un qui estoit desja

¹ Christophe de Dohna, né en 1583, mort le 1^{er} juillet 1637, fut chambellan et conseiller privé de l'électeur palatin Frédéric V, avant d'être gouverneur de la principauté d'Orange pour le Prince-Stathouder des Provinces-Unies. On lit dans la *Nouvelle Biographie générale* (t. XIV, p. 445),

qu'«il pacifia ce petit État, dont les habitants lui témoignèrent une grande affection», et qu'«il laissa plusieurs ouvrages de piété».

² Le mot *provençalisme*, que l'on ne croyait peut-être pas aussi ancien, n'a pas été admis dans le *Dictionnaire* de Littré.

fort avancé, où il avoit employé le dict sieur C. de Dona pour les noms d'Alemagne et d'aultres pour les Angloys qui luy avoient esté adressez par iceluy. Où j'estime qu'il pourra avoir rencontré de bonnes observations que vous aurez possible prevenües en vostre glossaire, sinon je crois bien que vous les verrez aussy volontiers que les aultres. Il divise les livres par chappitres pour la commodité du lecteur, ce qui peult donner du soulagement à ceux qui ne peuvent pas lire tout d'une haleine un livre entier sans incommodité, ce qui sera plus tollerable au françoys qu'au latin. Si vous l'improviez, mandez le moy, car possible s'assujettiroit il bien volontiers à ne le faire pas, et à suivre les sections¹ de l'Autheur.

Quant à la relation de cez vents tant du Ponthiaz de Nioms et de la Vezine des Pylles, et d'une grotte du Mont Ventoux qu'il n'a pas visitée comme le reste, vous verrez ce qu'il m'en a laissé prendre sur son plumitif², et en une feuille à part ce que j'y ay adjousté³, non seulement pour l'usage à quoy la dicte grotte pouvoit avoir servy⁴, mais aussy pour des aultres vents qui nous sont assez ordinaires en cette province, et dont je taseheray de faire prendre des informations particulieres les plus exactes que je pourray, comme j'ay chargé le dict sieur Boule, et celuy qui a fait l'escript du mont Ventoux, d'observer tout plein d'aultres choses qui peuvent grandement ayder à l'esclaircissement et descouverte des causes et de la nature et qualité de tous cez vents, qui ne seroient pas moins bonnes à sçavoir que guieres d'aultres difficultez qui puissent rester en la philosophie et contemplation des merveilles de la nature. Il m'avoit fait faire un grand tableau à huile où est

¹ Sous ce mot s'appliquant aux divisions d'un ouvrage, Littré ne cite, pour le xvii^e siècle, aucun auteur antérieur à Pascal.

² J'ai reproduit (à l'Appendice du fascicule VIII des *Correspondants de Peiresc*, 1885, p. 50-55), ce morceau intitulé : *Description de la grotte qui est au mont Ventoux, tirée de mot à mot d'un escrit d'un homme digne de foy qui a esté dedans.*

³ J'ai aussi reproduit (même ouvrage, p. 55) une bonne partie des additions de Peiresc.

⁴ Peiresc croyait que « ces grottes du mont Ventoux peuvent avoir servy de retraicte à quelques habitans des lieux voisins, en cas de guerre et d'incursions de peuples barbares ». Il y voyait d'anciennes carrières ou d'anciennes mines.

representée la perspective, tant du village de Nioms et de celuy des Pylles, que des montagnes entre lesquelles se forme et prend sa premiere route ce vent du Ponthiaz d'un costé, et la Vesine de l'autre. Mais comme le pauvre peintre n'estoit pas des plus experts du monde, il n'y a observé aulcune proportion des distances, et y a tant laissé de confusion que je n'oseroys le vous faire voir comm' il est. Je luy ay baillé un griffonnement d'une carte que j'avoys desja de ce pais là pour la rectifier sur les lieux et y marquer exactement toute la route et l'estendüe qu'occupe ce vent, lors qu'il est le plus impetueux et lorsqu'il est le plus foible, ensemble la Vesine, en son regne, et les aultres qu'il allegue pour la vallée de Venterol¹ et aultres d'allentour. L'ayant prié surtout de bien faire marquer la situation de la Bossole² pour reconnoistre la differance du chemin que tient le diet vent quand il est enfermé dans des montaignes d'avec celuy qu'il prend lorsqu'il est arrivé dans la plaine en un air bien libre. Et espere que de cette recherche et aultres pareilles il se tirera possible plus de fruit et de notice de cette matiere que de tout ce que nous en avions dans les livres ordinaires. Il faudra tasher d'en faire faire quelque recherche aussy de ce qui s'en pourra observer par quelques curieux en Canada, et en la coste occidentale d'Afrique, pour voir s'il y aura aulcun rapport des vents qui y sont si reglez en certaines saisons, et de leurs causes plus apparantes avec ce que nous voyons des nostres. Tant est que M^r Gassend a prins grand plaisir à toutes cez relations aussy bien que moy et particulierement sur cette extremité de froideur du vent du Ponthiaz qui gele l'eau en l'air quand on en jette par les fenestres, dont nous avons chargé le sieur Boule de faire faire diverses expériences de diverses eaux, cuittes et crües, et de divers estages des maisons, pour voir si elle se convertira en gresle ou en neige, ou en plus grandes pieces de glaçons, et s'il n'y paroistroit poinet de figure reguliere comm' en la

¹ Venterol est une commune du département de la Drôme, canton de Nyons, à 5 kilomètres de cette ville. On trouve une localité du même nom dans le département

des Basses-Alpes, arrondissement de Sisteron, canton de Turriers.

² Peiresc, en écrivant ainsi le mot *bossole*, se souvient de l'italien *bóssolo*.

neige estoillée, soit exterieurement ou bien interieurement. Et je suis resolu, en ce temps là, de leur envoyer des petites bouteilles pleines des eaux de noz bains de cette ville et d'ailleurs, de differantes qualité et meslanges de mineraux, pour voir si nous n'y apprendrons rien de plus que le commun. Et vous feray part en son temps de tout ce que j'en pourray apprendre, comme de tout ce que j'estimeray pouvoir tomber dans vostre goust. Et M^r Gassend aussy de son costé, s'il en descouvre quelque aultre chose, lequel m'a chargé de vous rendre ses trez humbles salutations et assurances du trez humble service qu'il vouldroit bien vous pouvoir rendre. Ne vous pouvant dissimuler que ce ne nous ayst esté à tous deux une mortification assez grande de voir qu'il ne soit point venu à Paris de catalogue de la Foire, veu l'impatiance avec quoy il attendoit quelque piece de la main du sieur Schikard, sur ses observations du Mercure. L'on nous a faict feste aujourd'huy d'un petit livre in 8^o imprimé à Leipsic dans le plus fort des guerres de Suede et de l'Empereur sur une nouvelle philosophie d'un certain [*mot laissé en blanc*] que je vous supplie nous envoyer s'il s'en trouve quelque exemplaire, et plus tost en prest, s'il n'y en a à vendre, afin qu'il y puisse jeter les ieulx. J'ay faict voir à M^r d'Agut ce qu'il vous plaict luy mander pour son supplement de Bsovius, dont il a voulu vous remercier par une sienne lettre cy joincte, pour vous dire qu'il n'a que jusques au xix^{me} tome inclusivement; j'en suys de mesmes, de sorte qu'il faudra prendre doubles le vingtiesme et aultres suivants, à mesure qu'ils viendront, vous remerciant trez humblement du choix qu'il vous a pleu faire pour moy sur les livrés d'Elzevir. Estimant que l'edition in 4^o des relations du cardinal Bentivoglio pourra suffire. Pour le livre du P^o Soave in fol^o, j'estinie que cette forme est affectée par ceux qui me le demandent, pour y pouvoir joindre d'aultres escritures de mesme matiere qui se trouvent possible en pareille forme et grandeur à peu prez. C'est pourquoy, puisque les libraires n'ont plus de commerce à Londres, il faudroit faire employer quelque benquier pour le faire venir de Londres. Car bien qu'il s'y perde un peu de temps, il n'y aura peult estre pas tant d'inconvenient que de se

laisser rançonner comme vous disiez que vouloit faire ce marchand du palais. Je suis bien aise de l'arrivée du bon P. Theophile et des livres manuscrits dont il s'estoit chargé, mais bien marry de son indisposition et que les pluyes vous soient encores si importunes, dont nous avons eu nostre bonne part. Mais le bon P. Mercene trouvera assez de moyen de vous venir voir, je m'asseure, quand il croira que vous aurez quelque chose à luy dire de ma part, sans vous mettre en peine de l'aller chercher si loing de chez vous, principalement par des mauvais temps pluvieux. Au reste j'ay envoyé par voye assurée au sacristain de Valbelle vostre lettre dez sammedy dernier, afin qu'il vous puisse rescrire, vous remerciant encore du soing qu'avez eu de faire tenir la boîte au sieur Gault. J'en avoys adressé deux aultres pareilles en mesme temps au dict sieur Gailhard par le prier du Toronet¹ qui s'en alla droict loger chez le dict sieur Gailhard. Et voudroys bien y avoir mis un mot de recommandation à vous afin que les eussiez pareillement fait rendre. Si ce jeune homme m'eust adverty de son voyage de Fontainebleau, cet inconvenient ne seroit pas arrivé. Monseigneur le Mareschal alla soupper seulement sammedy à Boysgency avec Madame et Messieurs leurs enfants. Et en partirent le lendemain aprez desjeuner pour Souliers² et Toulon, de sorte que mon frere pourra bien tost revenir, et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 29 may 1634.

M^r de Bonnaire m'escrit de Rome du 8^m de ce moys qu'il m'a envoyé par patron Faulconnier la caisse dont j'estoys en peine, laquelle ne fust pas portée par les galeres, bien qu'elle eust esté chargée avec

¹ «Toronetum, seu B. Mariæ de Floregia monasterium diœcesis Foro-Julensis [Fréjus], ordinis Cisterciensis...» (*Gallia christiana*, t. I, col. 448.)

² Aujourd'hui Solliès-Pont, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Toulon, à 15 kilomètres de cette ville, sur le Gapeau, rivière qui arrose le *Boysgency* de Peiresc.

les hardes de M^r de Crequy, et que dans icelle sont les fagots du R. P. D. du Puy, où est le Onuphrius¹ et le Cencius Camerarius, ensemble un manuscrit de la part du sieur Bouchard, qui m'escript de mesme datte, et dict qu'il m'envoye les extraicts qu'il a faict transcrire des Croniques de S^t Vincent et de Farfa, et qu'ils devoient aller à Subiaco² avec l'Evesque de Vaison. Et qu'enfin M^{gr} le cardinal Barberin s'estoit declaré avoir intention de le recevoir à son service, l'ayant employé à la traduction du Syncellus et du Theophanes, et à mettre en ordre sa nouvelle bibliotheque. Et s'en allant à Castel Gandolfo³, dict qu'il le vouloit favoriser de la *parte* et l'admettre en sa famille, que cependant il le pouvoit dire et prendre la sottane⁴, comme il a faict nicontinant, s'estant excusé à M^{gr} le comte de Noailles, qui commençoit à luy faire parler aussy de le prendre chez luy. Sur quoy il y auroit un long discours à vous faire que je remettray à une aultre foys Dieu aydant, car je suis trop pressé, et cependant je luy pourray faire la responce par l'ordinaire d'Avignon. Et M^r du Chesne pourra attendre les extraicts de cez chroniques, avant que clorre ses volumes du siecle de Charlemaigne.

J'ay depuis receu une lettre de la part de ce bon homme qui m'avoit envoyé les derniers cahiers des Kophtes que je vous envoyay par le dernier ordinaire, [avec] des observations qu'il a faictes sur l'alphabet en cette langue imprimé à Rome que je luy avoys communiqué. J'en ay faict extraire ce qui regarde la dicte edition et vous prie le faire tenir à M^r de Saulmaise parce que encores que ce soit peu de chose j'estime qu'en cez matieres peregrines il ne fault rien negliger, ains sçavoir bon gré à un chascun de ce peu qu'il y peut contribuer. Vous le pourrez joindre à l'extraict que mon homme avoit oublié l'aultre jour de la

¹ Voir à la *Table* les mots *Onuphrius*, *Panvinius*.

² L'ancien *Sublaqueum*, sur le Teverone, à 50 kilomètres de Rome.

³ Palais d'été des papes, construit par Urbain VIII, et augmenté par Alexandre VII, à

16 kilomètres de Rome, auprès du lac Albano.

⁴ Dans les *Bigarrures* de Des Accords (xvi^e siècle) on trouve la forme *sotane*, imitée de l'italien *sottana*. Ce vêtement, comme l'a indiqué Du Cange, s'appelait dans la basse latinité *subtaneum*.

lettre qui accompagnoit le dict Alphabet Kophite non imprimé. J'escriray plus commodement durant les festes prochaines que je ne sçauroys faire à cette heure tant au dict sieur du Chesne et à M^r Godefroy qui m'a favorisé des troys traictez de Lorraine enregistrez au Parlement qu'à M^r du Mesnil Aubery et à Messieurs Bourdelot oncle et neveu, auxquels cependant M^r Luillier fera, s'il luy plaict, mes excuses et au bon P. Mercene qui verroit possible bien volontiers cez relations des vents et M^r Luillier, s'il vous plaict les leur communiquer.

Ce 30 may.

M^r du Lieu ou ses commis avoient oublié la Gazette à ce coup cy.

Je feray mettre dans la caisse des manuscrits des rituels Grecs du P. Mercene les deux volumes du Famianus Strada de Bello Belgico et du Burgo de Bello Succico in 4^o¹.

XXIX

A MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAUVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay tant eu d'exercice à voir cez jours cy divers fagots de livres et curiositez que j'ay receues de Rome, et de respondre à ceux qui me les ont envoyées, ne l'ayant peu faire par le dernier ordinaire d'Avignon qui avoit anticipé son depart, à cause des grandes pluyes, et ayant esté contrainct de me servir pour ce coup de la voye de Lyon, pour n'attendre un moys entier que le suyvant ordinaire pourra estre expédié d'Avignon, que je n'ay peu rien faire de ce que j'avoys reservé à cez festes pour noz bons seigneurs et amys du costé de Paris, qui me feront la faveur d'attendre encores jusques à la semaine suyvante, s'il

¹ Vol. 718, fol. 53.

leur plaict, vous suppliant d'en faire mes excuses à ceux que vous jugerez à propos, et de m'excuser vous mesmes si je differe de respondre lors à vostre derniere despesche, vous remerciant cependant des tesmoignages de vostre bonne volonté, tant envers le P. Gilles de Losches que le P. Theophile Minuti, et du soing que prenez des volumes Kophtes, ayant certainement esté touché à la lecture de la lettre de M^r Saulmaise, mais j'en ay meilleure esperance qu'il ne dict luy mesmes, principalement durant la douceur de l'esté, mais pour la rigueur de l'hyver je ne vouldroys pas l'en garentir en ce païs là¹, et croys qu'il faudra enfin qu'il se resolve à une retraicte en meilleur air.

N'estimant pas que cez pauvres livres vailent la peine d'estre tant choyez, et qu'ils ne se puissent librement envoyer à leur adresse, ayant bonne esperance d'en recouvrer d'autres en mesme langue encores meilleurs, et plus utiles que ceux là Dieu aydant et en bref.

Je seray trez aise de voir le livre de Julius Casserius Placentinus que vous dictes², car à cette heure, je verray possible un peu plus clair en cette matiere la que je n'eussè peu faire aultres foys. Et trouveray plus facilement à faire mon proffit des observations d'aultruy par comparaison des miennes. Ce fut un grand malheur que mon homme³ ayt oublié de mettre cette lettre circulaire dans l'enveloppe du R. P. Dom du Puy, et fault qu'il la misse par mesgarde en quelqu'aultre paquet comme on est subject bien souvent à telles equivoques et besveües. J'ay receu de sa part les deux volumes d'Onuphrius Panvinius où nous aurons bien de l'exercice et pense que vous y trouverez aussy

¹ La brumeuse Hollande.

² Jules Cassario, né à Plaisance, d'où son nom *Placentinus*, fut reçu docteur en médecine à l'université de Padoue, succéda, en 1609, à son maître Fabricio d'Aquapendente, dans la chaire de chirurgie et mourut à Padoue, en 1616, âgé de soixante ans. Ce fut un anatomiste distingué. On lui doit des traités sur les organes de la

voix et de l'ouïe (1600, in-fol.), sur les cinq sens (Venise, 1609, 1627, in-fol.; Francfort, 1632, in-4°), des *Tabulæ anatomicae* (Venise, 1627, in-fol.; Francfort, 1632, in-4°).

³ Mon secrétaire, et, d'une façon générale, mon serviteur, comme nous l'avons déjà vu.

quelque chosette de vostre goust, desirant le vous envoyer si tost que le P. Mercene m'aura mandé s'il a trouvé aux Rituels des Grecs de l'édition de Venize ce qu'il vouloit chercher en mes manuscrits, dont je luy enverray une caissette quand il voudra. Si cependant je trouvoys commodité d'any qui se voulust charger de cez deux volumes à part, je les vous enverray tousjours à l'avance. Comme je vous envoie dez à presant par la poste deux petits extraicts des Chroniques de Farfa et de S^t Vincens de Vulturno¹ pour M^r du Chesne, à qui j'en escrips, et seray bien aise que vous voyez ma lettre avant que la luy rendre pour seconder en cela le desir que j'auroys qu'il prinst occasion de faire éloge d'honneur au Cardinal sur ce subject, s'il est possible, et voudroys bien que M^r Rigault se trovast à Paris et qu'il voulusse en coucher deux ou troys periodes par escript de son style, pour le traicter plus dignement, ou bien que le P. Sirmond en voulusse prendre la peine. Mais je ne l'ay osé dire au bon M^r du Chesne par escript, comme je l'eusse faict de vive voix plus librement si j'eusse esté sur les lieux. Vous excuserez ma trop grande confiance à vostre bonté. J'ay encor receu par mesme moyen le paquet de lettres de M^r Holstein (qui a esté envoyé par Genes et ne sçauroit venir que par le retour du dernier ordinaire qui ne sera que dans 15 jours), mais aussy le manuscrit Grec du S^t Cyrille adressé de sa main sur la premiere page à M^r l'Archevesque de Thoulouse, lequel je vous enverray si je puis par le prochain ordinaire ployé en long ou en rouleau, s'il s'en peult charger, comme je l'espere.

Cependant vous en pourrez certifier² M^r Aubert et de mon humble service. J'eusse bien voulu escrire à M^r du Mesnil Aubery, à M^r Bourdelot et à plusieurs aultres, sur tous à M^r Valoys qui m'oblige par trop, mais il n'est du tout impossible à ce coup. L'expédition de Rome

¹ Castel-Volturno, dans l'ancien royaume de Naples, sur la mer Tyrrhénienne, à l'embouchure du Volturno (l'ancien *Vulturnus*).

² Ce sens du mot *certifier* (rendre quel-

qu'un certain de quelque chose, lui en donner l'assurance) n'est pas indiqué dans le *Dictionnaire* de Littré, pas plus que dans les recueils de ses devanciers.

estant venüe trop mal à propos pour me laisser acquitter de tous cez devoirs comme je pensoys, mais Dieu aydant cela ne sera pas differé plus loing qu'à la semaine prochaine. Et je demeureray à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 6 juin 1634.

Je vous prie de faire part au P. Theophile des advis de Constantinople qui nous ont bien esté de dure digestion en ce pais icy.

S'il y avoit moyen de m'envoyer par le messenger ou par le coche une couple d'exemplaires des eclogues de M^r de Valoys¹, je seroys bien aise de les avoir plus tost que par les roulliers et l'adresse s'en pourroit faire à Lyon à M^r de Rossy au chasteau de Milan, qui me les envoyeroit par nostre ordinaire, et je leur pourroys faire passer les monts un peu plus tost; on les pourroit separer à Lyon si le paquet estoit trop gros des deux ensemble².

XXX

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAUVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu par l'ordinaire vostre despesche du 1 de ce moys, et par les sieurs Moreaulx le fagot de livres où vous avez mis les Astronomes Grecs de M^r Holstenius et aultres qui seront cotez au bordereau cy joint, dont je vous remercie trez humblement, comme de tant d'aultres raretez dont vous nous faictes si bonne part d'ordinaire. Je feray

¹ Le recueil déjà plusieurs fois cité : *Polybii, Diodori, etc., excerpta ex collectaneis Const. Augusti Porphyrogenete* (1634). — ² Vol. 718, fol. 55.

tenir à M^r Holstenius par la première commodité assurée le dict volume qui est arrivé tout à point à l'instant que je prenoys la plume pour escrire à M^r Aubert, et accompagner les livres de S^t Cyrille qu'il attendoit du mesme lieu, afin de me donner moyen d'en accuser la reception et le remercier de la peine qu'il a voulu prendre luy mesmes à transcrire les figures et conferer le texte, dont je ne luy suis gueres moins obligé que le dict sieur Holstenius.

Mais on me vient de donner une petite mortification par l'avis que Madame la Mareschale veult charger le courrier ordinaire d'une si grosse boitte de citrons, qu'il ne pourra peult estre pas se charger de ce manuscrit, auquel cas il faudra attendre à la semaine prochaine. Je n'ay pas veu M^r Fabrot depuis le retour de son Theophile, et me console grandement en ce que vous me mandez, pour la preferance que vous avez donnée au lieu de l'edition de vostre glossaire. Il faudra tenir la mesme voye, cependant je ne laisse pas de vous estre bien obligé de la peine que vous y avez eüe et du soing que vous prenez de la seure conduite des volumes Kophes, dont je vous remercie trez humblement, laissant le tout absolument à vostre plaine et totale disposition. Ne m'estonnant point que le portraict de l'Escot ne se soit peu trouver de par delà, mais vous me permettez bien de vous dire que sa qualité de charlattan ne doit pas, se (*sic*) semble, exclurre la curiosité de quelqu'un en cette recherche puis qu'on souffre que les portraits de Gonnelle¹, de Maistre Guillaume² et aultres fols plus celebres trouvent place

¹ Gonnella était un bouffon italien du xiv^e siècle. On a sous son nom un recueil intitulé : *Le Buffonerie di Gonella*. . . (Florence, in-4°, sans date). Pour d'autres éditions de ce recueil, voir le *Manuel du libraire* (t. II, col. 1664). La rédaction des mêmes bouffonneries de Gonnella se trouve imprimée dans des recueils de facéties du même genre. Voir le *Manuel du libraire* aux mots *Arlotto* et *Domenichi*.

² Maître Guillaume, un des derniers fols

en titre d'office qui se soient montrés à la cour des rois de France, naquit à Louviers vers 1550 et mourut vers 1605. Voir sur ce personnage le *Manuel du libraire* (t. II, col. 1818), la *Biographie universelle* (article de Weiss), la *Nouvelle biographie générale* (article de Gustave Brunet, lequel complète Weiss, à l'aide des indications fournies par Leber, en son *Catalogue*, et par Édouard Fournier, dans *Les caquets de l'accouchée*, bibliothèque Elzévirienne, 1855), enfin les

dans les cabinets ou galeries des Grands aprez leur mort, comme leurs personnes y avoient trouvé de l'accez de leur vivant. Principalement ce charlatan ayant eu un avantage de faire à croire en son temps des choses plus incroyables que personne n'avoit jamais faict devant luy et ne fera peult estre plus aprez luy, selon les bruiets communs et constants en ce païs icy, soit que ce ne fussent que pures illusions et impostures, ou qu'il y eust aulcune realité.

J'éscriray à M^r Dony l'advis que vous me donnez du manuscrit de Musica de Boece afin que s'il veult faire collationner quelque passage particulier, on luy puisse donner contentement, ou bien de la collation entiere de l'oeuvre sur telle edition qu'il voudra, m'assurant que M^r de Thou et vous, Monsieur, ne le trouverez pas mauvais. Cependant je vous en remercie le plus humblement que je puis et des obligantes offres que vous avez faictes au bon P. Theophile Minuti, attendant avec impatiance des nouvelles de l'actuelle expedition de vostre commande. Et encores plus que les revenus se puissent augmenter notablement à vostre proffit, et selon vostre merite et les voeux de voz plus fideles serviteurs.

Le prothonotaire Aguilienqui, Prevost de Barjols¹, mon cousin, archediacre de Rouen, faict estat de partir la sepmaine prochaine avec quelques aultres de noz amys, dont quelqu'un se chargera des deux volumes de l'Onufrius, dont l'un principalement sera bien au goust, si je ne me trompe, de M^r Godefroy, et possible de M^r du Puy, vostre frere, et de M^r de Lomenie. Et meriteroit peult estre bien de tenir rang et place entre les 400 volumes de son cabinet, puis que ce sont les actes si authentiques de ceremonies Romaines anciennes et modernes, et semble valloir la peine d'estre enregistré avec tant d'aultres livres de ceremonies. Vous en jugerez mieux par la veüe. J'éscriray par ce

Recherches historiques sur les fous des rois de France, par Canel (Paris, Lemerre, 1873, in-12, p. 207-230).

¹ Barjols-sur-Cèze (voir t. I, p. 606, note 1). On a trois lettres de Peiresc «à

M. le Prevost Aguilienqui», une dans le registre V des Minutes de l'Inguimbentine (fol. 508), une autre dans le registre VI (fol. 151), une autre enfin dans le registre VII (fol. 385).

mesme moyen à M^r Godefroy. Nous venons de recevoir et mettre en possession presentement Monsieur le procureur general Gantez qui a triomphé et grandement satisfait nostre compagnie en son examen. C'est luy qui m'a r'affraischy la memoire de cez immenses recueils de M^r de Lomenie¹, et qui m'a faict prendre extrait de quelques aultres arrests à joindre aux precedants que vous aurez au premier jour. Cependant j'ay esté bien estonné de voir venir ce catalogue de la bibliotheque d'Auspourg sans que vous, Monsieur, ni M^r Valoys me disiez rien de la pensée que j'avoys eüe de le faire voir au dict s^r Valloys tandis que vous l'aviez de par delà, car je crains d'avoir oublié de vous en supplier, comme je l'avoys resolu en mon esprit, tant nous sommes aulcunes foys divertys et persequitez lorsqu'il fault faire les expeditions pour l'ordinaire. Nous n'avons icy que le retour de M^{sr} le Mareschal et la capture de deux Peres Minimes nommez l'un le P. Davin qui estoit provincial, et l'autre le P. Perier, qui ont esté mis dans la forteresse du chasteau d'If, lez Marseille, ce dict-on, en vertu d'une commission du Grand Sceau, sans qu'on sçache les particularitez dont ils peuvent estre accusez si ce n'est que l'on juge bien que les intrigues des moynes et des divisions qui ont esté parmy eux pourroient bien y avoir contribüé quelque chose. Et sur ce je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 13 juin 1634.

Il s'est trouvé dans vostre paquet de l'ordinaire une lettre düement cachettée adressée en cez termes : A mon filz l'abbé de Malemaison, qui est venüe vraysemblablement par equivoque si vous n'avez oublié de me mander ce qu'il en falloit faire, ou s'il ne fault la luy garder icy s'il est à Rome. Toutefois je pense qu'il vaudra mieux la vous ren-

¹ Voir, dans le *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, les complets renseignements donnés par M. L. Delisle sur

la collection formée par Antoine de Loménie (t. 1, p. 215-216, et *passim* dans ce même tome et dans les deux tomes suivants).

voyer, si je n'ay aultre advis de la part de M^r l'Archevesque où j'ay envoyé demander s'il n'en sçait rien.

— Je viens d'apprendre du sieur Bertaud revenu de Rome depuis peu que M^r l'abbé de Malemaison estoit party de Rome peu auparavant luy et avoit prins la route de Florance où il se sera vraysemblablement arresté; c'est pourquoy je reserveray sa lettre pour la luy rendre s'il passe par icy, et si vous ne nous donnez aultre ordre plus precis pour cela.

Dans le ballot j'ay trouvé le manuscrit Grec des Astronomes fol., le catalogue de la Bibliothéque d'Auspourg fol., le P. Bucherius fol., les chevaliers du S^t Ésprit fol.¹, le Theophile de M^r Fabrot et 2 exemplaires en parchemin du Gulistan 8^o² avec le livre de Sero lactis 8^o³.

XXXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

CHEZ MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 8^{me} avec tous cez beaux vers de M^r Bourbon⁴ et aultres pieces courantes, dont je vous remercie trez humblement et de tant de bonnes choses dont il vous plaict nous faire

¹ C'est la publication de d'Hozier, mentionnée plus haut.

² André du Ryer publia à Paris, en 1634, une traduction incomplète de *Gulistan*, ou *l'Empire des roses*, composé par Sadi (in-8°). Silvestre de Sacy (article *Saadi* de la *Biographie universelle*) assure que «ce n'est qu'un extrait fort imparfait» de l'ouvrage du poète persan. Même jugement a été exprimé (article *Sadi* de la *Nouvelle biographie générale*) par un autre éminent orientaliste, Charles

Defrémery, de l'Institut, qui a donné de *Gulistan* une traduction (Paris, 1858, in-18) aussi bonne qu'est mauvaise celle d'André du Ryer.

³ Vol. 718, fol. 56.

⁴ Il s'agit de la pièce intitulée : *Illustrissimo domino D. Joanni-Armando Plessio, S. R. F. Cardinali eminentissimo, duci Richelcio*, etc., *Panegyricus. Auctore N. Bourbonio*. (Paris, 1634, in-4°.)

participants. Ayant esté bien ayse que les relations du Ponthiaz et aultres vents ne vous ayent pas esté dezagreables. J'ay depuis apprius qu'à la source de Vacluse il y a je ne sçay quoy d'approchant à cela, qui aydera à penetrer dans cez effectz qui ont leurs causes soubsterraines. J'y veux faire aller quelqu'un avec ce dessein de l'examiner sur les lieux curieusement, et aprez en faire faire une relation particuliere¹. J'ay aussy faict depuis peu des experiences sur les ieux de divers animaux, et sur les miens propres, cappable de donner de merveilleses ouvertures dans les plus secrets effects de la veüe, mais ce seroit de trop long discours. Il y aura de quoy vous faire passer le temps quelque jour et au bon P. Mercene, aultant pour le moings que de tout le demeurant. Je luy escrips en responce d'une sienne lettre et vous envoie la mienne ouverte pour voir la liberté que j'y prends et m'y seconder, s'il vous plaict, à la premiere veüe, car certainement si ce bon homme se pouvoit abstenir des refutations où il s'amuse assez souvent de choses qu'il suffiroit de toucher d'un seul mot pour dire qu'il ne les approuve pas ou qu'il les improuve, ses oeuvres seroient de beaucoup plus grand credit, et de plus de recherche, et plus à l'usage des gents d'honneur et d'employ qui seroient bien aises de voir les inventions et experiences de ce bon homme qui ne s'attireroit pas tant d'envie comme il faict en tançant les uns et les autres et enbarrassant luy mesmes le cours et la suite de ses observations pour traicter des choses qu'il estime luy mesmes inutiles et indignes de tenir rang entre les bonnes maximes et resolutions. M^r Gailhard sera bien aise de se charger de luy rendre ma lettre quand vous l'aurez veüe et faicte clorre et de luy donner chez vous telle assignation que vous vouldrez ou je croys bien qu'il n'oseroit avoir manqué de se rendre à poinct nommé non plus que de recevoir en fort bonne part voz remonstrances et bous conseils dont il se pourra grandement prevaloir. Ayant moyen de faire admirer partout ses experiences, s'il les peult desbarrasser de tant

¹ On ne trouve aucune relation relative à la fontaine de Vacluse dans les divers recueils de la collection Peirese, à Carpentras, et

particulièrement dans le registre LIII, consacré, comme nous l'avons déjà remarqué, aux observations sur l'histoire naturelle.

d'autres choses qui seules peuvent desroger à la dignité et utilité de son ouvrage qu'un chacun tiendroit hors du pair sans cela.

— J'ay veu M^r le sacristain de Valbelle, et luy ayant fait des reproches de son silence, il m'a assuré que par le dernier ordinaire vous aurez eu de ses lettres, et les baux à ferme de S^t Leons, où il n'a peu meillorer que de 100 livres, adjoustant qu'il estoit en traicté des papiers et documents avec une persone que le vieil prieur Gras en avoit fait depositaire.

Je suis bien aise qu'ayez eu subject de quelque satisfaction de la part du sieur Boule; j'y feray tousjours summum de potentia pour le retenir dans les termes de la bonne foy et de l'adoucissement des choses trop aigres plustost qu'à les aggraver et le presseray de m'envoyer le borde-reau des Æquivoques qu'il a rencontrées. M^r Deodati m'a escript qu'il m'envoyoit quelques exemplaires du Glossaire¹ que M^r de Rossi de Lyon a ja receus, et le premier muletier me les apportera. Il me tardera de voir cette piece, qui sera sans doute grandement utile. C'estoit en l'un des derniers catalogues de la Foire de Francfort que l'on avoit promis les quatre ou cinq derniers volumes du Bsovius, et m'estonne qu'il ne s'en soit lasché quelqu'un, car on disoit qu'il avoit eu mainlevée, aprez quelque censure de ses livres. J'ay fait voz compliments à M^r d'Agut qui se proffesse grandement vostre obligé. Mais je suis ravy de voir que le catalogue de la derniere foire ne soit point venu à Paris de ce coup, n'estimant pas que cela fusse jamais arrivé ey devant de memoire d'homme. Et l'on m'a assuré qu'il en a esté veu à Geneve des exemplaires. M^r du Chesne aura receu les Chroniques à cez heures cy, et M^r Aubert dans deux ou troys jours au plus tard son S^t Cyrille, duquel vous pourrez voir un jour en quels termes de mandiant m'en parle le pauvre Ehingerus qui attendoit encores son salaire lorsqu'il m'a escript. Il m'a envoyé une piece du Roy de Suede que vous n'aurez pas la patiance de voir, je m'assure; c'est pour quoy je ne la vous envoie pas.

¹ Le *Glossaire* déjà mentionné de l'Histoire de J.-A. de Thou.

Je vous remercie de rechef des nouvelles caresses qu'il vous a pleu de faire au bon P. Theophile et des bonnes nouvelles que vous n'avez données de son partement et favorable expedition, à quoy je ne m'attendoys guieres. Et possible aura ce esté à la bonne heure, si la nouvelle venüe de Venize du 1^{er} juin est veritable que le pauvre M^r de Marcheville a enfin esté chassé de Constantinople par mandement du Grand Seigneur de s'embarquer promptement, s'il vouloit sauver sa vie, sauf d'avoir sa famille aprez sur un aultre navire. Ce qui empirera peult estre encores beaucoup les affaires de ce païs là desja si brouillées. On me mande de Rome que M^r Bouchard a eu la parte du cardinal Barberin dont j'ay esté fort joyeux et de la venüe certaine de M^r l'abbé de Malemaison par ce païs icy, dont vous nous donnez si bonne esperance et où nous l'attendons en bonne devotion, estant bien aise qu'avez envoyé à M^r Saulmaise tous cez livres et cahiers en Kophite, mais je crains qu'avez oublié de faire voir au P. Mercene en passant l'extraict de la lettre du sieur Dony dont il ne me dict rien par sa lettre.

Cette relation des deutez du Parlement au Roy est bien d'importance et sera alleguée entre nous à bonnes enseignes. Vous m'obligerez grandement de m'advertir des suites, s'il vous plaict. Mais il y a eu des decrets de requeste sur une recusation de Bordeaux qui ont bien faict du bruit, ce dict-on, en ce Parlement là, et au conseil, et les actes seroient bien bons à avoir tost ou tard, s'il se peult. Vous verrez l'extraict d'une lettre qu'on m'a faict voir de ce païs là.

On nous a bien voulu faire icy plus grande que vous ne faictes la perte du monde qui tomba du pont de hoys dans la riviere, où l'on veut que soit pery un conseiller de la Grande Chambre avec sa femme, et plus de 50 personnes sans les blessez, mais nous nous tenons à vostre lettre. Pour les gazettes, parce que M^r du Lieu les oubloit souvent ou ses commis, comme le sieur Renaudot, j'ay prié M^r de Rossi de Lyon de me les faire envoyer, ce qu'il m'a asseuré que j'auray sans mettre plus persone en peine, dont je seray bien aise que mes amys demeurent deschargez. L'imprimeur de Lyon les contrefaisant tous les mardys, et

nostre ordinaire ne part que le mecredy suyvant, de sorte que tout vient fort juste. Si vous voyez M^r de Valloys, je vous prie de luy dire que M^r Gervays partit d'icy vendredy en fort bonne disposition Dieu mercy pour son voyage de Rome; je luy baillay des lettres pour Genes et pour Rome. Il avoit sesjourné icy deux ou troys jours, pour y attendre nostre Feste Dieu¹ où il admira la simplicité de nostre monde en la representation de tout plein de personages du vieil et nouveau Testament, par des paisans, qui ont retenu par succession hereditaire de pere en filz depuis le temps du bon Roy René des Larves (qu'ils appellent Testieres), lesquelles ce jeune homme trouva d'assez bonne maniere pour ce siecle là². Et ne les mesprisa pas tant quand il vid la conformité d'icelles avec l'usage des anciennes Comedies et Tragedies des Grecs et Romains, qui ne s'est possible conservé en aucun autre lieu, si approchant à ce que les anciens en prattiquoient, que ce qui s'en void icy de 20 ans en 20 ans, pour donner un peu de resjouysance au pauvre peuple aprez tant de misereres. Je n'ay point eu de lettres de M^r Holstenius par l'ordinaire de Genes comme je m'y attendoys pour accompagner son S^t Cyrille, mais puis que le livre est venu, c'est le principal, et pour le surplus il vault bien mieux qu'il employe son temps à l'estude qu'il faict si serieuse d'où il ne se peult des tourner sans une espeece de sacrilege. Et sur ce je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 20 juin 1634.

S'il y avoit moyen d'avoir quelqu' autre exemplaire des vers de

¹ On sait combien étaient célèbres autrefois les cérémonies de la Fête-Dieu à Aix et combien de descriptions en ont été données. Il suffira de renvoyer à l'article *Haitze* (Pierre-Joseph de) du *Manuel du libraire* (t. III, col. 16), où sont cités trois des prin-

cipaux ouvrages composés, au xvii^e et au xviii^e siècle, sur ce sujet.

² On garde encore aujourd'hui dans l'Hôtel de Ville d'Aix les costumes et décorations jadis employés pour les cérémonies de la Fête-Dieu.

M^r Borbonius pour M^r de Mesmes¹ et de ceux de ce M^r Morisot, vous nous donneriez le moyen d'en faire passer quelqu'un en Italie, ne voulant plus me dessaisir de cez pieces, qui ne se recouvrent pas quand on veult.

Mais s'il y avoit moyen d'achepter du libraire qui a imprimé les élogues de Polybe² du sieur de Valloys quelques exemplaires en fin papier, j'en payeroys trez volontiers une demy douzaine, au double du prix du papier commun, pour en pouvoir faire part aux amys de ce papier là plus tost que de l'autre. Et en dessault du fin papier il en faudra prendre du commun.

Le chevalier d'Ollioules ou de Tournes mourut soudainement à Marseille trois jours y a, d'un mal de cœur qui ne l'a tenu qu'une nuict après estre allé d'icy là par un soleil ardent. Il a faict vacquer pour plus de 20 mille livres de rente en commanderies qu'il avoit obtenües de grace avant qu'il fusse parvenu à son rang d'en acquerir par ancienneté. Il laisse M^r de Tournes, son frere aisné, fort dézolé de la perte des esperances qu'il y pouvoit faire et de ce qu'il laisse toute sa succession à la religion, sans luy avoir seulement voulu faire quit-tance de quelques sommes qu'il en avoit emprunté³.

¹ Il ne s'agit pas là de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, qui avait été déjà à cette époque remplacé dans ses fonctions d'ambassadeur à Venise (1633) par Gaspard Coignet de la Thuilerie et qui venait d'être nommé ambassadeur auprès de la cour de

Suède (1634). Il s'agit d'un de ses frères, probablement de Jean-Antoine, seigneur d'Irval, qui était sans doute alors à Rome.

² Ce libraire s'appelait Dupuis.

³ Vol. 718, fol. 59.

XXXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du 16^{me} avec ce qu'il vous avoit pleu d'y joindre, et l'autre paquet de M^r de Saulmaise qui est venu en mesme temps sous vostre enveloppe, dont je vous remercie trez humblement. Et du soing que vous prenez de me faire part de tout ce qui peult estre plus digne d'estre secu par succession de temps si reglement que je suis honteux de vostre peine et de ne la pouvoir meriter et encores moins la sollicitude que vous vous donnez de l'estat de ma santé, qui est graces à Dieu beaucoup meilleure que je ne puis valloir et que je n'eusse pas esperé. Bien marry que le retardement de mon paquet vous ayt renouvelé quelque subject d'apprehension de ce costé là, cet inconvenient estant procedé, comme vous aurez veu tost aprez, de ce que ma despesche qui alloit sous l'enveloppe de M^r du Lieu, fut portée par mesgarde de Lyon à Dijon, d'où l'on la renvoya à Lyon au dict sieur du Lieu qui m'a depuis escript vous l'avoir faict tenir par son courrier du mardy. Et le mal vint originaiement d'icy où l'on laissa prendre ceans mon paquet, par le courrier mesmes, à qui j'avoys donné quelque petite douceur, au lieu de le porter au commis de M^r Moreau, qui l'eust joint aux despesches de M^r du Lieu. Car ce courrier, qui ne sçavoit peult estre pas lire, croyant qu'il allast à Paris, le jetta parmy ceulx de Paris que l'on adresse à Dijon. Mais mon homme ne fera plus cette faulte, et les ira tousjours consigner en main propre à gents qui puissent esviter de telles equivoques.

J'ay aujourd'huy receu par un muletier de Lyon un fagot de M^r Deodati où sont les exemplaires de vostre glossaire que j'ay trouvé fort bien imprimé et de papier un peu plus solide, ce semble, que celui de Geneve, qui s'y employe communement, dont je vous doibs encore

de nouvelles actions de graces. J'en feray passer en Italie aux cardinaux Barberin et Bagny, puisqu'il m'en a envoyé troys exemplaires de sa grace et de la vostre. Et en enverray querir encore à Lyon quelqu' aultre pour d'aultres amys de deçà. Ne regrettant que la forme qui meritoit d'estre in fol° de pareille grandeur aux volumes de l'histoire de M^r de Thou à celle fin qu'il se puisse joindre ou loger tout joignant les aultres volumes, qui sans cela ne sont pas sans doute de libre usage, ne si commode.

Nous attendrons en bonne devotion M^r de la Fayette et Madame sa femme¹ dont la compagnie apportera une grande consolation à Madame la Mareschale, qui a bien encores de la peine à se resouldre de la perte qu'elle fit dernièrement de ces deux filles de sa suite qui se noyèrent si miserablement par l'imprudence des conducteurs de sa litiere. Et nous tardera bien d'entendre de la bouche d'un si digne personnage ce que vous nous faictes esperer de la communication des conserances de vostre cabinet où il a esté si assidu², et de l'estat des choses du grand monde qui semblent maintenant reduictes à passer d'une si grande extremité à aultre. L'on nous a voulu faire à croire que le Roy devoit estre à Paris le jour mesme de la datte de voz lettres pour aller le lendemain au Parlement faire une aultre declaration sur le faict de Monsieur³, en consequence de ce traicté secret que l'on diet devoir estre publié. L'on adjouste que sur l'appel que M^r d'Elboeuf avoit faict faire au sieur de Puylaurens, le M[arquis] d'Aytone luy avoit envoyé un billet que luy ne voulust pas lire que la Royne mere ne fust re-

¹ Nous avons déjà vu que Jean de la Fayette, seigneur d'Hauteufenille, avait épousé (19 avril 1613) Marguerite de Bourbon-Busset. Ce fut la belle-fille de Marguerite, Marie-Magdeleine Pioche de la Vergne, qui fut si célèbre à la cour sous le nom de comtesse de la Fayette, et si célèbre dans le monde littéraire comme auteur de *Zaïde* et de *La Princesse de Clèves*.

² On voit que ce n'étaient pas seulement des érudits qui fréquentaient le cabinet,

mais aussi des hommes du monde, des grands seigneurs.

³ La première déclaration était celle-ci : *Déclaration du Roi, portant son intention tant pour le retour de Monseigneur, frère de Sa Majesté, rabais des tailles, que pour la tenue des Grands Jours en toutes les provinces de ce royaume* (16 janvier 1634). Vérifiée en Parlement, Sa Majesté y séant, le sur-lendemain, 18.

venue chez elle, et que la Royne l'ayant ouvert a trouvé qu'on luy mandoit qu'il se retirast en certain lieu; la Royne respondit que M^r d'Elboeuf ne sortiroit poinct qu'elle ne sortit aussy, que le Roy d'Espagne son filz n'avoit pas eu cette intention, qu'elle luy en escriroit. Mais possible ne sont ce que des contes que l'on nous faiet icy à plaisir. [A ce matin, les chambres assemblées pour la troisieme fois sur l'edict de creüe de 8 conseillers en nostre compagnie, l'on a enfin resolu de donner les mains pour 3 ou 4 s'il ne se peult mieux faire, et de supplier M^r nostre Premier Presidant d'en vouloir conclurre le traicté de par delà, s'il est possible¹, et d'essayer que noz arrerages de gages nous soient payez et les anciennes assignations restablies. Mais cela s'il vous plaict, Monsieur, soit dict entre nous.]

M^r le Mareschal a mandé une assemblée à Apt pour le 4^{me} du mois prochain à la requisition des gents du País, pour adviser des moyens d'entrer en traicté avec le Roy sur une commission qui a esté decernée pour les francs fiefs.

Voila de bien chettives nouvelles en eschange des vostres; encores fus-je si malheureux que par le dernier ordinaire je pensoys vous envoyer une memoire de Bordeaux qui demeura en arriere par mesgarde, mais j'espere qu'elle ira ce coup cy.

Quant à M^r de Saulmaise, je pensois veritablement que vous luy eussiez envoyé les volumes Cophtes sur ce que m'aviez mandé l'autre jour que vous aviez faict tenir mes dernieres lettres avec les manuscrits des Cophtes. Et pense qu'il y ayt quelque charge de conscience de les luy faire tant attendre. Car taut s'en fault que cela nuise à sa maladie qu'au contraire je croy que cela soit cappable de le resjouyr et recreer grandement. Estimant qu'il en tirera sans doubte de trez bonnes choses tost ou tard et que cela aydera possible à le guarir puis que sa predilection est maintenant si forte pour ce genre d'estude par dessus les aultres. Il m'a bien obligé de me communiquer si franchement les cahiers qu'il m'a envoyez que je tascheray de luy r'envoyer au plus tost,

¹ En regard de ces lignes Peiresc a placé cette recommandation : «À vous, M^r.»

estants arrivez plus opportunement qu'en toute aultre saison de l'année, à cette heure que nous allons entrer en vacations, dont la proximité et la presse où nous sommes au degel de nostre Parlement qui finit vendredy, me feront differer à une aultre foys de luy rescrire et aux aultres amys envers lesquels je suis demeuré en arrerage, auxquels je vous supplie de vouloir faire mes excuses, si quelqu'un s'en vouloit plaindre venant à l'Academie. Cependant M^r le Prevost Aguilienqui s'appreste à partir au 8^{me} du prochain, et vous portera les volumes de Cencius Camerarius et d'Onuphrius avec tout ce dont je le pourray charger, mesmes du petit chat pour M^r de Bellievre qui est reussy le plus familier animal et le plus aymable qu'il se puisse voir.

L'on me vient de dire qu'un commandeur venu de Malte a apporté un exemplaire du livre de Bosius intitulé ROMA SVBTERRANEA dédié au grand maistre¹. Ce sera une rare piece à mon advis. Le cardinal Barberin m'en avoit envoyé quelques planches à l'advancee, et me disoit-on qu'il y en avoit deux parties, l'une de la chrestienne et l'autre de la payenne, croyant bien qu'elles ne seront pas achevées d'imprimer toutes deux ensemble, et que ce ne sera encore que la chrestienne. Nous verrons bien tost Dieu aydant ce que ce sera, et jé demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 26 juin 1634.

J'oublioy de vous dire que M^r Diodati nous a envoyé son catalogue de la foire, où j'ay trouvé encores tout plein de meilleures choses que je ne pensoys que l'on eusse faict parmy tant de guerres. On y

¹ C'est l'admirable ouvrage d'Ant. Bosio : *Roma sotterranea, opera postuma, compita e disposta da Giov. Severani da S. Severino, nella quale si tratta de' sacri cimiterii di Roma, del sito, forma et uso antico*, etc. (Rome, 1632, grand in-folio). L'ouvrage,

dont quelques feuilles avaient été publiées en 1632, ne fut connu en France que dans l'été de 1634. Voir sur Bosio et son continuateur, le P. Severani, le fascicule XIII des *Correspondants de Peirese, Lettres de Gabriel Naudé*, 1887, p. 12.

promet de rechef pour la prochaine foire, tous les mesmes cinq volumes de la continuation du Baronius par Bsovius qui estoient en l'autre precedant catalogue, depuis le xx jusques au xxiv inclusivement, et depuis l'an 1535 jusques en 1616, de Cologne chez Constant Munich in fol^o¹. On y promet encores un Andreas Helvigijs de Æra Christiana et Paschate, Rostochij, des nouvelles Ephemerides de Laurentius Eichstadius Setini², deux volumes de la lune de Ian Georg. Sunalbacius, Spiræ, qui en presupposent un premier, qui seront possible bien un jour à l'usage de M^r Gassend et pour ma particuliere curiosité, Nordalbingia Lamperti Alarti Lipsiæ³, Vita S. Engelberti Coloniae⁴ et hieroteca, et un Justus Ruinartus de Mensuris salinarum etc. Francofurti qu'il faudra attendre en son temps. Cependant il y a un Agapetus Diaconus de Basle⁵ qui sera trez bon s'il en arrive, Libertas Veneta de Theodore Graswinkely⁶, Comelin et de Meursius Historia danica⁷ et Regnum Atticum⁸, un volume d'insectes de Londres⁹, Annales Episcoporum Slewicensium, Colon. Si mon homme a assez de temps avant le

¹ *Abrahami Bzovii continuatio Annalium Baronii* (Cologne, 1616-1630, 8 vol. in-fol.).

² Laurent Eichstad, médecin et mathématicien, né en 1596, mourut en 1660. Voici le titre exact de l'ouvrage : *Laurentii Eichstadii pars I Ephemeridum novarum quinquennialis* (Stettin, 1634, in-4°). Deux autres parties parurent encore.

³ Lambert Alard, né en 1602 dans le Holstein, mort en mai 1672, pasteur protestant, écrivit, sous le titre de *Nordalbingia*, l'histoire de sa patrie, depuis l'époque de Charlemagne. On a réimprimé cet ouvrage dans les *Monumenta inedita rerum Germanicarum* (Leipzig, 1739, in-4°). Des bibliographes prétendent que l'ouvrage parut pour la première fois à Leipzig en 1638 et qu'il contient l'histoire du Holstein jusqu'en 1637. On voit par le texte de Peiresc qu'il s'agirait, en ce cas, d'une seconde édition et que la première serait de 1634.

⁴ *Cæsaris Heisterbacensis . . . libri III de vita et miraculis S. Engelberti* (Cologne, 1633). Sur Césaire d'Heisterbaech voir diverses indications dans mon *Mémoire sur le sac de Béziers* (Paris, 1862).

⁵ *Agapeti Schedæ regii Præceptorum de officio boni principis. Ex recensione Bernardi Dancke* (Bâle, 1633, in-8°).

⁶ *Libertas Venetorum, sive Venetorum in se ac suos imperandi jus assertum* (Leyde, 1634, in-4°). Théodore Graswinkel était un juriconsulte et publiciste hollandais, parent de Grotius; il naquit à Delft en 1600 et mourut à Malines en 1666. Voir l'article qui le concerne dans le *Dictionnaire critique* de Bayle.

⁷ *Historia Danica usque ad annum 1523* (Copenhague, 1630, in-4°).

⁸ *Regnum Atticum, sive de regibus Atheniensium* (Amsterdam, 1633, in-4°).

⁹ *Thomæ Mouffetti, Londinensis, Theatrum Insectorum* (Londres, 1634, in-fol.). Voir

partement du courrier, je les luy feray extraire. Il y a encore une quadrature du cercle de Ioan. Sturmij 4^o¹, Jo. Narsii Gustavidos, Leydæ²; je ne sçay si ce sera rien qui vaille.

Je vous supplie de faire achepter un exemplaire en grand papier s'il s'en peult avoir (sinon de l'autre plus commun) du livre des eclogues de M^r Valoys et de le faire proprement relier par le Gascon ou aultre galant homme, et le bailler au sieur Gaillard pour l'aller presenter de ma part à M^r de Roissy et m'excuser de tant de courvees.

Nous avons icy le bon P. Theophile qui ne se peult lasser de se louer de voz honnestetez; si vous ne m'aviez renvoyé la derniere lettre que je vous adressoys pour luy, il n'y auroit pas de danger de l'ouvrir et de retenir, s'il vous plaict, un billet qu'il y avoit dedans, et puis envoyer la lettre ouverte, comme de l'ordre du dict P. Theophile, au bon P. Mercene, pour la faire voir s'il veult à ceux dont il m'avoit escript³.

XXXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 23 du passé, avec de trez curieuses relations dont je vous rends trez humbles actions de graces le plus affectueusement que je puis. Vous aurez seeu par mes suyvantes le subject du retardement de la premiere de mes lettres que vous avez receüe

sur le naturaliste Mouffete, qui a été beaucoup loué par Cuvier, le tome XXIV des *Mémoires* de Nicéron.

¹ *Joannis Sturmii Mechlinensis, de accurata Circuli dimensione et quadratura* (Louvain, 1634, in-4°).

² *Joan. Narsii, Dordraciensis, libri III Gustavidos, seu de bello Austriaco* (Ham-

bourg, 1632, in-4°). Né à Dordrecht, Narsius fut d'abord pasteur (1605), puis, ayant été déposé (1612) pour ses opinions arméniennes, il étudia la médecine, devint (1635) médecin de la Compagnie des Indes, et mourut aux Indes Orientales.

³ Vol. 718, fol. 61.

hors de temps, qui ne vint que de ce que mon homme la laissa prendre ceans au courrier mesmes, sans la porter et mettre ez mains des commis de la poste, pour la joindre à celles de M^r du Lieu, à faulte de quoi le courrier la jetta entre celles qu'on adressoit à Dijon, d'où elle fut renvoyée à Lyon.

Je suis bien aise que M^r du Chesne ayt receu les petits extraicts des chroniques et M^r Aubert son livre de S^t Cyrille, et qu'il ayt eu de quoy remplacer ce que l'on ne luy vouloit pas octroyer sur les lieux. J'ay prins grand plaisir de voir les lettres de M^r de Saulmaise que je vous renvoyeray Dieu aydant avec la presente, et attendray en bonne devotion son traicté ex professo de Re Vestiaria¹, ne doubtant nullement qu'il ne s'y trouve à apprendre mille belles raretez jusques icy peu cogneües, et pour le faict des fibules des habillemens, j'en ay un fort grand nombre, et de fort differantes façons, dont il se seroit possible bien servy, mais lors que nous aurons veu le traicté, si je trouve que la chose en vaille la peine, je les luy feray portraire, et en un besoing les feray graver en taille doucée pour les y joindre par appendice. J'ay un peu de regret que ne luy ayiez faict tenir les livres Cophtes puis qu'il en est si affamé, et vous conseille de le faire, afin qu'il ayt moyen de s'y exercer, et divertir de l'objet de ses indispositions. Je suis ravy² de l'obstination du sieur Heinsius envers un tel personage, principalement parmy des maladies cappables d'exciter à compassion les gents les plus barbares et plus farouches. Je verray de faire venir le Casserius du costé de Venise, puis qu'il ne s'en trouve pas là. Et me garderay bien de faire passer les monts au livre du Cardinal d'Am-

¹ Peiresc ne devait jamais voir ce traité qui resta inédit. Voici ce que rapporte Pappillon (*Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*), au n° 22 de la liste des ouvrages manuscrits de Saumaise : « *De re vestiaria*. Le ms. étoit chez M. de La Mare, qui y avoit ajouté un autre ouvrage de Saumaise, *de coloribus*. Il parle de ce dernier traité dans une lettre à Peiresc (*Salmas. Epist.*, p. 109),

où il nous apprend que, dès 1634, il en avoit composé un juste volume prêt à voir le jour. On croit qu'il est perdu. A l'égard du traité *de re vestiaria* dont l'auteur fait mention en plusieurs endroits de ses ouvrages, M^r Dacier y renvoie. Mais je n'ai pu decouvrir où se trouve ce ms. Voyez le *Menagiana*, t. IV, p. 61 et la *Vie de Peiresc*, in-4°, p. 297. »

² Dans le sens de « très étonné ».

boise de M^r Baudier¹, que je recevray à singuliere faveur, et le meltray en lieu où il puisse honorer ma petite estude, comme il appartient. La vie du cardinal de Ximenez sera tousjours trez belle². Je vous r'envoye la lettre de M^r de la Malemaison, bien marry de ne l'avoir peu voir et servir en passant. Le venerable P. Dupuy m'avoit bien escript qu'on l'avoit mandé en la Grande Chartreuse, et que s'il eust en l'advis à temps il y seroit allé, mais qu'il le receut trop tard, de quoy j'ay esté bien fesché, car il m'escript que nous eussions eu le bien de le voir au retour s'il n'eut peu le faire en venant. Je luy escripts aujourd'huy par Lyon pour le feliciter de la charge dont il ne m'avoit jamais rien dict, et dont je vous felicite aussy autant qu'il vous peult toucher, ayant l'interest que vous avez en ses contentements, vous assurant que cette bonne nouvelle m'a touché tout aultant que si c'estoit en la personne de quelqu'un de mes plus proches, estimant que c'est avec grande raison que vous tenez cet employ bien honorable puisqu'il est en lieu où il peult prendre tant que bon luy semblera de part en la conversation de tant de galants hommes qui suyvent tousjours la cour de Rome, et qu'il s'en pourra sevrer et attacher à la solitude quand il luy plaira, sans s'esloigner du monde et sans souffrir les austeritez de l'air qu'il y a en la Grande Chartreuse et en la plus part des aultres maisons de son ordre. J'attends impatiemment le succez de l'expedition de voz bulles en Cour de Rome et n'attendoys que cela pour faire voir au sieur Gras qu'il y doit perdre toute esperance et songer à vous faire la restitution des papiers. Mais M^r le Sacristain, qui fut icy la semaine passée, et à qui j'ay envoyé hailler vostre derniere lettre en main propre, me dict qu'il avoit eu vent que les dicts papiers estoient non entre les mains du dict sieur Gras, mais d'une certaine femme dont s'estoit servy le vieulx prieur, son oncle, à laquelle le pauvre bon homme les avoit remis, pour luy tenir lieu de recompance, à la charge de ne les remettre à son

¹ Michel Baudier, historiographe de France, né vers 1589 en Languedoc, mort en 1645, publia, en 1634, l'*Histoire de l'administration du cardinal d'Amboise* (in-4°).

² Cet ouvrage parut l'année suivante : *Histoire de l'administration du cardinal Ximenez* (in-4°).

neveu qu'en luy faisant quelque honneste recognoissance. C'est pourquoy il ne fault pas trouver estrange que le dict sieur sacristain ait fait scrupule de vous nommer le personage. Ce pauvre bon vieillard n'avoit jamais esté guere bon mesnager, et se laissoit fort gouverner à ses domestiques, et ne deferoit guieres à ses parents, et est mort dans un aage fort vieil et fort caduque et par consequant cappable de mauvais conseil. Et ce que j'y trouve de pix est que cette femme est desja bien vieille aussy à ce que me dict le dict sieur sacristain et s'il venoit faulte d'elle Dieu sçait où passeroient tous cez papiers. Il ne me la voulut pas nommer, mais je pense que le sieur Gras la debvra cognoistre, et je veux tascher de le sonder un peu là dessus, car en un besoing, il les faudroit faire saisir judiciairement pour ne pas souffrir une telle vollerie, et une telle ordeure. Cez moynes ont d'estranges routtines. Mais dez que vostre expedition sera venüe les armes tomberont des mains de tous ceux qui pensent profiter sur vous et il y aura moyen d'agir en vostre nom un peu plus hardiment qu'en tout aultre, car lors toutes jalousies des gents du païs cesseront et ils verront bien qu'il leur faudra passer par voz mains veuillent-ils ou non. Mais tandis qu'il leur reste tant soit peu d'esperance que la piece passe en aultres mains que les vostres, ils sont en perpetuelle deffiance les uns des aultres.

Monsieur Gassend vous remercie trez humblement de l'honneur de vostre souvenir; il a receu depuis peu une despesche du sieur Guillaume Schikard de Tubingen bien curieuse, où il y a eu des lettres pour moy fort obligantes et qui tesmoignent que ce personage est merueilleusement docte en toute sorte de bonnes lettres, et mesmes aux langues estrangeres et aux choses les plus incogneües. Et qu'il sçayt bien se prevalloir et tirer des avantages des moindres fragments qu'on arrache de cez peuples d'Orient, et que l'on puisse avoir de la bonne antiquité. Je suis en peine de luy faire tenir seurement un manuscrit où il trouveroit, je m'asseuré, de trez bonnes notices que peu d'aultres auroient la patiance d'esplucher comme luy. Je ne sçay si par l'entremise des Ambassadeurs ou ageants que le Roy tient à Francfort on ne

pourroit point ouvrir quelque commerce avec luy plus asseuré que celuy des simples marchands. Sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 4 juillet 1634¹.

XXXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

RÛE DES POITHEVINS PREZ SAINT ANDRÉ DES ARTZ, CHEZ M^r DE THOU,

À PARIS.

Monsieur,

Avec la presante vous recevrez de la main de M^r le Prothonotaire Aguilhenqui, mon cousin, non seulement les deux volumes de Cencius Camerarius et d'Onuphrius, mais aussi le Pentateuque Samaritain de la version Arabique toute entiere, par le moyen duquel se peult suppleer la seconde colonne de mon grand volume tritaple, comme par celuy du sieur P^o della Valle se peult suppleer la troisieme ou derriere edition, quand il se trouveroit quelqu'un qui eusse le courage d'entreprendre les troys ensemble. Vous en userez selon que trouverez pour le mieulx, et des uns et des aultres. Et pense que les gents de mon dict cousin se chargeront enfin de la petite chatte de M^r de Thou avec laquelle j'en feray mettre une aultre qui n'est que de l'année presente, mais de la mesme race, pour voir si elle pourroit reusir aussy bien ou mieulx que l'aultre; elles sont fort delicates de leur naturel et les caresses leur font aultant et plus de secours que les viandes; quand cez animaux sont malades, ils abhorrent le potage comme les hommes, et j'en ay sauvé souvent avec un moyeau d'oef et quelque bien petite

¹ Vol. 718, fol. 63.

souris à devorer, ou pour le moins tuer et sucer le sang. Je vous
 écriray par autre voye de la poste et seray à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 8 juillet 1634¹.

XXXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec vostre despesche du 29^{me} celle du 30^{me} du passé, avec le paquet de M^r du Mesnil Aubery et les graveures de M^r Bourdelot y contenües en nombre de plus de 25 ou 30, pieces fort curieuses, et dont je me trouvoy bien surprins, à l'ouverture des enveloppes de vostre paquet, ne m'attendant rien moins qu'à cela, où je trouveray bien de l'exercice non seulement pour ma curiosité, mais aussy pour celle de plusieurs amys. Cela m'ayant remis en goust de revoir celles que j'ay de pareille nature et qualité, maintenant que nous avons un peu plus de relasche que de coustume, où j'ay leu des choses quoiqu'en courant auxquelles je n'estoys jamais peu parvenir cy devant, tant les jours ont d'avantage les uns sur les autres. J'en ay bien prez de deux cents pieces, dont l'assortiment avec des empreintes de plusieurs autres que j'ay tirées de divers cabinets d'amys sera cappable de donner un jour du plaisir à bon nombre de gents curieux si je ne me trompe, car elles ont toutes des inscriptions notables et qui ne seront peult estre pas mesmes hors de vostre goust quand vous en verrez l'induction. J'ay receu par mesme moyen les articles de M^r de Chartres, et autres pa-

¹ Vol. 718, fol. 64.

piers courants trez curieux dont je vous remercie trez humblement ensemble des lettres de Messieurs du Chesne et Aubert, auxquels je crains bien de ne pouvoir pas escrire par cet ordinaire, mais ce sera par le prochain Dieu aydant, ayant esté bien ayse d'apprendre par vous, Monsieur, que Messieurs Lumaga ayent receu l'argent du pauvre Ehingerus et que le dict sieur Aubert puisse avoir d'ailleurs ce qu'on luy a soustrait et au public. Et voudrois bien avoir un memoire de toutes les pieces qu'il a du S^t Cyrille pour son edition, et de ce qui luy manque, et qu'il se promet d'avoir d'ailleurs, car possible l'y pourrois je servir, et le seroys bien volontiers. Je suis bien aise que le P. Mercene ayt veu l'extrait de la lettre du sieur Dony et que vous l'ayez trouvé de si bonne humeur en commune conversation et correspondance, m'estonnant qu'il ayt tant de peine à se temperer en escrivant, ce que j'excusoys plus facilement quand il estoit plus jeune que je ne puis faire presentement qu'il a de plus grandes habitudes, et qu'il a esprouvé le danger qu'il y a de heurter toute sorte de gents sans necessité. Si vous m'aydez un peu de vostre costé, possible en arresterons nous le cours sinon en tout, au moins en quelque notable partie. A quoy M^r Gassend me promet de travailler aussy de son costé. Je m'estonne bien aussy que le sieur Morisot ne vous soit plus cogneu que vous ne dictes, et que ses vers soient si difficiles à recouvrer comme ceux de M^r Borbonius. Il fault que j'en fasse demander à M^r de S^t Geosmes Pietrequin, bon amy de M^r du Mesnil Aubery, qui est assez curieux de toutes cez petites nouveaultez¹. Dont je ne voudrois pas rompre mes assortiments et voudrois bien pourtant en faire passer les monts à quelques exemplaires. Monseigneur l'eminentissime cardinal Barberin m'ayant cez jours cy faict de grands remerciements du poeme de M^r d'Andilly², qu'il me mande avoir leu bout à bout avec grandissime goust et qu'il le portoit au Pape, estimant qu'il le verroit aussy volontiers que luy pour

¹ On conserve dans le registre I des Minutes de la correspondance de Peiresc, à Carpentras, deux lettres écrites à cet amateur, l'une le 18 juillet 1633, l'autre le

8 août de la même année (fol. 550, 552).

² Le poème sur Jésus-Christ déjà mentionné plusieurs fois.

le moins. Je vous en avoys demandé d'autres exemplaires, ce me semble. Quant au livre des Eclogues de M^r Valoys, il ne m'en fault pas moins de troys à Rome pour troys cardinaulx qui m'en ont demandé, et le 4^{me} pour moy; des autres deux M^r Valoys en a destiné l'un à M^r Petit. Et je vouldroys bien en envoyer deux ou troys exemplaires en Allemagne plus tost en fin papier que autre, l'un pour la Bibliothéque d'Auspourg, en eschange de leur catalogue, et l'autre pour une autre Bibliothéque dont on me faict feste, avec offre d'une disposition fort honeste, garnie de 30 mille volumes. C'est pourquoy, si vous m'en pouvez retenir quelques autres exemplaires en fin papier, vous m'obligerez grandement, s'il estoit possible jusques à une demy douzaine. Que s'ils ne peuvent tous estre en fin papier, il les faudra prendre comme nous pourrons. Maintenant que je voys l'intention de M^r de la Ville aux Clercs je fâcheray de luy procurer quelque chose qui ne soit pas si commune, si je puis. J'ay escript à Geneve que s'il y avoit esté apporté des livres de la Foire comme le catalogue, l'on m'en prenne quelques uns. Il me reste à vous dire que je viens de recevoir une despesche du sieur de Beaucastel, avec les lettres que luy escript M^r Boule, où il semble en alleguer une de luy à moy que je n'ay pas receüe soit qu'elle soit demeurée sur la table du diet sieur Boule ou du diet sieur de Beaucastel, tant est que j'ay creu vous devoir envoyer celles cy pour y suyvre voz ordres punctuellement selon qu'il vous plaira me les prescrire. Mais je m'estonne bien fort que cez Messieurs de Rome soient allez si imprudemment en vostre affaire; il ne se fault pas rebutter pour cela. C'est l'air de ce país là, où la patiance et l'argent viennent à bout de tout. J'auroys bien à vous entretenir des differents arrivez à l'assemblée d'Apt, entre M^r l'Archevesque d'Aix pour sa croix et l'Evesque d'Apt¹, et l'Evesque de Sisteron² qui s'estoit joint à luy, mais le temps me commence à faire faulte de crainte que le cour-

¹ Modeste de Villeneuve des Arcs siégea de 1629 à 1670. Voir *Gallia christiana*, t. I, col. 372-373; *Les évêques d'Apt, leurs blasons et leurs familles*, par Jules de Terris

(Avignon, 1877, in-4°, p. 114-117).

² Toussaint de Glandevès de Cujes, dont l'épiscopat se prolongea de 1607 à 1648, comme nous l'avons déjà vu.

rier ne parte ; aussy bien m'en a t'on promis une relation plus particuliere que tout ce que j'en puis sçavoir, ce qui me fera remettre au premier jour, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 11 juillet 1634.

M^r le prothonotaire Aguilienqui, mon cousin, archidiaere de Roan, partit d'icy sammedy pour aller attendre sa compagnie en Avignon, et se chargea de quelque chose que le bon P. Mercene attendoit quelque temps y a. Ayant faict mettre dans sa male non seulement les deux volumes manuscrits de Panvinius, mais aussi le Pentateuque des Samaritains de la version Arabe. Toute sa troupe doit partir demain et emporter la petite chatte de M^r de Thou ou de M^r de Bellievre avec une aultre plus petite de cette année pour luy tenir compagnie et suppler l'une l'aultre s'il en venoit faulte. Nous n'avons point eu cette année de la race de ceux qui ont le manteau de la couleur de gris de rat, à faulte de masle, car on nous avoit desrobé nostre Damasquin¹. Mais j'en ay recouvré un aultre du Levant qui commence de s'appriivoiser, et si tost que nous pourrons avoir de la race, j'en enverray à M^r du Mesnil Aubery, puis que mon frere a appris de M^r de la Fayette à Apt que les siens se sont tous noyez, le dict sieur de la Fayette ayant faict son voyage avec Madame en dix jours tout heureusement.

Le P. Archange du Fossé Cappucin est revenu de Constantinople depuis peu à Marseille et a veu M^r le Mareschal et M^r de la Fayette, mais il estoit party avant l'embarquement de M^r de Marcheville².

¹ C'est-à-dire le chat venu de Damas. — ² Vol. 718, fol. 65.

XXXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay esté si malheureux qu'on m'a desrobbé quasi tout le temps qui me pouvoit rester pour vous escrire, de sorte que je crains bien de n'y pouvoir satisfaire à ce coup à mon grand regret. Tousjours vous doibs je des remerciements tout particuliers de la bonne nouvelle de la naissance d'un filz à M^r de la Ville aux Clercs¹ dont je l'ay felicité et M^r de Lomenie de tout mon cœur, comme je vous en felicite encores et tous les vostres, sçaichant la part que vous prenez dans cette maison. J'ay envoyé bailler en main propre la lettre que vous escriviez à M^r le sacristain de Valbelle, et crois bien qu'il vous en aura peu faire la responce. L'on m'a mis en main un memoire concernant de bien notables griefs inferez à un pauvre moine de S^t Leons, pour implorer vostre secours en justice, s'il y en a aulcun lieu; vous le pourrez voir, et si trouvez bon d'en faire escrire quelque mot sur les lieux, vous obligerez de bien honnestes gents, qui ont interest à faire demeurer le pauvre moine dans son Abbaye, et j'y prendray grande part à la grace comme je le doibs. Mais si l'affaire estoit plus grave que cez gents ne disent, je ne voudroys pas vous avoir donné la peine de vous entremettre, estimant qu'il ne se peult exercer trop de severité pour entretenir la discipline reguliere dans les cloistres. J'ay prins grand plaisir de voir la lettre de Constantinople que je vous renvoye avec mes trez humbles

¹ Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne, seigneur de la Ville-aux-Clercs, avait épousé, en 1623, Louise de Béon, dont il eut trois fils et trois filles. Ce fut après plus de dix ans de mariage que l'ami de Peiresc vit naître son fils aîné, dont

quelques-uns mettent à tort la naissance en 1635 : ce fut Henri-Louis, comte de Brienne, qui fut secrétaire d'État comme son père et son grand-père et qui mourut le 17 avril 1698 à l'abbaye de Château-Landon.

remerciements sans que personne l'ayt veüe que mon frere tout seul, et sans en avoir tiré que l'extraict d'un article ou deux où je n'ay rien voulu laisser paroistre de ce qu'il y a contre l'un et l'autre des Amb[assadeurs]¹ : vous n'en ouyrez jamais parler. Je suis bien aise que les livres Cophites marchent quand l'occasion s'en pourra presenter, selon les supplications que je vous en avoys tousjours faictes; et vous reitere mes humbles remerciements de voz exemplaires du Glossaire² qui est bien commode en la forme qu'il est, mais ce que j'en disoys de le desirer in fol° n'est que pour faire que l'un se conserve mieulx prez des aultres volumes quand ils sont d'esgale grandeur, estant certain que la disproportion des grandeurs faict souvent esgarer les pieces d'un mesme auteur, qui ne s'esloigneroient peult estre pas l'une de l'autre, comme je l'ay espruvé desja quelque foys. J'ay escript au P. Mercene sur tout plein de petites curiositez; si vous voulez jetter les yeulx sur ma lettre, vous le pourrez faire avant que la faire rendre par le sieur Gailhard ou aultre, vous remerciant trez humblement de ce qu'avez contribué pour le desmouvoir d'une partie de l'austérité de son procédé³ avec les gents de lettres dont il n'approuvoit pas les sentiments, dont il se trouvera mieux sans doute. Vous aurez un extraict de la derniere assemblée tenüe en ce país pour toutes nouvelles et responce aux vostres du 6 et 7 de ce moys, l'ordinaire d'Italie ayant esté retardé, possible par les vents de bise trop grands, et possible qu'on aura voulu faire saulter l'expédition d'Avignon d'une semaine plus tard sur le coup du partement de Mazarrini qui vient

¹ L'un, le comte de Marcheville, l'autre, Philippe de Harlay, comte de Cézy. Marcheville, embarqué par force, fut encore bien moins maltraité que le prédécesseur du comte de Cézy, Achille de Harlay-Saney, qui s'était livré en Turquie à de telles exactions, que le sultan ordonna de le bâtonner.

² Le glossaire de l'*Histoire du président de Thou*.

³ Ce que Peirese appelle par euphémisme

austérité de procédé était une fâcheuse acerbité. Le P. Mersenne prodiguait avec un zèle intempérant les invectives à ses adversaires, et sa plume était aussi terrible que son cœur était excellent. M. B. Hauréau remarque à cette occasion (*Nouvelle biographie générale*, t. XXXV, col. 119) qu'il n'est pas rare que les hommes les plus aimables soient des écrivains pleins d'amertume.

vice-légat en Avignon¹, et devoit partir au commencement de ce moys. Sur quoy je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 18 juillet 1634.

Je vous supplie d'agrecer l'adresse que je faicts à Mr Gailhard de certaines expéditions qui importent à des bonnes gents qui m'ayment plus que je ne vaults.

Vous aurez encor un paquet pour Mr le Premier Presidant de Provence qu'on m'a dict meriter de luy estre promptement rendu et en main propre pour un de Messieurs ses enfants².

XXXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

A PARIS.

Monsieur,

L'ordinaire nous apporta sammedy vostre despesche du 13^{me}, avec tout ce que vous y aviez joint, dont je vous remercie trez humblement et specialement de l'advis de l'Ambassade de Mr d'Avaux³ dont j'ay felicité le bon homme Mr de Roissy⁴, en prenant l'occasion pour luy

¹ Jules Mazarin, le futur cardinal (décembre 1641) et ministre (décembre 1642), lequel, cette même année 1634, devint nonce extraordinaire en France. Né le 14 juillet 1602, Mazarin avait à peine trente-deux ans quand il vint à Avignon. On a plusieurs lettres de Jules Mazarin à Peiresc, encore inédites, dans le volume 9537 du fonds français : elles sont, les unes en italien, les

autres en français. Toutes ont été écrites à Avignon, moins la dernière qui est datée de « Ruel, 12 juillet 1635 ».

² Vol. 718, fol. 69.

³ L'ambassade en Danemark, dont il a été question dans une note d'une des lettres précédentes.

⁴ Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy, était alors âgé de soixante-quinze ans.

faire presenter un exemplaire du livre de M^r Valoys dont j'ay prié M^r Gaillard de vouloir prendre la peine, vous suppliant de l'agrecer et ce qui y pourra escheoir en suite pour l'amour de vostre serviteur trez humble et d'excuser mes foiblesses tousjours plus grandes et moins supportables et toutefois plus importunes que jamais. J'attends le sieur Fredreau¹, peintre, de jour à aultre et luy seray portraire quelques unes des fibules antiques plus estranges que je puisse avoir, et une qui semble pendüe au balanus ou prepuce d'un Fascinus, pour voir si M^r Moreau y trouveroit ce qu'il cherche, n'estant pas bien facile de distinguer celles qui peuvent avoir servy à l'usage des comediens et des esclaves, d'avec celles des habillements. Ouy bien aulcunes qui veritablement ne peuvent, ce semble, avoir servy qu'aux habillements; mais pour la plus part il semble que l'usaige pouvoit estre aultant pour les uns que pour les aultres. Je seray bien aise de voir en son temps ce qui sera des sentiments de M^r Moreau, aussy bien que de ceulx de M^r de Saulmaise. J'avoys bien tousjours creu que l'humeur du R. P. Dom du Puy vostre frere estoit entierement alienée de toute sorte d'ambition et de vanité², et ne doubte nullement qu'il n'ayt esté non seulement bien surprins, mais bien fasché de ce changement d'employ³, parce que je tiens qu'il estoit trez contant de celny qu'il avoit et du repos qu'il y mesnageoit. Mais je croys bien aussy qu'il se resouldra à vouloir ce que ses superieurs ont voulu, et à y chercher et mesnager aussy la satisfaction et tranquillité qu'il y pourra espargner de la foulle des affaires de sa charge.

Pour S^t Leons, il fault se resouldre de faire mettre une piece d'argent ez mains⁴ de quelqu'un de cez domestiques du Dataire ou du Pape pour faire signer la supplique à part de tant d'aultres qui vous y ont

¹ Nous avons déjà trouvé le nom de ce peintre (t. II, p. 224), car je crois pouvoir identifier *Fredreau* avec *Perdreau*.

² A rapprocher de cette phrase de Fénelon : « Combien voyons-nous de chrétiens aliénés de la vie de Dieu! »

³ Christophe Dupuy avait été nommé prieur de la Chartreuse de Rome, monastère qu'il ne cessa d'embellir jusqu'à sa mort (28 juin 1654).

⁴ C'est ce qu'un spirituel voyageur appelait le fléau de *la buona mano*.

faict former la difficulté, et parce que Dom du Puy n'est pas bon à cela, il y faut employer par M^r de Bonneval¹ quelque squaltrito² à la mode du païs, car cela surmonte toutes difficultez; si vous eussiez faict envoyer une petite lettre du Roy, vous l'eussiez incontinant faict separer de la foulle des aultres. Cependant je ne sçay si vous avez laissé esventer cez difficultez, mais le sieur Gras a aujourd'huy dict à mon frere qu'il y a lettre du païs de Rouergue, portant que le viconte de Panat a esté sur les lieux et y a dict que la piece n'estoit plus à vous ne à M^r de Thou, nom plus qu'au sieur de Valbelle, et qu'elle seroit au plus offrant. Je luy ay mandé qu'il y avoit eu de l'equivoque, et que ce que disoit ce seigneur ne regardoit que la ferme, qu'il avoit promis faire monter à plus de deux mille livres, car pour cet effect il la falloit faire dellivrer au plus offrant. Cela vous pourra neantmoins servir d'avis. Mon frere alla voir Monseigneur le Marechal sammedy à la Tour d'Ayguez, et y fit voz salluts à M^r de la Fayette, comme j'ay faict icy à M^r Gassend, qui vous ressalüe avec mon dict frere trez humblement. Nous avons cez jours passez avec le dict sieur Gassendi faict l'experiance des venes lactées sur le corps d'un homme, plus d'une grande heure aprez qu'il avoit esté pendu par arrest de la cour³, lequel corps j'avoys faict donner à Messieurs de la Faculté avec ordre d'anticiper un peu l'execution et permission de commancer dez ce soir mesmes la dissection, qui s'en fit dans le theatre publique à ce destiné en l'université en presence de plus de 30 ou 40 tesmoins, ce que l'on avoit creu jusques à cette heure estre imperceptible, que dans les corps des animaulx esventrez tous vivants. Mais j'y avoys faict user d'une precaution, à laquelle j'en attribüe une partie du bon succez, car j'avoys moyenné qu'on fit bien et copieusement disner le patient avant

¹ Jacques-Auguste de Thou, abbé de Bonneval, déjà mentionné, notamment t. II, p. 266.

² *Squaltrito*, c'est-à-dire un homme habile, sagace.

³ Voir sur cette mémorable expérience le

récit de Gassendi (t. V, p. 415-416). Peirese entretint plusieurs autres de ses correspondants des résultats de la dissection dont il avait eu l'idée et qui fut un des grands événements de sa vie de curieux et de chercheur.

qu'il eusse notice de sa condamnation. Et chargeay le chirurgien d'ouvrir le plus diligemment qu'il pourroit le corps, et d'y chercher d'abbord tous les rameaux qui s'inseroient au foye, pour les attacher tant venes, arteres, que aultres vases, et que par ce moyen le chile ou le laict qui estoit dans les venes lactées n'eust pas moyen de s'escouller dans le foye et nous donna le loisir de le voir et considerer en diverses branches prez d'une heure entiere, en estant sorti quantité partout où nous les fismes piquer, en sorte qu'il s'en seroit peu recueillir avec une cueiller si nous nous fussions advisez de la faire apprester, mais à vous dire la verité, nous n'esperions pas de les y rencontrer, et n'avions principalement affecté cette Anatomie que pour les ieulx; il est vray que je fus d'avis de tenter cela, et n'en fus pas marry. Ce fut mecredy dernier 19^{me} de ce moys sur les 5 heures et demy jusques aprez six heures. Vous en aurez en son temps les relations. Cependant je seray bien ayse que vous en fassiez advertir M^r Moreau et M^r Bourdelot, à quoy M^r Gaillard, et possible M^r du Mesnil Aubery seront bien aises de s'employer à vostre descharge, croyant bien que le bon P. Mercene en sera tout aussy aise que les aultres.

Au surplus le Navire Daulphin arriva devant hier à Marseille avec une partie du train de M^r de Marcheville où est entr' aultres le filz du sieur Vitray, mais je ne l'ay pas encore veu, ains seulement le sieur de la Riviere qui m'a faict la relation de tous cez desordres de Constantinople grandement ample; M^r de Marcheville mit pied à terre le jour S^t Jean Baptiste à Malte, où il print la croix de l'ordre et fut regalé par le Grand Maistre durant une quinzaine de jours fort magnifiquement, puis se rembarqua et laissa son train à Messine, ayant prins une felouque pour s'acheminer à Rome et de là en cour, d'où il ne debvroit meshuy estre guieres loing, s'il n'a faict grand sesjour en Italie, auquel cas il aura envoyé des siens en poste au Roy qui vous pourront mieux faire toutes ces relations que je ne les sçauroys mettre par escript. Et possible que de ceux mesmes qui sont desbarquez à Marseille quelqu'un prendra la poste, ayant appris que le sieur Augus est du nombre, et un filz de l'ambassadeur de Pologne à la Porte que son pere bailla à M^r de Marche-

ville pour le faire passer en France. Vous verrez des vieilles relations que je n'ay pas voulu retenir puis que je les vous avoys une foys destinées, encor qu'elles ne soient guieres de mise aprez les instructions de bouche si amples, pour acte au moins de ma bonne volonté à faulte de meilleure matiere de revanche de voz continuels bienfaits. Mon frere a fait un voyage à Peirese¹ et y fait une perquisition non commune sur le mont du Grand Coyier situé dans nostre territoire de Peirese, que l'on tient estre la plus haute montaigne de Provence². Il y a trouvé une quarriere de pierres à ayguiser quasi tout au plus hault de ce mont, d'où sort un vent perpetuel qui servira bien aux aultres relations du Ponthiaz et aultres sources des vents³. J'y renvoye exprez un mien neveu pour y aller faire d'aultres observations et experiances tant de nuict que de jour, esperant d'en tirer de grandes lumieres⁴. Quand mon frere estoit là hault, ils avoient les nûes et les tonnerres sous leurs pieds, mais le soleil n'y estoit pas pourtant plainement à descouvert en air pur et serain, ains y avoit des petits brouillards à travers lesquels paroissoit le corps du soleil. La haulteur du lieu et proximité de la moyenne region de l'air fait que le vent s'engendre et se forme

¹ Rappelons que c'est aujourd'hui une commune du département des Basses-Alpes, arrondissement de Castellane, à 54 kilomètres de Digne. Notons que plusieurs de nos Dictionnaires de géographie, notamment le *Dictionnaire* d'Ad. Joanne, ont ajouté d'inutiles complications à l'orthographe du nom que Claude-Nicolas de Fabri devait rendre si célèbre. Pourquoi donc, en remplaçant l'i par l'y et le c final par le q, se mettre en désaccord avec le propriétaire même de la terre de *Peirese*, lequel avait dû emprunter cette dernière forme à de vieux papiers de famille?

² Le Grand-Coyier a près de 3,000 mètres de hauteur (en réalité 2,996).

³ D'après le *Dictionnaire* d'Ad. Joanne cité plus haut, on remarque dans la commune

de Peirese « une caverne à deux ouvertures, d'où sort tous les soirs, au coucher du soleil, un petit vent qui augmente jusqu'à minuit et diminue à partir de minuit pour cesser entièrement au lever du soleil ». Voir dans le registre LIII de la collection Peirese, à l'Inguimbertine de Carpentras (fol. 155-158), une relation intitulée : *Vent du trou du Grand-Coyier, au terroir de Peirese, etc.*, 1634.

⁴ On lit dans *De vitu Peireskii* (liv. V, p. 416) : « Heine destinavit Peireseum (*sic*) versus eruditum medicum nomine Malianum, qui in Coyero monte observaret antrum, e quo frigidus prodit ventus, tanto minus sensibilis, quanto ad originem acceditur propius : ejus modi et in observatus est in hiatu boreo Montis Ventosi. »

non seulement à l'emboucheure de ce trou, mais bien avant dans la quarriere, et fault aller quasi au fonds pour y allumer du feu avec un fusil, auquel endroict il n'y a vent quelquonque, ne trou ou fente qui vienne de plus proffond, la quarriere n'estant gueres plus grande qu'une sale de six toises de long. Je ne desespere pas de pouvoir un jour penetrer avec cez experiances differantes, à une bonne partie de la cause des vents. Et ay eu de belles relations du flux et reflux, qui donneront bien de l'exercice aux curieux en son temps. Cependant je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 25 juillet 1634.

Il faudra avoir le livre de la France metallique, quelque futilité qu'il y aye.

J'ay receu le verbal de Bordeaux et le livre de M^r Baudier¹, que je garderay soigneusement pour l'amour de l'auteur, bien marry que par mesme voye ne soit venu un exemplaire des Eclogues de Polybe pour luy faire passer les monts, vous remerciant trez humblement de tant de soing et de bienfaicts.

J'oublioy de vous dire que la chatte est fort bien allée jusques en Avignon, entrant sans contrainte soir et matin dans sa cage avec son petit norrisson qu'elle allete puis quatre moys sans jamais avoir faict des petits ne qu'il y ayt eu apparance qu'elle eust esté pleine. Mais comm'elle se soumit à caresser les petits d'une aultre chatte ainsin que les fillettes à leurs poupées, il semble que les petits en la tentant luy ayent faict venir du laict, dont M^r Gassend a esté aussy ravy que moy.

Vous anrez des nouvelles du sieur Aguilenui (lequel s'en est chargé) chez M^r Tiercelin où est adressé un pacquet cy joint. Je

¹ Sur le cardinal d'Amboise.

viens d'avoir un volume manuscrit Arabe des conciles de Nicée, Constantinople et Ephese, et la preface promet encores ceux d'Ancyre, d'Antioche, de Gangres et aultres avec les canons des Apostres, les canons de S^t Clement et un discours de la vie de Constantin et de la vie de Théodose, mais le livre est assez petit in 4^o pour tout cela; vray est que l'Arabe est fort pressé. Ce ne sont que les seuls canons, mais tousjours y pourroit il avoir quelque bon mot et bien notable¹.

XXXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Le passage et sesjour de M^r de Marcheville en cette ville depuis mecredy dernier jusqu'à hier au soir qu'il print la poste pour la cour, m'emporta jusqu'alors tout le temps que j'eusse peu prendre pour vous respondre et entretenir de diverses occurrances, mesmes du manuscrit Arabe où nous avons trouvé les canons des Apostres en nombre seulement de 30 à la suite desquels il y en a 84 sous le nom de S^t Clement, puis les 20 du concile de Nicée, les 21 de celuy de Sardes, et ainsin des aultres de Constantinople, d'Ephese, de Laodicée, de Gangres et de tout plein d'aultres, mesmes de Cesarée en Afrique. Apres quoy il y a comm'un extraict du code Theodosian ou du moins tous les tiltres entiers des loix de Constantin, Valentinian, de Theodose sur les matieres ecclesiastiques de la foy, des églises, et personnes ecclesiastiques, des mariages, legitimations et aultres matieres qui tiennent du droict divin, ou qui en peuvent dependre, où les curieux trouveront bien, je m'assure, de l'exercice tost ou tard; et comme j'estois encor avec luy, Monsieur Petit arriva, et n'est party que depuis quel-

¹ Vol. 718. fol. 70.

ques heures pour vous aller voir aussy, nous ayant eschappé comm' un esclair.

Apréz quoy il m'a fallu travailler à des instructions pour une chambre de nostré compagnie sur certaines procedures du conseil, lesquelles m'ont achevé de consumer tout le peu de temps qui me pouvoit rester avant le partement du courrier, de sorte que je ne sçaurois pas seulement relire vostre lettre, ne d'aucun aultre des amys. J'ay mesmes un paquet de M^r Boule avec des memoires aussy que je ne sçauroys lire, mais je ne laisray pas de les vous envoyer soubs vostre bon plaisir, croyant bien que vous ne le prendrez pas en mauvaise part, comme je vous en supplie.

J'ay enfin receu le fagot des exemplaires du livre de M^r Valoys¹, avec le volume de M^r du Chesne², que je remerciray au premier jour, Dieu aydant, bien fasché de la perte de sa femme³ qui me faict le plaindre jusques au dernier poinct que le peult estre celuy qui en recevoit tant de soulagement, et dont le public se prevaloît tant.

M^r Gassend a eu ce qui luy appartenoit, et en escript, je m'asseure, à M^r Lhuillier. M^r de la Fayette a ouy voz salluts et ceaus et chez luy. Je vous adresse un paquet pour M^r le nonce Bolognetti. que M^r le pre-vost Aguillenqui ou le filz du sieur de Gaillard seront bien aises d'aller rendre en main propre si vous ne le voulez faire vous mesmes, à pre-

¹ Les exemplaires des extraits de Polybe, Diodore, etc., destinés aux lettrés de Rome.

² *Series uictorum omnium, qui de Francorum historia et de rebus Francis, cum ecclesiasticis tunc secularibus, ab exordio regni ad nostra usque tempora*, etc. (Paris, Cramoisy, in-fol.). La *Bibliothèque historique de la France* (n° 15936) indique deux éditions, une de 1633, l'autre de 1635, plus une troisième édition donnée par le fils de l'auteur, François (Paris, 1663, in-12), enfin une quatrième édition donnée par Jean-Albert Fabricius (Hambourg, 1708).

³ André du Chesne s'était marié en 1608,

avec Suzanne Soudain; ce fut pour sa future femme qu'il a composé l'ouvrage singulier intitulé: *Figures mystiques du riche et précieux Cabinet des Dames; où sont représentées au vif, tant les beautés, parures et pompes du corps féminin, que les perfections et atours spirituels de l'âme* (Paris, 1605, petit in-12). Suzanne étant morte en 1634, laissant deux enfants, Du Chesne, comme nous l'apprend une note de la main de Gaignières conservée, au Cabinet des titres, dans le *Recueil de D'Hozier*, et dont M. L. Delisle a bien voulu me transmettre copie, « espousa, le 20 aoust 1635, Valentine de Vaucorbeil ».

sent que M^r de S^t Saulveur a prins la sottane tout de bon, à ce que le dict sieur de la Fayette nous en a assuré, laquelle semble vous obliger à quelque defferance à cette charge de Nonce, à tout le moins jusques à tant que voz commissions puissent venir de Rome, ayant envoyé vostre lettre à M^r le sacristain de Valbelle par son neveu le con[seill]er dez avant hier de sorte qu'il pourra vous escrire par cet ordinaire s'il veut. La pierre nageante du P. Mercene sera trez belle à voir en son temps avec la relation du lieu d'où elle vient et de la qualité du terrain d'alentour. M^r de la Fayette m'a dict avoir veu en vostre presence la cueiller d'argent antique du sieur de Montagu d'Autun. Si M^r Gaillard eust envoyé querir le sieur Suchet¹, il l'auroit fort facilement moulée chez le sieur Sergent, et en auroit tiré un petit modèle de la juste contenance, dont nous vous eussions bien en de l'obligation à trez touts. Et si par hazard l'homme estoit encores là, possible le permettroit il, quelque jalousie qu'il en puisse avoir, en faisant travailler en sa presance. Il m'a dict encores comme M^r Guiet² trouvoit estrange que je m'amusasse à

¹ C'était Joseph Souchet, ou Suchet, maître fondeur à Aix, qui est mentionné, avec son fils Nicolas, filleul de Peirese, dans le *Testament* de ce dernier (à la suite de l'étude de M. L. Delisle sur *Un grand amateur français du xvii^e siècle*, Toulouse, 1889, p. 31). Gassendi nomme Joseph Suchet à côté de Jean Lombard, dans le récit du pesage de l'éléphant amené à Aix en 1631 (p. 367). Lambert (*Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, t. II, p. 323) indique, dans le registre LIII de la collection Peirese, une note sur « le ciment du s^r Suchet ». Un archéologue plein de zèle et de mérite, M. Sabathier (d'Aix en Provence), qui descend par les femmes des Suchet de Peirese, a bien voulu me communiquer des papiers de famille où j'ai trouvé les plus exacts renseignements sur les célèbres fondeurs, ses aïeux, depuis Pierre Suchet, qui obtint le 14 décembre 1627, de Maximilien

de Béthune, grand maître et capitaine général de l'artillerie de France, un brevet de fondeur ordinaire de l'artillerie, jusqu'à Jacques-Joseph-Michel Suchet, fondeur, dernier du nom, décédé à Aix, le 5 juillet 1824. Parmi les papiers de M. Sabathier, où je n'ai rien trouvé sur le filleul de Peirese, Nicolas, mort peut-être en sa jeunesse, j'ai remarqué, à la date de 1642, une exemption du logement des gens de guerre accordée par Louis de Valois, comte d'Alais, « colonel général de la cavalerie légère de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en ses païs et armée de Provence, » au profit des hoirs de Joseph Souchet, « vivant fondeur de canons qui est décédé à Casal en Italie au service du Roy ».

² Sur François Guiet, voir t. I, p. 643. Après l'impression de cette note, a paru un ouvrage intitulé : *Un cercle savant au xvii^e siècle* [le cabinet Dupuy]. François

vous escrire des observations de l'oeuil, mais s'il luy doit estre permis d'avoir un goust differant du mien et qui ne peult ramper si bas, pour avoir de coustume de voler plus hault, il ne doit pas estre moins permis de m'en contenter, l'estimation plus ou moins grande de la delectation de l'un ou de l'autre ne dépendant que de l'opinion des hommes¹, qui est si subjecte à se laisser emporter au torrent du plus grand concours² plus tost qu'à une mesure bien examinée et ajustée. ceux qui ne boivent que de l'eau n'estants pas pour cela bannis du rang et de l'employ des autres hommes, bien qu'ils ne jouyssent pas de la douceur du nectar de la vigne. Je ne pensoys pas pouvoir vous escrire et desja j'en suis à un excez peult estre inexcusable dont je vous crie mercy, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 1 aoust 1634.

Le paquet pour Monseigneur le Nonce m'a esté envoyé par homme exprez du s^r Honoré de Lirins, et m'escrit on que c'est de la part de l'Éminentissime cardinal Barberin. Mais la lettre adressée à moy estoit du 5 avril de Rome, celle de Lirins n'estant que du 22 juillet³.

Guyet (1575-1655) d'après des documents inédits, par Isaac Uri (Paris, Hachette, 1886, in-8°). Voir le compte rendu de cette thèse pour le doctorat ès-lettres, dans la *Revue critique*, en novembre 1886, par le présent éditeur.

¹ Peirese a mis en prose le *trahit sua quemque voluptas* du bon Horace.

² L'expression métaphorique a été retrouvée par Littré dans les deux Corneille, La Fontaine, Bossuet, Fléchier, M^{me} de Sévigné, M^{me} de Maintenon. Cette dernière a dit : « ne nous laissons pas emporter au torrent de la contume. »

³ Vol. 718, fol. 73.

XXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAUVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

Voicy M^r Gras mon cousin qui a esté député pour aller deffendre au Conseil à la poursuite de certaines communautez de cette province qui veulent payer leurs creanciers en fonds de terre. Il a esté bien aise d'accepter cet employ, oultre le notable interest qu'il y peult avoir en son particulier, pour avoir le bien de vous aller revoir maintenant que le temps a faict r'allentir une bonne partie du sentiment de la douleur de sa perte en la mort desrobée du Prieur de S^t Leons, son cousin, dont il avoit esté si surprins qu'il en avoit esté quasi perclus des principales fonctions de son ame, ce qui le pouvoit avoir faict tomber en des manquements en vostre endroict dont il a depuis eu trez grand regret, et dont il sera bien aise qu'il vous plaise luy octroyer le pardon que je vous en requiers trez humblement quant et luy, ne passionnant rien plus que de pouvoir dezormais meriter quelque part en l'honneur de voz bonnes graces en vous servant, s'il le peult. Je vous supplie de l'y vouloir recevoir et me commander aussy bien que luy partout où vous nous jugerez propres à vostre service, comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 2 aoust 1634¹.

¹ Vol. 718, fol. 74.

XL

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Je vous rends mille trez humbles actions de graces de toutes ces belles lettres de Messieurs Grotius et Saulmaise et de M^r de Bonneval que je vous renvoye, y ayant trouvé une infinité de belles choses à apprendre et que M^r Gassend a esté bien aise de voir aussy, lequel m'a chargé de vous remercier trez humblement de sa part de l'honneur de vostre souvenir que vous avez tesmoigné si souvent dans les lettres qu'il vous plaict m'escire, où je suis certainement bien aise de luy faire voir son nom de vostre main. Cez arretz du Parlement sur les deffaults obtenus contre ces princes et princesses de Lorraine sont bien d'importance et la nouvelle en dernier lieu venüe de la reduction de la Motte¹ à l'obeissance du Roy vient merueilleusement à poinct pour l'entiere execution des diets arrets. On en a ven icy une relation venüe de Dijon qui contient des particularitez assez notables si elles sont bien vrayes com' il semble qu'on en doit estre assez bien informé là, n'y ayant qu'une journée et demy de distance. Je la vous enverray à tout hazard au cas qu'aucune chosette fust eschappée aux aultres. Car de celles là il semble qu'il n'en faudroit rien ignorer s'il estoit possible. Il est venu de Lyon par un courrier extraordinaire de marchands une aultre nouvelle qui n'est gueres moins importante que celle de la Motte, que Weimar et Horne ont faict lever le siege de Ratisbone et

¹ La Mothe-en-Blézy, commune de la Haute-Marne, arrondissement de Chaumont, à 25 kilomètres de cette ville. Bâtie au sommet d'un roc escarpé, cette place passa longtemps pour imprenable. Le siège et la réduction (26 juillet) de la Mothe sont

peut-être, après le fameux siège de la Rochelle, ceux des événements militaires du règne de Louis XIII qui ont fait éclore le plus de plaquettes. Voir dans le *Catalogue de la Bibliothèque nationale (Histoire de France)* les n^{os} 2987, 2990, 2996 à 3013.

faict laisser 80 canons et tout l'attirail¹. Si cela est, le passage du Cardinal Infant ne sera gueres ouvert. En Alsace le siege de la Motte a tout finy. Et l'armée du Roy est en estat de l'empescher ou de favoriser le mareschal Horn, s'il s'y vient opposer avec les aultres qui y estoient desja logez aux advenües. Je me resjouys grandement de l'honorable employ de M^r Grotius² et que ce soit pendant des heureux succez du party où il s'attache. Quand vous luy escrirez, je vous supplie de luy faire mes trez humbles recommandations et l'asseurer de mon fidele service.

J'envoyay par voye assurée à M^r le sacristain Valbelle vostre paquet le jour mesmes de l'arrivée de l'ordinaire, de sorte qu'il vous aura peu respondre aujourd'huy. Le sieur de Villemus me fit voir l'aultre jour une lettre que le diet sieur sacristain luy avoit envoyée sur les recommandations à luy faictes de la part de M^r de Thou et de vous, dont il estoit fort satisfait et content et dont je ne vous dois pas moins de remerciements.

Au reste le sieur Gras a esté député par les creanciers de certaines communautez de ce país qui les veullent payer en fonds de terre pour se deffendre au conseil du Roy. Et croys bien qu'il ne manquera pas de vous aller voir, et crier mercy de ses desportements trop austeres³ et mal gracieux pour tascher de r'aquerir, s'il pouvoit, quelque part en l'honneur de voz bonnes graces.

J'oubliai dernièrement de vous advertir que nous avons eu ceans quelques jours un animal estrange venu de la Nubie, que l'on menoit en Italie, et le marchand me l'a laissé en depos tandis qu'il apprestoit le chargement de la barque sur laquelle on le doit porter, pour en examiner le naturel aultant que nous pourrions. Il a le corsage ou cor-

¹ La nouvelle étoit fausse, et loin de faire lever le siège de Ratisbonne, le duc de Weymar et le maréchal de Horn durent se résigner à laisser les Impériaux renverser de leur puissante artillerie les fortifications de cette ville (20 juillet et jours suivants).

² Grotius venait d'être nommé ambassadeur de la reine de Suède auprès de la cour

de France. Il fit son entrée solennelle à Paris le 2 mars de l'année suivante.

³ *Austère* est ici employé dans le sens primitif d'*âpre*, *astringent*. Littré rappelle qu'Ambroise Paré a parlé d'un gros vin noir et *austère* et que Du Cange a cité un texte du XIV^e siècle où *austere* signifie violent.

pulence et gracilité¹ des membres d'un cerf, le manteau, la queue et les cornes d'un boeuf, et le nomme t'on sur les lieux, un ALZARON². Ses cornes ont des nerveures tournées en limaçon qui leur donnent quelque ornement; elles sont posées sur une base couverte du mesme poil de la beste, d'extraordinaire haulteur pour la petitesse des cornes qui ne sont pas de plus d'un pan de long, et cette commune base a quasi un demy pan de haulteur. L'animal a esté prins fort petit au laict et diet on qu'il n'a pas un an entier. Mais noz bergers plus experimentez sont d'accord qu'il ne peult pas avoir deux ans et le jugent d'un an et demy sur les marques des dents, des cornes, des bouttons et des ongles. On escript de Thunis que les cornes croissent à une desmesurée longueur, ce que j'ay de la peine à croire, parce que plusieurs en ont veu qui ne les avoient guieres plus longues. Tant est que je l'ay fait peindre de la main de M^r Fredreau qui est venu exprez en cette ville, et par occasion je luy ay fait desseigner les fibules antiques et l'infibulation³ representée sur un ouvraige antique, mais com' il est fort petit, s'il se veult donner la patience je le luy feray reduire⁴ en grand. Je differeray à une aultre commodité pour en envoyer les desseins. Aussi bien me fauldroit il escrire à M^r de Saulmaise, dont je n'ay seeu desrober le temps à mon grand regret. Je luy enverray par mesme moyen le dessein du Papyrus avant que sa houppe se soit confondüe. Et cependant je vous supplie d'excuser le papier qui me manquoit, ayant prins une feuille couppee que je pensois estre entiere. Et mon homme n'est pas icy pour m'en donner d'aultre, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 7 aoust 1634.

¹ Sous le mot *gracilité* Litré n'a cité aucun auteur.

² Sorte d'antilope, gazelle. Voir la description qu'en donne Gassendi (livre V, p. 422-423). On trouvera diverses particularités sur l'alzaron dans les *Lettres de*

Thomas d'Arcos (fascicule XV des *Correspondants de Peiresc*, Alger, 1889, *passim*).

³ Au sujet de ce mot (s'appliquant à un cas tout particulier), Litré n'allègue qu'une phrase de Buffon.

⁴ *Réduire*, dans le sens de ramener.

Encores que le sieur Perrin soit de retour icy, Messieurs les Moreaux ne laissent pas de recevoir des balles aussy souvent que de coutume, par le moyen du sieur Guillebauld à la Balance, dans la Vallée de misere où logeoit le dict sieur Perrin, de sorte que quand vous aurez quelque chose à me faire tenir, il ne faudra que le faire consigner au dict sieur Guillebauld, M^r Gailhard s'en chargera volontiers, son logis n'en estant pas esloigné. Il y a encor un aultre marchand nommé Prosper Gassendi, vostre voisin, qui a ses adresses à la rüe Aubery le Boucher à l'enseigne de la ville de Cambray, qui enverra diverses balles entre cy et la S^t Michel, et sera bien aise d'y mettre tout ce qu'on voudra pour mon compte.

Je vous recommande la lettre pour M^r le Premier President et les paquets pour Bordeaux et pour M^r Gailhard¹.

XLI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du x^{me} où nous avons apprins une infinité de bonnes choses et eu la commission de M^r Barrillon² qui est bien importante et la harangue de Francfort qui ne l'est pas moins, M^r de Feuquières³ y ayant dict et porté des paroles de grande consequence de la part du Roy. Nous avons depuis apprins par des courriers extraordinaires des 14 et 15^{me} que la pauvre ville de Ratisbonne avoit esté con-

¹ Vol. 718, fol. 76.

² Jean-Jacques de Barillon, président au parlement de Paris, père de Henri de Barillon, le fameux évêque de Luçon.

³ Manassès de Pas, marquis de Feuquières, né à Saumur le 1^{er} juin 1590, mort à Thionville le 14 mars 1640, avait été

envoyé comme ambassadeur extraordinaire près des cours protestantes de l'Allemagne. Voir sur le général diplomate un article de M. C. Port dans le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire* (t. III, 1878, p. 55-56).

traincte de subir le joug, non sans beaucoup de mortification aprez des bruiets si avantageux au contraire. Mais la prinsé de la Motte est un moyen de consolation nompareille en cette occurrence. L'on nous mande de Lyon qu'on y attendoit M^{sr} le Prince, et croyons que ce soit pour aller en Bourgogne puisque M^r de Thou s'y achemine en mesme temps. Estimant que leur sesjour en ce païs la pourra bien retarder M^r de Montaign, jusques à ce que M^r de Thou soit retourné à la cour, vous assurant que s'il faict le voyage de Provence, il y sera receu avec aultant d'applaudissement com' il y est attendu en bonne devotion et que nous tiendrons à grande faveur la veüe de sa cueiller antique. L'on m'a envoyé cez jours passez de Venise des desseins de neuf ou dix grands vases d'agate et aultres pierres precieuses du thresor de Venise dont j'attends les modeles du mesurage par la voye de la mer¹, vous assurant que ce n'est pas avec plus d'impatience que la veüe de cette venerable cueiller, bien qu'il y aye de trez rares et excellentes pieces et dont il se tirera, je m'asseure, aultant de bonne utilité pour les curieux comme elles sont precieuses au lieu où elles sont conservées.

Je vous remercie trez humblement du soing que vous avez eu de porter vous mesmes à M^r le Nonce le paquet à luy adressé, et sçay fort bon gré à l'Eminentissime Barberin de luy avoir escript en vostre faveur, ne me pouvant imaginer que vous ne veniez à bout de vostre commande si l'on y faict les diligences et poursuittes requises.

Vous m'avez donné une bien agreable nouvelle de l'arrivée des livres Kophthes ez mains de M^r de Saulmaise, et de l'amendement de sa santé, dont vous ne serez pas, je m'asseure, marry que je felicite le public et l'academie en vostre persone, puis qu'on y prend tant d'interest. M^r Naudé m'escript de Padoüe du 20 juillet² que le sieur Rhodius³

¹ On pourra consulter là-dessus, dans un des futurs volumes de notre recueil, la correspondance avec Jacques Gaffarel, qui roule presque entièrement sur les recherches que Peirese le chargeait de faire à Venise.

² Voir cette lettre dans le fascicule XIII

des *Correspondants de Peirese* (Paris, L. Techener, 1887, p. 27-34).

³ Voir, sur Jean Rhode, les *Lettres de Gabriel Naudé à Peirese*, citées en la note précédente (page 36, lettre du 30 novembre 1635). J'ajoute aux renseignements

escript et a fait mettre sous la presse un fort beau livre contre celui de Chifflet de ACIA, de sorte que M^r Maureau aura grand avantage de le voir aussi bien que celui de M^r de Saulmaise s'il s'en donne la patience avant que de se déclarer d'un avis contraire¹. Je n'ay peu venir à bout de ces peintres pour la coppie des dessins des fibules et infibulations antiques, tant ils sont peu jaloux de tenir leur parole, de sorte qu'il faudra encores différer au prochain ordinaire, à mon grand regret. Au reste n'ayez pas de regret à ce que m'a dict M^r de la Fayette des petites reproches et indignations de M^r Guiet, que je ne prends nullement en mauvaise part, comme ce n'estoit qu'à bonnes fins que M^r de la Fayette m'en parloit. Au contraire j'en feray mon profit autant que je pourray pour m'accommoder au goust de mes bons seigneurs et amys, et pour les induire le plus doucement que je pourray à souffrir et pardonner mes infirmités et foiblesses. Nous avons ces jours passés eu des plaisirs tous nouveaulx et nompareils à l'anatomie des ieux d'un chat où nous fismes faire l'effect de la reverberation de lumiere qui y paroist la nuit dans l'obscurité meslée en un lieu éclairé d'une chandelle. Et des ieux du chat huant où nous vismes peindre au fonds de son miroir concave tout un paysage avec toutes ses couleurs tant du ciel que des bastiments, tourelles et pavillons de tout le palais² comme dans un vray miroir concave. Nous vismes en passant dans le corps de ce chat quoyqu'après sa mort les venes lactées les plus apparantes que nous en eussions encores veües, dont M^r Gassend demeura fort

qui se trouvent à ladite page le passage suivant de Gassendi (livre V, p. 437): « . . . alius quoque Peireskii amicus ex Dania, Joannes Rhodius medicus, qui sede Patavii delecta, non minus literis ingenius, quam artis præstantia clarescit. »

¹ Gassendi, en la page qui vient d'être citée, donne en quelque sorte une bibliographie du sujet, rappelant à la fois les travaux sur l'Acia des célèbres médecins Alphonse Nunnès, Jacques Chifflet, d'une part, et de François Rioya, lui aussi médecin célèbre.

² Le palais des anciens comtes de Provence où siégeaient le Parlement, la Cour des comptes, etc. Voir une description de ce monument par Roux-Alpheran dans *Les rues d'Aix* (t. I, p. 10-17). L'auteur ne manque pas de signaler, dans le palais si misérablement démolé en 1786, au mépris des souvenirs des Romains, ses premiers constructeurs, et du roi René, un des ses plus diligents restaurateurs, la présence de trois tours, dites l'une du Trésor, l'autre du Chaperon, la troisième de l'Horloge.

satisfait, et peu s'en fallut que M^r de la Fayette ne nous surprit sur le fait, dont je n'eusse pas esté marry pour ayder à le guerir des mauvaises impressions de ma trop grande curiosité à laquelle malaisement eussions nous peu satisfaire pleinement par procureur comme eust voulu M^r Guiet, quelque exacte relation qu'un aultre nous eust secu faire de tout ce que nous y observasmes de nos propres ieulx avec nostre goust que par aultruy. Nous beusmes ensemble dimanche dernier à vostre santé et de toute l'academie, en tastant d'assez bons mellons. Je vous envoye le livre de bello Succico de Burgus que j'ay receu de Genes, avec quelque soubçon qu'il y soit imprimé¹. Et suis marry que ce soit si peu de chose en revanche de tant de bienfaits que nous avons à toutes heures de vostre main, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeysant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, en haste, ce 22 aoust 1634².

XLII

À MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 4 de ce moys est venüe accompagnée d'une infinité de trez belles curiositez dont je vous remercie trez humblement, et des bons advis que vous y avez joincts, ne pouvant vous rien dire qui vaille en revanche à mon grand regret. Je suis bien aise qu'enfin les petites chattes soient arrivées saines et saulves, et pense que M^r de Bellievre fera beaucoup mieux de les garder toutes deux, s'il ne luy est trop à charge, que de les separer, afin de garentir la plus grossette

¹ Ainsi, d'après Peirese, au lieu d'impression indiqué sur le titre de l'ouvrage (*Liège*) il faudrait substituer le nom de la ville natale de l'auteur. — ² Vol. 718, fol. 77.

qui est merveilleusement delicate, puis qu'elle a prins la petite en si grande amitié.

Je ne doute pas que M^r de Cordes et d'autres ne trouvent de trez bonnes choses à observer dans cez volumes de Panvinius¹, et si voz libraires ont le courage d'en entreprendre l'edition², je ne pense pas qu'ils n'en fassent une trez grande debitte³, par toute l'estendüe du commerce plus ordinaire des livres. Vous en ordonnerez ce qu'il vous plaira. Le Pentateuque Arabe des Samaritains sera inutile si l'on ne fait estat d'imprimer tout le tritaple des dicts Samaritains tant en Arabe et Syriaque (ou Samaritain comme le veult nommer le P. Morin) qu'en Hébreu, ce qui eust merité un volume entier à part, imprimé par colonnes triples, avec les versions laines de chascun texte ou paraphrase. Auquel cas, ce qui manque en mon tritaple, qui est le plus ancien de tous les manuscrits qu'on a en main, se pouvoit supplier, pour le Syriaque du texte du cavalier P[ietr]o della Valle, et pour l'Arabe de celuy cy que je vous ay envoyé en dernier lieu. Mais si M^r Le Jay se trouve tant surchargé de fraiz et de pertes ou gain cessant difficilement pourra t'il faire cette entreprinse, et quelque aultre un jour sera plus courageux que luy. Et y a des gents d'honneur qui m'en ont fait faire quelque ouverture si je veulx souffrir que l'edition s'en fasse hors du Royaulme, à quoy je ne consentiray pas volontiers que je ne voye que l'on n'y veuille poinet entendre à Paris⁴. C'est pourquoy je vous supplie de vous en informer soubs main, et m'en escrire vostre avis.

Le filz de Vitray est party de Marseille depuis hier pour aller à Paris avec tous ceulx qui y restoient du train de M^r de Marcheville, excepté le sieur Augus et son filz qui demeurent à cause de certains

¹ Des volumes manuscrits d'Onuphre Panvinio qui contenaient son important traité de *cærimonis curie romane*.

² Les libraires de Paris n'eurent pas ce courage, et les manuscrits du savant antiquaire sont encore inédits.

³ Nous avons déjà vu plus haut *debit* pour *vente* (lettre IV).

⁴ On aime à trouver d'aussi patriotiques sentiments unis à tant d'autres belles qualités.

arrestements¹ qui ont esté judiciairement formez sur ses hardes, pour le payement des Nolis² du navire sur lequel il s'en est revenu de Constantinople jusques à Malte, et tout son train jusqu'à Marseille.

Monsieur Moreau aura de la peine à persuader son advis contre celuy de M^r de Saulmaise³. Je ne vous scauroys envoyer de ce coup cy les desseins des fibules que j'ay faict portraire par ce que je les fais coppier, et le peintre n'y a pas faict la diligence qu'il avoit promise. Je me resjouys bien de l'employ de M^r Rigault en cette charge de procureur general en la chambre souveraine de Nancy, et encores plus de celuy de M^r du Puy vostre frere en la visite et examen des papiers, m'imaginant qu'on y debvroit retrouver le mariage de nostre Roy René avec l'heritiere de Bar et de Lorraine, et l'errection de la duché de Bar que l'on avoit tant cherché jusques icy. Je crains bien toutefois qu'on ne les ayt voulu faire perdre et possible brusler, à cause des clauses de reversion à la couronne en deffault d'hoirs masles. Vous m'avez bien faict plaisir de m'envoyer cez aultres troys exemplaires en fin papier du livre de M^r de Valoys, qui pourroient bien passer au loing; esperant que M^r de Rossy aura soing de les nous envoyer icy bien tost et vous remercie de la peine et des aultres livres que vous y avez joinets, tant du P. Mercene que aultres. J'ay ven bien volontiers la petite relation que je vous r'envoye et la suite ne seroit pas moins bonne à voir s'il estoit loisible. Si nous voyions le sieur Mazzarini⁴, je la luy feroys faire insensiblement, et prendrois volontiers la peine de l'escrire aprez sur son recit, comme je pretends bien avoir de luy, quand il fera sa charge de vice legat d'Avignon, sa relation entiere des traictez de la

¹ Littré, sous le mot *arrestation*, fait remarquer que le vieux français avait *arestoison*, *arestement*, *arestance*, *arestée*.

² Pendant que Peiresc écrivait *nolis* (Littré ne cite sous ce mot que l'*Ordonnance pour la marine* d'août 1681), Malherbe écrivait tantôt *naulis* et tantôt *nole* (de l'italien *nolo*). Voir le *Lexique de la langue de Malherbe* (tome V des *OEuvres complètes*, 1869, p. 407). Le

Dictionnaire de Trévoux indique les variantes *naulage*, *naulis*, *naulissement*, *nolis*, et ajoute qu'on appelle ainsi sur la Méditerranée ce qu'on appelle *fret* sur l'Océan.

³ Son avis relatif à la signification du mot *acia*, lequel, comme on l'a déjà vu, fut l'objet d'une interminable querelle entre les savants de la première moitié du xvii^e siècle.

⁴ Le futur cardinal et ministre.

paix d'Italie où il est intervenu si souvent. Cependant je voudrois bien savoir au vray tout ce que M^r de Lomenie a recueilly, pour me servir de subject et de matiere à s'enquerir et engager si je puis à une plus exacte relation. J'en ay bien eu les articles cy devant à diverses pieces à mesure qu'on les laschoit, mais cela qui est advenu de nostre temps, et qui estoit d'une si grande importance meriteroit bien d'estre mis en un recueil de suite, avec tous les pouvoirs et actes en dependants, et surtout avec tous les articles secrets et enregistrements s'il en a esté fait aucune quelque part à cause de l'acquisition de Pignerol. Et je feray volontiers la despence de cette transcription bien au net et de suite, et le plus tost que vous me le pourrez envoyer sera le meilleur. Je vous remercie trez humblement de la lettre de Constantinople que je vous r'envoye avec la relation de Rome et vous suis plus redevable que je ne sçauroys dire de tant de bienfaits. Le supplement du factum de Grandier¹ est encore bien joly, et me fait estonner de l'humeur de M^r de l'Aubardemont². Vous verrez une relation de la mort de Valstain

¹ Sur Urbain Grandier, qui allait monter sur le bûcher quatre jours plus tard (18 août), on trouvera de très nombreuses indications dans une plaquette qui contient une relation de son supplice par Ismaël Boulliau, tirée des manuscrits de l'Inguimbertaine, et imprimée sous ce titre : *Document relatif à Urbain Grandier* (Paris, Alph. Picard, 1879, in-8°). Les pièces publiées sur ce sujet en 1634, 1635, sont énumérées dans le *Catalogue de la Bibliothèque nationale, Histoire de France* (t. II, n° 3015 à 3028). Le supplement du factum est ainsi indiqué sous le n° 3017 : *Remarques et considérations servant à la justification du curé de Loudun, autres que celles contenues en son factum* (s. l. n. d., in-4°). Le factum (n° 3016) porte ce titre : *Factum pour maître Urbain Grandier, prêtre, curé de l'église S. Pierre du Marché de Loudun, et l'un des chanoines en l'église de Sainte-Croix dudû lieu* (s. l. n. d., in-4°).

² Sur le conseiller d'État Jean Martin, baron de Laubardemont, mort en mai 1653, aucune notice spéciale n'a encore été publiée. A propos de l'humeur dont Peiresc s'étonnait, rappelons la célèbre phrase de Sainte-Beuve, toute pleine d'une éloquente indignation (*Port-Royal*, t. I, p. 495) : « M. de Laubardemont, ce commissaire de nom infamant et d'odieuse mémoire, encore tout noirci du bûcher fumant d'Urbain Grandier, les y vint interroger tous, depuis Le Maître jusqu'aux enfants de huit ou dix ans qu'on y élevait. . . » — Depuis que cette note a été rédigée, une petite notice sur « Jehan de Martin de Laubardemont » par M. Hovyn de Tranchère a paru dans la *Statistique générale du département de la Gironde*, de M. Édouard Feret (Bordeaux, 1889, grand in-8°, p. 437). Voir encore sur ce personnage une note des *Petits mémoires inédits de Peiresc* (Anvers, 1889, p. 19).

bien particulière; je ne sçay si elle est bien veritable. Et suis tousjours avec M^r Gassend,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 14 aoust 1634¹.

XLIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 17^{me} est venüe accompagnée comme de coutume de tout plein de belles curiositez aussy bien que de bons advis dont je vous remercie trez humblement, comme faict mon frere de ce que M^r de Thou et M^r du Puy vostre frere et vous Monsieur avez tant de bonne volonté pour luy, et vous donnez tant de peine à toutes heures sans que nous l'ayons merité. Si j'en eusse esté creu, il eust faict instance pour empescher qu'il ne fusse mis sur le tapis, pour laisser là ce monde qui ne vault pas la peine d'estre servy, et qui persequite tousjours ceulx qui le servent. Mais il y a de la fatalité quelque foys en la rencontre de telles occasions dont on a peine de se despestrer, cette fascheuse affaire² ayant esté en partie cause de tout plein de mal entendu tout de nouveau entre les puissances qui ont de la direction en ce païs, dont j'ay grand regret. Et suys bien aise que M^r de Thou ne se soit pas trouvé en cour en cette conjuncture. Je vous remercie aussy trez humblement de la communication que vous m'avez voulu procurer de cez beaux vases antiques nouvellement desterrez à S^t Quentin³,

¹ Vol. 718, fol. 79.

² Le conflit entre le gouverneur de Provence et le parlement d'Aix.

³ Probablement Saint-Quentin, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne, à 50 kilomètres de Laon.

mais s'ils sont de matiere fragile, j'auroys grand regret qu'ils se rom-
pissent par les chemins, s'ils ne viennent par aultres voyes que celles
du charroy, et vaudroit mieux faire de par delà des modelles de fer
blanc de la mesure de leur cappacité, pour ne pas courir cette fortune
de les perdre ou voir casser par les chemins, car sur les modelles je
verray bien s'il y a rien qui ayt apparence d'affectation d'aucune me-
sure. Ce fut M^r Valois de vray qui m'envoya dernièrement un dessein
d'un vase, mais il estoit de bronze et par consequent moins fragile et
avoit son anse aboutissante à une main qui presse ou tient une grappe
de raisin. Mais sans voir le modelle de sa contenance je n'en sçaurois
rien dire qui vaille. Ce vase de verre où le R. P. Sirmond a trouvé
l'empreinte de la medaille de Vespasian reconnoissable merite bien
d'estre conservé, et de n'estre pas hazardé à un si long chemin. J'en
donnay un à M^r de Lomenie un jour qu'on m'avoit apporté d'icy dans
un grand estuy par un homme de pied, qui arriva fort bien condi-
tionné quoy que le plus grand que j'eusse jamais veu de verre, et si
jamais je refaisoys de voyage de par delà, j'auroys la curiosité de le faire
mesurer, s'il est demeuré jusques à cette heure en son entier, pour voir
si ce n'eust poinct esté la mesure de l'urne ou de l'amphora. Car cez
anciens observoient souvent les mesures réglées aux vases de verre
et de terre comme en ceux d'aultres matieres plus solides et moins
fragiles, quand c'estoient ouvrages de bonne main; ceux qui estoient
plus grossiers, pour l'usage de gents rustiques, n'y regardant pas de
si prez au moins si constamment. Je feray faire le dessin du tre-
ped, et seroys bien aise d'apprendre si le M^r Buysson qui le demande
n'est pas celuy que M^r du Chesne m'avoit une fois adressé, qui fit le
voyage d'Italie avec le cardinal de Bagni et un gentilhomme flamand.
Cez peintres sont si faultifs en leur parole que je n'ay encores peu venir
à bout des desseins de cez fibules antiques dont ils m'avoient faict es-
perer l'expedition troys semaines ou un moys y a. Je croy pourtant
que dans cette semaine nous en pourrons sortir Dieu aydant une bonne
foys pour toutes, si je ne me trompe. Apres cela je verray de faire cop-
pier le griffonnement que j'ay faict retenir de cet Alzaron que le mar-

chand est venu reprendre pour l'emmener en Italie, ne doutant pas que le voyage de Paris ne luy eusse peu estre plus utile, mais je pense qu'il debvoit estre engagé de parole en quelque façon du costé d'Italie. Je plains bien le pauvre Mr Pelaut, mais puis qu'il estoit reduit à cette extremité, il falloit desirer qu'il en fusse quitte de quelque façon que ce peust estre.

Mr de Fayette (*sic*) et Mr Gassend vous ressaluent et je demeure de toute mon affection,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 29 aoust 1634¹.

XLIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
PRIEUR DE SAINT-SALVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Par vostre despesche du 25^{me} j'ay appris le favorable accueil que vous avez daigné faire au sieur Gras, et le pardon que vous luy avez si liberalement octroyé de son mauvais procedé, en quoy vous avez monstré vostre generosité et desbonnairété tout ensemble, et avez obligé quant et luy tous ceux qui luy appartiennent, dont je vous remercie trez humblement. Mais je suis tousjours de mon premier avis, que la perseverance vaincra toutes les difficultez que vous avez rencontrées à Rome sur vostre commande et que vous l'aurez infailliblement. Nous attendrons de par deçà le cardinal Bischy, et si nous avons le bien de voir Mr de Guibbeville vostre neveu², il ne tiendra pas à

¹ Vol. 718, fo^l. 81.

² Sur ce neveu de MM. Dupuy, qui était attaché à la maison du cardinal Bichi, et sur

la désagréable affaire que ce neveu eut à Carpentras au sujet de l'enlèvement d'une jeune fille de cette ville, M^{re} de Valerne,

nous que ne le servions s'il nous est possible¹. Je vous renvoye la lettre de M^r Saulmaise, où j'ay veu bien volontiers l'amandement de sa santé, et l'esperance de l'employ de M^r Grotius si honorablement en France où je l'aymeroyz bien mieux de beaucoup que dans la vicissitude de cez guerres civiles d'Allemagne où l'on tient qu'il y a bien de la peine à r'adjuster bien cez aversions des protestans de la confession d'Auspourg contre les Calvinistes, m'estonnant que le Duc de Saxe se face tant tirer l'oreille², puis que le chancelier Oxenstern est des siens et n'est pas luy mesmes, ce dict on, bien exempt de cette aversion. Et je scauroys volontiers si cez Ducs de Weimar sont Calvinistes ou non, et enfin lesquels sont les plus opiniastres à la confession de Geneve, et lesquels non. M^r Godefroy eust bien seeu cela s'il n'est party pour la Motte³, mais je croys qu'il s'y sera desja acheminé puis qu'il avoit touché argent et que cez choses là ne doivent pas estre differées tant qu'on peult. Ne voyant l'heure d'entendre qu'il en soit de retour et si les pieces du Bar s'y seront trouvées ou non, et specialement le premier mariage de nostre bon Roy René. Je seray bien aise d'avoir ce livret in 4^o de diverses relations de Pignerol, de l'autheur du *Mercur* François⁴, n'ayant aulcune souvenance de l'avoir receu. Et attendray en bonne devotion l'extraict que vous me promettez de voz recueils sur ce sujet.

On me demande d'Italie le XIX tome du *Mercur* François, et croys bien qu'il n'est pas encor achevé d'imprimer, au moins on n'en sçait rien icy.

voir le fascicule VIII des *Correspondants de Peïrese* (1885, p. 6-14).

¹ Peïrese, tenant, un peu plus tard, sa promesse, travailla avec tout le zèle imaginable à arranger l'affaire dont il vient d'être question dans la note précédente.

² La locution n'a été trouvée par Littré que dans des écrivains postérieurs, Dancourt, Hamilton, Molière, Searron.

³ La place forte qui venait d'être prise et

où Godefroy était chargé d'examiner les papiers des Archives relatifs aux choses de Lorraine.

⁴ Un des frères Richer, continuateur (de 1605 à 1635) de la *Chronologie* de V.-P. Cayet. Le *Mercur* françois fut continué par Eusèbe Renaudot. Les volumes publiés par J. et E. Richer, puis par Renaudot forment une série de 25 volumes in-8°.

Cet arrest contre le curé de Loudun¹ est bien fulminant² et memorable et la confession de son mariage pretendu ne l'est pas moins, en consequence de son livre contre le celibat des prebstres. Je suis bien aise que M^r des Cordes ayt trouvé du goust dans les volumes du Panvinus³ et deplore bien vostre pauvre université dans sa calamité presente qui aceroche tant de bons ouvrages. Ayant esté bien aise d'apprendre l'esperance que M^r Le Jay a prinse d'achever sa Bible avant l'assemblée. Car on m'avoit dict qu'il y en avoit encores pour dix huict moys pour le moins. Et croys prou qu'il n'y aura pas grand danger de retirer si faire se peult les livres que Vitray avoit de vostre main, s'ils ne luy servent plus comme il y a apparance, ou du moins qu'il les vous baille sauf à les reprendre chez vous s'il en avoit eneor affaire, de peur de tous sinistres evenements. Il ne m'a jamais escript depuis les avoir receus. Ce qui ne sentoit pas trop bon. Et ne pense pas que le sieur Gabriel Sionita s'en serve plus que luy ne que le P. Morin songe plus guieres à cez Pentateuques Samaritains tant du s^r P^o della Valle que des miens. Toutefois je pense qu'il sera de meilleure foy que les autres. On me demande d'Italie le portraict de Nicolaus Boerius⁴ qui

¹ *Arrest de condemnation de mort, contre maistre Urbain Grandier, prestre-curé de l'église Saint-Pierre du Marché de Loudun, et l'un des chanoines de l'église Sainte-Croix dudit lieu, atteint et convaincu du crime de magie, et autres cas mentionnés au procès* (Paris, Estienne Hebert et I. Poullard, 1634, in-8°).

² *Accablant, écrasant.* Dans le même sens Bossuet a dit : « cette censure ne laisse pas d'être fulminante ». Par l'arrêt du 18 août 1634, Urbain Grandier fut déclaré « atteint et convaincu du crime de magie, maléfice et possession arrivée par son fait ès personnes d'aucunes religieuses Ursulines et autres seculieres ». Par cet arrêt, exécuté le même jour, il fut condamné « à faire amende honorable, ensuite à être brûlé vif avec les pactes et caractères magiques qui étaient au

greffe, et le livre manuscrit qu'il avait composé contre le célibat des prêtres ». Ce manuscrit a, de nos jours, été publié par R. Lutzarche : *Traité du célibat des prestres* (Paris, Pincebourde, 1866, in-18).

³ Les manuscrits d'Onuphre Panvinio, déjà souvent mentionnés.

⁴ Nicolas Bohier, Boyer, ou mieux Bouyer, naquit à Montpellier en mai 1449, fut avocat à Bourges, puis conseiller au grand conseil, enfin président au parlement de Bordeaux. Il mourut dans cette ville le 13 juin 1539. Son testament a été publié dans le tome XXIII des *Archives historiques du département de la Gironde* (in-4°, 1883, p. 273-280). Dans ce document le magistrat prend les noms et titres de Nicolas Bouyer, chevalier, vicomte de Poumys (*alias* Pomiers).

a escript en droict¹; s'il se trouve je pense bien que ce sera dans la bibliotheque de M^r de Thou plus tost qu'ailleurs, auquel cas je seroys bien aise d'en pouvoir envoyer une coppie à huille, ou en telle aultre façon que se trouvera cette image². Nous n'avons icy aucunes nouvelles du païs, quoy qu'on face bruiet de certaines troupes Espagnoles du costé de Barcellone où le Roy d'Espagne estoit attendu. Et adjouste t'on que M^r de Savoye arme puissamment, mais tout cela n'a pas encores de grand fondement, et je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 5 septembre 1634³.

XLV

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay esté bien aise d'apprendre par voz dernieres du 30 du passé le relasche agreable que vous alliez vous donner aux champs apreuz des occupations si serieuses et si charmantes qui vous debtiennent si continuellement chez vous dans l'air de la ville, et dans les incommoditez qu'il traïsne quant et luy. Cependant je vous ay bien de l'obligation des beaux vers de M^r Bourbon à M^r de Roissy que j'ay incontinant faict

¹ Voir la liste de ses ouvrages dans les *Mémoires* du P. Niceron (t. XLIII, p. 54). Le plus connu fut celui-ci : *Decisiones aureæ in Burdigulensi senatu discussæ ac promulgatæ* (Lyon, 1558, 2 vol. in-fol.). En tête est *Vita Nicolai Boerü, celeberrimi jurisconsulti*, par le conseiller Jean d'Alesme, éditeur du recueil. Cette notice a été reproduite dans

les éditions de Francfort (1574), de Lyon (1593), dans le : *De vitis jurisconsultorum* que publia Leicker (Leipsick, 1686, in-8°).

² Le portrait du président Bouyer (donnons-lui le nom qu'il se donnait lui-même) n'est pas mentionné dans la liste du tome IV de la *Bibliothèque historique de la France*.

³ Vol. 718, fol. 82.

passer les monts, sur les remerciements que m'avoit fait le cardinal Barberin des aultres pour M^r le p[re]s[ident] de Mesmes¹ si particuliers qu'il estoit bien aisé à juger sans qu'il le dist plus expressement que le Pape son oncle les avoit veu volontiers², et j'ay creu qu'il les verroit encores plus volontiers assemblez comme ils sont à cette heure³ avec ce beau preambule pour la poesie des vieillards, qui luy peult si bien convenir. J'ay creu que puis que l'imprimeur y est nommé Robert Sara au bras d'Hercole⁴, vous m'en pourrez obtenir quelques aultres exemplaires comme je vous en supplie. Je vous remercie trez humblement de cez nouvelles dont il vous a pleu nous faire part, lesquelles en peu de paroles presupposent bien des affaires de grande consequence. Et mesmes aussy de celles que nous avons apprinses dans la lettre de M^r Grotius qui est si belle à voir, et où le vray succez et motif des affaires d'Allemagne est escript si naïvement.

Il est arrivé depuis hier un extraordinaire du 5^{me} de ce moys, qui dict la resolution de Francfort pour la remise de Philipsbourg, de Colmar, et aultres places de l'Alzace au Roy, moyennant l'entretien de 20 mille hommes aux Suedoys, qui leur peuvent estre aussy bien employez du moins que les 12 mille hommes que promet l'Espagne à Monsieur contre la France par un traitté qui s'est veu de par deçà, grandement scandaleux et deplorable. Il adjouste que Puylaurens se marie à l'une des filles de la Princesse de Chimay⁵, pour mieux lyer

¹ Messieurs de Mesmes étaient les dévoués protecteurs de N. Bourbon. M. R. Kerviler, dans son étude sur la vie et les travaux de cet académicien (Paris, 1878, p. 38), a rappelé que, dès 1623, le poète, composant une épître élégiaque sur la mort de Scévole de Sainte-Marthe, s'était plaint de la violence que J.-J. de Mesmes et le conseiller au parlement Jean Pinon lui faisaient en l'obligeant à rompre le silence, à invoquer de nouveau les muses.

² Urbain VIII, poète lui-même, aima les beaux vers jusqu'à ses derniers jours. Il dut

être charmé de trouver parmi les nouvelles poésies de N. Bourbon un chant de triomphe en l'honneur de saint Jean à la Porte latine.

³ *Poematia exposita* (Paris, Robert Sara).

⁴ La marque typographique de Robert Sara n'a pas été figurée dans le *Manuel du libraire*.

⁵ Puylaurens, réconcilié avec Richelieu, allait épouser, au mois de novembre suivant, M^{lle} de Pontchâteau, nièce du cardinal. Le 7 décembre, il prêta le serment de due et pair, la terre d'Aiguillon (Lot-et-Garonne) ayant, en sa faveur, été érigée en duché-pairie.

la partie de ce costé là. Et une route de l'arrière garde du Roy de Hongrie par Weimar joint à l'Horne et aultres du party et le siege par l'Infant d'une place sur le lac de Constance, dont le temps nous esclaireira bientost Dieu aydant, alleguant l'arrivée d'Arnaud à la Cour pour ce subject du costé d'Allemagne. Pourveu que ce ne soient les advis du sieur de l'Isle de Strasbourg, il n'y aura pas à se plaindre de celuy cy comme de l'aultre.

Vous avez fort bien jugé que le livre de M^r Bergeron meritera de passer en Italie¹, où je seray bien aise d'en envoyer s'il vous plaict jusques à troys exemplaires, en diverses mains de personnes qui ayment grandement de telles relations principalement de celles qui viennent de si bonne main que de Monsieur Bergeron, à qui je ne manqueray pas d'en faire mes humbles remerciements, par cette mesme voye si je peus. Vous remerciant encores du soing de bailler mon memoire aux libraires de Francfort; si j'eusse creu qu'ils eussent eu tant de courage, je vous eusse prié de les charger d'une couple d'exemplaires de cez eclogues de Polybe, pour le bonhomme Schikard, et un aultre bien curieux de cez païs là, mais possible que le commerce sera dezhorsmais plus libre jusques là, si le Roy est une foys en possession de l'Alzace aussy bien que de la Lorraine. Pour le moins l'adresse de M^r Grotius y sera bien commode, pour de là faire tenir quelque chosette aux environs de Francfort. Sur quoy je finiray demeurant tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce xii septembre 1634.

Je vous recomande le paquet pour M^r Gaillard où je luy recomande une affaire qui importe bien à un de mes meilleurs parens et amys. J'escripts à M^r Valloys, à M^r Bergeron et à M^r Petit, et croys que

¹ *Relation des voyages en Tartarie de frère Guillaume de Rubruquis, fr. Jean de Plan-Carpin, fr. Ascelin, etc., le tout reencilly par Pierre Bergeron* (Paris, L. de Heuqueville, 1634, petit in-8°).

ledict sieur Gaillard seroit bien aise de se charger de leurs lettres pour avoir occasion de les aller voir.

J'offre à M^r Petit un Plaute manuscrit recouvré depuis peu, pour luy r'amentevoir le sien, et vouldrois bien que M^r Morel¹ luy eust remis l'autographe de Passerat² et qu'il songeast tout à bon d'en faire une edition digne de l'un et de l'autre; aydez moy à l'y disposer.

M^r de la Fayette et M^r Gassend vous ressaluent de bon coeur comme fait mon frere lequel est bien incommodé d'une Cholique Renale depuis quelques jours, et est bien tousjours vostre serviteur³.

XIVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Depuis l'arrivée de nostre dernier ordinaire qui m'apporta voz despeschés du 14^{me} et 15^{me}, il n'a pas esté en mon pouvoir de songer à faire une pance d'A⁴, pour respondre aux amys, tant on m'a diverty ailleurs quoy que bien contre mon gré, dont je vous supplie de me vouloir excuser et faire tenir pour excusé à ceux qui s'en pourront plaindre. A la bonne heure je m'estois mis à escrire à M^r de Saulmaise le jour de S^t Mathieu⁵ une assez longue lettre que j'achevay le lendemain, car je n'y eusse peu vacquer depuis, comme j'ay eu de la peine à pouvoir seulement lire la lettre qu'il vous a pleu m'envoyer en dernier lieu de sa part, à laquelle je respondray Dieu aydant par le prochain, et ne manqueray de luy envoyer le manuscrit Arabe par le

¹ Le célèbre imprimeur déjà mentionné.

² Le savant humaniste avait eu le projet de donner une édition de Plaute, et le travail qu'il avait préparé était resté aux mains de ses amis Morel.

³ Vol. 718, fol. 83.

⁴ Littré n'a cité, au sujet de cette locution, qu'une phrase de Voiture tirée de la lettre CLXXXIV.

⁵ 21 septembre.

premier amy qui partira. J'ay aussy receu par un homme de pied le vase de verre fort bien conditionné, et par le sieur Gassend marchand de cette ville le livre des Medailles de France du sieur de Bié¹, n'ayant eu loisir d'examiner le dict vase commé je feray Dieu aydant bientost pour le vous renvoyer incontinant qu'il s'en presentera de commodité, lesquelles il ne fault pas laisser eschapper, car elles sont plus rares que pour l'envoy d'autres choses moins fragiles. Cependant je vous en remercie trez humblement à l'advance, ayant pris grand plaisir de le voir, et ne pouvant assez admirer vostre courtoisie à m'en procurer la communication nonobstant le grand danger de sa fragilité par un si long chemin, dont je vous suis et seray à jamais redevable et à celuy à qui il appartient, qui est trop noble et trop genereux d'avoir ainsin hazardé chose si exquise et dangereuse. Et quand il vouldra que je sçache son nom, je tascheray de le servir en revanche si je peux aussy bien que vous. J'ay receu d'Autun des lettres des sieurs Venot et Montaigu, avec des modelles de ces deux cueillers que je n'ay encores peu examiner non plus que vostre vase non sans mortification, je vous en assure, mais j'espere demain ou aprez demain, Dieu aydant, d'y passer quelque heure et à la visite d'une caisse de vases nouvellement arrivée de Rome depuis deux jours, quoy qu'elle fust à Civita Vecchia puis la fin de juin, crainte des corsaires; encores la barque eut la chasse par les galeres de Bezerty² assez prez de nostre coste. Ell' est venue avec le carrosse et les hardes du sieur Mazzarini que l'on dict avoir prins aultre route. Nous attendrons en bonne devotion l'Em. cardinal Bischy et encores plus M^r de Guibbeville vostre neveu, et vouldrions bien avoir les moyens de le bien servir icy et à Rome.

Mon frere, nonobstant son indisposition de colique renale qui l'oppressoit fort, n'a pas laissé de vouloir aller à Tarascon voir M^r le Mareschal où il l'aura trouvé en bien mauvaise humeur, je m'assure, dans toutes ces revolutions. Il y avoit arresté le courrier du Parlement, mais ce ne fut qu'aprez qu'il s'estoit dessaisi du paquet du Roy le-

¹ *Les familles de la France illustrées par les médailles* (Paris, 1634). — ² Bizerte (Tunisie).

quel a esté ouvert ce matin dans la compagnie, avec grande joye de la pluspart de Messieurs. Car l'authorité de la cour y est restituée en son entier, et le Roy maude à la cour de luy deputer des conseillers avec instructions, pour les ouyr sur toutes les plaintes et faire un bon règlement pour une bonne foys avec M^r le Gouverneur qui est mandé pour cet effect. Cependant il a trouvé bon que l'eslection se fit à la maniere introduicte depuis un an ou deux, dont je vous assure que je ne suis pas marry pour ce qui nous pouvoit toucher, car c'estoit fort contre mon cœur que j'avoys veu mettre mon frere sur le tapis en cette conjuncture, et loüe Dieu qu'il en soit dehors, car il faict mauvais avoir affaire à des grands qui ne se veulent payer de raison ne contenir dans aucunes formes de justice, dont ceux qui les approchent sont par aprez tenus pour garents en quelque façon, de sorte que bien heureux sont ceux qui en sont plus loing que prez. J'avoys dict mon sentiment sur toute cette proposition dont vous avez ouy parler, et je pense que mon frere n'en avoit dict gueres moins, mais nous n'en fusmes pas creus, et qui pix est on voulut que mon frere y parust contre mon voeu, dont je suis bien fasché, mais je le seroys encores plus s'il eust esté dans cet employ, en un si mauvais temps, et parmy un tel monde. Tellement que à quelque chose malheur est bon. Et je demeure,

Monsieur, vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 26 septembre 1634.

Les tonnerres ont bien faict du ravage en cette province depuis quelque temps à Grace¹, Draguignan, coste de S^t Tropez², Ramatuelle³, Reillane⁴, La Verdierie⁵ et cette ville, ayant arraché pour plus

¹ Grasse, Alpes-Maritimes, à 36 kilomètres de Nice.

² Saint-Tropez est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Draguignan, à 5 kilomètres de cette ville.

³ Commune du canton de Saint-Tropez, à 9 kilomètres de cette ville.

⁴ Chef-lieu de canton du département des Basses-Alpes, arrondissement de Forcalquier, à 18 kilomètres de cette ville.

⁵ La Verdierie est une commune du département du Var, arrondissement de Brignoles, canton de Rians, à 60 kilomètres de Draguignan.

de 50 mille escus d'olliviers au cartier de Grace à ce qu'on dict, tué 8 personnes à Draguignan et blessé 25 ou 30 aultres dont aucunes ont les os brisez sans que la chair soit interessée et une femme deux dents¹ aussy brisées dans la bouche close sans interesser les levres. A la Madrague² de S^t Tropez³ il fit un pelotton de touts les retz et de toutes les grosses pierres où ils estoient attachez, qui eust pesé 30 charrettées et le porta à une grande lieüe de là ou il les avoit prins au delà d'une montagne, mais au bord de la mer à Ramatuelle on parle d'une espée avec le fourreau, fichée dans un gros mur comme dans du beurre, sans gaster le fourreau; à Reillane le feu mis aux quatre coings de la ville avec grand danger d'un embrasement général; à la Verdriere bruslé et reduict en cendres le papier de certains gobelets pleins de pouldre pour la chasse, sans mettre feu à la pouldre. En cette ville il tomba vendredy au soir en troys lieux bien esloignez l'un de l'autre sans aultre extravagance⁴ que d'avoir abattu la croix du clocher de S^t Jean de Hierusalem ensemble un grand coq sur lequel estoit posée ladicte croix, ayant seulement couppé la teste au coq, ce que les paisans interpretent au dezadvantage de M^r le Gouverneur qui a un coq et une croix dans ses armes. Il faudra bien verifïer cez extravagances du papier bruslé sans enflammer la pouldre qui y estoit ployée, et de l'espée dans le mur avec tout le fourreau.

J'avoys voulu avoir le Mercure François accompli qui me fut envoyé, et mon relieur fut si negligent avec la peste qui survint à la ville qu'il n'en verifia pas les imperfections, que je recouvreroys bien volontiers s'il estoit possible, selon le memoire qu'il m'a dressé, lequel sera cy joinct, mais le pix est qu'en transportant mes livres il a laissé esgarer troys tomes, à sçavoir le quattresme, le treiziesme et le

¹ Peirese a écrit deux fois le mot *dents*.

² Pêcherie (c'est la définition du *Dictionnaire de Trévoux*) faite de câbles et de filets pour prendre les thons et qui occupe près d'un mille en carré. Littré cite seulement au sujet de ce mot une phrase

de l'ordonnance pour la marine d'août 1681.

³ Peirese, qui vient d'écrire six lignes plus haut *S^t Tropez*, donne ici deux *p* au nom de cette ville.

⁴ Dans le sens de « chose extraordinaire ».

quatorziesme, que je r'achetteroys bien volontiers s'il s'en peult trouver à vendre, mais qui soient bien complets.

Vous pouvez faire voir à M^r Moreau si bon vous semble les desseins des fibules et ce que j'en dis à M^r de Saulmaise, et aprez en avoir retenu coppie des dessins que vous vouldrez, pourrez faire clorre le paquet avant que l'envoyer à M^r de Saulmaise. Cependant au prochain ordinaire vous aurez le surplus¹.

XLVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre lettre du 21 du passé j'ay receu le celebre arrest de l'an 1412 qui meritoit bien de revoir le jour en cette conjuncture, dont je vous remercie trez humblement, et de la lettre de Poitiers que j'avoys oublié de vous renvoyer l'aultre semaine, comm' aussy du soing de m'envoyer des vers de M^r Bourbon et de recevoir les lunettes de M^r Luillier qui sont venües fort bien conditionnées Dieu mercy. M^r Gassend vous remercie de l'honneur de vostre souvenir; M^r de la Fayette et mon frere sont à Tarascon où Monseigneur le Mareschal attendoit l'arrivée de M^r Tallon², pour se desharrasser des prisonniers qu'il n'a pas voulu laisser juger à Messieurs du Parlement, et aprez s'en venir au long de la Marine où l'on nous menasse fort d'une descente d'Espagnols et Napolitains, de quoy les advis arrivent l'un sur l'aultre de tous costez. Et qu'ils se jactent³ de venir bastir aux isles d'Ieres; on marque entre

¹ Vol. 718, fol. 86.

² C'était Jacques Talon, qui avait été nommé avocat général au parlement de Paris en 1621 et conseiller d'État en 1631. Il était le frère aîné du célèbre Omer Talon, qui devint son successeur dans la charge d'avocat

général au parlement de Paris (15 novembre 1631) et qui, comme s'expriment les rédacteurs du *Moréri*, «fut un des plus grands magistrats du xvii^e siècle».

³ Nous employons le mot *jactance*, mais nous ne nous servons pas du verbe *se jac-*

aultres choses qu'ils ont fait embarquer jusques à sept caisses de clouds de fer de cheval, mais les isles d'Ieres ne sont gueres propres à la cavallerie. Cependant nous avons desja bien des troupes qui ne nous feront point de bien et M^r le Mareschal n'aura que trop de subject de differer son voyage de la cour, si cez advis avoient lieu, dont Dieu nous veuille bien deffendre, car ce seroit pour faire bien fouller et ruiner ce pauvre país. Je vous felicite l'heureux retour de M^r de Thou de son dernier voyage de Bourgoigne. Et vous supplie de m'excuser si j'abrège, ayant consumé une bonne partie du temps que je vous reservoys, à escrire à M^r de Saulmaise; vous pourrez voir ma lettre à la charge de m'ayder à estre excusé de luy, s'il vous plaict; vous verrez par mesme moyen les lettres qu'il m'escrivoit et les desseins que je luy envoie de l'Abacus que vous pourrez faire voir à ce gentilhomme qui le vous demandoit, et pour qui je vous enverray le Trepied si tost que je le pourray tirer des mains du peintre, de qui il fault prendre ce que je puis avoir et s'en contenter. M^r Gaffarel de Venize arriva hier icy, et fait estat d'aller en cour bien tost, où il fait transporter de beaux livres manuscrits de la bibliotheque des ducs de Mantoüe pour Monseigneur le cardinal de Richelieu¹ et une caisse d'aultres manuscrits pour M^r Bourdelot, sans ce qui le peult toucher, en son particulier, il est fort gaillard², et je suis tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 3 octobre 1634.

ter. Littré ne l'a signalé que dans une épigramme de Piron contre Laharpe. Déjà le *Dictionnaire de Trévoux* le disait vieux. La Corne de Sainte-Palaye a retrouvé *se jacter* dans *La Sagesse* de Charron.

¹ C'est ce qui a fait croire que Gaffarel fut bibliothécaire du cardinal de Richelieu. Il fut non son bibliothécaire, mais son commissionnaire en livres et manuscrits. Voir à

ce sujet *Quatre lettres inédites de Jacques Gaffarel* (Digne, 1886), p. 7. — Sur les richesses de la bibliothèque du cardinal de Richelieu, voir *Le Cabinet des manuscrits*, par M. L. Delisle (t. II, p. 204-206). Les manuscrits y étaient au nombre de neuf cents environ.

² Gaffarel, né en 1601, n'avait alors que trente-trois ans. C'est le cas ou jamais d'être *fort gaillard*.

Je viens de recevoir de la part de mon frere les articles des Genoyz qu'il n'avoit peu vous envoyer par le precedant ordinaire qui passa à Tarascon, ainsin que je l'avoys esperé, et les vous envoye encores sans les avoir leus. Il est vray que je tascheray d'escrire pour en avoir un autre exemplaire s'il est possible. Et si le courrier me donne le loisir de laisser transcrire un advis de la mer Rouge, vous l'aurez encores icy¹.

XLVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

Il m'a fallu pour ce coup employer le temps que j'avoys pour escrire à Rome et suis contraint de trancher bien court², vous remerciant tousjours par un million de foys de la continuation de voz soings à nous faire part des choses du temps plus remarquables, ayant prius grand plaisir à toutes cez relations et au moyen que vous nous fournissez de pouvoir donner nostre jugement sur le choix des meilleures et plus vraysemblables. M^r Tallon est arrivé et a envoyé au Parlement et Chambre des comptes les lettres de creance du Roy, qu'il a accompagnées d'une sienne lettre du v^{me} portant advis de son arrivée et qu'aprez avoir mis quelque ordre au sel, et aux affaires que le Roy luy a commandées, il les viendra voir. Le Parlement luy respondit qu'aprez avoir ouy la creance que le Roy luy avoit confiée, il contribueroit tout ce qui seroit de son autorité. La Chambre des contes ne voulut pas delivrer de responce par escript, de crainte qu'elle fusse interpretée pour un Pareatis de sa commission sans la voir. Il a depuis faiet ordonnance du 7^{me} portant renvoy au Roy de l'affaire de Tarascon et cependant defences aux parties de se pourvoir ailleurs qu'au Conseil de S. M. et defences à tous officiers, huissiers et sergents d'executer les arrests et

¹ Vol. 718, fol. 88. — ² On a dit plus souvent : *couper court*.

decrets, dont la cour se tient fort offensée et a receu le procureur general du Roy appellant de cette ordonnance pour la venir plaider avec les parties à vendredy prochain. Cependant il ne laisse pas d'aller par les bureaux du sel, establiissant un augment¹ du prix, dont la clameur est bien grande. Et M^r le Mareschal l'accompagne partout; ils estoient hier à Berre, et aujourd'huy sont à Marseille d'où l'on avoit cez jours passez envoyé afforcee pouldres à Tollon pour se premunir contre un insult de cette armée navale qui tient le monde en grande allarme. M^r de S^t Chaumont a escript aux consuls de cette ville qu'il s'en venoit et avoit desja prins congé du Roy, et a escript à d'autres en mesmes termes, et qu'il partoit dans 4 jours, ce dict on, ayant mesmes envoyé ses armoiries pour les entrées. Ce neantmoins Monseigneur le Mareschal ne le croid pas encore, comm' on dict. Nous avons veu quelques pieces de Bordeaux qui sont bien de vostre curiosité, mais je ne sçay si je les pourray retirer à temps pour les vous envoyer par cet ordinaire, sur le subject de l'acte d'absolution de M^r d'Espernon qui se devoit solemniser le 19^{me} septembre. Si vous recevez des paquets du Prieur de Roumoules en cette conjuncture, ne faictes pas de difficulté d'ouvrir et les enveloppes et ses lettres à moy pour y voir la relation qu'il me promet de toute cette affaire, et aprez vous me l'envoyerez soubs vostre cachet, s'il vous plaict. Il me faudra un second exemplaire de cette France metallique pretendüe, n'ayant peu garder le premier que m'avez envoyé. Et s'il se trouvoit par hazard quelque exemplaire de l'édition que fit Tavernier in 8^o du voyage de Guillaume Schouten, je serois bien aise de l'avoir, soit frippé ou neuf. M^r Gassarel de Venise a retardé le voyage de son cousin, et le moyne Gras filz de mon cousin m'avoit promis de venir prendre aujourd'huy le manuscrit Arabe que vous attendez pour M^r de Saulmaise, ce qu'attendant je suis tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 10^e octobre 1634.

¹ Sous le mot *augment* Litré n'a cité aucun écrivain plus moderne qu'Ambroise Paré.

J'oublioy de vous dire que la Chambre des comptes et Cour des aydes fit hier arrest pour supplanter l'exécution de la commission de M^r Tallon pour le sel, et envoyerent des commissaires à Berre pour restablir les vieilles mesures, et le vieil cours du prix du sel, lesquels y auront encores trouvé M^r Tallon et M^r le Mareschal. Nous ne sçavons pas encores le succez de cette concurrence; il y avoit un conseiller et l'advocat general des Contes et Aydes. Ledict sieur Tallon avoit auparavant retenu prisonnier à sa suite le solliciteur du païs, sur quelques procedures qu'il avoit poursuyvies. Ce sera grande merveille s'il n'arrive du malheur en tout cecy. Dieu nous en veuille preserver.

Si lorsque vous aurez veu cez advis de l'armée navale vous trouviez bon de les envoyer au Prieur de Roumoules, un de cez Messieurs de delà par devant qui nous avons des affaires en a demandé quelque instruction. Mais quand vous ne l'y enverriez pas, il n'y auroit pas aussy trop grand danger¹.

XLIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

A PARIS.

Monsieur,

Je baillay hier le manuscrit Arabe à M^r Gaffarel de Venise² qui est party ce jourd'huy sur le midy, pour aller à ses journées³, avec un aultre Gaffarel, son cousin, qui s'estoit offert de le porter, dez qu'il me fit parler de son voyage, mais l'aultre avoit droict de preference, estant de longue main cogneu de vous. Ils pourront estre là dans 15 ou

¹ Vol. 718, fol. 89.

² C'est-à-dire habitant de Venise, où cet érudit séjourna pendant plusieurs années et où il fut même question de le nommer conservateur de l'admirable bibliothèque de

Saint-Marc, comme nous le verrons dans une lettre de Peirese en un des volumes qui suivront celui-ci.

³ À ses libres journées, à son gré, sans s'assujettir à faire tant d'heures par jour.

20 jours, et ne doute point qu'ils n'ayent le soing qu'il fault de la conservation de ce volume. Et me suis pourtant bien repenty à ce soir de le luy avoir baillé, parce que Mr Sançon, neveu du deffunt¹, m'est venu dire qu'il partoit demain en poste, lequel l'eusse porté bien volontiers et j'en eusse faict l'adresse à Mr de Lomenie chez qui il a esté norry. Mais j'espere que cet Ambassadeur de Hollande ne sera pas si tost party, et qu'il en pourra encores estre le porteur. Cependant je vous supplie de ne point dire que je vous envoie ce livre pour l'envoyer principalement à Mr de Saulmaise, afin d'esviter les jalousies que vous pourrez bien imaginer. Je n'ay pas mesme dict à Mr Gaffarel ce que c'estoit, de peur qu'il ne luy eschappast d'en parler à son retour en Italie. Bien luy ay-je dict que c'estoit un livre manuscrit curieux, et de vostre goust. Ce qui vous servira d'avis, pour ne pas ouvrir le paquet, s'il vous plaict, lorsque vous le recevrez, que vous soyez retiré dans vostre cabinet. Et si Mr de Saulmaise s'en veult servir, je seray bien ayse qu'il ne m'allegue point en cela, pour ne me surcharger d'envie n'en estant desja que très chargé.

Ce qu'il vous escript d'animadversions sur si peu de feuilles de Mr Valoys monstre bien l'avantage des ieux qu'il a de son costé, et combien il importe aux jeunes gents² de se contenir dans les termes de la modestie et du respect envers cez grands hommes de lettres, où ils ne peuvent trouver et recognoistre des faultes, qu'ils ne soient obligez de se desfier plus qu'ils ne font de leurs forces et de leur capacité³. Je vouldrois que vous eussiez veu la lettre que j'eschris au dict sieur Valoys sur sa liberté de reprendre Mr Casaubon et aultres, aprez qu'il m'eust pressé de luy dire mes sentiments avec liberté⁴. Il a

¹ Neveu de Sanson Napollon, si souvent mentionné déjà.

² Henri de Valois, né en 1603, n'avait alors qu'une trentaine d'années, tandis que Saumaise, né en 1588, en avait près d'une cinquantaine.

³ Considérations bien sages, toujours opportunes, et dont la présomptueuse jeunesse

des apprentis de l'érudition devrait sans cesse se souvenir.

⁴ Cette longue et belle lettre est conservée à la bibliothèque d'Inguibert, dans le registre VI des Minutes (fol. 471-475); elle est datée du 14 août 1634. Les reproches adressés par Peirese au jeune et téméraire érudit sont aussi justes qu'éloquents.

esté longtems à me respondre et me faict à cette heure la dessus une longue lettre ou plus tost une apologie¹ que je vous envoyera y aprez que je luy auray repliqué, ce que je n'espere pas pouvoir faire de cet ordinaire. Mais le meilleur mot que je trouve tout au bout de sa lettre est une soumission fort ample aux advis et conseils de ses amys, où je le prendray au mot, afin qu'en son Ammian il aille encores plus réservé.

Je ne pourray pas aussy vous renvoyer la lettre de M^r de Saulmaise qui merite bien d'estre transcritte², et correctement tout à loisir, mais je n'ay garde de m'en vanter ne d'en faire de monstre puis que vous ne trouvez pas bon que nous en fassions rien sçavoir à M^r Valloys, de peur que le vent n'en puisse arriver jusques à luy de quelque costé. Il importeroit pourtant bien qu'il en puisse voir quelque chosette, c'est à dire les équivoques principales, sans aucuns termes subjects à sinistre interpretation neantmoins, à celle fin de luy faire voir comme dans un miroir, qu'il n'est pas si exempt de reproche comme il presuppose et que cela luy servisse à l'advenir. Et semble que je pourroys bien faire cela avec un peu plus de confiance qu'un autre, en conséquence de sa lettre où il semble qu'il me donne barres sur luy³. Car je pourroys faindre que cela vient d'un de mes amys qui l'estime et honore, et qui ne veult point estre nommé. Et y a de l'apparence que cette affaire pourroit frapper un plus grand coup sur luy que toute autre pour le r'adoucir et l'arrester, pour ne dire qu'elle soit cappable

¹ Lettre du 21 septembre 1634, qui fait partie du volume 9567 du fonds français (fol. 197) et que je publierai dans un fascicule du recueil des *Correspondants de Peiresc*, fascicule qui sera exclusivement consacré aux lettres de Henri de Valois.

² J'ai eu le regret de ne pas retrouver cette lettre si importante, quand j'ai publié le fascicule V des *Correspondants de Peiresc* (1882), où existe une grande lacune (du 20 juillet 1633 au 1^{er} juin 1635). Ainsi

toutes les lettres écrites dans l'année 1634 par Saumaise à Peiresc ont été perdues. Voir sur la disparition de la plus grande partie de la correspondance du grand érudit bourguignon avec le grand érudit provençal, deux notes dans l'*Avertissement* du fascicule qui vient d'être cité, la note 2 de la page 1 et la note 1 de la page 2.

³ Littré cite l'expression *avoir barres*, sans nommer un seul écrivain. Le *Dictionnaire de Trévoux* n'invoque non plus aucune autorité.

de le faire sage. Mais je n'ay garde de l'entreprendre sans vostre pareatis¹ et vostre adveu bien exprez. J'apprehende que M^r de Saulmaise ne puisse pas se contenir à mesure qu'il en verra davantage, d'en escrire aultant ou plus à quelque aultre de ses amys qui ne soit si continant² que vous, et que cez corrections paroissant avec quelques termes d'aigreur, ne cabrent ce jeune homme s'il en a notice comme il sera possible difficile de l'empescher, si cela passe par plus d'une ou de deux mains. Et si nous l'avions prevenu dans des termes de civilité cappables de l'obliger à des tesmoignages de bon gré, on luy pourroit avec le tèmps faire sentir que c'est à M^r de Saulmaise qu'il en a l'obligation, afin de l'astraindre à luy en tesmoigner de la gratitude, au lieu d'y chercher des excuses ou eschappatoires et d'en prendre occasion de rupture et de mezintelligence, qui est si messeante entre les personnes de lettres à mou gré. Au contraire je voudroys bien l'engager à honorer le plus que faire se pourra et le dict sieur de Saulmaise et M^r Godefroy, avec qui peu de chose les brouilleroit dans la concurrance de leur Ammian³, et seroys bien aise qu'il choyast aussy le bon M^r Petit sur l'occasion des loix Attiques où ils se trouvent avoir concurramment travaillé, car si bien ce bon homme n'est pas dans l'exactesse qui seroit à desirer, comme l'ont recogneu ses amys, et mesmes le dict sieur Valloys, ce neantmoins il travaille avec tant d'ardeur, de bonne foy, de modestie et de respect envers les aultres, et rencontre par foys des conceptions dont le public peult tirer de l'utilité suffisante pour qu'on luy sçaiche du gré de ses travaux, comme on sçait à tant d'aultres, soit Allemans ou d'aultres nations, qui n'y regardent pas de si prez et desquels on a tousjours apprins d'assez bonnes choses pour les rendre recommandables parmy les gents de lettres.

¹ *Permission*. Peirese avait déjà employé, par plaisanterie, ce terme de chancellerie, dans une lettre du 27 février 1633 (t. II, p. 454), et, de nouveau, dans une lettre que nous venons de trouver plus haut.

² Pour *réserve*. Ce sens de *continent* ne

me semble pas avoir été indiqué par les lexicographes.

³ Je publierai, dans l'*Appendice* du fascicule des *Correspondants de Peirese* relatif à Henri de Valois, deux lettres de Godefroy à son concurrent.

Pour le vase antique de verre, je n'ay garde de le retenir, et ne seroit pas raisonnable. J'espieroy quelque commodité bien propre pour le renvoyer si faire se peult par homme de pied, à celle fin qu'il arrive aussy entier de par delà qu'il en estoit party. Ce seroit un trop grand daumage s'il se cassaït aprez avoir duré tant de siècles nonobstant sa fragilité. Et sur ce je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 17 octobre 1634.

Je n'ay pas trouvé dans vostre paquet la lettre de M^r Grotius que vous m'alleguiez, et vous respons que je deplore grandement de voir que la fortune luy soit si peu favorable. Un honneste homme qui est un peu plus superstitieux que moy en telles matieres me dict, lorsque je luy donnay cette nouvelle de la vocation¹ de M^r Grotius auprez du Chancelier Oxenstierne, qu'il prenoit cela à mauvais augure pour ce party suedois de voir employer à leur service une persone si malheureuse, et me fit resouvenir qu'il m'avoit dict quasi la mesme chose, quand M^r de Nevers (nouvellement receu et mis en possession de la duché de Mantoüe) y avoit appellé à son service le pauvre M^r Simon, aultrement du Boulay, jady receveur des deniers ordinaires du Roy à Paris, qui se tenoit prez S^t Eustache, de qui l'on avoit faict les funerailles en sa parroisse, aprez la mort de sa Fortune, comme s'il eust esté luy mesme reellement enterré. Je pense bien que vous le pouvez avoir veu et cognu, à tout le moings de reputation, car il estoit fort curieux des mathematiques, et de tout plein de bons livres, et estoit grandement officieux². Je prie à Dieu que la suite de la disparité de l'Augure soit tout à fait contraire au succez du malheur de M^r de Mantoüe et des siens. Mais ce siege d'Heilbron me faict grand mal de

¹ *Vocation* pour *appel*, *invitation*. — ² Je regrette fort de n'avoir trouvé aucun renseignement sur ce bibliophile, dont Peiresc seul sans doute nous a conservé le nom.

teste, et me faict bien craindre que si on oste Francfort, toute la Franconie ne se destache, et que la residence choisie pour ce nouvel établissement de Dynastye venant à manquer, il n'y ayt bien de la difficulté d'en establir le siege et le conseil ou l'empire ailleurs en un lieu bien stable et bien cappable de faire front et la resistance requise à cez vaultours insatiables, deplorant infiniment le coup en dernier lieu frappé sur la conscience d'une persone de telle importance, qui est un merveilleux dezservice à la couronne, ayant apprins de bon lieu qu'à Rome ceux mesmes qui alloient au Te Deum pour cez prosperitez pressantes avoient bien de la peine à celer leur doeuil interieur. Je suis en peine surtout du pauvre bon homme W. Schikard à Tubinge où je n'espere quasi pas qu'il aye peu se garantir d'un tel orage s'il n'y a pourveu quelque temps à l'advance pour se pouvoir retirer à Strasbourg. Et le plaindroys aultant qu'aucun aultre homme de lettres, tant de sa nation que aultres, n'ayant pas de pareils à mon advis pour les plus curieuses parties des mathematiques et de la meilleure philosophie et littérature en toute sorte de langues plus excellentes. Il me reste à vous dire que j'ay apprins que le bon Mr Petit a quelque dessëin de travailler sur le Joseph ainsin qu'il me l'avoit dict aultres foyz, mais cela m'estoit eschappé de la memoire. Or je pense que ce sera là son vray talent à examiner les epoques de la Chronologie, et qu'il y pourra reuscir plus à souhaict qu'en toute aultre entreprinse, mais il le faudra ayder de tout ce que faire se pourra. Et je croys bien que vous ne vous y espargnerez pas comme je vous en supplie et conjure de tout mon coeur. Et pour cet effet, il faudra luy donner moyën de se prevaloir de tous les avantages qu'il pourra tirer des manuscrits Grecs de cet authëur qui sont dans la Bibliotheque du Roy, et des Latins mesmes, entr' aultres de cette version Latine ancienne qui est dans la Bibliotheque de Mr de Thou, à qui j'en escriray un mot à tout hazard, bien que je l'estime inutile puisqu'il a tant d'inclination d'ayder les gents d'estude, et que vous y contribuez si volontiers le credit que vous y avez tout puissant. Mais je seray bien ayse que cela serve de pretexte de remettre cette entreprinse sur le tapis et de la promouvoir, car sou-

vent il importe de mouvoir ainsin le lievre¹, pour animer les chasseurs aussy bien que les levriers. Voire je luy en adresseray la lettre et possible une pour vous afin de l'obliger de la rendre et d'en parler sur le champ. Et par occasion je vous prie d'envoyer querir chez M^r Valoys le volume de mes eclogues pour le remettre au dict sieur Petit, à celle fin qu'il y praigne ce que luy pourra servir du Josephe, ou autres auteurs quoy qu'imprimez. J'en avoys touché un mot au dict sieur Valoys quelque temps y a sans qu'il en ayt rien faict. Il faudra prendre ce que nous pourrons avoir du Mercure François et s'en contenter.

Je n'ay plus le livre de l'arrest du Duc Charles II de Lorraine et vous supplie de m'en faire envoyer un second exemplaire².

L

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
PRIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 13^{me} nous a apporté une si bonne nouvelle et si plausible. et conforme aux souhaicts de tous les gents de bien que de longtemps il n'en vint de plus agreable, ne qui apportast plus de resjouyssance et de consolation parmi noz malheurs presants³. Mais les nouvelles allarmes que l'on nous donne des desseins des ennemys de l'Estat⁴ sur la coste de nostre mer et le voyage que M^r le Mareschal⁵ y est allé faire à l'impourveu, au lieu de continuer son voyage en cour, ont

¹ Nous disons aujourd'hui : *faire lever le lièvre, lancer le lièvre.*

² Vol. 718, fol. 90.

³ L'accommodement de Gaston d'Orléans avec le roi son frère (1^{er} octobre). Il y avait en aussi, huit jours plus tard, une autre

bonne nouvelle, celle du traité avec la Suède, par lequel la ville de Philipsbourg était remise à Louis XIII (9 octobre).

⁴ Les Espagnols, qui sont nommés un peu plus loin.

⁵ Le maréchal de Vitry.

un peu troublé le monde qui a grand subject de craindre bien du mal si les Espagnols faisoient une descente en ce païs, d'autant que si bien ils ne peuvent pas y prendre pied gueres stable, ce nous seroit une estrange necessité de souffrir de grandes troupes pour les en faire desloger.

M^r de S^t Chaumont s'en venoit et l'attendoit on dans deux jours et qu'il allast luy mesmes visiter la coste, sans faire son entrée en cette ville, mais je ne sçay s'il n'aura pas changé d'avis, attendu les nouveaux ordres apportez par un courrier qui n'estoit party de la cour que le 18 au matin, ce qui nous faict conjecturer que ce pourroit bien estre quelque avis pressant donné, possible par Monsieur frere du Roy, depuis son evasion, ou par M^r de Guise qu'on diet avoir envoyé courrier exprez en cour, comme il avoit envoyé en cette province le consul des François residant à Ligourne, pour convertir ceux qui avoient le commandement des places, et les consuls des lieux maritimes.

Il nous tardera bien de voir les suites de cette grande affaire, et ce que deviendront eez princesses, qui pouvoient bien esviter les malheurs où elles se sont volontairement plongées¹, et dont la France se seroit bien passée. Mais Dieu leur reservoit cette punition de n'avoir seu reconnoistre les graces du ciel dont elles pouvoient jouyr plus paisiblement si elles eussent voulu, sans en venir à des conseils si dangeureux.

Je suis bien aise que la relation de l'acte de M^r de Bordeaux² ayt esté à vostre goust, aussy bien qu'à celuy de M^r de Lomenie. Et ne devez pas avoir du regret de l'avoir gardée une semaine, car c'est le plus grand plaisir et avantage que j'y puisse pretendre que d'avoir peu contribuer chose qui fusse de son goust et du vostre. Il me semble que je vous avoys mesmes supplié d'ouvrir ses despesches et d'en user et disposer tant que bon vous sembleroit, comme je vous supplie de faire encores pour l'advenir. Je ne sçauroys escrire à ce coup à M^r de Saulmaise, mais j'en prendray occasion par le prochain Dieu aydant

¹ Les princesses de Lorraine. — ² L'archevêque Henri de Sourdis.

pour luy recommander sa santé selon qu'il vous plaict me l'ordonner. Cependant il pourroit arriver quelque chose de son goust. J'ay de l'obligation à M^r Moreau de sa courtoisie, et suis demeuré assez mal satisfait à l'ouverture de l'intitulation mesme du livre de ce pauvre Habicot¹; mais puis que nous n'avons point d'autre tesmoing du temps si faudra t'il voir ce qu'il en escript², pour en prendre ce qui nous pourroit servir et laisser courir le reste à vau l'eau³, et ne manqueray pas de remercier M^r Moreau de la faveur en luy renvoyant son livre, que je ne garderay que le moins que je pourray.

Je ne m'estonne pas que M^r Gras ayt eu mauvais traictement de l'homme que vous me nommez, estant de l'humeur que je l'ay cy devant euzprové. Je vous remercie trez humblement de la lettre de M^r Grottius que je vous renvoye avec celle de M^r de Saulmaise du precedant ordinaire. Et vous envoye par mesme moyen une petite relation d'Italie, qui nous console un petit, attendant plus d'assurance, et demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 24 octobre 1634⁴.

¹ L'anatomiste Nicolas Habicot était né vers 1550 à Bourg, dans le Gâtinais; il mourut le 17 juin 1624, ayant été attaché comme chirurgien, tantôt aux armées, et tantôt à l'Hôtel-Dieu. Voir sur Habicot et ses ouvrages l'article du *Moréri*, extrait en trois grandes colonnes d'un mémoire très détaillé inséré dans les *Recherches sur l'origine et les progrès de la chirurgie en France* (Paris, 1744, in-4°), les articles de Weiss (*Biographie universelle*), de Brunet (*Manuel du libraire*), etc.

² Aucun des auteurs cités dans la note précédente n'indique un livre d'Habicot publié en 1634. Si je comprends bien le sens de la phrase de Peiresc, il s'agirait ici non d'un ouvrage d'anatomie, mais bien d'un ouvrage d'histoire de son temps.

³ L'expression a été employée, comme le rappelle Littré, par Rabelais, La Fontaine, M^{me} de Sévigné, c'est-à-dire, ajouterai-je, par trois des plus pittoresques écrivains de toute la littérature française.

⁴ Vol. 718, fol. 92.

LI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Nous avons esperé, voyants que M^r de S^t Chaumont s'en alloit voir M^r le Mareschal de Victry à Toulon, que leur entrevüe et conférence sur les ordres qui se pouvoient prendre en la conjoncture presente, nous mettroient à couvert de toutes les apprehensions d'une descente d'estrangers en nostre coste. Mais M^r le Mareschal a esté si jaloux des prerogatives de sa charge, qu'il n'a pas mesmes voulu souffrir que les consuls de Toulon allassent au devant de M^r de S^t Chaumont ne fissent tirer le canon pour luy (lequel neantmoins il avoit faict tirer pour M^r Tallon¹) ne que les soldats du corps de garde des portes de ville se levassent et prinssent leurs armes quand il passeroit, et avoit faict marquer la plus part des logis pour ceux de sa suite à peine ayant souffert qu'il s'en reservast un pour le dict sieur de S^t Chaumont qui, resputant cela à trop de mesprix, s'en alla vers Ieres (au lieu de continuer le chemin de Toulon) où il trouva quatre compagnies des recrues de cez regiments. Dont les chefs eurent la nuict un commandement d'en desloger de la part de M^r le Mareschal pour se rendre prez de sa persone. Mais M^r de S^t Chaumont leur ayant faict voir un article de ses instructions portant pouvoir de faire les fonctions de sa charge en presence mesmes du dict sieur Mareschal, ils ne bougerent. Depuis M^r de Solliers, ayant trouvé moyen de sortir de Toulon et de venir salluer M^r de S^t Chaumont à Ieres, avec quelques deputez de la ville de Toulon aultres que les consuls, M^r de S^t Chaumont leur ayant exhibé son pouvoir leur fit deffances de laisser sortir de leur ville M^r le Mareschal ne par mer ne par terre. Dont il a adverty le Roy par courrier exprez, et cependant en ayant donné advis à la cour de Par-

¹ L'intendant déjà mentionné plus haut.

lement, elle a fait l'arrest que vous verrez cy joint les chambres assemblées, à ce matin, quoy que la veille de la feste ne portast pas d'entrer au Palais. Et a député un Presidant, deux conseillers et un des gens du Roy, pour aller faire des compliments à M^r de S^t Chaumont sur cette occurrence et informer des contreventions s'il y escheoit, avec pouvoir de decreter et saisir. Enfin M^r le Mareschal s'est luy mesmes voulu desfaire, et a voulu se faire rogner ce qu'il eust encores peu conserver d'autorité dans la Province, pour esprouver à son damage qu'il est meilleur de prendre conseil d'aultruy que de suyvre tous ses mouvements, comme il faisoit.

Sur vostre despesche du 20^{me} j'ay bien des remerciements à recommander avec vous de la communication de tant de bons et curieux advis, et de tant de pieces des plus rares et plus remarquables du temps, cez sentences des prelates estants bien dignes de tenir rang entre les plus considerables, et cez commissions si extraordinaires comme les livres que vous m'avez retenus d'Elzevir et autres ne scauroient estre mieulx choisis ne plus dignes, regrettant seulement la peine et le soing qu'il vous en couste, et dont le temps seroit beaucoup mieulx employé en quelque aultre part que ce puisse estre. Mais vous l'avez ainsin voulu absolument sans souffrir que je vous fisse descharger de toutes cez importantes recherches comme j'avoys désiré et qui pix est sans vouloir seulement recevoir un si petit tesmoignage de ma gratitude qu'estoit ce chetif volume que le sieur Gailhard vous avoit présenté de ma part, qui n'estoit pas certainement digne de vous, principalement estant comparu si tard, et si à contre temps. Mais je n'avoys pas preveu que M^r Valloys en eusse présenté chez vous plus d'un exemplaire, et suis bien empesché à trouver de quoy fournir à aulcune marque apparante de mon debvoir en vostre endroit. Vous suppliant d'excuser mon impuissance et mon peu d'industrie à trouver mieux de quoy m'acquitter de quelque parcelle de mes debtes. Il ne sera pas de besoing de presser le P. Morin pour les Pentateuques, croyant que l'assemblée du clergé presse assez l'accomplissement de cette besoigne. J'ay ceans de cette heure un Maronite nommé Moyse

de Giacomo, fort proche du sieur Gabriel Sionite, lequel il va servir et seconder en l'édition du texte Arabe. Il avoit esté desvalizé et a longuement attendu à Ligourne, faulte de moyens, jusques à ce qu'un Marseilloys l'a faict embarquer et desfrayer pour l'amour de moy, et d'une lettre qu'il avoit du sieur Gaffarel adressée à moy; j'ay acquitté ce Marseilloys de toutes ses fournitures et entretien jusques icy, où ce jeune homme voudroit attendre un ballot de livres Arabes, que le dict sieur Gaffarel avoit retenus à Venize pour me les adresser, mais je n'en ay aucunes nouvelles. Et si cet homme me croid, il ira droiet à Paris sans aultre attente, parce que j'estime qu'il y pourroit faire faulte plus qu'icy. Je ne feray pas de difficulté de luy fournir ce qu'il luy faudra pour son voyage, pour sa vertu, et pour l'amour encores de son parent quoy qu'il m'aye bien oublié. J'escripts pour cela à M^r Gaffarel, et vous prie de luy faire soigneusement tenir la lettre, dont j'attendray la responce impatientement, et si M^r Gailhard se peult charger d'en faire la poursuite, il n'y aura pas de danger.

Il n'y avoit rien qui pressast pour ce registre de Cypre qui pouvoit attendre le retour de M^r de Saulmaise, estant en si bonnes mains, et quand il le seroit allé chercher où il est, je ne l'auroys pas plaint, mais puisque vous l'avez trouvé bon, je veulx tout ce qu'il vous plaiet. Je suis grandement aise que M^r Grotius soit à Metz avec toute sa famille, et qu'il n'ayt pas esté exposé à cet orage. Vous verrez ce qu'on escript de Genes, et ce que me mande un honneste homme de Bordeaux en absence du Prieur de Roumoules, sur le retour de M^r d'Esp[ernon] dans son gouvernement, et execution de ce reglement du Conseil pour le rang des Prelats sur les Gouverneurs. Il faudra bien le voir quelque jour, quand il sera loisible. Je vous remercie du bon accueil que M^r Gras trouve encore chez vous; son gendre Merindol¹ m'est venu voir tout presentement avec un sien parent qui m'a apporté de la part de M^r Moreau un fort beau vase de bronze antique avec une vintaine de medailles du siecle des 30 tyrans ou de Gallien dont je luy suis bien

¹ Il s'agit là du fils du célèbre médecin Antoine Mérindol, le jurisconsulte Jean Mérindol, mentionné en notre tome II (p. 553).

redevable. Il n'y avoit point de lettre, mais je ne laisray pas de le remercier comme je doibs de sa munificence envers une persone qui l'avoit si mal merité en son endroit, ne luy ayant jamais rendu de service, bien marry d'avoir si peu de moyens de m'en acquitter à souhaict et de ne luy pouvoir escrire à present, parce que le courrier doit monter à cheval si tost, que j'apprehende de ne pouvoir pas clorre ma despesche à temps. Vous luy ferez faire s'il vous plaict mes excuses, et je demeureray tousjours.

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 31 octobre 1634¹.

LII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

ADVOCAT EN LA COUR DE PARLEMENT DE PARIS,

RUE DES POICTEVINS DERRIÈRE S^t ANDRÉ DES ARTZ CHEZ M^r DE THOU,

À PARIS.

Monsieur,

Ce mot ne sera que pour servir d'adresse et vous faire sçavoir l'arrivée de ce personnage², et le lieu où il aura prins sa retraicte, en attendant qu'il vous aille voir, car vous estes trop bien informé de ses rares merites et de la grandeur de son genie pour qu'il soit besoing de le vous recommander, ne de vous en parler plus avant, ce que je ne sçauroys jamais faire assez dignement à mon gré.

Nous l'avons icy gouverné avec M^r Gassend durant sept ou huit jours³, le moins mal que nous avons peu, et vous respons que ce n'a

¹ Vol. 718, fol. 93.

² Thomas Campanella, déjà plusieurs fois mentionné en cette correspondance.

³ Voir le récit de Gassendi (liv. V,

p. 425), récit qui commence ainsi : « Sed et dici debet lætitia, qua apud se habuit Thomam Campanellam, philosophum celebrem, quo observanda tempore fuit (nempe

pas esté sans un plaisir noppareil de voir de combien bonne grace il se desmesle des matieres plus espineuses et plus brouillées. Vous aurez plus de moyens de jouyr de la douleur de sa conversation, que moy qui ne pourray y prendre part que du coeur, mais ce ne me sera pas une petite consolation, ne pouvant estre de la partie personnellement, d'en apprendre aulcunes foys des nouvelles par vostre entremise, s'il ne vous est dezagreable. Et tousjours participeray je beaucoup aux faveurs qu'il recevra chez vous, en qualité de son serviteur, puis qu'il m'a daigné advoüer pour tel, et seray à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 7 novembre 1634¹.

LIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu par le dernier ordinaire du 27^{me} du passé les curieux avis dont il vous a pleu me faire part, dont je vous remercie trez humblement comme des aultres pieces qui y estoient jointes mesmes de ce beau Psaulme 138 dont je scauroys bien volontiers l'authieur, et de cette vieille piece de l'an 1107 où j'ay certainement trouvé de trez belles choses à remarquer et dont je me pourroys bien prevaloir quelque jour Dieu aydant. C'est pourquoy je m'en tiens grandement

sub Novembris initium) Mercurii cum sole conjunctio.» Le récit du séjour de Campanella en Provence et de toutes les gracieuses attentions que Peirese eut pour lui, se prolonge jusqu'au bas de la page 426. Avant de citer le reconnaissant éloge fait par Campanella, dans le tome II de ses œuvres.com-

plètes, de la générosité de Peirese, Gassendi rappelle que le moine à l'âme intrépide, qui n'avait pas versé une larme au milieu des plus affreuses tortures, ne put s'empêcher de pleurer d'émotion à la vue des bontés dont son hôte le combla.

¹ Vol. 718, fol. 96.

redevable à vostre courtoisie, et ne manqueray de vous r'envoyer vostre extract, aprez l'avoir transcript, ce que je n'ay encores peu effectüer, m'estant trouvé icy tout d'un coup surprins de tout plein de gents d'honneur et de merite, auxquels il m'a fallu rendre les debvoirs que j'ay peu. Entr' aultres un honorable Pere d'importance, qui vient de Rome et s'en va à Paris, et qui vous porte de mes lettres, l'ayant fait partir ce matin en litiere pour les incommoditez de son aage, d'une part, et M^r de Montagu d'Autun d'autre, qui nous a surprins lorsque nous l'attendions le moins avec M^r son filz et nous a apporté ses deux cueillers, et tout plein de bagues, brasselets et chaisnons d'or, que j'ay esté bien aise de voir, mais ce n'a pas esté sans mortification quand j'ay trouvé que la marque d'or de sa grande cueiller estoit si gastée que la piece en estoit quasi toute emportée, et en paroissoit fort peu, disant que ce fut le bon P. Sirmond qui le fit sans y penser en y portant son ongle¹, pour esprouver si c'estoit dorure ou marquetterie. Je n'ay pas encore eu le loisir de les mesurer, tandis que je leur ay tenu compagnie, et depuis qu'il est voulu monter à cheval pour la S^{te} Baulme, il m'a fallu escrire encor pour le Maronite Moïse de Giacomo parent du sieur Gabriel, et pour le sieur Ruffe qui s'est chargé de le conduire et desfrayer, et est encore party quant et luy, estant maintenant constraint d'abreger les escriptures pour ne laisser eschapper l'ordinaire sans vous escrire comme je doibs. Et de remettre au prochain mes responses à cez Messieurs, particulierement à M. Valoys à qui je ne diray mot de ce que je vous avoys demandé permission de luy escrire puisque ne le trouvez pas bon, vous remerciant encores trez humblement de l'assistance que vous promettez à M^r Petit tant pour le Joseph que pour ses aultres interests, auxquels je prendray toujours la part que je doibs, comme aux obligations que vous continuerez d'acquérir sur luy, quelque inclinaison que vous puissiez avoir de vostre mouvement. Si nous voyons icy M^r le chevalier de la Malemaison, vous pouvez croire et en assurer Monsieur son pere, que je reputeray à

¹ On devine que le fervent antiquaire a dû maudire l'ongle terrible du P. Sirmond.

grand heur de le pouvoir servir, soit icy ou ailleurs, partout où j'en pourray faire naistre des occasions, ou obeir à ses commandements. Vous m'aviez adressé une lettre pour le sieur Aubin que je vous renvoye, d'aautant qu'il ne s'est trouvé persone de ce nom là chez M^r nostre Archevesque d'Aix qui est party ce matin en carrosse pour la cour député du païs contre les establissemens de M^r Tallon. Aussy bien avoit on escript l'archevesque d'Auch¹ et non d'Aix. Si vous apprenez rien de plus pour la personne tant de M^r Grotius que du bon homme Schikard, vous m'obligerez bien de m'en donner des nouvelles. J'ay receu par les sieurs Moreaux l'exemplaire des eclogues de la relieure du Gascon et un en blanc de la Tartarie de M^r Bergeron² avec un livre des S. S. Chancelliers de France, dont je vous remercie trez humblement, attendant bien impatiemment les aultres fagots et demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 7 novembre 1634.

J'ay donné à M. de Montagu un honneste homme pour guide en son pelerinage de la S^{te} Baulme, et pour passer jusques à Boysgency où il trouvera mon frere, mais il n'a pas voulu promettre d'y aller disant estre pressé d'une assignation à Grenoble.

Les prisonniers de Tarascon ont enfin esté remis ez mains d'un huissier de la cour de parlement et traduits aux prisons royaulx de cette ville. Et les 5 archers du Prevost ont esté mis en liberté, l'eslognement de M^r le Mareschal ayant laissé le cours à la justice ordinaire³.

¹ Dominique de Vic, qui siégea de 1629 à 1662. Voir *Gallia Christiana*, t. I, col. 1007 et 1008.

² *Relation des voyages en Tartarie de frère Guillaume de Rubruquis, frère Jean de Plan-Carpin, frère Ascelin, et autres religieux de saint François et de saint Dominique qui y*

furent envoyez par le pape Innocent VI et le roy Saint Louys (extrait du latin); plus un traité des Tartares, de leurs origines, mœurs, religion, etc., le tout recueilly par Pierre Bergeron (Paris, L. de Heuqueville, 1634, in-8°).

³ Vol. 718, fol. 97.

LIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Après vous avoir accusé reception de vostre despesche du 3^{me} de ce mois, et fait les remerciements les plus humbles que je peus de la continuation de l'honneur de vostre souvenir, et des bons offices que vous y adjoustez incessamment, il faudroit que je vous entretenisse de ceulx que je viens de recevoir de la part de M^r de Montagut pour l'amour de M^r de Thou et de Monsieur Du Puy vostre frere, aussy bien que pour l'amour de vous, Monsieur, et encores de M^r l'advocat general Bignon, qui de sa grace a daigné contribuer à mesmes fins le credit qu'il pouvoit et debvoit avoir sur ce personage qui s'est trouvé tellement vaincu, qu'il est passé jusqu'à l'excez de toute l'honnesteté qui s'en pouvoit desirer, car comme vous aurez appris par mes precedentes, il s'est donné la peine de venir en persone faire un si grand voyage en une saison si incommode¹, pour m'apporter non seulement cette cueiller dont j'avoys tant désiré la communication, et une aultre qui ne nous fournira pas moins de matiere de discourir de ce que nous nous en pouvions promettre de plus agreable et plus utile à la cognoissance de ce que nous en esperions tirer, mais un bien grand nombre d'aultres pieces d'or cappables de passer pour un thresor bien considerable, toutes lesquelles il me vouloit remettre, qui luy eust laissé faire, mais avec une franchise si obligeante que je ne fus jamais si surprins de ma vie, n'ayant sceu si bien faire qu'il ne m'ayt laissé en partant ses deux cueillers d'argent à une seule condition bien

¹ Il faut rapprocher de cet enthousiaste récit de la visite de M. de Montagut ce qu'en a dit Gassendi (livre V, p. 427). Le biographe, voulant parler de la longue lettre que l'on va lire sous le n° LVI, ajoute que

son héros écrivit, à cette occasion, aux frères Dupuy des pages qui débordaient d'inépuisable érudition : *Hinc ad Puteanos literas dedit et fusissimas et plenissimas inexhaustæ eruditionis*, etc.

legere et bien facile quoy que je n'aye encores peu m'en acquitter comme je pensoys faire par cet ordinaire, à sçavoir d'en escrire mes sentiments à quelqu'un de noz bons seigneurs et amys, et luy en adresser les lettres ouvertes comme je pensoys faire par le presant courier.

Mais l'entrée de M^r de S^t Chaumont qui se fit le jour mesme de son partement pour Grenoble, et mille embarras des compliments publics et particuliers qu'il a fallu rendre en cette occurance, non seulement à ce seigneur, mais à la plus grande part de la noblesse de la Province qui estoit accourue en ceste ville pour le sallüer et accompagner à son entrée, ne m'ont pas laissé quasi un moment de temps, et quasi aultant dans la nuit que durant tout le jour non sans une necessité inévitable de m'exposer au vent et au serain, qui m'a en mesme temps faict sentir des effects de la suppression d'urine, qui m'avoit aultres foys tant incommodé, dont j'ay neantmoins esté quitte à bien bon marché, au prix des aultres foys, esperant de pouvoir Dieu aydant satisfaire à une partie de ce mien debvoir, au premier relasche, et de donner de l'exercice qui ne sera possible pas dezagreable à ces Messieurs qui ne desdaigneront pas d'ouyr parler de cette matiere. Ayant faict voir au diet sieur de Montagu, sur le champ, d'aultres petites curiositez et tesmoings du temps qui ne sont pas de moins d'authorité que ce que nous en pouvons apprendre dans les livres qui nous restent aprez la perte de tant d'aultres qui ne nous eussent pas tant laissé d'occasion de doubter si nous les avions. Il voulut mesme voir faire l'examen de la mesure et contenance de l'une et de l'aultre de ses deux cueillers et ne fut pas moins estonné de les voir si esgales l'une à l'aultre, quelque differance qu'il y eusse en leur forme et figure, que d'y voir descouvrir peu à peu les ouvraiges de marquetterie ou d'esmail voire de rapport, qui estoient cachez soubz la rouille de l'une de ses cueillers, où nous trouvâmes inesperement l'image d'un gros poisson nageant dans une mer, en un champ environné d'une bordure grenettée, à laquelle se termine la proportion de la mesure de la moitié de la contenance de toute la diete cueiller, tant les anciens estoient ponctuels et scrupuleux à ne rien faire casuellement, ou sans dessein

bien affecté, ce qui l'engagea à me promettre la communication de quelques autres cueillers d'argent de moindre cappacité, pour les comparer à une petite que M^r Venot avoit recouvré de lui mesme, laquelle ayde grandement toutes noz conjectures et inductions de l'autorité des anciens pour l'esclaircissement de cette matiere. Et possible me resouldray je maintenant d'escrire à M^r Rubens pour pouvoir faire comparer la sienne, et une aultre que j'avoys veüe aultres foys chez un curieux de ce país là, pour vous mieux asseurer de la regle de la mesure, plus generalement affectée que nous ne voullons croire.

Cependant nous vous sommes bien redevables de ce que vous nous en avez procuré d'esclaircissement de ce costé cy, et vous en rends mes trez humbles actions de graces, et vous supplie de les vouloir par mesme moyen faire rendre à tous cez Messieurs qui y out si liberalement employé leur favorable et puissante entremise. Attendant que je leur en puisse rendre moy mesmes les compliments que je doibs. Au reste j'ay esté infiniment aise d'apprendre de vous la bonne nouvelle que Tubinge n'a pas esté pillée ne prinse, et que le bon homme M^r Schickard s'y sera peu saulver, car j'en estoys en trez grande peine et anxieté. Croyant bien que M^r Grotius aura pourveu à sa seureté, encore plus facilement que l'aultre, estant comme il estoit desjà quasi en voyage avec toute sa famille, et par consequant en meilleur estat de la faire transmarcher¹ où besoing seroit.

Je plains bien la perte que vous avez faicte en la personne de M^r Vialard vostre parent si renommé², et celle de M^r vostre neveu qui estoit si dignement employé prez de luy. Mais puis que ce n'est pas chose remediable³, il la fault recevoir comme de sa main⁴, et esperer

¹ Le mot *transmarcher* n'a pas été recueilli dans le *Dictionnaire* de Littré. Je ne le trouve pas davantage dans le *Dictionnaire de Trévoux*, mais Oudin le donne avec le sens d'*aller par un chemin de traverse*.

² C'était le président Vialar, ambassadeur en Suisse, mort à Soleure le 17 octobre 1634. Voir le *Recueil Avenel*, t. IV, p. 622, note 3.

³ La Curne de Sainte-Palaye cite sur le mot *remediable* des vers d'Eustache Deschamps. Même citation, sans nulle addition, dans le *Dictionnaire* de Littré.

⁴ Peirese a voulu dire : comme de la main de Dieu. Il avait oublié qu'il n'avait pas écrit ce dernier nom.

que ce seroit possible pour le mieux, si tant est, comme je le souhaicte, que M^r vostre neveu puisse faire quelque fonction, durant l'entretemps de l'arrivée d'un successeur, pour mieux faire paroistre sa prudente conduite entre ces peuples.

Mais vous ne nous dictes rien d'une Ambassade, dont nous avons eu quelque vent, à laquelle j'ay bien de la peine à croire que celuy que le P. Joseph¹ propose veuille se resouldre en une si fascheuse conjoncture. Il sera tousjours assez à temps que nous en soyons adverty quand vous l'aurez agreable. Et à tout le moins si à quelque chose malleur est toujours bon, nous y pourrions bien profiter en passant la veüe d'une personne que nous ne pouvons assez dignement reverer et servir, comme nous voudrions.

Taut est que je seray toute ma vie,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 14 novembre 1634.

Monsieur le Mareschal est devenu si moderé depuis avoir veu le proceder de M^r de S^t Chaumont dont la douceur estoit adorée communement, qu'il a ravy tout le monde en admiration de sa patience, et dict qu'il en avoit ordre particulier dans quelqu'une des dernieres despeschés qu'il a receües de la Cour, ayant bien monstré à ce coup qu'il se pouvoit commander quand il vouloit, ce que l'on n'eusse pas creu. Il s'en revient de Tollon sans passer par icy, où il eust trouvé la plupart de la noblesse et les vœux publiques pour M^r de S^t Chaumont. M^r de Lomenie vous fera voir son entrée au Parlement.

Je crains d'avoir oublié de vous accuser la reception du registre de Cypre et du volume des eclogues relié par le Gascon, ensemble un

¹ Sur le P. Joseph il faut signaler en première ligne les récents et remarquables travaux de M. Fagniez.

exemplaire de la Tartarie de M^r Bergeron en blanc¹. Nous attendons en bonne devotion les aultres.

Je vous recommande le paquet pour M^r Gailhard².

LV

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
 ADVOCAT EN LA COUR DE PARLEMENT DE PARIS,
 À PARIS.

Monsieur,

Vous aviez grand subject d'admirer la vertu et le courage de M^r de Montagu, comme vous le faictes en la lettre qu'il m'a rendüe de vostre part, luy voyant entreprendre un si long voyage, dans l'aage où il est, et l'aurez, je m'assure, admiré davantage de le voir icy en la saison que nous avons eu le bien de l'y voir, desja bien avancée dans les incommoditez des pluyes qui ne le sceurent empescher de prendre la route de son retour droict à Grenoble à travers les haultes montaignes, pour regagner une partie du temps qu'il avoit perdu à venir faire un si grand destour. De quoy nous avons un regret extreme, qui nous a tenu en anxiété jusques à ce que nous ayions apprins son arrivée en bonne santé dans Grenoble, dont nous avons esté un peu consolez, attendu que de là chez luy, il n'a plus de si mauvais pais à franchir. Au reste il nous a laissez tout comblez de honte de la peine qu'il s'est donné pour un si indigne subject, et d'obligation de sa munificence, n'ayant jamais voulu remporter ses deux cueillers antiques, dont il nous pouvoit et debvoit suffire d'avoir faict les essays que nous en avons faict en sa presence, où nous avons inesperement rencontré la mezure plus réglée qu'il

¹ On a vu dans la lettre précédente que Peiresc n'avait à se reprocher aucun des péchés d'omission dont il s'accuse ici. — ² Vol. 718, fol. 98.

ne sembloit que nous peussions faire, quand nous nous trouvâmes descheus de l'impression que nous en avions prinse à l'avance. Vous verrez ce qu'il a voulu que j'en aye mis par escript, à quoy je n'ay peu manquer de luy obeyr quelque apprehension que je deusse avoir de laisser exposer à voz ieulx et de cez aultres Messieurs (auxquels il a désiré de le faire voir pour sa particuliere satisfaction) des discours si mal bastys et si descousus, que je n'ay peu achever d'escrire sans une infinité d'interruptions, qui m'ont souvent fait perdre le fil de mon discours et la memoire d'aultres conceptions qui y eussent possible esté mieux employées que tout ce qui m'y est eschappé à la desrobée. Il faudra quelque jour y penser un peu plus à loisir, et en faire la comparaison avec d'aultres pieces, tant de celles du temps que de ce qui s'en peult recueillir des anciens manuscrits Grecs et Latins aussy bien que des imprimez. Cependant je vous supplie et conjure de tout mon cœur de me vouloir pardonner les fautes que j'y puis avoir commises plus tost par ignorance que par presomtion ou manquement de bonne foy, et de m'ayder envers cez aultres Messieurs pour en obtenir les mesmes excuses, si quelqu'un d'eux peult se donner assez de patience pour voir toutes mes chettives pensées sur ce subject, si bas et si inutile. Et de vouloir considerer que c'est par obeissance qu'il m'a fallu lascher cette lettre, me promettant que M^r de S^t Saulveur ne la fera voir qu'aux amys plus affidez et qui seront plus susceptibles d'y excuser mes bezveües comme je vous en supplie. Et d'aultant que depuis le depart de M^r de Montagu, j'ay appris qu'il avoit une affaire en la chambre de l'édict à Paris contre un Huguenot brouillon qui luy a fait de la peine, je vous supplie tout aultant qu'il me peult estre loisible, sans entreprendre sur les inclinations que vous avez pour les personnes de tel merite, de vouloir favoriser et appuyer sa cause chez M^r le Procureur general¹ s'il y escheoit et chez quelques uns de voz plus speciaux amys, vous assurant que je vous en seray eternellement redevable,

¹ Mathieu Molé.

comme je le suis desja de l'acquisition et participation de deux si rares pieces, estant de toute mon affection,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 21 novembre 1634¹.

LVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

Nous avons eu le bien de voir icy M^r de Montaignu, Lieutenant de la Chancellerie d'Autun, et de le gouverner seulement un jour ou deux si à la desrobée qu'estant allé voir la S^{te} Baulme, il est voulu revenir tout court sans passer outre, ayant laissé en arrière S^t Maximin où sont les reliques de la Magdelaine, qui n'estoit qu'à deux ou trois lieües de là, tant estoit pressé de se rendre à Grenoble à quelque assignation precise; il nous avoit apporté non seulement la cueillier d'argent antique dont nous avions tant désiré la communication, mais encore une autre de pareille contenance qui ne s'est pas trouvée moins digne de remarque ains presque plus capable de fournir de la matiere à des observations et esclaircissements des difficultez d'un tel subject; elle estoit converte d'une rouille epaisse quasi comme un teston laquelle nous fismes oster si proprement qu'il ne s'y est rien alteré de l'ouvrage d'esmail noir qui y estoit caché et dont la descouverte n'apporta pas moins de plaisir que d'estonnement audict sieur de Montaignu, qui se trouva² bien surprins quand il y vid paroistre une faulse bordeure interne en forme de chappellet, mais composée de petits triangles assemblez d'ouvrage de rapport ou de marquetterie d'esmail noir que les

¹ Vol. 718, fol. 102. — ² On lit très bien : *qui se trouve*. Un peu plus loin : *qui se trouvé*. J'ai cru devoir mettre partout : *se trouva*.

orphèvres appellent du Nel¹. Et encores plus quand le poursuyvant il y vid dans le fondz l'usage d'un gros poisson à teste de dauphin avec sa queue fort entortillée nageant dans une mer, le tout de mesme ouvrage d'esmail noir de rapport qui ressort et paroist fort bien dans ceste coquille d'argent. Je fis peser alors la matiere du corps de la dite cueiller, laquelle ne fut guieres moins de deux onces de poids de marc, et en voulus examiner la mesure de la contenance avec la mesure du Mystrum, du Fannius ou du quart de Cyathe, qui ne s'y trouva pas juste à le prendre exactement, sans laisser desborder ou combler la liqueur sur ladicte cueiller non sans quelque mortification miennne, aussy bien que du premier coup que j'avois examiné la contenance de l'empreinte de l'autre cueillier du Mercure, laquelle se trouva pareillement trop courte pour pouvoir prendre commodement toute la liqueur dont se remplit ledit Mystrum. Il fallut doncques y chercher autre employ, et ayant faict remplir d'eau le vuide du vase de ma pille antique (dont le bronze pese pareillement deux onces Romaines et dont l'huile capable de remplir ledit vuide ne pese pas davantage de deux drachmes qui est le sextans du Cyathe, comme les deux onces du poidez du vase font le sextans de la livre), je la fis verser dans ceste cueillier laquelle en demeura si justement et esgalement remplie que toute la compaguie en fut dans quelque admiration, principalement quand nous fismes le mesme essay sur l'autre cueillier du Mercure qui se trouva de contenance esgalle à celle là. Et quand je fis aussy verser dans la cueillier du poisson seulement la moitié de ceste eau là qui suffit pour remplir le vuide de l'once de ma pile (où il ne demeure qu'une seule drachme d'huile), car ceste moitié d'eau remplit tout le champ du fondz de la coquille, jusques à la susdite faulce bordeure grenettée d'esmail noir au delà de laquelle bordeure se pouvoit loger l'eau d'une seconde mesure pareille, n'excédant la conte-

¹ Le mot manque dans le *Dictionnaire de Trévoux*, comme dans celui de La Curne de Sainte-Palaye, comme aussi dans le *Glossaire et répertoire* qui suit la *Notice des émaux*,

bijoux et objets divers exposés dans les galeries du Musée du Louvre, par Léon de Laborde (Paris, 1853).

nance d'une drachme d'huile, de façon que cesté seule cueiller donne la juste mesure d'une seule drachme si on veult la restraintre à sa bordeure interieure et la mesme du didrachme ou du sextans du Cyathe, si on la veult faire remplir jusques à fleur de son bord exterieur. Ce qui est tellement conforme à l'intention des anciens que j'ay plusieurs cueilliers de bronze antiques de la mesme contenance de cez deux là d'argent. Voire, pour monstrer que ce ne debvoit pas estre fortuitement et sans dessein, je fis voir audict sieur de Montagu huit ou dix monnoyes de bronze des plus anciennes de Rome, du temps de l'usage de l'ÆS GRAVE, chascune desquelles avoit les deux palettes de la marque du SEXTANS, et ne pesoit guieres moins de deux onces de la livre Romaine. Mais la plus part avoient pour symbole ou devise l'image d'une coquille à double oreille, comme le PECTUNCULUS, les unes avec les stries ou carreleurs des Pettoncles, les autres lizes. Et y en a une qui d'un costé represente la convexité de la coquille, et de l'autre face de la medaille represente le costé concave de la mesme coquille pour plus d'affectation à ce rapport de mesure d'un sextans du Cyathe dans la figure d'une coquille marine. Il y en a une aussy qui au lieu de coquille de pettoncles a la coquille d'une petite tortue qui ne seroit pas aussy sans quelque rapport aux mesures, et à la personne de Mercure dont la teste se voit bien souvent aux monnoyes Romaines du sextans de tous les siecles, ou en default d'icelle, son Caducée, qui faict quasi tousjours les revers de toutes celles où sont les coquilles. Je luy en monstray mesmes d'aulcunes de la mesme velleur du sextans (avec les marques des deux falottes, pour exclure tout subject d'en doubter) lesquelles n'estoient pas de forme ronde, comme sont generalement toutes les monnoyes, ains de figure ovale, pour une particuliere affectation à celle de la cueillier. Ce qui m'a bien confirmé dans l'opinion que j'avois conceue desja que comme à l'exemple de la division de la livre Romaine en XII onces et de la denomination et designation de la velleur d'une ou de plusieurs onces par les motz de SEXTANS, QVADRANS et autres, les anciens divisoient et nommoient les subdivisions du Pied, du Jugerum, de l'As, de l'Hemina,

et mesmes du SEXTARIUS en XII Cyathes, ce qui est constant et indubitable; ilz ne se contentoient pas aussy d'avoir divisé leur Cyathus en XII drachmes, depuis que l'usage en fut introduict, mais y affectoient pareillement l'employ des noms du SEXTANS ou QVADRANS, ou TRIENS, comme si toutes les drachmes de leur contenance estoient autant d'onces ou bien d'UNCILLÆ en prenant le Cyathe sur le pied de la livre ou de l'AS de monnoye. Et pense que leur superstition les avoit portez à attribuer à Mercure quelque particuliere intendance ou direction des proportions des poidz et mesures, comme des monnoyes, dont ilz luy bailloient une pleine bource, puisqu'il s'est trouvé non seulement une, mais deux cueilliers avec son image, Monsieur¹ en ayant une si pareille à celle de M^r de Moutagnu, voire qu'entre les mesures celle de la cueillier et de sa contenance réglée au sextans du Cyathe, comme le sextans des monnoyes, devoit estre specialement dediée à Mercure, en consequence vraysemblablement de ce que Mercure estoit réputé l'inventeur des poidz et des mesures au rapport de Diodorus Siculus (encore que Philostrate, Strabon, Pline et autres veullent attribuer cet honneur à d'autres moins anciennes origines) et de ce qu'il est advoué quasi generalement pour l'inventeur non seulement des lettres et du bien dire, mais aussy de tout commerce et civilité entre les hommes, pour raison de quoy la langue luy estoit particulièrement dediée, ce qui ne seroit pas du tout incompatible avec la denomination de ceste petite mesure de la LIGVLA ou Cochlear que d'autres ne faisoient pas difficulté d'appeller LIGVLA (*sic*), pour plus de marque de son Etymologie, et du rapport de sa figure avec celle de la lingua, et de fait aux sacrifices mesmes la langue estoit specialement reservée à Mercure, comme il est trivial². Or comme l'usage ancien n'avoit pas moins communement admis le nom de COCHLEAR que celluy de LIGVLA, qu'ilz ont encores confondu avec celluy de

¹ On sait quel merveilleux cabinet d'antiquités possédait le frère de Louis XIII.

² C'est-à-dire comme la chose est bien connue. C'est en ce sens que Bossuet, par-

lant d'un passage de saint Jérôme que tous les écoliers savent par cœur, l'appelle « passage si trivial ».

MYSTRVM et de CHEME, bien que selon la diversité des siècles et des nations, ilz luy ayent donné de bien différentes mesures, et que soubz le mesme nom ilz en ayent mesmes eu de plus grandes et de plus petites avec la seule distinction de la grandeur ou petitesse jointe au nom qu'ilz y vouloient approprier, il y a de l'apparence que la figure de tels coquillages fusse comprise dans les appartenances et dependances de Mercure, aussy bien que celle de la langue, comme sont plusieurs de ces Pettoncles, et de ces autres qui portoient le nom de Cheme ou de Chame. Ausquelz les naturalistes attribuent des manieres de vivre, et de hazarder ou exposer non seulement à la nage, et à pousser hors de leur coquille une partie de leur corps, pour attrapper leur aliment à la desrobée (sans neantmoins s'en destacher tout à faict) et puis se cacher et renfermer dans la mesme coquille pour le manger plus à son ayse, et s'y tenir plus à couvert, qui sont des industries bien approchantes à l'humeur et aux habitudes qu'ilz attribuoient à Mercure, tant pour le larrecin et les avantages qui se peuvent prendre dans le commerce, que pour la navigation, et le soing de se tenir à couvert de l'injure du temps parmy les peregrinations loingtaines, à quoy le petase ou le pileus (comme ses aislerons) n'estoient pas inutiles, puisqu'ilz n'en usoient quasi pas que dehors de leurs villes. Et d'autant que l'animal qui se norrit dans ces coquillages est bien informe, et que neantmoins il ne laisse pas d'estre compris soubz le nom general des poissons, je ne seçay si dans ceste grosse cueillier (dont la forme a son rapport tout evident à celle des Pettoncles ou coquilles à double oreille, bien que plus allongée que les communes, et un peu plus platte, et plus approchant de la forme de la langue), l'on n'auroit point affecté de représenter la figure un peu mieux formée ou moins informe et confuse d'un poisson dans sa coquille et dans son eau naturelle. Si mieux on n'aime en rapporter l'image à ce poisson qui estoit particulièrement consacré à Mercure, que d'aulecuns appellent BOCA, ou PHOCA, et que l'on tient avoir plus de voix et par consequent d'usage de la langue que les autres. Mais on leur donne des bras et une forme un peu trop différente de celle qui est représentée dans ceste cueillier.

Il est vray qu'il y a un autre poisson nommé PHOCÆNA dont la figure y seroit plus convenable s'il a le mesme usage de la voix, ce que je n'ay pas eu loysir de veriffier. Tant est que ceste image n'a rien d'incompatible avec les apparences de Mercure quand ce ne seroit mesmes qu'un daulphin, puisqu'il semble aymer quelque commerce avec les hommes plus grand que pas une autre espeece de poisson, et ne scay s'il n'a point encores quelque espeece de voix à ce que j'en ay oüy dire, si je ne me trompe, par des gentz de marine. Il resteroit à chercher quelque cause d'affectation de la proportion du sextans à Mercure, plustost que des autres portions tant du Cyathe que de la livre et de l'AS de monnoye. Car il y a grande apparence qu'il y en ayt eu tout aultant pour le moins comme l'on en a retenu encores pour le jour d'huy, pour quelque traditive superstitieuse de ne point passer le nombre de trente en comptant sans y entrelasser une benediction de Dieu. Possible pour l'ancienne affectation du nombre de trente jours des funerailles, et du trentiesme jour de chascun moys desvoué aux defuntz, outre que le nombre de 30 pieces de monnoye sembloit réglé au prix de l'achapt des esclaves par la main desquelz se faisoit ordinairement tout le mesnage et supputation des impenses d'une maison, ou pour autres meilleures occasions dont je n'ay pas à ceste heure la memoire. Bien est-il certain que le surnom de KOINÒC ou de COMMVNIS que les anciens donnoient à Mercure n'estoit pas sans quelque rapport à la creance que devoient prendre à son assistance tant ceux d'un party que ceux du contraire, quand deux armées estoient sur le point de combatre, comme en matiere de commerce aussy l'achepteur et le vendeur, car c'estoit pour la mesme raison que Mars et Bellone et la Vietrice et autres Dieux avoient le mesme surnom de Communs, si je ne me trompe, bien que d'autres en ayent voulu tirer l'origine d'ailleurs. Que si cela estoit accordé, les deux partys qui se font la guerre, ou les deux partyes interessées au commerce et en toute sorte de traictez et conventions pour ce regard, se trouvent reduictz dans les termes du nombre Duel ou Binaire, qui estoit le premier des nombres, et dont la parité le rendoit comme affecté à ces deitez infer-

nales, jusques où Mercure estendoit son commerce, les nombres impairs appartenantz aux Celestes. Et je ne sçay si les deux serpenz du Caducée qui se void dans les plus anciennes monnoyes du SEXTANS parmy les Romains ne dependent pas ou ne sont pas employez là par une affectation particuliere à la dualité des onces du poïdz et vailleure de la dite monnoye, comme il se void tant d'autres pareilles affectations superstitieuses en autres pieces du mesme temps pour y chercher des mysteres et omonymies¹ plus ou moins convenables que celle là, non seulement de celles des Romains plus antiques, mais aussy de celles des Hetrusques, lesquels sembloient estre encores plus superstitieux que les Romains. Entr' autres en leur TRIENS, où ilz avoient mis d'un costé une main passée dans l'anneau d'un Cestus, pour marque de la mesure du palmus des quatre doigtz de la main, relative au nombre quaternaire des quatre onces du poïdz et vailleure de la piece. Ilz avoient mis au revers deux Claves² d'Hercule, et pour faire voir qu'ilz n'entendoient pas qu'elles fussent là, sans avoir quelque relation au mesme nombre quaternaire, bien qu'elles ne soient que deux seulement, ilz ont mis dans leurs monnoyes du Sextans de deux onces, forgées de figure ovale, dont mention est faite cy dessus, le revers d'une seule clave d'Hercule, qui consequemment doit avoir quelque rapport au nombre Binaire, soit par sa longueur ou par sa gravité, ou pour frapper des coups dont l'un en valloit deux des autres sortes d'armes, et faisoit au double de mal. Comme les vestiges de son pied (s'il en fault croire Herodote et la traditive des Seythes par luy rapportée) n'estoient pas de moins de deux coudées de longueur. Ce qui est certainement bien estrange, mais tousjours est il bien vraysemblable que la longueur en estoit plus grande au double pour de moins de la mesure ordinaire des hommes, et de faict les consequences qu'en

¹ Le *Dictionnaire* de Littré ne cite aucun auteur sous le mot *homonymie*.

² Massue, du latin *clava*. Tout le monde connaît le proverbe dont les anciens se servaient pour caractériser une entreprise

impossible : *Clavam Herculi extorquere*. L'éditeur du *Dictionnaire* de La Curne de Sainte-Palaye mentionne le mot *clave* d'après le texte des *Coutumes* de Mâcon.

tira Pythagore sur la mesure du stade Olympique ne s'en esloigne (*sic*) pas beaucoup. Voire ces coups ou blessures ne sont peut estre pas hors de l'affectation de cez peuples là en telles matieres, puisque dans leurs monnoyes d'une seulle once en poidz et valleur, ilz mettoient pour symbole un fer de lance et une palotte cappable l'une et l'autre de frapper un coup, soit par picqueure, ou par contusion, en sorte que la blessure ou meurtrisseure puisse faire tumeur, pour y chercher l'onymie du mot de ΟΚΚΟC en ceste signification là, aussy bien que du mot de ΛΟΓΧΗ ou LVNCHVS pour la lance et de ceux de ΠΙΛΥΜ et de ΠΙΛΑ, tant pour l'espieu que pour la palotte, qui pouvoient avoir rapport à la valleur et au poidz et au nom de la monnoye reglée à l'unité de l'once ordinaire. Auquel cas la Clave, quoyque propre à Hercule, n'est pas si mal compatible aux appartenances de Mercure, si l'on se peult tenir à ce que Pausanias escript en ses Corinthiaques du depos que fit Hercule de sa Clave au Mercure Polygie des Træzeniens. La forme de parler qui dure encores parmy nous quand nous disons *boire un coup, deux, trois coups*, etc., indifferenment au lieu d'une fois, deux et trois fois, pourroit bien descendre de quelque pareil usage des plus anciens, car telles loquutions se conservent facilement par traditive quand elles sont une fois introduites parmy les peuples, en choses qui sont dans un commerce et usage si general et si frequent comme sont les monnoyes courantes, et le compte de leur valleur et proportion. Supposant que l'usage fusse receu comme il est bien vray de dire boire EX SEMISSE ou SEXTANTE, etc., pour des vases d'autant de Cyathes, que les monnoyes ainsy nommées valloient d'onces, dont les marques ou notes estoient vraysemblablement pareilles et composées d'autant de pointz ou pallottes qu'il en estoit necessaire pour en parfaire le compte et supputation, à quoy mesme le nom de ΠΥΝΚΤΥΜ, qui est une picqueure, sembloit avoir quelque esgard.

Au resté, pour revenir à nostre BINAIRE, les Heltrusques representoient leur IANVS avec le petase et sans barbe, ou bien leur MERCVRE à double visage comme les Romains leur IANVS, et luy attribuoient

les mesmes inventions et introductions pour le benefice du genre humain d'où ilz mesuroient leur felicité, laquelle ne se peignoit quasi point dans le Caducée de Mercure, de sorte que les deux visaiges de ce Mercure Hetrusque, et possible aussy les deux aislerons de son petase, peuvent bien avoir aultant d'esgard à ce nombre que les deux serpenz du Caducée, et la double corne d'abondance qu'ilz mettoient en main bien souvent à la mesme image de la felicité au lieu de Caducée. Et ne sçay si ce n'estoit pas au second rang plustost qu'au premier qu'estoit logé anciennement au jeu de l'Aléa ou du Trietrac, non seulement le point nommé ANTIGONVS au costé gaulehe, mais aussy celluy de DIVVS au dextre. Sur quoy M^r Saulmaise nous resouldroit plus facilement que tout aultre s'il vouloit, en ayant desja descouvert tant de belles particularitez que le temps avoit quasi abolies, et tirées de la congnoissance des hommes, et s'il nous avoit donné le livre ex professo qu'il promettoit sur le subject des jeux des trois et des quatre dez parmi les anciens, il auroit bien esclaircy d'autres difficultez, et possible descouvert tous les mysteres que cez peuples affectoient en toutes les faces d'iceux, et specialement en celle du BINIO pour la restraindre ou approprier à Mercure plustost qu'à d'autres deitez. Car ce que Plutarque escript en la 2^e question du IX de ses Symposiaques que le QVATERNAIRE est consacré à Mercure beaucoup plus que tous les autres nombres, presuppose qu'il y en aye d'autres quasi aultant desvoïez que celluy là au mesme Mercure, et qui puissent estre de ses appartenances, possible comme choses acquises par succession du temps, à mesure que les hommes penetrent plus avant dans les secretz de la Nature et qu'ilz y descouvrent de plus grands mysteres. Comme si le premier luere pouvoit estre représenté par le doublement du fondz mis en commerce, et aussytost desvoué à Mercure inventeur dudit commerce, sauf de luy en rendre de plus grandes recognoissances, quant le marchand ou le joueur le pouvoit faire quadrupler. Et possible est-ce pour cela que comme les anciens avoient originaiement représenté leur Ianus seulement à deux visages, ilz le voulurent par aprez redoubler une seconde foys, et le faire à quatre

visages, et en fin le multiplier jusques à la figure cubique, dont ilz composioient le tronc et le corps de leur Mercure et de tous leurs philosophes. Et voudrois bien pouvoir descouvrir à quel jeu Mercure pouvoit avoir gagné à la Lune la 70^e partie de chacun jour pour en accomplir enfin cinq jours entiers qu'il luy falloit pour la vraye regle des années dont parle Plutarque de Iside et Oziride, si ce ne fut pas sur un trop foible point que la Lune voulut tenir le Dé, si elle s'arresta au Binaire de Diane mentionné au mesme traicté, et si elle ne se laissa point vainere par un faict ou coup plus favorable à Mercure, s'il rencontra le Quaternaire. Y ayant quelque apparence à cela, s'il est vray que la forme des obelisques soit veritablement relative à cet établissement ou reglement des années comme le croit Ludovicus Demont-Hiosus¹ en son *Gallus Romæ hospes*². Car lorsque l'obelisque du Vatican fut transferé en la place où il est à present soubz le pape Sixte V, on le trouva posé sur quatre Astragales de bronze chacun du poidz de six cents livres; lesquelz estoient asseurement situez sur l'un de leurs costez plus large, et vraysemblablement en sorte que la face nommée SENIO estoit contre le piedestal et par consequent l'opposite qui faisoit l'VNIO estoit près le dessus, pour y recevoir le fardeau de cet obelisque. Je dis vraysemblablement, d'autant que j'ay des vases antiques, dont la structure monstre d'estre fort affectée à divers mys-

¹ Louis de Montjosieu, né dans le Rouergue, mourut, dit-on, à la fin du xvi^e siècle. Voir sur cet érudit, qui fut précepteur (pour les mathématiques) du duc de Joyeuse, pair de France, et du duc d'Anjou, frère du roi, la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine, celle de Du Verdier, qui l'appelle Loys de Monjouzion, l'*Histoire du président de Thou* (livre LXXVIII, à l'année 1583), le *Dictionnaire critique* de Bayle, etc.

² *Ludovici Demontiosii Gallus Romæ hospes. Opus in quinque partes tributum. Ubi multa antiquorum monumenta explicantur, pars pristinae formæ restituantur* (Rome, 1585.

in-4°). Le *Manuel du libraire* constate que cet ouvrage, dont les exemplaires sont rares, même en Italie, est encore estimé des antiquaires, et que la partie qui traite des arts du dessin a été réimprimée à la suite de la *Diatrylhotheca* de Gorlée, et dans le tome IX du *Thesaurus antiquitatum grecarum* de Gronovius. Le liv. de L. de Montjosieu, dédié au pape Sixte Quint. a été fort loué par le président de Thou qui dit de l'auteur : *rara rei antiquariæ doctrina insignis*, ce que Bayle a traduit ainsi : «livre qui témoigne qu'il étoit un excellent antiquaire».

teres, qui sont posez sur des Astragales attachez en ceste mesme posture et situation contre le cul du vase par leur façade de l'Unio, monstrantz (quand on renverse le vase sens dessus dessous) leur façade nommée SENIO comme contraire ou opposite à celle de l'VNIO, estant bien certain que cez quatre Astragales regardoient les pointz de l'Orient, Couchant, Midy et Septentrion par les costez plus estroictz de leur corps, ainsy qu'il se justifie par les anciennes images de cet obelisque portraictes avant sa translation et par les crampons qui estoient attachez à deux de cez Astragales contre l'une de leurs faces plattes, ainsy que le represente le cavalier Fontana qui print le soing de ceste translation au livre qu'il a fait des fabriques du pape Sixte¹. Et l'obelisque de Constantinople est posé sur quatre quarreaux de bronze dorez qui pourroient bien estre quatre dez ou tesselles, posées en sorte que les mesmes superstitions y eussent esté observées. Ce que j'ay voulu faire veriffier sur les lieux, mais il ne s'est pas trouvé de personne assez curieuse pour en faire la perquisition si exacte que la chose le peut meriter. J'en attendz encore la relation d'un homme qui s'en est chargé depuis peu, et qui m'a promis d'y monter luy mesmes pour le voir de plus prez.

Mais que direz-vous de mes badineries? Je ne les oseroys pas escripre à d'autres qui eussent moïn sde charité que vous en avez montré en mon endroict pour m'excuser et pour ne les pas faire voir qu'à des amys bien confidenz et bien disposez à me pardonner, comme pourroit estre M^r de Saulmaise à qui je voudrois bien par mesme moyen faire venir l'envie de vous en dire son advis, car ce ne seroit pas sans nous consigner de trez belles choses. Et comme c'est à ceste condition là que M^r de Montagu m'a laissé toutes ses deux cueilliers antiques de vous en escripre mes conjectures, je ne m'en pouvois pas dispenser. Toutesfois ce n'est pas sans regret d'abuser par trop de vostre patience, attendu que ne puis obmettre de vous dire encores que comme ces deux

¹ *Della trasportazione dell' obelisco vaticano, e delle fabbriche di papa Sixto V* (Rome, 1590, in-fol.). L'architecte Dome-

nico Fontana naquit, en 1543, à Mili, au bord du lac de Côme, et mourut à Naples, en 1607.

cuilliers d'argent antique et des autres de bronze que j'ay de pareille contenance, à les mesurer bien au juste et sans combler, ne contiennent pas davantage que ce que peult prendre la quantité de deux drachmes d'huile, ce neantmoins si l'on les veult faire combler, et recevoir tout ce qui s'y peult tenir de matière mesurable, ilz en retiendront bien encor une troisieme, et bien plus facilement si c'estoit de la matiere moins conlante que l'eau, ou du sel pulverisé comme le presuppose Columella au livre XII, chap. 21, quand il parle de la LIGVLA CVMVLATA vel mensura semuncia beneplenæ, satis cocti et triti, et par aprez quand il adjouste que ex eo molito post salituram musti COCHLEAR CVMVLATUM, vel simile genus poculi ejus qui est quarta pars Cyathi adjicit in binas urnas, car à combler de la sorte les vases de mesure, comme je pense que par traict de temps l'usage s'en pouvoit estre introduict, l'une et l'autre de ces cuilliers porteroit la mesure du quart du Cyathe de Columela et du Mystrum de Fannius de trois drachmes d'huile fort facilement. Et y a grande apparence que ce soit ainsy que l'aye entendu Columella, mais je n'estime pas que quand il a parlé de la Ligula, il a entendu que ce fusse la mesme qu'il appelle Cochlear par aprez, quoyque les anciens en ayent souvent confondu les noms. Car comme plusieurs des modernes ont bien remarqué que la demye once ne pouvoit pas quadrer avec le quart du Cyathe qui n'a jamais excédé une once et demye en tout, je pense qu'en vain auroit-il adjouste les termes de bene plena, parlant de la mesure de la demye once, puisqu'il avoit desja presupposé qu'elle fusse cumulata, si elle devoit tousjours peser demye once. Auquel cas l'on n'avoit que faire de la combler, et suffisoit de peser une once de matiere. Mais puisqu'il affecte tant la cumulation ou comblement de la Ligula, et plenitude de la mesure nommée demye once, j'oserois quasi penser que ce fusse le corps du vase ou de la Ligule qui pesast la demi once et qui ne deust contenir que la demye uncette du Cyathe, c'est à dire une demye drachme, à quoy Fannius et autres autheurs ont réglé la contenance de la Ligule, et de fait Mr Venot m'envoya l'année passée une petite cuillier d'argent du poids de la demye once, et de la contenance d'une

demye drachme d'huile, pourveu qu'elle soit comblée. Et dans ma pille antique comme le sextans ne contient que deux drachmes d'huile, et pese neantmoins deux onces de metal et l'once de metal peut prendre la drachme entiere d'huile, manquent les autres pieces plus menües de l'assortiment de madite pille, mais j'ay des fragmenz ou pieces dezassorties d'autres pareilles pilles antiques, dont la demye once contient la seule demye drachme d'huile. Et ay un petit modèle antique de bronze d'un vase octaplé, ou qui contient de quoy regler huit mesures des plus petites, lequel pese quatre onces Romaines. Et toutesfoys ay mesuré les choses au juste sans combler; sa plus large capacité ne pouvoit contenir que trois drachmes d'huile, qui est le quart du Cyathe ou le Mystrum de Fannius. Celle qui suyvoit aprez et qui sembloit la principale à considerer l'ordre et structure du vase ne contient que le sextans du Cyathe ou les deux drachmes seulement et puis les autres moindres font la drachme, demye drachme et autres minuties de plus difficile disquisition. Mais pour revenir à l'induction de la piece il ne fault que la remplir d'huile toute comble pour en faire trouver quatre drachmes qui est le tiers du Cyathe comme le poids du vase pese triens ou les quatre onces de la livre. Au moyen de quoy nous pouvons dire que ces deux cuilliers donnent en les comblant la mesure du Cyathe du Cochlear de Columella et du Mystrum de Fannius, mais qu'à les prendre ric à ric et bien scrupuleusement à la mesure juste, ilz ne tiennent que le sextans du Cyathe ou bien les deux drachmes seulement, ce qui m'avoit fait revoquer en quelque doute que Martial en disant *LIGVLAM SEXTANTE MINOREM* n'ensse entendu parler et distinguer les deux sortes de Ligules, à sçavoir celle qu'il appelle mineure restreinte à la demy drachme de contenance ou à la demye once de poidz d'avec l'autre plus grandette¹ qui estoit réglée au sextans du poidz du vase, et au sextans de la contenance du Cyathe, comme sont cez deux de M^r de Montagu. Je dictz plus grandette, car

¹ Littré donne les diminutifs *grandelet*, *grandelette* et indique à l'étymologie le genevois *grandet*, qui se disait aussi au

xvi^e siècle, ajoute-t-il. On voit que *grandet* s'employait encore dans la première moitié du xvii^e siècle.

il est bien vray que le Mystrum de Fannius et le Cochlear de Columella pouvoient avoir des vases aussy adjustez à leur contenance du quart du Cyathe comme est mon petit modele susdit sans le combler. Et non seulement à cette sorte de mesure se donnoient promiscüement¹ les noms de COCHLEAR, LIGVLA, MYCTPON, ΧΉΜΗ à cause de la conformation de leur corps avec les coquillages de cappacité pareille à peu prez, mais encore à d'autres plus grandz vazes soit de la forme ouverte des cueilliers et des coquillages diptyques, soit d'autre forme plus reduite ou enfermée. Et communement tous ceux qui estoient de forme ouverte et à queüe comme les cueilliers, pateres et poellons retenoient les noms et de Mystrum et de Cochlear, Cochleare, ou Cochlearium, les anciens autheurs leur donnant diverses proportions de grandeur non seulement jusques au quart de l'Oxybaphus comme faict le Cleopatras en son plus grand Mystrum et au demy Cyathus comme faict Gallien en son petit Mystrum ou sa petite Cheme, et au double Cyathe comme faict Gallien de son grand Mystrum que d'autres ont appelé ΚΥΑΘΗ pondo m, mais aussy jusques à la Cotyle entiere que Gallien (ou celluy qui a faict le traicté des mesures qui se trouve sous son nom) appelle ΚΟΧΑΙΆΠΙΟΝ et ΤΡΥΒΑΪΟΝ ΜΙΚΡΟΝ. Et de faict j'ay huit ou dix grandes cueilliers de bronze antiques, plusieurs de verres et mesmes une de crystal de roche antique toutes en forme de pateres et cueilliers à queüe et toutes de la contenance de la Cotyle ou demy sestier, et en ay mesmes deux qui sont de la vraye forme des grandes coquilles canellées nommées de St Jacques, mais si elles n'ont pas de queue leur figure est bien tant plus conforme à cez noms de coquillages. Voire j'ay un poisson de bronze antique à courte queüe de la contenance de trois Cotyles, que j'estime estre le Trybliion de Galien, ainsy que celluy là estoit le triple du grand Mystrum du mesme autheur, et l'Acetabulum, le triple du petit Mystrum du mesme Galien. Ce qui m'a faict plus facilement admettre l'affectation de la

¹ Cet adverbe est inconnu de Littré et des auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*. Cotgrave l'a enregistré avec le sens de confusément.

mesure du sextans du Cyathe et par mesme moyen du triens du mesme Cyathe dans ces deux cueilliers d'argent et dans mon petit modele octuple qui pese le triens de la livre; cette division ou multiplication par tiers n'estant pas de moindre usaige, ains plus frequente que celle du quart, laquelle faisoit plus de fractions que l'autre dans les subdivisions.

Il s'en pourroit encores bien dire d'autres choses, si je n'apprehendois que mon indiscretion passast à trop d'excedz pour ce coup. C'est pourquoy je finiray en vous suppliant de ne pas laisser courir ne voir cette lettre, que je n'ay presque pas releüe que fort precipitamment et que je n'ay laschée qu'à vive force, peur de manquer à l'obeissance à laquelle m'a si estroitement obligé M^r de Montagu, lequel je n'ay pas peu desdire de si peu de chose, aprez les supplications que je luy ay faictes d'excuser mes besveües et de se donner la patience que j'y puisse avoir mieux pensé et revenu tout ce qu'il faudroit pour parler pertinemment de cette matiere et seulement pour arres de ce que j'espere faire ün jour avec plus meure deliberation pour satisfaire cependant à quelque parcelle de sa curiosité, à cause des impressions qu'on luy avoit voulu donner qu'il ne s'en pouvoit rien dire sur quoy je puisse prendre aucun fondement de regle ou de justesse des mesures anciennes.

Sur ce qu'on pense mesurer les anciens à l'aulne des modernes, qui n'y regardent pas de si prez, et qui par exemple ne font pas de difficulté d'habiller St Pierre de tous les habitz pontificaux que portent aujourd'huy les Papes et qui ne songent rien moins qu'à la mesure que doit avoir un vase d'argent quand ilz le forgent, n'y ayant quasi plus que les tailleurs et cordonniers qui veulent s'attacher à des mesures de leur besoigne propres à l'usaige auquel elle est destinée, de toutz ceux qui font des vases, n'y ayant quasi plus que les tonnellers qui s'astreignent à observer des mesures communement certaines pour leurs poinçons et autres plus grandz tonneaux, de ce que je suis dans ceste erreur de me persuader que les anciens pour la pluspart affectoient des mesures certaines et réglées en toute sorte de vases, et de

toutes matieres, jusques aux simples potz de terre, voire bien souvent les poids du corps du vase au moins pour les metaulx de quelque prix n'y estoit guieres moins affecté que la contenance de sa capacité, comme j'ay des vases de la contenance de la Cotyle, qui pesent une demye livre juste de six onces, comme elle contenoit le demy sestier. Et comme Mr de Montagu a veu, si je ne me trompe, que sa cueillier du poisson pese les deux onces et si bien l'autre de Mercure ne pese pas aultant, la raison en est bien esvidente, car le manche ou la queüe n'est pas en son entier, et monstre avoir esté rompüe de fort longtems, et le bout de ladite queüe avoit esté r'anté sur le tronc, sans qu'on sache ce qui y peut manquer au vray, mais on void bien qu'il en a esté limé quelque peu pour espargner une cheville capable d'estre antée dans ledit tronc, où l'on a cavé de la place pour la contenir sans la soulder, ou que la soudeure aye peu se conserver jusques à present, ains la rouille s'y est formée comme au dehors. Et il n'y manque pas tant de poidz pour parfaire les deux onces qu'il ne manque assez de longueur à ladite queue (en la comparant à la longueur de la queüe non seulement de l'autre grande cueillier dudit poisson, mais aussy à celle de la plus petite d'argent et aux autres que j'ay de bronze) pour faire croire que si elle se fusse conservée en son entier, elle eusse peu contrepesér les deux onces bien apparemment.

J'avois oublié de vous dire qu'en ostant la rouille de ladite grosse cueillier d'argent, il s'y descouvrit deux lettres gravées dans le crochet qui porte la coquille et faict la liaison d'icelle avec le manche, lesquelles deux lettres sont l'une d'un costé et l'autre de l'autre dudict crochet, à sçavoir un P du costé gaulche et un A du costé droict, ce qui me faict juger que ce soit pour signifier deux paroles, et non pour faire le commencement ou la premiere syllabe d'un seul mot, qui vraysemblablement ne seront que les premieres lettres du prenom et du nom propre de celluy qui l'avoit faict faire ou de l'ouvrier qui l'avoit forgé, si ce n'est qu'on y voulust admettre le nom de PECTEN ou PECTVNCVLVS ou de PISCIS, comme on y admet ceux de MYSTRVM, de CHEME, de COCHLEAR et de LIGVLA au mesme sens et pour le

mesme employ, auquel cas la seconde lettre A pourroit appartenir à la ville d'Authun, mais je n'en voudrois pas estre garend. Ce que j'ay profitté bien à souhaict à mon gré en la descouverte de ces deux lettres, et principalement en celle de l'A, a esté de voir qu'elle n'est pas aigüe, ains esmoussée par l'angle du dessus du caractere, en la forme qui se pratiquoit dans le bas empire, de sorte que j'estime que la cueillier pourroit bien avoir esté forgée du siecle des Empereurs Philippe et Gallien, dont il se trouva deux medailles d'or avec lesdites cueilliers, auquel temps les caracteres estoient desja abusivement fermez de la sorte et quelques années auparavant, mais la maniere de l'autre cueillier du Mereure est, ce semble, de trop bonne main pour n'estre plus ancienne. Car il n'est pas incompatible qu'en ce temps là on eusse conservé une cueillier de trois ou quatre generations pour le moins et la rupture de sa quene autée, dez auparavant qu'elle fusse enterrée avec tout le reste de ce thresor, monstre assez qu'elle devoit estre plus ancienne que celle du poisson dont le dessein et l'ouvraige n'est pas meilleur que le temps de Gallien Empereur, ne moins grossier que les medailles qui se forgeoient pour lors. Sur quoy, en vous reiterant mes supplications de me pardonner mes faultes et besveïes, aussy bien que mes trop libres conjectures, et de m'impetrer le mesme pardon de ceux à la censure desquelz vous trouverez bon de les exposer, comme pourroient estre M^r Bignon et le R. P. Sirmond que je sallüe trez humblement et avec le plus de veneration que je peuz, je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 21 novembre 1634¹.

¹ Nouvelles acquisitions fr. 5170, fol. 1. Cet important document, qui manque au volume 718 de la collection Dupuy, nous a été rendu par M. Léopold Delisle, qui avec tant d'autres centaines de précieuses lettres autographes, l'a reconquis sur l'Angleterre.

Libri l'avait trouvé à la bibliothèque d'Inguibert, parmi les papiers de Peirese, auquel les frères Dupuy avaient rendu cette pièce que la modestie de son auteur voulait tenir à peu près secrète.

LVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay employé tant de temps à vous escrire une lettre de 3 feuilles sur le sujet des deux cueilliers d'argent antiques de M^r de Montagut qu'il ne m'en est point resté pour respondre à voz dernieres despeschés du 10 de ce mois dont je me contenteray de vous accuser la reception et de vous faire de tres humbles remercimentz que je doibz de ces belles lettres de M^r Grotius qu'il vous a pleu me communiquer (lesquelles je ne manqueray pas de vous renvoyer par le prochain) et de tous ces aultres curieux advis dont il vous a pleu me faire si bonne part, vous suppliant d'excuser les faultes et ignorances que vous trouverez dans cette relation que j'estois obligé de vous faire tant pour vous rendre raison de chose dont l'acquisition m'a esté procurée par ceux de vostre maison, que pour satisfaire au desir de M^r de Montagut qui s'estoit laissé dire qu'en vain je chercherois aulcune regle dans les mesures de ses cueilliers par des personnes auxquelles il a voulu faire paroistre qu'il y en avoit un petit plus qu'ils ne s'estoient figurez, dont je ne l'ay peu esconduire, quoyque ce n'ayt pas esté sans quelque regret de les rediger par escript si precipitamment comme j'ay faiet et sans voir les livres qu'il falloit voir et examiner tout à loysir. C'est pourquoy je debvois desirer que cela ne feusse point veu que je n'y eusse mieux pensé, mais il vouloit faire voir à M^r Bignon qui estoit present, ce dit-il, lors qu'on luy soustenoit l'impossibilité d'en rien faire qui vaille, qu'il y a encore plus de ressource qu'il ne sembloit qu'on en deubst esperer. Il faudra doncques consentir que Monsieur Bignon en aye la vetie, le père Sirmond aussy qui estoit lors de la partie, mais je desirerois bien qu'il n'en fusse point tiré de coppie en attendant ce que je pourray changer ou adjouster si ce n'est pour Monsieur de Saulmaise, à qui je ne serois pas marry qu'elle fust communiquée, car cela luy

pourroit faire naistre l'envie de nous en escrire son advis, ce qu'il ne sçauroit faire sans nous enseigner une infinité de belles singularitez à nous incogneüs, ayant comme il a veu tant de beaux livres qui n'ont jamais passé par noz mains. Et je sçay bien qu'il excusera mes fautes aussy volontiers qu'aulenn aultre, sçachant comme il faict la veneration que je porte à sa vertu. Je ne vous parle pas de Monsieur de Thou, car je ne pense pas que des choses si basses puissent meriter de faire descendre jusques à elles un esprit si relevé que le sien et à qui il ne manque pas d'autres plus dignes entretiens; mais parce qu'il s'est meslé si avant de toute ceste affaire et que c'est sur son compte principalement que se doibt mettre toute la gratification que j'ay receüe de la part de M^r de Montagut de la participation de ces pieces que j'avois tant désiré de voir, il est bien raisonnable de luy en faire sçavoir ce que vous trouverez bon de luy en dire quand vous l'aurez veu; apprehendant la peine et la perte de temps qu'il y aura pour vous, mais la notice que j'ay de vostre courtoisie ne me permet de revoquer en doubte que vous ne m'en veuilliez excuser comme je vous en supplie et de me tenir tousjours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 21 novembre 1634.

J'oublioy de vous dire que de Rome l'on m'escript que le R. P. dom Du Puy en estoit party pour venir en Chartreuse, ce qui me faict tres-saillir de joye en l'esperance que j'ay de le voir icy en passant soit au venir ou au retour, et de [le] pouvoir embrasser.

Je faicts retenir un duplicata de la lettre dont il me fault adresser l'original à M. de Montagu, et s'il peult estre faict à temps pour cet ordinaire je pourroys bien vous envoyer ce duplicata à l'advance, à la charge que vous me le r'envoyiez s'il vous plaict, en attendant qu'il vous porte l'original qui pourroit tarder jusques environ la Noel. Mais je croy bien qu'il ne le faudra pas faire voir pour luy laisser le plaisir

d'en donner ou porter les nouvelles luy mesme à M^r Bignon et au R. P. Sirmond.

M^r de Lomenie vous pourra faire voir les nouvelles que je ne sçauroys maintenant reiterer.

L'extrait de cẽ procez des Chartes ne peult estre que grandement recommandable, et pense qu'il fournira quelque chose à nostre histoire de ce temps là, marry de ne l'avoir encores pu lire ¹.

LVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

En vous accusant la reception de vostre despesche du 17^{me} avec tout ce que vous y aviez joint, dont je vous remercie trez humblement, il fault que je vous die que comme mon homme cachettoit les lettres que je vous escravis la semaine passée, il laissa tomber par malleur une chandelle allumée sur la premiere feuille de l'original d'une mienne lettre, dont vous eustes lors un duplicata, laquelle feuille en estoit demeurée si gastée et diffamée², qu'elle n'eust sceu paroistre devant des personnes de vostre sorte sans me faire trop de honte. Et de bonheur l'homme à qui M^r de Montagu avoit donné charge de la prendre fut constrainct de differer son partement qu'il avoit assigné à ce jour là, ce qui me vint tout à point pour pouvoir refaire cette feuille. Je dicts refaire, parce que je l'avoys faicte à tant de diverses reprises, et parmy tant d'interruptions, que je n'y avoys peu observer aucune suite, ne quasi aucune liaison du discours, ce qui me la faisoit lascher assez mal volontiers. Mais la crainte de desplaire audict sieur de Montagu, et la presse qu'on me faisoit, ne me permettoit pas de me dispenser de l'envoyer, ne quasi de la relire. De façon

¹ Vol. 718, fol. 103. — ² Dans le sens de *défigurer*, *salir*, *gâter*. Littré cite, à ce sujet, une phrase de Molière et un vers de Boileau.

que comm' on dict, à quelque chose ce malleur là fut bon, tant du retardement de l'homme d'Autun, que de la cheutte de la chandelle sur une besoigne si precipitamment brochée¹, pour vaincre ma paresse et me contraindre d'y remettre la main, dont je n'ay pas esté marry, car je fus un peu plus heureux que devânt, de la pouvoir refaire sans avoir tant d'interruptions comme la premiere foys que j'y avoys mis la main, ce qui me fit employer tout plein de petites conceptions qui me viendrent en la pensée en escrivant, ou que les interruptions m'avoient faict eschapper de la memoire l'aulture foys, et si je n'eusse esté si negligent et paresseux comme je suis naturellement, j'eusse volontiers refaict les aultres deux feuilles suyvantes comme la premiere, attendu qu'elles ne sont gueres moings en dezordre. Mais la confiance que j'ay en vostre desbonnairété et charitable affection m'a faict flatter ma dapocaggine² ou poltronerie jusques là, sous l'esperance que vous excuserez mes faultes et mes foiblesses, et que vous m'ayderez à les faire pareillement excuser à cez aultres Messieurs auxquels vous trouverez bon de les communiquer. Cependant, pour gagner temps, et pour vous donner plus de moyen d'en tirer s'il est possible l'advis de M^r de Saulmaise, tandis que M^r de Montagu se disposera au voyage de Paris, je vous ay faict faire ung aulture duplicata de cette chettive relation, un peu moings dezordonnée que devant, afin que vous la luy puissiez faire tenir quand vous en rencontrerez la commodité opportune, m'imaginant que vous en pourriez bien avoir la response avant l'arrivée dudict sieur de Montagu, et que M^r de Saulmaise me pardonnera, et ne sera peult estre pas marry de voir ce que les anciens avoient affecté de mystere en leur sextans, aussy bien qu'en leur once et quelques aultres portions de leur livre de monnoye dont je l'avoys cy-devant entretenu. Ozant me promettre que s'il met la plume à la main pour vous en accuser la reception, il aura de la peine à s'empescher de vous en dire quelque chose, et

¹ Sous ce mot employé familièrement comme équivalent de faire sans soin, Littré ne cite que deux écrivains très modernes, Voltaire et Paul-Louis Courier. — ² Nous avons déjà vu que ce mot signifie *fainéantise*, *nonchalance*.

qu'il n'en sçauroit dire si peu qu'il ne nous descouvre de trez belles notices et qu'il ne nous enseigne de grandes singularitez, dans les avantages qu'il a d'une si grande litterature, et d'une memoire si prodigieuse et si presante à tout ce qu'il en veult tirer. Je laisray toutefois à vostre disposition d'en faire comme vous le jugerez plus à propos et de ne la luy pas envoyer si ne l'en estimez digne, comme certainement elle ne le sçauroit jamais estre, à la mesurer à son aulne. Mais en tout cas je vous supplie de me renvoyer l'aulture duplicata que vous recentes par le dernier ordinaire, et de me pardonner toutes cez importunitez. J'oublioy de vous dire que M^r de Montagu a voulu de mes lettres non seulement pour Monsieur du Puy vostre frere, et pour vous, mais aussy pour M^r de Thou, pour Monsieur Bignon, pour Messieurs Le Pelletier, Du Mesnil Aubery, et mesme pour le P. Sirmont, à qui j'ay demandé son advis sur la figure assise représentée en l'une de ses cueillers qui tient une bource à la main comme Mereure, mais qui est despouillée de son petase, et tient son caducée d'une si extraordinaire façon que je ne vis jamais rien de semblable, se soubstant dessus comme sur une crosse, et comme si le sculpteur l'avoit voulu desguiser et faire paroistre soubz la persone d'un homme malade comme les poetes le desguisoient aultres foys en des personages de vallets et aultres. Et vouldrois bien l'avoit mis en humeur de nous en dire ses sentiments, mais je ne sçay si je le doibs esperer de l'humeur dont il est¹.

Au reste je n'avoys pas deub vous nommer le P. Campanella, pour ne contrevenir à ses ordres et ce que j'avoys veu observé par M^r le comte de Noailles, et M^r Bourdelot, mais je ne suis pas marry que M^r Diodati aye si opportunement suppléé à mon deffault pour vous oster de peine. Vous verrez un trez galant homme et dont la conversation est superlativement douce et agreable. Le bon M^r L'Huillier n'en estoit pas moings en peine que vous, à ce que M^r Gassend m'a faict voir, mais je croys bien qu'il n'aura pas tardé de rencontrer

¹ C'est-à-dire un peu capricieux, un peu grincheux, un peu bizarre.

M^r Diodati. Je suis bien aise que M^r Petit soit desjà si avancé en l'edition de ses loix Attiques, mais je crains que son ouvrage n'aille si viste et ne le charge tant qu'il ne puisse pas desrober du temps pour conferer le Josephé comme il desiroit sur les manuscrits du Roy et de M^r de Thou, et qu'il ne puisse pas s'arrester davantage de par delà par aprez pour y vacquer. Auquel cas je croys bien que M^r de Thou ne fera pas de difficulté de luy confier son manuscrit et si besoing estoit quelqu'un de ceux de la Bibliotheque du Roy, pour les conferer et examiner plus à loisir chez luy. Je me rendray trez volontiers sa caution pour la fidele restitution de cez manuscrits. Et s'il estoit pressé de partir de là avant la Noel, et qu'il n'ayt pas dezagreable de jetter les ieulx sur cette chettive relation des cueillers, je vous prie de la luy faire voir, afin que s'il rencontre dans ses estudes chose qui y puisse ayder, il nous en puisse faire part, s'il luy plaict. Je seray bien aise aussy que M^r Aubery du Mesnil en aye la veüe en son temps, s'il ne luy est trop à charge (à cause qu'il m'a envoyé des pieces qui m'ont bien servy à cet usage) et M^r L'Huillier aussy¹. Nous n'avons pas eu le bien de voir icy Messieurs les Chevaliers de Malemaison; j'envoyay leur paquet à Marseille aussy tost que je l'eus receu à M^r de Gastines qui a grand commerce à Malte, pour le leur faire tenir là, s'il peult apprendre qu'ils y soient jà passez ou pour le leur garder jusque à leur venüe s'il scait qu'ils ne s'y soient pas encor acheminez. Je plains tousjours bien le pauvre bonhomme M^r Schikard² et le voudroys sentir deçà le Rhein comme M. Grotius. Je ne sçay si M. Luillier n'aura pas trouvé moyen de lui envoyer des lettres de M^r Gassend par lez Ambassadeurs Allemans. Aujourd'huy Messieurs les gents du Roy voyent le procez du dict sieur Gassend pour y conclure, et j'estime

¹ En somme, presque tous les amis parisiens de Peiresc, capables de goûter sa dissertation archéologique, devaient en recevoir communication par l'intermédiaire des frères Dupuy.

² A cause des malheureux événements dont le pays de Tubingue était alors le

théâtre (guerres entre les troupes impériales et celles du duc de Wurtemberg). Schickard, pendant tous ces troubles, se retira sur le territoire autrichien avec sa famille, et il revint à Tubingue quand le danger fut passé.

qu'il pourra estre bientost despesché Dieu aydant. Il vous remercie de l'honneur de vostre souvenir, avec de grands sentiments d'obligation. Mon frere est à Boysgency entre les mains des medecins pour sa colique renale qu'il avoit trop negligée. Il vous est trop redevable de l'honneur que vous luy faictes. Je vous renvoye les lettres de M^r Grotlius avec mille mercys, et l'acte de Verdun, vous suppliant de me tenir tousjours,
Monsieur, pour,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 28 novembre 1634.

J'oublions de vous dire que le cardinal Biquy arriva ces jours passez en Avignon et entra à pied luy deuxiesme l'espée au costé tout vestu de rouge, parlant à un chevalier tout hault d'affaires de procez, sans que les gardes s'en apperceussent, et s'alla coucher dans le liet chez le sieur Bianco pagador, où toute la ville l'alla salluer et des officiers et des dames, et le soir on fit tirer le canon, et les ceremonies ordinaires. On avoit appresté un batteau peint pour l'aller recevoir sur le Rosue, qui coustoit 6 escus le moys de garde. Mais il avoit promis de surprendre ainsin les sentinelles. Il est à Carpentras et doibt revenir en Avignon quand M^r le Cardinal de Lyon y sera environ les Roys, et puis y passer le carnaval ce dict on¹.

Le jour que nous fusmes de festin l'un des gents de M^r de St Chaumont bailla à l'un de Messieurs noz Presidents une coppie de quelques belles inscriptions latines faictes par M^r son maistre, dont j'ay retiré une coppie brochée un peu à la haste qui est venue encor à temps pour entrer dans ce paquet, m'assurant que vous serez bien ayse de les voir si ne les avez desja veües comme je pense et que la qualité de l'aulheur les fera trouver encores meilleures, cette curiosité meshuy ne pouvant estre que grandement loüable².

¹ Je regrette de n'avoir pas utilisé ce piquant récit dans ma notice sur le cardinal Bichi (fascicule VIII des *Correspondants de Peiresc*). — ² Vol. 718, fol. 106.

LIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Depuis avoir escript et envoyé ma despesche à l'homme qui s'estoit chargé de la retirer pour la porter à M^r de Montagu, l'un de mes amys ayant désiré de voir les cueillers antiques d'argent qu'il m'avoit apportées, et m'ayant demandé tout d'abord l'interpretation des deux lettres gravées en celle de l'image du Poisson, me constraignit de luy répondre qu'il m'empeschoit bien, pour le moins aultant que d'aultre chose qu'il eust secu me demander. Et me fit tant de difficulté d'advoüer que ce peussent estre des lettres capitales de noms ou surnoms propres à quelque persone qui pouvoit l'avoir fabriqué ou faict fabriquer, insistant tousjours que son opinion estoit qu'elles fussent des notes de la mesure et contenance du vase, puisque nous l'y avions trouvée si réglée et si exacte, que je m'avisay d'un escart dont il demeura satisfait pleinement et dont je ne l'ay esté gueres moins que luy depuis y avoir un peu mieux pensé, à sçavoir que ce soit une Note P A pour signifier PONDO AS, relative aux siecles que la monoye de l'AS estoit reduicte au poids du DIDRACHME (sur lequel pied il dura quelque temps) que les Grecs ne firent pas de scrupule de nommer ἈCCἈPION, comme les Romains ASSARIVS, tout de mesme que le double d'iceluy Τὸ ΔῖΠΟΥΝΔΙΟΝ comme les Romains DV PONDIVS, soit que l'origine du mot de AS soit grecque, selon les curieuses observations de M^r Saulmaise, naturalisée en Italie, ou que les Grecs l'eussent de rechef emprunté des Romains, depuis qu'ils leur furent assubjectis, car c'est la proportion que donne le Cleopatras à son ἈCCἈPION que de peser deux drachmes comme à son ΤΕΤΡΑCCἈPION ἸΤΑΑΙΚὸΝ de peser l'once entiere. Et Scribonius¹ veult qu'il

¹ Le médecin Scribonius Largus, que l'on croit avoir été contemporain de l'em-
pereur Claude, fut l'auteur du *De compositione medicamentorum liber*, imprimé à Bâle,

soit de XII oboles, comme l'AS ou la livre de XII onces, ce qui revient à la mesme raison veu que les six oboles faisoient la Drachme. Or, j'ay plusieurs medailles antiques de bronze de la ville de XÍOC du poids de deux drachmes avec l'inscription ACCÁPION, et d'autres du double poids, avec l'inscription ACCÁPΙΑ ΔΥΟ, d'autres du triple poids avec l'inscription ACCÁPΙΑ ΤΡΙΑ. J'en ay mesmes quelques unes du temps d'Auguste battües en certaines colonies, où est escript fort distinctement, ASSIS, et en d'autres seulement AS, qui sont pareillement du poids de deux drachmes. J'en ay mesme qui ne sont pas d'une drachme de poids ou environ, qui sont battues en d'autres colonies, et ont la note du S pour le Semis, et pense que l'usage en ayt duré assez longuement, quoy que du temps de Marcellus¹ il fusse diminué de la moitié, s'il n'y a erreur en l'escripture, puisqu'il faiet son TETRASSARIVS d'une demy once tant seulement, ce qui se confirmeroit bien encore d'ailleurs si besoing estoit, mais tant est que du temps que cette cueiller a esté fabriquée, l'usage pouvoit encores estre tel, à tout le moins s'estre conservé dans les mesures entre les medecins. N'estant pas mal compatible que les anciens ayent mis cez deux lettres P. A. pour la note de PONDO AS ou bien PONDO ASSARIUS, puisqu'il est trez certain que la lettre A sur les poids à peser se trouve communement apposée sur ceulx qui pesent une livre entiere conjointement avec une aultre note qui signifie livre, ou ΑΙΤΡΑ, en cette sorte à peu prez AA, soit qu'ils ayent voulu signifier les deux noms de la livre et de l'AS ou bien qu'ils ayent voulu mettre la lettre A pour le nombre de l'unité comme ils mettoient 7A et 7B ou bien T° A et T° B pour les notes de l'once entiere et du sextans, et ainsin des aultres portions de la livre. Et j'ay mesmes un poids de bronze de la livre Romaine du temps du bas empire et chrestien où est cette note P° T I pour une seule livre ou bien PONDO LIBRA ou PONDO VNA. Que si l'on vouloit trouver estrange que le mot ou la note du PONDO s'employast

en 1529, in-8°, et souvent réimprimé depuis. Une des meilleures éditions de ce recueil de formules a été donnée par

Berthold (Strasbourg, 1786, in-8°).

¹ Marcellus Empiricus. Voir sur cet écrivain notre tome II, p. 389.

pour moins d'une livre, il seroit bien aisé de montrer qu'on s'en est servy pour signifier des simples onces, aussy bien que des livres entieres, quand on a dict PONDO QVADRANS, PONDO TRIENS et ainsin des aultres. Et dans les mesures marquées anciennement quand ils ont marqué le SEXTARIVS des notes ASS. P. XX, c'est sans doute qu'ils ont voulu faire entendre le sestier de vin qui devoit peser XX onces, car en le remplissant d'huile il n'en eust pesé que XVIII. Et le nom d'ASSIS luy est attribué, à cause de ce qu'il contenoit XII cyathes. Qui ne seroit pas si mal convenable à cette cueiller, puis qu'elle se trouve contenir en huile le juste poids de l'ASSARIUS de deux drachmes, et qu'elle se pouvoit diviser comme cette monoye, en aultant d'oboles ou chalques, dont le nombre estoit réglé à XII. Et de fait j'ay des petites ligules ou cueillers antiques de bronze et d'ivoire, qui ne contiennent pas davantage du poids d'un obole ou douziesme de la CHEME ou du sextans du Cyathe. Et si la petite marque d'or de rapport (qui avoit esté mise sous le siege de la figure assise dans l'aultre cueiller) estoit demeurée en son entier, je ne sçay si nous n'y eussions pas descouvert quelque aultre petit adminicule ou mystere qui fust relatif à la proportion dont est question. Car selon les fragments qui en sont restez on peut juger que sa forme de lozange ou r'hombique estoit comme vidée ou bordée et pouvoit bien contenir quelque petit chiffre ou note dans son vuide. Et tousjours fault-il advoïer que ce poinct seul n'est pas d'or ou doré que pour signifier quelque chose, car si ce n'estoit que pour ornement on eust plus tost doré d'aultres choses que cela, ou cela ne seroit pas seul doré. Le nom de CHEME estoit assez en usage, pour avoir peu passer pour un nombre entier divisible en XII comme le Cyathe, le sestier, la livre, le pied, le ugerum et aultres de telle nature. Que s'il falloit multiplier la mesme cheme XII foys, elle pourroit parfaire le nombre necessaire pour le COTYLVS TRIVNCIARIVS de Marcellus, ou bien la ΚΥΑΘΗ P. III des mesures marquées anciennement de l'authorité des Prefects de la ville de Rome. Auquel cas la lettre A, comme le seul poinct d'or, pourroit signifier simplement l'unité de la mesure entiere d'une CHEME, si l'on

en veult faire une XII^{me} portion d'une aultre plus grande mesure qui fasse le double Cyathus.

Mais si l'on se peult contenter que la CHEME passe pour le sextans du Cyathus, qui est d'une once et demy, comme je le tiens plus vraysemblable et plus conforme aux primitives origines et introductions, j'estime qu'il n'y aye rien d'incompatible puisque les anciens en cez petites mesures n'affectoient pas tousjours tant les subdivisions en XII portions, qu'ils ne se contentassent pas de diviser l'once et [*sic pour en*] VI SEXTVLES et non plus et particulièrement les Grecs leur drachme en six oboles, à l'exemple de quoy Celsus voulut diviser son denier en six SEXTANTES, pour les accommoder aux oboles des Grecs.

Voila ce que j'ay creu debvoir adjouster à ma precedante despesche sur ce subject, que je vous prie d'y faire joindre, et d'excuser la trop grande liberté de mes conjectures, l'imputant à un desir de chercher la verité et d'inviter ceux qui ont plus de cognoissance que moy de me faire part de leurs sentiments s'il leur plaict, et corriger mes faultes, plus tost qu'à aulcune presumption de moy, ne à aulcune opiniastreté, estant prest à relascher franchement à tout ce que je verray plus apparant, si cez Messieurs me payent des moindres raisons du monde, voire si les miennes ne sont cappables de les satisfaire. Cela me pourra bien suffire, pour me despartir de toute préoccupation et suyvre l'autorité de leurs sentiments, que je prefereray trez volontiers aux miens. Excusez, je vous supplie, l'importunité trop reitérée et emuyeuse,

Monsieur,

de vostre trez humble et trez obéissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 30 novembre 1634¹.

¹ Vol. 718, fol. 108.

LX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Le procez de M. Gassend, qui a ce jourd'huy esté mis sur le bureau, m'a desrobbé une bonne partie du temps que je destinoys à escrire par cet ordinaire, et ayant veu que M^r Diodati desiroit que j'escrivisse à Rome pour quelque chose qui m'a touché¹, je me suis mis à y satisfaire, de sorte qu'il ne me reste plus de temps que pour vous accuser la reception de vostre despesche du 24 avec le paquet de M^r de Saulmaise que vous debvriez bien avoir ouvert en passant. Mais je le vous renvoyeray en luy respondant; le livre qu'il attend si impatientement est achevé de transcrire et le vaisseau S^{te} Anne me l'apporte. Je vous remercie trez humblement de voz nouvelles et vous renvoye pour ce coup à ce que j'en escripts à M^r de Lomenie et à M^r de Thou. L'arrest de l'union de Vence à Graces fut donné au Grand conseil huit jours devant la datte du brevet de M^r Pierre du Vair, à present évesque de Vence². Le sieur Mareschal estoit advocat de son predecesseur, c'estoit environ l'an 1601 ou 1602 en esté; je n'en ay peu avoir d'autres adresses pour le present, les papiers du deffunct évesque de Grace³ qui poursuivoit cette dezunion ayant esté desrobez la pluspart; toutefois on y cherchera

¹ Ce quelque chose était l'intervention de Peiresc auprès du cardinal Fr. Barberini en faveur de Galilée. La noble démarche de Peiresc provoqua la mémorable lettre dans laquelle le neveu d'Urbain VIII promit, le 2 janvier 1635, au protecteur de Galilée d'intérecéder auprès du Souverain Pontife pour que le grand savant cessât d'être soumis à la surveillance de l'Inquisition, lettre qui, d'après le registre XLI de la collection Peiresc à l'Inguimbertaine (1^{re} partie), a été

publiée pour la première fois par Guillaume Libri (*Journal des Sav.*, avril 1841, p. 219).

² Ce frère du chancelier Guillaume du Vair siégea de 1601 jusqu'à la fin de juin 1638. Voir *Gallia christiana*, t. III, col. 1230.

³ Le dernier évêque de Grasse, au moment où Peiresc écrivait ceci, avait été Jean Guérin (1628-1632), lequel avait été remplacé (1633) par Scipion de Villeneuve. Voir *Gallia christiana*, t. III, col. 1180.

chez les heritiers et successeurs; vous aurez cependant ung arrest donné sur un mariage clandestin déclaré non valablement contracté vendredy dernier, et je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 5 décembre 1634¹.

LXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay esté infiniment aise d'apprendre par vostre despesche du 1^{er} de ce moys que le bon P. Campanella estoit arrivé chez vous en bonne santé quoyque lassé du voyage, et qu'il aye peu prevenir les artifices de ceux qui luy avoient brassé² quelque entreprinse de le faire arrester en arrivant, à ce que j'ay apprins. Et qu'il soit en si bon predicament à la cour où il doit trouver sa principale protection. Vous remerciant trez humblement de ce qu'il vous a pleu m'en escrire et de la continuation de voz bons offices.

Je suis bien aise aussy que M^r Bignon n'ayt pas veu la lettre qu'il vous a plen me renvoyer, laquelle estoit brochée trop à la haste pour passer par une censure si exacte que la sienne, et suis bien honteux que M^r de Thou se soit donné la patience d'y voir tant de desordre et confusion, mais il est si bon que je ne doubte point qu'il ne m'ayt pardonné. Je vous en ay depuis envoyé une seconde qui eust esté plus pardonnable, et depuis celuy qui s'en estoit chargé ayant differé son partement (pour un meurtre où il s'estoit trouvé present par

¹ Vol. 718, fol. 110.

² L'expression *brasser* a été employée dans ce sens, au xvii^e siècle, par deux écri-

vains postérieurs à Peiresc, Perrot d'Ablancourt et La Fontaine, cités dans le *Dictionnaire de Littré*.

disgrace¹), je fis encore un supplement que mon homme oublia de mettre dans mon paquet par le dernier ordinaire, où il se trouvera possible un peu plus de fondement, dont je retins un duplicata, afin que vous le peussiez joindre à celuy que vous aurez eu aprez le premier, et que vous les puissiez envoyer tous deux ensemble à M^r de Saulmaise en attendant que M^r de Montagu vous porte les originaux, et qu'en un besoing vous ayez peu recevoir sa responce avant l'arrivée dudict sieur de Montagu. J'adjoustay mesmes quelque chose de plus en ce duplicata depuis l'envoy de l'autographe, ayant eu loisir de verifier sur le texte du Cleopatras ce que j'en avoys allegué sur le seul credit de ma memoire trop labile, y ayant trouvé plus de correspondance que je ne m'en estois promis, tant dans l'edition de Basle, que dans la coppie manuscrite de la Bibliothèqve du Roy, que M^r Rigault m'envoya l'année derniere. Mais j'ay depuis receu la despesche de M^r de Saulmaise venüe en dernier lieu, où j'ay trouvé de la diversité qui pourroit provenir de quelque equivocque soit de nostre coppiste ou du sien. Ce que je vous supplie de vouloir esclaircir, s'il vous plaict, sur les volumes manuscrits de la Bibliothèqve cotez en l'inventaire 99 et 268, et possible y en a t'il encore un troisieme, car le nombre s'est trouvé faultif en ma coppie. Vous trouverez donc ce petit traicté de cet auteur des poids et des mesures divisé en deux parties sans le tittre, dont la premiere n'est quasi principalement que pour les poids, et l'autre pour les mesures. Or celle cy commence par la proportion de la grande XIÍMH réglée à troys drachmes et continüe par la petite XIÍMH réglée à deux drachmes, puis l'ACCÁPION réglé à deux drachmes aussy, et aprez la cueiller, proportionnée à la seule drachme selon l'edition de Basle, car le manuscrit du Roy laisse en blanc la note de cette proportion, tant sur la coppie de M^r Rigault que sur celle de M^r Saulmaise. Puis suit le Cyathe, la Cotyle, le Tryblion et les aultres plus grandes mesures. Mais en la coppie de M^r de Saulmaise il diversifie la proportion de l'ACCÁPION, à troys drachmes, qui est contre l'autorité

¹ Nous dirions *par malheur*. Molière a rapproché ces deux mots dans cette phrase de *L'Amour médecin* : « Ah! malheur! Ah! disgrâce! »

de tous les auteurs de ce temps là, aussy bien que de l'exemplaire de Basle et de celuy de M^r Rigault, ce qui merite que la premiere foys que vous irez à la Bibliotheque vous preniez, s'il vous plaict, la peine de voir le mesme passage en tous les exemplaires qui y sont, pour voir s'ils sont conformes ou non, et si ce n'est que la faulte ou l'equivoque du coppiste de M^r Saulmaise. Tant est que l'ACCÁPION se trouvant là rangé entre les mesures, si sa proportion y est bien constante à deux drachmes, comme je tiens que vous le trouverez, ce ne sera pas un petit argument de l'affectation de cette mesure là aux deux cueillers de M^r de Montagu, et particulièrement en celle qui porte la note d'un A, n'estant apperceu depuis qu'elle avoit esté remplie d'esmail noir comme le reste de l'image du Dauphin et des aultres ornements, pour monstrez que cela avoit esté marqué dez que la cueiller fut primitivement forgée, et que ce n'est pas une marque adjoustée longtemps aprez comme il s'est practiqué en d'aultres modelles anciens tant de poids que de mesures.

Au reste, si vous prenez la peine d'aller à la Bibliotheque du Roy pour cette verification ou de vous faire apporter cez deux volumes chez vous, avant qu'envoyer à M^r de Saulmaise le duplicata de ma lettre, il n'y auroit pas de mal de luy toucher s'il vous plaict un mot de ce que vous en aurez verifié sur les manuscrits, car il a retenu sa coppie qu'il avoit prinse dans la Bibliotheque et m'en a envoyé seulement un extrait sur lequel il vouldra quant et quant recourir s'il y veult former du contredict. Je suis marry de vous donner tant de peine, mais vous monstrez d'y prendre trop de plaisir, pour ne vous en endosser quelque foys. Si j'avois le loisir d'examiner tous cez extraicts anciens que j'ay recueillis de divers lieux en cette matiere, je vous en pourroys assurement dire quelque chose de mieux, mais ce sera quelque jour Dieu aydant.

Il faudra que je donne enfin une atteinte à M^r Rubens sur le subject de sa cueiller et de sa patere, pour n'y laisser rien en arriere qui nous y puisse laisser auleun regret. Cependant je me resjouys avec vous des approches de M^r le R. P. dom du Puy, et de ce qu'un bon P. Chartreux

m'a dict qu'il y avoit quelque advis qu'il avoit prins la route de Paris, ce qui me feroit esperer de le revoir icy à son retour plus tost que s'il s'en retourne droict de la Grande Chartreuse à Rome, ce qui ne nous seroit pas de peu de mortification, aussy bien que du passage de M^r de Bonneval par Turin droict à Grénoble, à quoy nous aurons un trez grand regret. M^r Petit m'escript qu'il feroit scrupule d'emporter quant et soy le manuscrit des Eclogues que M^r Valoys a données au public, pour le conférer sur son Joseph, parce qu'il ne le sçauroit faire paisiblement à Paris parmy le tracas de l'edition de ses loix Attiques. Je vous supplie doncque de le retirer de M. Valoys et le luy remettre pour l'emporter chez luy comme bon luy semblera et si vous luy faictes la mesme faveur des manuscrits du Joseph, je m'en rendray volontiers sa caution, car il aura de la peine de les pouvoir conférer là comme il faudroit avec loisir. Sur quoy je finis assez en haste, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce xii décembre 1634.

J'oublioy de vous dire que j'ay receu une despesche de M^r Boule de fort vieille date à laquelle je luy ay respondu, et luy ay envoyé le glossaire, et offert mon exemplaire de la derniere edition de l'histoire de feu M^r de Thou; et ay demandé à M^r de Beaucastel les memoires des tiltres de la maison des Baulx¹ pour voir si c'est rien que nous n'ayons veu. Vous pourrez voir le tout et me faire entendre voz sentiments, vous recommandant ces paequets cy joinets pour Bordeaux et pour M^r d'Aubery².

¹ Voir sur ces titres l'important ouvrage de feu le docteur L. Barthélemy : *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison de Baux*, accompagné de quinze

planches de sceaux, cinq tableaux généalogiques, etc. (Marseille, 1882, vol. grand in-8° de xxx-680 pages).

² Vol. 718, fol. 114.

LXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Vostre relation des bonnes esperances qu'on faisoit concevoir au bon P. Campanella m'a esté bien agreable, et d'entendre que les parties¹ qu'on avoit faictes pour l'affronter² ayent esté eludées si facilement, et que le bon P. Mercene ayt si religieusement observé le secret, dont je l'en prixse bien plus que je ne faisoys. Il nous tardera de voir des effects des bonnes promesses que luy ont faict cez Messieurs, et qu'il en puisse tirer le fruit et le repos qu'il peut souhaitter.

Je suis trez aise que les nouvelles de la santé de M^r de Saulmaise continuent et qu'il soit si avancé dans son traicté *de Re vestiaria*, où il peut descouvrir de si belles choses incogneues à present. Il a desiré de voir le livre Arabe de la musique, dont le P. Mercene n'a sceu tirer le sould de fin³, à qui j'escripts pour cet effect de le vous remettre en main pour le faire tenir audict sieur de Saulmaise, mais il sera possible à propos que cela se fasse, s'il vous plaict, sans bruit et sans faire sçavoir au dict P. Mercene ny à d'autres ce que vous pretendez faire de ce livre Arabe quand vous le recevrez de sa main. Et quand vous trouverez de commodité de l'envoyer en Hollande au dict sieur Saulmaise, vous le pourrez faire de ma part quand il vous plaira. Et luy recommander de le vous renvoyer si tost qu'il en aura tiré ce qu'il veult, ou le sieur Golius⁴ qui en avoit pareillement envie. Je vous

¹ Entreprises, complots.

² Nous avons déjà trouvé (t. I, p. 901) le mot *affronteur*. *Affronter* veut dire ici tromper, outrager, nuire. Voir les exemples donnés par Littré et tirés de Corneille, de La Fontaine et de Molière.

³ Locution déjà rencontrée en cette correspondance et qui, comme nous l'avons remarqué, n'a été ni expliquée ni même mentionnée dans les recueils lexicographiques.

⁴ L'orientaliste Jacques Golius (né à la

envoye une lettre du sieur Boule que je receus par un marchand qui se chargea de luy porter mon exemplaire de la derniere edition de feu M^r de Thou. Vous verrez qu'il avoit ja receu le glossaire, de sorte qu'il n'aura plus rien à attendre pour pousser son ouvrage en avant. Pour les pieces particulieres justificatives de son apologie, je luy ay mandé que s'il m'en cotte quelqu'une specialement, je tascheray de la luy procurer et agiray en son endroit selon que vous me le voudrez ordonner. Sur quoy attendant vos commandements, je vous diray que le cavalier del Pozzo me demande un assortiment des oeuvres du Milor de Verulan Bacon, dont il me demande deux pieces imprimées à Paris et en veult deux exemplaires de chascune : l'une que vous m'aviez cy devant envoyée in 4^o de Cramoisy des considerations politiques pour la guerre contre l'Espagne¹; l'autre que je n'ay pas veüe que je sçache, que M^r Bourdelot luy a dict estre imprimée in 8^o en François pour la traduction de l'oeuvre des experiances naturelles², dont je seray bien aise d'avoir aussy un exemplaire pour moy. Et m'envoye un memoire des pieces qu'il a desja et de celles qu'on luy a dict se pouvoir trouver, que je voudrois bien luy pouvoir faire recouvrer par vostre favorable entremise, et enverroy de l'argent pour cet effect et pour suppleer aux aultres despences et fournitures que vous continuez journellement pour moy.

L'on me demande d'ailleurs d'Italie le volume de l'Histoire naturelle d'Ælian grec latin in fol. que je voudrois bien pouvoir avoir aussy

Haye en 1596, mort en 1667). C'est l'auteur du célèbre *Lexicon arabico-latinum* (Leyde, 1653, in-fol.). Voir sur Golius l'article de la *Biographie universelle*, lequel article est fait de main de maître, car il est de Silvestre de Sacy. Peirese a écrit plusieurs lettres à Golius, mais il ne nous en reste qu'une de lui au grand orientaliste dans les registres de minutes, à l'Inguimbertaine, n^o VI, fol. 178.

¹ *Considérations politiques pour entre-*

prendre la guerre contre l'Espagne, traduit par Maugars (Paris, 1634, in-4^o). Ce Maugars avait déjà publié une autre traduction d'un ouvrage de Bacon : *Le progrès et avancement aux sciences divines et humaines* (Paris, 1624, in-12).

² Je ne trouve nulle part mention d'une traduction de ce genre qui ne peut sans doute pas être identifiée avec l'*Histoire naturelle* traduite par Pierre Ambroise, sieur de la Madeleine (Paris, 1631, in-8^o).

soit de l'édition Tigurine¹ dont parle Gesnerus en sa Bibliothéque² ou d'autre postérieure et meilleure.

M^r Saumaise me renvoye pour l'AFRICANVS de Ponderibus³ à une édition qu'en a fait faire Camerarius sans le nom de l'autheur, laquelle je voudrois bien voir si je pouvois avoir cet ouvrage où il l'a inseré de ses commentaires sur S. Mathieu, et d'où M^r Scaliger en a tiré une bonne partie, si le livre est aisé à trouver. Je verray de luy faire responce à cez prochaines festes, ayant trop peu de temps à present. Cependant le Dictionnaire et Grammaire des Cophtes pourroit arriver sur le navire S^{te} Anne qu'on diet pouvoir estre party d'Alexandrie au commencement de novembre, sur lequel on le devoit charger, car il estoit achevé de transcrire assez longtemps devant. Excusez moy de tant de peine et disposez de moy en revanche comme,

Monsieur,

de vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 19 décembre 1634.

Je ne vous doibs pas taire une nouvelle où vous prendrez, je m'assure, vostre bonne part du contentement comme tant d'autres bons seigneurs et amys de M^r Gassend, c'est qu'il a eu gain de cause pour la Prevosté de son Eglise de Digne qu'il a emportée par arrest puis vendredy, dont il aura subject d'estre en plus grande quietude d'esprit dezhormais.

Je viens de recevoir d'une balle de Messieurs Moreaux les livres

¹ *Æliani opera que extant omnia, græce latineque e regione, partim nunc primum edita, partim multo quam antehac emendatiora, in utraque lingua, cura et opera Conradi Gesneri (Tiguri, apud Gesneros fratres, 1556, in-fol.).*

² *Bibliotheca universalis (1545-1549).*

³ Julius Africanus, l'auteur de la *Chronographie*, avait aussi composé un ouvrage

en 24 livres intitulé *Cestes* (Κεστοί), sorte d'encyclopédie où il traitait de l'agriculture, de l'art militaire, de la médecine, etc., et dont il ne subsiste que des fragments qui ont été publiés plusieurs fois, notamment par Thévenot (*Mathematici veteres*). Voir le fascicule V des *Correspondants de Peiresc* : *Claude de Saumaise*, p. 15.

d'Elzevir dont vous m'aviez parlé et n'y ay pas trouvé ces exemplaires de la Tartarie de M^r Bergeron, dont j'ay bien esté mortifié; tandis que je fermoys mon paquet, j'ay dict à mon relieur de faire un bordereau des livres y contenus pour le joindre icy, dont je vous remercie trez humblement la peine¹.

LXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay si peu de vigueur, que quand il me fault satisfaire à mon devoir d'un costé, je suis contraint de m'en dispenser de tous les aultres, et de les remettre à chascun leur tour. Car je suis aulcunes foys surchargé de tant de parts, que je n'y sçauroys suffire, et faicts moins de scrupule de me dispenser envers ceux qui sont costumiers de me pardonner mes manquements qu'envers les aultres. C'est pourquoy je n'ay garde de trouver estrange que mes amys en usent de mesme en mon endroict avec la mesme liberté, que je desire tant de faire excuser en mon impuissance. Et semble que les excuses qu'il vous plaict m'en faire par voz dernieres sont bien surabondantes, puis que je suis tous les jours en cette peine et vous en possession de ne le pas dezagreer. A ce coup j'ay trouvé moyen de me sevrer de quelque aultre occupation pour satisfaire à un petit debvoir, dont j'estoys en arrearage de si longtems envers M^r Rubens à qui je me suis enfin hazardé d'escire, à cette heure que les plus grosses occasions de jalousie semblent debvoir cesser², pour luy demander une relation exacte de sa cueiller et des aultres choses qu'il y peult contribuer, beaucoup mieux que tout aultre. Car il est grandement intelligent, et versé en la speculation des ouvrages anciens. Ce que je n'ay peu faire si succinctement, qu'il ne

¹ Vol. 718, fol. 114. — ² Il s'agit là de *jalousies politiques*, d'un refroidissement entre les deux vieux amis amené par la rivalité et la lutte de l'Espagne et de la France.

m'aye fallu plus de temps que je n'eusse désiré pour pouvoir escrire à d'autres dont je suis pareillement en reste et dont il fault que je continue de vous supplier de m'excuser, entr'autres au bon P. Campanella, s'il vous vient voir, oultre qu'il m'a fallu escrire à Rome par un amy qui s'est chargé de divers petits fagots de livres, et autres curiositez. De façon qu'il ne me reste quasi plus de temps. Mais je suis bien assuré que vous ne le trouverez pas mauvais comme je vous en supplie. Non plus que la priere que je vous faict de vouloir faire mettre au bureau de la poste des Païs bas le paquet du diet sieur Rubens que j'envoie sous l'enveloppe d'un marchand son allié, de qui je receus cez jours passez des lettres où il me disoit que M^r Rubens luy avoit faict des petites queremonies¹ de voir que le mauvais temps eust interrompu nostre commerce. Et adjoustoit des recommandations de sa part, qui m'ont bien ouvert le chemin que je cherchoys de luy escrire, ce que j'ay faict tant plus confidement que ce marchand me mande que M^r Rubens s'est remis à son travail ordinaire plus assidument que jamais. Ce qui presuppose qu'il a abandonné tout le ministere qui nous avoit tous escartez pendant les tempestes passées, de sorte que dezhormais il y aura moins d'occasion de s'abstenir de luy donner parfoys de noz nouvelles. Et ce marchand est un fort honneste homme que nous avons veu longues années residant à Marseille et qui ne sera pas marry que son nom couvre celuy de son parent.

Au reste je vous remercie trez humblement de voz nouvelles. Il n'en fut jamais attendu avec plus d'impatience qu'on faict presentement en ce païs, sur le progrez et sucez du jugement des con[testations] d'entre le Parlement et le Gouverneur. Et si vous en apprenez par hazard rien de considerable, vous nous ferez grande charité de nous en faire part à vostre loisir. M^r de S^t Chaumont est de retour de son voyage maritime, où il a trouvé grand applaudissement partout et y a composé toute sorte de différants et divisions² qui sont venus à sa notice mesmes

¹ Littré cite sous ce synonyme de plainte trois auteurs : Calvin, Scarron et Saint-Simon.

² Ce sens du mot *composer*, employé ici pour *arranger*, *apaiser*, n'a pas été indiqué dans le *Dictionnaire de Littré*.

entre les habitans de Draguignan qui estoient fort acharnez les uns contre les aultres. Et a appuyé en ce faisant des arrests du Parlement qui luy en a sceu fort bon gré. Il se destourna de son chemin en revenant pour aller revoir à Toulon M^r Tallon. Et estant arrivé icy, fut visité chez luy par la pluspart des gents du Parlement, par troupes et en particulier. Il les receut fort favorablement et reconduisit les Presidents jusques à la porte de la rüe, à travers la basse cour de son logis alors que M^r le Mareschal ne passoit pas le hault de son degré.

C'est tout ce que je vous puis dire, et que j'ay faict tenir vostre lettre à Toulon où est le regiment de la Tour. J'ay envoyé mon neveu complimenter le Cardinal Bischy à Carpentras¹, et par mesme moyen offrir son service et le mien à M^r de Guibeville vostre neveu. Je l'attends dans deux jours. L'evesque de Vaison Suarez est arrivé chez luy sans passer par icy, ayant esté chargé de passer à Turin. Il ne m'a pas encor envoyé les lettres dont il estoit chargé. Nous n'avons point eu de nouvelles du R. P. Dom du Puy, ce qui me faict craindre qu'il ne s'en soit retourné par terre. Je regretteray bien de ne l'avoir peu servir icy en passant, et que je ne vous puisse tesmoigner que par de simples vœux combien je suis,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 26 decembre 1634.

Je n'ay pas icy ce que Camerarius a faict sur s^t Mathieu, et voudrois bien sçavoir s'il n'a pas faict imprimer de l'Africanus que ce petit fragment que Scaliger en a emprunté et employé dans son *De re nummaria*², page 99, d'un vieux manuscrit de la Bibliotheque de Bude, auquel cas nous nous en passerions bien plus facilement. Et si M^r Petit

¹ L'évêque de Carpentras garda de bonnes relations avec son visiteur de 1634. Voir sa lettre au baron de Rians, écrite de Rome le 6 novembre 1637 (fascicule VIII des *Corres-*

pondants de Peiresc. Appendice, p. 19).

² *De re nummaria dissertatio, liber posthumus* (Leyde, 1616, in-8°).

n'estoit encore party et qu'il eust le loisir d'aller passer quelque heure en la Bibliotheque du Roy, je vouldrois bien qu'il y eust regardé tous les volumes qui traictent de Mensuris sous les nombres 22, 67, 156, 174, 325, 344, 348, 353 pour voir si tous ne sont qu'en papier et de moderne escritture, et si le Cleopatras n'est pas d'aulture façon qu'en ces deux endroicts que je vous avoys cotez pour verifier le passage de l'ASSARION dont je vous avoys prié de me faire la collation. Et si vous aviez le loisir de luy faire voir aux exemplaires du Nicander¹, sous le nombre 49 ou aultres, si à la fin on n'y trouveroit pas les deux petits anonymes de Ponderibus qu'on a joints en l'edition de Paris de l'an 1556, je vous en aurois bien de l'obligation. Et encores plus si par mesme moyen, vous luy faisiez voir sous le nombre 214 quel est ce traicté de Metallis in Cypro. Car je pense qu'il s'en pourroit bien tirer quelques bonnes notices si l'ouvrage est de bonne main et du bon temps, et s'il n'estoit pas de longue teneur, j'en payerois bien volontiers la coppie.

Et pense que M^r Holstenius seroit bien aise de sçavoir si le traicté de vii miraculis num. 294 est rien des appartenances² de ce fragment qu'il nous avoit envoyé des vii miracles du monde, et si on y pourroit pas suppleer ce qui manquoit au sien. Et si l'aulture de mesme matiere qui est en vers, num. 249, y seroit inutile ou non.

J'avois oublié de vous dire que M^r de S^t Chaumont, se trouvant du costé d'Antibe jusques à l'extremité de la Province, s'entretint durant deux ou troys jours à voir les jardins d'orangers qui y sont beaucoup plus faciles à eslever qu'ailleurs. Et cependant envoya complimenter le Gouverneur de Nice, dont il attendit la responce, avant que s'esloigner davantage de la Frontiere³.

¹ Nicandre, poète et médecin grec du 11^e siècle avant l'ère chrétienne, a laissé deux poèmes, un intitulé *Θηριακά*, et l'autre *Ἀλεξιφάρμακα*. Ces deux poèmes furent publiés pour la première fois à la fin de Dioscoride (Venise, Alde Manuce, 1499, in-fol.) et séparément dans la même ville (1523, in-4°). Henri Estienne les ré-

imprima dans ses *Poetæ Græci*. Voir, sur les éditions plus modernes, l'article de M. Leo Joubert dans la *Nouvelle biographie générale*.

² Peirese a écrit par distraction des *ap-parteances*, comme un peu plus loin il a écrit *mettalis*.

³ Vol. 718, fol. 115.

LXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 22 du passé, et avec icelle une lettre de M^r de Thou la plus obligeante du monde, et dont je crains bien de ne luy pouvoir bien faire les remerciements à ce coup, dont je vous supplie luy vouloir faire mes excuses, si vous le voyez, une bonne partie du temps à ce destiné m'ayant esté desrobbée contre mon vœu; il est vray qu'entre cy et le prochain ordinaire je tascheray de luy envoyer ce qu'il me demande, et que je pensoys vous avoir desja envoyé une aultre foys pour son service quelque temps y a. Cependant les grands vents marius qui regnent depuis quasi toute cette lune, nous pourroient bien ammener des navires du Levant pour nous fournir de la matiere à l'entretenir, moins dezagreable que celle de noz miseres. Et possible Dieu nous pourroit amener S^{te} Anne, et par consequant le livre tant attendu par M^r de Saulmaise. Je viens de recevoir un paquet de Rome par M^r l'Evesque de Vaison de vieille datte, où l'on m'envoye le bordereau des livres Coptes du Vatican, et bien que je n'aye faict que le parcourir bien precipitamment, j'y ay pourtant trouvé troys ou quatre exemplaires de ce vocabulaire et grammaire des Coptes, de sorte que si celuy que nous attendons d'Ægypte se perdoit, je tenteroy le hazard d'en demander un au cardinal Barberin, et possible l'aurions nous plus facilement que nous ne nous l'imaginons, car il auroit grande envie de voir le volume de Georgius Syncellus de la Bibliotheque du Roy, qui est si difficile à lire, pour le faire transcrire de la main mesmes de M^r de Fontenay Bouchard ou de M^r Holstenius, si besoing est, m'ayant faict porter parole que s'il peult recevoir cette grattification de M^r de Thou et de vous aultres, Messieurs, ou bien du Roy par vostre moyen ou par vostre adveu, qu'oultre qu'il en fera bailler toutes les assurances possibles et en tel cas requises pour la

restitution de l'original en la Bibliothèque du Roy, et pour faire mettre en l'édition que le texte vient de la dicte Bibliothèque, mais que aux occasions qui se presenteront, il fera envoyer à M^r Rigault ou à tel aultre que besoing sera tels volumes originaux du Vatican, que l'on pourra desirer. En quoy il semble qu'on ne doibve pas perdre l'occasion de les prendre au mot, pour ouvrir ce commerce qui peult donner de si grands avantages aux bonnes lettres. Que s'il se trouvoit quelqu'un qui le puisse transcrire passablement bien, il y auroit moyen d'en envoyer aprez la coppie et en un besoing l'original mesmes à M^r de Saulmaise pour le conferer et suppleer les lacunes de sa cognoissance comm' il me l'a offert, et lors on luy pourroit envoyer la dicte coppie si l'on ne vouloit leur confier l'original. Ou bien envoyer l'un et l'aultre ensemble pour leur laisser moins de pretexte de guieres garder le dict original. Vous y pourrez adviser, et entre cy et le prochain ordinaire, je tascheray d'en escrire à Monsieur de Thou et à M^r Rigault. Cependant je vous remercie trez humblement du soing que vous me promettez d'avoir de la collation de ce petit passage des manuscrits de Cleopatra, m'imaginant que vous n'y trouverez pas tant de difficulté comme vous en apprehendez et vouldroyz bien que vous fussiez en cette peine de la conferer ou faire conferer par quelque aultre plus patient que vous sur quelque bien vieil original dont je pretendroyz bien plus de fruit et plus d'aquest, estimant que ce ne seront que des coppies en papier de cent cinquante ans d'ancienneté tout au plus, où il ne pourra pas escheoir tant de subject de doubter. J'ay enfin extorqué l'inventaire des livres de la Bibliothèque du cardinal d'Armagnac¹, où nous n'avons pas trouvé le Denys Byzantin, mais il y en a d'aultres qui ne sont pas à negliger, mesmes deux livres de l'histoire de Charlemagne de differants authours manuscrits² qui pourroient bien ayder au recueil de M^r du Chesne pour qui je les ay incontinant de-

¹ Cet inventaire, conservé sous le titre de *Bibliotheca card. d'Armagnac, episcopi Ruthenensis*, dans le registre II de la collection Peirese, à la bibliothèque d'Inguibert,

sera prochainement publié par mes soins.

² Voir sur ces deux manuscrits les notes qui accompagneront le catalogue qui vient d'être mentionné.

mandez et en attends favorable responce. Il y a mesmes un volume de grande antiquité de certains canons des conciles, et de catalogues des villes, que j'ay pareillement demandé, où je pense qu'il se pourra trouver quelque bon mot¹, mais il ne s'en fault pas vanter. Quant au sieur Boulle, je ne m'estonne pas que vous en ayez esté si desgousté, car je ne le fus pas moins à la rencontre de ce mot de mon despesché, qui est un terme Dauphinois plus tost que Provençal ou plus tost Italien, et tiré du voisinage d'Avignon où cez Italiéens pensent bien friser la corde² en traduisant mot à mot leurs locutions en termes François; s'il n'y avoit que cela à redire, le remede n'en seroit pas bien difficile. Mais je ne fus pas moins surprins de voir qu'il luy eusse fallu passer par mes mains pour avoir le Glossaire au lieu que j'avoys presupposé qu'il y eust deub avoir plus de credit que moy et que ce fust de cette part là que luy fusse venu l'ordre de travailler à cette entreprinse. Et ce fut bien pix quand je vis qu'il n'avoit pas mesmes eu l'edition faicte chez eux, vous assurant que si j'eusse peu prévoir cela assurement je me seroys moqué de toute son entreprinse que je n'avoys tenüe faisable que pour l'impression qu'on m'avoit donnée que ce fusse par une espece de raison d'estat que tout le party et specialement le Prince d'Orange et son beau frere gouverneur d'Orange³ voulussent cracher au bassin⁴ por l'ajudo di costo⁵ et pour animer les libraires à l'entreprinse. Mais je vois bien à cette heure que ce n'est qu'un dessein tout particulier de ce pauvre homme, et de quelqu' autre de ses amys. Vous verrez encores une vieille despesche que j'ay receue depuis de sa part, et je n'y feray ne plus ne moins que ce que vous agreerez, vous declarant que je n'y prends aultre part que celle que je penseray pouvoir estre pour vostre service et pour la memoire de feu M^r de Thou. J'escripts au P. Campanella pour accompagner afforce lettres

¹ C'est-à-dire quelque bon renseignement.

² Littré indique cette locution, sans l'accompagner d'aucune citation.

³ Nous avons déjà trouvé mention plus

haut (lettre XXVIII) de Christophe de Dohna.

⁴ Littré se contente d'indiquer l'équivalent de cette locution : *faire un déboursé*.

⁵ Pour l'aider à payer le prix.

qui m'ont esté adressées pour luy de Rome par ses amys qui le croyoient encore ceans. Il y a aussy un paquet du sieur Doni¹ pour le P. Mercene et afforce lettres que m'a envoyées Mr l'Evesque de Vaison de son diocese où il est arrivé par Turin, n'ayant encores pen lire toutes cez lettres pour ne perdre l'occasion de ce courrier qui est sur son despart, vous suppliant de m'en excuser à ceux qui s'en pourroient plaindre et me tenir tousjours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 2 janvier 1635.

Que Dieu vous doint l'an le plus heureux que vous pourrez souhaiter et à tous les vostres, avec toutes les suites plus conformes à voz voeux et à voz merites².

LXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay fait voz compliments à Mr Gassend lequel vous remercie trez humblement de l'honneur de voz felicitations³ et bonnes graces continuées. Je croys bien qu'il ne tiendra pas à luy qu'il ne soit plus tost Parisien que Provençal, l'avantage estant si grand d'un costé et le dezavantage de l'autre, pour la faveur de ses estudes et speculations eminentes. Mais il sera malaisé pourtant qu'il n'aye de la peine à se

¹ Peirese a eu une petite distraction en écrivant *Davi* au lieu de *Doni*, nom de l'érudit romain qui, comme Mersenne, s'occupait de recherches sur la musique

et correspondait avec ce docte confrère.

² Vol. 718, fol. 118.

³ Au sujet du gain de son procès.

tirer de ce país, s'il y veult mettre les ordres qui seroient requis en ses affaires domestiques¹.

Vostre voyage en la Bibliothèque du Roy n'a poinct de haste pour mes petites badineries. Vous verrez ce que j'escripts à M^r de Thou et à M^r Rigault concernant un manuscrit de Georgius Syncellus qui ouvre un bien digne moyen de commerce d'importance pour les livres du Vatican, si cez Messieurs en sçavent profiter l'occasion et en prendre leurs avantages. Je ne vous reitereray poinct ne à M^r du Puy vostre frere les raisons que je leur en ay deduites, m'assurant que vous en excuserez l'employ sans aultre rediete, comme je vous en supplie, et que vous y ferez les considerations qui y peuvent escheoir. Me trouvant un peu incommodé presentement d'une defluxion sur un oeuil que je gagnay hier au soir au serain où je fus traisné mon coeur dessendant². Je me resjouys bien de la continuation de la santé de M^r de Saulmaise. Vous verrez les extraicts de ses lettres concernant le mesme Syncellus et de celle de M^r de Fontenay Bouchard, en attendant que je vous puisse envoyer les originaulx aprez leur avoir escript, dont je n'ay encores peu trouver le temps. Et crains bien de ne pouvoir pas escrire comme je pensoys à M^r du Chesne, sur le subject de quelque petit extrait de l'abbayie de Subiaco et de deux manuscrits de l'histoire de Charlemagne de la Bibliothèque du cardinal d'Armagnac. Vous luy ferez mes excuses si je suis constraint d'attendre au prochain ordinaire.

Je vous remercie trez humblement du soing que vous prenez des memoires du Cavalier del Pozzo pour les oeuvres de Bacon, dont il me mande avoir recouvré les considerations de la guerre d'Espagne, mais il m'en fauldra pourtant supplier un exemplaire pour moy si ne

¹ Gassendi ne tarda pas à partir pour Paris; on l'y trouve, en effet, deux mois plus tard, en mars, observant une éclipse. Voir les *Documents inédits sur Gassendi* déjà souvent cités, p. 12. Le savant philosophe revint en Provence au mois d'avril et y

séjourna jusqu'au printemps de l'année 1638.

² Cet équivalent de *contre mon gré* ne me semble pas avoir été recueilli par les lexicographes, lesquels citent seulement le : *à mon corps défendant, à son corps défendant.*

les avez desja envoyez, parce que le mien avoit passé les monts sur la demande du dict cavalier, ne l'ayant faict plus tost à cause de certaines paroles assez libertines¹ que j'y avoys rencontrées. Je n'avoys pas veu ses experiances naturelles non plus que son livre latin *Sylva Sylvarum* et les verray fort volontiers en leur temps. Si M^r Deodati vouloit nous despartir un peu de son credit et de ses correspondances anglaises, il feroit venir tout ce qu'on voudroit de ce país là, et je feroys fort punctuellement satisfaire à tous les fraiz. Vous avez raison de trouver bien cher l'Ælian grec latin in fol. à 6 escus², mais quand on est à la merey de cez tyrans, il fault se rançonner aulecunes foys veuille t'on ou non. Ce libvre *Canadensium Plantarum*³ sera trez curieux; et pour le *Camerarius* sur s^t Mathieu, M^r de Cordes debvroit bien en estre pourveu, pour y pouvoir prendre les adresses de la forme et du temps et aultres qualitez de l'edition. N'estimant pas que cet autheur Grec y porte le nom d'Africanus, ains qu'il passera pour anonyme à ce que j'ay peu colliger de ce qu'en a rapporté M^r de la Scala. Je crains bien que nous ne manquions de voir le R. P. Dom du Puy, aussy bien que M^r de Bonneval avec tous cez grands appareils de galeres, parce que l'on commance à doubter si ce voyage ne se fera poinet par terre, nonobstant tous cez commandements reiterez de six galeres, à cause qu'on diet qu'il s'est r'amassé des desbrix de l'armée navalle quelques navires revenus en Sardaigne, qui arrestent tout ce qu'ils rencontrent de François, et qui menassent de venir aux isles d'Ieres à ce qu'on a diet à un patron de barque de la Ciottat qui avoit esté prins par eux et qui s'est saulvé avant les festes de Noel. J'escriray au Cardinal Barberin pour vostre affaire, par le prochain ordinaire, bien marry de n'avoir

¹ Ai-je besoin de rappeler que le mot doit être pris dans le sens que lui attribuait le xvi^e siècle, *indocile aux croyances religieuses*?

² L'Ælien de Gesner plus haut mentionné.

³ *J. Cornuti Canadensium plantarum historia* (Paris, 1635, in-4°). Jacques-Philippe

Cornut, que l'on eut trop souvent le tort d'appeler *Cornuti*, naquit à Paris en 1626 et mourut en 1651. Voir un bon article sur ce botaniste et sur son livre dans la *Nouvelle biographie générale*, par le docteur Hæfer, directeur de cette grande publication (t. XI, col. 897-899).

eu vostre lettre un jour plus tost que l'ordinaire d'Avignon passa par icy, ayant esté retardé d'une semaine plus que de constume. La fluxion me constraint de clorre comme je puis, en vous adjoustant que si M^r Rigault veult envoyer les deux exemplaires de son Tertullian pour M^r Holstenius et pour M^r de Vaison, il ne fault pas faire de difficulté de me l'envoyer par la voye ordinaire, et y faudroit encor une couple des eclogues de Polybe, en papier commun, sur quoy je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 9 janvier 1635.

M^r Gailbard vous soulagera de la lettre du sieur Mazzarini¹ si ne la voulez rendre par occasion, et en sollicitera la responce pour une affaire de M^r de Mondevergues d'Avignon pour laquelle il avoit tesmoigné s'employer volontiers et à Rome et en Avignon².

LXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Apres mes trez humblés remerciements de voz favorables souhaicts à ce commancement d'année pour une bonne santé que je vous desire encores meilleure et plus heureuse au centuple avec toutes les suites plus souhaitables, j'ay tout plein d'autres compliments à vous rendre de tant d'autres bons offices qu'il vous plaict me continüer. Principalement en l'advis que j'ay receu à une bien singuliere faveur de si bonne main que la vostre concernant le nouvel employ de M^r de Thou en

¹ Personnage déjà rencontré plus haut (lettre XXXVI). — ² Vol. 718, fol. 120.

Constantinople¹, duquel seul véritablement il semble que l'on puisse esperer quelque benefice pour le public dans le commerce du Levant, qui s'en alloit quasi tout perdu de fonds en comble, et hors de toute aultre ressource que de ce costé là. Ce qui nous faict esperer que Dieu qui luy en avoit reservé la gloire, prendra un soing tout particulier de sa conservation, durant ses voyages, negociations et sesjour qu'il trouvera bon de faire en cez pais là, et qu'il l'en ramenera un jour tout triomphant et chargé des plus riches despouilles de livres qui soient en tout le Levant, avec les plus dignes accessoires qui s'y puissent joindre des aultres monuments de l'antiquité et aultres plus capables d'obliger le public dont il affecte plus le secours et le benefice que tout aultre avantage qu'il en sçauroit retirer. Ce qui m'a faict dispencer de luy en escrire un mot de felicitation, que je vous supplie appuyer de voz favorables offices à vostre accoustumée, pour m'en faire pardonner la liberté. Au reste je suis bien honteux de la peine que vous a donnée la recherche de cez manuscrits de la Bibliotheque, dont je voudrois bien que vous peussiez vous faire soulager et descharger par le copiste grec que vous aviez employé l'année passée à transcrire cez petits opuscules de Ponderibus, car il aura possible gardé quelque memoire locale pour retrouver le volume sur lequel il avoit transcript mes coppies. Et vraysemblablement en debvroit recognoistre la relieure, si elle a rien de differant des aultres volumes. Au deffault de quoy j'estime que les chiffres que je vous ay marquez debvroient donner l'adresse qu'il fault, car je les ay prins sur le catalogue Alphabétique au nom de Cleopatras, qui est l'auteur dont nous affectons de pouvoir verifier le vray texte pour ce regard, dont l'opuscule de Ponderibus et mesuris est inseré par exemple dans le volume cotté du nombre 268 contenant plus d'une vingtaine d'aultres opuscules de divers auteurs dont j'estime que soient logées en teste certaines suites ou catalogues des Evesques de Constantinople a Metaphraste ad Michaellem III

¹ Voir dans la *Revue rétrospective* publiée par J. Taschereau (tomes VIII et IX) les lettres écrites par François-Auguste de Thou

de 1626 à 1628, lesquelles forment un très intéressant journal de voyage en Italie et en Orient.

et possible la suite aussy des Empereurs de Constantinople et certains opuscules tant de Mathematiques et de Chronologie et Philosophie, que de Theologie, Chymie et Poesie, dont il nomme quelques auteurs, comme Antiochus Sinaita Psellus, Chrysomallus, Constantinus Manasses, Prodomus, Proelus, Democritus, Synesius, Stephanus et entr' aultres Cleopatras. Si M^r Rigault eusse faict coter les chiffres des volumes en teste de chascun des extraicts qu'il m'avoit faict faire en cette matiere comme je l'en avoys si instamment supplié, il ne vous auroit pas laissé en cette peine. Et M^r de Saulmaise a faict la mesme faulte en me transcrivant de sa main le mesme petit traicté de ce Cleopatras, sans avoir cotté le chiffre du volume d'où il l'avoit tiré, car je croys bien qu'il ne l'avoit pas obmis en sa minute primitive qu'il m'avoit une foys promise. Mais il ayma mieux par aprez transcrire ce qu'il m'en a communiqué. Et quand j'avoys désiré que les cayiers de mes coppies fussent conferez sur les volumes originaulx, et sur les pareils de la mesme Bibliothegue, par M^r Petit ou par M^r Valoys, qui s'y estoient offerts si courtoisement, je n'avoys pas tant de tort comme pretendoit M^r Rigault, attendu qu'en telles matieres, il fault si peu de chose pour accommoder ou destruire les conjectures qui se peuvent prendre en la notice de choses dont la memoire est perdue de si longtemps, principalement pour les chiffres, nombres et notes, où il peult si facilement escheoir des equivoques; lors qu'on m'a tiré des extraicts du Vatican, de la Bibliothegue d'Auspourg et aultres lieux, on n'y a rien obmis de tous cez adminicules qui semblent d'abbord inutiles, mais ne le sont pas au bout du compte, quand il se presente des occasions d'y avoir recours. Je ne regrette que vostre incommodité en cette rencontre dont je vous supplie me vouloir excuser, et l'imputer à la cognoissance que vous m'avez donnée de vostre desbonnairété et bonne inclination de m'obliger. Je suis bien marry encores de la peine que vous donne la recherche de ce Camerarius sur le nouveau Testament; j'eusse creu que M^r de Cordes n'eusse pas deub estre sans ce livre là pour y prendre les adresses d'en chercher un pareil. Mais j'ay esté un peu estonné d'entendre que M^r Rubens laisse ternir

une si bonne partie de sa reputation de generosité qui le rendoit si recommandable. Il n'y a rien de bien stable en ce monde, et qui ne soit subject à alteration, principalement le bien. Il faudra attendre ce qu'il trouvera bon de vous respondre, et si ses lettres viennent entre voz mains, je suis bien d'avis que vous ne fassiez pas de scrupule de les lire avant que me les envoyer, pour m'espargner le soing de les vous renvoyer par aprez. J'ay faict tenir au sieur sacristain Valbelle celle que vous m'aviez adressée pour luy; il m'avoit dict dernièrement que je le rencontray qu'il faisoit estat de vous envoyer cette partie que vous avez receüe, dont je le louay tant que je pens, et l'exhortay de continuer comme je veux croire qu'il fera puisque ce n'est que son devoir. Nous vismes icy dernièrement le secretaire de M^r l'Esvesque de Rhodéz¹, qui me dict que le fermier de S^t Leons² s'y estoit enrichy et restauré de tout plein de pertes et daumages recens d'ailleurs, et que si cette piece estoit fidèlement mesnagée elle vauldroit bien davantage que vous n'en avez. Il a nom Hendoïn et est fils d'un Advocat de Paris demeurant en la rne de Bievre prez la place Maubert.

J'ay ven ce que vous avez cotté en marge des articles du sieur Boulle de qui j'ay receu deux aultres lettres que je vous envoie avec le duplicata que j'ay faict retenir de la responce que je luy ay faicte sur le tout comme de moy mesmes sans luy faire paroistre que je vous aye consulté là dessus. Je ne scay si je ne me seray pinct dispencé de luy escrire trop librement, je fus un peu pressé lorsque la commodité s'en presenta, car si j'eusse eu loisir d'y songer un peu davantage possible eussé je voulu retenir quelque chose, mais cela m'eschappa ainsin et possible vaudra t'il mieux ne l'avoir pas flatté davantage. Nous en verrons le sucez. Vous verrez dans la lettre de M^r de Lo-

¹ Bernardin de Corneillan déjà plusieurs fois mentionné.

² Nous avons omis de dire que Saint-Léons est une commune du département de l'Aveyron, arrondissement de Millau, canton

de Vezins, à 45 kilomètres de Rodez, et que l'on y voit les ruines d'un monastère qui était fortifié et dont l'église appartenait à la période romane.

menie les nouvelles du passage par cette ville ou bien prez tant de Madame de Guise allant en Italie, que de M^r Tallon s'en retournant en Avignon, et de l'entrée de M^r de S^t Chaumont à Marseille, où sa presence est venüe bien à propos pour y esviter quelque malleur, au retour que leur consul et comdeputé avoit faict de la cour, dans la conjoncture de l'establissement de ce grand surhaultement du sel. Le Nonce évesque de Tricastro m'a escript une fort honneste lettre de Cannes, où il est allé faire son embarquement, et je croys que par son moyen on pourroit bien avoir communication de quelque livre de ce país là si l'occasion s'en presente; je suis bien homme pour le prendre au mot et luy escrire de cez livres de s^t Cyrille que demande M^r Aubert, dont il ne s'est rien trouvé du texte grec dans la Bibliotheque de Cesena¹ où j'avoys faict chercher sur des vieux roolles, mais il ne s'y est trouvé que des manuscrits des versions latines. Du costé de Palerme² on attendoit encores la responce à Rome. Et sur ce je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 16 janvier 1635.

Le moins que vous pourrez faire voir les nouvelles de M^r de Lomenie comme venants de moy ne sera que le meilleur.

M^r de S^t Chaumont vient d'arriver de Marseille.

J'oubliai l'autre jour de vous accuser la reception de cez beaux vers de M^r Bourbon à M^r le Cardinal Duc³ dont je vous remercie trez humblement, et de ceux de M^r de Grammont⁴ que je vous r'envoye

¹ Ville qui appartenait autrefois aux États de l'Église et qui est située sur le Savio, à 18 kilomètres de Forli.

² Sur la côte nord de la Sicile, à 300 kilomètres de Naples.

³ *Illustrissimo domino D. Joanni Armando Plessio S. R. E. cardinali eminentissimo, duci Richeleio, etc., panegyricus.* Paris,

1634. On sait que Nicolas Bourbon, déjà mentionné en cette correspondance, reçut, comme l'a rappelé Pellisson (*Histoire de l'Académie française*, édition Livet, t. I, p. 182), une pension du cardinal de Richelieu.

⁴ *Palmae regiae invictissimo Ludovico XIII, regi Christianissimo, a præcipuis nostri ævi*

avec la presante, ayant prins grand plaisir de voir l'ingenuité de ce bon homme qui est bien selon mes vœux.

M^r de Thou vous apprendra encores d'autres nouvelles de Tunis et des Savoyars.

Vous m'aviez aultres foys envoyé un volume des vers de S^t Amand, dez l'an 1629 in 4^o¹. L'on y a faict une suite de l'an 1631 que je n'ay pas², et que je vous supplie me faire envoyer à la premiere occasion. Et les suyvantes s'il y en a³, car j'ayme ce personnage. M^r de Rossi m'escript de Lyon qu'allant par hazard à la Douane, il y trouva un mien fagot de livres recommandé à luy, lequel y a sesjourné troys ou quatre moys, dont j'estoys bien en peine. C'est là où estoient cez livres de la Tartarie de M^r Bergeron que j'avoys promis en Italie sans les avoir encore eus⁴.

LXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE THOU,

CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILZ D'ESTAT

ET MAISTRE DES REQUESTES ORDINAIRE DE SON HOSTEL,

À PARIS.

Monsieur,

Je vous escrivis la semaine passée sur ce premier advis que j'eus du choix que le Roy avoit faict de vostre personne pour le voyage du Levant, où les interests de Sa Majesté et de la nation Françoisse ont si grand besoing du secours qu'ils ne peuvent esperer que de vostre

poetis in trophaeum erectæ (Paris, S. Cramoisy, 1634, in-4^o). Sur le poète provençal Scipion de Gramont, sieur de Saint-Germain, voir notre tome II, p. 217.

¹ Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, pour Fr. Pomeray et Touss. Quinet, 4 feuillets préliminaires et 255 pages avec préface de Faret.

² Paris, Fr. Pomeray, in-4^o de 68 pages. Le *Manuel du libraire* donne la date 1632, mais, comme nous l'avons vu pour beaucoup d'autres ouvrages, certains exemplaires parurent sans doute en 1631.

³ Peiresc ne devait pas voir les suivantes qui ne parurent qu'en 1640 et 1649.

⁴ Vol. 718, fol. 121.

main. A cette heure je viens d'apprendre que parmy les objets que vous vous estes proposez, pour l'exercice de voz charitables offices, vous avez daigné vous souvenir d'une si chetive persone que la mienne, dont je me suis trouvé tout confus, ne pouvant me dissimuler mon desmerite. Mais parce que je juge bien que vous avez plus d'esgard en cela à l'interest du public que j'affecte le plus que je puis, en mes petites recherches, je suis resolu de ne m'y point opposer, puis qu'il vous plaict ainsin, et de vous y ouvrir et suggerer tous les moyens que je pourray de faire mettre au jour les precieux monuments qui sont si cachez en ces païs là, non seulement en matiere de vases, mais de toutes aultres curieuses reliques de l'Antiquité dont ils font littiere partout¹. Vous protestant dez à cette heure que je n'entends nullement que ce soit pour moy, en mon particulier, ains tout pour le public.

Il y a longtemps qu'il n'est point venu de navire du Levant, tant la mer a esté fascheuse² à ce solstice contre l'ordinaire. Cependant on m'a escript une lettre de Marseille que j'ay creu vous devoir envoyer à tout hazard, au cas que trouviez l'occasion d'appuyer les interests et faire valloir les services du sieur Santo Sequezzi que vous cognoissez tant, en faveur de toute la nation, dont on a adressé à M^r de Breves³ les attestatoires⁴ publiques, et generalement advoüées, par tous ceuz qui ont negocié en Ægypte, et pense que meshuy le public a interest que vous soyez adverty de tout ce qui se passe, non seulement en ce païs là d'oultre mer, mais deçà, quand ce sont choses qui touchent les interests du commerce. C'est pourquoy j'ay creu que vous m'excuserez de la liberté que j'en ay prinse, et que vous n'aurez pas dezagreable que je participe aux obligations que vous acquerrez sur un

¹ Au sujet de cette expression figurée, Littré ne cite qu'un seul écrivain antérieur, d'Aubigné. Tous les autres sont postérieurs à Peiresc, Corneille, Brueys, Saint-Simon.

² Dans le sens de rigoureux, cruel, sens employé par Bossuet quand il a dit : « Rome ent des maîtres fâcheux. »

³ Ce personnage fut un des correspon-

dants de Peiresc. Voir diverses lettres que ce dernier lui adressa à Venise (registre IV des minutes de l'Inguimbertaine, fol. 110, 111, 114, 120, 121).

⁴ Je ne trouve ce mot dans aucun des dictionnaires que j'ai sous la main (Académie. Trévoux, Richelet, La Curne de Sainte-Palaye, Littré).

indigne personnage, je vous en supplie et vous remercie trez humblement de tant d'évidantes demonstrations de l'honneur de voz bonnes graces, quoy que j'en sois si indigne.

Dimanche M^r de S^t Chaumont fit la ceremonie de la premiere benediction des fondements et assiette de la premiere pierre de l'église des PP. Trinitaires deschaulez, ou l'on avoit gravé son nom et ses armoiries avec l'an et le jour¹. Hier on commença les troys assemblées des troys ordres separez, mandées avec sa permission, et auxquelles il avoit conduit troys des officiers du Parlement, l'une de la Noblesse, l'autre du Clergé et la dernière du tiers Estat où il fut proposé et delibéré de se joindre aux plaintes et remonstrances du Parlement contre M^r le Mareschal de Vitry et de faire procuration aux deputez du país pour faire adherance aux dictes remonstrances et demander permission de repeter les sommes qu'on pretend avoir esté par luy induiment exigées. Et l'aprez disnée on proposa et delibera de prier le Roy, attendu les occasions de mauvaise satisfaction du dict sieur Mareschal, de vouloir bailler pour Gouverneur au País M^{sr} le Cardinal de Lyon. Et vers son Eminence on deputa des gentilshommes pour l'aller supplier de n'avoir pas dezagreable que le país fist cette instance à Sa Majesté.

Cette aprez disnée les mesmes troys ordres se sont r'assemblez pour faire publier et signer les deliberations du jour precedant qui se sont trouvées conformes partout, comme les députations, à sçavoir pour le Clergé l'Evesque de Glandèves² et le Grand Vicair de l'Archevesque d'Aix, pour la Noblesse le sieur de S^t Juers et Bendol Boyer, pour le tiers Estat, M^r Dumuy, premier consul de cette ville d'Aix, et le sieur

¹ Roux-Alpheran dit dans *Les rues d'Aix* (t. II, p. 481) : «Le cours de la Trinité date de la fin du XVII^e siècle. Il a pris son nom du couvent des RR. PP. Trinitaires auquel il servait d'avenue. Ces religieux furent introduits à Aix en 1621 et s'établirent d'abord à une demi-lieue de la ville, dans le vallon des Pinchinats où leur première chapelle se voyait encore au commencement de

la Révolution. Ils n'étaient alors que mitigés et prirent la déchausse trois ans après. Les déchaussés se transférèrent au nord-est de la ville et dans le voisinage de la porte Bellegarde en 1634, et construisirent là un couvent et une église détruits à la Révolution.»

² L'évêque de Glandèves était alors René Le Clere, qui s'égea de 1627 à 1651. Voir *Gallia christiana*, t. III, col. 1247.

Abeille de Tharascon. Voilà un exemple des plus notables du temps et avec lequel je finiray, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 23 janvier 1635¹.

LXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec vostre despesche du 12^{me} la lettre de M^r Valeran que j'ay prins plaisir de voir, et la vous renvoye avec mes humbles actions de graces. M^r de Bonnaire m'a envoyé de Rome une petite cassette cottée de mon nom, et a cotté que c'est du papier, en m'ayant cy devant escript que c'est du papier fin que M^r Valeran envoye à Paris, je ne sçay encor à qui car il n'y a pas de lettre d'adresse, et possible est ce pour vous. L'ordinaire de Rome, qui devoit estre arrivé dez vendredy, ne l'est point encores, et possible apportera t'il les lettres necessaires pour cela. Aussy bien n'avons nous pour le present aucune commodité de si grosse voitture pour Paris. J'ay veu en quel estat le diet sieur Valeran vous escript que vostre commande est reduiete, dont j'ay bien eu du regret et de l'indignation contre ce monde là, qui distingue si mal le merite de vostre personne d'avec toute aultre sorte d'interest et de subject de vengeance, de choses dont vous ne sçauriez estre responsable. Et suis bien aise d'en avoir secu le detail avant que faire la recharge que je vous avois promis d'en faire par le prochain ordinaire, car je suis tout resolu de ne le poinet flatter et de luy en parler avec la liberté competante. J'ay esté infiniment aise

¹ Vol. 718, fol. 124.

que l'escrivain de M^r Aubert soit si intelligent, si raisonnable, ou capable de se contenter à prix moderé et si clairvoyant en la lecture de lettres si difficiles, et qu'il ayt si bonne volonté de faire diligence. Estimant que ce sera une bonne occasion d'obliger ce cardinal qui a bonne envie d'avoir cette piece bien assortye, et qu'il la fera sans doute mettre sous la presse. Si j'eusse estimé que M^r Haultin fust en volonté de la donner luy mesmes au public, j'eusse tasché d'en dissuader M^r Bouchard et tout aultre, pour l'amour de luy, mais M^r Rigault m'a aultres foys assuré que quelle mine qu'il tinst il n'en feroit rien, et qu'il ne songeroit rien moins qu'à cela.

Au reste j'ay admiré de voir l'ardeur avec quoy vous dictes avoir escript à M^r Bouchard¹ vos sentiments et la revanche du mauvais traictement qu'on vous faict et ne vous auroys pas estimé si sensible. Croyant qu'on vous donnera tout contentement et qu'il n'en faudra pas venir Dieu aydant à de telles extremitez.

Il me tardera d'apprendre que M^r Petit soit de retour chez luy sain et saulve et de voir ses loix Attiques qui seront sans doute fort bien receües et l'eussent esté beaucoup mieux s'il eust adjousté la version des allegations Grecques, dont je luy avoys bien formé la difficulté dez son passage par icy, quand il nous monstra son autographe. Possible que cet escrivain de M^r Aubert feroit bien la collation de cez autheurs de Ponderibus puis que luy nous manque. En un besoing, pour ce petit passage que je vous avois cotté, M^r Aubert en feroit possible volontiers la charité pour l'amour de moy et pour vostre descharge et soulagement de cette recherche. L'on m'avoit desjà parlé d'une relation de M^r du Chastellet que nous attendions en bonne devotion, mais ce que j'apprends de vous, ce ne doibt estre que la premiere piece d'un plus grand recueil² qu'il faudra attendre en son temps. Je voudroys bien

¹ Bouchard et Jacques Dupuy entretenaient une assez active correspondance. On conserve à la Bibliothèque nationale, dans un des volumes de la collection qui porte le nom des deux frères, plusieurs lettres

adressées à Jacques par Bouchard. Ce commerce littéraire n'empêchait pas les frères Dupuy de tenir en médiocre estime leur correspondant de Rome.

² C'était la *Préface du Recueil de diversos*

sçavoir si l'on n'y aura pas peu inserer un traicté du duc Charles de Lorraine avec le Cardinal infant antérieur de troys ou quatre moys à la prinse de Nancy par lequel ce pauvre duc promettoit à cet infant de luy bailler Nancy pour sa place d'armes, qui estoit bien obliger la France de le prevenir comme ell' a faict.

Cez loix academiques verifiées en Parlement seront bien de recherche¹ et je croys bien que vous ne voudrez pas que nous soyons des derniers de les voir quand elles paroistront. Car l'advis met bien du monde en impatience, principalement aux Provinces où l'on ne peut quasi pas sçavoir le vray language mieux receu, et le plus espuré des corruptions que chasque païs y forme insensiblement, en traduisant sans y penser les locutions locales².

Quant à M^r de Thou, je suis bien honteux de ce que vous me mandez de l'excez de son honnesteté en mon endroit, et qu'il veuille songer à m'obliger davantage, puisque je le suis desjà au dernier poinct en son endroiet et que je suis si indigne de l'honneur de son souvenir, non moins que de la continuation de ses bienfaits. Mais je vois bien qu'il veult dire qu'il souffrira patiemment les advis que je luy pourray suggerer pour faire desterrer les tresors cachez en ce Levant en matiere de livres et aultres monuments de l'antiquité cappables de bien ayder le public, à quoy je ne m'espargneray pas Dieu aydant. Estant bien aise du choix qu'il a faict de M^r Board vostre neveu, puis qu'il est desjà si rompu aux affaires estrangeres. Tout maintenant l'Auditeur du cardinal Biquy vient de sortir de ceans, où il m'est venu faire des recommandations de son maistre et de M^r de Guibeville vostre neveu que nous attendons à ce carnaval, commencé depuis Dimanche au logis de M^r de S^t Chaumont, car on m'a dict qu'il veult

pièces pour servir à l'histoire (Paris, 1635, in-fol.).

¹ Peirese veut parler de l'édit du roi Louis XIV en vertu duquel fut établie l'Académie française tout au commencement de l'année 1635. Cet édit si mémorable a été reproduit parmi les pièces justificatives de

l'édition donnée par M. Livet de l'ouvrage de Pellisson et de l'abbé d'Olivet (t. I, p. 30-34).

² Peirese indique très bien en peu de mots l'importance du rôle que devait jouer l'Académie française en maintenant et protégeant la pureté de la langue au milieu des fautes provinciales.

venir un soir faire un masque en ceste ville pour donner le bal à des dames d'Avignon qui sont en cette ville. Il me tardera d'avoir le bien de l'embrasser et servir pour l'amour de vous et de son propre merite. Et d'avoir des meilleurs moyens de vous tesmoigner combien cordialement je suis,

Monsieur,

votre trez humble et trez obeyssant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 23 janvier 1635.

Le bonhomme Mr Pacius est decédé à Valance le meeredy 10 janvier à 4 heures aprez midy¹ dans une grande vieillesse².

LXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du 19^{me} j'ay receu tout plein de beaux vers et aultres lettres des amys dont je vous remercie trez humblement, mais nous ne l'eusmes que le lundy matin au lieu que nous la souliions avoir le vendredy, tant pour le retardement de la partance dont vous m'aviez parlé, que pour le mauvais temps, et crains bien que dezhormais nous ne les aurons guieres plus tost. Mais ce qu'il y a d'inconvenient outre le retardement commun est que vos lettres venants

¹ Je ne connaissais pas encore cette lettre quand j'écrivais dans *Jules Pacius de Beriga. Compte rendu du mémoire de M. Charles Revillout avec addition de documents inédits* (Paris, 1873, p. 15) : « On ignore la date précise du décès de Pacius. »

² M. Charles Revillout a rappelé (à la page 20 de son mémoire sur le *jurisconsulte Jules Pacius de Beriga*) qu'il mourut « en 1635, à l'âge de quatre-vingts ans ». Le professeur de Peirese était né à Vicence en avril 1550. — Vol. 718, fol. 115.

par la Bourgoigne ne passent par les mains de M^r du Lieu que sous une enveloppe generale aux sieurs Moreaux cachettée dans Paris, laquelle ne s'ouvre icy qu'aprez avoir faict rendre les lettres du Roy et du public qui viennent sous l'enveloppe particuliere du sieur du Lieu, et lesquelles se distribuent le soir mesme de l'arrivée du courrier. C'est pourquoy M^r du Lieu m'a escript que vous debvriez luy faire adresse particuliere de mes lettres et les faire bailler à la poste pour aller par la grande routte comme si elles alloient à Rome ou à Venise, afin qu'elles aillent par le Nivernoys, car elles arriveront à Lyon deux jours ou troys plus tost que celle de Bourgogne, et M^r du Lieu aura loisir de les joindre aux paquets du Roy et aultres du public qui sont les premiers distribuez. Je regretteray cette courvée pour vous de faire une enveloppe à M^r du Lieu tous les vendredys, mais quand vous ne luy escrirez pas pour la premiere foys, il n'y aura pas de danger, puisque luy mesme m'a suggeré cet advis.

J'escripts à M^r de Thou sur ce qu'il vous a pleu m'escrire de l'honneur de son souvenir et auray soing du fagot de M. de Bonneval pour Rome et vouldrois bien qu'il arrivast avant le passage de l'Eminentissime cardinal de Lyon, vous suppliant de le sallier cependant de ma part le plus humblement que vous jugerez qu'il y puisse echeoir. J'ay receu une lettre du R. P. Dom du Puy de bien vieille datte, avant son partement d'Italie. Estant marry de n'avoir eu le bien de le voir, mais la mer a esté si fascheuse depuis l'automne que j'auroys eu un trez grand regret qu'il se fusse engagé de s'y commettre, pour vous venir faire cet acte de charité qu'il desiroit. La galere du Roy qui a mené à Genes l'ambassadeur Saluzzo¹, ayant failly à se perdre diverses foys, et celle aussy du Duc de Savoye qui fit le mesme chemiu quasi en mesme temps pour aller reporter quelques canons et r'amener l'aultre galere de S. A. prinse sur le M[arquis] d'Urfé.

¹ Jean-Baptiste Saluzzo allait être accrédité, comme ambassadeur de la République de Gènes auprès de la Cour de France, en septembre 1637. Voir *Recueil Avenel*, t. VI, p. 563.

Je pense bien qu'il pourroit suffire de faire transcrire sur le volume du Syncellus tout le commencement jusques au temps de Pompée où commencent les autres, et que pour espargner la despense si elle estoit bien grande, l'on pourroit le conferer sur un exemplaire de ceux qui sont plus communs, à quoy j'offrirois volontiers celuy que j'ay escript de la main de Darmarius il y a une centaine d'années. Mais Dieu sçait qui voudroit prendre la peine de cette collation avec l'exactesse requise. C'est pourquoy, si la despense n'est excessive, il sera meilleur de faire passer outre et transcrire le tout conformement à l'ordre littéral de M^r Fontenay Bouchard.

Bien y auroit-il possible moyen de l'obliger davantage si on luy envoyoit la coppie de tout ce commencement aussy tost qu'il sera achevé de transcrire sans attendre le reste qui pourra tirer plus long traict, afin qu'il eusse moyen de travailler à la traduction de cela, et d'attendre plus patiemment le surplus pour le pouvoir lire (quand il en fera la version) conjointement avec ses autres coppies.

Pour cez autheurs de Ponderibus, j'ay grande honte de voir la peine que je vous en ay donné, et serois bien marry que vous eussiez faict cette courvée pendant une si grande rigueur de froid que celle qui a regné et qui regne encores, n'y ayant rien qui presse tant Dieu mercy, car tandis que je suis en arrerage de responce à M^r de Saulmaise il est soulagé d'autant, de l'importunité qu'il se donneroit possible de me repliquer plus tost. Ne regrettant si ce n'est que ne vous en soiez deschargé sur M^r Petit, avant son partement; je me passeray bien du livre de Camerarius sur S. Mathieu puis qu'il n'a rien de plus que ce que M. della Scala nous avoit donné du texte d'Africanus. Mais je ne laisrois pas de sçavoir volontiers de quelle forme, de quel prix et de quelle qualité est à peu prez cet ouvraige et de quel temps.

Je me doubtois bien que la Sylva Sylvarum de Bacon ne devoit pas estre publiée en latin, à faulte duquel, s'il s'en trouvoit en anglois à vendre, je ne l'achetterois pas moins volontiers. J'ay veu le memoire des livres baillés à M^r Gailhard, que j'impute à singuliere faveur, et puis que M^r de Bonneval envoie à Rome la preface de M^r du Chastelet,

je n'ay garde d'y en envoyer pour mon compte. L'on y attend impatiemment les memoires de M^r de Fresnes Cannaye¹ et le Tertullian de M^r le Garde des Seaux² dont on leur a faict feste. Sur quoy je finis un peu pressé, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 30 janvier 1635³.

LXX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu voz despaches du 26, et tout ce que vous y aviez joint, dont je vous remercie, comme je doibs, trez humblement, et des nouvelles dont il vous a pleu nous faire part, où je n'ay pas trouvé si estrange le faict de la lettre non registrée, non plus que d'un homme qu'on tient prisonnier, et qui par la mesme facilité qu'il a contracté, peult faire aultant de lettres qu'on voudra, n'estimant pas que cela seul puisse empescher de passer outre, non plus que les contracts publiques, s'il n'y a d'aultres obstacles, et repugnances veritables. Il me tardera d'apprendre l'arrivée de M^r Grotius à la cour⁴, et qu'il y puisse

¹ Sans doute le recueil de documents qui allait paraître quelques années plus tard sous le titre de *Lettres et ambassades* (1645, 3 vol. in-fol.). Philippe Canaye, sieur de Fresne, était mort le 25 février 1610.

² Quelque manuscrit de Tertullien possédé par Pierre Séguier, qui était un si fervent bibliophile et dont la collection de livres

et de manuscrits était si riche et si belle.

³ Vol. 718, fol. 126.

⁴ Hugo Grotius, nommé ambassadeur de la reine de Suède auprès de la Cour de France, fit son entrée solennelle à Paris, le 2 mars 1635, entrée qui avait été retardée par des difficultés relatives au cérémonial à observer. Grotius était arrivé à Saint-Denis depuis le 14 février.

faire du sesjour en la qualité qu'il y viendra, aussy longuement et heureusement qu'il le peut meriter, et que vous, Monsieur, et tant d'autres bons amys et serviteurs qu'il a le luy peuvent souhaicter. Pour Mr de Thon, bien qu'il me tarde grandement d'avoir le bien de le revoir, je n'ose presque pas souhaicter que ce soit si tost, parce que je voudroys bien ouyr dire que quelque vicissitude des choses du monde luy eusse applany et appresté les chemins en sorte qu'il n'y eusse pas tant à apprehender comm' il y en a pour encores. J'ay eu une relation de Sayde que je vous prie luy bailler encores que j'estime qu'il l'aura desja veüe, si je ne me trompe, auquel cas je voudroys bien la faire envoyer au bon P. Gilles de Loches à Orleans où il est à presant, et suffiroit de la bailler à Mr du Mesnil Aubery qui la luy fera tenir. Je suis bien aise que Mr Petit aye emporté le volume des Eclogues pour son contentement, et vous remercie du soing qu'avez daigné prendre de le luy procurer, mais vous ne me dictes rien des manuscrits du Joseph tant de la Bibliotheque du Roy que de celle de Mr de Thon, voire s'il a eu moyen de les avoir à commodité pour son edition. Je vous remercie aussy du soing qu'avez eu d'envoyer ma lettre des cueillers à Mr de Saulmaise, ne doubtant pas que telles requestes ne l'importunent grandement et ne luy fassent consumer, voire perdre beaucoup de temps, mais souvent aussy on luy faict faire des choses dont le public se pourra prevaloir quasi aultant à proportion, que des aultres plus grands ouvraiges, qui sont de plus d'esclat, et dont l'utilité n'est pas si grande tousjours qu'elle doive exclure les aultres. C'est un des plus grands griefs que j'aye qu'il ne me reste quasi poinct de temps à moy, aprez avoir employé celuy que je doibs au Palais, et à mes amys. Mais j'en ay quasi faict habitude, et souvent me prend des verves de tout quitter, mais puis tout bien consideré, quand on faict plaisir et service aux honnestes gents, je n'estime pas que le temps se doive tenir pour perdu.

J'ay eu responce de Mr Rubens, mais un peu à la haste à cause de la presse où il estoit de l'entrée du cardinal Infant qu'on luy avoit endossée toute entiere, où je m'asseure qu'il aura mis en avant des

inventions dignes de l'excellance de son genie. Il me diet pour tant qu'il a encores par devers luy la cueiller et une petite escuelle d'argent antique toute figurée, qui n'est pas un petit avantage. Et me faict esperer, aprez qu'il sera deschargé de ce fardeau, tout plein de bonnes instructions sur cez matieres antiques des poids et mesures, dont je me promets de grandes satisfactions. Mais il me prie de l'assister en un procez qu'il a en la deuxiesme chambre des enquestes au rapport de M^r Saulnier, et de faire recommander sa cause à tout le moins au Presidant de ladicte chambre et à son rapporteur, à quoy je me trouve bien empesché, n'y ayant aucune cognoissance que je sçaihe pour ne sçavoir les noms de Messieurs les juges. Et le pis est que la chose presse tellement à ce qu'il me mande, qu'il crainct que le secours vienne bien tard et aprez la deffaicte si l'on ne se haste bien fort. C'est pourquoy je vous supplie d'en parler à Monsieur du Puy vostre frere afin que s'il voit Monsieur le Procureur general, il luy en dise un mot de sa grace, si l'affaire passe par ses mains, s'agissant de l'entretien de son privilege. Et s'il a quelques habitudes auprez de celui qui preside en cette chambre, ou du Rapporteur, ou de quelques aultres des principaulx de la chambre, qu'il tache de leur dire un mot à la recommandation d'une persone si recommandable que M^r Rubens. Lequel m'escript qu'il y a troys ans tous entiers qu'il ne se mesle plus d'aultres affaires que de son pinceau, ayant supplié l'Infante fort opportunement de luy rendre sa liberté et tranquillité d'esprit, et le descharger des inquietudes que luy donnoient les affaires où elle l'avoit employé. Attendu mesmes qu'il ne se pourroit mesler qu'à contre cœur des affaires publiques, depuis qu'il y avoit veu embarrasser les interets de la France qui luy vont encores au cœur, je m'asseure, beaucoup plus qu'il n'ose dire. Il ne vous fault pas, je m'asseure, de grandes persuasions pour vous disposer et Monsieur du Puy, voire en un besoing M^r de Thou, de luy rendre bon office envers quelques uns de ses juges de vostre cognoissance, car vous sçavez tous le rare merite de ce personage qui est si digne de toute sorte de bons offices. Et je vous en demeureray infiniment redevable

par dessus le marché, et beaucoup plus que si l'affaire me touchoit en mon propre. Sur quoy je finiray, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 2 febvrier 1635.

Nous avons veu passer icy incognito le cardinal Trivulzio¹, grandement curieux, qui a voulu visiter la S^{te} Baulme et autres lieux saints de la Province, et s'en va attendre M^{gr} le Cardinal de Lyon à Mourgues² chez le Prince son beau-frere. Il voulut s'entretenir troys ou quatre grandes heures à voir des livres. L'Asellius inventeur des veines lactées estoit son domestique³, il avoit pour camerier l'abbé Bonmoro Faverna, le plus intime amy qu'eust le deffunct sieur Girol. Aleandro, et qui luy ferma les ieulx, et qui a esté légataire des escripts de Gige qui a fait cez 4 gros volumes de la langue Arabique; ils gouvernent tous cez docteurs de la Bibliotheque Ambrosienne et promectent des merveilles de ce costé là.

Mon homme a eu plus de loisir qu'il ne pensoit de faire une coppie de la relation de Seyde pour le P. Gilles, de sorte qu'il ne vous en faudra pas mettre en peine⁴.

¹ Jean-Jacques-Théodore Trivulce, né en 1597, à Milan, cardinal en 1629, viceroy d'Aragon, de Sicile et de Sardaigne, gouverneur général du Milanais, ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Rome, mourut à Milan, le 3 août 1657. Ce fils de Catherine de Gonzague avait épousé la fille aînée du prince de Monaco.

² Mourgues est le nom que portait chez les Provençaux la capitale de la principauté de Monaco. On lit dans le *Moréri*: « Les Provençaux appellent la ville de Monaco *Mor-*

gues, à cause de l'allusion qu'il y a du nom de cette ville avec le nom de Morgues, qui signifie moine en leur langue. »

³ Gaspard Aselli, médecin, né à Crémone, professeur d'anatomie à Pavie, mourut, croit-on, en 1626, à Milan. Ce fut dans sa dissertation *De venis lacteis*, imprimée à Milan, en 1627, in-4°, puis à Bâle, en 1628, qu'il exposa son importante découverte.

⁴ Vol. 718, fol. 130.

LXXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu plus tard que nous n'avions encore fait par l'ordinaire vostre despesche du 2 de ce moys, le courier de Bourgoigne n'estant arrivé à Lyon que le 8^e bien tard, et le vostre icy le lundy 12 au soir, pour s'en retourner ce jourd'huy mesmes, de sorte que je n'ay quasi pas eu le moyen de lire ces lettres que j'avoys receües, ce qui me servira, s'il vous plaict, d'excuse si je tranche plus court que je n'eusse désiré¹. Je vous remercie donc trez humblement de voz soings pour le payement des livres du sieur Cramoisy, dont je vous suis trop redevable, et du bon menage que vous avez fait avant le desery des monnoyes, qui est d'une prevoyance nom pareille. J'escripts à M^r de Thou en responce de celle dont il a daigné m'honorer, et voudrois bien avoir des moyens de le servir à souhaict; je luy avoys escript cez jours passez par un honneste homme dont j'ay onblié de luy faire mention; j'estoys lors si pressé que je ne m'acquittay guieres bien à mon gré de mon devoir comme je ne le scauroys faire à cette heure. Je suis bien aise que la cassette de papier du sieur de Bonnaire soit pour vostre compte; je la vous enverray par la premiere commodité de voicture, car elle est assez grosse. Je vous remercie du soing de me pourvoir de ce livre du bonhomme M. Berger de Rheims², et de la nouvelle relation de Canada et des loix Academiques à la publication desquelles vous me promettez de vous souvenir de

¹ A rapprocher de cette phrase d'Honoré d'Urfé, dans l'*Astrée* : « Cela fut cause qu'elle trancha son discours assez court. »

² *Le dessein de l'histoire de Reims, avec diverses curieuses remarques touchant l'éta-*

blissement des peuples, et la fondation des villes de France, par feu Nicolas Bergier, advocat au présidial de Reims (Reims, chez François Bernard, 1635, vol. petit in-4°).

moy. Cette nouvelle de Philisbourg nous a tous desolez¹, jugeant bien de la consequence et que pour en avoir la revanche il faudra des efforts que nous sentirons bien avant. Dieu sçait mieux que nous ce qu'il nous fault, et aprez y avoir faict ce qui se peult nous ouvrira les moyens et les remedes convenables aux occasions presantes.

Mr Gassend et mon frère vous remercient du plus proffond de l'ame de l'honneur de vostre souvenir, et je ne sçauroyz vous entretenir de rien qui vaille, tandis que nous sommes en l'attente de la venüe de l'Eminentissime Cardinal de Lyon pour son voyage de Rome, qu'on dict debvoir estre la premiere semaine de caresme au plus tard, sans passer par Aix ne par Marseille. Il y avoit eu quelque contention entre le Parlement et la Chambre des comptes, pour un arrest que ladiete Chambre avoit voulu casser en Audiance par un de la Chambre recassé par la Cour, que la Chambre avoit voulu casser comme le precedant en Audiance aussy, sur quoy la Cour fit emprisonner la partie et le procureur des comptes qui avoient donné requeste en cassation. Enfin Mr de St Chaumont ayant faict prier le Parlement de relaxer ledict procureur des comptes, la Cour le luy octroya d'honesteté, et depuis il s'est rendu mediateur de l'accommodement du restant de l'affaire, et sur ce je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble, trez obligé et trez obeissant serviteur,
DE PEINESC.

A Aix, ce 13 febvrier 1635².

¹ Dans la nuit du 23 au 24 janvier, le baron de Fernamonde, à la tête de six mille Impériaux, avait, à la faveur des glaces,

surpris la ville de Philisbourg, comme on le voit dans les *Mémoires* de Montglat.

² Vol. 718, fol. 132.

LXXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Vostre ordinaire n'est pas arrivé du tout si tard que l'autre semaine, mais toujours est ce un bien grand retardement du vendredy au lundy, puis que là il n'y a encores aultre dellay du partement que du matin au soir du mesme jour de vendredy, à ce que je puis comprendre de voz lettres du 9^{me} et qu'on ne l'a pas du tout remis du vendredy au sammedy, comme il sembloit qu'on vouloit faire, auquel cas on y eusse recouvré la commodité des Gazettes courantes que nous sommes contraints de prendre de l'edition de Lyon. Si vous pouvez sans incommodité nous envoyer voz lettres par la grande route, nous y aurons tousjours quelque avantage, et les plus paresseux comme M^r Gailhard pourront tenir la voye de Bourgogne pour leur soulagement quand il leur plaira.

Pour respondre donc à la vostre, aprez mes remerciements trez humbles des nouvelles dont il vous plaict nous faire part, je vous supplie d'agreer que je les face encores ici à M^r de Bonneval de l'honneur de son souvenir, bien marry d'en estre si indigne comme je suis, et si incappable de le servir en revanche. Pour M^r de Thou, je luy escrips, et vous supplie de m'ayder à faire excuser mes infirmittez Provençales. Ayant esté bien aise d'entendre que la coppie du Syncellus s'avancee toujours, car si j'estoys cappable de vous en rien conseiller, je ne vouldroys pas attendre un moment quand elle sera achevée, sans l'envoyer à ce cardinal, quoy qui puisse arriver du reste, ne doubtant point que vous n'en veniez à bouet à souhaiet tost ou tard. Et je craindrois que le retardement de l'expedition et envoy de ce livre ne nuisit à l'establisement de la fortune du pauvre M^r de Fontenay Bouchard qui n'en peult mais et qui a tant d'interest de mettre

au jour cet ouvrage plus tost que plus tard, pour tant de bons respects. Et le pix est que comme le commencement n'en est que dans ce volume, il ne sauroit commencer de faire rouller la presse que par là. Nostre ordinaire de Rome qui devoit estre icy dez vendredy n'est encore arrivé au mardy à midy; s'il tarde plus guieres, j'estime qu'il aura esté retardé à la semaine suyvante, comme il arrive assez souvent, attendu qu'il y a plus de semaines en l'an que de moys de 4 semaines. Mais il vient d'entrer tout presentement dans ma chambre comme j'en estoys sur ce discours, et je m'interrompray pour recevoir sez lettres et voir s'il y a rien de la part du diet sieur de Fontenay. J'ay donques depuis ouvert mon paquet et n'y ay rien trouvé de la part que j'attendoys le plus du diet sieur de Fontenay ne d'aultre de vostre cognoissance, si ce n'est du sieur Bourdelot que l'on a contrainet, pour s'accomoder à l'air du païs, de prendre sa sottane et le long manteau. Il est toujours dans des supererogations d'honesteté¹ les plus extraordinaires du monde tant du chef du bon P. Campanella que de celuy de ses parents et du sien propre. Je vous remercie trez humblement du memoire qu'il vous a pleu m'envoyer de ce livre de Camerarius et de l'edition qui est sur le tapis de eez instructions et memoires du sieur de Fresnes Canaye. C'estoit le bon P. Mereene qui m'avoit donné l'advis du Tertullian, mais il se l'estoit laissé donner de trop bonne foy par des gents qui en avoient abusé à ce que je puis comprendre. Feu M^r du Vair n'avoit jamais pensé à rien de pareil, et ne me pouvoys pas facilement persuader que M^{gr} le Garde des seaux d'à present eusse peu se donner tant de loisir qu'il y en falloit. Quant au livre de Baecon Sylva Sylvarum, il faudra le faire venir d'Angleterre avec les aultres que demandoit le cavalier del Pozzo, et si M^r Deodati n'y veult employer quelqu'un de ses amys et correspondants, il faudra passer par les mains de quelque marchand-banquier qui y traffique. Et sur ce attendant de vous envoyer du

¹ Peirese a écrit ainsi ce mot : *honesté*.

r'enfort de moyens, pour supplement du deffault de ce peu qu'aviez
eu jusques icy, je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 20 febvrier 1635.

J'escripts pour une mienne curiosité de la Guienne à M^r Luillier
et à M^r Roubichon et ay laissé la lettre à cachet volant et prié
M^r Luillier avant que la rendre de la faire voir à M^r du Poy vostre
frere et à M^r Godefroy s'il est de retour afin que si du Tresor des
Chartes ou des recueils de M^r de Lomenie, il se peult tirer aucun
secours, on tache de me le procurer, vous suppliant de le faire et de
croire que vous m'obligerez de m'y adsister¹.

LXXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

L'occasion de la venüe de M^{sr} le Cardinal de Lyon et de son embar-
quement sur le Rhosne pour son voyage de Rome fit avancer tout
plein de monde et nous fit avoir plus tost d'une couple de jours que
nous n'eussions peu faire par l'ordinaire les premiers advis de l'ar-
restement² de Puylaurens³. Et la despesche du Roy dattée du mesme
jour, 14^e de l'exécution, que nous avons veüe à ce matin dans le Palais
avant l'Audiance, nous en a apporté la certitude et les principaulx
motifs, avec les assurances que Monsieur n'avoit eu aucune part à

¹ Vol. 718, fol. 133.

² Littré, sous le mot *arrestation*, rappelle
que le vieux français avait *arestement*, *ares-*
toison, *aristance*, *arestée*.

³ Sur l'emprisonnement d'Antoine de
Laage, duc de Puylaurens, voir tous les
mémoires du temps, et principalement ceux
de Bassompierre (t. IV, p. 168-170).

cez nouvelles conspirations, dont nous avons grandement loué la bonté divine et le bonheur du Roy et de la France. Mais les circonstances qu'il vous a pleu nous en escrire nous ont bien faict admirer davantage la rare conduite d'une si grande et importante affaire, et nous en ontourny de si belles et si bonnes instructions, qu'il n'y restoit quasi rien à desirer que d'apprendre le progres et les suites que le temps nous pourra faire sçavoir tost ou tard. Cependant je vous en remerciez humblement et vous en sommes tous redevables comme d'une piece des plus notables du temps. La descouverte de cez armes enterrées dans Nancy est pareillement bien importante, et nous faict croire que le Duc Charles se retirera bientost au delà de la riviere ayant manqué son coup de ce costé là, principalement s'il void approcher le Roy comme l'on nous veult assurer qu'il s'achemine en cez quartiers là, dez le commencement du caresme. Je m'estonnoys que les Espagnols eussent laissé un si long temps leur gouverneur de Perpignan dans la debtention où il se jecta, sans en faire d'autre demonstration effective. Mais leurs represailles ne sont gueres bien pareilles, puisqu'ils se sont saxis d'une persone ecclesiastique, laquelle ne peult pas faire faulte à la guerre en occasion de rupture comme leur gouverneur de Perpignan, qui a esté, ce dict on, quelques années vice Roy dans les Indes, aprez avoir esté aux guerres des Païs bas et d'ailleurs. Et dict on qu'il estoit en predicament d'un homme de main des plus vaillants et plus cappables de faction qu'ils eussent. Je plains bien cependant le pauvre abbé de S^t Euvroul¹, et Messieurs ses parents, car cette affaire est pour tirer long traict², et si cez gents là se recognoissent, et qu'ils fassent d'autres represailles de personnes d'autre profession que la profession militaire, ce pourroit bien estre un jour la pierre d'achoppement et l'occasion d'une rupture ouverte sans y penser, aussy bien que d'autres affaires et entreprises de plus grande conséquence.

J'ay esté infiniment aise de l'heureuse arrivée de M^r Grotius avec

¹ C'était Nicolas Haligre, abbé de Saint-Evroul, fils du chancelier. — ² Cette locution n'a pas été recueillie, ce me semble, par Littré et ses devanciers.

toute sa famille en un si digne employ¹ et ne manqueray de l'en féliciter, mais je crains bien de ne le pouvoir pas faire à ce coup à cause que mon ancien dans la Grand Chambre (qui avoit esté député avec ceux qui doibvent aller salüer M^r le Cardinal de Lyon) s'en estant allé à Thoulouse, j'ay esté subrogé à sa place, et nous sommes en incertitude du temps et du lieu où nous le pourrons aller voir, ne s'estant encore rien resolu de certain puis son arrivée en Avignon, pour la route qu'il doibt tenir, ne pour le temps mesmes qu'il doibt partir, les galères l'attendant à Toulon. Et je me doute qu'il ne nous faille estre demain à cheval; c'est pourquoy j'ay anticipé à ce soir l'acquittement de ce mien petit devoir en vostre endroit. Et si je ne pouvoys escrire aux amys, je vous supplie de me faire oster pour l'excuse² envers ceux qui vous viendront à la main. Son Eminence arriva en Avignon dez le vendredy au soir à l'entrée de la nuict, et y fut logé chez M^r de Montreal. Mon frere eut l'honneur de le voir quasi au desbarquer, et luy forma les difficultez qui luy estoient inesvitables, par toutes les routes qu'il avoit voulu prendre sans passer par Aix ne par Marseille, son carrosse ne pouvant le porter jusques à Toulon que par le chemin de cette ville icy. M^r de St Chaumont estoit en Arles où il a faict son entrée, et vouloit passer jusques aux Maries au fonds de la Camargue, tant par devotion, ayant faict porter les clefs des reliques qui sont aux archives du Roy, que pour achever la visite de la coste marine, quoy que la saison soit assez mal propre en hiver pour les grandes eaux qui s'y respendent aux environs. Mais ayant apprins l'arrivée de son Eminence en Avignon, il resolut de l'y aller voir, et j'estime que ce fut dez hier. L'on adjoustoit mesme que M^r le Duc d'Alluin s'y pourroit bien rendre aussy, comme ont faict Messieurs Miron et Le Camus, intendant de la justice en Languedoc, et comme vouloit faire encore M^r de Narbone³. Ce qui aura possible esté la cause qu'il ne soit party d'Avignon ce jourd'huy pour continuer son voyage. Oultre que les pluyes ont esté bien grandes et extraordinaires toute

¹ L'ambassade de Suède auprès du roi de France. — ² Sic. Peiresc a voulu dire : de me faire tenir pour excusé. — ³ Claude de Rebé, qui siégea de février 1628 à mars 1659.

la journée. Je n'auroys pas de besoin d'un si mauvais temps demain ou tel autre jour qu'il nous faudra aller au devant. J'entends que M^r le Comte de Talard¹ a prins la traverse par Sisteron pour l'aller attendre et sallüer à Toulon. Et puis que M^r de S^t Chaumont a escript que sa venüe lui avoit faict rompre son voyage de Maries, il fault qu'il ne veuille plus retourner à Arles, et y a quelque apparence qu'il voudra accompagner son Eminence jusques à son embarquement.

Je suis bien aise qu'enfin M^r de Montagut aye eu le bien de vous voir, il m'en a donné advis par un mot de lettre que j'ay receu quasi en mesme temps que le vostre; je vous suis infiniment redevable de la bonne assistance que vous me promettez luy rendre en son affaire, et vous supplie et conjure de tout mon coeur de n'y rien espargner de vostre favorable crediet envers voz bons amys. Je vous suis encores bien obligé, et vous rends par mesme moyen les plus humbles actions de graces que je puis du soing que vous avez desja daigné prendre pour le soubstien de la bonne cause de M^r Rubens, et vous reitere les plus humbles, plus instantes et plus submissionnées² conjurations³ que je puis de vouloir continuer de bien faire à un personage de merite si eminent et si digne de l'honneur de voz bonnes graces. Nonobstant le procedé certainement un peu mal excusable de M^r son fils d'avoir manqué de vous aller voir, mais ce peut estre un effect de jeunesse et d'inadvertance ou de plus de modestie, de respect et de honte de se produire, qu'il n'y en falloit. Car il faut qu'il soit grandement jeune, son aîné qui est passé en Italie pour voir le monde et qui avoit ordre particulier de M^r son pere de me voir en passant, s'en estant dispencé sans gueres de necessité, bien qu'il fuisse assez prez d'icy, la compagnie

¹ Roger d'Hostun, marquis de la Baume, baron de Charnes, commandant pour le roi dans les provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, père du maréchal duc de Tallart.

² A la fin de l'article *soumission* Littré

indique la forme provençale *submission* dont Peirese s'est ici souvenu.

³ Sous le mot *conjurations* employé pour prières instantes accompagnées de protestations et promesses, Littré ne cite aucun écrivain.

l'ayant emporté. L'obligation que vous acquerrez tant sur le pere que sur moy et tous voz amys en sera tant plus grande et plus sensible principalement à moy. Car possible aussy que le pere n'a osé vous donner cette peine ny en prendre occasion de renouer avec vous le commerce qui avoit esté si longuement interrompu avec vous comme avec moy. J'avoys conceu bonne esperance, qu'il se pourroit meshuy renoüer, puis qu'il s'estoit deschargé des affaires qui en faisoient l'exclusion. Mais si les choses passent plus oultre à la rupture, il faudra refaire d'autres treves que je regretteray bien. Cependant tousjours aurons nous la consolation et le petit avantage, si nous luy avons peu rendre quelque service en cette occurence, attendant que Dieu ouvre d'autres meilleurs moyens pour r'adjuster toutes choses à une meilleure intelligence entre le Roy et ses cousins de ce costé là qui y restablisse le commerce aussy libre qu'il estoit aultres foys.

M^r de Fontenay Bouchard m'a envoyé par la voye de la mer le catalogue des epistres de Libanins du Vatican, que je pensoys envoyer à M^r Valoys, mais je crains bien qu'il me faudra remettre la partie à la semaine prochaine et pour luy et pour d'autres.

J'ay receu par la mesme voye, de la part du Cardinal Barberin, le livre del Bosio della Roma Sotterranea¹, où sont les inscriptions et images des cimetières de la primitive Eglise, ou je pense que les curieux des Antiquités chrestiennes pourront trouver de gentiles occasions de s'exercer, quelque rudesse qu'il y puisse avoir. Ce n'est qu'un ouvrage postume et qui n'estoit poinct achevé de la main de son autheur, mais de ces gentillesses, toute sorte de fragments sont bons à recueillir et dignes d'estre veus pour en choisir chascun quelque chosette selon son goust. Cela aura tousjours beaucoup faict de rompre la glace et de frayer le chemin à d'autres qui y pourront adjouster une infinité de trez belles choses en cette matiere. Et nostre province en fourniroit bien encore quelques unes assez notables, et cappables de faire quelque bon supplement, quand nous ne prendrions

¹ Il a été déjà question d'Antoine Bosio et de sa *Roma Sotterranea* dans le tome II, p. 290 et en ce tome-ci, un peu plus haut.

que ce qui est en un cimetièrè à Arles¹. Estimant qu'en beaucoup d'autres lieux de la France, comme en plusieurs vieilles Eglises de cette Province, il se trouvera encores de trez belles choses à joindre à ce digne recueil. Le livre est fort grand et fort espoix, en feuille toute ouverte et bien incommode à relier si je ne me trompe; il y avoit un autre fagot de mesme proportion de grandeur, que le Cardinal me charge de faire tenir à M^r Mazzarini, comme je feray par la premiere commodité et y joindray vostre cassette de M^r Valeran. M^r Menestrier, qui a fait les fagots, me mande que c'est un autre exemplaire du mesme livre, et qu'il croit que ce soit pour le R. P. Sirmond qui y trouvera bien de l'exercice, soit que ce soit qu'il l'aye en prest ou en propriété. Le volume ne sera guere moins grand que celui de l'Hortus Heistetensis à ce que j'en puis juger à peu près, mais il sera encores plus gros et plus difficile à manier, non seulement au relieur mais au lecteur, si je ne me trompe. Je ne l'ay pas encore pu voir qu'en courant, mais encores y ay je rencontré d'assez jolies petites gentilleses. Et sur ce je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

À Aix, ce 26 febvrier 1635².

¹ C'est ce qu'à magistralement fait un de nos premiers archéologues, M. Edmond Le Blant, dans son *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*

(Paris, collection des documents inédits sur l'histoire de France, 1878, in-fol.).

² Vol. 718, fol. 135.

LXXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Nous avons eu icy le bon M^r de la Ferriere¹ qui nous a apporté afforce lettres de noz amys, et particulièrement de M^r Bourdelot², quoyque la datte en fust un peu envicillie puis le mois d'octobre, car il est venu par la Guienne et le Languedoc. C'est une des plus douces et plus agreables conversations que nous ayons eu de long-temps. Il a suyvy d'assez près M^{sr} le Cardinal de Lyon, mais il a mieux aymé s'en aller à son aise que d'ayder à faire la presse sur lez galeres. M^r Gassend a prins grand plaisir d'entendre les curieuses observations de ce personage et est party à regret ce matin (pour aller à Digne servir son Église et sa Prevosté à cez bonnes festes) parce qu'il eusse bien désiré de jouyr encor icy de la presence du diet sieur de la Ferriere encor un jour ou deux qu'il nous y promet de sesjour, avant que passer plus oultre. Cela avec mille aultres petites affaires pressantes qui m'ont desrobé le temps que j'eusse désiré employer à escrire

¹ Jacques de la Ferrière était un docteur en médecine, qui fut attaché à la maison du cardinal Alphonse de Richelieu et qui accompagna ce prélat à Rome. Il était natif de l'Agenais, comme nous l'apprend Gassendi (livre V, à l'année 1637, p. 476) : « Cum jucundissimum habuit excipere fovereque egregium virum Jacobum Ferrerium Aginensem medicum, qui ex Lugdunensi cardinalis Comitatu, Romaque, et Lugduno rediens, expetita attulit multa, etc. » J. de la Ferrière ne fut pas seulement l'hôte de Peirese, mais encore son correspondant. On conserve dans les Minutes de l'Inguimbertaine (registre II, fol. 462-483) seize lettres écrites à La Ferrière, de mai 1635 à mai

1637. Malheureusement je n'ai pu retrouver que deux des lettres du médecin de l'archevêque de Lyon à Peirese. On pourra les lire dans un petit recueil, que je publierai prochainement, de *lettres inédites de quelques écrivains célèbres de l'Agenais*.

² Les deux docteurs en médecine étaient très liés et Peirese n'écrivit presque jamais à un des deux amis sans que la lettre soit aussi, en quelque sorte, destinée à l'autre. Aussi, dans le registre des minutes qui vient d'être cité, les lettres à Bourdelot et à La Ferrière sont-elles entremêlées, comme si elles étaient adressées à un seul et même personnage.

à mes bons seigneurs et amys me servira s'il vous plaict d'excuse envers vous et eux. Et particulièrement au bon P. Campanella de qui vous m'adressiez une lettre par le dernier ordinaire et à M^r Deodati. Je vous recommande les lettres cy jointes pour M^r de Thou, à qui j'escrivis hier par un bon religieux Benedictin nommé Dom Maynier de ce païs, qui ne laissa pas d'aller en poste. Et par occasion d'une lettre qu'il desira pour M^r du Mesnil Aubery, je luy fis adresse de troys petits volumes manuscrits pour M^r du Chesne sans pouvoir escrire au dict sieur du Chesne ne à vous, car il me surprint, mais M^r du Chesne les pourra retirer du dict sieur du Mesnil et s'en servir à ce qu'il trouvera à propos. Il y a une harangue au cardinal d'Armagnac assez libre à son advenement à l'archevesché de Tours¹ sur le subject des Huguenots qui commençoient à paroistre, et un pouillier bien ample du diocese de Rhodéz. Et une Vie de Charlemagne ou plus tost des annales de son temps que le bon M^r du Chesne estime estre d'Eginard mesmes², ce que j'ay de la peine à me persuader, m'estant apperceu de quelque endroit où il parle des Grecs avec quelque prerogative de preaseance sur les François, ce qui me faict juger qu'il fusse des païs d'autour de Naples ou de Sicile qui obeissoient encores alors aux Grecs, ou bien de leurs partisans plus tost qu'un naturel François. Tant est qu'il est purgé de tout plein d'interpolations qui se trouvent en diverses editions, lesquelles avoient desguisé et faict mescognoistre cet autheur ou sa condition et party. Ce qui me faisoit dire qu'il pourroit bien meriter d'estre imprimé tel qu'il est entre les auteurs oltramontains des choses françoises. Je ne sçay encores si j'en pourray escrire à present à M^r du Chesne, car on me vient de dire que le courrier veult anticiper son despart, au quel cas vous luy ferez mes excuses et celle cy pourra servir s'il vous plaict pour luy.

Ce que vous me mandez concernant vostre apprehension pour le livre de la Roma Sotteranea me fera prendre un pretexte de faire ou-

¹ C'est-à-dire en 1547 (*Gallia christiana*, t. XIV, col. 133).

² L'année suivante, André du Chesne

publia ces annales dans le second volume du *Recueil des historiens de France* (1636, in-fol.).

vrir l'enveloppe pour faire reclaimer un bout qui s'estoit un peu mouillé sur la mer et de vous adresser la caisse pour vous donner moyen de le voir, à la charge que ce ne soit qu'avec peu de gents afin qu'il ne s'en fasse pas de bruit; et puis vous le ferez tenir à M^r Mazarini qui en fera ce que bon luy semblera attendant qu'il en puisse venir d'autres. J'ay mesmes escript pour en avoir un aultre exemplaire; l'on me mande qu'ils se vendent en blanc dix escus.

Si M^r Gassarel se laisse voir, je luy feray un peu de reproche de ne procurer des relieures à cez beaux libvres manuscrits dignes des ouvrages de celuy à qui ils appartiennent¹. Je n'ay pas veu le catalogue d'iceulx et le verray tousjours bien volontiers. Mon frere n'a rien faict pour M^r de Guibeville qu'il n'en deubst au centuple, et si nous avons le bien de le voir, nous le luy tesmoignerons de vive voix un peu mieux que nous n'avons peu faire par lettre. Si M^r Godefroy faict son Code theodosian, ce seroit une belle et digne piece². L'on m'escript de Valance qu'il s'estoit parlé de le faire subroger à feu M^r Pacius³; il y a mille bons escus d'appointements, et j'aymeroyz bien mieux qu'il y fust que dans la tyrannie des ministres de Geneve, qui ne laissent guieres plus de liberté au monde que l'Inquisition d'Espagne quoy qu'en sens contraire. Je vous remercie trez humblement de la bonne volonté que vous avez pour M^r Rubens et vous supplie et conjure de ne pas attendre d'autres nouvelles de sa part, car je croys que son fils soit en Italie long temps y a et pense que quand vous parlerez pour luy à

¹ Le cardinal Armand de Richelieu.

² Le *Codex Theodosianus* de Jacques Godefroy parut plusieurs années après la mort (22 juin 1652) de ce jurisconsulte (Lyon, 4 tomes en 6 vol. in-fol., 1665), par les soins d'Antoine Merville. Peiresc avait eu raison de saluer d'avance de ses éloges la «belle et digne piece». L'auteur du livre intitulé *Les savants Godefroy* parle ainsi de la publication du grand jurisconsulte (p. 101) : «C'est une œuvre classique, son principal titre de gloire, et en même temps le guide

le plus sûr pour la période des premiers empereurs chrétiens. Gibbon s'en aide à chaque page de son célèbre ouvrage sur l'histoire de la décadence et de la chute de l'empire Romain, ne se lassant point d'admirer la richesse de la mine où il puise à pleines mains pour la composition de ses meilleurs chapitres.»

³ Le marquis de Godefroy-Méniglaize n'indique pas cette particularité dans les pages qu'il consacre au professorat de Jacques à Genève (p. 71-73).

M^r Saulmier ou à quelqu' aultre de ses juges, vous l'obligerez au centuple et moy quant et luy, que si quelqu'un vous en faisoit là d'aultres instances. Pardonnez moy cette liberté puisque vous m'en avez pardonné tant d'aultres. Et en vous remerciant trez humblement de voz nouvelles du monde, je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix en haste, ce 20 mars 1635.

Le bon P. Mercene me mande avoir faict traduire mon livre manuscrit Arabe de la Musique pour le faire imprimer derriere son volume de l'Harmonie in fol^o, mais qu'il y a certaines paroles demeurées en blanc pour n'estre pas des appartenances de la langue purement Arabe, ains pour estre du Persan ou aultres langues orientales, dont il vouloit s'esclaircir avec le sieur Gabriel Sionita, mais il est bien empesché à sa Bible pour se donner ce loisir là. Et avoit esté recherché par le sieur Gaulmin qui disoit le vouloir traduire en troys jours, mais je le priay de s'en garder bien fort, ayant esprouvé qu'il ne faict gueres de scrupule de se mocquer de ceux qui luy procurent des livres¹. Je me suis advisé de luy dire que le R. P. Gilles de Losches, cappucin, qui presche maintenant à Orleans, peult faire cela mieux que tout aultre, car il a une grande cognoissance des principales langues orientales et s'aquittera mieux de cela que tout aultre. Je leur en ay escript à tous deux pour acclereler l'expedition de ce manuscrit à celle fin que vous le puissiez envoyer à M^r de Saulmaise. Le pauvre P. Mercene l'avoit mesprisé tant qu'il l'avoit eu jusques à ce que je luy manday de le vous remettre auquel temps l'envie luy print de le faire imprimer, et crains bien qu'il ne s'y trouve bien empesché. Si par hazard il le vous avoit ja remis, je vous prie de le bailler à M^r du Mesnil Aubery qui sçait les

¹ Connaissait-on ce grand défaut de l'orientaliste Gilbert Gaulmin, un des défauts que Peiresc pardonnait le moins?

lieux et les moyens de le faire tenir au dict P. Gilles et de le retirer de ses mains pour le vous remettre¹.

LXXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

A PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec vostre despesche du 16^{me} jusques à six pieces des appartenances du traicté de Colanges pour l'appauage de la Duché de Guienne², dont je vous remercie trez humblement. J'ay aultres foys veu dans la Bibliotheque du Roy en la longue allée au nombre 694 un volume qui estoit au 2^e rang ce me semble ou plus tost au troi-siesime assez prez de la fin, dans lequel estoient contenües une douzaine de pieces trez curieuses pour l'Angleterre. Entre lesquelles y avoit un don de la Duché de Guienne, faict au Prince de Galles par le Roy Edouard son pere, aprez le traicté de Bretigny³, avec certaines commissions en suite pour le faire installer, dont je vouldrois bien avoir maintenant la copie s'il estoit loisible. La premiere piece mise en teste du volume est sur le couronnement du Roy Richard II⁴ et est suivye d'une maniere pour tenir le parlement d'Angleterre, qui est bien curieuse aussy comme plusieurs aultres pieces qui seroient bien du goust

¹ Vol. 718, fol. 139.

² Voir dans le livre II des *Mémoires* de Philippe de Commines le chapitre xv intitulé : *Comment le Roy feit tant par subtils moyens, que Monseigneur Charles, son frere, se contenta de la duché de Guyenne, pour Brie et Champaigne, contre l'attente du duc de Bourgogne.* Le traité d'échange est daté du mois d'avril 1469, après Pâques. Le 10 juillet suivant Louis XI fit enregistrer au Parlement et à la Chambre des comptes les lettres d'apanage.

³ Ce fut en 1361 que le roi d'Angleterre, ayant réuni en une seule principauté tous les États situés entre la Seine et les Pyrénées, la donna en fief à son fils aîné, avec le titre de prince d'Aquitaine. Le prince de Galles commença à toucher les revenus de sa principauté le 19 juillet 1362.

⁴ Richard II, né à Bordeaux le 6 janvier 1367, était âgé de dix ans et demi quand il fut couronné à Westminster, le 16 juillet 1377.

de M^r de Lomenie s'il ne les a desja, et bien que je soys fort petit compaignon, je ne plaindroys pas la despence pour le faire transcrire au moins la pluspart du volume, je dis la pluspart, d'autant que pour le traicté de Bretigny nous l'avons assez sans cela, et plusieurs lettres et dependances que vous pouvez avoir veues en un vieulx livre en parchemin couvert de boys, que j'avoys eu d'Angleterre, lequel a esté longtemps chez vous, ce me semble. Sur tout je voudroys maintenant ce don de la Duché de Guienne, qui est en ce volume de la bibliothèque du Roy, avec les suites qui peuvent servir à l'esclaircissement des droits et appartenances de la dicte Duché de Guienne. Et si pouvez trouver ce volume sans trop de peine, vous m'obligerez bien d'en faire transcrire cette piece par Quentin, ensemble ce couronnement de Richard II, le *modus tenendi Parliamentarium*, *modus faciendi Duellum coram rege Angliæ*, de *officio Marescalli Angliæ*, et les statuts et ordonances à tenir en l'ost du dict Roy Richard II. Que si parmy voz beaux recueils ou ceux de M^r de Lomenie vous avez aucunes instructions concernant specialement la Duché de Guienne et le Diocese de Bordeaux, j'en verroyz volontiers le bordereau ou inventaire que Quentin pourroit transcrire à vostre commodité.

Mais je voudroys bien avoir au plus tost que faire se pourra la coppie de quelques pieces de l'an 1303 et en may, portant commission du Roy Philippe le Bel à l'Archidiacre de Lisieux et au Prevost d'Amiens, pour aller faire la restitution de la Duché de Guienne au Roy Edouard III d'Angleterre, avec le verbal des dicts commissaires de la reelle restitution par eux faicte en l'Eglise s^t Æmilian au conte de Lincoln, sous certaines reserves. Ne vous mettez pas en peine de m'envoyer le traicté de Poton de Sentrailles¹ de l'an 1451 en juin

¹ Poton, né en Agenais, au château de Xaintrailles, dont son père était seigneur, mourut, le 7 octobre 1461, à Bordeaux, après avoir été nommé maréchal de France (1^{er} avril 1454). Il avait reçu avec Dunois, en juin 1451, la soumission des Bordelais. Le 30 octobre 1459, il fut nommé gouver-

neur de Bordeaux et ce fut dans le château Trompette qu'il dicta son testament (20 mars 1461). En attendant une monographie complète de ce vaillant capitaine, on peut consulter l'article d'A. Vallet dans le tome XLIII de la *Nouvelle biographie générale*.

pour les troys estats de Bourdeaux et aultres lieux, car je l'ay, mais si en execution d'iceluy vous aviez quelque chose de particulier, je le verroyz trez volontiers aussy. Et surtout pour le desnombrement des Prelats et seigneurs qui ont esté en divers temps soubsmis aux Ducs de Guienne, ou bien aux Roys lorsque la Duché a esté reünie. Ce nous seroit un grand heur que M^r de Bellievre puisse prendre son retour d'Italie par ce païs icy, mais il n'y a gueres d'apparence, veu que les grandes affaires dont la negociation luy est commise requierent tousjours de grandes celeritez au retour de telles Ambassades. Et il viendra de cez lieux si abondants en toutes raretez qu'il ne sçauroit trouver icy auleune chose cappable de toucher sa curiosité. J'auroys bien plus d'esperance de pouvoit gouverner M^r de la Mothe, s'il anticipoit sa venue de quelque peu auparavant celle de M^r de Bellievre, parce qu'il auroit plus de liberté de prendre son chemin de tel costé qu'il voudra, et M^r Gassend le desireroit bien aussy. Il me mande qu'il a esté receu fort favorablement dans son église de Digne et generalement par toute la ville, dont j'ay esté bien aise pour sa particuliere satisfaction. Je pense que la milice Romaine de M^r de Saulmaise sera toute aultre chose que ce que nous en avons veu jusques icy, et me tardera bien que son ouvrage se puisse voir¹, et que ce soit sans retardation de son traicté de *re vestiaria*². Pour ce qui est du voyage de M^r de Thou, je ne doute point qu'il n'y reussisse grandement à souhaict, si Messieurs les Ministres ne l'abandonnent, comme ils font assez souvent les choses de cette nature. Mais si la paix generale dont on parle se pouvoit conclurre, il n'y auroit pas tant de subject d'apprehender de ce costé là. Car on auroit plus de loisir de se souvenir de ceux qu'on y envoie. Et y auroit sans doute plus de moyen de veiller aux occasions d'en tirer M^r de Cesy, que je voudrois bien voir en estat de ne s'y plus maintenir à tort ou à travers, s'il estoit possible,

¹ Le *De re militari Romanorum liber* ne parut qu'en 1657 (Leyde, in-4°). Voir une longue note sur cette publication posthume dans le fascicule V des *Corres-*

pondants de Peiresc (Dijon, 1882, p. 32).

² Nous avons déjà vu que le traité de *re vestiaria* ne parut point.

avant que d'y voir embarquer un personnage si qualifié et de si innocentes moeurs et intentions que M^r de Thou. J'envoyay dernièrement à M^r du Chesne par un amy qui alloit en poste trois petits manuscrits sans luy pouvoir escrire comme j'ay faict depuis, vous suppliant de luy faire tenir ma lettre, et m'excuser de tant de continuelles importunités et me commander comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 27 mars 1635¹.

LXXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Il me reste si peu de temps avant le partement du courrier que je ne sçay si l'on me voudra laisser clorre paisiblement ma despesche tant j'ay eu d'interruption. Seulement vous remerciray je trez humblement de la participation de l'advis concernant la conferance du P. Joseph avec M^r de Thou, et les esperances et bonnes dispositions pour ce qu'il luy falloit dont je me resjouys infiniment. Et prie à Dieu qu'il benisse toutes ses bonnes intentions. Vous aviez oublié de m'advertir des cahiers que vous avez commancé de remettre au Nonce, dont je ne sçauroys assez louer vostre generosité, vous conjurant de continuer et de croire que vous aurez enfin plus de contentement de vostre affaire qu'on ne vous en faisoit apprehender. M^r le Cardinal Barberin m'a escript l'arrivée du R.² P. Dom du Puy, et les incommoditez qu'il avoit ressenties au passage de l'Appennin, mais il doibt bien louer Dieu de n'estre pas allé par la mer où il eust souffert au centuple, s'il fust allé

¹ Vol. 718, fol. 139. — ² Peirese a mis un *V* pour un *R*.

au coeur de l'hyver. Et n'eust pas esté sans incommodité, s'il fut passé sur les galeres. Je me resjouys de la prochaine venue de M^r Godefroy, et de la guarison de M^r du Chesne, cez Messieurs meritants toute sorte de satisfaction et contentement de corps et d'esprit. Je les en feliciteray Dieu aydant avec un peu plus de relasche que je n'en ay. Vous remerciant trez humblement du souvenir que vous avez de l'Ælian et des planches du gentilhomme Angloys, et des oeuvres du Baccon¹ que je vous recommande plus estroitement que devant, attendu que j'ay decouvert que c'est pour le Cardinal Barberin mesme, ce qu'on m'avoit caché jusques à presant. J'en ay touché un mot à M^r Deodati qui a tant d'habitudes en Angleterre. Et demeure tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 3 avril 1635².

LXXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je ne sçay quel malheur est celuy qui me suyt, que je ne puis quasi prendre la plume pour vous escrire, qu'à l'extremité et lorsque le courrier commence à presser son depart, dont je vous crie mercy, et vous conjure de ne le poinet imputer à deffault de bonne volonté et de soing, mais je me confie tant en vostre desbonnairété que je me persuade tousjours que vous m'excuserez plus facilement que d'aultres. Je n'ay pourtant pas laissé de faire tenir à M^r Guibeville vostre brave neveu la lettre que vous luy escriviez avec les 9 pistoles que vous

¹ Il a été plusieurs fois question de ces *desiderata* de Peiresc dans ses lettres précédentes.
— ² Vol. 718, fol. 140.

m'aviez ordonnées et luy despeschay hier un laquay exprez à Carpentras, à cause que nous eussions trop attendu, en ce temps de festes, des commoditez d'amys. Estant bien marry de n'avoir de meilleur moyen de vous tesmoigner mon service en revanche de tant de courvées que je vous endosse à toutes heures et que vous recevez si volontiers. J'estoys en peine de vous faire tenir de l'argent, depuis avoir appris que vous aviez employé ce qui vous restoit en l'acquittement de mon contereau avec le sieur Cramoisy, de sorte que cette commodité m'est venüe du ciel en attendant que je vous en fasse tenir davantage comme il en faudra si cez livres d'Angleterre peuvent venir¹. Je vous rends graces du soing que vous avez daigné prendre de faire tenir le paquet à M^r Aubery, et de vous enquerir de M^r du Chesne de la reception des manuscrits que je luy avoys envoyé; il ne les avoit pas encores quand il m'a escript la lettre que vous m'avez maintenant envoyée de sa part avec des cahiers que j'ay veuz trez volontiers. Aussy bien que les beaux vers de Grammontius² lesquels je vous renvoye avec humbles remerciements, bien marry de ne vous pouvoir renvoyer la lettre de Dom du Puy parceque mon homme n'a pas retenu coppie de l'article de ce casale, comme je luy avoys ordonné, ce qui merite d'estre approfondy et d'en sçavoir le succez, vous remerciant cependant de la communication qu'il vous a pleu nous en faire et de tant d'autres gentiles curiositez que nous avons apprinses.

Vous m'avez envoyé vostre lettre de M^r Grotius qui m'a mis en breddouille de tant d'excez d'honesteté que je ne l'oseroys faire voir pour ne rougir de honte de me recognoistre si indigne de tant d'honneur qu'il me daigne faire. Et toutefois je l'eusse bien volontiers envoyée à M^r Valoys pour luy faire voir en combien bons termes il parle de sa grande lecture et de son bon jugement sur le subject de son edition des fragments de Constantin Porphyrogenete, dont je n'ay pas manqué de le remercier, en attendant de pouvoir escrire au dict sieur Valoys, et vous supplie de m'ayder à obtenir excuse de M^r Grotius d'une si lourde

¹ Les livres indiqués dans la lettre précédente. — ² Scipion de Grammont déjà mentionné.

faulte que la mienne, d'avoïr tant demeuré en arrerage de mon devoir, qu'il m'aye prevenu, dont je suis si honteux que je ne pense pas avoir de quoy me laver de ce reproche de longtems sans vostre bon secours. Je luy en escripts au moings mal que j'ay pen dans la presse où je me trouve, et ne me suis advisé qu'en achevant d'une aultre faulte que possible je commettoys encores plus lourde, de ne luy rendre les termes d'honneur qui luy peuvent appartenir en qualité d'Ambassadeur de la courone de Suede. C'est pourquoy j'en faicts faire un duplicata de la main de mon homme, afin que vous le luy fassiez rendre s'il vous plaict, si le jugez à propos, car d'ailleurs j'ay aussy eu de l'apprehension que sa modestie ne prinst en mauvaise part et l'Excellance et le Monseigneur; vous sçauvez je m'asseure son goust, et le pourrez traicter selon iceluy. Et luy faire agreer ma bonne foy et sincerité, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 10 avril 1635.

Le sieur Pelicier est assez bon homme et a d'assez bons mouvements; je ne sçay s'il y pourra y (*sic*) reussir. Je vous remercie de la faveur que luy avez fait de recevoir ses lettres, et de me les faire tenir, dont je vous suis redevable. J'avoys escript un mot à Mr de Thou pour luy à cause des affaires du Levant¹.

¹ Vol. 718, fol. 143.

LXXVIII.

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu par le dernier ordinaire deux lettres vostres du 6^{me} dont l'une regardoit M^r de Thou, à qui j'en ay adressé la responce. J'ay par mesme moyen receu tout plein de petites curiositez bien gentiles dont je vous remercie trez humblement, mesmes de ce livret des negociations de Comans, dont je recouvroys (*sic*) volontiers un second exemplaire, si ce n'est chose difficile. Vous envoyant en revanche un petit livret du portraict du conte Duc¹, dont cez Italiens font quelque bruit ce diet on. Ce n'avoit point esté par équivoque que mon homme avoit mis un dessus à M^r de Thou sur le dos d'une lettre escripte à moy, car je l'avoys prou ainsin ordonné, ne luy pouvant escrire ne faire sçavoir aultre chose que ce que m'escrivoit un homme de Marseille sur les affaires du Levant. Mais il fit équivoque certainement en ce qu'il print une vieille lettre venüe du mesme lieu, qui n'estoit que sur certaine viande dont la fantaisie avoit prins à M^{sr} le Cardinal de Lyon, de quoy j'ay bien esté honteux quand j'ay veu ce que vous m'avez renvoyé maintenant. Et je vous supplie de m'ayder à en obtenir l'excuse et le pardon de la besveüe. Je n'abuseray point de l'advis qu'il vous a pleu me donner de la part de M^r de Thou, et m'y comporteray toujours avec toutes les reserves et circonspections que je doibs. Je vous remercie trez humblement du soing que vous avez daigné prendre de ce manuscrit de la Bibliotheque où vous voulez employer Quentin, et m'estonne que n'ayez trouvé ceux de Ponderibus sur la cotte des nombres. Il fault prendre patience; si le coppiste que M^r Rigault avoit employé estoit à Paris, possible en auroit-il conservé la memoire locale. Je me resjouys de l'arrivée de M^r Godefroy, avec un si precieux

¹ Gaspar Guzman, *comte d'Olivarés, duc de San-Lucar.*

thresor de Chartres, dont je le felicite et par mesme moyen Monsieur du Puy vostre frere qui en fera si bien son proffit, ou plus tost celuy du public. Cette nouvelle de Treves nous a touts desolez de compassion de ce pauvre électeur, que nous avons si mal gardé¹ nonobstant l'exemple de Philipsbourg et de Cirque²; il me tardera bien de voir que le Roy en puisse tirer quelque raison.

Nous attendions en bonne devotion la venüe de Monsieur nostre Premier Presidant suyvant l'advis qu'il vous plaisoit nous en donner. Mais on nous a depuis voulu renouveler les apprehensions qu'il n'y soit encores survenu quelque nouveau retardement, parce qu'estant allé visiter avec les deputez de nostre compagnie M^r le Mareschal le jour des Rameaux par ordre de noz seigneurs les Ministres de l'Estat, il n'avoit pas rendu sa visite avant que partir de Paris pour s'en revenir, s'excusant sur le pressant commandement de partir qui luy avoit faict laisser M^{sr} le Garde des seaux, aussy bien que M^r le Premier Presidant. Ce seroit un grand malleur pour nous si cela nous privoit d'un si grand bien que nous nous promettions de sa prochaine venüe avec le reglement qui a esté faict par le Roy pour eviter dezhormais les occasions de contention. La cour n'a pas laissé de deputer à l'accoustumée pour aller au devant de M^r le Mareschal, mais je pense qu'à l'advance on luy fera sentir qu'il doibt donner quelque particuliere satisfaction pour ce malentendu avant qu'arriver icy, pour y estre receu avec plus de correspondance. Sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 17 avril 1635.

¹ Le 26 janvier, les Impériaux avaient surpris la ville de Trèves, et avaient emmené prisonnier l'électeur, ami et allié de la France.

² Aujourd'hui Sierck (Alsace-Lorraine), petite place forte sur la Moselle, près de la frontière du Luxembourg. On écrivait sou-

vent, au xvii^e siècle, ce nom comme l'écrit Peiresc. Voir notamment le *Recueil Avenel* (t. V, p. 690). Il est question, dans la lettre reproduite à cette page, d'adresser, le 23 mars 1635, à Servien le récit du *fait de Cirque*, c'est-à-dire de la surprise de cette ville.

J'oublioy de vous dire que j'ay eu responce de M^r de Guibbeville sur la reception de vostre lettre et des 9 pistoles, dont il vous aura donné l'advis comme il me mande. Je vous prie de faire tenir à M^r Diodati le livre de Castruccio Castracani¹ qu'il m'avoit demandé².

LXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Tandis que la douleur pouvoit estre encore fraische, je me suis dispensé d'escrire un mot de condolance à M^r de Thou, sur la mort de feu M^r de Meslay son frere³, que nous avons ressentie avec l'affliction et compassion que nous debvions à sa douleur et à la vostre. Priants Dieu qu'il luy donne la force de resister à la violence de ce malleur, et qu'il vous en recompence la perte par toutes les prosperitez qui y peuvent eschoir en eschange de la consolation qu'il avoit de vivre en si bonne intelligence avec un si bon frere. J'ai receu par mesme moyen la fascheuse nouvelle de la perte du Patron Estienne Beauscier qui m'apportoit d'Alexandrie tout plein de pieces curieuses, entre lesquelles estoient toutes les epistres de S^t Pol en arabe fort bien complettes que je plains grandement, et un livre d'Astronomie qui pouvoit bien meriter quelque chose. Et quelques feuilles volantes du vray papyrus escriptes en hieroglyphique dont je vous assure que je n'ay pas esté peu affligé, mais puis qu'il se fault consoler de la perte des personnes, il fault bien le faire aussy pour la perte des aultres choses moings cheres et moings precieuses. Et si Dieu veult que le

¹ C'est l'opuscule de Machiavel publié, pour la première fois, avec *Le Prince*, en 1532.: *Il Principe, la vita di Castruccio Castracani*, etc. (Voir les détails donnés dans le *Manuel du libraire*, t. III, col. 1274.)

² Vol. 718, fol. 144.

³ C'était Achille-Auguste, baron de Meslay, conseiller au parlement de Bretagne, mort sans alliance le 6 avril 1635.

navire S^{te} Anne arrive à bon port, il faudra bien en louer Dieu sur ce que l'on a chargé plus de six ou sept mois y a le vocabulaire et la grammaire des Cophtes. Et par malleur il est abordé à Siragouse en Sicile¹ dez le 1^{er} janvier où il a fait 40^{ne}, et aprez y estant mort une persone, il a fallu recommencer, en sorte que nous n'avons encores peu le voir arriver. Et je ne scray en repos que je ne le voye à Marseille, ou qu'on m'ayt envoyé mon livre.

J'avoys une trez grande apprehension du voyage de M^r de Thou en Levant comme vous sçavez que je ne le vous avoys pas trop dissimulé. Et la concevoys encores plus grande, en commençant la lecture de vostre despesche, aprez le malleur de cette mort inopinée de M^r de Meslay. Mais avant que j'aye esté au bout vous m'en avez guary une bonne partie en me revelant le secret du party que fait M^r Scarron² pour les avances, sur lequel je feray plus de fondement qu'en tout le reste. La principale piece que je me promettoys de voir par les recherches de M^r Godefroy estoit le mariage du Roy René avec l'heritière de Lorraine³ portant substitution en faveur du Roy de France en deffault d'hoierrie. Et le testament du Roy René fait à S^t Remy qui faisoit mention de la mesme substitution⁴. J'ay receu les cahiers transcripts du texte grec de Syncellus, que je feray tenir à l'eminetissime Cardinal Barberin par le premier courrier d'Avignon, et ce me sera une belle et bien opportune occasion de luy faire une troisieme recharge pour vostre affaire, bien que je ne doute point que sans cela vous n'en fussiez bien venu à bout, mais puis que vous aviez désiré cette satisfaction de luy, il n'y a pas de danger de luy en avoir rendu compte. Je l'ay adressé à M^r le R. P. Dom du Puy sellon voz ordres, à celle fin que vous puissiez juger de l'issüe dont je ne doute nullement tost ou tard.

¹ Syraeuse, en italien *Siragosa*, à 252 kilomètres de Palerme.

² Le conseiller Paul Scarron déjà mentionné (t. I, Appendice, p. 829).

³ Isabelle de Lorraine, sa première femme.

⁴ Voir sur le troisième et dernier testa-

ment du roi de Sicile, rédigé à Marseille le 22 juillet 1474, l'ouvrage déjà cité de M. Lecoy de la Marche, *Le roi René* (t. I, p. 391-392). Sur les deux testaments antérieurs, l'un fait à Aix le 29 mai 1453, l'autre fait à Angers le 14 juillet 1471, voir le même volume, p. 276 et p. 382.

Je vous remercie trez humblement de l'adresse où il s'est encores aprins quelque chosette en passant. Le sieur Gaufridi qui est au service de M^r de Parme parle tout à la françoise, et crois bien qu'il travaille en sorte que l'avantage des jeux demeure à la France.

Nous attendons à demain M^{sr} le Mareschal de Vitry qui arriva hier à Avignon par le Rhosne environ les X et onze heures et devoit à ce soir venir coucher à Orgon, pour estre icy demain de bonne heure, ce qui m'a faict anticiper d'un jour entier ma despesche de crainte de ne pouvoir escrire demain. Je viens de recevoir par les s^{rs} [Moreaux?] les quatre cassettes ou fagots de livres et autres curiositez tant de vostre part que d'aultres, fort bien conditionnez, ensemble une boitte de M^r de la Ferriere, comme je crois. J'y ay trouvé le livre de Rheims de feu M^r Berger¹, et la relation du Jesuite avec le portraict de feu M^r de Thou² et un memoire des susses (*sic* pour *Suisses*), vous remerciant trez humblement de tant de soings continuez, et demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 24 avril 1635.

Je viens de recevoir de Marseille une responce pour M^r Golius d'Alep à une lettre que M^r de Saulnaise m'avoit recommandée de sa part pour faire tenir en Levant et aussy tost y ay faict une couple d'enveloppes, pour ne perdre l'occasion de cet ordinaire sans la vous adresser pour la luy faire tenir. Le 24 avril, le courier voulant partir, il n'y avoit encor aucune certitude de la venüe de M^r le Mareschal si ce sera demain ou non³.

¹ Le livre cité plus haut : *Le dessein de l'histoire de Reims*.

² On trouve dans la *Bibliothèque historique de la France* (t. IV, Appendice, p. 274),

l'indication de neuf portraits du président de Thou.

³ Vol. 718, fol. 147.

LXXX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

La nouvelle que vous nous avez donnée de la desmission que Monsieur le premier president L'Ayné a voulu faire de sa charge¹, a grandement affligé le monde en ce païs, et specialement nostre compagnie où il estoit en singuliere veneration. Et ce qui en rengrege fort le regret est de voir que son absence durant cez deux dernieres années a ruiné une trez grande affaire qui luy estoit commise des communaultez impuissantes de cette province, laquelle se seroit terminée à l'exemple de quelques aultres qui avoient fait pareille poursuite du temps de feu M^{sr} le garde des seaux du Vair, et à faulte d'expedition ell' a prins un si mauvais train, qu'ell' est pour faire une playe au païs de plusieurs millions et desoler une bonne partie des familles plus aisées, et encores plus grand nombre des aultres qui sous la foy publique avoient fait estat des rentes constituées sur les communaultez qui seront bien descheues s'il leur fault aller prendre et cultiver du bien roturier aux villages. Ce qui fera encor un aultre effect que les communaultez ne trouveront plus de credit, et qu'aux occasions de necessité, il leur faudra souffrir toute sorte d'extremité sans pouvoir s'en redimer comme elles faisoient par des emprunts. Mais si Dieu l'a permis ainsin il faudra se consoler de cez maux là comme de plusieurs aultres qui ne sont pas moindres. Et tous jours sera ce quelque consolation que Monsieur L'Ayné soit actuellement retenu semestre au conseil du Roy, croyant bien qu'il aura tousjours bonne volonté de proteger les interets de ce miserable païs, et de nostre pauvre compagnie. Tandis que nous verrons si M^r Fiobet voudra accepter cette

¹ Laisné de la Marguerie si souvent mentionné en nos trois volumes.

charge¹ qu'on dict luy avoir esté procurée par M^r son frere² et aultres puissantz amys qu'il a en cour. Car on escript de Thoulouse du 22 du passé que si bien il en avoit receu le brevet scellé, et se resolvoit d'aller en cour, toutefois il commançoit à luy naistre tout plein de regret de laisser en ce país la 20 mille livres de rente avec tous ses parents et amys, et une si belle charge dans la compagnie où il avoit esté norry. En sorte qu'il sembloit vouloir faire le voyage de la cour, aultant pour tascher de s'en excuser que pour en commencer les fonctions. Mais j'estime qu'on n'a garde de recevoir ses excuses, et qu'on l'obligera de venir icy pour suyvre les pistes de feu M^{sr} le garde des seaux du Vair, où nous avons grand besoing que cette place soit bientost remplye et exercée par une persone bien puissamment appuyée en cour.

Au reste nous avons eu icy M^{sr} le Mareschal qui a esté receu avec tant d'honneur et de concours de la Noblesse, et des deputez de toutes les principales villes et communaultez de la Province, qu'il ne l'auroit jamais creu sans le voir. Et semble qu'il en sçache si bon gré qu'il ayt oublié toutes les choses passées et resolu desormais de vivre en tres bonne intelligence avec tout le monde et specialement avec nostre compagnie, qui ne sera pas un petit secret pour le faire paisiblement jouyr de cette grande charge et avec plus de satisfaction qu'auparavant. Il a fait tout plein d'excuses de ce qu'il estoit party de Paris sans avoir visité Monsieur le Premier Presidant à qui il avoit escript de sa maison de Coubert³ pour s'en excuser et a fait voir la copie que son secretaire avoit retenu des paroles qu'il luy avoit escriptes sur ce

¹ Guillaume de Fieubet, président à mortier au parlement de Toulouse, fut nommé premier président du parlement de Provence, mais il n'en exerça pas la charge, étant mort à Paris peu de temps après avoir prêté serment entre les mains du roi Louis XIII, n'ayant que quarante-quatre ans. On érigea un buste à ce magistrat dans la galerie des illustres Toulousains.

² Son frère aîné Gaspard de Fieubet, baron de Launac, qui fut trésorier de l'Épargne (une faute d'impression fait dire au *Moréri* : *trésorier d'Espagne*) et mourut en avril 1647, âgé de soixante-dix ans.

³ Aujourd'hui commune de Seine-et-Marne, canton de Brie-Comte-Robert, arrondissement de Melun, à 17 kilomètres de cette ville.

subject, afin de se descharger d'une partie du tort qu'on luy mettoit sus. Ce qui diminüe aussy en quelque façon le subject que Monsieur le premier presidant L'Aisé a prins là dessus pour se desfaire de sa charge, car encore qu'il y en eusse veritablement quelque sorte d'occasion, si est-ce que faisant la profession qu'il faisoit de tant de douceur et de benignité et pieté, il y avoit tant plus de merite devant Dieu de passer par dessus toutes cez difficultez et de revenir faire une charge qui avoit tant de besoing d'un homme de sa sorte et de son courage et si dezinteressé comme luy, ce qui est si rare en ce siecle. Mais je n'ay esté que trop bon profete à mon grand regret de ce costé là, s'il vous souvient de ce que je luy en escrivis un jour et que vous prinstes la peine de voir avant que luy rendre ma lettre dont il ne m'a jamais faict la response qu'il vous avoit promise sur un petit mot de reproche qui luy estoit eschappé; de ce je ne me formalisoys pas davantage de son retour que j'apprehendoys d'esveiller le chien qui dormoit¹ et d'apprendre trop tost le malleur que nous n'avions que trop merité, à sçavoir de perdre le bonheur de le posseder, dont nous estions notoirement indignes et qu'il n'avoit que trop recogneu nostre foiblesse et noz defectuositez, pour avoir du subject d'y vouloir revenir. Aussy n'avions nous aultre esperance que sur le grand zeelle de sa pieté, qui seule estoit cappable de surmonter tant d'obstacles et de difficultez, comme je m'assure qu'il eusse faict, nonobstant toutes aultres considerations humaines. Mais je pense que les interests de Madame auront faict pencher la balance, car certainement elle estoit fort à pleindre en un si chetif país que celuy cy. Et de la laisser toute seule pour s'en revenir luy icy, comme on dict qu'il avoit en dernier lieu resolu, je ne trouve pas qu'il y eust guieres de compatibilité.

Et m' imagine que c'en sera de mesme pour le retour de M^r de

¹ C'est là la plus ancienne et la véritable forme de l'expression proverbiale. On a bien à tort substitué parfois (voir les *Curiositez françoises* d'Oudin) le *chat* au *chien*, car, comme on l'a justement constaté, le réveil

du chat est doux et le réveil du chien est mauvais. Dans le recueil de Le Roux de Lincy, on trouve ce proverbe du XIII^e siècle : « Il fait mal éveiller le chien qui dort. »

Saulmaise et que quelques favorables traitemens qu'on luy puisse faire en Hollande, le moindre desgoust qu'il y aye de la part de ceux qui sont jaloux de son establissement luy servira de pretexte cappable de prevalloir sur toutes aultres considerations et de le faire recevoir pour ne pas esconduire Mad^{le} sa femme qui ne se peult accommoder à l'humeur non plus qu'à la biaire de ce país là. Et s'il revient une foys à Paris, c'en est fait, rien du monde ne sera capable de le ramener delà de la mer, quelque allesschement¹ qu'on luy pense faire avec tous cez manuscritz nouvellement desterrez et tirez du Levant avec tant d'industrie et de favorable succez. Vous remerciant trez humblement de la participation et favorable communication de sa lettre que j'ay esté bien aise de voir et d'y apprendre le vray estat où il se trouve, et qu'il se soit insensiblement porté à donner tout l'estat de la Milice Romaine, qui sera pour donner un bien grand contentement aux curieux et au centuple de ce que c'eust esté en se restraignant à la seule maniere de camper et de ranger une bataille.

Il me tardera bien de voir que le brave medecin se puisse tirer de cez país de Suede pour faire le voyage de Constantinople en si bonne compagnie et que nous puissions avoir le bien de le voir icy en passant où nous attendrons en bonne devotion celuy qui le doibt mener. Mais à ne vous rien diéssimuler je ne sçay si je ne suis pas obligé de vous dire que je me sevreroys volontiers du bien et de l'avantage que j'y puis pretendre pour me dellivrer des apprehensions que j'ay bien de la peine à despouiller, s'il n'arrive en ce país là quelque changement en la persone d'un prince si cruel et si incapable de raison, avec qui il luy fault traiter², lequel est si susceptible de mauvaises impressions et si mal constant en ses resolutions. Dieu conduira le tout selon sa divine Providance et vraysemblablement à ce qui doibt estre pour le mieux et le plus utile au public.

¹ Le *Dictionnaire de Littré*, qui mentionne plusieurs exemples de l'emploi de ce mot au xiv^e siècle et au xvi^e (Bercheure, Calvin, Carloix, Amyot), ne cite,

pour le xvii^e siècle, qu'un vers de Rotrou.

² Le sultan Amurat VI qui allait mourir en 1640, à l'âge de trente et un ans, épuisé par ses débauches.

Je vous remercie de voz soings touchant mes dernieres lettres à Mr Grotius et des motifs qui vous ont fait mesnager eez desferances dont auleuns se picquent un peu plus que les aultres. Comme aussy de la peine que vous voulez prendre pour me faire tenir eez petits manuscrits que Mr du Chesne a tenus. Croyant que si vous vous ordonnez le loisir de lire cette petite harangue de Joannes Gillius¹ au Cardinal d'Armagnac, vous ne serez pas marry d'y rencontrer ce qu'il y a fourré de l'estat où l'on estoit lors en ce pais là, avec bien de la liberté. Et possible que le bon homme Mr de Cordes la verroit bien volontiers, si ne me l'avez ja r'envoyée.

Il est vray que le sieur Gailhard m'a fait tenir les deffectuositez du Mercure que le sieur Richer luy avoit remis, dont je luy suis bien redevable, n'ayant pas voulu se laisser payer comme je l'avois jugé raisonnable et luy avois fait offrir d'en demeurer à sa discretion, à cause de la longueur du temps. Mais il a voulu me vaincre d'honesteté, dont je me revancheroys si je pouvois en son endroit. Le dict sieur Gailhard devoit revenir de par de çà avec son pere et ne sçay s'il ne sera pas allé faire quelque petit tour ez environs de Paris avant que se venir confiner de par deçà. Car je n'estime pas qu'il eust eu le courage de partir de là sans vous dire adieu et aller recevoir voz commandements, si ce n'est que l'ayant fait en termes mal resolu, vous ne l'eussiez pas prins tout à bon. C'est bien la verité que son pere estoit entré en quelque apprehension de ne le pas pouvoir tirer de là quand il voudroit et qu'il avoit esté bien aise d'y faire un voyage pour le ramener, et ne seroit pas inconveniant qu'il l'eusse surprins et fait precipiter son depart, mais je ne pense pas qu'il ayt peu manquer d'aller prendre congé de vous quelque presse qu'on luy aye secu faire.

Tant est que je pense bien que dezhorsmais quand vous me voudrez faire tenir des livres, il ne se fault plus attendre à luy, ains les faire envoyer s'il vous plaict directement chez le sieur Perrin

¹ Je n'ai rien trouvé sur ce personnage dont la harangue n'a peut-être pas été imprimée.

ou aultre respondant des s^{rs} Moreaux qui ont toujours comme je pense leur adresse en la vallée de Misere à la Balance où vous en aviez aultres foys envoyé avant que le dict sieur Gaillard eut entrepris de vous descharger de ce soing. Ou bien en la rüe S^t Denys, chez le sieur Claude Bardin, à la table ronde, qui est le respondant des sieurs Blancnoz voisins. Car tantost les uns tantost les aultres envoient icy des balles, et il est bon de pouvoir prendre l'occasion plus preste à partir quand on peult choisir, attendu que fort souvent les fagots tardent bien dans Paris comme je l'ay espruvé.

Le recueil de M^r du Chastellet¹ ne s'est poinct encores veu icy que durant ce peu de temps que je garday le premier exemplaire qu'il vous pleut m'envoyer; c'est pourquoy j'attends en bonne devotion les aultres deux que je vous ay depuis demandez pour en garder l'un et envoyer l'aultre à celuy qui m'a faict offrir la communication de ce que je voudray de ses relations dont vous aurez icy l'inventaire, et si vous y trouvez des pieces de vostre goust ou de M^r de Lomenie, me les faisant cotter, je mettray ordre pour les faire transcrire sur les lieux le plus diligement que faire se pourra. Je luy en ay demandé quelques unes de ce qui nous touche icy en Provence et j'ay advis qu'on y travaille desja. Au reste le Cardinal Barberin me faict des remerciements de sa main par deux differentes despesches bien plus grandes que vous n'eussiez pas creu, de ce volume de M^r du Chastellet dont il avoit eu qualche sentore², ce dit-il, mais il ne l'avoit pas veu et y a prins grand plaisir. Cez Nonces ne sont pas si soigneux de leur faire tenir des livres comme nous pensons. J'ay bien du desplaisir de voir que le Dataire ayt faict une si rude et si desobligeante responce à Messieurs de Fontenay Bouchard et Valeran et que cela vous touche si avant³, mais je vous supplie de croire que je cognoys leur humeur

¹ *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire* (Paris, 1635, in-fol.). Nous avons déjà trouvé mention de cet ouvrage de l'académicien Paul Hay du Chastelet.

² « Quelque senteur », « quelque fumet »,

ou, comme nous dirions, « quelque vent ».

³ Bouchard et Valeran avaient été chargés de nouvelles démarches auprès de la chancellerie romaine au sujet du prieuré promis à Jacques Dupuy.

et que puis qu'il a diect que la Grace dependoit absolument du Cardinal Nipote¹, cela vous doibt suffire, et ne doubtte nullement que vous ne l'obteniez, mais je m'estonne que cez Messieurs n'ayent repris les derniers errements de là pour suivre per viam secretam qui est l'exécution des dernieres paroles du Dattaire si on les sçait entendre. C'est à dire que devant le monde cela est impossible à la toute puissance du pape, mais qu'il y reste cette voye là, qui est indubitable et qui fait subsister la totalité de la puissance. Dites leur pour l'honneur de Dieu de se tenir là. Ce fut ainsin que le Cardinal de Ste-Susanne fit signer la supplique de ma commande, quand j'eus mon Abbayie qui estoit possédée en tître par mon devantier. Et ne fault point marchander à cela. Mais de grace ne vous tenez pas saisy pourtant des cahiers du Syncellus à mesure qu'ils s'avanceront, quoy qu'on vous puisse dire au contraire, car sans mentir cez Messieurs qui vous conseillent manquent la carte de Navegar² à ce coup là. Et ne cognoissent peult estre pas si bien comme ils croyent ce monde là; vous ferez mieux de vous en descharger sur moy, et j'auray plus de bouche à parler que vous³ pour m'en plaindre, si l'on me manquoit, ce que je ne crois nullement et suis resolu de luy en escrire dans deux jours par l'ordinaire d'Avignon en luy disant que j'envoye les cahiers que j'ay au R. P. Dom du Puy, mais en termes si intelligibles qu'ils seront bien sourds s'ils ne les entendent. Envoyez moy seulement le restant de temps à aultre, car je ne les enverray poinet sans r'affraichir les reproches le plus doucement que je pourray, et sans cela je ne le pourroys pas faire si opportunement ne de trop bonne grace, encores que je n'apprehende nullement de les rebutter.

Je vous remercie encores trez humblement de la continuation de la besogne de Quentin dans la Bibliotheque du Roy et de la recherche que vous y avez faicte de cez volumes qui ne s'y trouvent plus, ne vous en ayant pas moins d'obligation que si les aviez trouvez. Comme

¹ Du cardinal neveu, Fr. Barberini. — ² La carte qui sert à naviguer. — ³ Cette locution n'a pas été recueillie dans le *Dictionnaire* de Littré, pas plus que dans les dictionnaires antérieurs.

aussy du libvret du sieur Sirmond qui faict toujours trez bien¹. et dont la suite sera tousjours trez bonne à voir en son temps. J'ay envoyé par l'adresse de Lyon du sieur de Rossi le Bahut du bon P. Campanella et croy qu'il ne tardera pas de le recepvoir bien conditionnée. M^r Gassend, qui nous est inesperement venu revoir, s'y est trouvé tout à propos pour estre tesmoing lorsque je me dispençay de l'ouvrir com' il avoit esté tesmoing de l'ordre que m'en avoit donné le bon P. en parlant d'icy, afin que nous peussions voir à tout le moings les tiltres de tout plein de beaux volumes autographes de ses œuvres tant imprimées que non encore veües. A quoy nous passasmes une aprez disnée bien doucement, et aussytost je le fis refermer et emballer et partir le soir mesmes pour Lyon. Vous en pourrez advertir M^r Deodati, pour qui je vous ay cy devant adressé un petit volume in 4^o de Castruccio Castracani, m'assurant que vous le luy aurez donné. Et mon libraire me vient de dire qu'il en avoit fourré un aultre exemplaire dans la caisse que je vous ay adressée de la Roma Sotterranea, lequel vous pourrez garder pour vous si ne l'avez desjà, si non vous me le renvoyerez à la premiere occasion et il servira à mon assortiment, car l'ayant demandé pour le dict sieur Deodati en divers lieux, je l'ay receu de deux divers endroicts, et en feray volontiers venir un troiesme si vous n'en avez point chez vous.

Je vous renvoye la lettre de M^r Saulmaise et celle de D. du Puy que mon homme avoit oubliée cy devant dans son portefeuille, vous en remerciant trez humblement et demeurant tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 1^{er} may 1635.

¹ Il s'agit là de l'académicien Jean Sirmond. Quant au livret, ce doit être *L'Homme du Pape ou du Roi, ou reparties veritables sur les imputations calomnieuses d'un libelle difamatoire semé contre Sa Sainteté et Sa Majesté très chrestienne*. Bruxelles, 1634, in-8°.

Il sera de nouveau question, un peu plus loin, de ce livret dont la Bibliothèque nationale possède quatre éditions toutes de Bruxelles, la première de 1634, deux de 1635, une de 1636. Voir *Catalogue de l'histoire de France* (t. I, p. 594, article 2993).

En envoyant le Bahut du R. P. Campanella à Lyon, j'ay par mesme moyen fait tenir à Lyon, selon l'ordre que j'en avois receu du cardinal Barberin, une caisse qu'il m'avoit adressée par les Galeres pour le sieur Mazzarini, laquelle les commis de la Foraine avoient voulu faire desballer, mais ayants osté la toille cirée par un bout et y ayant apperceu un exemplaire du livre de la Roma Sotterranea, ils se contenterent et ne voulurent pas faire ouvrir le surplus. De sorte que si le premier exemplaire que je vous ay adressé n'avoit esté pour le compte du P. Sirmond, possible sera ce celuy cy, dont je seray bien aise d'estre adverty s'il vous plaict en son temps, croyant qu'à cez heures icy vous aurez receu le premier par le coche de Lyon, M^r de Rossy m'escrivant le vous avoir fait tenir par cette voye-là. Et celuy cy partit dez hier pour Lyon où il pourra estre dans huit jours, et je croys bien que le s^r Paolino Sesti, à qui j'avoys ordre de l'adresser à Lyon, ne l'y laissera pas chaumer inutilement, et que facilement il preferera la voye du coche à celle des ronlliers qui est si longue.

Après avoir escript, comme je pensoys clorre ma despesche, le commis de M^r Moreau m'a apporté une petite lettre qui estoit demeurée sur son comptoir ce dict il seulement puis le jour que le courrier arriva, mais ce pouvoit bien estre depuis la precedante semaine, car elle est dattée du 13 avril. Elle est du pauvre M^r Gaillard, qui me mande avoir esté saigné ce jour là deux foys et en avoir le bras bien affoibly sans me rien particulariser de l'estat de sa santé ne de sa maladie, mais comme le caractere n'en est gueres bien formé, je suis entré en grande apprehension de sa santé mesme sur ce qu'il disoit que par le suyvant ordinaire il m'escriroit le jour precis de son depart, et que dans ce terme là il croyoit devoir estre party. Et toutefois je n'ay poinct receu de luy d'autres lettres plus fraisches, et qui pix est vous ne l'aviez pas veu de quelques jours à ce que vous m'escrivez, ce que je ne puis meshuy imputer qu'à l'indisposition qui l'en pouvoit empêcher. Je luy escripts un mot à tout hazard et vous prie le luy envoyer par quelqu'un des vostres qui aye le soing de s'enquerir de sa

santé, au cas qu'il soit malade comme je le crains bien fort. Priant Dieu qu'il le veuille preserver¹.

LXXXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je vous rends mille trez humbles graces des charitables offices que vous avez rendus à M^r Rubens sur le jugement de son procez dont je tiens qu'il vous doibt absolument toute la bonne issüe, car aux difficultez qui s'y pouvoient faire, il eust couru grande fortune sans vostre secours, dont je vous seray eternellement redevable pour l'interest que je prenoys en ses contentements pour ce regard, et croys que vous avez grandement obligé le public en cela, car si le sucez en eust esté aultre, c'eust esté pour le desgouster et frustrer le public de tant d'autres nobles conceptions qu'il a dans son esprit, et qui pourront esclorre avec plus de quietude. Et croys bien qu'il s'en tiendra vostre obligé comme il doibt. Et luy en ay escript un mot incontinant. Ayant esté bien aise d'en apprendre tant de vous, Monsieur, que de Monsieur du Mesnil Aubery les particularitez qu'il vous a pleu m'en escrire mesmes ce qui regarde la bonne intelligence d'entre ses enfants du premier liet et sa seconde femme, admirant l'humeur de ceux qui vous avoient osé assurer des choses si contraires, et si mal compatibles à la douceur de leur humeur. Pour le livre de Castruccio Castracani, vous aurez peu voir par mez dernieres despeschés, et encor auparavant, qu'il y en avoit un exemplaire double dont la disposition vous estoit reservée. Et je trouveray bien le moyen de m'en pourvoir d'un troisieme tost ou tard, de sorte que vous pouvez choisir celuy que vous aymeriez le mieux et laisser l'aultre à M^r Deodati. Je

¹ Vol. 718, fol. 151.

suis marry que le discours de ce livret du Conte Duc ayt si mal respondu au tiltre, et le vous envoyay sans en avoir veu aultre chose. Comme je pensoys vous avoir envoyé la relation du Fridland¹ avec la lettre qui l'accompagnoit, mais dans la presse qu'on me donne souvent sur le partement de l'ordinaire, on avoit fait cheoir ce cahier derriere des papiers et vous l'aurez maintenant, desirant de vous pouvoir rendre quelque meilleur service que cela. Je vous envoye une petite relation de l'Ambassade des Moscovites en Pologne, qui m'a semblé assez curieuse. C'est Mr de la Thuillerie, ambassadeur à Venise², qui de sa grace me l'a envoyée, et croys bien qu'elle sera allée en Cour et consequamment chez vous en l'Academie, mais en tout cas vous l'aurez tousjours icy et y en trouverez deux aultres de la part de l'Empereur et du Roy d'Angleterre qui ne sont pas à negliger au temps qui court, car en Italie l'on veult faire à croire que la flotte d'Angleterre se doit joindre à celle de Naples contre nous, ce que nous avons bien de la peine à nous persuader. Mr d'Emery³ est pourtant allé à Antibe pour pourveoir à la fortification de ce costé la, qui sembleroit plus proche et plus commode à garder pour les estrangers s'ils s'en pouvoient emparer. Nous craignons un peu plus les isles⁴ à cause que le temps n'y laisse pas le passage libre toutes les foys que besoing seroit, car en terre ferme il seroit malaisé que l'on ne desnichast bientost les estrangers quelque part qu'ils peussent faire leur descente. Vous m'aviez envoyé dernièrement une couple de volumes in 4° de discours politiques et à la fin des relations de Pignerol et aultres affaires d'Italie que je

¹ C'est-à-dire le pays de Friedland en Bohême. La ville de ce nom, au confluent de la Witig et de la Roesnitz, avait été érigée en duché pour Wallenstein.

² Gaspard Coignet, sieur de la Thuillerie, fut un des correspondants de Peiresc. Voir dans les Minutes de l'Inguimbertaine (registre III, fol. 408-424) une trentaine de lettres écrites par Peiresc (du 28 novembre 1633 au 23 février 1637) à ce diplomate,

alors à Venise et auprès duquel se trouvait le docte Gaffarel. Le sieur de la Thuillerie est mentionné quelquefois dans les *Histoires* de Tallemant des Réaux (t. II, V, VI) et plus souvent dans le *Recueil Avenel* (t. IV, V, VII et VIII).

³ Michel Particelli, sieur d'Emery, déjà mentionné.

⁴ Les îles de Lérins.

demandoyz pour cez Messieurs de delà les monts; je vous prie de m'en faire avoir un aultre exemplaire pour mon assortiment, car cela m'estoit eschappé aussy bien que celle de Colmans, cez pieces ne venants guieres icy que par hazard, et nous n'en sommes pas advertis aussi que par hazard pour les demander. Il y avoit quelques feuilles doubles en l'exemplaire que vous m'avez envoyé concernant les derniers traictez, qui pourroient en un besoing servir au second exemplaire qu'il me fault pour moy. Je tascheray de les faire cottes au dos de cette lettre si mon relieur revient à temps de sa desbauseche, ce qu'attendant vous me permettrez de finir pour escrire un mot à M^r de Thou, et de me dire tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 8 may 1635.

J'oublioys de vous dire que par le dernier ordinaire d'Avignon qui partit d'icy sammedy matin, j'escripvis au Cardinal Barberin et luy adressay les cahiers du Syncellus sous une enveloppe à Dom du Puy, et prins occasion de luy reparler de vostre affaire et luy dire les difficultez du Dataire et neantmoins ses dernieres paroles que la grace dependoit d'un mot de son Eminence et qu'il falloit qu'elle fist comme feu M^r le Cardinal S^{te} Susanne quand il voulut avoir une pareille grace pour mon Abbaye qui estoit tenue en tiltre par mon devancier, car il porta luy mesmes la supplique au Pape Paul V et la luy fit soubserire sur le champ; que s'il en usoit ainsin, toutes sortes d'obstacles cesseroient. Que j'escrivoys à Dom du Puy de luy porter une nouvelle supplique pour la faire soubserire à Sa Sainteté et de faict je l'escrivis à Dom du Puy et pense que cette liberté pourroit faire coup¹, si desja Dom du Puy ne l'a prevenu. Mais pour l'honneur de Dieu quoy qu'il arrive ne retenez point les cahiers du Syncellus comme vous conseillent cez Messieurs.

¹ L'expression *faire coup* n'a pas été recueillie par Littré.

Ce qu'il y a de double au volume in 4° intitulé Recueil de quelques discours politiques et des affaires et guerres depuis 15 ans à S^t Gervais par Samuel Vaudreman, 1633, qui finit avec un douziesme discours du mois de septembre 1629, est un alphabeth separé qui recommence par A et par des nouveaux nombres des pages 1, 2, 3 etc. à la premiere des quelles est mis en tiltre : Relation des affaires de Mantoïie ez années 1628, 1629, 1630 [Le Mantouan] et finit en la lettre Y des guerres de Piemont et Monferrat 1630 en la page 155. Ce qui n'a guieres de rapport ne de suite formelle avec le restant du volume où il se trouve joint. Et possible est ce chose toute séparée.

Il y a une seconde fois toutes cez mesmes feuilles là, et de plus une relation de Pignerol commençant à la lettre Z, page 157, et continuant jusques à Cc et page 182. Mais cez troys feuilles et un feuillet à part n'y sont qu'une fois.

Sur cela on pourra, je m'assure, parfaire un second assortiment; du moins faudroit il une seconde fois cez troys feuilles Z Aa, Bb, Cc et le tiltre s'il y en a de general à tout cet Alphabet entier separé¹.

LXXXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

Le dernier ordinaire qui arriva dez vendredy au soir m'apporta vostre despesche du 4^{me} avec cez cahiers du Registre d'Angleterre et de Guienne, et les vers du bonhomme Grammont², ensemble cez lettres de M^r de Saumaise³, de M^r Valeran et de Dom du Puy que je vous renvoye avec mes trez humbles remerciements, ayant prins grand plaisir

¹ Vol. 718, fol. 151.

² Scipion de Grammont, déjà plusieurs fois mentionné.

³ Peiresc, contre toutes ses habitudes, n'a pas donné, cette fois, la lettre *l* au nom de Saumaise.

en la participation de toutes ces petites relations dont je vous suis bien redevable, et de la continuation de vos soins à me faire tenir des livres nouveaux, et à me rendre de si bons offices et à nos amis.

L'une des plus agréables nouvelles que je pouvois apprendre fut celle que vous aviez cottée sur le dos de vostre lettre de la convalescence de M^r Bignon dont nous estions en grande allarme¹, et neantmoins en bonne esperance sur ce que de pareilles maladies n'avoient pas esté mortelles cette année de par deçà comme aultres fois. La sollicitude que vous tesmoignez du pauvre M^r Gaillard m'oblige encores grandement, et me persuade que puis qu'il ne devoit partir qu'au 8^{me}, il aura encor eu loisir de vous voir et de recevoir vos commandements et que vous aurez excusé l'affliction qu'il a eüe de se voir tirer de cet air là contre son gré, lorsqu'il y faisoit plus de progres en ses études. Ce qui l'avoit mis en desordre et en grande presse de voir ce qui se pouvoit avant son partement. Vous aurez possible veu ou verrez bien tost le sieur Maynier, advocat en ce Parlement, frere d'un conseiller decedé qui estoit l'un des meilleurs amis que j'eusse en ce Parlement. Il est disciple de M^r Gassend, et fort attaché à ses maximes², mais tellement modeste et craintif, que je ne sçay s'il aura courage de s'aller produire chez vous si M^r Luillier ne le vous amene quasi à vive force, comme je l'en ay prié. Il se plaict particulièrement aux mathematiques où il a d'aucunes fois secondé les soins de M^r Gassend pour observer les phenomenes plus notables. Il fut emmené d'icy par son frere le Religieux de Lerins que j'avoys recommandé à Monsieur de Thou sans avoir seu que luy fust de la partie, car je l'eusse chargé de quelques lettres à vous, Monsieur, et à quelques aultres de ces Messieurs. Je vous supplie de l'aymer pour l'amour de sa vertu et de M^r Gassend, et d'ex-

Le célèbre avocat général au parlement de Paris était alors âgé de trente-quatre ans.

² Son nom n'est pas une seule fois cité dans les 500 pages de la *Vie de Pierre Gassendi* par Bougerel. Je ne trouve ni le disciple de Gassendi ni son frere le magistrat

parmi les correspondants de Peiresc. Les registres de Minutes de la bibliothèque de Carpentras ne contiennent qu'une lettre à un de leurs freres, duquel il va être question plus loin. Dom Maynier «du monastere de Lyrins [*sic* pour Lérins] allant en cour» (Registre VII, fol. 425).

euser ce que vous y pourriez desirer de plus que ce que son humeur peult compatir, qui est grandement bontifve dans son austerité, qui nous est commune quasi à tous en ce païs icy.

J'escriray à Venise pour voz deux exemplaires des vieux autheurs *Rerum Patavinarum*, Mussatus et aultres. Je suis possible la cause primitive du recueil et du dessein qu'avoit prins feu M^r Pignoria de les faire imprimer, et avoys desja mis ordre pour m'en faire envoyer un dez qu'il s'en pourra achepter, lequel je vous enverray à l'avance si tost que je l'auray receu sauf de le remplacer avec un des deux que vous demandez tant pour vous que pour M^r de Cordes lequel je vouldrois bien servir en meilleure occasion. Et vous supplie de l'en assurer de ma part, et qu'il me commande seulement en toute liberté, comme son serviteur.

J'oublions de vous dire que je me tiens encore bien redevable à Monsieur Valeran de l'honneur de son souvenir, et qu'il me tardera de voir paroistre des occasions de le bien servir selon son rare mérite et selon mes souhaicts et les obligations que je luy en doibs avoir, et par vostre commandement et pour la bonne volonté qu'il m'a daigné tesmoigner. Je vous escrivis l'aultre jour en quels termes à peu prez j'avoys escript au Cardinal Barberin pour vostre expedition sur l'occasion des cahiers du Syncellus que j'avoys enfermez sous l'adresse de D. du Puy dans un petit fagot de livres manuscrits que son Eminence avoit desirez assez ardemment. Si vous m'envoyez la suite des dicts cahiers du Syncellus, je tascheray de les mesnager, et tiens que vous viendrez à bout de vostre affaire quasi veulliez vous ou non, mais il fault laisser venger ce monde là sur le temps.

Le fondement que j'avoys prins de la substitution du Barrois à la couronne de France, et consequament de la Lorraine qui y avoit esté unye inseparablement par le mariage du Roy René avec l'heritiere de Lorraine et donation de la Duché de Bar en sa faveur, par le Cardinal de Bar son grand oncle¹, je le tiroys d'une enqueste solennelle-

¹ Le cardinal de Bar a déjà été mentionné dans notre tome II, p. 271.

ment faicte aultres foys, laquelle estoit enoncée dans des advertissements imprimez in 4^o lors mesmes du Procez que faisoit le Duc de Lorraine pour la Provence où l'Évesque de Toulon, qui se trouva auprez de la persone du Roy René lors de son trepas, disoit l'avoir apprins de la bouche du bon Roy René¹, en luy parlant de son testament et de la disposition de ses biens. Je vous ay envoyé ce cahier là originalement imprimé dez lors, et je l'avoys recouvré de Rome, où il avoit esté porté avec les vieilles chartes des Archives du Palais papal d'Avignon qui y furent transportées les années dernieres. Cette piece m'ayant esté destinée comme touchant la Provence par ceux qui manierent les dictes chartes, parce qu'il y en avoit plus d'un exemplaire, croyant que l'edition s'en estoit lors faicte en Avignon mesmes, et que les ministres de lors avoient eu la curiosité d'en retenir des exemplaires, car je n'estime pas qu'il y eust lors des imprimeurs en Provence; comme possible en Avignon, où l'université estoit un peu plus en vogue; vous trouverez ce cahier là parmy voz papiers, si Mr du Puy ne l'a voulu mettre parmy les chartes de la S^{te} Chappelle. Tant est que puis que nous tenons la Lorraine et la vraye heritiere de cet estat là, ce tiltre ne sçauroit nuire, quelque foiblesse qu'on y trouve à faulte de faire apparoir du contract de mariage du Roy René, que cette race de Vaudemont aura sans doubtte faict perir. Mais il pourroit bien estre vray que cette substitution y fusse, car le Cardinal de Bar aymoît grandement la France d'où il estoit sorty de par une fille du Roy Jean. Et le soing qu'il avoit prins d'aller choisisir son petit neveu pour luy laisser sa duché et la faire unir à la Lorraine inseparablement par le mariage d'iceluy, monstroît bien un dessein formé en faveur des princes du sang de la Fleur de Lys. Et si ce contract de mariage et d'union a esté supprimé, l'on peult bien alleguer cette substitution, et l'employer jusques à ce qu'on fasse apparoir du contraire².

¹ Cet évêque était Jean Huet, appelé quelquefois *le Bigre*, qui occupait déjà le siège de Toulon deux ans avant la mort de René et qui l'occupait encore une dizaine

d'années après la mort de ce prince. Voir *Gallia christiana*, t. 1, col. 752.

² Entre ce paragraphe et le suivant manque la valeur d'une demi-page, la

J'attends par un navire Angloys les quatre evangelistes, que j'estime estre en cette langue là, ou en Æthiopien, car ils ne s'en declarent pas bien, et je n'en avoys pas demandé d'autre langue. Le navire devoit faire voile le 17 avril d'Alexandrie, de sorte que je l'attends au premier jour, esperant qu'il sera plus heureux que celuy d'un Provençal où j'ay perdu le volume Arabe de sⁱ Pol que j'avoys tant demandé et d'autres belles pieces. L'on a prins un monstre marin de 70 quintaux de poids, dont la teste en pesoit 8 ou 10 quintaulx, j'en ay les ieulx, pour les anatomiser¹, mais ils sont extraordinairement petits, pour la grosseur de la teste, comme ceux de l'Elephant. Sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

Ce 15 may 1635.

Vous avez tousjours oublié de m'envoyer la derniere edition du Cassianus in fol° de Douay que j'ay veüe icy chez un de nostre compagnie qui l'a apporté de Paris². Je vous supplie de me l'envoyer par la premiere commodité des sieurs Moreaux. Depuis avoir escript, un marinier de Marseille est revenu de Rome qui a laissé deux caisses à Marseille pour moy et cependant m'a apporté jusques icy un petit fagot de livres, entre lesquels j'ay creu que vous ne seriez pas marry

moitié du second feuillet de la lettre LXXXII ayant été coupée.

¹ Sous le mot *anatomiser*, employé au xvi^e siècle par Vincent Carloix, par Ambroise Paré et par Rabelais, Littré ne cite aucun écrivain du xvii^e siècle et seulement deux écrivains du xviii^e siècle, l'abbé d'Olivet et Voltaire. La phrase de Peiresc réunira désormais, dans nos dictionnaires, le xvi^e siècle au xviii^e.

² Peiresc ne se trompait-il pas? Tous les

bibliographes, notamment l'auteur du *Manuel du libraire*, donnent le format in-8° à l'édition des œuvres de Jean Cassien, soignée par Alard Gazée, religieux de Saint-Waast (Douai, 1616, 2 vol.) et ne donnent le format in-folio qu'à l'édition plus complète d'Arras (*Joannis Cassiani Opera omnia cum commentariis D. Alardi Gazæi*, etc., Atrebat, Guill. de la Rivière, 1628, 3 tomes en 1 vol. in-fol. de plus de 1200 pages).

d'avoir une petite diatribe de Leo Allatius de Psellis et eorum scriptis¹ et troys petits livres de l'incendie du Vesuve, que le cardinal Barberin m'envoie et dont on fait cas, ce dict-il, et finalement un petit discours fait aultres foys par un certain Gauchier de Gozze, qu'un jeune homme curieux a voulu faire imprimer à cette heure, sur ce que j'avoys envoyé prendre des empreintes en plastre de l'inscription pour voir la vraye forme de caractère pour M^r de Saulmaise, où il a voulu mettre mon nom, dont il se seroit bien passé. Si le paquet n'est pas trop gros, vous aurez le tout; sinon, le prochain ordinaire en portera ce qui sera demeuré en arriere².

LXXXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je receus par le dernier ordinaire vostre despesche du xi accompagnée de tout plein d'aultres curiositez, mesmes des restes des cahiers de Quentin que je n'ay pas eu moyen de voir, et d'une lettre que vous escrivicz à mon frere laquelle je vis avant que la luy envoyer à Toulon où il estoit auprez de M^{sr} le Mareschal, dont je vous remercie trez humblement tant de son chef que du mien, ensemble de la continuation de voz honnestetez, et du soing que vous avez daigné prendre de tous les livres qu'il vous a pleu remettre au sieur Perrin. Mesmes des caresses que vous avez faictes et si longuement continuées au petit M^r Gaillard, que nous attendons en bonne devotion avant la fin de ce

¹ *De Psellis et eorum scriptis ad Jacobum Gaffarellum* (Rome, 1634, in-8°). Leo Allatius (Allazzi) naquit en 1636 dans l'île de Chio et mourut à Rome, âgé de quatre-vingt-trois ans, en janvier 1586. Il était, en 1635, bibliothécaire du cardinal Biscia. A la

mort de ce prince de l'Église, il devint bibliothécaire du cardinal Fr. Barberini; en 1661 le pape Alexandre VII lui donna la charge de garde de la bibliothèque du Vatican, vacante par la mort de Luc Holstenius.

² Vol. 718, fol. 153.

moys, bien marry que nous les ayons si mal meritées l'un et l'autre, mais vous y auriez moins de gloire et nous vous en sommes aussy tant plus redevables. Il m'a envoyé les imperfections du Mercure qu'il avoit retirées de Mr Richer, mais il avoit cotté un article sur mon memoire d'une feuille ou de quelques cartons du 18 Tome, cottée C et c une seconde fois en suite de la premiere, qui ne se trouva pas dans son petit fagot, nom plus que dans le volume que j'avoys receu à part tout seul de vostre main longtemps aprez les aultres, et lequel n'avoit jamais esté relié; c'est pourquoy l'on ne pouvoit pas facilement avoir laissé esgarer ce qui y manque, et falloit qu'on eust en besoing de le prendre de par delà, pour en perfectionner quelqu'aultre, lors que le libraire le vous livra. Et ne seroit pas inconvenient que vous l'eussiez collationné vous mesmes ou faict collationner en vostre presance sans qu'on s'en appercent à cause que la lettre C estant employée une fois en son rang de l'Alphabet, on ne presume pas facilement qu'il y en doibve avoir une seconde sous la mesme lettre du C ou Ce double car il ne m'en souvient pas maintenant laquelle c'est, mon libraire estant à la desbausche, pour le verifir de rechef. Tellement qu'il faudra, s'il vous plaict, que Mr Richer vous envoie cette feuille, s'il veult que le livre soit complet, sans s'arrester à ce qu'il avoit baillé à Mr Gaillard, puisqu'elle ne s'y est pas trouvée, si ce n'est qu'à une seconde fois il l'en aye chargé maintenant à son retour. Je m'estonne bien plus que vous n'avez pas receu la Roma Sotterranea, que Mr de Rossi disoit vous avoir envoyé par le coche, et que vous ne debviez pas recevoir plus tard que les lettres, et fault que ceux du coche l'ayent trompé, et ayent envoyé par les roulliers puisqu'il tarde tant. Pour le second exemplaire, il a esté adressé à droicture à Lyon au sieur Sesty et de là à Mr Mazzarini. J'escriray à Mr Bouchard du Theophanes, estant bien aise que le Syncellus soit achevé et de la resolution que prenez de le lascher peu à peu, et n'y aura pas de danger de le faire filler pour voir le progrez du soing de la revanche en vostre affaire, pourveu que cela ne paroisse trop affecté. J'ay receu les cahiers que m'avez renvoyez des relations italiennes et n'y ay trouvé auleunes cottes à la

marge que celles que j'y avoys faictes moy mesmes, qui ne regardoient que ma propre curiosité, laquelle ne se rencontrera pas facilement tousjours avec celle de M^r du Puy vostre frere qui ne s'en sera possible pas soussié ou n'aura pas eu le loisir de lire cet inventaire ne d'en rien cotter. J'en ay desja receu deux extraicts que je n'ay pas encores leus, mais je ne laisray pas de les vous envoyer dez à present sauf de les veoir aprez vous. L'un regarde noz affaires particulieres de Provence durant la ligue, l'autre celles de Sicile où possible M^r du Puy trouvera plus à glaner, combien que difficilement luy sçauroit on rien produire qu'il n'aye veu en cette matiere. Je luy ay bien de l'obligation du soing qu'il a eu de voir M^r de Lomenie le bon homme et de sçavoir de luy ce que je pouvois attendre des curiositez de son cabinet, regrettant un peu la perte spécialement de la figure de ce taureau dont il m'estoit venu en l'esprit une conception un peu extraordinaire. Et vous prie de vous en enquerir au retour de Madame de la Ville aux Cleres, et de Monsieur mesmes de la Ville aux Cleres, car la piece n'estoit pas si grande qu'elle ne puisse estre tombée derriere quelqu' aultre en son cabinet.

Il me reste à vous dire que M^r Deodati m'a envoyé par le dernier ordinaire un petit volume de Cremoninus de Calido innato et semine d'Elzevir bien complet¹, et qu'il m'a faict souvenir d'un aultre exemplaire que vous m'aviez envoyé quelque temps y a qui se trouva imparfect d'une feuille, qui fut la cause que je ne le fis pas relire, et j'oubliai de vous en faire demander l'imperfection, à la place de laquelle il y avoit une aultre feuille d'un aultre volume de mesme grandeur qui faict troys cahiers, laquelle je vous renvoye pour la rendre au cas que celuy qui le vous pouvoit avoir vendu la veuille reprendre

¹ *Cæsar Cremoninus Centensis de Calido innato, et semine, pro Aristotele adversus Galenum* (Leyde, 1634, in-24). L'ouvrage est dédié au sénateur vénitien Domenico Molino, qui fut un des amis de Peirese et auquel Philippe Clavier avait déjà fait un public hommage de sa géographie en 1624.

Voir *Les Elzevir* de M. Alph. Willems, p. 61 et 99. César Crémonini, né à Cento (duché de Modène) en 1550, fut professeur de philosophie à Ferrare, puis à Padoue, et mourut de la peste en cette dernière ville à l'âge de quatre-vingts ans, en 1631.

et vous supplier la deffectuosité. Si dans cez inventaires ou autrement vous rencontriez un jour une bonne édition du Lucian grec, je l'acheteroy volontiers, le mien m'ayant esté retenu. Excusez moy de tant d'importunité et me tenez tousjours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 22 may 1635.

Je ne scauroys plus meshuy de ce coup escrire à M^r Deodati ne à aultre à mon grand regret; si vous les voyez, faictes leur mon excuse, je vous supplie.

Je n'ay plus de cire d'Espagne, il m'en fauldra un peu de provision à la première commodité¹.

LXXXIV

A MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du 11 j'ay receu les cahiers du Syncellus, que j'envoyeray Dieu aydant par le prochain ordinaire de vendredy, sous l'adresse du R. P. dom du Puy, avec un peu de recharge, attendant impatienttement la responce du cardinal Barberin sur la dernière, qui pourra venir par le retour du mesme courrier dans 15 ou 20 jours. N'ayant point receu de lettres de son Eminence par le dernier ordinaire du commancement de may, ains une lettre d'excuse que me fit de sa part le cavalier del Pozzo², à cause que son Eminence estoit aprez à se purger depuis quelques jours. Je suis bien aise qu'enfin la

¹ Vol. 718, fol. 155. — ² On sait que le cavalier del Pozzo était attaché à la maison du cardinal Fr. Barberini.

caisse de la Roma Sotterranea soit arrivée à bon port, et que l'absence de M^r Mazzarini vous fournisse tant plus de temps pour vous en entretenir et voz amys; mais je vous supplie de luy envoyer sa lettre le plus tost que vous pourrez si ne l'avez jà faict, car il en aura receu une posterieure qui accuse celle là, et possible aura t'il plus tost le second exemplaire que le premier, sous l'adresse du sieur Sesti de Lyon. Le livre de Castruccio ne pouvoit pas meriter les remerciements que vous en faictes, dont je vous suis bien plus redevable que vous ne devez pas estre du livre. Mais c'est la surabondance de vostre courtoisie qui vous faict exercer des œuvres de tant de supererogation envers voz serviteurs.

M^r Deodati m'oblige trop par l'honneur de son souvenir aussy bien que vous pour raison des livres d'Angleterre¹, dont j'attendray la responce impatientement. Des gentilshommes Flammands passez par icy quelques jours y a, m'ont asseuré d'avoir ven aux Païs bas un exemplaire de ce livre des insectes in fol^o d'Angleterre dont on faict tant de bruit², et que M^r Deodati disoit n'estre pas imprimé, dont il sera bon de luy donner advis. J'auroys bien à luy escrire, mais je ne sçay si je pourray m'en acquitter par cet ordinaire, me trouvant fort surchargé, bien que nous soyons en quelque vacance du Palais, dont je vous supplie luy faire mes excuses, s'il vous va voir.

J'ay eu responce du sieur Galilée et du P. Silvestre Pietra Sancta concernant la machine du P. Liny et attends icy en bref le sieur Dormalius Liegeois³ qui l'a veüe et examinée curieusement pour l'amour de moy, et m'en promet une relation de vive voix bien exacte. Cependant cela me faict ressouvenir que ce livre de Symbolis heroicis du P. Sylvestre in 4^o d'Anvers nous est eschappé, et Dieu sçayt si maintenant avec la guerre ouverte, on apportera des livres des Païs bas de longtemps.

¹ Le Bacon et les autres ouvrages indiqués dans les lettres précédentes.

² Il s'agit là du *Theatrum Insectorum* de Thomas Mouffete déjà mentionné

plus haut (lettre du 26 juin 1634).

³ Voir sur Henri Dormalius le tome I, p. 740. Cet érudit avait été déjà l'hôte de Peiresc en 1630.

J'ay aussy receu la responce de Mr Rubens¹, qui se louë merveil-
 leusement de vostre favorable adistance en son procez, et s'en reco-
 gnoit grandement vostre obligé, mais il n'ose se dispenser de vous en
 escrire, à cause que le sieur Le Gris, qui en avoit faict la poursuite,
 luy a tesmoigné que vous estiez bien aise de ne pas laisser paroistre la
 bonne affection qu'il vous plaisoit luy porter, sur quoy il me demandoit
 advis s'il pourroit neantmoins franchir cette barriere, et je luy avoys
 mandé que l'occasion de son procez, qui estoit si notoire, pouvoit suf-
 fire pour oster tout pretexte d'ombrage et qu'en un besoing il me
 pouvoit adresser la lettre qu'il vouldroit vous escrire, où il n'y auroit
 qu'une 15^{me} de jours de temps perdu. Mais cette declaration de rup-
 ture pourra bien interrompre tout à faict le peu qui restoit de com-
 merce. Et s'en faudra meshuy abstenir quand mesmes il ne seroit
 tout à faict rompu si je ne me trompe. Ce que je regretteray bien fort
 pour son regard, car il commençoit à se remettre en train à m'escrire
 de belles curiositez ayant faict luy mesmes de trez belles observations
 des merveilles de la nature et de l'art, sur quoy je lui avoys donné
 barres concernant l'anatomie des yeulx et mes propres observations
 sur ce subject, qui l'avoient chastouillé bien avant et luy avoient faict
 commancer des discours des couleurs que j'eusse bien désiré luy
 pouvoir faire achever avant cette rupture. Ayant moy rencontré tout
 fraîchement dans mes propres yeulx d'estranges merveilles des cou-
 leurs des images que j'y conserve quelque temps, lesquelles se
 transforment successivement d'une couleur en l'autre par un certain
 ordre bien admirable et cappable de fournir bien de l'exercice aux
 plus curieux naturalistes.

Mr Gassend a faict cez jours passez une petite peregrination par cette
 province, pour voir diverses singularitez entre lesquelles à mon indi-
 cation il alla voir une cheutte d'eau à Sillans qui faict l'arc en ciel per-

¹ Cette réponse ne se trouve ni dans
 la publication de M. Émile Gachet (*Lettres
 inédites de Pierre-Paul Rubens*, Bruxelles,

1840), ni dans celle de M. Gh. Ruelens
 (*Pierre-Paul Rubens : Documents et lettres*,
 Bruxelles, 1877).

petuel, le plus vif et le plus beau qui se puisse voir¹, dont il est party bien satisfait, mais s'il eust eu la patience de s'y arrester tout le jour, c'eust esté la plus belle occasion du monde d'en faire encores de plus admirables, car estant à 3 ou 4 lieues de là, il vid le soleil entouré d'une belle couronne et sur le tard vid des parhélies qui eussent faict de merueilleux effects vraysemblablement dans cette cheutte d'eaux, pour y multiplier les arcs ou renverser l'ordre des couleurs, dont l'opportunité ne se pouvoit pas payer assez chèrement, veu que cez phénomènes sont si rares et casuels.

Au reste l'on nous avoit bien allarmé samedy dernier, que le bruit courut de l'arrivée de l'armée navale aux isles d'Ieres du jour precedant aprez une infinité d'avis de tous costez de leur dessein formé sur cette province, et que le Duc François de Lorraine s'estoit desrobé de Toscane sans dire adieu pour en aller prendre le commandement. Mais 7 voilles qui y avoient paru d'assez loing le 25 à 7 heures du matin, et qui paroisoient encores le soir du mesme jour 25 vis a vis du cap de Sisiech qui est devant Toloun², continuerent leur route au ponant, sans qu'on aye peu les recognoistre de plus prez. Et nous ont faict grand plaisir de nous laisser encores en paix. Car ils nous eussent bien surprins et cette faulse allarme nous a faict penser à vous, et nous mettre en devoir de les mieus r'embarrer s'ils viennent à nous. Et pour cet effect, sous les ordres exprez du Roy, l'on met sur pied troys compagnies de cavallerie, et quelques regiments outre ceux de la Tour et de Vaillac qui estoient sur la frontiere, de sorte que pour peu qu'ils tardent, ils trouveront bien à qui parler. Et possible sont-ils bien desja en bredouille, ayant regné d'estranges tempestes, qui les pourroient bien avoir jettez en Barbarie s'ils estoient lors en mer. Nous vouldrions bien que cela fust, et que le theatre de la guerre

¹ J'ai reproduit la description de la cascade de Sillans et des autres curiosités observées par l'ami de Peirese dans la plaquette intitulée : *Impressions de voyage de*

Pierre Gassendi dans la Provence alpestre (Digne, 1881).

² Appelé aujourd'hui cap Sicier.

fust un peu plus loing de nous attendu la pauvreté du pais. Et demeure tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 29 may 1635 au matin.

Depuis avoir escript, en voulant clorre vostre despesche, M^r Gaillard est fort opportunement arrivé en trez bonne santé, ne se pouvant lasser de parler de la longue perseverance et continuation de vostre bonne volonté et bons offices en son endroit, dont je vous rends les plus humbles actions de graces que je puis. Sa main est encores toute engourdie de la bride, sans cela je l'eusse obligé de vous escrire tout presentement tandis que le courrier boit un coup avec noz gents.

Vous verrez les nouvelles plus fraisches et plus particulieres que je ne les avoys à ce matin dans la lettre que je viens d'escrire au bon homme M^r de Lomenie, et dans les lettres que je viens de recevoir de M^r de Sabran¹ et de mon frere qui seront cy jointes².

LXXXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu voz deux despesches du 25^{me} avec cette excellante nouvelle de la desfaite des troupes du prince Thomas³ qui est arrivée si opportunement pour nous faire augurer et esperer de pareilles succez en ce pais, si cez navires estrangers qui nous menassent depuis quelques jours nous

¹ Cet ambassadeur de la cour de France à Gènes a été déjà mentionné dans notre tome II, p. 552.

² Vol. 718, fol. 157.

³ Il s'agit de la bataille d'Avein, dans le

Luxembourg, livrée le 20 mai, où les maréchaux de Brezé et de Châtillon défirent l'armée espagnole commandée par le prince Thomas de Savoie.

attaquent, Dieu ayant desjà tesmoigné combien sa divine bonté a à contre coeur cette entreprinse puis que la tempeste a desjà pensé faire perir toute cette armée. Je vous remercie trez humblement de cette agreable nouvelle et de tant d'autres curiositez dont vous l'aviez accompagnée.

Ce fut par oubliance et inadvertance de mon homme qu'il ne mit dans vostre paquet si non le premier livre de l'incendie du Mont Vesuve, ayant jugé qu'il seroit de trop, gros volume et je pensoys que tout fut allé; du moings il se devoit estre souvenu d'adjouster les autres par les suyvants ordinaires. Mais vous les aurez à cette heure tous deux ou pour le moings l'un et l'autre par le prochain. Je suis bien aise que le livret de Leo Allatius ait servy à M^r de Thou¹ et m'estonne bien que voz libraires soient si rencherys de refuser tous cez rares autheurs non imprimez. C'est une bien esvidante marque que les muses nous abandonnent pour aller suyvre dans le plus froid de la Hollande les esprits curieux qui les cultivent micux que nous, et crois bien qu'ils ne laisront pas eschapper l'occasion de donner au public toutes ces belles pieces. Nous attendrons en bonne devotion M^r Dormalius et je voudroys bien que ce fust plus tost que plus tard avant qu'il y ayt de rupture si ouverte qu'elle le puisse divertir de prendre son chemin par icy où il me tardera d'avoir le bien de le gouverner un peu à souhaict, s'il se peult.

Je n'attendray pas avec moings d'expetation² les instructions de M^r Godefroy sur les substitutions de la Lorraine au deffault de masles. Je vous remercie du souvenir de Cassianus et de l'advis de la Medecine du R. P. Campanella qui attaque bien du monde de gayeté de coeur. Le sieur Ranchin de Montpellier n'en est pas des mieulx edifiés du monde. Car si l'on ne monstre quelque chose de plus que le commun, il est malaisé de plairre et de pouvoir contenter les plus doctes et plus curieux. Je n'ay pas encore veu ni sceu ce que c'est. J'avoys escript longtemps y a pour les autheurs des Rerum Patavinarum de

¹ C'est le livret mentionné un peu plus haut et dans lequel Allatius s'occupe de tous les auteurs qui ont porté le nom de *Psellus*.

² *Expetation* est employé là pour *expectation*, mot que nous avons déjà trouvé dans le tome I.

feu M^r Pignorius et en vouloys faire une recharge par ce dernier ordinaire d'Italie, mais par mesgarde cela m'eschappa de la memoire à mon grand regret, vous criant mercy de ce retardement.

Monsieur Baudier a trop grande raison et moy trop de tort; ç'a esté un malleur que ses lettres ont prevenu de fort longtemps ses livres dont je n'ay pas encor receu la seconde piece¹, et pour la premiere, je ne la receus de beaucoup de moys aprez l'avoir mise chez les Moreaux, et qui pix est elle me fut ravie sur le champ sans que j'en visse quasi le tiltre et j'avoys esperé de la voir pour luy pouvoir reserire, mais je tascheray de suppleer et m'acquitter de ce devoir au moings mal qu'il me sera possible Dieu aydant et ne tarderay pas meshuy. Je verray volontiers les arraisonnemens de M^r Godefroy sur les substitutions de la Lorraine et attendray la participation du volume du Pape Innocent III², mais on m'a dict que ce n'est que de bien peu d'années, et qu'il y en debvroit avoir plusieurs volumes pour avoir tout l'assortiment³. Je vous remercie des lettres de M^r du Mesnil Aubery tant de la part du sieur Rubens que de Bordeaux et ne puis vous rien mander en revanche que ce peu que j'adresse à M^r de Thiou, et que je vous supplie de ne pas faire veoir, principalement de la relation de l'armée ennemie, parce qu'on l'a envoyée en cour d'où il leur fault laisser publier seulement ce qu'ils voudront; je suis bien aise qu'avez retiré le manuscrit Arabique de la musique, d'aultant que

¹ Michel Baudier, qui avait publié en 1634 *l'Histoire de l'administration du Cardinal d'Amboise* (in-4°), publia en 1635 un livre très singulier et dont la singularité commence à se montrer dans le titre même : *Histoire de l'incomparable administration de Romieu, grand ministre d'État de Raymond Bérenguer, comte de Provence, lorsque cette province étoit en souveraineté*, par Michel Baudier, de Languedoc, gentilhomme de la maison du Roi, historiographe de Sa Majesté (Paris, Camusat, 1635).

² Il s'agit là du recueil de François Bos-

quet : *Innocentii III epistolarum libri quatuor*, Toulouse, 1635, in-fol. Voir sur cette publication l'ouvrage déjà cité de M. l'abbé Henry : *François Bosquet, intendant de Guyenne et de Languedoc, évêque de Lodève et de Montpellier*, Paris, 1889, p. 749-773.

³ Baluze, en 1682, réédita, en le complétant, le recueil de Bosquet. A son tour le recueil de Baluze a été complété successivement par deux savants membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par La Porte du Theil, en 1791, et de nos jours par M. Léopold Delisle.

j'avoys apprehension que le bon P. Mercene n'eusse pas le credit de le retirer quand il vouldroit de celuy à qui il l'avoit voulu confier.

Il y a si longtems que nous n'avons plus de nouvelles de M^r de Saulmaise que je ne sçay s'il y songe plus. Et parce que nous avons icy un Turc naturel qui m'a donné de bonnes lumieres en tout plein de pieces en cez langues orientales, possible que M^r Saulmaise seroit bien aise d'en avoir son advis tandis que nous le tenons. C'est pourquoy j'estime sauf meilleur advis, et si ce n'est que vous ayez de M^r de Saulmaise quelque ordre contraire, auquel cas j'y defereray trez volontiers, qu'il n'y auroit pas grand mal que vous me le renvoyiez pour le faire voir à ce Turc et tascher d'en tirer pied ou aisle¹, puis que cez Messieurs de de là y trouvent tant de difficulté. Et je tascheray de le vous renvoyer incontinent pour le faire tenir à M^r de Saulmaise. Le R. P. Mercene m'avoit mandé que M^r Hardy² l'avoit tout traduit hormis quelques mots Persans, et depuis que M^r Gaulmin se faisoit fort d'en venir à bout, je l'avoys semond de m'envoyer la version de M^r Hardy, pour tascher d'y faire suppleer les mots Persans. Mais il ne l'a pas voulu lascher sans qu'elle fust en perfection. Et l'autre encore moins, et l'on y avoit voulu consulter un bon P. Cappucin, qui y eust possible penetré plus avant qu'on ne veult croire, mais ç'avoit esté fort à contre temps dans la semaine sainte, et avec trop de precipitation pour l'avoir devant Pasques, car il luy eust fallu quitter ses sermons dont il ne se pouvoit pas dispenser. Tout ce que j'en ay peu tirer par le bon P. qui a esté le plus à mon goust a esté d'entendre que la diversité des couleurs n'y estoit pas inutile comme je me l'estoys tousjours persuadé, esperant que le temps le fera encores mieux paroistre, Dieu aydant, tost ou tard. Sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 5 juin 1635.

¹ C'est une expression familière à Peïrese et que nous avons eue déjà souvent l'occasion de rencontrer. — ² Voir, sur Claude Hardy, notre tome II, p. 20.

Vostre despesche du 25 arriva dez vendredy au soir sur le point que le courier d'Avignon estoit ceans pour prendre mes lettres de Rome, auxquelles j'eus encores le loisir de joindre une nouvelle recharge pour vostre affaire. Et en escrivis à dom du Puy et à M^r Valeran et à M^r de Fontenay Bouchard¹.

LXXXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Vous pourrez voir en la lettre de M^r de Lomenie la suite de l'estat des affaires de nostre Marine et des 8 gallions, que le Syroc² avoit faict reculer, et qui estoient revenus avant hier vers les isles d'Ieres, depuis le changement de temps. Et un arrest qui s'est faict à ce matin contre un livre de la religion imprimé fraichement à Orange, que l'on exposoit en cette ville, dont l'auteur est fort jeune³, frere d'un conseiller

¹ Vol. 718, fol. 159.

² On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux*: «*Siroc*. Terme de marine. C'est ainsi qu'on nomme sur la mer Méditerranée le vent qui est entre le midi et le levant, qu'on nomme sud-est sur l'Océan. Les Italiens l'appellent *Siroco*. *Siroc* ou *siroco* vient de *Syriacas*, syriacque, parce que ce vent vient de Syrie, qui est au sud et au levant de l'Italie.» Littré, qui ne cite sous le mot *siroc* qu'une phrase de Martin Coceaïe, fait venir le mot de l'arabe *Charqui*, qui signifie vent de l'est.

³ Cet auteur était Gilles Gaillard et le livre incriminé était intitulé : *Le prosélyte évangélique, par L. S. G. G. P. escuyer, docteur es droicts* (Orange, imprimerie E. Voisin, 1635, petit in-4°). Le docteur Martial Millet dit (*Notice sur les imprimeurs d'Orange et les livres sortis de leurs presses, etc.*,

Valence, 1877), que Gilles Gaillard naquit à Aix vers 1620, et qu'après avoir embrassé la religion réformée il se fit recevoir pasteur et s'établit à Orange, où il épousa Catherine de Cola, fille d'un magistrat de cette ville trop pompeusement appelé par l'auteur *président du parlement d'Orange*. Je note que Gilles Gaillard dut naître plutôt vers 1610 que vers 1620, car il ne pouvait guère avant l'âge de vingt-cinq ans être pasteur à Orange et auteur d'un livre de polémique religieuse. J'ajoute que ce livre est un des premiers qui soient sortis des presses d'Orange, car l'imprimeur Étienne Voisin, originaire de Genève, était arrivé à Orange le 1^{er} novembre 1633, et on ne connaît de lui qu'une seule publication antérieure à celle du *Prosélyte évangélique*: le *Traicté de la vraye joye* (Orange, 1634, in-12).

de la Cour, dont l'esclat et le scandale estoit extraordinairement grand à cause des termes outrageux dont il y use contre les catholiques, qu'il ne voudroit pas avoir comprins sous ce nom de chrestiens. Et tout plein de propositions fort insolentes; vous en aurez l'arrest au premier jour.

Je n'osay mettre sous l'enveloppe de M^r de Lomenie ne sous la vostre comme par le dernier ordinaire une petite relation de l'armée navale que je mis sous le nom de M^r de Thou de peur que cela ne puisse desplaire en cour où elle avoit esté envoyée exprez, et possible à ceux qui l'ont originairement redigée par escript, si elle estoit publiée. Mais je crois bien que vous aurez trouvé moyen de la faire voir à M^r de Lomenie, et M^r de Thou à M^r de la Ville aux Cleres; que si cela n'estoit, je vous supplie trez humblement de le faire selon l'opportunité qui s'en pourra presenter et avec vostre prudance accoustumée, et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 6 juin 1635 au soir¹.

LXXXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Je receus par le dernier ordinaire vostre despesche du 1^{er} de ce mois accompagnée de la feuille du Cremonin² et de cet aultre libvret en mesme forme qui semble debvoir estre bien curieux, dont je vous remercie trez humblement, ensemble des memoires de M^r Godefroy sur le mariage de nostre Roy René où nous avons apprins de belles choses que nous ignorions. Vous verrez ce que j'en escripts à M^r Gode-

¹ Vol. 718, fol. 162. — ² Le traité de *Calido innato* mentionné un peu plus haut.

froy, et s'il y avoit lieu d'employer Quentin pour la transcription de quelques pieces, il le pourroit aller faire chez vous, afin qu'il n'en puisse rien demeurer par devers luy ne aultre contre le voeu du dict sieur Godefroy. Je vous ay donné advis, ce me semble, de l'arrivée du sieur Gailhard et qu'il m'avoit rendu la dernière feuille des imperfections du dernier volume du Mercure. Pour le Lucian, les textes tous Grecs ne sont pas si bien à mon usage que ceux qui ont la version Latine e regione, car j'ay bien oublié de ce peu que j'avoys aultres foys scéu du Grec. Oultre que cez vieilles editions de Basle ne sont pas si accomplies que les posterieures. Et me suffira d'avoir l'edition de M^r Bourdelot¹, s'il vous plaict, Monsieur. J'attends dans deux jours le retour de l'ordinaire d'Italie et pense qu'il m'apportera quelque aultre piece de cez relations que j'avoys cottées sur le bordereau que vous avez veu, lesquelles je vous enverray incontinent. J'eusse bien peu presumer que M^r du Puy vostre frere ne verroit pas mal volontiers les pieces que j'en avoys cottées. Mais j'eusse tousjours creu que parmy tout le reste il en eusse deub choisir d'aultres possible plus notables que toutes celles que j'avoys marquées. Et peult estre n'est ce que à faulte d'avoir eu le loisir de les considerer assez à son aise dans le peu de temps que vous avez gardé le roolle qui n'avoit point de haste. Je n'ay point encore receu le fagot où vous aviez inseré les manuscrits de M^r du Chesne et les sieurs Moreaux n'en ont point d'adviz, me doubtant que le tout ne soit encore de par de là comme le sieur Gailhard m'a ingenument advoué qu'aprez m'avoir veu plaindre de la trop longue attente d'un paquet de M^r Bourdelot, il le trouva encore à Paris sur la table du sieur Perrin. Je crains bien que ce n'en soit de mesmes à ce coup, et si quelqu'un des vostres pouvoit se donner la peine de passer par chez luy pour cet effect, possible n'y nuiroit il point. Afin que si ce luy là estoit demeuré chez luy, il le fasse venir à tout le moins avec le fagot que vous preparez.

¹ Le *Lucien* de Jean Bourdelot parut en 1615 avec traduction latine et commentaires (Paris, Bertaut, in-fol.) Voir le

titre complet ainsi que divers détails sur cette édition dans le *Manuel du libraire* (t. III, col. 1207).

Au reste, nous avons bien admiré la Providence divine en la concurrence de tant de bonheur qui accompagne les genereux desseins du Roy, tant du costé des Païs bas et de l'Alsace que de celuy de nostre mer, où nous avons plus d'interest qu'aux aultres pour ne devenir le theatre de la guerre qui eust esté nostre ruine. Touts les advis s'accordants à cela que la tempeste ou le feu ont faiet perdre xi Galeres de la flotte d'Espagne, et que les aultres ont esté constrainctes de jetter en mer jusques à leurs canons et de relascher où elles ont peu, les unes en Corseque, les aultres en Sardaigne, les aultres du costé de Livorne, en trez piteux estat, de sorte qu'elles ne sçauroient de long-temps se remettre en point de revenir joindre les 8 gallions qui ont tousjours tenu pied à nos isles d'Ieres et y estoient encores sammedy dernier au soir, ayants faiet leur aygade le jour precedant en celle du Levant où il ne se faisoit aucune fortification, comme la situation des lieux n'en estant pas compatible. C'est pourquoy ils n'y pourroient pas faire d'establissement eux mesmes qui fust tenable, non plus que nous. Et le sesjour y seroit bien dangereux sans que la saison presente calme generalement toutes noz mers. Les tempestes dernieres estants mesmes venües fort à contre temps et neantmoins bien plus à souhaict que nous ne les aurions secu demander à Dieu. Encor que toutes nos cloches sonnassent lors pour temperer la violance du vent de crainte des bourgeois de noz vignes qui en estoient abattus. Mais je disois dez lors que Dieu sçavoit mieux que nous ce qu'il nous falloit et qu'il eust esté à desirer que le vent eust esté encore plus violent, quand bien nostre cueillette de raisins eusse deub se perdre tout à faiet, pourveu qu'il eusse porté toute cette armée navale en Barbarie, et qu'ell' eusse eschouée en lieux d'où elle ne puisse jamais revenir. Ce qui nous faisoit juger qu'ils n'abandonnoient pas encores leurs mauvais desseins, estoit, outre l'opiniastre sesjour de ces 8 gallions à nostre veüe sans arraisonner¹, qu'ils firent partir une felouque fort

¹ Voir sur ce mot une note du tome I (p. 280), que je complète en quelques lignes. Le *Dictionnaire de Trévoux* donne

ainsi le sens du mot *arraisonner* : « Entretien, parler avec quelqu'un. Vieux mot qui n'est plus d'usage et qui n'étoit pas même

bien armée qui ne portoit qu'un seul homme, lequel on jugeoit venir espier et recognoistre la coste. Et en a t'on saisy un cez jours passez à Draguignan, mais je ne sçay si ce sera le mesme ou non. Il pourroit bien se laisser atrapper par le mesme bonheur que Vieupont¹ de qui pour 'comble il falloit que l'on puisse apprendre ce qui restoit à sçavoir des forfanteries espagnoles. Il passa hier au soir un des courriers du Roy pour l'Italie, qui avoit anticipé sa venüe et passage par icy d'un jour ou deux avant la tenue ordinaire de son parlement de Lyon. Il laissa en passant l'extraordinaire du Gazettier du vi^{me} où l'on vid encore le bon sucez de la sortie du sieur de Manican de Colmar². Vous aurez icy la coppie de la lettre de l'Empereur aux Princes d'Italie sur le subject de l'occupation de la Valteline et d'une lettre du Roy d'Angleterre à celuy de Pologne sur la proposition du mariage de sa niece, qui le debvroit obliger à se joindre à nous, plus tost que de bransler au manche³ comme il a faict depuis quelque temps. En quoy il nous obligeroit bien fort, car nous n'avons meshuy plus guieres d'apprehension du costé de la mer si les Angloys ne s'en meslent, comme l'on nous en avoit menassez. Et sur cette bonne esperance je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 12 juin 1635.

Il m'a esté adressé un livre pour le cavalier del Pozzo de la part d'un sieur de Pouzerolles à qui j'en accuse la reception⁴, et m' imagine

fort commun dans nos anciens livres. Suivent deux exemples tirés de Villon et de Marot. La Curne de Sainte-Palaye indique, sous le mot *arraisonner*, beaucoup d'autres citations.

¹ Sur le sieur de Vieupont ou Vieuxpont, voir le *Recueil Avenel*, t. IV, p. 638, 691, 700, etc.

² Sur le sieur de Manicamp, gouverneur de Colmar, voir, outre la *Gazette* mentionnée par Peiresc, le *Recueil Avenel*, t. IV, V, VI et VIII.

³ Littré, soit au mot *branler*, soit au mot *manche*, n'a cité aucun auteur au sujet de cette locution.

⁴ On ne trouve, dans les Minutes de la

que s'il n'est de votre cognoissance ou de celle de Messieurs du Mesnil Aubery ou Bourdelot, vous pourrez apprendre sa demeure de quelqu'un de ceux qui seront fraîchement revenus de Rome et qui viendront aborder chez vous. Car il ne m'a donné aucunes adresses, mais je me viens d'adviser d'adresser ma responce à Mr du Lieu qui avoit receu et couvert ce livre et qui possible les sçaura pour vous en descharger¹.

LXXXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Nous avons receu par le dernier ordinaire voz despesches du 8^{me} avec la boîte de cire d'Espagne, et les livrets et aultres curiositez qu'il vous avoit pleu d'y joindre, dont je vous remercie trez humblement, n'ayant pas manqué d'envoyer à Mr de la Fayette les deux relations du succez des armes du Roy tant au Limbourg qu'en Alsace². Et croy que vous en trouverez sa responce au petit paquet lequel je viens de recevoir de sa part. Le lendemain nous eusmes icy le sieur Dormalius qui a voulu s'aller promener à ce matin à S^t Maximin et à la S^{te} Baulme avec un gentilhomme de son païs, petit filz de Daniel Susius (celuy qui avoit une si riche bibliotheque au Liege)³ pour estre icy de retour dans de-

correspondance de Peiresc à Flanguimbertaine, aucune lettre à Pouzerolles, personnage sur lequel j'ai vainement cherché la moindre indication.

¹ Vol. 718, fol. 162.

² Le catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale relatifs à l'*Histoire de France* n'indique aucune de ces relations probablement extraites de la *Gazette* ou du *Mercure françois*.

³ Sur le petit-fils du bibliophile liégeois, je citerai une des notes dont M. Ch. Ruelens a enrichi les *Petits mémoires inédits de Peiresc* (Anvers, 1889, p. 82-83) : « Je trouve de Dormalius deux lettres à Peiresc, datées de Liège, 26 janvier 1629 et 16 juillet 1635, à la bibliothèque Méjanes, à Aix, au tome IV des copies des registres de Peiresc. Il y est question d'un riche cabinet de médailles d'un nommé Jacobus Susius, lequel pos-

main ou aprez, ce dict-il. Nous avons bien eu du plaisir d'entendre de sa bouche la relation de la machine du P. Liny, mais les particularitez qu'il nous en a dictes de son mouvement orizontal me font soubçonner de l'artifice qui ne soit pas bien naturel, et consequamment diminüer l'admiration de beaucoup.

J'ay invité M^r le Prevost Gassend de le venir voir, et se trouver à diverses experiances que je vais faire à cette heure que nostre Palais s'en va finir, et lors je respondray avec un peu plus de loisir et de commodité, tant à M^r Deodati que aultres amys de par delà qui m'excuseront s'il leur plaict cependant avec vostre bonne entremise et intercession. J'auroys mesmes à escrire un mot à M^r du Mesnil Aubery dont je n'espere pas de me pouvoir acquitter pour ce coup¹ si le courrier part si tost comme il vient de me dire à mon trez grand regret. Et eusse bien volontiers hazardé encor un mot sans consequence au bon M^r Rubens, pour luy mander ce que vous avez depuis fait pour son affaire², puis que le commerce n'est encore du tout rompu, mais je ne croy pas d'en pouvoir desrober le temps. Et Dieu scaict si entre cy et le prochain ordinaire la liberté du commerce ne sera pas du tout cessée, comme aultres foys. Cependant je vous en rends mes trez humbles graces pour luy, et du meilleur de mon cœur, comme aussy de tant d'aultres bonnes nouvelles dont il vous plaict me faire part. Ne vous pouvant dire en eschange si ce n'est que les 8 gallions ennemys ont regaigné les mers de Mourgues³, et en mesme temps commencé de courir noz barques hostilement, menassant de revenir avec les 24 galeres qui se rabillent à Porto Longone⁴, et de partir pour cet effect dans

sédait aussi une bibliothèque valant bien 16,000 florins des Pays-Bas. » Le compagnon de voyage et l'ami du chanoine Henri Dormalius avait donc conservé les livres de son grand-père. On verra dans une des lettres suivantes (2 octobre 1635), que « le fils ou petit-fils » de Susins portait le titre de « baron de Wandestaek ».

¹ Peirese n'écrivit à ce correspondant que

quelques jours plus tard, le 26 juin. Il est vrai qu'il lui avait déjà écrit le 5 du même mois.

² C'est-à-dire son procès, comme nous l'avons dit plus haut.

³ Rappelons que le port de Mourgues n'était autre que le port de Monaco.

⁴ Ville de l'île d'Elbe, sur la côte est, à 8 kilomètres de Porto-Ferraio.

le 20 du present. Mais ils sont attendus en bonne devotion et ne croist-on pas qu'ils puissent estre si tost prêts, ne qu'ils nous puissent prendre au despourveu comme ils l'eussent faict la premiere foys si la tempeste ne les en eust empeschez. L'on a prins une felouque d'Espagne, et faist pescher heureusement un paquet qu'elle avoit jetté en mer avec des medailles de plomb pour le faire aller au fonds. Et y a t'on trouvé les ordres aux vice-Roys de Naples et Sicile pour saisir et arrester les biens et personnes des François et une grande lettre en chiffre au cardinal Albornos¹ qui fut envoyée au Roy par courrier exprez. Il passa hier un courrier du Roy venant d'Italie qui faillit d'estre prins aux mers de Mourgues, et qui avoit une foys mis son paquet à la main pour le jetter dans la mer. Mais il eschappa de leurs mains. Enfin les choses vont à la rupture entiere, meshuy l'on a saisy à Marseille tout ce peu qui s'est peu trouver des effects des Espagnols, qui est fort peu de chose, au grand regret des Marseilloys qui ont plus de 600 mille escus en Espagne et qui en recevoient journallement des barques, mais on n'a peu se dispenser des ordres du Roy. Et sur ce je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 19 juin 1635.

Je fus grandement travaillé mercredy de la Nephretique et me delivray enfin de plusieurs pierrettes de la grosseur des grains de poivre, et le lendemain en estoys bien soulagé et de la fiebvre que cela me donnoit, laquelle je surmontay avec l'abstinence de boire et manger 24 heures toutes entieres nonobstant les lavements et vomissements.

Je vous remercie des livres que m'avez envoyez en dernier lieu par les sieurs Moreaux. Il y en a encor en chemin depuis bien long temps. Dieu vueille que ceulx la fassent un peu plus de diligence. J'ay prins

¹ Gilles Albornos, archevêque de Tarente, cardinal en 1627, mort en 1649.

grand plaisir à l'extraict de la lettre de Londres sur le caractere de la Bible de Tecla et vous en suis bien redevable ¹.

LXXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 15^{me} avec celles de Messieurs Saulmaise et Golius, et suis marry que n'ouvristes la lettre au moins de M^r Saulmaise pour y voir les belles choses qu'il remarque des erreurs de ceux qui ont traicté de l'ancienne milice ez derniers temps, qui n'ont pas entendu la forme de camper et de ranger les armées pour ces batailles, voire qui n'ont pas entendu ne sceu distinguer la differance de l'Hasta et du Pilum, qu'ils ont confondu fort mal à propos. Mais je la vous r'envoyeray aprez luy avoir respondu, ne l'ayant peu faire à presant, à mon grand regret. Il me recommandoit M^r Dormalius qui est encor icy, et qui veult en partir nonobstant les excessives chaleurs, contre mon gré, tant nous luy faisons mauvaise chere. Il a prins plaisir de jetter les ieulx en passant sur les derniers cahiers que vous m'avez envoyez du Syncellus, lesquels s'en iront jeudy prochain Dieu aydant par le prochain ordinaire d'Avignon, le dernier venu ne m'ayant poinet apporté de lettres du cardinal Barberin ne de pas un de sa maison, pour estre vraysemblablement en campagne lors du partement de l'ordinaire.

Il est arrivé à Marseille un navire qui y faict quarantaine lequel m'apporte un aultre manuscrit de Musique où il y a troys divers traictez. L'on me le faict esperer dans 15 jours au plus tard, et l'eusse peu avoir desja si j'eusse voulu consentir qu'on le passast au vinaigre. J'ay mis celuy que vous m'avez renvoyé ez mains de nostre Ture ², qui en

¹ Vol. 718, fol. 169. — ² Le Turc dont il a été question un peu plus haut.

fit de grandes esclamations de joye, l'entendant fort bien, à tout le moins les premiers chappittres à ce qu'il nous disoit, car pour les figures, il y fault un peu plus d'estude. Il n'est en peine que de se pouvoir bien expliquer, tant est qu'il nous a donné d'abbord le nom et la patrie de l'auteur, et dict qu'il y a huict différantes manieres qui ont leurs noms differants et qui servent de regle à toute sorte de musique. Enfin il se promet d'en venir à bout avec un peu de soing. Et ne s'estonne pas que l'on ne l'aye pas sceu interpreter a Paris, attendu que tous les styles Arabiques ne sont pas de si facile interpretation les uns que les aultres. Nous en serons bientost esclaireys. Je feray chercher le livre de l'Autaret pour Mr Moreau¹. Et à cez prochains feriats ou nous serons la semaine prochaine Dieu aydant, nous avons faict partie avec Mr Gailhard pour aller ensemble aux archives de la chambre des comptes et y chercher tout ce que nous pourrons de nostre Romée de Villeneuve² pour l'amour de Mr Baudier à qui je crye mercy de ce retardement. Je n'ay pas encor receu son dernier livre, le sieur Perrin s'estant mal acquitté depuis quelque temps des fagots qu'il garde chez luy bien longtemps, je m'asseure, encores qu'il envoie des balles tous les jours. J'escris à Mr de Thou et luy envoie une lettre du Cayre assez importante, je veux dire que si vous doubtiez de la seurté des chemins pour la luy faire tenir là où il est, il vaudroit mieux que vous ouvrissiez le paquet pour en retenir copie qui serve d'instruction en cas que l'original se perdist. A la bonne heure le Duc Charles

¹ David Tavan de Lautaret était, comme l'indique le titre même de son ouvrage, un « docteur en médecine à l'université de Montpellier, habitant à Digne », ami de Gassendi, lequel en a fait honorable mention dans ses œuvres. On ne cite de ce médecin que l'ouvrage intitulé : *Les Merveilles des bains naturels et des Étuves naturelles de la ville de Digne, en Provence* (Aix, Tholosan, 1620, in-16). Dans la seconde partie de l'ouvrage on trouve un traité spécial : *Ophéologie, ou*

traité des Serpens sans venins des bains de Digne, etc. Voir une analyse de ce livre rare et curieux dans l'*Étude historique sur les bains thermaux de Digne*, par M. Jules Arnoux (Digne, 1886, p. 39-42).

² Romée de Villeneuve, baron de Vence, mort en 1250, fut grand sénéchal et gouverneur de Provence. Voir sur ce personnage une dissertation spéciale de Dom Vaisète, insérée dans le *Mercure* de mars 1751.

a repassé le Rhin. Car nous eussions esté en bien plus grande apprehension que M^r de Thou ne se voulust aller mesler trop avant avec le cardinal de la Valette¹.

Je vous remercie par un million de foyz de voz bonnes nouvelles, et nous tardera bien d'entendre les progresz d'une si puissante armée dans cez Païs bas, puisqu'elle ne s'est point amusée à auleun siege formel, n'estimant pas qu'il y ayt gueres de places qui luy puissent resister.

Noz navires espagnols sont disparus tout à faict, les six sont retournez vers Porto Longone et Naples, et deux aultres ont prins une aultre route en un temps auquel à peu prez des isles d'Ieres l'on en a ven passer deux fort avant en mer possible pour aller porter en Espagne quelqu'un qui n'a osé se hazarder sur une ou deux galeres. Les nostres estants en bon estat et redouttés et deux d'icelles ayants prins cez jours passez deux barques catalanes riches de 25 ou 30 mille escus et une felouque d'Italie qui portoit le secretaire d'un Presidant de Milan, et afforce lettres qui ont esté envoyées en cour, entre lesquelles ils assenrent le traicté de Saxe, dont je suis bien fasché, et ne puis croire qu'il ne s'y forme quelque nouvelle difficulté, principalement au cas que nostre armée face de grands progrès dans les Païs bas comme il y a apparence, sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 26^e juin 1635.

Depuis avoir escript, avant que clorre ma despeseche, l'on m'a apporté de Marseille le nouveau volume manuscrit Arabe de la Musique où j'ay trouvé plusieurs figures de celles de l'aultre volume que nous avions desja, et plusieurs aultres de celles dont se sont servis les Au-

¹ On sait que F.-A. de Thou était attaché en qualité d'intendant à l'armée du cardinal de la Valette.

theurs Grecs, mesmes celles d'un petit luct ou Guitterre¹ à 5 rangs seulement, et une espee d'espINETTE; l'on m'en promet un grand volume où est compilé tout ce qu'ils ont de plus exquis en cette sciance. Nous verrons demain Dieu aydant ce que nostre Turc y pourra mordre; cependant, si vous voyez le bon P. Mercene, vous luy en pourrez donner la nouvelle.

Je pensoys potouvoir escrire à M^r Déodati; il n'a pas encor esté à mon pouvoir de ce coup. La semaine prochaine nous aurons un peu plus de relasche toutes les aprez disnées Dieu aydant².

XC

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

En ouvrant le paquet du dernier ordinaire et y trouvant un paquet suscript de vostre main à M^r de la Fayette, je l'envoyay incontinant à un des gardes de M^r le Mareschal qui estoit à la ville pour prendre son paquet de la Cour, et ayant depuis veu vostre lettre, je luy escrivis un mot sur le subject de vostre perté³ que je venoys d'apprendre et fus si heureux que mon homme y arriva encor à temps, avant le partement du garde; je n'escrivis pas à mon frere, mais il n'a pas laissé de me respondre pour luy dans le sentiment commun de cette douleur, et de me mander des particularitez apprinses par une lettre de M^r le Marquis de Narmoustier, qui meritent d'estre communiquées à la posterité et de temperer en quelque façon vostre

¹ Littré signale la forme *Guiterne* au XIII^e siècle dans le *Roman de la Rose*, au XV^e siècle dans *Patelin*, au XVI^e siècle dans La Boétie. Il signale, de plus, *Guinterne* dans Rabelais et *Guitterre* dans le *Dictionnaire de Nicod*. La *Curne de Sainte-Palaye* indique seulement la forme *Guiterne*.

² Vol. 718, fol. 165. Voir à l'Appendice, sous le n^o V, une lettre de Pierre Dupuy, du 29 juin 1635.

³ Il s'agit sans doute là de quelque neveu de Messieurs Dupuy, tué, comme on va le voir, dans une bataille livrée aux Espagnols.

deuil, lors que le temps le vous pourra permettre, vous envoyant à cette fin cette lettre afin que vous y voyiez qu'il avoit tüé de sa main un cappitaine espagnol de grande estime et donné un coup d'espée dans les rains à un aultre avant que d'estre surprins. Je ne verray pas M^r de la Fayette sans luy demander l'autographe mesme de la lettre de M^r le Marquis de Narmoustier pour vostre consolation. Cependant puisque c'est un mal sans remede, et que c'est de Dieu et du temps qu'il en fault attendre le soulagement et la juste vengeance, en attendant l'un et l'aultre de sa main, qui ne sçauroit guieres tarder pour la vengeance, puisque desja les armes du Roy sont si avancées dans les Païs bas¹, vous me permettrez de joindre mes larmes aux vostres et compatir à vostre douleur, en la meilleure façon qu'il me peult estre loisible, vous assurant que quand c'eust esté un mien propre frere je ne le regretteroy pas avec plus de sentiment que ce que j'ay faict et feray encores aultant qu'il y pourra escheoir de ma part. Cet exemple me faict trembler quand je pense au voyage de M^r de Thou qui ne seroit pas si excusable s'il se portoit à une telle occasion. Et toutefois si elle se presente je ne doute nullement qu'il ne soit pour s'y porter avec la mesme velleur et generosité. Et si le Galas vient tenter de ce costé là son passage dans les Païs bas², je crains bien qu'il ne soit de ceux qui s'y opposeront le plus courageusement. Et souhaicte infiniment que la routte en soit bien esloignée, tandis que M^r de Thou sera de ce costé là.

L'ordinaire d'Avignon à Rome estoit passé la matinée du mesme jour que le courrier de Liou nous apporta sur le soir vostre despesche du 22^e avec des aultres cahiers du Syncellus que je n'attendoys plus; je les feray tenir par le prochain ordinaire à un mois d'icy; cependant nous pourrions recevoir de Rome quelque responce à noz lettres pour vostre affaire, et voir en quels termes elle sera reduicte, pour recharger

¹ Le 16 juin, l'armée franco-hollandaise avait pris les villes de Tillemont, de Diest et d'Arschot.

² Le cardinal de la Valette, après avoir,

le 24 juillet, ravitaillé Mayence que bloquaient les Impériaux, força le général Galas à lever le siège de Deux-Ponts.

si besoing est en envoyant les dicts cahiers. Je ne suis fâché que de ce que je seray obligé de luy parler de vostre commune perte, et que ce ne pourra estre que bien tard, luy en r'ouvrir les playes. Comme j'en estoys icy, M^r Elzevir m'est venu apporter une lettre de M^r Deodati du 7^e du passé, en l'intention de passer bien tost en Italie, et si tost qu'il aura parlé à quelques uns de ses amys de Marseille où il s'en va à ce soir mesme pour revenir dans deux jours, de sorte que je pourroys bien le charger d'une lettre pour le R. P. Dom du Puy et possible des cahiers mesmes, estimant qu'il en pourra venir encore d'autres entre cy et le prochain ordinaire. Aussy bien m'a t'il demandé des lettres pour le cardinal Bentivoglio que je luy bailleray trez volontiers et pour le cardinal Barberin mesmes s'il veult, et pour aultres par toute l'Italie où il ne manque pas des curieux. J'ay prins grand plaisir de le voir et de l'entretenir. Et pense que son voyage pourra estre fort utile au public, et luy acquerir de trez bonnes habitudes qui feront venir au jour des pieces qui eussent possible demeuré ensevelies à faulte de ce petit commerce. Au reste je vous remercie trez humblement de la proposition faicte à l'assemblée de la part du Roy et pense que c'est prendre l'affaire d'un biaiz, d'où les commis du Roy et de l'État ne se sçauroient parer, principalement pamy les progres de ses justes armes dans les Pais bas, où l'on n'avoit pas de longtems porté la guerre de cette maniere, ne doubtant pas qu'on n'y face d'estranges revolutions si les secours d'Allemagne tardent guieres et qu'on ne les reduise à des termes où ils ne furent jamais. L'on nous disoit dez hier que la nouvelle estoit à Lyon de la reduction de Bruxelles et nous l'avons crüe bien facilement, puisque ce n'est pas une place tenable, non plus que Louvain¹. Que si tout le plat país se reduict avec la mesme facilité, comme il y a grande apparence tandis qu'on est maistre de la campagne, ils contribueront bien aisement ce qui sera necessaire à la subsistance de l'armée, soit qu'il faille bloquer

¹ La nouvelle était fautive pour Bruxelles. L'armée franco-hollandaise avait investi Louvain, mais elle fut obligée de lever le siège de cette place (5 juillet).

quelque place des mieux fortifiées ou bien s'aller opposer à la frontière d'Allemagne aux forces qui pourroient venir à la traverse de ce costé là.

Pour ce qui nous touche, vous verrez la relation bien exacte de la dernière tempeste, où sont peries les 8 galeres d'Espagne; les autres travaillent à grande force pour revenir, et crevent de rage de n'avoir peu nous faire sentir des effets de leurs menaces et d'envie de nous attaquer, mais je ne puis croire qu'il soit en leur pouvoir, du moins si tost comme ils disent, et pense qu'ils auront assez à qui parler chez eux sans pouvoir venir fondre sur nous. Cependant nous nous tiendrons sur noz gardes et ne pense pas qu'ils nous puissent meshuy surprendre. Et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 3 juillet 1635.

Vous agreerez, s'il vous plaict, Monsieur, que cette lettre soit commune à Mr du Puy vostre frere et que je l'assure de mes vœux plus ardants que jamais pour son service et pour la participation à tous ses interests.

On nous diet icy d'estranges nouvelles du costé de Bordeaux¹ et d'Agén², qui sont venües par Thoulouse; c'est pourquoy l'on ne les croid pas encor absolument³.

¹ Voir sur l'émeute de Bordeaux, apaisée par le duc d'Épernon, la *Chronique Bourdeloise* (Continuation, p. 40-41), l'*Histoire de la vie du duc d'Épernon*, par Guillaume Girard (édition de 1730, p. 509-520), l'*Histoire de la ville de Bordeaux*, par Dom Devienne (1771, p. 250-262), etc.

² Voir sur les troubles d'Agén l'*Histoire de la vie du duc d'Épernon* (p. 521-524), et surtout une notice spéciale de M. Adolphe Magen intitulée : *Une émeute à Agén, en 1635, d'après le manuscrit de Malebaysse* (Agén, 1855).

³ Vol. 718, fol. 168.

XCI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avant que vous respondre à voz dernieres du 29^{me} il fault que je vous die qu'enfin les sieurs Moreaux ont receu des balles du s^r Perrin leur respondant, où sont venus divers fagots de voz livres et specialement 3 ou 4 volumes de Monsieur Baudier qui m'ont rendu bien confus de voir tant d'excez d'honesteté et de munificence, envers un homme qui s'estoit si mal acquitté de son debvoir. J'avoys bien appris qu'il m'envoyoit son Cardinal Ximenes, mais des aultres volumes certainement je ne me l'estoys pas imaginé, parce que je ne m'y devois pas attendre. Et ces volumes ne s'estoient pas mesmes tous veus en cez cartiers icy, et où ils se trouverent la plus part tous nouveaux, quoyque de vieille datte d'impression¹. Il en faudra voir quelque chosette, et luy escrire par le prochain Dieu aydant², et voir si nous scaurions rien apprendre aux Archives de ce qu'il desire de Romée de Villeneuve³. La maladie de la mere de M^r Gailhard l'ayant tenu fort occupé, mais elle est Dieu mercy relevée, et nous verrons de prendre une aprez disnée pour cela. Cependant s'il vous venoit voir je vous supplie de luy dire que je luy demande mille pardons de tant de faultes par moy commises en son endroict et avec tant de tort. Il ne m'avoit jamais faict scavoir s'il avoit presenté de mes lettres à l'Eminentissime Cardinal de Lyon ou non. Au reste M^r Gailhard se trouva ceans à l'arrivée des fagots de livres, et en sa presence les

¹ Si Baudier avait envoyé à Peirese ses œuvres complètes, il y avait là, outre le *Ximenes* et le *d'Amboise* déjà mentionnés plus haut, divers ouvrages sur *Les guerres de Flandre*, sur *La religion des Turcs et la vie de Mahomet*, sur *l'Histoire du Sérail*, e.c. publiés de 1618 à 1632.

² Je ne vois pas une seule lettre à Bau-

dier (Michel) dans les Minutes de la bibliothèque de Carpentras.

³ Romée de Villeneuve devint *Romieu* dans le titre de l'ouvrage déjà cité que Baudier publia en cette année 1635 : *Histoire de Romieu, ministre d'État du comté de Provence*. Peirese s'intéressait trop à un ouvrage qui, selon les meilleurs critiques, est rempli de fables.

ayant fait collationner par mon libraire, il se trouva une feuille de trop en l'un des volumes du recueil de M^r du Chastelet in fol^o, laquelle occùpoit la place d'une autre qui y manque, dont je ne fus pas marry, puisque M^r Gailhard en estoit tesmoing, pour faire voir aux libraires de delà qu'ils collationnent les livres plus negligement qu'ils ne vous disent. J'eus par mesme moyen les petits volumes manuscrits de Rhodéz¹, le livre du P. Ant. Sirmond², deux exemplaires de l'Apulée de cet Angloys³ où je trouvay plusieurs figures en taille douce que j'ay estimé pouvoir estre celles que vous disiez avoir esté emportées par l'auteur. Toutefois il en pourroit bien avoir encore d'autres, en plus grand nombre, dont je seray bien aise d'apprendre ce qui en est, et s'il s'en doit attendre d'autres ou non. Il y avoit un T. Live d'Elzevir⁴ et encores quelque autre piece si je ne me trompe. J'ay depuis reçu par l'ordinaire le petit Jules Cesar d'Elzevir⁵ ployé et battu avec les vers du sieur Jean Sirmond sur le naufrage des Espagnols, qui meritent bien d'estre inserez à la fin de son homme du Pape et du Roy⁶. J'ay trouvé fort belle la relation de la journée d'Avein⁷, et

¹ De la bibliothèque du cardinal d'Ar-magnac.

² C'était un frère de l'académicien Jean Sirmond et par conséquent un neveu du savant père Jacques Sirmond. Arthur, né en 1591, à Riom, mourut à Paris, en 1643. Le livre dont veut parler Peiresc est celui-ci : *De animæ immortalitate demonstratio physica et Aristotelica. Adversus Pomponatium, etc.* (Paris, Louis de Henqueville, 1635, in-8°).

³ Jean Price déjà souvent mentionné.

⁴ *Titi Livii Historiarum Libri ex recensione Heinsiana* (Leyde, 1634, 3 volumes pet. in-12). M. Willems, dans son ouvrage tant de fois cité, dit (p. 100) : « Les Elzevier ont donné trois éditions de *Tite-Live* dans le format petit in-12. L'édition de 1634 est celle que les amateurs préfèrent, parce qu'elle est la mieux imprimée. »

⁵ *C. Julii Cæsaris quæ extant ex emendatione Jos. Scaligeri* (Leyde, 1635, pet. in-12). Voir l'enthousiaste éloge donné par M. Willems (p. 102) à cette édition qui lui paraît être « la plus parfaite des productions elzéviriennes ».

⁶ Jean Sirmond avait publié en 1634 un ouvrage intitulé : *L'Homme du Pape et du Roi* (in-8°). Voir sur ce livre, qui a été attribué au P. Joseph, l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson (édition Livet, t. I, p. 224), la *Bibliothèque historique de la France*, t. II, p. 862-863, article 28699, la brochure de M. René Kerviler sur *La presse politique sous Richelieu et l'académicien Jean Sirmond* (Paris, 1876, p. 44-46).

⁷ Trois relations de la bataille du 20 mai sont indiquées dans le *Catalogue de la Bibliothèque nationale. Histoire de France*, sous les

vous en remercie trez humblement comme de la communication des vers de M^r Grammont et des lettres de Rome tant de M^r Valeran que du R. P. Dom du Puy.

Je n'ay pas encore receu la lettre du cardinal Barberin vous concernant, ces deux derniers ordinaires d'Avignon ne m'en ayant poinct apporté, mais nous attendons dans 2 ou 3 jours celuy du moys present qui les pourra apporter, et quoy que l'on vous dise, je pense que vostre affaire passera tost ou tard et qu'il vous fault donner cette patience encor un peu de temps. Cependant j'ay esté bien aise d'y voir que je me soys rencontré avec l'advis de Dom Dupuy pour les cahiers du Syncellus. Les derniers que vous m'avez envoyez n'iront pas que nous n'ayons eu cez responces Dieu aydant. Je vous renvoye les vers du sieur de Grammont qui ont esté trouvez bien gentils, et plains un peu son humeur si elle est si inconstante comme l'on vous escript de Rome¹. Quant à M^r Bouchard, je pense que ce sera grande merveille si la piece qu'on luy a baillée ne se trouve remplye toutes foys. Il se perd aulcunes foys des lettres dans un si long chemin sur lequel il meurt aussy par foys des porteurs mêmes de tels advis et souvent les banquiers mesmes pour espargner envoient des despaches par des gens qui prennent de plus longs destours qu'ils ne disent. Je vouldrois bien qu'il eusse rencontré aussy bien comme il merite et comme luy souhaicent ses plus fideles amys et serviteurs. L'on en aura bientost l'esclaircissement à mon advis. M^r Dormalius deubt estre à Genes dez dimanche au plus tard, le gouverneur d'Antibe l'ayant faict embarquer oportunement avec l'ordinaire d'Avignon qui sera de retour icy dans deux ou trois jours et nous en r'apportera des nouvelles dont je vous feray part. M^r Elzevir n'est pas revenu de Marseille comme il m'avoit

n^o 3053, 3054 [et 3055]. Le premier de ces documents porte le titre même de relation (*Relation de ce qui s'est passé en la bataille gagnée par l'armée du roi contre celle d'Espagne*, 1635, in-8°). Les deux autres sont des *Lettres du roi* écrites le 27 mai,

l'une au duc de Montbazon (Paris, Ribot, 1635, in-8°), l'autre au prévôt des marchands (Paris, P. Rocolet, 1635, in-8°).

¹ On sait si peu de chose sur Scipion de Grammont, que ce petit renseignement sur son caractère ne nous est pas indifférent.

promis, et aura prins son embarquement ou routte par terre de quelque aultre costé. Je plains grandement M^r Guiet¹ avec sa pierre² et que la chaleur des reins dont il se pleint ne luy en face d'autres plus fascheuses et importunes. Je voudrois le pouvoir entretenir tout à loisir des experiances que j'ay faictes de ce mal et le pouvoir soulager, luy estant serviteur de longue main et de bon coeur. Je suis grandement fasché que M^r de Thou ayt manqué de si peu M^s le Cardinal de la Valette, et encore plus de la resolution qu'il a prinse de l'attendre, dont je suis tout mortifié et tout dezolé³. Et voudrois bien que le P. Joseph le fit mander de la part du Roy, pour le tirer de ce mauvais païs où il s'engage. Monsieur Gailhard est tout honteux de l'excez de voz honnestes compliments, et moy quant et luy. Il fault laisser exercer cette jeunesse à se donner carriere parfoys, quand ils rencontrent un subject cappable de les toucher au fond de l'ame, comme peult faire la reconnoissance d'une amitié cordiale et si innocente et obligeante que la vostre. Je seray bien aise d'avoir un exemplaire de la version Latine du Galilei⁴ pour le faire lire à M^r Gailhard, car je n'ay garde d'en envoyer en Italie ne de la publier que le moins que je pourray jusques à ce que je voye s'il n'y aura plus rien à esperer pour son soulagement du costé de Rome. Pour le s^t Innocent, nous l'aurons de Lyon plus facilement que de Paris. Je vous suis neantmoins bien redevable des bons advis, et si le livre du Galilei pouvoit venir par l'ordinaire

¹ François Guyet déjà plusieurs fois mentionné.

² Guyet subit l'année suivante l'opération de la taille. Voir les renseignements donnés à ce sujet par M. Isaac Uri dans la thèse intitulée : *Un cercele savant au XVII^e siècle. François Guyet (1575-1655) d'après les documents inédits* (Paris, 1886, p. 84-86). Mais la présente lettre montre que la maladie de Guyet est antérieure de plus d'une année à la date ainsi indiquée par M. Uri (p. 24) : « Au mois de septembre 1636, Guyet, qui jusqu'à ce moment avait joni d'une santé

florissante, fut atteint d'un mal très grave : la maladie de la pierre... »

³ Nous avons vu un peu plus haut que Peiresc se préoccupait beaucoup du danger que courait Fr.-Aug. de Thou au milieu de l'armée commandée par le cardinal de la Valette.

⁴ Il s'agit là de la traduction du *Dialogo sopra i due sistemi del mondo*, etc. (Florence, 1632), traduction due à Mathieu Bernegger et intitulée : *Systema cosmicum* (1635, in-4°).

en deux ou troys foys¹, il n'y auroit pas grand danger de le hazarder. Je vous remercie au reste de toutes voz belles relations du temps et prie à Dieu qu'il dispose toutes choses au mieux et à ce qui est plus expediant pour le bien de cet Estat. Nous n'avons plus de peur des Espagnols pour cette année, quelques bruiets qu'ils sement de leur seconde venüe. Le prochain ordinaire de Genes nous en pourra dire davantage que nous n'en sçavons presentement. Et je finiray en vous disant que mon frere partit dimanche pour estre jedy ou vendredy à Lyon, et croys bien que s'il n'est arresté à Fontainebleau, il ne tardera pas de se donner l'honneur de vous aller sallüer comme il doit. M^r de la Fayette est tousjours avec M^r le Mareschal à Toulou, M^r le Marquis de Vitry n'estant pas achevé de guerir, et veult continuer le voyage de la coste. Mais nous voudrions bien estre deschargez de la foulle de gents de guerre qui nous devorent tout vifs, et sur ce je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 10 juillet 1635².

XCH

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je vous renvoye voz lettres et instructions avec les plus humbles remerciements que je peux, bien marry qu'il y ayt tant à désirer pour l'accomplissement des voeux plus universels, mais il est quasi impossible dans le cours des choses du monde qu'il n'y ait de l'amertume tousjours meslée parmy les plus grandes douceurs et prosperitez. Je

¹ Le livre était en feuilles, selon l'habitude d'alors. Quand toutes les feuilles étaient réunies dans la main de l'acheteur, il les faisait coudre et relier. — ² Vol. 718, fol. 170.

regrette bien que M^r de Thou n'ayt rencontré sur son chemin M^{sr} le Cardinal de la Valette pour l'obliger à revenir en Cour où il eust esté sans doute retenu. Mais je croys bien aussy qu'il y aura esté r'appellé et que lorsqu'il aura veu son Eminence, il ne pourra pas se desdire de revenir. Cependant à quelque chose malheur aura esté bon pour rendre à M^r Rigault le bon office qu'il luy a rendu en passant. Personne n'a veu les lettres que moy seul. Je luy escripts ce que vous pùrrez voir, si bon vous semble, avant que le luy faire tenir, si mieux n'aymez attendre son retour. J'ay depuis receu une lettre de Tollon où vous verrez les plus recents advis de la marine. Ce nous seroit une grande mortification qu'il fallust estre de la partie à cette heure que nous avions si peu de subject de nous en doubter.

Nous n'avons encores peu prendre le temps de nos seigneurs noz archivaires¹ de la Chambre des comptes, mais ils m'ont cependant promis un extraict de quelque acte pour M^r Baudier. Possible en chevrons nous mieux la semaine prochaine. Cependant mon frere pourra arriver là aussytost que cette despesche à mon advis ou peu s'en faudra, s'il n'a esté retenu à Fontainebleau. Et il supplera de vive voix à mes deffectuositez s'il peult, tandis que je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 17 juillet 1635.

Je vous envoie quelques unes des lettres interceptées de cez Espagnols qui estoient sur les galeres lors de la tempeste, où vous verrez à quelle extremité elles furent reduictes².

(*Note de Peiresc à côté de la lettre :*) Pardonnez, je vous supplie, l'adresse de tant de lettres d'amys à vostre serviteur très humble.

¹ A quelle époque le mot *archiviste* a-t-il remplacé le mot *archivaire*? Le *Dictionnaire de Trévoux* donne les deux formes et indique l'emploi du mot *archivaire* dans les

Mémoires de Trévoux de novembre 1736. La Curne de Sainte-Palaye ne cite aucun écrivain sous le mot *archivaire*.

² Vol. 718, fol. 172.

XCIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu voz despesches du XII^e avec tant de rares curiositez que je suis tousjours plus confus de m'en recognoistre si indigne. J'escripts à M^r du Chesne pour luy accuser la reception de son Indice, et voudroys bien le pouvoir adsider là envers cez Messieurs du clergé, pour luy faire obtenir quelque bonne recompance et desdaumagement de ses labeurs. Et croys qu'un chascun se doit employer vivement à l'en faire venir à bout. Ce petit imprimé du P. Severin est bien bigearre. L'on faisoit courir icy une aultre relation escripte qui semble venir de luy mesme et qui ne seroit pas mal assemblée. Vous l'aurez icy, encores que je ne doubte pas qu'elle ne vous soit notoire, mais à tout hazard, au cas que ne l'eussiez veüe, possible ne la verrez vous pas si mal volontiers, en consequence de l'aultre. J'ay escript à M^r de la Fayette pour luy faire voz baisements et compliments, et vouloys escrire à M^r de Thou, mais je ne sçay si j'en pourray avoir assez de temps, dont je seroys bien marry, ayant esté un peu trop interrompu cette aprez disnée à laquelle je m'estoys reservé pour voir les lettres qu'on nous escript de Rome, mais je n'esperc meshuy plus de le pouvoir faire et fauldra differer au prochain ordinaire sous vostre bon plaisir; cependant vous aurez l'extraict d'un article de la lettre du Cardinal Barberin dont on vous avoit parlé, laquelle estoit demeurée en arriere tout le moys de juin, et n'est venüe qu'avec une subsequante du 6 juillet, laquelle je vous envoie pour vous faire voir que l'esperance n'est pas encore du tout perdue; il m'a donné barres à luy faire une replique, dont vous ouyrez possible parler un jour, et si j'eusse sceu les troys commandes créées depuis peu, j'eusse parlé bien plus vertement. Il fauldra encor avoir cette patience, puisque vous en avez tant eu. J'envoyeray par mesme moyen les derniers cahiers qui

me restent du Syncellus par le prochain ordinaire d'Avignon qui passera la semaine prochaine. Il m'apporta avec la lettre du 1^{er} juin de son Eminence un exemplaire du livre qu'il a fait imprimer concernant la musique de son Sainct Alexis, dont la reputation fut trouvée belle par excellance¹. Et j'ay creu que le bon P. Mercene seroit possible bien aise de le voir, avant que mettre la dernière main à son grand volume de cette matiere². C'est pourquoy je me suys resolu de le luy envoyer sous vostre adresse. Vous y verrez une image de l'enfer qui ne semble pas mal imaginée³. Je ne sçays si l'on n'a point encore introduict en France la mode des comedies chantées à l'antique, mais je vous puis bien asseurer que j'en ay veu en Italie aux nopees de la Royne mere⁴ qui reussissoient merveilleusement bien à mon gré. Je croys bien que quand vous aurez veu deux ou troys de eez figures de la scene, vous ne vous soussierez guieres du reste, et lors vous pourrez s'il vous plaict le faire tenir au bon P. Mercene avec la lettre dont je l'ay accompagné. Quant aux nouvelles, aprez l'ordre donné et commandé d'executer pour faire passer 4 regiments en Italie, il vint une faulce allarme que les 9 galeres Espagnoles qui avoient esté quelques jours en Vay estoient venues à Mourgues attendants la flotte

¹ Un bibliophile de Rome aussi aimable qu'érudit, M. le marquis Gaetano Ferrajoli, a bien voulu me prêter un ouvrage de M. Alessandro Ademello où l'on trouve tous les renseignements désirables sur ce qui touche au *Saint-Alexis* en question (*I Teatri di Roma nel secolo decimo settimo*, Rome, 1888, in-8°). Voir le chapitre II intitulé: *Il Sant' Alessio ed altri melodrammi* (1634-1636) (p. 7-24). Je tirerai de la page 10 ces indications : « Il poema fu composto da Mons. Giulio Respighiosi, il futuro Clemente IX, e la partitura musicale stampata col seguente titolo : *Il S. Alessio*. Dramma musicale dall' Eminentissimo signore Card. Barberino fatto representare

al Serenissimo Principe Alessandro Carlo di Polonia, dedicato a sua Eminenza e posto musica da Stefano Landi Romano musico della cappella di N. S., etc. (in Roma, appresso Paolo Masotti, MDCXXXIV).

² *Harmonicorum libri XII* (1636, in-fol.) ou *L'harmonie universelle* (traduction de l'ouvrage, même année, même format).

³ Le démon joue un rôle important dans le drame. Voir les pages 14 et 15 de l'ouvrage de M. A. Ademello, soit sur un démon principal, soit sur des démons accessoires, lesquels forment un chœur.

⁴ Les fêtes pour le mariage de Marie de Médicis furent très brillantes en Italie où Peirese voyageait alors (1600).

des navires et des aultres galeres, ce qui fit contremander les troupes par Mr le Mareschal pour ne s'en trouver despourveu au besoing. Mais ayant depuis mieux verifié que les dictes 9 galeres avoient deschargé en Vay leur milice, et reprins la route de Porto Longone, et que celles qui avoient paru vers Mourgues estoient des Turquesques, l'on a faict rebrousser chemin aux dictes troupes et reprendre les routtes d'Italie. Et si l'on peut avoir de plus fortes assurances de la dissipation de l'armée navale, M^{sr} le Mareschal reviendra à son ancien sesjour pour s'eslogner des chaleurs de la marine et faire changer d'air à Mr le marquis de Vitry qui commence à se mieux porter. Vous verrez une relation de la mort de l'Esmir Facardin¹, laquelle ayant monstré au Turc que nous avons icy, il m'a incontinent dict que la mère du dict Facardin estoit encores vivante aagée de plus de six vingts ans², et qu'elle avoit tousjours esté tenue pour une des plus grandes sorcieres du Levant, qu'elle ne souffroit pas que son filz entreprint aucune action notable sans estre consultée, luy disant quand elle croyoit qu'il courust de bonne ou de mauvaise fortune. Et il tient que c'estoit d'elle mesmes que pouvoit estre le livre des mémoriaulx et instructions de sa fortune soit bonne ou mauvaise³. Il nous dict que sur le païs la race de l'Esmir Facardin et de plusieurs aultres Arabes avoit non seulement des traditions, mais des preuves authentiques et par escript de sa genealogie, et qu'ils y estoient si scrupuleux et superstitieux qu'ils conservoient mesmes des memoires et instructions des genealogies des chevaulx qui avoient servy de grands cappitaines de siecle à aultre⁴ et que le prix en estoit trez grand, encores que

¹ Le nom réel est Fakhr-ed-din. Ce grand émir des Druses, né en 1584, fut décapité à Constantinople par ordre du sultan Amurath IV, le 13 avril 1635.

² Le Turc était mal renseigné, car Setnesep, mère de l'émir, mourut avant son fils et on a remarqué qu'avec elle s'évanouit la bonne fortune de Fakhr-ed-din.

³ La vérité est que la prétendue sorcière

était une femme très intelligente, très active, qui non seulement aida son fils de ses excellents conseils, mais encore prit aux affaires une part directe et considérable.

⁴ On sait que l'usage des généalogies chevalines se maintient toujours en Orient et particulièrement en Algérie, comme nous l'ont surtout appris les ouvrages du général Daumas.

les animaux ne fussent pas d'auleunes foys de si beau corsage¹ que d'aultres.

J'attends d'heure à aultre les 4 evangelistes en Cophte et Arabe et aussy tost feray ma despesche pour M^r de Saulmaise, et demeure cependant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 24 juillet 1635 en haste².

XCIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu la version Latine des dialogues du Galilei³ avec vostre depesche du 20^e et tout plein d'aultres curiositez dont je vous remercie trez humblement, n'ayant peu travailler à la despesche de Rome comme je pensoys, et ayant esté constrainct de la differer à demain, ce qui me fera differer aussy le renvoy de voz lettres, pour les voir sur le champ avant qu'escire sur vostre affaire. J'ay encore moins peu respondre à M^r de Saulmaise, attendant ce nouveau Testament Cophte qui est à Livorne depuis si longtems, et dont le navire et le porteur ont eu entrée depuis le 16 du present. J'espère de l'avoir dans cette semaine si les advis des Marseilloys interessez à ce navire sont veritables. J'ay prins plaisir de voir le jugement qu'il faict du livre de l'Anglois sur l'Apulée⁴ et qu'il n'y

¹ La forme adoptée par Peirese conserve le *p* étymologique (*corps*). Littré a donné comme exemple de l'emploi du mot *corsage* appliqué aux animaux cette phrase vulgaire : « Ce cheval a un beau corsage » et ce vers de

La Fontaine : *Dame belette au long corsage*.

² Vol. 718, fol. 173.

³ Par Mathieu Bernegger, traduction mentionnée un peu plus haut.

⁴ Le livre de Jean Price.

manque rien qu'une seule figure, et sçauroys volontiers de vous si vous l'avez veüe, ou si vous sçavez ce qu'elle representoit à peu prez. J'ay un extreme desplaisir de n'avoir encores peu satisfaire à M^r Baudier, et un grand remors de conscience, mais je vous puis jurer que j'espuse toutes mes forces pour satisfaire aux uns et aux aultres, et me laisse tousjours emporter aux plus pressants pour m'en deffendre, car je ne sçauroys suffire à tous, mais je voys bien qu'il n'y a plus de moyen de differer. J'ay escript à M^r le Baron de Vance qui a succedé en droicte ligne masculine à ce Romé de Villeneuve en la Baronnie de la ville de Vance¹, pour avoir son testament, et la fondation d'un monastere de Nice où il est ensevely; puis que M^r Baudier a eu tant de patiance, il fault qu'il s'en donne encore un peu s'il luy plaict. Cependant nous aurons fouillé dans les archives du Roy, où j'espere encores quelque chose de consideration, pour reduire au vray ce que le commentateur de Dante et aultres ont escript de luy sur les relations ou traditions fabuleuses et qui attribuent au Conte de Thoulouse ce qui est advenu de la persone du Conte de Provence, aussy bien que de la bassesse de son extraction, car il estoit de trez grande et illustre maison de ce pays icy², bien qu'il eust esté longuement en pelerinage où il acquit le nom ou sobriquet de Romieu³,

¹ Ce baron de Vance n'est pas mentionné dans la notice généalogique du *Moréri* sur la maison de Villeneuve, où l'on ne cite, pour le xvii^e siècle, que deux descendants directs de Romée de Villeneuve : Armand de Villeneuve, marquis des Ares, mort en 1614, et son frère cadet, seigneur de la Garde, auquel on a faussement attribué une *Histoire sainte*, célébrée dans une ode de Malherbe, *Histoire* qui, selon l'opinion de M. Mireur, archiviste du Var, serait d'un autre seigneur de la Garde, nommé Esprit Foulque. D'après une communication de M. le marquis de Boisgelin, le baron de Vance ici mentionné serait Scipion de Villeneuve, gentil-

homme de la chambre du roi, premier consul d'Aix en 1633, commandant pour le roi dans les Vigueries de Saint-Paul, dont le grand-père, Antoine de Villeneuve, seigneur de Gréolières, avait hérité de la branche aînée des barons de Vance.

² Tous les généalogistes sont d'accord pour reconnaître que la maison de Villeneuve est une des plus anciennes et des plus considérables de la Provence.

³ On sait que *romieu* désignait dans la langue provençale celui qui avait fait le pèlerinage de Rome, et, par extension, tout pèlerin.

ayant apprius depuis peu qu'il avoit nom Jean de Villeneuve primitivement¹.

J'ay receu l'imperfection du volume de M^r du Chastelet², et avoys oublié de vous accuser la reception d'un livre de l'antiquité d'Abbeville³ et cez lettres de La Milletiere⁴ qui presupposent un bien grand dessein⁵, dont je vous remercie trez humblement.

J'ay receu depuis deux ou trois jours un nouveau Cameleon plus gros que les precedents, mais je ne vois pas qu'il se dispose à manger des mouches et crains bien qu'il ne veuille pas gueres vivre; il sembloit qu'il fut plein quand il arriva, tant il avoit le ventre enflé, mais cela s'en est allé en vent, car il n'a faict qu'une bien petite crotte de fiante jaulnastre, comme de la pouldre d'or et un peu de meslange de noir comme les aultres que j'avoys eus deux ans y a ou peu s'en fault. Il est de couleur verd et jaulne comme la femelle que j'avoys eüe, mais un peu plus jaulnastre, et à l'air seul acquiert de la couleur brune sans estre touché du soleil. Si je le puis gueres garder, j'y feray bien d'aultres observations que devant Dieu aydant. L'on m'en apportoit troys ensemble, mais les autres deux à mon grand regret ont esté desrobez ou sont eschappez ou morts sans que le patron de la barque en saiche rendre la raison qu'il debvroit. Pour des nouvelles de ce païs icy, je ne vous en diray aultre chose pour le present. J'escripts à

¹ Moréri et les autres auteurs qui ont parlé du grand sénéchal de Provence ont ignoré qu'il portait le prénom de Jean et ne lui ont donné que le surnom de *Romé* ou *Romicu*.

² Le recueil de pièces in-folio.

³ *Britannia, ou Recherches de l'antiquité d'Abbeville*, par Nicolas Sanson, d'Abbeville, géographe du Roi (Paris, 1636, Robert Mansion, in-8°). Le privilège est daté du 26 juillet 1635. En cette même année 1635 parurent, sans nom de libraire, quelques exemplaires qui portent cette dernière date. Un bibliophile d'Abbeville possède deux de

ces exemplaires qui furent lancés comme des ballons d'essai.

⁴ Sur Théophile Brachet, sieur de la Milletiere, voir notre tome I, p. 862.

⁵ Le controversiste travaillait à la fusion des diverses Églises protestantes et de l'Église catholique. Il venait de publier : *De universi orbis Christiani pace et concordia per Cardinalem Richelium constituenda* (Paris, 1634, in-8°, ouvrage traduit en français, 1635, in-4°) et il allait publier : *Christiana Concordia inter catholicos et evangelicos in omnibus controversiis, instituenda consilium* (1636, in-8°).

M^r de Thou et vous supplie de clorre ma lettre aprez l'avoir leüe, sans la monstrier s'il vous plaict à d'autres, et me tenir tous-jours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 31 juillet 1635¹.

XCV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je receus vendredy aprez disner par un courrier extraordinaire un paquet de mon frere du 27^{me} qui me r'envoyoit à vous pour des nouvelles plus certaines, et ce pendant avoit joint à sa lettre ce beau volume du Joseph² et de la Passion de Monsieur Grotius avec ces aultres Poemes chrestiens qui arriverent si à point nommé que j'avois lors dans ma chambre le courrier ordinaire d'Avignon à Rome et mon homme apprestoit la derniere enveloppe de mon paquet pour le Cardinal Barberin, dans laquelle je le feis enclorre tout à l'heure mesme sans me donner loysir d'y voir aultre chose que les tiltres. Le soir du mesme jour le courrier ordinaire de Lyon m'apporta voz depesches de mesme datte où vous aviez joint quelques feuilles d'un second exemplaire du mesme livre auquel vous aviez fort bien jugé que je

¹ Vol. 718, fol. 176. On trouve à la suite de cette lettre un fragment en langue italienne d'une lettre écrite par Peiresc au cardinal Fr. Barberini le 2 août 1635 et où il se plaint du retard apporté à l'expédition de la commande de Jacques Dupuy. Je crois inutile de reproduire ce fragment qui ne nous apprend rien de plus que ce que nous

savons déjà de cette interminable affaire. Peiresc a fait suivre sa copie de cette recommandation : «A vous seul, s'il vous plaict, Monsieur.»

² Tragédie inspirée par l'histoire de Joseph publiée sous le titre de *Sophompaneas* (Amsterdam, 1635, in-4°).

voulois estre condempné et le jugerez encore mieux quand vous aurez veu le livre que je vous envoyay quelques jours y a de la representation de S^t Alexis qui a tant esclaté par toute l'Italie à l'honneur de ce Cardinal. Car je sçay qu'il avoit une extreme envie d'avoir quelque piece latine d'excellente main pour la pouvoir faire représenter devant le Pape, et si la religion que professe M^r Grotius n'en fait l'exclusion, j'oserois quasi parier que le Cardinal deppendroît volontiers quelques milliers d'escus pour faire reciter et représenter à l'antique ce Joseph, et partant vous ne voudrez pas exiger des sermentz de moy pour me croire si je vous dis que vous m'avez grandement obligé en m'envoyant non seulement le premier exemplaire que je n'avois pas peu gouter, mais aussy le second qui sert pour mon compte, et que je ne verray qu'avec un indicible contentement tant pour l'amour de vous, Monsieur, qui avez si bonne main à ce choix, que pour l'amour de son autheur que j'honore comme je doibtz, c'est à dire au delà du merite ordinaire des hommes. Or pour vous respondre je ne sçaurois vous rendre assez de remerciements de tant de bon accueil et de carresses que mon frere a receu chez vous, dont sa lettre est toute remplie, ce que je n'aurois pas moins presumé pourtant, quand il n'auroit pas eu le moyen d'en escrire, sçachant fort bien jusques à quel point vous avez accoustumé de porter les effects de vostre honnesteté, non seulement vous, mais tous les vostres, ce qui me comble de honte et de reproche quand je considere combien mal nous nous en sommes renduz dignes, à faulte de sçavoir mesnager et profiter les occasions de vous rendre service qui nous sont si rares, et où je trouve si peu de fortune à vous pouvoir servir à souhait, tesmoing celle de vostre affaire de Rome qui a si longuement exercé vostre incomparable patience durant plus d'un an et demy sans en avoir peu tirer aulcune satisfaction, dont je suis si honteux que je ne sçay plus où me cacher, mais je vous respondz bien que j'en ay escript pour une si bonne foys à cette mienne dernière despesche à son Eminence et en termes si haultz que s'il ne le veult entendre, il faudra bien qu'il fasse le sourd à bon essient, et je pense qu'il sera bien empesché d'en eschapper si je ne me trompe, car je

pense l'avoir pris sans vert¹ à ce coup en luy retorquant le pretexte de la conscience tout à rebours de son intention. Et vous advoueray ingenuement que je me suis un peu trop dispensé si on considere l'inegalité qu'il y a de la bassesse de ma condition à la haultesse² de la sienne, mais quand il auroit rompu la dessus avec moy, je vous assure que je n'y aurois regret quelconque et pense qu'il s'en repentiroit plus tost que moy. J'ay faict retenir coppie de cet article de ma lettre que vous trouverez ci joinet, mais je vous supplie bien que cela ne soit pas ven d'aulture que de M^r du Puy et de vous, car cela me pourroit charger de trop d'envie et de reproche d'indiscretion et quasi d'impudence, mais je n'ay peu me contenir dans les bornes du respect du debvoir dans le sentiment que j'avois du tort que vous y receviez, nonobstant lequel je ne voudrois neantmoins pour rien au monde que vous eussiez suyvy le conseil du sieur Valeran à faire paroistre vostre ressentiment au retardement des cahiers du Synecellus, car je pense que la faulte n'en eust pas esté moins imputée au R. P. doin du Puy vostre cher frere et à moy qu'à tout aulture dont nous eussions esté responsables en quelque façon et exclus de la liberté que nous pouvions prendre de luy parler de vostre affaire. C'est pourquoy je vous remercie le plus affectueusement que je puis d'avoir voulu en cela suyvre plus tost mon advis que celluy de eez Messieurs qui avoient d'autres motifz possible meilleurs et plus promptz que les nostres, mais qui me sembloient un peu trop dangereux en une occasion si jalouse et si glissante qu'estoit celle-cy. Je pense que si le Cardinal Antoine³ a voulu dire un mot, l'affaire aura esté faicte sans double sur le champ. Mais si ma lettre y arrive à temps comme je pense qu'elle y arrivera dans la my aoust, je m' imagine que le dattaire aura quelque severe

¹ Littré cite, au sujet de cette locution, une satire de Regnier, la dixième, et une comédie de Thomas Corneille, *L'amour à la mode*.

² Le mot *haultesse*, souvent employé, au xvi^e siècle et auparavant, dans le sens d'élé-

vation, ne fut presque plus employé au xvii^e siècle. À côté de l'exemple de Peirese Littré ne nous aide à citer qu'un seul exemple tiré de Bossuet.

³ Antoine Barberini, frère de François.

bourrade¹ ou reprimande dont je ne suis guieres en peine, mais qu'aprez cela il faudra que vostre affaire se fasse par amour ou par force quoy qu'il puisse dire. Vous ne m'avez jamais mandé si le P. Sirmond avoit eu un des deux exemplaires de la Roma sotterranea que j'ay envoyé à Mr Mazzarini, lequel ne m'en a jamais accusé la reception non plus que le P. Sirmond de la lettre que vous luy aviez baillée de ma part, et vous supplie de l'envoyer demander à mon nom tant à luy que à l'autre par quelqu'un des vostres, selon la commodité qui s'en pourra presenter. J'ay prins un singulier plaisir d'entendre le second arrest donné au proffit de Mr Rubens en consequence des premiers bons offices que vous luy aviez cy devant renduz et que vous luy avez reitez, je m'assure, plus souvent que n'avez voulu dire; aussy je vous en rendz mes trez humbles graces les plus affectueuses que je puis et de toutes cez rares et curieuses nouvelles dont vous me daignez faire si bonne part. En revanche desquelles je n'ay rien à vous dire pour le present si ce n'est que nonobstant la perseverante residance du Marquis de Ste-Croix² en Vay avec ses 22 galleres et 8 gallions, nous ne laissons pas de vivre en si pleine securité que tant s'en fault que nous veuillions croire qu'il veuille ou puisse venir à nous ou qu'il aye moyen de nous mesfaire tandis que nous avons de la milice preste à s'opposer à eulx, qu'au contraire nous sommes à la veille de voir casser deux de nos nouveaux regimentz qui nous restoient, de sorte que nous n'avons quasi plus que les vieilles troupes de la garde ordinaire de nostre coste, de quoy nous avons bon besoing certainement pour le soulagement de ceste pauvre Province après tant de miseres et sous le coup d'une si miserable cueillette³ que l'on a de la peyne à recueillir la semence qu'on avoit mis en terre, ce qui est pour

¹ Littré a trouvé le mot *bourrade* dans le *Journal* de Pierre de l'Estoile, dans les *Mémoires* du cardinal de Retz, dans ceux de Saint-Simon, dans une comédie de Dancourt (*Les Curieux*).

² Don Alvaro Baçan, marquis de Sainte-Croix, commandant de la flotte espagnole.

Voir sur le marquis de Sainte-Croix les *Mémoires de Montglat* (édition d'Amsterdam, in-12, t. I, p. 118-119).

³ Pour récolte. Littré signale l'emploi de *cueillette* dans Bernard Palissy, *La Boétie*, mais ses citations ne dépassent pas le xvi^e siècle.

nous reduire à une tres grande extremité, si Dieu ne nous assiste, comme nous l'en prions tout instamment et de nous donner quelque digne moyen de vous faire paroistre de combien bon coeur je suis,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 6 aoust 1635.

Les ordinaires de Lyon arrivent communement sur les 9 à 10 heures du soir du vendredy et trouvent le courier de Tollon tout prest à partir la nuict si tost qu'il a le paquet de M^r le Mareschal, de sorte qu'à grand peyne et fort rarement pouvons nous avoir nos lettres à temps, pour ouvrir simplement les simples enveloppes sans qu'on nous veuille donner le loysir de les lire, de sorte que nous ne sçaurions faire part de voz nouvelles à M^r de la Fayette que par des aultres voyes si tardives qu'elles ont perdu toute leur grace qui consiste principalement en la nouveauté; je ne laissay pourtant d'envoyer encor à temps au bureau de la poste une lettre que je trouvoy pour luy soubz vostre derniere enveloppe sans auleun loysir de luy escrire seulement un mot et sans que depuis il se soit presenté aucune commodité de luy envoyer les lettres que vous m'aviez fait l'honneur de m'escrire comme je l'eusse faict tres volontiers si j'eusse peu pour obeir à voz commandements. Et la sepmaine passée je fus en la mesme peyne, aussy n'ay je point eu de responce de ce que je luy ay envoyé si tard dont je m'asseure qu'il ne me peult sçavoir guieres de gré.

Du 7^{me} aoust.

Je tins hier le liet pour mes petites infirmitéz ordinaires et me donnay la liberté de vous escrire par la main de mon homme, reservant ce jourd'huy pour escrire à M^r de Saulmaise sur le subject du gros volume que j'ay recouvert des quatre Evangelistes en Cophte et Arabesque. Mais j'avoys conté sans l'hoste, car on m'est venu tirer à ce matin de mon estude pour aller (hors de mon service) presider

en la chambre des vacations en des causes où grand nombre des juges estoient suspects et cette aprez disnée j'ay encor eu moins de relasche que le matin.

Je vous diray pourtant à l'avance qu'à l'ouverture du livre je tombay sur une petite vie de S^t Luc, mise en teste de l'indice des chappitres qui est devant le texte de chascun evangeliste, où j'apprins qu'il avoit escript son Evangile la xii^e année de l'empire de Claudius, en la ville d'Antioche, et la xx^e année de l'Ascension de Nostre Seigneur, ce qui est bien plus compatible au vray synchronisme que tout ce qu'en ont voulu conclure le Baronius et tant d'autres qui se sont battus sur la perche¹ en cette question, ce qui me chastouilla tellement que je me tins pour payé de cez deux lignes là pour toute la coustange du volume de sorte que tout le reste me demeure en supererogation, y ayant de semblables vies abregées en teste de l'indice des chappitres tant de S^t Marc que de S^t Jean qui contiennent de semblables époques des temps et des lieux qu'ils ont escript. Mais par malheur le premier feuillet du volume s'estant perdu par l'injure du temps, j'y ay perdu la vie de S^t Mathieu et ce qui y pouvoit estre aussy digne de remarque pour son regard sur ce subject, avec quelques articles des premiers chappitres de l'indice de son Evangile. Tout le texte de tous les 4 y estant tout entier, en Cophte, avec la version Arabesque e regione si antique qu'ell' est escripte sans poinets, comme l'ancienne Hebraïque.

Avant que clorre ma despesche, Messieurs les Moreaux m'ont rendu le fagot du Cassianus avec la medecine du R. P. Campanella, et les deux volumes des recueils des pieces des guerres d'Italie, dont je vous remercie trez humblement².

¹ On a dit aussi *se battre à la perche*, pour se disputer. Voir les *Mémoires* de Vincent Carloix cités par Littré.

² Vol. 718, fol. 179. Cette lettre est de la main d'un secrétaire, à l'exception du post-scriptum du 7 août, qui est autographe.

XCVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 3^{me} de ce moys est arrivée fort bien conditionnée, et consequament le petit paquet pour M^r de Guibbeville, à qui il sera fidelement rendu par un honneste homme de noz amys que nous envoyons vers Madame d'Entraigues¹, mere de ma niece de Rians, à Vauriaz², qui passera exprez à Carpentras pour le luy delivrer en mains propres, mais ce ne sera qu'aprez la feste Nostre Dame, ayant par malleur retardé son partement 4 ou 5 jours contre sa croyance et la nostre, car sans cette commodité si opportune, je luy eusse envoyé un laquay exprez comme l'autre foys si j'eusse preveu ce retardement. J'ay receu par mesme moyen le livret de la relation de ce pretendu prince d'Æthiopie³, dont je remerciray le s^r Hazard jadis estudiant au Mont Liban qui est à present à la suite de M^r Gaulmin⁴, mais je ne sçay si je pourray m'en acquitter par le present ordinaire, ayant bien eu des divertissemens ou empeschemens rerum bene agendarum tous cez jours icy qui ne m'ont gueres laissé songer à ce qui m'est le plus à cœur, qui est le service de mes bons seigneurs et amys. Un gentilhomme voisin ayant entrepris de voye de faict⁵ de nous desrobber une source de fontaine en un lieu de ma soeur de Vallavez nommé Trebeillane⁶, où j'ay faict ce jourdhuy acceder le lieutenant general du seneschal, par devant lequel j'avoys

¹ Isabeau de Simiane, mariée à Jacques des Alics.

² Valréas, chef-lieu de canton du département de Vaucluse, arrondissement d'Orange, à 35 kilomètres de cette ville.

³ Il a déjà été question de ce prétendu prince d'Éthiopie, Zaga-Christ, dans le tome II, p. 513.

⁴ Gilbert Gaulmin, le docte orientaliste souvent mentionné dans cette correspondance.

⁵ C'est-à-dire par la voie de la violence.

⁶ Aujourd'hui Trébillane, dans la commune de Cabriès, arrondissement d'Aix, à 19 kilomètres de cette ville.

intenté le statut de querelle au premier chef, et ay faict restablir toutes choses en leur entier assez à souhaict. Mais ce n'a pas esté sans importune peine, cez natures d'affaires n'estans nullement de mon genie. Et toutefois, en absence de mon frere, il m'a fallu agir. J'ay aultres foyz eu des relations de ce pretendu prince d'Æthiopie, et je pense vous en avoir mesmes envoyé quelque chose si je ne me trompe, mais on ne le tient pas ce qu'il dict. Et les Æthiopiens en nombre de 3 ou 4 qui sont à Rome presentement, nient absolument qu'il soit celuy qu'il se dict. Encores que de bien loing il puisse avoir quelque parenté avec des princes du sang royal. Pour les comedies chantées et la musique de celle de s^t Alexis, j'ay esté bien aise d'apprendre que M^r de Bonneval se soit trouvé à Rome pour en estre spectateur et croys qu'il vous aura peu dire le goust qu'il y a trouvé. Ne sçachant quel en est son sentiment. Mais je puis bien pour mon particulier vous assurer que j'y recevoys (au moins en choses quasi semblables lors des nopces de la Royne mere) de singuliers plaisirs et delectations et ne trouve pas tant d'incompatibilité de cela avec ce que les anciens en usoient, quoy qu'on vous veuille dire, puisqu'il est certain que les vers des anciens n'estoient originairement faicts que pour estre chantés et consequament les comedies et tragedies qui estoient en vers, non que ce fust un chant tel que celuy de noz airs à la Françoisse ou des villanelles¹ et aultres chansons vulgaires de ce temps, mais un certain parler entonné en cadance qui ne faisoit qu'un demy chant ou un chant qui n'estoit pas fort esloigné du simple parler, en sorte que toutes les paroles se peussent fort commodement articuler et discerner par les auditeurs beaucoup mieux que celles de noz airs quelque cadance qu'on y observast, et quelque harmonie d'instruments avec quoy on les accompagnast, estant bien certain que les anciens chantoient parfoys leurs poemes au son de la lyre et des aultres

¹ An sujet de ce mot Littré n'a cité que la fameuse phrase de Montaigne, si digne de servir d'épigraphe à nos recueils de *chants rustiques* : « La poésie populaire a

ses naïvetés et graces, par où elle se compare à la beauté de la poesie parfaite selon l'art, comme il se void ez villanelles de Gascoigne. »

instruments dont l'harmonie accompagnoit et perfectionnoit ce qui pouvoit manquer à la seule voix de celuy qui parloit et qui entretenoit la compagnie. Et cela n'empeschoit pas qu'à la fin des actes, l'on n'y peusse introduire des cœurs de plusieurs voix et plusieurs instruments de musique par des concerts assemblez pour diversifier l'harmonie de la simple recitation des actes, accompagnée de quelques instruments incapables de confondre la parole de celuy qui parloit.

Au surplus l'armée espagnole est enfin desmarée des environs des isles d'Ieres où elle avoit faict quelque sesjour; vous verrez la coppie d'une lettre escripte de l'une des dietes isles, que je vous prie de faire tenir à M^r de Thou, si en avez la commodité, avec un mot d'excuse de ma part, vous remerciant trez humblement de la continuation de voz faveurs et curieux advis, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur.

DE PEIRESC.

A Aix, ce 14 aoust 1635.

Les sieurs Blancs noz voisins envoient de par delà le sieur Gassend, gendre de l'un d'eux, pour y faire quelque emploite; quand il fera ses balles, il se chargera volontiers des livres ou aultres choses que vous luy voudrez bailler; il a ses addresses chez Madame Vaillant en la rue Aubery Boucher, à l'enseigne de Cambray.

J'ay faict des excuses à M^r du Lieu de la confiance que vous aviez prinse en sa desbonnairété pour luy recommander vostre dernier pacquet avec priere de vous en accuser la reception, l'ayant assureé que c'estoit sans consequence et seulement pour pouvoir apprendre des nouvelles de l'arrivée de celuy là seul, à cause de quelque chosette importante qui estoit dedans¹.

¹ Vol. 718, fol. 181.

XCVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 10^{me} accompagnée des feuilles restantes de Galilei¹, et des advis de cez Religieux dont aucuns on[t] tranché leur advis bien plus hardiment que les aultres, mesmes les Cappucins et Carmes deschaulez et les Jacobins de la reforme, car les aultres ont adjousté des reserves cappables de pouvoir un jour destruire tout ce qu'on faict quand on y va hesitant et non resolutivement et sans reserve. Nous avons veu l'action² de Mr de Leon³ et la repartie de Mr de Bordeaux⁴, mais non pas l'action de Mr de Mompelier⁵ que nous verriens bien volontiers, s'il estoit loisible.

J'ay veu la lettre que vous escript l'Eminentissime Cardinal Barberin, que je trouve bien honneste; mais pour vostre affaire, puis qu'il n'y trouvoit pas d'expediant à son gré, je ne trouve pas estrange qu'il ne vous en dise rien, car c'est la coustume de cez gents là, attendu que si tost qu'ils se mettent à rendre raison ils s'exposent aux repliques telles que celles que je me suis dispensé de luy faire, dont j'attends la responce par le prochain ordinaire environ la my septembre. Mais si cela ne reuscit, j'y suis au rouet comme l'on dict⁶ ou au bout de mon latin⁷. Quant à Mr Baudier, j'ay trouvé quelque chose non inutile à

¹ C'est-à-dire de la traduction latine de Mathieu Bernegger.

² *Action* pour discours, sermon. Littré ne cite sous ce mot que trois écrivains, deux qui sont postérieurs à Peirese, La Bruyère et M^{me} de Sévigné, et un qui fut son contemporain et même son correspondant, l'académicien Godeau.

³ L'évêque de Léon ou Saint-Pol de Léon, était René de Rieux, qui siégeait depuis 1618.

⁴ Henri d'Escoableau de Sourdis, déjà mentionné.

⁵ Pierre Fenouillet déjà mentionné.

⁶ Être au rouet, être mis au rouet, c'est être déconcerté, c'est ne savoir plus que dire ni que faire. Littré ajoute que la locution *mettre au rouet*, employée par Michel de Montaigne, semble indiquer que le rouet était une sorte de supplice.

⁷ Au snjet de cette locution, Littré cite

son dessein, et attends la responce et les papiers que me font esperer M^r le baron de Vance qui s'y interesse fort pour l'honneur de ses ancestres, et M^r l'Evesque de Vance¹. L'on m'a mesme promis une entrée dans la tour du Thresor où sont les chartes originelles, où l'on m'assure qu'il y a des seaux de ce Romée durant la Regence de nostre heritiere Beatrix qui fut par luy mariée au conte Charles d'Anjou, frere de S^t Louys². L'on me donne mesmes quelque esperance de son portraict et de son tombeau qui est à Nice, dont il avoit esté longtemps gouverneur de toute la Conté de Nice sous le comte Raymond Berenger son maistre, où il a fondé un monastère et fait de beaux lez pies. C'est pourquoy M^r Baudier feroit bien de surceoir son édition, craignant qu'il n'y ayt comme vous dictes non seulement du Romant, mais des choses trop incompatibles à la verité s'il ne les regle sur les chartes du temps dont on me promet bonne provision dans peu de jours. Je plains bien le pauvre M^r de la Motte d'estre tombé malade si à contre temps, et pourveu qu'il puisse regouster bien tost la douceur et le contentement d'estre en repos et hors des inquiétudes des affaires, je pense qu'il se recognoistra bientost plus heureux que d'y estre, et qu'il louera Dieu des bonnes suites de son malleur.

Je plains bien d'avantage le bon M^r du Chesne de penser trouver du repos en un second mariage, principalement si Dieu luy donnoit de nouveaux enfants d'iceluy. Car c'est chose trop extraordinaire pour la pouvoir esperer, principalement apres avoir esprouvé une si bonne femme comme estoit la premiere³, s'en trouvant bien rarement qui puissent se vanter d'en avoir trouvé deux de suite d'egalle bonté. Mais ce sont des fatalitez inesvitables à ceux qui ne peuvent pas se maistriser bien absolument⁴.

un vers de *La Suivante*, par Corneille et un vers du *Virgile travesti*, par Scarron.

¹ Cet évêque était Pierre du Vair, lequel siégea de 1601 à 1638.

² En 1245 Béatrix, fille et héritière de Raymond Bérenger IV, fut, en vertu du testament de son père, mise en possession

des comtés de Provence et de Forcalquier qu'elle apporta, le 19 janvier suivant, à son époux.

³ Voir sur les deux mariages d'André du Chesne les renseignements donnés un peu plus haut.

⁴ Peirese, ici comme en quelques autres

M^r Godefroy y a bien mieux veu, dont je ne le sçaurois assez loïier; M^r du Chesne ne m'en diet rien, c'est pourquoy je n'ay garde de m'ingerer de luy en parler. Oultre qu'estant chose resolüe comme vous dietes, mes dissuasions n'y pourroient pas arriver que bien tard. Je vous félicite à l'advance le retour de M^r Rigault, et ne manqueray pas de l'en feliciter luy mesmes comme je doibs aussy tost que je sçauray son arrivée.

J'ay enfin desouvert quelques exemplaires du livre de l'Autaret¹, et j'ay envoyé battre l'un pour le joindre à ce paquet pour M^r Moreau, s'il n'est de trop gros volume. Et si vous n'en avez poinct, je vous en enverray un pour vostre conte.

Je n'avoys pas mis cez lettres de mon frere sous vostre enveloppe, pensant qu'il les deubst recevoir plus tost, mais dezhorsmais je vous en donneray la peine puisqu'il vous plaict, et que je n'y trouve pas la seurté que j'avoys creüe. Je vous remercie trez humblement des vers du bonhomme Grandmont², que j'ay veus trez volontiers.

Il n'a pas esté en mon pouvoir d'escrire à M^r de Saulmaise comme j'avoys esperé, tant on me tourmente lors que je pense avoir plus de quietude. Il ne m'a jamais accusé la reception des canons des conciles en Arabe, mais il me semble que vous m'avez mandé qu'il la vous avoit accusée. Je vous remercie trez humblement de la lettre de M^r de Thou que j'ay trouvée de la datte que vous disiez du 2^{me} de Nancy. Mais il n'y a pas de nouvelles de la guerre. Vous pouviez bien l'avoir ouverte et m'eussiez faict plus de plaisir que de me l'envoyer toute close.

Il me tardera bien comme à vous d'apprendre qu'il soit passé seurement jusques auprez de M^r le cardinal de la Valette, mais il me tardera bien d'avantage d'entendre son heureux retour chez luy. Quant à nous, enfin les Espagnols sont tous disparus, le grand vent qui se mit sus aprez ce partement des galeres ayant obligé les gallions de les suyvre assez tost aprez, comme on diet. Et sur ce, priant Dieu

passages de sa correspondance, se montre peu favorable aux femmes et au mariage.

¹ Le livre déjà cité sur *les Bains de Digne*.

² Scipion de Grammont.

qu'ils ne puissent jamais revenir ne les uns ne les aultres, je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 21 aoust 1635¹.

XCVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay esté infiniment aise d'apprendre par voz dernieres les bonnes nouvelles que vous a données M^r Grotius du congé que M^r de Saulmaise avoit obtenu pour troys moys des curateurs nouveaux aprez les aultres contentements qu'il s'en estoit promis, attendant avec impatiance qu'il se soit resolu de vous venir revoir. Et lors je ne manqueray de vous faire tenir cez deux volumes Cophites tant des Evangiles que du vocabulaire où nous avons cependant bien prins du plaisir. Et si je pensoys que ce fust chose du goust de M^r Grotius, je les vous auroys bientost envoyez, et m'en seroys sevré de bon coeur, pour un si digne subject. Me sentant bien obligé aux honestetez que vous a nouvellement tesmoigné ce grand personage, en faveur d'une persone qui l'avoit si mal merité en son endroit. Quant à vostre commande, je n'y ay rien contribué que je n'en deusse au centuple, si j'en eusse eu plus de moyens. Et vous supplie de croire que si ma trop grande liberté me faisoit perdre la correspondance de ce Cardinal, je n'y auroys guieres de regret, puis que pour une occasion qui luy devoit estre si à coeur il auroit si mal recogneu ce qu'il doibt à vostre merite. Et pense qu'encores que ce monde là se puisse bien facilement passer de nous, il y auroit possible un jour aultant et plus de regret, et possible

¹ Vol. 718, fol. 183.

de perte, estant curieux comme il est, et assez mal servy de ce costé là par des aultres qui y seroient plus obligez que nous, qui serions bien vangez de sa discourtoisie, si le cardinal Antoine faisoit vostre affaire. Car ce luy seroit une espeece d'affront et d'opprobre qui ne luy seroit pas mal employé. J'attendray l'issue de cette negociation aultant et plus impatiament que vous. Mais vous avez bien enchery sur les termes de remerciements que je pouvoys vous avoir faicts de la continuation de voz faveurs envers mon frere. Et me voudriez faire passer ce petit office pour chose trop mal proportionnée à tout ce peu de service que nous pourrions vous rendre, me trouvant tout confus de la honte que vous me faictes par tant d'excez de gratitude pour si peu de chose.

Je m'estonne que le pauvre P. Sirmond n'ayt poinct encor eu ce volume de la Roma Sotterranea, et vous supplie de rechef de vous informer s'il n'aura pas eu plus de part de ce second exemplaire que du premier. Il nous tardera d'entendre l'arrivée de M^r Rigault et encores plus le retour de M^r de Thou, duquel je suis bien plus en peine que je n'oseroys vous dire. Mais à quelque chose aussy malheur est bon, et encores vault il mieux qu'il soit là qu'en Constantinople où l'on mande par lettre de Ligourne du xi^{me} de ce moys que toutes les facultez¹ des François ont esté generalement saisies pour les debtes de ce venerable conte de Cesis² qui ne cessera en fin qu'il n'ayt achevé de rüiner tout le commerce de France non seulement en Constantinople, mais par tout le Levant. Et n'y voys du remede quelconque dezhormais tant les choses sont empirées, de sorte que si M^r de Thou y estoit je le tiendroys perdu absolument. Voilà toutes noz nouvelles de ce país icy qui graces à Dieu n'en produict plus et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 28 aoust 1635.

¹ Dans le sens de : biens, ressources, moyens.

² Il est inutile de faire remarquer combien

est ironique le mot *vénéral* appliqué à ce conte de Cesy dont Peiresc a déjà parlé avec une juste sévérité.

Les curieux se vantent d'avoir bien observé les poinets principaux de l'eclipse¹ à ce matin.

XCIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec vostre lettre du 24 du passé cette belle harangue de Barlaeus de anima², ces petites pièces de Zuerius³ avec ses emblesmes⁴, ce discours du sieur Marka⁵, les vers de Tilmanus Bipontinus⁶, et le petit livre de M^r Baudier sur la vie de nostre grand Romée de Ville-neufve, et sa lettre à laquelle j'ay enfin faict la responce que je vous supplie luy faire rendre avec mes excuses et pardons s'il vous plaict de tant de retardement de mon debvoir que je ne debvroys pas obtenir si ce n'est vostre intercession qui me le puisse extorquer. Vous pourrez voir le malheur qu'il y a eu enfin pour comble des precedants, en la mort du baron de Vance, et en l'absence d'un advocat qui estoit

¹ Éclipse de lune dont il est question dans la *Vie de Gassendi*, par Bougerel (p. 165), dans les *Documents inédits sur Gassendi* (p. 16), etc.

² Cette harangue n'est citée ni par les biographes ni par les bibliographes.

³ Marc Zuerius Boxhorn, né à Berg-op-Zoom en 1612, mourut en 1653 à Leyde; il était professeur à l'université de cette ville.

⁴ *Emblemata politica* (Amsterdam, 1635, in-12).

⁵ S'agit-il là de Pierre de Marca (né à Pau en janvier 1594, mort à Paris en juin 1622), lequel, après avoir été président du parlement de Navarre, puis conseiller d'État, devint évêque de Conserans, visiteur général et intendant de la Catalogne, arche-

vêque de Toulouse, ministre d'État et enfin archevêque de Paris? S'il est ici question, comme il le semble bien, de ce docte personnage, je me demande si le discours mentionné par Peirese n'est pas resté manuscrit. Je ne vois aucun ouvrage ou opuscule de Marca imprimé avant l'*Histoire de Béarn* (1640).

⁶ *Monumentum eucharisticum Ludovico Justo, Franciæ et Navarræ regi Christianissimo, erectum, pro soluta obsidione urbis arcisque Bipontinæ, xxix Julii mdcxxxv*. Un exemplaire de ce poème de Tileman Stella sur le siège et la prise de la ville et de la citadelle de Deux-Ponts est conservé à la Bibliothèque nationale.

tout son conseil et qui a manié tous ses papiers lorsqu'un gentilhomme de la maison s'y estoit acheminé pour l'amour de moy, afin de tirer la responce de mes lettres et des instructions de ce que nous demandions. Mais j'ay depuis faict une bien plus ample recharge, non seulement à la veufve et à un sien frere qui la gouverne fort, mais aux freres du deffunct, et leur ay envoyé le livre de M^r Baudier pour leur faire voir comme la chose presse et l'interest qu'ils ont de faire rendre le surnom de Villeneuve à ce grand homme, et son extraction trez illustre quoy qui en eust esté creü ou dict durant le temps qu'il vouloit estre incogneu.

J'ay grand regret que cette edition ayt esté ainsin precipitée, et voudrois bien qu'elle fusse supprimable, et que les fraiz n'en fussent pas trop considerables, vous suppliant de vous en informer du libraire, car ainsin que le livre se trouve il ne sera pas de grand debit, et s'il se publie il desgoustera en quelque façon les lecteurs et deereditera par anticipation ce qui s'en pourroit dire de mieux en une aultre edition, quelque precaultion qu'on y en puisse affecter en teste. Plus tost, à faulte d'aultre remede, il faudroit adjouster en cette edition un aultre advertissement au lecteur, et promesse d'une seconde edition plus circonstanciée et accompagnée des chartes et preuves authentiques tirées des archives du Roy et de celles des Barons de Vance de la maison de Villeneuve descendue de luy. Vous verrez si M^r Baudier pourra entendre à auleun de cez expedians.

Cez volumes de M^r de Fresnes Cannaye¹ seront excellents quoy qui en puisse arriver, je ne puis que vous remercier de la continuation de voz soings. Et vous supplie de ne pas vouloir prendre en mauvaise part ce que j'avoys escript à mon frere des antiquitez de Nismes² et du

¹ Les volumes de Philippe Canaye, sieur de Fresnes, ne devaient par aître qu'en 1645 (*Lettres et ambassades*, 3 vol. in-fol.).

² On ne trouve ni dans la *Bibliothèque historique de la France*, ni dans le *Catalogue de la Bibliothèque nationale (Histoire de France)*,

aucun ouvrage relatif aux antiquités de Nimes qui ait paru en 1635 et même dans toute la première moitié du XVII^e siècle. Mais, comme m'en avertit un des membres les plus distingués de l'Académie de Nimes, M. Georges Maurin, il s'agit là d'un manu-

concile de Fra Paolo, car je sçay que par foys il y a de cez frippiers qui porteront plus tost des livres à un passant qu'à des gents de la ville, pour des considerations assez communement imaginables. Et puis si mon frere vous pouvoit descharger de quelque partie de voz soings tandis qu'il se trouve si prez de vous, ne fault il pas advoüer qu'il y seroit tenu et moy de l'y employer, quoyque vostre trop excessive honnesteté vous fasse interpreter au contraire de noz voeux.

J'oubliai l'autre ordinaire de vous advertir que M^r de Guibbeville a receu vostre paquet et tout le contenu, en ayant eu responce de luy mesme. Quant à Monsieur Grotius, je voudroys bien avoir assez de credit à Florence pour obtenir la coppie du livre de Porphyre manuscrit¹; mais vous sçavez comme cez gentz là sont jaloux de ce qu'ils ont, et que le Pape du jourd'huy estant encore cardinal y perdit son credit pour la coppie des Ephesiaques de Xenophon². Toutefois il ne tiendra pas à moy qu'il n'aye tout contentement, et en escriray au sieur Doni, sans luy demander pour le commencement sinon le premier chappittre ou article du livre, pour ne nous en faire exclure d'abbord, comme nous fismes par la negative d'avoir le precedant. Et s'il y a moyen d'apprendre quelque chose de plus, quand ce ne seroit que la qualité du volume, j'y feray tout ce que je pourray pour en

serit d'Anne de Rulman, manuscrit conservé à la bibliothèque de cette ville (fonds d'Aubais, n° 1383). Il fut annoncé au public par un prospectus intitulé : *Plan général des œuvres mêlées d'Anné (sic) de Rulman, conseiller du Roy et assesseur criminel de la grande Presvoté de Languedoc. Inventaire particulier des épitaphes et inscriptions romaines qui ont esté trouvées dans les mazures de l'ancien Nismes* (à Nismes, par Pierre Gilles, 1630, in-4° de 40 pages). Le grand manuscrit de Rulman, celui que visait Peirese, est intitulé : *Récit des anciens monuments qui paroissent encore dans la première et seconde Narbonoise*, etc. Ce recueil a été utilisé par

Ménard pour son excellente *Histoire de Nimes*.

¹ La plupart des écrits du philosophe néoplatonicien ne nous sont pas parvenus, ou ne nous sont parvenus qu'incomplètement. Peirese, qui mentionne le manuscrit de Florence, savait-il que la bibliothèque du Vatican en possédait un autre ?

² On ne sait rien de l'auteur des *Éphésiaques ou amours d'Abrocome et d'Anthia*; quelques critiques ont pensé que Xénophon est plutôt le pseudonyme que le nom du romancier inconnu. Savait-on la jolie anecdote contée par Peirese, et qui nous montre le futur Urbain VIII cherchant en vain à obtenir copie des *Éphésiaques* ?

tirer pied ou aisle, sans laisser cognoistre pour qui c'est. Ne vous pouvant dissimuler que je suis bien marry de n'avoir preveu que dans les appendices du livre de Mr Grotius, il puisse avoir des choses subjectes à sinistre interpretation delà les monts. Car je l'auroys sans doute supprimé, pour ne pas desroger au restant qui eust esté sans doute trez agreable. Mais la grande commodité de l'arrivée de cette piece sur le point que je fermoys l'enveloppe d'Italie me tenta, et la haste de l'ordinaire ne me permit pas d'y regarder de plus prez à mon trez grand regret, oultre que je n'avois rien pour lors qui vaille à faire passer les monts sans cela. Il fault prendre patience et voir ce qu'ilz en diront tost ou tard.

Cependant j'ay bien de l'obligation à Mr Grotius de l'honneur qu'il m'a voulu faire d'un exemplaire de son livre, et ne manqueray pas de l'en remercier, mais je ne le sçauroys à cette heure non plus que de m'acquitter de ce que je pensoys rendre à Mr du Mesnil Aubery, au R. P. Campanella et au bon P. Mercene. Mais il fault de necessité qu'il demeure tousjours quelque chose en arriere, mes foibles forces ne pouvants fournir à tout, ne bien souvant à la moitié de ce que je devroy et que je desireroys, ce pauvre Mr de Saulmaise estant encore en arrerage, et Dieu sçaiet combien de choses j'ay à luy dire et de bien pressantes, mesmes pour avoir ce qu'il m'a offert de sa grace des collations du Syncellus manuscrit sur l'edition des passages qu'en avoit tiré feu Mr de l'Escalle¹, et je crains qu'il ne vienne sans songer à les emporter quant et luy. Tant est que le nouveau exemplaire des tragedies de Mr Grotius fera passer delà les monts le second que vous m'avez envoyé, mais j'y apporteray les precautions que je pourray en le faisant relier, et tascheray de prier quelqu'un de le subroger au premier et d'en soustraire ce qu'il fault avant que d'envoyer l'autre au cardinal de Bagni. Possible auront-ils eu trop d'affaires pour y jeter si tost les ieux, ce que je vouldrois bien; j'en prieray Mr de Fontenay

¹ Joseph Scaliger tira fort grand parti de Georges le Syncelle dans son édition de la Chronique d'Eusèbe (1609).

Boucard. Au reste nous n'avons aucunes nouvelles de ce païs icy graces à Dieu si ce n'est que nous voudrions bien qu'on nous deschargeast des trouppes non necessaires et qui pourroient mieux servir ailleurs. Et sur ce je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 4 septembre 1635.

Si mon frere est en cour, je vous recommande les lettres de M^r Aguilkenqui et les aultres y jointes; sinon il voüs en deschargera¹.

C

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

La lettre que je viens d'escrire à M^r de Saulmaise et celle que j'ay deub adjouster à M^r Golius m'ont emporté tout le temps que j'avoys peu desrober cette aprez disnée; encores n'ay je peu satisfaire à ce que M^r Saulmaise me demande concernant les armes ou fers des lances et javelots des anciens, dont j'avoys appresté prou de chosettes, mais les aultres chefs de sa derniere lettre qui sembloient plus pressants m'avoient desja faict estandre un peu trop avant pour ce coup. Le reste ayant besoing d'une feuille à part dont je tascheray de m'acquitter par le prochain Dieu aydant, et voudroys bien que mes lettres le trouvassent arrivé à Paris, vous suppliant de m'ayder à obtenir de luy ce qu'il m'a offert des corrections du texte du Syncellus sur l'édition de M^r della Scala, conférée au manuscrit de la Bibliothequie du Roy, craignant qu'il n'ayt oublié de l'apporter quant et luy, s'il est arrivé à

¹ Vol. 718, fol. 186.

Paris, ou party de Hollande avant la reception de cette mienne despesche. Je vous renvoye la lettre de M^r de Thou que j'ay esté infiniment aise de voir, ne l'ayant montrée à personne du monde. Combien que l'affaire dont vous me parliez doit avoir esté esventée de par delà, car il y a prez de 15 jours qu'un gentilhomme fort qualifié me diet avoir advis que cet employ avoit le bouquet sur l'oreille¹, et que M^r de Thou avoit changé d'advis, dont je fus merueilleusement aise et bien consolé, car vous sçavez le regret que j'y avoys tousjours eu. Je n'ay poinct oublié ce que M^r Valoys a désiré de moy, et luy respondray par le prochain Dieu aydant, marry de ne le pouvoir faire à cette heure, et de n'avoir peu escrire à Rome plus tost que par le dernier ordinaire qui ne partit d'icy que vendredy passé, ayant esté retardé de huictaine. Mais j'avoys escript à M^r Petit pour une aultre chose qu'il vouloit, lequel me mande qu'il est aprez à luy donner contentement, et possible le pourroys je avoir à temps pour le prochain ordinaire, ce que je desireroys bien. Sur quoy je finiray avec vostre permission, le courrier venant m'annoncer luy mesmes presentement qu'il veult aller monter à cheval, et demeure tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce xi septembre 1635².

CI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec la vostre du 7^{me} tout plein de curieuses pieces du

¹ Expression tirée de l'usage de mettre un bouquet sur la tête de certains animaux pour indiquer qu'ils sont à vendre. Littré a cité, au sujet de cette locution, un seul écri-

vain qui est du xvi^e siècle, Jacques Yver, l'auteur du *Printemps*.

² Vol. 718, fol. 189.

temps dont je vous rends graces trez humbles, et de tant de curieuses nouvelles, dont il vous plaict nous faire part. Bien marry que nous ayons maintenant plus de matiere de revanche que nous ne voudrions. L'armée navale, depuis que le Duc de Fernandine¹ y est arrivé, estant revenüe pour la troisieme foys, et ayant attaqué les isles de Lerins et S^ce Marguerite qui n'avoient pas de quoy leur resister, et ayants esté prises, avant qu'on y ayt peu accourir, Lelio Brancacio ayant signé la capitulation de S^ce Marguerite vies et bagues sauves avec les armes, ils vindrent tirer quelques volées de canon à Canes en terre ferme, sans faire aultre effort, et M^r le Mareschal y estant arrivé le troisieme jour, je croys bien qu'ils n'auront pas secu faire de progrez en terre ferme. Cependant Dieu scaict quand nous les pourrons voir desnichez de là sans une puissante flotte qui n'est pas preste à venir, et nous voilà maintenant exposez aux ravages de ceux qu'il faudra pour la deffence du païs, qui sont pires que les ennemys mesmes la plus part du temps, tant il y a peu de discipline.

Je suis infiniment aise que M^r de Thou se soit desgagé² d'une si fascheuse entreprinse³, et le voudroys bien voir hors de l'aultre⁴, et de retour chez luy. Pour vostre commande, il n'importe de quelle façon qu'elle succede pourveu que vous l'ayiez. Ces gents là ont tant de divertissements qu'ils ne savent bonnement à quoy pourvoir et à quoy non. J'avoys fait instance deux ans y a pour le restablissement d'une pension d'un évesque maronite et en avoys perdu l'esperance, tous ceux qui en avoient fait instance pour l'amour de moy s'estants lassez, et quand je ne songeoys rien moins qu'à cela, j'ay apprins par des lettres du Liban que l'affaire estoit faicte et passée et qu'on avoit oublié les noms des poursuyvants, pour avoir la procuracion de l'impetrant, qui en a envoyé une nouvelle, et m'en a remercié, quand je pensoys qu'il n'y fallust plus penser. Je m'attends qu'il vous arrivera quelque

¹ Garcias de Tolède, duc de Fernandina, général des galères, mentionné par Bas-sompierre (*Mémoires*, t. II, p. 276).

³ Le voyage à Constantinople.

⁴ La guerre contre les Impériaux en Alsace.

² Peirese a écrit *desguégé*.

chose de semblable quand vous n'y penserez plus. D'un aultre costé Mr l'Ambassadeur avoit faict instance au nom du Roy pour une grace d'un chevalier de Malte et en avoit présenté la supplique au Pape, où il s'estoit rencontré mille difficultez. L'on avoit voulu que j'en escrivisse, et fut donné un aultre memorial en mesme temps que ma lettre au cardinal Barberin, qui fut signé sans qu'on sceut le nom du chevalier, que l'on m'a envoyé demander icy, tandis que les officiers de la chancellerie se battoient sur la perche à cheviller¹ sur le memorial de Mr l'Ambassadeur, et l'affaire s'est faicte d'ailleurs à la confusion de cez officiers qui se trouverent bien escornez². Donnez vous patience, je vous supplie, et espérez tousjours bien. Au reste j'avoys escript à Mr de Saumaise aprez le partement du dernier ordinaire un supplément plus grand quasi que la premiere lettre, et y pensoys joindre tout plein de petits desseins qui pouvoient servir à la preuve de mon dire, mais avec cez fascheux divertissements, je ne sçay si je pourray chevir des peintres qui les avoient entrepris, ne de moy mesmes. Si quelque chose demeure en arriere, il faudra la remettre au prochain Dieu aydant. Il nous fault aller à une assemblée des chambres extraordinaire sur les occurrances presentes qui m'excuseront s'il vous plaict si j'abbrege, estant tousjours de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 18 septembre 1635.

J'ay receu une lettre de Mr Mazzarin du 12 juillet depuis deux jours seulement, où il m'accuse la reception d'un exemplaire de la *Roma Sotterranea*, et me dict qu'il l'a présenté à l'Eminentissime cardinal Due³,

¹ Nous avons trouvé un peu plus haut la locution *se battre sur la perche*. Ici la locution est complétée par un mot qui nous rappelle les bâtons transversaux d'un perchoir.

² Du mot *escorne*, atteinte, dommage, mot que nous avons déjà rencontré dans le tome I, p. 290.

³ Richelieu.

sans me rien dire de l'autre second exemplaire que je pensoys devoir estre du P. Sirmond. Mais je m'estonne qu'il ne l'aye encore receu et voudrois bien qu'on en peust sous main tirer quelque chose de quelqu'un des siens, car à faulte d'autre je luy enverrois plus tost le mien trez volontiers pour ne pas laisser perdre l'occasion de tirer de cet homme là les belles notices et observations qu'il fournira sans doute sur cette matiere où peu d'autres auroient les mesmes habitudes et avantages que luy. J'en attendray vostre advis pour le faire de bon cœur.

Excusez, je vous supplie, Monsieur, l'adresse de tant de lettres pour mon frere dont j'ay deffait l'enveloppe à cause qu'il estoit trop court et trop rond pour l'accommoder à celuy de M^r de Saunaise¹.

CII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avant que respondre à vostre despesche du 14^{m^e} arrivée fort bien conditionnée avec tout ce qui l'accompagnoit, je ne vous doibs pas celer que par l'ordinaire de Rome venu depuis mercredy, je receus une longue lettre toute de la main du cardinal Barberin sur divers chefs où il escheoit responce, laquelle attendant je vous ay faict extraire les paroles concernant vostre commande sur lesquelles il ne me laisse gueres de replique à luy faire si ce n'est pour en accuser la surabondance des scrupules de son confesseur, ou aultres de son conseil de conscience, dont il faudra encore que je me descharge le cœur dans huit ou dix jours que l'ordinaire passera. Aprez quoy, si vostre aultre voye ne reuscit, je suis d'advis de tenter celle des vallets de chambre, qui bien souvent pour un pot de vin² font passer de bien plus diffi-

¹ Vol. 718, fol. 190. — ² Littré, au sujet de la locution *pot-de-vin*, ne cite que des écrivains postérieurs à Peiresc, Dancourt, Hauteroche, Regnard.

eiles affaires que celle là. Et quoy qu'il en puisse arriver, je ne suis pas d'avis que vous l'abandonniez, sçachant que le temps vient à bout de toutes choses, lors bien souvent qu'on s'y attendroit le moins. Estant bien fasché que mon credit, qui sembloit avoir peu quelque chose de plus difficile, nous ayt manqué au besoing, et là où je trouvoys tant de facilité, ce que j'attribue à un grand malleur pour moy. Et si je sçavoys particulièrement le nom de son confesseur, je me donnerois possible la liberté de luy en escrire bien franchement, et en termes que s'il ne les entendoit il luy faudroit bien contrefaire le sourd. Pour donques revenir à vostre lettre, j'ay esté ravy de voir que M^r Baudier n'aye peu retenir son livret. La vefve du pauvre baron de Vance¹ m'a envoyé des extraicts de deux ou troys pieces bien considerables, entr' aultres du testament de ce Romée de Villeneuve², d'une lettre du Grand Maistre des chevalliers de Terre sainte pour son passage d'oultre mer, de la quittance de son administration, et de quelques memoires de l'inféudation des terres à luy données partie en engagement, partie en don par le conte Raymond Berengier³, avec quoy son livre pouvoit bien acquerir aultre creance, y joignant les aultres particularitez ja touchées et aultres que je pensoys luy envoyer maintenant, mais puisque la chose n'est plus en son entier, et qu'il fault attendre une seconde edition et consequament que la premiere soit vendüe, il y aura du temps assez; aussy bien n'ay je pas eu loisir de

¹ Scipion de Villeneuve, mort, comme l'indique cette phrase, vers la fin de l'été de 1635, avait épousé en premières noces Gabrielle d'Astonaud, et en secondes noces (1594) Marguerite de Villeneuve, fille de Claude, marquis de Trans, et de Jeanne de Pontevès-Corces. Il ne laissa pas de postérité.

² On voit que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (*Chronologie historique des comtes de Provence*, édition de 1818, t. XI, p. 409) ont eu tort de dire que ce testament, fait en l'année 1250, était conservé

dans les archives de l'évêché de Vence. La Bibliothèque nationale, collection Dupuy, vol. 657, fol. 94, possède une copie du testament de Romée de Villeneuve faite en 1636 à la demande de Peiresc. Le document a été publié dans la *Revue des sociétés savantes*, 3^e série, t. III, 1864, p. 50.

³ Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* rappellent (*l. cit.*) que le comte de Provence récompensa magnifiquement les services de Romée de Villeneuve, en lui donnant la ville de Vence et plusieurs châteaux dans les territoires de Grasse et de Nice.

respondre à cette bonne dame et à ses freres et beaux freres, dont je joindray par aprez les lettres originelles aux extraicts sus dits en les envoyant à M^r Baudier, lorsque je leur auray faict responce.

Je ne manqueray pas de servir M^r Grottius en la descouverte de ce manuscrit s'il n'est possible, et en pensoys avoir rencontré une assez bonne occasion ces jours passez que nous eusmes icy deux gentils hommes florentins neveux de deux cardinaulx Capponi¹ et Corzini², que nous avions un peu gouvernez. Mais s'estant l'un trouvé un peu mal, les fit partir en desordre un jour plus tost que le terme prins et me fit eschapper l'occasion que je pensoys tenir en main fort à souhaict, car c'estoient gents bien accreditez, et si curieux qu'ils revenoient de voir quasi toute l'Europe; j'en ay eu une grande mortification, attendu que beaucoup de choses se peuvent dire sur ce subject qui sont trop longues à escrire, et subjectes à interpretation toute aultre que celle qu'on y peult donner en parlant. Mais si je puis lier ou reprendre quelque commerce avec eux, j'estime qu'ils ne s'en acquitteront pas moins bien que le sieur Dony qui, n'estant sur les lieux, a besoing de gents interposez, et j'apprehende principalement en cela de mettre la chose en reputation en la faisant demander, tant le monde y est jaloux et soubçonneux. Pour M^r de Saulmaise, puis qu'il tarde tant de comparoistre, je diminüe bien le regret que j'avoys de ne luy avoir euvoyé plus tost le vocabulaire Cophite, ayant trouvé l'invention de le faire transcrire que bien que mal, de sorte que le danger et le regret ne seroit pas si grand, s'il fault faire passer la mer à mon original, estant desjà plus de la moitié faict, ce que je n'avoys pas esperé quelque temps y a.

Au surplus je suis bien redevable à M^r de Thou de l'honneur de son souvenir et de l'excez de bienveillance qui a extorqué de luy une si

¹ Louis Capponi, archevêque de Ravenne, cardinal en 1608, mort en 1659.

² Peirese ne se trompait-il pas? Je ne trouve aucun cardinal du nom de Corsini dans les listes de la seconde moitié du

xvi^e siècle et de la première moitié du xvii^e. Ce n'est qu'en 1664 que fut revêtu de la pourpre romaine Nérée Corsini, archevêque de Damiette, évêque d'Arezzo.

obligeante lettre que celle qu'il a prins la peine de m'escire dans la poussiere des canons, et les divertissements¹ de la guerre qui laissent si peu de relasche principalement en lieux si avancez parmy les ennemys, et y ayant à faire à des gents si vigilants et si attentifs à leurs interets et avantages. Et me trouve bien empesché à l'en remercier comme il faudroit, si vous ne faictes le supplement de ce que ma foiblesse ne scauroit fouruir, comme je vous en supplie et conjure trez instamment.

Il m'a renvoyé à vous, Monsieur, pour les instructions de son affaire, comme en estant, ce dict-il, aultant et plus instruiet que luy mesmes, la chose ayant passé par voz mains. Et, à vous dire le vray, je me resjouys grandement de l'en voir desbarrassé en quelque façon que ce puisse estre comme l'ayant jamais peu gouster que par force et aultant qu'il falloit pour ne luy desplaire, dont vous sçavez bien que je n'avoys peu m'en taire, à luy mesmes non plus qu'à vous, Monsieur. Et me tardera bien d'apprendre que quelque aultre s'y soit bien resolu, ou que la face des affaires ayt changé en ce país là. Ayant quelque regret à la desdicte de celuy que vous m'aviez nommé cy devant, à cause qu'ayant de l'appuy du costé de la faveur et de la grosse bource, il falloit esperer qu'il seroit puissamment assisté de tout le besoing. Celly que vous me nommez à present ne s'y embarquera pas facilement à mon advis, à ce que j'en peus comprendre 15 ou 20 jours y a que j'eus l'honneur de le voir ceans. Ce fut de luy que j'apprins les premieres nouvelles du changement de resolution de chez vous, et que cette charge avoit le bouquet sur l'oreille, dont on luy avoit desja dez lors fait des ouvertures. Mais il se declara assez qu'il n'avoit garde d'y entendre, quoy qu'il eusse faict aultres foys. Et croys bien que le R. P. Raynaud aura beaucoup plus de peine de l'y persuader qu'il ne croid, vous assurant que je seroys bien marry de l'en avoir dissuadé puis que vous y avez quelque interest, oultre que j'auroys une grande conso-

¹ *Détournements*. Nous avons déjà trouvé ce sens du mot *divertissement* dans le tome I, p. 41.

lation de l'y voir bien estably, pour la notice que j'ay de sa probité et de ses bonnes intentions qui ne pouvoient estre que bien avantageuses à cette province, au deffault de celles de l'homme de qui on se devoit promettre les choses tout à souhaict. Mais le malleur qui suit toutes lez affaires de ce costé là semble estre trop grand pour souffrir qu'on y puisse mettre du remède, par l'entremise de si braves gents.

Il me reste à vous remercier et crier mercy tout ensemble comme je le faiets trez humblement de la continuation de voz soings à la recherche de cez vieulx livres, estant bien honteux de m'en recognoistre si indigne et de la participation de tant de bonnes choses que vous daignez me communiquer incessamment. Vous verrez une relation que le bon M^r de la Fayette m'a envoyée de sa main sur l'abbord et premier establissement de l'ennemy dans noz isles de Lerins, dont je ne doute pas que vous ne sçaichiez de plus grandes particularitez que je ne vous en sçauroys mander, parce que les courriers extraordinaires vous en portent de jour à aultre des instructions qui ne nous en disent icy que ce qu'il leur plaict, et par disgrace je n'ay veu persone qui soit venu depuis la datte des lettres de M^r de la Fayette, au moins de ceux qui sont cappables d'en parler et d'en juger; que si entre cy et demain j'apprens rien de plus, vous pouvez penser que je vous en feray part de bon cœur, et eusse bien désiré que la tempeste et les tonnerres qui tomberent deux jours y a icy autour fussent allez jusques entre cez deux isles couller à fonds cez galeres, qui n'eussent peu durer en ce poste par un vent si vehement, et par une tempeste si estrange accompagnée de fort grosse gresle et de telle abondance d'eau que tout plein de grandes terres autour de cette ville, qui n'est que moutueuse, sont devenues des estans, à faire nager tout plein de monde qui affecte de s'y baigner pour memoire à la posterité. Le fouldre¹ tua un mullet d'un pauvre homme et le laissa en posture toute droicte avec des marques d'estre entré, ce dict on, par le fondement et re-

¹ On sait que le mot *foudre* a été employé, comme masculin, par Malherbe, Corneille, Rotrou, Bossuet, Boileau, etc.

sorty par la verge, dont je me rapporte aux plus curieux et demeure
lousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 24 septembre 1635.

L'accident de ce mulet m'a esté confirmé de la bouche de M^r Venel, doyen de nostre Parlement¹, proche voisin, et qu'il fut trouvé attaché par son licou à la cresse, mais à demy couché, et que son membre estoit estendu en une merveillense longueur avec la brusleure toute evidente à l'issue de sa poinete comme à l'entrée du fondement. Le mesme tonnerre² luy fracassa quelques victres et fenestrages³ d'une chambre de sa maison et passa par le trou d'une souris de la galerie dans l'estable du muletier pour aller tuer ce mullet de plus de 80 . . . [déchirure], dont le païsan est ruiné⁴.

CIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 21^{me} avec une bien agreable nouvelle de l'arrivée de M^r de Saulmaise dont je me conjoüys avec vous

¹ Voir sur la famille de Venel, qui a donné son nom à une des rues d'Aix, l'ouvrage si souvent cité déjà de Roux Alpheran (t. 1, p. 412, 417).

² Autrefois on a, par extension, employé le mot *tonnerre*, qui n'est que le bruit de la foudre, pour la foudre elle-même. En 1759 encore les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* disaient : « Il seroit peut-être à propos d'appeler *foudre* la ma-

tière enflammée, et de consacrer le nom de *tonnerre* pour exprimer le bruit qu'elle cause; mais on n'y regarde pas de si près dans l'usage ordinaire, et l'on applique indistinctement le mot de *tonnerre* à la matière enflammée, à la foudre et au bruit. »

³ Littré, sous le mot *fenêtrage*, ne cite que des écrivains antérieurs au xv^e siècle.

⁴ Vol. 718, fol. 192. Cette lettre est de la main d'un secrétaire.

et vous supplie d'agrecer que je le puisse encore faire icy avec luy s'il est encore à Paris, car il pourroit bien avoir passé oultre en Bourgogne pour y voir M^r le conseiller de Saulmaise son pere, où il est attendu avec tant d'impaticence, louant Dieu de la bonne santé de son corps, moyennant laquelle il luy sera tousjours bien aysé de faire desrouiller son esprit, quelque chose que sa modestie luy puisse faire dire au contraire. J'ay veu icy un jeune Allemand d'Hambourg nommé Schlesen, medecin très curieux qui a esté en Hollande et y avoit fort ven M^r Heinsius et si je ne me trompe M^r de Saulmaise encore. Mais je fus ravy d'entendre ce qu'il me disoit de l'humeur du dict sieur Heinsius¹, aprez quoy je ne sçauois plus rien trouver d'estrange, s'estant abandonné au vin et à la desbausche jusques à un tel point, ce dict on, qu'il en devient tout hebesté² et tout hors de luy pour peu qu'il boive, ce mal passant en telle habitude à ceux qui s'y laissent gagner qu'un seul doigt de vin³ est cappable de leur oster le sens et l'usaige de la raison; cependant je suis bien marry qu'il ayt oublié d'apporter les conferences du Syncellus qu'il m'avoit offertes de son propre mouvement, et que j'avois acceptées assez longtemps y a comme vous sçavez. Je me doute qu'il n'aura non plus porté la coppie de ceste musique d'Erasmus Orycius, puis qu'il ne vous en a rien dict. Je n'ay point eu de lettres de M^r Dormalinus depuis son arrivée à Rome et croyois qu'il se fust arresté à Florence, mais il fault que ce soit qu'il n'ayt pas ozé escrire sans que M^r Holstenius escripvist aussy, ce qui n'est pas si facile ne possible ne raisonnable de le destourner de ses meilleures estudes, pour ces inutiles complimentz de lettres, car je luy avois escript par ledict sieur Dormalinus, et l'avois neantmoins prié de ne se point incommoder pour me respondre et de s'en descharger

¹ *Humeur* sous la plume de Peirese signifie mauvais caractère. Nous avons déjà vu plus haut la même expression employée pour Lanbardemont. Les retentissantes plaintes de Saumaise ne seraient donc que trop justifiées.

² Existe-t-il à cet égard d'au res témoi-

gnages accusateurs qui confirment les tristes récits faits à Peirese par le voyageur allemand? Notons que Daniel Heinsius, à cette époque, était sinon un vieillard, du moins un septuagénaire.

³ Liltré, au sujet de cette locution, ne cite qu'un vers de Bérauger.

sur ledict sieur Dormalius qui se pouvoit destourner avec moins de regret que luy. Il y avoit mesme icy un gentilhomme liegeois nommé le baron de Wandestaek, filz ou petit filz de ce celebre Susius¹, qui a attendu six sepmaines des lettres que ledict sieur Dormalius luy avoit promis de m'adresser de Rome, mais enfin il est party pour s'en retourner, ayant perdu la patience. Quant à vostre affaire, si le scrupule de conscience vient du Pape mesme il ne nous en fault pas tant sçavoir de mauvais gré au cardinal Barberin, et je suis bien ayse d'en avoir eu l'advis à temps avant le passage de l'ordinaire de Rome, car je parleray de l'un et de l'autre au moins mal que je pourray. Je suis bien aise que Mr Bouchard se soit adressé à nous pour ces livres du cardinal Barberin, et seray bien ayse d'en avoir le roolle de peur que je ne me misse en peine d'en avoir de semblables d'un aultre costé. J'ay enfin trouvé icy inesperement chez un amy celluy des Antiquitez de Nismes, de sorte qu'il ne faudra plus vous en mettre en peine, ny mon frere aussy, à qui j'escriptz de l'estat present des affaires que nous avons en ceste province, dont il vous sera part, et vous me ferez, s'il vous plaict, la faveur de m'excuser pour ce coup si je ne vous en entretiens et si je ne vous escripts de ma main, ayant eu peine à desrober ce temps parmy les divertissements que l'on m'a donné, dont je ne suis pas quitte à mon grand regret, demeurant tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 2 octobre 1635².

¹ Ce célèbre Susius, aujourd'hui si peu connu, a été déjà mentionné plus haut. —

² Vol. 718, fol. 194.

CIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Vostre paquet estoit fort petit par le dernier ordinaire du 28 du passé, mais ceux de mon frere en sont de tant plus grossis, et je cognois bien que c'est de vostre part que viennent les pieces qu'il m'envoie ou la plus part. J'en ay mesme receu, aujourd'huy par un courier extraordinaire avec les lettres du 1 de ce moys, où j'ay appris la bonne nouvelle de la desrouté du Galas par l'em[inentissime] C[ardinal] de la Valette¹, qui m'a grandement resjouy, m'imaginant que cela fera r'approcher son Eminence de la Lorraine, et que M^r de Thou pourra revenir plus tost que vous ne pensiez. Cependant il m'a envoyé l'action de M^r d'Avaux aux Estats de Suede et les instructions de l'Empereur sur la paix de Saxe, avec cez pieces de l'interdit de Monstreuil dont nous n'avions pas ouy parler. Je croys que vous ayéz veu le traicté de l'Empereur de l'edition de Vienne. Je vous l'envoie à tout hazard, avec les declarations de Naples et de Milan pour les represailles; nous n'avons encore peu voir celle d'Espagne. Nous avons eu encor la confirmation de la prinse de Valence au Milanoys², mise au pillage, qui nous a fort consolez, et que M^r de Savoie estoit party pour se rendre à l'armée et

¹ Le cardinal de la Valette et le duc de Weimar, partis d'Obersheim, « étoient arrivés à une journée de Metz, lorsque leur arrière-garde fut attaquée par quatorze régiments détachés de l'armée du comte de Galas, qui avoient fait une diligence extraordinaire pour les atteindre. La cavalerie française les reçut avec une intrépidité qui les étonna; les Impériaux furent mis en déroute après avoir perdu cinq cents cravates, beaucoup d'officiers et sept étendards. On nomma cette action le combat de Vauder-

vanges parce qu'elle se passa auprès d'une petite ville de ce nom située sur la Loire. » (*Histoire du règne de Louis XIII*, par le P. Griffet, t. II, p. 606.) Consultez les *Mémoires de Montglat* (t. I, p. 98-100).

² La ville de Valence sur le Pô, investie le 10 septembre, avait été emportée d'assaut, puis reperdue trois fois. L'armée française fut obligée de lever le siège le 29 octobre. Voir sur toutes les péripéties de ce siège les *Mémoires de Montglat* (t. I, p. 116-117).

pour assieger Alessandria de la paille. Apres quoy si cela faultoit on pourroit aller à plein pied jusques à Milan, les aultres places fortes du Milanoys estants, au Levant et Septentrion, Cremone et de Fuentes, n'estimant pas que Pavie soit fort tenable. Que si de ce costé là, il se pouvoit faire une forte diversion, l'on ne pourroit pas tant renforcer cette armée navale qui seroit plus tost constraincte de se retirer de noz mers et de nous laisser en proye ce qu'elle nous a surprins. Nous ne nous y attendions plus, d'autant que comme ils l'avoient peu faire aussy facilement les aultres foys qu'à cette derniere, et ne l'ayant fait, nous jugions que la saison s'advançast meshuy trop pour venir engaiger icy leurs forces navales, à la mercy du mauvais temps. Mais ils ont cru que ce seroit une puissante diversion et ne se sont pas trompez, car sans cecy il passoit cinq regiments en Italie, qui eussent bien notablement renforcé nostre armée du Milanoys. Vous verrez la continuation de leurs progresz aux retranchements. Jusques à cette heure nous n'en ressentons pas encores une grande incommodité, mais je croys bien que meshuy nous ne sçaurions plus guieres tarder si le Roy ne nous secourt et soulage de quelque chose pour la subsistance de la milice dans la disette où se trouve le païs.

Au reste je suis bien aise que Mr de Saulmaise soit en si bon estat comme vous dietes de sa santé chez ses parents. Mr du May¹ escript de Dijon qu'il y est attendu par Mr le conseiller de Saulmaise pere avec une merveilleuse impatience, et ne croys pas qu'on le venille guere laisser en repos sans le faire aller jusques là. Cependant vous recevrez le volume de l'Ebenbytar² que j'ay envoyé à mon frere par le pere du jeune Gaillard qui partit hier en diligence hors de poste pourtant.

C'est le seul exemplaire qui en estoit resté au Cayre à ce que l'on m'a confirmé et qu'ils tiennent que ce soit tout ce que les plus anciens Grecs avoient escript de meilleur concernant les plantes et specialement le Theophraste et le Dioscoride, qu'ils tiennent y estre inserez

¹ Paul du May, conseiller au parlement de Dijon. Voir t. I, p. 182.

² Lisez *Ibn-Beitar* et voyez en ce présent tome la lettre I, p. 4.

tout au long, à ce que l'on m'en a mandé par des lettres escriptes par un navire party aprez celui qui l'apportoit. Je n'ay pas envoyé le dictionnaire Cophte, parce que, comme je vous avois mandé, j'avoys trouvé moyen de le faire transcrire, et de fait l'on a achevé le texte Cophte, mais à cette heure par disgrâce nostre Turc nous a manqué qui a fait plus de sesjour à Marseille que de coutume, pour y adjoûter la version Arabique e regieuse. Et si je pensoys que M^r de Saulmaise fust en estat d'y travailler, je quitteroys tout pour luy envoyer mon exemplaire. Mais je croys bien que durant son voyage de Bourgogne il n'y feroit rien. Et cependant si nostre Turc revient, il y pourra travailler.

Par surcroict de malleur le Maronite que nous avons en cette ville et que je pensois employer à escrire cette version Arabe au deffault du Turc s'en est voulu aller à Paris sur l'occasion du passage d'un aultre Maronite qui s'y en alloit. De sorte qu'il a esté impossible de le retenir. Toutefois, si vous me mandez que M^r de Saulmaise s'en puisse servir en ce voyage, je quitteray tout comme je vous dictes et le vous enverray. Ensemble les 4 evangelistes, mais le volume de ceux cy est ung peu gros. Ce qui m'a retenu de l'envoyer a esté que l'on m'assure que M^r Grotius a suyvy la cour jusques à St Dizier¹, et qu'il passe plus oultre de sorte qu'il ne s'en pourra nom plus servir que M^r de Saulmaise.

J'ay bien de l'obligation au R. P. Sirmond de tant de bonne volonté qu'il vous a tesmoignée pour moy, et m'estonne bien fort qu'il n'ayt receu l'un de cez exemplaires de la Roma Sottérrauea adressez à M^r Mazzarini, puis que le premier avis que j'en eus portoit cet ordre là, et je ne sçay qu'en penser, si ce n'est que cez Messieurs de Rome soient si accablez d'affaires, que dez qu'une chose ne se fait de fraische memoire, elles sont fort subjectes à prescription. Et me repents de ne luy avoir envoyé le mien, encore ne sçay je ce que j'en feray. Car cet homme est desjà aagé², et ce seroit daumage qu'on eusse laissé perdre

¹ Aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Haute-Marne, à 73 kilomètres de Chaumont. — ² *Cet homme*, c'est le père Sirmond, lequel avait alors soixante-six ans.

la commodité de le faire parler là dessus, y ayant de choses de sa cognoissance qui le seront de peu d'autres. Quant à vostre affaire, j'ay remercié l'eminetissime cardinal Barberin de la grace faicte à l'evesque Maronite, dont la nouvelle m'est venue par le mont Liban, et ay prins occasion de luy dire qu'il ne se falloit pas lasser des longueurs et des rebuts de la chancellerie de Rome, et que je ne cesseroys point de le presser qu'il ne nous eust donné contentement, et luy ay demandé permission d'en escrire mon sentiment à son confesseur ou à celuy du Pape ou à leur conseil de conscience, voyant bien que les difficultez viennent de leurs scrupules plus tost que des siens, à faulte possible de vouloir escouter noz raisons et noz moyens; ma lettre estoit un peu longue et je fus si pressé que mon homme n'en acheva pas la coppie que je luy avoys dict d'en retenir pour la vous envoyer. Nous verrons par la responce à quoy nous pourrons aspirer et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 7 octobre 1635.

J'ay depuis faict emballer la Roma Sotterranea pour le P. Sirmoud et tascheray de m'en pourveoir d'ailleurs pour ne laisser perdre l'occasion de le faire travailler sur quelque piece de cez belles reliques de l'antiquité chrestienne. Je luy en escriray par le prochain. Cependant le livre partira demain par un muletier Dieu aydant. Que si le Nonce bailloit aprez celuy qu'il avoit pour cela, il n'y aura pas grande perte, combien qu'il est meshuy trop tard pour s'y attendre¹.

¹ Vol. 718, fol. 195.

CV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 5^{me} avec la coppie de celle de Mr de Thou du 29^{me} du passé, dont la seule expression du lieu de la datte me consola si fort et me combla d'une telle joye (le voyant de retour si non chez luy au moings en pais chrestien, et moings barbare que celuy d'où il vient), que cela me servit grandement, pour ne me rendre pas si sensible à la douleur de la nouvelle de sa blesseure que j'y apprins en passant plus outre, et à celle du dezavantage des affaires publiques en cette frontiere, dont j'ay bien esté mortifié et dont je n'avoys garde de me vanter, ne laisser voir la relation à persone qui vive¹. Si Mr de la Fayette se fust trouvé icy, possible la luy eussé je monstrée, mais je n'ay osé m'en dessaisir. Nous avons trop de besoin de nous animer et encourager les uns les aultres et de bien esperer tousjours pour ne laisser rebuter le monde. Ce m'a bien esté de l'heur d'avoir ignoré cette blesseure jusques à ce que nous ayons peu sçavoir qu'il en fust si bien remis. Je ne sçay s'il me sera permis de vous en demander le destail tout entier quand vous le sçauvez puisque des maulx mesmes on se peult resjouyr quand ils sont passez, à ce qu'on diet, et que c'est une nouvelle matiere de consolation et de louänge à la divine providance; vous pourrez voir ce que je luy escripts.

¹ On conserve à la Bibliothèque nationale (voir *Catalogue de l'Histoire de France*, t. I, p. 600) deux relations de ces événements publiées à l'étranger : *La fuite honneste des armées françoise et suédoise, lesquelles avoient passé le Rhin sous la conduite du cardinal de la Valette et du duc Bernard de Saxe Weymar; ensemble l'abandonnement de la forteresse Gustavasbourg, et*

autres places importantes, ci-devant occupées par le roi de Suède, et finalement la défaite de l'infanterie françoise par le comte de Galas (15-28 septembre). Et La défaite de l'armée françoise sous la conduite du cardinal de la Valette, au pays messin, avec la prise de dix-neuf canons, huit cents chariots de bagages, et autres particularités des prospérités de l'Empereur en Allemagne (15-29 septembre).

Et la petite relation de l'Égypte que j'y ay jointe, vous luy réserverez, je m'assure, avec la precedante jusques à son retour, si ce n'est que vous luy veuillez envoyer le tout ensemble s'il va en cour, et s'il ne revient bientost chez luy. Pour vostre commande, je vous manday par le dernier ordinaire que je ne m'estois peu tenir d'en toucher encore un mot assez pressant; il faudra voir le sucez sans laisser les aultres voyes de M^r Valeran.

M^r Grotius est par trop obligeant de me sçavoir si bon gré de si peu de chose qui ne gist pour encore qu'en simple bonne volonté; si je pouvoys obtenir ce qu'il desire¹, j'en seroys bien fier, mais il fault que le temps et la patience y operent plus que tout.

La premiere visite de M^r Saulmaise est bien longuette², s'il doibt retourner si tost. Ce petit sesjour chez les alliez me faict esperer qu'il voudra proffitter l'hiver³ en France, dont je suis bien aise.

Dans deux jours j'envoyeray le gros volume des 4 evangiles en Cophte par un medecin de Boysgency sous l'adresse de mon frere qui le vous fera rendre, pour le remettre à M^r de Saulmaise lors qu'il sera de retour à Paris, et si nostre Ture tarde trop de revenir de Marseille, je pourray bien laisser là mon entreprise de faire achever de coppier le vocabulaire Cophte ou d'y mettre la version Arabique, car le texte Cophte estoit achevé, de crainte de faire trop languir M^r de Saumaise aprez si peu de chose. Pour M^r Baudier, ayant veu que la chose ne pressoit plus tant et ayant trouvé mal correctes les coppies qu'on m'avoit envoyées de cez chartres, j'ay faict nouvelle instance pour en avoir des extraicts plus corrects s'il n'y a moyen de voir icy les originaux dont on me donne quelque esperance, afin que si on les imprime tout au long, comme quelques pieces le pourroient meriter,

¹ La communication du manuscrit de Porphyre dont il a été question plus haut et dont Peirese reparle à la fin de la présente lettre.

² Nous avons déjà trouvé l'expression *longuet* dans le tome I, p. 575.

³ Au commencement du xvii^e siècle, dit Littré, on employait activement le mot *profiter*. Suivent deux exemples tirés de Balzac et de la traduction de l'*Imitation*, par Corneille.

pour la garantie de la vérité de l'histoire, la preuve en soit plus authentique et en forme plus vraisemblable ou probante. Au reste je vous remercie très humblement des vers à M^r Gaulmin, et de la paraphrase de Procle¹, que je suis en doute si je feray passer les monts puis qu'elle vient de la main de Leo Allatius qui est de la Cour Romaine de crainte qu'il ne le praigne en mauvaise part de moy, comme si j'entrepreneys sur ce qui peult estre de son devoir, mesmes n'ayant point d'habitude avec luy. M^r Naudé est fort de ses amys²; s'il estoit à Rome, je le luy adresserois volontiers pour le bailler audict Allatius qui n'en recevra possible pas si tost par aultre voye. Mais il est à Rieti avec son maistre³; cependant je l'envoyeray à M^r Gassend, en luy faisant voz recommandations. Combien que je ne pense pas que ce soit là de la matiere qui soit trop de son goust. Si c'estoit sur les vrays livres de Ptolemee de son Almageste, l'ouvrage en seroit bien d'aultre recommandation. Car oultre qu'il ne s'en est jamais faict de guieres bonne edition (quoy que ce soit possible un des plus admirables livres du monde), le labour de Proclus n'y pourroit pas estre inutile, vu que c'estoit un personnage de si grande lecture⁴, ce qui me faict vous r'amentevoir que si vous rencontrez ce volume par hazard en quelque inventaire, vous m'obligerez bien de le retenir pour mon compte.

L'on se pourroit bien passer de cette edition de Plinc, à cause de la

¹ *Proeli Diadochi Paraphrasis in Ptolemæi libros IV de siderum affectionibus* (Leyde, 1635, in-8°). Allacci a donné là le texte grec avec une traduction latine.

² Rappelons que Leo Allacci avait composé deux ans auparavant des vers grecs à la louange de son ami Naudé, qui venait d'être reçu docteur à Padoue (25 mai 1633): *Iatro-Laurea Gabrielis Naudæ Parisini græco carmine inaugurata, latine reddita a Bartholomæo Tortoletto et Joanne Argolo* (Rome, 1633, in-fol.). Voir diverses men-

tions d'Allacci dans les *Lettres inédites de Gabriel Naudé à Peirésc* (Paris, 1887, p. 12 et suiv.).

³ Avec le cardinal Bagni, évêque de Rieti, prélat dont Naudé était le bibliothécaire.

⁴ F. Hœfer, dans l'article *Proclus* de la *Nouvelle biographie générale*, rappelle que la mémoire du philosophe était prodigieuse et qu'à la science de la métaphysique il joignait des connaissances étendues en mathématiques et particulièrement en astronomie.

petitesse de la lettre¹. Mais puis que nous sommes embarquez à tout cet assortiment de livres en cette forme, il ne peut estre que bon de l'avoir, quand ce ne seroit que pour la dedicace à M^r Bignon². Oultre que cela est bon à porter aux champs avec tout l'assortiment dans un coffret, pour y avoir recours quant il fault verifier quelque passage. Car pour lire de bout à aultre de tels autheurs en ce caractere, il me seroit impossible. Je ne vous pourray pas à ce coup envoyer des relations comme l'aultre foys s'il n'en arrive dans demain, tout estant comme endormy, si ce n'est que noz troupes ne cessent pas de manger et de fouller le peuple de la coste maritime quasi inutilement, tandis que nous n'avons ne pont ne bateaux qui nous puissent suffire au passage dans les isles de Lerins pour y aller combattre l'ennemy, qui nous tient tout aultant en allarme et en eschee comme s'il debvoit fondre sur la terre ferme, ainsin qu'il a faict sur les isles.

Vous n'avez que faire de jurer pour me faire à croire que vous estes accablé de lettres et que vous seriez bien digne d'excuse si vous vous en vouliez dispenser; il m'est assez aisé d'en juger, m'en trouvant surchargé plus souvent que je ne voudroys en sorte que je ne sçay quasi pas où donner de la teste, ne qui choisir, aussy en demeure t'il assez souvent en arriere plus que je ne voudroys par une pure impuissance qui me force au silence, m'assurant que vous faictes mes excuses et les compliments qui se peuvent faire chez vous comme je vous en supplie, à tous ceulx qui y abordent et qui s'y pourroient plaindre de mon incivilité. Car je suis trop petit compagnon pour avoir les secretares qu'il faudroit pour y satisfaire à tous, et trop infirme pour y pouvoir suffire moy seul. Je confie tout en leur desbonnairété qu'ils ne laisront pas de me pardonner, et vous supplie trez humblement aussy de le faire pour ce qui vous concerne de mon devoir qui demeure sans effect, puis que vous sçavez que

¹ *C. Plinii Secundi Historiæ naturalis libri XXXVII* (Leyde, Elzevier, 1635, 3 volumes petit in-12). Voir sur cette édition une longue et intéressante note de

M. A. Willems (*Les Elzevier*, p. 106).

² La dédicace à Jérôme Bignon est de Jean de Laet, qui avait été chargé de revoir le texte de Pline.

ce n'est pas de volonté que je les commets et que je suis de si bon
coeur,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 15 octobre 1635.

L'on nous veult vendre icy le volume in 4^o du Parnasse royal¹ 8 livres, qui est une cherté plus qu'Espagnole; s'ils sont aussy chers de par delà à proportion, il fauldra se laisser rançonner; si non il vaudra mieux en faire venir au moins un exemplaire, s'il vous plaict.

J'envoye le volume des 4 evangelistes en Cophte et Arabe par le sieur Garcin de Boysgency, pour le r'emettre quand vous voudrez à Mr de Saulmaise ou bien à Mr Grottius, tandis que Mr de Saulmaise a d'autres occupations plus pressantes attendant son retour en Hollande. Ce qu'ils y trouveront aux prefaces de chacun Evangeliste n'est pas trop differant, pour cez epoques dont je vous parlois, de ce que Kirstenius² en a faict imprimer en un petit in fol. qu'il a extrait d'un manuscrit Arabe des vies ex professo des 4 evangelistes³. Si Mr Grottius trouvoit bon de m'envoyer quelque passage particulier de ceux qui sont alleguez par S^t Augustin ou aultres de ce traicté de Porphyre, principalement si quelqu'un en avoit rapporté les paroles expresses du texte Grec, ce nous seroit un pretexte bien coloré et bien specieux

¹ *Le Parnasse royal, où les immortelles actions du très chrestien et très victorieux monarque Louis XIII sont publiées par les plus célèbres esprits du temps* (Paris, Sébastien Cramoisy, 1634, deux parties en un volume in-4^o). La seconde partie renferme les pièces latines sous le titre de *Palmaræ regix*. L'éditeur de ce recueil fut F. Le Metel de Boisrobert, lequel y fit entrer plusieurs poésies de sa composition.

² Pierre Kirsten naquit à Breslau en décembre 1577 et mourut en 1640 à Upsal, étant professeur de l'université de cette ville et premier médecin de la reine Christine. Voir sur cet orientaliste le *Dictionnaire* de Bayle et les *Mémoires* de Nicéron (t. XL).

³ *Vite quatuor Evangelistarum, ex antiquissimo codice mss. erulæ* (Breslau, 1609, in-fol.).

pour le faire collationner sur l'exemplaire de la Bibliothèque de Lauréns¹.

J'eusse bien volontiers escript au bon P. Mercene si j'eusse peu, mais aussy bien l'ordinaire de Rome que j'attends demain nous pourra fournir de meilleur entretien pour luy².

CVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du XII^{ème} avec tout ce dont elle estoit accompagnée et dont je vous remercie trez humblement mesmes de cette belle harangue de Skytte³, qui meritoit bien d'estre jointe à ce que Heinsius⁴ et autres avoient faict sur le mesme subject. J'ay admiré le bonheur de la favorable blesseure de M^r de Thou, dont j'avoys tousjours aprehendé l'evenement, dez que je le vis embarqué à ce voyage, et crains bien que la suite de sa commission ne le puisse pas empescher de s'y porter d'aultres foys plus avant qu'il ne seroit à desirer. Je luy suis trop redevable de l'honneur de son souvenir et n'est nullement de besoing qu'il se donne la peine de m'escire ne de me faire escire. Nous n'avons rien icy maintenant qui merite de l'entretenir. Les XII galeres qui avoient porté en Vay les 3,000 hommes de reste de l'armée navale, pour le Milanoys, chargerent à leur retour prez de Savone quantité de briques dont ils disent faire des murs de 30 pieds d'espoisseur dans les isles. On a prins en veue de Marseille

¹ La bibliothèque Laurentienne, à Florence.

² Vol. 718, fol. 198.

³ *Benedicti Skytte oratio, in excessum Gustavi Magni* (Leyde, Elzevier, in-fol.). Cette oraison funèbre de Gustave-Adolphe fut

publiée par les soins de Z. Boxhornius.

⁴ Rappelons que Daniel Heinsius avait été, en 1618, nommé par Gustave-Adolphe historiographe de Snède. On possède de lui un recueil de harangues souvent réimprimé (*Orationes*, Leyde, 1615, 1620, 1627, etc.).

une felouque d'Espagne chargée de paquets pour le Marquis de S^{te} Croix, l'Ambassadeur d'Espagne à Rome, le cardinal Zappata¹ et plusieurs autres ministres d'Espagne et personnes particulieres où possible l'on apprendra quelque chose de plus de leurs desseins. Nous sommes tousjours attendants les ordres de l'armement naval, et je pense qu'à cez heures on doit travailler au jugement des cappitaines qui ont rendu les isles de Lerins avec si peu de resistance, que le Roy a renvoyez au conseil de guerre. S'il arrive aultre chose de plus avant le partement du courrier, je vous en feray part. Cependant vous verrez aussy ce qu'on escript de Genes. J'ay veu voz lettres de Rome, et en ay depuis receu une de la part de Dom du Puy vostre frere du 15 septembre que je vous enverray aprez avoir respondu. N'ayant pas receu de lettre du cardinal Barberin, je pense qu'il fault meshuy laisser gouverner Mr Valeran et laisser faire au temps, pour meurir l'appostume². L'on m'a envoyé le dessein du heaulme de bronze trouvé dans le lac de Perouse³ assez prez du bord et du lieu de la celebre bataille de Trasimene⁴. Mais je n'en suis pas trop bien edifié, et ay demandé le dessein d'un aultre aspect par le creux et le mesurage de la contenance, craignant que ce ne soit un vase, plus tost qu'une celade⁵ à mettre en teste. Et ne manqueray pas d'en faire part à Mr de Saulmaise et d'une aultre espée de fer, trouvée à troys ou quatre lieües d'icy assez prez des mazures des trophées de Marius⁶. Ayant esté bien

¹ Antoine Zapata, né à Madrid, fut archevêque de Burgos, vice-roi de Naples, ministre d'État, etc. Il fut nommé cardinal en 1604 et mourut plus qu'octogénaire le 23 avril 1638. Président du collège de l'Inquisition, il procura un nouvel *Index librorum prohibitorum et expurgandorum* (1531). On lui doit aussi un traité : *De obligatione conscientie*.

² Cette locution n'est indiquée ni dans le *Dictionnaire de Trévoux*, ni dans le *Dictionnaire* de Littré.

³ Le lac Trasimène des anciens, à l'ouest

de la ville de Pérouse, à 136 kilomètres de Rome.

⁴ Victoire remportée par Annibal sur le consul Flaminius, l'an 217 avant l'ère chrétienne.

⁵ Du mot italien *celata* qui signifie *casque*, *armet*. Oudin donne la forme *celade*; d'Aubigné, Montaigne et presque tous les écrivains du xvi^e siècle écrivent *salade*. Littré indique dans La Bruyère l'emploi de l'expression *salade en tête*.

⁶ Ce fut en l'an 102 avant l'ère chrétienne que le consul Marius tailla en pièces,

aise de son retour de Grigny¹ en bonne santé et encores plus d'ap-prendre qu'il s'arreste quelque temps avant que passer plus oultre.

Vous ne tarderez pas de recevoir le gros volume des 4 evangiles en Cophite. Et l'exemplaire de la Roma Sotterranea que j'envoye au R. P. Sirmond, à qui je vous supplie de le vouloir faire delivrer incontinent, et s'il faisoit des ceremonies, luy dire qu'il n'aye pas de regret de moy, que je n'en demeureray pas despourveu long temps, y ayant mis bon ordre. M^r vostre frere m'escript qu'il est en peine du fagot qu'il vous a envoyé où il y en a quelques exemplaires, et me mande l'adresse de Livorne, mais non celle de Marseille, sur laquelle j'en eusse fait faire perquisition.

Je pensoys qu'on vous eut envoyé de Rome un rolle de livres à chercher dans Paris, dont vous auriez la coppie à la main, et cotté ceux que vous auriez trouvez ou qui vous manqueroient, pour ne me rencontrer à luy en envoyer de mesmes. Mais puisque vous n'en avez retenu aucun memoire, il s'en faudra passer. J'ay fait voz recom-mandations à M^r de la Fayette comme je feray à M^r Gassend. Et de-meure du bon du cœur,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 23 octobre 1635.

Quand le grand livre de la Roma Sotterranea sera arrivé, vous le pourrez envoyer au R. P. Sirmond avec la lettre cy jointe².

auprès d'*Aquæ Sextiæ*, les Teutons qui al-laient envahir l'Italie.

¹ Aujourd'hui commune du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Cor-beil, canton de Longjumeau, à 29 kilo-mètres de Versailles. Voir une note sur cette

maison de campagne du beau-père de Sau-maise, Josias Mercier, sieur des Bordes, dans le fascicule V des *Correspondants de Peiresc* (Dijon, 1882), p. 41.

² Vol. 718, fol. 200.

CVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 19^{me} avec le volume de Pline¹, les vers de Grammon² et les aultres belles pieces et advis de bon lieu que vous avez accoustumé d'y joindre de vostre grace, dont je vous suis infiniment redevable et bien honteux du peu de correspondance et de revanche que vous en avez de nous. Il y avoit une grande lettre de M^r de Saulmaize que je n'ay encores peu lire à mon grand regret. Ayant eu des plus fascheux divertissements domestiques qui se pouvoient avoir tandis que j'estois alicté de mes infirmités ordinaires et de l'inquietude d'esprit que me causoient certains mauvais conseils que les ennemis de nostre maison ont pratiquez pour la troubler, desbauchants l'esprit de mon neveu de Rians du respect et des redevances qu'il devoit à son pere et à son oncle, qui m'ont obligé de recourir au remede de la mercuriale³ à faulte d'aultres plus doux⁴, en quoy j'aprehende tant le sentiment de la douleur qu'en pourra avoir son pere, Monsieur mon frere de Valavez, que je ne sçay comme luy en pouvoir mander la nouvelle pour prevenir son affliction, vous suppliant et Monsieur du Puy vostre frere de vouloir prendre la peine de m'ayder à le consoler et l'asseurer que pour mon regard il n'aye regret quelconque,

¹ L'édition elzévirienne mentionnée plus haut.

² Du Provençal Scipion de Grammont, dont la muse facile était toujours prête à célébrer, à propos de chaque heureux événement, la gloire du roi et du cardinal de Richelieu.

³ Au sujet du mot *mercuriale* employé comme synonyme de réprimande, Littré ne cite que des écrivains postérieurs à Peiresc,

Boursault, Saint-Simon, J.-J. Rousseau.

⁴ Les plaintes de Peiresc contre son ingrat et indigne neveu se retrouvent, à partir de la date de la présente lettre, dans presque toute sa correspondance avec ses divers amis. On peut dire que les mauvais procédés du futur marquis de Rians empoisonnèrent les deux dernières années de la vie de celui qui avait été le meilleur des oncles, comme le meilleur des frères.

d'autant que je me suis confirmé plus que jamais en la constance et resolution de vouloir tout ce qu'il plaira à Dieu en ordonner et d'y faire genereusement tout ce qui pourra estre loisible et honneste pour tirer la raison de noz ennemis du mespris et du tort qu'ils m'ont voulu faire auxquels j'en sçay tout le mauvais gré plustost qu'à mon dict neveu duquel ils se sont servys comme de la patte du chat¹, ainsy que bien on le luy fera cognoistre quelque jour, vous suppliant de ne point envoyèr mes lettres à mon dict frere que de vostre part il n'y ayt quelqu'un qui puisse agir pour la consolation dont il aura à faire, et de m'excuser envers M^r de Sanlmaize, M^r Baudier et aultres amys si je suis contrainet de differer à leur respondre comme je les en supplie le plus humblement que je peux. Et vous, Monsieur, si je ne satisfais au surplus de vostre lettre et particulièrement à l'article concernant vostre commande², sur quoy j'ay receu une vieille despeche du 1 d'aoust qui s'estoit esgarée en Avignon, par laquelle M^{gr} le cardinal Barberin rendoit un compte fort particulier des difficultez qui s'y estoient rencontrées, et m'envoye le billet original que luy en avoit escript le dattaire, mais par ce qu'il me fault escrire Dieu aydant cette semaine par l'ordinaire d'Avignon vous agreerez, s'il vous plaist, que je differe au premier jour de vous en rendre compte, vous assurant que je n'y gasteray rien si je puis par cette despeche Dieu aydant; sur quoy, en vous suppliant d'excuser la liberté que j'ay prise de verser dans vostre sein et

¹ Cette *patte du chat* que La Fontaine, trente-six ans plus tard, décrivait si bien dans sa délicate fable tant admirée par M^{me} de Sévigné (*Le Singe et le Chat*):

... Raton, avec sa patte
D'une manière délicate,
Écarte un peu les cendres...

Voir dans la notice qui précède cette fable (édition de M. Henri Regnier, dans la *Collection des Grands écrivains de la France*, t. II, 1884, p. 441-442) d'abondantes

indications sur les auteurs qui, avant La Fontaine, ont raconté l'historiette du singe tirant les marrons du feu à l'aide de la patte du chat.

² C'est l'éternelle affaire de la *commende* attendue de Rome et qui n'en arriva jamais. Les dernières années de la vie de Peirese en furent désolées, et il reviendra souvent encore sur un sujet qui lui tenait à cœur et dont, malgré sa douceur et sa patience, il parle plus loin avec une grande amertume.

vous donner notice de noz desplaisirs domestiques, je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 30 octobre 1635.

Mon frere sçaura les adresses du sieur Berger¹.

CVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec vos despesches du 26^{me} du passé les deux volumes restants du Plinc d'Elzevir, dont je vous remercie trez humblement et de tant d'autres bonnes curiosités et galanteries dont vous avez de coustume d'accompagner voz lettres, vous estant infiniment redevable de tant de bienfaictz accumulez journallement les uns sur les autres. Et bien confus de vostre perseverance nonobstant que de nostre part vous ne receviez correspondance qui vaille, et que je soys si malheureux que mon intervention mesme vous nuise au lieu de vous servir, tesmoing l'affaire de vostre commande qui seroit infailliblement passée d'abord pour un pot de vin de 50 escus à un vallet de chambre, si jamais on n'y eusse fait prendre garde de vostre nom et du mien. Et quoy qu'on puisse faire pour tout au contraire, j'ay cette ferme espérance que vous en viendrez à bout, vueillent-ils ou non, avec un peu plus de temps et de patience. Vous verrez ce que m'en escrivoit le cardinal Barberin par une vieille despesche du 1^{er} aoust qui possible a esté postdattée pour prevenir les instances que je luy avois

¹ Vol. 718, fol. 205.

faictes en termes si pressants comme vous avez veu par la copie. Car je ne l'ay receüe que conjointement avec d'autres siennes lettres du 4 aoust et du 6 octobre, en ayan treceu de Son Eminence deux aultres du moys d'aoust, du 12 et du 25, qui n'accusoient point celles là du premier et 4^e. Je vous renvoye au dataire dont il m'envoye le billet original pour sa descharge, de quoy à vous dire la verité j'ay esté bien fasché d'une part, puisque vous desiriez et aviez quelque interest apparent que je ne luy en parlasse plus. Ce que je ne puis observer pour ce coup à cause que cez despaches sont passées par les mains des officiers d'Avignon, qui me les ont fait consigner en main propre par gents de leur cognoissance, de sorte que je ne pouvois desadvouer les avoir receües ne consequamment obmettre des compliments particuliers de cette faveur extraordinaire dont il a usé en mon endroit de chercher tant d'excuses et de descharges et de me commander de les vous faire de sa part. Vous verrez en quels termes je luy ay respondu, ayant mon esprit bien diverty ailleurs d'assez fascheuses rencontres domestiques, dont je vous touchay un mot par le dernier ordinaire, m'assurant que vous excuseriez ma foiblesse comme je vous en supplie et conjure trez humblement, et vous assurant aussy que dezhormais je ne luy en parleray plus du tout s'il ne m'y engage bien fortement par ses repliques, ce que je n'attends plus, ou par la resolution de la faire expedier, que je ne pense pas qu'il puisse empescher, et lors ils en vouldront faire quatre plats à leur mode¹, ce que je leur pardonneroyz bien plus volontiers que le reste et n'esparneroyz pas les remerciements qui y pourroient escheoir.

Je suis bien aise que M^r de Saulmaise. ayt receu l'Ebenbitar et me tardera d'apprendre de luy s'il y trouve mieux son compte qu'en l'abregé qu'il en avoit devant. Je ne sçauroyz encores luy respondre à la grande lettre qu'il luy a pleu m'escire, où il nous a bien esclaircy des choses tout à fait incogneües sur la matiere de la milice romaine

¹ On lit dans le *Dictionnaire* de Littré : « *Faire trois plats*, s'est dit pour faire beaucoup de bruit au sujet de quelque chose : *Ils en vinrent faire trois plats au roi* (*Mémoires* de Basompierre). »

qu'il prend d'un biaiz excellent¹. Puis qu'il differe son voyage de Bourgogne, si je ne trouve de prompte commodité d'amy pour luy faire tenir l'échelle des Cophtes, je la luy enverray par le courrier ordinaire si le pacquet n'en est trop gros², car je me suis lassé des longueurs de nostre Ture³ qui en avoit entrepris la coppie de la version Arabique, et enverray par aultre voye la coppie du texte Cophte dont il se pourra peult estre servir pour les imprimeurs et pour en esparagner d'autant l'original. Car il ne luy manquera pas là de coppiste Arabe à mon advis, s'il l'y vouloit faire adjouster chez lui soit par le jeune homme Hazand⁴ ou par aultre, sinon il en disposera comm' il luy plaira et de tout ce qui sera en mon pouvoir; vous l'en pouvez assurer de ma part quand vous le verrez, et qu'il n'espargne pas mes livres ne ma persone en rien qui en puisse dependre.

J'ay escript à Rome pour le recouvrement de l'original du livret de la musique, d'apprehension que la coppie qu'il a eue ne soit faultive, car j'ay advis qu'il y a desja esté traduit, et luy enverray par le premier un aultre volume que j'ay sur cette matiere dans lequel il y a quelques opuscules, mais je ne sçay s'ils seront aultant de son goust comme je le desireroys. Il y a bien du Persan parmy, et si la traduction en estoit bien faicte, possible que le bon P. Mercene en feroit mieulx son proffit que d'aultres persones qui y cherchent des notices plus relevées.

J'avoys attendu le succès de la version de celuy que j'ay envoyé à Rome au sieur Doni avant que d'y avanturer celuy cy et c'est la vérité que la mer qu'il falloit passer pour les envoyer en Hollande, et ce

¹ Voir dans le fascicule V des *Correspondants de Peirese* la lettre de Saumaise écrite de Leyde, le 1^{er} juin 1635 (p. 32-34).

² Saumaise écrivait à Peirese (de Grignay, le 7 novembre 1635) : « J'attends aussi avec impatience le Nouveau Testament Cophte, ne doutant point que cette version ne soit plus ancienne que pas une que nous ayons es autres langues orientales, et par

conséquent la meilleure. » (*L. cit.*, p. 38.)

³ Ce Ture est mentionné dans la lettre de Saumaise qui vient d'être citée : « Je n'ose-rais vous importuner davantage de vostre grammaire et dictionnaire Cophte. J'attendrai que vous l'ayez fait transcrire par vostre Ture. » (P. 39.)

⁴ Lecture douteuse. Peut-être faut-il lire *Hazaed* ou *Hazaid*.

voicturier qui s'estoit laissé desvaliser de Paris en ce pais là, me donnoient un peu d'ombrage. Mais à cette heure que M^r de Saulmaise est de ça l'eau, il y aura moins de regret de luy lascher cez curiositez. J'ay mesmes eu un volume de philosophie en Arabe qui avoit appartenü à un homme grandement renommé pour sa rare doctrine parmy cez gents là, et un petit volume d'astronomie tout en Persan dont possible les plus curieux et plus exactes en cette sorte d'estude feroient bien quelque profit, mais je ne sçay si la traduction en est si aisée que du reste, ne s'il en vault la peine. Car il n'y a quelquefois en cez ouvraiges que des termes de l'art bien simples et où il n'y a pas grand acquest. Nous attendrons en bonne devotion la responce de M^r Grotius pour le manuscrit qu'il desire, et la nouvelle de l'arrivée de M^r Rigault, dont je commençois bien d'avoir du regret parmy tant de tintamarre.

Je n'avois rien appris de l'accident de M^r Godefroy, et veulx croire qu'il en relevera Dieu aydant, quoy que tels accidants d'apoplexie soient cappable de frapper de grands coups¹. Plusieurs y ayants trouvé du remede quand la violance du mal n'est pas trop grande à la première attaque et degenerent en paralysies qui ne sont pas si difficiles à guarir, comme je l'ay esprouvé. Ce seroit une bien grande et notable perte pour les bonnes lettres et pour le droict plus delicat². Il faudra attendre le livre de M^r de S^t Amand Tristan pour y prendre les agreables divertissemens qu'il peut fournir³. Cependant je ne laisray pas de le remercier si je peux par cet ordinaire ou par le prochain, et faudra bien que j'en aye un aultre exemplaire pour le cardinal Barberin s'il est possible. Vous remerciant trez humblement du soing que vous avez prins de me faire tenir et ce livre et ceulx de M^r Bosquet avec les negociations de M^r de Fresnes Canaye et le Lucian

¹ Théodore Godefroy n'avait que cinquante-cinq ans au moment où il éprouva l'accident dont Peiresc parle ici avec tant de sympathie.

² Le savant, objet d'un aussi grand

éloge, devait vivre encore près de quinze années (jusqu'au 3 octobre 1649).

³ *Commentaires contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices, etc. de l'Empire romain* (1635, in-fol.).

dont je plains bien la peine que vous a donné la recherche d'iceluy. Si les sieurs Moreaux ne faisoient si tost balle, possible que les sieurs Blancs noz voisins en feront plus tost, et leur correspondance est en la rüe Aubry le Boucher, à l'enseigne de Cambray. Sur quoy estant meshuy au bout de ma feuille, je doibs bien estre au bout de mes importunitéz et les finir pour vous renouveler les vœux de mon trez humble service en qualité,

Monsieur, de

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 5 novembre 1635.

M^r de Mantoüe a faict exploicter son évocation contre M^r du Coudray¹, qui en fut fort surprins et s'en mit au liet. Il se resoult de s'en retourner dans huit ou dix jours, mais je crains qu'il n'aille bien lentement et qu'il ne s'arreste chez luy en passant par la Bourgogne. C'est pourquoy je ne l'oseroys charger de cez livres que M^r de Saulmaise attend si impatiemment; bien luy bailleray je un petit fagot de M^r Naudé pour M^r Moreau où il y a un livre in-4^o pour vous contre Ery. Puteanus². J'estime que le temps qu'il demandoit pour se resouldre estoit pour voir le bout de son procez principalement aultant que pour aultre inspiration. Et qu'il se promettoit que sous l'esperance de luy donner cet employ, l'on le choyeroit un peu plus pour luy laisser terminer cette affaire. Et possible ne prestoit-il l'oreille à cela qu'à ce dessaing plus tost que pour tout aultre. Bien crois je asseurement que s'il n'estoit marié, ses inclinacions le porteroient fort à cette entreprise. Mais il est bien difficile que des dames de cette sorte se

¹ S'agit-il là du marquis du Coudray-Montpensier, Henri d'Esconblean, maréchal des camps et armées du roi, puis lieutenant général?

² Sans doute l'*Anti-Puteanus* de Gaspard Baërle, satire violente contre l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Belli et pacis statera*

(Louvain, 1633, in-4^o). Paquet nous apprend que *peu après* le libelle reparut accompagné de deux autres libelles sous ce titre : *Eryci Puteani statera Belli et Pacis, cum stateris aliis eam expendentibus nec non judiciis clarorum virorum in Batavia.*

puissent resouldre à de tels voyages. Celle-cy est pourtant bien courageuse et d'une curiosité noppareille qui pourroit bien la flatter et charmer, et si l'on luy donne quelque contentement en voidant le compromis de son procez, ce seroit un grand acheminement au reste. M^r de Saulmaise m'escript qu'il vous remettra l'Erasmus Oricius de la musique ancienne qu'il m'a faict transcrire. Je voudrois bien, si ne l'avez dezagreable, que le bon P. Mercene y peult jetter les ieulx en passant, et aprez avoir le volume ce plus tost que mon frere me le pourra faire tenir pour l'envoyer à Rome à M^r Dony à qui il est destiné et qui n'attend que cela pour publier ce qu'il a sur ce subject¹.

CIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

(A vous seul, s'il vous plaict.)

Monsieur,

Un gentilhomme de cette ville qui est à Monsieur nommé d'Assane, qui s'en va assez diligemment et part demain, s'est offert d'emporter le volume Cophte et d'en avoir grand soing. Je l'enfermeray dans celuy que vous envoyoit M^r Naudé, pour le mieux conserver, et cela sera cause que je deschargeray d'aultant la despesche de l'ordinaire par qui je pensoys vous envoyer l'un ou l'aultre, et à la place d'iceulx je vous envoie le petit volume des vers du pape, de la dernière edition de Rome², car l'eminentissime cardinal Barberin m'en a envoyé deux exemplaires de mesme relieure, m'assurant que vous ne serez pas marry de le tenir sur vostre table, tandis qu'il sera encores fraiz et recent, et de luy rendre aux occasions qui s'en pourront presenter

¹ Vol. 718, fol. 202.

² Les poésies d'Urbain VIII qui avaient déjà été publiées sous le titre de *Poemata* d'abord à Bologne (1629, in-8°), ensuite

à Rome (1631, in-4°) et qui devaient être si souvent réimprimées, notamment à Rome (1636), à Paris (1642, in-fol.) et à Oxford (1726, in-4°).

quelques petits eloges d'honneur tels qui y peuvent escheoir, en sorte que cela puisse servir à voz affaires, et que le vent en aille jusques à l'hostel de Cluny¹. Je ne trouve pas certainement que le caractère romain reussisse si bien à mon gré pour les vers comme l'italique, mais il ne se fault pas arrester à cela, et je vous conseille de proffitter l'occasion au mieux que vous pourrez et pour cause, car il avoit couru quelque mauvais bruict du mespris qui se faisoit en vostre academie de cette poesie, et Dieu sçait si ce n'est pas de là que vous est venue une si longue tyrannie en l'expedition de vostre affaire, car vous sçavez comme cez injures sont à cœur aux auteurs². Je n'en suis pas assuré, mais j'en ay bien quelque equivalant, et fault tascher de guerir la picqueure par le poil mesme de la beste³, s'il est possible. Vous sçauvez bien mesnager cela à mon advis avec la discretion et gentillesse qui peult escheoir, et toutes les honnestetez qui y peuvent estre tollerables. Mais que cela soit s'il vous plaict entre vous et moy. Des saints quasi comme des dieux toute sorte de reliques sont venerables et ce culte ne passe pas si facilement en interpretation sinistre d'une flatterie, le temps courant exceptant ceux qui gouvernent et de qui il nous faut despendre. Pardonnez moy cette liberté, je vous supplie,

Monsieur, comme à

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 6 novembre 1635⁴.

¹ Hôtel où résidait le nonce du pape.

² Allusion discrète au *genus irritabile vatum*.

³ Le *Dictionnaire* de Littré indique une locution un peu différente : reprendre du

poil de la bête, chercher son remède dans la chose même qui a causé le mal, et cite cette phrase de Bussy-Rabutin : *Il fera bien de reprendre du poil de la bête.*

⁴ Vol. 718, fol. 206.

CX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

J'eus hier au soir, en faisant fermer la depesche de l'ordinaire, tant de choses à mander à mon frere que j'oubliai de vous faire envoyer la lettre du cardinal Barberin du premier aoust, dont je vous avois faict mention par la lettre que je vous avois escripte le jour precedent et oubliai d'y faire joindre aussy un petit extrait de quelques articles de deux aultres lettres de son Eminence concernant l'Apulée du gentilhomme anglois¹ qui s'est bien rencontré de son goust, et le livre des tragedies de M^r Grotius², pour raison duquel vous verrez que j'ay executé bien à souhaict ce qu'il avoit désiré pour ce regard pour reparer la faulte que j'avois trop precipitamment faicte lorsque je feis passer les monts au premier exemplaire que j'euz des premieres tragedies tout en blanc et tout entier comme je venois de le recevoir sans en avoir retranché les sylves et aultres petitz poemes, que je retranchay selon vostre desir du second exemplaire que j'euz de vostre part et feis relier fort proprement en marroquin de Levant les tragedies toutes seules sur la reception desquelles le Cardinal m'escript ce que vous aurez veu au dict extrait, ayant faict rendre le premier exemplaire en blanc à M^r Bouchard de qui je n'ay pas encore advis de ce qu'il en aura faict, car je l'avois prié d'en retrancher pareillement les sylves et d'envoyer les tragedies seules au cardinal Bagny, lequel je sçay asseurement prendre un plaisir fort particulier de lire les pieces de Monsieur Grotius à qui je vous supplie de faire mes trez humbles

¹ Ce gentilhomme anglois était l'humaniste Jean Price dont il a été déjà plusieurs fois question en cette correspondance et que nous retrouverons encore un peu plus loin.

² *Hug. Grotii tragiæ Sophompaneas, et Christus patiens, et sacri argumenti alia* (Amsterdam, 1635, in-4°).

salutations, attendant quelque passage de son Porphyre et demeurant toujours,

Monsieur,

votre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 8 novembre 1635.

La presente accompagnera vostre Micalori avec l'eschelle et crois bien que vous la recevrez plus tost par M^r d'Assane que les lettres du suyvant ordinaire¹.

CXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du 2^{me} j'ay receu le traicté du 8 febvrier² où j'ay bien admiré le train des choses du monde, et combien on se trouve loing de son compte quand on compte sans l'hoste, et qu'on joüe un si estrange jeu. Je verroys volontiers une charte³ de tous les Pais bas, et qu'on y eusse faict trasser de quelque couleur visible et differante de l'imprimerie les bornes et limites ou la ligne de ce grand partage. Vous verrez au contraire comme l'on accoustre ceux qui ont ourdy cez toilles, et les couleurs qu'on veult donner aux pillules qu'on voudroit faire avaller⁴. Vous verrez encore comme l'on deschire ce

¹ Vol. 718, fol. 207.

² Le fameux traité de la France avec la Hollande pour la conquête et le partage des Pays-Bas espagnols.

³ Carte géographique. Peirese écrit le mot comme au siècle précédent l'écrivait Montaigne.

⁴ Littré, au sujet de l'expression : *avaler*

la pilule, indique seulement des écrivains postérieurs, Thomas Corneille, Regnard, Lesage, Saint-Simon. Quant à l'expression : *donner des couleurs aux pilules*, Littré ne la connaît pas et ne mentionne que l'expression à peu près semblable : *dorer la pilule*, avec exemples empruntés à Th. Corneille, à Molière, à Saint-Simon.

jeune petit prince qui s'est mis en campagne contre eulx. Et par occasion pourrez voir aussy la coppie d'un eloge pour M^{sr} le Cardinal Duc que l'on a desrobbée du coppiste qui mettoit au net l'histoire de Capriata¹ lequel l'on tient estre assez galant homme et assez franc et de bonne foy. En effect en la bouche des gents de cette sorte parmy les estrangers, les loüanges ne peuvent estre que fort bien prises d'un chacun. Vous me ferez faveur de m'en dire vostre advis à vostre commodité, et si rencontriez à propos M^r du Chastelet² je serois bien aise d'en apprendre ses sentiments. Quant au traicté de Saxe, retenez le hardiment et originellement, je le vous donne de trez bon cœur et voudroys bien avoir chose plus digne de vostre curiosité. Il meritoit bien d'estre inseré dans les volumes de M^r de Lomenie, et consequamment d'estre transcript de la forme et grandeur du reste. Et je pense que le libvret espagnol y debvroit bien estre aussy quoy que sans datte, à cause de l'induction qu'il y a des precedants traictez et de celui qui s'en peult ensuyvre, comme je ne doute pas qu'il n'y aye mis la declaration du roy verifiée en ses parlements sur l'ouverture de la guerre. Mais je ne sçay s'il faudra confier cette transcription à des gents qui la peussent monstrer à d'autres, ou en retenir coppie pour la faire courir, ce que je ne voudroys pour rien du monde; c'est pourquoy il y faudra, s'il vous plaict, aller avec grande reserve et ne la pas monstrer aussy qu'à des amys bien prudents, et qui se sçaichent contenir de se vanter de l'avoir veu, jusques à ce que les supérieurs en veuillent divulguer eux mesmes ce que bon leur semblera avec le contre-poison, qui ne sera pas difficile d'y estre suppléé.

Le journal de Henry III³ est tout trouvé et tout prest à envoyer

¹ L'ouvrage complet du jurisconsulte-historien Capriata (natif de Gênes, mort vers 1660) allait paraître quelques années plus tard sous ce titre : *Dell' istoria di Pietro Giov. Capriata libri XII continenti i movimenti d'arme successi in Italia dal 1613 al 1633* (Gênes, 1638). Les deux premiers livres (1613-1618) avaient paru en 1626.

Voir sur *Capriata* un curieux article du *Dictionnaire critique* de Bayle.

² Paul Hay, sieur du Chastelet.

³ Il ne peut être question du journal du règne de Henri III, par Pierre de l'Estoile, car ce journal avait été publié quelques années auparavant par Jacques Dupuy sous ce titre : *Journal des choses mémorables ad-*

par la première commodité assurée; si j'eusse reçu le billet un peu plus tost, il seroit en chemin, mais je ne pense pas que nous tardions beaucoup d'en avoir d'autres commoditez opportunes Dieu aydant.

Je me resjouys infiniment de l'heureux retour de M^r Rigault chez luy et le felicite de tout mon cœur du recouvrement de la douceur de vostre bonne compagnie et de celle de ses muses, et prie à Dieu qu'il en jouysse selon ses souhaicts. Et que toutes choses soient si tranquilles aux lieux d'où il vient qu'il n'y aye rien à regretter quand il y faudra retourner. A ce que je puis voir, les blessures de M^r de Thou estoient plus grandes que n'avions creu. Je loue Dieu qu'il en guarisse com' il faict et le prie de tout mon cœur de le remettre au mesme estat sain et saulve. Mais s'il se doibt donner de bataille en cette conjuncture, je vouldroys bien que ses blessures ne fussent pas guaries, que l'occasion n'en fusse passée, de crainte que son courage ne l'emporte plus avant qu'il ne faudroit.

Vous m'avez tout resjouy par la bonne nouvelle que M^r Godefroy soit hors de danger; j'en avoys demandé des nouvelles à M^r de Rossi de Lyon que j'attendois par le prochain. Il me tardera d'entendre que le R. P. Sirmond aye cet exemplaire de la Roma Sotterranea pour en pouvoir user et abuser, s'il se peult user de ce terme, selon qu'il luy sera plus commode pour en pouvoir parler à son plaisir. Je regrette la peine que ce vous sera. Et pense bien qu'à cez heures vous avez reçu le volume Coplite des quatre evangelistes, et que vous ne tarderez pas de recevoir le vocabulaire qui partit jedy par le sieur d'Assane qui est à Monsieur Frere du Roy lequel avoit son rendez vous ce dict on à cette heure cy à peu prez à la Cour, pour y passer l'hiver. Je l'ay faict adresser à mon frère, qui est de sa cognoissance et qui s'en pourra enquerir de son costé. Vous pourrez bailler l'un et l'autre volume à M^r de Saulmaise, si ce n'est qu'il ne trovast pas mauvais, en attendant qu'il y veuille travailler, que M^r Grotius peusse jecter les ieulx sur

venus durant le règne de Henri III, par un audiencier de la Chancellerie de Paris (1621).

Il s'agirait donc de quelque ouvrage différent dont Peirese avait eu en main le manuscrit.

ce volume des quatre evangiles, et au moins sur cez petites prefaces de chacun où sont lez epoques des temps qu'ils ont escript quasi conformes à ce que un certain Allemand Kirstenius en avoit extraict d'un vieil manuscrit arabe de la bibliotheque de Vienne. Je dictis quasi parce que en d'aucuns ce sont les mesmes epoques, et en d'autres il y a quelque diversité qui merite un peu plus de disquisition.

Si M^r de Saulmaise ne vous a envoyé l'Erasmus Oricius qu'il n'escrit vous devoir remettre pour me le faire tenir, il n'y auroit pas de danger quand vous le luy demanderiez par un petit billet. Car on l'attend à Rome aussi impatientant que luy faisoit cy devant cez livres Cophites. Et je vouldrois bien soubs son bon plaisir que le pauvre bon P. Mercene y jettast encores les ieulx dessus en passant, avant que de clorre son ouvraige harmonique. Il me reste à vous dire que vous n'avez mis en grande peine par l'avis que vous me donnez de M^r de Lomenie qu'il soit aliceté, car cela seul est un grand mal et un grand supplice pour luy. Je prie à Dieu qu'il l'en releve bien tost et qu'il luy prolonge ses années aultant que luy souhaitent ses plus fideles serviteurs et qu'il en merite, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

Ⓞ

[Sans lieu.] Ce xi novembre 1635.

J'ay veu le bordereau des livres, et n'ay pas bien seeu comprendre s'ils sont desja acheminez à Lyon ou non. Le sieur Blanc a faict venir afforce balles de Paris depuis peu, qui s'en seroit bien volontiers chargé, et m'a dict qu'à la ville de Cambray rüe Aubery Boucher, il s'en fera bientost d'autres pour son compte.

S'il se trouvoit là un petit breviaire romain de l'edition d'Elzevir dont on nous faict feste, un de mes amys en vouldroit bien avoir, car pour moy cez menües lettres me sont hors d'usaige¹.

¹ Vol. 718, fol. 208.

CXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Vous avez daigné compatir avec tant de tendresse à l'accident qui avoit touché nostre maison¹, et avez tant contribué de secours et de vraye consolation et assistance à mon frere et à moy, ensemble Monsieur du Puy vostre digne frere, que comme nous ne sçaurions jamais avoir mon frere ne moy aucuns valables moyens de vous en rendre la reconnoissance et la revanche des services que nous vous devrions, aussy ne sçaurions nous avoir d'assez dignes termes de remerciement à vous faire sur ce deplorable subject, ne vous fournir de suffizantz tesmoignages de la grandeur de nostre obligation, dont je puis bien neantmoins vous assurer que nostre sentiment est tout aussy grand qu'il y peult escheoir, et que si nous ne le sçavons exprimer selon nos souhaictz le cœur ne laisse pas de faire tout le supplement qui y est humainement possible et qu'il ne sera jour de nostre vie qu'il ne nous en souviennne comme il ne se presentera jamais d'occasion de vous produire des effectz de nostre gratitude, que nous ne le fassions avec toute sorte de sincerité, et d'ardente devotion à vostre service et de tous les vostres, vous suppliant d'aggréer cependant mes protestations et actions de graces quoy que trez foibles, mais telles qui sont maintenant en mon pouvoir, et continuez, je vous supplie, Monsieur, voz charitables offices envers mon pauvre frere, puisqu'il se trouve entre voz bras, pour fortifier son esprit et l'ayder à porter ce desastre avec la generosité dont il a un besoing pour tirer quelque raison de cet oultrage non merité. Vous pouvant assurer que pour mon regard de moy, j'en suis tout aussy resolu que si cela n'estoit jamais advenu et me sens redoubler mes forces pour faire mieux

¹ La révolte du neveu de Peiresc.

crever l'envie de rage et de despit de me voir sur pied lors qu'on me pensoit bien alicté, bien que je m'y remette quelques foys comme je suis presentement¹ et que je recule, ce semble, pour mieux saulter, esperant que conformement aux vœux de nos bons seigneurs et amys et avec leurs charitables offices nous ne laissons pas de subsister Dieu aydant, principalement si vous vous en meslez, regrettant infiniment la peine que vous avez daigné prendre de vous porter tous deux jusques au logis de mon frere qui est si loing de chez vous, sans qu'il eust eu le bien et l'honneur de s'y rencontrer lorsqu'il avoit tant de besoing et de nécessité de voz pieuses remonstrances, pour lesquelles vous aviez quitté voz muses aux heures mesmes que vous ne leur pouviez desrober de si grand matin sans grandement interesser le public; aussy m'en tiens je infiniment vostre redevable aussy bien que mon frere et prie à Dieu qu'il vous rende le centuple de vostre beneficence.

Au reste, pour quitter un si ennuyeux et importun discours, je vous diray en responce de vostre derniere du ix^e que vous m'avez rendu une partie de ma vie par la bonne nouvelle que vous m'avez donnée de la reconvalescence de M^r de Lomenie, laquelle je prends à un grandement bon augure pour moy qui me suis tousjours tenu si attaché à son service et à son affection, et vous en remercie le plus humblement que je puis, comme aussy du soing que vous avez eu de me faire tenir les livres contenuz en vostre bordereau et de me faire adresser ceux de l'eminentissime cardinal Barberin, dont j'ay fort volontiers veu le catalogue par advance et ay trouvé un peu estrange que les memoires de M^r de Fresnes Canaye n'y feussent pas. Le soing que vous prenez encores du petit fagot de M^r de Saulmaise m'oblige bien, et à quelque chose malheur sera bon, si avant que mon frere me l'aye faict tenir vous pouvez avoir receu une mienne lettre où. je vous priois de faire voir l'Erasmus Orycius au bon P. Mercenne avant

¹ Peiresc a oublié qu'il n'avait pas employé le mot *lit*, et qu'il ne pouvait par conséquent écrire qu'il s'y remettait de temps à autre et qu'il y était au moment

même. Mais qui donc n'a pas de telles petites inadvertances à se reprocher, surtout quand la plume court la bride sur le cou?

que nous le fassions passer les monts. Je me suis enfin remis au train (que j'avois esté contrainct d'interrompre quelques jours) de mes petits entretiens innocentz avec mes amys, et avant l'arrivée du dernier ordinaire, avois faict responce à Mr de Saulmaise sur ceste grande lettre que vous me fistes tenir de sa part quelques sepmaines y a, et n'ay pas laissé de respondre aujourd'huy à la dernière du 7^{me} de ce mois et de luy suggerer toutes les addresses que j'ay peu des vieux manuscrits des autheurs Grecs de la milice. Je voudrois bien qu'il y eusse trouvé de quoy se satisfaire pleinement et tascheray d'escrire en Italie pour en tirer pied ou aisle; regrettant les guerres du costé de Millan qui nous y ferment le commerce en la Bibliothèque ambrosienne, et que luy se trouve si pressé d'achever son ouvraige que je n'espere quasi pas de rien avoir à temps. Vous pourrez voir ma despesche si voz meilleures occupations le vous permettent, et puis la luy pourrez faire tenir s'il vous plaist. Mr de la Fayette vous remercie bien fort de l'honneur de vostre souvenir et me charge de l'entretenir en voz bonnes graces comme faict Mr Gassend, lequel j'attends dans peu de jours et consequemment un grand allegement à tout ce qu'il peut y avoir. Vous verrez la relation de Cannes que je viens de recevoir tout presentement, et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 20 novembre 1635¹.

¹ Vol. 718, fol. 210.

CXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je suis encores tout ravy d'estonnement de ce que j'ay veu en vostre depesche du 15^{me} et dans celles de Rome que vous y aviez jointes du 24 octobre, vous assurant qu'aprez avoir bien pensé à tout ce qui s'est passé je me laisse emporter absolument à vostre ombraige, ayant receu de la part de M^r Bouchard une vieille depesche du mois de juing venue par la voye de la mer qui a demeuré plus de quatre mois en chemin, où il me dict qu'ayant faict ses derniers effortz pour vostre commande, il y avoit trouvé tant de repugnance qu'il falloit que je vous escripvisse de n'y songer plus. Ce sont à peu prez ses termes, car je n'ay sceu maintenant retrouver sa lettre par les mains de mon homme, le grand vent mistral qui regne impetueusement me retenant au liet plus tost qu'aucune maladie bien formelle, mais je la chercheray pour la vous envoyer. Je luy fis une responce par ce dernier ordinaire bien esloignée de son intention et trouve fort bonne vostre resolution de ne point desister¹ et laisser faire M^r Valeran, aprez quoy je tenterois encores quelque camerier secret du pape, car en ce pays là il ne fault jamais desmordre à la spagnolle, la patience y venant à bout de tout. Tant est que je n'en reparleray plus au cardinal Barberin, s'il ne me remet dedans bien avant, auquel cas il faudra que je me fasse une grande violence pour m'empescher de luy en parler encores plus vertement si je puis, car je ne luy sçaurois pardonner cez mauvais offices si contraires à tant de protestations escriptes de sa propre main, car pour les lettres escriptes de la main des secretaires

¹ On lit dans le *Dictionnaire* de Littré : « *Désister*, verbe neutre : renoncer à, cesser de ... *Va-t-en donc et désiste De plus*

n'offrir une aide à mériter Caliste. (Cornille, *Clit.*) Vieilli en cet emploi, qui était celui du xvi^e siècle. »

je me defferois un peu de l'artifice des personnes interessées qui sont à l'entour. Nous voyons aujourd'huy si peu de bonne foy entre nos confreres et dans le plus profond de nos maisons, qu'il ne fault rien trouver d'estrange de ceux qui ne nous touchent pas de si prez, et vous assure que j'en suis plus ulceré que vous, estimant que vous triompherez de tout cela en despit de l'envie, et que ces artifices seront chastiez tost ou tard. Je prends grand plaisir de voir cez lettres tant de M^r Valeran que de Monsieur vostre cher frere¹, et ne puis assez admirer l'ingenuité et sincerité qui y paroît de tous costez, aussy bien que la solidité de leur jugement aux affaires tant publiques que particulieres, vous remerciant de la communication par un million de foy. Je pensois que vous eussiez veu tout à loysir ceste belle et grande lettre de M^r de Saulmaise sur la milice romaine avant que me l'envoyer, mais puis que cela n'est poinet, je la vous envoie avec les deux aultres qu'il m'a escriptes devant et aprez où il en faict encores quelque mention que vous ne serez pas marry de voir, je m'assure, si vous ne les aviez desja veües. Il me tardera bien d'apprendre qu'il aye receu ceste grammaire Copte qu'il attendoit si impatientement et qu'il en veuille dire son advis, m'assurant que le gentilhomme qui s'en est chargé aura passé outre jusques à Blois avant qu'aller à Paris, regrettant bien le retardement que cela pourra avoir faict de quelques jours. Je suis encore un peu marry que le pauvre P. Mercenne n'aye peu voir le manuscrit d'Erasmus Orycius, et ne pense pas que mon frere me l'aye encore envoyé bien qu'il s'en soit chargé, car je n'ay point sceu que personne de ce país fusse encore si prest de par de là de s'en revenir si ce n'est M^r Seguiran qui seroit arrivé longtems y a s'il eust esté expédié aussy tost comme il se l'estoit promis, et comme nous l'avions esperé.

Le seigneur Leo Allatius ne se pouvoit pas mieus adresser que chez nous pour donner du credit à cet ouvrage qu'il vous a envoyé;

¹ Dom Christophe du Puy.

j'ay appris que c'est un fort bon homme, fort laborieux et fort officieux¹, et qu'il a fait une bien grande lecture et bouquiné tout à loysir plusieurs de ces bibliothèques d'Italie plus celebres², où il a eu le bonheur de rencontrer d'assez curieuses pièces et bien capables de luy donner de la reputation, mais qu'il se plaignoit tousjours de n'avoir pas rencontré des moyens et des commoditez de les faire mettre au jour accompagnées de ce qu'il y pouvoit adjoûter de son labour. Il luy a si bien pris d'avoir cherché le sieur Dominico Molini de Venise³ pour la dedicace de sa paraphrase de Proclus sur le quadripartito de Ptolemée, puisqu'elle a esté si proprement imprimée en Hollande par la favorable entremise et protection de ce bon seigneur⁴, que je ne trouve pas estrange la recherche qu'il a fait de la vostre, comme j'entendz qu'il en avoit fait quelque aultre de la part de M^r Moreau pour d'autres recueils de petitz traictés anciens pour se pouvoir descharger sur les uns et les aultres du soing de l'edition et de la cour qu'il fault faire à Messieurs les imprimeurs pour les faire mettre en besongne à des ouvraiges de ceste nature qui ne sont pas bien souvent de pareil debit aux livres de pratique.

M^r du Coudray partit d'icy jeudi passé en carosse avec Madame sa

¹ Cet éloge confirme et complète tout ce que les biographies nous ont dit de Leo Allacci; il faut en rapprocher l'éloge qu'en fait Gabriel Naudé (fascicule XIII des *Correspondants de Peiresc*, p. 18).

² Voir, sur le sens actif du verbe *bouquinier*, le tome II, p. 135, note 6.

³ Dominique Molini fut un des grands personnages vénitiens dont Peiresc fit la connaissance dans son voyage en Italie (avril 1600). Voir Gassendi, p. 32. Naudé, dans le recueil épistolaire cité plus haut, entretient deux fois Peiresc de «l'illustrissime sénateur Dominico da Molino» (p. 29 et 91).

⁴ Naudé écrit à Peiresc, le 30 novembre

1635, au sujet d'Allatins : «Il Molino, duquel vous aurez sceu la mort, estoit un de ses principaux fauteurs.» M. Willems (*Les Elzevier*, p. 99), après avoir rappelé que le traité *de Calido innato* de Cremonini est dédié à D. Molini et que Philippe Clavier avait déjà fait hommage à «ce patricien et sénateur vénitien» de sa géographie (*Introductionis in universam geographiam libri VI*, 1624, in-4°), ajoute : «Nous savons qu'il fut un nombre des amis et protecteurs des Elzevier (cf. *N. Gudii Epistolæ*, Utrecht, 1697, in-4°, p. 131) et c'est ce qui explique que le livre de Cremonini ait été confié à leurs presses.»

femme et prit la peine de revenir ceans la veille de son despart, mais il y trouva trop grande compagnie pour le pouvoir remettre sur le discours du voyage de Levant. Mais le sieur d'Angusse, qui estoit venu de Marseille pour luy dire à Dieu, me fit bien congnoistre la confirmation de ce qu'on vous en a dict, et un aultre m'assura qu'il luy avoit veu prendre des memoires des livres sur lesquelz il pouvoit faire quelque estude des langues orientales. J'attendois s'il nous viendroit personne du costé de Cannes pour nous dire comment se seront peu sauver les galleres espagnolles qui sont dans le Frioul de la grande marée de la Besche qui donna la nuict du jedy au vendredy beaucoup plus avant qu'on n'avoit veu de memoire d'homme en toute nostre coste et des grandz vents de mistral qui ont depuis gagné le dessus durant ces trois derniers jours, afin d'avoir matiere de quelque entretien pour r'escrire à Monsieur de Thou en termes moins ennuyeux que des simples complimenz. Je ne sçay si nous serons plus heureux demain qu'aujourduy pour en apprendre quelque chose, ce qu'attendant je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 26 novembre 1635.

J'oublois de vous dire que le courier de Rome qui devoit estre revenu depuis mercredy ou jedy n'est point encores passé et que je commence à craindre que les ennemys ne l'ayent arresté par les chemins, car il fut retardé d'une sepmaine en partant d'Avignon, ce qui m'empesche de croire qu'on l'aye voulu reculer encore d'une aultre sepmaine du costé de Rome en un mesme temps.

J'oublois de vous dire que ce n'est point sur voz lettres que j'ay prins l'opinion que mes lettres fussent cappables de nuire à vostre commande aux termes que je les avoys conçues pour le cardinal Barberin. Ce n'est que de mon seul mouvement ou si je ne me trompe de quelque mot des lettres de M. Bouchard que je chercheray exprez

pour cela et pour le surplus, car voyant le peu d'effect et l'obstination au contraire j'avoys subject de croire, non seulement que mes offices y avoient esté inutiles, mais nuisibles, parce que je tiens pour certain que si persone n'avoit parlé de cette affaire que les seuls expeditionnaires ils se seroient plus facilement entendus avec les officiers de chancellerie ou les cameriers pour faire passer et signer vostre suppliche moyennant quelque petite douceur. Et possible ne l'oseront ils pas à present que la chose a tant esclatté, du moings tandis que la memoire en est fraische, et fauldra la laisser un peu vieillir et oublier ses circonstances, mais quoy qu'il en arrive ne perdez pas courage et ne l'abandonnez point, vous l'aurez quand moins vous y penserez¹.

CXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 23 où j'ay esté bien aise d'apprendre que les deux volumes Cophites des Évangiles et du vocabulaire vous ayent esté rendus bien conditionnez et que M^r de Saulmaise les ayt eus pour agreables, et qu'il ne soit pas encor en estat de partir pour la Bourgogne. Car je voudroys bien luy pouvoir faire tenir encores avant qu'il bouge de là toute la coppie que vous avez faict faire du Syncellus laquelle M^r le cardinal Barberin m'a renvoyée par le dernier ordinaire de Genes passé depuis 3 jours par icy. Estant en peine de trouver commodité de l'envoyer et ensemble mon Theophanes escript de la main d'Andreas Darmarius (qui estoit un autre Messer Angelo)² pour

¹ Vol. 718, fol. 211.

² Peiresc donne un bien grand éloge à André Darmarius en l'égalant au célèbre Ange Vergèce, calligraphe dont le souvenir vient d'être rajeuni par la magni-

fique publication de M. Henri Omont, un des chefs-d'œuvre de l'Imprimerie nationale : *Catalogue des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François I^{er} et Henri II* (Paris, 1889, in-fol.). Le docte helléniste,

les faire conferer sur le vieil exemplaire de la Bibliothèque du Roy, ne voyant persone qui se dispose à partir d'icy pour Paris et le fagot estant trop gros pour la poste ordinaire; il faudra pourtant voir si le courrier s'en voudroit charger en son particulier, pour gaigner ce temps là, s'il est possible. Ayant desja d'autres pieces à vous envoyer ensuite des precedantes que vous tesmoignez d'avoir agréées (*sic*). Et ayant mesmes l'exemplaire de M^r Fabrot tout entier que je feroys volontiers tenir au sieur Maturin du Puis, mais il est pareillement trop gros pour la poste ordinaire comme vous le sçavez et vous pourriez bien luy guarir l'esprit de ce costé là, en luy certifiant que vous l'avez tenu et que vous me l'avez r'envoyé pour y adjouster quelques suppléments qui y furent adjoustez aussy tost que je l'eus receu durant les vacances où nous estions lors. De sorte qu'il ne doibt pas estre sur les apprehensions ordinaires des libraires d'entreprendre des ouvraiges sans que les autheurs y ayent mis la derniere main, car M^r Fabrot n'a plus rien à y adjouster, et si depuis que nous eusmes la lettre du dict sieur du Puis il se fusse presenté des commoditez de le faire tenir par quelque amy ou aultre voye extraordinaire, il l'auroit desja receu, ne l'ayant osé faire mettre dans les coffres de M^{me} du Coudray, crainte que la voye ne fusse trop longue, dont je me repens bien maintenant puisqu'il ne s'en est presenté aucune aultre plus briefve, comme je l'avoys esperé, et comme nous soulions les avoir plus frequantes auparavant ce besoing. Estant bien estonné que vous n'avez receu l'exemplaire de Roma Sotterranea puisqu'il y a si longtemps que M^r de Rossi de Lyon m'a escript vous l'avoir envoyé par la coche ou par le messenger ordinaire qui ne demeure pas plus de dix ou douze jours en chemin, et fault que ces gents là trompent et envoient par les roulliers ordinaires

en tête du volume où il a reproduit le catalogue dressé par Ange Vergèce, cite (p. 5, note 5), sur le calligraphe crétois, outre le *Cabinet des manuscrits* de M. L. Delisle, la *Biographie hellénique* de M. E. Legrand, et aussi la *Revue critique* (1872, t. I, p. 159-160 et 255-256). Ces derniers chiffres dé-

signent un article de feu mon cher et savant ami Charles Defrémercy, article destiné à compléter la communication faite par moi d'un document inédit relatif à Ange Vergèce (lettre de Henry de Mesmes, seigneur de Roissi et de Malassise, du 20 septembre 1566).

ce qu'ils promettent de porter quant et eux. Je renverray à une aultre commodité le volume de Theophanes que l'on m'a demandé de Rome, avec priere d'y faire coter les diverses leçons de l'exemplaire du Roy, à quoy il faudra employer M^r Valoys pour ne trop surcharger M^r de Saumaise et y faire adjouster le dernier supplement du Leon qui est au volume du Roy, de la main mesmes de ce jeune homme qui a transcript le Syncelle, lequel pourroit bien servir M^r de Saumaise et l'ayder à conferer s'il vouloit, auquel cas je vous supplie de luy faire payer la reconnaissance mecontante de sa peine et de son temps perdu à cet ouvraige à peu prez selon ce que vous luy souliez payer du temps dans lequel il escripvoit les cahiers du mesme livre. M^r Bouchard m'ayant escript que l'eminentissime cardinal Barberin le desiroit ainsin et qu'il avoit donné charge de par delà pour la fourniture soit par M^r Lumaga ou par M^r Hulon son frere¹, mais en tout cas je le payeray volontiers moy mesmes, s'il falloit se mettre en peine d'en parler à d'autres. Et ne seray pas marry que M^r de Saumaise puisse parcourir la Roma Sotterranea puisque l'occasion s'en presente, bien marry que vous le receviez si tard. J'ay veu ce qu'en diet ce gentilhomme Angloys² et m'estonne qu'il cherchast là des Inscriptions Ethniques, n'y ayant esté faict recueil que des chrestiennes. Il le fault faire advertir qu'il se prepare un aultre pareil volume des inscriptions et bas reliefs de la Rome payenne dont il y a grand nombre de planches gravées où il trouvera sans doubtte plus d'entretien à son goust. J'ay prins plaisir de voir cette lettre, et l'extraict du subject du livre de Seldenus³ que je verray bien volontiers en son temps, comme aussy cet apparatus de Montacutius aux Antiquitez de l'Eglise⁴ et ce qu'il en

¹ Le demi-frère de J.-J. Bouchard.

² Jean Price.

³ Dans la plaquette déjà citée (*Deux lettres inédites de Jean Price à Bourdelot*, Paris, Techener, 1883), on lit ceci (lettre du mois d'octobre 1635, p. 5) : « Asteure on imprime encores un nouvel œuvre de M. Selden, in-fol., soubz ce titre : *De mari clauso, seu de dominio maris libri II*. On est parvenu jus-

ques à la page 180. Devant deux mois le reste sera achevé. L'auteur par sa courtoisie m'en a communiqué quelques cahiers, hors desquels, pour vostre entretien et pour vous monstrier quelque eschantillon de la disposition de l'œuvre, j'ay voulu icy souscrire les sommaires des vingt premiers chapitres. »

⁴ On lit (*ibid.*, p. 4-5) : « Pour le faict

a desja mis au jour, quand il se rencontrera. Le discours du vieillard de 152 ans est bien gentil¹, et meritoit bien un peu plus exacte disquisition et relation des aultres circonstances de la stature, complexion, maladies, vacation, mœurs, religion et de nom propre tant de l'homme que de sa patrie et de sa race ou lignée s'il en a produict, afin de n'y rien desirer. J'ay prins grand plaisir aussy à cette lettre latine du sieur Ogier², que je vous renvoye avec mes humbles actions de graces, et celles de M^r de Saumaise et de M^r Valeran que mon homme avoit oubliées l'autre jour, vous suppliant d'en excuser l'omission et d'asseurer M^r Rigault de ma continue devotion à son service, regrettant l'indisposition de son rhume, et de n'avoir quelque digne moyen de le servir bien à souhaict selon son goust et son rare merite.

Je me resjouys aussy de la guarison de M^r de Lomenie et d'entendre qu'il ne perde point le goust et la curiosité des recherches des rares instructions d'État.

J'oublioy de vous dire que l'eminentissime cardinal Barberin me respond sur vostre affaire aux termes dont je vous envoye l'extraict; la lettre n'est pas de sa main, mais je cognois bien qu'elle doibt estre transcribed sur une minutte de sa main où il a voulu retrancher sans doute quelque clause, car j'y cognois son stile, et y a une appostille transcribed aprez la datte qui est veritablement de son stile et de

des nouveaux livres, nous avons icy *Apparatum ad origines ecclesiasticas*, de Monseigneur l'evesque de Montaigut, homme fort docte. Ce livre est in-fol. divisé en onze sections, et est plein de tres bonne erudition sacrée et prophane, mais il parle (*quod nollem factum*) trop rudement de Scaliger. » Sous ce passage, l'éditeur des *Lettres de Jean Price* a mis cette note : « Richard de Montaigu ou Montagu fut évêque de Chester, puis de Nortwich. Il mourut en 1641. Voir, dans le *Moréri* de 1759, un bon article sur ce prélat auquel on attribue beaucoup d'érudition. On y rappelle qu'Isaac Casaubon

l'appela, dans une de ses lettres, *homo doctus et acris ingenii.* »

¹ C'était le fameux Thomas Par. Voir la première des lettres de Price à Bourdelot (p. 7-8) et aussi la seconde (p. 13). En cette dernière page, Price promet de nouveaux détails sur le prodigieux vieillard à Peirese, « à qui (puisqu'il en est si curieux) j'envoye avec meilleure commodité des particularités plus précises touchant cette histoire. » Cf. Gassendi, liv. V, p. 462.

² Voir sur les deux frères Charles et François Ogier une note dans le tome I (p. 33).

sa maniere de proceder, et en lieu où ils ont accoustumé de mettre des suppléments de leur propre main en signant. Il y a tant d'autres chefs où il me fault respondre que je ne la vous puis envoyer maintenant sans y avoir satisfait; vous m'en excuserez s'il vous plaict. Cependant je vous diray que je pense que puisque dans la responce qu'il me faict pour vostre regard, il ne particularise rien, et qu'il demeure sur les termes generaux et sur la simple disposition de monstrier ma lettre à tous les confesseurs et casuistes s'il peult suffire, je puis demeurer dans ce silence, et ne luy en parler plus s'il ne me remet dedans en me faisant sçavoir l'avis de quelqu'un de ceulx de ce conseil de conscience, et attendray ce que Mr Valeran aura peu operer d'ailleurs. Vous y verrez pourtant la replique qu'il me faict sur une autre affaire joignant immediatement l'article de la vostre comme il advoüe ingenüment d'avoir recogneu que voulant par luy mesmes faire executer quelque bonne affaire, au lieu de la bien conduire il la retarde, qui est un malleur qui suit bien souvent les plus grands, tant ils sont subjects aux mortifications humaines comme les autres. Le temps guerira tost ou tard ce qu'il y a de mal entendu, et je suis trop consolé au desplaisir que j'ay de ce mauvais succez, voyant que vous daignez demeurer si satisfait de ma seule volonté et cordiale affection à vostre service. Mais je suis bien en peine comme vous de la santé de Mr de Thou, pour laquelle je sacrificeroys de bon cœur la meilleure partie de la mienne, esperant pourtant que ce ne sera rien Dieu aydant, et que son changement d'air à Metz sera son salut, car certainement l'infection qui suit les armées est pire que les maladies dont on y attaint [sic]. La jeunesse et la vigueur surmonteront le mal Dieu aydant, avec les vœux de tous les gents de bien, et je demeureray en y soubscrivant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 4 décembre 1635.

Je croyoyz bien qu'Elzevir n'avoit garde de mettre son nom aux Bre-

viaires non plus que ceulx d'Amsterdam, et qu'on y empruntoit le nom de ceulx de Cologne. Mais j'avoys creu qu'il n'eusse pas esté moins friant que les aultres du gain que les libraires trouvent en l'edition des usaiges, il n'importe où, pourveu qu'ils soient bien et corrects, et sçauris volontiers ce qu'on les vent en toutes formes et grandeurs communement¹.

CXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec vostre despesche du dernier du passé les cahiers de Ponderibus que vous m'avez renvoyez, lesquels sont arrivez si à contre-temps de par delà, et en sont repartys aussy soudainement que l'aultre foys, que je m'estois promis que M^r Petit ou M^r Valoys prendroient la peine de les conferer sur les divers exemplaires. Il y a eu de la fatalité pour ce regard. Je suis bien aise que M^r de Saumaise ayt receu les deux volumes Cophites qu'il attendoit si impatientment, et qu'il ayt trouvé de la satisfaction en celuy des Evangiles, dont je croyz veritablement qu'il y a grande raison de tenir l'antiquité de la version telle que vous me dictes d'environ 900 ans, mais pour l'antiquité de l'escriture du volume, je la tiendroys beaucoup plus recente. Toutefois il lui fault laisser juger comme il faict beaucoup mieulx que nous ne sçaurions faire. Je vous r'envoyay par le dernier ordinaire tous les cahiers du Syncellus, et seroys bien marry qu'il revint tout court comme les aultres, m'assurant que si M^r de Saumaise n'y peult vacquer, comme vous aurez veu par ses lettres qu'il me le faisoit esperer, M^r Valoys supplera volontiers pour l'amour de ceulx à qui il touche. J'ay en un pen de consolation de voir l'extraict de la lettre de M^r de

¹ Vol. 718. fol. 213.

Thou, puisque son mal n'est pas graces à Dieu tel que celuy qui suit communement les armées; et prie à Dieu de tout mon cœur de le vouloir bientost remettre en plaine vigueur et parfaicte santé.

J'ay faict tenir vostre lettre pour Marseille, et n'ay garde de sonner mot de l'affaire de Thoulouse, où je vous conseille de suyvre vostre pointe¹ sans regret quelquouque, desirant que le succez en soit avec les avantages conformes à voz souhaicts. Vous reiterant mes trez humbles remerciements de la continuation des bons offices de M^r du Puy vostre frere aussy bien que des vostres qui m'ont consolé et obligé jusques au dernier point que je le pouvoys estre dans les persecutions domestiques où je me trouve puisqu'il plaict à Dieu. Lesquelles ne me permettent pas de respondre ponctuellement à vostre lettre, ne à celles des aultres de cez Messieurs qui m'ont daigné honorer de leurs lettres, vous suppliant de me vouloir excuser et leur faire mes excuses de vostre grace, me tenant tousjours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur
DE PEIRESC.

A Aix, ce 12 décembre 1635.

Mon homme avoit cy devant oublié de vous renvoyer de vos lettres qu'il a esté bien honteux de retrouver parmy des papiers où elles estoient brouillées. Je vous supplie de nous pardonner à tous deux cette besveüe.

Monsieur, je n'ay peu voir les memoires de M^r Grotius. Je tascheray de satisfaire à mon devoir en escrivant en Italie à la premiere commodité. Cependant je vous conjure de luy faire accepter mes legitimes excuses.

Vostre serviteur².

¹ Au sujet de cette locution, Littré ne cite que des écrivains postérieurs à Peiresc, Scarron, Molière, Bossuet, Lesage, Saint-Simon. — ² Vol. 718, fol. 215.

CXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je receus sammedy matin vostre despesche du 7^{me} par l'ordinaire sans aucunes lettres de la part de Monsieur de Vallavez mon frere, dont je fus en peine jusques à la nuict, de crainte que sa santé ne se fust alterée. Enfin un courrier extraordinaire du 9^{me} me l'apporta avec l'Erasmus Oricius et les Fasti Danici de M^r de Saulmaise¹, fort bien conditionnez, et une lettre du bon P. Mercene qui n'a pas laissé de l'avoir et le parcourir un jour ou deux, dans l'entre-temps de la reception de ma lettre et du partement de ce courrier, dont j'ay esté bien aise pour la satisfaction de ce bon homme, qui me conseilloit d'en faire retenir coppie, que je n'espargneroy pas si je l'avoys peu faire faire de quelque main correcte d'apprehension de mauvaise rencontre entre cy et Gènes, ayant eu quinze jours de temps à attendre le prochain ordinaire d'Avignon en Italie. Mais à faulte de coppiste exacte, je voys bien qu'il le fauldra hazarder. Il est vray que je ne crains pas tant que devant depuis avoir sceu que les 18 gallions estoient passez outre en Italie, pour y descharger leur soldatesque, n'en ayant laissé que ce que portoient deux navires, pour r'emplacer les morts et malades. Ce qui nous tire de peine pour quelques moys attendant le beau temps.

Ce fut une besveüe de mon homme qui luy fit laisser en arriere les lettres de M^r de Saulmaise que vous redemandiez ensemble celles de Rome, qui estoient encores icy, en ayant r'envoyé d'aultres de plus vieille datte qu'il avoit oubliées de plus longue main, mais vous les

¹ Les *Fasti Danici* envoyés à Peirese par Saumaise avaient été publiés à Copenhague (1626, in-fol.) par le médecin antiquaire Olaüs Wormius, né en 1588, mort en

1654; ils reparurent en 1643 (Hafniae, in-fol.). Voir dans le fascicule V des *Correspondants de Peirese* une lettre de Saumaise, du 7 novembre 1635, p. 41.

aurez à cette heure, avec la dernière que je venoys de recevoir presentement, et aurez eu celles de M^r de Saulmaise par le suyvant ordinaire, vous suppliant d'excuser toutes cez faultes non seulement de mon homme, car j'y ay bien ma bonne part dans les fascheux exercices que me donnent les affaires domestiques dont vous avez ouy parler, où il semble qu'on affecte de me faire agir plus formellement le mardy que les aultres jours de la semaine, que j'aurois plus de relasche et moins de subjection et de redevance à rendre à mes bons seigneurs et amys. Comme à ce jourd'huy, oultre l'audiance des pauvres, il m'a fallu lutter tout le jour pour obtenir un decret de permission d'extraire un acte du registre tant la brigue de nostre ingrat avoit esté ardante, et son artifice de recuser quasi toute la compagnie pour n'avoir point de juges quand il s'agissoit de me rendre quelque bout de ma robe, bien qu'il les eusse tous advouez quand il estoit question de me l'oster sans m'ouyr. Enfin j'en suis venu à bout, mais trop tard pour me pouvoir prevaloir de la commodité de cet ordinaire et faudra remettre l'expedition de l'extraict au prochain.

Je me resjouys du plus profond de l'ame de la convalescence de M^r de Thou, esperant que à quelque chose malheur aura esté bon, et que tant cette petite indisposition que ses petites blesseures l'obligeront à l'advenir de se choyer un peu plus qu'il ne souloit. Je croys ce que vous escript M^r Valeran et que le temps vous en esclaireira tousjours de plus en plus. Le sieur Prost de Lyon m'accuse la reception de la balle du sieur Cramoisy et qu'il me l'a envoyée par le patron Santin d'Avignon, dez le 5 de ce moys, dont je suis un peu en peine, car sur la riviere les livres courent grande fortune de se mouiller, s'il n'y a des gents qui y surveillent soigneusement, et le mal est que ces bateliers du Rhosne n'ont point de . . . [*déchirure du papier*] icy et attendront sans doubtte que je leur envoie demander la balle en Avignon, d'où nous avons plus de peine d'avoir des voictures bien commodes que de Paris icy, le commerce des mulets estant fort frequent de Lyon icy et de Lyon à Marseille, par cette voye qui eust esté la plus breve

et plus seure, si ce n'est que le nom du cardinal Barberin y parust dessus, auquel cas les ministres seroient obligez de la retirer et de me la faire tenir en diligence pro servicio dell' eminentissimo prone.

Si j'oublie d'autres choses à vous dire, pardonnez je vous supplie pour ce coup aux importuns divertissements que j'ay eus tout le jour, et à l'heure tarde, estant tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 18 décembre 1635¹.

CXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du 21 du passé, j'ay eu tout ce que vous y aviez joint de curieux, dont je vous rends mes trez humbles remerciements, bien marry de ne pouvoir r'escire à cez messieurs qui me font plus d'honneur que je ne merite, et particulièrement à Messieurs Rigault, du Mesnil Aubery, Luillier et P. Mercene, mais il n'a pas esté en mon pouvoir d'en prendre le temps, tant j'ay esté accablé de toutes parts à ce coup cy, le passage de M^r de Nantes² m'en ayant osté la commodité durant deux jours et puis d'un conseiller de Dijon nommé M^r Lantin³, le meilleur homme

¹ Vol. 718, fol. 216.

² C'était non Philippe de Cospeau, lequel occupa le siège de Nantes de 1622 à 1636, mais son successeur en cette dernière année, au mois de juin, Gabriel de Beauvau de Rivarennes. Bassompierre dit (*Mémoires*, t. IV, p. 211) : «Le mauvais ordre qu'avoit donné l'evesque de Nantes

(au paravant nommé l'abbé de Beauvau), de tenir prestes toutes choses necessaires pour ce passage (de l'armée navale), en empescha lors l'exécution, dont il fut disgracié (octobre 1636).»

³ Jean-Baptiste Lantin, né à Chalon-sur-Saône en 1572, devint conseiller au Parlement de Dijon en février 1608 et mourut

du monde¹, et trois ou quatre conseillers au Parlement de Thoulouse que j'ay eu sur les bras quasi incessamment, oultre un rume assez fascheux. J'envoye à M^r de Thou des lettres d'Egypte concernant, ce dict on, l'animal estrange dont je vous avoys touché un mot cy devant¹. Celuy qui vient de me les apporter me l'a descript comme quasi un asne avec des longues oreilles d'asne, lesquelles il porte droictes comme l'asne, mais le manteau est entre celuy du cerf et du veau. Il a la teste fort bien faicte, avec le museau noir et deux longues cornes noires fort droictes de plus d'un pied et demy chascune; il a le vèntre blanc et le dos grisastre et une raye noire qui va tout au long du corps de chascun costé entre le blanc du ventre et le gris du doz. Il a d'autres marques noires aux pieds fourchus et est fort familier, mangeant de l'orge, de l'avoine, des febves et de la paille mesmes. Tandis qu'on laisra adoucir le froid et la saison, je pense que ceulx à qui il appartient seroient bien aises d'avoir advis de M^r de Thou, de ce qu'ils en pourront faire et des formalitez avec quoy ils le pourront faire presenter au Roy à ce que m'en a dict de bouche l'homme du sieur Gela qui m'a apporté ce paquet de M^r de Thou. C'est pourquoy je vous supplie de le luy faire tenir le plus tost que vous pourrez, afin que le retardement de sa responce ne retarde l'envoy de ce bel animal plus qu'il ne seroit à desirer. Je vous renvoyeray par mesme moyen les lettres que M^r de Thou vous avoit escriptes des premiers jours de decembre, où j'ay prins grand plaisir de voir le bon estat de sa santé et des affaires publiques.

J'ay receu les lettres que vous m'avez renvoyées de M^r de Saulmaise;

en decembre 1652. Voir sur ce magistrat, qui a un article dans le *Moréri*, une lettre de Saumaise dans le fascicule V des *Correspondants de Peiresc* (p. 53). Le magistrat de Dijon fut un des correspondants du magistrat d'Aix. On possède à Carpentras, dans le registre VI des Minutes, une lettre que Peiresc lui écrivit le 20 août 1636 (fol. 79)

et deux autres lettres du 9 juin 1637 (fol. 534 et 535).

¹ C'est l'éloge que donnent à Lantin tous ceux de ses compatriotes et amis qui ont eu l'occasion de parler de lui.

² L'alzaron mentionné plus haut et qui désormais tiendra grande place dans la correspondance de Peiresc.

M^r Lantin, conseiller au Parlement de Dijon, qui se trouva icy à la reception, voulut voir celle de la milice romaine, et me dict mille belles choses sur ce subject aussy bien que sur la persone de M^r de Saulmaise avec qui il en avoit discouru bien à fonds depuis son arrivée à Dijon. Et pense qu'il sera fort aise d'y faire la collation du Sincellus si vous le luy faictes envoyer comme il l'avoit souhaité, et que vous trouverez d'assez bonnes commoditez pour cela et assez seures, le commerce estant si grand de Paris à Dijon, et qu'il aura tout loisir de le renvoyer avec le bon temps et avant que le danger qu'on apprehende puisse avoir lieu. J'ay grand regret d'entendre que M^r Valoys soit si incommodé de ses ieulx et que son Anmian en soit retardé, priant Dieu qu'il le remette en parfaite santé. Vous m'avez faict un singulier plaisir de me mander que M^r Bignon ayt ravy tout le monde à son accoustumée en ce lict de justice si celebre dont mon frere m'avoit envoyé une relation, mais il n'estoit pas entré dans cez particularitez notables qu'il vous a pleu me toucher, dont je vous remercie trez humblement, mais je le doibs bien faire au centuple de la continuation de voz bons offices où vous acquerez bien du merite devant Dieu et les hommes de proteger et empescher d'oppression celuy qui est et sera à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce premier jour de l'an 1636, lequel je vous souhaicte bien heureux avec bon nombre d'autres aprez.

CXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je n'ay receu vostre despesche du 18 qu'à ce matin, parce que le courrier de Bourgoigne qui portoit celle de Provence s'est noyé en chemin, à ce que l'on diet, de sorte que tandis qu'on l'attendoit à Lyon, vostre paquet qui estoit venu par la grand routte, au lieu d'en estre party le mercredy comme de coustume, a demeuré en chaumage à Lyon jusques à vendredy. J'ay receu en mesme temps une lettre de M^r de Saulmaise, de Dijon, du 1 de ce moys¹, sans neantmoins l'avoir peüe lire jusques à cett' heure, tant j'ay eu d'ambarras tout aujourdhu y de tous costez oultre une grande suppression d'urine dont je ne suis pas encore quitte, quelque courage et quelque bonne vigueur que j'aye encores. Ce qui me servira, s'il vous plaist, d'excuse envers vous et envers tous cez aultres messieurs qui me font l'honneur de m'aymer plus que je ne vaults et de m'advouer pour leur serviteur, esperant, quoy qu'on vous fasse apprehender au contraire, que vous ne tarderez guere d'avoir le bien de revoir M^r de Thou puisque le duc de Weimar vient en Cour, n'estant pas moins raisonnable que M^r le cardinal de la Valette y vienne aussy à son tour, et consequemment M^r de Thou pour concerter les desseins de la guerre de la prochaine année avec le Roy et nosseigneurs ses ministres, tandis que les aultres generaux des ennemis sont allez pareillement concerter en Espagne le mal qu'ils avoient envie de nous faire. L'on me vient de dire que ceux qu'ils ont laissé aux isles de Lerins ont commancé d'enfoncer quelques barques dans le frioul pour y tenter les fondements d'une digue pour joindre les deux isles et rendre le pont d'entre deux plus

¹ Dans le fascicule V des *Correspondants de Peiresc*, la lettre qui se rapproche le plus de cette date est celle du 7 janvier 1636

(p. 42-46). Mais peut-être faut-il remplacer le chiffre 7 par le chiffre 1 que le copiste aura mal vu.

assuré. Ce seroit une mauvaise [chose]¹ pour nous s'ils en pouvoient venir à bout. Le voyage qu'a faict Mr de la Fayette pour aller au devant de Mr de Nantes² jusques en Avignon nous a faict perdre la suite de son journal et les assurances de la nouvelle des fondements de cette digue, laquelle je ne croiray point bien que je ne voye ce qu'il nous en escrira. Mr de Nantes y debvoit arriver ce jourdhuy avec Mr Le Baillif et Mr le president Seguiran. Mr le comte de Garces, dont le pouvoir de lieutenant de Roy a esté verifié et publié à l'audiance depuis hier, est party ce jourdhuy pour s'y acheminer et y faire la charge de mareschal de camp. Je prie Dieu qu'ils y puissent bientost resouldre et aprez executer quelque bon dessein et bien capable de chasser les ennemis de noz costes. Quant à la balle des livres du cardinal Barberin dont vous estiez en peine, je l'ay enfin receue et envoyée au Martigues au patron Guillaume Gaultier qui a chargé en Avignon afforce vins et aultres choses appartenant au cardinal Barberin et au cardinal Legat son frere, lequel a de fort bons passeports. Elle estoit partye de Lyon des le 5^e de decembre par la voye du Rhosne, d'où je ne l'ay retirée qu'à vive force et aprez en avoir bien faict des reproches au provicelégat qui m'escrivit du 29 qu'elle s'estoit enfin retrouvée, mais je ne la receus que vendredy, et tout à l'heure la fis desballer pour voir s'il y avoit rien de mouillé et quant et quant³ la fis remballer et couvrir de bonne toile cirée, et l'envoyay dez le grand matin du samedy, le temps ayant depuis esté si favorable que je croys qu'il aura faict voille hier ou aujourdhuy pour le plus tard. Je me trouvoy lors si pressé que je ne fis poinct deslier les 3 fagots de Mr Cramoisy pour voir le contenu d'iceulx comme j'eusse faict volontiers si j'en eusse eu le loisir, m'estant contenté de voir par les enveloppes que rien n'y avoit esté mouillé. En vous escrivant je viens d'apprendre par un parent du dict patron Gaultier qui estoit present samedy sur les trois heures à l'arrivée de la dicte balle et à l'embarquement d'icelle qui en

¹ Le mot avait été omis par le scribe auquel Peiresc a dicté cette lettre, lequel n'est pas l'homme habituellement employé par lui.

² Gabriel de Beauvau.

³ Tout de suite, sans délai.

fust faict incontinent que patron Gaultier partyt le dimanche matin avec le plus favorable temps du monde de sorte qu'à cez heures icy il peult estre bien prez de Gennes et n'y a pas d'apparence qu'on luy aye peu faire du mal, les galeres ennemies ne sortant gueres à cett' heure de leur frioul. J'ay recouvré de la quarantaine le manuscrit Arabe de l'histoire des animaux, mais ç'a esté deux ou trois jours trop tard pour me pouvoir prevaloir comme j'eusse faict volontiers du retour de M^r le conseiller Lantin pour l'envoyer à Dijon à M^r de Saulmaise; il faudra attendre quelque aultre commodité. J'ay recouvré quelques petits fragments d'une chronique manuscrite du monastère de S^t Oyen¹ de la ville d'Ausche en Gascogne, où je pense que M^r du Chesne pourra trouver quelques petits articles qui ne seront peut estre pas inutiles pour l'histoire de cez cartiers là, mais possible que M^r Gassendi y trouvera encore quelque aultre chose plus à son usage pour quelques observations d'eclipses du siecle de Charlemagne assemblées en un chapitre et pour quelques autres petits fragments de l'ancienne astronomie qui ne sont possible pas tous si communs. J'y ay mesme trouvé ces chapitres de auri probatione et proportione ceræ et metallorum fusilibus que vous m'aviez envoyé transcriptz de la main de M^r Pictou², ensemble le chapitre du denombrement de poids, mais M^r Pictou avoit negligé de peindre les notes des dicts poids qui ne sont pas toutes inutiles. Je l'envoyeray à M^r du Chesne si tost que M^r Gassendi l'aura veu. Il y pourra cependant reserver place en quelque appendice de ses volumes de la seconde race. Je vous conseille d'attendre l'issue de vostre affaire de Rome et de ne vous point engager facilement

¹ Le secrétaire de Peiresc a très nettement écrit S^t Oyen pour S^t Orens ou S^t Orient (*Oriens*). Voir sur ce monastère le considérable travail de feu M. l'abbé F. Canéto : *Prieuré de Saint-Orens d'Auch, étude historique et monumentale depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours* (Auch, 1873, grand in-8°). — On trouvera l'analyse de la chronique dont

parle ici Peiresc dans le *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois* par M. Léopold Delisle (Paris, 1888, p. 80-84). Ce manuscrit porte aujourd'hui le n° 456 dans le fonds latin, nouvelles acquisitions. M. Delisle lui donne ce titre : *Traité de comput et mélange de notes diverses, à l'usage de l'église de Saint-Orient d'Auch.*

² Sans doute pour Pithou.

que vous n'y ayez veu plus clair. Sur quoy, vous reiterant mes trez humbles remerciements de la continuation de voz bons offices et à M^r du Puy vostre cher frere, je demeureray à tous deux,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 8 janvier 1636¹.

CXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 4^{me} à midy venüe par la grande routte de Paris à Lyon a esté plus heureuse que celle de mon frere, qui par le destour de la Bourgogne est demeurée accrochée parmy les neiges, en sorte que l'ordinaire de Lyon du ix^{me} ne s'en est peu charger com' il a fait de la vostre, non sans beaucoup de mortification pour moy et pour la pluspart de nostre monde, qui n'a pas receu ses lettres ordinaires et qui ne les attend pas devant le prochain courier de vendredy qui vient. Il y avoit deux lettres pour M^r et Madame de la Fayette, que je luy envoyay incontinant par un postillon qui portoit le paquet de M^{sr} le Mareschal, et fis part à M^r de la Fayette par mesme moyen de ce peu que je peus de vostre relation du 4, dont je vous remercie trez humblement, bien marry que les choses se portent à de telles aigreurs, à cause du mal qui en peult reuscir². Mais je pense qu'on y aura depuis mis bon ordre. Je suis bien aise qu'avez receu les

¹ Vol. 718, fol. 220.

² Voir dans le *Recueil Avenel* (t. V, p. 389) la lettre du cardinal de Richelieu à Louis XIII, datée de Ruel, 4 janvier 1636, qui commence ainsi : « Les extremes inso-

lences que M^{rs} du Parlement ont commises aujourd'huy, selon que M^r le Chancelier, qui est icy, m'a rapporté, m'ont obligé d'aller dès aujourd'huy coucher à Paris. » Voir la note du savant éditeur sur l'orageuse

trois fagots de M^r du Coudray et celuy de M^r Fabrot. Et m' imagine que tost ou tard M^r du Coudray vous debvra parler françoys puisque c'est avec vous principalement qu'il luy fault s'entendre. J'ay veu la lettre de M^r Valeran et persiste tousjours en mon opinion que vous en viendrez à bout avec un peu de temps de plus. Il me souvient que le cardinal Barberin me refusa de presenter une supplique au pape pour l'obediance d'un religieux qui desiroit aller en terre sainte, s'en remettant au general de l'ordre, et un an aprez ce general estant revenu à Rome, il se souvint de luy en parler à sa premiere audience, et fit mon affaire sans regret ayant guary son scrupule. Et toutefois sur une aultre pareille grace ayant moy escript à un banquier avec defences d'employer mon nom et d'en parler au dict sieur cardinal Barberin, moyennant 3 pistoles, la supplique fut présentée à sa Sainteté par un vallet de chambre et signée en deüe forme quelques jours avant que l'aultre du general pour un aultre religieux. Aultant vous en adviendra-t-il soit d'une façon ou d'aultre.

J'ay esté toute la semaine passée la plus part au liet ou à la chambre pour ma suppression d'urine, dont je me trouve graces à Dieu fort bien remis à present, et à quelque chose malheur a esté bon, car cela m'a donné un peu de relasche des aultres fascheuses affaires et occupations qui sont demeurées en surcéance pendant ce temps pendant lequel j'ay desrobé quelques heures pour escrire au moings mal que j'ay peu en ce mauvais estat, à M^r de Saulmaise, à M^r Grotius, à M^r Rigault, et à divers aultres de noz bons amys, ayant envoyé à droicture à Dijon celles de M^r de Saulmaise, vous suppliant d'accompagner les aultres des excuses requises pour le retardement, sçaichant comme vous faictes si elles sont admissibles et legitimes ou non, dans les malheurs qui m'ont assailly inesperement, sans oublier de m'excuser vous mesmes, si je manque à mon debvoir en vostre endroiet et de

séance du vendredi 4 janvier à la Grande Chambre, note où est cité un récit fort circonstancié des *Mémoires de Talon* (édition Petitot, t. I, p. 122-125). Voir encore

(*Recueil Avenel*, p. 392) le *Discours à faire par le Roy à M^r du Parlement, que Sa Majesté mande à Saint-Germain, sur le sujet du refus de vérification des édits*.

Monsieur du Puy, vostre digne frere, ne faisant que trop et trop souvent par deffault de pouvoir et de forces pour tant, et non de bonne volonté, vous estant absolument desvoüé comme je suis à l'un et à l'autre, et priant Dieu qu'il vous rende le centuple de voz charitables offices, comme,
Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 14 janvier 1636¹.

CXX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Voicy la troisieme foys que vostre despesche venüe à Lyon par la grande rontte est arrivée avec celle du Roy par le courrier ordinaire de Lyon en Provence, sans que celle de mon frere passée par la Bourgogne ayt peu arriver à temps à Lyon pour y estre jointe nom plus que la plupart des aultres lettres de Provence. De sorte que n'ayant pas la relation de mon frere, ne voz extraicts des propositions qui ont tant faict de bruiet, il ne nous a pas esté peu de satisfaction de voir cependant ce qu'il vous avoit pleu nous en escrire par voz dernieres du xi, d'aultres ayant icy receu des lettres et advis de certain papier soustraict par l'Hermitte du mont Valerien², et envoyé au sieur Laisné³, avec deux tesmoings secrets, qui sembloit un compte du moine bourru, mais on m'a voulu assurer que Mr d'Aubray l'a escript comme veritable. Je vous renvoyeray voz feuilles si tost que je les auray receues

¹ Vol. 718, fol. 223.

² Pseudonyme d'un pamphlétaire dont le véritable nom n'est pas connu.

³ Laisné, conseiller au parlement de Paris, était, d'après les *Mémoires* de Talon, le

chef de l'opposition dans l'affaire des édits à vérifier. C'est ce personnage qui est traité d'*insolent* dans le discours dicté au roi par son premier ministre et cité dans une des notes de la lettre précédente.

et parcourues. Pour le retardement de l'arrivée en voz quartiers de nostre ordinaire du premier de l'an, vous ne le devez pas trouver estrange, car au lieu qu'il devoit arriver à Lyon le 4^{me}, il trouva tant de neige de Pierre Latte¹ à Lyon qu'il y en avoit plus de six pieds ce m'a-t-il dit, et ne pouvoit pas faire 3 postes par jour menant ou s'accompagnant d'aautres qui menoient des hommes pour oster la neige et faire le chemin, de sorte qu'il n'arriva à Lyon que le lundy 7^{me} et consequamment n'en sera party que le mardy qui estoit le jour destiné à son arrivée à Paris. Mais vous l'aurez eu le lendemain de la datte de voz lettres à mon advis. Tant est que je suis bien d'advis que mon frere fasse effort dezhormais pour vous envoyer ses despesches le vendredy à midy s'il peult, avec [*sic*] qu'elles viennent par la grande routte comme les vostres avec la despesche du Roy, qui a prevenu de 3 ou 4 jours l'arrivée des aautres despesches les deux dernieres foys, et celle cy je ne sçay encores quand nous la recevrons. Au reste je suis en extreme apprehension du voyage de M^r de Thou à Colmar dans la rigueur de l'hyver, et dans la necessité de toutes choses en une si longue traicte, par des montagnes. Et prie à Dieu que la mesme rigueur de l'hiver aye constraint l'ennemy de quitter son blocus, pour faciliter cet avitaillement, et n'y adjouster pas la necessité de combattre aprez un si grand travail et de si longues et penibles courvées. Nous n'avons rien icy que des grands ravages de la mer agitée par un furieux labech², qui fit perir un navire ollonoys³ à l'emboucheure du port de Marseille, à faulte d'y estre voulu entrer, de crainte d'une debtention pour nostre armement. Elle jetta des batteaux du port sur le cay et inonda plusieurs magazins de bled. Au Martigues ell' a jetté en terre ferme bien avant toutes les barques qui se trouverent au port de Bouc, et razé partie des nouvelles fortifications des environs de la

¹ Pierrelatte est un chef-lieu de canton du département de la Drôme, arrondissement de Montélimart, à 21 kilomètres de cette ville, à 65 kilomètres de Valence.

² Nom provençal d'un vent du sud-ouest

qui souffle sur les bords de la Méditerranée. Voir les Dictionnaires provençaux de Gabriel Azaïs, de Frédéric Mistral.

³ C'est-à-dire du port des Sables d'Olonne (Vendée).

Tour, emporté tous les ponts et palissades du Martigues, bien avant dans l'estang, l'eau estant montée à plus de huit pieds plus hault qu'elle n'avoit faict de memoire d'homme aux plus haultes marées et labeschades¹, ce qui nous faict attendre avec une merveilleuse impatience des nouvelles de Cannes pour voir si l'orage aura passé jusques là où je voudrois bien qu'il eust abysmé tout ce qui y reste des galeres et vaisseaux de l'ennemy. Si les lettres en viennent à temps, vous en aurez part. J'attendray l'inventaire du registre de M^r Saumaise, m'imaginant que j'y rencontreray sans doute quelque bonne piece s'il est si vieil comme vous dictes. Je suis infiniment aise d'apprendre qu'il veuille sesjourner deux moys à Paris à son retour, et qu'il soit si resolu de faire effort pour se desbarrasser de la Bourgogne, mais je doute qu'il luy soit si aisé de l'executer comm' il se le promet, attendu que partout la besoigne et occupation le suit, et l'attache insensiblement. Je ne doute point que M^r Rigault ne luy eusse confié l'original du Syncellus, parce que c'est veritablement en cez occasions que l'on ne doit pas estre si scrupuleux d'en accommoder des gentz de lettres de cette qualité. Mais il n'y aura rien de perdu, s'il retourne à Paris en mars comme il m'a escript, et s'il a moyen de s'y arrester deux moys, ce que je souhaiete bien et qu'il le puisse faire pour tousjours, car ce voyage de Hollande n'est point trop à mon gré, puisque l'air luy est si mal compatible et les mauvaises humeurs des gentz de lettres du païs, dont la conversation luy devoit plus tost servir de consolation pour l'y attirer et retenir, et voudrois bien qu'on le puisse arrester en France ou ailleurs en païs chrestien. Je luy escrivis par le dernier ordinaire² et en ay depuis receu une seconde lettre de Dijon sur mon memoire des tactiques³. Je travailleray du costé d'Italie pour

¹ Nom provençal des tempêtes occasionnées par le vent du sud-ouest. Dans *Lou Tresor dou Felibrige* Mistral a rappelé l'emploi qu'il a fait du mot dans son beau poème de *Mireio* : « La labechado siblo. »

² Nous ne possédons pas cette lettre; il existe dans le registre VI des Minutes de

l'Inguimbertaine une lacune entre la lettre à Saumaise du 2 octobre 1634 et la lettre au même érudit du 22 juillet 1636.

³ Voir cette lettre, du 7 janvier 1636, dans le fascicule V des *Correspondants de Peiresc*, p. 42-46.

tascher de l'y servir, mais le temps ne peult estre que bien court en ce país là où les choses vont tant en longueur. Je ne manqueray de faire tenir vostre boitte de devotions à M^r le R. P. Dom du Puy par le prochain ordinaire d'Avignon qui passera par icy dans douze ou quinze jours; vous n'en devez poinct avoir de regret. J'ay grande honte de n'avoir merité l'honneur du souvenir de M^r de Bellievre, et luy en suis bien redevable comme de la bonne reception qu'il a daigné faire à mon frere, laquelle il fault imputer à voz bons offices, comme tout ce que vous ne cessez de nous procurer de bien à touts deux, n'y ayant rien en nous qui ne soit indigne de tant de faveurs que vous nous faictes et que vous nous procurez de vos amys. Mais vous suppleeriez bien de plus grands manquemens que les nostres, avec la surabondance de voz honnestetez auxquelles seules nous pouvons recourir pour un peu de descharge en attendant que nous puissions nous acquitter de quelques effects de nostre devotion envers voz amys et envers vous,

Monsieur, comme

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce mardy matin 22 janvier 1636.

J'ay oublié de mander à mon frere que M^r le comte de Carces est icy de retour de Cannes depuis troys jours pour y estre une semaine et s'y en retourner, y ayant esté fort bien accueilly et caressé¹.

CXXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despeche du 18 accompagnée des belles singularitez que vous avez accoustumé d'y joindre, et suyvie de deux aultres

¹ Vol. 718, fol. 224.

despeches de mon frere, l'une de mesme datte que la vostre et l'autre de la precedente semaine qui estoit demeurée en arriere par les neiges de la Bourgogne, toutes deux remplies aussy de mille gentillesses venües de vostre part dont je ne vous sçauois assez rendre des remerciements trez humbles, m'en recognoissant infiniment redevable à voz charitables offices dont il faudra remettre à Dieu la remuneration puis que tant plus vous augmentez le comblé de mes obligations tant plus vois-je augmenter ma foiblesse et mon impuissance de ne m'en pouvoir jamais revancher quasi de la moindre parcelle. C'est pourquoy il faudra que ce soit la surabondance mesme de vostre honnesteté que vous preniez le premier et principal acquittement de mes debtes en attendant que j'y puisse contribuer quelque chose encore de ma part, si je suis assez heureux pour en rencontrer quelques dignes moyens. À quoy je n'espargneray pas à tout le moins ma bonne volonté toute entiere et tout mon foible credit. Je suis bien ayse que vous ayez enfin receu quoyque tard ma despeche du premier et qu'avez faict tenir à M^r de Thou le paquet venant de Levant à luy addressé, bien marry qu'au lieu de faire le voyage de la cour, il luy faille songer à celluy de Luxembourg ou choisir pour son mieux celluy d'Alsace, m'estant flatté jusques à ce poinct et jusques à ce qu'il m'apparoisse du contraire, de me persuader que ces grandes pluyes et ses (*sic*) grandes neiges auront tant donné d'incommodité aux armées des euenys de la France qu'elles auront esté contrainctes de quitter le blocus de Colmar et de Celestar¹ et l'entreprinse du costé de Luxembourg. Dieu veuille avoir exaucé noz vœux et ouvert quelque voye nouvelle à M^r de Thou de venir faire un tour à la cour tandis que mon frere y est encores, car pour le faict de l'animal estrange, puisqu'on s'est resolu de laisser passer la rigueur du froid pour ne luy faire courir de fortune sur le chemin, je vois bien qu'il ne sçauoit plus arriver à la cour que bien avant dans le beau temps auquel M^r de Thou sera trop avant engagé dans des expéditions militaires, mais cependant ce nous sera tousjours quelque consolation

¹ Schlestadt, à 45 kilomètres de Strasbourg (Alsace-Lorraine).

quand on y pourra suyvre les ordres et prendre les addresses qu'il luy aura pleu donner pour ce regard à cez Messieurs qui ne font leur capital que de l'honneur de sa protection principalement. Ce qui nous faict attendre sa response avec une devotion non pareille sans laquelle cez Messieurs n'osent prendre aucune sorte de resolution. J'ay veu voz dernieres lettres de Rome qui commencent à me mettre un peu plus en peine que devant, mais je suis pourtant tousjours butté là que vous en viendrez à bout veuille t'on ou non avec le temps et la patience et que vous y trouverez mieux vostre compte qu'à toute aultre sorte de propositions quoy qu'on vous puisse dire au contraire. Si j'eusse sceu que M^r Valloys eusse esté attainct de si grandes incommoditez aux yeux je me serois bien gardé de m'adresser à luy pour la conference du manuscrit du Syncellus puisque j'avois sceu d'ailleurs que le vieux manuscrit estoit d'escripture si effacée et de si difficile lecture. Il faudra se donner la patience d'attendre le retour de M^r de Saulmaise à Paris, puisqu'il nous promet que ce sera au moys de Mars, mais si il le diferoit je presserois M^r Rigaud de le luy vouloir envoyer à Dijon par des voyes bien asseurées qui ne peuvent pas manquer ce me semble en toutes les saisons de l'année de ce costé là. M^r de Saulmaise m'a escript une aultre lettre concernant les auteurs Grecs militaires que je ne trouve pas moins notable que celles que vous avez voulu voir. C'est pourquoy j'ay creu la vous debvoir envoyer comme je le feray aussytost que j'y auray pris les instructions nécessaires pour faire venir d'Italie s'il est possible tout ce qu'il en desire. Vous aurez depuis receu je m'asseure ma despeche du 8^{me} et y aurez appris l'arrivée et partement de la balle de livres du cardinal Barberin, attendant des nouvelles de Rome quand on l'y aura peu recevoir pour vous en donner advis. Au reste nous avons icy M^r l'Evesque de Nantes¹ depuis dimanche au soir qui s'en va demain au Martigues pour faire reparer les nouvelles fortifications de la tour Bouc que la dernière tempeste du labesch avait quasi toutes abbatues. Il doibt estre icy de retour dans deux

¹ Gabriel de Beauvau.

ou troys jours pour concerter avec les procureurs du pays des moyens de resister à l'ennemy, car il croid fermement que les preparatifs de Barcelone soyent pour nous venir attaquer si ce n'est pour le Languedoc, ce que je croyois plus volontiers. La maladie du rheume de M^r de la Fayette qui l'a faiet revenir à Brignolle (pour s'y prevalloir de la commodité des medecins et des remedes qu'on y avoit faiet venir pour le petit marquis de Vittry) a faiet cesser et interrompre la suite du diere (*sic*) qu'il avoit commencée et si courtoisement continuée depuis la descente des ennemys jusques à la fin de l'année passée. Je n'ay rien appris depuis l'autre jour qui merite de vous en entretenir, le bruit ne s'estant pas trop bien verifié des ravages de la tempeste dans le frioul et specialement du naufrage de deux galeres que d'autres avoient voulu reduire à une barque. M'estant trouvé engagé en des occupations fascheuses qui ne m'ont pas permis de m'en enquerir ne de faire chercher des personnes qui m'en peussent donner de plus certaines nouvelles. Les vers de M^r Sirmond pour M^{gr} le Chancellier¹ sont du style qu'il avoit tousjours si dignement tenu et viendront tout à point pour servir de digne passeport à la despeche qu'il faudra faire à Rome dans deux jours avec la petite dissertation du P. Petau, dont je vous reitere mes trez humbles remerciements et excuses envers noz bons seigneurs et amys auxquels je ne scaurois à ce coup non plus escrire que devant à mon trez grand regret, estant de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 28 janvier 1636.

Si l'on vous adresse 40 escus de Touraine pour faire tenir à un bon P. Minime, je vous supplie de les recevoir et faire bailler incontinent au sieur Claude Simonet, marchand en la rue S^t Denis au Pavillon

¹ Le nouveau chancelier Pierre Séguier, qui avait succédé à Étienne d'Aligre (décembre 1635).

royal, et d'en prendre lettre de change à Marseille payable à ce bon pere ou autre pour luy, par Messieurs Lambert et de Gastines. Et m'excusez de la peine¹.

CXXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despeche du 25 du passé un jour plus tard seulement que les jours de coustume et envoyay en mesme temps à Mr le sacristain Valbelle vostre lettre à luy adressée; il aura peu vous respondre par ce courrier s'il y escheoit. Ce fut par une grande besveüe que j'oublai de vous accuser la separation aussy bien que la reception des livres du cardinal Barberin, vous suppliant de me pardonner cette faulte. Je n'envoyay que les troys ballots cottez du nom de son Eminence, et ce fut si précipitamment que je ne les desveloppay pas seulement, m'estant contenté de voir qu'il n'y avoit rien de mouillé, car il fallut remballer aussy tost, et envoyer la nuit mesmes au Martigues pour une barque laquelle fit voile le lendemain pour Rome avec des bons passeports. Le rolle que vous m'aviez envoyé fut cause de ce desballage, car sans cela tout couroit fortune d'aller à Rome sans desballer dans cette presse. Je vous remercie de tant de soing à me procurer touts eez beaux livres curieux. Mais je n'ay encores peu venir à bout de mon libraire pour la relieure du volume de Mr de St Amand Tristan² afin d'en lire quelque chose pour en pouvoir parler à l'auteur. Combien que je ne suis gueres en estat de voir des livres quels qu'ils puissent estre, puis qu'il plaict à Dieu, parmy noz inquietudes domestiques si mal compatibles avec des medi-

¹ Vol. 718, fol. 227.

² L'ouvrage déjà mentionné : *Commen-*

taires contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices, etc. (1635, in-fol.).

tations et des divertissements de cette nature, mais si faudra t'il en voir quelque chose, vous suppliant de m'ayder à obtenir excuse du retardement, si vous le voyez. Je vous envoye la dernière lettre de Mr de Saulmaise, ayant escript en Italie pour les livres tactiques, et pour le Porphyre de Mr Grotius. Vous aurez peu voir par ma lettre à Mr Rigault, comme je m'en remettoys au retour qu'il fera à Paris pour le Syncellus, pour ne l'importuner à contre temps.

Je ne sçay si Mr du Chesne aura tout veu à Chantilly¹ et s'il n'y avoit pas des livres ailleurs, mesmes à Pesenas². Mr Saumaise trouve à glaner en beaucoup de livres que d'autres négligent, vous vous souviendrez du volume des eclogues dont on estoit si desgousté contre son sentiment. Je croys qu'il y aura des bonnes pieces sinon pour les uns, ce sera pour les aultres et que Mr de Saumaise n'y plaindra pas sa peine, ayant desja prins plaisir de voir l'inventaire de ce volume ou registre des affaires de Milan et de Genes. Si l'on pouvoit faire marché en bloc, de le transcrire tout, je pense que cez Messieurs de Genes qui ont les relations dont vous avez veu l'indice, seroient bien aises de l'avoir et se rendroient plus soigneux de faire transcrire ce que nous en avions demandé; que si cela est trop cher, j'en feray volontiers transcrire une douzaine de pieces : des traictez principaulx de Genes, Vintimille³, Albinque⁴ et des mariages et des traictez de nostre René et de son filz et frere. Au reste je prie Dieu incessamment pour le favorable succez de l'avitaillement de Colmar; afin que M^{sr} le cardinal de la Valette vous r'ameine Mr de Thou, confiant en la bonté divine, et

¹ Dans la bibliothèque du maréchal duc Henri de Montmorency, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632.

² Montmorency, comme gouverneur de la province de Languedoc, avait séjourné à Pézenas avant de suivre Gaston d'Orléans dans sa révolte contre Richelieu.

³ On sait que des comtes de Vintimille (en Piémont, dans la province de Porto-Maurizio) descendent les Vintimille de Provence.

Voir sur le comté de Vintimille : *Les comtes de Tende de la maison de Savoie*, par le comte de Panisse-Passis (Paris, Firmin-Didot, 1889, in-fol., *passim*), l'ouvrage tout entier étant consacré à « l'illustre et puissante maison de Vintimille Lascaris-Tende ».

⁴ C'est-à-dire Albenga (Alba Ingaunorum), ville d'Italie, à 64 kilomètres de Gènes.

au temps qui s'est raddoucy, et me conjouyssant avec vous de sa resolution de perdre ce qu'il a mis à l'ambassade du Levant, où il gagnera le centuple, et à tout le moins tout ce qui luy reste de bien, qui seroit peu quand il y en auroit mille foys aultant, à la maniere du temps courant. Je suis tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 5 febvrier 1636¹.

CXXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

J'ay receu la vostre du 1 de ce moys accompagnée de celles du R. P. Dom du Puy, de M^r Valeran et de M^r de Saumaize du 28 du passé, sans que j'aye peu lire que la vostre seule, en ayant receu en mesme temps du costé de Lyon une aultre du dict sieur de Saumaise du 22^e laquelle est de quatre feuilles et demy, sans l'avoir peu lire nom plus², ne une assez ample de M^r Golius. Tant je suis assassiné et obsédé pour le present à lutter contre des gents qui sont plustot des luttins que des hommes raisonnables³. Mais Dieu sçait mieux que nous ce qu'il nous fault, et jusques icy j'ay esprouvé que toutes les surprises qu'on m'a voulu faire ont reuscy à rebours des vœux des entrepreneurs, de sorte que j'ay faict une espèce d'habitude au mal, et commence à trouver de la consolation partout.

Le fagot des livres du P. Mercene qui seroit tout demeuré par les chemins est enfin arrivé depuis troys jours entiers, pas que je l'aye nom plus veu que le reste, si ce n'est ce que vous aviez escript sur

¹ Vol. 718, fol. 228. — ² Cette lettre si considérable du 22 janvier 1636 doit être perdue, car je ne la retrouve nulle part. — ³ Peirese veut parler de son neveu et des partisans de cet indigne neveu.

l'envelope de vostre main pour le contenu des 5 exemplaires du P. Mercene, un supplement d'un aultre, deux de M^r Bosquet et deux aultres d'Elzevir. Mais il n'y a rien de mouillé, ne qui ne soit bien conditionné, dont je vous remercie trez humblement, et du livre de Campolini de M^r de la Motte¹ à qui je suis infiniment redevable de l'honneur de son souvenir. Si tout cela fut arrivé un jour plus tost, j'eusse bien eu de quoy charger l'ordinaire de Rome, à qui je baillay une petite boitte pour D. du Puy. Je fis tenir vostre lettre à M^r le sacristain, et suis bien aise qu'il s'aquitte comme il fault de son devoir. Je vouldrois bien pouvoir servir M^r Board pour l'amour de son merite et du vostre du costé de Rome, et si nous le voyions icy en passant, nous taseherions de pressentir de luy ce qu'il pourroit desirer de nous, et si vous jugiez que je puisse rien pour son service vous auriez tort de n'en disposer absolument comme vous le pouvez et le debvez.

Il me tarde bien d'apprendre par les advis mesmes de M^r de Thou le succez de son voyage d'Alzace. Et qu'il soit à la cour en bonne santé avec son cardinal², vous suppliant trez humblement de pardonner la negligence qui me fit envoyer trop tard à la poste le paquet dont vous vous plaignez à raison, et qui vous a tenu en une peine, que je n'avoys pas évitée; je seray plus diligent si je peus à l'advenir, mais à ce coup je ne vous sçauroys entretenir à souhaict. Il est vray qu'il n'y a pas de nouvelles qui vailent la peine d'estre escriptes, et que je suis inviolablement,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 12 febvrier 1636.

Je viens de recevoir presentement ung paquet de lettres de Dijon,

¹ F. de la Mothe-le-Vayer publia en 1636 le *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouvent entre certaines nations, et singulièrement entre la françoise et l'espagnole, etc.* (Paris, in-fol.). Ce discours, dédié au car-

dinal de Richelieu, est donné par l'auteur comme la traduction d'une pièce italienne de Fabrizio Campolini, Véronois, qui n'a jamais existé.

² Le cardinal de la Valette, à l'armée

tant de M^r le conseiller de Saulmaise, père de M^r de Grigny, et de M^r son filz du 4 de ce moys, que de M^r Lantin, conseiller, mais je n'en ay sceu lire que la datte, craignant que mon paquet ne demeure comme il fit dernièrement¹.

CXXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 8^{me} avec les curiositez dont vous l'aviez accompagnée et dont je vous remercie trez humblement, surtout de la bonne nouvelle de l'esperance où vous estes de voir bientost M^r de Thou, aprez un si honorable voyage comm' est celuy de l'avitaillement de Colmar, dont je vous felicite, et me conjouys à l'advance tant avec vous, Monsieur, et Monsieur du Puy, vostre digne frere, et tous les plus chers supposts de l'academie, comme avec luy mesme, attendant de luy escrire par le prochain, Dieu aydant, car je suis si accablé d'embarras que je ne sçay où me tourner pour le present, et vous supplie me vouloir excuser, si je ne puis encores salisfaire aux aultres chefs qui estoient demeurez en arriere dez le precedant ordinaire. Ayant eu à soldater² toutz cez jours et à me deffendre des plus grandes brigues que j'eusse encorés eües à combattre et ayant bien eu de la peine à faire conclurre messieurs les gents du Roy, à ce matin, qui sont encores passez bien plus outre qu'il n'eust esté expediant, mais tout est pour le mieux, Dieu m'ayant jusques icy faict voir qu'il avoit plus de soing de mes interests que moy mesme. Pour M^r de Saumaise, j'ay bien jetté les ieulx en courant sur sa grande lettre, mais il y a

duquel, comme nous l'avons vu, J.-A. de Thou était attaché.

¹ Vol. 718, fol. 230.

² Combattre. Le mot, qui n'a jamais été

très employé, ne se trouve ni dans le *Dictionnaire* de Richelet, ni dans celui de Trévoux. La Curne de Sainte-Palaye ne l'a pas enregistré dans son *Glossaire*.

bien des observations notables de cette langue Égyptienne qui méritent plus d'attention que je ne luy en sçauroys donner à cette heure pour luy respondre com' il fault. Je pense bien que nous ne tarderons possible plus guieres d'estre esclaireys de ce que nous aurons à devenir. Cependant je vous conjure de me pardonner et de m'impetrer mesme pardon des amys auxquels je suis reliquateur de mon debvoir, et de m'advoüer tousjours, s'il vous plaict,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 19 febvrier 1636¹.

CXXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 15^{me} arriva sammedy, de meilleure heure que de coustume, avec celle de mon frere, et tout plein de gentilleses venües de vostre favorable main à vostre accoustumée, dont je vous rends mes trez humbles graces et particulièrement de la participation des deux lettres de Rome, où j'ay prins plaisir de voir, sur le destail de ce nouveau differant des Venitiens, des particularitez que je ne sçavoys pas, auxquelles j'ay creu debvoir joindre ce peu que m'escript de plus le sieur de la Ferriere², que je vous supplie pourtant de vouloir tenir secret en ce qui concerne le voyage du cardinal y mentionné³, pour bons respects, comme je vous supplie aussy de vous abstenir de dire à M^r Valoys les vrais subjects du retardement de son expedition, n'ayant pas voulu neantmoins vous en rien celer, m'assurant que vous n'en direz que ce qu'il faut pour l'excuse desirée de la part du

¹ Vol. 718, fol. 231.

² Le médecin Jacques de la Ferrière dont il a été question plus haut.

³ Le cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, à la maison duquel le docteur était attaché.

sieur Bouchard, de crainte que si cela estoit divulgué, la chose ne luy puisse nuire tost ou tard. Vous y verrez par mesme moyen ce qu'il me mande concernant vostre affaire, qui seroit bien esloigné des ombraiges qu'il avoit donné subject de prendre de luy. Il faudra que le temps en esclaireisse tost ou tard la verité.

J'escriray si je puis au dict sieur Valoys, je dicts si je puis par ce que j'en suis encores mal assuré, estant tousjours moins de loisir que jamais de m'acquiter de mon devoir, avec les desordres domestiques qui m'ont assailly. C'est pourquoy je ne scauroys satisfaire nom plus à M^r de S^t Amand Tristan, ne pouvant voir son livre comme il seroit necessaire pour bien faire et m'acquitter de mon devoir en son endroit. Car pour des simples compliments, je croys bien qu'il ne s'en contenteroit pas, l'ayant ja remercié à l'avance, tandis que son livre estoit en chemin, et si tost que j'auray un peu de relasche de mes inquietudes d'esprit, je ne manqueray d'y songer, marry que je ne pourray pas assez dignement respondre à son expectation; mais je puis bien vous assurer que je n'y espargneray rien de ce que ma foible industrie pourra contribuer à son service et à son contentement.

Je n'ay pas mesmes peu respondre encores à M^r de Saumaise ne à M^r son pere, à peine ayant peu jeter les ieulx à la desrobée sur leurs lettres obligeantes.

Si ce registre des affaires de Milan et Genes pouvoit aller à Paris, il meriteroit d'estre transcript de bout à aultre dans les recueils de M^r de Lomenie, voire d'estre originellement logé au tresor des chartes du Roy, pour tous bons respects. Et s'il estoit en main de personne traictable, qui se voulut laisser persuader à l'envoyer jusques icy, nous deschargerions tout le monde du soing d'un coppiste et le rendrions fidèlement. J'avoys envoyé l'inventaire à Genes d'où l'on me demande fort instamment s'il se pourroit transcrire tout entier, et à quel prix, comme ce sont gents qui ont peur de se mesprendre en leurs offres et requisitions. Je plains bien ce bon homme M^r de Villiers Hotman¹, et

¹ Jean Hotman, sieur de Villiers, sur lequel on peut voir le tome I, p. 1. Le *Moréri* n'a pas indiqué la date de la mort de Jean Hotman.

M^r de S^t Marc Hotman¹ encores pour les charitables offices qu'ils exercoient envers les curieux, l'un des affaires estrangeres du temps², et l'autre des langues orientales, car ils feront grande faulte au monde; je plains bien aussy le frere et M^r son pere. Mais j'ay grande compassion et grand regret à M^r Aubery³, qui estoit le plus officieux et le plus obligeant qu'on eust sceu voir, et me veux encore flatter d'esperer que sa santé puisse trouver de l'amandement⁴, en l'aage où il est, qui n'est pas encore tant avancée⁵.

Au reste je me conjouys avec vous de tout mon cœur de l'heureux succez du voyage d'Alsace pour M^r de Thou aussy bien que pour M^r son cardinal et ne voids l'heure d'entendre qu'ils soient de retour à la cour. J'ai dict de ses nouvelles à M^r le comte de Carces son camarade au precedant voyage, qui s'en est merueilleusement resjouy estant icy de retour de Cannes depuis avant hier seulement, où il tint pied durant tout le temps que M^r le Mareschal fut à Frejus à l'assemblée et s'en est revenu quand mon dict sieur le Mareschal l'a tiré

¹ François Hotman, chanoine de Paris, conseiller au Parlement, abbé de Saint-Médard de Soissons, mourut, selon le *Moréri*, au mois de mars 1636, âgé de soixante ans. C'était un frère de Jean. Voir l'article que lui a consacré Paul Colomiès (*Gallia Orientalis*, p. 164-165). Colomiès mentionne en cet article une lettre d'André du Ryer à M. Hotman, seigneur de Morfontaine, abbé de Saint-Marc, conseiller au Parlement, sur sa traduction du *Gulistan* de Sadi (1634), une lettre de Saumaise à Golius, du 13 octobre 1635, où l'orientaliste est appelé M. Hotman de Saint-Marc, une lettre de Théophile de Viau à M. de Saint-Marc Hotman, conseiller au Parlement, dans les *Lettres* publiées par Mairet (Paris, 1642, in-8°), etc.

² On sait que Jean Hotman fut l'auteur d'un traité: *De l'Ambassadeur* (Paris, 1602,

in-8°), réimprimé l'année suivante (Paris, in-8°) sous ce titre: *De la charge et dignité de l'Ambassadeur*.

³ Il a été question plus haut de Du Mesnil Aubery.

⁴ Les vœux de Peirese ne furent pas exaucés: Aubery mourut avant la fin de l'année 1636. Nous verrons dans la lettre suivante que ce décès doit être de la fin de février, puisque le 4 mars Peirese en avait en déjà connaissance. Un autre Aubery, lui aussi correspondant de Peirese, mourut en cette même année 1636; c'était Benjamin Aubery, seigneur du Maurier.

⁵ Le mot *âge* était souvent du féminin au commencement du xvii^e siècle. On peut ajouter cet exemple à ceux que le *Dictionnaire* de Littré a tirés de Malherbe et de Corneille.

de garde ou de sentinelle, ayant perdu l'occasion de se trouver là jeudy dernier quand troys galeres ennemies vindrent mettre en terre ferme trois ou quatre cents hommes pour enlever des fagots et de la chaux, qui s'enfuyrent et se rembarquerent bientost voyant venir sur eux le diet sieur Mareschal bien qu'il ne fust que luy 18^{me} à cheval, dont vous aurez un mot de relation à part, et sur ce je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 26 febvrier 1636¹.

CXXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 22 du passé avec les larmes que j'y devois contribuer au decez du pauvre M^r du Mesnil Aubery, qui cherissoit si tendrement et obligeoit si volontiers ses amys et serviteurs, dont j'ay encores le cœur si saisy, que je ne le vous sçaurois exprimer, ayant un grand regret au dessein qu'il fit sur ses derniers jours de se marier, dont il me donna advis, mais ce ne fut qu'aprez la conclusion de son traicté, de sorte qu'il m'ostoit le moyen de luy en dire librement mon advis, car je l'en eusse dissuadé absolument tant que je l'eusse peu. Et me doute bien fort qu'encores que l'exécution ne s'en soit ensuivie, la seule pensée n'ayt bien nuy à la quietude de son esprit, et aydé à anticiper ses jours; ce foye bruslé et adherant n'est pas chose qui ne puisse arriver en fort peu de temps quand la fiebvre brusle un corps affoibly. Comme le poulmon ne se corromp aussy que

¹ Vol. 718, fol. 232.

trop facilement, avec ces rumes quand ils sont negligez, et qu'on ne crache pas tout ce qui y distille. Il ne monstroit pas d'estre pulmonique¹, ce qui eust bien paru durant son sesjour de Rome. Enfin c'estoit son heure, que je ne puis assez deplorer, et luy suis extraordinairement redevable de la souvenance qu'il a daigné conserver de mon chetif nom jusques aux derniers jours de sa vie, dont je voudrois bien luy pouvoir rendre la gratitude condigne envers sa memoire et ses parents, mais je suis meshuy bien despourveu des moyens de m'en acquitter, que par des simples vœux, si Dieu ne m'en ouvre quelque occasion par le passage de quelqu'un d'entr'eux par ce mauvais païs. Je m'estonne comme vous qu'il n'ayt preferé M^r du Plessis son neveu à sa maistresse² pour ce legat des gravures antiques³. Et m' imagine que cette dame qui avoit tant d'inclination pour luy, de si longue main, luy devoit avoir tesmoigné de les estimer, et d'y prendre plus de plaisir qu'elle n'eusse faict si ce n'eust esté pour luy complairre davantage. Et qu'au contraire M^r du Plessis, qui est si surchargé de grandes affaires, n'avoit possible pas tesmoigné d'en faire assez de cas à son gré. Car sans telles occasions je ne vois pas qu'il eusse peu rencontrer de juste subject de cette pensée. Et parce que je n'accuse pas volontiers mes amys, j'y cherche tous les plus honnestes pretextes d'excuses que me peult fournir ma foible imagination. Il avoit eu l'année derniere une fantaisie et m'escrivit deux ou troys lettres pour m'advertir qu'il me vouloit envoyer une petite boitte de toutes ses gravures escriptes, et qu'il jugeoit les plus extraordinaires et cappable de rencontrer mes petites humeurs⁴. Je l'en dissuaday le plus fortement que je peus et m'excusay sur ce que j'avoys trop peu de loisir de les examiner et y estudier com' il eust esté requis pour luy en pouvoir dire chose qui l'en peust satisfaire, ce qui estoit bien vray. Mais je ne luy osay dire que,

¹ Littre cite, sous le mot *Pulmonique*, Montaigne, La Bruyère et Saint-Simon.

² C'est-à-dire sa fiancée, celle qu'il allait épouser.

³ Du Mesnil Aubery, collectionneur de

gravures antiques, a été oublié par l'auteur du *Dictionnaire des amateurs français du xvii^e siècle*.

⁴ C'est-à-dire flatter mes goûts, mes dispositions, mes fantaisies.

recognoissant mon infirmité humaine, je m'en voulois deffendre, comme de boire de l'hipocras ou de la malvoisie, crainte que la trop grande douceur ne fust cappable de m'ennyvrer¹, et de me transporter au delà de la cognoissance de mon debvoir, et que sur les trop honnestes offres qu'il m'en faisoit, il ne tentast ma pudicité desja assez mal conservée, en son endroict mesmes, si j'y rencontroys quelque piece aultant de mon goust comme celles dont Monsieur de Thou me laissa non seulement user, mais abuser à son retour du Levant.

Au reste je ne pouvois pas dans le sentiment de cette douleur, et dans la continuation de noz persecutions domestiques, avoir de plus grande consolation que celle qu'il vous a pleu me donner par de si agreables nouvelles que celles de l'heureux succez du voyage d'Alsace et du retour de M^r de Thou en Lorraine avec la bonne esperance que vous le puissiez bien tost voir chez luy, ce que je souhaicte bien ardaïment. Et ne pouvant me promettre le bien de luy renouveler de vive voix les vœux de mon fidele service, avoir moyen de suppleer en quelque façon par l'organe de M^r de Vallavez mon frere tandis qu'il est de par delà. Ce que je reputeray à trez grand heur en attendant, s'il ne se trouvoit pas quelque moyen de le servir en aultre façon que par des souhaicts, com' il nous a fallu faire jusques à present. Le sieur Nesme, aulmosnier de M^{sr} le Cardinal de Lyon, est de retour de Rome pour s'establiir en la theologale de cette ville que son Eminence luy a faict conferer, comme ayant vacqué en cour de Rome. Il estoit bien affamé de me raconter mille belles choses de ce monde là, et moy encores plus de les entendre, mais il n'y a pas eu de moyen d'en trouver le loisir, dans les sollicitations dont il me fault presentement parer plus que devant. Et ne pensoys pas mesmes vous pouvoir escrire, vous suppliant trez instamment de me vouloir excuser à tous cez

¹ Au sujet de cette phrase charmante, rappelons que le vin de Malvoisie tant apprécié par Peiresc était libéralement envoyé par lui à ses amis. Voir ses *Petits mé-*

moires, Anvers, 1889, p. 27, et la plaquette intitulée : *Une nièce de Peiresc, Claire de Fabri*, Bordeaux, 1890, p. 9.

Messieurs et vous rendant mes humbles actions de graces de voz rares curiositez, avec quoy je finis et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 4 mars 1636.

Il s'est trouvé une feuille de trop en l'exemplaire de l'histoire ecclesiastique de Mr Bosquet in 4^o qui sera cy jointe, à la place de laquelle il en manque une aultre cottée 1, com' il en manque au Parnasse¹ quelque aultre carton cotté RII RII².

CXXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec la vostre du 29 du passé le livre de l'an 1634 que je n'ay encore peu voir que par le tiltre, mais il est malaisé qu'il n'y ait des choses qui soient bonnes à voir en leur temps. Vous remerciant trez humblement de ce soing, mais surtout de la bonne nouvelle de la prochaine arrivée de Mr de Thou dont je vous felicite aultant que luy mesme, jugeant que vous n'aviez pas moins de desir et d'interest de le tenir et embrasser, que luy de vous cherir à son acoustumée, et que la gloire avec laquelle il s'en revient avec son digne cardinal redonde³ sur vous comme sur tous les siens, luy appartenant de si prez comme vous faictes. Mais ne vous pouvant entretenir à souhaict dans la plus importune presse de mon affaire, je suis contraint d'abreger en

¹ Le *Parnasse royal* édité par l'abbé de Boisrobert.

² Vol. 718, fol. 236.

³ Sous le mot *redonder* Littré n'a cité

que des écrivains antérieurs à Peiresc, Nicolas Oresme, Eustache Deschamps, Clément Marot, Ambroise Paré.

vous remerciant trez humblement de l'advis des epistres de Balsac¹, dont je trouvoy un jour le premier volume dez l'edition de l'an 1625 entre les mains du bon cardinal Barberin en Avignon² à qui l'auteur l'avoit faict presenter³, et il y estudioit la langue françoise. C'est pourquoy vous avez bien jugé que cez viandes creuses⁴ pouvoient toucher ce monde là. Je plains bien ce pauvre M^r de S^t Mars Hotman, mais puisque son mal est sans remede, je plains bien davantage à cette heure le bon M^r Le Jay avec sa Bible⁵ et le pauvre sieur Gabriel⁶, bien marry qu'il n'aye peu obtenir la prebende du deffunct⁷ qui luy eusse peu estre mieux employée qu'à ceulx qui ont de quoy vivre mieulx que luy.

J'ay encor une aultre lettre que je ne sçauroys lire de ce coup, mais la semaine prochaine Dieu aydant j'espere que les feriatz me donneront un peu plus de relasche. Cependant conservez moy je vous supplie en l'honneur de voz bonnes graces, et de celles de Monsieur de Thou et de M^r du Puy. J'ay receu de Rome de la part de Dom du

¹ *Lettres de M. de Balzac*, seconde partie. Paris, Pierre Rocolet, 1636, 2 vol. in-8°.

² On sait que l'édition originale des premières lettres de Balzac est celle de Paris (Toussaint du Bray, 1624, in-8°) et que le recueil eut un tel succès que déjà, en 1627, on en était à la sixième édition (Paris, Touss. du Bray, in-4°).

³ Les divers recueils de lettres de Balzac n'en renferment aucune qui ait été adressée par lui au cardinal Fr. Barberini.

⁴ Au sujet de cette locution qui peint bien le dédain de Peirese pour la rhétorique de Balzac, dédain dont nous avons déjà trouvé d'autres traces dans cette correspondance, Littré cite Bossuet, Fénelon et Molière. Le *Dictionnaire de Trévoux* avait cité ce vers de Corneille :

Je trouve les soupirs une viande bien creuse.

⁵ La Bible Polyglotte déjà plusieurs

fois mentionnée en cette correspondance.

⁶ Dans la lettre d'André du Ryer à l'abbé de Saint-Marc citée plus haut, d'après le recueil de Colomiès, on lit : « Les Chrestiens qui sont en Orient attendent avec impatience cette fameuse Bible à laquelle travaille ce Genie des langues le s^r Gabriel Sionite, que vous avez receu dans vostre Maison afin d'accomplir cet incomparable ouvrage. » François Hotman n'avait pas seulement donné l'hospitalité à Gabriel Sionita, mais aussi à Le Jay, comme nous l'apprend Saumaise écrivant à Golius et cité par Colomiès : « Je n'ay peu encore bailler vostre Cosmographie syriaque au s^r Gabriel Sionita, lequel n'est pas en la ville, mais en une maison des champs qui appartient à M^r Hotman de S^t Marc, où est aussi M^r Le Jay et toute sa famille. »

⁷ C'est-à-dire le revenu attaché au canonicat de Notre-Dame de Paris.

Puy une harangue dediée à M^r de Thou, sur la memoire du feu sieur Gir. Aleandro, que j'ay receüe par la voye de la mer sur une barque partie au commencement de janvier de Rome, ayant bien regretté l'advis receu en mesme temps du rume qui travailloit le bon pere¹ en ses ieulx, mais il aura trouvé quelque moyen d'y remedier Dieu aydant, et de s'en tirer bien tost, com' il y avoit dez lors bien de l'amandement, et je seray à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce xi mars 1636.

J'ay receu d'Italie une relation de certaine cause aultresfoys pendante en la cour de l'Empereur concernant le Fisque, laquelle je n'ay peu examiner, mais je n'ay voulu laisser de la vous envoyer à tout hazard, estimant que possible y trouverez vous quelque mot de vostre goust².

CXXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Vous ne me pouviez pas donner de plus douce ne de plus agreable nouvelle que celle de l'heureux retour de M^r de Thou chez luy et consequemment chez vous et chez les plus chers amys que le siecle presant aye secu porter, dont je ne luy envie pas ce bonheur et la jouysçance, mais je vouldroys bien n'en estre pas si esloigné comme je suis, s'il estoit possible, ou du moins si esloigné et despourveu des moyens et des occasions de le servir avec toutes ses dependances, dont

¹ C'est-à-dire Dom Chr. du Puy. — ² Vol. 718, fol. 238.

je me tiendrois trop heureux et trop honoré, ne sçachant quelles actions de graces luy rendre de l'honneur de son souvenir dans la plus grande presse et foule de ses visites et salutations de toute la cour tant actives que passives, dont je n'oublieray jamais l'obligation, vous suppliant trez humblement, quand la rencontre s'en offrira, de l'en vouloir asseurer. Ce n'a pas esté une moindre joye d'apprendre qu'il soit tout à faict desgaigé de cet employ du Levant, où il n'eust peu que sacrifier le meilleur de son temps, et l'en felicite de toute mon affection. Mais je vouldrois bien que s'il a plus à suyvre M^{sr} l'Eminentissime cardinal de la Valette, ce fust ailleurs qu'en ces païs qui tiennent si peu du chrestien. J'aymerois bien mieulx le voir ordinaire ou du moings semestre. M^r du Chesne a raison de donner luy mesmes le premier ses belles observations de la race de Charles magne¹ et vouldrois bien qu'il en eusse peu tirer de l'estoc paternel, jusques à la race de Huc Capet². La premiere commodité luy portera ce volume de S^t Oren d'Auch dont je luy avois faict possible plus de feste qu'il ne peut valloir.

J'ay tort de M^r de S^t Amand Tristan et le vous advoüe de bon cœur pour le luy dire s'il vous plaict, mais je n'ay eu quasi repos quelconque d'une seule heure depuis cinq ou six moys en ça. Je tascheray de prendre quelque heure de relasche durant nos presants feriats, pour luy rescrire et demander pardon. Cependant faictes luy mes humbles excuses, je vous supplie.

Je suis trez aise que M^r Valois soit reguary de son œuil tout à bon. Je n'ay sceu voir exactement la lettre de M^r de Saumaise Grigny et espere d'en venir à bout dans le prochain Dieu aydant. Mais je n'entends pas bien la difficulté proposée par cez Messieurs et quelles sont

¹ *Historia Francorum Scriptores coetanei*, etc. Tome I : *Ab ipsius gentis origine ad Pipinum regem*, opera et studio Andreae Du Chesne; tome II : *A Pipino Caroli Magni imperatoris Patre usque ad Hugonem Capetum*. Paris, Cramoisy, 1636, in-fol.

² Six ans plus tard, Charles d'Auteuil de Combaut publia, dans son *Histoire des ministres d'État* (Paris, 1642, in-fol., p. 37 et suiv.), une *Généalogie nouvelle de la Maison de Hugues Capet* (selon l'opinion de feu André du Chesne).

les pieces qu'ils estiment supposées ou alterées pour en juger com' eulx. Car pour moy je vous advoue que de beaucoup de choses anciennes je pense qu'il y avoit des doubles sens quasi comme de noz rebus de Picardie, et en tout plein d'autres façons dont j'ay trouvé des preuves indubitables, principalement pour les pasquinades ou mots couverts qui avoient d'autres ententes que celles de la lettre, tesmoing ce que M^r Bignon descouvrit aultres foys sur cette homonymie du siecle d'or ou du siecle de pierre precieuse Neronienne ou plustost d'esmeraude soubs Constantin. Noz medailles sont toutes pleines de ces concurrances de mysteres et d'ententes sur un mesme corps, avec une gemination¹ et multiplication incroyable. C'est pourquoy je courroy fortune d'incliner à l'advis de cez aultres Messieurs soubs la correction de M^r de Saumaise pour peu que j'y trouvasse de prise. Quant au sieur Bouchard, je vous sçay bon gré et vous remercie trez humblement de la charité avec quoy vous recevez son procedé, et vouldrois bien comme vous que les ombragès fussent asseurement vains. Le temps en debvra esclaireir bien tost le monde et possible r'amener à la raison son patron². Je l'espere ainsin, quoy qu'il puisse dire et fayre pour encores.

Cette espine qui s'est enracinée dans un corps humain³ est certainement trez merveilleuse et merite bien d'estre approfondie, vous asseurant que je ne laisray en repos le Cardinal qu'il n'en ayt eu une information solennellement authentique, comme je l'en ay desja assez souvent requis. Le bon P. Mercene m'escript une aultre chose bien plus estrange, que j'aimerois bien mieux avoir verifiée, d'une lettre à luy escripte de Turin, pendant que M^r de Bellievre y estoit, par un de sa

¹ Doublement, redoublement, de *geminare*. Littré ne cite aucun auteur à propos de ce mot qu'il marque du signe par lequel il caractérise les néologismes. Le prétendu néologisme n'est, du reste, indiqué dans aucun de nos autres recueils lexicographiques.

² Le cardinal Fr. Barberini, à la mai-

son duquel J.-J. Bouchard était attaché.

³ Il s'agit, comme s'exprime Gabriel Naudé en une lettre du 29 mars 1636 (fascicule XIII. des *Correspondants de Peirese*, 1881, p. 51), d'un «prunelier greffé sur l'estomac d'un Espagnol». Cf. Gassendi, liv. V, p. 464-465.

suite, que l'on croyoit estre M^r de la Motte¹, concernant les ieulx d'un jeune Messinoyz si penetrants qu'il voyoit dans le corps humain et à travers certaine espaisseur de murailles. Je vous supplie de vous en enquerir et esclaireir tant du dict P. Mercene ou dudict sieur de la Motte que dudict seigneur de Bellievre si besoing est. Sur quoy je finis demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obessant serviteur,
DE PEIRESC².

M^r de la Fayette, passant l'autre jourz icy, voulut entrer en mon estude, et m'ayant demandé certain vase de crystal, ce disoit-il, trouvé à S^t Quentin, je luy monstray celuy de verre que vous m'aviez envoyé l'année derniere et luy declaray que je n'en estoys que depositaire, et que j'estoys chargé d'en faire la restitution à la premiere semonce comme j'estois prest à la faire. Il me dict lors qu'il appartenoit à M^r de Morfontaine, oncle de M^{me} la Mareschale de Vitry; il ne me dict chose quelconque d'où je puisse conjecturer que ce gentilhomme en fusse en peine, car je le luy auroys delivré incontinant, pour le mettre dans les coffres de Madame qui estoit une commodité excellante. Mais troys jours aprez le sieur de la Fagoüe m'apporta une lettre vostre du 4^{me} de ce mois pour le vendiquer. Je le luy voulus incontinant remettre, mais il ne le desira pas que la commodité ne s'en presentast opportune de le faire tenir à Paris, ayant grand regret d'avoir perdu celle de madame la Mareschale à faulte d'advis, et à faulte que M^r de la Fayette

¹ Fr. de la Mothe-le-Vayer. Constatons que son voyage en Italie, à la suite de M. de Bellièvre, n'est pas mentionné dans l'*Histoire de l'Académie française*. Notons, d'autre part, que M. R. Kerviler, dans son Étude sur la vie et les écrits de cet académicien (1879), rappelle (p. 20) que divers passages des écrits de La Mothe-le-Vayer nous apprennent qu'il parcourut l'Angle-

terre, l'Espagne et l'Italie à diverses époques» et ajoute (p. 47): «Nous ne trouvons pas de nouvel opuscule de La Mothe-le-Vayer en 1634, ni en 1635. C'est le moment de sa mission en Italie avec M. de Bellièvre.»

² La lettre n'est pas datée, mais au dos Jacques Dupuy a mis cette note: *Lettre de M^r de Peirese du 18 mars 1636.*

ne se laissa pas entendre à demy bouche. J'avoys lors en l'esprit d'autres importunes affaires qui ne me laisserent pas penetrer plus avant dans les intentions du bon M^r de la Fayette à qui j'en feray bien du reproche quelque jour. Cependant je ne manqueray pas d'escrire et remercier trez humblement comme je doibs tant M^r de Morfontaine que M^r Halligre de leur reciproque faveur en mon endroict, et si j'avoys de quoy m'en revancher je ne m'y espargneroy pas.

Nous avons des femmes en nostre vallée de Boysgency qui faisant des chappons, aprez avoir couppé leur creste, y antent les ergots de leur pied qui croissent sur leur teste comme des cornes. J'ay envie de faire anter sur des chevreaux, quand les cornes paroissent, quelque corne d'aulture animal, et specialement de chevreul et faire d'aautres experiances notables, m'assurant que nous y rencontrerions des merveilles si nous les suyvions à la piste de l'une à l'aulture, comme a faict un bon P. Chartreux de nostre cognoissance qui execute quasi à souhaict toutes les experiances principales des eclogues de l'agriculture de Constantin Porphyrogenete, mais bien aultrement que ne porte le livre et les autoritez des anciens, c'est à dire par aultres moyens¹.

CXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu par l'ordinaire vostre despesche du 14 avec le livret cotté de vostre main pour M^r Gassend (qui l'a receu) des termes de marine, dont je vous supplie me faire envoyer une couple d'exemplaires, car un amy m'en demande, et je seray bien aise d'en reserver un pour moy, et voudroys pouvoir joindre à celui qu'on me demande

¹ Vol. 718, fol. 239.

un aultre petit libvret in 8° que fit imprimer un de vos Parisiens qui avoit icy un office de thresorier de la marine, contenant les noms propres de tout l'attirail d'une galère, ensemble un autre pareil de tout l'attirail d'un navire, dont j'ay oublié le nom de l'auteur, si ce n'estoit feu M^r Maschau. Vous suppliant d'excuser mes importunitez, et vous remerciant trez humblement des deux imperfections. Mon libraire soubstient que le carton Rij n'est pas joint à aucune aultre feuille de l'exemplaire, mais il pourroit bien se flatter pour couvrir sa faulte, et je n'ay pas eu le temps de le surprendre pour le verifiser moy mesme.

Je suis bien aise que vostre affaire de Rome ne soit pas tant desesperée comme vous l'aviez creüe, je croys que au bout du compte vous en aurez contentement, veillent ils ou non, et que cela mesme qui vous sert d'obstacle à cette heure, du concours de plusieurs aultres pareilles commandes, vous servira enfin de plus puissant motif d'en venir à bout par l'importance des taxes qui se rendront si considerables qu'ils n'en voudront pas perdre les deniers revenant bons, et les feront passer à la barbè de tous ceulx qui s'y opposeroient, et l'une n'ira point sans l'aultre. C'est là mon sentiment, que s'il ne tenoit qu'à cela de faire passer la vostre comme invisible et à la desrobée, pour ne languir pas plus longuement en l'attente des aultres, j'y consentiroys de bon coeur si j'estoys à vostre place, suyvant mes premieres pensées, quoy qu'on vous puisse dire au contraire, et tiens fermement que par cette voye là vous en seriez venu à bout, dez le commencement, si on l'eust voulu suyvre et y employer quelque valet de chambre, mais puisque vous y estes tant engagé, il ne fault pas relascher ains tenir bon.

L'on m'escript de Rome que le garde du Vatican, pour paroistre bien jaloux de sa charge, faict plus de difficulté à ce que luy demande le cardinal Barberin, son maistre, qu'à ce que luy demande le premier venu, et ce mauvais proceder ne laisse pas de luy reuscir, tant ce monde là prend de plaisir de se faire abuser, au lieu de prixser la franchise ce qu'elle peut valloir. Le sieur Leo Allatius voudroit faire

imprimer le vray texte Grec de Georgius Acropolita¹ de certaine histoire dont Mr Douza² avoit faict imprimer un petit compendium fort mutilé et corrompu, et y a adjousté des notes outre sa version qu'il estime le plus digne travail qu'il ait mis au jour; si quelqu'un de voz libraires vouloit entendre à cette edition, ce ne seroit pas une entreprinse des moins bonnes du temps, je vouldrois bien l'avoir peu servir à cela. Et vous supplie de vous en enquerir particulièrement du sieur Mathurin du Puys qui me semble plus traictable que beaucoup d'autres. Il me faict feste d'un ouvrage Grec d'un philosophe Sallustius du temps de Julian l'Apostat, que je l'ay prié de me faire voir à l'avance, s'il est loisible, et qu'il ne faille pas bien du temps à le transcrire, sçachant les difficultez presentes de faire mettre cez opuscles là sous la presse, pendant l'interruption du commerce.

Mr Bouchard me fait grande instance de luy faire transcrire de la Bibliothèque du Roy, dans les volumes du Metaphraste, la vie de St THEOPHANES dont les Grecs font la feste le 12 avril. Il dict qu'il fera payer le coppiste, mais j'y satisferay bien s'il ne le faict. Et vous supplie d'en demander la gratification et permission à Mr Rigault, le volume du mois d'avril desfaillant entre ceux du Vatican³. Et si quelque aultre autheur traictoit de la vie de ce saint, il le vouldroit bien avoir, ce dict-il, croyant que ce soit le mesme Theophanes qui a continué le Georgius Syncellus quoy que Baronius tienne le contraire⁴. Mr Dormalius m'escript que le suyvant ordinaire me devoit apporter des lettres du sieur Holstenius, et me charge fort de vous faire ses

¹ L'ouvrage parut à Paris en 1651, in-folio, sous ce titre : *Georgii Acropolitæ, magni logothetæ, historia byzantina; Joellis chronographia, et Joan. Canani narratio de bello Constantinopolitano* (Imprimerie royale).

² *Georgii Logothetæ Acropolitæ Chronicon Constantinopolitanum* (Leyde, 1614, in-8°). Les notes de Théodore Douza firent reproduites dans l'édition de 1651.

³ Voir dans le fascicule III des *Corres-*

pondants de Peiresc (1881, p. 46), la lettre de J.-J. Bouchard, du 7 mars 1636.

⁴ Au bas de la page 46 du fascicule III des *Correspondants de Peiresc*, ci-dessus cité, l'éditeur a mis cette note : « L'érudition moderne a donné raison à Bouchard contre l'auteur des *Annales ecclésiastiques*, et les critiques sont tous d'accord pour identifier saint Théophane avec l'historien byzantin. »

humbles recommandations, ensemble à M^r Rigault (à qui il avoit apporté des lettres d'Ericius Puteanus, mais il ne le trouva pas à Paris à son passage), et à M^r Deodati, à qui j'ay grand regret de n'avoir encores peu reserire et de ne le pouvoir encores à ce coup pour ma plus grande confusion et mortification; mais vous m'obtiendrez bien de luy mon excuse si vous l'entreprennez comme je vous en supplie trez humblement, l'importunité de ma fascheuse affaire¹ ne me donnant quasi pas de relasche, durant mesme cez feriats, tant le monde est desnaturé et enragé.

Il me reste à me condouloir avec vous de la perte domestique que vous avez faicte de l'une de voz nieces, que je plains bien avec vous. Priant Dieu qu'il vous rescompence la perte par toutes lez aultres prosperitez que vous pourrez souhaicter.

Pour le bon M^r Aubery, c'est la verité que j'ay bien de la peine à m'en rassurer et ne pense pas m'en pouvoir de longtems bien descharger le coeur du saisissement que j'en ay eu et que j'en ressents encores bien fortement. Car il avoit tant de tendresse pour ses amys et serviteurs, qu'il eust fallu estre de pierre et insensible pour ne luy en rendre toute la pareille qui se pouvoit humainement. J'avoys bien de la peine à me persuader qu'il eust disposé en faveur de sa maistressé de tout ce que l'on disoit. Et suis bien aise que cela ne luy puisse pas estre imputé en ses derniers jours qu'il avoit tant tesmoigné de resignation et de constance à aller au devant de la mort. En un aultre temps j'eusse peult estre esté des encherisseurs de quelques unes de ses curiositez, mais en la conjoncture où je me trouve je ne doibs plus aspirer qu'à un peu de repos et de quietude qui me fuit tant qu'elle peult, au plus je pense la suyvre. Dieu seul nous y menera quand il plaira à sa divine Providence et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 24 mars 1636.

¹ Toujours l'affaire de son neveu.

J'oublioy de vous dire que le bonhomme Dormalius semble parler comme s'il prendroit bien volontiers condition en France, si elle se presentoit. Ce qui me faict juger que les choses ne sont pas là comme l'on pense ne possible chez luy.

J'oublioy de vous dire que les vers de M^r Grotius sur l'inscription contentieuse ont bien esté trouvez beaux et dignes d'un esprit comme le sien. Je vous en remercie trez humblement¹.

CXXX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Me trouvant extraordinairement pressé à ce coup, je ne feray que vous accuser la reception de vostre despesche du 21 du passé et vous faire mes trez humbles remerciements du soing que vous avez daigné prendre de presenter mes lettres à M^r de Thou, ne pouvant que regretter l'incommodité qu'il s'est donnée de les voir et de respondre dans le concours de tant d'affaires et occupations de consequence. Jè luy escripts pourtant un mot et vous conjure de continuer de luy faire mes excuses trez humbles de l'importunité.

Je loüe sa courtoisie de faire imprimer le discours sur le decez du bonhomme Aleandre, et m'en ressents son obligé quasi aultant que la memoire du pauvre deffunct. Si le paquet le peult comporter, je vous enverray un petit libvret d'histoire que j'ay receu d'Italie, vous suppliant de le garder pour l'amour de vostre serviteur, marry que ce ne soit chose plus digne de vous. Je n'ay pas veu le livre de Canteloro imprimé par Cramoisy, sur l'histoire de Frederic Barberousse et les Venitiens² qu'il me souviene et en verray volontiers un exemplaire s'il

¹ Vol. 718, fol. 244. — ² Canteroli (Felice), *Narratio concordiae inter Alexandrum III et Fridericum I Venetiis confirmatae* (Paris, 1632, in-4°).

s'en trouve plus chez ledict Cramoisy, puisque la chose a tant esclatté, ayant cy devant oublié de le vous demander sur l'indication que j'en avoys veue dans une lettre à vous, Monsieur, du R. P. Dom du Puy.

Nous n'avons pas veu les nouveaultez de livres dont il vous avoit pleu charger mon frere sur l'occasion du retour de M^r le conseiller de Valbelle qui n'est pas arrivé et ne sera pas vraysemblablement party avant la Pasque, en estant desjà si proche lorsque vous m'en donniez l'avis, et possible que Madame sa femme qui est en Avignon l'aura arresté là quelques jours. Cependant je m'imagine que c'est là le subject du retardement de la despesche de mon frere de l'ordinaire du 21^e que je n'ay pas receu, et en eusse esté en grande peine sans vostre avis, de crainte qu'elle ne m'eust esté vollée comme d'autres que je luy envoyoyz l'année passée, ou qu'il ne fust malade, ce que je n'ay peu m'imaginer puis que vous me parliez de luy sans faire mention de maladie. Oultre qu'il s'est veu une sienne lettre par l'ordinaire escrite aux procureurs du país.

J'oublioyz de vous dire que j'envoyay incontinant^l vostre pacquet à M^r le sacristain Valbelle à Marseille qui vous aura peu respondre par cet ordinaire, et que je vous serviray quant et luy pour raison de la restitution de voz papiers de S^t Leons tout le mieux qu'il me sera possible.

Le libvret que je remis à M^r Gassend des termes de marine sembloit cotté de son nom au bas du Frontispice de vostre main, après quoy je n'oseroys le luy demander sans luy en promettre un pareil, comme je le pourray bien faire pour luy faire passer les monts à ce prochain ordinaire. C'est pourquoy il le luy faudra tousjours remplacer s'il vous plaict; excusez moi de cette peine et de tant d'autres courvées et importunitez comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 1 avril 1636¹.

¹ Vol. 718, fol. 244.

J'avoys prins une matinée pour escrire à M^r Deodati, au R. P. Campanella et quelques uns de cez Messieurs les curieux tant du costé de Strasbourg que d'Angleterre. J'avoys desja faict quatre ou cinq lettres pour cet effect, mais n'ayant peu me remettre à cette besoigne, et ne pouvant achever d'escrire quelques aultres lettres qui restoient, pour donner ordre aux adresses des uns aux aultres, je suis constraint de remettre la partie à une aultre foys. Cependant, si M^r Deodati vous vient en rencontre, vous luy pourrez dire que ce n'est que pour m'acquitter un peu mieulx envers luy et ses amis que je n'envoye pas dez à cette heure ce qu'il y avoit de faict. M^r Gassend, qui est encore ceans, avoit pareillement commandé d'escrire à ses amis et de mettre en ordre les diverses observations que nous avons recueillies de tous costez et jusque du bout du Levant de l'éclipse du moys d'aoust dernier¹, mais M^r le Prieur de la Valette en avoit quelques cahiers que je luy avoys remis, lesquels il ne vous a pas rendus avant qu'aller aux champs d'où il est attendu à ce soir et tout ira mieux et avec plus de ponctualité. Cependant je vous diray que par le rapport de ce calcul il se trouve que les cartes et globes terrestres sont fautifs de plus de 200 lieües d'icy en Alep².

CXXXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay reçu vostre paquet du 28^{me} sans que celuy de M^r Luillier s'y soit trouvé et le lendemain ceux de la poste l'apportèrent à M^r Gassend bien scellé à leur mode, à quoy j'eus un peu de regret. J'ay esté bien

¹ Voir sur cette éclipse et sur les principaux observateurs, Bougerel, *Vie de Gassendi*, p. 165-166.

² Le P. Célestin de Sainte-Liduvine, carme déchaussé, frère du professeur Golius,

avait observé l'éclipse à Alep, pendant que le P. Agathange, capucin, l'observait au Caire et que des jésuites étudiaient le phénomène en Chine.

aise d'entendre que le texte d'Ammian soit achevé, et qu'on soit si avancé aux notes de M^r Valloys. Je parlerois volontiers du Theophile de M^r Fabrot que le sieur Maturin¹ promettoit incontinent aprez l'Ammian, et crains bien qu'il n'entrelasse quelque aultre ouvraige qui le recule encore plus loing. Je plains bien le bon M^r du Chesne dans l'indiscretion et paresse de ses imprimeurs, et me tardera de voir au jour cez deux beaux volumes d'historiens authentiques et vrais tesmoings du temps². Mais je suis bien deschen de la bonne esperance que vous m'avez faict concevoir de ce traicté ex professo des descendants de Charlemaigne, où j'estime qu'il peult nous descouvrir des choses trez notables et trez incogneües à d'autres qu'à luy. Je luy ay envoyé le volume de S^t Oren d'Auch, par les consuls deputez du Martigues qui partirent d'icy samedi dernier, l'ayant adressé à mon frere pour le vous consigner, et vous supplier de le bailler à M^r du Chesne à qui j'escriroyz bien volontiers, mais je ne sçay si j'en pourray prendre le temps, auquel cas vous ferez s'il vous plaict mes excuses, attendant que je me puisse acquitter de ce debvoir. Quant à M^r de Saumaise, je ne sçay quand je luy pourray rendre ce que je desireroys, estant constraint de vous renvoyer ses dernieres lettres sans les pouvoir considerer et savourer à souhaict, mais j'en ay faict retenir une coppie pour les pouveoir relisre plus à loisir. Cependant je vous remercie bien fort de la communication d'icelles et de celles de M^r Valeran, qui viendra enfin à bout tost ou tard de vostre affaire. Si faut-il s'esclaircir du pauvre bon P. Mercene, du nom de celuy de la suite de M^r de Bellievre qui luy avoit escript de Turin les nouvelles de ce Messinoyz qui avoit la veüe si penetrante, pour s'assurer si c'est une pure cassade³, ou s'il y avoit aulcun fondement de verité quoy

¹ Le libraire Mathurin du Puy. On a deux lettres de Peirese à ce libraire, écrites d'Aix le 12 novembre et le 4 décembre 1635 (registre VI des Minutes à l'Inguimbertaine, fol. 476 et 477).

² Nous avons déjà trouvé mention de ces

deux premiers volumes (1636) d'un recueil qui devait se composer de cinq volumes in-folio (*Historiæ Francorum scriptores*, 1636-1649).

³ Sous le mot *cassade*, Littré n'a cité que deux contemporains de la jeunesse de Peirese,

que trop amplifiée com' il advient en toutes choses estranges et extraordinaires dont les amplifications corrompent le vray texte essentiel. J'ay veu des choses, si incroyables sans les voir, que je suis quasi aussy disposé à me laisser surprendre que tout aultre à bonne foy. Et quand il m'escrivit cette nouvelle je me souvins incontinent du sable de riviere et d'urine tant rouge que blanc, et aultres teintures qui semblent fort opaques à plein oeuil, et toutefois dans la lunette de Drebel's il est transparant comme du crystal, ou comme de l'ambre jaulne, sans que la lunette y contribüe rien qu'une plus grande disposition à y penetrer, comme à travers la crouste d'un poul et d'une pulce pour entrevoir leurs intestins assez sensiblement pour en recognoistre la figure bien qu'à plein oeuil il n'y paroisse rien qui ne soit bien opaque, et ne seroit pas inconvenient que la nature puisse produire des ieulx conformez en la sorte par la convexité plus ou moins grande de l'humeur crystallin, cappable de faire un effect semblable à ce que faict l'oeuil aydé par la lunette de Drebel's, comme plusieurs veües font naturellement ce que d'aultres ne peuvent faire sans lunettes communes, et à travers un chassis mouillé ou huillé, sans fracture du chassis l'on peut distinguer les images externes non seulement en ombre, mais avec quelque apparence de leurs couleurs naturelles par le secours de la mouilleure ou de l'engraisement de l'huile comme si l'eau ou l'huile occupoient les espaces imperceptibles des pores du papier pour les tenir ouverts et les rendre penetrables à nos ieulx par la qualité diaphane de l'eau et de l'huile. J'ay veu dans une chambre obscure, à travers un gros tapis de Turquie, exposé à une fenestre, grandement espois et opaque, tout ce qui passoit au delà de la fenestre, interposé entre le tapis et le rayon du soleil, quasi aussy apparament que à travers un chassis sans huiller, c'est à dire les figures en ombre, sans couleur, et pense qu'à travers un petit mur de plastre de

Mathurin Regnier (mort dès 1613) et Brantôme (mort dès 1614). Les autres auteurs al-

légüés par Littré sont V. Carloix et Des Accords.

deux doigts dans un cabinet bien obscur on verroit penetrer quelque faulse clarté du soleil externe, si on l'interrompoit par le passage de quelque corps opaque dont le mouvement aydast à recognoistre la differance du plus ou moins obscur. Et si ce mur de plastre estoit imbibé d'eau ou d'huile, j'estime qu'il rendroit quelque effect approchant de celuy du papier huillé aultant que la proportion de l'un à l'autre le peult comporter. Ce furent cez considerations qui me firent demeurer en suspens à cet advis, et quand il seroit absolument faulx et controuvé, j'ay esté aultres foys si heureux que fondant des experiances sur des faux advis, je n'ay pas laissé d'y rencontrer des merveilles aultant et plus inesperées que celles dont on m'avoit fait feste. C'est pourquoy je tasche de ne rien negliger jusques à tant que l'experiance nous ouvre la voye à la pure verité, et si mon esprit pouvoit vacquer à cez recherches avec un peu de quiétude, il n'y auroit jour que je ne fisse quelque bonne rencontre. Dieu nous en donnera le moyen quand il luy plaira. Pour le livre des insectes, M^r Deodati m'en a fait esperer quelque exemplaire, et bien que je commence fort, dans cez desgousts domestiques, à me lasser de la recherche des livres, est-ce que je ne me sçaurois temperer de la curiosité de voir celuy que vous dictes de ce jesuite Espagnol des plantes et animaux des Indes s'il s'en trouve à commodité. Il me reste à vous remercier trez humblement des bons offices qu'il vous a pleu me rendre auprez de M^r de Thou, de qui je regrette bien l'indisposition pour petite qu'elle puisse estre, car sans mentir les personnes de sa sorte ne debvroient jamais avoir de mal qui les peust divertir de leurs genereux dessains pour le bien du public. Le sieur Altoniti, depnté de tous les marchands negotians en Égypte, est arrivé à Marseille de puis 2 ou 3 jours et ne tardera pas de s'acheminer en cour, et de faire conduire l'animal estrange destiné au Roy, que l'on feroit mettre en chemin dez à cette heure, que le temps est un peu addoucy ce semble, si l'on avoit le passeport du Roy que l'on attend pour cet effect, et sans lequel on n'a pas courage de s'exposer à la mercy des peuples des villes par où il faudra le faire pas-

ser. Il faudra l'envoyer au plus tost si faict n'a esté et attendant, je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 7 avril 1636¹.

Pardonnez moy la liberté de vous escrire si precipitament mes chettives resveries².

CXXXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu par l'ordinaire vostre pacquet du 4^{me} avec les deux exemplaires du livret de la marine³, dont je vous remercie trez humblement et de la recherche des aultres du sieur Aubier et aultres de mesme matiere. Les lettres de M^r de Thou ont esté envoyées à Marseille à temps pour en avoir la responce par ce courrier Dieu aydant. Je luy responds aussy, et suis si confus de l'excez de ses obligeantes offres et munificence que je ne sçay où me cacher, et ne pense pas que mes amys me voulussent avoir conseillé de les accepter, s'il y a moyen de luy en faire admettre les excuses de son serviteur, ce que j'espere par vostre moyen principalement à celle fin qu'il ne creust pas que je voulusse faire le r'enchery, et qu'il ne prist en mauvaise part et à offense, que j'eusse osé arrester le cours de ses liberalitez et

¹ Vol. 718, fol. 246.

² Ces *resveries* intéressèrent beaucoup un illustre savant, le centenaire Eugène Chevreul, auquel je les communiquai, quelques mois avant sa mort, par l'inter-

médiaire de son fils, mon ami très regretté Henri Chevreul. — Vol. 718, fol. 248.

³ Le livret déjà mentionné contenant les expressions spéciales en usage dans la marine.

profusions en mon endroict, aprez tant d'aultres belles pieces que je tiens si indignement de sa main, sans avoir seeu luy rendre aucune sorte de revanche, quoy qu'à mon trez grand regret.

C'est pourquoy je vous supplie et conjure trez humblement de m'ayder en son endroict pour luy faire agreer que je le remercie du plus proffond de mon ame de tant de bien et d'honneur qu'il me veut faire, et que j'accepte seulement l'usage pour quelque temps sans rien prejudicier ne pretendre à la propriété de cette curieuse piece qu'il m'a daigné offrir de sa grace avec tant de surabondante honnesteté et possible par voz trop charitables offices envers son serviteur et le vostre.

Ayant meshuy à songer plus tost (puisque l'ingratitude de mon neveu le doibt exclurre de la succession de mes petites curiositez)¹ de chercher une personne de qualité à laquelle je puisse dedier et transmettre celles qui en pourroient estre moings indignes que de plus rien adjouster aux miennes pour augmenter le soing et le regret de les mal employer, pour ne tomber en l'inconveniant du bonhomme M^r Aubery, à faulte d'y avoir mieux pourveu en temps et lieu parmy mes infirmitéz, principalement pour mes pauvres livres manuscrits et surtout pour ceulx du Levant que vous avez aultresfoys estimez non indignes d'en faire quelque cas, mesmes de cez vieux Pentateuques qui sont encores de par de là², que je n'entends pas que vous fassiez revenir de deça si aultre chose advenoit de ma chettive persone. Tandis que je songeray à faire une disposition telle que mon inclination envers le public me pourra dicter, tant pour cela que pour aultres choses. Auquel cas je tascheray de ne pas oublier mes meilleurs amys si je puis³. J'ay envoyé cez jours passez à M^r de Saumaise,

¹ Voir le testament de Peiresc (22 juin 1637) publié à la suite de l'étude de M. L. Delisle : *Un grand amateur français du XVII^e siècle* (Toulouse, 1889). L'ingrat neveu n'y reçoit qu'un legs de 1,500 livres payable un an après le décès du testateur. L'héritier

universel est le frère de Peiresc, père dudit neveu.

² Le pentateuque samaritain fut donné par Peiresc au cardinal François Barberini (*Testament*, p. 32).

³ Peiresc n'oublia ni Gassendi, ni B. Bor-

oultre le livre Arabe des Animaux, un volume Cophte, où je veux croire qu'il trouvera encore quelque chose à regratter, sur des rituels pour leurs mariages et autres chosettes qui ne seront possible pas hors de son goust et de plusieurs aultres. Il y trouvera aussy le supplement de la preface à l'évangile Cophte de St Mathieu qui manquoit au gros volume des Évangiles, où il est dict que cette evangile¹ fut escrite en Hebreu la 1^{re} année de l'empire de Claude, et la 9^{me} de l'Assension. J'en avoys demandé le supplement à Rome sur un exemplaire du Vatican, mais j'en ay plus tost eu la responce du grand Cayre, et l'effect tout quand et quand. L'on me redonne encore quelque peu d'esperance du recouvrement de ce grand Psaultier en six ou sept langues orientales escript par colonnes comme le Hexaples, qui me fut prins sur la mer par les corsaires, lequel j'ay faict suyvre à la piste. Si j'en puis venir à bout, je ne croiray pas d'estre si malheureux qu'on tasche de me faire. J'ay receu par l'Angleterre une cassette de M^r Rubens où estoit l'empreinte d'un grand vase d'agathe antique enrichy de pampres de vignes et de testes de satyres, ensemble le modele de sa contenance que j'ay trouvé estre de la juste mesure de l'Hemitrite, vous pouvez penser si cela ne m'a pas donné dans la visiere². Il y avoit joint un fragment de bronze antique dans lequel j'ay trouvé l'assemblage (tout d'une piece) des mesures du Cyathe, et des subdivisions d'iceluy en la Conque, de six drachmes, le Mystrum de trois, le Didrachme ou l'As de la cueiller d'Autun, le petit Cochlear d'une drachme et la demy Ligule. Tout ce qu'il y eut de mauvais à la reception de cela et de tout plein d'aultres curiositez dignes de la grandeur de son genie, ce fut que mon pauvre esprit estoit lors accablé d'ailleurs et quasi perclus et incappable de verifier cez gen-

rilly, ni Arthur d'Olivier (ou d'Olivari), ni Balthazar de Vias, ni le père Minuti, mais il ne laissa rien aux frères Dupny, ce qui paralt inexplicable après tant d'années de si cordiales et on peut même dire de si fraternelles relations.

¹ Littré fait observer que le mot *évangile* a été longtemps du genre féminin. comme le prouvent la satire XI de Boileau et une lettre de M^{me} de Sévigné du 14 juin 1675.

² Locution déjà mentionnée plus haut.

tilesses. Mais l'object m'emporta et me divertit une bonne heure de cez aultres importunes pensées, et ne me fut pas inutile à mon advis, dans la nécessité que j'auroys de divertissements assez forts pour m'oster de l'esprit cez aultres occupations qui ne sont que pour me martyriser et sacrifier à l'ingratitude domestique et quasi publique.

J'ay receu l'exemplaire des tragedies de M^r Grotius avec les memoires de M^r de Chiverny¹ et le Terence² et le Postel³ et l'Histoire de Zelande fort bien conditionnez par M^r le conseiller de Valbelle, et vous en suis trez redevable, mais beaucoup plus du soing que vous avez prins pour l'edition de l'Acropolita du sieur Allatius, dont je suis bien mortifié de ne pouvoir esperer l'issue conforme aux vœux de l'auteur. Je n'estime pas qu'il se puisse faire de dessain de rien imprimer qu'en Hollande ou en Angleterre, où la guerre ne trouble pas les marchands libraires.

Je plains bien M^r du Chastellet⁴ et consequemment tous sez bons amys dont vous estiez des premiers, priant Dieu qu'il vous en veuille subroger d'autres cappables d'occuper une si digne place que celle qu'il tenoit chez vous, et me donner le moyen de ne vivre pas tousjours si inutile et si incappable de vous tesmoigner par quel-

¹ *Mémoires d'Etat sous le règne des roys Henry III et Henry IV, par Mousieur de Cheverny, grand chancelier de France* (Paris, Billaine, 1639, in-4°). Les Mémoires sont accompagnés d'une instruction de Philippe Hurault à son fils et d'une généalogie de la maison de Hurault. P. Hurault, comte de Cheverny, naquit au château de ce nom le 25 mars 1528 et y mourut le 30 juillet 1599.

² *Publii Terentii Comœdia sex ex recensione Heinsiana* (Leyde, Elzevier, 1635, petit in-12). Voir, sur les cinq éditions connues sous cette date, les observations de Ch.-A. Willems (*Les Elzevier*, p. 107-108).

³ *De universitate liber, in quo astronomia*

doctrinæ celestis compendium, terre aptatum, exponitur (Leyde, 1635, in-24). L'édition originale, qui ne contient que la première partie du traité, est de Paris (1552, in-4°). Le *Manuel du libraire*, dont l'article contient de si abondantes indications (t. IV, col. 835-841), indique une autre édition de Paris (1564, in-4°). On peut voir, sur Guillaume Postel (né au commencement du xvi^e siècle, mort à Paris le 6 septembre 1581), divers renseignements biographiques et bibliographiques dans mon *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond, conseiller au parlement de Bordeaux* (Paris, 1867, in-8°, p. 111-116).

⁴ L'académicien Paul Hay du Chastelet mourut à Paris le 5 avril 1636.

ques dignes effets de mon fidele service que je suis de toute mon ame,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 15 avril 1636.

Depuis cette lettre escripte la boitte et figure y contenüe de Mr de Thou est arrivée de la part du sieur Gela, et a bien augmenté ma honte et confusion, parce que certainement elle est si bien conservée hors du visage qui est quasi effacé de la trop grande antiquité que tout le reste que je pensoys avoir n'est rien au prix de cela, et y a tout au plus hault dans le vase qu'elle porte en teste des espis de bled ou d'aulture sorte de grain qui ne m'est pas trop bien asseurement cogneu, qui neantmoins confirme bien la conjecture que j'avoys prinse que ce fust un vase ou une mesure du muy, quoy que figurée d'une façon bien bijcarre; depuis ce que j'en escripts par apostille à Mr de Thou, j'y ay descouvert une preuve certaine de l'ordre ou du sens selon lequel se doivent communement lire les caracteres hieroglyphiques dont je ne m'estoys jamais advisé sur les aultres monuments du mesme siecle qui m'estoient passez par les mains. Une petite figure quasi pareille qui fut la premiere que j'eus me donna quelque entrée inesperement à je ne sçay quelle apparance de notice des caractères hieroglyphiques du derriere¹, mais il y en a tant en celle cy de tous costez que j'y ay perdu la carthe de navegar², et n'y doibs plus rien esperer. Mais pour la figure principale je pense la tenir par les cheveux³ ou je me trompe bien, et que ce soit un Harpocrate bien qu'il ne tienne

¹ On serait donc autorisé, d'après cela, à considérer Peirese, dans sa tentative de déchiffrement des hiéroglyphes, comme un des premiers précurseurs de Champollion.

² Il s'agit d'une carte marine dont la perte mettrait le navigateur en un grand embarras. Avait-on donné déjà cette expli-

cation de la locution : *perdre la carte*? Littre cite cette locution sans en rechercher l'origine et sans nommer les auteurs qui ont pu s'en servir avant ou après Peirese.

³ C'est-à-dire bien la tenir, très solidement. Locution que je ne retrouve pas dans nos dictionnaires.

pas le doigt à la bouche, esperant de la deschiffrer assez ponctuellement et tous les animaux qu'elle tient en ses mains. Au reste j'ay desjà deux vases de bronze antiques, l'un de la mesure et contenance d'un sestier à la plus ancienne mesure, l'autre de la mesure seulement d'un Cyathe, tous deux forgez en forme de la teste d'une deité qui a tout son vray rapport à celle de ce marbre noir et des autres pareils, ce qui ne nuict pas à la conjecture que j'ay prinse qu'il y ayt icy de l'affectation à la proportion du poids. Mais je vous supplie de ne rien divulguer de tout cecy, attendant que je puisse y songer avec plus meure deliberation pour en dire ma rastelée moins légèrement¹.

CXXXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR.

À PARIS.

Monsieur,

J'ay apprins par la vostre du xi^{me} l'agreable nouvelle de l'arrivée de Mr de la Fayette en bonne santé, et une autre encores plus importante et plus sensible de la grace que Mr le president de Marly a voulu faire à nostre pauvre province, d'y accepter la direction et intendance de la justice² en une si miserable saison où nous avons grand subject d'apprehender certainement le peu de subject qu'il y trouvera de satisfaction dans le piteux estat des affaires presantes, et dans le peu d'apparence qu'il y a d'amendement, estant difficile que la compassion de noz necessitez publiques ne le touche bien avant en l'ame puisqu'il est de si bon naturel comm' il est et que nostre desolée maison puisse rien contribuer qui vaille à son service, au prix de ce qui eust esté de nostre debvoir et de nos vœux, dans la mauvaise conjuncture où il la trouvera, dont mon regret est si grand que je ne le vous scauroys assez

¹ Vol. 718, fol. 248.² C'était Pierre de Hodicq, seigneur de Marly-la-Ville, reçu président de la cin-

quième chambre des Enquêtes le 30 août 1621. On verra plus loin qu'il ne vint pas exercer en Provence la charge d'intendant.

dignement exprimer. Il est vray que, recevant ce bonheur de la main de Dieu (qui scaiet mieux que nous ce qu'il nous fault, et en scaiet tirer du fruit lorsque nous y voyons moins de facilité et d'apparence), il fault croire que sa divine Providance y pourra faire naistre des moyens inesperez, cappable de compenser une bonne partie de ce qui nous y semble manquer, ou à tout le moins cappable de suffire à la surabondante honnesteté des personnes de cette qualité si eminante en vertu sur les autres hommes, pour luy faire prendre en gré ce peu de bonne volonté qu'on luy pourra tesmoigner, suppleant le restant des effects sur sa propre courtoisie et beneficence. Je regrette bien aussy que M^{me} de Marly se hazarde à ce voyage contre les chaleurs qui sont si mal supportables à ceux qui n'y sont accoustumez, et eusse bien désiré qu'ell' eusse peu anticiper sa venüe de quelques moys auparavant, ou laisser passer les plus grandes chaleurs. Mais Dieu veult possible que sa presence face le temperament de sa naturele douceur et desbonnairété, avec la rudesse de nostre monde et de nostre climat, pour que M^r de Marly en sente un peu moins la rigueur.

Je vous remercie trez humblement des bons offices que vous m'avez daigné rendre auprez de ce brave seigneur, et auprez de M^r de la Fayette, comme aussy envers M^r de Thou, à qui j'escrivis sammedy par un gentilhomme en poste, et luy envoyay sa figure de bas relief en marbre noir, sans vous pouvoir escrire, ayant esté infiniment aise de profiter de cette bonne commodité, de peur qu'il ne se trovast party de la cour, pour peu qu'on eust differé de la luy faire tenir, et qu'il ne se fust avancé dans cez mauvais pais de la frontiere, où il y a si peu de liberté de commerce, où c'est que ce mesme gentilhomme le suivroit pourtant, s'il s'estoit trouvé party. Ce que vous avez voulu faire pour l'edition de l'Acropolites du sieur Leone Allatio ne m'oblige pas moins que si la chose avoit mieux reussi, puisqu'il n'a pas tenu à vous ains à l'injure du temps qui est quasi sans remede. Je vous doibs encore des remerciements de l'office envers M^r Deodati, et des excuses de la recherche du Cantiloro. Bien marry de la perte du pauvre M^r du

Chastelet et du grand danger de Mr Guiet¹, que je plaindrois infiniment, pour sa rare vertu et pour la particuliere affection que vous luy portez². Je suis bien aise que l'histoire de Naples ne vous ayt pas esté dezagreable et pense bien que certaines aultres pieces du temps courant, dont je chargeay le mesme gentilhomme qui porte le marbre noir, ne vous agreeront pas moins.

Sur quoy je finis demeurant inviolablement,
Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 22 avril 1636.

Le pauvre bon pere Athanase Kircher s'est imaginé que certains caracteres qu'on dict estre gravez au mont Sinaï signifient ce qui luy est venu en l'esprit. Je vous prie de faire voir à Mr de Thou cette inscription pour voir s'il se resouviendroit de l'avoir veue au pied du mont Oreb, et faictes m'en un mot de responce, car je crains qu'on ayt imposé à ce pauvre pere³.

CXXXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je ne vous scauroys exprimer l'obligation que je vous ay et aux vostres de la bonne adsistance qu'il vous a pleu me faire aux occurrences dernieres comme à tant d'aultres precedantes, non plus que

¹ Nous avons vu que François Guyet souffrait d'une grave maladie (la pierre).

² C'est l'occasion de rappeler ce passage d'une lettre d'Isaac Vossius à Ismaël Bouilliau, du 24 février 1645 (dans le recueil

de Matter, *Lettres et pièces rares ou inédites*, p. 246) : «Faites-leur [aux frères Dupuy] nos compliments ainsi qu'à l'illustre Guyet, leur ami et le vôtre.»

³ Vol. 718, fol. 250.

des bons offices que vous m'avez rendus auprez de M^r de Thou, à qui je ne suis pas moins redevable de sa bonne volonté, que de l'effect, voyant bien qu'il n'a tenu nom plus à luy qu'à vous que sa belle piece de marbre noir ne soit demeurée en Provence. Mais j'en auroys trop fait de scrupule de conscience principalement depuis l'avoir veüe, car je ne la croyoys pas à l'ouyr descrire de la qualité que je l'ay trouvée, ne capable de faire si belle monstre dans un cabinet, comme vous aurez depuis veu qu'elle peult faire.

Je n'ay pas trouvé dans vostre despesche la lettre du sieur Holstenius à M^r vostre frere; il y a long temps qu'il m'avoit fait sentir le desir qu'il avoit de recueillir un corps de cez auteurs de vies des papes qui seroit sans doute tres beau et digne d'un homme de sa sorte, mais je pense bien que vous avez raison de dire qu'il n'aura pas la liberté entiere de tout laisser en sa naïveté¹, et quand il ne tiendra qu'à cela que nous ayons le reste tousjours sera ce beaucoup, et les suppléments se pourront emprunter quelque jour dans les originaux ou les plus anciennes coppies.

J'ay receu par un gentilhomme venu en poste le premier volume de M^r du Chesne² dont j'ay esté bien honteux, et enfin bien aise de voir ce que M^r du Chesne y a mis de plus que ce que nous avions. Je m'estonne que dans ses auteurs de recherches des origines françoises, il ayt voulu obmettre le Pontanus³ qui nous donne des Roys au-dessus de Pharamond⁴. Je ne luy scauroys escrire à ce coup, à mon grand

¹ Holstenius ne réalisa pas plus ce projet, que son projet de publication d'un recueil des anciens géographes grecs.

² Le premier volume des *Historie Francorum scriptores*.

³ Peirese veut parler de Jean-Isaac Pontanus, né en Danemark, historiographe de ce pays, puis professeur à Harderwick où il mourut en 1640. Pontanus, qui publia l'histoire de la ville d'Amsterdam, du pays de Gueldre, du Danemark, etc., s'occupa aussi de l'histoire et de la géographie de la

France (*Originum Francicarum libri sex*, Harderwick, 1616, in-4°; *Itinerarium Gallie Narbonensis*, Leyde, 1606, in-12). Voir le tome XIX des *Mémoires de Nicéron*, et, en particulier, au sujet des *Origines*, la *Bibliothèque historique de la France* (t. II; n° 15,411, p. 11-12).

⁴ Duchesne avait dédaigneusement écarté les rois antérieurs à Pharamond, rois encore plus fabuleux, s'il se peut, que le roi Pharamond lui-même. On trouvera la liste de ces prétendus rois dans l'article de la *Biblio-*

regret, esperant que ce sera par le prochain et que vous me pardonnerez aussy comme je vous en supplie et conjure, si je finis sans m'acquitter mieux de mes presents debvoirs, estant fort pressé et demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 6 may 1636¹.

CXXXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

J'ay receu la vostre du 18^{me} avec le supplement du mesme jour et le bref bien curieux que persone n'a veu que moy, dont je vous rends trez humbles graces, et de tant d'autres raretez dont il vous plaict me faire si bonne part, et avec de si agreables divertissements en une conjoncture où j'en ay bon besoing pour m'ayder à passer les amertumes qu'il me fault digerer, puis qu'il plaict à Dieu. M^r Bourbon a bien prins sa raison² de son injuste censeur et bien meritoirement³. Puisque vous avez aprins que c'est du sieur Beaugrand qu'est venüe la relation de la vueüe du Messinois⁴, il semble bien qu'il y ait assez de moyen de s'esclaircir de ce qui peult estre de la pure verité ou de

thèque historique de la France cité en la note précédente.

¹ Vol. 718, fol. 251.

² C'est-à-dire s'est bien vengé, *a bien tiré raison*. Littré, qui ne cite pas la locution *prendre sa raison*, cite du moins : *tirer la raison*, d'après Racan et Corneille.

³ *Apologeticæ commentationes ad Phyllarchum* (Paris, in-4°, 1636). Le censeur dont parle Peirese est Balzac. Voir le récit de

cette querelle dans *l'Histoire de l'Académie française* par Pellisson (t. I, p. 188). Comme le remarque l'abbé d'Olivet en une note sur le récit de son devancier (*ibid.*), la troisième des pièces du recueil, «incomparablement la plus vive des trois», parut en 1636. Les deux autres pièces sont de l'année 1630.

⁴ Le Messinois plus haut mentionné, dont la prodigieuse vue perçait les murailles.

l'imposture, et la chose meriteroit bien mieux d'estre approfondie pour peu qu'il y puisse avoir de vray que ne l'estiment ceux qui s'accoustument à mettre trop facilement ces choses en raillerie. Car je suis bien tousjours d'accord avec vous que l'interposition d'un mur de plastre ne laissera pas naturellement penetrer la veüe pour distinguer toutes choses comme il seroit de besoing pour dire d'y voir distinctement, mais je croys aussy et pense avoir ouy dire quelque chose d'approchant à cela que la clarté d'un grand embrasement a penetré un mur de cloison de plastre en quelque forme approchante de la clarté d'un chassis un peu sombre, interrompië par des pilliers en certaines espaces¹ comme la clarté d'un chassis par les barreaux. La lumiere est ung corps bien penetrant et bien difficile à cacher dans une profonde obscurité et si elle peult penetrer aussy bien que l'eau ou l'huile quelque autre corps peult bien le faire aussy comme la chaleur, la froideur, l'odeur, et possible la veüe mesmes en certaine maniere de reception des especes comme à travers du chassis, plus tost que d'extramission² des rayons visuels. Je ne me rends pas susceptible de credulité dans mes petites experiances que de ce qui touche le sens apparant, aultant que je puis, y ayant une infinité de choses trez veritables dans leur restriction qui seroient trez faulses pour peu d'extension qu'on y voudroit faire au delà de l'experiance actuelle. Ce sera par là que je me sauveray s'il vous plaict des reproches que vous me pourriez faire si je m'estoys laissé emporter à plus croire qu'il ne peult estre loisible ou sensible humainement en toutes sortes de matieres, l'agrandissement ou r'appetissement des objects par l'approche ou l'esloignement d'iceulx nous faisant toucher au doigt beaucoup de choses qui seroient du tout incroyables en apparence, par exemple la couleur de quelque object à travers un corps tant soit peu diaphane sera fort sensible dans sa naturelle grandeur et distance proportionnée, qui sera du

¹ Littré rappelle que *espace* a été anciennement fait quelquefois du féminin et que c'est pour cela qu'il a gardé ce genre comme terme d'imprimerie.

² Le mot *extramission* n'est ni dans le *Dictionnaire* de Littré, ni dans les dictionnaires antérieurs.

tout imperceptible en un esloignement qui efface la foible impression de telle couleur, voire sans l'esloigner en effect si l'on interpose les lunettes de porte veüe en telle posture que le verre convexe soit du costé de l'oeuil et le concave contre l'object, il se rappetisse en sorte que la couleur s'y rend aussy imperceptible à noz ieulx que s'il n'y en avoit du tout poinct, et c'est comme cela que se saulent les apparences des intestins des insectes visibles à travers les lunettes de Drebel, qui ne le sont nullement sans leur secours, et qui m'ont faict relascher à suspendre ma croyance sur la vertu visive de [*sic pour du*] Messinoy plus grande que le commun jusques à ce que nous ayions des relations bien certaines de ce qu'il peult faire ou non. M^r de Saumaise m'escript du 13¹ avoir esté aux champs quelques jours avec M^r son pere² et m'accusa la reception du manuscrit Arabe des animaux et du Cophte des cantiques de Moyse et aultres pieces du rituel. Il faict estat de s'en retourner en Hollande à mon grand regret. J'ay bien de l'obligation à M^r du Chesne du bel exemplaire en grand papier de ses deux volumes d'historiens françois. Il faudra bien voir d'en avoir un second exemplaire pour le cardinal Barberin, ou plus tost je luy en voyeray le mien, car il n'y a pas de moyen de s'en desdire, et vous supplie d'y veiller avant qu'ils soient tous distribuez, s'il est possible; au pix aller il en faudroit un du papier commun. Au reste j'ay grande honte des justes reproches que j'ay receus concurrantement tant de vostre part que de celle du cavalier del Pozzo de l'equivoque qu'il y avoit eu en l'adresse des troys volumes des affaires turquesques de M^r Baudier³ qui furent longuement en chemin et arriverent conjointement avec celui qu'il m'envoyoit de la vie du cardinal Ximenes⁴ sans qu'il y eust aucune enveloppe adressée au cavalier del Pozzo, de

¹ Voir cette lettre dans le fascicule V des *Correspondants de Peirese*, p. 46-53.

² La lettre de Saumaise, écrite de Dijon, débute ainsi : « Estant de retour des champs où j'estois allé faire compagnie à mon père en une maison qu'il a à huit lieues d'icy... »

³ C'est l'ouvrage déjà mentionné : *Histoire générale de la religion des Turcs, avec la vie de leur prophète Mahomet et des quatre premiers Calyfes* (1636, in-8°).

⁴ *Histoire de l'administration du cardinal Ximénès*, déjà mentionnée aussi.

façon que n'ayant plus devant moy la lettre qu'il m'avoit escripte sur ce subject, et où il ne me souvient nullement qu'il eusse faict aucune mention des dictz livres destinez au dict sieur cavalier, je creus fort innocemment (quoy qu'à tort, à ce que je vois maintenant) que le tout fuisse adressé à moy, et me trompe bien si je ne luy en fis des remerciements à l'heure mesmes que je luy en accusay la reception sans m'adviser que cela deubst passer plus oultre, et sans en avoir eu d'autre advis qu'à cette heure seulement, car il y a plus de six mois que je les auroys faict tenir si je n'eusse esté dans cette supine¹ ignorance dont je crye mercy à M^r Baudier, et vous supplie trez instamment de m'en obtenir le pardon, ne voulant pas vous dissimuler que le bon M^r Aubery m'avoit escript. je m'assure, qu'il envoyoit quelque petit fagot de livres à M^r le cavalier del Pozzo, mais comme j'attendoys l'arrivée d'iceluy, et que je n'en voyoy point qui y eust son adresse, j'avoys creu que ce fust dans quelque aultre balle, et dans l'attente cela m'estoit eschappé de la memoire, en sorte que quand je receus cez trois volumes, j'estoys certainement en quelque peine moy mesmes à deviner pourquoy M^r Baudier m'avoit voulu combler et regaler de tant de belles oeuvres, m'en estant rendu si indigne en son endroit, à faulte de luy avoir rendu sa correspondance que j'eusse deub avec un peu plus de diligence que je n'avoys sceu faire en ce qu'il avoit désiré de mon service, et de faict je n'ay pas souvenance qu'il m'aye faict de responce à la despesche que je luy fis assez longue sur ce subject. Mais Dieu mercy il n'y a rien de perdu que le temps et l'occasion des passages pour Rome qui y sont arrivez à bon port pour les aultres choses, mesmes pour vostre balle de livres dont le cardinal m'accuse la reception par ses dernieres du 5^{me}. Il part dans deux ou troys jours de Marseille une barque genoise par laquelle vont trois des subjects de M^{gr} le cardinal de la Valette dont l'un, qui est des anciens

¹ On lit dans le *Glossaire de La Curne de Sainte-Palaye* : « *Supine*, digne d'un paresseux, couché sur le dos. *C'est une ignorance crasse et supine.* (Pasquier, *Recherches.*) »

Le mot a été oublié dans le *Dictionnaire de Trévoux*. Voir dans le tome II des *Lettres de Jean Chapelain* une note sur le mot *supinité* (p. 376).

amys de nostre maison, se chargera de cez troys volumes, et d'une peinture que j'ay faict faire de cet animal¹ pour le mesme cardinal qui faict faire une tapisserie d'animaulx estranges. Je leur ay faict bailler un passeport du vice legat d'Avignon comme subjects du pape (quoy que non immediats) afin qu'ils ne courent fortune en cas de rencontre, et espere qu'ils iront seurement Dieu aydant. Celuy qui s'en chargera a nom Charles Gamel de la Cadiere, membre du domaine de l'abbaye St Victor de Marseille; les aultres sont Louys Terras son parent, et Jacques Imbert du mesme lieu. Ils vont à Rome pour retirer s'ils peuvent quelque chose de la succession d'un boulauger leur oncle nommé Bertrand Barthelemy dict la Pailhette, qui y est decedé depuis peu, et portent des lettres de recommandation du grand vicaire de M^{sr} l'Éminentissime cardinal de la Valette. Je les y ay recommandez aussy, mais s'il y avoit moyen qu'ils eussent une lettre de faveur de son Eminence² soit à M^{sr} l'Ambassadeur ou aultres agents de son Eminence, ils pourroient bien s'en prevaloir et se rendre plus cappable de dignement servir son Eminence. Si M^r de Thou l'en prie, il n'en sera pas esconduict, je m'asseure, et ce sera une grande charité à cez pauvres gents qui sont gents de bien et d'honneur; c'est ce Loys Terras avec un sien frere qui sont les plus proches parents, enfants d'une sœur unique du deffunct. Je vous supplie de leur procurer ce bien et de m'excuser de l'importunité que je vous en donne et à Monsieur de Thou, à qui je suis si estroitement redevable de la perseverance de ses bons offices à l'amy du Levant que je ne le scauroys exprimer. Esperant qu'il en viendra à bout, et qu'il aura l'honneur et l'avantage d'avoir empesché par ce moyen la ruine inevitable du commerce en cez pais là. Nosant luy escrire à ce coup pour ne luy estre pas trop à charge, mais je say bien que vous me ferez tenir pour excusé en son endroit comme je vous en conjure. J'ay faict tenir sa lettre à M^r le Mareschal³ par un gentilhomme en poste le

¹ L'alzaron déjà souvent mentionné. — ² C'est-à-dire du cardinal de Richelieu. — ³ Le maréchal de Vitry.

mesme jour de l'arrivée de l'ordinaire, et ay fait ses excuses à M^r le comte de Carces qui se tient et Madame la comtesse sa mere dans une trez sensible obligation de l'honneur de son souvenir.

Quand à la continuation de voz bons offices en ce qui me peult concerner dans les occurances et necessitez presentes, je ne vous scauroys exprimer les justes sentiments de mon obligation; Dieu vous en rendra la remuneration mieux que je ne scaurois faire, et je ne manqueray jamais d'y contribuer de ma part tout ce qui sera à ma foible disposition sans reserve ne condition, comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 29 avril 1636.

M^r Gassend a eu son exemplaire non seulement de l'epistre contre Balzac¹, mais aussy du livre de M^r de la Motte², et je pense qu'il luy en aye fait scavoir son advis, aprez quoy le mien seroit bien superflu et de mauvaise mise principalement dans les fascheuses inquietudes qui ne me souffrent pas d'attention reglée, que pour des moments bien courts et bien desrobez. Je ne merite pas qu'il se souviene de moy, ne qu'il me tienne en ce predicament que vous dictes, et suis trop peu de chose pour parler d'affaires si relevées et de si grande consequence. Je vous supplie de l'asseurer de mon trez humble service et que je ne respire rien tant que de luy en pouvoir donner quelques dignes preuves³.

¹ La lettre de Nicolas Bourbon mentionnée un peu plus haut. — ² *Le Discours sur la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations.* — ³ Vol. 718, fol. 253.

CXXXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avec la vostre du 2 may j'ay receu le livre de la galere de Mr Aubier, la harangue du sieur Le Maistre au Parlement¹ qui en promet deux aultres², et tousjours ee qu'il y a de plus curieux sur le tapis, dont je vous remercie trez humblement, mesmes de la lettre du sieur Holstenius à Mr le R. P. Dom Christoffe du Puy où j'ay trouvé un peu estrange de voir qu'il n'aye pas sceu que l'edition de cette vie du pape Leon IX par Cramoisy soit venüe de la part du P. Sirmond³ (lequel par paranthese ne m'a jamais accusé la reception du livre della Roma sotterranea, non plus que de la lettre que je luy avoys escripte sur ce subject tant au premier advis qu'en accompagnant le volume). Nous n'avons rien icy dont nous puissions fournir aulcun secours qui vaille à Mr Holstenius en un si noble dessein. Seulement luy pourray je envoyer un extraict prout jacet en l'original de ces fastes des papes depuis S^t Pierre jusques à Liberius, qu'il a desja comme je eroys d'ailleurs, et un aultre indice d'iceulx avec un peu de vie fort abregée, de diverses compilations ou continuations assemblées, en divers siecles et de diverse main, puis S^t Pierre jusques à une compilation de canons faicte en Hespagne d'assez vieille datte. J'ay un petit itineraire d'un voyage

¹ Harangue d'Antoine Le Maistre, prononcée au Parlement, le 10 janvier 1636, sur la présentation des lettres de M. Seguiet, en l'office de Chancelier de France. Sur le célèbre avocat voir Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 371 et suiv.

² Harangues prononcées sur le même sujet, l'une le 19 février au Grand Conseil, l'autre le 19 mars 1636 à la Cour des aides.

³ *Vita S. Leonis IX Papæ, Leucorum*

antea Episcopi. Wiberto Archidiacono coætano auctore (Paris, 1635, in-8°). Ce qui excuse Holstenius de n'avoir pas connu le nom de l'éditeur de cette vie, c'est la déclaration suivante de l'auteur de l'article *Sirmond* dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. III, 1879, col. 808) : « Je n'y découvre pas le nom du P. Sirmond. » Voir les renseignements fournis (*ibid.*) sur diverses autres éditions de la Vie du pape Léon IX.

du pape Urbain V et des fragments d'un aultre de Benoict XIII et feray chercher tout ce que je pourray rencontrer. Mais c'est de M^r du Chesne principalement qu'il doibt tirer ce qui se peult avoir de meilleur en cette matiere. J'ay bien eu de la Vaticane un petit indice des simples noms qui n'est pas à négliger, entre lesquels est un nommé ou surnommé Mercurius, mais je croys bien qu'il l'aye desja veu luy mesmes sur les lieux, car je me trompe bien si je ne l'avoys prié moy mesme d'en faire la recherche sur l'indication des allegations de Baroni^{us} lorsque je recouvray celuy d'Espagne; ce ne fut pourtant pas luy qui me l'envoya, ains le sieur evesque de Vaison Suarez.

Je ne divulgueray rien de l'advis que vous me donnez concernant les offres que l'on faict à M^r de Saumaise¹, mais j'ay eu lettre du sieur du May du 20 avril portant que M^{sr} le Prince l'avoit arresté par commandement du Roy, avec assurance d'une honorable pension² dont il avoit escript à M^{sr} l'Eminentissime Cardinal Duc, de quoy je le felicitay incontinent, par celuy mesmes qui en avoit esté le porteur, et suis bien mortifié de voir à cette heure ce que vous me dictes qu'il n'y a rien encores de bien resolu et achevé, priant Dieu que le succez en soit conforme à voz vocux et aux nostres³. Ne pouvant vous dissimuler que l'incertitude des assurances de noz appointements ne soient de trez grands obstacles et trez considerables. Mais il a trop d'amys pour n'esperer d'en tirer pied ou aisle voulust on ou non, quand une foys il sera entré en possession et jouyssance de ce que M^{sr} le Prince luy aura préparé, principalement s'il luy continue sa protection en cela comme il y a grande apparence qu'il le fera volontiers, car si j'estoys à sa place, j'aymeroy^s encore mieux cela, quoy que moings certain, que ce qu'il fault achepter au prix d'une residence en air si

¹ Offres pour que le grand érudit restât en France.

² Henri de Bourbon, prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, avait obtenu de la Cour que l'on donnerait à Saumaise la même pension de 3,000 livres qui avait

été accordée à Grotius, lorsqu'il se retira de Hollande en France.

³ Les vœux de Peiresc et des frères Dupuy ne furent pas exaucés. Voir, dans le fascicule V des *Correspondants de Peiresc*, une lettre du 9 juin 1636 (p. 60-63).

incompatible à sa santé et à son humeur, où il aura tousjours à lutter avec des gents qui auroient trop d'honneur de luy deslier les corroyes¹, quelques avantages qu'il aye jà obtenus sur eux, ou qu'il puisse obtenir encores, à cause de l'inquietude d'esprit que causent telles poursuittes et occupations ou divertissements à un personnage de sa qualité, et dont les estudes sont si precieuses. J'ay esté bien aise d'apprendre que M^r de Thou soit tesmoing oculaire de la forme et qualité à peu prez des caracteres du mont Sinai que l'on alleguoit, car je doubtois bien fort si c'estoit chose vraye ou supposée tout à faict et forgée à plaisir, voire que vous en ayez trouvé la confirmation dans les peintures des Hermitages que voz peres de Piquepulce² ont recueillies, et que la differance marquée par M^r de Thou en la figure de ces troys clouds, moins apparents qu'on ne les faict, s'y soit si heureusement rencontrée. Mais encores que ce ne soit pas là que fonde ses principaulx mysteres le bon P. Athanase Kircher, je n'ay guieres de courage neantmoins de vous envoyer son interpretation qui ne me semble gueres bien appuyée, ne guieres vraysemblable ne propre au lieu où ell' est. Toutefois je verray de la vous envoyer avec priere de ne la pas faire voir, pour ne desroger trop à la reputation qu'avoit acquise ce bon homme, lequel certainement se rend un peu trop credule en des choses qui sont de trop difficile disquisition. Et crains bien que ce qu'il entreprend sur les caracteres hieroglyphiques ne soit de mesmes.

Au reste ce que vous me dictes de l'honesteté de M^r de Merly m'a esté confirmé par une petite lettre de sa main, la plus obligeante du monde³, à laquelle je ne sçauroys faire d'assez digne repartie⁴,

¹ Souvenir du mot de l'Évangile (Saint Marc, I, 7). On a dit plus tard : *déliar les cordons des souliers de quelqu'un*.

² *Piquepulce*, forme primitive de l'appellation *Picpus*.

³ Cette lettre avait sans doute été provoquée par une lettre de Peiresc qui figure dans le registre VI des Minutes de l'Inguim-

bertine (fol. 286) : à M. le président Merly, d'Aix, le 22 avril 1636.

⁴ Si cette repartie fut faite, elle ne nous a pas été conservée, car on ne trouve dans toute la correspondance de Peiresc que la lettre à l'intendant qui vient d'être mentionnée, et une autre lettre du 1^{er} juillet 1636 écrite à l'occasion de la mort de M^{me} de Merly.

m'estant venu bien à propos d'apprendre les nouvelles qu'a apportées un courrier de M^r de Nantes portant que son maistre devoit estre icy demain, et que M^r de Merly le suyvoit avec la diligence qui se pouvoit attendre d'un personage qui marche avec le train qu'il a, ce qui me faict juger qu'il est à cette heure par les chemins et que mes lettres ne le scauroient plus trouver à Paris. Aussi bien ne suis guieres bien disposé à escrire presentement, ayant faict un petit voyage de troys jours à Marseille en carrosse, dont le mouvement m'a faict destacher des reins des petites pierres qui me donnerent bien du travail dimanche, et dont je fis hier au matin l'une assez facilement, mais à my chemin de Marseille icy, j'en fis hier sur le tard une aultre avec de grandes douleurs et incommoditez dont je ne suis pas bien quitte. C'est pourquoy je vous supplie de m'excuser si je me dispense de mon devoir envers vous et envers cez aultres Messieurs qui ont jusques icy supporté si patiamment mes arerages et obmissions, esperant de m'en acquitter un peu mieux Dieu aydant si je puis trouver un peu moins d'inquietude. Mais je ne puis pas obmettre pourtant de vous rendre graces particulieres. et à M^r du Puy vostre cher frere, de ce que vous avez daigné cooperer aux remedes que j'ay trouvez à mes maux, que je prie à Dieu vouloir benir et faire sortir un effect conforme aux voeux de tant de gents de bien qui s'en sont meslez, de quoy j'ay grand subject de doubter n'ayant rien sceu gagner sur l'esprit de ce frippon¹, comme j'avoys esperé qu'il aymeroit mieux relascher amiablement que de me laisser en estat de faire valloir ce que j'ay obtenu contre luy, ou plustot contre troys ou quatre des ennemys de nostre maison qui empruntent son nom, de sorte que je voys bien qu'il faudra à mon grand regret frapper le coup que j'eusse bien mieux aymé retenir, s'il eust peu estre esvitable. Ce sont des secrets de la divine Providance qui surpassent les foibles prevoyances humaines et les considerations domestiques plus apparantes. Il faudra que ce soit de cette divine

¹ C'est ainsi que dans sa juste indignation Peiresc traite un neveu qui était devenu son persécuteur.

main que viennent les effects de ce qui s'en peult esperer de bien s'il luy plaict. Ce qu'attendant je demeure tousjours avec plus de passion et d'obligation,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 13 may 1636.

L'animal estrange est party de Marseille avec un vent favorable pour aller à Arles par mer et à contre mont la riviere du Rhosne et de la Saone jusques à Challon, et la traverser à Auxerre pour regagner la Seine jusques à Mellun et Paris.

Ælian descript en son livre vi^{me} des chevres sauvages aussy grandes que des boeufs qu'il surnomme libyques, et leur donne certainement des poils plus longs que ceux de cette beste. Mais il faict un peu aprez un aultre chappitre 26^{me} d'aultres choses libyques, dont il n'exprime pas la grandeur ou petitesse et dont il compare la vistesse à celle des chevaulx libyques, ce qui semble induire quelque comparaison de corpulance comme du reste, car il eust peu choisir d'aultres moindres animaux de vistesse et corpulance esgale à des petites chevres. Or il y descript le ventre bordé de bandes ou rubans noirs qui en distinguent la couleur d'avec le reste du corps, ce qui se rencontre hien en cet animal, aussy bien que la longueur des jambes et le poil, quasi de cheval et les oreilles longues. Mais il ne leur donne pas d'aultre nom plus propre et spécial que Dorcades libycæ. J'ay prié Mr de Saumaise de m'en dire son advis et de visiter le livre des animaux en Arabe que je luy ay envoyé pour voir s'il en faict mention, auquel cas il y trouvera les vrays noms du païs.

Mr d'Agut desire sçavoir si le filz de feu Vignier¹ n'a poinet jamais faict imprimer une continuation qu'il disoit avoir pour 40 ans de la

¹ Sur Nicolas Vignier voir t. I, p. 379. Le fils de cet érudit, portant le même prénom que son père, eut quelque célébrité comme théologien calviniste. Né vers 1575, il mourut (à Blois) vers 1645.

bibliothèque historique de son père¹. Et de qui est une histoire de France en deux volumes in fol° imprimez, ce semble à la manière dans les Païs bas l'an 1581 par Abraham H.² dediez à la Royne mere par I F B R C F escuyer³.

CXXXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre pacquet du 9^{me} avec les deux exemplaires de la harangue funebre de feu M^r Aleandro, et tout plein d'autres bonnes curiositez dont je vous rends mes trez humbles graces, mesmes des lettres de Rome que je vous renvoye loüant bien fort vostre dessein d'escrire au cardinal Barberin per tener vivo il negocio⁴, comme ils disent, car sans doute ils doivent estre pressez d'ailleurs de pareilles graces dont ils ne se peuvent desdire parmy lesquelles ils feront enfin passer la vostre quoy qu'ils disent, je sçay leur humeur et leur portée. J'avoys tousjours incisté que le benefice avoit esté en commande quand l'oncle de vostre devancier l'impetra en tiltre; c'est pourquoy je ne pense pas qu'il vous doive estre difficile de le verifier s'il ne tient qu'à

¹ La *Bibliothèque historique* avait paru en 1588 (Paris, Abel Langelier, 3 vol. in-fok) On ajouta en 1650 un 4^e volume contenant, non pas la continuation dont parle Peiresc, mais seulement des additions et corrections aux trois premiers volumes, et une vie de l'auteur par Guillaume Colletot.

² Abraham Haultin, le célèbre imprimeur de la Rochelle.

³ C'est l'ouvrage de Henri Lancelot Voisin, sieur de la Popelinière, né à Sainte-Gemme-la-Plaine (Vendée) en 1541, mort à Paris, non le 8 janvier 1608, comme on

l'a dit trop souvent, mais en décembre de cette même année, selon le témoignage formel de Pierre de l'Estoile (*Registres-Journaux*, édition Jouaust, t. IX, p. 189). L'ouvrage de la Popelinière est intitulé: *Histoire de France, enrichie des plus notables occurrences survenues des provinces de l'Europe et pays voisins, soit en paix, soit en guerre, tant pour le fait séculier qu'ecclésiastique depuis l'an 1550 jusqu'à ces temps* (1577). — Vol. 718, fol. 255.

⁴ Pour tenir l'affaire vivante.

cela, car les provisions du dict oncle, qui avoit nom Gras, doivent estre insinuées sur les lieux et en doibvent faire mention, et possible que celles de son devancier s'y trouveront encores enregistrees et conceies en commande. J'en ay parlé avec M^r le sacristain Valbelle, qui m'a assuré d'y avoir escript pour les avoir, et qu'il en attend la responce et vous en escriroit par cet ordinaire. En somme il vous fault encor un peu de patience.

Quant aux aultres desseins du sieur Bouchard, je tiens le dellay du sieur Cramoisy, quoy qu'il dise, pour un rebut, car je sçay qu'il en use ainsin assez ordinairement et que quand un ouvraige ne se met sous la presse d'abbord, il en survient tousjours d'aultres plus pressants, qui ont sa preferance sur celuy qui a esté une foys reculé. Le dict sieur Bouchard m'escript quasi à mesmes fins pour interceder envèrs vous, tant pour luy que pour son patron¹, et me tesmoigne aussy la mesme bonne disposition de son maistre pour vostre affaire sans oublier les interests du bon M^r Hautain, mais il y'adjouste des commissions de faire extraire toutes les vies de Theophanes du Metaphraste et aultres dans la bibliothèque du Roy, et ailleurs, à quoy je me trouve bien empesché, si le bon P. Dom Jean de S^t Pol Vassan n'en faict la perquisition, m'estonnant que M^r Hulon² ne supplée à tout cela bien à son aise. Il croid que l'auteur de son histoire soit le mesme qui est tenu pour saint dans le Menologe, et en veult faire un traicté au commencement du volume aprez que le texte sera achevé d'imprimer, ce qui n'est pas si prest à mon advis. Le mal est que je n'ay peu trouver presentement ses lettres, y en ayant de deux ordinaires que j'avois ostées de la liasse pour les vous envoyer, mais je me trouve si souvent surprins d'aultres occupations importunes, qui me font laisser en arriere les plus douces, que je ne suis guieres souvent en estat de faire mon debvoir à souhaict envers mes meilleurs amys, et ay bon besoing qu'ils me veuillent excuser d'aussy bon coeur comme je voys apparament que vous le faictes, et vous supplie de me con-

¹ Le cardinal Fr. Barberini. — ² Le frère déjà mentionné de J.-J. Bouchard.

tinuer la mesme faveur, et me la procurer aussy de voz amys aux occurrences.

Je pensoys que le remede qu'on avoit preparé à mes maux en dernier lieu deubst suffire à dessiller les yeux de nostre ingrat aveugle à qui je n'avoys pas voulu ruer la bastonade¹ selon ses desmerites, attendant qu'il se recogneust et qu'il se mit à son devoir, pour ne me pas donner la peine de faire lever son interdiction, et me suis donné cette patience durant une quinzaine de jours. Mais enfin il se laisse aller et s'abandonne si estrangement au conseil des ennemys de la maison, que tant s'en fault qu'il me sçaiche gré de ma moderation qu'au contraire il commence à faire vanité de son interdiction qu'il a luy mesmes divulguée, car je n'en parloys point qu'à ses entremetteurs et quasi luy eschappe de me faire sommer de l'exploicter tant il luy tarde de suivre aucuns de ses supposts que le Roy a interdits pour aultre chose, lesquels partirent hier, et j'ay faict scrupule de le faire exploicter² si tost aprez pour ne sembler avoir attendu si precisement leur despart et pour laisser passer la feste Dieu, afin que sa femme l'y puisse encore voir en robbe rouge. Mais s'il tarde plus guieres de se ranger à son debvoir, aprez luy avoir monstré les verges, il faudra les luy faire sentir à son damn pour voir si elles auront moyen de faire plus d'effect. Tant est que je le vois si confirmé en sens reprové³, que je n'en faiets plus de mise ne de recepte⁴, et ne songe plus qu'à chercher d'autres successeurs que luy de mes plus cheres curiositez tant de livres que aultres. Estant bien resolu de recognoistre en la meilleure façon qu'il me sera possible la peine que vous et les vostres avez daigné prendre pour moy, en une si

¹ Au sujet de cette énergique expression rappelons le *ruer des coups* que nous avons trouvé plus haut (lettre XXVI).

² C'est-à-dire de lui faire signifier un exploit. Le verbe *exploiter* a, dans ce sens, été employé par Voltaire.

³ En son erreur obstinée. L'expression, d'après le *Dictionnaire* de Littré, se trouve

dans les *Mémoires* du cardinal de Retz, dans divers ouvrages de Bossuet, dans la *Correspondance* de Voltaire, etc.

⁴ Charron, dans la *Préface* de son traité de *la Sagesse*, s'est servi de la même locution : « La chose n'est de mise ny de recepte en ce siecle d'une si universelle corruption et contagion. . . »

mauvaise affaire¹. Cependant je vous en remercie de rechef du plus profond de mon cœur et de la trop bonne opinion que vous avez daigné concevoir de mes foibles spéculations sur l'optique, et aultres conjectures, avec quoy je flatte le vice de ma credulité laquelle je restrains tant que je peus; mais je ne sçauroys empêcher qu'il ne m'en eschappe souvent possible un peu trop. Mais c'est l'accoustumance à rencontrer des merveilles de la nature inespéremment qui me faict estre plus susceptible qu'un aultre à d'aultres choses aussy vraysemblables².

Il m'estardera d'apprendre une vraye relation de ce que Mr. Beau-grand a peu sçavoir de la veue de ce Messinois qui penetre le corps humain dont je ne sçaurois doubter d'une partie, puisque l'espaisseur et opacité³ de la main, d'un homme et de ses os et de sa chair ne sçauroit empêcher qu'à travers icelle en un lieu obscur (quand elle est opposée à une ouverture lumineuse ou à une chandelle) que la clarté ne paroisse en sorte que si un aultre corps plus opaque est interposé entre la main et la lumiere, vous n'en discerniez l'interposition et le mouvement à travers toute l'espaisseur de la main, comme quand nous tenons les ieux clos et qu'on passe devant nous une chandelle; nous ne laissons pas de voir la clarté à travers noz paupieres, quoy que bien opaques. C'est pourquoy j'excuse facilement la credulité du bon P. Mercene quoy que non exempt de vice, et ne la blaïme pas tant que l'incredulité des aultres, qui negligent toutes choses et se veulent mocquer de tout.

J'ay chargé le sieur Gela, soubz vostre adresse, d'une coppie que j'avoys faict rettenir de la musique d'Erasmus Oricius, avant que l'envoyer à Rome, sur l'instance que m'en avoit faict le bon P. Mercene, à qui je vous prie de la faire bailler, pour s'en servir à la comparaison

¹ Peirese, en ce passage, semble bien prendre l'engagement de laisser par testament à ses amis Dupuy quelques-unes des curiosités qu'il possède.

² Dans tous les exemples réunis par

Litré, on trouve toujours : *susceptible de*, jamais *susceptible à*.

³ Litré n'a trouvé le mot *opacité* que dans des écrivains postérieurs, Boursault, Diderot, etc.

du livre nouveau de J. B. Doni sur le mesme subject¹, m'assurant qu'il luy en aura fait tenir un exemplaire par quelque amy. Il m'en avoit envoyé deux par une barque sans aucune lettre, dont j'avois envoyé l'un à M^r Golius en Hollande, et un autre à une personne fort curieuse de cette sciance, et qui y travaille. Quand j'ay receu par le dernier ordinaire une lettre où il tesmoigne desirer que l'un des diets exemplaires soit en la bibliothèque de M^r de Thou. Il y en avoit un troisieme venu par la poste sur mon compte, mais c'estoit avant que l'edition fusse parfaite, y manquant cinq ou six feuilles de la fin et toutes les figures, qui est de principal, de sorte que je ne scauroys plus satisfaire à son commandement pour ce regard, à mon grand regret, et luy escriray par le prochain ordinaire de m'envoyer le supplément des dietes feuilles de l'imperfection, et un 4^{me} exemplaire pour moy, afin que M^r de Thou n'en soit pas frustré, et ceux de cez quartiers icy. Cependant je vous supplie d'en faire mes humbles excuses à M^r de Thou, à qui j'escrivis hier par le diet sieur Gela, beau frere du sieur Santo Sighezzi du Cayre². Mais je crains qu'il ne le trouve plus en cours s'il ne se haste bien, son animal s'avance tant qu'il peult cependant³. Je vous remercie encores trez humblement de la lettre de M^r le cardinal de la Valette à son ageant à Rome pour ses subjects, et du soing qu'avez prins de m'envoyer le 2^{me} exemplaire des historiens de M^r du Chesne pour le cardinal Barberin; si j'eusse sceu que vous luy en eussiez retenu un pour son compte, je m'en serois excusé sur cela, mais il n'y a pas grand danger et semble que puis qu'il avoit envoyé faire des voyages en cez abbayies pour y contribuer quelque piece, à ma priere, je luy en debvoys bien procurer un exemplaire gratuit. Je ne regrette que la grosse importunité dans les coffres de M^r de Merly, et de n'avoir merité les effects de la bienveillance dont il m'a daigné prevenir avec tant de supererogation; il faudra que vous preniez le tout sur vostre compte, et je ne

¹ Ce livre nouveau de Jean-Baptiste Doni était : *Compendio del trattato de' generi e de' modi della musica*, etc. (Rome, 1635, in-4°).

² Voir plus haut (lettre LXVII).

³ L'alzarou.

laisray pas de contribuer à son service tout ce peu que je pourray. Je feray tenir à Dom du Puy les 50 exemplaires de la harangue du sieur Aleandro, et possible luy en enverray l'un par le courier prochain à l'adresse afin que le sieur Masquardi¹ en puisse disposer plus tost.

Je feray tenir par amy la lettre de M^r de Guibeville et en tirer la responce.

J'ay bien de l'obligation à M^r Perrot de la favorable expedition des deux arrests qu'il m'a daigné despartir et voudroys bien avoir moyen de le servir quelque jour à souhaict. Pour M^r de Saumaise, j'auroys un grand regret qu'il s'en retournast dans cet air si froid et si austere pour luy et les siens. Il fault qu'il se laisse vaincre. Le cardinal Barberin et le cardinal de Bagni m'en ont escript diverses foys, et le voudroient bien servir. Les deux volumes manuscrits des auteurs Grecs de la milice de feu J. V. Pinellus² se sont retrouvez; je feray extraire ce qu'il en voudra, et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

[*Une note de la main de Dupuy donne à cette lettre la date du 20 may 1636³.*]

¹ Voir, sur l'historien Mascardi, t. II, lettre XXXIII, p. 153.

² Sur Jean-Vincent Pinelli, voir t. I, p. 50.

³ Vol. 718, fol. 257.

CXXXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec vostre dernière du 16^{me} les deux harangues restantes de M^r le Maistre¹, où j'ay prins grand plaisir de voir qu'il aye si bien sceu diversifier une mesme chose², quoy que d'autres plus delicats n'en veuillent pas estre satisfaits, pour n'y trouver la mesme excellence qu'en la première. Mais pour moy, qui ne suis poinct de si hault goust ne si renchery, et qui ayme à louer tout ce qui le peult estre, je m'en suis fort contenté, et quand mesmes il y eust eu quelque chose de moins, je n'eusse pas laissé de m'en payer, estimant qu'il est bien raisonnable de ne pas desirer d'un cheval qui vient de courre une poste à toute bride, qu'il en courre incontinant une autre tout aussy gayement que la première et encores moins une troisième; il fault que la discretion vous sevre de ces prétentions si ponctuelles, et trouver bon tout ce que l'effect nous rend seulement possible, principalement quand il n'y a rien qui puisse blesser ou estre blasmable.

M^r de Saumaise m'escrit du 11 que pendant la surceance de l'ouvrage de sa milice, s'il eust eu le Syncellus il l'eust volontiers conféré, et qu'à faulte d'autre chose, il s'est amusé à conférer mon nouveau Testament Copte, où il a trouvé quelque chose non negligable, et qui luy fournira possible de la matière pour tirer quelque coup de fleuret avec M^r Heinsius³ sur les corrections qu'il a voulu faire de

¹ Les harangues mentionnées un peu plus haut, prononcées en l'honneur du chancelier Séguier devant le Grand Conseil et devant la Cour des aides.

² Le même éloge fut généralement donné aux trois discours, comme le montre ce passage de *Port-Royal* (t. I, p. 371): «*Harangues qui charmèrent d'autant plus, est-il dit,*

qu'étant toutes sur un même sujet, elles étaient toutes différentes.»

³ Saumaise, dans une lettre à Peiresc du 11 mai 1636 (page 57 du fascicule V des *Correspondants de Peiresc*), avait dit: «*Nous tirerons quelque petit coup de fleuret, le sieur Heinsius et moi, sur quelques passages difficiles du Nouveau Testament, en*

quelques paroles du texte Grec, contre l'aethorité receüe de si longue main, de quoy je ne seray pas marry, et me demande le restant du nouveau Testament, dont j'attends les epistres de St Pol Cophite et Arabe par le premier navire. Je pense vous avoir mandé que les volumes du feu sieur J. Vinc. Pinelli des autheurs Grecs de la milice se sont trouvez en estat; je feray travailler à transcrire ce qu'il en desire, et ne seray pas tant marry qu'il ne les ayt pas si tost receus si cela doit ayder à l'arrester un peu et à donner loisir à messieurs les Ministres de penser à bon essiant à l'avantage qu'ils laissent perdre à la France s'ils souffrent qu'un personnage de cette qualité s'en aille illustrer un aultre país que le nostre. J'envoyeray au R. P. dom du Puy par le prochain ordinaire de Rome, dans 3 jours, s'il n'est retardé à la semaine prochaine, une couple d'exemplaires de la harangue du feu sieur Aleandro, à celle fin qu'il en puisse non seulement bailler au sieur Mascardi, mais encore tenir un aultre pour luy ou pour quelque aultre de ses amys ou des vostres, car eez pieces sont meilleures là qu'en tout aultre lieu qu'elles puissent aller en ce siecle et à Padoüe.

Quant à la piece de marbre de M^r de Thou, je ne doute point qu'elle ne se trouve du goust non seulement de l'eminentissime cardinal de la Valëtte, mais aussy de toute aultre sorte de personnes qui ayent tant soit peu de curiosité, quand ce ne seroit que pour l'extravagance, et pour l'antiquité non commune. Je seray bien aise qu'il se trouve quelqu'un qui en puisse tirer le fruiet qui seroit à desirer, quelque ce puisse estre. Ayant receu à trez grande obligation la faveur speciale que j'ay eüe de la voir en passant, dont je vous seray à jamais redevable, aussy bien qu'à M^r de Thou, puisque c'est à voz soings que je doibs principalement cette grace, non meritée de mon chef.

Nous attendrons en bonne devotion la venue de M^r de Merly, mais

l'explication desquels il se fait tout blanc de son espée. » L'éditeur des *Correspondants de Peiresc*, rappelant sous ce passage les diverses terribles querelles de Daniel Heinsius

et de Saumaise, constate que ce ne fut pas (pour employer la métaphore trop adoucie de ce dernier) à *petits coups de fleuret* que se battirent les deux ardents adversaires.

comme nous avons veu differer celle de M^r de Nantes¹, nous avons, bien jugé que la sienne ne presseroit pas davantage. C'est une grande, et importante reconqueste. que celle de ce fort de Schenk² dont je me, conjouys de bon-cœur avec vous, et prie à Dieu de vouloir arrester un peu le cours des progrez de noz ennemis et nous donner des moyens de les vainere. Bstant de tout mon cœur,

Monsieur,

vostre trez humble, et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 26 may, 1636.

J'oublloys de vous dire qu'enfin aprez une longue patience, et perseverance de mes prieres, envers la vefve de feu M^r le Baron de Vance, elle s'est resoluë de m'envoyer son juge avec les originaux d'une demy douzaine de vieilles chartes fort aulthentiques concernant le grand Romée de Villeneuve, entr'aultres-là donation à luy faicte de la ville de Vance; d'une partie de celle de Nice; d'un Portail de celle de Grasse; et de tout plein d'aultres villages circonvoisins, un eschange que fit aprez le mesme comte Raimond Beranger avec ledict Romée de cette portion de Nice pour d'aultres terres, là quittance de son administration, et aultres choses bien curieuses; mesmes les confirmations de Charles d'Anjou, frere de St Louys et de Beatrix, en faveur de Paul Romée son filz, et du roy Robert en faveur de son petit filz. Mais l'une des plus jolies est la lettre qu'escript à Romée le Grand Maistre des Hospitaliers d'oultramer, sur le passage qu'il y avoit resolu, du temps qu'il est qualifié Bailly et Conestable du comte de Provence; où l'on luy donne le rendez vous au stolium qui se devoit tenir en Cypre pour y adviser des lieux que les Chrestiens attaqueroient, et luy parle l'on au nom mesme du Grand Maistre des Templiers, et de toutes les bandes sa-

¹ L'évêque Gabriel de Beauvau.

² Ce fort était près de Clèves, sur la rive droite du Rhin. Voir une note du *Recueil Avenel* (t. V, p. 221). Dans les *Mémoires* de

Moniglat, une autre forme du nom de ce fort est ainsi donnée (t. I, p. 141): « Les Hollandois avoient été tout l'hiver au fort de Sken, qui ne s'étoit rendu qu'en avril. »

créées; mais par disgrâce les souris ont rongé le milieu de cette charte qui se trouve imperfecte de plusieurs lacunes par ce moyen, en cinq ou six diverses lignes, mais ce qui en reste est toujours trez bon. Le chappitre de Vance a chargé un chanoine, qui est en chemin, de l'original de son testament que j'attends d'heure à aultre. Je retiendray des extraicts authentiques du tout, et les feray collationner aux originaux avec la description des seaulx, dont je vous feray l'adresse pour M^r Baudier, lequel je vous supplie de sallüer de ma part. L'on m'avoit envoyé des extraicts signez par notaire de quelques unes de cez chartes, mais les coppistes y avoient tant faict de faultes qu'elles n'estoient pas seulement intelligibles. Et celle d'oultre mer qui estoit la plus galante¹ m'avoit semblé faulse, à faulte d'un petit mot, car le commencement estant conceu au nom du Grand Maistre des Hospitaliers, le reste sembloit reprins au nom de ecluy des Templiers. Mais dans l'original j'ay trouvé qu'il y avoit: « in Cypro debet stolium cruce signatorum applicare ubi tam nos quam magister Templi et alii omnes nobiles de regno Syrie circa medietatem mensis Augusti, obviam ipsis per mare occurreremus tractaturi ibidem de loco quo ad expugnationem infidelium tutius poterit exercitus Christianorum deviare. » L'escriture de la charte est bien de 400 ans, la lettre est adressée au dict Romée par B., grand maistre de la maison de l'Hospital, etc., et est le propre original, car pour ouvrir le cachet, il a fallu decoupper le parchemin comme l'on faict encor les bulles du serment de fidelité du Pape, et n'y avoit aultre surscription exterieure si ce n'est: « inclito viro domino Romeo bajulo et conestabulo comitis Provincie », mais dans le texte interieur, les tiltres y sont bien plus specieux pour le siecle: « illustrissimo ac magnifico et inclito viro amico specialissimo et precordiali domino Rom. de Villa Nova domini comitis Provincie Baillio et conestabulo, Frater B. Dei gracia sancte domus Hospital. Hierusalem magister et pauperum Christi custos, salutem. »

Ce Grand Maistre y faict mention d'un de ses neveux nommé R. Flote

¹ Dans le sens d'agréable, exquis.

(qui estoit de la maison de la Roche), lequel il luy recommande pour luy faire obtenir du comte de Provence une confirmation de ses terres que le defunt comte luy eusse baillée s'il n'eust esté prevenu de la mort. Il le prie aussy de moyenner la reconciliation avec le dict comte ou Daulphin son neveu, et qu'il luy soit permis de retourner et demeurer à Combs. Le mal est qu'il n'y a point de datte¹.

CXXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec la vostre du 23 du passé une de M^r de Thou du 21 le jour mesme de son partement, parmy l'embarras de ses adieux, ce qui m'est d'un merueilleux reproche, sçaichant comme je faicts combien je suis indigne de cet honneur et de l'incommodité qu'il en doit avoir receu en une conjuncture si pressante. Je luy en demande pardon par la cyjoincte, avec cette mortification de n'avoir eu du costé d'Italie nouvelle quelquonque à y adjoûster qui peust faire tant soit peu de compensation avec l'importunité de lire des simples compliments en langage gascon. J'auray bon besoing que vous en fassiez les excuses et le supplement s'il vous plaict comme je vous en supplie trez humblement.

Vous aurez icy une lettre de M^r de Guibeville vostre neveu qui me dict vous avoir escript plusieurs foys sous l'enveloppe des despaches du cardinal Bichi mesmes depuis deux moys fort souvent; c'est un tres brave gentilhomme à la relation² de tous ceux qui ont eu le bien de le converser³.

¹ Vol. 718, fol. 259.

² Au rapport, au récit.

³ *Converser* est mis là pour *fréquenter*. C'est le sens primitif, *converser* n'ayant dans

l'ancienne langue que le sens de *vivre avec*. Littré n'a pas cité d'exemple de l'emploi du verbe *converser* mis comme synonyme de *fréquenter*.

Quant à M^r de Saumaise, je ne doute point qu'il ne trouve de la difficulté à la jouissance des appointements qu'on luy pourra accorder, et qu'il n'ayt aultant de peine que Messieurs Grotius, de S^{te} Marthe, du Chesne et aultres gents de lettres qui ont affaire la plus part du temps à des impitoyables. Je les soulageois quelque foys de cette importunité du temps de feu M^{gr} le Garde des seaux du Vair. Mais les choses n'estoient pas reduictes au point qu'elles sont à present. Si M^{gr} le Prince ¹ le vouloit entreprendre de bonne sorte, il en viendroit bien à bout, et rendroit bons payeurs les plus revesches, mais il a d'aultres visées predominantes. Tousjours me consolez vous beaucoup en me disant qu'il ne scauroit quitter la France de l'esté, car entre cy et là, il se pourroit bien ajuster quelque chose. Je luy ay envoyé l'inscription du mont Sinai, mais non le discours de ce pauvre pere Kircher, n'ayant peu retrouver son autographe mainttenant, oultre que je l'estime bien indigne de la veüe de M^r Saumaise, si ce n'est que par indignation il feusse cappable de luy faire prendre une verve d'y songer luy mesmes²; il est vray que cez caracteres sont trop differants de ceux qui ont esté en commerce depuis quelques siecles pour estre intelligibles, nom plus que les vieux Persans et Palmyreniens qui se trouvent en quelques marbres et en quelques pierres precieuses gravées, et en des medailles mesmes, avec des images de princes coiffés de leurs thiares Parthiques. Si vous trouvez bon de luy envoyer la coppie que vous avez du mesme discours, il n'y auroit peult estre pas grand danger mesmes si vous trouviez commodité de luy faire tenir la coppie du livre de la musique d'Erasmus Oricius que je vous ay adressée par le sieur Gela pour le P. Mercene; il seroit possible bien à propos, si ne l'avez encores remis au dict P. Mercene, voire de l'emprunter de luy pour cet effect, car j'ay recouvré de Rome le livret Arabe qui estoit passé par voz mains, et me suis resolu de l'envoyer au dict sieur de Saumaise avec un aultre que j'avoys depuis receu

¹ Le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne. — ² Verve dans le sens de *fantaisie*, qui est le sens ancien.

du Levant, où il y a quelques opuscules en cette matiere traduits du Grec et d'autres d'Avicenne, et d'autres d'un Saphadin autheur fort célèbre entre ceux de cette nation et de cette profession, qui a esté inventeur de leurs notes de musique¹. Et ay prié M^r de Saumaise de bien considerer la differance des couleurs que vous avez veües en quelques figures musicales ou tablatures que j'ay tousjours creu avoir bien du rapport à la musique nommée chromatique par les anciens Grecs comme si elle ne se pouvoit exprimer que par les couleurs differantes pour marque et distinction des diversitez des genres et des modes en la meslange de leurs notes et de leurs concerts. J'ay prié M^r de Saumaise de faire par aprez tenir le tout à M^r Golius à Leyden par voye assurée, lequel m'en avoit faict grande instance, et m'avoit mandé d'avoir quelque chose d'Avicenne en cette matiere, et qu'il y travailleroit volontiers. Je voudrois bien que la bonne envie leur priust aux uns et aux autres d'y travailler, en sorte qu'on puisse desterrer et restaurer quelques reliques de cette tant celebre musique ancienne et specialement de cette chromatique si incogneüe pour le present. Je luy en avois envoyé une coppie, mais je ne sçay si elle arriva à temps avant son voyage de Bourgogne; si par hazard elle estoit encores entre vos mains, je vous prie de me la renvoyer, et si les vieilles couvertures de ce libvret original ne s'estoient perduës, comme vous disiez les avoir conservées pour me les renvoyer par aultre voye que celle de la poste, il n'y auroit pas de danger de les faire remettre à son livre ou à la coppie pour l'amour du nom qui y estoit escript ce me semble du Musicien du Cayre de qui la piece avoit esté recouvrée, que l'on tient fort habile homme en cet art parmy les Arabes. L'on m'avoit fait feste d'un grand volume in-fol^o où estoient compilez tous les meilleurs autheurs en cette matiere, mais il m'a esté soustraict par des envieux qui n'en ayderont pas possible le public de meilleur cœur que j'eusse

¹ Safadi, natif de Safet en Palestine, mourut à Damas en 1362. Les biographes disent qu'il fut très versé dans la piété, l'éloquence et les sciences, mais je ne vois

nulle part qu'on en fasse un musicien et surtout qu'on lui attribue l'invention des notes de musique.

tasché de le faire; tant que j'en avoys eu quelque esperance, je n'avois pas disposé de ce second volume que j'ay eu du Levant, mais n'en attendant plus rien et ayant recouvré le volume de Rome dont je faisois plus de capital que de tout le reste, à cause de l'affectation de cez differantes couleurs qui s'y trouvent observées avec tant de peine, je n'ay pas voulu differer davantage d'en faire part à M^r Golius et à M^r de Saumaise puisque cez aultres Messieurs de Paris et de Rome n'en ont peu venir à bout.

Au reste j'avoys bien oüy parler du travail de M^r Saumaise sur l'Arnobe et sur le concile elleberitain, mais non à la suite des exercitations de Casaubon sur le Baronius¹, sur quoy je ne doute pas qu'il ne puisse dire de trez belles choses, mais celles qu'il dira de la milice, de ré vestiaria et des plantes ou animaulx exotiques, ne seroient pas moins belles à mon gré, et encores plus les origines Ægyptiennes. Il me mande que s'il avoit le Synecellus il le collationneroit volontiers maintenant que sa Milice est en chomage. M^r Rigault feroit œuvre meritoire de se donner cette petite violance à son humeur, quand les commoditez en pourront estre bien seures, n'estimant pas qu'il n'y en ayt de bien frequentes aultant que d'icy en cour, plus tost il le faudroit adresser à Lyon par la grande route d'où il n'y a danger quelconque jusques à Dijon. M^r d'Agut vous resalüe et vous remercie trez humblement de l'advis pour la continuation de Vignier, et moy de l'histoire de la Popelinere que je n'avoys jamais rencontrée en mes petites emploittes², non plus que la commodité de le lire sur les exemplaires de mes amys diverty par d'aultres choses plus attrayantes. Je le feroys bien volontiers si je pouvois à cette heure que les livres m'en sont si inesperement tombez en main.

Nous avons enfin verifié (sans escrire pourtant) une crüe de 4 conseillers 2 substitués des gents du Roy, un payeur des gaiges que nous n'avions poinct, et un procureur et un huissier. On nous promet

¹ *Exercitationes in Baronium* (Londres, 1614, in-fol.). — ² C'est la forme du xvi^e siècle. On la trouve notamment dans V. Carloix, Despériers, Froumentau, Montaigne.

le restablissement de l'assignation de noz gaiges sur le fonds ancien des Gabelles, le remboursement de nostre quart et huitiesme denier et le payement des arrerages de nos gaiges et la suppression des aultres offices creez en plus grand nombre et quelques aultres conditions, dont l'effect s'en ensuyvant on redigera par escript la deliberation. Voilà toutes noz nouvelles et que je suis tousjours plus fortement et à plus juste tiltre,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 3 juin 1636¹.

CXL

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 6^{me} avec deux exemplaires de la harangue funebre de feu Mr Aleandro et cez feuilles des epistres socratiques auxquelles je feray passer les monts² sous l'adresse du R. P. Dom du Puy par le prochain ordinaire d'icy à 15 jours Dieu aydant; Mr Gassend les a cependant et nous tascherons de les voir avant qu'elles sortent de noz mains, n'en ayant pas eu de commodité pour le present.

J'ay receu dudict R. P. Dom du Puy une inscription de Calabre qu'il me charge de vous communiquer laquelle sera cy jointe; ell' est imprimée dans la pluspart des livres de recueils de vieilles inscriptions, mais elle n'est point assez exactement transcritte, à mon gré, nulle

¹ Vol. 718, fol. 261.

² Ce sont les documents que Leo Allatius allait publier, l'année suivante : *Socratis, Antisthënis et aliorum Socraticorum epistolæ. Leo Allatius primus græcè vulgavit, latine*

vertit et notas adjecit (Paris, Séb. Cramoisy, 1637, in-4°). Une édition beaucoup plus complète de ce recueil a été soignée par Orelli (Leipsick, 1815, in-8°).

part. C'est pourquoy je l'ay prié de la faire revoir pour l'amour de moy par celuy qui la luy a envoyée à Rome. Et de remarquer des particularitez que je luy ay cottées, qui ne seront pas inutiles à mon avis. Je vous renvoye par mesme moyen la lettre de M^r Valeran où il commence à paroistre que je n'avois pas tant de tort quand je voulois tousjours affirmer que vous viendriez à bout de vostre affaire comme je n'en doubte point, il ne fault que la patience, et ay bien du regret que les papiers justificatifs de la precedante commande tardent tant, car je pense qu'aussitost que vous les aurez peu produire vous serez expédié, principalement si le Syncellus est par mesme moyen conferé, afin de le payer de cette monoye là, au lieu de quelque aultre plus onereuse ou moings de leur humeur. Vous avez oublié de mettre dans vostre paequet la derniere lettre de M^r de Saumaise que vous me promettiez, si ce n'est que ce soit l'extraict des nouvelles de la Franche-Comté du 1^{er} de ce moys. Il m'a escript une longue lettre¹ en response de plusieurs des miennes où il y a de belles observations, mais pour luy pouvoir respondre, et escrire en Italie ce qu'il desire, il fault que je differe de vous en entretenir, bien marry d'en avoir si peu de loisir. Il me mande que dezhorsmais je luy adresse mes lettres à Paris où il desseignoit de s'acheminer la suyvante semaine, de sorte que s'il a esté si punctuel, un de mes amys qui luy portoit d'autres livres Arabes tant pour M^r Golius que pour luy ne l'aura pas trouvé à Dijon à quoy j'auroys un peu de regret. Mais en ce cas je pense bien que M^r le conseiller son pere prendra le soing de les luy faire tenir à Paris.

J'ay esté infiniment aise d'apprendre que M^r de Thou fust arrivé en santé jusques à Espinal, mais j'ay bien de l'apprehension du mal qu'il a trouvé en cez quartiers là, et me tardera d'entendre qu'ils ayent fait leur convoy heureusement et qu'ils en soient bien tost de retour à souhaict.

Si vous apprenez des nouvelles plus particulieres de ce nouvel edict

¹ Voir cette lettre, du 9 juin 1636, dans le fascicule V des *Correspondants de Peiresc*, p. 59-74.

des monoyes, vous m'obligerez de m'en faire part à mesure que vous en apprendrez, pour l'interest qu'y peuvent pretendre noz amys plus que nous mesmes. Il avoit couru un bruit de par de ça puis quelques jours que les Reales d'Espagne ou piastres ou pieces de huit reaulx devoient estre diminuées, ce qui les faisoit refuser et courir à l'exclusion quasi de toute aultre sorte de monoye d'argent, mais je pense que ce n'estoit que sur l'equivoque du nom de Pattaquous¹ qui est commun à cez especes-là en quelques lieux aussy bien qu'aux Talleres d'Allemagne qui sont de bien pire alloy que lesdicts Reales. Les pistoles valent desja 6 sols par dessus la taxe de l'ediet, parce que l'argent n'est pas cappable de payer leur juste velleur au prix qu'il est monté. Dieu veuille que le reglement qu'on y fera soit si bien concerté qu'on y puisse remedier à une bonne partie des grands inconvenians qui s'y estoient rencontrez. Je vous prie de vous enquérir et me mander quelle est l'observance dans le greffe du Parlement; pour lesdictes consignations des especes et entrées, et si la taxe et reglement du dernier ediet y est en observance bien punctuelle ou non. Il nous tardera bien d'entendre que M^r de Merly aye enfin prins jour à partir pour s'en venir en ce chetif païs, et y contribüer ce qu'il pourra au restablisement de l'ordre dont on ne se dispace que trop. Au reste noz pluyes sont aussy opiniastres et intempestives que voz secheresses, et nous font bien du mal; je regrette l'incommodité qu'il y a eu pour ce pauvre animal² qui n'a peu trouver assez d'eau pour remonter à contre mont la riviere de Saone jusques à Challons. Nous n'avons [autres nouvelles pour le present, si ce n'est que M^r le general de Chabres fit icy son entrée fort bien accompagné mecredy passé, et en partit le vendredy pour Marseille, d'où il devoit prendre la route de Toulon et de Canes; sur quoy je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 17 juin 1636.

¹ Nos dictionnaires donnent la forme *pataque*. — ² L'alzaron.

Si mon frere estoit desja party pour s'en retourner avant l'arrivée de la presente despesche, je vous supplie de faire clorre vous mesmes les lettres et paquets que j'adresse à M^{gr} le Chancelier et à Messieurs Hallez et Bourdelot, et puis les faire rendre s'il vous plaict, et d'y faire joindre si le trouvez à propos une piece pour chacun de cette nouvelle monoye de Lorraine Florentine et d'en reserver pour vous et pour quelqu'un de voz amys.

Que si mon frere vous avoit laissé quelque ordre pour le dessein de son preau de Boysgeny, il se pourroit bailler à celuy qui luy avoit promis de travailler au dessein d'une espece de parterre d'herbe à l'Angloise.

Si mon frere estoit party de Paris, vous ouvrirez s'il vous plaict la premiere enveloppe de son paquet pour faire rendre les aultres lettres et papiers selon les ordres qu'il aura laissez et luy renvoyerez à Lyon le paquet interieur cachetté et ce qu'il n'aura laissé ordre de rendre ailleurs ou qui ne nous sera duisable¹.

CXLI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu par l'ordinaire vostre despesche du 30 avec celle de mon frere et la lettre de M^r de Saumaise dont je n'ay rien communiqué à persone, sçachant comme cez advis sont jaloux en tout temps et principalement en celuy cy. Je pense qu'on doit user d'autorité pour l'arrester dans le royaume et ne pas souffrir que la France perde un personage de ce merite, comm' elle fit feu M^r Scaliger². M^r du May m'a escript du 1 de ce moys que la disposition n'y estoit pas si petite

¹ Vol. 718, fol. 263. — ² On sait que Joseph Scaliger passa en Hollande les seize dernières années de sa vie.

que nous craignons; je prie à Dieu qu'ainsin soit. Il mande que M^r le Prince avoit campé devant Dole dez le 29^{me}¹ et osté les defences de l'hostilité à cause de quelque perfidie des assiegez. Dieu nous veuille donner une bonne paix, s'il luy plaict.

J'ay esté bien surprins de l'action de M^r Grotius et ne pense pas qu'il aye de legitime pretexte aprez tant d'années de sesjour qu'il avoit faict cy devant en ce royaume, ce que des commissaires faisoient dans la rue, quoy que contre les murs de son logis, ne pouvant desroger à ses sentiments interieurs, ce me semble, nom plus que quand un marchand estale de la marchandise devant le palais du Roy et contre les murailles d'iceluy. Je le tenoys de plus forte humeur que cela². Mais estants tous hommes³, il fault nous compatir les uns les aultres⁴, pour nous faire tollerer nous-mesmes en noz infirmités et foiblesses. Si j'avoys assez de familiarité avec luy, je ne me pourroys empescher de luy en toucher quelque chose. Quant à l'edition du Theophanes de M^r Bouchard, à cette heure que vous me parlez de l'intervention de la compagnie des libraires de la société des PP. Grecs, je ne doubteray plus que si M^r Cramoisy se laisse vaincre il ne vienne bien à bout des aultres. Mais de tout le reste je ne feroys ne mise ne recepte en ce temps. Je suis bien honteux de l'embarras de cez troys gros fagots de livres dont vous avez chargé les coffres de M^r de Merly, n'osant plus parler de l'importunité pour n'offencer son incomparable courtoisie, à dire qu'il se chargerait d'une bibliotheque pour un si chetif et si indigne subject; mais je luy en suis si redevable et à vous, Monsieur, de ce qu'y avez contribué que je ne le vous sçaurois exprimer. Nous l'attendrons en bonne devotion et regretterons bien la chaleur de la saison qui s'approche, de crainte que le changement trop soudain ne

¹ Voir sur le célèbre siège de Dôle les *Mémoires de Montglat* (t. I, p. 129-136), la relation spéciale de Boivin (1638, in-4°), etc.

² Il faut rapprocher ce blâme discret, du blâme beaucoup plus énergique dont, en deux autres occasions, Grotius fut frappé par

Chapelain (*Lettres*, t. I, p. 677, 691, 692).

³ *Summi sunt, homines tamen* (Quintilien).

⁴ A rapprocher de cette expression du xvi^e siècle (dans Vincent Carloix) : « Ces deux grands seigneurs qui ne se pouvoient compatir ».

luy soit moins tollerable. Mais si le temps continue comm' il a commencé, nous avons plus de froid à cette beure que nous n'en avons quasi à Pasques, l'année ayant esté fort extraordinaire et les pluyes bien opiniastres pour le temps. Je suis infiniment aise des bonnes nouvelles que vous avez eües de la disposition de M^r de Thou, bien fasché de la perte de Coublens¹, mais puis qu'elle n'estoit pas vraysemblablement esvitable il vault mieux que ç'ayt esté avant que M^{sr} le cardinal de la Valette fust sur le país, priant Dieu qu'il puisse mettre les ordres bien à souhaict à la conservation du restant de l'Alzace. Ç'a esté un grand malleur pour le bon M^r Gela qu'il n'aye peu trouver en cour M^r de Thou. Mais les bons offices qu'il luy a rendus avant son depart ne laisront pas, je m'assure, de luy estre bien utiles, avec vostre bonne assistance à laquelle il aura son principal recours. M^r de Rossi de Lyon m'escript du 4 qu'il avoit vu cet animal², et y avoit prins grand plaisir. Le cardinal Barberin en attend bien impatiemment la peinture à huille que je luy en ay envoyée de la grandeur naturelle; vous avez trez bien fait de luy escrire et suis tousjours en cette croyance que vous aurez la raison de vostre affaire tost ou tard. L'ordinaire d'Avignon à Rome ne passa que sammedy. J'envoyay au R. P. Dom du Puy quatre exemplaires de vostre harangue funebre du pauvre feu M^r Aleandro, afin que le sieur Mascardi eust de quoy attendre plus patiemment le fagot de plus grand nombre d'exemplaires qui vient dans les coffres de M^r de Merly.

Au reste je vous ay plus d'obligation que je ne vous scauroys faire comprendre de la charitable compassion que vous daignez prendre de mes sentiments en l'aveuglement de nostre pauvre ingrat³, qui ne se peult laisser toucher tant il s'est laissé preoccuper l'esprit aux suasions des meschants entre les bras desquels il s'estoit jetté. Mais il semble

¹ On lit dans les *Mémoires* de Montglat (t. I, p. 126): «Jean de Vert fut détaché de l'armée de Galas pour assiéger Coblents, ville située à l'embouchure de la Moselle et du Rhin, laquelle avoit été mise entre les

maines des François par l'Électeur de Trèves. Cette ville fut serrée de fort près, et comme elle n'étoit pas forte, la Saludie l'abandonna.»

² L'alzaron.

³ Le neveu de Peiresc.

que plusieurs de nostre compagnie qui l'avoient trop flatté commencent à recognoistre le tort qu'ils luy ont fait, et à bransler au manche en sorte que s'ils le savent resoudre à me laisser prendre ma reparation d'honneur, cela fait, il y auroit assez de moyens d'accommodement pour les interets domestiques. Combien que je ne pense pas que la correspondance y puisse jamais estre bien entiere de sa part dans les desffiances qu'on luy a données. Il faudra que ce soit Dieu qui y frappe le plus grand coup s'il luy plaict. Cependant je prie à Dieu en revanche de voz bons offices qu'il luy plaise vous bienheurer¹ et combler de toute sorte de benedictions et demeure du meilleur de mon coeur,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 10 juin 1636.

Nous attendons aujourd'hui M^r le General des galeres. Le Roy a escript à la cour de Parlement pour le luy recommander et d'entretenir avec luy toute bonne correspondance. Elle a deliberé qu'à son arrivée, Messieurs de la Compagnie l'iront visiter (non en corps) mais en aussy bon nombre que faire se pourra. M^r l'Archevesque le loge².

CXLII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

A PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 13 avec ce que vous y aviez joint, dont je vous rends mes trez humbles actions de graces, ayant prins à

¹ *La Curne de Sainte-Palaye* cite sur le mot *bienheurer* deux poètes, Gilles Durant et Mathurin Regnier. — ² Vol. 718, fol. 265.

singuliere faveur la participation de tant de curieux advis, et surtout, de ceux de la bonne santé de M^r de Thou, souhaitant le succez de son voyage bien conforme à voz voeux. Personne n'a veu le papier dont vous aviez du regret; si je pouvoys y contribuer aultant de force et de credit au service de mes bons seigneurs et amys, que je ferois de respect et de defferance à leurs commandements, je ne craindroys pas jamais de reproche, n'en soyez point en peine, je vous supplie. Vous avez grande raison de dire qu'inutilement on envoyeroit le manuscrit du Syncellus à M^r de Saulmaise s'il doibt estre si tost à Paris, comme il me disoit dernièrement en me donnant ordre de ne luy escrire plus qu'à Paris. Je luy avoys adressé quelques livres manuscrits dont jè pensois avoir advis de la reception par le dernier ordinaire, ce qui me faict doubter qu'il se soit trouvé party ou retiré aux champs pour quelques jours, mais le porteur en ce cas m'en escrira possible un mot. J'auroys bien des choses à luy dire tant sur les commissions qu'il m'avoit données pour les vieux manuscrits du costé d'Italie que pour la grande estime qu'on y faict de luy et de sa rare erudition. J'attendray plus de certitude soit de son depart, ou de son plus long sesjour chez luy, pour m'en acquitter. On y attend en grande impatience l'Amnian de M^r Valloys et M^r le cardinal Barberin m'escript que vous luy en envoyez un exemplaire avec un ballot d'autres livres, qu'il me charge de luy faire tenir, ce qui m'empeschera de luy envoyer celuy que M^r Valoys vous a remis double sur mon compte, si ce n'est qu'il se trovast de plus grand papier que le vostre, auquel cas je le changeray icy en passant et enverray l'autre à quelque aultre. Je ne regrette que l'embarras que vous en voulez donner à M^r de Merly, qui est certainement bien grand aprez tant d'autres fagots dont vous l'avez chargé, et puisque vous faisiez ballot, il eust esté bien moins incommode d'y joindre tous cez particuliers fagots. Que si le dict ballot n'estoit encore party, possible feriez vous bien de faire remettre le tout ensemble pour diminuer d'aultant l'importunité qu'en recevront les gents de M^r de Merly.

J'avoys esté deux années sans lettres de M^r Holstenius, et à ce

coup j'en ay receu troys tout d'un coup, dont il y en a deux de sept ou huit feuillets chacune, dont l'une est dattée du mois de febvrier 1634¹, laquelle estoit vraysemblablement demeurée en arriere par mesgarde lorsqu'il nous envoya la coppie des livres de S^t Cyrille qui vindrent sans auleune lettre sienne. Il me faict de grandes excuses de son silence lesquelles ont esté bien facilement admises de moy, puisque sans cela je ne laissoys pas de le tenir pour excusé, tandis que je ne doubtois pas de son zelle envers le public interest des bonnes lettres, et de l'assiduité de ses recommandables estudes, qui n'ont pas de besoing d'interruptions si inutiles que les miennes. Il me mande qu'il a fort voyagé par tous les païs à l'entour de Rome, et observé une infinité de belles choses et de quoy suppleer et corriger M^r Cluverius et les aultres. Il a de quoy en faire un bel ouvraige et bien utile, et un aultre des chemins publics des anciens Romains, tout aultre que celuy du bon homme M^r Berger². Il adjouste que le cardinal Barberin son maistre a faict instituer une academie particuliere de ceux qui ayment la langue Grecque, et qu'il y estudie journellement, ce qui luy a donné plus libre accez que devant envers son maistre, et luy faict concevoir de meilleures esperances pour le public. Il a toute liberté dans la bibliotheque de son diet maistre, et en a mis par ordre les manuscrits entre lesquels y a trouvé un volume des prophetes en majuscule avec les asterisques de l'Aquila³, Symmachus⁴ et Theodotion⁵, ce qui me faict juger que ce

Dans le recueil de Boissonade (*Luca Holstenii Epistole ad diversos*), on ne trouve aucune lettre de février 1634. La lettre la plus rapprochée de cette date est la 46^e, du printemps de 1633 (p. 249-259.) La lettre suivante est du 6 septembre 1636 (n^o XLIII, p. 268-274.) Il manque donc au recueil de Boissonade les *trois lettres* reçues à la fois par Peiresc.

² Nicolas Bergier, et non Berger, avait publié en 1622 l'*Histoire des grands chemins de l'Empire romain* (in-4°).

³ Juif natif de Sinope dans le Pont, auteur d'une traduction de la Bible en grec (première moitié du 1^{er} siècle), traduction dont on trouve quelques fragments dans les *Hexaples* d'Origène.

⁴ Symmaque, né à Samarie dans la seconde moitié du 1^{er} siècle, traduisit les livres saints en grec, après Aquila et Théodotion. Quelques-uns ont préféré sa version à celle de ses deux prédécesseurs.

⁵ Comme Aquila, Théodotion était de Sinope, et comme lui, il traduisit en langue

soit le mesme volume du cardinal de la Rochefoucault¹ que j'ay veu autrefois entre les mains du bon P. Fronton le Duc², qui estoit transcrit sur celuy d'Origene, quelqu'un des parents de ce cardinal l'ayant vraisemblablement envoye presenter au neveu du pape, si ce ne sont les PP. jesuistes mesmes qui l'eussent fait depuis la mort du P. Fronton. Le cardinal Barberin parle de le faire imprimer en la mesme forme qu'il est au manuscrit, ce qui seroit bien agreable et utile. Vous pourriez bien vous esclaircir si c'est le mesme que j'ay veu ou non, car si c'estoit un autre il faudroit verifier s'il y auroit aucune varieté notable. Le volume n'estoit qu'un petit in-8° de deux doigts tout au plus.

Elzevir estoit à Rome³, et y avoit on apporté une sphaere de Copernicus de la nouvelle invention, que les censeurs n'ont osé censurer quelque envie qu'ils en eussent au tribunal du saint office. Le cavalier del Pozzo me mande qu'il estoit venu des informations authentiques et en forme probante de cette ante de prunellier humanisé⁴ et qu'on s'en estoit prevalu ailleurs, mais qu'il en attendoit une nouvelle plus solennelle avec les seaux des evesques et archevesques, et ensemble des propres feuilles et fleurs nées sur la poitrine de ce pauvre homme. Le cardinal Barberin m'en donne aussy esperance et je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 24 juin 1636.

grecque l'Ancien Testament. Les *Hexaples* d'Origène nous ont conservé quelque chose de sa traduction comme de celle de Symmaque.

¹ François de la Rochefoucauld, né à Paris en décembre 1558, mort en cette ville en février 1645, fut évêque de Clermont (1585), cardinal (1607), évêque de Senlis (1608), grand aumônier de France (1618), abbé de Sainte-Geneviève (1619), ministre d'État (1622). Voir sur ce prélat *L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congré-*

gation de France, par M. l'abbé P. Feret (Paris, 2 vol. grand in-8°, 1883).

² Sur le P. Fronton du Duc, voir t. I, p. 52.

³ Voir dans le recueil de Boissonade (p. 262) : *Commonitorium Lud. Elzevirio in Belgium redeunti a Luca Holstenio Romæ commorante datum (Idibus maii MDCXLVI)*.

⁴ C'est-à-dire incorporé dans un homme. L'expression est hardie et originale.

Je vous recommande surtout le paquet pour le sieur Vaceon, et vous supplie de le faire bailler s'il est possible en main propre et en tirer un billet de reception.

L'apprehension de l'absence de mon frere me fait reprendre les adresses chez vous pour les lettres de noz amys, dont je vous demande pardon¹.

CXLIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je receus un merveilleux coup et un grand sentiment de douleur à l'ouverture de vostre dernière lettre du 20^{me} y trouvant la triste nouvelle du decez de feu Madame de Merly, et en demeuray si perclus et si surprins que je ne m'en sçaurois quasi r'avoir depuis, n'ayant pas mesmes sceu me mettre à lire les aultres lettres qui y estoient jointes, dont je me contentay de voir les signatures, attendant un peu plus de relasche et de quietude que je n'en pouvois avoir dans l'agitation que cette douleur avoit causée dans mon esprit, en concurrence et sur le point des courvées qu'il m'a fallu faire à visiter tous nos Messieurs du Parlement et des Comptes deux foys, au subject de l'enregistrement qu'ils ont faicte enfin de mes lettres patentes de continuation² en consequence de l'arrest dernier du conseil dont vous verrez l'extraict, en termes assez inusitez en telles matieres, mais j'ay prins ce qu'ils ont voulu, et leur en ay deub sçavoir bon gré parce qu'ils n'ont pas laissé de me restablir actuellement, de me distribuer, de me laisser rapporter divers procez et de me laisser prendre la place du doyen au service du present mois de vacations dans le nombre des

¹ Vol. 718, fol. 267.

² De continuation dans les fonctions de conseiller au Parlement d'Aix, la charge

qui avait été cédée par Peirese à son neveu ayant été reprise à cet ingrat en vertu d'une autorisation royale.

servants actuellement. Au moyen de quoy je me trouve suffisamment réparé envers le public contre les ennemys de nostre maison, qui s'estoient servis du nom de mon neveu pour me faire affront, et pensoient avoir triomphé de moy, et m'avoir chassé du Palais, mais Dieu par vostre bonne assistance nous a garentys de leur malignité et les a reduicts à se voir bien honteux et bien penaux aprez tant de jactances dont ils usoient. Je ne regrette que l'obstination de ce jeune insensé, qui est allé de par de là si à contretemps, car il eust eu beau moyen à cette heure de tirer de moy toute la satisfaction qu'il eust peu pretendre, la tenant de ma main et non de celle de mes ennemys comme il faisoit auparavant. Il s'en est allé depuis dix ou douze jours dans le carrosse de M^r l'Archevesque de Narbonne¹, ayant prins l'occasion de son passage par Avignon.

J'eusse bien souhaité que mon frere eust peu entretenir avant son partement le dict sieur Archevesque à son arrivée à Paris, mais je ne pense pas qu'il y soit arrivé assez tost ne que mon frere l'aye peu rencontrer en chemin estant venu par la Bourgogne comme il me mande, n'estimant pas aussy que mon frere ayt differé si longuement son despart. Toutefois s'il estoit encores là par hazard, il ne seroit pas mal à propos en cette occurance, pour faire commander à ce garçon de s'en revenir icy où les choses sont maintenant plus disposées à traicter avec luy qu'elles ne pouvoient estre avant la reparation de mon honneur envers le public. Mais je veux croire qu'avant son depart, il aura laissé le monde bien disposé, estimant que rien ne seroit cappable de confirmer ce jeune homme en ses obstinations, que la rencontre de M^r de la Roque, oncle de sa femme, l'un de noz quatre citez qui est en partie cause de tout son malleur. Il est vray qu'ils auront tous assez affaire à songer à leur restablissement particulier. Et s'il y avoit moyen de faire sentir qu'ils doivent contribuer à ramener ce desvoyé à son devoir, possible le feroient ils penser à sa conscience plus tost que tout aultre. Au reste j'escris à M^r le Chan-

¹ C'était Claude de Rebé, qui siégea de 1628 à 1659.

cellier tant sur ce subject que pour obeyr à ses commandements, et vous supplie et M^r du Puy vostre frere de faire mes excuses et vouloir supplier mes deffaults en son endroit s'il vous plaict et que cette lettre soit commune à mon frere s'il estoit encores là, afin qu'il vous soulage des plus importunes courvées s'il peult. J'escripts aussy à Messieurs de Thou, de Merly, de Bonneval, Le Grand, et vous supplie de leur faire tenir mes lettres si mon frere n'y peult intervenir, sans oublier mes excuses, s'il vous plaict, dont j'ay bon besoing envers trestouts, m'estant si mal acquitté de mon debvoir, et envers monsieur vostre frere et vous, Monsieur, avec lesquels je me dispence si confidamment de mon debvoir, vous suppliant d'agreer que les compliments de condoleance que j'ay rendus à cez Messieurs vous soient communs s'il vous plaict dans la presse où je me trouve reduict, que je cours grande fortune que ma despesche arrive trop tard à la poste, outre que je suis encore tout hors d'assiette au sentiment de cette affliction que je pleureray longuement comme mal reparable et de grand interest à nostre païs et à nostre maison, aussy bien qu'à noz plus chers seigneurs et amys, et seray à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce .1 juillet 1636¹.

CXLIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du 27^{me} j'ay veu celles de voz amys de divers endroits, qui m'ont donné de quoy estre rassasié de tout ce qui se

¹ Vol. 718, fol. 269.

pouvoit apprendre de plus important de toutes parts, dont je vous rends mes trez humbles graces, et les vous renvoye n'ayant faict voir que celle de Mr de Thou à Madame et à Mr le comte de Carces qui estoient affamez de ses nouvelles. Il nous tardera d'apprendre le succez de ce siege de Saverne¹, et que les ennemys n'ayent pas de quoy faire d'effort considerable de ce costé là. Je vous remercie trez humblement encores du soing que vous avez prius à vous enquerir de ce nouvel edict des monoyes qui est desjà tout dressé, sur quoy je vous diray que sur les advis de Lyon, les espèces ont desjà quasi toutes changé de cours à Marseille, les pistoles d'Espagne à 10 livres, les escus sols à 5 livres 5 sols, les Ducatons à 70 sols, les Reales d'Espagne à 58 sols seulement, lesquelles sont bien certainement distinctes et fort différentes de celles qu'on appelle plus communement Pattaquons. Mais plusieurs les confondent pourtant et n'y a pas un moys que pour rembourcer 50 piastres d'Espagne que j'avoys faict fournir en Levant pour Mr Golius à son frere², il m'envoya une lettre de change à Marseille conceüe en termes de remboursement de 50 Pattaquons qui furent acquittez à mesme raison les uns que les aultres. En Levant mesmes les unes et les aultres se nomment piastre, mais celles d'Espagne n'ont poinct de surnom, mais les aultres se nomment piastres à Boquel. C'est pourquoy l'equivoque de l'une en l'autre espeece par le nom de Pattaquons n'estoit pas si esloignée, com' il eust semblé à ceux qui cognoissent mieux la differance.

Mr Valeran a raison de ne pas perdre esperance pour vostre affaire de Rome, vous sçavez que ç'a tousjours esté mon advis. Je seroys bien fashé que le mal entendu sur l'employ de Mr le Mareschal d'Estrée deubst passer plus outre. Et veux croire qu'il s'y trouvera enfin qualche ripiego³, com' ils disent. Je n'ay encore peu lire la lettre de Mr Naudé, ce sera pour la prochaine semaine Dieu aydant et vous me pardonneriez ce retardement s'il vous plaict, Monsieur.

¹ La ville de Saverne fut prise, après cinq semaines de siège, le 14 juillet 1636, par le duc de Saxe-Weimar. Voir sur les péripéties du siège les *Mémoires de Montglat* (t. I, p. 125). — ² Le père Célestin de Sainte-Luiliwine. — ³ Quelque expédient.

Ce nous est bien de l'honneur que M^r Godeau ayt daigné accepter l'evesché de Grace¹; je ne l'avoys pas creu, sçaichant le peu de revenu de la piece, mais le supplement de 2000 livres de pension sur Cahors a rendu l'affaire plus faisable et plus tollerable. Il seroit à desirer qu'on en usast ainsin pour tout plein d'autres trop chettives pieces pour l'entretien d'un honneste homme.

Il me tardera d'apprendre que M^r de Saumaise soit à Paris et que la collation de Syncellus soit faicte, car je tiens fermement que vostre affaire de Rome n'attend plus que cela ou je me trompe bien, et qu'on pensera vous payer de cette monoye; pourveu qu'on vous fist grace en chancellerie ce seroit manco male², mais je crains qu'il ne faille encore payer chèrement l'expedition tant attendue. Je suis marry que je ne voys point venir des papiers justificatifs de la precedante commande, qui eussent peu servir de pretexte.

Je ne sçay si avant le partement de l'ordinaire nous n'aurons point quelques nouvelles; bien vous puis je assurer que je ne sçay rien pour encores qui vaille l'escrire. Attendant ce que le prochain ordinaire d'Italie nous pourra apporter ou quelque navire leventin. Cependant je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 8 juillet 1636.

Je vous envoie un duplicata du griffonnement du mont Æthna et de la relation qui l'accompagne, mon frere m'ayant mandé que vous n'en seriez pas marry. Je vouldroys que la chose le vallust mieux qu'elle ne faict. Depuis avoir escript j'ay appris ce peu qui m'a servy de matiere à la lettre que vous tronverez cy joincte, laquelle vous pourrez achever de elorre et faire rendre s'il vous plaict à son adresse à vostre

¹ Nous avons déjà trouvé le nom d'Antoine Godeau dans le tome II. Voir ce que dit Gas-sendi (livre V, p. 415) des relations épisto-

lares de Peirese avec ce prélat, «vere bono erndito, celebri, Antonio Godello».

² Moins mal.

commodité, excusant la sterilité du païs, s'il vous plaïet, Monsieur, et M^r du Puy et à celui à qui en est l'adresse.

Les mattelots de Martigues esvadez de la coste d'Espagne m'ont desparty les deux petites relations imprimées cy jointes concernant le desordre des inondations des deux rivieres de Valladolid¹ et celle de Burgos² quasi en mesme temps, mais beaucoup moins considerable. Je croy que vous aurez veu quelque chose de semblable long-temps y a, tant est que la datte n'en a semblé trop vieille pour les oser mettre sous l'enveloppe de M^{sr} le Chancelier comme possible je l'eusse faict à faulte de meilleure matiere sans ce petit regret, pour ne rien obmettre de ce que vous sçavez m'avoir esté commandé de sa part.

L'on me vient de recommander un paquet pour M^r Guyon mon cousin, referendaire en cette petite chancellerie que je pensoys estre party de là longtemps y a; il est de la cognoissance particuliere de M^r de Montagut d'Autun à qui je faicts une recharge par mesme moyen à une precedante despesche que je luy avoys faicte sous l'enveloppe dudict sieur Guyon. Je vous supplie de faire tenir l'une et l'autre s'il est possible, et si le sieur Guyon estoit party de rendre le tout à M^r de Montagut avec charge d'ouvrir ma lettre mesmes, s'il luy plaïet, pour ma descharge en son endroit et plustost de l'ouvrir vous mesmes pour la luy faire voir s'il estoit trop scrupuleux pour y voir avec quelle confiance je luy ay mandé cy devant et confirmé presentement qu'il pouvoit en toute liberté employer vostre intercession et de Messieurs voz parents et amys envers Messieurs ses juges, regrettant bien fort de n'en avoir le roolle qu'il dict m'avoir envoyé sans que je l'aye receu, combien que je n'espere pas y en trouver de ma cognoissance, car je n'en cognoissoys que des plus vieux de la Grande Ghambre et fort peu des Enquestes et ne sçay si les enfants de quelques uns des vieux que j'avoys cogneu se souviendroient des habitudes que j'avoys eues chez

¹ Valladolid est au confluent de la Pisuerga et de l'Esgueva.

² Burgos se trouve sur la rive droite de

l'Arlanzon qui y reçoit la Verra et sépare la ville proprement dite du faubourg de Vega.

Messieurs leurs parents. Tant est que je suis en peine, n'ayant aucune responce de luy; que mes excuses n'ayent pas esté bien receües de ce bon personage qui me demandoit des lettres à ses juges sans que je les cognoisse, ne que sceusse leurs noms seulement. Vous me ferez une grande charité, s'il vous plaict l'assister de vostre crediet, pour son merite particulier, et pour les obligations qu'il a acquises sur moy de si longue main et à tiltre si onereux pour luy comme vous le sçavez, et je vous en seray plus redevable que si c'estoit pour moy mesmes. Je ne suis en peine que de ce que c'estoit aultres foys feu M^r Aubery qui ne pouvoit sçavoir le logis de M^r de Montagut et crains que la mesme difficulté aye empesché mon frere de l'aller visiter, et de luy offrir son service, et de vous solliciter quand il seroit question d'agir pour son affaire laquelle est en la chambre de l'edict. Il logeoit aultres foys sur le pont S^t Michel ce me semble.

L'assemblée des communautez de la Province pour deliberer sur les cahiers respondus par le Roy et rapportez par M^r de Nantes est mandée à Cuers¹ au 22^{eme} où presidera un conseiller du Parlement nommé d'Antelmy².

CXLV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je n'ay pas esté moins mortifié que mon frere de ce qu'il se trouva encores à Paris le 4 de ce mois à l'arrivé de mes despesches du 24^{me} du passé sans qu'il y en trovast pour luy. Il m'avoit tant asseuré qu'il partiroit à la S^t Jean qu'il me fit croire qu'en vain je l'y chercherois aprez cela, et ce jour mesme un homme de ce païs venu en poste

¹ Chef-lieu de canton du département du Var, arrondissement de Toulon, à 21 kilomètres de cette ville. — ² Vol. 718, fol. 270.

dans 4 jours m'assura du despart actuel de M^r de Nantes, et que mon frere s'estoit engagé de parole de le suyvre de prez, ce qui me fit defferer à cette croyance, oultre que je me trouvoy si pressé à la closture de mon paquet que j'oublaiy d'y adjouster comme je l'avois desseigné un peu de duplicata de ce que je luy escripvois lors, qui n'estoit pourtant rien de bien considerable, com' il aura trouvé à Lyon où je luy en fis l'adresse directement. Mais par le suyvant ordinaire qu'il y en avoit plus de subject et que je trouvoy moins de certitude en sa resolution de partir, je n'oublaiy pas de vous mettre un mot de lettre pour luy et de vous endosser à tout hazard la courvée toute entiere de ce qu'il y eust peu faire s'il eust attendu ce temps là, ce que je ne crois pas qu'il ayt peu faire, à ce que vous et luy m'en dictes du 4^{me}, dont j'ay bien du regret que la peine soit retombée toute sur vous et vous en crie mercy, mais vous vous employez si volontiers en voz charitables offices pour voz amys et serviteurs, que vous les rendez moins discretts de beaucoup qu'ils ne debvroient estre. Et leur faictes esperer plus d'excuse qu'ils n'en peuvent meriter. La seule courvée de tant de lettres à rendre me faict rougir de honte et surtout de celles de quelque consequence, et qui vous peuvent donner du soing et de l'incommodité pour en trouver le temps opportun comme celles de M^r le Ch[ancelier], mais la rare bonté de vostre naturel ne laissera pas de prendre en bonne part cette mienne liberté indiscrete, comme je l'en supplie et conjure de tout mon coeur et de disposer plus librement de moy en revanche que vous ne faictes, me commandant avec l'autorité absolue que vous avez à si ancien et si legitime tiltre, de vostre grace.

J'ay bien du regret que M^r de Merly ayt tout à fait rompu le dessein de son voyage. C'est une grande marque du malheur de nostre pauvre pais. Et je ne luy ay pas moins d'obligation de tant de bonne volonté qu'il avoit tesmoignée pour moy, que si les effects s'en estoient ensuivys conformes à ses bonnes intentions, mesmes de tous les fagots de livres dont il avoit trouvé bon de se charger dont je ne seray pas marry que mon frere vous aye peu descharger des soings de me les faire tenir.

Il m'a envoyé le dernier edict des monoyes, qui estoit desja quasi executé insensiblement à l'advance, comme auez veu par mes precedantes lettres.

J'attends en bonne devotion des nouvelles de l'arrivée de M^r de Saumaise à Paris, et de l'exécution de sa promesse pour le Syncellus afin de voir si j'auray esté bon ou mauvais prophete, car je me suis imaginé qu'avec cela vostre affaire passera sans doute¹.

Les lettres de M^r Holstenius sont encore ez mains de M^r Gassend, qui luy debvoit aussy escrire sur quelques chefs; si je les puis retirer à temps, vous les auez par cet ordinaire, si non ce sera par le prochain, mais en tout cas je vous supplieray de ne pas les faire voir trop librement, à cause de quelques petits mots de liberté qui luy pourroient estre imputez si le vent en revenoit jusques au lieu de sa demeure où il ne scauroit estre assez jaloux de ne pas donner des ombrages. Je vous r'envoye avec mille remerciements la lettre que j'oubliai par mesgarde l'autre jour, parce que je ne l'avois voulu laisser passer par aultres mains que les miennes, et puis ne fis pas le paquet moy mesme assassiné de compagnie en ce moment que j'eusse eu besoing de liberté; vous m'en excuserez, s'il vous plaict, Monsieur, comme je vous en supplie trez humblement et du retardement aussy de celle de M^r Naudé, si je ne puis avoir plus de moyen de la lire avant le partement du courrier que je n'en ay eu jusques à presant depuis l'avoir receüe de vostre part. Je plains un peu le retardement de voz epistres socratiques et n'envie pas au sieur Cramoisy les 2,000 escus gaignez sur le premier edict des monoyes, ains voudroys qu'il en eust gaigné le double au second. Mais je vouldrois bien que ceulx auxquels il en a l'obligation luy peussent demander en revanche qu'il se chargeast et qu'il entreprinst effectivement l'edition de quelques aultres bons livres Grecs de tant de belles pieces non imprimées que le bonhomme Leo Allatius a mises en estat de voir le jour dez à present s'il trouvoit un imprimeur,

¹ Nous avons déjà vu plusieurs fois que, dans la pensée de Peiresc, une bonne copie du Syncelle était pour Jacques Dupuy la meilleure des recommandations et protections auprès du cardinal Fr. Barberini.

car il desterre tousjours quelque vieille piece notable de jour à aultre, et meriteroit plus de secours qu'il n'en a. Que si je pensoys que M^{sr} le Chancelier ne le trovast pas mauvais, je luy feroys adresser la dedicace de quelque rare piece et pense que soit pour les privileges qu'il octroye journellement à ces imprimeurs, soit par le commandement qu'il leur pourroit faire ou faire faire par cez intendants des monoyes ou finances qui leur ont rendu de si bons offices, il faudroit que cez Messieurs les libraires entreprinsent quelque bonne edition voulussent ils ou non et n'y faudroit pas avoir trop de regret pour un plus grand bien du public, puisqu'ils ne sont que trop avares d'ayder le public de ce qui le merite le mieux. Songez y et m'en dietes vostre advis sous main car je le menageray en sorte que vous n'y paroissiez pas.

L'on nous a envoyé une relation de la journée du 23 juin assez particuliere¹ quoy que peu correcte, ne doubtant pas que vous n'en ayiez de bien meilleures, mais telle qu'elle est j'ay creu la vous debvoir envoyer ensemble d'autres plus vieilles de costé septentrional où parfoys se trouvent des petites particularitez assez curieuses qui n'estoient pas venues à nostre notice.

J'escripts à M. Perrot et vous supplie de m'ayder en son endroit à trouver quelque excuse des importunes courvées qu'il reçoit de moy.

J'attendray puis qu'il vous plaict la responce de ce que vous aura dict le R. P. Sirmond touchant le volume des prophetes de si bonne et si ancienne marque. Il ne m'a jamais accusé la reception de la Roma Sotterranea ne des deux lettres que je luy ay escriptes sur ce subject.

L'on me mande de Rome qu'il s'en prepare une nouvelle edition en latin, et en plus grand papier que le commun. L'on a desja observé que prou d'autres vieilles eglises et cimeties peuvent y contribuer de grands dons et notables fragments de cette antiquité de là primitive

¹ «Le 25 du même mois (juin), le duc de Savoie et le maréchal de Créqui défont le marquis de Leganez, sur le Tésin.» (*Art*

de vérifier les dates.) On a plusieurs fois donné à ce combat, qui a pris le nom de Bufalora, la date du 22 juin.

église. L'on me demande les dessins des vieux marbres du cimetière
S^t Honoré d'Arles que je fais portraire¹ et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 14 juillet 1636.

Je vous avois une fois requis de me vouloir faire envoyer la suite
des oeuvres du sieur de S^t Amant dont vous m'aviez envoyé le premier
volume in-4° de 1629, pour avoir les pièces du second volume de
l'an 1631 chez F. Pomeray². J'ay oublié de le redemander tandis que
mon frere estoit là, et ne sçay mesme si ne me l'avez pas envoyé; tant
est que mon relieur m'assure de ne l'avoir pas, et je serois bien aise
de l'avoir, car j'ayme bien l'humeur de ce personnage³. Mais j'ayme-
roy bien mieux sa Rome ridicule, s'il s'en pouvoit desrober une coppie
à M^r du Moustier⁴, ou aultre qui s'en soit nanty. Et s'il a faict
d'autres ouvraiges qui se trouvent, je les recueilleroy tous bien vo-
lontiers. Et me pardonnez⁵.

¹ Voir la belle publication de M. Edmond Le Blant : *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles* (Paris, Imprimerie nationale, 1878, in-fol.). On lit dans l'*Introduction* (p. 1) : « A Saint-Honorat, les catacombes abritaient sept tombeaux d'origine chrétienne ou païenne, et que la tradition attribuait à de saints personnages d'Arles. . . » M. Le Blant cite (p. 27-31) les travaux de Peiresc sur les monuments funéraires d'Arles d'après le manuscrit de la Bi-

bliothèque nationale (fonds latin, n° 8958).

² D'après le *Manuel du libraire*, ce fut non en 1631, mais en 1632 que parut chez Fr. Pomeray la suite des œuvres de Saint-Amant (in-4° de 68 pages).

³ S'attendait-on de la part de Peiresc à un jugement aussi favorable?

⁴ *Rome ridicule, caprice*, parut sans date en une plaquette in-4° de 55 pages. Le poème fut réimprimé en 1643, in-8°.

⁵ Vol. 718, fol. 273.

CXLVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Depuis l'arrivée de vostre despesche du xi vendredy au soir, et avoir escript celle que vous aurez cy jointe hier à l'issüe du Palais avant disner, M^r de Vallavéz mon frere passa par icy sans y pouvoir séjourner qu'une heure^r ou deux, se trouvant contrainct de passer outre pour ne manquer de se trouver aujourd'huy à l'ouverture de l'assemblée mandée à Cuers, de sorte que bien qu'il ayt disné avec moy je ne l'ay veu qu'à la desrobée parmy une infinité de visites qu'il luy fallut recevoir et faire à quelques uns des principaulx de la ville, et specialement à Madame la comtesse et à M^r le comte de Carces et aux deux chefs des deux compagnies du Parlement et des Comptes pour tascher de contribuer aussy quelque chose, s'il peult, à r'adjuster ce qu'il y a de mesintelligence entre les puissances superieures, à l'occasion de ladicte assemblée.

Mais ce soir sur les ix à x heures M. de Guibbeville arriva ceans, ayant fait une journée de xiii ou xiiii lieües de Carpentras icy, aprez troys aultres journées consequütives de chasse fort pénible, de sorte qu'il avoit plus de besoing d'un peu de repos, que de bonnes viandes, et bien lui en dict¹, pour pouvoir prendre en bonne part la mauvaise chere que je lui fics, avec une seule couppe de tranches de melon, qu'il ne mangea pas sans boire à vostre santé, à laquelle nous avons redoublé ce jourd'huy et à toute l'academie et du bon du coeur. Il a desja contracté de si grandes habitudes aux ceremonies essentielles d'entre cez Messieurs de la Cour où il est, qu'il y a bien de la peine de l'en faire relascher tant soit peu. Et y fauldra bien du temps pour gaigner cela sur luy si je ne me trompe, mais il faict toutes choses

¹ Nous dirions familièrement : bien lui en prit.

avec si bonne grace et avec tant de modestie et de gentillesse que tout est grandement obligeant en ses actions. Au reste il tesmoigne une aversion non pareille à toute sorte de desbauche, principalement du costé des femmes, qui n'est pas un petit avantage en l'aage où il est¹, s'il continue son voyage d'Italie tost ou tard. Il m'a promis de vous escrire un mot au retour d'un peu de promenade qu'il est allé faire par la ville, pour voir le cabinet d'un curieux², aprez quoy il n'y a gueres à la ville de chose qui vaille le voir tant le país est chetif et sterile, mais s'il passe jusques à Marseille la premiere veüe de la mer sera capable de luy oster le regret du dellault de juste subject pour le reste de son voyage. Et s'il vouloit se destourner jusques à Boysgency et Toullon, la veüe des orangers et des galleres feroit un bien plus agreable supplement, car jusques icy il ne peult pas avoir trouvé de diffierance de país bien grande d'avec celuy de voz cartiers hors des olliviers qui ne sont pas d'une bien plaisante verdure.

Au surplus je vous remercie trez humblement du soing que vous avez prins de faire rendre mes lettres tant à M^r de Thou qu'à M^r de Merly et encores plus de celles de M^{sr} le Ch[ancelier], pour raison de quoy j'apprehende bien de vous estre trop à charge, sçachant la peine et le temps qu'il fault perdre pour trouver un moment auquel on puisse aborder les personnes de cette condition. Mais je n'ay peu esviter de luy faire encores cette recharge de mes actions de graces, et pour ne demeurer dans les simples termes de compliments importuns, j'y ay adjousté un exemplaire de ce petit traicté de l'ancienne musique du Doni qui m'a envoyé de quoy parfaire celuy qu'il a desdié à la bibliotheque de M^r de Thou, lequel je reserveray à une commodité moins chargée que la presente, parce qu'il m'escript de vous en avoir fait

¹ Le bon Peiresc se hâtoit trop de louer la sagesse du neveu de Messieurs Dupuy, lequel allait avoir bientôt sur les bras une très désagréable affaire amenée précisément par son inconduite. Voir, dans le fascicule VIII des *Correspondants de Peiresc*, les

lettres du cardinal Bichi, évêque de Carpentras, de décembre 1636 et février 1637 (p. 6-13).

² Probablement le cabinet de Boniface Borilli, qui était le plus renommé dans la ville d'Aix.

tenir par aultre voye un aultre exemplaire pour vous et encor un au bon P. Mercene qui luy en a accusé la reception. Et d'aultant que M^r Saulmaise nous avoit faict feste de quelque vieil manuscrit de la musique du temps moyen, il me charge de luy en faire tenir un exemplaire pour en faire part à celuy de ses amys d'Angleterre à qui il pourra commettre le soing de nous envoyer un peu d'eschantillon d'un certain authêur en cette matiere, pour voir s'il vaudra la peine de le faire transcrire tout au long ou non. C'est pourquoy, si le paquet n'est trop gros, j'y en mettray deux exemplaires, l'un pour M^r le Ch[ancelier] et l'aultre pour celuy à qui M^r de Saulmaise pourra trouver bon de l'envoyer en Angleterre.

Oultre ma lettre, vous trouverez un petit memoire à part, relatif à quelques feuilles courantes venües de Genes, lesquelles je laisse à vostre prudance de joindre si bon vous semble ou non avec le livre que j'envoye à mondict seigneur, ne luy en ayant rien voulu toucher, à celle fin que vous les puissiez retenir si bon vous semble. Il y a mesmes d'aultres choses qui nous peuvent toucher, que vous adviserez si elles meritent d'estre jointes ou non à la mesme despesche, car je ne voudrois pas qu'on creust que je me voulusse ingerer et faire trop de feste en des matieres qui peuvent estre jalouses et qui reglement se doivent apprendre d'autre main que des personnes privées.

Je ne sçay aussi, Monsieur, si vous ne trouverez point mauvaise la liberté que je me donne de le semondre qu'il s'entremette de l'affaire de M^r de Saumaisé, estimant que son intervention y pourroit estre de bien plus grand poids et consideration que toutes les aultres, envers le Roy et Son Eminence et envers Messieurs les Surintendants pour faire toucher argent si faire se peult. Ne vous pouvant dissimuler l'extreme regret que j'ay de voir retourner M^r de Saumaise en Hollande, sçaichant la rigueur de cet air, et come il est de naturel flouet et delicat, oultre que l'estude le débilité tousjours de plus en plus¹. Et voudrois bien avoir peu rompre ce coup en quelque façon qui ne

¹ Peirese s'alarmait à tort; Saumaise devait lui survivre pendant vingt ans et l'étude ne le débilita pas tellement, qu'il n'atteignît sa soixante-dixième année.

luy fust pas trop à contre coeur. Je ne l'ay pas inseré dans ma lettre, ains en un feuillet à part qui se peult couper et supprimer si vous voulez, le remettant à la prudance de M^r du Puy et de vous, Monsieur. J'ay receu de Rome par mesme moyen une despesche du R. P. dom du Puy par la poste avec un exemplaire pour vous de la seconde partie de l'histoire des pais bas du cardinal Bentivoglio¹, que je faiets estat de vous envoyer presentement avec les aultres. L'on m'escript qu'il y en a un aultre pour moy delivré à Rome à un de mes amys, qui me l'envoyera par la premiere barque; si je sçavois que M^{sr} le Chancelier eust le premier, je luy pourrois bien envoyer mon second, quand je le recevray. Vous pourriez bien le faire sçavoir de celuy qui a soing de sa bibliotheque.

M^r Holstenius m'a de rechef escript par le dernier ordinaire et me donne advis que son Cardinal² luy a enfin commis le soing de sa bibliotheque, dont il veult que je face des remerciements à Son Eminence que je seray sans faillir par la première occasion³. Il semble vouloir entretenir avec moy dezhorsmais une correspondance plus assidue que devant.

M^r Gassend ne m'a pas encore rendu ses precedantes lettres; je les vous envoyeray toutes incontinant s'il plaict à Dieu.

L'eminentissime cardinal Barberin me parle encores du Syncellus avec quelque tesmoignage d'impatience de l'avoir, ce que j'impute plus à l'impatience d'en prendre occasion de finir vostre affaire que pour envye qu'il aye du livre. Et certainement si M^r de Saumaise partoit sans le conferer, ce me seroit une bien grande et inesperée⁴

¹ *Della guerra di Flandra* (seconde partie), Cologne, in-4°, 1636. Nous avons déjà vu que la première partie de l'histoire de la guerre de Flandre, appelée par Peirese *Histoire des Pays-Bas*, avait paru en 1632.

² Le cardinal Fr. Barberini.

³ Nous avons déjà dit que le recueil Boissonade ne contient aucune des lettres écrites par Holstenius à Peirese, du printemps de

1633 à l'automne de 1636. Dans la lettre du 6 septembre de cette dernière année (p. 268), Holstenius accuse ainsi réception à Peirese de ses félicitations : « *Magnum mihi pristini tui affectus argumentum præbuere literæ tuæ, quibus de bibliothecæ cura mihi commissa adeo obnixæ gratularis.* »

⁴ Peirese a voulu dire *inattendue*.

mortification. Voyez pour l'honneur de Dieu d'empescher ce coup là, car nous perdrons tout nostre credit de ce costé là. Ce que vous m'en dictes m'en a mis la pulce à l'oreille¹, car j'apprehende qu'il ne veuille prevenir les occasions d'estre arresté contre son voeu. Et quelquefois nous allons tout au rebours de ce qu'il nous fault, et cherchons nostre malheur aussy ardamment comme nous le debvrions fuyr. Je prie à Dieu qu'il me fasse mentir, mais je n'ay gueres de bonne opinion de ce voyage pour sa santé et pour sa tranquillité publique et domestique. Sur quoy je finiray pour luy escrire un mot, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obéissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 22 juillet 1636.

Le cardinal Barberin m'a envoyé la planche du dessein d'une image de St Pierre peinte sans aultres couleurs que l'assemblage de diverses fleurs parsemées sur le pavé de St Pierre de Rome, devant le lieu où sont les corps saints. C'est une invention practiquée desjà l'année passée qui va tousjours meliorant². Possible que M^{sr} le Chancelier ne seroit pas marry de l'avoir, auquel cas vous le pourrez joindre à son livre³.

¹ Littré, au mot *puce*, ne cite, au sujet de cette locution, que Guy Patin et le chansonnier Béranger.

² M. J. B. de Rossi, que j'ai consulté sur ce point comme l'oracle de l'érudition en tout ce qui regarde l'histoire ecclésiastique de

Rome, veut bien m'écrire que « l'usage de faire un tapis de fleurs devant le tombeau de saint Pierre pour sa fête a duré jusqu'à ces derniers temps, mais qu'il n'a jamais vu faire le portrait de l'apôtre avec des fleurs ».

³ Vol. 718, fol. 275.

CXLVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je ne fus pas moins surprins à l'ouverture de vostre dernière despesche du 18^{me} de ce mois, que vous l'aviez esté de la visite de nostre jeune homme si mal advisé¹, et vous suis grandement redevable de la peine que vous y avez prinse, M^r du Puy et vous Monsieur, encores que vous sceussiez trez bien qu'il en estoit indigne. Mais vous y avez trouvé tant plus de matiere de merite et sur luy et sur nous qui vous en demeurons infiniment redevables, voyant bien de combien bonne foy vous y allez. Et si ce garçon n'avoit si prez de luy de ceux qui sont autheurs de sa rebellion domestique, j'oserois esperer qu'il se laissast fleschir à voz salutaires conseils. Mais j'ay grande occasion d'apprehender que son esprit ne vous eschappe comme il a fait à nous plusieurs foyes de par-deça, et qu'il ne vous soit soustraiet et desrobé par certaine sorte de gents qui ont l'esprit traversé² comme les traits de leur visage, et qui n'ont pas espargné leur propre sang, plus qu'ils ne l'ont faict espargner à ce pauvre estourdy quand ils l'ont mené par le bec. Je viens de recevoir la responce que vous faict mon frere et à M^r d'Aubray, sur quoy vous recognoistrez bien tost si les discours qu'on vous a tenus sont du coeur, ou d'une fainctise affectée comme je m'en doute un peu. Vous verrez ce que j'en escrips à Monseigneur le Chancelier³, à Monsieur Le Grand et à Monsieur d'Aubray, et si ce n'estoit trop d'importunité je voudrois bien que Monsieur du Puy vostre cher frere se puisse donner la patience de le voir pour son instruction, au cas qu'il en faille parler aux lieux où besoing sera, pour avoir de quoy r'embarrer la vanité des artifices et impostures sur quoy cez gents ont tousjours fondé toutes leurs procedures contre nous à tort et à travers. Je n'useray pas de re-

¹ Le neveu de Peiresc. — ² C'est-à-dire de travers. Ce sens du mot *traversé* n'est pas indiqué dans nos dictionnaires. — ³ Voir la lettre suivante adressée à Pierre Ségnier.

diète pour ne vous estre trop ennuyeux. Mais en un bon mot je vous diray que vous avez fort bien jugé, et par les termes de mes dernières lettres et par la cognoissance que vous avez de mon humeur, que je serois tousjours dans la disposition que noz amys voudroient de moy pour cette affaire, et Dieu veuille que vous y trouviez de l'autre costé la correspondance et disposition qu'on vous a faict à croire y devoir estre. Je seray trompé si cela est, et n'en seray pas marry, mais en toute façon nous vous serons tousjours éternellement redevables, mon frere et moy, de tant de charité et de bon accueil que vous avez daigné despartir à une persone qui en estoit si indigne, et de la compassion que vous avez prinse de luy et de nous, dont Dieu vous rendra le centuple.

J'ay bien esté mortifié d'entendre le mauvais traictement qu'a receu M^r de Saulmaise, et m' imagine que vous aurez supprimé la feuille à part le concernant en ma despesche de la semaine passée puis que les choses passent si diversement de ce que nous avions creu. Je luy pensoys r'espondre à ce coup, mais il faudra remettre au prochain ordinaire Dieu aydant, car l'on m'a engagé tantost au sermon et à la procession generale pour le Roy sur les commandements de Sa Majesté aux évesques, encores que j'eusse assisté aux deux precedantes les deux jours precedants, ce qui m'a desrobé la pluspart du temps que j'eusse pu avoir d'escire à noz amis qui m'excuseront s'il leur plaict, ayant eu de la peine de pouvoir brascher¹ les susdictes lettres avec la presente et celle de M^r de Lomenie que je n'ay jamais obmise non plus que l'enveloppe que je faicts ordinairement faire devant moy. Mais j'en seray tant plus soigneux à l'advenir, et m'en plaindray à M^r du Lieu, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble, trez obeissant et trez obligé
serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 29 juillet 1636.

¹ Brascher pour brasser.

L'on m'envoye de Lyon les Gazettes fraiches et les extraordinaires. Je fis tenir seurement vostre paequet à M^r le sacristain Valbelle pour cez affaires de M^{sr} le cardinal de la Valette et vostre lettre¹.

CXLVIII

À MONSEIGNEUR LE CHANCELIER.

Monseigneur,

Aprèz tant de signalez bienfaits que nostre maison avoit receus de vostre favorable protection en justice, il falloit, pour comble d'obligation, que voz charitables offices envers un jeune homme desvoyé luy fissent dessiller les ieulx, et reprendre le train de son debvoir, dont il affectoit tant de s'esloigner pour complaisre à des gents qui estoient ennemys declarez de toute la maison et de luy mesmes, quelque bonne mine qu'ils luy peussent faire au contraire, ne l'ayant appuyé en ses indeües poursuittes que pour le destacher d'avec ses pere et oncle, et le ruiner quant et eulx s'ils eussent peu aprez avoir emprunté son nom pour nous choquer, sans lequel masque ils n'eussent osé paroistre devant des gents de bien de nostre sorte, ce qui leur avoit reuscy selon leurs mauvaises intentions en telle façon qu'ils avoient quasi perverty du tout l'esprit de ce pauvre garçon et l'avoient rendu du tout si incappable d'entendre à aucune raison qui peust destruire leur mauvaise pratique ou cabale avec quoy ils avoient préoccupé ses sentiments, qu'à moings d'une si grande autorité et creance que la vostre, Monseigneur, il eust esté impossible d'y rien operer, touts aultres moyens humains y ayants esté inutilement employez jusques icy. Tant ils avoient eu de credict de se faire flatter partout où il avoit osé nous attaquer, et de luy faire obtenir à tort et à travers, contre touts les ordres et formalitez de la justice, tout ce qu'ils l'avoient conseillé de poursuivre contre ses bienfacteurs et contre les loix de la gratitude, du respect et du debvoir.

¹ Vol. 718, fol. 279.

L'autorité mesme du Roy et des arrests de son conseil n'y avoit pas esté suffisante, cet avantage vous ayant esté reservé, et à ce que vous y pouviez contribuer de vive voix, pour luy apprendre son devoir et le r'amener à la recognoissance du bien que je luy avoys faict sans luy estre de rien tenu, seulement pour les bons et agreables services que j'en pouvois legitimement attendre pendant la retraicte que je meditoys pour y jouyr de quelque tranquillité d'esprit, dont l'execution n'a esté differée que depuis qu'il s'est esloigné et dispencé de son devoir pour s'attacher aux plus grands ennemys de la maison, desquels seuls il sembloit vouloir tenir et l'exercice de ma charge et tous les aultres avantages qu'il pouvoit pretendre sur la maison. Au lieu que c'estoit du Roy principalement, et aprez de moy sous le bon plaisir de Sa Majesté qu'il devoit tenir cette grace, et du sieur de Vallavez son père qu'il devoit tenir le surplus, ensemble de la dame sa mere et de moy, par les voyes d'honneur qu'il n'avoit jamais tentées, et non par celles de la chicane.

C'est ce que je luy ay tousjours faict voir et protester par tous ceulx qui s'en sont voulu entremettre, sans qu'il eust jamais voulu relascher la moindre chose du monde pour commencer à meriter en mon endroit ce qu'il n'a jamais faict de sa vie. Et ce fut pour cette consideration que j'avois si patiamment attendu sept ou huit moys qu'il vinst à resipiscence, et que depuis mesmes avoir receu le dernier arrest du conseil du Roy qui portoit son interdiction, je me contentay de l'en faire advertir, et le garday un moys tout entier, avant que le faire intimer et assigner, pour attendre s'il ne commenceroit point enfin à recognoistre qu'il luy eust esté plus honorable et plus utile de ne me pas laisser restablir, comme je le pouvois sans luy, et sans qu'il y contribuast ce qu'il pouvoit du sien, pour tesmoigner qu'il y avoit encor en luy quelques semances ou reliques du respect et de la discretion qu'il sembloit avoir perdu tout à faict, et pour commencer à me retribüer quelque chosette pour acte de sa redevance, des biens et honneurs qu'il devoit tenir de ma main.

Mais je ne fus pas assez heureux pour cela, et fus contraint d'user enfin de mon droiet, et de luy appesentir la main plus que je n'eusse désiré,

sans pourtant qu'il aye peu revenir à soy, qu'il n'ayt porté ses importunes plaintes jusques à vous, Monseigneur, dont je suis bien honteux et regretteux et vous en erie mercy tant pour luy que pour moy mesmes, puisque c'est à mon occasion que vous avez eu ce fascheux divertissement de voz plus serieuses occupations. Vous rendant graces trez humbles de la patience avec quoy vous nous avez daigné ouyr les uns et les aultres plus souvent que nous ne le pouvions meriter, et de la charitable compassion que vous avez prinse de sa jeunesse, aussy bien que des manvois traitemens que j'en avoy receus, et des favorables excuses qu'il vous a pleu nous en octroyer.

Vous suppliant aussy humblement et instament que je puis, de vouloir interposer vostre favorable intercession auprez du Roy, et vostre autorité envers nosseigneurs de son conseil pour faire oster s'il est possible, comme je l'espere, l'interdiction portée par l'arrest du 22 avril dernier, puisque Monsieur d'Aubray et Messieurs du Puy m'asseurent qu'il est dans le repentir et dans le dezadveu des choses passées, que je seray bien aise d'oublier de ma part, comme je m'assure que ferout ses pere et mere de la leur, quand il recognoistra bonne foy, et qu'il reviendra à son debvoir, où il trouvera beaucoup mieux son compte et ses avantages qu'aux aultres voyes si incompatibles avec son honneur et avec son debvoir.

Mais pardonnez moy, je vous supplie, Monseigneur, la trop grande confiance que je prens de vostre desbonnairété de vous oser entretenir si privement de si importunes affaires, en vous desrobant du temps qui vous est si court et si necessaire à d'aultres meilleures et plus importantes au public. Et ne laissez pas pourtant de m'advouer tousjours, Monseigneur, pour

vostre trez humble et trez obcissant obligé et fidèle
serviteur,

. DE PEIRESC.

A Aix, ce 29 juillet 1636¹.

¹ Vol. 718, fol. 277.

CXLIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je n'ay rien trouvé dans voz lettres du 15^{me} et dans celles de M^r d'Aubray que je ne deusse attendre, voyant mon neveu de par delà, sifflé¹ par des gents qui n'ont jamais de leur vie sceu pardonner à aucun de ceux qu'ils ont si legerement² offencez, et par simple caprice, car ce sont des naturels serpentins³ qui ne peuvent retenir leur venin. Je m'estonnoys que les effects n'en eussent paru dez le commencement aussy bien que dans le temps qu'il vous avoit fallu stipuler pour avoir la responce de voz premieres lettres. De sorte qu'il ne m'a pas esté estrange de voir desdire ce pauvre aveuglé des honnestes offres qu'il vous avoit faictes, et qu'il vous avoit donné la peine de nous escrire pour vous charger d'en faire d'autres toutes telles que ceulx qui le conseillent avoient aultres foys faictes de sa part pensants l'obliger et l'attacher à leur cordele⁴ (pour ne dire cabale) en luy procurant l'exercice de ma charge, avec tous les aultres advantages qu'il pouvoit pretendre, pour les tenir de leur main et nous y forcer, le baston à la main, comme ils disoient. Il a grand tort de vouloir rejeter sur ma niepce l'antipathie d'humeurs qu'il prend pour pretexte de division; ell' est trop sage et trop discrete pour cela, ce n'est qu'en la propre

¹ C'est-à-dire excité, poussé comme un chasseur excite et pousse un chien en sifflant. Un contemporain de Peiresc, Balzac, cité par Littré, a employé le mot dans le même sens (*Aristippe ou de la Cour*).

² Avec tant de légèreté.

³ Littré, qui donne un grand nombre d'exemples pris à des auteurs des xiii^e, xiv^e, xv^e et xvi^e siècles, ne cite qu'un seul exemple du mot *serpentin* au xvii^e siècle, donné par l'auteur comique Hauteroche : « Ne re-

tiendras-tu point ta langue serpentine? »

⁴ Les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* expliquent ainsi cette locution : « On dit quelquefois dans un sens figuré, *attirer quelqu'un dans la cordele*, pour dire dans son parti, dans sa faction. » Suit une citation tirée de Vigneul-Marville. Cf. l'article *cordelle* du *Glossaire de La Curne de Sainte-Palaye* où sont réunis plusieurs exemples de l'emploi par nos vieux auteurs du mot pris comme synonyme de *parti*, *faction*.

cervelle de ce jeune homme que reside cette antipathie, et dans celle de ceux qui le conseillent, et qui ne peuvent voir des gents de bien sans s'aigrir de despect de ne les pouvoir subjuguier, ou esloigner de leur compagnie, pour esviter que la comparaison face paroistre la difference de leur malignité. Il avoit opiniastreté jusques au bout de ne rien relascher de la promesse qu'ils avoient extorquée de luy, et de ne point desmordre de ses oppositions à mon restablissement, pensant tenir tousjours de leur main cet exercice de ma charge qu'ils m'avoient volé sous son nom. A cette heure que sa bonne fortune l'avoit relancé entre vos mains pour obtenir par une si digne intercession que la vostre ce qu'il eust tousjours esté obligé de tenir de la main de ses pere et oncle, de vostre bon adveu, ils ne l'ont peu souffrir, et l'ont rejeté dans les mesmes desiances qu'ils pratiquent entr' eulx, pour nous envier l'advantage d'avoir rien octroyé par amitié à cet aveuglé et le rejeter dans les termes d'une ingratitude capitulation qui en exclue toute sorte de merite et de bon gré de part et d'autre et qui flatte ses desportemens passez, et luy fasse esperer d'obtenir ce qu'il pourra desdits avantages ou pretentions, sans le tenir de nostre main que comme forcée par leur appuy et assistance. Ne pouvant souffrir un accommodement entre nous qui soit entier et qui ne soit fourré et dissimulé à leur mode. C'est pourquoy je ne crois pas qu'il se fasse jamais rien avec ce pauvre garçon tant qu'il trouvera un filet d'araignée auquel il croye de se pouvoir attacher, pour lutter contre nous animé com' il est par ces mauvais esprits. Dieu n'est pas encores content et vraisemblablement veult encores chastier un peu plus sensiblement son ingratitude aussy bien que noz autres peschez, sa sainte volonté soit faicte. Vous serez tousjours bons tesmoins que nous nous estions mis à tout ce que vous nous aviez ordonné, et bien davantage, puis que vous avez esté constrainct de retenir la lettre que j'écrivoy pour faire oster son interdiction, puisque vous avez bien recogneu je m'asseure qu'il n'avoit pas encores merité cette grace. Le temps luy fera tost ou tard cognoistre que toutes ses desiances ont plus de la puerilité que d'ancien fondement solide, attendu que si la discretion de ses pere et oncle ne

le satisfaisoit d'abbord, nous n'estions plus en estat de contester rien, ains estions tenus d'en demeurer à ce que des amys communs en voudroient ordonner selon les propres termes de son pretendu contract auxquels nous sommes soubmis les uns et les aultres. Et s'il eust suivy cette voye là, qui estoit si honorable et si innocente, jamais il n'y eust eu tant de mal entendu ne de contestation. Mais ayant de voye de faict entrepris de me ravir mon office qu'il ne devoit tenir que du Roy et de moy, je fus contraint d'incister à mon restablissement avant toute aultre chose, et de ne pas vouloir mettre cet article en arbitrage, que je ne fusse réparé, ayant neantmoins tousjours protesté qu'aprez ladicte reparation j'estoys prest à souffrir toute sorte de condamnation de mes amys sans en rien reserver ne de l'exercice de ma charge, ne d'aultre chose quelquonque conformement aux termes et conditions de son pretendu contract. Mais il a tousjours voulu rejeter toute sorte de partys qui alloient à un accommodement, et n'a entendu qu'à ce qui flattoit sa desobeissance et sa division, pour pouvoir entretenir son union avec la cabale de ceux qui l'avoient assisté contre moy, et pour avoir des pretextes d'esloignement de ses pere et oncle, pour n'estre obligé de suyvre leurs sentiments, et pouvoir suyvre ceux des aultres, ordinairement portez contre le sens commun. Et pour vous monstrier de quel esprit il est animé presentement, j'ay aujourd'huy apprins que le filz de l'advocat Court, le plus grand ennemy qu'ayt jamais en nostre maison (contre laquelle il a playdé une vingtaine d'années, tantost soubz le nom de la Communauté de Riaux, tantost soubz celuy du marquis d'Oraison, et tantost soubz celuy de feu Madame la comtesse de Sault, et puis de M^r de Crequy, soubz lesquels noms il nous a faict despendre plus de 20 mille escus), ce jeune frippon, dictz je, monstroit de par la ville une lettre de mon neveu, où il se vante de prou de choses (dont il ne sera possible pas si bon marchand¹ comme il croid) et ensuite luy confie sa poursuite de divers extraiets qu'il sollicitoit de part et d'aultre, pour servir en son pretendu procez

¹ Littré ne cite au sujet de cette locution aucun écrivain antérieur à Peiresc, tirant seulement ses exemples de Guy Patin, Scarron, Hamilton.

contrè moy. Ce qui scandalizoit bien icy prou de monde, où les desmerites de ce compagnon ne sont pas incogneus, nom plus que ceux de son pere qui n'avoit quasi rien au monde quand il entreprit ses sollicitations contre nous et a aquis tout son bien à ce seul employ là. Il fault avoir l'ame bien basse, pour recourir à de telles gents, et cela monstre que nostre homme se desfie tellement de son droict, qu'il n'a recours qu'aux ennemys jurez de la maison qui seuls sont cappable de flatter et d'applaudir à ses dezobeissances. Tellement que toute la bonne mine qu'il va tenir devant vous, Monsieur, et devant M^r d'Aubray n'est que pour descouvrir par vostre moyen noz inclinations et en tirer s'il peült quelque petit avantage, par surprise selon la coustume de ceux de son conseil. Mais en effect il se trouvera qu'il n'a jamais rien moins désiré que l'amitié de ses pere et oncle et qu'il ne croid pas avoir d'altre pere et oncle que ceux de ce miserable conseil, qui le precipitera com' ils ont precipité nostre pauvre ville dans les desordres et seditions où ell' a failly de se ruiner de fond en comble. J'attends mon frere de jour à aultre, et aussitost que l'armée navale aura faict voile du Goulf Jean¹, je luy communiqueray vostre lettre et celle de M^r d'Aubray où je ne pense pas qu'il trouve de subject d'estre gueres mieux edifié que moy de son pauvre filz. Mais il faudra que ce soit de la main de Dieu que vienne la paix et la concorde de nostre maisou si sa divine majesté l'a permis. Laquelle attendant je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 26 aoust 1636².

¹ Golfe Juan (commune de Vallauris, Alpes-Maritimes). — ² Vol. 718, fol. 281.

CL

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'attendois en bonne devotion avant que vous escrire si j'auroys la responce de mon frere sur celles que je luy ay faict tenir de vostre part venües par le dernier ordinaire. Mais enfin, voyant qu'il estoit nuict et craignant que l'ordinaire ne veuille partir soudain qu'il aura la despesche de M^{sr} le Mareschal, je me suis mis à vous rendre ce petit debvoir, et à vous remercier comme je faicts trez humblement de la continuation de voz charitables offices envers nostre pauvre desvoyé et envers nous encores qui vous en serons et debvrans estre eternellement redevables. Estimant qu'à cez heures icy vous avez la responce que vous attendiez de mon frere et de moy sur ce subject, et que M^r du Puy y trouvera de quoy mettre ce jeune homme dans son tort aultant et plus que jamais s'il ne se vouloit recognoistré tout à bon essiant. Ne le pouvant assez dignement remercier de la peine qu'il a cy devant prinse et qu'il ne cesse de prendre si souvent à nostre occasion. Et sur tout pour la presentation de mes lettres en lieu qui luy couste tousjours bien du temps perdu à mon trez grand regret, mais passée que soit cette occasion de l'affaire de mon neveu, je pense qu'il s'en pourroit descharger sur quelqu'un des domestiques de M^{sr} le Chancellier à qui j'en ferois l'adresse à cachét volant neantmoins sous vostre enveloppe, afin que vous en preniez une veüe si bon vous semble, avant que la clorre et envoyer.

M^r Gassend est party à ce matin pour accourir au secours d'un de ses amys de Digne malade à l'extremité, et m'a laissé les 3 lettres de M^r Holstenius que je vous envoie avec une 4^{me} venüe par le dernier ordinaire. Il seroit bon de faire voir par occasion dans la Bibliothèque si cette histoire d'Anna Comnena s'y trouveroit plus entiere au moins du premier livre qui leur deffault. Et si cet opuscule de Satyrus se

trouve, j'en prendrois volontiers une couple d'exemplaires pour luy en envoyer l'un et retenir l'autre. Vous ne ferez pas voir s'il vous plaiet cez lettres pour bons respects. Et excuserez mes infirmités à coter et plumetter trop precipitamment ce que je veux revoir d'un seul clain d'oeuil quand je luy responds.

J'escripts à M^r de Saumaise et à M^r L'Huillier et vous supplie de leur faire tenir mes lettres au plustost que vous pourrez. Je n'escriray point à M^{gr} le Chancelier de l'edition des livres de Leo Allatius puisque la proposition ne se trouve pas avoir de fondement bien recevable. Et ay quelque regret de luy avoir escript de l'affaire de M^r de S[aumaise] mais je l'avoys pourtant laissé en feuille volante à vostre disposition de la mettre ou oster.

L'edition de la Roma Sotterranea seroit plus facile dezhornais en latin, pour pouvoir passer hors d'Italie, parce que les planches ne cousteront rien au libraire, et pour peu qu'on y fasse d'augmentation la reputation de l'edition en augmentera bien aussy, principalement s'il y avoit tant soit peu de notes du P. Sirmond dont il avoit esté recherché et possible est ce pour cela qu'il faiet tant le renchery, ou qu'il s'est picqué s'il a secu que d'autres ayent veu l'exemplaire que je luy envoyoy, auparavant que luy. Si faultdra t'il le faire parler tost ou tard plus cathégoriquement. J'avoys appresté pour un honneste homme de mes amys l'exemplaire de M^r de Thou que M^r Doni luy envoie de sa Musique pour en descharger le paquet de la poste, mais par disgrace il partit sans le venir prendre com' il avoit promis. Estant tout resolu de m'abstenir d'envoyer plus de gros livres par la poste, pour n'exciter le murmure de cez commis.

M^r de Lomenie vous fera voir ce que je luy en escripts et des nouvelles de deça. J'en attendoy de Toullon, et de mon frere qui n'arri-vent point à mon grand regret et je suis desja pressé de clorre. M^r le Mareschal a esté à Toullon dimanche exprez pour voir cette armée navalle qui passa outre à l'embouchure de nostre riviere de Gaspeau prez Ieres¹ pour faire aygade. C'est celle qui passe dans nostre jardin de

¹ Le Gapeau, dont le cours est de 54 kilomètres, se perd dans la rade d'Hyères.

Boysgency¹. Un honneste homme qui est des tesmoings de visu dict avoir compté jusques à 69 voilles dans l'estendue de plus de deux ou troys grandes lieües dans la mer sâmmedy passé qui rendoient une trez belle veüe, mais comme cella venoit à petites esquadres, à la file, d'aultres disent en avoir compté 84.

M^r de Nantes est aujourd'huy venu à Marseille pour haster la sortie d'une douzaine de navires qu'on a armez dont il en estoit hier sorty troys ou 4 hors la chaine du port. Dieu veuille qu'ils fassent quelque notable entreprinse et avec l'effect sortable aux voeux des gents de bien pour acquerir une bonne paix, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 5 aoust 1636².

GLI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 1 où je m'attendois bien de trouver de la mortification non seulement de la grosseur du paquet où j'avoys mis l'Histoire du cardinal Bentivoglio³ et cez aultres livres du sieur Doni, mais aussy des compliments auxquels la surabondante courtoisie de M^r de Guibbeville vous auroit engagé, sans necessité et sans legitime occasion, car nous avions plus de besoing de pardons ou d'excuses de n'avoir fait nostre devoir que de remerciements. Mais vous ne sçauriez vous empescher d'obliger voz serviteurs en toutes les façons où vous en trouvez tant soit peu d'ouverture, et de tesmoigner de la

¹ Avant Belgentier, le Gapeau baigne Méounes, et, après, Solliès-Toucas et Solliès-Pont.

² Vol. 718, fol. 283.

³ L'histoire de la guerre de Flandre dont il a été question un peu plus haut.

gratitude là où elle vous est deüe à vous mesme de vostre beneficence et de vostre patience en l'omission ou deffectuosité de ce qui vous seroit bien deub. Tellement que c'estoit à nous à vous rendre graces trez humbles de l'honneur que nous avions receu en la visite de M^r de Guibbeville (à qui j'ay faict tenir vostre lettre) et de sa patience dans une maison quasi deserte com' il avoit trouvé la nostre où j'eusse bien désiré qu'il eust trouvé de quoy s'entretenir encor un peu, pour voir cette belle armée navale qui est depuis venüe en noz costes, laquelle faict trembler toute l'Italie, où il ne s'en estoit pas veu de semblable de longues années. Il auroit eu moins de subject de regretter le temps qu'il est venu perdre en ce chetif país, et plus de matiere d'entretien digne de son merite, car cette flotte est merueilleusement belle à voir.

J'ay receu par mesme moyen l'arrest d'evocation que M^r Vinot a faict expedier tout de nouveau, dont je vous ay bien de l'obligation du soing qu'il vous a pleu d'en prendre et vous en remercie le plus humblement et affectueusement que je puis, comme de la part que vous daignez prendre à noz contentements au retour de mon frere chez luy, et de mon neveu dans la cognoissance de son devoir. Il fauldra voir s'il aura assez de courage de s'y tenir, ce que je n'estime pas trop assureé tandis qu'il a par delà des gents qui l'ont toujours flatté et consequamment trahy, qui auront bien de la peine à chanter la palinodie¹, et à porter d'aultres advis que les primitifs qui ont embarqué ce jeune homme à ce qu'il n'eust osé entreprendre sans leur assistance stipulée.

Je ne vous enverray plus de livres de volume par la poste, et avoys bien du regret d'y avoir mis ceux là, quand je vis la fourbe qui nous avoit esté faicte, d'arracher l'enveloppe de M^r de Lomenie. Je m'en estois plaint à M^r du Lieu à Lyon, qui me mande avoir tenu contre-roulle de tous mes paquets adressez à M^r de Lomenie ou à M^r de la Ville aux Clercs et specialement de celuy dont estoit question, dont il m'avoit accusé en son temps la reception et envoy à Paris. Pour d'aultres

¹ Au sujet de cette locution, Litré ne cite que d'Aubigné, Desmarest (*Les Visionnaires*) et M^{me} de Sévigné.

lettres je n'en prendray que par force. Et ayant un exemplaire de la musique du sieur Doni pour la Bibliotheque de Mr de Thou, j'en ay chargé depuis hier un des medecins de cette ville nommé Broilla, bien galant homme qui s'en va de par delà, à la poursuite d'une regence conferée par le Roy au neveu du sieur Merindol¹. Ils sont tous deux de mes amys. C'est pourquoy je n'ay pas voulu escrire pour les uns ne pour les aultres. Mais je m'asseure que vous ne regretterez pas le bon accueil que vous leur ferez s'ils vous vont voir tous deux, principalement à celuy cy qui a bien plus de boutte hors² et de gentillezze que l'aultre.

Je n'envoyeray point à M^{gr} le Chancelier le livre du cardinal Bentivoglio, estant bien plus raisonnable qu'il le reçoive comme les precedants, de la main de son homme d'affaire de par de là. Je suis bien aise que vous ayez supprimé le feuillet de ma despesche qui concernoit Mr de Saumaise, dont je ne me serois pas ingeré, si j'eusse lors sceu ce que j'apprius par voz suivantes lettres qui me firent juger que vous en useriez de la sorte. La presente conjuncture estant trop dezadvantageuse pour entreprendre de telles negociations tout de nouveau. Mais je ne vous scaurois dissimuler que j'ay un extreme regret de le voir repasser la mer, estant beaucoup plus difficile d'obtenir qu'il soit r'appellé que de le retenir tandis qu'il est encore entre nous. Mais c'est le malleur de la France et de ses particuliers amys et serviteurs qui leur envie ce bonheur et honneur que Dieu a voulu transferer à une aultre nation.

Il est grandement charitable de se vouloir charger de la besoigne du Syncellus en une si mauvaise conjuncture, mais comme cela n'estoit guieres honnestement evitable aprez tant de paroles données et d'attente, il falloit passer par là tost ou tard. A quelque chose malleur sera bon possible lorsque nous y penserons le moins. Sur quoy je voudrois bien l'avoir peu entretenir de vive voix. Quant à vostre affaire, j'ay bien tousjours creu qu'une seule parole de ce C[ardinal] cust peu

¹ Voir sur le docteur Mérindol le tome II, p. 553.

² A rapprocher du mot de Michel de Montaigne : *avoir le boutte-hors aisé.*

suffire à la conclurre, et qu'il n'avoit pas assez d'affection pour cela; mais j'ay creu aussi que voullust il ou non, il luy faudroit passer par là, et le croys encores avec vostre permission. Et quoy que vous ne veuilliez pas aussy par modestie advoüer que vostre intervention au Syncellus puisse entrer en consideration, je croys encores que ce sera le pretexte qu'on prendra pour la finir, car je ne sçaurois perdre cette opinion qu'elle se fera, quelques difficultez qu'il y ait eu jusques à cette heure, et qu'il y puisse avoir de plus, et quelque mauvaise opinion que vous et voz amis en ayez conceu.

Monsieur le conseiller de Valbelle est en Avignon avec Madame sa femme. Mon frere est encore auprez de M^{sr} le Mareschal, l'assemblée n'estant finie que de fort peu, et luy n'ayant peu avoir son congé de revenir icy, jusques à tant que M^{sr} le comte d'Harcourt¹ et M^{sr} le Mareschal se soient entreveus pour tenir un conseil de guerre, où il fault que M^r de Nantes se trouve, lequel n'a peu quitter sa besoigne à Marseille pour acclerer l'armement de xii gallions et quelques aultres barques, pour raison de quoy, depuis l'arrivée de l'armée de Ponant, il a passé à Marseille 500 contracts de nolizements à la mode du país; devant hiér il y avoit vu navires desja hors du port; il faict aujourd'huy un vent qui eust esté bien opportun pour porter cette flotte dans 24 heures en Vay, où elle eust trouvé de grands avantages sur 18 galeres chettives qui y restent. Je crains que l'entreveüe ne se fasse à Boisgency, où le lieu est pourtant bien petit et mal logeable pour tout ce grand monde, et seroit bien mieux à Toulon. Cependant je ne puis chevir² de mon frere qui me faict grande faulte. Il m'a mandé qu'il vous avoit respondu par aultre voye à droicture sous l'enveloppe de M^r le Mareschal.

Ce nous sera bien un grand heur si M^r de Lauson accepte l'intendance en cette Province, et particulièrement à moy qui suis son ancien ser-

¹ Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, né en 1601, mort en 1666, allait reprendre aux Espagnols, l'année suivante, les îles Sainte-Marguerite.

² Nous avons déjà trouvé dans les volumes précédents ce vieux synonyme du mot *disposer*.

viteur, principalement s'il a rien conservé de la curiosité qu'il avoit aultresfoys pour les livres et les Antiques¹.

Sur quoy je vous advoüe ingenuement que j'ay grand tort d'avoir tant differé de satisfaire à ce que M^r de S^t Amand Tristan desire de moy, vous assurant que je n'ay rien qui ne soit à sa disposition et surtout aprez voz commandements, qui sont si absolus sur moy. Mais je vous puis jurer en saine conscience que depuis une bonne année je ne sçay que c'est d'une heure de repos d'esprit, et depuis les desordres des Cascaveaux², je n'ay sceu prendre le temps de rien remettre en ordre de ce qui avoit esté peslemeslé, non seulement dans mes antiques mais dans mes livres mesmes, qui sont encores tous en confusion. Je suis aprez de tascher d'y mettre quelque ordre pour remanier cez petites curiositez, et contribueray de fort bon coeur tout ce que je pourray aux loüables et charitables curiositez de M^r de S^t Amand pour l'amour de sa grande vertu et modestie charmante et pour l'amour de vous, Monsieur, outre mes anciennes obligations à son endroit.

Au reste les observations que M^r Gassend alla faire à Marseille dernièrement³ et les instructions qu'il y print des mariniers plus experimentez, au faict de la navigation dans la Mediterranée, jointes aux observations que je fis faire de l'eclipse du mois d'aoust de l'année passée, tant en Alep et au Cayre qu'à Thunis, Naples, Rome et ailleurs, luy a donné de quoy faire apparoir par bonnes et valables demonstrations d'une erreur en toutes noz cartes marines de plus de 2 ou 300 lieües d'entre Naples et la Palestine qu'il y a de trop dans les cartes, à quoy la routtine des mariniers avoit trouvé un remede dont ils n'avoient jamais sceu comprendre la cause et la raison : c'est que de Malte en Candie, ils souloient donner un quart de vent à la gauche en leurs boussoles, et de Candie en Cypre deux quarts de vent, et au retour ils en faisoient aultant, et tousjours à la gauche, ce qui faisoit la difficulté moins facile à dissoudre. Mais en retranchant l'espace il

¹ Sur le président de Lauson voir t. II, p. 65, note 2. — ² Voir t. II, p. 267, note 2. — ³ Voir *Vie de Gassendi*, par Bougerel, p. 166.

n'y a rien de si facile à comprendre, comme vous le verrez quand nous vous enverrons le résultat de son observation, et de la comparaison d'icelle avec toutes les autres¹. Sur quoy nous avons eu besoin d'un livre de la navigation d'un certain Espagnol qui ne s'est pas trouvé de par deçà nulle part. S'il y avoit moyen d'en avoir un exemplaire soit en achempt ou en troc, ou en prest, vous nous obligeriez de le nous procurer, et par mesme moyen me faire avoir, s'il vous plaict, les suites d'un premier et second volume, ou de la première et seconde partie du Flambeau de la navigation imprimé en Hollande l'an 1620 en forme bislongue, car l'on nous assure qu'il y en a d'autres entre lesquelles sont toutes les costes de la mer Méditerranée, que nous voudrions bien avoir en cette conjoncture, m'assurant qu'il s'en trouvera assez dans Paris de ceux là, et possible encores de l'autre Espagnol dont j'ay oublié le nom.

J'ay veu dans la lettre de M^r de Thou que je vous renvoye avec mille trez humbles actions de graces, que le sieur Bernegger² veut mettre en vente les livres de mathematiques dont le cathalogue seroit toujours trez bon à voir, et si M^r de Thou en prenoit quelques uns, et qu'il y eust moyen d'y faire joindre la bonne edition de l'Almageste de Ptolemee in fol.³ que je vous avois souvent demandée, ce seroit une grande charité de le nous procurer, si dans le danger des convoys, il s'en tire aucune chose.

Pardonnez, je vous supplie, Monsieur, à la maladie incurable de mon esprit et me commandez en revanche comme,

Monsieur,

vostrè trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce xii aoust 1636.

¹ Voir Gassendi, *de vita Peireskii*, p. 470-472.

² Mathias Bernegger, né en 1582 à Hallstadi (Autriche), fut à Strasbourg professeur d'histoire, recteur du collège, et

mourut en 1640, laissant un grand nombre d'ouvrages divers écrits en latin et dont on peut voir la liste dans les *Mémoires* de Nicéron (t. XXVII).

³ Parmi les éditions in-fol. de l'Almageste,

Je viens de recevoir une lettre du sieur Boule avec un cahier que je n'ay sceu lire presentement, et que j'ay creu vous debvoir envoyer avec la mesme confiance que j'avoys faict cy devant tout le reste qui m'estoit venu de sa main, sur quoy vous m'ordonnerez, s'il vous plaict, s'il y aura rien à faire. Et excuserez de vostre grace la rusticité du pais et de la profession de l'homme qui ne manque pourtant pas de bonne volonté, ce semble. Et suyva fort punctuellement tous les commandements qu'il y aura à luy faire sur ce subject et tous aultres qui en peuvent dependre.

M^r de Guibbeville me dict sans y penser, en me demandant des nouvelles du sieur Gravier¹, que c'estoit luy qui avoit voulu entreprendre cette version. Et fut bien estonné d'entendre qu'il se fust oublié comme il a faict. Il y a eu du malleur que ceux qui ont voulu entreprendre cet ouvraige n'ayent eu d'aultres parties que ceux qui s'en sont meslez.

Je vous supplie de faire tenir la lettre cy joinete au sieur Camusat², et si le voyez luy dire que le differant où l'on employe son nom n'auroit pas de besoing des poursuittes qu'on en faict, car celuy dont il se sert en abuse bien plus que je ne vous puis honnestement dire. C'est un fol à marotte qui ne met peril à rien. Excusez moy je vous supplie.

J'ay enfin receu un billet de mon frere d'hier à Cuers, ne portant aultres nouvelles que de la goutte de M^r le Mareschal qui le retenoit au liet depuis 3 jours. N'ayant peu m'escire aultre chose, mais vous verrez une aultre lettre que je vous prie de ne monstrier à persone qui interprete un peu les escritures.

Je vous recommande ma lettre de felicitation à M^r de Lauzon sur son intendance; si vous n'y avez aulcune habitude, en un besoing il la

les plus connues sont celles de Bâle (1538, 1551). Les autres éditions anciennes sont in-4° et in-8°.

¹ Ce doit être par inadvertance que Peiresc a écrit *Gravier* pour *Granier*. *Gravier* est inconnu. Granier de Mauléon, au contraire, a été déjà souvent mentionné dans

notre recueil. Voir notamment t. I, p. 355, t. II, p. 126.

² Jean Camusat, l'imprimeur-libraire de l'Académie française, mort en 1639. Voir sur lui les *Lettres* de Jean Chapelain, t. I, p. 4 et suiv.

fauldroit envoyer par un des vallets de pied de M^r de Lomenie, s'il ne vous est incommodé¹.

CLII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

A ce que je puis voir par les termes honnestes de vostre lettre du 8^{me} et de celle de M^r d'Aubray, je me trompe fort si le coeur ne me dict que vous laissez à dire plus que vous ne dictes l'un et l'autre, et que vous avez desja recogneu que cet esprit glissant vous eschappe², ceux qui luy soufflent aux oreilles et qui ne luy sçavent corner que la discorde et la guerre ayants trop prins d'ascendant sur luy pour en estre si tost descheus. Je croyz bien que le temps nous en esclaireira bientost, aussi bien que vous. Cependant je vous ay bien de l'obligation de la peine que vous y avez desja prinse, et de celle que vous nous y promettez à l'advenir, que nous ne sçaurions meriter de nostre vie par aucuns assez dignes effects de nostre fidele service, mais nous n'y esparagnerons riens Dieu aydant, si nous le pouvons. Je vous en remercie de tout mon coeur et de la reserve que vous avez faicte de ma lettre à M^{sr} le Chancellier, attendant si ce pauvre aveuglé aura l'esprit de meriter que vous la presentiez à son adresse, pour jouyr des avantages qui luy en peuvent revenir. Je n'ay pas osé continuer d'escrire à mon diet seigneur crainte de luy estre par trop à charge et à importunité, principalement en cette occurance des contentions entre les capitaines des galeres et ceux du Regiment de la Marine, qui ont faict venir M^r le General des galeres à de grandes extremitez contre les principaulx, dont le monde est bien en peine et en apprehension que cela ne nuise au service du Roy, si M^r de Bordeaux³ qui en a entrepris l'ac-

¹ Vol. 718, fol. 285. — ² Il s'agit toujours du neveu de Peiresc. — ³ Henri de Sourdis.

commodement n'en vient à bout bien à souhait. L'on nous diet qu'on a envoyé des courriers en cour tant pour cela que pour la difficulté que fait M^r le Mareschal de laisser embarquer sur les navires les regiments qui sont icy en garnison dont il n'a pas d'ordre exprez du Roy, attendu que l'armée navale s'esloignant de noz costes les 20 galeres d'Espagne pourroient bien venir icy faire une nouvelle descente et nous mettre bien en peine à nous deffendre sans milice reglée, celle des communes estant bien mal aguerrie et bien mal assurée. Comme vous ne l'esprouverez que trop de par delà si je ne me trompe, ce que j'aymeroyz bien mieux. Ne pouvant assez deplorer les apprehensions qu'on ne vous donnera que trop frequantes, tandis que l'ennemy sera si avancé dans le Royaulme. Si le prince d'Orange n'entre tout à bon dans le Brabant, comme on escript qu'il s'estoit enfin resolu de faire dez le 1 de ce moys avec 50 mille hommes, ce qui pourroit obliger ceux de Picardie de faire un voyage de 3 moys qui est possible pour accompagner M^r son hoste durant toutes cez destresses de ville affligée.

Je suis grandement obligé à M^r de Saumaise de la peine qu'il prend aprez le Syncellus et de ses rares collections. M^r Bouchard m'escript par le dernier ordinaire de Rome du 2 de ce moys¹ qu'il est en peine de la vie de Theophanes et qu'il estoit demeuré d'accord avec l'eminentissime cardinal Barberin et le Dataire que faisant apparoir de la commande aultres foys de vostre prioré de s^t Leons, l'expédition s'en feroit sans aultre dellay. J'escriray à M^r le sacristain Valbelle qu'il fasse un peu plus de diligence d'en avoir les papiers justificatifs.

L'on m'escript de Rome que les galeres du Pape se preparent de venir à Marseille à ce moys de septembre; elles porteront vraysemblablement M^r le comte de Nouailles. Et en retour pourroient emporter la balle des livres du cardinal Barberin si je l'avois receüe, mais je n'en ay aucunes nouvelles.

Un bonhomme Espagnol Portugais s'est retiré à Rome incogneu qui

¹ Nous ne possédons pas cette lettre. Du moins il m'a été impossible de la retrouver et j'ai eu le regret de publier seulement, dans

le fascicule III des *Correspondants de Peiresc*, deux lettres de l'année 1636, la huitième, du 7 mars, et la neuvième, du 4 avril.

a esté fort persecuté en son païs, lequel estoit de la cognoissance particuliere de feu M^r le President de Thou, et avoit belle bibliotheque et grande curiosité. Mais il est incognito dans Rome sous un aultre nom que le sien, et ne desire pas d'estre descouvert. Il m'a escript la lettre que vous pourrez voir, à laquelle je ne feray pas de responce que je n'en aye vostre avis, et seray bien aise de sçavoir si vous avez poinct rencontré de ses lettres parmy les papiers de feu M^r de Thou, et si l'escriture en est pareille ou non. Cest homme pourroit bien sçavoir des intrigues et en descouvrir si l'on vouloit. Vous le mesnagerez selon vostre bon plaisir, en cas que vous trouvassiez à propos d'en parler. Puisque feu M^r de Thou n'avoit pas desdaigné sa correspondance, il pouvoit bien avoir des qualitez dignes de n'estre pas negligées. Vous aurez les avis que j'ay recens tant du costé de Genes que d'ailleurs et me pardonneriez si je n'escripts plus à loisir pour ce coup, estant toujours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 19 aoust 1636.

Si aprez que vous aurez veu cette feuille des avis de Genes, vous trouviez bon de la joindre au paquet du Prieur de Roumoules, il en pourroit faire part à M^r le premier president du Bernet¹, qui possible ne la verroit pas mal volontiers.

Je vous recommande la lettre de nostre jardinier et vous supplie m'excuser².

¹ Joseph du Bernet, né à Bordeaux, en 1584, président à mortier au parlement de cette ville en mars 1620, avait été nommé premier président du parlement d'Aix le 20 février 1636. Il devint en 1643, et non,

comme on l'a dit quelquefois, en 1645, premier président du parlement de Bordeaux. Il mourut à Limoges, le 19 mai 1652.

² Vol. 718, fol. 288.

CLIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

RUE DES POITHEVINS PREZ SAINT ANDRÉ DES ARTZ, CHEZ M^r DE THOU,

À PARIS.

Monsieur,

Ce mot à la haste n'est que pour accompagner les cahiers du volume des Epistres de S^t Pol, qui n'est arrivé qu'à ce soir en mesme temps que le sieur de Nigris neveu du sieur de Montmejan (l'un des plus qualifiez seigneurs de cette province et de noz meilleurs amys) m'est venu advertir de son voyage en cour dez demain du grand matin et qu'il seroit bien aise d'obliger noz amys s'il falloit porter quelque livre, ce qui deschargera d'autant l'ordinaire qui n'eusse pas receu un si gros pacquet sans gronder, mais je ne l'eusse envoyé que d'icy à Lyon où je l'eusse adressé à M^r de Rossi pour l'envoyer par le messenger à Paris. Cette commodité qui va à droiciture sera encore meilleure; je ne suis en peine que du partement de M^r de Saumaise, et vouldrois bien qu'il fust differé jusqu'à l'arrivée de ce pauvre livre qui a tant couru de fortune de l'Ægypte icy, et en courra possible davantage de Paris en Hollande, si ce n'est M^r de Saumaise mesmes qui en soit le porteur. Je ne me suis poinct amusé à y voir aultre chose, que la premiere page et la derniere où j'ay appris qu'il avoit esté transcript sur un exemplaire de l'an 1352. J'avoys mandé qu'on me retint l'original et qu'on baillast la coppie nouvellement transcripte, que les Cophtes eussent bien mieux aymée que leur original desja trop usé. Mais par malleur mes lettres ne sont pas arrivées à temps et nos pauvres marchands out pensé faire meilleur mesnage, ce qui n'arrivera plus à l'advenir Dieu aydant. Sur quoy je finiray attendant à ce soir l'arrivée de l'ordinaire, et vous suppliant, si vous pouvez rendre quelque bon office à ce pauvre gentilhomme lors du jugement de son affaire, de le vouloir faire pour l'honneur de Dieu et pour l'amour de vostre serviteur trez humble

oultre la consideration de sa bonne volonté à vous porter ce gros volume, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 22 aoust 1636¹.

CLIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Vostre boitte est venüe tout à poinet pour passer à Rome par l'ordinaire d'Avignon qui passera la semaine où nous sommes ou la suyvante au plus tard. M^r de Guibeville aura eu vos lettres dernieres, et vous aura vraysemblablement envoyé sa responce à droicture, puisqu'il ne m'en a pas fait l'adresse. Vous obligerez bien M^r Holstenius si vous le pouvez esclaireir de la verité de ce qui se trouve dans la Bibliotheque du Roy de l'histoire de Anna Comnena et j'y prendray ma bonne part en voz bons offices en son endroict. Je n'ay jamais doubté de la bonne intention de M^r de Saumaise, j'ay trop de cognoissance de sa franchise et de ses inclinacions à m'obliger. Mais j'apprehendois que la necessité de ses affaires domestiques et la presse de son depart ne luy ostast le moyen de s'acquitter de sa promesse voulust il ou non, et veux bien croire aussy que M^r Rigault n'avoit pas ouy parler d'envoyer le volume du Syncellus à Dijon, puisque vous m'en assurez. Mais j'en avoys pourtant ouy dire quelque mot, comme de chose qu'il octroyeroit mal volontiers si je ne me trompe, ce qui m'avoit fait presumer qu'il en eust fait paroistre quelque aversion que je ne prenois pourtant pas en mauvaise part, sçachant comm' il est obligé de n'y condescendre pas facilement, et ne l'imputoys de part et d'autre qu'à mon seul

¹ Vol. 718, fol. 291.

malleur et à mon desmerite. L'importance est que l'affaire est faicte, lorsque nous l'esperions le moins, et avec tant de peine pour le pauvre M^r de Saumaise, que j'en suis le plus honteux et le plus confus du monde, vous assurant que si j'eusse prevenu un si grand travail pour luy, je me serois abstenu de luy en endosser la courvée, et ne l'auroys pas acceptée si facilement. J'avoys creu que s'il vouloit souffrir que le coppiste luy vinst lire, il auroit bientost parcouru cet ouvraige et auroit par mesme moyen enseigné ce mesme coppiste à mieulx lire les mots plus difficiles, afin qu'il puisse aprez collationner luy seul les aultres autheurs suyvants. Et vous assure que quand j'ay veu ce que vous me mandez de l'extraordinaire diligence de M^r de Saumaise durant troys semaines à se lever plus matin que de coustume, je me suis trouvé si surprins que je ne sçavois où me cacher et luy en demeure si redevable que je ne sçauroys luy en rendre d'assez dignes remerciements, et mesmes des corrections qu'il y a adjoustées non seulement des faultes du coppiste, mais de celles mesmes du manuscrit, qui est une faveur bien signalée, et qui augmentera bien le subject à ceux qui en avoient faict instance, d'en sçavoir tant plus de bon gré. Et je seray bien plus aise que vous ne voulez estre, de l'avantage que vous y aurez sur eulx, qui tost ou tard s'en pourront rendre un peu moins indignes Dieu aydant. Et si M^r le sacristain Valbelle avoit faict venir les pieces qu'on demande pour la verification d'une commande de vostre prioré anterieure à la vostre, je pense que l'affaire qui vous a tant importuné seroit finie incontinent. Je luy en fis des reproches l'aultre jour que je le rencontray en cette ville, et il me dict qu'il ne vous avoit peu envoyer qu'un certain mémoire venu de Rouergue que je vouldrois avoir veu pour l'induire et faire valloir s'il eust esté possible aultant que ce que l'on vous pouvoit demander.

J'ay bien escript à M^r du Lieu, mais non en termes qu'il puisse prendre en mauvaise part que je pense, et de faict les responces que l'on m'a faict en son nom de Lyon sont fort honnestes.

Je chargeray M^r Holstenius du recouvrement des supplements du Procope que desire M^r Grotius, lequel je desire bien de pouvoir

servir plus utilement que je n'ay-encore peu, le volume du Porphyre ne s'estant pas encores trouvé dans S^t Laurens¹, ains seulement une espece de Cathena, qui rapporte quelques passages, mais l'on continue la recherche. Ce sera un bien digne ouvrage que le corps de toute cette ancienne histoire Gothique venant d'une si elegante et judicieuse main que la sienne. Si M^r le Nonce avoit occasion de quelque courrier extraordinaire, je pense qu'il ne feroit pas de difficulté de se charger de faire tenir à Rome la coppie du Syncellus corrigée de si bonne main. Mais hors de cela je pense que fort mal volontiers se chargera-t-il de faire tenir un si gros volume par la poste, d'autant que toutes leurs despaches payent le port fort rigoureusement et passent par les mains des banquiers de Lyon, de sorte qu'il sera plus expediant de m'envoyer, si fait n'a esté, ce volume par le messenger de Lyon (qui ne demeure que dix jours en chemin) sous l'adresse de M^r de Rossi, qui en payera le port ordonné par nous, et retirera le fagot et me le fera tenir par l'un de noz courriers ordinaires qui ne sera pas si ceremonieux que les vostres de dela, moyennant quelque petite recognoissance. Mais si ne l'avez encore envoyé, je voudrois bien que le coppiste de M^r Aubert qui a transcript le Syncellus voulust parcourir les corrections que M^r de Sau-maise a faictes sur sa coppie, afin de se styler² tant mieux à la vraye lecture et collation de ce vieil manuscrit, car je voudrois qu'il y conferast encores le Theophanes sur une coppie que j'ay escripte de la main de Andreas Darmarius, l'un des plus doctes Grecs qui fust venu en Europe il y a quelque cent ans, et il pourra cotter aux marges les diverses leçons. J'envoyeraï pour cet effect ce mien volume par la premiere commodité d'amy, ne voulant nullement donner cette courvée à M^r Valois ne à aultre dont les estudes soient mieux employées en aultre besoigne et aymeray bien mieux en estre quitte pour quelque recognoissance honneste à ce jeune homme puisque l'affaire est de si longue haleine et si importune.

¹ Bibliothèque Laurentienne, à Florence. — ² Littré cite, sous le mot *styler*, Froissart. H. Estienne, Bossuet, Saint-Simon, Buffon, Lesage, etc.

Cependant si la coppie du Syncellus peult avoir esté bientost parcourüe par le coppiste, je seray bien aise de la recouvrer plus tost que plus tard et à cez fins je vous supplie de l'envoyer à Lyon audict sieur de Rossi qui se tient à l'enseigne du chateau de Milan, mais il luy fauldra escrire un billet par la poste pour luy en donner advis, afin qu'il envoie prendre le fagot chez le messenger, aultrement on l'y garderoit longtemps sans le rendre comme ils ont faict aultres foys.

Au reste je vous remercie trez humblement de touts voz petitiz imprimez et memoires du temps, dont je vous renvoye les principaulx, bien marry de ne vous pouvoir dire quelque chose de bon en revanche de cez quartiers où nous n'avons que l'arrivée de toute nostre armée navale au rendez vous du port du Goulf Jean qui est en veüe des isles de Lerins. D'où elle debvoit partir la nuïct du dimanche à lundy derniers. Si j'apprends rien de plus soit du costé de Canes ou de Toulon, je ne manqueray de vous en faire part, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 26 aoust 1636.

J'ay bien de l'obligation à M^r de Thou de l'honneur de son souvenir et suis bien marry de ne l'avoir sceu meriter en le mieux servant, mais ce n'est pas à faulte de bonne volonté. M^s le Mareschal feit bien à souhaict l'accommodement d'entre M^r de Bordeaux et M^r de Nantes¹. L'on travailloit encores à celui de M^r le General des galeres avec les cappitaines, mais il y avoit plus de difficulté².

¹ Le maréchal de Vitry, qui avait si bien accommodé Henri de Sourdis et Philippe Cospeau, allait l'année suivante se disputer violemment avec le premier de ces prélats

et s'emporter jusqu'à le bâtonner, ce qui le fit mettre à la Bastille (octobre 1637).

² Vol. 718, fol. 292.

CLV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Ce peu de mots qu'il vous plaist m'escire concernant le choix de ceux dont mon neveu prend les conseils m'en faict bien plus comprendre que vous m'en voulez dire, et que je vous suis bien plus redevable des salutaires remonstrances que vous luy daignez faire, que vous ne voudriez quasi advoüer. Il a tousjours tant eu de repugnance à la reconnoissance de son debvoir, et tant d'aversion de tous ceux qui luy pouvoient faire et procurer plus de bien, et de ceux mesmes qui le luy pouvoient conseiller, pour s'attacher à tous les interets et à toutes les inclinations de ceulx qu'il tenoit pour ennemys de la maison, que je ne trouve nullement estrange qu'il aye changé de style et laissé voz bons advis pour suyvre les pires et se conformer aux voeux de gens qui enragent d'envie et de jalousie contre la tranquillité de nostre maison aussi bien que contre celle du public et qui ne songent qu'à leur propre vengeance non seulement contre ceux qui leur peuvent avoir rendu des mauvais offices, mais contre ceux qui ne sont pas de leur haleine¹, principalement quand ils croyent de les avoir offencez, à la mode d'Italie, où c'est que chi a offeso non pardona mai², et le mal est qu'ils ne se contentent pas de hazarder leur persone et leurs amy^s à leurs querelles particulieres, mais ils n'y espargnent pas tout le public et hazardent tout sans en considerer ne apprehender les evenements, quelques leçons qu'ils en ayent eu cy devant qui les devoient faire sages, et leur faire avoir horreur des mauvais offices qu'ils avoient rendus à leur patrie, des ruines qu'ils luy ont causé, et du danger qu'ils luy ont faict courir de se perdre de fonds en comble pour

¹ Expression que je ne trouve pas dans nos dictionnaires. — ² Celui qui a offensé ne pardonne plus. Tacite n'a-t-il pas dit quelque chose de pareil?

certaines petites aversions qu'ils avoient de la persone de feu M^r le premier president d'Oppede¹ qui estoit tout l'honneur et le lustre de leur maison propre. Mais Dieu, qui sçait mieux que nous ce qu'il nous fault, et qui a bien sceu y pourveoir cy devant, contre leurs vocux, le pourroit bien faire derechef lorsqu'ils y penseront le moins. Les troubles et les necessitez presantes de voz cartiers sont justement ce qu'il leur falloit et je m'asseure qu'ils pensent avoir le vray temps plus souhaitable et qu'on doibve avoir besoin de les courtirer. Ayant escript qu'ils se promettent une expedition la plus favorable du monde. En effect je ne doute point que cet oraige n'aye faict remonter nostre pauvre estourdy sur ses ergots², et retracter toutes les belles paroles dont il vous avoit repeu d'abbord, pour acquerir l'entrée chez vous et insensiblement vous engager à vous donner la patience d'entendre ses impostures, s'imaginant comme cez aultres, qu'il suffit de soubstenir impudament toute sorte de calomnie, quelque preuve que l'innocence puisse faire valoir au contraire, dont ils ne se mettent gueres en peine, pourveu que cependant ils fassent leur coup par quelque surprise, car ils ne sçavent faire aultre mestier. Et quand la verité se descouvre, ils pensent estre quitte en disant qu'il leur importoit de le dire et soubstenir ainsin et n'ont jamais de honte d'estre surprins en imposture, n'apprehendans pas qu'elle soit chastiee selon son desmerite.

Un honneste homme qui est revenu depuis peu de Paris m'a dict que mon neveu se plaignoit que je l'avoys tousjours vilipendé dans la maison, bien qu'il advoüast que j'avoys tousjours fort honoré sa femme. Et que je ne luy communiquoys pas les affaires importantes qui venoient à ma cognoissance. Je croys bien qu'il n'aura pas manqué de vous en battre les oreilles, comme à celuy qui me l'a dict. C'est pourquoy vous me permettez de vous dire que son pere et moy luy avions quitté le premier et plus bel appartement de nostre maison où il avoit pour son

¹ Vincent-Anne de Maynier d'Oppède, si souvent mentionné dans les deux premiers tomes.

² Au sujet de la locution *monter sur ses ergots*, Littré ne cite qu'un texte de la seconde moitié du xvii^e siècle.

logement troys chambres tapissées à plain pied de la salle des meilleures et plus belles tapisseries dont nous nous passions pour l'amour de sa femme et de luy. Qu'il avoit 600 escus pour ses menus plaisirs, desfrayé dans la maison luy, sa femme, valets et servantes. Il avoit l'estude de feu mon pere garnie de livres tels qu'il m'avoit demandez. Je n'avois reservé sur luy que le pas et la seance à table où je lavois¹ avec ma soeur² et ma niece, le laissant laver luy avec le reste de la compagnie. Voilà toute la rudesse et tout le mesprix dont j'ay usé envers luy. Encores bien souvent quand il y avoit quelqu'un du dehors, je l'appelloys pour laver quant et eux et moy. Mais ayant recogneu son humeur trop altière, je luy laissoys dans la famille cette petite mortification de le faire laver après moi. Il est en lieu où il peult bien voir s'il y a gueres d'enfants qui osent ne qui veuillent laver avec leurs peres tant s'en fault qu'ils le preignent en mauvaise part. Pour le restant c'est la verité que souvent lorsque son pere estoit absent je luy faisois transcrire de sa main tantost sur voz lettres tantost sur celles d'autres de noz bons seigneurs et amys quelques articles de ceux que je pouvois luy confier, avec deffences expresses d'en sonner mot à persone. M'estant apperceu qu'il ne s'en pouvoit pas abstenir, je l'advertis qu'il ne les verroit plus; l'ayant derechef surpris en faulte, je ne l'employay plus à cela. Et neantmoins il trouvoit toujours moyen d'obtenir de mes gents quelque chosette de ce que je ne tenois pas si caché. Je ne faisois pas semblant de m'en appercevoir, pensant le r'amener à son devoir de son propre mouvement. Mais comm' il ne tarda gueres de faire ligie offensive et deffensive avec les ennemys de la maison et de les courtiser d'ordinaire nonobstant les remonstrances de son pere, et qu'il ne venoit plus en ma chambre pour me sallier comm' il devoit, je luy tins la bride un peu plus haülte³, sans toutefoys user d'auleuns termes sub-

¹ C'est-à-dire : où je me lavais les mains avant le repas. Littré cite, au sujet de l'expression *laver*, Scarron et Saint-Simon.

² Peiresc appelle ainsi sa belle-sœur, M^{me} de Valavez (Marquise de Tullés).

³ Littré ne cite au sujet de cette locution qu'une phrase de *l'Avare* de Molière : « Il est bon de lui tenir un pen la bride haute. »

jects seulement à sinistre interprétation, tant s'en fault que je l'aye jamais ruddyé avant cette dernière escappade aprez laquelle il a encores demeuré prez de troiz moys dans la maison pendant ma maladie, pendant laquelle ma niece venoit tous les jours me voir, et pour luy je croy bien qu'il y eust voulu venir, mais me l'ayant faict dire je luy fis respondre qu'il s'en estoit rendu trop indigne, et que quand il m'auroit faict paroistre un acte de bonne volonté contraire à tant d'effects qu'il m'avoit faict ressentir de sa malveillance, je ne disois pas que je ne fisse à la consideration de mes amys ce que je ne debvrois pas pour luy. Voilà tout le mauvais traictement qu'il a eu de moy. Si je vous avoys dict le destail de mille aultres choses que je pourrois alleguer contre luy, vous en auriez horreur, et tant plus de compassion de ma patience, où je vous puis asseurer qu'il m'a bien faict tirer jusques au dernier bout de ma tollerance et de ma pauvre philosophie où je pensois avoir atteint plus de disposition à souffrir des adversitez que je n'en ay trouvé en moy dans cette mauvaise rencontre, quoy qu'en plusieurs aultres bien plus sensibles j'eusse esté quasi aussitost resolu, comme j'y pouvois avoir pensé à bon essiant. Dont je m'estois laissé porter à des sentiments de vaine gloire, que Dieu a bien chastiez sur moy par son ministère. Je ne sçay si j'en sçauray bien faire mon profit à l'advenir. J'y contribueray bien ce que je pourray.

Vous suppliant de me pardonner la prolixité et importunité de cet entretien et l'imputer à la confiance que vous me daignez donner en l'honneur de voz bonnes graces. Puis que ce garçon a trouvé chez vous plus d'accueil qu'il ne merite et qu'il s'en est desja rendu si indigne, il importoit que vous eussiez quelque notice de tout cecy, pour cognoistre un peu mieux le pellerin¹ et ses apostres. Je n'ose escrire à Monsieur d'Aubray, le jugeant embarrassé à ses troupes de Paris, et encores moins à Monseigneur le Chancelier pour ne luy r'amentevoir cette importune affaire qui luy a esté tant à charge. Oultre que nous

¹ On retrouve cette familière expression dans Molière (*Don Juan*) : « Si tu connaissais le pèlerin, tu trouverais la chose assez facile pour lui. »

n'avons rien qui vaille à mander de par deçà maintenant. Aussy finis je demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 2 septembre 1636¹.

CLVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 22^{me} du passé où j'ay esté bien aise de voir que le travail du bon homme Boule ne vous ayt pas esté dezagreable². Il suyvra fort punctuellement voz bons advis et conseils, non seulement pour ce petit advertisement que vous trouvez bon de mettre à la fin de chascun volume, pour rendre compte de ce qui ne sera conforme au texte latin, mais pour toute aultre chose, car il ne desire rien tant que de pouvoir servir tout ce qui a de la dependance de son aultheur. Il ne regrette que le pesché originel de son style gascon³, et si quelqu'un de voz amys se vouloit donner la patience de revoir charitablement l'un des livres de sa version et y corriger les faultes soit du vice de son dialecte ou de sa mauvaise version et impropriété de ses termes, il s'en corrigeroit fort volontiers, et en suyvroit les exemples et les regles partout où il le pourroit. Il y travaille avec tant d'amour et de zelle qu'il merite quelque gré et quelques charitables offices qui puissent rendre son ouvraige de moins importune lecture à ceux qui entendent bien le language. S'il peult avoir vostre adveu de sa bonne volonté avec quelqu'une de voz notes, il se tiendra trop

¹ Vol. 718, fol. 295.

² Le travail de traduction de l'*Histoire* du président de Thou.

³ Gascon est employé là pour mauvais, car on a déjà vu que Boule n'était pas natif de Gascogne, mais bien de Provence.

heureux et trop honoré et obligé au dernier poinct, et ose bien vous promettre qu'il ne fera ne plus hault ne plus bas que ce que vous ordonnerez, à la seule reserve de ne se pas despartir de son entreprinse qui est desjà bien plus avancée que je n'auroys creu.

J'apprins ici de M^r de Guibbeville que c'estoit Granier qui avoit faict semblant d'entreprendre cette aultre version dont vous m'aviez daigné faire voir quelques feuilles, mais je croys bien qu'il aura depuis songé à d'aultres choses, ayant tant faict parler de sa vie et de ce mauvais tour qu'il avoit joué aux pauvres carmelites¹. Si ce n'est que cette adversité le fist confiner en quelque retraicte où le grand loisir luy puisse faire entreprendre cet ouvraige de si longue haleine, qu'il n'auroit continué que bien difficilement si je ne me trompe, de l'humeur qu'on me l'avoit figuré, car je ne pense pas l'avoir jamais veu.

Vous aurez icy une lettre de M^r de Guibbeville qui arriva un jour trop tard pour marcher par le precedant ordinaire. J'en ay esté marry; il n'avoit pas d'assez longtems eu d'aultres nouvelles de vostre part que celles que je luy fis tenir à ce qu'il me mande, lesquelles luy estoient veneües bien à poinct pour l'oster de la peine où il estoit.

J'ay prins grand plaisir de voir ce que le R. P. dom du Puy vous escript de l'estat de vostre affaire. que j'ay tousjours creu meilleur que vous ne vouliez vous persuader. C'est la verité que la longueur y est si blasmable qu'elle en peult quasi à bon droict exclurre toute sorte de bon gré. Mais de l'humeur dont je suys cognoissant la lentitude de cez gents là et les ressorts qui les animent, je ne laisroys pas de leur en sçavoir quelque peu de gré si j'estoys à vostre place et de le tesmoigner partout car tost ou tard vous en viendrez à bout, et aprez la chose faicte, vous regretterez en quelque façon la mauvaise opinion que vous en aviez voulu concevoir nonobstant mes protestations tousjours contraires pour ce regart à voz sentiments.

Je vous remercie bien humblement. du tiltre de ce livre espagnol de

¹ Quel est donc ce mauvais tour? Sans doute quelque indelicatesse, comme celle qui fit exclure de l'Académie française (14 mai 1635) le depositaire infidèle.

la Navigation; je verray s'il s'en pourra tirer de quelque lieu un exemplaire. Si non M^r Gassend verra un jour celuy de M^r de Thou allant à Paris comme il s'y prepare¹, si l'estat present des affaires ne luy faict proroger encore son voyage. A quoy je contribueray ce que je pourray pour en profiter aultant de consolation et de trez douce conversation.

J'avoys veu le second volume du Flambeau de la navigation avec les figures de la mer mediterrannée, mais à vous dire le vray, je n'oseroys assurer que le texte fust de François et me doute qu'il estoit plus tost Flamand que François bien que entre les mains de l'un de noz nochers de Marseille qui n'y cherchoit, je m'assure, que l'usaige des cartes et figures plus tost que du discours. Je m'estonne qu'il n'ayt esté traduit en François, si cela n'est. Car il s'en vendroit bien en noz mers, si je ne me trompe. J'ay receu les lettres de M^r Holstenius que m'avez renvoyées, et ne suis pas marry que M^r de Saumaise soit encore là, pour donner loisir au sieur de Nigris d'y arriver avec les epistres de S^t Pol en Copte et Arabe.

Je n'ay pas receu l'avis assez à temps pour faire expedier les extraicts des arrests de Gavi par cet ordinaire, vous les aurez par le prochain. Par disgrace le billet de M^r du Puy estoit tombé à terre en ouvrant vostre despesche, et ne s'est retrouvé que fort peu de temps avant la closture du present paquet à mon trez grand regret, jugeant bien que cela presse, encores est ce merveille que ce billet n'ayt pas esté perdu tout à fait.

Nous avons esté bien scandalizez de voir les mauvais desportements de celuy qui commandoit dans Corbie², mais il s'estoit si mal comporté

¹ Ce voyage préparé ne s'effectua que beaucoup plus tard, car, d'après le *Journal* publié dans les *Documents inédits sur Gassendi*, le grand philosophe était à Aix le mois suivant et on le retrouve encore en Provence non seulement pendant toute l'année 1637, mais encore jusqu'au mois d'août 1641.

² On lit dans les *Mémoires* de Montglat

(t. I, p. 144): «Les Espagnols après avoir pris Roie tournèrent tête à Corbie pour avoir une place sur la Somme. Soyecourt, lieutenant du Roi en Picardie, se jetta dedans pour la défendre avec Mailli, qui en étoit gouverneur: mais ils ne firent pas mieux que les autres, car avant qu'il y eut brèche ils se rendirent sans que Saint-Preuil qui s'y

en ce país qu'on n'en attendoit rien de bien. Lorsqu'on l'avoit mis en cette ville il vouloit des seurtez pour respondre que des fenestres on ne tireroit point sur luy en allant par la ville. Je plains bien M^r son beau pere qui n'en peult mais, et toutes cez pauvres provinces si desolées, comme aussy les apprehensions de tant de bonnes gents de vostre ville qui prennent l'allarme si chaude. Dieu veuille que nous ne soyions de la feste et de la meslée, comme vous aultres, car on me vient de dire, et en attends la confirmation à ce soir avant le partement possible du courrier ordinaire dont je vous feray part si je puis, que dimanche il arriva aux isles de Lerins 40 galeres et une galliasse¹, et que par bruict commun l'on y en attendoit encores 18 aultres, et que celles de Florence estoient du nombre. Le temps estoit fort favorable aux galeres. Les nostres estoient au mitan des navires au Goulf Jean en veüe delà, mais le vent nous manquoit pour nous servir de noz voilles. Durant les vents contraires qui avoient regné quelques jours du costé du Levant, encores que le vent eust cessé par intervalles, la courante de l'eau de la mer estoit si forte ce diet on un jour que le navire admiral fust enlevé et forcé d'approcher d'assez prez les isles involontairement d'où il receut quelques volées de cañon sans daumage considerable, et en mesme temps un aultre de nos navires qui ne se peust empescher d'en approcher encores de plus prez fust canardé bien plus fortement, sans toutefois que le daumage fust bien grand. Dieu veuille henir les armes et desseins du Roy, il en est bon besoing. L'on diet qu'enfin

étoit jeté à la nage voulut signer la capitulation. Cet accident acheva de mettre le Roi et le Cardinal dans une extrême colere contre les gouverneurs des places prises lesquels s'étoient sauvez de crainte de châtement; mais ils ne laissèrent pas de leur faire leur procès. Le baron du Bec, gouverneur de la Capelle, Saint-Leger du Catelet, et Soyecourt qui avoit rendu Corbie, furent condamnez à perdre la tête et leurs biens confisquez. » Voir sur le marquis de Mailly, qui ne fut pas poursuivi, et sur Soyecourt ou

Saucour, le *Recueil Avenel* (t. V, p. 548).

¹ La Curne de Sainte-Palaye cite sous le mot *Galiace* cette phrase de Monstrelet : « Arriverent unze fustes tant *galiaces*, galées que galiottes. . . » *Galiace* est le même mot que *galeasse*, employé par Ph. de Comynnes, et que le P. Daniel (*Milice franç.*) définit ainsi : « Espèce de vaisseau en usage sur la Méditerranée, ainsi appelé selon la manière des Italiens parcé qu'il est beaucoup plus grand qu'une galère. »

M^r le comte de Harcourt est venu à bout de sa negociation pour le re-stablissement de cez capitaines des galeres chascun dans la sienne, au moins de ceux qui s'estoient mis sur l'admiral, car il en estoit resté deux à Marseille des premiers destituez, qui y sont je pense encores, et sur ce je demeure

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 2 septembre 1636.

Les hardes de mon frere estant arrivées, j'ay ouvert une caisse où j'ay trouvé le second exemplaire des deux volumes de M^r du Chaisney, les 3 de l'Ammian de M^r Valois, les 2 des plantes de Canada¹, et quelques aultres menües pieces. Je n'y ay pas trouvé la coppie du registre de Milan que je pensois y voir et possible est il dans sa valise que je n'ay pas ouverte, si ce n'est qu'il ne soit encores achevé de transcrire; l'on l'attend bien impatientement du costé de Genes. J'ay recen le portraict de M^r Luillier par mesmé moyen² et ay desja envoyé à M^r Petit l'Ammian que M^r Valloys luy destinoit.

Je vous recommande le paquet des Cappucins et les aultres deux lettres tant de nostre jardinier que d'un cirurgien qui avoit esté au marquis de Canilhac, dont on est en peine d'avoir des nouvelles, et s'il y a moyen d'en faire tirer un mot de responce, ou par escript ou de vive voix à vostre homme, vous m'obligerez bien. C'est le frere de nostre procureur qui en desire passionement des nouvelles.

Tandis que je cacheptois mes lettres ayant envoyé prier le greffier criminel pour l'arrest de Gouvenon, mon homme en a broché le dicton, n'y ayant pas de temps pour tout le veu³ qui se refera plus à loisir pour le prochain ordinaire, n'y ayant pas d'aultre arrest sur ce subject, que les simples instructions necessaires au jugement d'iceluy. Je les feray

¹ Nous avons déjà trouvé en cette correspondance plusieurs mentions de ces divers ouvrages.

² Voir au sujet de ce portraict le fasci-

cule XVI des *Correspondants de Peiresc* (*François Luillier*, 1889, p. 38).

³ C'est-à-dire *le dispositif* et *les considérants* de l'arrêt.

pourtant chercher exactement et sur le registre des deliberations, car il y eust quelque chose à partir avec M^r de Guise qui en vouloit cognoistre et s'estoit saisy de Gouvenon qui mourut sous sa garde¹.

CLVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
A PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec la vostre du 29^{me} le cahier du sieur Boule que je tascheray de luy faire tenir au plus tost aprez en avoir prins la veüe. Regrettant qu'il vous taille trop de matiere par son humeur trop scrupuleuse, qu'il faudra voir de faire temperer en quelque façon, quand ce ne seroit que pour vous descharger d'une trop importune courvée. N'ayant encore peu voir voz responcees à ses articles, à mon grand regret.

J'ay grande compassion de ce pauvre Portugays, puis qu'il est de la qualité portée dans les lettres de M^r Holstenius, et comparable à de si grands hommes de lettres, le voyant si mal traicté comme dict le R. P. dom du Puy. L'envie et la jalousie de l'ignorance produict tousjours de cez effects contre les plus vertueus. J'avoys creu à l'ouyr parler que sa correspondance eust esté bien plus grande avec feu M^r de Thou et de plus longue main, mais tousjours est ce prou d'avoir merité une responce de la part d'un si grand personage. Si noz cartes n'estoient si brouillées², possible y auroit il moyen d'en tirer quelque advantage com' avoit faict autresfoys le feu Roy d'Antonio Perez³, et possible est ce à quoy il en vouldroit bien pouvoir venir s'il y avoit quelque disposition.

¹ Vol. 718, fol. 297.

² Littré cite seulement, au sujet de cette locution, une phrase des *Mémoires* de Saint-Simon : « Les cartes se brouillèrent à différentes reprises. »

³ Voir sur les relations d'Antonio Perez

(né en 1539, mort à Paris en 1611) avec Henri IV, l'article consacré au ministre de Philippe II dans la *Nouvelle biographie générale*, par M. Leo Jonbert, article qui est un excellent résumé des principaux travaux espagnols et français.

Je ne suis pas marry que M^r de Saumaise n'ayt pas esté plus pressé de partir de Paris, pour luy donner le loisir d'attendre les epistres de S^t Pol. M^r Bouchard debvoit bien vous avoir cotté le moys et le jour soubz lequel vous pouviez trouver la vie de son Theophanes dans le Metaphraste, et ne sçay s'il ne me l'avoit pas cotté en quelque sienne lettre que je pensois vous avoir envoyée; bien me souvient il qu'il me disoit avoir faict recherche dans le Vatican du moys où il devoit estre, dont le volume n'estoit pas au Vatican. Il faudra que je fasse chercher cette lettre ou luy escrire d'en envoyer le memoire plus precis. Combien que dans les kalendriers ou menologes des Grecs, il ne seroit pas bien difficile de le verifier, et je n'en ay point icy maintenant à la main, et aprez il ne seroit pas malaisé de chercher dans la Bibliothéque du Roy si le volume du moys où il se rencontrera se sera conservé ou non.

Quant à vostre affaire, j'auroys bien creu comme luy qu'il vous eust deub estre facile de verifier que vostre prioré ayt esté aultresfoys tenu en commande, car je l'ay ainsin ouy dire plusieurs foys au vieil prieur Gras, et M^r le sacristain¹ me disoit avoir escript pour en faire faire la recherche sur les lieux où les provisions se doibvent trouver insinuées. Mais il n'a rien peu tirer à ce qu'il me diet l'autre jour. Que si l'on vouloit vous dellivrer vostre expedition en presupposant cela je m'asseure qu'il se trouvera tousjours de quoy le verifier, et ne faudroit pas laisser de l'accepter à mon advis, quand mesme on debvroit aprez s'en faire descharger sur les pertes des tiltres par les désordres des guerres, com' il a esté praticqué en aultres affaires de bien pareille nature. Toutefois j'estime que d'une façon ou d'autre vous aurez vostre expedition tost ou tard, et voudroys avoir icy le Syncellus pour l'envoyer et voir si cela achevera la conclusion ou non; selon ma conjecture ou la vostre. Pour M^r Bourdelot je jugeay bien par les termes de sa derniere lettre qu'il avoit prins un peu plus d'apprehension que je neusse creu d'un homme de sa profession, et possible ne sera ce que

¹ Valbelle.

par contagion ou complaisance à M^r son hoste qui en peult avoir eu plus de subject, ayant à garantir des moyens si subjects à la peine.

Je suis infiniment aise d'apprendre que les choses aillent mieux qu'on ne le vouloit faire à croire, esperant que puisque les ennemis ont trouvé un cloud pour arrester le progrez de leur desmarche¹, que le Roy les fera bientost reculer et foüyr à bon essiant avec l'ayde de Dieu, et qu'il les pourra suyvre et poulsier plus avant dans leurs terres qu'ils n'estoient venus sur les nostres.

Au reste je vous remercie trez humblement du bon accueil qu'il vous a pleu de faire à M^r Guyon², et de vostre perseverance aux voeux pour le bien et repos de nostre maison et recognoissance de nostre jeune aveuglé, qui ne merite pas le soing que vous en daignez prendre, et n'est pas à mon advis en estat de pouvoir mieux faire son proffit des remonstrances de son cousin le sieur Pr[ieur] Aguilienqui, puisque les vostres et celles de M^r d'Aubray, voire celles de M^{er} le Chancelier ne luy ont peu dessiller les ieulx, tant il est fasciné et charmé des flagourneries de cez canailles qui luy soufflent encore aux oreillés. Il faudra que Dieu le face quand sa divine majesté vouldra prendre compassion de nous, et je ne laisray pas de vous avoir tousjours aultant d'obligation de la bonne volonté toute entiere avec quoy vous nous y avez rendu et voulez rendre encore de si bons offices, dont la divine bonté vous recompensera quelque jour mieux que nous ne sçaurions faire. Et je continueray aussy mes voeux pour vostre prosperité et satisfaction, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 3 septembre 1636.

J'ay receu depuis 3 jours huit cameleons vivants du costé de Thunis, reste de 14 dont les aultres sont morts en chemin. Ils estoient tous

¹ Je ne crois pas que cette locution ait été recueillie dans nos dictionnaires. — ² Le médecin d'Aix plus haut mentionné.

demy morts; je les fis tous refaire et ravigourer¹, avec un repas de cinq ou six douzaines de vers, de la farine et 2 douzaines de sautelles, car ils n'avoient rien mangé durant 15 ou 20 jours de leur voyage, sinon quelques petites mouches en passant. Si j'en puis saulver quelqu'un l'hyver, vous ouyrez dire que nous en aurons faict de jolies observations, et si je trouve quelqu'un qui s'en puisse charger de bonne amitié, je vous en enverray quelques uns pour en pouvoir faire part aux amys, et particulièrement à M^{gr} le Chancelier si le trouvez à propos. J'escripts un mot au Prieur de Roumoules et luy eusse bien voulu envoyer coppie de la relation de l'entreveüe de noz generaulx si je l'eusse peu faire transcrire, mais le temps nous a manqué. Si Quentin le pouvoit faire chez vous et vous la joindre à ma lettre, vous m'obligeriez bien pour l'amour de M^r le Premier Presidant.

Vous aurez ce qui s'est trouvé au registre de l'affaire de Gouvenon et son arrest tout au long.

Mon frere arriva hier à Boysgency en bonne santé Dieu mercy, de retour du voyage de Villefranche². J'espere que nous le pourrions bien avoir icy sous cinq ou six jours Dieu aydant.

La coppie du Prieur de Roumoules ayant esté inesperement faicte, Quentin en sera deschargé d'aillant³.

¹ Littré dit sous le mot *ravigoter* : «Ce semble une altération de l'ancien verbe *ra-vigorer*; altération du reste fort ancienne puisqu'on la trouve dans la *Chanson d'Antioche*.» Cf. *ravigorer*, *ravigueur* dans le

Glossaire de La Curne de Sainte-Palaye.

² Chef-lieu de canton des Alpes-Maritimes, sur le golfe de Gênes, à 2 kilomètres de Nice.

³ Vol. 718, fol. 299.

CLVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Depuis la reception de vostre derniere despeche du 5^{me} de ce moys, accompagnée de cez deux notables arrests et de tant d'aultres obligantes preuves de l'honneur de vostre cordiale affection et beneficence, mon frere nous est venu revoir, et ayant faict ouvrir sa malle, m'a remis tout plein d'aultres bonnes pieces qui viennent la plus part de chez vous, et en oultre le vocabulaire Samaritain que je croyois estre avec les Pentateuques ez mains du P. Morin, et un nouveau testament Syriaque lequel je pensois estre aussy ez mains du sieur Vitray ou du sieur Gabriel Sionita. J'oublois encore de vous accuser la reception du fagot adressé à M^r le R. P. Dom du Puy, à qui je le feray tenir par les galeres du Pape si elles viennent comme on nous en assure, luy en ayant donné advis en luy envoyant vostre petite boitte par nostre dernier ordinaire de Genes. J'ay veu ce que vous rescript le cardinal Barberin et cez aultres Messieurs sur vostre affaire, dont je ne desespere pourtant pas, et suis tousjours butté là qu'ils relascheront veuillent ils ou non, comme ils ont faict pour l'Ambassade ordinaire de M^r le Mareschal d'Estrée¹. Je ne regrette que l'excès de leur lentitude à se resouldre, et le subject qu'ils vous donnent de vous rebutter, mais si vous m'en croyez vous n'en desmordrez poinct et croys fermement que vous en viendrez à bout quand vous y penserez le moings. Ce manifeste de Philibourg est bien curieux et nous apprend des particularitez qui n'estoient pas encore passées jusqu'icy, mais l'auteur eust bien acquis plus de gloire, s'il s'y fust sacrifié à la France, que par toutes cez raisons, que M^r de Rohan ne cherchoit pas quand il trouvoit moyen

¹ François Annibal, duc d'Estrées, fut ambassadeur à Rome en 1621 ; il fut de nouveau envoyé à Rome en 1636 et y représenta le roi de France jusqu'en 1642.

de subsister, et se parer de toutes les forces du royaume sans argent et sans autre credit que de ses belles paroles. Cez deux arrests¹ sont conceus en termes bien extraordinaires, mais pourtant trouvez bien justes quoy qu'on puisse dire au contraire. L'exemple allegué par Tite Live, en cas pareil à peu prez, estant bien notable puisqu'il avoit eu si peu de suite parmi les Romains qui avoient inventé un tel supplice en un tel faict. Je ne vous en renvoye pas les extraicts puisque vous voulez que je vous en aye l'obligation entiere. Je vous renvoye bien la lettre de M^r de Thou avec celles d'Italie et vous en rends les plus humbles actions de graces que je peux. Ayant esté bien marry d'apprendre dans le memoire du sieur Sacristain² que la preuve de la commande soit plus difficile que je ne pensois. Et ne pense pourtant pas que ce bon homme eusse osé [³] fier de retenir cette piece, si mal fondé de tittre, il y aura là quelque equivoque. Le P. Sirmond a bon temps de s'amuser à cez petites vettilles de controverse, qui le destournent de tant d'autres meilleures choses⁴. Il a grand tort de ne se donner plus de quietude, et de ne relascher plus à ses amys. Il me semble que je le vois dans l'humeur qu'il se mit pour l'Adventoria⁵ qui luy succeda si à contre-pied, et qui produisit un si grand mal, que Dieu luy puisse bien pardonner, car il s'en seroit bien passé, et nous ne serions pas où nous en sommes.

J'envoycray mon Theophanes par le jardinier qui s'en retourne et seray bien aise que le coppiste de M^r Aubert le puisse collationner sur le vicil manuscrit de la Bibliotheque, si vous y allez pour la recherche de l'Anna Comnena ou pour aultre sujet à vostre loisir.

¹ Les arrêts relatifs aux gouverneurs qui avoient trop vite rendu les places fortes qui leur étoient confiées.

² M. de Valbelle.

³ Un mot a été enlevé entre les mots *osé* et *fier*.

⁴ Peiresc vent parler de la querelle du P. Sirmond avec Jean Duvergier de Hauranne, causée par la publication du premier Concile d'Orange dans la collection des Conciles de

France. Nous avons déjà trouvé mention de divers écrits publiés, à cette occasion, en 1633 et 1634, notamment de l'*Antirrheticus*.

⁵ *Adventoria Causidico Divionensi adversus Amici ad Amicum epistolam, de suburbicariis regionibus et ecclesiis. Cum censura vindictiarum conjecturæ alterius anonymi* (Paris, Séb. Cramoisy, 1620, in-8°). On sait qu'à cette querelle furent mêlés Jacques Godefroy, Saumaise, Jérôme Aleandre, etc.

Je voudrois bien qu'il vous plust de faire voir ce que c'est que un certain Chronicon Provinciale Episcoporum Girardi de Alvernia sous le nombre 199. En un besoing M^r du Chesne feroit bien cette petite relation pour l'amour de vous et de moy, si vous l'en priez, et je luy auray bien de l'obligation. Et par mesme moyen, je voudrois bien qu'il regardast que c'est que le Kalendarium vetus dans le volume 230, et qu'il verifiast sous quels jours des mois de Decembre, Mars, Juin et Septembre, sont marquées les entrées du soleil aux signes de Capricorne, Aries, Cancer, Libra, et sous quels jours sont cotez les Solstices et *Æ*quinoxes.

Quant à mon neveu, il seroit encores bien heureux s'il sçavoit se prevaloir de l'avantage que luy peult procurer le bon P. Seguiran à son passage par icy, mais il a tant d'aversion à toute sorte de conseils de gents de bien et d'honneur, et s'estimeroit si matté et si chastié, s'il falloit qu'il eust obligation à ses pere, mere et oncle ou à leurs amys de quoy que ce fust qu'il deubst tenir de leur main, qu'il laisra eschapper toute sorte d'occasions de rien obtenir par cette voye, ou je suis bien trompé, et aymera mieux si Dieu ne luy dessille les ieux en avoir moins, pourveu que ce soit en le contestant par les voyes plus dezobli-geantes, et plus agreables à ceux de sa cabale, auxquels il se voudra imaginer d'en avoir l'obligation plus tost qu'à nous, pour se tenir tousjours lié avec eux et esloigné de nous. Je prie à Dieu que je soys mauvais prophete, et qu'il puisse entrer en la cognoissance de soy mesmes et de son estat, et s'imaginer ce qu'il seroit, si nous n'avions pas voulu faire pour luy ce qu'il a eu, et dont il s'est rendu si mes-cognoissant et si indigne. Car si je l'eusse peu prévoir tel qu'il s'est fait paroistre, je n'avois que faire qu'il fust marié, ne conseiller de la cour, ne luy procurer le bien que je luy avois procuré de sa mere, et n'eusse deub rien faire de ce que j'ay fait pour luy si j'eusse peu m'imaginer que ce ne fust que pour en advantager les ennemys de nostre maison, qui le nous ont soustraiet et desquels je voys bien qu'il n'a pas envie de se separer quelque mine qu'il tienné, puis qu'il prefere leurs conseils detestables à ceux d'un chancelier de France et de tant de gents de

bien et d'honneur qui le portent à son devoir et à la descharge de sa conscience comme de sa parole. Ne pouvant pas dissimuler qu'il ne sçache trez bien ce qui est de mon humeur et que j'ay tousjours dict à un chascun que s'il avoit assez de courage pour contribuer quelque chose à la reparation de mon honneur que noz ennemys avoient voulu flestrir soubz son nom emprunté, en faisant une partie de ce qu'il pouvoit pour mon restablissement sans attendre que je l'obtinsse sans luy, que j'estois prest à souffrir que des amys communs me condamnassent à tout ce que bon leur sembleroit sans reserve quelquonque ne de l'exercice de ma charge ne d'aultre chose aucune qui fust en mon pouvoir; seulement desirois je qu'il essayast la discretion tant de ses pere et mere que de moy, sauf s'il n'y trouvoit de quoy se satisfaire d'en venir à l'arbitrage d'amys communs suyvant le dernier pacte de son pretendu contract et sans lequel rien n'eust esté accordé. Mais encores que je l'aye attendu les six moys entiers inutilement, et qu'après avoir en main l'arrest de son interdiction et l'en avoir adverty, je l'aye gardé un moys entier sans le faire exploieter, je ne l'ay jamais peu faire desmordre de rien de ses chimeres, et depuis mesmes mon restablissement, après quoy il n'avoit qu'à escouter ce qu'on pouvoit faire pour luy, il n'y a pas eu de moyen de l'empescher d'aller en cour se faire declarer aultre qu'il ne debvroit estre, sans avoir le courage de rien contribuer nom plus de ce qui luy peult rester à sa disposition pour commancer à meriter quelque chose envers ses bienfacteurs, et croys qu'il sera si aveuglé qu'il n'aura pas l'esprit de s'y resouldre pour achever de donner le contentement aux ennemys de la maison, et ne tenir que de leur main ce peu qu'il pourra extorquer de nous à vive force au lieu de ce qu'il auroit de gré à gré, qu'il seroit obligé de recognoistre et tenir de nous ou de noz amys. Mais Dieu permet souvent que non sempre ride la moglie del ladro¹, comme on dict en Italie. Cez gents trouveront possible un jour leur guerdon²,

¹ Que toujours ue rie la femme du larron. — ² Peirese est, avec le satirique Regnier, un des derniers qui aient employé ce synonyme de récompense.

et en toute façon je demeureray à jamais à Monsieur du Puy et à vous,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obligé serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 16 septembre 1636.

Mon frere ayant esté contraint d'aller à Marseille soudainement par ordre de M^r de Nantes, n'a peu vous escrire à son grand regret. S'il y a quelque provençal qui puisse rendre la lettre du sieur Gardet, vous ferez charité. Excusez moy.

Je vous recommande le paquet du sieur Prieur de Roumoules au plus tost qu'il se pourra faire tenir pour prevenir s'il est possible le partement de M^r du Bernet nostre premier president¹.

CLIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre lettre du 12 j'ay receu toutes les aultres qu'il vous avoit pleu d'y joindre, ensemble l'extrait que je vous renvoye, et tout plein d'aultres gentilleses et bons advis dont je vous rends trez humbles graces, mesmes des bons offices qu'il vous plaict de promettre au pauvre M^r de Nigris, en quoy vous ferez oeuvre bien meritoire, car il a affaire à une personne bien perfide et desloyale, et qui faict le tyranneau. Je suis bien aise qu'il ayt peu garantir des pluyes le volume des epistres de S^t Pol, et que M^r de Saumaise l'aye receu; il m'en escript une lettre plus obligeante que ne peult meriter un si petit service, et m'a mis salive en bouche d'un petit manuscrit Grec de la Bibliotheque,

¹ Vol. 718, fol. 301.

où je trouveroys bien de l'exercice de ma fantaisie, s'il est loisible de le faire transcrire, au quel cas j'en feroys volontiers la despence si ce n'est ouvrage de trop longue haleine et de trop grands fraiz, et pour cet effect et aultres petites necessitez de nostre commerce de livres, je vous enverray de l'argent à la premiere commodité. Bien honteux de la peine que cette courvée vous donne quasi incessamment, et que vous percistiez à vous incommoder pour en tenir bordereau, ce qui ne se peult faire sans trop de temps perdu pour vous et vos amys. C'est pourquoy je vous conjure une fois pour toutes de vouloir vous en abstenir dezormais, et seulement tenir en un sachet à part l'argent que vous aurez de moy, pour y puiser aux occasions des fournitures que vous ferez pour moy, et quand vous approcherez du fonds du sac, il suffira de m'advertir, pour remplacer le fonds, sans qu'il soit de besoing de m'en envoyer s'il vous plaict le menu pour les mesmes considerations que je vous ay aultres foys reiterées si souvent. Il suffira d'envoyer seulement les parties du sieur Cramoisy quand vous le jugerez à propos, et j'enverray de quoy les acquitter incontinent.

Il est vray que les ouvrages du pauvre S^t Amand ne sont pas tous esgalement bons, et qu'il y a mesme aux meilleurs beaucoup de choses à desirer. Mais de l'humeur que je suis ayant à cueillir la rose et laisser les espines selon le proverbe commun, je passe tout ce qui ne me satisfaiet pas et m'arreste à ce qui se rencontre de mon goust, non seulement en ses livres mais en la plus part des aultres qui me passent par les mains, y en ayant bien peu, où c'est qu'un chascun, selon la diversité de son humeur, ne trouve de quoy regretter beaucoup de choses qui eussent merité d'en estre retranchées, et souvent dans les plus anciens livres et les plus celebres, si l'on y vouloit examiner les choses et les conceptions si scrupuleusement et ric à ric, comme faisoit aultres foys Malerbe. L'on a bien meilleur marché de passer outre, et choisir chascun ce qui peult agreer le plus. Je vous diray sur ce propos sans sortir du subject de S^t Amand que j'ay faict transcrire l'une de ses pieces que je trouvoys fort à mon goust pour me la faire chanter quelquefois et en ay faict obmettre plusieurs couplets qui ne me

plaisoient pas comme les aultres, tant j'ayme ma liberté et de fouyr les occasions de trouver à redire en aultruy. Nous sommes tous hommes et difficilement pouvons nous esviter de broncher bien souvent, et com' il nous fault sçavoir bon gré generalmente à la nature, de ce qu'elle nous fournit tant de belles et odorantes fleurs, tant de bons fruicts et d'animaulx de grand service et de bon usage, sans considerer la concurrance des mauvaises herbes puhantes et mortiferes, qui naissent parmi les bonnes, encores moings les poisons qui naissent quelquefoys bien prez des bons fruicts nom plus que la production des serpents et aultres bestes venimeuses qui semblent ne pouvoir faire que du mal, à comparaison des aultres animaulx, aussy semble t'il qu'il nous faille en toute façon sçavoir tout le gré que peuvent meriter les belles oeuvres et les bonnes actions des hommes, quelque chose qu'il y puisse avoir à redire en leurs aultres actions et ouvraiges que j'aymeroyz mieux pardonner ou excuser, s'il y peult escheoir, ou du moings le dissimuler, pour ne me charger de trop de soing et de sollicitude superflüe. Vous me pardonneriez s'il vous plaict cette simplicité possible trop libre et trop indulgente. En somme, puisqu'il ne se trouve plus de l'edition in 4^o des vers de St Amand dont j'ay la premiere partie, je feray chercher à Lyon et ailleurs s'il ne s'en trouveroit plus. Et si la seconde partie du Flambeau ne s'imprime en François, il faudra la prendre en Flamand pour ne pas estre privé des Cartes y contenües, mais il s'en faudra esclaircir bien au vray, s'il est possible, et si l'ouvrage n'est pas sous la presse. Quant au sieur Boulle, il vous donnera tout le temps qu'il vous plaira, et recevra tousjours à trez grande faveur ce que vous daignerez luy communiquer et tres punctuellement tous voz bons advis sans s'en dispenser.

Je plains ce pauvre miserable Granier, encores qu'il aye bien merité le mal qu'il a. S'il se pouvoit avoir quelqu'un des livres qu'il a traduit, il serviroit de modele à corriger le langage en plusieurs endroits, pour en diminuer la rudesse de nostre Gascon. Je regrette bien l'importunité que vous donnent les trop frequentes lettres de Bordeaux, mais il n'y a remede, tant que M^r nostre Premier President en soit

party. Il nous fault louer Dieu de cette petite occasion de le servir et les siens, et la despence n'y scauroit estre mal employée.

J'oublie de vous dire que vous ne m'avez pas mandé à quoy il a tenu que le registre de Milan n'ayt esté transcript, car je n'en ay pas trouvé la coppie dans la malle de mon frere. J'envoycray de l'argent pour satisfaire à tout Dieu aydant, par le premier; cez Messieurs de Genes l'attendent en grande impatience, et me demandent ce qui se trouvera là de Bernardino Baldi¹, qui ne se trouve plus chez eux. Vous avez oublié possible de m'accuser la reception d'un exemplaire de la musique du Dony pour la bibliotheque de M^r de Thou par un jeune medecin de cez quartiers icy nommé Broilla, party longtemps devant le sieur de Nigris, ne me pouvant imaginer qu'il aye manqué de vous en rendre le rouleau à son arrivée. Je suis encore en peine d'un porteur pour le volume du Theophanes. Je vous remercie trez humblement de l'adresse du Syncellus, et crains bien de ne l'avoir pas à temps pour le prochain ordinaire de Rome dans 8 ou 10 jours d'icy et qu'il ne me le faille icy garder un moys en attendant le suyvnt. M^r de Rossy m'accuse la reception de vostre lettre, mais il n'attend le livre qu'au 26^{me} de ce moys, et le courrier de cette semaine sera party de Lyon le 24^{me}, le suyvnt ne pouvant partir que le 1 octobre pour estre icy le 4^{me} et l'ordinaire sera passé le 3^{me}, si le cardinal Bichi ne l'arreste un peu comme il faict souvent², et comme je vouldrois bien qu'il fist à ce coup. Mais si ce malleur nous surprend, nous nous consolerons à parcourir les notes de M^r de Saumaise en attendant la suyvante commodité de le faire tenir. Je responds à M^r de Thou, vous verrez ma lettre, ne scaichant presentement rien de plus; si dans le soir nous savons davantage, je vous en feray part. Cependant vous

¹ Bernardin Baldi, abbé de Gnastalla, né à Urbin en juin 1553, mourut dans la même ville en octobre 1617. Voir dans la *Biographie universelle* (article de Ginguéné) la longue liste des publications diverses de ce poète qui fut aussi un savant. On raconte qu'un grand nombre d'autres ouvrages de

Baldi étaient conservés en manuscrits dans les archives épiscopales de Guastalla, et qu'ils y périrent dans un incendie.

² Voir dans le fascicule VIII des *Correspondants de Peirese* un passage relatif au séjour de ce prince de l'Église chez notre auteur (p. 9-10).

aurez tout ce que j'ay receu d'Italie, tant de Naples que de Milan, et une piece manuscrite in 8° que je n'ay pas peu lire et que je n'ay pas voulu retarder au cas que vous y trouvassiez chose qui puisse meriter de s'en prevaloir et d'en donner les advis necessaires où vous le jugerez à propos.

Il me reste à vous remercier trez humblement de la bonne opinion que vous avez daigné concevoir de mon procedé nonobstant les calomnies suggerées à nostre ingrat par noz ennemys et les siens, dont le temps fera paroistre la verité veuillent ils ou non, et je demeureray à jamais,

Monsieur,

votre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 23 septembre 1636¹.

CLX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Le dernier ordinaire de Lyon est venu à ce coup sans apporter les lettres de Paris qui passent par la route de la Bourgogne, lesquelles n'estoient pas arrivées le jeudy à Lyon à 10 heures quand il partit, mais il m'a pourtant rendu non seulement vostre lettre du 14^{me} accompagnée d'une aultre de M^r du Puy vostre frere du 19^e venües par la grande route, mais aussy le fagot que vous aviez baillé au messenger que je ne pensois avoir que la sepmaine prochaine, où j'ay trouvé le Syncellus fort bien conditionné ensemble l'Antireticus II du P. Sirmond², et ceste belle dissertation sur le traicté de Prague³ que je me

¹ Vol. 718, fol. 303.

² *Antirrheticus II*, parce que, comme nous l'avons vu, il y eut deux traités publiés sous

ce titre par le P. Sirmond, un en 1633, l'autre en 1639.

³ Cette dissertation, œuvre de T. Stella,

feis lire hier dans le liet avec grand plaisir, y voyant si particulièrement examinées les soupplesses des Espagnolz et dattées toutes les chartres et negotiations principales concernant les dernieres guerres d'Allemagne, auxquelles toute la chrestienté prenoit tant de part. Que s'il estoit possible d'en avoir encore une couple d'exemplaires, je vous en aurois une bien speciale obligation, car la piece merite bien d'estre conservée et tenüe en reputation; le nom de l'auteur qui y est exprimé n'est pas de ma congnoissance et qui que ce puisse estre je me suis imaginé qu'il n'a pas faict cette piece sans que M^r Grotius y aye bien contribué de sa part plus que ne porte le tiltre. Si vous en sçavez quelque chose, vous m'obligerez bien de m'en faire part. J'enverray le Syncellus par le prochain ordinaire de Rome qui passera dans 2 ou 3 jours, et me flatte tousjours jusques à ce point là que vostre affaire ne tardera pas de s'achever. Lorsque vous aurez mon exemplaire du Theophanes, je vous prie de le faire collationner sur l'original de la Bibliotheque par le coppiste de M^r Aubert et d'en taxer le travail selon que vous jugerez raisonnable, et me le renvoyer si tost que vous pourrez, dont mon frere trouvera de par delà plus de commoditez extraordinaires. Il me surprit si fort dans la soudaine résolution de son despart qui m'obligeoit à songer à mille petites affaires domestiques auxquelles il pouvoit beaucoup mieux pourvoir que moy, que je ne m'advisay que bien tard de luy parler de faire porter quant et luy le vase de verre antique dont je n'ay esté que trop longtems depositaire et quelqu'un de cez cameleons, dont il s'excusa sur ce qu'il n'avoit qu'un porte manteau et que ses gens estoit¹ chargez de je ne sçay combien d'embarras, dont je me repentis bientost de ne les avoir faict descharger quand je receus le mesme jour la despesche de

comme Peirese lui-même va nous l'apprendre un peu plus loin, parut sous le pseudonyme d'Asterius : *Deploratio pacis Germaniæ sive dissertatio de pace Pragensi, tam infauste quam injuste inita Pragæ Bohemorum 30/20 Maii MDC.XXXV. Authore Justo Asterio*. Paris, Séb. Cramoisy, 1636,

in-fol. Réimpression par les Elzevier la même année, in-4°. Voir Alph. Willems, p. 108, n° 435.

¹ Sic. Il convient de faire remarquer, à ce propos, que la lettre n'est pas autographe, comme du reste Peirese en avertit lui-même son correspondant un peu plus loin.

M^r vostre frere où il tesmoignoit que ceste petite beste ne pouvoit estre que la bien venüe, mais je vous assure bien que je n'en perdray pas d'autre occasion s'il s'en peult presenter de ma congnoissance et seray à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce dernier septembre 1636.

J'ay eu un peu de ressentiment de colique renale depuis le despart de mon frere, mais j'en ay esté quitte à fort bon marché; cela m'empesche de vous escrire de ma main.

Je vous envoie les memoires d'Italie que mon homme avoit oublié de mettre l'autre jour dans mon paquet, dont vous excuserez s'il vous plaict la faulte et la besveüe, dans la presse du partement des courriers ¹.

CLXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
ADVOCAT EN LA COUR DE PARLEMENT DE PARIS,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 19^e accompagnée de celle de M^r de S^t Sauveur du 14^e, mais ce ne fut qu'un jour plus tard que de coutume que nostre ordinaire arriva à mon trez grand regret, car mon frere estoit party le mesme jour pour vous aller revoir, par qui j'eusse volontiers hazardé un de ces cameleons s'il ne m'eust surpris comm' il fit. Et si j'eusse eu vostre lettre en main, asseurement je l'en eusse chargé, quand bien il en eust deub mourir par les chemins, la perte n'en eust

¹ Vol. 718, fol. 305.

pas esté si grande. Je luy en parlay sur le point de son despart et en voulus charger un des siens. Je le voulois mesme charger de ce vase de verre antique, mais il s'estoit embarassé de tant d'aultres choses que je n'euz pas le moyen de le vaincre, encore eus-je bien de la peine de luy faire accepter mon Theophanes parce qu'il n'avoit qu'un porte manteau, mais s'il eusse veu vostre lettre il eusse plus tost faict quitter toute aultre chose que de manquer à vous. porter un cameleon; s'il m'eusse seulement donné 24 heures de temps pour me laisser reconnoistre, je ne l'eusse pas laissé en repos qu'il n'eusse satisfait et à l'un et à l'aultre, mais il prist sa resolution fort soudainement, et ne m'en advertit que la veille de son despart, m'assurant qu'il trouvera encores là son pauvre filz aveuglé qui eust bien mieux faict de s'en venir tandis qu'il le pouvoit trouver icy et y obtenir par nostre entremise ce qu'il n'aura pas facilement par aultre voye. Je vous ay tant d'obligation de la peine que vous a donné ceste fascheuse affaire que je ne vous en sçaurois jamais rendre de revanche qui puisse respondre à la moindre partie de mon debvoir, mais il ne tiendra pas à moy que je m'en acquitte tout ce qui pourra dependre de mon foible credit. Cependant je vous en rendz les plus humbles graces que je puis et des curieuses nouvelles dont il vous a pleu me faire part, regrettant infiniment que parmy vostre indisposition et nonobstant la fiebvre actuelle dont vous n'estiez point encore quitte, vous ayez voulu vous donner la peine de m'escire, veu qu'il y avoit en si peu de necessité et que la lettre que Mr de St Sauveur avoit daigné laisser avant son despart estoit plus que bastante pour m'obliger avec grande supererogation, et vous supplie à l'advenir de vous dispenser de ces corvées quand les occasions s'en pourroient presenter, me suffizant d'estre conservé en l'honneur de voz bonnes graces, sans qu'il soit besoing de vous mettre en peine de m'en donner d'aultres assurances par escript que celles que vous m'avez si souvent confirmées par tant de preuves de voz bienfaits. Nous n'avons rien maintenant de nouveau tant les choses sont calmes de ce costé; je ne sçay si avant que le courrier parte je n'apprendray point quelque chose qui puisse meriter de vous estre

escripte, auquel cas je n'y manqueray point, priant Dieu qu'il r'affermisse vostre santé selon le merite de vostre eminente vertu et demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce dernier septembre 1636¹.

CLXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,
ADVOCAT EN LA COUR DE PARLEMENT DE PARIS,
À PARIS.

Monsieur,

Nostre dernier ordinaire m'apporta vostre despesche du 26 du passé, qui me fit bien rougir de honte de me reconnoistre si esloigné comme je suis des qualitez que vous m'avez si charitablement prestées envers voz amys, et de celles qu'il faudroit avoir pour y respondre et meriter la peine que vous leur avez faict prendre à mon occasion et celle que vous y avez daigné adjouster en donnant de si bons advis et de si salutaires conseils à ce pauvre esprit desvoyé et vous surchargeant encores du soing de m'en faire une si penible relation, dont je vous remercie trez humblement. Et me doute fort que le tout ne soit en vain, et qu'il tournera tant à l'entour du pot² qu'il trouvera enfin le pretexte qu'il cherche d'entrer en nouvelle rupture avec son pere et moy, pour pretexter la reprise des errements de sa chicane, et esviter ce luy semble de rien tenir de nostre main, de peur d'estre obligé de nous en sçavoir gré, car ce n'est que pour cela qu'aprez ce peu de

¹ Vol. 718, fol. 306. Voir à l'*Appendice* une lettre de Christophe Dupuy à Peiresc, du 2 octobre 1636.

² Littré ne cite au sujet de cette locution qu'une phrase des *Mémoires* de Saint-Simon.

Il donne plusieurs exemples de la même figure employée pour indiquer une démarche faite timidement, avec indécision (Scarron, Molière, etc.).

belles paroles qu'il vous avoit laschées à vostre dernière entreveüe, il ne sceut cacher la repentance qu'il en avoit, et employa la bonté de M^r du Couldray et de M^r Chrestien pour vous faire demander d'autres choses plus conformes à ses premières propositions, qui ont tousjours esté de capituler et barguigner jusques au dernier bout, avant que se soubmettre à rien de ce qui pouvoit estre de son devoir, soubz pre-texte de vouloir sçavoir mon sentiment à l'avance, car il luy semble qu'il sera tousjours sur pied en toutes ses prétentions pour en reprendre les poursuites et les tenir de toute autre main que la nostre dont il a tant d'aversion et que quoy que ce soit qu'il puisse obtenir par la chicane il pourra se vanter de l'avoir emporté de haulte lutte et de n'en rien devoir qu'à nos ennemis, auxquels il nous a voulu sacrifier pour se les acquérir irrévocablement, car ce sont gens qui ne se payent comme les esprits malins que de tels sacrifices des gens plus innocents.

Il vous a donques fait dire par M^r Chrestien qu'il avoit changé d'esprit, il m'en fit dire aultant un soir par sa femme, à laquelle je fis la mesme responce que je vous supplie de faire de ma part audict sieur Chrestien et que j'ay tousjours fait à tous ceulx qui m'en ont voulu parler : que si cela estoit, je ne demandoys de luy qu'un seul acte de bonne volonté pour petit qu'il fust, pour tesmoigner qu'il eusse despouillé la mauvaise dont il m'avoit tant fait ressentir d'effets importants. Je pense mesmes en avoir dict aultant à M^r du Couldray mesmes si je ne me trompe, et qu'il n'avoit qu'à contribuer tant soit peu de ce qui pouvoit dependre de luy à la réparation de mon honneur que je poursuyvoys lors contre ceux qui s'estoient servis de son nom pour m'attaquer, ne l'osant entreprendre en leur propre. Mais il n'y eust jamais de moyen d'en extorquer la moindre marque du monde d'avoir seulement du regret à rien de tout ce qui s'estoit passé entre nous sur cette affaire, tant s'en fault qu'il eust le courage à prester aulcun consentement à montablissement ne à ma réparation, tant il avoit de peur de desplaire à ceux qui l'avoient appuyé contre moy. Aymant bien mieux nous abandonner nous que culx. Aussi ne croyz je pas qu'il aye jamais ce courage de rien contri-

büer de çà ne delà à mesmes fins, tant il porte de respect à cez gents pour ne pouvoir advoüer qu'ils ayent failly ou eu aulcun tort de moy nom plus que luy, et comme s'il ne pouvoit fleschir, sans comparaison nom plus que les esprits confirmez en malice, tant il luy importe d'avoir esté halené¹ de cez gents là, qui luy ont inspiré tout leur venin, et ont alteré toutes les habitudes de son ame, comme la morsure des chiens enragez altere les fonctions naturelles et primitives des corps, car j'avoys tousjours dict et déclaré à un chaseun, que je ne luy demandoys rien, que je ne vouloys que la reparation, que j'ay enfin eüe sans luy, et qu'aprez au moindre acte de bonne volonté de sa part, je pourroys commancer à croire qu'il eust depouillé la mauvaise, et qu'il voulusse commancer aussy de meriter quelque chose en mon endroit, ce qui me pourroit servir de pretexte à luy faire du bien. Que je ne l'obligeoys à rien, qu'il pourroit esprouver la discretion de son pere en ses appointements et avantages, et que s'il n'y trouvoit son compte, la voye d'amys communs stipulée par son contract de mariage ne luy pouvoit pas manquer, et que je m'y soubsmettoys de nouveau en tant que de bes[oi]ng. Mais il rejecta tousjours toutes choses, s'imaginant qu'il nous tenoit le pied sur la gorge, et qu'il nous feroit passer par où il voudroit, attendu qu'il ne s'attendoit pas que je trouvasse de justice contre luy de par delà, nom plus que j'avois faict icy. Quant il fut interdit, il creut qu'il le feroit reparer pour une piece de cent esens, il s'en venta partout, negligean son restablissement par mon moyen, et croyant encores qu'il me tenoit dehors. Quant j'ay esté restably, les gents de cabale luy ont donné courage de ne pas desmordre, et d'aller elabauder de par delà, pour avoir sans nous en sçavoir gré ce qu'il eust esté obligé de tenir de nous, et esmouvoir à quelque compassion par sa presence. A cette heure vous voyez que tous les rebuts qu'il a rencontré de toutes parts ne l'ont encores peu faire rentrer en soy mesmes et qu'il veult encores

¹ Littré ne donne aucun exemple de l'emploi des mots *halener de*. . . Il cite seulement les formes : *halener quelqu'un*, *être halené par*, et enfin *halener* (verbe neutre).

d'autres assurances de mon sentiment et du traitement qu'il recevra de moy, comme si je luy avoys voulu imposer de bien dures conditions. Et toute foys il ne peult pas pretendre cause d'ignorance que je ne luy aye faict dire et par sa femme et par tous ceux qui s'en sont entremis, quand ils m'ont diet qu'il me prioit de l'excuser, et que j'ay reply qu'il avoit grande peur de trop parler comme moy, et qu'ils me vindrent redire qu'il se laisroît porter à demander pardon, je leur diets que je ne luy demandoyz ne des termes de pardon, ne d'exense, que je me moqnoys de tout cela, et ne vouloys de luy que le moindre grain de bonne volonté, par acte d'effect contraire aux precedents effects de mauvaise, et du reste que je n'en vouloys rien sçavoir ne me souvenir de rien du passé. Voilà en quels termes nous en sommes tousjours demeurez, et vous verrez le sucez où je voudroys bien que ma prevoyance me puisse mentir. Mais je gaige qu'il n'a attendu son pere que pour prendre occasion de rompre, sçachant combien il est oultré contre luy. Et s'il pensoit que cela deubt acclerer son accommodement, asseurement il s'en seroit souy bien viste, tant il a de peur d'estre obligé d'en passer par là, n'abhorrant rien tant dans son pretendu contract de mariage que le dernier paete qui y fut apposé, d'en passer par l'advis d'amys communs, pour toute sorte de differents à naistre. Et quant il a faict semblant de le vouloir executer, ce n'a esté que quand il pensoit interrompre avec cela mes poursuites sur mon restablissement, qui ne pouvoient pas estre de la cognoissance de simples arbitres amys communs.

J'auroys bien d'autres choses à vous dire sur ce subject, mais outre que j'abuseroys possible de vostre patience par de si ennuyeux discours, vous pardonnerez s'il vous plaict à un homme qui depuis le jour mesmes du despart de mon frere ay esté quasi en continuel travail d'enfant comm' on diet à m'acconcher d'une pierre destachée des reins que je ne peus faire que dimanche au matin, mais comme j'avois auparavant faict quelques fragments, il en reste encores d'auleuns qui m'incommodent plus qu'il ne faudroit pour m'acquitter de mon devoir en vostre endroict, et de cez autres messieurs qui m'excuseront s'il leur

plaict avec vostre bonne intercession que j'implore le plus humblement que je puis, mesmes pour mes humbles remerciements à M^r Chrestien et à M^r du Couldray par mesme moyen, du soing qu'il leur plaict prendre de moy, estant leur serviteur trez redevable,

Monsieur,

vostre trez humble et trez dévoué serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 7 octobre 1636¹.

CLXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

(*A vous seul, s'il vous plaict.*)

Monsieur,

Je ne sçay plus quels termes de remerciements employer envers M^r du Puy vostre frere et vous, de tant de bienfaits que vous me despartez à toutes heures l'un et l'autre. Vous pourrez voir ce que je luy escripts sur la derniere proposition à luy faicte de la part de mon neveu par le bon M^r Chrestien à qui il n'y aura pas de danger qu'il la fasse voir s'il luy plaict, quoy que brochée à bastons rompus² bien precipitamment, car on m'avoit desrobé tout le temps que je pensoys employer à la presente despesche et je n'ay mon pauvre esprit en gueres bonne assiette³ nom plus que le corps travaillé d'une pierre durant dix jours que j'ay enfin mise dehors plus heureusement que je ne l'osoys

¹ Vol. 718, fol. 311.

² Littré, au sujet de cette locution, ne cite pas d'écrivain antérieur à l'auteur de *l'Histoire comique de Francion* (1622), Charles Sorel. Les autres citations qu'il donne de cette expression figurée sont tirées

d'auteurs aussi modernes que J.-J. Rousseau et P.-L. Courier.

³ Littré ne trouve cette expression que dans des écrits publiés plus tard par Corneille, Pascal, Bossuet, Boileau, La Bruyère, etc.

esperer, ayant guary la fievre que j'avois en mesme temps par des abstinances de deux foys 24 heures sans manger ne boire, ce qui m'a parfaitement bien reuscy. J'ay pourtant escript à M^{sr} le Chancelier comme vous pourrez voir et n'en ay rien voulu toucher en ma lettre à M^r vostre frere, pour n'en donner cognoisçauce à nostre monde rebellé, ne aux entremetteurs. M^{sr} le Chancelier a bien recogneu l'humeur de ce frippon quand il diet que c'est un esprit qui se croid, et consequament ceulx qui luy inspirent leur venin, car il ne pense pas avoir d'autres amys qu'eulx, et comm' ils ont des habitudes en cour auprez du Roy par un de ses cappitaines des Gardes, ils luy ont faict à croire que par ce moyen il me rangeroit à leurs vœux; pour le moings il estoit bien cappable de s'imaginer, dez qu'il auroit eu l'honneur de sallüer le Roy, qu'il me feroit passer par le trou d'une esguille; c'est pourquoy il ne fault pas trouver estrange qu'il vous eusse manqué des paroles qu'il vous avoit données du commencement, lesquelles n'estoient que pour vous endormir et tascher de descouvrir de vostre franchise ce qu'il pourroit de mes habitudes pour en tirer de l'avantage s'il pouvoit, et je croys encores que tout ce qu'il a depuis diet en dernier lieu à M^r du Puy ne va qu'à cela quelque mine qu'il tienne, ainsin que les propositions de M^r Chrestien le justifient. Dieu veuille que je mente, et quoy qu'il die de l'advis de la venüe de son pere, il ne quittera pas facilement ce pais là tant que cez belles gents y seront, et qu'il aura esperance de se tenir, quand ce ne seroit qu'à un fillet d'aragnée, n'ayant pas moings d'aversion de s'approcher de nous et de tous les anciens amys de nostre maison que de passion de percister en leur cabale jusques au dernier bout.

Nous avons icy depuis deux ou trois jours le bon P. Seguiran¹ qui

¹ Gaspard de Seguiran, né à Aix en 1568, entra dans la compagnie de Jésus en 1584, fut confesseur et prédicateur du roi Louis XIII; il mourut à Paris en 1644. Il est auteur des *Sermons doctes et admirables sur les Évangiles des dimanches et festes de l'année* (Paris, 1617;

ibid., 1643, 2 vol. in-8°). On lui a attribué la *Lettre justificative du P. François Solier* (Poitiers, 1611, in-8°), que d'autres (Bayle, par exemple) donnent au P. Solier lui-même. Le P. de Seguiran était le frère du président de Seguiran, beau-frère de Peiresc.

m'a dict ce que le confesseur de M^{sr} le Chancelier avoit fait pour ce jeune homme. Il passera en Italie sur les galeres du Pape si elles viennent bien tost, sinon il prendra aultre passage.

Monseigneur le Chancelier nous a tellement obligez mon frere et moy, que nous ne l'en sçaurions jamais dignement reconnoistre, nom plus que le ciel de ses faveurs. Et c'est à M^r du Puy ét à vous que nous devons le tout. C'est pourquoy nous n'en sçaurions jamais rendre aucune revanche proportionnée à nostre debvoir. Je pense que mon frere ne tardera pas d'estre là, s'il n'y est aussy tost que cette lettre, et de vous en rendre de vive voix les compliments qu'il pourra, attendant des occasions opportunes de vous servir à souhaict. Or pour vous monstrier la dependance de ce frippon de la cabale, vous voyez qu'il a eu l'advis du voyage de son pere en cour plus tost que moy, tant il y a de gents aux agguets pour nous espier l'un et l'autre, car cela ne peult estre venu que des gents qui joïent de faulx estœufs, mon frere n'ayant pas communiqué son voyage à deux personnes, et en effect c'est sa consideration de luy qui l'y a fait resouldre plus qu'aultre chose, pour le ranger encores mieux à son debvoir et luy ne sçaiet ce qu'il demandoit quand il l'a voulu attendre, car il vent voir la verité de ce qu'on luy avoit dict que son pere ne le voudroit pas voir si ce n'estoit par mon intercession. Il est vray qu'il cherche plus tost matiere de rupture que d'accommodement quoy qu'il die, et vous le verrez au bout car je sçay que ce sont les conseils de ses confidants comme leur humeur.

Je ne r'envoyeray poinct de ce coup s'il vous plaict la lettre de M^{sr} le Chancelier, non que je la veuille monstrier à persone comme je ne l'ay pas encore fait, mais je n'ay pas eu loisir quasi de la voir dans la fouldre des divertissements que j'ay eus depuis la venüe de l'ordinaire, dont je vous supplie de faire mes excuses.

Je me suis infiniment resjouy de l'heureux sucez de la taille de M^r Guiet, et prie à Dieu de le vouloir bien tost remettre en santé comme je l'espere. Je vous remercie trez humblement et M^r Rigault de la recherche de l'Anna Comnena. Je me doubte qu'il y aura bien de la peine d'en trouver d'exemplaire hors d'Italie. Ce que je desiroys de

M^r du Chesne n'a pas de haste; s'il se va promener à S^t Victor, je voudrois bien qu'il vist si ce n'est pas un kalendrier tout entier qui est gravé sur une pierre affichée derriere le maistre autel sur la vieille tombe de H. de S^t Victor, auquel cas je le feroys transcrire volontiers, ou au moins les passages plus importants des jours des Solstices et des Æquinoxes.

Je vous rends graces de voz nouvelles, et ne vous puis dire en eschange si ce n'est que M^r de Nantes est passé en poste ceste aprez disnée à dix chevaux et s'en est allé coucher à Lambesc à troys lieües d'icy. Nostre armée navale est de retour de la coste d'Italie, où l'entrée du port de Genes luy fut refusée; il est vray que depuis l'on en a fait aultant à celle d'Espagne pour tenir la neutralité. Les navires sont au Goulf Jean et les galeres à Toulon, et disoit on qu'elles venoient à Marseille. L'on haste les barques de la coste pour se rendre à l'armée, et croid on que les isles pourront estre attaquées au 15 de ce mois. Dieu fasse reusir cez desseins, et ceulx que j'ay de vous servir si je puis.

Il me reste à vous parler d'une mauvaise affaire survenue à M^r de Guibbeville à qui l'on a donné des gardes, et à un parent d'une maison où il hautoit, et où une damoiselle presuppose estre enceinte de ses œuvres. Je luy envoyay incontinent un gentilhomme de mes amys pour tascher de l'assister au mieulx que faire se pourroit, et en escripvis au Cardinal son maistre, au Recteur du Conté Venaïscin et au pere mesme de la fille; je pensoys en avoir la responce à ce soir, mais je ne sçay ce qui l'anra peu retarder. Le secretaire de ce cardinal m'a escript depuis l'envoy de mon amy que par ordre de Son Eminence il vous en avoit donné l'avis. Je ne doute pas que cet accidant ne vous touche bien fort, et ne vous dissimuleray pas qu'il m'a touché fort avant en l'ame. Il me dict bien quand il fut icy qu'il eust désiré se retirer et qu'il en attendoit vostre resolution, mais il eust bien mieulx fait de m'advoïer ses amours, car le remede y eust esté bien plus aisé pour lors. Nous y ferons pourtant ce qui se pourra, et sans mon infirmité de la pierre, je pense que je m'y seroys transporté en

persone comme j'eusse peu; encore ne sçay je cè que je feray, si je me trouve un peu mieulx à la responce que j'auray. Laquelle attendant impatiament, et priant Dieu qu'il le veuille bien assister, je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 7 octobre 1636¹.

CLXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du 3^{me} de ce moys, j'en ay receu une de M^r de Cordes de mesme datte accompagnée d'une lettre de M^r l'Archevesque de Thoulouse² sur ce subject des mss. grecs militaires que M^r de Saumaisè desiroit de luy. Par laquelle il m'asseure qu'à la S^t Martin il se promet d'estre à Thoulouse et qu'il enverra incontinant les dicts manuscrits à M^r de Cordes pour le service de M^r de Saumaise, ce qui me faict bien regretter qu'il n'ayt peu differer son depart encore ce peu de temps, pour avoir cette petite satisfaction, puis que vous trouvez tant de difficulté de luy faire tenir seulement ce livre du P. Kireser³, que j'eusse hazardé bien plus librement que vous, pour le luy adresser à Dieppe, attendu que quand il se perdrait la perte n'en est pas irreparable, si est bien celle de la commodité du temps et du loisir qu'il eust eu de le voir et examiner soit dans l'hóstellerie ou dans le navire. Et pense que dans le bureau mesme où se consignent les lettres pour la Hollande, il se seroit peu trouver des commoditez asseu-

¹ Vol. 718, fol. 311. — ² Charles de Montchal. — ³ *Prodromus Coptus sive Ægyptiacus*, Rome, 1636, in-4°.

rées competement (*sic*), pour le luy faire tenir à Dieppe. Et de fait M^r de Cordes me mande qu'il desseignoit de luy envoyer là mesmes l'advis de la responce de M^r de Thoulouse. Vous suppliant de n'y regarder pas de si prez quand il y aura commodité de luy faire tenir ce livre, car il en viendra d'autres exemplaires Dieu aydant, pour en pouvoir assortir noz amys tost ou tard. Il faudra maintenant trouver le moyen sans M^r de Saumaise de faire conferer le Theophanes, soit par le coppiste de M^r Aubert, ou aultre sur le ms. de Darmarius que vous aurez eu à cette heure comme je croys, et luy faire payer sa peine selon que vous le trouverez à propos. J'ay bien du regret de n'avoir sceu la presse de la restitution du registre de Milan sans qu'il eust esté transcript, comme je m'y estoys attendu et en avoys engaigé ma parole à cez Messieurs de Genes. Estimant que M^r Godefroy l'aura voulu voir, et en tirer quelque extrait et qu'il aura marqué le nom de celui à qui il appartient, qui seroit possible de nostre cognoissance, sans attendre la responce de M^r de Saumaise qui ne pourra que tarder beaucoup.

Je suis bien aise qu'ayez receu le livre de M^r Doni¹ pour la bibliothèque de M^r de Thou. Il m'escrivit en me l'envoyant qu'il vous en avoit envoyé un aultre pour la vostre et deux au P. Mercene, par aultre voye à droicture de Rome à Paris. Je luy feray sçavoir que vous ne l'avez pas eu.

Vostre paquet des lunettes pour le R. P. dom Christoffe² arriva une heure trop tard pour luy estre porté par M^r Mazzarini, mais j'en chargeay le bon P. Seguiran nostre allié³, qui partit le lendemain pour suyvre le dict sieur Mazzarini en esperance de le joindre avant son embarquement, tandis que les compliments de M^r le mareschal de Victry et de Messieurs le conte de Harcourt et Archevesque de Bordeaux l'amuseront tant soit peu.

¹ Le livre sur la musique précédemment mentionné.

² Christophe Dupuy.

³ A cause du mariage du frère de l'orateur sacré avec la fille du père de Peiresc (second lit), Suzanne de Fabri.

Il eusse fallu attendre 3 semaines avant que le pouvoir envoyer par le prochain ordinaire d'Avignon à Genes, d'où il ne doit venir que cette semaine pour repartir d'Avignon 15 jours aprez, et le bon P. Seguiran s'offrit fort courtoisement à cet office, resolu de faire diligence en toute façon, soit qu'il puisse se prevaloir de l'embarquement de Mr Mazzarini ou non, desirant d'estre de retour dans le moys de janvier si faire se peult. Je suis bien aise que Mr Board vostre neveu ayt trouvé cet employ de maistre de chambre, qui est tenu en grande reputation en cete cour là, parmy ces cardinaux et princes ou ambassadeurs. S'il se presente d'occasion d'avoir recours à son adsistance, comme elle sera tousjours puissante, je la reclameray fort librement sous vostre bon adveu, soit pour moy ou pour mes amys. Je ne regrette que l'importunité qu'il y pourra recevoir, et le peu de moyen de luy en rendre quelque bonne revanche, et que j'aymeroy bien mieux, s'il estoit à mon choix, puisque vous ne cessez trez tous de nous obliger.

Vostre advis de Mr de Nantes estoit veritable comme vous aurez peu voir par mes precedantes, depuis lesquelles il sesjourna 3 jours à 3 lieües d'icy pour y attendre son carrosse et son train, et rencontra Mr Mazzarini à une poste au delà. Nous secumes plus tost son rappel que la menasse, bien avions nous seu de grandes prises qu'ils avoient avec Mr de Bordeaux sur le subject du retardement de nostre arment particulier, mais j'avoys creu que cela se deust assouppir entr'eux, et crains bien qu'il n'arrive d'aultre mal' entendu entre ceux qui auront à agir ensemblement, le concours de plusieurs au commandement estant assez difficile à conduire paisiblement.

Quant à mon neveu, vous aurez peu voir, par mes dernieres à Monsieur du Puy vostre cher frere, l'opinion que j'ay conceüe de toutes ses propositions, qui ne sont affectées que pour en venir plus tost à nouvelle matiere de rupture, et de pretexte de reprendre les errements de sa chicane, que pour aucune disposition à accommodement, car il aymeroit bien mieux tenir ses appointements retendus de la main de noz ennemys s'il pouvoit, que de ses pere et mere et oncle ou pour

le moins de sa chicane, voire il en aymeroit mieux la moitié par cette voye infame, que le double à condition d'en sçavoir gré à ceux qui l'ont mis au monde. Il sçait si peu de gré à Dieu de la santé et de la vigueur de son corps aussy bien que des aultres parties, dont il a la plus libre fonction que tant d'aultres de meilleure maison que luy, que je ne m'estonne pas qu'il perde le souvenir de ce qu'il doit à ses bienfaiteurs. Au lieu de quoy il pense je m'assure m'avoir obligé jusques à un grandissime excez de sa pererogation de n'avoir pas incisté avec ses obstinations acoustumées à la presentation de sa requeste au conseil sur laquelle il s' imagine qu'il est en son pouvoir de mettre le pied sur la gorge à pere mere et oncle, et que nous luy en devons bien de reste trez touts de nous avoir tant espargnez, et Dieu sçaiet les discours à perte de veüe qu'il a eu courage de tenir de par delà, à touts ceux qui l'ont voulu escouter, et qui n'ont pas de cognoissance des impostures qu'il ose debiter pour verité. Vous diriez qu'il se soit persuadé que s'il avoit lasché le pied en rien du monde, pour esprouver la discretion de ses pere et mere, que ce seroit une dissolution irreparable de son mariage, tant il a de peine à se mettre à son devoir comme si lors qu'il n'y trouveroit pas son compte, la bouche luy pourroit estre close, sans pouvoir demander le supplement com' il le veult dez à cette heure par competance et capitulation formelle anticipée, exclusive de toute sorte de bon gré et de recognoissance. N'ayant jamais peu se resouldre d'estudier la matiere de la puissance paternelle pour y apprendre les devoirs d'un filz et la plaine disposition d'un pere sur un filz non emancipé en ce pais icy du droict escript, où ils ne sont pas comptables à leurs enfants, ne tenus au delà de la necessité de leur entretien. Tout ce qu'ils font de plus estant de vraye supererogation, dont on est tenu de leur sçavoir aultant de bon gré que si c'estoit en pur don.

Mais ceux qui le conseillent n'en sçavent pas plus que luy en cette doctrine, nom plus qu'en celle des loix de l'honnesteté et du devoir, dont la premiere et fondamentale est la gratitude qui assure et boucle le lien de la société humaine, leur humeur estant toute dans l'avarchie

et dans une desréglée convoictise de s'adventager à quelque prix que ce soit et sur qui que ce soit, le chef de son conseil n'ayant fondé sa fortune que sur la rüine de ceux de son sang qui l'avoient porté à un lustre qui le tiroit hors du pair, lesquels il voulut sacrifier à une rage populaire quoy qu'il n'en ignorasse pas l'innocence. Il est vray que Dieu n'a pas permis qu'il luy en aye trop bien prins, bien qu'il ayt costé la vie à feu M^r le premier presidant d'Oppede son parent de nom et armes ¹ dont il ressent encores des traicts de la vindicte divine qui dureront possible plus qu'il ne croid, souffrant une partie de la persecution qu'il avoit faict et faicte faire à aultruy, qui le tient plus longuement esloigné du lieu où il pensoit regner, qu'il ne se l'estoit promis, contribuant luy mesmes tousjours de la nouvelle matiere à son esloignement et ses amys aussy, tant plus ils pensent faire pour establir son pretendu credict ².

CLAV

A MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Quand j'ay receu vostre despesche du 10^{me}, je pense que vous en aviez une miennie où vous aurez peu voir pour l'affaire de M^r de Guibbeville que vos voeux avoient esté prevenus et que graces à Dieu les offices de ses amys et serviteurs luy avoient faict obtenir la clef des champs. J'avoys creu qu'il fust allé droict à vous, mais j'ay depuis apprins qu'il avoit prins la routte de la maison de Monsieur son pere avec dessein d'y sesjourner quelque peu. Si je sçavoys des adresses particulieres pour luy faire tenir là vostre paquet, je le luy auroys volontiers envoyé, et parce que vous me dictes qu'il y a une lettre de M^r du Puy à l'Eminentissime cardinal Bichi, j'ay eu quelque tentation d'ouvrir l'enve-

¹ Connaisait-on cette cause de la mort du magistrat? — ² Vol. 718, fol. 313.

loppe de M^r de Guibbeville pour en tirer cette lettre et la faire tenir à Son Eminence. Mais aprez y avoir mieux pensé, j'ay creu qu'il vaudroit mieux le vous renvoyer tout entier, et que possible seriez vous bien aise de retenir cette lettre, pour en refaire une nouvelle qui ne vous engage à rien de plus qu'à des simples remerciments, puisque les prieres que vous luy pouviez faire ont esté assez heureusement prevenües. Le retardement de voz compliments ne sera pas sans bonne excuse, et s'il se presente d'occasion de luy escrire avant que j'aye de voz nouvelles sur ce subject, je pourray bien luy toucher un mot d'avoir receu un paquet adressé à M^r de Guibbeville de vostre part où je croyois bien qu'il y pouvoit avoir de voz lettres pour Son Eminence, mais que je n'avois osé me dispenser de l'ouvrir, et l'avois renvoyé pour luy estre porté la part où il sera. Je tiens avec vous qu'il y a eu du dol de la part des parents de la fille pour attrapper ce jeune gentilhomme, et que si l'affaire estoit jugée par les loix de la France, il ne s'y trouveroit pas moins à dire de leur costé que de l'autre. Et leur en ay escript en ce mesime sens assez librement, en ayant parlé encores plus vivement au sieur de Causans qui avoit eu charge d'eux d'en conferer avec moy. L'ayant enfin r'amené à vostre sentiment pour les daumages et interests, comme je vous disoys l'autre jour le temps y servira grandement encores, Dieu aydant, mais il sera bon aussy de travailler tousjours par delà s'il est possible à trouver les moyens non seulement d'en donner la nouvelle à M^r de Guibbeville, mais aussy (de son adveu s'il est possible) à M^r son pere, à celle fin qu'on aye loisir de mesnager toutes choses avec un peu plus d'avantage. Car si on le negligeoit, cez gentz pourroient s'engager à des poursuites judiciaires, où il seroit malaisé de bien dessendre ce jeune gentilhomme non presant, et j'apprehenderoys plus le contre coup contre la creance de M^r le Cardinal qui a interest que cela n'esclatte pas davantage que le mal qui en pourroit revenir à M^r de Guibbeville ou aux siens. Et de quelque façon que vous y veuilliez proceder, je vous declare bien que je ne feray ne plus ne moins que ce qu'il vous plaira m'ordonner, vous suppliant de me commander absolument en cela et en toute aultre

chose. Car je n'auray de ma vie de plus forts interests à considerer que les vostres et de vos parents et amys envers tous et contre tous qui que ce puisse estre, vous estant si estroictement obligé comme je suis, non seulement de l'honneur et de tout ce peu de reputation, en quoy vous m'avez daigné mettre dans le monde par vostre grace, mais de tout ce peu de repos que je puisse jamais esperer qui n'aura jamais d'aultre fondement plus solide que les graces que je tiens de vostre main et des vostres.

Quant à M^r de Vallavez mon frere, je croys aussy que vous n'aurez guères tardé de le voir aprez voz dernieres lettres envoyées ne de recognoistre tost aprez que les belles paroles de mon neveu ne sont de guères longue garantie, si je ne me trompe, n'y cherchant que pretexte de nouvelle rupture plus qu'aultre chose, quelque bonne mine qu'il fasse; il a envoyé presenter des lettres de cachet du Roy à M^r l'Archevesque d'Aix, à M^r le president Seguiran et à moy, par le filz d'un procureur en la cour qui me dict en avoir encor une pour M^r le premier president du Bernet, dont vous verrez la coppie de deux, car M^r l'Archevesque est en visite. Je luy dicts que celuy qui les luy avoit baillées auroit mieux faict de venir luy mesme et qu'en vain sans luy on parleroit de cette affaire dont il a faict grand trophée par la ville, comme s'il n'avoit tenu qu'à moy de sortir amiablement de noz differants, mais un chascun sçait bien le contraire, pour le moings y a t'il de bien bons tesmoins de la civilité de mes propositions sur cela, et ceux mesmes qui ont receu cez lettres.

Ceux de la cabale avoient ourdy une partie, pour tasher de faire regratter ce qui avoit esté faict en mon restablisement sur la jouissance de l'exemption, en y faisant proposer les chambres assemblées une requeste au nom des gents du païs, pour avoir un roolle des XII anciens qui en pourroient jouyr, et avoient faict passer à la pluralité des voix une deliberation prejudiciable, dont ils ont incontinant voulu excepter le doyen de la compagnie, mais venant au destail de mon interest, ils se sont trouvez partys en leurs opinions sans qu'ils eussent faict sortir ceux qui estoient suspects et qui n'estoient pas mes juges. Ce qui

n'a esté faict que pour flatter et retenir nostre jeune homme en son ingratitude et le confirmer en son advis de la chicane, mais Dieu est sur tout et aura soing de la cause innocente s'il luy plaiet.

Je vous rend trez humbles graces de la recherche que vous avez prins la peine de faire de ce Chronicon Provinciale, de cette notice et de ce kalendrier et vous ay bien de l'obligation de l'avoir mis ez mains de M^r Boulliau¹ qui est si charitable, et à qui j'estoys desja bien redevable, ne pouvant assez loüer sa desbonnairété en cela, non plus que voz bonnes addresses, et surtout la pieté et bon zeelle de Monsieur de Bonneval, qui donne tant de moyen au public de tirer de notables avantages des estudes d'un si honneste homme et si vertueux², dont je vous felicite de bon cocur l'acquisition que vous en avez faicte plus prez de vous que devant³. L'ordinaire de Rome vient d'arriver; sur le premier advis que le Syncellus estoit conseré, M^{sr} le cardinal Barberin m'en faict de grands compliments, et pense qu'à la reception du livre qui doibt estre à Rome quelques jours y a, car le maistre des postes de Genes m'en accuse la reception et l'envoy, il en aura grande satisfaction, et pour peu que vous eussiez de piece justificative de la precedante commande de vostre prioré de S^t Leon, je pense qu'il seroit bien aise d'en trouver le pretexte de vaincre les difficultez passées. Il m'engage à luy en faire un mot de recharge par le prochain sous vostre bon plaisir. Les difficultez qu'on avoit rencontrées à faire permettre de transcrire les auteurs grecs militaires de l'Ambrosienne ont esté sur-

¹ Ismaël Boulliau, né à Loudun, mourut à Paris en novembre 1694, âgé de quatre-vingt-sept ans, selon la *Gazette* du 4 décembre 1694. Il est des biographes qui le font naître en 1605, ce qui le ferait mourir à quatre-vingt-neuf ans. Voir beaucoup d'indications sur Boulliau condensées dans le court et excellent article que lui a consacré M. Lud. Lalanne (*Dictionnaire historique de la France*).

² Boulliau suivit son protecteur en Hol-

lande lorsque ce dernier y fut envoyé en ambassade.

³ C'est-à-dire à l'hôtel même de Thou. Boulliau devait plus tard achever la rédaction, commencée par les frères Dupuy, du catalogue de la belle collection formée par l'historien J.-A. de Thou et ses fils, catalogue imprimé par les soins de Joseph Quesnel : *Catalogus bibliothecæ Thuanæ*, etc. (Paris, 1679, 2 vol. in-8°).

montées plus heureusement qu'on n'avoit creù, ainsin que je l'avoys predict à Mr de Saumaise. Le mal est qu'il n'y avoit pas lors de coppiste bien propre à cela, qu'un sieur Antonius Salmatius qui se trouvoit indisposé, mais on attendoit à la S^t Martin le retour des champs de quelques aultres, ou la reconvalence de celuy qui à un surnom si approchant de celuy pour qui l'on en a affaire, qu'il semble que cela luy doibve estre reservé par preferance aux aultres. Dom du Puy avoit receu vostre premiere boitte bien conditionnée ce dit il. Mr Holstenius m'a encore escript en termes bien honnestes, et semble se vouloir engager à une correspondance réglée et ordinaire¹. Il me mande avoir baillé à Dom du Puy les suppléments du Procope pour vous estre envoyez et s'excuse de ne me les envoyer aussy sans nouvel ordre, parce qu'il avoit esté adverty à l'avance que je luy feroys la mesme instance pour l'amour de vous. Car je ne l'en avoy^s prié que comme pour ma satisfaction particuliere afin de prevenir tous ombrages. Il dict qu'il avoit remis au neveu d'Elzevir un exemplaire collationné sur deux manuscrits de trez bonne note où estoient non seulement les mesmes grandes lacunes qu'il vous a envoyées, mais plusieurs aultres petites par cy par là de quelque consequence.

La dissertation du sieur Stella² estoit certainement digne d'un Allemand naturel de qui l'on ne scauroit assez recommander le bon zele.

Je n'ay pas sceu prendre le temps de rien voir des advis d'Italie veuus par cet ordinaire, mais je ne lairray pas de les vous envoyer, et si je pouvois y joindre le livre del Mascardi de l'histoire³ je le feroys encore plus volontiers par ce qu'on en fait tant de cas de là les monts⁴,

¹ Cette lettre manque au recueil de Boissonade.

² La dissertation sur le traité de Prague mentionnée plus haut.

³ *Dell' arte his torica trattati V* (Rome, 1636, in-4°). Voir ce que dit Gassendi (p. 461) du don fait à Peiresc par Mascardi d'un exemplaire de son livre, «quod propter singularem viri eruditio-

nem atque elegantiam gratissimum habuit.»

⁴ Ce succès attesté par les correspondants italiens de Peiresc rend bien improbable l'anecdote ainsi racontée par Weiss (*Biographie universelle*) : «La première édition, imprimée aux frais de l'auteur, n'ayant pas eu un débit aussi prompt qu'il l'avait espéré, il en envoya un certain nombre d'exemplaires au cardinal Mazarin. qui se chargea de les vendre et de

afin que vous puissiez estre juge à tort ou à bon droiet. Mais le volume est in 4^o assez gros et fauldra voir si le courrier aura courage de s'en charger au moins d'icy à Lyon sauf de le faire passer outre par l'ordinaire, auquel cas vous envoyerez sçavoir au bureau dudict messenger s'il seroit arrivé, car ils y attendent qu'on aille redemander les fagots qui y sont adressez. Sur quoy l'heure tarde commençant à me presser je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 21 octobre 1636.

Je vous supplie de faire part à mon frere de la coppie cy jointe des lettres de cachet et des nouvelles de la lettre de M. de Lomenie¹.

GLXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre despesche du 17 j'ay receu celle que vous y aviez jointe de M^r de Vallavez mon frere du 14, et toutes les aultres singularitez que vous avez de coustume d'y accumuler si liberalement dont je vous suis infiniment redevable, mais surtout de la bonne nouvelle, que je conserveray in serinio pectoris, venüe du costé de Rome, dont vous me permettrez bien pourtant de feliciter comme je faicts de tout mon coeur non seulement M^r du Puy vostre cher frere² et vous, Monsieur,

lui en faire passer le prix. » Ajoutons que Mazarin à cette époque habitait Avignon en qualité de vice-légat et qu'il ne pouvait guère se livrer là à une propagande en faveur des intérêts d'auteur de son ami Mascardi.

¹ Vol. 718, fol. 315.

² Pierre Dupuy ne reçut point la mission au sujet de laquelle Peiresc le faisait complimenter. C'est avec raison que dans le tome III du recueil Lelong-Fontette (page 21

mais aussy M^r Godefroy¹, ne doubtant nullement que la chose ne soit trez certaine et indubitable venant de la part qu'elle vient et se trouvant confirmée au dict sieur Godefroy d'ailleurs, quoy qu'on ne vous en aye encores rien dict, parce que j'estime que cette resolution ayt esté prinse depuis le partement du Roy et de M^{gr} le Cardinal². Combien que c'est quasi la mode du temps, comme quand on envoie des gents avec un paquet fermé pour ne l'ouvrir que sur les lieux, et n'y prendre les ordres que lorsque rien ne s'en peult esventer. Et ne pense pas que cet honneur se puisse refuser, sans une extreme necessité de maladie, parce que peu de gents peuvent sçavoir ce que sçavent cez Messieurs non seulement des tiltres du Roy sur le Barrois et la Lorraine, mais des anciens traictez avec les princes de l'empire et prelatz voisins, dont il faut examiner les interets et prerogatives aussy bien que les anciennes formes du temps mesmes que l'Empire estoit le mieux réglé ce sembloit. S'ils font le voyage, ils verront à leur retour (si ce n'est en allant) les plus belles villes de la chrestienté dans cez païs bas tant d'un party que d'autre et des merveilles incroyables. Quand ils ne verroient que les singularitez de M^r Rubens, ils y auroient bien de l'avantage et du plaisir, sans les beaux livres anciens et modernes qu'ils peuvent voir en passant et les gents de lettres plus celebres d'un païs si bien civilisé, et où les lettres florissent si fort depuis quelques années.

Ils verront la machine du P. Linus du Liege au college des Anglois avec son mouvement journalier de 24 heures, laquelle seule seroit cappable de me faire entreprendre ce voyage en temps de paix si j'estois

des *Mémoires historiques sur plusieurs historiens de France*), on rappelle au sujet de l'emploi donné à Dupuy d'aller rechercher les titres de Lorraine, que «ce fut là son dernier voyage, et que rendu à lui-même il partageait son temps entre ses livres et ses amis.»

¹ Théodore Godefroy fut envoyé à Cologne à l'occasion de l'assemblée pour la paix

où le cardinal de Lyon devait se trouver pour la France. Les instructions de Godefroy sont du 6 décembre 1636.

² Le cardinal de Richelieu était alors dans Amiens, et le roi, logé dans un village entre Amiens et Corbie, allait tous les jours voir les travaux de tranchée entrepris autour de cette dernière ville qui fut reprise sur les Espagnols le 14 novembre suivant.

à Paris avec toutes mes incommoditez¹. Cez magasins d'Amsterdam sont incroyables en leur comble de rares drogues et ce nombre de navires portants bouches à feu qui se trouvent dans ce port là, et faudra bien que M^r Godefroy dresse une relation bien exacte (aprez une perquisition la plus ample qu'il pourra) de cette nouvelle introduction de naviguer d'Amsterdam et de Pleymouth en Moscovie par dessus l'Amérique en faisant le tour du cercle aretique sans approcher trop du Nort, et des barques des Moscovites avec quoy ils portent leurs denrées à la mer, toutes couvertes de peaux et callefeultrées par dessus et par les costez comme par dessous, pour se deffendre des vents qui gelent furieusement pour peu qu'ils trouvent de fente pour penetrer dans les dictes barques, de quoy nous n'avions pas encor ouy parler. Mais c'est un gentilhomme qui se trouva prisonnier esclave au bague du Grand seigneur en Constantinople où il l'apprint des cappitaines Angloys et Flamands, qui en avoient faict le chemin.

Enfin je ne vois point de moyen de se desdire de ce voyage ne d'excuse bien recevable sans extremité de maladie. Vous pardonnerez s'il vous plaict à ma liberté en ceey comme en toute aultre chose.

Je suis bien aise que vous ayez en moyen de faire promptement tenir à mon frere les lettres que vous aviez receües pour luy, esperant qu'il y en aura trouvé une à M^{gr} le Chancellier dont il estoit en peine, et qu'elle l'aura suivy de bien prez. Il me mande les propositions de son filz parmy toutes les soumissions apparentes qui monstrent bien que j'avoys desja bien recogneu son cœur; en effect je ne pense pas qu'il soit cappable de jamais desmordre de rien qu'il puisse se promettre, ne qu'il soit jamais content de quoy qu'on luy puisse accorder. Il faudra que Dieu y mette la main, et qu'il se voye destitué de l'appuy de

¹ Voir sur le P. Linus (François Hall), sur le collège des jésuites anglais établi à Liège en 1513 où le P. Linus professait les mathématiques, et sur la machine construite par ce savant religieux, les *Notes pour servir à l'histoire des mathématiques dans l'ancien*

pays de Liège par C. Le Paige, professeur à l'Université de Liège (grand in-8°, Liège, 1890, p. 69-75). Sur la vie et sur les ouvrages du P. Linus cf. *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II, in-fol., col. 756.

noz ennemys ou eux hors de moyen de l'assister pour le reduire à la recognoissance de son debvoir. Mais j'abuse de vostre patience par un si ennuyeux entretien.

Quant à M^r de Guibbeville, je crois qu'il vous aura fait sçavoir son arrivée en la maison paternelle, et que le temps ouvrira possible des moyens pour faciliter la composition de sa mauvaise affaire.

C'est à mon grand regret que je ne sçauroys respondre à cette heure à M^r Bouillaud à qui je suis infiniment redevable de la peine qu'il a prise à extraire et examiner le calcul de ce vieil kalendrier¹ et l'en remercie toujours de toute mon affection, vous suppliant de me vouloir excuser en son endroit comme en celuy de M^r de Cordes, de M^r Luillier et de M^r Tristan, de qui j'advoüe d'avoir grand tort, mais s'il voyoit le mauvais estat de mon cabinet, et qu'il me faut sùer sang et eau, pour rencontrer ce qu'il m'y faudroit chercher pour son service, il auroit pitié de moy. Que si Dieu me donne un peu de paix domestique pour un moys, je suis tout resolu de mettre tout en quelque ordre et lors il sera le maistre de tout, luy ayant desvoüé de longue main tout ce que je pouvois avoir à ma disposition.

J'avoys aultres foyz en une coppie au long d'une vieille ordonnance du roy Philippe le Bel de l'an 1311 donnée à Montargis, contre les pactes des contracts de rendre les especes de monoyes en pareil nombre, quoyque changées de valleur. Mais je ne l'ay seeu retrouver au besoing non sans grande mortification, parce que je l'avoys alleguée à Messieurs de nostre compagnie, et la pensois trouver en une liasse d'où je la devois avoir tirée une aultre foyz sans la replacer. Je pensoys aussy la retrouver au pied de l'extraict du registre entre deux ais de la cour des monoyes, mais je fus bien surprins de n'y trouver ne celle là, ne plusieurs aultres que je pensoys y avoir fait prendre ensuite, qui sont demeurées au bout de la plume de mon coppiste. Si ce n'est que mon libraire les ayt separées et confondües en aultres pilles comme il ne me l'a fait que trop souvent, soubz pretexte des pluyes rabienses²,

¹ On sait qu'Ismaël Bouilliau fut surtout un savant mathématicien et astronome.

² De *rabiosus*, enragé. Le mot ne se trouve ni dans le *Dictionnaire de Trévoux*, ni dans

qui penetrent parfoys dans noz maisons, où il fault d'auleunes foys seicher les livres ou liasses mouillées, noz combles n'estant pas si droicts que les vostres ne noz thuilles si cappable de resister à une grande eau.

Pour les nouvelles vous verrez ce que j'en escripts à M^r de Lomenie. M^r du May nous a confirmé la nouvelle des Cravates par lettre de Dijon du 20, mais il y augmente bien les avantages, jusques à 800 tuez, 2,000 chevaux prins, etc. Si nous pouvions faire quelque chose aux isles, il y auroit moyen d'esperer une paix bien plus honorable. Ce sera quand il plaira à Dieu et cependant je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 28 octobre 1636.

J'entends qu'il se trouve une vieille edition des ordonnances latines de noz Roys sous le tiltre Ordinationes Antiquæ¹, etc.; s'il s'en pouvoit rencontrer un exemplaire, je l'estimeroyz bien. Bien ay je veu des volumes manuscrits en parchemin où il y en avoit bon nombre. Mais ce doit estre aultre chose à mon advis².

CLXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Je me contenteray de vous accuser la reception de vostre despesche du 24^{me} par un extraordinaire venu cinq ou six jours avant l'ordinaire fort opportunement pour nous faire sçavoir des nouvelles de M^r nostre

le *Glossaire* de La Curne de Sainte-Palaye. On voit seulement dans ce dernier recueil le mot *rabis*, enragé.

¹ Ce recueil n'est pas indiqué dans le *Manuel du libraire*.

² Vol. 718, fol. 317.

Premier President, qui partit de Bordeaux le xi et de Thoulouse le 24^{me} du passé et seroit icy je m'assure où il nous eusse bien surprins, si les grandes pluyes ne l'eussent arresté dans le Bas Languedoc. Je parts demain pour aller au devant de luy et l'attendre à Arles¹ si je puis tant gagner de chemin. La cour a faict un grand passe droiet et non encore pratiqué (pour monstrier l'envie qu'elle a de bien vivre avec luy et de luy oster tout subject de nous vouloir abandonner), ayant député un conseiller de chascune chambre pour aller l'accueillir et salluer de sa part à une demy lieüe d'icy et l'accompagner à cheval en sa maison, où toute la compagnie se trouvera à son arrivée excepté le seul President plus ancien qui attendra chez luy sa visite, et en a esté faict registre pour memoire à la posterité sauf d'estre procedé à la verification de ses provisions dez le lendemain de sa venue. Lesquelles on a voulu tenir pour veües aprez le serment qu'il avoit presté ez mains du Roy, et les compliments qu'il a rendus à la cour par troys de ses lettres missives fort honnestes.

Vous avez fort bien faict d'envoyer le *Prodromus*² à Mr de Saumaise. J'ay aujourd'hui receu du Levant un petit volume en Æthiopien grandement ancien des revelations d'Enoch³, que j'avois recherché 3 ou quatre ans y a, en estant venu à bout quand j'en avoys perdu toute

¹ Gassendi raconte ainsi (p. 475) la démarche de Peirese : « Hieme jam ineunte, Arelaten profectus est, ut ad usque Provincie finis occurreret viro perillustri Josepho Bernetio, qui in senatu Burdigalensi præses, delectus fuerat Aquensis Princeps... Norat illum videlicet, ex quo tempore in Magno consilio personam Regii cognitoris [avocat général] summa cum laude gesserat, adeo ut ipsius virtutem singulari veneratione affectuque prosequeretur. »

² Le *Prodromus coptus* déjà mentionné du P. Ath. Kircher.

³ Voir ce que dit Gassendi de ce recueil (p. 395). Cf. l'article *Énoch* de la *Biographie*

universelle où l'on donne beaucoup de détails sur l'achat fait par « le célèbre Peirese, l'un des plus illustres savants du commencement du xvii^e siècle », d'un manuscrit « qui n'était que l'ouvrage d'un imposteur nommé Bahaila Michail », sur la supercherie reconnue et dénoncée par Ludolf, sur les trois manuscrits du livre d'Énoch retrouvés par le chevalier Bruce en Abyssinie (1769), sur les travaux dont ce livre a été l'objet de la part de Woide (dans la correspondance de Michaëlis) et de Silvestre de Sacy (dans le *Magasin encyclopédique*, 6^e année, t. I, p. 309). Cf. encore l'article *Énoch* de la *Nouvelle Biographie générale* (par MM. G. Brunet

esperance. Je pense que ce soit le mesme volume qu'avoit veu Postel¹ en cez pais là, car il y estoit unique par la traditive de toute la nation. J'ecripts à ce soir mesmes au bon P. Gilles de Losches, pour le semondre de la promesse qu'il m'a solennellement faicte de le traduire. Esperant que si ce n'est une fidele version de l'oeuvre alleguée par S^t Jude², elle sera pourtant bien ancienne et en contiendra possible une bonne partie. Car il y a des propheties, comme Origene et Procope et aultres disent qu'il y avoit en celuy qu'ils tenoient dez lors pour apocryphe. L'on me tient en grande esperance de quelque chose de mieux, Dieu aydant, en peu de temps.

Je n'ay rien faict pour M^r de Guibbeville et ne sçauois rien faire de ma vie qui responde à la centiesme partie du service que je vous doibs et à tous les vostres. Et ne m'espargneray pas à la suite partout où il sera requis.

Je suis accablé d'embarras en cette conjoncture, ayant à despescher pour l'ordinaire de Rome et pour celuy de Paris à ce soir pour pouvoir partir demain. Vous m'excuserez s'il vous plaict et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 4 novembre 1636.

J'ay receu par le courrier de Lyon les deux exemplaires de la relation de l'Allemand³ dont je vous rends graces trez humblement⁴.

et Bonneau), où sont données de très nombreuses indications bibliographiques sur les travaux français et étrangers consacrés au livre d'Énoch.

¹ Guillaume Postel mentionné plus haut.

² Le livre d'Énoch est cité dans les versets 14 et 15 de l'épître de saint Jude. Les

principaux critiques sont d'accord pour reconnaître que l'ouvrage envoyé d'Abyssinie à Peiresc est bien celui que connaissait saint Jude.

³ La publication déjà mentionnée de Stella sur l'affaire de Prague.

⁴ Vol. 718, fol. 319.

CLXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu par l'ordinaire vostre despesche du 31 octobre le soir mesme de l'arrivée de M^r le premier presidant du Bernet en cette ville, samedi passé, mais j'estoys si recreu de mon voyage d'Arles durant 4 jours, et si embarrassé icy de la compagnie assidüe qu'il me luy a fallu tenir durant ses compliments et sa reception d'hier, que je n'ay gueres eu de temps de reste, et m'estant jetté sur un lic, j'avoys dicté à mon homme un peu de relation de toute cette ceremonie, que je pensois faire mettre au net pour l'amour de M^r de Lomenie et de vous, car les interruptions fréquentes que j'ay eu en ce faisant m'avoient faict oublier tout plein de circonstances non inutiles à ceux qui y veulent tout. Mais il s'est presenté une commodité d'un courrier extraordinaire qui veult estre à Paris dans samedi ou dimanche, à qui j'ay mieux ayné la bailler, que d'attendre l'ordinaire qui n'y arrivera que troys ou quatre jours plus tard, esperant que mon frere s'en desmelera prou quelque confusion qu'il y ayt et la fera transcrire par Quentin ou aultre. J'auray soing de vous envoyer coppie des provisions, lettres de dispense et information ensemble des lettres de cachet et du registre aussy bien que de l'arrest de reception, afin qu'il n'y ayt rien à desirer.

Le mal est que tandis que je m'amusoys à cez vetilles, je reservoys l'apres disnée à vostre despesche, et elle m'a esté toute desrobée, la nuict m'ayant surprins avant que j'ay peu commencer, de sorte que tant s'en fault que j'y puisse satisfaire, au contraire je n'ay pas seulement le temps de voir les lettres de Romie qu'il vous a pleu me communiquer ne de bien considerer comme elle le merite celle de M^r de Thou que je n'ay veüe qu'en courant, c'est pourquoy je vous supplie d'agreer que je remette au prochain de vous en faire la restitution, et

de vous respondre plus punctuellement à voz deux lettres, craignant de perdre l'occasion du partement de ce courrier. Je n'ay pas mesme peu lire les lettres de M^r de Guibbeville non plus qu'une despesche du cardinal Bichy arrivée pendant mon voyage d'Arles si ce n'est que pour voir à peu prez en gros la datte et la conclusion dont je vous rendray meilleur compte Dieu aydant la semaine prochaine. Bien vous puis je dire à l'advance que je tiendray la main à ce que M^r de Guibbeville soit considéré selon voz intentions si je puis et n'y espargneray rien. Ce que je luy avoys faict bailler ne meritoit pas d'entrer en ligne de compte, mais puisque vous estes si scrupuleux, vous le pourrez s'il vous plaict retenir pour la suite de mon petit commerce de livres.

Vous remerciant trez humblement du soing qu'avez prins de remettre le Theophanes à l'homme de M^r Aubert, et luy en suis bien obligé à luy mesmes. Je plains grandement cette belle Abbayie de Cisteaux¹ où cez imperiaux auront ruiné tant de belles reliques de la piété des Ducs de Bourgoigne dont la qualité leur a esté si à coeur depuis l'alliance de l'heritiere de Bourgoigne. La haine de la persone de l'Abbé² aura bien contribué à ce desordre³, qui ne sera que trop vray si Dieu n'y a mis la main à bon essiant, la reputation de cez grandes et anciennes maisons attirant les volleurs bien loing de leur route, pour y aller exercer leurs pilleries. L'on escript de Lyon que M^r de Longueville y arrivoit au secours avec la noblesse de Normandie, que M^r de Candale y alloit prendre le commandement de l'armée du cardinal son frere, qui alloit à Rome, plus d'un an y a, mais il y a de

¹ Dans la commune actuelle de Saint-Nicolas, arrondissement et canton de Beaune, département de la Côte-d'Or.

² Cet abbé était le cardinal Armand de Richelieu, en faveur duquel avait donné sa démission, l'année précédente, Pierre Nivelles, devenu évêque de Luçon. Voir *Gallia Christiana*, t. IV, col. 1014.

³ Nous verrons dans une des lettres suivantes que la nouvelle de tout ce désordre

était une fausse nouvelle. On admire encore dans l'église de l'ancienne abbaye de Cîteaux les mausolées des premiers ducs de Bourgoigne. Voir, dans le fascicule V des *Correspondants de Peirese*, une « plaisante histoire arrivée à Cîteaux lorsque les inperiaux tenoient ceste Abbaie », histoire contée par Saumaise à Jacques Dupuy, le 17 décembre 1636 (p. 145-146).

l'apparance que M^r de Longueville n'aura pas voulu se soubzmettre à son Eminence comm' il est assez mal endurant. Je finis donc attendant de suppleer si le courrier m'en peult donner le loisir, et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 11 novembre 1636.

Je viens d'apprendre de Toulon que M^r le Baillif de Fourbin-partoit avec 5 galeres pour les conduire à l'armée navale, attendant que M^r le General peust faire partir les 8 restantes et qu'un courrier de M^r le comte de Harcourt estoit venu sommer hier mesmes M^r le General de partir avec tout ce qu'il pourroit, et qu'il pensoit partir aujourd'huy. Il y avoit encore 12 navires de la squadra de M^r de Nantes dans le port de Toulon ou aux advenües. Ce xi novembre au soir¹.

CLXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 7^{me} avec tout ce qui l'accompagnoit, et n'ay manqué de faire une despesche au cardinal Bichi, au Recteur et aultres, conforme à peu prez à ce qui pouvoit estre de voz sentiments en y faisant tenir les lettres de M^r de Guibbeville, et respondant à celle du sieur de Valerne qui estoit venüe quasi en mesme temps, dont vous verrez le style. et en son temps les repliques à mes dernieres, estant marry de n'avoir de meilleur moyen de vous y servir à souhaict, mais je vous assure bien que je n'y espargneray rien de ma foible industrie

¹ Vol. 718, fol. 319.

et en espere (aultant que faire se peult d'une si mauvaise affaire) sinon tout ce que vous desireriez, au moins beaucoup plus qu'on n'en extorqueroit de tout aultre de pareille condition.

Je vous renvoye les lettres de Rome avec mille remerciements et excuses du retardement comme aussy de celles de Dijon, qui nous ont un peu consolé par la levée du siege de S^t Jean de Laune¹ qui nous tenoit en grande peine; encores n'en sommes nous pas trop bien rassurez².

La lettre de M^r de Saumaise est veritablement bien deplorable et me tardera d'ouyr dire que son passage sur le navire zelandoyz ayt esté plus heureux que le precedant. Tout cela m'augmente bien le regret de le voir aheurter à cette retraiete en Hollande, apprehendant pour la foiblesse de sa santé dans l'austerité et rigueur du froid qui y regne, aussy bien que la jalousie et envie de ceux qui peuvent troubler son repos d'esprit, qui luy seroit plus ntile que toute aultre sorte d'avantages domestiques.

Je ne suis pas marry que le livre du P. Kircher luy soit venu si à point, pour diminuer un si grand ennuy que le sien, en la conjoncture qu'il luy est tombé en main. Je ne doute pas qu'il n'y trouve grandement à redire, mais je croys pourtant qu'il y trouvera aussy quelque chose de son usage tost ou tard, en l'estude qu'il faict de cette ancienne langue Ægyptienne ou Cophte.

Je suis bien aise qu'avez prins quelqu'un de cez beaux livres d'Elzevir et vous en remercie trez humblement³. Ce peu que l'on avoit baillé de ma part à M^r de Guibbeville ne meritoit pas d'entrer en ligne de compte et beaucoup moins d'en faire de promesse, et ne pouvoit pas presser, mais il est si genereux qu'il ne veult pas demeurer en ar-

¹ Aujourd'hui Saint-Jean-de-Losne, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or).

² «Le siege de cette bicoque», disent les rédacteurs de l'*Art de vérifier les dates*, est honteusement levé (3 novembre) par la

nombreuse armée des Impériaux. Voir les détails très abondants fournis sur le siege de Saint-Jean-de-Losne par les *Mémoires de Montglat* (t. I, p. 137-139).

³ On trouvera l'énumération de ces livres dans la lettre suivante.

rerages de rien; c'est la verité que puisqu'il luy a pleu le vous bailler, il sera bon que vous le reteniez s'il vous plaict par devers vous, Monsieur, en acquittement du prix des diets livres d'Elzevir et aultres chosettes qui peuyent survenir, et pour les quelles aussy bien falloit il que je vous en envoyasse.

J'ay eu besoing cez jours passez du 'Cedrenus¹ et Jo. Curopalates² sans qu'il s'en soit trouvé auleun en cette ville; si par hazard en quelque inventaire il s'en rencoutroit quelque exemplaire à prix tollerable quoyque frippé, je seroys bien aise de m'en assortir et du Zonare grec et encores plus de l'Almageste de Ptolemée dont je vous avoys aultres foys importuné. Ce sont de vieilles editions de difficile rencontre. Excusez moy de la peine. Nous attendons dans deux ou trois jours l'ordinaire de Rome, où l'on escript de Lyon que le cardinal de Savoye s'est déclaré partisan d'Espagne et protecteur d'Allemagne avec 50 mille escus d'appointements. Ces gents là me tromperoient bien s'ils faisoient jamais rien de net, et de ce que font les gents de bien et de vateur. Je suis honteux d'avoir laissé esgarer parmy mes papiers vostre derniere lettre, et consequamment de me voir hors de moyen de vous y respondre plus punctuellement. Mais je le suis bien davantage du soing que vous continuez de prendre de noz interests domestiques, et du repos d'esprit dont nous avons bien plus de besoing que de contentions, comme vous l'avez trez bien recogneu, vous rendant trez humbles graces de ce que vous y daignez contribüer, et Monsieur du Puy vostre digne frere, estant tousjours à l'un et à l'autre du meilleur de mon cœur,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 18 novembre 1636.

¹ Voir, sur la Chronique de George Cedrenus, le tome I, p. 186.

² Jean Scylitzès, surnommé Curopalate (parce qu'il fut gouverneur du palais), a

continué, au xi^e siècle, l'*Histoire* de Théophanes, de 811 à 1057, d'abord, et ensuite à 1081. Les deux chroniques (Cedrenus a audacieusement copié celle de Scylitzès)

Vous avez veu le resultat de ce qui s'est fait icy à la reception de Mr le premier president du Bernet, et pourrez voir la suite d'une ceremonie où il se trouva, dont je vouldrois bien que vous fissiez passer la coppie à Bordeaux au prieur de Roumoules. Je vous en feray transcrire ung aultre extrait pour le prochain ordinaire. Si vous avez rien de particulier pour de pareilles ceremonies, j'en verrois volontiers la coppie, et possible que Mr de Lomenie ne la verra pas mal volontiers ¹.

CLXX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Le desreglement des ordinaires a commencé de cesser² de nostre costé comme du vostre, et d'arriver au jour assigné, et non si tard comme les precedants. Il m'a apporté les lettres qu'il vous a pleu m'escire ou faire tenir le 14 de ce mois bien conditionnées, et un aultre courrier extraordinaire party du 12^{me} qui s'estoit chargé du Seldenus³ et aultres livrets d'Elzevir, et jacté de vouloir arriver longtemps avant que l'ordinaire, n'est arrivé que d'hier, mais par disgrace, il a laissé non seulement mouiller mais uzer et deschirer une partie de cez pauvres livres, dont je fus un peu mortifié, à faulte d'avoir enfermé dans les deux exemplaires de Heinsius⁴ le Seldenus et le Virgile⁵ dans les-

furent publiées, dix années après la mort de Peiresc, avec le concours de son ami Annibal Fabrot, dans la Byzantine (Paris, 1647, 2 vol. in-fol.).

¹ Vol. 718, fol. 323.

² Peiresc par inadvertance a écrit *cesser*.

³ *Ioannis Seldeni Mare clausum seu de dominio maris libri duo*, 1636, petit in-12.

⁴ *Danielis Heinsii epistola, qua dissertationi D. Balzaci ad Heroden infantici-*

dam respondetur, etc., Leyde, 1636. in-8°.

⁵ *P. Virgilio Maronis Opera, nunc emendatiora* (Leyde, 1636, petit in-12). Voir les observations de M. Alph. Willems (*Les Elzevir*, p. 111-112) sur cette édition, dont le texte a été revu par Daniel Heinsius et qui, chef-d'œuvre d'élégance typographique, laisse malheureusement beaucoup à désirer au point de vue de la correction.

quels les aultres estoient ployez, dont je n'en eusse pas plaint l'un puisqu'ils estoient doubles, pour la garentie des aultres qui ne l'estoient pas, et specialement de la carte du Virgile qui y a esté attainte bien avant. Mais mon relieur ne lairra pas d'y remedier assez bien pour s'en pouvoir encore servir. Je plains bien la petitesse du caractere de ce Mare clausum que j'auroys bien de la peine à lire en cette forme, et s'il s'en trouvoit un jour un exemplaire de l'edition d'Angleterre qui ne peult estre qu'en bien plus grande forme¹, je l'achepteroys bien de bon coeur pour mon usage, et en ce cas je feroys passer les monts à celuy cy comme l'un des exemplaires du Heinsius ne tardera pas de faire le voyage Dieu aydant. Et vous rends trez humbles graces du soing de me faire avoir de si belles et curieuses pieces qui font un si grand assortiment et enrichissement d'une estude. J'avoys commancé de ranger un peu la mienne cez jours passez, mais on ne me laisse pas le temps d'achever la besoigne, qui me seroit d'un grand soulagement et à mes amys, quand ils ont affaire de mes livres ou aultres instructions. J'ay veu les instructions de M^r Holstenius à M^r Elzevir à qui je suis bien redevable de la communication qu'il m'en a daigné faire, que je reçois à bien singuliere faveur, ayant prins un plaisir nom pareil à voir l'estat present des estudes du sieur Holstenius et le desnombrement de ce qu'il peult donner au public, ensemble le souvenir et l'estime qu'il faict tousjours de ses anciens amys. Il m'a renvoyé l'inventaire des livres de la bibliothèque du fameux Cardinal d'Armagnac², lequel j'ay creu que vous ne verriez pas mal volontiers, où vous trouverez qu'il n'y a rien de l'Histoire de Procope. Bien est-il vray qu'il y a encore quelques volumes grecs mss. non inventoriez, dont le secretaire de M^r l'Evesque de Rhodéz m'avoit fort solennellement promis de faire un desnombrement et M^r l'Evesque s'y estoit encores engagé de parole, mais je n'en ay encores peu obtenir aucun effect. Ce secretaire est fort galant homme, et est filz d'un advocat en vostre parlement, qui se tient en la rüe

¹ Londres, 1636, in-8°. — ² Il a été question plus haut du cardinal d'Armagnac, à propos du catalogue de sa bibliothèque.

de Bievre, nommé M^r Hudon; si le pere avoit le credit qui luy doit com-
 peter sur son filz, il le pourroit bien astreindre à cette petite courvée
 pour le bien du public; ce filz va par foys en cour, et si vous le pou-
 viez une foys relancer il ne scauroit se desdire qu'il ne vous rendist en
 cela et à M^r Grotius le service qui s'en pourroit tirer s'il y a rien de
 cet autheur dans les livres non inventories où je ferois faire la per-
 quisition du Denys Byzantin principalement pour l'amour de M^r Holste-
 nius. Croyant que le cardinal d'Armagnac en eust recueilly la suc-
 cession comme des aultres livres de Petrus Gillius¹. Mais je n'en ay peu
 estre esclaircy quelque instance que j'en aye faicte. Il faudra voir de
 la renouveler. Cependant vous m'obligerez bien aux occasions d'assen-
 rer M^r Grotius de ma continuée devotion à son service, et que je
 suis attendant en grande impatience s'il se pourra rien avoir de ce qu'il
 desiroit du Porphyre, dont je n'ay pas encor esté bien resolu, le vo-
 lume ex professo ne s'estant pas encore trouvé, ains seulement des
 passages alleguez par aultres aulteurs. Mais un gentilhomme de mes
 amys qui doit passer sur les lieux m'a promis un peu de perquisition
 plus espresse pour cela.

Si M^r Elzevir est encores là, vous le pourrez bien assurer aussy de
 ma part que je n'espargneray rien de mon industrie et foible credit
 pour son service non seulement au Procope, mais en toute aultre chose
 de son goust et de son interest, et escripray de tous costés pour cet
 effect, jusqûes au fonds du Levant si je pense y pouvoir rien trouver
 de ce qu'il desirera de moy et de mes amys.

Pour le livre d'Henoch, je n'en seray pas plus chiche que des aultres
 et à M^r de Saumaise et aux aultres gents de lettres qui en voudront
 ayder le public. Mais comme je n'avoys pas sceu que M^r de Saumaise
 eusse faict d'estude particuliere en la langue Æthiopique, dez que je

¹ Pierre Gilles, né à Albi en 1490, mourut à Rome en 1555. Voir sur cet érudit, qui fut le précepteur et qui resta l'ami du cardinal d'Armagnac, *l'Introduction aux Lettres inédites* de ce prélat (Bordeaux,

1874, in-8°, p. 6). De nombreuses références sont groupées en cette page. Pierre Gilles mériterait d'être l'objet d'une sérieuse monographie.

commençay à concevoir quelque esperance d'obtenir ce livre j'en donnay advis au R. P. Gilles de Losches qui y a fait une estude particuliere de sept ans durant son sesjour au Levant, et le conjuray de mettre au net la grammaire qu'il avoit dressée de cette langue, et de se charger de la version de cette piece aussy tost que nous la pourrions avoir, à quoy il m'engagea sa parole fort solemnellement et à cette heure je l'ay adverty de l'arrivée du livre, pour suyvre les ordres qu'il nous en donnera, et en attends la responce au premier jour. Il est maintenant gardien du couvent des Cappucins de Bourges et noz lettres vont par Paris pour aller plus seurement. Il avoit quasi achevé de mettre au net sa grammaire plus de 8 ou 10 moys y a. Au reste nous avons eu advis de Lyon que M^{gr} le Cardinal leur Archevesque y estoit attendu dans la sepmaine presente au plus tard; je pense que quand mesmes il debvra passer outre à Cologne, que ce destour luy sera fort salutaire et d'un grand soulagement parce que par les frontieres d'Allemagne, on diet qu'il ne se trouve pas seulement du pain, ne des toicts pour estre à couvert de l'injure du temps la nuict, tant les rüines ont esté grandes, et les païs despeuplez. Il luy sera bien plus commode d'aller par mer ou par les frontieres d'entre la Lorraine et les Païs Bas où il pourra prendre la riviere du Rhin plus commodement pour luy et pour sa suite, ce que je desire bien pour le soulagement de M^r du Puy, à qui les forces redoubleront en une si digne occasion Dieu aydant, qui ne luy laisra pas le loisir d'estre malade, et avec cez vœux je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 25 novembre 1636.

Il fault loüer Dieu de la fascheuse maladie de M^r de Bonneval puis qu'il est hors de danger et esperer qu'il n'en vaudra pas moins nom plus que M^r de Thou son frere. Je suis trop obligé à M^r Bouillaud de sa patiance et compassion à mes foiblesses.

M^r Roubichon trouveroit incontinant l'ordonnance du roy Philippe le Bel donnée à Montargis l'an 1311 pour les monnoyes où quelque greffier du Chastellet où j'ay veu un vieux livre rouge de Basane contenant cette ordonnance là ce me semble avec plusieurs aultres du temps bien importantes. M^r du Chesne le pourroit bien avoir veu. Ce fut ce pauvre M^r Poullain qui m'y mena un jour. Il en avoit faict une coppie tout au long quasi de tout le registre : M^r le presidant Lusson des monnoyes aura recueilly tout cela à son decez, j'en reverrois bien volontiers une coppie. Et possible la retrouveray je, si je puis achever de ranger mes papiers.

M^r Gassend a enfin prins resolution de poursuyvre son grand dessein de la philosophie ancienne plus illustre, et a recommencé d'y travailler à bon essiant. Mais il a grande faulte de cez commentateurs Grecs d'Aristote dont persone n'a l'assortiment de par deçà. Si quelque galant homme nous vouloit faire la faveur de les nous prester pour 5 ou 6 moys, le tout leur seroit fort fidelement rendu, et oultre l'obligation particuliere d'un si digne personnage, et celle que j'y prendrois de ma part quoy qu'inconsiderable, le public y auroit bien de l'avantage et de l'obligation consequamment, et au diet cas il en faudroit faire un coffre bien emballé, et le faire adresser à Lyon à M^r de Rossy qui me le feroit fidelement tenir et j'en respondray; si le pauvre feu M^r Pacius eust encor esté en vie, il ne m'eust pas refusé son assortiment qui estoit des plus accomplys, mais ses enfants se les sont desrobez l'un à l'autre. Si je sçavoys que M^r de Cordes les eut, je l'en prieroys, et au pix aller je ne sçay si j'oseroys prier M^r de Thou de ne pas espargner le sien à faulte d'aultres. Il passa l'autre jour-icy un docteur de Sorbonne revenant d'Italie qui me diet y en avoir achepté la plus part à Venise. Si M^r Gassend m'eust lors laissé cognoistre son inclination, je croyz que ce bon docteur nous les auroit volontiers laissez en passant. J'avoys negligé de les faire venir de Venise dont je me repents bien à presant, et fauldra voir en toute façon que le travail de ce vrâys philosophie n'en soit pas retardé à faulte de cela si faire se peult.

L'ordinaire de Rome vient de m'apporter afforce lettres que je ne scauroys lire sans perdre l'occasion du courrier de Paris; il y a des advis de Milan que je n'ay pas veus, et qui n'en vallent possible pas la peine, mais pour ne faillir je vous envoie le tout. Il y a des vers Grecs pour la memoire du sieur Schikard, de la façon du sieur Dormalius que M^r Saumaise compare aux meilleurs poetes Grecs des anciens, mais je n'ay pas du temps pour escrire à M^r Deodati, pour les accompagner avec d'autres Latins, M^r Holstenius ayant prins dellay jusques au moys suyvant pour se contenter. J'escripts à M^r de Guibbeville, et n'ay pas encor responce concernant sa despesche et la mienne derniere, bien que M^r le cardinal Bichi m'en aye accusé la reception ¹.

CLXXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

Noz esperances pour l'attaque des isles sont bien rallenties depuis le dernier ordinaire. Il y est survenu quelque mal entendu ou different entre aucuns des chefs, qui n'a pas aydé à accelerer l'execution de cez desseins à nostre grand regret. M^r le premier presidant du Bernet, qui s'y estoit acheminé pour les aller visiter, s'y est rencontré tout à point pour estre l'entremetteur si non d'un accommodement, au moins d'une espeece de surceance des reciproques pretentions, sans retardation du commerce entre eux tel qu'il peult estre necessaire, pour suyvre la pointe des mesmes desseins qu'on avoit ens pour la dicte attaque, dont les ouvertures et expedians ont esté receus de part et d'autre, à ce qu'on nous a voulu assurer, et que M^r du Bernet faisoit estat de partir dimanche pour s'en revenir, auquel cas nous le pourrons avoir icy demain Dieu aydant, ou au plus tard le jour

¹ Vol. 718, fol. 324.

suyvant. Mais les bructs qui avoient couru des aultres plus grandes affaires de la cour nous avoient bien mis en plus grande peine; l'on nous a un peu consolez par des assurances nouvellement arrivées, que cez princes n'ont poinct passé plus oultre que Bloys¹, d'où ils avoient escript au Roy des lettres bien modestes et bien humbles, avec des protestations de leur obéissance entiere.

Nous avons à ce matin faict chanter le *Te Deum* de la reprise de Corbie, et avons prié Dieu de bien bon coeür, à ce qu'il pleut à Sa dicte Majesté inspirer un esprit de paix et de concorde à un chascun, dont ce Royaulme a si grand besoing, dans une conjoncture de si grandes et urgentes necessitez partout. Messieurs des Contes ont désiré de s'y trouver bien qu'ils n'en eussent pas receu de lettre du Roy, et l'ayant faict proposer à ceux du Parlement, il leur a esté respondu que s'ils y vouloient venir, ils n'y trouveroient pas leurs places occupées. Et de faict ils y sont venus. Mr l'Archevesque s'y est aussy trouvé en chappe violette dans son siege Pontifical au dessus du Parlement.

Le temps estoit aujourd'hui si serain et si doulx quoy que un peu froid et consequamment si propre à passer la mer pour l'attaque des Isles, que nous aurons bien du regret si les choses ne s'y sont trouvées bien disposées pour la satisfaction d'un chascun.

Je vous remercie trez humblement de toutes ces curieuses lettres dont il vous a plu me faire part, que je n'ay communiquées à persone, sçachant bien que ceux qui les escrivent ne prennent pas de plaisir d'estre alleguez, et moy encores moins, et le vray moyen de ne l'estre poinct, est de ne pas dire chose qui puisse estre redicte ou qui merite d'alleguer son authour. Je n'ay pas de responce de l'affaire de Mr de Guibbeville, ce que je prens à bon augure, et pense que plus ils y dormiront dessus, tant mieux feront ils pour les uns et pour les aultres; je feray la guerre à l'oeuil. Aujourd'hui le sieur Scarlati, secretaire du cardinal Bichi, a escript à celuy que j'y avoys envoyé pendant la deb-

¹ Il s'agit de Gaston d'Orléans et du comte de Soissons qui, pendant le siège de Corbie, avaient favorisé un complot contre

la vie du cardinal de Richelieu. Le complot ayant été éventé, Monsieur s'enfuit à Blois et le comte de Soissons à Sedan.

tention ou arrestement de M^r vostre neveu, et luy parle de toute aultre chose que celle là.

J'ay esté bien aise d'apprendre par vous, Monsieur, que l'Abbayie de Cistaux ayt esté quitte pour la peur de l'embrasement et pillage qu'on en avoit publié, et moyennant une si petite rançon, et l'ay pas esté gueres moins de l'assurance que vous m'avez donnée de la faulceté du bruiet de la surprinse de Monstreuil qu'on avoit voulu soubstenir.

Il n'y a pas dans vostre derniere lettre du 21 d'autres chefs où il puisse escheoir de responce formelle; c'est pourquoy je finiray avec vostre permission, demeurant de tout mon coeür,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 2 decembre 1636.

J'escripvis l'aultre jour à M^r de Saumaise en responce d'une partie de sa grande lettre, et par mesme moyen j'escripvis encor un mot au sieur Elichman¹ de la part de qui il m'avoit apporté cez fastes danoyz comme aussy à M^r Golius, pour luy faire part des nouvelles de son frere. Je vous supplie de luy faire tenir ma despesche, ayant laissé l'enveloppe à cachet vollant, au cas que vous y veuilliez voir en passant de mes foibles imaginations et chimeres.

Je vous recommande aussy le pacquet de M^r Deodati².

¹ Voir sur Elichman (Jean), né en Silésie, médecin à Leyde où il se maria en 1638 et où il mourut en 1639, le *Dictionnaire critique* de Bayle, le fascicule V des *Corres-*

pondants de Peiresc, Claude de Saumaise (p. 34), etc.

² Vol. 718, fol. 327.

CLXXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

La vostre du 28^{me} du passé nous a tous consolez, en nous diminuant les apprehensions que nous avions de nouveaux mescontentements tesmoignez par la retraicte de cez princes si à contre temps. Je prie à Dieu qu'il n'y ayt poinct de mauvaises suites, et verray bien volontiers la coppie de la lettre promise pour en pouvoir mieux juger. Nostre attaque des Isles est meshuy eschoüée selon les apparences humaines, puisqu'on dict qu'il y fault un temps fort calme pour pouvoir y faire aborder les Bettes¹ ou Pinaces chargées de milice, dont il s'en perdit l'aultre jour une quasi au port par un temps non trop orageux oultre que le mal entendu d'entre noz chefs n'est pas bien r'adjusté, ne s'estants pas revens depuis leurs dernieres prises. Dieu n'a pas encore achevé de nous chastier. La dernière assignation pour l'attaque avoit esté prise à samedy, mais le temps fut grandement contraire, et le dimanche n'estoit pas encores trop favorable, non plus qu'hier; à ce matin le temps sembloit estre à souhaict, mais il s'est encore gasté depuis midy; cependant la noblesse se consume et se desespere et a demandé plusieurs foys son congé qu'il luy faudra enfin octroyer venille t'on ou non tost ou tard. On nous avoit allarmez de l'arrivée de six gallions de l'ennemy à nostre embouseure du Rhosne nommée le Tampan, qui estoit le MERAPINVM des Anciens. Mais il s'est trouvé qu'il y en a en equivoque sur ce que le Rhosne en Provençal a nom le ROSE et les navires sont actuellement encores en Catalogne en un port nommé ROSE².

¹ Mot provençal écrit *beto* dans les *dictionnaires* de Gabriel Azaïs et de Frédéric Mistral. Les deux philologues traduisent le mot par *bateau*, *barque*.

² Rosas ou Roses, anciennement *Rhodu*, ville forte d'Espagne, dans la Catalogne, au pied des Pyrénées, à 70 kilomètres de Gironne.

Je regrette bien l'indisposition de M^r Biguon et prie à Dieu de luy donner le centuple de toute la santé que je pourroys souhaicter pour moy mesmes. Ce que vous me dictes de l'ouverture faicte par M^r Tallon et de la Mercuriale par M^r le Procureur general me faict souvenir de vous supplier de nous en faire avoir extraict de l'une s'il est possible de celle dudict sieur Bignon et de la dernière de M^r le Procureur general pour voir à quoy en est reduict l'usage present de ce parlement là. Je pensois pouvoir escrire un mot à M^r Saumaise en responce de sa dernière, mais un gentilhomme de la suite de M^{sr} le Cardinal de Lyon vient de me surprendre et desrober une bonne heure de temps qui m'oste le moyen d'achever ma despesche que bien precipitamment. Il a esté du voyage de Son Eminence de Rome à Venize et jusques à Padoüe où il eut commandement de s'en venir par Bologne et Ligourne. Et m'en a raconté de quoy faire un livre plus gros que l'itinéraire de M^{sr} le Prince. Son Eminence a tousjours esté incognito chez M^r de la Thuillerie¹ qui l'a regalée à la Royale, sans que la Republique ait voulu sçavoir sa venüe, ne faict aultre demonstration que d'envoyer de grands raffraichissements à M^r de la Thuillerie, sur ce qu'elle avoit seeu qu'il avoit de trez dignes hostes François chez luy. On luy a faict voir toutes choses jusques Alla guerra de pugni fra Nicolotti e Castellani², sur un pont où il se donne des assaults non pareils quasi toutes les semaines, l'un et l'autre party ayant un Noble venitien pour protecteur. Son Eminence passa si bien incogneüe qu'à Ferrare on luy refusa la porte à faulte de Billette de santé³, et quand il fut à Francolin pour s'embarquer sur le Po il envoya faire ses excuses aux cardinaux Legat et Magalotti⁴, lesquels luy envoyerent des regales⁵ pour son embarque-

¹ L'ambassadeur de France à Venise.

² Jusques à la guerre à coups de poings de Nicolotti et de Castellani.

³ Sorte de passeport, de permis de circulation délivré à ceux que, après examen médical, l'on déclarait non atteints de maladies contagieuses.

⁴ Laurent Magalotti, évêque de Fer-

rare, cardinal en 1624, mort en 1637.

⁵ Littré constate que Molière écrit d'habitude *regal*, ajoutant « ce qui est contraire à l'usage ». Mais ne trouverait-on pas d'autres exemples encore que celui de Peirese qui prouveraient que *regale* n'a pas été autant hors d'usage que l'a cru l'auteur du *Dictionnaire de la langue française*?

ment. Jamais Son Eminence ne jouyt d'une telle felicité que de se voir par toute la ville de Venize vestu de noir avec une petite casaque noire accompagné du s^r Benoise, l'un de ses aulmosniers, rencontrant ceux de son train par les eglises et partout sans estre sallüé de persone, et allant jusques au marché voir les nobles venitiens achepter pour 2 doubles d'herbes, et les mettre dans leur Manega gome (*sic*) sans valet. Il prenoit la routte de Vicenze¹, Verone², Bresse³ et la Valteline d'où M^r Lanyer escripvoit à M^r de Sabran⁴ du 10^{me} qu'il l'attendoit à Coira⁵ dans 4 jours, il ne croid pas qu'il passe en France et de Lyon l'on n'en mande rien par le dernier ordinaire. Il m'a apporté un paquet de lettres de Genes avec lequel j'ay eu les advis courants de Rome et autres qu'ils disent estre veritieri, et estimez plus que le commun, mais je n'en sçaurois lire un feuillet avant le partement de l'ordinaire et je ne veux pas perdre l'occasion de les vous envoyer presentement, j'ay peur que vous n'y trouviez rien qui responde à l'expectation. Que s'il y avoit rien qui en vallust la peine, M^r du Puy le pourroit faire voir in passu à M^{gr} le Chancellier à qui j'escripts en remerciement de la bonne volonté et des signalez effects de sa continüée protection, dont je suis absolument redevable principalement à M^r du Puy et à vous, Monsieur, qui ne cessez de m'y rendre voz bons offices, dont je ne vous sçaurois assez dignement remercier. Cez Messieurs de Genes incistent tousjours à la coppie promise de ce registre de Millan de M^r Saumaise. Il fault bien qu'il y employe son credit en quelque façon; ils demandent un exemplaire de ce discours latin des affaires d'Allemagne d'Asterius⁶ qu'il faudra s'il vous plaict, Monsieur, que vous me fassiez encor envoyer par la premiere commodité s'il s'en trouve. Ils disent qu'il y a un nouveau livre di Spagna in 12 de grande importance, intitulé Diffesa di Spagna,

¹ Vicence, en italien *Vicenza*, est à 75 kilomètres ouest de Venise.

² Sur l'Adige, à 108 kilomètres ouest de Venise.

³ Brescia, à 80 kilomètres nord-est de Milan.

⁴ L'ambassadeur de France à Gênes.

⁵ Coire, en Suisse, chef-lieu du canton des Grisons, à 94 kilomètres sud-est de Zurich.

⁶ *Deploratio pacis germanicæ sive disertatio de pace Prageni. Authore Justo Asterio*, etc., pièce déjà mentionnée.

mais ils ne l'avoient ozé envoyer, dont je ne suis quasi pas marry, eez choses là estant quelques foys si jalouses qu'il vault mieux les ignorer que de les sçavoir. Je finis donques à regret demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce ix decembre 1636¹.

CLXXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay bien peu de temps à responce à vostre despesche du 5^{me} avec laquelle j'ay recetu la relation de M^r de Lomenie que je vous renvoye avec mes humbles remerciments, avec la lettre de M^r Saulmaise, à qui je faiets responce à la derniere qu'il vous avoit pleu m'envoyer l'autre jour de sa part, et ay laissé ma lettre ouverte, à celle fin que vous puissiez voir la continuation de mes badineries, et l'eschantillon que je lui envoie du premier feuillet du livre d'Henoch, que je vous supplie faire voir aussy à M^r Luillier, si faire se peult sans perdre la commodité de faire tenir le tout à M^r de Saumaise qui sera possible encores à Dieppe assez de temps pour y recepvoir cette despesche et d'autres. Ce que je luy mande pourra servir de responce à quelques chefs de vostre lettre. Et par mesme moyen d'excuse et de descharge pour moy s'il vous plaict, si je ne m'acquitte mieux de mon debvoir en vostre endroit à ce coup que je ne sçauroys non plus escrire à M^r de Guibbeville à mon grand regret, mais ce sera par le prochain Dieu aydant. Cependant il m'excusera s'il luy plaict comme vous, Monsieur, vous suppliant de l'en prier et de pardonner vous mesmes la trop

¹ Vol. 718, fol. 328.

grande liberté, pour ne dire l'effronterie que j'avoys eüe de vous requerir d'une si importune grace que celle de la communication des interpretes Grecs d'Aristote à M^r Gassend et sans son secu, estant bien marry que M^r de Cordes ne les ayt, et d'en avoir aultres-foys desparty à feu M^{sr} du Vair une bonne partie qui eusse bien peu servir en cette occasion, ne sçachant s'il s'en presentera de longtems d'autre plus favorable pour le public, ne pour laquelle un exemplaire dè tels livres fust mieux employé, voire sacrifié, quand il ne se pourroit saulver, ce qui n'est pas tant à craindre. Fay escript à Padoüe et à Venize pour voir sy on en trouvera, et si M^r de Thoulouse les a, possible ne les plaindra t'il pas en une si praignante¹ occurance. Si feu M^r de Lisieux vivoit il ne les auroit pas refusez², quelque repugnaïnce qu'il eust secu avoir à semblables offices, je m'asseure, puisque graces à Dieu il n'y a pas maintenant de danger sur les chemins que de l'injure du temps, qui pourroit interesser la relieure, non sans remede quelquefois.

Ce que vous dictes de la vanité de l'estude aux langues orientales n'est que trop veritable quand ell' est trop superficielle, mais quand on s'y enfonce comm' il fault, il s'y trouve de quoy payer sa peine. J'advoüe qu'il y a bien des faultes et des besveües dans le Geographe Arabe, mais oultre qu'il y a des notices qui ne se peuvent avoir d'ailleurs, il me semble qu'il se peult tirer des faultes mesmes qui y sont, et des plus lourdes, le mesme fruit et le mesme plaisir que nous pouvons avoir quand nous considerons combien estoit petite la portion du monde habitable qui estoit cogneüe aux premiers temps, et depuis d'en voir le progrez de siecle en siecle et combien se mesuroit la cognoissance qui s'en pouvoit prendre, et la mesme chose eschoit à considerer les opinions dont se payoient encores lors les peuples de l'Afrique meridienne, et dont ils ne sont possible pas à cette heure guere plus sçavants. Pour moy je n'y trouve pas moins de plaisir qu'à examiner la

¹ Pressante. Nous avons déjà trouvé cette expression dans le tome I, p. 480.

² Il s'agit de Guillaume Alleaume, neveu

et héritier de Guillaume du Vair, et son successeur sur le siège de Lisieux (1622-1634).

differance des maximes de cez anciens philosophes qui prenoient de si diverses routtes pour arriver à la cognoissance de la nature et de si divers biaiz et raisonnemens pour appuyer leurs conceptions et conjectures. Enfin, de l'humeur dont je suis qui n'est pas tant attachée à la perdrix que le boeuf et le moutton ne puisse suffire à me rassasier, je trouve partout de quoy glaner et proffitter quelque chosette quoy qu'elles ne soient toutes du plus hault goust. Tesmoing ce chelif exemplaire manuscrit du Vegece dont vous pourrez voir que j'envoye à M^r de Saumaise troys ou quatre paroles qui ne seront possible pas du tout inutiles au bout du compte. Et si Dieu veult que mon grand Psaultier Hexaple (qui a esté si longtemps entre les mains des corsaires et qui en a enfin esté tiré moyennant rançon) puisse arriver à bon port, verrez bien avant que jeu cesse, le fruict qui s'en pourra tirer, quand ce ne seroit que pour ayder la cognoissance de cez langues qui y sont employées en une matiere desja cogneüe; feu M^r Della Scala n'avoit pas de plus grand souhaict que de la rencontre d'une piece semblable, pour les langues seulement, et toutefois je pense bien qu'il s'en tirera encores quelque chose de plus.

Continuez, je vous supplie, Monsieur, de pardonner cez miennes libertez et manquemens à celuy que vous daignez advoüer neantmoins.

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix. en haste. ce 16 decembre 1636¹.

¹ Vol. 718, fol. 331.

CLXXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Vostre lettre du 12^{me} nous a appris de si bonnes nouvelles concernant l'employ de M^r du Puy, sans s'incommoder en un si peuble voyage¹, et concernant la presente disposition à ce qui est dans les voeux communs des gents de bien, que je ne vous en sçauroys rendre assez de remerciements à mon gré, ne de tesmoignages de la joye que nous en avons, et dont je vous felicite du meilleur de mon coeur. J'espere faire tenir demain au cardinal Bichi le paequet de M^r de Guibbeville. Voz adviz de Rome s'accordent bien avec ce que Son Eminence mesmes m'en escrivit eez jours passez sur l'occasion de quelque petit service que je luy avois rendu assez à souhaict, et en occasion qui le touche bien à coeur, dont il me manda qu'il esperoit luy faire luy mesmes un de ces² jours ses remerciements. Sa lettre est du 16 de ce mois. Nous attendions l'ordinaire de Rome depuis jedy dernier, et s'il passe demain sans venir, je me doute qu'il aura esté retardé pour une semaine, et possible Son Eminence n'attend que cela pour se mettre en chemin.

Je vous ay bien de l'obligation de la participation que vous m'avez faicte des advis de Rome que j'ay vus avec grand plaisir, car ceulx qui m'escrivent de là ne me parlent que de curiositez toutes aultres que les nouvelles d'estat. Le catalogue des livres du cardinal d'Armagnac n'a rien qui presse, mais je vouldrois bien que vous eussiez peu faire agir de par delà le pere de celuy qui m'avoit promis d'y examiner tous les volumes non inventoriez. Il me tardera bien d'apprendre que le cardinal de la Valette n'aye plus de subject en Bourgoigne qui l'y puisse arrester afin que vous jouissiez par mesme moyen de M^r de Thou, qui

¹ Le voyage d'Allemagne. — ² Peiresc a mis par inadvertance *ses* pour *ces*.

ne sçauroit obmettre de le suyvre sans une bien extreme necessité, n'estimant pas qu'on le voulust attacher auprez du Duc de Weymar, où je ne le plaindroys guieres moins qu'en Constantinople, parmy la rudesse de cez humeurs Allemandes si non de ce Prince que je tiens bien civilisé, au moins de ses lieutenants. J'estime que s'il peult s'en donner la liberté, qu'il vouldra retourner en cour.

Je verray volontiers ce livre imprimé à Caen par Gosselin¹, c'est un subject qui m'avoit un peu exercé aultres foys, et sur lequel j'eusse volontiers dict ma rastellée si j'en eusse trouvé assez de loisir. Mais nous n'avons pas esté assez heureux pour cela. J'eusse bien mieux aymé que cette piece fust sortie de la main de feu Cluverius qui la nous promettoit en bref s'il n'eust esté anticipé de la mort², mais au deffault de luy possible que celuy cy pourroit avoir mieux rencontré que les aultres qui s'en sont acquittez un peu trop de leger. Ce sera possible bien un livre à passer les monts, et ce que vous m'en dictes de la bonne façon de s'y prendre m'en faict bien esperer, comme pour les Etymologies, s'il ne s'extravague trop comme d'aultres, je pourroys bien en demeurer d'accord avec luy plus facilement que vous ne pourriez croire³.

Je pensoys pouvoir escrire à M^r de Guibbeville, mais par disgrace le temps m'eschappe à mon grand regret, et ne puis non plus escrire

¹ Antoine Gosselin naquit en Picardie, près d'Amiens, étudia à Paris, fut professeur à Poitiers, puis à Caen où il mourut en mai 1645, étant recteur de l'université de cette ville. Il était aussi curé de Notre-Dame-de-Froide-Rue. Le livre dont parle Peirese est l'*Historia Gallorum veterum* (Caen, 1636, in-8°), qui fut vivement critiquée par Bochart dans une dissertation adressée à Moisant de Brieux et imprimée deux ans plus tard (*De Ant. Gosselini Vet. Gall. historia judicium*, Caen, 1638, in-12). Voir sur Gosselin Huet en ses *Origines de Caen* et en ses *Mémoires* et tous les recueils biogra-

phiques à commencer par le *Dictionnaire de Moréri*.

² La locution *anticipé de la mort* ne me semble pas avoir été recueillie par les lexicographes.

³ Peirese ne dut pas être d'accord avec Gosselin, auquel on a reproché de n'avoir pas assez étudié la matière. Le contradicteur de Gosselin, S. Bochart, mit à la fin de son jugement critique une sorte de traité particulier (*de vet. Gallorum idiomate*), où il chercha à prouver que cette ancienne langue est le breton mêlé de mots grecs et phéniciens.

à Mr Deodati, qui est si honneste de sa grace qu'il m'excuse comme je l'en supplie et conjure et vous de me tenir toujours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 23 décembre 1636.

Si le Gregoire de Tours de *Gloria Martyrum*¹ se trouvoit par hazard chez quelque frippier ou en quelque inventaire, il m'a si souvent fait faulte que je l'achepteroys bien volontiers².

CLXXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'avoys trop de sentiment de la peine que vous avez prinse à nostre affaire, pour pouvoir manquer de vous en rendre les trez humbles remerciements que je puis (si non ceux que je doibs) avec tous les services qui pourront jamais dependre de moy, en reconoisçance de si notables bienfaicts que les vostres. C'est la verité que j'ay bien eu de la peine d'en desrober le temps parmy l'embarras de la procedure que nous faisons icy sur le subject d'une emotion populaire qu'il y a eu durant deux jours dont vous verrez quelques particularitez³. Mais c'eust esté un trop grand crime à moy si j'eusse laissé partir d'icy le courrier ordinaire sans vous rendre un compliuent si legitimement deub. Et vous

¹ *L'Histoire littéraire de la France* (t. III, p. 393 et suiv.) cite plusieurs éditions du traité *De Gloria martyrum*, la première en 1511, Paris, Jean Marchant, petit in-4°; la seconde en 1563, Paris, Guillaume Maurel, in-8°; la troisième à Cologne, 1583, in-8°.

² Vol. 718, fol. 334.

³ Les historiens de la ville d'Aix, et en particulier, le meilleur de tous, J. de Haitze, ne mentionnent aucune émotion populaire sous la date de décembre 1636.

m'excuserez s'il vous plaict, Monsieur, si je ne m'en puis mieulx acquitter attendant vostre retour à Aix, où nous en aurons un peu plus de moyen. Seulement vous diray je que nous apprismes hier en arrivant de la bouche du lieutenant du senechal de cette ville, qu'il avoit esté visiter un logis du faulxbourg, où il saisit 200 escus de menüe monoye de liards et de doubles bien mauvaise dans une chambre où logeoient 4 marchands des Cevenes du Languedoc, en compagnie d'un honneste homme de Rouergue qui tient la ferme du Prioré de S^t Leons, lequel s'estoit joint par les chemins avec lesdits marchands, mais interrogé pourquoy il estoit venu en cette ville respondit fort pertinamment qu'il estoit venu porter à M^r de Valbelle (qui tient l'indult de M^r de Thou) 1600 livres de sa ferme dont il exhiba le bordereau des especes dans lequel il ne se trouva poinct de mauvaise monnoye. Les 4 marchands estoient fuitifs¹. Je n'ay pas encores peu voir M^r le sacristain pour en rendre compte à M^r de S^t Sauveur, mais nous ne partirons pas d'icy Dieu aydant sans le voir et luy en donner ou procurer des nouvelles. Cependant il excusera quant et vous la presse qui m'empesche de luy respondre à ses dernieres du 19^{me} comme de vous entretenir plus à souhaict, estant de tout mon coeur,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 30 décembre 1636².

¹ Littré dit sous le mot *fugitif* : « La forme française était *fuitif*; *fugitif* a été fait au XIV^e siècle sur le latin: pourtant *fuitif* resta

nsité jusque dans le XVI^e siècle, et même on le trouve dans Scarron (*Énéide travestie*). »

² Vol. 718, fol. 335.

CLXXVI.

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je ne pourray pas vous entretenir à ce coup guières plus à souhaict que par le precedant ordinaire, ayant ceans M^r de la Ferriere, medecin de M^{gr} l'Eminentissime cardinal de Lyon, venu en poste de Lyon pour passer outre à Thoulouse, s'estant voulu destourner de son chemin pour l'amour de M^r Gassend et de moy. Et la neige qui nous est venu visiter d'aujourd'huy nous a faict sentir plus de froid que de coustume. J'eusse bien volontiers r'escript à M^r de Saumaise tant pour luy respondre que pour luy faire part d'un bas relief antique de trez bonne main dont M^r de la Ferriere m'a apporté l'empreinte, où sont gravez certains vers Grecs des labeurs d'Hercule, inserez au 4^e livre de l'Anthologie, mais un peu differents en quelques mots, et y a d'autres choses bien curieuses et dont M^r de Saumaise fera bien son proffit, comme je pretends bien y faire le mien sur le subject d'un trepied qui y est representé, desdié par Amphitrion sur le subject de l'apothéose d'Hercule, qui y paroît porté en l'air sur une tente faicte de la peau de son lyon, accompagné de diverses deitez thimeliques. Il y a deux colonnes remplies de tout plein d'escriture fort menüe, aussy bien que la base du trepied, dont M^r de la Ferriere a transcript la plupart et faict un chef-d'œuvre d'importance, car l'escriture est menüe plus qu'auleune aultre que j'aye jamais veu sur le marbre, et est remplie d'une matiere noirastre, pour ayder la veüe et la lecture, ce qui est assez extraordinaire aux antiques.

J'avoys escript un mot à M^r de Cordes sur une commission qu'il m'avoit baillée envers M^r nostre Premier Presidant; il nous faisoit feste d'un livre nouveau intitulé le parfaict cappitaine de M^r de Rohan¹ que

¹ L'édition princeps de 1636 (in-4°) allait être réimprimée par les Elzévier en 1638, en 1639, en 1641 et en 1648. Voir l'ouvrage de M. A. Willems, p. 116-117.

M^r le Premier Presidant a bien envie de voir et M^r de Lauson; il nous en faudra une coppie s'il vous plaict, pour en despartir à M^r Naudé qui est bien exacte en ses advis des livres nouveaux. Je vous remercie bien humblement de la participation d'iceulx et des autres lettres de Rome que je vous renvoye. J'ay receu ce fagot des livres de M^r Deodati des insectes¹ dont je luy feray les compliments par le premier Dieu aydant, ensemble à M^r Luillier et à M^r de Sarron Champigny². Cependant nous pourrions estre esclaireys, si nous le pourrions loger en lieu non trop incommode, dont il fault attendre la responce du dehors, de ceux à qui appartiennent les maisons qui ne peuvent estre guieres propres en ce païs, pour des personnes de cette qualité. Au reste je vous suis bien redevable de la part que vous avez daigné prendre en la reconciliation de mon neveu avec son pere et ne vous en scaurois rendre d'assez dignes remerciements, et encores moins des services conformes à mes devoirs envers vous et les vostres. Mais quant au pardon qu'il vous a protesté me vouloir demander, il n'en sera pas de besoing, car je luy en faicts une ample quittance, puis que son pere luy a pardonné, il a eu droict de le faire tant pour moy que pour luy, aussy bien que de passer les obligations qu'il a passées. Il ne me trouvera pas moins disposé à oublier tout le passé, que je l'avoys esté cy devant, à ne pas revoquer à cœur les autres subjects de desplaisir qu'il m'avoit donnez; il peult venir quand il voudra, bien assuré de n'avoir de moy que le traictement qu'il peult desirer dans les termes de la satisfaction de son pere. La question sera qu'il se scaiche conduire et contenir dans son devoir, Dieu luy en

¹ C'est-à-dire des exemplaires de l'ouvrage publié par Mouffet sur les insectes que Deodati s'était chargé de faire venir de Londres.

² François Bochart, dit de Champigny, seigneur de Saron, était le second fils de Jean Bochart, cinquième du nom, premier président du parlement de Paris. Il fut conseiller au grand conseil, maître des requêtes,

conseiller d'État, intendant de justice en Provence (1637), puis en Dauphiné, enfin à Lyon où il se noya en 1665. Le *Moréri* lui décerne cet éloge; « C'étoit un homme savant, aimant les gens de lettres, et dont le nom est célèbre dans les écrits de Gassendi. » Fr. Bochart avait épousé Marie Luillier, sœur de François. Voir le fascicule XVI des *Correspondants de Peiresc*, 1889, p. 10.

la grace. Et me donne les moyens de vous rendre un jour quelque digne revanche de tant de bienfaits et de peines que j'avoys si mal merité.

Je feray tenir la lettre de M^r de Guibbeville pour Carpentras par un mulletier à qui je faiets estat de bailler une lettre d'adresse pour y prendre sa malle et la porter à Lyon à M^r de Rossi, qui la vous fera tenir à Paris.

J'escrivis de Marseille au R. P. dom du Puy pour accompagner l'extrait des bulles ou signatures de la dernière commande de s^t Leons, tiré des insinuations, sur quoy je prins occasion de r'afraiesehir mes instances au cardinal Barberini pour vostre expedition, c'estoit M^r le sacristain qui me l'avoit livré, et me diet le regret qu'il avoit d'employer trop d'argent de voz revenus à la redemption de voz papiers, mais ayant apprins la qualité d'iceulx, et la faulte qu'ils vous faisoient, je luy diets qu'il m'en avoit fallu rachepter de ceux de mon abbayie en plus de cinq ou six divers endroits, et que je n'avois point fait de plus utile despence, et fus possible cause qu'il passa le guay, et conclud vostre traité. Mais le lendemain il m'apporta l'original de quelques autres précédantes signatures qu'il y avoit rencontrées, des impetrations, que je verray Dieu aydant avant le passage de l'ordinaire d'Avignon à Rome, puis qu'il a esté retardé de cette semaine, et en enverray celles qui pourront servir à faciliter vostre expedition. Vous suppliant de m'exéuser si j'ay donné courage à M^r le sacristain de ne s'arrester pas à peu de chose, pour le danger qu'il y avoit de tomber de mal en pix, estant marry que l'affaire n'ayt esté plus tost arrestée, car vous auriez plus tost esté expédié si je ne me trompe. Ce qui vous auroit mis en grand repos.

Je finiray donc en vous souhaictant le bon an et demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur
et à Monsieur Dupuy vostre digne frere,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 6 janvier 1637.

J'avoys tousjours oublié de vous dire que le Mare Clausum de Seldenus d'Elzevir s'est trouvé imparfect d'une feuille entiere cottée V pag. 450 dont j'ay bien esté mortifié, ne l'ayant peu faire relier qu'en simple coutture sur laquelle il a servy à Mr le Premier Presidant, à Mr de Lauson et à moy. S'il s'en pouvoit avoir un aultre exemplaire, je l'achepteroys de bon cœur¹.

CLXXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

L'ordinaire qui souloit venir le vendredy au soir n'arriva que dimanche au matin, et nous apporta voz despesches du 2^{me} de cette année, avec voz favorables voeux pour nostre repos domestique, aprez y avoir contribüé Mr du Puy et vous, tant de puissants effects de voz charitables offices, desquels seuls nous pouvons en bonne foy dire et recognoistre que nous en tenons tout ce peu que nous en avons et pouvons quasi esperer le reste de noz jours. N'estimant pas que sans iceulx nous en fussions jamais venus à bout, au moins de bien long-temps, et Dieu sçait comment. Tellement que nous ne vous en sçaurions jamais rendre d'assez dignes actions de graces à l'un et à l'aultre, ne d'assez dignes services, bien n'y espargnerons nous jamais rien de nostre foible credit, et de nostre fidele oheissance à voz commandemens, partout où il vous plaira nous en honorer ou que nous pourrons aller au devant des occasions de vous servir plus à souhaict que nous ne l'avons encores peu, lesquelles nous ne laissons pas facilement eschapper si nous nous y trouvons tant soit peu de prise.

J'envoyay hier au recteur de Carpentras la lettre de Mr de Guibbe-

¹ Vol. 718, fol. 338.

ville et luy escravis en conformité des intentions d'iceluy, ensemble à l'èminentissime cardinal Bichi, pour les semondre de terminer cette affaire avant que Son Eminence quitte ce païs, comme elle s'y prepare à bon essiant.

Il s'est presenté une occasion d'un procez du sieur de St Sauveur qu'il affectionnoit aultant et plus que Madame de Boutteville le sien, et qui estoit sur une question bien approchante, pour raison de quoy je luy envoyay des extraicts non seulement des arrests sur ce intervenus mais des escritures conservées par les curieux, et outre ce je luy envoyay des consultations des plus anciens advocats du barreau, et s'estant presenté sur le bureau une affaire fort pareille à la sienne devant M^r le Premier Président, elle fut jugée par les mesmes regles, et je luy en envoyay pareillement l'extract de l'arrest sur ce rendu l'avant veille de Noel, ensemble des escritures de part et d'aultre et des principales pieces, dont le secours luy vint si à point qu'il en a obtenu gain de cause au parlement d'Orange, et m'en a remercié comme de chose qui le touchoit au plus profond du coeur, en revanche de quoy je l'ay supplié de mettre la bonne main à l'affaire de M^r de Guibbeville, et l'ay conjuré de ne point partir du païs sans l'avoir finie, m'assurant qu'il le fera volontiers pour l'amour de vous et de luy, et qu'il ne sera pas marry de m'y comprendre à la mode de son païs, et que nous en aurons tost des nouvelles.

Pour celle de Rome, j'ay veu ce qu'on vous en mande, et le prens encor à bon augure, tenant à cette heure l'affaire faicte depuis les pieces que j'envoyay par le dernier ordinaire, qui ne passa que samedy par icy et sera à Rome de vendredy prochain en huit jours Dieu aydant, par lesquelles il se justifie pleinement que vostre prioré a esté conferé en commande quatre foys, et mesme à un enfant de xi ans, tellement que je ne pense pas qu'il puisse plus escheoir de difficulté et pense qu'en un besoing cez gentz là achepteroient à deniers comptants cette occasion de vous faire grattifier, pour y trouver le pretexte et l'occasion dont ils parloient à M^{sr} le Mareschal d'Estrées non

seulement de vous recognoistre de voz peines, mais de faire passer en consequence tout aultant d'aultres commiandes qu'il s'en trouvera sur le tapis. Vous m'en direz bien tost des nouvelles ou je seray le plus trompé homme du monde. Je luy en ay escript en termes aussy pressants que j'eusse jamais fait, et ç'a esté en une conjuncture aussy praignente pour le moings que celle du cardinal Bichi, car nous avons fait saisir une charge de mullet de la monnoye d'Avignon sortant de la main des ouvriers, adressée aux commis de la Gabelle du Roy, pour esviter la visite, et confiscation qui y pouvoit escheoir pour le billonage convaincu de pieces legeres d'un quart de leur juste tiltre, et quantité de doubles tournoys, dont la livre estoit subdivisée en 28 sols, de sorte qu'il y avoit bien de quoy servir sur les maistres de ladicte monnoye marchands de Lyon subjects du Roy, mais la conjuncture presente a fait prendre des expedians de douceur dont il fault qu'il advoüe d'avoir bien de l'obligation à ses amys, car cela pouvoit bien esclatter et descrier les ministres du Pape. Outre ce les proclamations faictes à Marseille et icy pour le cours desdictes especes est (*sic*) encore de plus d'esclat et plus obligant, et nous n'avons pas esté sans juste pretexte d'en user ainsin pour arrester le cours des seditions populaires inevitables sans cela, et le meilleur est que lesdictes proclamations n'ont pas sceu empescher que lesdictes especes ne soient en toute façon demeurées comme descriées d'elles mesmes, personne n'en voulant plus, et les pauvres gents n'en estants plus si chargez. Et a t'on escript au vice legat d'en faire cesser la fabrique et empescher le transport icy, aultrement qu'on fera esclatter l'affaire. Sur quoy je pense bien que tout ce monde là sera obligé non seulement à des compliments bien particuliers mais à des effects de gratitude, pour raison de quoy vostre affaire leur viendra tout à point pour la faire valloir, et y employer leur routtine de l'acceptation de l'occasion attendüe. J'ay fait retenir coppie de toutes cez pieces pour au cas qu'elles ne revinssent de Rome vous pouvoir servir au besoing et suis aprez de faire signer la collation que j'en ay fait faire par main publique pour ce dessain. J'ay fait tenir voz lettres

tant à Marseille qu'en cette ville, et suis de tout mon coeur à M^r du Puy et à vous,

Monsieur,

vostre trez humble, trez obeissant et trez obligé
serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 12 janvier 1637.

J'oublois de vous remercier comme je faicts trez humblement de ce libvret de Balzac¹ qui avoit donné subject à celuy de Heinsius auquel je l'ay fait joindre tout à temps, pour voir les mentions de l'une et l'autre des parties ensemble.

Vostre nouvelle a bien surprins du monde, M^r nostre Archevesque l'avoit receüe avec addition que M^{sr} le Cardinal de Lyon alloit droict à Cologne, sans passer par Paris, et que le Roy des Romains estoit nommé quoy que conditionnellement.

Je vous renvoye avec mes humbles remerciements encores vostre lettre de M^r de Saumaise où j'ay esté bien joyeux d'apprendre son anticipée resjouyssance de son prochain embarquement, et l'ordre que vous avez prins avec le sieur Mathurin du Puis pour luy faire tenir mes lettres, où je vois que vous avez trouvé un peu plus estrange que je n'eusse creu la nouvelle besoigue que je luy tailloys, sans aulenn dessein pourtant de le divertir de ses meilleures et plus dignes occupations, mais cez divertissements leur servent de relasche comme à feu M^{sr} le garde des seaux du Vair le jeu des eschecs apréz une grande et penible estude ou contention d'esprit le recroit incroyablement, quoy que tout aultre trouve de quoy se donner la torture de cervelle. Vous pouvez avoir veu en quels termes il m'en parloit luy mesmes et m'iy avoit insensiblement engagé. Et tant s'en fault que cela puisse nuire aux notices qu'il a de la langue Grecque. Au contraire j'estime qu'il y

¹ *Discours sur une tragédie de Monsieur Heinsius, intitulée -Herodes infanticida-*. Dédié à M. le Chancelier. Paris, P. Rocolet, 1636, in-8°.

trouvera de nouveaux secrets et moyens d'y penetrer plus avant ainsin qu'il l'a faict paroistre de ce peu qu'il a colligé de la langue Ægyptienne. Son genie est si fort que cez choses ne le sçauroient arrester que pour des trop petits moments quand l'envie luy en prendra. Ce qu'il a de si longue main apprins de la grammaire aux langues principales luy fournissant de quoy percer incontinent dans le plus proffond de toutes les aultres et d'y faire en peu de jours ce que tout aultre ne sçauroit dans les années entières¹.

CLXXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Vostre despesche du 8^{me} nous est venüe en mesme temps que le sieur de Valerne s'est advisé de me respondre à ma derniere de 3 mois, aux termes que vous pourrez voir. Je luy ay respondu selon mon petit sens, quoy que lors bien diverty et pressé en termes aussy les plus affectez que je pens, pour luy faire cognoistre qu'il debvoit composer cette affaire chez luy plus tost que plus loing, et plus tost que plus tard. Nous verrons comment il les prendra et M^{sr} le cardinal Bichi ensemble le Recteur auxquels j'en avois escript desja sur vostre precedante despesche. J'en espere tout ce que d'une si fascheuse affaire il se peult esperer Dieu aydant, s'il y a moyen de la terminer avant le partement de Son Eminence; si non je me deffieroy grandement de la foiblesse de mon pauvre crediet. Mais en toute façon n'y espargneray je rien, puisque nous n'avons rien que nous ne vous debvions à si juste tiltre, et à M^r du Puy vostre frere lequel vous ne devez pas laisser songer seulement à me r'escire dans les serieuses occupations et infirmitéz qu'il a aussi bien que d'aultres mesmes y suppleant vous, Monsieur, avec

¹ Vol. 718, fol. 340.

tant de supererogation comme vous le faictes. Il me suffira tousjours qu'il sçache la continuation de mes vocux à son service, et qu'il ne l'ayt pas desagreceable. Le R. P. Seguiran est icy de retour de Rome plus gaillard et plus fraiz que jamais et part demain pour Paris, ayant demeuré justement un moys de Rome icy. Il n'est pas abordé à Genes, mais un qui s'est joint à luy à Savone¹ diet avoir veu faire à Genes les focux de joye de l'election du Roy des Romains, et que le pauvre Duc de Parme estoit contraint de traicter avec l'Espagnol et leur remettre en hostage Plaisance, s'il n'estoit secouru dans troys moys, ce qui n'est gueres bien prest puis qu'il plaïet à Dieu. Ce sont toutes noz nouvelles de deçà, mais de vostre costé l'on augmente bien les choses, car on faict desja Monsieur à Bellisle², et le Roy prest à partir pour le suivre, et qu'il demande pour places d'hostage Nantes et Montpelier avec le retour de la Royne mere et son appanage ou son Doire³ quoy qu'on luy faict offrir 9 millions par l'Espagnol, qui leur font trop de faulte ailleurs. Mais on ne sçauroit elorre la bouche aux discoureurs qui marient desja M^r le cardinal de la Valette à Madame de Combalet⁴; cependant ils disent que S^t Leger⁵ avoit esté prins prez de Cahors avec l'abbé de Marsillac, oncle de M^r S^t Simon⁶, où il n'y auroit pas possible à rire de leur part.

¹ A 38 kilomètres sud-ouest de Gênes, sur le golfe de ce nom, à l'embouchure de l'Égabond.

² Belle-Isle-en-Mer, sur la côte de Morbihan, à 12 kilomètres sud-ouest de la presqu'île de Quiberon.

³ *Doire pour douaire*. Peiresc écrivait le mot comme il se prononçait. Littré, sous ce mot *douaire*, rappelle que l'on a prononcé et que l'on prononçait encore au commencement de ce siècle *dou-a-r'*.

⁴ Rappelons que le cardinal de la Valette ne reçut jamais les ordres sacrés. Il avait, à cette époque, quarante-trois ans et la nièce du cardinal de Richelieu (Marie de Wignerod de Pontcourlay, née en Poitou, au château de

Glénay, près de Bressuire, en 1604) avait trente-deux ans. Voir *La duchesse d'Aiguillon*, par A. Bouneau-Avenant (Paris, 1879, in-8°).

⁵ Le sieur de Saint-Léger avait rendu le Catelet aux Espagnols le 25 juillet précédent. Il avait été condamné « à estre tiré à quatre chevaux ».

⁶ Claude de Rouvroy, seigneur de Saint-Simon, puis (1635) duc, mourut en 1693. On lit dans un *Mémoire sur M. le duc de Saint-Simon*, rédigé en octobre 1636 (*Recueil Avenant*, t. V, p. 639) : « S. M. ayant tenu conseil à Chaliot (Chaillot), auquel il prit résolution de faire arrester le s^r de S^t-Leger, M^r le Premier, qui estoit à Chaliot, l'ayant descouvert, escrivi de Chaliot mesme et dépescha un

N'ayez point de regret de vostre gentilhomme de Rouergue M^r Del-boy; il fut aussy tost quitte qu'en peine de l'affaire que sa mauvaise compagnie luy avoit attirée sur les bras, et c'est pourquoy M^r le sacristain Valbelle ne vous en a rien dict ne moy nom plus depuis le premier advis comme j'eusse faict s'il y eust eu rien qui l'eust merité. Ces Messieurs de Valbelle ont maintenant une mauvaise affaire sur les bras à la suite de quelques prises du sieur de Baumelles, filz de Cosme, leur cousin, qui gouverne si absolument dans Marseille¹. Car hier, s'en retournant en poste de cette ville, il rencontra à une lieue de Marseille M^r de Bendol Boyer² accompagné de 3 ou 4 qui s'escarterent, et luy ayant faict mettre pied à terre et l'espée à la main, ils furent blessez de part et d'autre et s'entr'embrasserent et porterent à terre, mais ils n'en vindrent pas à la dernière extremité. Il me tardera d'apprendre que vous ayez recouvré M^r de Thou en cette rigoureuse saison, et encores plus d'entendre qu'il se trouve quelque sorte d'acheminement à une bonne paix et dedans et dehors s'il est possible. Ne pouvant assez plaindre le bon M^r Rigault dans ce traictement nom plus que le pauvre M^r de Saumaise dans sa destresse et manquement de passage opportun³, mais comme je me suis accoustumé de prendre toutes choses pour le mieulx en toutes mes traverses pour me consoler, je m'imagine que Dieu, pour le saulver des rigueurs du froid de Hollande extraordinaires cet hyver, l'a retenu en France, pour y attendre encore les extraits d'Italie que je me promets bien tost et possible cette semaine par le prochain ordinaire de Rome, estant certain que lors il passera bien plus gayement la mer pourveu qu'il se donne patience et qu'il puisse trouver quelque petit amusement là où il est. J'estime que à

courier à son frere, pour advertir son oncle de se sauver, qui réussit sy bien qu'il receut l'adviz deux heures devant que celui qui estoit allé pour le prendre arrivast à Ham. »

¹ Jean-Philippe de Valbelle, né vers 1607, mourut en 1645. Il servit sur terre et sur mer; il avait épousé en 1632 Françoise de Savournin.

² Jules Boyer, seigneur de Bandol, servit aussi sur terre et sur mer. Il s'était marié en 1634 avec Éléonore de Foresta.

³ Voir dans le fascicule V des *Correspondants de Peiresc* deux lettres à Jacques Dupuy écrites de Dieppe, l'une le 17 et l'autre le 22 décembre 1636 (p. 142-147 et 147-148).

quelque chose malheur est bon et que s'il se trouvoit quelque ouverture à la paix, il seroit tout porté dans sa patrie s'il y avoit aucun moyen de l'y arrester, outre qu'il mesnage si mal ses forces quand il trouve de la matiere digne de l'occuper qu'il n'y a pas de danger qu'il en jeusne un petit comme des viandes du corps, afin que son esprit conserve mieux son appetit et sa subsistance, ne dissipant que trop ses esprits par de si longs travaux que les siens. Si j'eusse eu du temps de luy escrire, je n'en alloys le faire en ce sens là à peu prez, mais le temps m'eschappant, il faudra remettre à la semaine prochaine dans laquelle il pourroit arriver d'Italie quelque chose de son goust et capable de le mieux consoler que mes petites resveries et bassesses d'esprit. Si Mr le Prince avoit un peu de sang aux ougles¹, à cette heure qu'il est en faveur, il luy seroit bien aysé de trouver son compte et lors nous pourrions bien dire qu'à quelque chose malheur eust esté bon. Vous m'avez faict plaisir de me retenir le Tamerlan² aussy bien que le volume des animaux de Nurembergius, encores qu'il y en ayt pour 20 livres que je tascheray de vous faire tenir et pour aultre chose, et m'estonne que ce volume symbollique d'Anvers du P. Sylvestre Pietra St^a ne soit venu par la mesme voye, lequel je vous avoys demandé longtemps y a, à cause de la machine du P. Linus qui y est entrelassée, et laquelle seule possible merite d'avoir le livre. Il nous fault les Ephemerides d'Origanes³ de la derniere edition pour Mr Gassend à cette heure que celles de Keplerus viennent de manquer. J'en avoys faict chercher à Lyon et à Geneve d'où j'en avoys aultres foys tiré divers exemplaires dont j'avoys pourveu divers amys, mais tout est tary; encores que les volumes soient frippes il n'importera pas tant, pourveu

¹ On retrouve cette locution dans une lettre de M^{me} de Sévigné du 5 août 1676 (édition des *Grands écrivains de la France*, t. V, p. 8).

² Il s'agit ici du livre intitulé : *Ahmedis Arabsiadæ ritæ et rerum gestarum Timuri, qui vulgo Tamerlanes dicitur, historia*, Leyde,

Elzevier, 1636, petit in-4°, avec préface de Golius.

³ David Origan, natif de Goltz dans la Bohême, mathématicien célèbre, a publié divers ouvrages, et entre autres des éphémérides depuis l'an 1548 jusqu'à l'an 1554. (*Dictionnaire de Moréri.*)

qu'ils ne soient hors d'usage tout à faict. Sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 20 janvier 1637¹.

CLXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

A PARIS.

Monsieur,

Je vous felicite du bon du coeur et vous rends mes trez humbles graces de la bonne nouvelle du retour de M^r de Thou en si bonne disposition, et sans aucun besoing ou necessité de s'y plus engager, qui est le meilleur mot, priant Dieu qu'il luy face donner le grand employ qu'il merite dans la cour mesmes du Roy, ou en lieux de moins d'inquietude que la suite de ces armées. Je ne seçay comment le remercier dignement de l'honneur de son souvenir et de la part qu'il prend au bien et repos domestique lequel nous tenons de la main de M^r du Puy et de vous, Monsieur, et ne luy en ose escrire de crainte qu'il n'en praigne occasion d'interrompre ses meilleures occupations pour respondre.

Mais j'admire l'excez de vostre bonté aussi bien que celle de M^r du Puy vostre frere qui a tant de peine à souffrir auleun mien tesmoignage quoinfructueux et sans effect de mes obligations immenses en vostre endroict et toute foyz elle me faict des compliments nom pareils de mes inutiles requestes au cardinal Barberin, qui sont demeurées sans effect auleun durant si longtems. Je ne puis pourtant me desmouvoir de l'opinion cy devant conceüe que vous en viendrez à

¹ Vol. 718, fol. 342.

bout et que les piéces ja envoyées frapperont le coup qu'il falloit Dieu aydant. J'ay envoyé à M^r le sacristain Valbelle vostre lettre par les mains de M^r Gastines, et croyz qu'il vous respondra. N'ayez je vous supplie aucun regret aux 500 livres des papiers. Vous en serez bien tost indamnizé si je ne me trompe. J'estime que l'expedition de l'arrest de restablissement de mon neveu luy fera cesser tonts pretextes de se plus amuser de par delà. Il n'y falloit pas une moings puissante main que celle de M^r vostre frere, et c'estoit un coup de partie ¹ pour boucler ² cette mauvaise affaire. Je vous remercie bien humblement du soing de me faire avoir le livre de M^r de Rohan ³. Si l'imperfection du Seldenus ne se peult avoir, il faudroit faire transcrire le cahier comme on pourra; puis que le commandeur de Grignan est eslargy ⁴, le pauvre Quentin pourroit bien suivre et travailler plus fidelement à l'advenir, sans se charger de si mauvaise besoigne.

La relation de Bordeaux ne pouvoit pas meriter les excuses que vous nous faictes de cette brusleure, ell' est bien heureuse de n'avoir esté bruslée tout à fait, et qu'il n'y ayt point en de mauvaise suite d'incendie chez vous, Monsieur, et dans vostre cabinet où il y a tant de riches trezors que l'antiquité vous avoit reservez. Je me conjouys encor avec vous du danger eschappé. L'ordinaire de Rome n'est point encore de retour de Genes, son terme passé depuis 4 ou 5 jours. Aussy n'avons nous aucunes nouvelles qui vaillent, et je me trouve si pressé que je finis sans aultre ceremonie puis que me les deffendez. et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur.

DE PEIRESC.

A Aix, ce 27 janvier 1637.

¹ Littré donne la locution *coup de partie* sans citer aucun écrivain.

² Terminer, conclure. D'Aubigné, dans ses *Mémoires*, a aussi employé cette expression : « Le marché estoit bouclé. »

³ *Le parfait capitaine.*

⁴ C'était Jean-Louis-Adhémar de Monteil, chevalier de Malte, commandeur de la Bastie en Quercy, quatrième fils de Louis-Adhémar de Monteil, comte de Grignan,

Je viens presentement de recevoir d'Avignon un vieil paquet de Rome où y avoit un petit paquet du cavalier del Pozzo pour M^r Baudier, que je n'ay pas voulu differer de luy envoyer sous vostre bonne adresse bien que je ne luy puisse escrire pour l'accompagner comme j'eusse désiré en qualité de son serviteur, et ayant enfin retiré afforee extraits pour luy envoyer pour son Romée de Villeneuve; vous luy ferez s'il vous plaict mes excuses à la premiere veüe.

Mes excuses s'il vous plaict à M^r de Guibbeville¹.

CLXXX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu par l'ordinaire la vostre du 30 du passé, avec tout ce que vous y aviez daigné joindre dont je vous rends graces trez humbles, mesmes de la lettre de M^r de Thou qui me faict trop d'honneur et de bien, et ne peult que l'employer bien mal en un si chetif subject. Si je ne luy pouvoys r'escrire de ce coup (qui luy seroit autant de descharge d'inutile importunité), car je suis estrangement pressé, je vous supplie de luy dire que j'ay faict tenir seurement à M^{sr} le Mareschal² celle qu'il m'avoit adressée pour luy, et que je suis son serviteur du meilleur du cocur. N'ayant pas à cette heure de chose digne de son entretien, et apprehendant de l'engager à exercer sur moy les bons offices de son honnesteté plus frequents que je ne le scauroys meriter. Je crains bien de ne pouvoir pas escrire nom plus à M^r de Guibbeville, mais je ne laisray pas de luy envoyer un duplicata que j'ay faict retenir exprez

lieutenant général du roi en Provence. Sur l'emprisonnement à la Bastille du commandeur de Grignan, auteur d'un libelle difamatoire contre le cardinal de Richelieu voir dans le *Recueil Avenel* (t. V, p. 627, en note) l'extrait d'un rapport de Bullion. Sur son

élargissement voir l'*Histoire de Louis XIII* par Le Vassor, t. V, p. 263, 267.

¹ Vol. 718, fol. 344. Voir à l'*Appendice* une lettre de Jacques Dupuy à Peiresc, du 30 juin 1637.

² Le maréchal de Vitry.

pour luy de mes dernieres lettres que je luy envoyay dimanche et au Recteur et au sieur de Valerne, par un laquay de la maison, afin de ne perdre aucun temps. Car il est plus court que l'on ne nous a diet, le courrier de Rome qui passa icy samedi pour Genes m'ayant asseuré qu'il portoit les ordres du cardinal Bischì pour faire venir 4 felouques de Genes à Antibe, et pour y estre d'aujourd'huy en huit jours si faire se peult, et il faisoit estat de s'y rendre en mesme temps ou deux jours aprez, mais je croys bien qu'il pourroit allonger un peu durant le carnaval; toutefois la despence des felouques est pour luy servir d'esguillon. A ce coup il faudra que le sieur de Valerne parle François¹, et si la chose ne se pouvoit autrement, et que le temps continüe en beau comme il est, je pourroys bien m'y en aller en propre personne, ou y envoyer ou subroger quelque personne cappable d'agir, ayant pour cet effect desja accaparré M^r Guyon mon cousin que vous avez veu en passant, n'attendant que le retour de mon laquay.

Vous m'avez faict peur et m'avez bien estonné de l'advis du refus de l'expedition de l'Abbayie de S^t Jean d'Amiens². Et certainement si le pape se veult dezhornais attacher à cette formalité, j'en diminueroys bien mes esperances. Mais je crains qu'il n'y ayt du mal entendu, car s'il devoit faire du scrupule à mettre en commande des Abbayies tenües en tiltre, c'estoit à celle de Cisteaux qu'il devoit faire paroistre sa religion, puisque c'estoit un chef d'ordre qui avoit toujours esté excepté par le concordat mesme, et puisqu'il s'est relasché de celuy là, je tiens que tout le reste suyva à la fille tost ou tard³.

J'ay bien advis que mon neveu partit de Lyon le 5^{me} et m'a l'on

¹ C'est-à-dire s'explique nettement, catégoriquement.

² Voir à l'Appendice la lettre de Jacques Dupuy, du 30 janvier 1637.

³ Le pape ne se relâcha pas autant que le croyait Peiresc, car le 8 avril 1637, Richelieu étoit obligé d'écrire au maréchal d'Estrée, ambassadeur du Roi à Rome: «Je vous rends grâce du soin que vous avez eu de l'affaire

de Cisteaux, et vous conjure de continuer; si le pape est bien informé, il sçaura, je m'assure, que je ne prends pas les bénéfices pour en profiter, mais bien pour les tirer de leur ruine, et les mettre en estat d'une bonne réforme.» Cf. *Gallia Christiana* (t. VI, col. 1014) où l'on verra que Richelieu «numquam fuit ab apostolica sede confirmatus».

voulu assurer de son arrivée en Avignon, mais il avoit trouvé si longue l'absence de ses amours que je ne trouve pas estrange de ne le voir encores paroistre, l'occasion du carnaval pouvant bien encores ayder au retardement; tant est qu'il sera tousjours le bien venu quand bon luy semblera, puisque vous me le commandez, vous assurant que je ne me souviens nom plus de tout le desplaisir que j'en ay peu recevoir, que s'il ne s'estoit jamais dispencé de son devoir, et s'il arrivoit qu'il y survint d'autre mal entendu, que Dieu ne veuille, vous pourrez bien croire hardiment que ce ne sera pas de ma part, et que si quelqu'un de nous doit tenir ire à coeur¹, et oublier difficilement les choses passées, ce ne sera pas moy pour certain, et veux croire que si de sa part il y pouvoit rien escheoir, ce seroit par l'induction d'autrui, de laquelle il n'avoit peu se deffendre par cy devant. Cependant nous vous devons estre eternellement redevables l'un et l'autre des charitables soins que vous en avez daigné prendre. J'ay esté bien aise d'avoir la tragedie de Heinsius qui a donné subject à la contention du sieur de Balzac, pour rejoindre le tout ensemblement. Nous nous passerons aussy volontiers que facilement des Ephemeres d'Origan, puisque Laurens Eichstadius a continué celles de Kepler pour dix ans, vous remerciant trez humblement de l'avis et M^r Bouillaud qui nous a grandement obligez M^r Gassend et moy, et s'il en vient des exemplaires à Paris, vous m'obligerez encores plus de m'en retenir une couple.

Le livre de M^r Justel est attendu en bonne devotion² et la nouvelle de l'arrivée de M^r de Saumaise en Hollande³. Et sur ce je demeure à jamais,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 10 fevrier 1637.

¹ Locution négligée dans nos dictionnaires, particulièrement dans celui de Littré.

² Voir à l'Appendice, seconde partie, la lettre de Jacques Dupuy, du 30 janvier

1637. Le livre de Justel était un traité (in-4°) en faveur de la maison Palatine.

³ Le 16 fevrier. 1637, Saumaise écrivait à Jacques Dupuy (*Correspondants de Peiresc*,

Le paequet de Mr Gassend à Mr Luillier a esté enfermé par mesgarde par mon relieur avec un livre de mon frere, pensant le mieux conserver¹.

CLXXXI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay escript à ce matin à Mr du Puy vostre frere nom pareil, en responce de la sienne que mon neveu de Rians m'apporta hier au soir jointe à une de M^{sr} le Chancellier, mais le courrier a esté arresté pour ne partir ce diet il que demain du grand matin, et s'il ne trouve d'autres remores², il sera dans 4 ou 5 jours à Paris; c'est pourquoy je tascheray de le charger d'un duplicata de la despesche que je faicts à Mr de Guibbeville vostre neveu, pour luy faire voir à quel poinet sont reduictes les choses qui le concernent, qu'on veult absolument que nous offrions une somme et le temps est bien court pour attendre vostre responce, si l'extraordinaire commodité de ce courrier n'en donne les moyens, avec quelque autre retardement de la part du Cardinal³ qui est fort pressé de partir, et si une foys il est hors du païs, il y aura grande peine de chevir de ce monde là norry en des chiquanes immortelles. Vous verrez qu'on a obtenu quelque commission en voz quartiers pour informer sur les lieux, il y a de l'enyie partout. Nous avons le temps le plus favorable du monde pour porter nostre petite armée navale en Sardaigne où il doibt descendre en terre 5,500 hommes sans ce qui

fascicule V, p. 157) : « Il n'y a pas encore quinze jours que je suis arrivé en cette ville de Leyde et y suis arrivé malade . . . »

¹ Vol. 718, fol. 345.

² Le mot *remore*, qui, avant Peiresc, avait été employé par Du Bartras dans la *Semaine*,

a, depuis Peiresc, été employé par la Rochefoucauld, par Pellisson, etc.; sous le mot *rémore*, Littré cite Ambroise Paré, Regnard, Saint-Simon.

³ Bichi, évêque de Carpentras.

reste aux navires, où ils font conte de 8,000 hommes de faction en tout. Il s'appreste dix aultres navires pour suyvre dans 8 ou 10 jours les 27 ja partis puis sammedy des isles d'Ieres avec deux ou troys grosses barques chargées du plus gros attirail, et s'y en debvoit joindre d'aultres qui ont embarqué à Cannes le regiment de Victry de mille et un hommes pour estre assureé qu'il n'y en manquoit pas un du nombre.

Je suis contraint de clorre n'ayant peu escrire comme de coustume, ayant perdu l'aprez disnée à conduire mon neveu par la ville chez M^r de Lauson et Messieurs les Presidants de nostre compagnie et quelques uns des plus anciens. Vous m'excuserez donques et me commanderez tant plus librement comme,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 17 febvrier 1637.

La feuille que vous m'avez envoyée du Mare clausum est celle qu'il falloit, dont je vous remercie trez humblement, et seray bien aise d'avoir un aultre exemplaire ou deux du mesme livre. Mon neveu a apporté de Lyon le fagot de M^r Luillier où estoit la relation latine du traicté de Prague, et le Naturaliste d'Anvers bien conditionnez¹.

CLXXXII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Depuis celle que j'escrivis avant hier à M^r Guibbeville vostre neveu, par l'ordinaire et par un courrier extraordinaire qui ne partit

¹ Vol. 718, fol. 348.

qu'hier 18^{me} sur le disner, mais qui y sera vraysemblablement avant l'ordinaire, j'ay escript au cardinal Bichi deux lettres, ensemble au sieur de Vallerne et au Recteur celles dont vous aurez icy la coppie en responce de leurs dernieres dont je vous ay envoyé les originaux par ledict ordinaire, où vous pourrez voir à quel estat est reduicte cette negociation, regrettant bien que la presse du parlement de ce cardinal m'ait desrobé le loisir d'attendre vostre responce bien cathégorique sur les propositions qui m'ont esté faictes de ne pouvoir rien demander que nous n'ayions commancé d'offrir. A quoy je me trouvoys bien empesché, puisque je n'en ay pas d'ordre exprez de vostre part et ay prins pied sur un mot de la lettre du cardinal où il me dict que ce pere avoit à se delivrer le plus honnorablement qu'il pourroit de sa miserable fille : leur proposant de la loger en un monastère de la visitation d'Ambrun où il ne coustera pas plus de cinq à six cents escus de fonds pour la dotation de sa pension annuelle. Et parce que Son Eminence me parloit de somme notable pour satisfaire à la condition et au courage du pere, de peur de rompre ou perdre l'occasion de nous prevaloir de la presence de Son Eminence à faulte d'un peu plus de fonds, si la fille ou les parents ne goustoient le sesjours d'Ambrun, auquel cas il luy fault mille escus, je me resolu d'y en adjouster l'alternative à tout hazard, et crains bien qu'on ne s'en veuille pas contenter. Mais de peur que Son Eminence ne se trovast engagée de monstrier ma lettre, et consequemment tout le fonds de mes offres, et esviter d'y laisser prendre des avantages qui peussent nuire à Mr de Guibbeville, je me suis resolu de faire faire un duplicata de ma lettre à Son Eminence et d'en faire chastrer les mots concernant le second chef de cette alternative, afin que s'il en falloit venir à icelluy, que ce fust comme si c'estoit de la seule autorité de Son Eminence ainsin que je le luy ay touché par apostille par la mesme lettre de ma main pour gagner autant de temps, et espargner la perte de celuy qu'il y faudroit pour attendre vostre responce plus precise sur tout cela. Si j'ay failly, imputez le je vous supplie à ma foiblesse et à vostre surabondante honnesteté de me deferer plus qu'il ne me pouvoit appartenir plus tost qu'à aulcun mien

deffault de bonne volonté. Mais je vouldroys bien que vous en fussiez quittes pour cela et penseroys que vous n'y auriez point grand grief. Dieu en ordonnera selon son bon plaisir, et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 20 febvrier 1637¹.

CLXXXIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 20^{me} fort bien conditionnée, et pensoys y trouver quelque resolution de Mr de Guibeville, mais je voys bien qu'il nous veult laisser faire; si nous pouvions avoir de voz nouvelles par le prochain ordinaire avant le depart du cardinal Bichi, nous y aurions bien moins de regret aux offres auxquelles nous nous sommes relaschez dans cette necessité de temps. Mais possible ne sera t'il pas inutile que les parents n'ayent pas eu tant de liberté d'y delibérer. Nous y avons usé de toutes les precautions et addresses que nous avons peu, comme vous pourrez voir par les coppies cy jointes des lettres que j'ay escriptes sur ce subject, et de celle que le sieur de Valerne m'avoit escripte en dernier lieu, où je me trouvoy bien combattu, craignant d'un costé de m'ingerer trop avant et de l'autre que l'occasion n'eschappast de terminer cette affaire. Enfin je tiray à ma cordelle Madame de la Roque, laquelle tient le premier rang dans Carpentras², et a un grand ascendant sur toute la maison de Mr de Valerne,

¹ Vol. 718, fol. 349.

² Était-ce Antoinette du Puy Montbrun, qui en 1626 avait été mariée à Jean de Raffelis-Tertulle, seigneur de la Roque? ou

bien s'agit-il de la belle-mère d'Antoinette, Françoise de Patrit, laquelle avait été mariée, en 1602, à François de Raffelis-Tertulle, également seigneur de la Roque?

estant partie d'icy en diligence pour trouver encores là Son Eminence comme il sera advenu.

J'auroys tant de choses à vous dire, que je seray constrainct de tout laisser pour cette foys, me remettant à ce peu que j'escrrips à M^r de Lomenie pour les nouvelles et vous remerciant trez humblement des vostres qui sont bien d'aultre importance. Je ne puis lire voz lettres de Rome nom plus que les precedantes pour vous en rendre conte par le menu. Ce sera Dieu aydant à la huictaine et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 2 mars 1637¹.

CLXXXIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Enfin l'affaire de M^r de Guibbeville a esté conclüe sur la proposition du party necessaire au logement de sa partie dans ung monastere de la Visitation où il fault 1,000 escus par toute la Province excepté dans Ambrun où l'austerité des montagnes rend les denrées moings encherics qu'ailleurs, mais il n'y avoit pas de moyen de faire consentir la mere nom plus que la fille à cette relegation de sa fille. Et si bien elles font encores des rencherics de dire qu'on la veult marier, et qu'il y a party sortable; j'ay pourtant appris que leur commune intention est de la voiller, mais non pas si loing. Tant est que l'affaire est faicte, et ne tiendra plus qu'à M^r de Guibbeville ou aux siens d'en passer s'il leur plaict à l'advís de l'Eminentissime cardinal Bichi, de M^r le Recteur,

¹ Vol. 718, fol. 350.

de Madame de la Roque dont l'intervention y est encore venue bien à temps, et de vostre serviteur. Je n'ay pas encores eu le bien de voir Son Eminence que nous attendons icy à ce soir, mais il m'a r'envoyé mon laquay à l'advance avec les lettres que je vous envoie originellement, pour les faire voir à ceux que besoing sera, et attendant les ordres et procurations expresses que vous nous pourrez envoyer si le trouvez bon, pour achever ce traicté et tirer M^r de Guibbeville de cette vexation et de tout le regret qui luy en pourroit demeurer en l'ame. J'envoie à Aix cette despesche et pense qu'elle y pourra arriver à temps, avant le partement du courrier, afin que vous ne demeuriez pas en peine sur l'incertitude où je vous avoys laissé en celle d'hier au soir, et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Lambesc, ce 2 mars 1637.

Nous avons trouvé icy M^r de Champigny, mais le troisieme acez de sa fievre l'avoit reprins et obligé à un peu de repos dans le lict, Madame¹ ayant receu les compliments de la part de M^r nostre Archevesque, mon neveu de Rians l'avoit accompagné depuis Orgon en deça avec mon neveu de Meaux. Il avoit faict dessein d'aller coucher à Pertuys, pour aller demain visiter M^{gr} le Mareschal et Madame la Mareschale à la Tour, mais comine son mal ne luy permettra pas de se remettre d'aujourd'huy en chemin, il faudra attendre à demain. Son mal n'est pourtant pas que fort leger Dieu mercy.

Nous avons creu que M^{gr} le Mareschal vinst sallüer l'Eminentissime cardinal Bichi en ce lieu cy ou à Aix, mais il est entre les mains de M^r Prisesi qui le drogue et ne le laissera pas escarter si loing de la Tour².

¹ Nous avons déjà vu que la femme de l'intendant était une sœur de François Luillier.

² La maladie du maréchal de Vitry n'était-elle pas *voulue*? Et sa retraite à la tour d'Aygues n'était-elle pas une retraite *forcée*,

Je n'escrrips pas à M^r de Vallavez mon frere et ay bien eu de la peine à desrober ce temps pour vous faire la presente; il m'excusera, s'il luy plaïet¹.

CLXXXV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Voz despeschés du 27 du passé n'arriverent pas à temps pour faire voz compliments à l'Éminentissime cardinal Bichi à son passage, lequel nous estoit eschappé dez le mercredy 4^{me} de ce moys, et voz lettres n'arriverent que le sammedy suyvant, mais il luy faudra escrire à Rome, et je ne doute poinct que suyvant la promesse qu'il vous a faicte, il ne s'y employe volontiers pour l'expédition de vostre affaire qui se fera veuillent ils ou non, et je m'asseure qu'ils seront bien aises que la vostre fasse la planche² et serve de pretexte aux aultres. Si touts cez grands deniers dont a parlé M^r le mareschal d'Estrée à M^r vostre frere debvoient entrer en la bourse de la Chambre ou du Pape ou des N[eveux], ce seroit un estrange chausse pied³ à faire haster toutes cez expéditions, mais comme vous sçavez tout cela va au profit des officiers de la chancellerie dont les esmoluments en sont aultant diminüez, et la moindre part est celle desdicts N[eveux]. Mais si cela est sceu par cez officiers, il n'y manquera pas des solliciteurs.

Le cardinal Bichi me tesmoigna une grande consolation d'avoir

à la snite de sa scandaleuse querelle avec l'archevêque de Bordeaux et en attendant une punition plus sévère, l'emprisonnement à la Bastille?

¹ Vol. 718, fol. 354.

² La planche qui permet de franchir un

fossé, un ruisseau. Corneille a dit (*la Suivante*):

Elle fait une planche à sa bonne fortune.

³ Saint-Simon devait employer la même locution dans cette phrase de ses *Mémoires*: «Un chausse-pied pour faire Bouteville duc et pair.»

composé l'affaire¹ de M^r de Guibbeville. Nous croyions à Lambesc qu'il y deubt coucher le mardy pour estre icy tout le meeredy, mais à soleil couchant il en voulut partir en poste, et le nous fallut suyvre comme nous peusmes, dans le carrosse de M^r l'Archevesque qui rompit à 500 pas de Lambesc tout son train de devant; il estoit bien dix heures de nuict quand nous arrivasmes icy. Son Eminence voulut me venir voir à la minuict, et fut une petite heure dans mon estude ou dans ma chambre, à me dire des particularitez de l'affaire de M^r de Guibbeville qui me firent bien juger que nous n'en avions pas bien sceu le fonds ne vous ne moy et que nous estions bien plus heureux que nous ne pensions d'en estre sortis à si bon marché. Il n'est pas de besoing de vous en rompre les oreilles davantage puis que la chose est faicte. Et je m'asseure que M^r de Guibbeville n'aura pas tant de subject de s'en plaindre et fauldra que vous travailliez à faire avaller la pilleulle² de cez mille escuz au pere, à quoy j'ose vous asseurer qu'il ne doit avoir auleun regret. Son Eminence l'avoit taxé à xii cents escus, mais je tins fort à ne pas avancer au delà de ce party que je vous avoys faict sçavoir. Estant bien marry de ne l'avoir peu reduire à la moitié, mais si vous sçavez un jour le destail, vous verrez bien que c'est ung grand coup d'avoir assoupy tout cela si paisiblement.

Je pensoys vous avoir envoyé la lettre de Son Eminence concernant sa taxe de 1,200 escus et je la viens de retrouver par hazard entre mes papiers où mon homme l'avoit laissé confondre quand il la vous falloit envoyer. Elle sera cy joinete pour la faire voir encore au pere de M^r de Guibbeville afin que cela serve à luy diminüer le regret des 1,000 escus. Mais je croyz bien que le plus tost que vous pourrez mettre ordre à l'exécution de ce traicté sera le meilleur, ayant affaire à des gens d'un país bien porté à la chicane, et s'il venoit faulte de ce pere, qui a esté malade bien grievement depuis peu, nous ne viendrions

¹ *Composer* pour *arranger*. Les dictionnaires ne donnent que *composer* au sens neutre ou suivi de la préposition *avec*. — ² Nous avons déjà trouvé plus haut cette familière locution.

jamais à bout de cette mere ne de la fille et aultres parents qui ne pouvoient passer le gay¹, et se faisoient tenir à quatre.

Je vous ay bien de l'obligation de la part qu'il vous plaiet de prendre au retour de mon neveu qui s'est trouvé icy en une conjuncture la plus avantageuse du monde, pour m'obliger à l'employer à des compliments de ma part aussy bien comme de la sienne, à Madame la Mareschale de Victry, à M^r et Madame de Champigny, en quoy il m'a certainement obligé, me deschargeant de diverses courvées que ma santé ne me permettoit pas, ce qui d'ailleurs l'a mis aussy dans un employ plus estimé qu'il n'avoit encor eu de sa vie, à concerter des petites affaires d'assez de consequence dont le succez jusques icy n'a pas trop mal reusey graces à Dieu. Ma niepce est attendüe à ce soir icy, elle trouvera ceans son logement ordinaire tout prest et ne tiendra qu'à elle de s'y arrester, comme luy avoit faict, si bon luy semble. Madame la Premiere Presidante², la mesurant à son aulne, se veult persuader qu'elle y debvroit demeurer, quand mesmes elle voudroit avoir son petit mesnage à part, mais je ne sçay si sa rhetorique sera assez puissante pour la disposer à cela. Tant est que nous vous avons toutes les obligations humainement possibles, de ce que vous avez contribué de voz soings à nous tirer de ce mauvais affaire. Dieu vous en rendra le centuple s'il luy plaiet.

Au reste Monsieur le premier president du Bernet, à qui j'ay monstré confidamment deux ou troys de voz lettres, est amoureux de vostre vertu et de vostre candeur³ à un poinet que je ne le vous sçaurois dignement représenter et me dict qu'il veult vous escrire pour vous demander part en voz bonnes graces et de M^r du Pay vostre frere.

¹ Nous avons déjà trouvé dans le tome précédent la locution *passer le gay*.

² La première présidente du Bernet était Marguerite de Sevin, fille de Guillaume de Sevin, écuyer, seigneur de la Garde, et d'Antoinette de Rance. Elle avait épousé en première noces (1610) Jacob de Secondat, seigneur de Montesquieu, mort à Agen en

1619. Elle avait quarante-six ans quand elle se maria (février 1633) avec Joseph du Bernet. Elle mourut âgée de quatre-vingt-seize ans au mois de janvier 1683.

³ Descartes, dans le *Discours de la méthode* publié en la même année où cette lettre fut écrite, a dit : « J'étais amoureux de la poésie. »

Et possible l'auroit il faict dez aujourd'huy, sans une surcharge extraordinaire d'affaires qu'il a eu ce jourd'huy sur les bras, à l'occasion de cez ordres nouvellement apportez par le chevalier de Guron¹ pour faire donner aux isles et me vient on de dire que M^r de Champigny est allé au Palais cette aprez disnée et je m'en estoys excusé, estant bien marry de ne m'y estre rencontré.

Je me conjouys avec vous de l'arrivée de M^r de Saumaise auprez de ses livres aprez une si longue absance, et n'en attends pas si tost des nouvelles estant raisonnable de luy laisser faire ses compliments par preference non seulement à ses amys vivants sur les lieux, mais à ses livres dont il estoit je m'asseure bien affamé, et sur ce je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 10 mars 1637².

CLXXXVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

A PARIS.

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 6^{me} avec ce que vous y aviez joint dont je vous remercie trez humblement et vous renvoye la lettre de M^r de Saumaise où j'ay esté bien touché des incommoditez qu'il a rencontrées quasi partout, et encore plus de son indisposition que j'apprehende grandement dans un air si froid et si austere. Il m'oblige trop de se souvenir de moy parmi tout cela, et vous, Monsieur, de m'y faire prendre part, car bien qu'il y ayt à deplorer tant de malleur, encor y

¹ Un fils cadet de Jean de Rechinevoisin, seigneur de Guron, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, maréchal de ses camps et armées, etc., par

conséquent, un frère de Louis de Rechinevoisin de Guron, évêque de Tulle puis de Comminges.

² Vol. 718, fol. 355.

a t'il à louer Dieu de s'en estre tiré, et voudrois bien que M^r du May peust profiter le séjour de M^{gr} le Prince à la Cour pour frapper le coup bien conforme aux souhaits de ses fideles amys et serviteurs. Je suis bien aise que mon procédé en l'affaire de M^r de Guibbeville ne vous ayt pas tant desplu comme j'avoys subject de l'apprehender dans la liberté que je m'estois donnée de m'ingerer si avant sans mandement plus exprez, ce que je n'eusse fait sans l'urgente necessité du parlement de ce cardinal dont l'intervention seule y estoit plus puissante que tout. J'en ay receu une lettre de Madame de la Roque à laquelle j'ay respondu ce que vous verrez au billet qui y sera joint, pour le monstrier si le trouvez à propos à M^r de Guibbeville ou à Messieurs ses parents, desquels nous attendons en bonne devotion la responce et execution s'il y peult escheoir du traité de Son Eminence.

Je suis bien honteux d'estre tousjours plus indigne de l'honneur des bonnes graces de M^r de Thou, et qu'il soit tousjours en si bonne disposition de cherir ses serviteurs plus qu'ils ne peuvent valloir et lors mesmes qu'ils ont le moins de moyen de le servir. Je luy felicite son heureux retour de tant de voyages grands et petits, quelque différence qu'il y ayt eu de plus ou moins de commodité ou d'incommodité. Pour ce qui est de vostre commande, c'est la verité que les termes de la lettre de l'Eminentissime cardinal Barberin sont un peu trop dans la generalité à qui traicteroit à la Françoisse, mais parmy ces gens là, il fault deviner la plus part des choses et du moins en suppleer une bonne partie. Ils ne parlent pas guere plus clairement quelque envie qu'ils ayent de faire ce qu'on demande, et quelque resolution qu'ils en ayent faicte, pour estre tousjours sur pied d'en faire en concluant d'une seule pierre plusieurs coups, en faisant agir diverses intercessions, pour les obliger tout d'un coup.

J'ai veu la lettre du Roy qu'il vous a plu m'envoyer, et l'auroys trouvée plus estrange si je n'avoys veu que la vraye occasion de la rupture du cardinal de Savoye estoit venue de ce qu'aprez avoir souvent faict plainte de n'avoir point de lettres de M^{gr} le cardinal de Richelieu, enfin Son Eminence avoit prins la peine de luy escrire sans

luy donner de l'Altezze, comme vous l'avez sceu en son temps, et je sçay bien que sur ce differant le Grand Duc avoit esté en fort mauvais mesnage avec le Pape et les neveux à faulte de vouloir donner l'Altezze aux princes de sa maison. En effect puisque le cardinal infant avoit de l'Altezze en commandant les armées d'Espagne aux Païs bas, il sembloit necessaire que le chef de l'armée qui luy estoit opposée eust de l'Altezze aussy.

Je me resjouys que voz epistres socratiques soient enfin achevées d'imprimer¹.

Il y aura dezhorsmais plus de commodité de voicture que devant pour les petits fagots car l'on a estably des messagers ordinaires de Lyon icy qui partent de Lyon le jeudy, par lesquels j'ay desja receu des cassettes et fagots de livres bien conditionnez, dont je suis bien aise, à cause que noz maistres des courriers de deça commançoient à gronder de ce que mon frere grossissoit trop librement ses paquets à moy, et m'en firent rompre les enveloppes sammedy, tellement que pour quelque temps il faudra s'abstenir de les grossir sans necessité, et prendre la voye du messenger soubz l'adresse à M^r de Rossi à Lyon qui recevra volontiers ce que vous luy adresserez et me l'envoyera par le messenger aussy jusques icy. J'en useray de mesmes quand l'occasion s'en presentera Dieu aydant. L'on nous veult asseurer la mort de l'Empereur le 15 febvrier d'une apoplexie¹, cela nous pourroit encores donner quelque relasche et quelque occasion plus urgente pour la paix.

Le mauvais temps qui s'est mis sus puis sammedy nous tient en grand esmoÿ de voir eschapper l'occasion de nous prevaloir du mauvais estat auquel sont les isles de Lerins, et je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 17 mars 1637³.

¹ Nous avons vu que Leo Allatius avait donné ses soins à cette édition.

² L'empereur Ferdinand II mourut, en effet, le 15 février 1637, à Vienne, à l'âge

de cinquante-neuf ans et dans la 19^e année de son règne. Voir l'*Art de vérifier les dates*, t. VII, 1818, in-8°, p. 387.

³ Vol. 718, fol. 358.

CLXXXVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

M'estant engagé d'escrire à M^r Deodati et puis à M^r de Saumaise, je me suis insensiblement laissé porter plus loing que je ne pensoys, tellement que je ne vous pourray escrire que bien à la desrobée, pour vous dire qu'en l'affaire de M^r de Guibbeville je feray tout ce que vous ordonnerez et que M^r de Guibbeville me prescript par sa lettre, et si vous trouvez bon de faire dresser là une minutte de contract en la forme que vostre conseil desirera, nous tascherons icy de la faire passer à vostre contentement, sur quoy j'attendray voz ordres, et pour la remise des deniers, si vous trouvez bon de la faire faire à Lyon à M^r de Rossy, ou en Avignon, ils le pourront aller prendre là du banquier si en avez commodité opportune. Cependant j'escriray à M^r de Valerne pour luy donner avis de l'acceptation du traicté et luy demander une minutte de la forme du contract qu'il vouldroit faire, et en quel lieu il entend que l'argent soit desbourcé et logé pour l'assurance de sa fille, dont je vous donneray avis, ne pouvant à ceste heure escrire à M^r de Guibbeville, à mon grand regret, dont vous m'excuserez s'il vous plaict à luy comme à vous mesmes. Je plains bien le pauvre M^r Bergeron¹, et m'estonne que cez Messieurs l'eussent ainsin laissé crouppir aprez de si longs services en une si puissante maison². J'attendray les livres que vous avez remis à mon frere pour faire tenir à M^r Maussac celuy qui luy est adressé, vous remerciant trez humblement de la

¹ Les biographes se contentent de dire que le géographe Pierre Bergeron « mourut en 1637 dans un âge avancé ». On saura désormais qu'il mourut au mois de mars.

² Les biographes dont je viens de parler (y compris Barbier, en son *Examen*

critique et complément des dictionnaires historiques les plus répandus) n'ont rien dit de la puissante maison qui, loin de protéger l'éditeur des *Voyages faits en Asie*, le laissa, selon l'énergique expression de Peiresc, *crouppir* misérablement.

peine et de l'honnesteté dont vous usez en nostre endroit, ne voyant l'heure que ce livre de M^r de la Mothe soit icy ¹. Un curieux d'Avignon me persecute de luy faire avoir un petit livre de Vigenaire ² de Auro et sale³, ce me semble; s'il s'en peult avoir un, vous m'obligerez bien, car il m'a donné une cueiller antique dont il estoit bien jaloux et dont il n'estimerait pas d'aulture revanche comme celle-là.

Je voudrois bien aussy un exemplaire en blanc du Florus de Jo. Freinsemius 8^o Strasbourg ⁴, et un du Justin de Mathieu Bernegger ⁵ dont la maniere semble grandement propre et commode à toute sorte de gents. Je vous enverray par la premiere commodité un manuscrit du Vegece pour faire tenir à M^r de Saumaise, mais je tascheray auparavant de le faire collationner sur un aulture manuscrit, et si vous en aviez dans vostre bibliotheque ou dans celles du Roy, comme il me semble y en avoir veu, je serois d'avis que vous y fissiez collationner à tout le moins les tiltres du commencement des chappitres et du texte avec la closture de la fin, pour voir s'il s'y pourroit rien proffiter

¹ Le livre de Fr. de la Mothe-le-Vayer que Peirese attendait si impatiemment était le *Petit discours chrestien de l'immortalité de l'âme*, qu'accompagnait un discours sur la musique, Paris, 1637, in-8°, avec dédicace au cardinal de Richelieu.

² Blaise de Vigenère, né à Saint-Pourçain (Allier), mourut à Paris, comme nous l'apprend Pierre de l'Estoile (*Mémoires-Journaux*, t. VII, p. 52), «le lundy 19^e [février 1596]». Il était, ajoute-t-il, âgé de soixante-quinze ans, ce qui le ferait naître en 1521 et non en 1526, comme le répètent les biographes. L'Estoile donne des détails sur la *maladie fort estrange* dont mourut Vigenère (un chancre qui lui dévora la bouche et l'étouffa) et il fait en deux mots l'éloge de sa science et la critique de sa vie: «Il estoit homme très docte, mais vieieux.»

³ *Traité du feu et du sel*, Paris, 1619, in-4°. Nicéron (*Mémoires*, t. XVI, p. 36) signale de ce traité une traduction en anglais (Londres, 1649, in-4°).

⁴ Jean Freinsheim (né à Ulm en 1608, mort à Heidelberg en 1660) publia son *Florus* en 1632 et le republia en 1636. Les deux éditions sont de Strasbourg. Un an après la mort de Peirese, les Elzévier publièrent, avec le nom de son grand ami Claude de Saumaise, un *Florus* (Leyde, 1638, petit in-12) que l'érudite bourguignon désavoua avec empressement et indignation. (Voir A. Willems, *Les Elzévier*, p. 116.)

⁵ Puisque Peirese a rapproché dans la même phrase les deux savants éditeurs, rappelons que Bernegger fut d'abord le protecteur et ensuite (1638) le beau-père de Freinsheim.

pour ayder ou exclurre les conjectures que je luy ay cottées. Car je m'asseure que si ne le faictes, vous luy donnerez la peine de vous en prier quand il aura veu ma lettre que je feray laisser ouverte, au cas que vous n'ayiez pas de l'aversion d'y jeter les ieulx, à condition que vous me pardonneriez mes besveues et resveries ordinaires où je m'amuse à des pieds de mousche. Nous n'avons rien de nouveau que le bruslement d'un navire du cavalier Gentily Napolitain qui estoit estimé aultant et plus fort que l'un des forts des Isles. L'on dict que M^r de Mauty en a prins un aultre Angloys nolizé et chargé de farines pour les ennemys, mais cela n'est pas encore si asseuré. Un jeune homme party d'hier au matin de cette coste-là dict avoir veu les isles toutes en feu le dimanche au soir, et croyoit qu'il y eust en quelque attaque, mais nous en aurions des nouvelles, et je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 24 mars 1637.

Je vous envoie les advis d'Italie qui sont remplis de tout plein de particularitez non indignes d'estre sceües, et ce qui est rayé semble avoir esté fait à dessein pour le cacher à ceux qui ne sont si confidants que ceux auxquels ils estoient primitivement adressez¹.

¹ Vol. 718, fol. 359.

CLXXXVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
 ADVOCAT EN LA COUR DE PARLEMENT DE PARIS,
 À PARIS.

Monsieur,

Je receus par le penultiesme ordinaire une lettre de M^r de Guibbeville soubscrite de¹ vous, où je fus honteux de trouver les termes dont il vous plaict m'honorer, et dont je vous remercie du meilleur de mon cœur. J'attends la responce de M^r de Valerne pour mettre la derniere main à cette mauvaise affaire à vostre contentement comme je l'espère et de M^r vostre neveu. Maintenant je vous faiets adresse d'un livre pour M^{sr} le Chancelier et d'une despesche que j'ay laissée ouverte à cachet vollant, à celle fin que vous puissiez en disposer et la rendre si le trouvez à propos ou bien la supprimer si vous trouviez que je me fusse ingeré plus avant qu'il ne m'est loisible. Vous pouvant protester bien ingenüement que rien ne m'a porté à cette hardiesse, que le pur zelle que j'ay au bien de la paix et de la concorde, et la cognoissance que j'ai eüe aultres foys des inclinations naturelles qu'avoit mon dit seigneur le Chancelier aultres foys en rencontres quasi pareilles² quand M^r d'Épernon (auprez duquel il exerçoit la charge d'intendant de la justice) se vouloit cabrer à tous moments contre le Parlement de Bordeaux sur des subjects bien legers aussy lesquels il termina fort heureusement par des voyes qui n'estoient pas bien esloignées de celles dont est à present question. Enfin je laisse le tout à vostre plaine disposition; bien vous diray je que si cela n'est achevé de terminer je prevoy bien qu'à la moindre petite occasion tout se rebrouillera plus que jamais, et Dieu sçait si la commodité sera si op-

¹ Peirese par inadvertance a écrit deux fois le mot *de*.

² Sur l'intendance de Pierre Séguier en Guyenne et sur ses relations avec le duc

d'Épernon, voir la monographie de M. René Kerviler: *Le chancelier Pierre Séguier* (Paris, 1874, in-8°, p. 19-23).

portune qu'à cette heure d'y remedier. Car quand ces bluettes couvent elles allument bien grands feux aulcunes foy^s ¹. Sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 31 mars 1637.

Le cardinal Bichy ne fut que deux jours en son passage de Cannes à Genes, et deux jours incognito à Genes, de sorte qu'il doit estre arrivé à Rome bien à temps pour la semaine sainte comme il desiroit².

CLXXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 21 par l'ordinaire accompagnée de vöz coustumieres faveurs et grattifications de mille belles singularitez dont je vous rends mes actions de graces journalieres comme tous les jours vous me comblez de voz bienfaicts. Pour l'affaire de M^r de Guibbeville j'eusse bien deub luy escrire, mais il me pardonnera s'il luy plaiet encor à ce coup, tandis que j'attends la responce du sieur de Valerne à mes dernieres lettres, et lors je luy respondray plus cathégoriquement s'il plaiet à Dieu. J'ay faict voir à M^r le Premier Presidant³ ce que vostre incomparable modestie vous faisoit dire de luy; il vouloit vous respondre ou prevenir et l'auroit faict sans doute, n'eust été la foule d'affaires qu'il a eües sur les bras tout d'un coup, en cette occurance de l'attaque des isles, et de ce qu'il y avoit à desmesler

¹ A rapprocher de ce vers de Mathurin Régnier :

Comme on voit un grand feu naltre d'une bluette.

² Vol. 718, fol. 362.

³ Le premier président Joseph du Bernet, déjà plusieurs fois mentionné.

entre M^{gr} le Mareschal et luy. Il faudra laisser passer la plus grosse presse, mais il y a bien de l'apparence que les isles nous cousteront encores bien du monde, avant qu'en avoir chassé les ennemys. Tant est que nous y avons desja deux forts dont le dernier estoit tout revestu de pierre de taille; vous en aurez veu le dessein que j'avois envoyé cy devant à mon frere. Il nous tardera que le grand fort de S^{te} Marguerite puisse saulter comme les aultres, car celuy de Rangou n'est pas si considerable que pour en pouvoir incommoder les ennemys dans le Frioul s'ils y reviennent, mais s'ils tardent gueres nous leur enleverons Dieu aydant cette isle. Je ne sçay si nous aurons les mesmes avantages en l'aultre de S^t Honoré où il y a plus de terre à remuer. Mon frere vous fera voir tout ce peu que j'ay peu vous fournir de cecy. Je suis fort pressé de clorre et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 31 mars 1637.

L'ordinaire de Rome qui vient de passer m'a apporté afforcee lettres que je n'ay peu lire, entr'aultres une de dom Christoffe mais de vieille datte. L'on m'escript qu'un trop gros paquet de M^r Naudé a esté mis dans une caisse par mer, qui me met en grande peine, croyant que ce soient les extraicts des tactiques de M^r de Saumaise.

Vous aurez un exemplaire de la derniere edition des poemes du Pape¹ tant vulgaires que latins, et y en a un autre exemplaire pour M^{gr} le Chancelier, et dezhorsmais il faudra mettre ses livres à part des lettres et papiers plus necessaires pour les envoyer par le messenger, noz maistres des courriers se lassant de la grosseur de noz pacquets².

¹ Au sujet de l'édition dont il est ici question et qui est due aux presses du Vatican (1636, in-4°), voir un passage d'une

lettre déjà citée d'Holstenius à Peiresc (recueil Boissonade, p. 278).

² Vol. 718, fol. 363.

CXC

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'escrivis un mot à M^r du Puy vostre cher frere par le dernier mes-
sager de jedy nouvellement estably pour Lyon, pensant que la des-
pesche deubst arriver à Lyon à temps pour l'ordinaire dujourdhuy.
puisque l'on avoit manqué l'occasion de nostre courier de la semaine
passée, et vous envoyay par mesme voye un exemplaire de la derniere
edition des vers du Pape in-4°. J'ay depuis receu la vostre du 27^{me} du
passé, avec tout ce que vous y aviez joint, dont je vous rends trez
humbles graces, mesmes des justes reproches que vous m'avez faicts
de la relation d'Oristan, à faulte de l'avoir moy mesme reprochée
comm' elle meritoit; je suis quelque foys si pressé que je ne puis sa-
tisfaire à ce qui seroit le plus necessaire. Me confiant à vostre bonne
discretion et aux excuses et pardons que vous m'octroyez sans mesmes
en estre requis, dont je vous suis trez redevable; ce qui estoit derriere
cette relation concernant l'estat de nos Isles me fit envoyer le tout en-
semble, et la relation de ce Napolitain saulvé à la nage, nommé Mezo-
barba, s'est trouvée si veritable, qu'il se peult dire qu'elle soit la vraye
cause des avantages que nous y avons prins, à quoy nous ne nous
serions pas hazardez sans cette croyance. Il a depuis rendu d'autres
bons services et a desbauché bien de ses compagnons, dont nous nous
prevallons grandement de jour à aultre. Il nous faict mesmes esperer
une mezintelligence trez importante entre le gouverneur de S^{te} Mar-
guerite Don Stefano di Dordogna sarde, et un Espagnol qui commande
80 Espagnols dans le fort de Ragon, lequel se perdrait volontiers pour
faire perir l'aultre. Si nostre canon a peu descendre, hier et aujour-
dhuy, et noz navires approcher du dict fort de Ragon pour le battre,
nous verrons bien tost les effects de cez promesses, troys galeres estants
parties de Marseille et de Toulou pour les aller remorquer et porter

afforce munitions et pouldres dont nous n'estions pas trop bien pourvus. Vous me r'envoyez à mon frere pour les nouvelles de la cour, mais il est par foys si surchargé qu'il n'y peult pas fournir; il m'escrivit par un courrier extraordinaire par lequel il m'en promettoit, mais son homme les avoit oubliées sur sa table, et je ne vous suis pas moins redevable de la bonne volonté jointe à tant de belles singularitez qui ne me viennent par son adresse que de vostre main, mesmes cez pieces d'Orléans et cette declaration d'Angleterre qui nous faict croire qu'elle se vouldra enfin joindre à nous et ne pas faire la faulte des années dernieres, que la maison d'Autriche eust peu courir fortune d'estre à bas s'ils eussent voulu joüer des bons estoeus¹ et les Hollandoys encores, mais ils estoient tous jaloux de nostre bien.

J'attends la responce du sieur de Valerne sur les formalitez du contract et du payement, et consequament celle de M^r de Guibbeville, pour tascher de ne rien obmettre ou exprimer à son préjudice, lez affaires de cette nature ayants besoing d'estre bien meurement examinées et concertées.

J'oublioy de vous dire qu'un François marié à Genes, venu depuis peu, nous a asseuré que la nouvelle y estoit desja du bruslement de ce navire du cavalier Gentily, laquelle ils deguysoient tant qu'ils pouvoient, mais que les galeres d'Espagne estoient si deslabrées que de 45 il n'estoit pas en leur pouvoir d'en remettre en estat une vingtaine en y mettant toute leur chourme² et que ce n'estoit pas besoigne si preste, tout son monde y estant mort ou malade et hors d'estat de naviguer, de quoy nous avons bon besoing pour nous nous (*sic*) donner le loisir d'achever de forcer au moins toute l'isle S^{te} Marguerite aprez laquelle celle de S^t Honoré ne peult pas longuement subsister, ne estre trop commodement secourüe des ennemys.

¹ On lit dans une lettre de Chapelain, du 16 juillet 1660 (t. II, p. 88) : « Je ne suis pas forcé de jouer de ces estoefs là pour la réputation ni pour la fortune. » L'éditeur des *Lettres de Jean Chapelain* rappelle (note 6 de ladite page) qu'on retrouve cette expres-

sion dans l'*Histoire universelle* d'A. d'Aubigné.

² Littré, sous le mot *chiourme*, rappelle qu'on a dit *chiorme*, même dans le xvii^e siècle (voir la *Pharsale* de Brébeuf), et cite deux phrases de Rabelais, où figure la forme *chorme*.

Si le bruit de la mort du Roy de Hongrie estoit vray¹, ce seroit un merveilleux escheq de ce costé là, dans la conjoncture presante. Dieu sçaiet mieux que nous ce qu'il nous fault, et je finis demeurant,
Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 7 avril 1637.

M^r de Montagu d'Autun m'escrit du 15 febvrier que vous vous estes souvenu des recommandations qui vous avoient aultres foys esté faictes pour luy, et me charge de vous en remercier comme je faictes trez humblement et à Monsieur de Thou, à qui je suis si redevable que je n'en sçauerois exprimer le juste sentiment que j'en ay et auray toute ma vie. Il se loüe infiniment des nouvelles offres de vostre assistance dont il se promet de pouvoir se prevaloir en sorte qu'il fasse mourir son procez; il me tardera bien d'en apprendre l'effect, et qu'il aye cette consolation aprez tant de peine et de patience. J'y auray la meilleure part de l'obligation envers voz charitables offices².

CXCI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec vostre despesche du 3^{me} la lettre de change de 1,000 escus de M^r de Guibbeville que je n'ay encore peu envoyer presenter et accepter à 12 lieües d'icy, à faulte de l'avoir receüe un jour plus tost qu'un de mes amys s'en alla en poste à Nismes, qui n'en passoit qu'à une lieüe, et qui se fust bien volontiers destourné pour ce

¹ Le bruit que mentionne ici Peirese n'était pas fondé, car Ferdinand III, couronné roi de Hongrie le 8 décembre 1625,

ne céda le trône à Ferdinand IV, son fils aîné, qu'en 1647.

² Vol. 718, fol. 366.

petit office. Mais il n'y aura rien de perdu Dieu aydant, plus tost j'y enverray un laquay, à la premiere foys qu'il fault en envoyer à Carpentras comme je m'y attends dans peu de jours, car il n'y a que quatre ou cinq lieües par delà, et ce sera commodité que l'argent se trouve quasi tout porté sur les lieux que besoing sera. Si cette mauvaise fille se vouloit resouldre au monastere d'Apt, nous logerions la partie sur l'hostel de la mesme ville, avec moins de regret qu'en mains de personnes particulieres. J'ay monstré la lettre icy à un Besson respondant de Sauvan, qui l'eust bien peu accepter et payer s'il eust voulu, mais cez gents sont bien aises de se faire prier, car je sçay qu'ils avoient des payements à esgaller entr' eux en conséquence de nostre creüe. Il n'y a rien qui presse ne qui coure fortune Dieu mercy, et j'espere que tout ira bien à souhaict.

Je suis honteux de voz compliments sur ma lettre à M^r de Saumaise¹ où je ne sçauois rien mettre qui merite de vous y faire perdre le moindre moment de temps. Mais c'est la bonté de vostre naturel qui supplee par supèrerogation de ce que vostre honnesteté vous suggere aux deffaults de vostre serviteur. Ayant esté bien aise d'apprendre que M^r de Saumaise n'ayt pas negligé de conferer les vieux manuscrits de Vegece, tant de la bibliotheque du Roy que de celle de M^r de Thou. Car il sembloit qu'il ne se soussiast gueres que des autheurs grecs en cette matiere en laquelle comme en beaucoup d'autres vous avez grande raison de dire qu'il ne fault rien négliger, car quoy que les plus delicates ne se veuillent attacher qu'aux livres de bonne note², si est-ce qu'il s'en trouve souvent qui n'en ont pas les marques, d'où l'on ne laisse pas de prendre de trez grands avantages de la cognoissance de l'antiquité, tesmoing celuy de M^r Ollivier³ que j'ay allegué lequel n'est

¹ Probablement la lettre du 29 mars 1637 qui est dans le registre VI des minutes de l'Inguimbertine (fol. 89). C'est l'avant-dernière des lettres écrites par Peiresc à Saumaise, la dernière étant du 17 avril (*ibid.*, fol. 90).

² De bonne réputation. On disait autrefois un *homme de note*, pour un homme considérable.

³ Le conseiller Ollivier, l'intime ami de Peiresc, déjà plusieurs fois mentionné.

escript qu'en papier de deux à trois cents ans au sanglant pix¹, et toutefois il y a des vestiges des époques du temps de la publication, ou reconnaissance de ce livre, que M^r de Saulmaise estimera bien, je m'assure, s'il ne les a rencontrées ailleurs, comme vous voyez qu'il n'a pas négligé de voir le mien qui n'est pas de plus de 3 à 400 ans tout au plus. J'ay fait conférer l'un sur l'autre et adjouster en marge du mien ces diverses leçons de l'autre plus moderne, mais il n'a encores peu estre achevé. C'est M^r Fabrot qui en prend la peine, et qui y a bien prins du plaisir comme j'eusse fait encores plus volontiers que luy si j'en eusse peu desrober le temps competant.

Nous nous serions bien passez d'une minutte au long du contract de M^r de Guibbeville, mais puisqu'il y avoit des difficultez sur lesquelles il falloit avoir sa resolution, pour la façon d'assurer les deniers, il n'y aura pas de mal que la minutte vienne toute faicte pour ma descharge envers ce monde là, qui est plus formaliste, et se laisse plus emporter communement à la chicane que ne faict ce bon homme M^r de Valerne, qui n'y regarde pas de si prez que les aultres. Nous sommes aujourd'hui tous en prieres sur l'advis qu'on a receu à ce matin que la nuict de sammedy au dimanche de Pasques noz gents, r'enforcez de 24 chevaux legers, attaquèrent et forcerent le petit fort S^t Martin où y a un puy d'eau douce prez de la mer, et qu'aujourd'hui l'on devoit attaquer à vive force le fort de Ragon où il se perdra sans doute bien du monde si Dieu ne les assiste, car ce sont des places bien meurtrieres, et pourveu qu'on les emporte, ce sera tousjours une grande consolation. Et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 14 avril 1637.

Je ne puis vous renvoyer presentement voz lettres de Rome, n'ayant

¹ Locution que je ne retrouve pas dans les dictionnaires que j'ai pu consulter.

scu prendre le temps de les lire puis la reception dont je vous crie mercy, esperant le faire par le prochain et possible aprez demain par le messenger. J'oublions de vous accuser la reception des petits fagots de livres que mon frere m'a envoyez par le sieur Gassend nostre voisin, où j'ay trouvé le livre de M^r de Rohan¹, celui de M^r la Motte², le Marc Claudius³, le volume du bon P. Mercene⁴, les epistres socratiques dont M^r de Maussac aura son exemplaire et le manuscrit de Theophanes qui passa le lendemain à Rome, dont je vous remercie trez humblement⁵.

CXCH

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu par le dernier ordinaire vostre despesche du xi avec celle de M^r de Guibbeville du 10^{me} à qui je fais responce et envoie les minutes du contract que M^r de Valerne avoit trouvé bon de passer, avec sa lettre, dont je m'assure que nous pourrons attendre vostre responce avant que faire expedier les deniers pour vous donner tout loisir d'y bien penser, m'imaginant que je pourray bien obtenir de ce bon homme que la forme du contract se change en cession et transport au lieu de transaction, puis qu'il eust bien voulu n'en point faire du tout, et qu'il avoit neantmoins consenty une renonciation à ma priere. Il n'y a qu'une chose qui peult luy faire de l'apprehension, puisqu'il semble desirer qu'aprez la profession ou le mariage de sa fille, l'original du contract soit bruslé, ce que je trouve trez raisonnable, et trez utile aux uns et aux aultres, mais je crains qu'il n'apprehende qu'en vertu de ma subrogation, je veuille passer quelque condamnation au Chastellet, qui demeure perpetuellement sur le registre; c'est de quoy

¹ *Le parfait capitaine.*

² *Le Traité de l'immortalité de l'âme.*

³ De Selden.

⁴ *L'Harmonie universelle*, 1636, 2 vol. in-folio.

⁵ Vol. 718, fol. 367.

il sera besoing de le guarir à mon advis s'il est possible, ou de luy en diminüer l'inconvenient en retenant la qualité des surnoms des uns et des aultres, sous les désignations des seigneuries tant de Valerne que de Guibbeville, qui seules peuvent les rendre recognoissables à l'advenir. Je batiray là dessus tant que je pourray, et espere que d'une façon ou d'autre, tout ira bien Dieu aydant. Car je croys comme vous que pourveu qu'on y trouve la seurté, il importe peu de quelle forme seront les actes et contracts et ne m'y attacheray pas en sorte que je veuille rompre pour rien qui soit tollerable.

J'ay aujourd'huy receu par M^r de Thorene une despesche de mon frere du 14^{me} où il avoit joint les Veritez françoises du sieur de Beinville¹ que je scray infiniment aise de voir, aussy bien que la premiere partie du mesme autheur dont le cardinal Barberin me fit de grands remerciements l'année passée, et croys bien qu'il n'en fera pas moins de celle cy, en son temps.

Je n'ay pas encor eu le volume de M^r du Chesne du bon homme Groslé, mais je croys bien que mon frere l'envoyera par la premiere commodité et que je le verray trez volontiers pour l'amour de l'auteur et de celuy qui l'a donné au public, et de M^r du Chesne qui ne cesse de m'obliger, outre le merite de l'ouvrage et du subject si opportun en ce temps que les Espagnols prennent tant de peine pour nous faire passer pour mauvais chrestiens.

Je ne puis vous envoyer de ce coup les lettres de Rouen, ce sera par le prochain Dieu aydant; cependant je vous en remercie trez humblement et de la communication de toutes ces aultres pieces, et si vous revoyez M. de Beinville je vous supplie de l'assurer que je me sents infiniment obligé à son honnesteté, et que je vouldrois bien avoir le moyen de le servir en recognoissance de l'honneur qu'il m'a daigné faire. Et aultant s'il vous plaict à M^r de la Motte de son traicté de l'ame, et à M^r du

¹ Charles-Barthélemy de Beinville était un gentilhomme picard qui mourut en 1641. Ses *Vérites françoises opposées aux calomnies espagnoles* parurent en deux volumes in-8°,

le premier en 1636 et le second en 1637. Il y eut une réimpression des deux parties réunies en 1643, in-4°.

Chesne de ce volume de Groslé. Nous attendrons en bonne devotion le verbal et lettres patentes de l'interdiction de Dijon, avec un aultre que vous nous aviez aultres foys faiet esperer de la translation de celuy de Metz à Verdun ou à Thoul dont M^r le Premier Presidant et quelque aultre de noz amys attendoient quelque participation. Mon frere m'escript l'insolence de ce commis qui vous porta mon dernier paquet la derniere feste de Pasques, dont je suis bien touché. Ce sont des charitez qui m'ont esté prestées de par deçà, puis quelque temps, où l'envie est enragée contre nous, mais nous sommes sortis graces à Dieu d'aultres affaires bien plus difficiles à desmesler, et faudra tost ou tard que l'envie creve.

Pour ce qui est du commerce des livres, il ne fault que les envoyer par le messenger ordinaire qui les porte de Paris à Lyon dans 8 ou 10 jours, et de Lyon icy dans 5 ou 6 jours, et se servir de l'adresse de M^r de Rossy qui s'y employera de bon cœur. Et quant aux lettres il n'y aura pas de danger de suyvre la vieille routtine, si ce n'est que vous voulussiez escrire un mot à M^r nostre Premier Presidant qui honnore infiniment vostre vertu et m'a diet plusieurs foys desirer de la correspondance avec vous, auquel cas il n'y auroit pas de danger de luy toucher quelque mot des nouvelles courantes s'il y en avoit d'importance et d'y joindre quelque petit paquet pour moy. Mais ne vous en incommodez pas pourtant, ains seulement aux occasions que vous jugerez en meriter la peine, et pour le courant la voye ordinaire supplera. Il a esté fort accablé d'affaires tous ces jours cy depuis l'attaque des Isles, car il a donné des ordres de tous costez pour l'assistance effective des generaux des armes du Roy, tant d'argent que de munitions de guerre et de bouche, sans lesquelles tout succomboit. Et si celle des hommes eust respondu aux belles parolles, il y a longtems que nous serions maistres des Isles, à tout le moins de toute celle de S^{te} Marguerite. Aprez quoy l'aultre ne scauroit pas nous eschapper tost ou tard.

Je croy que s'il n'eust eu ces occupations si extraordinaires et la maladie de Madame la Premiere Presidante, qui commence à se mieux porter, il vous auroit sans double prevenu et M^r de Cordes aussy, dont il

avoit faict la partie un peu plus longtemps y a. Nous sommes en grande expectation du sucez de l'attaque du fort de Ragon qui se devoit faire dez hier au matin, dont nous avons bonne esperence, et je demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 21 avril 1637.

J'escripts à M^r Grotius et à M^r de Saumaise, et si le paquet n'est trop gros, je luy enverray un petit libvret arabe de la Musique et de l'Astronomie ¹.

CXCIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu ce qu'il vous a pleu m'adresser avec vostre derniere du 17^{me} et tout maintenant un fagot de livres cotté pour M^r Gassendy à qui je l'ay incontinant envoyé, mais non la boitte de fer blanc qui l'accompagnoit, attendant icy son retour de Digne la semaine prochaine. J'ay bien eu du regret de voir l'incivilité de cez commis de la poste, et que je me fusse dispencé de vous adresser par le dernier ordinaire un trop gros paquet, mais cela ne sera plus Dieu aydant. J'espere que je pourray vous renvoyer les 4 pieces du Parlement de Dijon, qui sera ce qui grossira le plus la presente despesche, c'est à dire peu de chose, marry de ne vous pouvoir renvoyer celle de Rouen qui s'est trouvée engagée dans le cabinet de M^r le Premier Président et luy allicté, mais graces à Dieu son mal est fort diminüé, et n'a jamais esté grand ne dangeureux, c'est son vii^{me} aujourd'huy, et le sieur Prisis, medecin, qui estoit venu

¹ Vol. 718, fol. 370.

pour Madame la Presidante¹ de l'Isle du Venaiscin², s'en retourne demain chez luy. Elle est tousjours dans le liet pour faiblesse, mais il y a dix ou doize jours qu'ell' est hors de siebvre tout à faict. Je vous ay bien de l'obligation de la bonne volonté que vous avez pour M^r de Montagu et vous en rends trez humbles graces, avec supplication de continuer s'il vous plaict au besoing. Vous remerciant trez humblement de ce qu'y avez faict et voulez faire, et des nouvelles dont il vous plaict me faire part, en revanche desquelles je ne vous puis rien mander à presant, du costé des isles, que la continuation des travaux et approches du costé de Ragon pour oster l'usage de l'eau douce à ceux du grand fort S^c Marguerite, et faire bresche competante pour les forcer comme l'on l'espere pouvoir faire bientost. Le Gouverneur de ce grand fort qui l'est des deux isles et a nom Dom Miquel Perez de Queya, Sarde filz d'Espagnol, a envoyé prier M^r le conte d'Harcourt de changer d'habit ou de ne pas sortir si souvent, parce que ses soldats commançoient à le recognoistre et avoient faict dessein de le tirer, dont il seroit bien marry qu'il fustmez advenu à un Prince de si hault lignage et de si grande velleur, et a faict dire à M^r de Bordeaux de ne paroistre pas si souvent aussy avec son parasol. Un gentilhomme qui estoit bien vestu, quasi comme M^r le conte d'Harcourt, ayant depuis paru, fut chargé d'une gresle de mousquetades nonpareille, dont pourtant aucune ne porta sur luy. Ceux qui sont sortis de Ragon s'en sont allez aprez tant de bonne chere qu'ils en estoient touts yvres. Si avant l'expédition de l'ordinaire j'apprends d'autres nouvelles, je vous en feray part et seray tousjours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 28 avril 1637.

¹ Ce médecin, qui soignait aussi, comme nous l'avons vu, le maréchal de Vitry et qui semble avoir eu grande réputation, n'est pas mentionné dans la

Biographie vaclusienne du D^r Barjavel.

² L'Isle-sur-Sorgues, chef-lieu de canton du département de Vaucluse, arrondissement d'Avignon, à 22 kilomètres de cette ville

Je vous recommande le paquet pour M^r Petit, qui part vendredy pour aller à l'assemblée d'Alençon¹ et passera par Paris non sans vous voir je m'assure.

M^r de Sabran nous escript du 17 avril de Genes que M^r de Bordeaux luy avoit r'envoyé tous les calyces, cyboires et aultres choses pillées dans les églises d'Oristan, qu'il avoit redimées avec grande peyne des mains des soldats, pour en faire la restitution aux dictes églises qui les reclameroient, dont il a esté merveilleusement loué. les Espagnols n'en ayant pas usé de mesmes de leurs pilleries dans les eglises du Parmesan².

CXCIV

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu vostre despesche du 24^{me} en temps que nous estions en de merveilleses impatiances d'apprendre des nouvelles certaines de la venüe de M^{gr} le Prince, dont le bruiet s'estoit espendu 3 jours avant l'arivée de l'ordinaire par le passage d'un courier de M^r le comte d'Harcour, car il ne manquoit pas des gents qui soubstenoient que cela ne pouvoit estre, jusques à vouloir en faire informer, s'ils eussent peu. comme de chose tendante à subslevement des peuples contre le Gouverneur et aultres ministres du Roy dans le païs. Mais vostre lettre nous mit *in claris*. La question est que sa venüe ne soit poinet pour quelque nature d'affaires approchantes de celles qui ont faiet interdire le Parlement de Dijon, en quoy nous luy aurons bien de l'obligation s'il peult destourner cet orage de dessus noz testes, en cette conjuncture. Nous croyons qu'il viendra quelque courier à l'advance quand M^r le Prince voudra partir. Vous aurez secu l'entrevüe de M^r le conte

¹ Samuel Petit allait sans doute assister à quelque synode. — ² Vol. 718, fol 372.

d'Harcour avec M^r le Mareschal, lesquels se firent de grands compliments, et pour le fort de Ragon vous aurez sceu pareillement qu'il ne fut pas forcé, ains rendu par composition honorable acceptée pour choyer nostre monde.

Quant aux passeports des ambassadeurs, vous verrez dans les avis d'Italie que l'infant cardinal s'excusoit de celuy des Estats, pour n'en avoir la faculté du Roy d'Espagne son frere, ce qui tesmoigne aultant de jalousie entre les freres, de ne luy pas laisser le pouvoir de traicter avec eux à son avantage particulier, que d'envie de brouiller ou allonger la conclusion ou negociation de la paix. Vous y verrez aussy que le Prince Thomas¹ va viceroy en Sicile avec un pouvoir de generalissime à la mer comme feu son frere Philibert², et d'autres petites particularitez assez considerables, tant pour la Valteline que pour Sabbionetta³ et les terres du comte de S. Secondo, qui avoient servy de pierre d'achoppement pour cabrer le Duc de Parme contre l'Espagne. Il y en a mesme de Rome et des querelles particulières du Prince de Bozzuolo, l'un des pretendants à Sabionetta, qui est ambassadeur de l'Empereur, qui ne sont pas moins notables, pour n'estre que pour une courtisane à laquelle on a donné le foet. En effect cez avis viennent de bon lieu, et contiennent à ce qu'on me voudroit faire à croire, des articles en termes plus libres que ceux qui se debitent communement pour estre d'un correspondant à qui l'on a plus de confiance, mais j'ay bien du regret qu'il y en manque d'une semaine, où il y avoit sans doute quelque chose qu'on a affecté de nous cacher pour les dispositions de l'Empereur, encore y a t'il quelque chosette que nous n'avions pas sceu icy, comme vous l'aurez je m'asseure appris là d'ailleurs. Nous avons veu icy non seulement les articles sans date du traicté de M^r de Rohan, mais son verbal ou sa relation qui est une espee de

¹ Le *Prince Thomas* dont Peirese parle icy est Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, cinquième fils du duc Charles-Emmanuel.

² Emmanuel-Philibert de Savoie, grand

amiral d'Espagne, mort sans postérité à Palerme, en 1624.

³ Ville de l'ancienne Lombardie, entre Crémone et Mantoue, à 27 kilomètres de cette dernière ville.

manifeste bien nécessaire à sçavoir pour sa descharge en une si grande affaire et s'il y trouve moyen de la r'abiller, il sera bien heureux; nous en aurions bon besoing.

Nous attendons en bonne devotion les nouvelles d'à ce soir pour voir si nostre batterie de dix canons quasi sur le bord du fossé de S^{te} Marguerite aura produict l'effect qu'on se promettoit que les assiegez seroient constrainets de cappituler. Je vous en tiendray adverty, si j'en ay l'advis à temps.

J'ay recen le Florus¹, et le livre du sac de Rome avec un peu de papier réglé de M^r du Chesne dont je vous remercie trez humblement; j'avoys, ce me sembloit, diet que c'estoit bien le moings que pouvoit avoir l'homme de M^r Aubert que dix ou douze escus pour sa peine en la collation du Theophanes. J'escripts à mon frere de les vous faire bailler, et par la premiere commodité d'amy vous en voyeray quelques pistoles pour le supplement du petit fonds ordinaire. J'eusse bien volontiers veu le Justin de Bernegger; je l'envoyeray chercher à Geneve. Pour les epistres socratiques je vous confesse que j'ay grand tort de n'avoir envoyé à M^r Maussac son exemplaire; nous n'escrivons plus en ce pais là que par la poste ordinaire establee comme celle de Paris et aux mesmes jours, par laquelle voye le paequet seroit trop gros. Un courrier extraordinaire l'aulture jour m'avoit promis de s'en charger, mais il l'oublia. Voicy venir le temps du commerce plus fréquent en Languedoc où il ne manquera plus de commoditez d'amys ordinaires. Mais il y avoit deux aultres exemplaires des mesmes epistres, dont je n'ay pas oublié que vous m'en laissiez l'un pour mon compte, mais j'ay esté si malheureux de n'avoir sceu retrouver vostre lettre pour voir voz ordres sur cela, sçavoir si le troisieme se doit envoyer à Rome ou bien si c'est pour Monsieur Gassend, à faulte que vous n'avez pas cotté au bas à qui il les falloit envoyer comme vous avez faict de celui de M^r Maussac, vous suppliant de me pardonner cette faulte, et si le prochain ordinaire de Rome s'en veult charger de l'un, je pourray bien

¹ Le Florus de Freinsheim.

l'envoyer à tout hazard à M^r le R. P. Dom du Puy. Quant à l'affaire de M^r de Guibbeville, il ne tient pas à moy qu'elle ne soit finie, mais il y a souvent plus de peine aux clauses des contracts en matieres si jalouses, qu'en la substance du fonds des conventions des parties. Je ne faisois pas de difficulté pour moy de prester mon nom et mon intervention avec toute la mesme confiance que les uns et les aultres monstroient de prendre en moy quoy qu'indigne de tant de bonne opinion, mais la qualité de la prevention capitale et mon caractere, où il pouvoit escheoir irrégularité, me retint, et il se pourroit bien concerter d'y employer un aultre nom que le mien, mais cette sorte de formule a esté trouvée aussy estrange que nouvelle des plus huppez de nostre barreau qu'estiment qu'une renonciation seroit moings apparemment affectée, et consequamment plus seure et plus innocente; toutefois je m'en rapporte, et seray tousjours prest à faire tout ce que vostre conseil trouvera bon pour cette affaire et toutes aultres qui regarderont vostre service et des vostres. Et je demeureray,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 5 may 1637.

Je viens de recevoir une lettre de Dom du Puy par la voye de la mer du 1^{er} avril, arrivée à Marseille avec des caisses pour moy que j'auray dans un jour ou deux, en l'une desquelles il me mande avoir mis un fagot de livres pour vous sans aultre adresse qu'à moy, pour m'obliger de voir en passant tout le contenu, comme il est trez courtoys et obligeant comme vous¹.

¹ Vol. 718, fol. 373.

CXC

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Je pense que vous aurez seen de longue main ce qui est du merite et de l'eminante vertu de Monsieur du Bernet nostre premier presidant, qu'il a faict paroistre dans la charge d'advocat general au grand Conseil (que M^r Bignon eut par sa desmission) et dans celle de presidant au Parlement de Bordeaux aussy bien qu'en celle cy, mais principalement aux employs extraordinaires qu'il a eus en des occasions de trez grande importance lorsque feu M^r du Mayne se voulut destacher de l'obeissance du Roy dans le Gouvernement de Guienne; lors de l'esmeutte d'Agen 2 ou 3 ans y a et cez jours passez, quand l'armée navale du Roy fit sa descente aux Isles, ses soings et son exemple ayants frappé un trez grand coup à faire subsister les forces de l'armée, et rendu un trez notable service au Roy, au grand avantage de cette pauvre province et honneur particulier de nostre compagnie, à laquelle il a faict prendre la meilleure part du mérite envers le Roy, et noz seigneurs ses ministres, dont nous sommes à la veille de recueillir le fruit, et de voir les ennemys de la France chassés de nos costes contre l'opinion de la plupart de la chrestienté. Je sçay d'ailleurs les inclinations particulières que vous avez tesmoignées à son service, aussy bien que les siennes en vostre endroict, comme les lettres de M^r de St Saulveur en peuvent faire bonne foy. Et d'autant que la part que Madame la Premiere Presidante avoit voulu prendre à ses soings pour faire secourir les pauvres soldats de l'armée blessez ou malades, de linge et de toutes aultres necessitez (dont ils se sont grandement prevalus et ont bien rapporté du soulagement), la fit tomber malade des fiebvres courantes qui l'ont debtenüe dix ou douze jours en danger, pendant lesquels il en a esté atteint luy mesmes, et travaillé bien plus longuement, sans avoir encore peu se tirer du liet bien qu'il soit au

18^m de son mal, et qui pix est sans avoir peu se descharger de la pesanteur ou douleur de teste qui monstre qu'il n'est pas bien net de sa fievre quelque diminution qu'il y ayt, je suis contraint de vous declarer la grande compassion que j'en ay eu, et que j'ay bien encores plus sensible depuis l'arrivée du dernier ordinaire, par lequel ils ont appris des nouvelles de Bordeaux qui les ont affligez jusques au dernier point, de voir le mauvais traictement qu'on y voudroit faire à M^r de Montesquieu, filz de Madame la Premiere Presidante¹ et gendre de M^r le Premier Presidant², lequel avoit supporté bien patiamment d'attendre la commodité de deux enfants de conseillers pourvus et presantez aprez luy pour les faire recevoir et acquérir la presance sur luy. Mais aprez six mois d'attente, c'est une grande ernaulté de voir maintenant que cinq aultres se veuillent presanter et le reculer d'autant en sa reception en une charge de conseiller et en son rang, tandis que ses beau pere et mere se sacrifient icy pour le service du Roy, en des soins et peines incroyables, si utilement, lesquels n'ont abandonné leur maison que pour le zele du bien public, et ne pas manquer d'obeyr aux commandements de Sa Majesté et de ses principaux Ministres. Estant bien certain que s'ils se fussent trouvez à cette heure chez eux, ils eussent trouvé les moyens de prevenir tous cez inconvenians et de vainere par leur presance toute sorte de difficultez, et leur plus grande apprehension est que M^r de Montesquieu ne se rebutte en sorte qu'il abandonne la profession de longue robbe, à laquelle on avoit bien eu de la peine de le faire resoudre³.

C'est pourquoy s'il y avoit moyen de disposer Monseigneur le Chancelier d'y faire intervenir son autorité, et celle mesme du Roy, par

¹ Jean-Baptiste-Gaston de Secondat, baron de Montesquieu, seigneur de Castelnouvel, Talence, etc., né à Agen vers 1612, mourut le 12 août 1678, à Bordeaux, étant président à mortier au parlement de cette ville. Ce fut le grand-père de l'illustre auteur de *l'Esprit des lois*.

² J.-B.-G. de Secondat avait épousé, le

26 février 1634, Anne-Jeanne du Bernet, fille de Joseph du Bernet et de Catherine Benoit. Elle mourut, âgée de soixante-cinq ans, le 27 décembre 1675, après avoir donné à son mari neuf enfants.

³ Le baron de Montesquieu avait d'abord, comme ses aïeux, suivi la carrière des armes.

quelque reglement d'un privilège qui peult enfin tourner à trop grands abus, les services du beau-pere en meritoient bien quelque modification et que le Roy en son conseil declarast par arrest sa volenté de faire proceder à la réception du dict sieur de Montesquieu, aprez les deux qui se sont presantez durant le temps de son information (pour laisser le privilege en son entier) mais avant les cinq aultres qui ne sont venus que longtemps aprez, et quasi avec apparente affectation de le reculer et rebutter. Je me suis ingeré de leur dire que j'estimoys cet expediant trop equitable et faisable, et que si vous l'entrepreniez vous aviez assez d'ascendant sur l'esprit de Monseigneur le Chancelier pour le porter à cela. Ne doubtant nullement que vous n'y agissiez bien volontiers et que vous ne pensiez faire œuvre trez meritoire envers le public, quand vous obligerez des personnes de cette qualité et condition, principalement en l'estat qu'elles se trouvent si dignes de compassion extraordinaire et en la conjuncture presante que les effects et les fruicts de leur service sont si notoires et si presants. Je vous supplie seulement, Monsieur, de le vouloir entreprendre au plus tos tpour ne laisser prendre trop d'avantage à cez Messieurs lesquels affectent de les choquer en la persone de ce gentilhomme qui poursuit depuis si longtemps son expedition, lequel d'ailleurs est d'un naturel si doux, d'un si grand genie et d'une si rare probité, qu'avec la noblesse de son extraction¹ et l'estude qu'il a faict non ordinaire, il ne peult que reuscir grandement en cette vocation, et aux plus dignes employz auxquels elle le pourroit faire appeller. Nous sommes tous obligez de prendre part à ses interets pour le benefice qui nous en peult revenir quelque jour en ce païs, où il pourroit bien en son temps dignement remplir la place de M. le Premier Presidant, ou de toute façon rendre des bons offices à cette province pour l'amour des habitudes que M^r le Premier Presidant y aura contractées. Ce qui me pourra servir d'excuse en vostre endroit, oultre les aultres considérations susdictes, de l

¹ Voir dans le *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* par O'Gilvy (t. II. in-4°, p. 249-268) la généalogie de la famille de *Secondat de Montesquieu*.

liberté que je prends de vous en parler de la sorte et de vouloir participer à son obligation envers vous, vous me cognoissez de plus loing et me faictes l'honneur de n'avoir pas dezagreable mon procedé, quelque rudesse que le vice de nostre nation y fasse paroistre, dont je vous demande pardon et qu'il vous plaise m'advoüer tousjours,

Monsieur, pour

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 9 may 1637¹.

CXCVI

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,

À PARIS.

Monsieur,

Je commence bien tard à vous respondre à la derniere du 1 de ce moys à mon grand regret, le passage de M^r le duc d'Halluin² qui vint hier icy et n'en est party que cette aprez disnée pour les Isles m'ayant consumé un grand temps, et mille aultres rencontres inopinées, le reste. Ce ne fut qu'à regret que je grossis mon paquet du 21 du passé voyant ce qu'on faisoit de par deça, mais je me flattay de croire qu'il n'y seroit pas touché, mais cela ne sera plus si je puis Dieu aydant, bien marry du subject de desplaisir que vous en avez eu.

Je confesse d'avoir failli et encores plus de n'avoir r'envoyé le vase de verre. Il vint icy un nommé La Fagoue qui disoit avoir charge de le recevoir, à qui je le voulus bailler, mais il me dict qu'il le viendroit prendre quand il auroit commodité d'amy à qui il se peusse fier d'en

¹ Vol. 718. fol. 376.

² Charles de Schomberg, duc de Hallvyn, fils de Henry de Schomberg, maréchal de France, et de Françoise d'Épinay, mourut le

6 juin 1656, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il devint lui aussi maréchal de France après avoir remporté sur les Espagnols la brillante victoire de Lencate (28 septembre 1637).

avoir le soing qu'il fault, sur quoy je me suis endormy, mais je veilleray moy mesmes aux occasions pour n'en pas laisser eschapper sans le vous renvoyer, et s'ils veullent que je le hazarde par le messenger d'icy à Lyon sous l'adresse de M^r de Rossey, et luy à mon frere par le messenger aussy, je le feray bien volontiers, mais j'eusse desiré commodité d'homme de pied qui le portast à son dos, de crainte des cheutes et bronchades¹ des mullets ou chevaux, et des cahottages du charroy. Je vous ay envoyé par des mulletiers qui ne sont partys que depuis jeudy un fagot de livres de Rome du R. P. Dom Christoffe dont mon libraire rompit l'enveloppe adressée à moy sous laquelle il ne trouva que des feuilles confuses d'un volume du cardinal Bentivoglio qu'il jugea n'estre que maculatures, parce que dans la caisse que j'avois receu il y avoit des fagots ployez dans des feuilles du mesme livre, et n'eut pas le soing de les rejoindre à vostre fagot, adressé à vous, dont je ne voulus pas rompre l'enveloppe, la trouvant si bien ajustée. Mais quand je receus le lendemain vostre despesche du 1^{er} avec la lettre de M^r vostre frere où il parle de cez imperfections, j'eus grand regret de ne les avoir envoyées, et crains qu'il ne s'en soit esgaré quelque feuille bien que mon libraire me soubstienne que non. Vous aurez par mesme moyen un aultre gros fagot de livres de M^r Naudé pour M^r Moreau. et un volume de la part du dict sieur Naudé qui avoit attendu quasi depuis un an dans Rome la commodité de venir par mer. J'eus aussy 3 gros paquets de lettres de luy où je pensoys trouver les extraicts des tactiques de l'Ambrosienne pour M^r Saunaise, mais il n'y en eut rien à mon grand regret; bien ay je eu par gents de la part de M^r Holstenius des indices de ce qu'il y a en cette matiere dans la Vaticane, la Palatine et la Barberine où c'est qu'il y aura possible quelque chose de bon. Je le faicts transcrire pour l'envoyer à M^r de Saunaise avec mon Vegece manuscrit que j'ay faict conferer et par mesme moyen verray d'envoyer ce vase. Je regrette bien le retardement de cez extraicts de l'Ambrosienne, mais

¹ Sous le mot *bronchade*, Littré n'a cité qu'une phrase du *Roman comique* de Scarron (1651). Rappelons à notre tour une phrase

de Jean Chapelain (*Lettres*, t. II, p. 338) : « . . . pour une *bronchade* on ne coupe pas les jarrets à un coursier ».

possible y en aura-t-il d'autres, car j'en ay desjà demandé par le dernier ordinaire tant de la Vaticane que de la Barberine. Vous remerciant du soing qu'avez eu de charger M^r Godefroy de ma despesche, mais je suis grandement fasché qu'il ayt perdu l'occasion de M^r d'Avaux, et encores plus de ce que vous me mandez de l'honneur du personage avec qui il avoit à traicter¹, ne pouvant assez loüer Dieu d'en voir desgaigé M^r du Puy, car à son humeur franche et candide, ce luy eust esté un merveilleux supplice. Du Moustier eut bon temps de baptiser ainsin à boulle veüe ce pauvre animal, luy qui est si punctuel en aultres matieres, et m'estonne qu'il s'y soit porté.

Au reste Dieu scaiet bien mieux que nous ce qui nous fault, et pense que nous ne perdrons rien à la rupture du voyage de M^r le Prince en ce païs, car nous avions belle peur qu'il ne nous apportast des poires d'angoisse à avaler² comme à Messieurs de Dijon, qui nous font grand pitié, estant certain qu'il y a quelques années qu'il se parloit d'envoyer M^r le Prince faire le tour des Parlements du Royaulme pour des visites dont ils se sont bien passez et se passeroient bien volontiers de cet honneur. Je viens d'apprendre que M^r de Lanzon est arrivé ce jourd'huy icy sur ses chevaux, M^r le Mareschal estant aussy party de Frejus par la route de Draguignan, de sorte qu'ils ne se rencontreront pas avec M^r le duc d'Alluin qui est ce jourd'huy allé à S^t Maximin par le droict chemin de Frejus. L'on avoit diet icy l'aultre jour que M^r le Mareschal y venoit, et d'aultres à la suite de M^r d'Halluin disoient qu'il n'attendoit que le prochain ordinaire pour s'en aller faire un voyage à la cour.

J'ay eu une lettre de M^r de Guibeville³ hors de vostre enveloppe par Lyon, ses gents l'ayant portée à la poste au lieu d'aller chez vous, mais il n'y a pas de danger. J'attendray la resolution de M^r vostre beaufrere sur la difficulté de ma persone que je ne voudrois pas esparguer

¹ Aux conférences de Cologne déjà mentionnées.

² Cette expression peut être rapprochée de la phrase de Molière dans *la Comtesse*

d'Escarbagnas (1671) : « . . . poires d'angoisse que vos cruautés me font avaler tous les jours ».

³ M. de Guibeville père.

à la verité si mon nom est cappable de contenir cez gents là, puis qu'ils vouloient signer la quittance sur ma simple parole de faire compter l'argent. Mais il vous aura monstré la difficulté qu'on y a faicte de pardeça, dont je luy adressay l'advis par le dernier ordinaire n'ayant pas encore la responce de M^r de Valerne sur cette cession, et j'y vouloys envoyer un laquay exprez pour la prendre, mais j'attendray celle de M^r de Guibbeville, puisque je voys par sa derniere qu'il n'approuve pas la renonciation minutée par M^r de Valerne et qu'il insiste à son transport, auquel cas il faudra changer de persone, ou y prendre quelque aultre expediant, que j'en accepte la cession comme amy commun, pour en faire quittance en mesme temps à l'aultre partye sans me charger de l'action criminelle et capitale. Je suis contraint de clorre et de remettre les nouvelles à M^r de Lomenie, demeurant,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 12 may 1637.

L'on m'a dict que M^r de Bassompierre avoit en 3 ou 4 vieillards venerables à sa suite 20 ans y a, dont l'un portoit pendu à sa ceinture par une chaîne d'argent une coupe du crane de la teste de son pere. Je voudroys bien que quelque curieux de ceux qui peuvent hanter dans la Bastille¹ s'en allast informer de sa bouche pource qu'il sçavoit le nom du personage, sa naissance et la maniere de vivre de son païs, voir si c'estoit un caprice particulier de l'homme ou quelque traditive abusive de la nation, car cela pourroit bien avoir sa source dans les plus anciennes origines gauloises. Il en faudroit faire venir l'envie à M^r du Moustier d'aller faire cette perquisition, ou à quelque aultre plus patient d'en rediger la relation par escript².

¹ On sait que le maréchal de Bassompierre étoit à la Bastille depuis le 25 février 1631 et qu'il n'en sortit que le 19 janvier 1643. Il alloit y être rejoint (octobre

1637) par le maréchal de Vitry qui lui aussi fut relâché après la mort de Richelieu et en même temps que Bassompierre.

² Vol. 718, fol. 378.

CXCVII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avec la vostre du vin nous avons eu le bien de voir celles de Rome. dont je vous remercie trez humblement comme de toutes les aultres belles notices que nous avons de vostre favorable main quasi incessamment. L'esperance que nous vous donnions de noz Isles n'a pas mal secoué noz vœux, comme vous aurez secu longtemps avant l'arrivée de cet ordinaire. Ceux de S^{te} Marguerite en estants sortis dez le mardy 12^{me} selon leur capitulation, et ceux de S^t Honorat le vendredy suivant, aprez avoir souffert une rude batterie le mecredy, et la descente le jedy, aprez laquelle ils capitulerent dez le soir mesmes, et M^r le duc d'Alluin y arriva le lendemain encor à temps pour voir l'embarquement des restes des ennemys. C'est possible une bonne fortune à M^r Godefroy de n'avoir pas fait le voyage de Hambourg, car si certains advis d'Allemagne sont veritables que le Bannier¹ eust envoyé une persone qualifiée à Vienne avec 7,000 richdalles pour son voyage, et que le Presidant Rosa ayt eu des conferances avec des deputez des Estats de Hollande, les Angloys faisant encore les rencherys sans ratifier nostre derniere alliance, je crains bien quelque aultre defection contre nous, d'envie et de jalousie de nostre grandeur et prosperité, et que nostre conquete des Isles ne fasse reculer plusieurs de ceux qui accouroient à nostre secours et adistance, tant le monde est mal intentionné en noz jours, au prix des siecles passez. Et la difficulté formée par M^r le mareschal d'Estrée à Rome de recognoistre le Roy de Hongrie pour Empereur, nous peult bien faire voir combien loing nous sommes d'entrer en traitié à Cologne pour une paix generale. Je

¹ Nom vulgaire du feld-maréchal suédois Jean Gustavson Baner, né en 1595. mort en 1641.

suis bien mortifié de ce que vous me mandez que les Dunkerkoys ont prins une seconde fois le vaisseau des Hollandoys qui portoit leurs despeschés ordinaires. Je ne sçauroys assez admirer qu'ils ayent tant de navires pour aller poursuyvre les Espagnols jusques au fonds des Indes orientales et occidentales, sans pouvoir se rendre maistres d'un si petit trajet de mer et d'un si petit nombre de pirates leurs voisins. Une relation qu'on m'a fait voir portoit que les Dunkerkoys estoient allez au Nord, et que les Hollandoys les y poursuyvoient; j'aymeroyz bien mieux que ce fust bien loing de nous qu'ils exerçassent leur pyratèrie que sur le grand trajet de France où ils nous peuvent soustraire noz pauvres innocentes despeschés et livres curieux, craignant bien qu'il ne s'en soit perdu quelqu'un dont le sieur Golius m'avoit fait feste, sur les deux navires surprins des Dunkerkoys, et me tardera que vous ayiez des lettres posterieures de M^r de Saumaise pour en estre esclairey. Je n'ay sceu prendre le loisir d'escrire à M^r de Saumaise tant j'ay esté accablé cez jours cy, pour accompagner les rolles des Tactics du Vatican, de la Palatine et de la Barberine, mais je n'ay pas laissé d'y demander ce que j'ay peu juger de son goust. Les mesmes embarras ne m'ont nom plus permis de reserire à M^r Bignon, ne consequament à M^r Tristan, encores que je luy aye envoyé sous vostre adresse un exemplaire du livre du bon P. Kireser¹ de sorte qu'il me pourra bien pardonner de sa grace comme je l'en supplie et conjure, et comme j'en supplieray M^r Hozier² puisqu'il s'en vient. Ce qu'ils desirent de moy ne consistant pas en simples compliments, qui satisferoient bien mal à ce que je leur doibs, et qu'ils desirent de moy. Je voudrois leur complairre et contribüer à leur curiosité chose qui en puisse estre digne. Mais la recherche des papiers et memoires et des antiques dans la confusion qu'on y a mis en mon absance est plus difficile que je ne le vous sçauroys exprimer; j'avoys commancé souvent d'y mettre quelque ordre, mais ç'a esté en vain, à mon grand

¹ Le *Prodromus coptus* publié l'année précédente et dont il a été si souvent question ici. — ² Le généalogiste Pierre d'Hozier déjà mentionné.

regret, n'ayant peu continüer. Cependant je vous suis bien redevable et vous remercie trez humblement du soing et des bons offices que vous avez daigné me rendre auprez d'eux.

Vous verrez les nouvelles en la lettre de M^r de Lomenie; je n'y adjousteray rien de plus si ce n'est que Messieurs les Presidants de la Cour et M^r le Doyen s'estants trouvez indisposez et n'ayants pas en courage de faire le tour de la procession generale, il fallut que j'en fisse la fonction, nonobstant qu'il y eust un Presidant des Enquestes posterieur à moy en reception, mais qui avoit gagné la preseance sur moy, aprez quelques années de service, lequel ayma mieux se retirer que ceder, comme il luy eust fallu faire non seulement à moy, mais à tous ceux qui estoient aprez moy dans la grande chambre ou dans la Tournelle, un aultre conseiller plus ancien que moy, qui s'est desmis de l'exercice de sa charge, ayant mieux aymé me ceder que de manquer d'assister à une procession où nous avions tant de subject de rendre graces à Dieu de cette victoire ou conquete qui nous estoit de si grande importance¹. Je ne me trouvoy point incommodé à toute cette grande courvée parce qu'il faisoit un petit vent fraiz qui m'empescha d'avoir chault. Mais la nuit je fus atteint d'un peu de cholique renale, qui m'avoit faict attendre à l'accouchement de quelque pierre d'un aultre costé que celui de l'année passée, sans que je l'aye peu sentir mouvoir de place pour entrer dans la vessie. Et toutefois la douleur est cessée graces à Dieu et j'ay inesperement trouvé assez de temps pour vous remercier de l'honneur de vostre souvenir, ce que je ne pensoys pas à ce matin pouvoir faire de cet ordinaire, ce qui me servira s'il vous plaict, Monsieur, de legitime excuse envers M^r Luillier et aultres de

¹ P.-J. de Haitze (*Histoire de la ville d'Aix*, publiée dans la *Revue sextienne*) dit : « Deux jours après [la reprise des fies] on en rendit dans Aix de publiques actions de grâces à Dieu, de qui tout bien procède. Cela fut fait par une solennelle procession générale, où l'on donna tous les témoignages d'une sainte réjouissance. . . » L'historien ajoute

dans le chapitre suivant, lequel est intitulé : *Mort du célèbre et savant Peiresc, les délices des gens de lettres, pleuré par toute la terre pour ainsi dire* : « A cette joie succeda un grand sujet de tristesse par la perte que la ville fit d'un de ses plus fameux habitans, dont la réputation la faisoit connaitre par toute la terre, etc. »

noz bons seigneurs et amys auxquels je me promettoys d'escrire sans cette incommodité. Sur quoy je finis et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 19 may 1637.

Puis que nous n'avons peu vous envoyer de bien exacte et fidele relation de ce qui s'est passé aux Isles, tandis que les nouvelles en eussent esté plus fraisches et de meilleure grace, nous tascherons d'en avoir de tant plus amples de tous ceux qui en reviendront comme nous en avons desja quelques unes ¹.

CXGVIII

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

Avec vostre lettre du 15 j'ay receu les 3 de Mr de Saumaise escriptes à vous et une 4^{me} pour moy concernant un gros volume Grec de tactiques descouvert en la Bibliothèque Medicée, entre lesquels est l'Urbicius entier en 12 livres, dont il est merueilleusement espris. J'escriray par le prochain ordinaire d'Italie pour tenter s'il s'en pourra obtenir coppie, pour une si bonne occasion. Je ne luy sçauroys à cette heure faire de responce à luy à mon trez grand regret, vous luy en ferez mes excuses s'il vous plaict pour l'amour de moy si luy escrivez plus tost. J'ay enfin accouché d'une petite pierre de l'uretoire gauche, qui m'a incommodé quasi toute la semaine, mais graces à Dieu j'en suis quitte à bon marché, il me reste encore quelque chosette au costé droict, et ay esprouvé des remedes innocents fort souverains, pour ne

¹ Vol. 718, fol. 380.

me pas violenter et temperer la douleur qui est le principal en cez maux, pour un corps foible et chettif comme le mien.

J'ay prevenu vostre demande du Porphyre¹; car je vous en ay envoyé deux plus de 15 jours y a, par mullets, dans un fagot de livres de Rome, et ay advis de Lyon de l'arrivée chez M^r de Rossy et qu'il l'envoyoit le lendemain avec des caisses pour mon frere, par le roullier par eau. Il y en a l'un pour vous, Monsieur, et l'autre pour M^r Deodati qui l'avoit demandé pour M^r Elzevir. Je ne pense pas que l'edition en ayt esté supprimée comme cez Messieurs de Hollande croyoient, mais ayant esté faite aux despens du cardinal², je pense que les exemplaires en sont dans son palais, et que les libraires ayment mieux n'en pas vendre quand on leur en demande que de les faire debiter pour autruy. Des epistres socratiques j'en envoyay l'un à M^r de Maussac par le sieur de Jonquieres, frere du baron de Gaulvisson Nogaret, qui estoit fort de ses amys, et gouverne paisiblement M^r le duc d'Alluin. J'en envoyay un aultre au R. P. D. du Puy, et le m^{me} nous est demeuré, mais il a desja couru en plusieurs diverses mains de noz curieux qui participent à l'obligation que je vous en avoys desja. A ceste heure que vous nous laissez un peu plus en liberté pour la forme des contracts de M^r de Guibbeville, nous tascherons d'en sortir pour une bonne foys. Je n'ay pas encor de responce du sieur de Valerne, s'il vouldroit faire le transport, et n'y ay peu envoyer exprez de noz laquays qui ont esté tous malades. Il faudra voir à ce coup d'y mettre la derniere main, Dieu aydant. Quant à la relation des progrez de la descente en l'une et l'autre des Isles et de leur reprinse, j'en ay recueilli toutes les instructions que j'ay peu de tous costez, mais je n'ay encores peu rien avoir de bien exacte à mon gré, et celles qui m'avoient esté promises de la meilleure main sont encores en arriere, mais j'espere de les avoir bientost et aussy tost vous feray part de tout ce que nous aurons de meilleur, m'estant trouvé descheu de tout plein

¹ *Porphyrius de vita Pithagoræ, etc. Luc. Holstenius latine vertit, dissertationem de vita et scriptis Porphyrii et ad vitam Pithagoræ*

observationes adjecit (Rome, presses du Vatican, 1630, in-8°).

² Fr. Barberini.

de curieuses particularitez qu'on nous avoit debitées pour bonnes, qui ne se sont pas verifiées, ce qui me rebutta de continuer d'en dresser une que j'avois entreprinse jusques à ce que nous en peussions estre mieux informez. Si fault il s'en acquitter tost ou tard, pour vostre satisfaction et de M^r de Lomenie, à qui je suis bien aise que la piece de M^r de Rohan ayt agréé. Mais puisque sa curiosité est encore si vive pour cez belles et recommandables recherches, je m'estonne qu'il ne fit transcrire de bout à aultre ce vieux registre des pieces du Milanoys, que M^r de Saumaise vous avoit faict prester, car c'eust esté l'un des plus curieux volumes qu'il eust en ses recueils, et à cette heure nous y eussions peu avoir recours, puis que nous n'avons jamais peu y revenir, pour le faire transcrire, comme j'avoys désiré, pour l'amour de cez Messieurs de Genes qui me desesperent sur l'esperance que je leur en avoys donnée, et ce sont ceux qui me font part de cez gazettes italiennes dont vous en aurez quelques unes icy, où vous verrez qu'ils n'ont rien desguisé de la verité de ce qui estoit de noz progresz dans les Isles et y trouverez des noms du Fort Doria au cap Ragon, et de D. Melchior Borgia qui commandoit les galeres venües au secours et aultres chosettes qui meritoient de n'estre pas ignorées quand il en fault dresser la relation; je voudroys bien rendre ce petit service à cez Messieurs qui m'ont souvent offert la participation de leurs recueils et envoyé tout ce que je leur ay demandé dont vous avez veu les coppies; si je sçavois à qui est ce registre, je me hazarderoys de luy en faire demander la coppie et possible ne l'octroyeroit-il pas mal volontiers, sous l'assurance de quelque aultre de son goust. Je vous supplie de me le faire sçavoir. Il ne fault pas qu'il apprehende que cez gents icy le fissent imprimer ne divulguer, car ils tiennent en bien plus grande reputation que nous ce qu'ils ont manuserit et ne le communiquent pas si facilement que nous, si ce n'est à des gents aussy jaloux qu'eux de les tenir rares.

Je ne vous puis renvoyer encores les papiers de Rouen comme j'ay faict ceux de Dijon, mais ce sera par le prochain à ce que m'en a promis M^r le Premier President, qui desire bien de voir les suites de

ce qui se fera à Dijon, sur le restablissement d'aulcuns de la compagnie sans les aultres ou les aultres evenements qui y peuvent survenir; vous verrez en la lettre de Mr de Lomenie ce peu que nous sçavons; il n'y a rien depuis l'embarquement des Espagnols de S^t Honorat que le partement de Mr de Bordeaux pour Tollon dez le vendredy 22^{me}. J'envoyeray à Mr de Saumaise par le messenger le Vegece manuscrit que Mr Fabrot a conferé non inutilement sur l'exemplaire du sieur Ollivier, et demeure,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 26 may 1637.

Nous avons icy veu plusieurs feuilles du Theophile de Mr Fabrot qui a esté bien mortifié d'y trouver tant de fautes de l'impression; si l'homme de Mr Aubert qui a transcript le Syncellus et conferé le Theophanes vouloit revoir les dernieres espreuves pour de l'argent, je luy ferois volontiers payer ce qu'on trouveroit raisonnable, pour rendre l'edition un peu correcte¹ à tout le moins pour quelques mois, car j'estime que Mr Fabrot pourra s'en aller à Paris dans le mois de juillet, et il y prendra garde de plus prez comme la chose luy touchant².

CXCIX

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,
À PARIS.

Monsieur,

J'ay receu avec la vostre du 22^{me} du passé les vers de Heinsius sur la reprinse du fort de Schenk (lesquels sont trez beaux, et dignes de

¹ On sait que le *Théophile* d'Annibal Fabrot parut l'année suivante. — ² Vol. 718. fol. 382.

leur auteur) ensemble quelques aultres du mesme subject, qui ne sont pas de mesme veine, mais je vous remercie trez humblement des uns et des aultres, ensemble des coppies des lettres que je vous renvoye, qui meritoient bien d'estre jointes aux precedants memoires, et seroit bien à propos d'avoir les suites en son temps principalement de ce choix qui avoit esté faict de diverses personnes du mesme corps, qui ne l'ont pas accepté ce dict on icy par commun bruiet. Il passa deux jours y a par icy un courrier du Nonce qui s'en alloit au devant du nouveau vice-legend Sforza ¹, qui disoit avoir apprins à Lyon l'entrée des Allemans et Comtois dans le bailliage de Gez et le bruslement de quelques bourgs et villages. Si cela s'avance gueres davantage dans le païs, le parlement y pourroit bien faire grande faulte.

Je suis ravy que M^r Rigault ayt trouvé un si digne employ à Metz ² sous un si digne gouverneur et luy souhaicte le succez conforme à ses vœux et de tous ses meilleurs amys. Je regrette la peine que vous ont donnée cez libvres Samaritains qu'avoit le bon P. Morin, et vous en demande pardou, vous remerciant trez humblement des soings que vous avez daigné prendre de les faire conserver. J'ay receu le catalogue et trouvé qu'avec les quatre volumes rendus en dernier lieu par le P. Morin, tout se peut tenir pour receu, si tant est que le sieur Vitray ayt rendu à mon frere tous les 3 volumes que dict le P. Morin dans son billet, mais il semble qu'il en pourroit bien estre demeuré l'un en arriere, car j'ay bien recen de sa part cy devant le dictionnaire Samaritain cotté 6 et l'un des nouveaux testaments Syriaques escript en papier de la cotte E, non pas l'aultre cotté C de plus vieil caractere Syriaque escript en vellin, et me semble qu'on disoit que le sieur Gabriel Sionite l'avoit voulu parcourir, et l'avoit receu de la main du dict sieur Vitray. Et possible y a t'il eu equivoque, en ce que mon frere me r'envoya avec cez deux pieces de Vitray ung troisieme volume manuscrit du Pentatheuque Samaritain en caracteres Arabiques,

¹ Frédéric Sforza, qui fut évêque de Rimini et de Tivoli, cardinal (1645) et qui mourut en 1676. — ² L'emploi d'intendant de la province.

lequel j'avoys envoyé pour en faire suppleer les imperfections du Tritaple en la colonne de la version Arabique, mais si je ne me trompe vous me l'avez faict renvoyer sans que le P. Morin l'eusse ven. J'avois esperé par ce moyen d'avoir de quoy suppleer toutes les deffectuositez de mon Tritaple, d'aautant que le texte hebraïque de la premiere colonne se pouvoit suppléer par le volume cotté A, ou par celuy de M^r l'Evesque de S^t Malo¹, qui est imprimé, et la troisieme colonne du Syriaque ou Samaritain du P. Morin, par le volume du sieur Pietro della Valle. Et s'il y avoit persone cappable d'en transcrire les cahiers qui manquent à mon Tritaple, j'en feroys volontiers la despence avant que ce volume s'en retourne à Rome, d'où il ne sera pas aisé de le retirer jamais. Car le bon P. Morin n'en a voulu prendre que certaines diverses leçons à ce qu'il nous disoit, si je ne me trompe.

Il m'a faict demander des medailles Puniqes que je luy communiqueray volontiers, mais je ne le scauroys avant noz prochaines vacations, à mon grand regret, estant accablé comme je le suis presentement jusques à la fin de ce mois, que nostre parlement pourra cesser et nous donner un pen plus de relasche, dont j'ay bon besoing. Et par mesme moyen, je chercheray de quoy satisfaire M^r Tristan avec l'ayde de Dieu. Quant aux vicillards du sieur de Bassompierre, vous me permettez de demeurer dans le desir d'en approfondir la traditive que je cherche jusques à ce qu'il m'apparoisse que ce ne soit qu'un simple caprice de celuy qui affectoit de boire dans le crane de la teste de son pere, y ayant tant d'autres vestiges des mœurs des anciens Gauloys dans les coutumes locales du droit mesmes municipal, aussy bien que des abbus et superstitions populaires, qu'il semble pardonnable aux curieux, s'ils en examinent les origines et les progres, ou les suites parmy nous, comme parmy les peuples plus barbares où ils en ont conservé la plus part plus scrupuleusement et jusques aux formes des habillements, quoy qu'il n'y ayt rien de si muable parmy toute la chrestienté, depuis quelques siècles en çà. Il y a beaucoup de choses qui semblent fort

¹ Achille de Harlay. La durée de son épiscopat fut de quinze années (1632-1646).

subjectes à des caprices particuliers, qui neantmoins estoient anciennement fort réglées, principalement aux plus vieux temps, qu'il sembloit que l'invention d'y observer des regles fust tenue en plus de veneration. Que si je m'abuse en cette opinion, comm' il se pourroit faire, je veux croire que mes amys ne laissent pas de pardonner à mes infirmités aussy bien comme à ma bonne volonté. Je vous en supplie trez humblement, et de ne me tenir pas moins,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,

DE PEIRESC.

A Aix, ce 2 juin 1637¹.

CC

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR DU PUY,

À PARIS.

Monsieur,

J'ay esté si diverty tout le jour qu'à peine pourray je vous respondre à voz dernières du 29 comme je l'eusse désiré. M^r de Nesme² nostre Theologal vient de partir depuis une heure ou deux au fraiz, mandé par M^{gr} le Cardinal de Lyon son maistre qui a prié Messieurs du chapitre de luy permettre ce voyage. Il s'est voulu charger de sa grace de dix pistoles que je vous envoie pour nostre petit commerce de livres, et d'un exemplaire ployé et battu du Porphyre de M^r Hölstenius destiné à M^r Valoys, que j'avoys oublié par mesgarde lorsque je vous envoyay deux autres qui sont à cette heure arrivés à Paris, si je ne me trompe, avec un fagot de Dom du Puy et l'exemplaire du Prodromus de M^r Tristan³.

J'ay prins grand plaisir de voir sa lettre et les autres deux, mais je

¹ Vol. 718, fol. 384. — ² Peirese semble avoir écrit *Nesrac*, mais on sait que le nom du théologal était *Nesme*. — ³ C'est-à-dire destiné à M. Tristan.

ne sçay si je les vous pourray renvoyer presentement, car j'avoys envie de les monstrer à M^r Gassend qui n'en a encore peu trouver la commodité, auquel cas ce sera par le prochain Dieu aydant.

Ce livre contre l'election du Roy des Romains sera bien digne d'estre veu en une si haulte matiere et loüie bien la moderation de l'authieur de s'estre voulu abstenir de son nom, et de s'estre contenté, parmy de si grands employs, d'une profession en mathématique.

J'auroys bien à r'escire à M^r Grotius et à M^r de Saumaise, mais je suis trop embarrassé presentement pour m'en pouvoir acquitter, à mou trez grand regret; je n'ay pas laissé d'escire en Italie pour l'Urbicius et l'Arrianus que desire M^r de Saumaise et en espere bonne issüe Dieu aydant et plus pronte que celle de l'Africanus de l'Ambrosienne.

L'on me demande d'Italie le livre des Spectres de Loyer¹; vous me ferez grande faveur de me l'envoyer au plus tost s'il se trouve et le livre de Stella anonyme², mais pour celuy cy il en faudroit bien plus d'un, si le prix n'en est pas excessif.

Vous verrez les nouvelles en la lettre de M^r de Lomenie et me pardonnerez s'il vous plaict si je tranche; nous sommes en grand soucy de cez croquants³. La foison des doubles d'Avignon et d'Orange sur le bruiet de l'arrest des monoyes qui les descrye a failly à rallumer noz

¹ Pierre Leloyer, sieur de la Brosse, naquit à Huillé près Durtal en Anjou le 24 novembre 1550 et non 1540, comme le disent Bayle et Ménage, selon la remarque de M. C. Port (*Dict. hist. géogr. et biogr. de Maine-et-Loire*, t. II, p. 492); il mourut à Angers à la fin de janvier 1634. Le livre demandé par le curieux italien est intitulé dans les deux dernières éditions (Paris, Buon, 1605 et 1608) : *Discours et histoire des Spectres*, et dans la première édition (Angers, 1586) : *IV livres des Spectres ou apparitions et visions d'esprits, anges et démons se montrant sensibles aux hommes*. On trouvera une analyse de l'étrange livre du

démonographe angevin dans le *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy.

² Le livre plusieurs fois mentionné sur le traité de Prague.

³ Voir, outre toutes les histoires du règne de Louis XIII et la *Vie du duc d'Éperuon* par Guill. Girard, deux plaquettes conservées à la Bibliothèque nationale (n^o 3117 et 3118) : *La prise de la ville de Bergerac et entière dissipation des Croquants*, par le duc de la Valette, 1^{re}-16 mai, Paris, au bureau d'adresse, 1637, in-8°. — *La défaite des Croquants*, par M. le duc de la Valette, Paris, G. Petit, 1637, in 8°.

seditions au Martigues et à Marseille; nous avons mandé à vendredy les deputés du commerce et consuls de Marseille, pour prendre leur avis des expedians moings sensibles, et craignons bien que des doubles l'on ne vienne à d'autres pretextes de folies. Et suis tous-jours,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeissant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 9 juin 1637.

J'ay ouvert l'enveloppe d'un paquet de M^r le Premier Presidant à mon frere, parce qu'il m'avoit dict y vouloir mettre des lettres pour M^r le Chancellier et Messieurs de l'Avrilliere et de Moric, lesquelles meritoient d'estre rendües par quelqu'un des vostres si mon frere estoit absant¹.

¹ Vol. 718, fol. 386. Cette lettre est suivie (fol. 388) d'une lettre adressée le 16 juin 1637 par Gasseadi à «M^r de Saint-Sauveur», pour lui donner des nouvelles de leur ami commun, et que l'on trouvera un peu plus loin, en la troisième partie de l'Appendice, p. 712. Revenons à la dernière des lettres adressées par Peiresc aux frères Dupuy, lettre écrite quinze jours avant sa

mort, pour constater qu'il s'y montre fidèle à deux des plus grandes passions de sa vie, la passion d'augmenter le nombre de ses livres et la passion d'obliger ses amis. Heureux ceux qui gardent ainsi jusqu'au bout d'aussi douces et d'aussi nobles joies et dont on peut dire en toute vérité qu'ils sont morts comme ils ont vécu!

APPENDICE.

PREMIÈRE PARTIE.

LETTRE DE PEIRESC

« À MONSIEUR, MONSIEUR LE R. P. DOM CHRISTOPHE DUPUY,

« PRIEUR DE LA CHARTREUSE DE ROME,

« À ROME:»

Monsieur mon R. P.,

Ce fut par une lettre de l'Éminentissime cardinal Barberin, écrite toute de sa main le 2 mars, que j'apprius votre heureux retour dans Rome d'un si long et si pénible voyage que celui de la Grande Chartreuse par une si rude saison, et que ce n'avoit pas esté sans patir beaucoup au passage de l'Apennin, mais que vous vous portiez trez bien, et qu'il vous avoit bien gouverné ce jour là mesmes, à ce qu'il me mande, adjoustant, ce qui m'a faict bien de la honte, que vous vous estiez souvenu de moy, et en aviez parlé beaucoup plus dignement que je ne pouvoys avoir merité, dont je pensoys bien vous pouvoir rendre graces par le dernier ordinaire. Mais je fus un peu surpris et seulement en touchay-je un mot à M^r Naudé ou à M^r Bouchard, vous priant de m'excuser de ce manquement, comme vous faictes de tant d'autres de votre grace. Je croyis qu'environ ce temps là vous pouviez avoir receu une mienne lettre du commencement de febvrier, que je ne vouldroys pas avoir esté perdüe, jugeant qu'à votre retour dans Rome vous y auez bien plus trouvé d'exercice que vous n'en auriez de besoing, et que vous auez eu de plus pressantes affaires que de respondre à de si inutiles despeschés que les miennes, et pourven que je soys assuré que vous l'avez receüe, il me suffit.

Je vous escrivis encor un petit mot par les galeres pour accompagner un petit fagot de M^r de Bonneval, dont l'Éminentissime cardinal Barberin m'a accusé la reception, et dict qu'il l'avoit faict remettre à l'illustrissime cavalier

del Pozzo, pour le vous envoyer. Maintenant vous aurez icy demi douzaine de cahiers du texte des Chroniques de Georgius Syncellus du manuscrit de la Bibliothèque du Roy, dont j'entends que vous avez ja reçu le commencement, avec ordre de les presanter à S. Em^{ce} pour y faire travailler M^r Fontenay Bouchard qui en a entrepris l'édition. Je me suis servy de cette occasion pour reiterer mes trez humbles offices à M^r de S^t Saulveur auprez de S. Em^{ce} sur l'expedition de la commandé du Prioré S^t Leons, qui a tant traîné, et pour raison de laquelle M^r le Dataire faict tant le renchery à ce que M^r de S^t Saulveur me mande avoir apprins de vous ou de M^r Valeran ou de M^r Bouchard, auxquels iceluy Dataire ayant tranché le mot de l'impossibilité, avoit neantmoins advoué que la grace ne dependoit que d'une parole de Son Em^{ce}, ce que je ne luy ay pas dissimulé, et luy ay allegué l'exemple de mon Abbaye qui estoit tenue en tiltre par mon devancier, où il fallut une pareille grace, et que le deffunct cardinal S^{te} Susanne voulut porter de sa propre main ma supplique au deffunct pape Paul V qui la luy signa incontinent sur le champ, pour trancher toutes les difficultez de la chancellerie, et me suis ingeré de dire à S. Em^{ce} qu'il falloit qu'elle en fit aultant, et que je vous escrivoys de luy porter une nouvelle supplique pour la faire soubcrire quand il iroit entretenir S. S^{te}. C'est pourquoy je suis d'avis que vous en fassiez refaire une aultre sans vous amuser à poursuyvre les errements de la premiere, que vous tirerez¹ par aprez tout à loisir des mains du dict Dattaire pour en retenir la datte de la presentation et pense que c'est le conseil que le dict Dattaire entendoit vous donner quand il vous disoit que la grace depend d'une parole du Neveu et que c'est aussy le conseil de cet autre qui vouloit faire prendre *viam secretam*, où il y a moins d'esclat, comme ç'avoit tousjours esté mon advis. Tenez vous y donc et ne faictes pas, je vous prie, de scrupule de porter la dicte supplique nouvelle à S. Em^{ce} en luy portant les cahiers du Syncellus, ou bien si vous y aviez du regret deschargez vous en sur M^r de Fontenay Bouchard qui espiera le temps opportun, et me tenez tousjours, s'il vous plaict,

Monsieur,

vostre trez humble et trez obeyssant serviteur,
DE PEIRESC.

A Aix, ce 3 may 1635².

¹ Peirese a écrit : *tirerez*. — ² Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, vol. 271, fol. 264. Autographe.

SECONDE PARTIE.

LETTRES DES FRÈRES DUPUY.

I

« À MONSIEUR, MONSIEUR DE PEIRESC,

« CONSEILLER DU ROY EN SA COUR DE PARLEMENT DE PROVENGE,

« À AIX. »

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du 6 fevrier, et vous diray pour response que je feray parler au P. Mersenne pour sçavoir s'il a retenu copie de la sentence contre le Galilei, et ne vous sçaurois dire si c'est de ce lieu que l'a tirée le sieur Renaudot, avec lequel j'ay peu de communication; neantmoins il faut que je le visite pour le confirmer en la resolution qu'il a prise de vous envoyer ses gazettes, et offriray une pistole à ses commis pour les recompenser de leur peine. Vous recevrez par cet ordinaire la Liturgie traduite de l'arabe que l'on ne m'a pas voulu laisser à moins de trois quarts d'escu. J'ay baillé vostre lettre à M. de Toulouse, mais il estoit si occupé qu'il n'y a eu moien de l'entretenir sur ce sujet; quand il sera deharrassé de ces assemblées de Prelats, je le visiteray et mettray sur le discours du m[anu]s[crit] des Astronomes. Je n'ay point trouvé Vitray¹ chez luy pour luy parler du Pentateuque des Samaritains du seigneur Pietro della Valle; le P. Morin est à Rouen et ne nous a point fait present de son livre², quoy qu'il ayt tiré de chez nous les principales pièces dont il est composé. M^r le sacristain³ m'a envoié la signification faite au père du Religieux Gras qui ne nous peut rien servir, le père n'ayant pas accepté pour son fils. Le traitement que nous recevons de cet homme ne nous oblige pas à le favoriser en la preference du benefice et M^r de Thou est fort indigné contre luy. Il ne faut pas qu'il espere aucune courtoisie s'il ne se despart premierement de l'opposition qu'il a faite à nostre prise de possession. Nous avons

¹ Le célèbre imprimeur si souvent mentionné en toute cette correspondance.

² *Exercitationes biblicæ*, 1633, in-4°.

³ M. de Valbelle, dont le nom se trouve si souvent mêlé à l'affaire des prieurés de Jacques Dupuy.

en les lettres de recommandation pour Rome des cardinaux Bichi et de la Vallette. L'évenement de cette affaire¹ ne me tourmente point, estant assuré d'aulture part et en meilleur pays, et tout ce que je fais en cette affaire est pour faire plaisir à M^r de Thou, car pour mon particulier je n'y veux rien pretendre. Je vous envoie un extrait de la harangue de M^r le Cardinal² fait par le fils du president de Lamignon aagé de 16 à 17 ans³ seulement. Il ne faut pas que vous jugiez de la piece entiere par cet eschantillon; toutesfois vous y trouverez quelques conceptions assez bonnes; c'est tout jusques ici ce qui en a esté rédigé par escrit.

Pour nos nouvelles, le bruit de l'accomodement avec la Reine mere continue toujours, ce qui n'est pas sans fondement, le sauf conduit du Roy pour le pere Suffren ayant esté envoyé à Bruxelles, qui est tout ce que je vous peux dire de certain là dessus. L'on tient aussi pour certain que l'electeur de Treves a envoyé à M^r le Cardinal sa demission pour l'evesché de Spire, qui est un moyen pour avoir Philipsbourg. On adjoste que le dit electeur a fait pourvoir M^r le Cardinal d'une Prevosté de son eglise de Treves avec dessein de le faire eslire Archevesque, et luy se retirer à Rome avec tout son argent et que le Roy le fera cardinal et luy donnera de grands benefices en France. Mais je ne vous garantis pas tous ces advis. Je crois pourtant le premier de Spire. M^r de Bouillon s'est marié avec Mad^{lle} de Bergh, fort belle fille, catholique, niepee du comte Henry de Bergh, qui ne luy apporte que sa beauté et bonne maison. Le Roy a approuvé le mariage⁴.

Je suis, Monsieur,

vostre tres humble et tres obeissant serviteur,
DU PUY.

A Paris, ce 17 febvrier 1634⁵.

¹ *Événement pour lequel.*

² C'est-à-dire pour le cardinal (de Richelieu).

³ Il s'agit là du fils de Chrétien de Lamignon, seigneur de Baille et autres lieux, président au parlement de Paris. Ce fils, Guillaume de Lamignon, marquis de Baille, comte de Launai-Courson, baron de St-Yon, etc., fut le célèbre premier président du parlement de Paris. Il était né le 29 octobre 1617 et avait par conséquent, en février 1634, l'âge indiqué par Jacques Dupuy, un peu plus de seize ans.

⁴ Ce fut le 1^{er} février 1634 que, par contrat passé au château de Boxmer, Frédéric Maurice de la Tour, duc de Bouillon et prince de Sedan, vicomte de Turenne, etc., épousa Éléonore-Catherine-Fébronie de Bergh, fille de Frédéric de Bergh, gouverneur de Frise, et de Françoise Ravenel.

⁵ Bibliothèque nationale, fonds français, volume 9544, fol. 1. La lettre est de la main de Jacques Dupuy.

II

LETTRE DE CHRISTOPHE DUPUY À PEIRESC.

Monsieur,

Je dois répondre à trois de vos lettres du 1 et 19 decembre et du 12 janvier, toutes trois dignes de vous, c'est-à-dire pleines d'honesteté et de courtoisie, et, comme disoit Cicéron de celles d'Appius, *plenæ humanitatis officiis diligentia*. La grace que nous demandions pour le prieuré conventuel de S^t Sauveur résigné à mon frère par M^r de Thou, fust accordée un peu auparavant la reception de celles que vous en escriviez à M^r le cardinal Barberin, tellement que je n'estimay pas qu'il fust de besoin de les presenter, reservant vostre faveur et vostre recommandation pour une autre occasion, sçavoir pour obtenir les provisions du prieuré de S^t Léon, prouvenu de l'induit de M^r de Thou sur l'abbaye de S^t Victor, pour lequel il y a mesme difficulté, estant question de faire accorder la résignation au profit de mon frère et de la faire passer en commande. Mon frère croit qu'en cettuy-cy il y aura un peu plus de difficulté, attendu que le Benefice a quasi tousjours esté en regle. C'est pourquoy je laisse un pen couler le tems devant que d'en parler à M^r le Cardinal, apprehendant de luy estre importun en luy faisant instance d'une grace de pareille nature que celle qu'il luy a pleu vous faire.

Nous sommes en attendant en bonne devotion le Tertullian de M^r Rigaut, et neantmoins je ne fais pas estat que nous le puissions recevoir qu'à l'arrivée des hardes de M^r le comte de Nouailles. J'en ay fait venir l'eau à la bouche à M^r Holstenius, qui en a autant d'impatiance que moy. M^r de Vaison¹ m'a fait la faveur de me laisser pour quelques jours le livre de Seldenus et trois volumes de Samuel Petit que j'ay esté fort aise de voir pour sa grande doctrine et erudition. Mon frere me mande d'avoir receu le Ferrarius fort bien conditionné, avec le livre de Gaspar Schioppius et les autres pieces y jointes, dont je vous remercie. vous demandant pardon de tant de courvées que je vous donne de jour à autre. M^r de S^t Aman² vous a bien peu représenter la gratitude que je professe publiquement en toutes les occasions pour tant d'obligations que nous vous avons tous, mais il me seroit bien malaisé d'exprimer les ressentiments que j'en con-

¹ L'évêque J. M. Suarez. — ² Le poète qui, à son retour de Rome, s'arrêta chez Peiresc à Aix, comme nous l'avons vu.

serve en mon âme, car comme vous avez des façons d'obliger ceux que vous honorez de vostre amitié qui sont par dessus l'ordinaire et qui vous sont particulières, les ressentimens aussy que l'on en doibt avoir doivent estre aussy par dessus le commun.

M^r de Vaison est à present occupé à faire transporter la bibliothèque de M^r le Cardinal son maistre dans un lieu du nouveau Palais basti expres pour cette fin. Je ne l'ay point encore veu, mais M^r Bouchard, que l'on pourroit bien prier aussy de donner quelques-unes de ses heures pour ordonner les livres. m'a dit qu'il n'avoit point veu un lieu plus à propos pour cela, ni mieux pratiqué et entendu. J'ay esté infiniment aise d'avoir vostre jugement sur le F[lavius] Dexter et vous remercie de ce que vous vous estes étendu sur cette recherche. qui ne pouvoit estre ni plus curieuse ni plus veritable. L'on m'escrit de Naples que le P. Don Antonio Caraciolo avoit escrit et fait escrire ses amis en Allemagne pour avoir information de l'abbaye de Fulde, si ce livre s'y trouvoit manuscrit ainsi qu'ils soutiennent l'en avoir tiré, et qu'on luy fit reponse que l'on n'avoit jamais ouï parler d'un tel mémoire, et que ce livre n'avoit jamais esté veu en l'Abbaye, mais ce sont des effronteries espagnoles d'autant plus insupportables qu'elles sont grossières. Quand bien vous seriez d'avis de prendre les ceremoniaux de Bouchard et de Grassis, je prendrois l'assurance de vous le dissuader, car après les avoir connus, j'y ai rencontré si peu de chose digne de considération, que je crois que ce qui s'en pourroit tirer de moins mauvais se mettroit aisément en deux ou trois feuilles de papier. L'on m'a fait voir depuis deux jours l'*Itinerarium* de Jules II de ce mesme auteur Paris de Grassis, où il semble y avoir quelque chose de plus. Neantmoins je ne l'ay point encore veu. J'ay donc executé ce qu'il vous a plu me commander, et ay pris les deux tomes de Onuphrius que je payay hier de l'argent que M^r d'Espeaux me conta en vertu d'un billet de M^r de Bonnaire, savoir 25 escus et demi de cette monnoie qui est la meilleure condition que j'ay peu tirer. Je les consigneray à M^r de Bonnaire afin qu'à la première commodité qu'il en aura, il vous les fasse tenir. Je n'ay peu encore savoir quel est le travail que l'on donne sur la Bible arabique et si l'ouvrage continue; ceux qui en ont la charge sont tellement jaloux qu'ils ne parlent qu'à demi mot et entrent en desffiance aussitost que l'on veut s'informer de la moindre feuille de papier qui se met sur la presse. Je vous promets neantmoins d'en aprendre ce qui en est et de le vous faire savoir.

Cependant je prieray Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde et je suis,

Monsieur,

vostre, etc.

Ch. du Puy.

De Rome, ce 29 febvrier 1634.

Il y a tantost deux ans que la Bible arabique est commencée d'imprimer à la *stampa del propaganda fide*¹, et à present l'on m'a assuré qu'il n'y a pas dix fucilles d'achevées; leur premier dessain estoit de la faire toute arabique; depuis, Sa Sainteté a commandé que l'on y ajoustast la version latine à savoir la vulgaire. car cette Bible arabique n'est autre chose qu'une traduction de mot pour mot de la vulgaire, à quoy travaille Monseigneur Sergio Risio maronite, archevesque de Damasco, avec le seigneur Philippo Guadaglioli. Du commencement le pere Fra Tomase de Novara y travailla, comme aussi l'abbé Victorio Sciala maronite, qui a pour le present abandonné tout à fait, et il n'y a plus que les deux autres qui s'en meslent, lesquels ne se servent nullement des anciens exemplaires, si non que en tant qu'estant differants en rien de la vulgaire. Quand au Nouveau Testament, ils ne retiennent non plus aucune chose de l'ancien, non pas mesme des Evangiles deja imprimez. J'apprends que l'impression n'en sera pas fort bonne et en beaucoup d'endroits imparfaite à cause qu'ils y employent des gens qui sont fort peu versez en cette langue et encore travaillent si peu qu'ils n'en impriment que deux fucilles par mois. Voyla ce que j'ay appris de ce bel ouvrage par une personne qui en est bien informée.

Un père de la Transpontina desire avoir information des livres contenus dans le billet ci enclos, s'ils sont imprimez et s'ils se trouvent manuscrits en quelque lieu de France. Ce père est François et travaille après la cronique de son ordre et croit tirer beaucoup de lumière de ces ecrivains pour pouvoir prouver l'ancienneté de son dit ordre qu'il dit qu'il veut montrer avec commencement dez le prophete Elie. Excusez-moy si j'ose vous donner cette peine².

¹ A l'imprimerie de la Propagande. — ² Bibliothèque Méjanes, à Aix. Collection Peiresc. registre X, fol. 383. Copie.

III

LETTRE DE JACQUES DUPUY À PEIRESC.

Monsieur,

J'ay receu vostre depesche du 14 de ce mois avec les pacquets qui y estoient joints et que j'ay fait distribuer. L'ordre de nos courriers est changé, et l'ordinaire de Lion qui partoit de cette ville tous les vendredis après disner et se chargeoit du paquet de vos quartiers, ne le fait plus maintenant à cause, m'a t'on dit, que sa charge estoit trop grande sans y ajouter encore l'autre, de sorte qu'il faut prendre la voie de l'ordinaire de Dijon qui part tous les mercredis sur le midi, et de Dijon à Lion l'on a establi un courrier qui y porte vostre paquet. Je ne me suis point encore servi de cette voie, quoy qu'elle soit pratiquée les deux ordinaires derniers; je la suivray neantmoins mercredy prochain. J'escris celle cy par l'ordinaire de Lion et prie M^r du Lieu de me mander si l'on luy fera l'adresse de vos pacquets comme de coustume. Ce changement sera cause que vous ne dependrez plus de la tyrannie du gazetier, car les mercredis, qui seront les jours destinez pour vostre ordinaire, toutes les gazettes sont communes à tous et n'y a lieu de preference, si ce n'est que du costé de Lion il en peut faire couler par des voies extraordinaires. Mais cela est fort casuel. Il sera bon que vous escripviez un mot à M^r du Lieu sur ce changement affin de sçavoir comment on aura à se gouverner.

Pour la réponse à vostre lettre touchant le Theophanes de Georgius Syn-cellus, de M^r Haultain, j'ay bien seeu qu'il avoit du dessain sur ces auteurs et qu'il y avoit fort travaillé, mais comme il est d'une humeur fort sombre et peu communicative¹, je ne sçay pas où il en est maintenant. Je ne crois pas que l'ouvrage soit fort avancé pour estre mis sous la presse et que M^r Bouchard peut travailler de son costé, et d'espérer que M^r Haultain communique ce qu'il a, c'est chose que je juge du tout impossible. Si M^r Rigaut estoit icy, je pourrois en tirer éclaircissement de luy plus certain. J'avois ouï dire que quelque Aleman demeurant à Basle avoit ce dessein et travailloit à la traduction, mais ces malheureuses guerres d'Allemagne, avec beaucoup de maux qu'elles traient après elles, font encore celuy cy, qu'elles ruinent tout le trafic et communication des lettres.

¹ Renseignement bon à recueillir au sujet d'un érudit sur lequel nous savons si peu de choses.

Je fairay part à M^r de Tolose et à M^r Aubert de la nouvelle du S^t Cyrille qui sera bien receue d'eux. Vous pouvez assurer M^r Holstenius de son costé que la transcription de ses Astronomes se fera fort soigneusement. J'ay communiqué vostre billet touchant le procez de Madame de Bouteville à ceux qui prennent part à ses interets. M^r le sacristain Valbelle m'a envoyé le desistement du Religieux Gras en bonne forme, de sorte que voyla le procez fini, et suis bien aise qu'il en ayt usé ainsy, ce qui obligera M^r de Thou et nous à le gratifier en tout ce qui dependra de nous. On me fait bien espérer du costé de Rome pour la commande : nos lettres de faveur n'avoient pas neantmoins encore esté presentées à M^r le cardinal Barberin, et la vostre n'estoit pas aussy arrivée; M^r l'Abbé me mande qu'il ne partira point de Rome qu'il n'ayt obtenu cette grace. Je n'ay peu jusques icy avoir aucun éclaircissement de la valeur et consistance de ce benefice, M^r Maran estant absent de Tolose pour ses affaires. Quand j'auray mes provisions, je poursuivray cela un peu plus vivement, encore que le bien me touche fort peu. Le prieuré de S^t Laurent dont je suis paisible possesseur, toutes les charges acquitées, qui sont grandes, y ayant une pension de quatre mil livres, me pouroit apporter au moins huit cent escus, au cas que j'augmente mon bail, comme l'on me fait espérer, et j'ay l'obligation toute entiere de ce bienfait à M^r l'Abbé de Bonneval qui m'oblige si puissamment, que je me sens incapable de me pouvoir revancher de toutes ses courtoisies.

Pour ce qui est des nouvelles de nostre Cour, ce qu'il y a de plus certain, c'est la disgrace de M^r de Bordeaux¹ qui s'est enfin retiré à son Abbaye de S^t Joîn en Poitou², le Roy ne le pouvant souffrir plus longuement icy. M^r le Cardinal a fait tout son possible pour detourner ce coup³, mais le Roy estant aheurté là, il ne l'a pas voulu presser davantage⁴. Mondict sieur le Cardinal est venu faire un tour en cette ville pour y tenir sur les fons un des enfans du marquis de Pont de Courlay, son neveu. Il s'en doit retourner à Chantilly au premier jour. Il ne se parle point jusques icy de plus grand

¹ Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux depuis 1629.

² Saint-Jouin de Marnes, aujourd'hui commune du département des Deux-Sèvres, canton d'Airvault, arrondissement de Parthenay, à 24 kilomètres de Niort.

³ Plus tard, ce fut tout différent, et Richelieu, loin de protéger Henri de Sourdis, le poursuivit de sa haine et le fit interner à Carpentras.

⁴ Ce qui prouve une fois de plus que Richelieu, loin de faire tout ce qu'il voulait, avait souvent à compter avec la résistance de Louis XIII.

voyage. Tous les bruits qu'on en faict courir et dont je vous touchois quelque chose par ma precedente se sont trouvez faux et n'y a que Madame de Guise qui se soit retirée. Je vous envoie la lettre du Roy à M^{rs} les Prelats touchant leur different avec les moines. Ils se prétendent bien grevez par ce renvoy au Pape veu le credit qu'ont leurs parties en cette Cour. M^r l'Evesque de Bellay¹ est en cette ville et ses amis taschent de luy persuader à ne plus rien mettre sur cette matiere au jour de peur d'irriter davantage les puissances souveraines, mais il est d'une humeur peu déferente aux conseils des gens sages². Jamais Luther et Calvin n'ont esté persecutez et aboiez des Moines comme celuy-cy l'est, car il sappe leurs fondemens.

Le Gazetier a publié une relation assez bonne touchant la mort de Valestein que je vous envoie. Mon frere d'Ingray³ escript à M^r de Valavez pour le remercier des boules et manches de mail qu'il a fait la faveur de luy envoyer. Je vous prie de luy faire mes baise mains, comme aussy au bon M^r Gassendi qui vous doit visiter.

Je suis et serai toute ma vie,
Monsieur,

vostre, etc.

J. DU PUY.

De Paris, ce 24 mars 1634⁴.

IV

LETTRE DE JACQUES DUPUY À PEIRESC.

Monsieur,

J'anticipe de trois jours le partement de l'ordinaire à cause d'un petit voyage que je vais faire à S^t Sauveur en la compagnie de M^r de Thou d'où je seray de retour à la fin de la semaine. J'ay receu vos deux depesches du 27 et 29 mars la dernière sous l'adresse de M^r de Thou, où vous aviez joint plu-

¹ Jean-Pierre Camus de Pontcarré. Voir t. II, lettre CVIII, p. 512.

² On disait de lui : bon cœur et tête chaude.

³ Ce frere des célèbres érudits Pierre et Jacques Dupuy est bien peu connu. Je ne trouve aucune indication sur le sieur d'Ingray. Tirait-il

son nom de terre de la localité appelée aujourd'hui Ingré (commune du département du Loiret, à 6 kilomètres d'Orléans)?

⁴ Bibliothèque Méjanes, à Aix. Collection Peiresc, registre X, fol. 387. Copie.

sieurs relations du Levant qui ne se trouvent pas véritables pour le fait de M^r de Marcheville, au moins les lettres de Constantinople du 7 fevrier qui sont les dernières qu'on en aye n'en disent rien; elles parlent seulement de l'exécution de son truchement, de la demolition de deux chapelles qu'il avoit fait construire dans sa maison, et des deux commandemens signez de la main du grand seigneur pour le faire estrangler, mais qui ne furent executez à l'instante prière du premier vizir et de tous les ambassadeurs qui se joignirent ensemble pour faire changer ses ordres. Ce n'est pas qu'il y eust encore beaucoup à craindre pour luy, le grand seigneur estant fort irrité de son procédé et ayant le Bacha de la mer¹ pour ennemy juré, mais je ne crois pas qu'il y ait aucun advis certain de ce qui est succédé depuis le 1 de fevrier. Si j'eusse eu un copiste en main, je vous eusse fait transcrire une relation assez particulière de tout ce qui s'estoit passé jusques au jour, mais on ne m'a permis de la garder assez de temps pour la pouvoir transcrire. Le moins mal qui puisse arriver à mon dit sieur de Marcheville est de s'en revenir. Personne n'en le plaint sachant avec quelle imprudence et temerité il s'est gouverné en cette Cour; il a une vanité si estrange qu'il a creu effacer le lustre de tous les autres ambassadeurs qui l'avoient precedé, publiant tout haut devant son partement qu'ils trahissoient l'honneur de la Nation et de leur maistre, que luy alloyt restablir tres puissamment. Il affecte aussy une eagoterie extraordinaire et c'est ce qui l'a fait bander contre ce Patriarche Cyrille² qui a esté restably en dépit de luy et luy a suscité une partie des indignitez qu'il souffre maintenant. Il est aussy fort mal avec M^r de Cesis qu'il méprisa d'abord, pensant, à son avènement, avoir assez de credit en cette Porte pour s'y pouvoir conduire sans ses conseils. Je trouve le bon M^r Gassendi bien heureux de ne s'estre point embarqué avec un esprit si extravagant, car tous ceux de sa maison courent grande fortune d'estre malmenez. Dans la fin de ce mois nous serons assurez de ce qui aura esté fait en suite de l'exécution du truchement.

Je ne manqueray pas de faire tenir au P. Gilles de Loches les advis que vous avez envoyé à M^r de Thou. Et si le P. Theophile Minuti nous vient voir, je luy fairay en vostre considération et pour son mérite le meilleur accueil qu'il me sera possible. Pour ce qui est des soubçons que vous avez eu touchant

¹ Le capitán pacha mentionné dans la lettre de Peiresc. — ² Le patriarche Cyrille Lucar dont il a été question dans la lettre de Peiresc.

M^r vostre Premier Président¹, vous ne les pouviez pas confier à un homme plus affectionné à vostre service et qui en usast avec plus de discretion. Et ne trouve nullement estrange, veu les particularitez des espritz de voz quartiers, qu'ils vous soyent entrez dans l'esprit; mais ayant veu là dessus le personnage, je vous puis assurer qu'il n'a point eu d'arrière-pensée, quand il vous a escrit la lettre que vous m'avez envoyée, ce qu'il me fit assez paroistre par la candeur et franchise avec laquelle il me parla de vous. Je vous diray bien qu'en nos discours familiers il ne m'a jamais parlé de M^r vostre frère, le tenant peut-estre dependant de M^r le Marechal, mais je crois que sachant l'amitié qui est entre nous, qu'il ne s'en est point voulu declarer davantage. Je vous ay pris chez Cramoisy le livre du P. Boucher, jésuite, que je vous feray tenir par la première commodité. Le courrier de Bourgogne a esté reculé d'un jour. du mercredi au jedy, pour donner plus de loisir à faire response.

Nostre Gazette vous apprendra le courant des nouvelles. L'accord de Monsieur s'est publié fort hautement par ses lettres de Bruxelles, mais il semble que de deça on ne soit si eschauffé. Plusieurs neantmoins en espèrent mieux que par le passé. M^r le Cardinal est en cette ville et le Roy doibt passer les festes à S^t Germain; ses ordres qui avoient esté donnez d'emmener la Duchesse de Lorraine ont esté changez; l'évasion de sa sœur avec son mary n'a pas fait grand bruiet icy. Le Duc est retiré à Besançon, mais le Roy a envoyé un gentilhomme nommé Canremi à ceux de la Comté leur signifier que s'ils leur donnoient retraite chez eux. il romproit la neutralité qui estoit entre eux et ceux du Duché. On croit qu'ils le fairoient retirer. Le Roy est résolu de faire mettre sous sa main tous ses domaines et revenus tant de la Lorraine que du Barrois pour les contreventions par luy faictes au dernier traité.

Je vous baise les mains et suis de tout mon cœur,
Monsieur.

vostre, etc.

J. DU PUY.

De Paris, ce ix avril 1634².

¹ Hélié de Lainé, seigneur de la Marguerie, de Voyons et de Plassac (en Angoumois). — ² Bibliothèque Méjanès, à Aix. Collection Peiresc, registre X, fol. 390. Copie.

V

LETTRE DE JACQUES DUPUY

À MONSIEUR, MONSIEUR DE PEIRESC, ABBÉ DE GUISTRE,
CONLEILLER DU ROY EN SA COUR DE PARLEMENT DE PRÓVENCE,

À AIX.

Monsieur,

Je suis bien aise de l'arrivée en vos quartiers de M^r Dormalius et s'il y est encore vous m'obligerez bien fort de lui faire mes baisemains. Vous aurez veu par les dernieres lettres de M^r de Saumaise en quels termes il m'en parle et en quelle estime il le tient; je creins bien que la rupture entre les deux couronnes ne l'empesche de s'embarquer : je vous envoie mes dernieres de Rome qui vous apprendront l'estat de mon affaire de laquelle je serois bien marri de vous importuner n'estoit l'assurance que j'ai de votre affection à tout ce qui me touche. Vous verrez l'effet puissant de vostre recommandation qui a en quelque façon esbranlé cette grande machine; nous verrons neantmoins à quoi tout cela aboutira car jusques ici nous n'avons que des paroles. Mais quel en soit l'événement, je vous en demeurerai tres estroittement obligé toute ma vie, et n'estoit vostre honté excessive je n'espererois pas pouvoir jamais obtenir pardon de vous pour la liberté dont j'ai usé d'avoir eu recours à vostre intercession, sachant combien il faut estre reservé en telles choses. M^r Bouchard me confirme ce que vous verrez dans la lettre de mon frere : Dieu veuille que ce qu'on lui a donné reussisse, mais je m'en deslie, car quelle apparence qu'un prioré simple de cinq à six cens escus de rente proche de S^t Malo vacquant dès le mois de decembre 1634 ne se trouve point rempli, car vous savez qu'on court des pieces de moindre consequence; il a fait faire des perquiratur fort exacts depuis ce temps et ne trouve personne de pourveu : le dernier moine titulaire nommé Le Fevre aura peut estre resigné entre les mains de l'ordinaire de sorte qu'il n'aura point fallu aller à Rome pour cet effet. M^r Bouchard son pere est intelligent en affaires et sçaura bien debrouiller ces intrigues; je vous prie de faire sçavoir à ces messieurs les Romains comme j'ai mis entre les mains de M^r le Nonce et les vostres tout ce que j'avois du Syncellus et vous me ferez faveur de leur envoyer ce qui vous en reste. M^r le Nonce me dit qu'à la

premiere occasion de courrier extraordinaire il seroit tenir tout ce qu'il avoit; vous ne pouviez pas me mander une plus agreable nouvelle que celle que vous avez mise par apostille à la fin de vostre lettre du 19 de ce mois qui est l'heureuse delivrance de ces pierrettes qui vous travailloient et en ai esté quitte à bon marché d'apprendre plus tost la guarison que la maladie. Nous avons un de nos bons amis M^r Guiet qui est bien travaillé de ce mal qui a premierement commencé par la gravelle ayant jetté quelques pierrettes de la grosseur d'un pois, mais depuis six mois il ressent tous les indices d'une pierre formée dans la vessie qu'il n'a jamais peu faire sortir par la verge. Il est tout resolu à la taille et se seroit desja mis entre les mains des operateurs n'estoit une chaleur de reins dont il a esté travaillé depuis deux mois, de sorte qu'il lui faudra attendre l'antomme. Pour ce qui est de nos nouvelles, elles continuent toujours dans la mesme incertitude, ce que l'on avoit publié d'une defaite du cardinal Infant ne s'estant pas verifié; on fait courre le bruit presentement d'un combat arrivé entre Bruxelles et Louvain où les ennemis ont perdu 8,000 hommes et cela sous la foy de M^r le duc de Chaulne¹; mais je n'y voi pas plus de certitude qu'au precedent. L'on fait un corps d'armée dans la Picardie sous la conduite de M^r de Chaulnes pour entrer dans l'Artois où l'on fait desja tous actes d'hostilité, les gouverneurs de nos places frontieres ayant fait le degast et emmené les bestiaux. J'ai grande tendresse de la ruine de tant de pauvre peuple qui est innocent de tous ces desordres et qui neantmoins en souffre et patit si cruellement². M^r le cardinal de la Vallette est ici depuis trois jours. On lui destine le commandement de l'armée qui s'amasse vers Langres, mais on ne sçait pas au vrai pour quel quartier; les uns croient que ce soit pour entrer dans la Franche-Comté comme les autres dans le Luxembourg. On leur donne pour mareschaux de camp les comte de Guiche, vicomte de Turenne et colonnel Hebron³. M^r de Thou a esté si malheureux

¹ Honoré d'Albert, duc et maréchal de Chaulnes, frère du connétable de Luynes.

² Ce cri du cœur de Jacques Dupuy mérite de n'être pas oublié.

³ Le comte de Guiche (futur maréchal de Gramont), et le vicomte de Turenne n'ont pas besoin de la moindre note, mais je rappellerai que le colonel Hebron ou Ebron était un gentilhomme écossais, de son véritable nom Jean

Hepburn, qui avait levé dans son pays, en 1633, un régiment entretenu au service du roi. Maréchal de camp en cette même année 1633, il fut tué devant Dôle trois ans plus tard, le 8 juillet 1636. Bassompierre (*Mémoires*, t. IV, p. 201) raconte ainsi sa mort : « Il (le duc de Weimar) perdit un doigt à ce siège, d'une mousquetade; le colonel Ebron, brave et vaillant soldat, qui estoit un de ses mareschaux de camp, y fut tué,

qu'arrivant près de M^r le mareschal de la Force il en a trouvé le cardinal parti deux jours auparavant, de sorte qu'il est revenu tout court sur ses pas et nous l'attendons ici de jour à autre. Le pere Joseph l'a envoyé chercher deux fois depuis huit jours pour les affaires de Levant, de sorte que je creins qu'il ne soit pressé pour partir, car on dit que les députez de Marseille sont ici pour traiter. Vous apprendrez par la lettre de M^r de Roumouilles la suite de la sedition de Bourdeaux; ce qui est arrivé depuis à Agen et aultres lieux est curieux; vous verrez ce que j'en ai peu apprendre. L'on cache ces choses le plus que l'on peut, c'est pourquoy il est malaisé d'en sçavoir tout le mal; outre la misere de la campagne qui peut donner sujet à ces revoltes, il y a de la faction meslée parmi des gens vestus en pelerins, allants par les villages exciter le peuple à sedition, et ce nombre de peuple comuniant à Bourdeaux est bien suspect et tesmoigne qu'il y a du catholicon fourré la dedans. M^r le duc de la Vallette est parti en poste avec M^r de Vignoles¹ pour seconder M^r son pere². On dit qu'on leur donne cinq ou six mil hommes pour se faire obeir, car on a bien jugé que l'envoi des commissaires avec leurs longues robbes n'est pas un remede suffisant pour guarir le mal. M^r de Puylaurens est malade et en danger de mort; on en dit autant de M^r de Chasteauneuf dans le chasteau d'Engouleme. Je vous recommande M^r Baudier pour ce qu'il a désiré de vous touchant la vie de ce Romieu; je croi que ces pieces doivent estre tirées de vostre chambre des comptes. On nous publie une descente en vostre coste, mais je n'en croirai rien que je ne le voie confirmé de vos quartiers, et par vos dernieres les choses n'estoient pas disposées si tost à cela.

Je suis et serai toute ma vie,

Monsieur,

vostre tres humble serviteur.

J. DU PUY.

De Paris, ce 29 juin 1635.

et le vicomte de Turenne blessé au bras d'une mousquetade». Cf. la page 204 où Bassenpierre, revenant sur le même sujet, dit que le colonel périt d'une mousquetade dans la gorge et que ce fut « grande perte ».

¹ Bertrand de Vignolles, surnommé La Hire, lieutenant général des armées du roi et chevalier de ses ordres. Il allait mourir, l'année suivante, à

Péronne, le 5 octobre, âgé de soixante et onze ans. Voir une notice étendue sur ce vaillant capitaine gascon dans l'Introduction à ses *Mémoires des choses passées en Guyenne en 1621-1622* (tome 1^{er} de la *Collection méridionale*, in-8°, 1869).

² Voir dans les *Documents inédits relatifs à l'Agénais* (Agen, 1874, in-8°, p. 229-232) une lettre du duc de la Vallette au duc d'Éper-

Mes humbles baisemains à M^r vostre frere sans oublier M^r de la Fayette. Vous m'excuserez envers M^r Gailhard si je ne lui fais response par cet ordinaire. Il use de trop de ceremonie en mon endroit pour me faire croire qu'il est de mes amis. Je lui suis serviteur et de tout mon cœur. Le livre de Motu terræ de Galilæi a esté traduit en latin et imprimé à Strasbourg in-4° assez bien pour le temps¹. Je croi que M^r Diodati vous en envoiera. Mandez-moi en tout cas si en desirez comme aussi du Registre des Epistres d'Innocent imprimées à Tolose².

Nos Messieurs les prélats, après avoir consulté les principaux docteurs tant de la Sorbonne que des maisons religieuses qui ont figuré et baillé leurs opinions par écrit, doivent rapporter le tout à l'Assemblée générale. On verra puis après ce qu'on en fera en court. Il y a apparence que Monsieur est consentant de tout ceci. Car autrement on travailleroit en vain. Nous verrons bien tost quelle femme on lui destine. Quelques uns parlent de Mademoiselle de Bourbon; mais il faut dispense de Rome qu'on ne voudra peut estre pas accorder, la rupture du mariage n'estant faite par le pape. M^r de Montpellier fera le rapport.

Nous avons receu des lettres de M^r de Thou du 22 juin d'Espinal. Il ne revient point et est resolu d'attendre le retour de M^r le cardinal de la Valette³.

VI

LETTRE DE CHRISTOPHE DÚPUY À PEIRESC.

Monsieur,

Je receus la semaine passée par les mains de M^r le Cavalier del Pozzo une boëtte que m'a envoyé mon frere par vostre moyen. Je suis infiniment marry que je vous sois icy inutile, et que mon sejour ne vous y donne autre matière

non, son père, du 13 juin 1637, où il lui raconte sa marche victorieuse contre les croquants successivement chassés par lui de la Sauvetat, d'Eymet et de Bergerac. J'ai cité, à côté de cette lettre, une relation anonyme des prouesses du duc de la Vallette, datée de Bordeaux le 11 juin 1637 et conservée

dans le volume 473 de la collection Dupuy.

¹ La traduction est de Mathias Bernegger (1635).

² C'est le recueil de Fr. de Bosquet : *Innocentii III epistol. libri IV* (1635, in-fol).

³ Bibliothèque nationale, fonds français, volume 9544, fol. 94. Autographe.

que de peine. Aussitost que j'eus receu vostre penultieme, je me suis mis en devoir d'escrire à ce Religieux de nostre ordre pour tirer une aultre copie de l'inscription de Calabre, l'avertissant d'y observer toutes les punctualitez marquées par la vostre. Ma lettre l'ayant trouvé parti de la Chartreuse de S' Estienne del Bosco, elle luy fust renvoyée en celle de Capri, d'où il m'a depuis escrit et envoyé cette autre copie, en laquelle il me mande avoir observé le plus soigneusement la maniere de l'orthographe, telle que sa mémoire la luy a peu fournir. Si elle vous aura contenté plus que la première, j'en recevray beaucoup de consolation.

Mon frère de S' Sauveur a voulu, pour donner fin à toutes les poursuites qu'il fait en cette Cour pour le regard de son Prieuré, escrire encore une lettre à M^r le cardinal Barberin, que je luy presentay; j'en receus en paroles toutes les courtoisies que vous ne vous imaginez que trop, mais la response à mon frère, quoyque trez officieuse, ne luy promet autre chose que ce qu'il a jusques à cette heure expérimenté, car elle est toute sur les termes generaux sans descendre à rien de plus spécial que par le passé.

Nous avons icy les livres de Segn^{or} Agostino Mascardi de l'Histoire imprimez de nouveau et le livre du père Athanase [Kircher], savoir son *Prodromus Coptus sive Ægyptiacus* in-4°. Je crois que desja M^r le Cardinal en aura fait passer vers vous; sinon vous estes patron de celuy que j'ay, que je pense vous faire tenir par la première occasion, et le consigner à M^r le chevalier du Suy. Je salue trez humblement M^r vostre frere à qui j'ay beaucoup d'obligation pour certaines [pièces?] que j'ay receues de Paris, le tout par son moyen. Cependant je prie-
ray Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde,

Monsieur,

vostre, etc.

Ch. DU PUY.

De Rome, ce 2 octobre 1636¹.

¹ Bibliothèque Méjanès, à Aix. Collection Peirese, registre X, fol. 393. Copie.

VII

LETTRE DE JACQUES DUPUY À PEIRESC.

Je doibs response à deux des vostres du 12 et 20 du courant et ne puis assez dignement vous remercier du soin qu'il vous plaist prendre de l'affaire de mon neveu de Guibeville et de la mienne du costé de Rome; mais pour cette dernière j'ay de la peine à croire que les exemples de la comande accordée y apportent de la facilité, M^r l'Evesque d'Auxerre¹, pourveu depuis plus d'un an de l'abbaye de S^t-Jean d'Amiens tenue en comande par un de son nom et son cousin germain, n'en ayant peu jusques icy obtenir les Bulles, quoy qu'appuyé de la recommandation de M^r le Chancelier, son frère, parce que par les Bulles du dernier titulaire qui la tenoit en comande il est porté qu'aprez sa mort elle retournera en titre, et je vous puis assurer qu'on n'a rien omis en Cour de Rome pour favoriser cette expédition, et jugez aprez cela ce que je puis espérer. Pour ce qui est de mon neveu, il vous doit remercier de tant de peine que vous voulez prendre pour le sortir d'un si facheux embarras. Si ce M^r de Valerne est bien conseillé, il doit suivre voz bons avis; car faisant éclater l'affaire, je doute qu'il y trouve son conte. M^r le cardinal Bichi ne part pas si tost de nos quartiers qu'il a publié au commencement, remettant son voyage au mois de mars, et vous sçavez les sujets qui l'y retiennent. M^r vostre neveu est parti depuis quatre jours pour aller vers vous. Je l'ay chargé de deux exemplaires d'un petit traitté in-4^o qu'a fait imprimer M^r Justel en faveur de la maison Palatine contre l'usurpation du Duc de Baviere. La piece est historique et du tems. Je vous envoye la tragedie de M^r Heinsius qui a donné lieu à cette dispute entre luy et M^r de Balzac. Peut estre que je vous l'ay deja envoyée, mais dans cette incertitude, la piece estant fort rare, j'ay creu que vous ne seriez pas marri de l'avoir encore une fois. Les Ephemerides d'Origan de la derniere impression sont fort rares, et quand on en rencontre, on ne les a pas à moins de 80 livres. M^r Boulliau m'a dit qu'un nommé Laurent Eichstadius a continué les Ephemerides de Keppler depuis 1636 jusques en 1646. Le livre est imprimé en petit 4^o et il s'est chargé d'en faire la perquisition. L'Origan ne se trouve plus que par hazard. Je n'ay point eu nouvelles

¹ Dominique Séguier fut évêque d'Auxerre de 1632 à 1637.

de l'arriyée de M^r Saumaise en Hollande, mais seulement de son parlement de Dieppe. M^r de Thou, qui est present dans nostre cabinet, a dit qu'il vous vouloit escrire, n'ayant pas mesme voulu souffrir que je vous fisse ses baise mains.

Pour ce qui est de noz affaires publiques, l'on tient constant l'accord signé entre le Roy et Monsieur et que l'entreveue se doit faire à Orléans, où les deux freres communiqueront. On ne sçait point encore le particulier, ni si M^r le Comte y est compris. Par l'ordinaire prochain je vous avertiray de ce qui sera venu à ma connoissance. M^r le cardinal de la Valette est avec le Roy. Gallas assurément a repassé le Rhin pour s'opposer aux progresz des Suédois qui ont pris depuis peu la ville d'Erfurt, capitale de la Tuinge, ce qui leur donne de grands avantages. M^r le Cardinal de Lion n'ira point à Cologne; M^r le Cardinal son frere a dit tout haut que M^r de S^t-Chaumont iroit en sa place. On dit que les passeports pour la seureté de noz deputez sont arrivez, mais je ne vois pas pour cela qu'on se haste beaucoup. Cependant nous périssions à petit feu. Dieu par sa miséricorde aura, s'il luy plait, pitié de nous et nous enverra ce qui nous est necessaire. M^r vostre neveu est parti d'icy avec un esprit fort soumis, et je suis le plus trompé homme du monde si vous et M^r vostre frere n'en recevrez satisfaction entière.

Je suis de tout mon cœur,
Monsieur,

vostre, etc.

J. DU PUY.

De Paris, ce 30 janvier 1637¹.

¹ Bibliothèque Méjanès, à Aix. Collection Peirese, registre X, fol. 395. Copie.

TROISIÈME PARTIE.

LETTRE DE GASSENDI.

À MONSIEUR, MONSIEUR DE SAINT-SAULVEUR,
À PARIS.

Monsieur,

Je prenoys la plume pour faire sçavoir à Monsieur de Valavez l'estat de la maladie de Monsieur de Peiresc son frere. quand Monsieur le Baron de Rians est survenu et s'est chargé de le faire luy mesme. Au defaut de cella M^r de Peirese a trouvé bon que je vous escrivisse un mot pour vous faire ses excuses, et accuser la reception de vostre despesche du 6 de ce mois, c'est donc ce que je fay et y adjoste pour vostre satisfaction que par la grace du bon Dieu ceste maladie n'est point dangereuse, ny de la malignité de ces autres qui sont en grand nombre en ceste ville et en beaucoup d'autres lieux de la Province. Aujourd'huy mesme qui est le septiesme, le repos a été plus doux et la fievre moindre que de coustume, et avec cella la nature s'est tellement deschargée par des sueurs, par des urines et par quelques petits exantheses, que le médecin nous assure que dans demain ce bon seigneur commencera de reprendre ses forces. Les autres malades n'en sont pas quittes à si bon marché que cella. n'y en ayant point dont le septiesme ne soit tres fascheux, et dont le quatriesme ne porte l'esprit à des resveries fort extravagantes. M^r de Peirese Dieu mercy n'a rien esprouvé de semblable, comme ayant la plus grande fievre esté tousjours beaucoup temperée, au prix de ces autres qui sont à bon droit qualifiées chaudes. En un mot, Monsieur, tout va bien, et j'ose vous donner parole qu'il n'y a rien à craindre. Je me suis tantost dispensé d'escire à Monsieur Luillier quelques particularités de ceste maladie en son commencement et en son progres. Si vous dezirez les apprendre il les vous pourra dire luy mesme. il suffit que pour vostre consolation et du reste des amis de ce bon seigneur je vous en aye fait ces lignes.

Je ne vous diray rien du bruit qui court de la nouvelle descente des Espagnols en noz costes, et de ce que l'on particularise qu'ils ont deschargé six mil hommes pour attaquer S^t Tropès par mer et par terre. Quelqu'un m'a dict que les consuls du Luc l'ont ainsi escrit aux procureurs, et que c'est pour cella que l'on a à ce matin assemblé extraordinairement le conseil de la maison de ville. Je m'en r'apporte à ce qui en est, et je ne doute point que si la nouvelle est veritable vous ne l'appreniez par quelque courrier extraordinaire.

J'ay appris par la vostre le jugement que l'on a fait des vers de nostre poete de Rians, et à la verité s'il est pris pour un docteur, je trouve que l'on a raison de trouver à redire en sa poësie, mais si on le consideroit comme un jeune garçon de quinze à seize ans, qui ne fait que d'achever son cours de philosophie et s'est jetté depuis quelques mois dans celluy de Theologie, qui n'a recen aucune instruction aux bonnes lettres que par soy mesme et n'a pas moins acquis de facilité pour les vers grecs que pour les latins, je croy que pour le moins on auroit de quoy bien esperer de son esprit. M^r Fabrot se publie bien fort vostre obligé pour l'honneur de vostre souvenir et la peine que vous daignez prendre pour l'amour de luy. Il s'attend à vous voir bien tost pour ce qu'à mesure que l'un de ces conseillers de nouvelle creue dont il a soin aura esté recen, il fait estat de partir pour Valence, et y ayant fait quelque acte de possession pour sa nouvelle chaire, en repartir pour Paris.

Il y auroit bien d'autres choses à vous dire sur le sujet de vostre lettre, mais il les fant reserver pour le bon Monsieur de Peirese. J'espere qu'il vous en pourra d'autant mieux entretenir par l'ordinaire prochain, qu'il vient de dicter quelque chose pour Monsieur son frere. J'ay fait cecy à diverses reprises, mais et plus je vay et plus je trouve qu'il y a d'occasion de bien esperer. Permettez. je vous supplie, que je baise trez humblement les mains à Messieurs voz freres et à tous ces Messieurs de l'Academie, en demeurant tousjours,

Monsieur,

vostre tres humble et tres affectionné serviteur.

GASSEND.

À Aix, ce xvi^e juin mvi^e xxxvii^e ¹.

¹ Bibliothèque nationale, fonds français, volume 718, fol. 388. *Autographe*. En regard de la date de cette lettre, écrite avec toutes les illusions d'une extrême amitié, Pierre Dupuy a

mis ces mots : « Il mourut le 24 juin 1637. » J'avais publié les premières lignes de cette lettre dans les *Documents inédits sur Gassendi*, p. 17, note 2.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME I.

AVERTISSEMENT, page VIII, ligne 1. *Prodiguant* ses encouragements, et non *prodiguer*.

Page 1, note 1. J'ai forcé le sens du mot *gouverner* qui ne signifie que *causer, s'entretenir avec quelqu'un*, et j'ai eu tort de dire que le mot n'a pas été recueilli par nos lexicographes, car il est dans le *Dictionnaire* de Fr. Godefroy.

Page 7, note 5. Depuis l'impression de cette note, M. Armand Bénét, devenu archiviste du département du Calvados, a complètement élucidé la question dans une nouvelle brochure intitulée : *Un savant ébroïcien au XVII^e siècle. Deux lettres de Jacques le Batelier d'Aviron* (Caen, 1888, in-8° de 66 pages).

Page 14, note 3. Voir un complément de cette note dans le tome III, p. 50, note 6.

Page 19, note 1. *Servien*, lisez *Servin*, comme dans le texte, à la troisième ligne.

Page 19, note 3. Le véritable nom des Boulogne ou mieux Bologne était Capissuchi. Louis porta le titre d'évêque de Digne de 1615 à 1628, mais une maladie incurable l'ayant toujours empêché de recevoir la consécration épiscopale, on lui donna pour coadjuteur son neveu Raphaël Capissuchi de Bologne, sacré sous le titre d'évêque de Mégaré *in partibus*.

Page 28, note 1. L'*Histoire du concile de Trente* fut imprimée pour la première fois à Londres en 1619 et non en 1621. La bonne date a, du reste, été donnée à la page 55, note 5.

Page 35, note 1. Il y avait aussi la Marca de Macerata dont les habitants, m'écrivait dans une de ses dernières lettres un des éminents bibliophiles de Rome, feu mon savant ami le marquis Gaetano Ferrajoli, appellent peu gracieusement celle de Fermo : *Marca sparca*.

Page 36, note 5. Remplacez, pour la date de la naissance du cardinal d'Ossat, 1637 par 1537.

Page 40, note 5. Pour la date de la mort de Kepler, lisez 1630 et non 1670.

Page 41, note 3. Il a été dit par erreur que *divertissement* avec le sens de *détournement* n'est pas dans le *Dictionnaire* de Littré.

Page 69, note 4. C'est assurément du docteur Martin Azpilcueta, surnommé Navarre, qu'il est question, puisque parmi ses ouvrages figure un *Enchiridion seu Manuale*.

Page 70, note 3. On m'a fait remarquer que le mot *rusticité* est très fréquent au XVI^e siècle.

- Page 72, note 2. Un critique allemand, d'ailleurs bienveillant, m'a reproché de n'avoir pas cité, au sujet du *Cabinet* ou *Académie* des frères Dupuy, l'ouvrage de M. Isaac Uri (thèse pour le doctorat ès lettres) : *Un cercle savant au xvii^e siècle. François Guyet d'après des documents inédits*. Mais, à l'époque où fut imprimée cette note, l'ouvrage n'avait pas encore paru. On en trouvera mention dans le tome II, p. 506, note 1.
- Page 75, note 2. *Gontard* était ce que l'on appelait un *membre* du marquisat de la Roque d'Antheron (commune du canton de Lambesc). En 1698, Mathias de Milan Forbin fit hommage pour ce fief, qu'il tenait de sa mère (Archives des Bouches-du-Rhône).
- Page 79, note 2. Lisez *Hæfer* et non *Hæser*.
- Page 81, note 1. Lisez : *l'Histoire des Gonzague, dues de Mantoue et de Montferrat*, et non : *l'Histoire des dues de Gonzague, de Mantoue et de Montferrat*. Changez la date 1621 en 1631.
- Page 89, note 1. M. Léon de Berluç Pernsis, un de mes plus compétents et de mes plus aimables critiques, veut bien me fournir cette observation et les deux observations suivantes : « Je crois à une méprise de Peiresc. Malherbe obtint du roi, en 1617, le don d'un vaste emplacement sur le port de Toulon, avec pouvoir d'y faire construire vingt-deux maisons, sous la directe de S. M. Ce brevet ne fut délivré qu'après une longue enquête, confiée, selon la règle, aux trésoriers de France, toujours consultés quand il s'agissait d'aliéner une part du domaine royal. C'est probablement cette circonstance qui aura amené une confusion dans l'esprit de Peiresc. Voir *Mémoires de l'Académie d'Aix*, t. IV, p. 392-394. »
- Page 89, note 2. Antoine Suffren, neveu du célèbre jésuite, fut effectivement pourvu d'un office de conseiller au Parlement par le crédit de son oncle.
- Page 89, note 3. C'est en 1587 qu'Antoine Séguiran entra, comme conseiller, au parlement d'Aix; en 1622, qu'il y devint président à mortier supernuméraire (Cabasse, *Histoire du parlement de Provence*, t. II, p. 15), et en 1623, qu'il fut mis à la tête de la Cour des comptes, pour y être remplacé, au bout de deux ans, par son fils Henri, le beau-frère de Peiresc. La rapide élévation de cette famille était due à l'influence du P. Gaspard Séguiran, confesseur de Louis XIII (1621-1625) et frère d'Antoine.
- Page 95, note 8. Le mot *progéniteur* est dans les *Dictionnaires* de Robert Estienne, de Charles Estienne, de La Curne de Sainte-Palaye, etc.
- Page 101, note 1. Lisez *Contelori* et non *Cantiloro*. Contelori a été un des plus laborieux et des plus actifs archivistes du Saint-Siège, comme me l'a rappelé M. le commandeur J.-B. de Rossi dans une lettre où la courtoisie du grand archéologue ne brille pas moins que son érudition.
- Page 110, note 1. Au lieu de *Milan*, lisez *Mélan* (village des Basses-Alpes, canton de Digne).
- Page 124, note 1. Lisez : Charles *d'Aigrefeuille*, et non : *de Grefeuille*.
- Page 140, note 3. La série complète des noms du premier président du parlement d'Aix aurait dû être ainsi donnée : Vincent-Anne *de Forbin* Maynier, baron d'Oppède.

- Page 141, note 1. L'erreur relative à l'archevêché de Toulouse et au poète M.-Ant. de Gérard de Saint-Amant a été corrigée dans le tome II, p. 672, note 4.
- Page 144, note 5. Lisez : lettre du 14 février 1627, et non : 1629.
- Page 149, note 1. Lisez : Bonaventure *des Periers*, et non : *Opérices*.
- Page 152, ligne 11. Lisez *Trevirensium* et non *Treverorum*. Il s'agit là de l'ouvrage du P. Christophe Brouwer. Voir le recueil Backer-Sommervogel, t. I, p. 902.
- Page 154, note 5. Ajoutez que le mot *gospiller* a été employé par Ronsard, par Augot de l'Éperonnière, par Chapelain, etc. Voir sur ce mot l'article 218 de la *Revue critique* du 30 novembre 1885.
- Page 155, note 6. Lisez *Jules* et non *Jean Zeller*.
- Page 158, note 2. Depuis que le présent volume a paru, deux remarquables études ont été consacrées à Wendelin, l'une par M. Léon de Berluc Perussis (*Wendelin en Provence*, Digne, 1890), l'autre par M. G. Le Paige, professeur à l'Université de Liège et membre de l'Académie royale de Belgique (*Un astronome belge du XVII^e siècle*, Bruxelles, 1890). M. Le Paige a l'intention de revenir sur ce sujet dans une monographie très développée et telle que nous la prometait le très regretté M. Charles Ruelens (mort le 8 décembre 1890) et à la mémoire duquel je rends un affectueux hommage.
- Page 159, note 1. M. le chanoine Albanès veut bien me communiquer sur les *Joci* cette excellente note bibliographique : « Vous n'indiquez que deux éditions, les *Joci* en ont eu quatre. Les ayant toutes sous les yeux, j'en peux donner la description exacte : I. Avinioni, ex typograph. Jacobi Bramereau, 1600, in-12, 5 ff., 216 pages, 1 f. — II. Parisiis, apud Franciscum Jacquin, 1601, in-12, 278 pages. — III. Avinioni, ex typograph. J. Bramereau, M. DC. V, in-12, frontispice gravé, 4 ff., 180 pages, 1 f. — IV. Parisiis, apud Joannem Richerium, M. DC. IX, in-12, 6 ff., 225 pages. Cette dernière édition porte en toutes lettres : *Quartum editi*. Il y est question plusieurs fois de Wendelin, partout nommé *Irenée* (à la page 82 : *Andreæ Arnaldo Eireneo Vendelino*; à la page 86 : *Lodovicus Arnaldus Eireneo Vendelino*; à la page 88 : *Eireneo Vendelino Andreus Trochæus*). »
- Page 169, ligne 13. A propos des « bulles de M. de Tollon », j'ai oublié de dire qu'il s'agit là d'Auguste Forbin qui succéda, en 1628, à Gilles de Septres, mort en 1626.
- Page 169, note 3. J'ai trop généralisé en déclarant que « le mot *dédution* n'est dans aucun de nos dictionnaires ». J'aurais bien fait de me contenter de dire que le mot n'est dans aucun de *mes* dictionnaires.
- Page 172, note 1. J'aurais pu et peut-être dû rappeler que les œuvres de G. du Vair, avant d'être imprimées par l'initiative de Peiresc, avaient été en très grande partie publiées déjà en 1606 chez l'Angelier et en 1621 à Genève.
- Page 174, ligne 14. « M. le Surintendant » était, depuis 1626, Antoine Coiffier-Ruzé, marquis d'Effiat, qui fut remplacé, en 1632, par Claude de Bullion.
- Page 178, note 2. Du mot *playeure*, *pleyeure*, il faut rapprocher le provençal *ple*, *pli*.

- Page 181, note 3. « Vous dites, m'écrit le savant abbé Albanès, que vous avez vainement cherché des renseignements sur Helmenhorstius. En voici un petit, concernant une de ses publications : Gennadii Massiliensis presbyteri liber de ecclesiasticis dogmatibus, veteris cujusdam theologi homilia sacra, Marcialis episcopi Lemovicensis epistolæ. Gevehartus Elmenhorstius ex ms. promulgavit, et notas addidit. Hamburgi, anno Messiæ regis æterni M. DC. XIX. in-4°, 250 pages dont 95 pour les textes. A la page 96 : Geveharti Elmenorstii notæ in Gennadium. Il y a 93 pages de notes sur Gennade. »
- Page 182, ligne 7. A propos du registre d'Innocent III et des projets d'impression de Du May, M. le chanoine Albanès veut bien me rappeler deux publications de l'année 1635 : *Innocentii tertii pontificis maximi epistolarum libri quatuor*. Regestorum XIII, XIV, XV, XVI. Ex ms. bibliothecæ collegii Fuscensis Tolosæ nunc primum edunt sodales ejusdem collegii, et notis illustrat Franciscus Bosquetus Narbonensis, etc. Tolosæ Tectosagum, M. DC. XXXV. In-folio. — *Innocentii III, Pont. Max., epistolæ*. Ex cod. ms. collegii Fuscensis, cum lucubrationibus Pauli du May, in suprema Burgundiæ curia consilarii regii. Parisiis. sumptibus Nicolai Buon. M. DC. XXV. In-8°, 22 ff., 245 pages.
- Page 187. M. Antonio Favaro, professeur à l'Université de Padoue, a daigné compléter ainsi la note 4 : « Je n'ai jamais cru que Valentin Naiboda ait été assassiné par des savants jaloux de son mérite. Il vivait tout à fait en dehors de la vie militante; c'était un misanthrope qui passait pour très riche. Les assassins volèrent tout son argent et tous ses effets précieux, peut-être avec la complicité des domestiques. Il mourut du reste le 3 mars 1593. »
- Page 221, ligne 2. Lisez non *Cuvelat*, mais *Cavellat*, nom d'un libraire de Lyon.
- Page 226, ligne 13. Ajoutez au sujet du *chevalier de Montcal d'Arles*, qui n'a été l'objet d'aucune note : c'est probablement Ferdinand de Montcalm, reçu en 1589 chevalier de Malte au grand prieuré de Saint-Gilles, à Arles, fils de Charles, seigneur du Castellet, et de Françoise de Merles.
- Page 234, note 5. Port de Bouc... dans la commune actuelle de Fos. C'était exact autrefois, mais depuis 1866 le Port de Bouc est une commune séparée.
- Page 239, ligne 26. Remplacez *quam* par *quin*.
- Page 249, lignes 13 et suiv. J'ai omis de citer l'*Histoire de l'abbaye des religieuses de Saint-Sauveur de Marseille* par André (Ferdinand), Marseille, 1863, in-8°.
- Page 252, note 2. Lisez : le *chanoine*, et non : le *chancelier* Pierre Saxi.
- Page 252, note 3. Plus régulièrement, au lieu de *Jean de Chasteuil Galaup*, mettez : *Jean Galaup, seigneur de Chasteuil*.
- Page 258, ligne 26. Lisez : fera *festes* à Lyon, et non : fera *fester*.
- Page 279, note 3. Lisez : prince de *Tagliacozzo*, et non : de *Taliacoti*.
- Page 304. Complétez la note 2, en ajoutant *Forbin* après *Vincent-Anne de*.

Page 309. M. Léopold Delisle a l'obligeance de me communiquer l'addition suivante à la lettre du 18 juillet 1627 :

« À MONSIEUR, MONSIEUR DU PUY,

« À PARIS.

« Du 19 juillet 1627.

« Comme je pensois elorre la presente, mon neveu de Rians, filz de mon frère de Valavez, revenant de se promener de la place qui est devant le palais, m'a dict qu'un jeune libraire qui s'est retiré depuis peu en cette ville, facteur de Pilehote de Lyon, dans la bouttique duquel il estoit entré pour s'entretenir avec d'autres jeunes hommes de sa cognoissance, luy a baillé une lettre adressante à moy, qu'il disoit avoir receue quelque temps y a, que j'ay trouvé estre du sienr Buon et dattée seulement du 15 mars, laquelle devoit accompagner son dernier ballot, dont elle contient la facture. J'ay admiré les adresses que ce bon homme est allé chercher pour me la faire tomber en main plus tost que si la vous eust baillée. Si l'homme de M. le premier presidant qui est icy ne me pressoit pas comme il faict de elorre, je luy respondrois; mais ce sera par la première commodité, Dieu aydant. Cependant, si vous le voyez, vous le pourrez advertir de la diligence de ses correspondants durant plus de quatre moys tous entiers. Si son *Histoire de Mathieu* in-folio estoit achevée, il seroit bon de l'avoir; il m'en avoit cy devant envoyé quelques cahiers, et si vous faites faire un ballot, il y pourroit bien mettre la suite.

« On m'escrivoit de Rome que M. d'Aubray, conseiller au Grand Conseil, estoit party pour Civittà Vecchia, afin de s'en revenir sur la galère de France qui y devoit porter le cardinal Spada; mais le bruiet des galères turquesques luy fit prendre terre à Ligourne et descharger tout son train à l'Elba, d'où elle s'en est revenue, et s'est arrestée deux ou trois jours à Monaco, n'osant passer devant les dictes galères turquesques qui estoient lors au Gourgeau, d'où elles s'en allèrent mardy dernier, de sorte que le pauvre M. d'Aubray aura perdu cette commodité de s'en revenir suyvant le commandement qu'il en avoit receu de M^{se} le garde des sceaux. Si tost que la galère aura peu regagner Tollon, nous saurons des nouvelles de M. Holstenius, Dieu aydant. Ce que j'en ay apprins est par un de ce país, qui s'y embarquà à Ligourne, qui fut avec elle jusques à Monaco, où il print terre pour gagner temps.

« Je vous prie de ne pas laisser courir la lettre de Nismes; car celui qui l'escript est de mes amys, et s'en pourroit trouver mal.

« Depuis avoir escript, j'ay recen une lettre du commandeur de Fourbin, non obstant la siebvre dont il estoit debtenu, portant advis de l'arrivée de la galère, qui n'avoit pas passé plus outre que Civittà Vecchia. Et une heure aprez est arrivé M. d'Aubray en propre personne, dans une fregatte, avec M. du Housay, qui a prins le chemin de Marseille. Il m'a promis que nous le pourrons gouverner tout demain, Dieu aydant. Ce ne sera pas sans le souvenir de M. de Thou et des bons amys de Rome et de Paris. Il m'a promis de m'envoyer encor à ce soir une lettre pour M. Daniel des Pos.

que je vous recommande à l'avance, en attendant de clore le paquet, si tost qu'elle sera venue. Car M. le presidant m'a promis de le faire partir demain de grand matin.»

De la main de M. de Valavez :

« Monsieur d'Aubray nous a dict en arrivant qu'il apportoit des indulgences pour effacer toute sorte de pechez, et pouvoir de les appliquer où il voudroit. J'ay supplié de m'en departir pour effacer ceux que j'ay commis d'une crasse nonchalance à ce que vous pouvez croire de mon long silence, bien que sans toute la justice que vous nous pourriez imaginer. J'employe en tout cas ce jubilé, et vous supplie de me croire vostre très humble et très obligé serviteur, et de Monsieur Dupuy vostre frère, et toute l'Academie que je salue avec reverence.

· VALAVEZ¹. »

- Page 320, note 3. Au lieu de : sur Jean de Cordes, voir *la lettre de Dupuy*, lisez : *la lettre à Dupuy* (page 161, note 5).
- Page 324, note 1. *Cavillon* n'est pas un chef-lieu d'arrondissement, mais un simple chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Orange.
- Page 352, note 3. *Facultez* voudrait dire là plutôt *biens, richesses que privilèges*.
- Page 396, note 5. Doit être ainsi complétée et expliquée : les archevêques d'Aix furent jusqu'à la Révolution seigneurs hauts justiciers de Jouques, mais ils avaient aliéné la moitié de la basse et de la moyenne justice aux d'Albertas, qui vendirent cette moitié aux d'Arbaud. Ces derniers n'étaient donc, en regard des archevêques, que des co-seigneurs inférieurs.
- Page 400, note 2. On a déjà vu plus haut (au sujet de la note 5 de la page 234) que Port-de-Bouc est, depuis 1866, un chef-lieu de commune.
- Page 432, ligne 2. Dans cette phrase : « Toutes les traductions du livre du P. Mariana sont toujours de garde », ne faut-il pas substituer *éditions* à *traductions* ?
- Page 432, ligne 15. L'auteur de la *Bavaria sancta* est le P. Rader. Voir le recueil Backer-Sommervogel, t. III, p. 9.
- Page 435, note 1. Lisez : en transportant à *la faim* ce qu'on n'applique jamais qu'à *la soif*. Du reste *étancher la faim* est peut-être plutôt une figure hardie qu'un provençalisme, à moins que ce ne soit tout bonnement un lapsus.
- Page 436, note 2. *Térence* n'est point un nom, mais un prénom. Il s'agit là du P. *Térence Alciati*. Voir le recueil Backer-Sommervogel, t. I, p. 61.
- Page 438, note 1. Faut-il reconnaître, dans *Jacobus Fontianus*, Jacques Fontaine, de Saint-Maximin, médecin habile, premier régent en l'Université d'Aix, mort en 1616,

¹ Feuillet retrouvé dans les papiers de Libri et rétabli à sa place dans le volume 716 de la collection Dupuy.

qui a laissé plusieurs écrits médicaux? Les biographes et bibliographes n'attribuent au docteur aucun ouvrage sur l'histoire romaine.

Page 440, ligne 23. Au lieu de *six jours*, lisez : *Six-Fours* (commune du Var, canton de la Seyne, à 11 kilomètres de Toulon).

Page 443, dernière ligne. Lisez : le P. Petrus *Lausselius*, et non *Cancelius*, et voyez le recueil Backer-Sommervogel, t. II, p. 631.

Page 470, ligne 26. Au lieu de : Dieu *ayant*, lisez : Dieu *aidant*.

Page 490, note 1. Lisez : prince de *Poix*, et non : prince de *Foix*. M^{me} de Créquy a été confondue dans la même note avec sa belle-fille Anne du Roure. A cette note erronée il faut substituer celle-ci, où tout est éclairci et résumé parfaitement et que je dois à un maître en généalogies qui ne veut pas être loué, mais que tout le monde loue, M. le marquis de Boisgelin : M^{me} de Créquy était Françoise Bonne de Lesdiguières, seconde femme du maréchal de Créquy (Charles de Blanchefort) dont elle n'eut pas d'enfant, celui dont Peirese annonce la mort ayant été reconnu supposé. De son premier mariage avec Madeleine Bonne de Lesdiguières, sœur consanguine de Françoise, le maréchal avait eu entre autres enfants François de Blanchefort, dit comte de Sault (plus tard duc de Lesdiguières), qui avait épousé en premières noces Catherine Bonne de Lesdiguières, sa tante, sœur consanguine de Madeleine et sœur germaine de Françoise, la seconde femme de son père le maréchal. En sorte que M^{me} de Créquy (Françoise), dont l'accouchement prétendu allait faire naître ce grand procès, était à la fois belle-mère, tante et belle-sœur du comte de Sault que l'on dit (voir Roux-Alpheran, t. I, p. 599) avoir préparé toute cette affaire et qui, en fin de compte, en retira tout le profit. Ces Blanchefort, déjà héritiers des Créquy-Canaples, princes de Poix, joignirent à l'héritage des Montauban, en qui s'étaient éteints les d'Agoult, comtes de Sault, celui des Bonne de Lesdiguières, et devinrent ainsi les plus riches seigneurs de la Provence.

Page 490, note 3. Charles d'Arcussia était seigneur d'*Esparron de Pallières* et non d'*Esparron*, de *Fallières*. Dans le titre de son ouvrage il faut remplacer *les auteurs* par *les autours*. M. le marquis de Boisgelin et M. Fernand Cortez, auteur d'une consciencieuse monographie intitulée : *Esparron de Pallières (Var). Ses églises, ses seigneurs, la communauté des habitants* (Draguignan, 1885, grand in-8°), croient que le faconnier a dû naître vers la fin de 1547, un an après le mariage de ses parents. Peirese, qui a raison quant à la date du décès (janvier 1628), aurait donc eu le tort de rajourner de plusieurs années Charles d'Arcussia. Du reste, M. F. Cortez déclarait (p. 123, note 3) que « la date et le lieu soit de la naissance, soit de la mort de ce célèbre personnage n'ont pu être retrouvés, malgré les plus actives recherches de tous ceux qui, à la suite de M. Jullien, ont eu à cœur d'éclaircir ces divers points ».

Page 491, note 1. Lisez 1629 et non 1579.

Page 503, note 3. Lisez : Joannis *Guigard*, et non : *Guignard*.

Page 514, ligne 11. La « relation du royaume de Tybet » est du P. Antoine de Andrada, de

- la compagnie de Jésus, qui était parti pour les Indes en 1600, avait pénétré dans le Thibet en 1624 et y mourut empoisonné en 1634. Sa relation parut en 1626 à Lisbonne, en 1627 à Madrid. Une traduction française en fut donnée à Gand en 1627 et une autre, la même année, à Paris. Voir le recueil Backer-Sommervogel, t. I, p. 147.
- Page 514, note 4. J'ai eu tort de rattacher le mot *chère* à l'adjectif latin *charus*. J'aurais dû le rattacher au mot *cara*, face, comme l'a fait Littré qui ajoute cette excellente explication : « On voit la série des sens : visage, puis bon accueil, c'est-à-dire bon visage, et enfin bon repas, qui est une des manières du bon accueil. »
- Page 517, note 1. Ajoutez : M. Mortreuil a réimprimé aussi les trois autres parties dudit *Jardin*, dans le tome II du même recueil, 1853, 401 pages et 3 ff., in-8°.
- Page 548, note 1. Lisez 1628 et non 1625.
- Page 563, note 2. J'ai oublié de dire que les *Mémoires* de Bezaudun ont été publiés, avec préface de M. le doyen Bonafous et avertissement de M. de Berluc Perussis, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Ligue en Provence* édités en 1866 par la Société historique de Provence (Aix, Makaire, in-8°, pages 1 à 91). Dans le même volume, pages 95-106, se trouve le manifeste dont il est question à la page suivante des *Lettres de Peiresc*, page 564, note 2, et, pages 117-120, la *Lettera del duca di Savoia*, mentionnée en la page 564, note 1.
- Page 566, note 3. L'archevêque d'Aix, Jean d'Urgel ou plutôt Ourgel de Saint-Priest, des seigneurs de Saint-Chamond, ne porta le nom de Saint-Romain qu'après avoir apostasié et épousé Claude Fay, dame de Saint-Romain. Voir la *Généalogie de la maison de Saint-Chamond* par Maurice de Boissien (Saint-Étienne, 1888, in-8°).
- Page 569, note 2. *C. Boullingerus* n'est autre que Jules-César Bulenger. Voir le recueil Backer-Sommervogel, t. I, p. 948.
- Page 585, note 1. Ajoutez que le mot *grandet*, que Littré va chercher dans le dialecte de Genève, appartient à tous les dialectes de la langue d'oc.
- Page 588, note 1. Ajoutez que le fort Barraux, qui avait été bâti en 1597 par Charles-Emmanuel et que l'on a surnommé la Bastille dauphinoise, avait été, par une singulière ironie du sort, enlevé aux Savoisiens par le connétable de Lesdiguières, qui ne se doutait guère que sa veuve y serait enfermée.
- Page 593, ligne 3. Ajoutez que « les sieurs d'Aubays et Saint-Estève frères » appartenaient à la famille de Baschi, dont un descendant, Charles de Baschi, marquis d'Aubais, a publié les *Pièces fugitives*.
- Page 595, note 1. Lisez 1631 et non 1621.
- Page 601, ligne 6. Ajoutez sur « le sieur d'Ajon » cette note due à M. le marquis de Boisgelin : Annibal de Glandèves d'Ajon ayant suivi le parti du duc de Rohan lors du soulèvement des Huguenots, pendant le siège de la Rochelle, fut impliqué dans les procédures suivies contre ceux qui avaient fait cette levée d'armes. On le voit mentionné dans un arrêt du parlement d'Aix, du 14 avril 1628, condamnant par contumace Charles de

Baschi, seigneur de Saint-Estève et Thoard, et Louis de Baschi, seigneur d'Aubais, son frère, à être pendus (arrêts à la barre, 245). Lui-même, ayant été fait prisonnier en Languedoc, arriva à Aix le 23 avril 1628, et son procès ayant été instruit en grande hâte, il fut condamné le 11 mai suivant, comme coupable de lèse-majesté, à être conduit par la ville en lieux accoutumés, en chemise, pieds et tête nus, un flambeau à la main, jusqu'à la porte de la cathédrale pour y faire amende honorable, être ensuite appliqué à la question sur la place des Prêcheurs et y avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le même jour (arrêts à la barre, 255). L'arrêt ne contient aucune mention qui puisse fixer l'individualité de cet Annibal; seulement la marge portant l'énonciation : *Puymichel d'Ajon*, il est à croire qu'il était de la branche des Glandèves, seigneurs de Puymichel. A côté du Castellet et de Puymichel, fiefs de la famille de Castelet, il y a dans le même canton des Mées (Basses-Alpes) la commune d'Entrevennes, où se trouve un hameau dit *Ayone* (d'après l'abbé Féraud, *Histoire, géographie et statistique des Basses-Alpes*, p. 380) ou *Ajone* (d'après la carte de l'État-major). C'était là sans doute l'origine du nom d'*Ajon* que portait ce malheureux gentilhomme, et qu'on ne retrouve porté par personne autre dans la famille de Glandèves.

Page 601, note 2. Il faut un *m* majuscule en tête du mot *Marquise* qui est non un titre, mais un prénom.

Page 626, note 4. Le mot enlevé par une déchirure était le mot *cour* [et de là en *cour*]. On trouve, en effet, dans la relation des États de Provence tenus à Aix en 1628, que cette assemblée nomma députés en cour pour suivre les affaires de la province : l'archevêque d'Aix (du Plessis Richelieu), le sieur de Salernes (Hubert de Castellane, premier consul), l'assesseur Jacques de Gaufridy, le marquis de Janson (Forbin) et le greffier des États (Paul Meyronnet).

Page 646, ligne 11. *D'Aideguières* est pour *Des Diguières* dont on a fait *Lesdiguières*.

Page 649, note 1. Lisez *Grimaud* et non *Girmaud*.

Page 652, note 3. *Margarita de Maugiron du Roure*. On confond ici, selon le docte chanoine Albanès, les noms de deux abesses de Saint-Honorat de Tarascon. La première se nommait, d'après ses bulles, qui sont du 26 novembre 1626, *Marguerite de Grimoard Beauvoir du Roure*, mais elle n'était pas *Maugiron*. Ce nom n'appartient qu'aux trois abesses qui vinrent après elle : Anne de Maugiron (1628?), Silvio-Françoise de Maugiron (1639), Jeanne de Maugiron (1677).

Page 660, ligne 19. Lisez : les auteurs de *Pigmentis*, et non : de *Pigmentigo*.

Page 662, note 2. Le mot *fuitif* remonte plus haut que le xvi^e siècle, car il est aussi vieux que notre langue, selon la remarque de M. H. Jacques (*Revue critique* du 3 décembre 1888, p. 461).

Page 688, ligne 19. Ajoutez que la vallée de *Pragela* ou mieux *Prat gelat*, dont le nom est fréquemment cité dans les annales vaudoises, est voisine de la montagne de la Sestrière, entre le Briançonnais et le Piémont.

Page 688, note 5. Effacez les mots : *Peut-être Senez*, et remplacez-les par ceux-ci : *Seyne*.

chef-lieu de canton des Basses-Alpes, arrondissement de Digne, à 40 kilomètres de cette ville.

- Page 691, note 1. Non, il ne faut pas rattacher *Ribère* à la famille de Ribiers, car c'était probablement Michel de Ribère, auditeur général de la légation d'Avignon, qui, par sa femme Catherine de Tache, était oncle germain de M^{me} Forbin de Sainte-Croix et Brancas de Rochefort. M. le marquis de Boisgelin, à qui je dois encore cette correction, le suppose fils d'Emmanuel de Ribère, « docteur ès loix », dont on lisait autrefois l'épithaphe dans l'église Saint-Pierre d'Avignon, et qui, selon cette épithaphe, mourut le 16 septembre 1597, à l'âge de soixante-quinze ans, après avoir plaidé pendant un demi-siècle et avoir eu douze enfants.
- Page 699, note 2. Au lieu de : Compo, nom inconnu des géographes, lisez : Conza, en latin *Compsanus*, ville archiépiscopale de l'ancien royaume de Naples, à 13 kilomètres d'Avellino.
- Page 701, note 1. C'est *Soyous*, commune du département de l'Ardèche, non loin de Valence. Les évêques de cette dernière ville se qualifiaient princes de Soyons.
- Page 714, note 1. A propos de *cuider* il fallait dire : ce mot si usité depuis le XI^e siècle, et non : ce mot si usité au XVI^e siècle.
- Page 722, ligne 6. Au sujet du « sieur de Chateaneuf, conseiller de la cour », ajoutez que c'était le célèbre frondeur Jean de Johannis.
- Page 730, ligne 8. La véritable forme du nom écrit *Clapier* par Peiresc est *Clappier*.
- Page 739, ligne 12. « M^{me} de Pilles » était Marguerite Govet, fille de Jean-Baptiste, seigneur de Marignane, conseiller au parlement de Provence, et de Lucrèce de Grasse-Bornes; elle se maria, suivant contrat du 15 juin 1627, avec Pierre-Paul Fortia (celui qui tua le fils de Malherbe). Ce P.-P. Fortia était fils de Paul, seigneur de Pilles, et de Jeanne de Thollon de Sainte-Galle.
- Page 741, ligne 15. « Le sieur des Essars d'Avignon » était un Galéan. Les Forbin devaient bientôt s'allier, puis succéder à cette famille.
- Page 741, note 3. *Grange* ne signifie pas *bergerie*, mais *métairie*, *bastide*; il faut donc traduire *les granges d'Aubignan par la campagne d'Aubignan*.
- Page 750, note 2. Trièves en Dauphiné n'est pas un nom de lieu habité, mais celui d'une vaste circonscription territoriale, chef-lieu Mens-en-Trièves, comprenant un grand nombre de villages. Tout cela forme deux ou trois cantons du département de l'Isère.
- Page 754, note 1. En 1628, l'abbé du Thoronet était Honorat de *Chiuisse*, et non : de *Chiense*.
- Page 765, ligne 19. Ajoutez que les collègues de Valavez étaient l'évêque de Sisteron, l'abbé de Valsainte, le sieur de Mille-Grambois et les premiers consuls de Seyne et de Colmars.
- Page 769, ligne 2. A propos du *Squitinio*, rappelons que l'on trouve le titre complet du pamphlet dans le *Manuel du libraire* (*Lo Squitinio della libertà originaria di Venezia con un discorso*, etc. Mirandola, 1612, in-4°) et que Brunet donne sur le mystérieux ou-

vrage ces renseignements : « On est peu d'accord sur son véritable auteur. On l'attribue à Don Alphonse de la Cueva, ambassadeur de la cour d'Espagne à Venise; plusieurs le donnent à Marc Vesler [*sic* pour *Velser*] et Gassendo [*sic* pour *Gassendi*] à Ant. Albizzi. » Je viens de corriger deux fautes d'impression dans une seule phrase du *Manuel*; relevons dans cette même phrase une faute d'un autre genre. Gassendi ne donne pas du tout le *Squitinio* à Albizzi; il se contente (liv. III, p. 200) de déclarer que le traité fut attribué à ce gentilhomme florentin, et il ajoute que beaucoup plus probablement (*ut videtur verisimilius*) il faut l'attribuer à Marc Velser.

Page 797, note 3. Lisez *Pontevéz* et non *Pontivez*.

Page 800, note 1. Au lieu de *Jacques II*, lisez *Jacques I^{er}*.

Page 817, ligne 7. Lisez : il commence à se *ressentir*, et non : à se *repentir*.

Page 877, note 3. Supprimez le reproche adressé au docteur Barjavel d'avoir oublié, dans son *Dictionnaire du département de Vaucluse*, Esprit Alard d'Esplan, car ce dernier était *provençal* et non *comtadin*. Si le connétable le considérait comme son compatriote, c'est que, comme veut bien me l'apprendre M. le marquis de Boisgelin, dont je vais reproduire l'intéressante communication : « Luynes est effectivement un quartier du territoire de la ville d'Aix. Le père du connétable avait pour mère une demoiselle de Ségur (d'une famille entièrement distincte des Ségur d'aujourd'hui) qui avait des propriétés dans ce quartier, ce qui le porta à en prendre le nom, alors fort ignoré. Esprit Alard ne possédait Grimaud que par sa femme, de la Baume Montrevel. Le Roi érigea cette terre en marquisat par lettres du mois d'avril 1627, mais ces lettres ne se trouvent au greffe du département d'Aix ni aux archives du Roi, ni aux registres des lettres royaux. Grimand avait été originairement inféodé par lettres du 7 juillet 1485 à Étienne de Vesc dont l'arrière-petite-fille, Jeanne de Vesc, le porta à son mari, François Artaud de Montauban d'Agoult, comte de Sault. Jeanne Artaud de Montauban, leur petite-fille, épousa Claude-François de la Baume, comte de Montrevel. C'est leur fille Marie qui épousa Esprit Alard. Elle n'eut pas de postérité, et, devenue veuve, vendit son marquisat de Grimaud, le 10 juillet 1645, pour le prix de 102,000 livres, à François de Castellane, baron de Saint-Guers. L'héritière de cette branche de Castellane porta Grimaud, au commencement de ce siècle, dans la famille des Meyran marquis de Lagoy. »

Page 880, ligne 12. Lisez *Verrepæi* et non *Verreraei*.

Page 887, note 3. L'année de la mort du P. Mersenne est 1648 et non 1647.

Page 890, ligne 9. Ajoutez en note : jeter le Parlement *en envie* est une locution latine, dans le sens d'*invidia*, rendre le Parlement odieux.

Page 890, ligne 15. Lisez *Le Teneur* et non *Le Taneur*.

Page 912, note 1. Ce n'est pas *Monteur*, mais *Montrieu*, nom d'une fort belle chartreuse à côté de la terre de Belgentier (*cartusia Montisrivi*), dans la commune de Méoune. Il n'y a jamais eu de chartreuse à *Monteur*.

TOME II.

- Page 1, note 4. Lisez non *le Fraynès*, mais bien *La Frey* ou mieux *Laffrey* (commune du département de l'Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Vizille et tout proche de cette dernière localité).
- Page 6, note 1. Rappelons, comme dans l'*errata* du tome I, que le premier président du parlement d'Aix portait les prénoms *Vincent-Anne* et les noms *de Forbin Maynier*, baron d'Oppède.
- Page 9, note 3. Depuis que cette note sur le serviteur favori de Peiresc a été imprimée, j'ai publié dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France* de 1890 (t. XXVI, p. 121-126) : *Une lettre de Peiresc à son relieur Corberan*, à laquelle je renvoie le lecteur.
- Page 11, note 1. Ajoutez : il y avait à Marseille à la fin du xvii^e siècle une famille Virelle se qualifiant du titre de *sieur de la Milière*, qui s'est éteinte dans les Albert.
- Page 17, ligne 3 en remontant. Au lieu de : *Fecundus Hermianensis*, lisez : *Facundus Hermianensis*.
- Page 22, note 2. Ajoutez qu'une autre lettre « du célèbre numismatiste Poullain », comme l'appelle M. Maurice Prou, a été publiée par cet érudit dans son intéressant mémoire intitulé : *Fabri de Peiresc et la numismatique mérovingienne*. Extrait des *Annales du Midi* (Toulouse, 1890). Cette lettre, du 8 août 1624, est tirée du manuscrit français de la Bibliothèque nationale 9533, fol. 154.
- Page 27, note 1. Ma conjecture, en ce qui regarde la date du 6 février devant être substituée à la date du 3 février, est justifiée par les *petits mémoires inédits de Peiresc* (Anvers, 1889), où l'on trouve (p. 86) mention d'une lettre écrite à *M. du Puy l'aîné*, le 6 fevrier 1629.
- Page 41, ligne 10. M. le marquis de Boisgelin me communique, au sujet de la famille *Gauchier de Volland*, ou mieux *Gaucher de Voland*, cette note explicative : « Ce Gaucher, qui, comme l'indique Peiresc, s'était marié, avait pris le nom de Carreaux, qui était celui de sa mère. Son fils Félix, seigneur de Bois-Maucher, mourut au Mans en 1621, sans postérité. Raimond Voland, un des frères de Gaucher, se retira en Touraine, et son fils Simon, seigneur de la Riaye, fit faire l'enquête dont parle Peiresc, pour prouver qu'il se rattachait à la branche aînée de la famille restée en Provence, où elle s'est éteinte de nos jours en la personne de Julie Voland de Matheron, veuve d'Amédée Jaubert de Saint-Pons. C'est une sœur de Gaucher, remarquablement belle, qui, effrayée des regards de complaisance que le roi François I^{er} avait jetés sur elle en arrivant à Manosque où il fut logé chez leur père, se défigura pour devenir un objet d'horreur et sauvegarder ainsi plus sûrement sa vertu. (Robert, *État de la noblesse de Provence*, III, 316.) » Je demande la permission d'ajouter que j'ai cru devoir contester la vérité de l'historiette dans une plaquette intitulée : *Histoire d'une famille provençale* (Forcalquier, 1885, p. 12-13).

- Page 42, note 1. Lisez *Squitinio* et non *Squittino*, et ajoutez : Bayle est un de ceux qui ont attribué au marquis de Bedmar cet opuscule.
- Page 45, ligne 16. Au lieu de : M^r le *Lectier*, lisez : M^r le *Pelletier*.
- Page 68, note 5. Le véritable nom du voyageur marseillais est *Blanc*, comme le témoigne sa signature. C'est par erreur que, dès le milieu du xvii^e siècle, on l'a appelé *Le Blanc* et cela jusque sur le titre du recueil de ses voyages.
- Page 72, note 3. C'est le 9 mars et non le 11 que mourut Aleandro, d'après un passage très précis d'une des lettres suivantes, p. 105.
- Page 88, ligne 2 de la lettre XVII : Les papiers de M^r de *Vend.*; ce nom, abrégé par Peiresc, doit être lu *Vendôme*.
- Page 100, lignes 2 et 4. Au lieu de *Saragousse*, lisez *Syracousse* pour *Syracuse*.
- Page 106. Lisez, à la date de la lettre : 31 *mai*, et non : 31 *mars*.
- Page 119, note 2. Lisez : *Vincent-Anne de Forbin* Maynier, baron d'Oppède.
- Page 124, note 1. Ajoutez : M. Isnard, archiviste des Basses-Alpes, correspondant du Ministère à Digne, vient de publier dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* (fascicule I de 1891, p. 40-50), un *Mémoire inédit sur la peste de Digne en 1629* qui a été écrit par le docteur David Tavan de Lautaret et qui avait échappé aux recherches de F. Guichard, lequel, au sujet de la terrible épidémie, a complété le récit de Gassendi par une foule de documents extraits des archives communales (*Souvenirs historiques sur la ville de Digne et ses environs*, Digne, 1847, in-8°). M. Isnard a donné (page 40, note 2) une très précise petite biographie de Lautaret, originaire de Saint-Vincent-du-Lanzet, qui épousa à Digne, le 5 juin 1616, Isabeau d'Augier, se distingua dans cette ville par son dévouement pendant tout le temps de la peste et y mourut en 1655, la même année que son correspondant et ami Gassendi.
- Page 125. M. Paul Arband m'a communiqué le *post-scriptum* de cette lettre, qui a dû être enlevé du volume 717 par Libri ou par un de ses émules :

« Monsieur,

« Depuis avoir escript et fermé cette lettre, je l'ay r'ouverte pour y adjoñster ce mot, et y joindre les lettres que j'ay depuis receües de Marseille tant de la part des sieurs de Gastines et Granier que de M. de Thou mesmes, lequel m'escript afforcee motifs de son passage en Italie, que je ne vous scaurois si bien exprimer comme luy. C'est pourquoy je vous envoie sa propre lettre, estinant que ce qu'il s'est abstenu d'escrire soit encores plus considerable que ce qu'il a touché dans sa lettre. N'y ayant aultre regret, si ce n'est que s'il ne m'eust celé son dessein, tout ce que j'ensse tasché d'extorquer de luy, eust esté de le différer jusques au passage de noz galeres pour laisser avancer davantage la mauvaise saison, et cependant je l'ensse peu amuser icy quelques jours, à luy faire voir par la province d'aussy curieux monuments de l'Antiquité Romaine qu'il

y en ayt en guieres d'aultres lieux de l'Occident, et luy eusse possible faict voir des curiositez qu'il ne trouveroit pas ailleurs quand il feroit un voyage de bien long cours. Et en toute façon j'eusse eu moyen de ne le pas laisser aller à Rome sans charger son homme de quelque lettre pour M^r le cardinal Barberin. Qui trouvera possible mauvais que je l'aye laissé partir sans luy rendre ce devoir. Et le principal est que je l'eusse peu gouverner un peu plus à loisir et plus à souhaict que lorsqu'il s'est trouvé ceans en compagnie de cez aultres messieurs qui ne me laissoit pas la liberté de l'entretenir qu'à la desrobee. Mais puisqu'il l'a ainsin trouvé bon et qu'il n'est plus en nostre pouvoir de l'en destourner, il fault bien l'agreer, et croire que ce sera tout pour le mieux, comme je le souhaiete de tout mon cœur, et qu'il aura esvité quelque notable danger sur son chemin d'icy à Paris par la Cour pour trouver en Italie possible quelque occasion encores plus opportune que toutes les precedantes, de faire paroistre ce qui est de ses merites incomparables et de l'excellence de son esprit et grandeur de son genie, ce qui pourroit bien ne luy estre pas inutile à l'advenir. C'est ce que je me persuade pour ma consolation et satisfaction, et que j'ay creu ne vous devoir pas faire, pour obeyr par mesme moyen aux commandementz qu'il m'a daigné faire, de contribuer ce que je pourrois à vous addoucir, en cette rencontre, et à vous dorer cette pillule que je sçay bien ne vous pouvoir pas estre d'abbord moins amere qu'à moy. Mais Dieu l'avoit ainsin ordonné puisque le sucez s'en est ensuivy tel. Et fault croire que c'est tout pour le mieux.

« Vostre trez humble et trez obligé serviteur,

« DE PEIRESC.

« Ce 30 juin 1629. »

(Autographe de la collection de M. Paul Arbaud, à Aix en Provence.)

Page 131, note 3. Lisez non *Van Put*, mais *Van de Putte*, comme à la note 4 de la page 576.

Page 136, note 1. Ajoutez qu'un élève de l'École des chartes, actuellement membre de l'École française de Rome, M. Léon Dorez, vient de publier, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France* (mai-juin 1890), des *Notes et documents sur la Bible polyglotte de Paris* qui complètent tous les travaux antérieurs et où l'on trouve une lettre d'Antoine Vitré à Peiresc, du 12 juillet 1630, trois lettres de Le Jay au même, du 12 novembre 1630, du 16 décembre suivant et du 27 décembre 1632, enfin une lettre du P. Morin au même qui n'est pas, comme le croit l'éditeur, de 1630 ou 1631, mais bien de 1632, car la réponse de Peiresc est du 8 novembre de cette dernière année, comme nous l'apprend une note autographe du savant magistrat (Nouv. acq. françaises, n° 5171, fol. 472).

Page 151, note 3. Pour la distance de Lambesc à Aix, lisez 26 et non 21 kilomètres.

Page 170, note 1. Lisez : *écrite peu de temps après*, et non : *en même temps que*.

Page 177, note 4. Oui, *Engobert* doit être identifié avec *Gobert*, ce dernier nom restant le nom réel du « valet de chambre du Roy à Fontainebleau ».

Page 182, ligne 23. Le «conseiller de la cour, nommé de Penesfort», est Armand Bermond, seigneur de Pennafort (paroisse de Calas, diocèse de Fréjus), reçu en 1613, mort doyen à Aix en 1653.

Page 182, dernière ligne du texte. Ajoutons que l'on trouve dans l'*Histoire de la ville d'Aix*, par Haitze, cet éloge de la belle conduite de l'abbé Marchier pendant la peste (t. IV, p. 154) : «Marchier, successeur de Joseph Pellicot, prévôt de l'église métropolitaine, tout étranger qu'il était, s'enferma avec quelques chanoines pour secourir l'église et les pauvres. Comme ce dignitaire de notre église ne respirait que charité, il se donna tout entier au service des malades dans cette dangereuse saison. Suivant ce dévouement de jour et de nuit, en tout temps et tant que la maladie contagieuse dura, il se montra prêt à rendre ses services à ceux qui pouvaient en avoir besoin. C'est le seul endroit par où nous connaissons ce prévôt, mais le bel endroit pour acquérir à sa mémoire une glorieuse et éternelle recommandation.»

Page 182, note 2. Non, il ne faut pas lire *Alleins* pour *Allençon*, mais bien *Langon* (Bouches-du-Rhône, canton de Salon). On disait de même *Lamanon* pour *Allamanon*.

Page 185, ligne 1 des notes. Lisez : la maison de Belgentier, et non : sa maison.

Page 192, ligne 3. Ajoutez que «le pauvre assesseur des consuls» était Louis Bompar, avocat.

Page 195, note 7. Un bon juge me fait observer que la notice du docteur Barjavel sur César de Bus, qualifiée *excellente*, pourrait être meilleure, particulièrement au point de vue bibliographique. L'auteur du *Dictionnaire bio-bibliographique de Vaucluse* n'a pas même mentionné la première édition de la Vie de César de Bus par le P. Jacques Marcel, Lyon, 1619.

Page 196, note 1. Peiresc veut-il parler de lettres écrites anciennement par Malherbe à Marc-Antoine d'Espagnet? En ce cas, c'est le fils de ce dernier, aussi conseiller au parlement d'Aix (depuis 1624), qui s'excusait de ne pouvoir envoyer les «bonnes pièces» qu'il possédait.

Page 197, note 3. Lisez, non *le Chastellet*, mais *le Castellet*.

Page 203, ligne 5. Corrigez la faute de ponctuation en mettant un point après *fournir* et en supprimant le point et virgule après *Samaritaine*. Voici comment la phrase doit, en conséquence, être restituée : *Il y aura moyen de les lui fournir. Pour la grammaire Samaritaine ce n'estoit point un volume formé.*

Page 203, note 1. Les lettres du «savant orientaliste» dont la publication était annoncée là ont paru, en 1890, dans le fascicule XVII des *Correspondants de Peiresc : François de Galaup-Chasteuil, le solitaire du mont Liban. Lettres inédites écrites de Provence et de Syrie à Peiresc (1629-1633)*, suivies d'une *Notice généalogique sur la famille de Galaup-Chasteuil*, par le marquis de Boisgelin (Digne, in-8°).

Page 218, note 7. Lisez : duc d'*Arschot*, et non : d'*Aschot*.

- Page 225, note 2. *Regriller* ne signifie pas *redoubler*. En provençal *griller* signifie *germer, pousser*; *regriller* est donc *germer de nouveau, repousser*. Le mot se dit, par exemple, d'une vigne dont les jeunes pousses ont été rôties par le froid et renaissent ensuite.
- Page 234, note 5. François d'Aymar de Sainte-Catherine n'était pas le *grand-père* de Gabrielle, mais son oncle. Son grand-père paternel était Guillaume d'Aymar, mort en 1607. Son grand-père maternel était Gaspard de Forbin, seigneur de Solliers, gouverneur de Toulon.
- Page 234, note 7. Malgré l'affirmation du ravisseur, Gabrielle avait en réalité quatorze ans, étant née posthume en décembre 1615 (son père, marié le 2 mars 1615, mourut le 15 juin de la même année).
- Page 235, note 4. Ajoutez que le contrat de mariage La Valette-Aymar, rédigé en italien, existe à Aix, aux insinuations de la sénéchaussée. Voir Octave Teissier, *Les rues de Toulon*, p. 327.
- Page 256, note 1. Oui, c'était bien Gaspard de Forbin, seigneur de Solliers et de Saint-Cannat, mentionné ci-dessus.
- Page 268, ligne 2 du dernier paragraphe. « M de Piensin, nostre parent » était Pierre Giraud de Piosin, parent de Peirese par son aïeule paternelle, Marthe Seguirand, fille de Madeleine Bonpar, celle-ci sœur de Hugues Bonpar, aïen de Marguerite Bonpar, mère de Peirese.
- Page 270, ligne 6. L'auteur de la *Philosophia Magnetica* est le P. Nicolas Cablesus sur lequel on peut voir le recueil Backer-Sommervogel, t. I, p. 991.
- Page 273, note 7. Le 5 avril est bien la date du contrat passé aux écritures d'Astier, notaire à Aix, mais on n'y retrouve pas l'acte même du mariage.
- Page 280, note 1. Depuis l'impression de cette note, la correspondance annoncée a été publiée dans le fascicule XV des *Correspondants de Peirese* sous ce titre : *Thomas d'Arcos. Lettres inédites écrites de Tunis à Peirese (1633-1636)* (Alger, 1889, grand in-8°. Extrait de la *Revue Africaine*).
- Page 287, note 2. Lisez *Nandy* et non *Naudy*.
- Page 317, note 2. Lisez 1826-1828 et non 1626-1627.
- Page 337, note 2. Au lieu de : *Gautier Schquten*, lisez : *Guillaume Schouten*.
- Page 365, ligne 6. Cette fille de M^{me} de Rians ne fut ni M^{me} de *Valbelle*, ni M^{me} du *Périer*, mais *Isabeau* dont la mort est signalée, l'année suivante, dans une lettre de Peirese à Dupuy du 6 septembre (voir plus loin, p. 591) et dans une lettre de Bichi, du 12 du même mois (*Correspondants de Peirese*, fascicule VIII, p. 30). Voici la liste des enfants du baron de Rians, dressée par M. le marquis de Boisgelin et qui complète tous les ouvrages généalogiques consacrés aux familles provençales, y compris la généalogie déjà plusieurs fois citée de la maison de Fabri par feu le docteur Jules de Bourrousse de

Laffore où sont mentionnées seulement deux des six filles de ce baron de Rians que M^{me} de Sévigné n'aurait pas manqué d'appeler lui aussi un *beau faiseur de filles* :

1° *Isabeau*, née à Aix (paroisse Sainte-Madeleine), baptisée le 12 octobre 1632 (parrain, Nicolas-Claude de Fabri, abbé de Guistres, conseiller au Parlement, son oncle; marraine, Isabeau de Simiane, dame de Rousset, sa grand'mère);

2° *Anne*, née vers 1636, religieuse de la Visitation au couvent des Grandes Maries à Aix, sous le nom de sœur Anne-Radegonde; y mourut et fut ensevelie le 18 mars 1718;

3° *Marguerite*, née à Aix (paroisse Sainte-Madeleine), ondoyée le 17 septembre 1639, baptisée le 15 octobre suivant (parrain, Palamède de Fabri, sieur de Valavez, baron de Rians; marraine, Marguerite de Sevin, femme du premier président du Bernet);

4° *Élisabeth*, née à Aix (paroisse Sainte-Madeleine), ondoyée le 29 novembre 1641, baptisée le 2 janvier 1642 (parrain, Joseph des Ahies de Cornillon; marraine, Anne de Fabri);

5° *Suzanne*, dame de Rians, née à Aix (paroisse Sainte-Madeleine), baptisée le 4 mars 1643 (parrain, Claude de Pontevès, sieur de la Forest; marraine, Suzanne de Fabri, présidente de Seguiran); mourut à Aix (paroisse Saint-Esprit), le 26 mars 1695 et fut ensevelie le lendemain aux Dominicains. C'était une des plus belles filles de Provence, dit d'Hozier (notes des Tables de l'abbé Robert); elle avait épousé, suivant contrat du 26 septembre 1661 (Arnaud, notaire à Meirargues, et Garcin, notaire à Belgentier), François-Paul de Valbelle, qui mourut le 27 mars 1685 et qui était fils de Léon, sieur de Meirargues, et d'Anne-Sylvie des Galéans des Issarts;

6° *Gabrielle*, dame de Calas, née à Aix (paroisse Sainte-Madeleine), baptisée le 3 novembre 1644 (parrain, Paul Ailland; marraine, Suzanne de Fabri); mourut à Aix et fut ensevelie aux Dominicains le 7 septembre 1709. Elle avait épousé, suivant contrat du 26 septembre 1664 (Arnaud, notaire à Meirargues), Scipion du Péricier, fils de François et de Marguerite Duranty de la Calade.

Page 369, note 3. «Ce personnage dont vous cherchez en vain l'état civil est Jacques d'Arène, fils de Louis, consul d'Embrun en 1610. Il fut marin, voyagea en Orient, ce qui explique peut-être ses relations avec Peirese. Il mourut vers 1675 sans s'être marié. Il était de bonne maison.» (Communication de M. J. Roman.)

Page 373, note 1. C'était Jean Bertet, né à Moustiers, prieur-curé résidant, nommé agent général du clergé en 1632; il remplit cette charge avec honneur et refusa l'évêché de Grasse. Il résigna le prieuré en 1670 et mourut à Moustiers, le 11 novembre 1678 (Abbé Féraud, *Souvenirs religieux des églises de la haute Provence*, Digne, 1879, in-8°, p. 42).

Page 376, note 1. Ajoutez que l'on trouvera la note de M. H.-D. de Grammont sur *Léon l'Africain*, à la page 25 du fascicule XV des *Correspondants de Peirese*.

Page 407, note 1, ligne 9. *L'Exercitatio* de Gassendi contre Fludd parut en 1630 et non en 1690.

- Page 412, ligne 4 de la lettre LXXXVII. Ce personnage est nommé dans les procès-verbaux des États *M. de Torenc de Grasse* sans qu'il soit possible de savoir si *Grasse* est son nom de famille, ou simplement le nom de sa patrie.
- Page 437, ligne 2. C'est Pierre de Porcellets, seigneur d'Ubaye par sa femme Esther Meyran d'Ubaye; d'abord lieutenant en la sénéchaussée au siège d'Arles, il fut nommé avocat général au parlement de Provence, le 4 août 1632, et reçu le 10 décembre suivant.
- Page 481, note 2. Ajoutez que l'ouvrage annoncé a paru en 1889 sous ce titre : *François Bosquet, intendant de Guyenne et de Languedoc, évêque de Lodève et de Montpellier* (Paris, grand in-8°).
- Page 496, note 1. Suivant une rectification de M. René Kerviler (*Polybiblion* de juillet 1890, p. 501), la femme d'Hercule de Rohan, duc de Montbazou, doit être appelée *Marie d'Avaugour* ou tout au plus de *Bretagne-Avaugour*, mais non *Marie de Bretagne*.
- Page 497, note 1. *Le seigneur de Saint-Martin* était Charles Raffédis. Ce consul si prompt à frapper son infortuné collègue était coseigneur de Saint-Martin de Pallières par sa mère, Marguerite d'Arcussia, fille elle-même d'une Glandèves Saint-Martin.
- Page 501, note 2. Lisez *Pellisson* et non *Pelisson*.
- Page 518, note 2. Lisez *Collocou* et non *Collocon*.
- Page 525, note 3. Je me reproche de n'avoir pas tout de suite reconnu dans le *sieur de l'Estrade* un de mes compatriotes, François d'Estrades, père de ce Godefroi d'Estrades auquel j'ai consacré le tome III de ma *Collection méridionale : Relation inédite de la défense de Dunterque (1651-1652) par le maréchal d'Estrades, suivie de quelques-unes de ses lettres également inédites (1653-1655)*, Bordeaux, in-8°, 1872. François d'Estrades avait été gouverneur du comte de Moret (1620), avant de devenir gouverneur des fils de César de Vendôme.
- Page 544, note 3. Lisez : p. 24, et non : 241.
- Page 613, ligne 19. Le « baillif de Fourbin » doit être Paul-Albert Forbin, des seigneurs de Bonneval, qui fut grand prieur de Saint-Gilles et (en avril 1639) général des galères de France.
- Page 615, note 3. Au sujet de la date de la dernière édition des *Vindicia*, lisez 1646 et non 1696.
- Page 634, ligne 9 en remontant. Le nom enlevé par une déchirure du papier et dont subsiste seule la lettre initiale est *Petit*, comme me l'apprend le catalogue d'une vente d'autographes dressé par Eugène Charavay (juin 1891) et dont M. Léopold Delisle vient de me donner communication.
- Page 637, note 2. Lisez *Moret* et non *Morel*. Tout le monde connaît *Moretus*, le célèbre imprimeur d'Anvers.
- Page 637, ligne 12. Lisez *mais* et non *mias*.

- Page 638, note 2. Lisez *Froidmond*, *Froidmond*, et non *Froimont*, comme l'indique, du reste, le latin *Fromondus*.
- Page 641, note 2. Charles-Salomon du Serre (et non Duserre) gouverna l'église de Gap de 1600 (et non 1598) à 1637. Il succéda à Pierre Parparin de Chaumont, mort en 1597. (Communication de M. J. Roman.)
- Page 663. Une double petite notice a par inadvertance été donnée sur *Elingerus*.
- Page 673, note 5. Lisez *comte de Montvalon* et non *comte de Montrabon*. Le premier volume des *Annales du collège Royal-Bourbon d'Air* a été publié par M. l'abbé Éd. Méchin en 1890 et le second en 1891. Le troisième volume doit paraître en 1892.
- Page 685, ligne 13. Au lieu de *Lussou*, lisez *Lusson*.
- Page 688, ligne 22. Même observation.

TOME III.

- Page 25, note 3. Le gouverneur d'Orange était, non le *sieur de Valkembourg*, mais le *comte de Dohna*.
- Page 50, note 6. Ajoutez que, dans *les portraits historiques du musée de Reims*, la partie relative à Nicolas Bergier s'étend de la page 55 à la page 86 et que M. H. Jadart, l'auteur de cette publication, vient de s'occuper encore de l'antiquaire rémois en réimprimant, avec introduction et notes, un opuscule poétique très rare que ce dernier a intitulé : *L'entrée de Jeanne d'Arc à Reims le 16 juillet 1429* (Reims et Orléans, 1890, grand in-8°).
- Page 56, ligne 15. Ajoutez : sur le copiste André Darmarios, voir les indications fournies par M. H. Omont (*Les manuscrits de Pacius chez Peiresc et Holstenius*, Toulouse, 1891, p. 11, note 1).
- Page 81, note 1. Ajoutez que, depuis l'impression de cette note, a été publié le fascicule XVIII des *Correspondants de Peiresc* : *Boniface Borrilly. Lettres inédites écrites d'Air à Peiresc (1618-1631)*, suivies de *l'Inventaire du cabinet de feu M. l'abbé de Bourrily [fils du notaire-amateur] consistant en anciennes médailles, tant en or qu'en argent, en médailles modernes et monnoyes, statues, vases, urnes, pierres gravées, tableaux, et plusieurs choses naturelles et artificielles* (Aix en Provence, 1890, in-8°).
- Page 125, note 1, ligne 1. Supprimez le renvoi. Il s'agit là de *Barjols* (Var) et non de *Bagnols* (Gard).
- Page 158, ligne 18. Lisez : de *S^t Honoré de Lirius*, et non : *du s^r Honoré de Lirius*.
- Page 172, ligne 4. Lisez *Pelant* et non *Pelaut*.

Page 260, ligne 18. Le renvoi, qui a été mal placé, s'applique, non à *M. de Breves*, mais à *Santo Sequezzi* et doit, par conséquent, être rattaché à la ligne précédente.

Page 264, note 1, ligne 2. Substituez *Louis XIII* à *Louis XIV*.

Page 301, note 2, ligne 1. Lisez : *Amurat IV*, et non : *Amurat VI*.

Page 311, note 1. Lisez : Le célèbre avocat général au parlement de Paris était alors âgé de quarante-cinq ans, et non : de trente-quatre, Jérôme Bignon étant né le 24 août 1589.

Page 552, note 1, lignes 2 et 3. Remplacez *Ph Cospeau* par *G. de Beauvau*.

Page 561, ligne 10. « Deux volumes de *M^r du Chaisney*. » Ne faut-il pas lire *du Chesne*?

Page 641, note 2, ligne 2. Lisez *Du Bartas* et non *Du Bartras*¹.

¹ Je renouvelle ici l'appel que j'ai eu l'honneur d'adresser (*Avertissement* du tome I^{er}, page vii) à tous les savants lecteurs de ce recueil : je les prie instamment de compléter la bonne œuvre déjà commencée par plusieurs de leurs confrères et de me fournir, pour les lettres

de Peiresc aux frères Dupuy, particulièrement pour les lettres du tome III, qui n'ont pu passer sous les yeux de mes obligés critiques, toutes les additions et corrections utiles, que je réunirai à la fin du dernier volume de toute la publication.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MOTS ET LOCUTIONS DIGNES DE REMARQUE

DANS LES LETTRES DE PEIRESC AUX FRÈRES DUPUY.

A

- Academiste*, I, 594.
Accaparer, I, 710.
Accoucher d'un ouvrage, II, 529.
Accrocher (pour retarder), I, 281; II, 270.
Acculer, II, 572.
Accuration (pour confrontation), I, 581.
Accuser (pour accuser réception), I, 135.
Accertainer, II, 48; III, 61.
Acquest, III, 33.
Action (pour discours), I, 574; III, 361.
—— (pour colère), I, 457; III, 362.
Adminicule, I, 469; II, 536.
Admirer (pour voir avec étonnement), I, 117.
Adventices (Biens), I, 590.
Aérier, I, 716; II, 198.
Afforce, I, 102; II, 157, etc.
Affronter, II, 234; III, 241.
Affronteur, I, 901.
Affuster (pour disposer), II, 253.
Age (au féminin), III, 447.
Aheurter (S') [pour s'opiniâtrer, s'obstiner], I, 882.
Aiguade, II, 585.
Aiguille (Par le trou d'une), II, 676.
Ajouter du bois au feu (pour exciter), II, 177.
Aliéné de (pour séparé de, étranger à), III, 150.
Alleschement, III, 301.
Amenances, III, 93.
Amené (pour agréable), II, 522.
Amialement, I, 370.
Ammonition (pour admonition), II, 41.
Amoureux de la vérité, de la vertu, I, 684; III, 649.
Anagnoste (pour lecteur), I, 129.
Anatifère, I, 584.
Anatomiser, III, 314.
Angarie (pour travail pénible), II, 263.
Anticipé de la mort, III, 622.
Antiquailles, I, 615.
Apostume (Mûrir l'), III, 393.
Apparat (pour dessins, plans), I, 534.
Appendice (au féminin), II, 120.
Arboriste (pour herboriste), II, 209.
Archipel, II, 285.
Archivaire (pour archiviste), III, 346.
Armes (Faire tomber les), II, 37.
Arraisonner, I, 280; III, 346.
Arré, I, 526; III, 19.
Arrection (pour érection), I, 138.
Arrestement (pour arrestation), III, 168, 276.
Artichaut, I, 638.
Artichaut, I, 638.
Assablement (pour ensablement), II, 45.
Assassiner (pour importuner à l'excès), I, 423; II, 581.
Assiette (En bon), III, 582.
Astheure, I, 538.
Attacher la sonnette, II, 561.
Attaché à leur cordele, III, 532.
Attestatoire, III, 260.
Attitré (pour intitulé), I, 236.
Audimcer, II, 436.
Augment, II, 472; III, 185.

Austère (pour *âpre*, *astéringent*), III, 161.
Austérité (pour *rudesse*), III, 148.
Automnal, I, 160.

Autonne, I, 624.
Ataler la pilule, III, 405.

B

Badinerie, I, 139.
Bagues (pour *objets précieux*), I, 571.
Balotin (espèce d'orange), II, 336.
Bande à part, II, 195.
Banques sont mortes (Toutes mes) [pour *tous mes moyens d'action ont disparu*], III, 110.
Barbarie, II, 298.
Barres (Avoir), III, 188.
Baston (Assuré de mon), III, 46.
Baston rompu (À), I, 273; III, 582.
Bastonnade, II, 643.
Battre les joues (S'en), III, 87.
Battre sur la perche (Se), III, 369, 374.
Beat (pour *bienheureux*), II, 195.
Bec (Se défendre fort du), I, 551.
 — en *Peau*, II, 291.
 — (Passer la plume par le), II, 153.
Beffler, I, 277.
Bénéficence, I, 80.
Bénévolence, III, 96.
Benoistier (pour *béatier*), I, 729.
Bêta (Faire la) [pour *refuser mal à propos*], III, 3.
Bien me dit de (pour *je fus bien inspiré de*), I, 492; III, 522.
Bienheureux, III, 507.
Bigearre, I, 215; II, 208.
Billette de santé, III, 616.
Billeveséc, I, 228.
Bizarrie (pour *bizarrière*), I, 434; II, 181.
Blanc (Livres en) [c'est-à-dire *non reliés*], I, 40.
Bluette, III, 657.
Bon (Sentir son), II, 528.

Bon marché (À), II, 481.
Bonhomme (pour *vieillard*), I, 500; II, 565, 578, etc.
Bonnetades, I, 657.
Bontif, I, 252.
Bosse (pour *boussole*), III, 116.
Bouche (En si bonne) [pour *si favorablement*], I, 453.
 — à *parler que* (Plus de), III, 304.
Boucler (pour *fermer*), II, 110.
 — (pour *terminer*), III, 637.
Boucliers (Levée de), III, 29.
Bouys (pour *buis*), II, 186.
Boule-vue (À), I, 547; II, 285.
Bouquet sur l'oreille (Avoir le), III, 372.
Bouquier (pour *consulter*), II, 135; III, 414.
Bourgemestre, I, 364.
Bourrade, III, 356.
Boute-hors, III, 540.
Branler au manche, III, 330.
Brasser, III, 237.
Bredouille (En grande) [pour *en grand désordre*], II, 390.
 — (Être mis en) [pour *en perte*], I, 278; II, 303.
Brescher (pour *faire brèche*), I, 100; II, 3.
Brigantin, II, 322.
Brocher (pour *faire sans soin*), III, 228, 582.
Bronchade, III, 677.
Brouillerie, I, 156; II, 484.
Brouillées (Si noz cartes n'estoient si), III, 562.
Bureau, I, 562.
Busquer (pour *chercher*), I, 442.

C

Cabrer (Se), I, 377.
Cache (pour *cachette*), II, 4.
Cachet volant (À), II, 66; III, 26, 27, etc.
Cahic, II, 235.

Calibre, II, 307.
Calice (Boire à ce), I, 483.
Caloyer (pour *caloyer*), II, 502.
Camaycuis, I, 464, 638.

- Canaille, canailles*, I, 273; III, 564.
Capital (Faire bien fort), I, 312.
 — sur *quelqu'un* (Faire de), II, 596.
Capitulant, III, 79.
Captiver (pour *emprisonner*), I, 350.
Caractère (pour *lettres, écriture*), I, 372.
Carresse (pour *bon accueil, faveur*), I, 514; II, 164.
Carmeline (pour *carmélite*), I, 109.
Carte (Perdre la), III, 472.
Cascaveau (pour *sonnette*), II, 267.
Cassade (Une pure) [pour *une tromperie*], III, 464.
Cavalcade (pour *cavalcade*), II, 563.
Caver (pour *creuser*), I, 247; III, 50.
Celade (pour *casque, salade*), III, 393.
Cemitière (pour *cimetière*), I, 632.
Cense ou *censaiqe*, I, 82.
Certification, II, 267.
Certifier (pour *rendre quelqu'un certain d'une chose*), III, 122.
Chaire, I, 67; II, 77.
Charte (pour *carte*), III, 405.
Chasse (Ne laisser échapper la), I, 191.
Chat (Se servir de la patte du), III, 396.
Chatouiller ma friandise, I, 180.
Châtrer un livre, I, 192.
Chaude (Sur la), I, 657; II, 69.
Chausse-pied, III, 647.
Chaussure à son point, II, 216.
Chemin (En si beau), II, 643.
Cheveux. Voir *Tenir*.
Chevir (pour *venir à bout*), I, 32; III, 531, 541.
Chien qui dort (Réveiller le), III, 300.
Chosette, I, 57; II, 90, etc.
Chourme (pour *chiourme*), III, 660.
Choux gras (Faire ses), I, 291.
Chirurgien (pour *chirurgien*), I, 739; II, 153, etc.
Cître (pour *cidre*), II, 54.
Clausule, I, 74.
Clave (pour *massue*), II, 280; III, 214.
Clef des champs (Gagner la), II, 176.
Cloche (Fondre la), I, 452.
Cloul pour arrêter le progrès de leur desmarche (Trouver un), III, 564.
Coche (au féminin), I, 334.
Coffres (Demeurer sur ses) [pour *rester à sa charge*], III, 16.
Cogue-festu, II, 630.
Coignier (pour *cognassier*), II, 208.
Collation (dans le sens de *confrontation d'une copie avec l'original*), I, 424.
Collationner, I, 184.
Colorir, II, 485.
Comme (pour *moins que*), I, 198.
Commerce (dans le sens de *manière de se comporter*), I, 365.
Communicable, II, 151.
Compatir (Se), III, 505.
Compensatoire, I, 325.
Compétence (pour *rivalité*), I, 382.
Compilateur (pour *collectionneur*), I, 698.
Composer (pour *arranger, apaiser*), III, 255, 648.
Compter sans l'hoste, II, 521.
Compterolle, I, 621.
Conclutte (pour *conclue*), I, 609.
Conditionné, I, 297.
Conjuration, III, 279.
Conserve (Par) [pour *ensemble*], II, 677.
Constant (pour *certain*), II, 476.
Contreveau (pour *abrégé de compte*), I, 217.
Continence (dans le sens de *se tenir au milieu, se maintenir*), II, 167.
Continent (pour *réservé*), III, 189.
Contrequarre (Faire), I, 705.
Contretenant, III, 63.
Conversez (pour *fréquenter*), III, 497.
Coqueruche (pour *coqueluche*), I, 167.
Coquilles (Vanter ses), II, 210.
 — (Vendre trop chèrement ses), III, 15.
Corde (Friser la), III, 250.
Cordele. Voir *Attaché à leur cordele*.
Cornice (pour *corniche*), I, 614.
Corps piqué, II, 143.
Corsage, III, 350.
Coup (Faire), III, 309.
 — de *partie*, II, 13.
 — de *piéd* (Un beau), II, 322; III, 637.
Couper chemia, II, 75.
 — *l'herbe sous le piéd*, I, 488.
Courir (pour *parcourir*), I, 123.

Courvée (pour *corvée*), I, 126.
Coustange, I, 285.
Couvert de l'orage (À), I, 369.
Couverture (Sous la), I, 20.
Cracher au bassin, III, 250.

Crespelu, II, 579.
Crever de dépit, I, 368.
Crue, I, 88.
Cueillette (pour *récolte*), III, 356.
Cuider, I, 714.

D

Danasquine (Lame), I, 760.
Danger (pour *inconvéniat*), I, 198.
Davantage que, II, 150.
Dé (Flatter le), II, 160.
Débauches, I, 369.
Débilitier, III, 524.
Debite (pour *vente*), III, 17, 167.
Déchirée (N'être pas trop) [pour *être assez jolie*],
 I, 662.
Déclinaison (pour *déclin*), I, 644.
Déclinatoire, I, 504.
Dediction, I, 169.
Défendant (À cœur), III, 252.
Défluxion, I, 91.
Défroquer, III, 70.
Dégel du parlement, II, 123; III, 76.
Déjeuner (Se) [pour *s'accommoder de*], I, 339;
 II, 102.
Déliier les corroyes, III, 484.
Demancher (Se), I, 769.
Demarcher, I, 509.
Demeure (pour *retard*), I, 503.
Dépêche, I, 513; II, 2.
Déraper, I, 112.
Desagréer, I, 376.
Desassorti, II, 54.
Desautoriser, I, 238.
Descrire (pour *copier*), I, 893.
Désister, III, 412.
Despendu, II, 46.
Desseigner (pour *dessiner*), I, 122.

Desseigner (pour *projeter*), I, 191.
Destituer de (dans le sens de *dépouvoier*, *pruver*
de), I, 756.
Destourbier, I, 103.
Detectant, I, 145.
Detraquer, II, 213.
Développer (pour *tirer*, *dégager*), I, 674.
Dévotions (par ironie, *injures*), I, 495.
Diffamer (pour *gâter*, *salir*), III, 227.
Différenter, I, 74.
Digestion (De meilleure), II, 231.
Dilayer (pour *retarder*), I, 710.
Discourtoisie, I, 537; II, 660; III, 366.
Discrétion (pour *gage*, *enjeu*), I, 599.
Disgrace, III, 238.
Disparité, I, 705.
Disquisition, I, 445, 698.
Divertir (pour *détourner*), I, 163.
Divertissement (pour *détournement*), I, 41; II,
 116; III, 378, etc.
Doigt de vin (Un), III, 381.
Doire (pour *douaire*), III, 663.
Donataire, I, 376.
Donatif (pour *présent*), I, 758.
Donner les mains, III, 2.
Dormir debout (Contes à), III, 27.
Dot (au masculin), I, 290, 520.
Doute (au féminin), I, 554.
Duisable, I, 360.
Durer au lit (Ne pouvoir), I, 67.

E

Eau bénite, II, 150.
Echappatoire, I, 369.
Echec et mat, I, 6.
Escuillon, *escuillon*, II, 308.

Ecorne, *escorne*, I, 290.
Effectuellement, I, 184, 358.
Efficace (pour *efficacité*), II, 353.
Eglogues (dans le sens de *pièces choisies*), II, 238.

- Etiqne* (Fièvre), II, 589.
Etenques (pour *parures précieuses*), II, 374.
Emballage, II, 324.
Embarquer (pour *favoriser, faciliter*), III, 37.
Émendation (pour *correction*), I, 422.
Éminentissime, II, 259.
Emmeublement, II, 201.
Emmitoufflé, I, 308.
Émorroïde, II, 275.
Empiresme (pour *empyreume*), II, 422.
Emplôte (pour *emplette*), I, 149; III, 500.
Encerpillé, II, 614.
Encoffrer, I, 436.
Encre (Écrire de bonne), II, 23.
Endosser (terme de relieur), II, 199.
 — (dans le sens de *donner une commission désagréable à quelqu'un*), II, 510.
Énigme (au masculin), I, 375.
Enquerre (pour *enquérir*), II, 212.
Enregistrement, I, 694.
Ensemblement, I, 176.
Entremetteur, I, 368.
Éperon (Coup d'), I, 155.
Épigramme (au masculin), II, 567.
Équivocation, II, 450.
Ergots (Monter sur ses), III, 554.
Erre, III, 19.
Escient (A bon), I, 155.
Escoutes (Être aux), I, 340.
Escrime (Perdre l') [c'est-à-dire *échouer*], I, 108.
Espace (au féminin), III, 477.
- Espic* (pour *espion*), II, 91, 266, etc.
Estoge (au féminin), I, 382; II, 622.
Estancher, I, 435.
Esteuf (Renvoyer l'), II, 70; III, 660.
Estive (pour *chargement d'un navire*), II, 538.
Estocade, I, 569.
Estude (pour *bibliothèque, cabinet de travail*), I, 59.
 — (pour *établissement d'instruction publique*), II, 642.
Évangile (au féminin), III, 469.
Évêché (au féminin), I, 128.
Éveiller le chien qui dort, III, 300.
Exacte (pour *exact*), I, 51.
 — (dans le sens de *soigneur, bien fait, achevé*), I, 329.
Exactesse (pour *exactitude*), I, 126; III, 52.
Excogiter, I, 853.
Exercice (pour *tracas*), I, 377.
Expectation, I, 475; II, 528; III, 323.
Expectative, I, 343.
Expédier (pour *tuer*), II, 146.
 — (S') [pour *se retirer d'un lieu*], I, 480.
Exploiter (pour *faire signifier un exploit*), III, 489.
Extoller, II, 25.
Extramission, III, 477.
Extravagance, extravagante (dans le sens de *chose extraordinaire, bizarrerie, étrangeté*), I, 477, 514; III, 181.

F

- Fabriques* (pour *constructions*), II, 223.
Fâcheux (pour *rigoureux, cruel*), III, 260.
Facteur, I, 607.
Facultés (pour *biens, ressources, moyens*), I, 352; III, 366.
Fagot, I, 144; II, 153, etc.
Fagotté, I, 605.
Faïlle (pour *manque, défaut*), III, 42, 309.
Fainéantise, I, 369.
Faïr, II, 617.
Faute de (S'il venoit) [c'est-à-dire *s'il venait à manquer*], I, 52.
- Féliciter*, I, 31.
Fenêtrage, III, 380.
Feriat, I, 33.
Férule (Gens de leur), I, 325.
Feuillure (pour *feuillage*), I, 683.
Fiebvrotte (pour *petite fièvre*), II, 609.
Financer, I, 88.
Finir par le bon bout, II, 561.
Flagournerie (pour *flagornerie*), III, 564.
Flouet (pour *fluet*), III, 524.
Folle enchère (Payer la), I, 172.
Forfanterie (pour *coquinerie, crime*), I, 273, 325.

Forme (pour *format*), II, 373.
Foule (pour *oppression*), I, 459.
Foudre (pour *foudre*, au masculin), III, 379.
Fouraage (pour *fromage*), II, 309.

Franchir le saut, I, 239.
Frippé, I, 609.
Fuitif, I, 662; III, 624.
Fulminant (pour *accablant*, *écrasant*), III, 174.

G

Galante (La plus) [pour *la plus agréable*], III, 496.
Galanterie (dans le sens de *communication agréable*), II, 335.
Galanteries (pour *petits présents*), I, 484.
Galliasse (pour *galice*), III, 560.
Galoche (pour *écoliers de l'Université*), I, 475.
Garbuge, III, 35.
Garouage, I, 402.
Caroufterie, II, 472.
Gascon (pour *mauvais*), III, 557.
Gazetan (pour *gazetier*), II, 369.
Gentillesse, II, 186.
Germination, III, 455.
Globosité, II, 69.
Glutineux, II, 628.
Goffement (pour *grossièrement*), I, 326; II, 580.
Goinfre (pour *dérégulé*, *dissolu*), I, 199.

Gospiller, I, 154.
Gouverner, I, 1; III, 715.
Gracilité, III, 162.
Grand homme de lettres, II, 667.
Grandelet, III, 220.
Grandet, I, 585.
Gréciser, II, 601.
Griffonnement, I, 160.
Grimauderie, I, 215.
Grinelin, II, 285.
Grinper, II, 257.
Grippe-Minet, I, 233.
Grosset, II, 55.
Grosseur, I, 178.
Gué (Passer le), I, 763.
Guerdon (pour *récompense*), III, 569.
Guerre à l'œuil (Faire la), I, 104.
Guitterre (pour *guitare*), III, 337.

H

Haleine (De leur), III, 553.
 — (De même), I, 569.
Halcner (Se), III, 580.
Hantise, I, 500.
Hantesse, III, 355.
Hauteur (Laisser tomber de sa), III, 32.
Hieroglyphique, II, 521.
Historial, I, 161.

Hommageable, I, 593.
Homme (pour *serviteur*), I, 33; II, 9; III, 121, etc.
Homonymie, II, 202; III, 214.
Horologe, II, 564.
Humorisé, III, 510.
Humeur (pour *mauvais caractère*), III, 381.

I

Image (au masculin), I, 602.
Imperfect, I, 342.
Inconvenient (adjectif, pour *messéant*), I, 374.
Incult, II, 208.
Indice (pour *index*, *catalogue*), I, 236, 313.

Inespérément, I, 177.
Infiltration, III, 162.
Ingérer à (S), I, 362.
Intercaler, I, 371.
Intéresser (pour *compromettre*), II, 441.

Intérêt (pour *préjudice*), I, 718.
Intermèse, I, 80.
Intermission, I, 422, 436, etc.
Interpolation, I, 476.

Interstice, I, 439; II, 31.
Intitulation, I, 498.
Issue, I, 562.

J

Jacter (Se), III, 182.
Jaloux (pour *périlleux*), I, 88.
Jossemín (pour *jasmin*), I, 526; II, 186.
Jouer son personnage, II, 142.
Joug (Faire) [pour *se soumettre*], II, 114.

Jour (Voir), III, 61.
Journées (À ses), III, 186.
Jubé (Venir à), III, 20.
Juste volume, I, 424.

L

Labech, labechade, III, 434, 435.
Labile, III, 7.
Lache volant (À). Voir *Cachet-volant*.
Lamie, III, 98.
Langue (Prendre), I, 621.
Languide, I, 598.
Larmoir, II, 162.
Latin (Au bout de mon), III, 362.

Laver, III, 555.
Léger (Assez de) [pour *assez légèrement*], I, 326.
Lentitude, I, 371; II, 630.
Libertines (pour *antireligieuses*), III, 253.
Lièvre (Mouvoir le), III, 192.
Litière (Faire), III, 260.
Longuet, I, 575, 621; III, 388.

M

Maculature, I, 119.
Madrague (pêcherie), III, 181.
Madre (dans le sens de *tacheté de diverses couleurs*), I, 346.
Magnifier, II, 354.
Main (De longue), I, 506.
 — (Mener comme par la), II, 646.
 — (Sous), II, 78, 418.
Maîtresse (pour *fiancée*), I, 21; III, 449.
Maladerie (pour *maladrerie*), I, 728.
Marault, I, 652; II, 590.
Marchand (N'être pas si bon), I, 537; III, 534.
Marché (Être quitte à fort bon), II, 481.
Marte pour renard (Prendre), II, 350.
Matinier, I, 115.
Mecredy (pour *mercredi*), I, 630.
Mélancolie (N'engendrer point), II, 118.

Mélange (au féminin), II, 69.
Méliorer (pour *améliorer*), I, 118.
Mémoires (dans le sens de *réécits*, au féminin), I, 180, 355.
Ménage (pour *économie*), I, 51.
 — (pour *opération, affaire*), I, 199.
Mercuriale (pour *réprimande*), III, 395.
Meshuy (pour *désormais*), I, 69, 343.
Mesmes (pour *surtout*), I, 198; II, 95, etc.
Messel (pour *missel*), I, 321.
Mettre en queue à . . ., II, 631.
Milord (Gros), I, 535.
Mi-partir, I, 398.
Mise ne de recepte (Je n'en fais plus de), III, 489.
Mitan (pour *milieu*), I, 179.
Moinier, I, 326.

- Monachement*, II, 286.
Monachat, II, 669.
Morfondre (pour *fondre jusqu'à la mort*), I, 490.
Morigéné (Bien) [dans le sens de *qui a de bonnes mœurs*], II, 487.
Mortification, I, 428.
Mot (Quelque bon) [pour *quelque renseignement*], III, 250.

N

- Naturaliser*, II, 601.
Nature (Être en) [pour *être en vie*], II, 416.
Nel, III, 209.
Nolis, III, 168.
Nommer, I, 214.

O

- Objet* (pour *aspect*), II, 214.
 — (pour *reproche contre un témoin, récusation*), I, 587.
Obstruction, II, 273.
Ongles (Sang aux), III, 635.
Opacité, III, 490.

P

- Palinodie* (Chanter la), III, 539.
Panse d'A, III, 78.
Parangonner, I, 626.
Parler français (pour *s'expliquer clairement*), III, 639.
Part où elles sont, où il sera (La), I, 350; II, 53.
Particulariser, I, 334.
Parties (pour *mémoires, factures*), II, 43.
 — (pour *qualités*), II, 259.
 — *casuelles*, I, 501.
Partisan (pour *sectaire*), I, 56.
Pasquin, I, 652.
Passer la plume par le bec, II, 153.
 — *le gué*, I, 763; III, 649.
- Moutarde* (Prendre par le nez comme de la), I, 121, 196; II, 181.
Mouton (Mettre le), III, 30.
Mozarabe, I, 320.
Mugueter, I, 874.
Multiplication, I, 403.
Multiplicité, I, 384.
- Non plus* (Être à), I, 67.
Note (De bonne) [pour *qualité*], I, 678; III, 662.
Notice (pour *connaissance*), I, 201, 551, 593; III, 69, etc.
- Opter*, I, 520.
Originel, I, 103.
Originellement (pour à *l'état d'original*), II, 90.
Os à ronger, II, 33, 157.
Oubliance, I, 220.
Orale (au féminin), I, 348.
- Passionner une chose*, II, 37.
Pattaquous (pour *pataques*), III, 503.
Peigner, I, 704.
Peiner, II, 16.
Pèlerin (Connaitre le), III, 556.
Perclus (pour *troublé*), III, 15.
Perclusion, II, 273.
Peregrine (pour *étrangère, exotique*), II, 277.
Perfumer (pour *parfumer*), I, 711.
Perfuncionnement, I, 354.
Péril à rien (Ne mettre) [pour *se montrer téméraire*], I, 764.
Perquisiteur, II, 541.
Petase (pour *chapeau*), II, 483.
Petit (Un) [pour *un peu*], I, 644.

Picote (pour *petite vérole*), I, 401.
Picques (Entrer en), I, 680.
Pied (Réduire à si petit), I, 237.
 — à *boules*, I, 116.
Pierre deux coups (D'une), II, 37.
Pignon (fruit du pin), II, 362.
Pilules (Donner couleur aux), III, 405.
Piper (pour *l'emporter*), I, 383.
Piquepulee (Pères de) [pour *Picpus*], III, 484.
Planche (Faire la) [c'est-à-dire *la planche qui, une fois posée, permet de passer*], III, 647.
Planter le bourdon, I, 155, 567.
Plats (Faire trois), III, 398.
Plattiner, II, 182.
Playeure, I, 178.
Plume que de chair (Plus de), II, 89.
Plumeté, I, 669.
Plumetif, II, 220, 223; III, 115.
Poids (Faire bien son), I, 574.
Poil de la bête (Guérir la piqûre par le), III, 403.
Pointe (Suivre sa), III, 422.
Poire d'angoisse, III, 678.
Portraiture (pour *description*), I, 547.
Pot de vin, I, 148; III, 375.
Potences (pour *béquilles*), I, 436.
Poulet (pour *billet galant*), II, 545.
Pratic (pour *pratique*), I, 615.
Pratiquer (pour *procurer*), I, 303.
Précipitamment, I, 376.
Précipitant (pour *vif, prompt*), II, 89.

Préconisation, I, 669.
Prédicament (pour *réputation*), I, 202, 522.
Prégnant, I, 480; III, 619.
Prendre sa raison (pour *se venger*), III, 476.
Presme d'émeraude, II, 304.
Présumer de (Se), II, 206.
Prêter le collet, II, 16, 206.
Prier à Dieu, I, 310.
Primatie, I, 670.
Prinsée, prixée (pour *prisee*), I, 698; II, 655.
Prioré (pour *prieuré*), II, 616.
Privativement, II, 298, 506.
Proflter, I, 307; III, 388.
Progéniteur, I, 95.
Prolégomènes, I, 683; II, 53.
Promiscuement, II, 83; III, 221.
Prône (Recommander au), II, 395.
Prospective (pour *perspective*), II, 178.
Provençale (A la) [pour *très vivement*], III, 6.
Provençalisme, III, 114.
Pisane, II, 273.
Publique (pour *public*), II, 46.
Puce à l'oreille, III, 526.
Puceaux (pour *inédits*), II, 414.
Pucelage, I, 717.
Pucelle, II, 213.
Puis (pour *depuis*), I, 737, 761, etc.
Pulmonique, III, 449.
Purification, II, 226.
Putain, I, 204.

Q

Quant et moi, quant et lui, I, 59, 67, etc.
 — et *quant*, I, 14; III, 429, etc.
Querelle d'Allemand, II, 13.

Queremonie (pour *plainte*), II, 91; III, 245.
Quiet (pour *tranquille*), II, 148.
Quitte (pour *délivré, débarrassé*), I, 175.

R

Rabbinesque, II, 149.
Rabieuse (Pluie), III, 598.
Rabiller (Se) (pour *se raccommoier*), I, 295.
Raccorder (pour *apaiser, calmer*), I, 763.
Raffinant, I, 706.

Rafle, II, 169.
Rageûcer, I, 442.
Ramentover, I, 36.
Rastellée (Dire sa), II, 61; III, 622.
Ravi (pour *étonné*), III, 139.

- Ravigourer* (pour *ravigoter*), III, 565.
Rebrouer (pour *rabrouer*), I, 307.
Recharge, I, 247.
Reclaircir, II, 253.
Reconnaître (pour *collationner*), I, 38.
Reconvalescence, II, 357.
Reculer pour mieux sauter, I, 348; II, 187.
Redonder, III, 451.
Réduire (dans le sens de *ramener*), III, 162.
Régale, III, 616.
Règlement (pour *régulièrement*), I, 354; II, 480.
Regretieux, II, 381.
Regriller, II, 225.
Religion (dans le sens de *respect, scrupule*), I, 447.
Remédiable, III, 204.
Renores (pour *empêchements*), III, 641.
Renchéri (Faire le), I, 237, 386.
Rencontrer excellent (pour *avoir la main heureuse*), I, 45.
 — *fortune*, II, 400.
 — *mes petites humeurs* (c'est-à-dire *flatter mes goûts*), III, 449.
Rengreger, I, 42.

S

- Safrané*, I, 699.
Sagria (pour *chagrin*), II, 9, 262, 543, etc.
Sallette (pour *petite salle*), I, 267.
Salleure, I, 572.
Sanglant (pour *très offensant*), I, 170.
 — *pis* (Au), III, 663.
Sarrasine (pour *herse*), I, 688.
Sarsepareille (pour *salsepareille*), II, 273.
Satiabie, I, 383.
Saulveté, I, 597.
Saveté (pour *ouvrage gâté*), II, 661.
Scabreux (pour *raboteux*), I, 293.
Scadre (pour *escadre*), I, 275, 400.
Scorné (pour *escorné*), I, 290; III, 374.
Scorte (pour *escorte*), II, 49.
Secession, I, 200.
Section (pour *chapitre d'un ouvrage*), III, 115.
- Requête* (Être de) [pour *être demandé*], I, 362, 486; II, 579.
Respects (Pour tous bons) [c'est-à-dire *pour tous bons motifs*], I, 235.
Respondant (pour *correspondant*), III, 13.
Responsion (pour *caution*), I, 454.
Ressasier (pour *rassasier*), I, 140.
Ressentiment (pour *renouvellement d'une souffrance*), I, 882.
Ressorts (Faire jouer des), I, 156, 295.
Retardation, II, 193.
Réussir (dans le sens d'*être, advenir*), I, 423.
Ileva (S'en) [pour *s'en va de nouveau*], II, 24.
Revalence, II, 357, 520.
Revenir (dans le sens de *plaire*), I, 310.
Rielée (pour *régulière*), II, 562.
Romancerie, I, 417.
Romieu, III, 351.
Rompre la glace, I, 125; II, 3.
Rouergats (habitants du Rouergue), III, 7.
Rouet (Être au) [c'est-à-dire *être déconcerté*], III, 362.
Route (pour *déroute*), I, 437.
Ruer la bastonnade, ruer des coups, III, 102, 489.
Rusticité, I, 70.

- Semondre*, I, 12.
Sens reprouvé (Confirmé en) [c'est-à-dire *en son erreur obstinée*], III, 489.
Serein (pour *soir*), II, 620.
Serpentin (Naturel), III, 532.
Sifflé (pour *excité*), III, 532.
Simpliciste (pour *herboriste*), I, 550.
Sinistrement, I, 202.
Soldater, III, 444.
Solemnnisation, II, 613.
Sonder, II, 617.
Sordide, II, 663.
Soubriquet (pour *sobriquet*), I, 233.
Souffre pas (Je ne me) [pour *il m'est indifférent que*], I, 186.
Souffrir, I, 186.
Sould de fin. Voir *Tirer le sould de fin*.

Souloir, I, 186.
Soupçonneux (pour *suspect*), II, 158.
Spaliers (pour *espaliers*), I, 651; II, 337.
Spalner (pour *goudronner*), II, 610.
Spie (pour *espion*), II, 91.
Squadre (pour *escadre*), I, 400.
Stylor, III, 551.
Suosion, II, 354.
Submissionner, I, 206; II, 279.
Subordinationement, I, 734.

Suer sang et eau, II, 627.
Supercéder, I, 118, 315.
Superérogation, II, 345.
Supernuméraire, II, 384.
Supine, III, 479.
Surcroÿ (pour *sursis*, *surséance*), I, 8, 763.
Surdire (pour *surenchérir*), I, 697.
Susceptible à . . . , III, 490.
Syroç (Le) [pour *siroco*], III, 326.

T

Tablature, II, 534.
Tableau (pour *portrait*), I, 873.
Tambour, II, 273.
Tant mieux (pour *d'autant mieux*), I, 119.
Tapis (Durer sur le), I, 252.
 — (Tenir sur le), I, 362.
Tarde (pour *tardive*), I, 133.
Tenant (pour *tenace*, *entêté*), III, 113.
Tenir la bride haute, III, 555.
 — en échec, III, 93.
 — en laisse (pour en réserve), II, 56.
 — ire à cœur, III, 640.
 — par les cheveux (c'est-à-dire bien tenir), III, 471.
 — sous le pied, III, 89.
 — sur le tapis. Voir *Tapis*.
Terroir (pour *territoire*), II, 145.
Teston, I, 135.
Thymelique, I, 637.
Tignes (pour *teignes*), I, 701.
Tintoin, II, 273.
Tirer la manche, I, 695.
 — le soul ou soulé de fin, I, 658; III, 241.
 — long trait, II, 397.

Tirer l'oreille (Se faire tant), III, 173.
 — pied ou aile, III, 325.
 — quelque coup de fleuret, III, 492.
Todesque (pour *tudesque*), I, 488.
Tonnerre (pour *foudre*), III, 380.
Torrent (Se laisser emporter au), III, 158.
Tourner à l'entour du pot, III, 578.
Tout à bon (pour *tout de bon*), II, 656.
Tradiment (dans le sens de *trahison*), II, 252.
Traditives, I, 326; II, 149.
Traduire (pour *amener*, *transférer*), I, 392.
Tranontane, I, 143.
Trancher court, III, 184, 272.
Transmarcher, III, 204.
Traversé (Esprit) [c'est-à-dire *de travers*], III, 527.
Trestous, II, 226.
Tripes (pour *trépied*), II, 207.
Trivial (pour *très connu*), III, 211.
Trou (Ne voir la clarté que par un), I, 412.
 — d'une aiguille (Passer par le), II, 676.
Trousser (pour *enlever*, *tuer*), II, 182.
Turquesque, I, 605; II, 14.

U

Ultramontain, I, 315.

V

Vacation, I, 34, 674.
Valve (pour *porte*), I, 557.

Vaslet, I, 306.
Vau l'eau (À), III, 194.

746 TABLE ALPHABÉTIQUE DES MOTS ET LOCUTIONS.

Vendredi (Le grand) [ou *vendredi saint*], II, 274.

Vent (Avoir), I, 154; III, 58.

—— (Donner), I, 154.

Vert (Prendre sans), III, 355.

Vêrê (pour *fantaisie*), III, 498.

Vestige (au féminin), II, 107.

Viande creuse, III, 452.

Vidation, I, 233.

Village, III, 360.

Villanelles (pour *chants rustiques*), III, 360.

Vimaire (pour *orage*), III, 108.

Vingtaine (au masculin), I, 312.

Visage de bois, II, 262.

Visière (Donner dans la) [pour *plaire . séduire*].
III, 469.

Vocation (pour *appel, invitation*), III, 190.

Voie de fait, III, 350.

Voiture (pour *transport*), II, 212.

Vues (Avoir bien des) [pour *être examiné par plusieurs*], II, 595.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

MENTIONNÉS

DANS LES LETTRES DE PEIRESC AUX FRÈRES DUPUY

ET DANS LES PRINCIPALES NOTES DE L'ÉDITEUR.

A

Aarsens (Corneille d'), seigneur de Sommerdick, I, 905; II, 577.

—— (François d'), fils du précédent, ambassadeur de Hollande en France, I, 905; II, 577; III, 104.

——¹ (N. . .), fils de François, III, 104.

Abbas (Schah), surnommé le Grand, roi de Perse, I, 621; II, 34, 102, 103, 194.

Abbatice (Guillaume), I, 155, 550, 551, 666; II, 511.

Abbeville (Somme), I, 360.

Abdallah-ben-Ahmed, surnommé *Ibn-Beïtar*, médecin et botaniste de Damas, III, 4, 389, 398.

Abeille (Le sieur), de Tarascon, député du Tiers État, III, 262.

Abyssinie (Afrique orientale), II, 555, 672.

Achard, auteur du *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, III, 89.

Achery (Dom Luc d'), I, 38.

*Açores*¹ (îles de l'Atlantique), I, 549.

Adalbert (Saint), évêque de Prague, II, 153, 154.

Ademello (Alessandro), III, 348.

Adrien (Empereur), II, 334, 335; III, 100.

Africanus, auteur d'un traité *De mensuris*, II, 462, 477; III, 246, 253, 267, 690.

—— (Julius), le chronographe, III, 243.

Afrique, I, 107; II, 280, 294, 338, 376, 393, 503, 521, 628, 630; III, 10, 24, 116, 619.

Agapetas diaconus, III, 137.

Agathange, I, 5; capucin, III, 463.

Agathe (Sainte), I, 356, 365, 388, 422.

Agathémère, géographe, II, 369.

Agde (Gard), II, 330, 331.

Agen (Lot-et-Garonne), I, 1, 10, 50, 662; III, 340, 673.

Agostin (Le sieur d'), II, 665.

Aguillenquy, protonotaire, prévôt de Barjols, I,

¹ Peiresc écrit *Haarsens*.

¹ Peiresc écrit *Azores*.

* Cette table, aussi complète qu'il a été possible de la faire en ce qui concerne le texte, n'indique pas tous les noms cités dans les notes, ce qui eût demandé des développements trop considérables et, en partie, superflus. On a cru devoir laisser de côté, par exemple, les noms des écrivains allégués dans les notes philologiques, les noms de lieux d'impression cités dans les notes bibliographiques, les noms des arrondissements et cantons cités dans les notes géographiques, les noms des personnages secondaires cités dans les notes généalogiques, etc.

- 575; III, 125, 136, 142, 146, 154, 156, 371, 564.
- Agut* (Honoré d'), I, v, 2, 207, 208, 209, 268, 273, 288, 357, 405, 467, 493, 525, 536, 564, 572, 575, 600, 602, 634, 654, 674, 692, 698, 699, 858, 882; II, 137, 188, 189, 213, 229, 230, 235, 239, 372; III, 100, 117, 129, 486, 500.
- (N... d'), fils du précédent, I, 207, 858.
- Aigosi* (Le sieur), I, 203.
- Aigrefeuille* (Charles d'), et non de Grefeuille, I, 124; III, 716.
- Aigues-Mortes* (Gard), I, 513, 688, 752.
- Aiguillon* (Lot-et-Garonne), III, 176.
- *sur mer*¹ (Vendée), I, 840.
- Aimargues* (Gard), I, 131.
- Ajon* (Annibal de Glandèves d'), I, 601; III, 722, 723.
- Ajone* ou *Ayonc* (Basses-Alpes), hameau de la commune d'Entrevenues, III, 723.
- Alard d'Esplan* (Esprit), marquis de Grimand, I, 877; III, 725.
- (Marie de la Baune Montrevel, femme de), III, 725.
- Albanès* (Le chanoine), historiographe du diocèse de Marseille, III, 717, 718, 729.
- Albenga*² (Italie), III, 441.
- Albertas* (Famille d'), III, 720.
- Albigny*³ (Le sieur d'), gouverneur de la Savoie, II, 14.
- Albornoz*⁴ (Cardinal), II, 30, 31; III, 333.
- Aleiat* (André), I, 913.
- Aleciati* (Le P. Térrence), I, 436; III, 720.
- Alde*, II, 541.
- Aleandro*⁵ (Jérôme), *passim* dans les trois tomes, notamment II, 72, 105; III, 727.
- Alemanni* (Nicolo), I, v, 101, 105, 197, 206, 265, 325, 349, 421, 854.
- Alençon* (Orne), III, 669.
- Alençon* (Hercule-François, duc d'), puis duc d'Anjou, I, 635.
- Alep* (Syrie), I, 531, 533; II, 623; III, 69, 297, 463, 542.
- Alexandrette* (Syrie), I, 531.
- Alexandrie* (Égypte), I, 266, 549; II, 61, 62, 81, 99, 100, 681; III, 295, 314.
- (Piémont)¹, II, 191.
- *de la Paille*, III, 384.
- Alger*² (Afrique), I, 378, 390, 400, 616, 630, 679, 699, 746, 758; II, 61, 166, 194, 276.
- Algérie*, I, 22.
- Aligre*³ (Étienne d'), le chancelier, I, 26, 27, 796, 807; III, 22.
- (Élisabeth Chappelier, femme d'Étienne d'), I, 796.
- (Étienne d'), ambassadeur à Venise, puis chancelier, fils des précédents, I, 796; II, 115, 117, 118, 120, 121, 129, 131, 133.
- (Louis d'), seigneur de Chauvilliers, frère du précédent, I, 796.
- (Nicolas d'), abbé de Saint-Evroul, autre frère du précédent, I, 796; III, 277.
- Alincourt* (Charles de Neufville, marquis de Villeroy et d'), gouverneur du Lyonnais, I, 751.
- Allazzi*, *Allatus* (Leo), I, 227; II, 18, 440; III, 315, 389, 413, 414, 458, 470, 473, 501, 519, 537.
- Alleaume* (Guillaume), évêque de Riez, puis de Lisieux, I, 201, 222; III, 619.
- (Jacques), mathématicien, I, 390, 408, 478, 548, 895; II, 20, 50.
- Allemagne*, I, v, 80, 85, 91, 103, 150, 160, 168, 176, 187, 195, 227, 228, 326, 506, 607, 612, 727; II, 12, 36, 51, 123, 181, 217, 233, 320, 438, 465, 549, 662, 704; III, 9, 115, 145, 173, 176, 177, 339, 340, 503, 606, 617, 621, 680, 700.
- (Blaise, baron de la Font et d'), général des galères, II, 13, 14.
- Allincourt* ou mieux *Halincourt*. Voir *Neufville*.
- Alluin* (Duc d'). Voir *Halluin*.

¹ Dupuy écrit : *l'Éguillon en Poitou*.

² Peirese écrit *Albinque*.

³ Peirese écrit *d'Albiny*.

⁴ Peirese écrit *Alberno*.

⁵ La perte, constatée au dernier moment, de la fiche *Aleandro*, m'empêche de donner des renseignements plus complets et plus précis.

¹ Peirese écrit *Alessandria de la Paglia*.

² Peirese écrit *Algers*.

³ Peirese écrit *Haligre*.

- Almeras* (D'), employé des postes, I, 397, 427, 439, 456, 459, 694; II, 704.
- Alphonse VI*, roi de Castille, II, 519, 592.
- Alpini*¹ (Prosper), I, 640.
- Abrics* (Jacques des), seigneur de Rousset, II, 269.
- (Isabeau de Simiane, dame d'Entraigues, femme de Jacques des), II, 269.
- (Marguerite des), fille des précédents et femme de Claude de Fabri, baron, puis marquis de Rians, II, 269.
- Alsace*, I, 6, 9; III, 161, 176, 177, 331, 437, 443, 447, 450, 506.
- Alpinus*, auteur grec. d'époque incertaine, III, 109.
- Amabile* (Luigi), professeur à l'Université de Naples, I, 319; II, 290.
- Amalthei*², I, 334, 618, 693, 709.
- Ambroise* (Saint), II, 394, 406.
- Ambrosienne* (Bibliothèque), de Milan, I, 281, 495, 913; III, 677, 690.
- Amelot* (Jean), président du grand conseil, I, 875, 876.
- (Marie), fille du précédent, femme du premier président Antoine II Nicolay, I, 875, 876.
- *de la Houssaye*, II, 43.
- Amérique*, III, 597.
- Amiens* (Somme), III, 596, 639.
- Amira* (Georges Michel d'), évêque, II, 399.
- Ammien Marcellin*, II, 368.
- Amolon* ou *Amulon*, archevêque de Lyon, II, 475.
- Amsterdam* (Hollande), I, 342, 353, 363, 897; II, 164, 371, 405, 595, 620, 639; III, 14, 37, 421, 597.
- Amurath IV*, sultan, III, 69, 301, 349.
- Amyot* (Jacques), évêque d'Auxerre, I, 634, 711.
- Anacréon*, I, 682, 684.
- Anastasius*, I, 708, 709.
- Ancl* (peut-être Guillaume), I, 220.
- Ancône* (Italie), I, 411.
- Ancyre* (Asie Mineure), III, 155.
- Andrada* (Le P. Antoine de), auteur de la *Relation du royaume de Tybet*, I, 514; III, 121.
- Andrault* (D'), conseiller au parlement de Bordeaux, I, 336.
- André*, de Saint-Denis (Le P.), feuillant, I, 229, 842.
- (Jean), II, 15.
- (Le P.), II, 617.
- (Ferdinand), auteur de l'*Histoire de l'abbaye des religieuses de Saint-Sauveur de Marseille*, III, 718.
- Anduze* (Gard), II, 114, 121.
- Angers* (Maine-et-Loire), I, 10, 13, 14, 195, 350, 733.
- Anglesey* (Île d'), autrefois île de Mona (Îles Britanniques), I, 790, 794.
- Angleterre*, I, v, 1, 7, 24, 47, 57, 80, 85, 86, 94, 118, 121, 141, 144, 157, 254, 296, 299, 315, 344, 395, 468, 471, 505, 572, 607, 618, 620, 662, 668, 727, 752, 772, 773, 774, 778, 782, 788, 790, 791, 793, 794, 799, 800, 851, 865, 871, 878, 909, 910, 911; II, 113, 136, 155, 157, 169, 194, 202, 364, 378, 397, 426, 448, 484, 541; III, 50, 224, 275, 286, 287, 290, 291, 308, 310, 319, 330, 463, 469, 470, 524, 608, 660.
- Angoulême* (Charente), III, 707.
- (Charles de Valois, duc d'), I, 522, 784, 849, 850.
- Angusse* (Le sieur d'), III, 415.
- Anis*, colline, près de Belgentier (Var), II, 209.
- Anjou* (Province d'), I, 88, 466.
- (René, duc d'), I, 74, 75, 88; II, 271, 317; III, 50, 90, 92, 131, 168, 173, 296, 312, 313, 327.
- (Isabelle de Lorraine, première femme de René, duc d'), I, 74, 75; III, 168, 296, 312.
- (Yolande d'), fille de René et d'Isabelle de Lorraine, I, 74, 75.
- (Jean, bâtard d'), fils de René, III, 90, 103.
- (Duc d'). Voir ci-après *Charles*, duc

¹ Peiresc écrit *Alpinus*.² Peiresc écrit parfois *Amalthei* et *Amalthes*.¹ Voir *Charles I^{er}*.

- d'Anjou, *Louis I^r*, duc d'Anjou, *Louis II*, duc d'Anjou.
- Anjou* (Charles, duc d'), frère de saint Louis, I, 120; III, 495.
- Béatrix (femme de Charles duc d'), I, 120.
- Charles II, fils des précédents, comte de Provence, I, 120.
- Inne d'Apt* (Chapelle de Sainte-) [Basses-Alpes], II, 347.
- Anselme* (Le P.), I, 264.
- Antelmi* (Le chanoine Joseph), II, 207.
- (Pierre), neveu du précédent, II, 207.
- (D'), conseiller au parlement d'Aix, III, 517.
- Antibes*¹ (Alpes-Maritimes), I, 283, 440, 700; II, 26, 49, 50; III, 26, 30, 36, 40, 41, 247, 308, 343, 639.
- Antinoüs*, II, 334.
- Antioche* (Syrie), III, 55, 351.
- (Jean d')², II, 200, 478.
- Antiochus Sinaita Pselus*, III, 256.
- Antoine* (Saint), I, 250.
- Antonin* (Saint), archevêque de Florence, I, 321.
- Antonio*³ (Dom), petit-fils du roi de Portugal Emmanuel, II, 108, 109.
- (Nicolas), I, 149, 653.
- Anvers* (Belgique), I, 13, 18, 78, 85, 91, 146, 159, 185, 364, 410, 720, 734, 870, 880, 913; II, 17, 635; III, 18, 319, 635, 642.
- Apennins* (monts d'Italie), III, 289, 693.
- Apollodore*, II, 368.
- Apollodoro* (Francisco), I, 44.
- Apollonius*⁴ de Perga, II, 168.
- Appien*⁵, I, 445; II, 201.
- Appius*, III, 697.
- Apt* (Vaucluse), II, 26, 66, 347; III, 135, 145, 662.
- Apulée*, II, 102; III, 50, 342, 350.
- Aquila*, juif de Sinope, III, 509.
- Aradius Proculus* (Q.), I, 181.
- Aragon* (Espagne), I, 195, 249, 316.
- Arbaud* (Paul), le savant collectionneur d'Aix, II, 184, 251, 497; III, 727, 728.
- (Famille d'), III, 720.
- Arbellot* (L'abbé), I, 162.
- Archange du Fossé* (Le père), capucin, III, 196.
- Archimède*, II, 168.
- Arcos* (Thomas d'), II, 240, 280, 375, 393, 503, 521, 672; III, 10, 730.
- Arcussia* (Charles d'), sieur d'Esparron de Pallières, I, v, 490, 491; III, 721.
- (Marguerite d'), mère de Charles Raffé-lis, coseigneur de Saint-Martin de Pallières, III, 732.
- Arène* (Jacques d'), II, 369, 372, 454, 455; III, 731.
- (Louis d'), consul d'Embrun, père du précédent, III, 731.
- Arétas ou Aréthas*, archevêque de Césarée en Cappadoce, II, 567.
- Arfueil* (D'), I, 152.
- Aristarque de Samos*, astronome, III, 20, 21, 28, 37.
- Aristote*, I, 182, 186, 187, 198, 313, 448, 641, 692; II, 168, 318; III, 611, 619.
- Arles* (Bouches-du-Rhône), I, 107, 114, 229, 242, 250, 252, 257, 274, 380, 438, 458, 502, 517, 553, 692, 696, 698, 739; II, 19, 22, 26, 87, 139, 152, 168, 190, 249, 260, 316, 323, 394, 468, 473, 563, 611; III, 30, 278, 279, 281, 486, 521, 602, 603.
- (Province ecclésiastique d'), I, 323, 355, 600.
- Armagnac* (Cardinal Georges d'), II, 927; III, 105, 249, 252, 283, 302, 342, 608, 619, 621.
- Armand*, de Marseille, II, 474.
- Arnoud* (André), lieutenant général de Forcalquier, auteur des *Jocci*, I, 159; III, 717.
- (N...), III, 177.
- conseiller au Parlement d'Aix, I, 44.
- Arnaud* (Antoine), I, 246, 270, 271.
- d'Andilly (Robert), III, 75, 83, 144.
- Arnobe*, III, 500.

¹ Peiresc écrit parfois *Antibo*.

² Peiresc l'appelle *Johannes Antiochenus*.

³ Peiresc écrit *Dom Antoine*.

⁴ Peiresc l'appelle *Apollonius Pergasus*.

⁵ Peiresc écrit *Appian*.

- Arnoux* (Le P. Jean), jésuite, confesseur de Louis XIII, II, 381.
- (Jules), inspecteur d'académie, II, 393; III, 335.
- Arras* (Pas-de-Calais), I, 253.
- Arrien*, *Arrianus*, III, 690.
- Arschol* (Duc d'), II, 218; III, 729.
- Art de vérifier les dates* (Les auteurs de l'), I, 6, 74, 120, 443, 621, 874, 909; II, 13, 26, 34, 109, 152, 271, 287, 346, 528, 579, 684; III, 376, 520, 605.
- Artois* (L'), I, 359; III, 706.
- Arundel* (Comte d'), Thomas Howard, I, v, 903; II, 12, 19; III, 50.
- Asconius Pedanus* (Quintus), I, 379.
- Aselli* (Gaspard), *Asellius*, anatomiste, III, 271.
- Asie Mineure*, II, 82.
- Aspus* (Le sieur d'), II, 641, 642, 643.
- Assigny* (Charles de Cossé, marquis d'), I, 516, 535.
- (Hélène de Beaumanoir, femme de Charles de Cossé, marquis d'), I, 516, 521, 541.
- Asterius*, auteur byzantin, II, 539.
- (Justus), pseudonyme de *Stella*, III, 617. Voir *Stella*.
- Astheure*, peut-être *Asti* (Piémont), II, 561.
- Athanase* (Saint), I, 117, 136, 171, 453, 573, 618.
- Athénée*, II, 134, 299.
- Athos* (Mont) [Roumélie], I, 911.
- Atlas* (Mont) [Afrique], II, 336.
- Attalotta* (Michel), II, 192.
- Aubagne* (Bouches-du-Rhône), I, 109, 110, 289, 377, 728; II, 151, 164, 249, 348.
- Aubays* (Louis de Baschi, seigneur d'), I, 593; III, 722, 723.
- Auberive* (Isère), I, 606.
- Auberoche* (Pierre d') ou d'*Aulberoch* ou *Daulberoch*, II, 91, 92.
- Aubert* (Jean), professeur au Collège de France, II, 511, 547, 549, 634, 647, 648, 662, 663, 671; III, 2, 16, 20, 57, 62, 64, 72, 84, 99, 101, 122, 124, 129, 139, 144, 258, 263, 551, 567, 603, 671, 686, 701.
- Aubertin* (Edme), pasteur protestant, II, 576.
- Aubery* (Benjamin), sieur du Maurier, I, v, 5, 905; III, 447.
- (Louis d'), inscripteur des bulles apostoliques, I, 332, 366, 499, 670, 681, 913; II, 73, 115, 197, 198, 231, 237, 238, 240, 242, 248, 253, 281, 284, 314, 324, 327, 365, 376, 378, 392, 409, 423, 680, 681, 687, 699; III, 4, 22, 53, 240, 291, 479.
- (N... d'), sieur du Mesnil¹, avocat au Conseil, frère du précédent, I, 332, 367; II, 651; III, 22, 62, 79, 104, 106, 120, 122, 143, 146, 152, 229, 230, 269, 283, 285, 307, 324, 331, 332, 370, 425, 447, 448, 449, 450, 460, 468, 517.
- Aubespine* (De l'), I, 765.
- Aubespine* (Gabriel de l'), évêque d'Orléans, I, v, 25, 99, 105, 131, 132, 144, 148, 169, 170, 181, 284, 285, 421, 495, 508, 525, 723, 829, 885, 895, 910, 912; II, 38, 39, 40, 120, 132, 136, 139, 228, 252, 690, 702.
- (Guillaume de l'), baron de Châteauneuf, père de l'évêque, I, 99; II, 690.
- (Marie de la Chastre, femme de Guillaume de l'), I, 99.
- (Charles de l'), marquis de Châteauneuf, frère de l'évêque, I, 169, 508, 910; II, 459, 463, 474, 542, 695, 700; III, 707.
- (Magdeleine, Gabrielle, Marie et Isabelle de l'), filles du précédent, II, 542.
- Aubeterre* (François d'Esparbes de Lussan, maréchal d'), I, 778.
- Aubignan* (Vaucluse), I, 741, 761, 762; III, 724.
- Aubié*, procureur du maréchal de Créquy, I, 571.
- Aubier* (Le sieur), III, 467, 482.
- Aubigné*² (Agrippa d'), I, 298, 857, 897.
- Aubin* (Le sieur), III, 201.
- Aubray* (D'), maître des requêtes, conseiller au grand conseil, etc., I, 308, 314, 332, 344, 347, 368, 369, 392, 413, 502, 575, 612, 631, 787, 857, 865, 870, 872, 897, 907;

¹ Peiresc l'appelle *Du Mesnil Aubry*.

² Peiresc écrit *Aubignay*.

- II, 107, 109, 125, 127, 141, 143, 144, 239, 246, 248, 249, 257, 263, 273, 274, 282, 699; III, 433, 527, 531, 532, 535, 556, 564, 719.
- Aubray* (Marie-Madeleine d'), fille du précédent, marquise de Brinvilliers, I, 392.
- Auch*¹ (Gers), III, 430.
- Audiffret* (H.), collaborateur à la *Biographie universelle*, II, 520.
- Augeri* (Gaspard), prieur de Maganosc, I, 144; II, 399.
- Augsbourg*² (Allemagne), I, 409, 410, 420, 421, 430; II, 324, 594, 646, 647, 671; III, 3, 18, 42, 62, 99, 101, 126, 145, 256.
- Augus* (Le sieur), III, 152, 167.
- , fils du précédent, III, 167.
- Augustin* (Saint), I, 685; II, 361, 415; III, 391.
- (Antoine), archevêque de Tarragone, I, 424, 686; II, 341.
- Aumale* (L'abbé d'), I, 19.
- (Le duc d'), de l'Académie française, II, 237, 363.
- Aups* (Var), I, 130.
- Auquerre* (Le sieur d'), I, 730.
- Auria* (Joseph d'), mathématicien napolitain, II, 531.
- Auteuil de Combaut* (Le baron Charles d'), I, 294; III, 454.
- Aulin, Aultin ou Haultin*, conseiller au Châtelet de Paris, I, 211, 285, 353, 679, 693, 708, 723, 908; II, 22, 23, 51, 57, 68, 85, 88, 89, 95, 112, 113, 200, 201, 256, 257, 474, 685, 686, 694, 699; III, 263, 488, 700.
- Autriche* (Maison d'), I, 6, 7, 147, 607; II, 662; III, 76, 660.
- (Albert, archiduc d'), I, 338, 500.
- (Anne d'), reine de France, I, 171, 620, 826, 830, 876; II, 114, 167, 347, 700.
- Autun* (Saône-et-Loire), II, 482, 485, 491, 495, 630; III, 8, 179, 224, 228.
- Autunois*, II, 487.
- Auvergne*, I, 720; II, 71, 163.
- (Girard d'), chroniqueur, III, 568.
- Auvillier* (Le sieur d'), II, 11.
- Auxerre* (Yonne), III, 486.
- Avançon* (Guillaume d'), archevêque d'Embrun, I, 241.
- Avant-Garde* (Château de l'), en Lorraine, III, 90.
- Avaux* (Claude de Mesmes, comte d'), I, v, 386, 387, 496, 519, 530; III, 149, 383, 678.
- Avein* (Luxembourg), III, 322, 342.
- Avenel* (Martial), éditeur des *Lettres du cardinal de Richelieu*, I, 94, 128, 195, 196, 208, 261, 275, 278, 530, 784, 790, 798, 824, 850, 861, 862, 874, 884, 904, 905; II, 13, 21, 30, 49, 59, 79, 114, 152, 246, 333, 347, 351, 405, 459, 547, 683; III, 204, 266, 294, 308, 330, 431, 432, 495, 560, 638.
- Aventinus* (Jean Tournayer), I, 219.
- Avicenne*, III, 499.
- Avienus* (Festus), II, 102.
- Avignon* (Vaucluse), I, 60, 75, 96, 120, 159, 181, 182, 202, 227, 248, 249, 258, 263, 264, 282, 293, 297, 324, 333, 366, 372, 378, 391, 394, 400, 437, 438, 456, 458, 461, 468, 480, 513, 592, 596, 600, 626, 628, 645, 691, 706, 711, 715, 722, 729, 741, 742, 745, 748, 761, 907; II, 2, 7, 9, 12, 26, 76, 93, 98, 113, 117, 125, 127, 165, 184, 195, 263, 275, 309, 313, 320, 323, 330, 355, 358, 411, 445, 483, 489, 522, 557, 558, 576, 600, 603, 632, 642; III, 19, 32, 95, 146, 148, 149, 154, 231, 250, 254, 258, 265, 278, 297, 313, 396, 398, 424, 429, 452, 462, 512, 541, 627, 630, 638, 640, 690.
- (Famille d'), I, 653.
- Aviron* (Jacques Le Batelier d'), dit le Jenne, I, 7, 8, 212, 256, 257, 288; III, 715.
- Avit* (Saiot), I, 62; II, 617, 628.
- Ayead* ou *Aycart*, de Toulon, II, 240, 249, 280, 306, 699.
- Ayetona*¹ (Marquis d'), III, 108, 134.

¹ Peiresc écrit *Ausche*.² Peiresc écrit *Auspourg*.¹ Peiresc écrit *Aytone*.

Aymar (Honoré d'), sieur de Mont-Sallier, président au parlement d'Aix, II, 234.
 — (Éléonore de Forbin-Solliès, femme d'Honoré d'), II, 234.
 — (Guillaume d'), III, 729.
 — (François d'), sieur de Sainte-Catherine, président de la Chambre des comptes de Provence, II, 234; III, 729.

Aymar (Joseph d'), sieur de Brès, II, 234.
 — (Gabrielle d'), dame de Mont-Sallier, II, 234, 235, 236; III, 729.
*Aytré*¹ (Charente-Inférieure), I, 411, 878.
Azaïs (Gabriel), III, 93, 434, 615.
Azpiciuella (Martin), surnommé *Navarre*, I, 69
 III, 715.

B

Bachet (Claude-Gaspard), sieur de Méziriac ou Mezderia, I, 841; II, 368, 395, 396, 409.
Backer et C. Sommarvogel (Les pères de), I, 13, 25, 33, 42, 43, 52, 64, 86, 151, 161, 218, 262, 654, 813, 838, 903; II, 58, 71, 123, 218, 265, 289, 359, 381, 456, 488, 528, 564, 593, 637, 704; III, 96, 482, 597, 717, 720, 721, 722, 730.
Bacon (Chancelier), I, v, 17, 21, 31, 32, 35, 55, 73, 121, 132, 142, 198, 231, 248, 293, 320, 322, 403, 417, 692, 787, 788, 814, 892, 911; II, 126, 137, 150, 216, 217; III, 52, 242, 252, 253, 267, 275, 290.
Baërle (Gaspard), III, 401.
Bagarris (Rascas de), II, 304.
*Bagdad*¹ (Perse), I, 641.
Bagni (Cardinal Jean-François), I, 5, 118, 159, 234, 249, 282, 294, 297, 298, 305, 306, 307, 309, 372, 373, 376, 423, 425, 612, 668, 749, 754, 777, 855, 857, 867; II, 12, 86, 210, 220, 240, 260, 273, 322, 564, 575, 595, 614, 654, 661, 667, 693; III, 42, 134, 171, 370, 389, 404.
Bagnols-sur-Cèze (Gard), I, 92, 606; II, 1, 347; III, 86.
Baillet (Adrien), I, 18, 61, 479, 744; II, 157.
Bailleul (De), I, 482; II, 582.
Baillibault (De), gentilhomme du général des galères, II, 197, 264.
Bairout ou *Beyrouth*² (Turquie d'Asie), II, 194.
Baldi (Bernardin), abbé de Guastalla, III, 573.

Balduin ou *Baudouin* (François), I, 131, 151.
Bâle (Suisse), I, 48, 186, 219, 379, 380, 416; II, 88; III, 137, 238, 239, 328, 700.
 — (Concile de), I, 155, 508.
Balesdens (Jean), II, 44.
Belmont ou *Belmont* (Rhône), II, 2, 4.
Balzac (Jean-Louis-Guez de), I, v, vii, 18, 31, 33, 72, 91, 177, 178, 193, 213, 229, 231, 262, 278, 387, 408, 451, 526, 532, 643, 669, 683, 768, 795, 819, 822, 841, 842, 843, 844, 845, 875, 908; II, 216, 292, 442, 458; III, 452, 476, 481, 631, 640, 710.
Bar ou *Barrois* (Duché de), I, 88; II, 271, 618, 635; III, 168, 173, 312, 596, 704.
 — (Édouard, duc de), II, 171.
 — (Louis, cardinal de), frère du précédent et son successeur, I, 88; II, 271, 618; III, 312.
Baradat (François de), I, 113, 776, 781, 785, 803, 810, 825.
Bavantin (Honoré), intendant des finances, I, 820.
Barbarie (La), I, 181, 739, 746, 755, 758; III, 321.
Barbe d'Apostre (Jacques), bouquiniste, I, 339, 360.
Barbentane (Bouches-du-Rhône), I, 458.
Barberiai (Maffeo). Voir *Urbain VIII*.
 — (Cardinal Fr.), I, v, 23, 47, 59, 60, 62, 63, 84, 99, 100, 101, 105, 118, 124,

¹ Peiresc écrit *Bagadad*.

² Peiresc écrit *Barut*.

¹ Peiresc écrit *Nestray*.

- 128, 130, 132, 138, 142, 192, 197, 202, 205, 227, 230, 234, 248, 258, 270, 274, 293, 304, 309, 322, 333, 347, 352, 356, 358, 362, 365, 371, 372, 375, 376, 385, 401, 422, 425, 452, 453, 455, 486, 498, 499, 524, 534, 535, 547, 548, 562, 583, 587, 624, 625, 660, 709, 730, 761, 789, 801, 814, 828, 829, 831, 839, 846, 847, 866, 870, 880, 883, 892, 893, 911; II, 9, 25, 36, 37, 53, 56, 72, 76, 86, 105, 106, 123, 127, 128, 139, 153, 174, 192, 232, 244, 248, 260, 268, 283, 289, 322, 375, 388, 391, 445, 492, 508, 511, 526, 548, 552, 575, 580, 588, 607, 614, 615, 625, 650, 656, 659, 660, 661, 676, 681, 691, 697, 711; III, 9, 31, 40, 48, 55, 56, 70, 84, 96, 97, 108, 119, 130, 134, 144, 158, 164, 176, 236, 248, 249, 253, 280, 289, 290, 296, 303, 304, 306, 309, 312, 315, 318, 334, 347, 348, 353, 354, 355, 362, 366, 374, 382, 386, 393, 396, 397, 398, 400, 402, 410, 412, 415, 416, 418, 419, 425, 429, 432, 438, 440, 452, 455, 458, 468, 478, 487, 488, 491, 492, 506, 508, 519, 525, 526, 540, 541, 546, 566, 593, 627, 636, 665, 684, 693, 694, 697, 698, 701, 709, 727.
- Barberini* (Cardinal Antoine), frère du précédent, II, 322, 445, 492; III, 40, 355, 366, 429.
- (Thadée), prince Palestrina, préfet de Rome, neveu des deux cardinaux précédents, I, 279, 535, 606.
- (Anna Colonna, femme de Thadée), I, 279, 535, 606.
- Barbier* (A.-A.), I, 30, 121, 130, 801, 844.
- *de Meynard*, membre de l'Institut, III, 4.
- Barcelone* (Espagne), I, 58, 316, 369, 378; II, 85, 101, 115, 241, 246, 322; III, 85, 175, 439.
- Barclay* (Jean), I, v, 51, 55, 86, 693, 779; II, 240.
- (Louise Debonnaire, ou mieux *de Bonnaire*, femme de Jean), I, 779.
- (Guillaume), leur fils, abbé, I, 87, 361, 779; II, 240, 339.
- Barclay* (N...), leur autre fils, neveu du pape Urbain VIII, I, 87.
- (Guillaume), père de Jean, I, 87.
- Bardi* (Cosme), vice-légat d'Avignon, I, 19, 75, 742.
- Bardin* (Claude), III, 303.
- Barillon* (Jean-Jacques de), président au parlement de Paris, III, 163.
- (Henri de), évêque de Luçon, fils du précédent, III, 163.
- Barjavel*¹ (Docteur), I, 227, 628, 877; II, 195, 472, 668; III, 725, 729.
- Barjols* (Var), III, 125, 733.
- Barlæus* [Gaspard (Van Baerle)], I, 606, 607, 629; II, 64, 65, 92, 199, 347, 638, 644; III, 20, 37, 367.
- Barnabé* (Saint), II, 568.
- Barnes* (Jean), bénédictin anglais, I, 86, 113, 117, 157, 169, 280, 773, 774, 781, 782, 826.
- Baroderie* (De la), intendant des jardins du roi, I, 733, 734, 735; II, 6, 74, 97.
- Baronius* (Cardinal César), I, 172, 216, 235, 702, 704; II, 147, 153, 608; III, 358, 459, 483, 500.
- Barras* (Jean de), I, 184, 185.
- Barrault* (Jean-Jaubert de), archevêque d'Arles, III, 231.
- Barraux*² (Isère), I, 588; III, 722.
- Barrès*, ancien conservateur de l'Inguimbertaine de Carpentras, I, viii.
- Barry* (René de), auteur satirique, II, 216.
- Barthe* (Le sieur), I, 65.
- Barthélémy* (Bertrand), dit la Pailhète, III, 480.
- (Docteur L.), II, 330; III, 240.
- Baschet* (Armand), I, 773.
- Basile le Grand* (Saint), I, 137.
- (Saint), archevêque de Séleucie, I, 137.
- Basile le Macédonien*, empereur, I, 447.
- Basilide*, II, 147.
- Bassompierre* (Maréchal de), I, 3, 93, 95, 103, 125, 299, 334, 362, 365, 428, 504, 536, 732, 743, 752, 776, 778, 790, 793, 794,

¹ Et non *Bajarvel*.² Péiresc écrit *Barrau*.

- 798, 799, 801, 803, 809, 818, 821, 850, 851, 852, 858, 861, 873, 876, 877, 878, 890, 898, 904, 905, 909, 910; II, 8, 11, 14, 21, 26, 49, 77, 78, 79, 97, 109, 114, 117, 126, 130, 140, 163, 425, 547, 682, 683; III, IV, 108, 373, 425, 679, 688, 706, 707.
- Battaglini*, archéologue romain, II, 233.
- Battax* (Pays des), dans l'île de Sumatra, II, 672.
- Baudier* (Michel), III, 140, 154, 324, 335, 341, 346, 351, 362, 363, 367, 368, 376, 377, 388, 396, 478, 479, 496, 638, 707.
- Baudius* (Dominique), I, v, 902.
- Baudoin* (Jean), l'académicien, I, v, 17; II, 34.
- IV, roi de Jérusalem, I, 266, 267.
- V, roi de Jérusalem, I, 267.
- Baugy* (De), résident de France à la Haye, I, 908.
- Bauhin* (Gaspard), I, 215.
- Baulx* (Château et commune de) [Bouches-du-Rhône], II, 330.
- (Famille de), III, 240.
- Baumes*¹ (Vaucluse), I, 161.
- Bausset* (Le), terre de l'évêque de Marseille, I, 289.
- Baussun*, peut-être *Baudoin*, I, 246.
- Bautru* (Guillaume), comte de Serrant, I, 386.
- Baues* (De), général des postes, II, 701, 704; III, 708.
- Baye* (De), peut-être Jean de Lou, baron de Baye, I, 781.
- (De), avocat général au parlement d'Aix, II, 437.
- Bayer* (Jean), I, 409, 410.
- Bayle* (Pierre), I, 1, 14, 15, 48, 51, 62, 73, 87, 205, 215, 261, 363, 410, 634, 643, 707, 708, 727, 773, 781, 785, 842; II, 131, 217, 226, 512, 547, 711; III, 137, 217, 391, 406, 614, 727.
- Bazin* (A.), I, 2.
- Béarn*, I, 8, 9, 568, 569; II, 83, 84.
- Beaucaire* (Gard), I, 340, 601, 650, 692; II,
- 71, 79, 109, 126, 168, 329, 347, 351, 590, 591.
- Beaucautel* (De), gentilhomme du Comtat Venaissin, parent de Peiresc, II, 606; III, 25, 26, 33, 34, 145, 240.
- Beauclerc* (Charles de), secrétaire d'État, I, 323, 330, 332, 338, 373, 720, 725, 726, 743, 755, 782, 813, 820, 832; II, 113, 137, 148, 188, 189, 197, 255, 691.
- (Michel le), baron d'Achères, II, 176.
- (Marguerite d'Estampes, femme de Michel le), II, 176.
- Beaugrand* (Le sieur), III, 476.
- Beaumetz* (Thomas de), archevêque de Reims, I, 39.
- Beauscier* (Étienne), patron d'une barque, III, 295.
- Beausoleil* (Jean du Châtelet, baron de), I, v, 441, 481, 894, 901, 902.
- (Martine de Berthereau, baronne de), I, v, 481, 902.
- Beauvais* (Abbaye de Saint-Lucien, à), II, 59.
- Beauvais de Rivarès* (Gabriel de), évêque de Nantes, III, 425, 429, 438, 485, 495, 517, 518, 538, 541, 552, 570, 585, 588, 604, 733.
- Bedmar* (Marquis de), ambassadeur d'Espagne à Venise, II, 42; III, 725, 727. Voir *Cuerra*.
- Bédouin* (Vaucluse), I, 729, 739, 761.
- Beinville* (Charles-Barthélemy de), gentilhomme picard, III, 665.
- Belgentier*¹ (Var), I, II, 81, 112, 407, 480, 489, 542, 543, 564, 651, 711, 721, 724, 738, 907; II, 32, 127, 144, 184, 185, 196, 205, 212, 231, 234, 237, 241, 244, 245, 250, 256, 259, 260, 261, 273, 282, 287, 293, 295, 301, 305, 308, 313, 319, 321, 323, 325, 328, 332, 340, 341, 344, 382, 410, 450, 550, 558, 559, 611, 660, 670; III, 42, 46, 71, 104, 106, 118, 201, 231, 388, 391, 457, 504, 538, 541, 565, 729.
- Bellarmin* (Cardinal), I, 140, 147, 278, 284, 336, 355, 838; II, 544, 545.

¹ Peiresc écrit *Baulmes*.¹ Peiresc écrit tantôt *Beaugentier*, tantôt *Beaugeney*.

- Bellay* (Cardinal Jean du), I, 507.
 — (Le sieur du), III, 39, 112.
- Bellegarde* (Roger de Saint-Lary et de Termes, duc de), I, 783; II, 351, 684, 689.
 — (Octave de), archevêque de Sens, I, 195, 808.
- Belle-Isle-en-Mer* (Morbihan), III, 633.
- Bellièvre* (Pomponne de), chancelier de France, I, 656, 673.
 — (Nicolas de), président au parlement de Paris, I, 656, 673; II, 463.
 — (De), fils du précédent, premier président du parlement de Paris, II, 463, 507, 523, 543, 548, 562, 578, 579, 590, 709; III, 136, 146, 166, 288, 436, 455, 456, 464.
- Bellon* (Don Marc Antonio) (milanois, mestre de camp), II, 47.
- Bellus* (Julius), I, 430, 557.
- Bénet* (Armand), archiviste du Calvados, I, 7; III, 715.
- Benjamin de Tudèle*, II, 397, 533.
- Benoise* (L'abbé), aumônier du cardinal-archevêque de Lyon, Alphonse de Richelieu, III, 617.
- Benoît XIII* (Pierre de Lune), le dernier pape d'Avignon, II, 271; III, 483.
- Bentivoglio* (Cardinal), I, v, 168, 169, 192, 202, 282, 331, 352, 424, 425, 426, 487, 628, 827, 831, 893; II, 136, 201, 246, 247, 260, 316, 373, 489, 503, 511; III, 117, 339, 325, 538, 677.
- Bentley* (Richard), I, 179.
- Berger* (Le sieur), I, 132, 135, 411, 867, 871; II, 696.
- Bergerac* (Dordogne), III, 708.
- Bergeré*¹ (Jacob de Gassion, seigneur de), II, 187.
- Bergeron* (Pierre), I, v, 118, 686, 698, 772; II, 68, 69, 199, 251, 254, 270, 271, 503, 522, 688; III, 177, 201, 206, 244, 259.
- Bergier*² (Nicolas), I, v, 14, 15, 65; III, 50, 51, 272, 297, 509, 733.
 — (Jean), fils du précédent, I, 15; III, 39.
- Berigard* (Claude Guillermet, seigneur de), professeur à l'université de Pise, de Padoue, II, 458, 617.
- Berthe Perussis* (Léon de), I, 308; II, 162, 670; III, 716, 717, 722.
- Bernard* (II.), I, 302, 477, 555; II, 492.
 — trésorier de l'abbaye de Corbie, I, 265.
- Bernardi*, collaborateur à la *Biographie universelle*, I, 246.
- Bernays* (Jacob), I, 11; II, 19.
- Bernegger* (Mathieu), III, 344, 350, 362, 671, 708.
- Bernier* (Le sieur), II, 560.
- Berre* (Bouches-du-Rhône), II, 151; III, 69, 185, 186.
- Berry* (De), I, 191.
- Bertaud* (Le sieur), III, 127.
- Bertet* (Jean), agent général du clergé, III, 731.
- Bertin* (Le P.), II, 277.
- Bertius* (Pierre), I, v, 5, 56, 152; II, 30, 45, 64, 219.
- Bertrand* (Abbé Louis), I, 49; II, 4, 636.
- Bérulle* (Cardinal de), I, v, 373, 387, 405, 566, 597, 879, 886, 890; II, 136, 149, 159, 221, 689.
 — (Jean de), maître des requêtes, frère, du cardinal, II, 507.
 — (N... de), neveu du cardinal et fils du précédent, II, 507, 508, 708, 709.
- Besançon* (Doubs), III, 704.
 — (Charles de), seigneur de Soulligné, II, 8, 47, 77, 78, 433.
 — (Bernard de), seigneur du Plessis, ingénieur, II, 49.
- Besler* (Basile), I, 475.
- Besly* (Jean), I, v, 106, 111, 118, 352, 508, 517, 536, 770, 771, 806, 814; II, 95, 139, 286, 431, 447, 460, 461, 471, 480, 495, 575.
 — (Jean), sieur de la Gerberie, fils du précédent, I, 771; II, 480.
 — (Marie Coppegasche, femme du fils de l'historien Jean), I, 771.
 — (Jeanne), fille du premier Jean, I, 771.
- Béthune* (Maximilien de), duc de Sully¹, I, 287; III, 63, 68.

¹ Peirese écrit *Berger*.² Peirese l'appelle *Berger*.¹ Peirese écrit *Sully*.

- Béthune* (Philippe, comte de Selle, de Charost), frère de Sully, I, 485, 816, 873, 875; II, 241, 246, 248, 270, 698.
 — (Marie d'Alègre, femme de Philippe de), II, 241.
 — (François de), baron de Rosni, père de Maximilien et de Philippe, II, 246.
Beugnot (Comte), I, 196, 197.
Beuther (Michel), I, 353.
Beys (Adrien), libraire, I, 185.
 — (Gilles), libraire, I, 185.
Bezaudun (Henri-Louis de Castellane, sieur de), I, 563, 564; III, 722.
Béziers (Hérault), I, 37, 456, 722; II, 351, 355, 368.
Bianco, payeur à Avignon, III, 231.
*Bichi*¹ (Cardinal), évêque de Carpentras, I, v, 553; II, 277, 306, 313, 676; III, 172, 179, 231, 246, 264, 497, 585, 590, 591, 603, 604, 612, 613, 621, 629, 630, 632, 641, 643, 645, 647, 648, 657, 696.
Bide (Le sieur), II, 8, 9, 10, 11, 19, 21, 24, 30, 31.
Bie (Jacques de)², I, v; II, 320, 321, 341, 342, 357, 364, 385, 388, 411, 412, 504, 543; III, 33, 76, 85, 100, 107, 179.
Bignon (Jérôme), I, 42, 52, 59, 70, 77, 92, 100, 187, 197, 226, 229, 375, 376, 413, 448, 454, 681, 769, 845, 846, 869, 870; II, 90, 107, 212, 257, 283, 315, 333, 345, 388, 414; III, 202, 224, 225, 229, 237, 311, 390, 427, 455, 616, 681, 733.
 — (Roland), père du précédent, I, 681.
Bild (*Beatus Rhenanus*), I, 219, 438.
Billon (Thomas de), I, 404; II, 401, 409, 434.
Biolès, fermier du cardinal de la Valette en l'abbaye Saint-Victor, II, 390.
Biscia (Cardinal Lelio), I, 691, 693.
*Biserte*³ (Tunisie), I, 283; III, 179.
*Bitault*⁴, maître des comptes, I, 749.
- Bivilliers* (De), I, 193.
Blacons (Mathieu de Forest, seigneur de), I, 390.
 — (Hector de Forest, seigneur de), fils du précédent, I, 390.
 — (Alexandre de Forest, seigneur de), petit-fils de Mathieu, I, 390.
Blainville (Jean de Varigney, seigneur de), I, 785.
Blaise, libraire, I, 185, 845, 880.
*Blanc*¹ (Jean-Vincent), I, v, 698, 772; II, 68, 69, 95, 109, 199, 270, 688; III, 727.
 — (Joseph), I, 466.
 — (Les sieurs), III, 303, 361, 401, 408.
Blaye (Gironde), I, 778.
Blé (Jacques du), marquis d'Urcelles, I, 688; II, 8.
Blennydas (Nicéphore), II, 18.
Blignièrès (Auguste de), I, 634.
Blois (Loir-et-Cher), I, 206, 212, 465, 821, 846; III, 613.
Board, neveu des frères Dupuy, III, 264, 443, 588.
Bochart (Samuel), III, 622, 626, 646.
Bodier (1^e sieur), II, 532, 533, 534, 543, 592.
Boère, III, 109, 125.
Bohier, Boyer, Bouyer (Nicolas), *Boerius*, président au parlement de Bordeaux, III, 174, 175.
Boisgelin (Marquis de), II, 369; III, 351, 721, 722, 725, 726, 729, 730.
*Bois-le-Duc*² (Hollande), II, 152, 162, 695.
Boislisle (Arthur de), membre de l'Institut, I, 37, 875.
Boisrobert (François Le Métel de), I, 451; II, 501; III, 35, 391, 451.
Boissard (Jean-Jacques), I, 215.
Boissieu (Maurice de), auteur de la *Généalogie de la maison de Saint-Chanond*, III, 722.
Boissise (Jean de Thumery, sieur de), I, 378, 424, 486, 869, 893, 894; II, 282.
 — (Le chevalier de), I, 713, 714; II, 282.

¹ Peirese écrit parfois ce nom *Biguy*.² Peirese écrit Jacques de *Bid*.³ Peirese écrit *Bezerty*.⁴ Peirese écrit *Bitaud*.¹ Peirese l'appelle *Le Blanc*.² Peirese écrit *Boisleduc*.

- Boissonade* (Jean-François), de l'Institut, I, 59, 69; II, 77, 233, 283, 387, 532; III, 509, 510, 515.
- Boissy* (Godefroy de), I, 157.
- (Étienne de), neveu du précédent, I, 157.
- (Collège de), à Paris, I, 157, 158.
- Bologne* (Italie)¹, I, 360; II, 322.
- (Louis et Raphaël Capissuchi de), évêques de Digne. Voir *Boulogne*.
- Bologniet* (Georges), nonce du pape Urbain VIII, III, 92, 93, 95, 96, 156.
- Bompar* (Marguerite de), mariée à R. de Fabri, mère de Peiresc, I; II; III, 730.
- (Hugues), aïeul de Marguerite, III, 730.
- (Madeleine), sœur de Hugues et mère de Marthe Seguiran, III, 730.
- Bompos* (Chartreuse de), dans la commune de Caumont (Vaucluse), II, 472.
- Bonafous*, doyen de la faculté des lettres d'Aix, III, 727.
- Boneuil* (De), introducteur des ambassadeurs, I, 280.
- Bongars* (Jacques), I, 220, 267, 757.
- Boniface* (Saint), archevêque de Mayence, II, 265.
- Bonnoro Faverna* (L'abbé), III, 271.
- Bonnafé* (Edmond), I, 697; II, 65; III, 449.
- Bonnaire* (De)², beau-frère de Barclay, I, 394, 697, 700, 786, 828, 880, 911; II, 105, 116, 132, 167, 580, 625, 679, 680, 712; III, 56, 62, 93, 94, 118, 262, 272, 698.
- Bonnivet* (Henri-Marc-Alphonse-Vincent de Gouffier, marquis de), I, 811, 833³.
- (Anne de Mouchi, femme du marquis de), I, 811.
- Bonzi* (Jean, cardinal de), évêque de Béziers, I, 568.
- Bordeaux* (Gironde), I, 10, 11, 12, 52, 113, 173, 179, 196, 200, 242, 299, 336, 387, 428, 476, 522, 537, 593, 598, 610, 655, 664, 673, 675, 676, 694, 716, 809, 811, 848; II, 4, 7, 75, 96, 99, 109, 117, 173, 635, 659, 675, 704; III, 53, 130, 154, 163, 185, 197, 240, 287, 288, 324, 340, 572, 600, 607, 637, 673, 674, 707, 708.
- Bordenave* (Jean de)¹, chanoine de Lescar, II, 318.
- Bordier* (Heuri), I, 5, 62, 744.
- (Le sieur), II, 493, 709.
- Borgia* (Alexandre), I, 332.
- (Cardinal Gaspard), II, 526.
- (D. Melchior), III, 685.
- Borjgo* (Pierre-Baptiste), de Gênes, III, 97, 111, 120, 166.
- Borrilly* (Boniface), I, 45; III, 81, 468, 523, 733.
- Borromée* (Le cardinal Frédéric), archevêque de Milan, II, 173.
- Boscheron des Portes*, l'historien du parlement de Bordeaux, I, 674.
- Bosco* (Chartreuse de Saint-Étienne del) [Italie], III, 709.
- Bosio* (Antonio), *Bosius*, II, 290; III, 136, 280.
- Bosio* (Comte), d'Autun, II, 491.
- Bosquet* (François de), évêque de Lodève, puis de Montpellier, I, v; II, 481, 524, 536, 537, 549, 560, 567; III, 324, 400, 443, 451, 708, 718, 731.
- Bosweld*, I, 20, 21; II, 175, 176, 223.
- Bouc* (Bouches-du-Rhône), I, 263, 286, 400; III, 434, 438, 718, 720.
- Bouchard*² (Jean-Jacques), I, v; II, 248, 260, 264, 266, 267, 269, 529, 569, 608; III, 40, 55, 61, 84, 94, 108, 119, 252, 263, 267, 274, 275, 280, 303, 316, 326, 343, 370, 382, 404, 415, 418, 446, 455, 459, 488, 505, 546, 563, 693, 694, 698, 700, 705.
- père du précédent, III, 705, 719.
- Boucher* (Le père Gilles), *Ægidius Bucherius*, jésuite, II, 637; III, 62, 107, 112, 127, 704.
- Bouchet-Bouville*, conseiller au parlement de Paris, I, 826, 905; II, 700.

¹ Peiresc écrit *Boulogne*.² Les Dupuy et autres contemporains écrivent souvent *Debonnaire*.³ Le *Bonnieux* de cette page paraissant pouvoir être identifié avec *Bonnivet*.¹ Peiresc écrit *Bourdenave*.² Peiresc l'appelle parfois *M. de Fontenay Bouchard*.

- Boucicaut* (Étienne Lo Maingre de), évêque de Grasse, I, 28, 43, 46.
- Bouffin* (Le sieur), I, 520.
- Bougerel* (Le père), I, 28, 410, 433, 478; II, 51, 68, 258, 327, 407, 607, 621, 686; III, 367, 463, 542.
- Bougnier* (Le sieur), II, 64.
- conseiller au parlement de Paris, arrê-
tiste, II, 684.
- Bouillon* (Isabelle de Nassau, duchesse de), I, 213.
- (Henri de la Tour, duc de), I, 213.
- (Frédéric-Maurice de la Tour, duc de),
III, 696.
- (Éléonore-Catherine-Félicienne de Bergh,
duchesse de), III, 696.
- Boulinger* (Le sieur), III, 99.
- Bouliers* (Maison de), en Provence, I, 68.
- Bouille* (Gabriel), pasteur protestant, II, 604,
621, 622; III, 33, 34, 113, 114, 115,
116, 129, 145, 156, 240, 242, 250, 544,
557, 562, 574.
- Boulliau* (Ismaël), III, 169, 593, 598, 610,
640, 710.
- Boullingerus*. Voir *Bulenger* (Jules-César).
- Boulogne* (Pas-de-Calais), I, 791, 906.
- ou mieux *Bologne* (Louis de), évêque de
Digne, I, 19, 29, 46; III, 715.
- (Raphaël de), évêque de Digne, neveu
du précédent, I, 19; II, 170, 538, 546,
562; III, 715.
- Bourbon* (Maison de), II, 339, 350.
- (Louis II, duc de), II, 338.
- ¹(Connétable de), I, 769; II, 501, 516.
- (Nicolas), dit le Jeune, I, 768; II, 64,
74, 127, 684; III, 175, 182, 258, 476,
481.
- (Claude de), comte de Busset, II, 462.
- (Louise de la Fayette, femme de Claude
de), II, 462.
- Bourdolot* (Jean), II, 548; III, 61, 106, 120,
242, 282, 328.
- (Pierre Michon, dit l'abbé), neveu du
précédent, II, 548; III, 60, 61, 66, 87,
105, 120, 122, 143, 152, 183, 229, 242,
275, 331, 504, 563.
- Bourdin* (Gilles), procureur général au parle-
ment de Paris, I, 175, 191, 206, 822,
831.
- Bourg-la-Reine* (Seine), II, 474.
- Bourg-Saint-Andéol*¹ (Ardèche), I, 399, 738.
- Bourg-en-Bresse* (Ain), I, 841; II, 368, 395,
396.
- Bourgeois* (Louise), dite *Bourrier*, sage-femme
de Marie de Médicis, I, 280, 341, 384, 412,
871.
- Bourges* (Cher), I, 786, 873; III, 610.
- Bourgogne*, I, 26; II, 382, 411, 418, 451,
479, 482, 491, 492, 641, 691; III, 22, 41,
164, 183, 266, 385, 401, 416, 435, 437,
499, 512, 603, 621.
- (De), premier consul de la ville de Mar-
seille, II, 466, 467, 469, 498.
- (M^{me} de), femme du précédent, II, 466.
- (M^{lle} de), fille des précédents, II, 466.
- Bourgoing* (Jean), I, 810, 820.
- Bourgués* (Léon), biographie de Sanson Napollon.
II, 61.
- Bousquet* (C.), historien de la cathédrale de Mar-
seille, II, 320.
- Bouteville* (François de Montmorency, comte de),
I, 274, 281, 299, 308, 878.
- (Élisabeth-Angélique de Vienne, comtesse
de), II, 544, 548, 562, 578; III, 63, 68,
629, 701.
- Bouthillier* (Claude le), secrétaire d'État, I, 816;
III, 78.
- (Léon le), comte de Chavigni et de Bu-
sançois, fils du précédent, I, 844, 906.
- (Anne Phelypeaux, femme de Léon le),
I, 844.
- Boutereux* (Président de), II, 411.
- Boyer*, pirate, I, 828.
- (Jean-Baptiste de), conseiller au parle-
ment d'Aix, II, 86, 160.
- (Vincent de), seigneur d'Éguilles, fils et
successeur du précédent, II, 86, 151, 160,
161.

¹ Voir *Condé, Moret, Soissons*.¹ Peiresc écrit *Bourg de Viciers*.

- Boyer* (Madeleine de Forbin d'Oppède, femme de Vincent de), II, 86.
 — de Bendol, député de la noblesse, III, 261, 634.
Brabant (Belgique), III, 546.
Bracciolini (Francesco), II, 450.
Brancacio (Lelio), III, 373.
Brancas (Georges de), duc de Villars, I, 671.
Brantôme (Pierre de Bourdeille, abbé de), I, 108, 179.
Bras (Président de), I, 44.
Brassianus, II, 227.
Bravo (Le sieur Franc.), II, 17.
Bray (Toussaint du), libraire à Paris, 417, 663; II, 74.
Brear (Le sieur), I, 828.
Breda (Hollande), I, 634.
Brémond (Dom Placide de), I, 888.
Bréquigny (F. de), II, 711.
*Brescia*¹ (Italie), III, 617.
Brescou (Le fort de) [Gard], II, 330.
Bresil (Amérique), III, 24.
Bresson (M^{re} de), I, 94.
Bresse (La), I, 54, 753.
Brest (Finistère), I, 797.
Bretagne (La), I, 337, 345, 348, 441, 803, 805, 862.
Bretel (Louis de), archevêque d'Aix, II, 379, 411, 436, 473, 517, 611, 615; III, 35, 57, 79, 127, 145, 201, 507, 592, 613, 631, 646, 648.
Brétigny (Traité de), III, 286, 287.
Brèves (Maison de), II, 162.
 — (François Savary, comte de), I, v, 331, 552, 579, 599, 603, 604, 605, 648, 661, 679, 691, 695, 711, 727, 780, 908; II, 384.
 — (N. . . . , femme du comte de), I, 604, 610, 695; II, 128.
 — (Camille Savary de), abbé de Montmajour, fils du précédent, I, 553, 604, 610, 648; II, 56, 597, 599.
 — (Jean-Baptiste-Gaston Savary de), abbé de Montmajour, I, 553.
Brez (François Alby, sieur de), conseiller au parlement d'Aix, II, 172.
Brezé (Urbain de Maillé, marquis de), I, 776, 777; II, 351, 367.
Brianius, historien byzantin, II, 18.
Briançon (Erasmus de Daillon, comte de). Voir *Daillon*.
Brice (Pierre), I, 875.
 — (Jacqueline), fille du précédent, première femme du président Antoine de Nicolay, I, 875, 876.
Briggs (Henni), professeur de géométrie à Oxford, II, 662.
Brignole (Var), II, 190, 245, 283, 333, 383, 394; III, 439.
Briquet (Appolin), éditeur des *Lettres* de Jean Besly, I, 770; II, 286, 431, 480.
Brison (Jochim de Beauvoir du Roure de Beaumont, seigneur de), I, 392, 393, 437, 456.
Brisson (Le président Barnabé), I, 206, 846.
Broilla, médecin à Aix, III, 540, 573.
Brosse (Le sieur), I, 294, 856.
 — (Salomon de), architecte, I, 128, 129, 791.
Brouage (Charente-Inférieure), I, 811, 815, 830, 874.
Brouwer (Le père Christophe), de la Compagnie de Jésus, auteur des *Annales de Trèves*, I, 152; III, 717.
Bruc (L'abbé de), III, 107.
Brueys (Denis), consul d'Aix, I, 517.
 — (Claude), fils du précédent, I, 517.
 — (David-Augustin de), parent des précédents, I, 517.
Bruges (Belgique), I, 280.
Brussaure, membre du conseil de Gaston d'Orléans, II, 700.
Brulart (Charles), conseiller d'État, seigneur de Léon, I, 4, 67; II, 219, 351, 386, 388, 397, 401, 436; III, 362.
 — (Pierre), seigneur de Crosne et de Genlis, père du précédent, I, 4.
 — (Nicolas), premier président du parlement de Dijon, I, 804.
 — (Denys), père et prédécesseur de Nicolas, I, 804.

¹ Peiresc écrit *Bresse*.

Brulart. Voir *Léon*.

Brunet, auteur du *Manuel du libraire*, I, 18, 31, 63, 117, 127, 136, 137, 150, 184, 185, 198, 201, 218, 219, 235, 268, 278, 280, 285, 302, 418, 467, 576, 625, 643, 772, 829; II, 12, 15, 34, 36, 89, 101, 113, 118, 254, 255, 265, 317, 318, 319, 338, 341, 373, 375, 383, 389, 397, 414, 419, 432, 435, 465, 541, 576, 586, 587, 635, 654, 660, 684, 692, 699; III, 21, 39, 50, 124, 131, 176, 194, 217, 259, 295, 314, 328, 470, 521, 599, 724, 725.

— (Gustave), de l'Académie de Bordeaux, I, 327; II, 555; III, 124, 600.

Brunner (Le père André), jésuite, I, 86; II, 228.

Bruzelles (Belgique), I, 140, 146, 157, 159, 163, 280, 336, 536, 782, 825, 826, 899, 908, 910; II, 133, 371, 695; III, 339, 696, 704, 706.

Bry (Théodore de), I, v, 215.

Buchon (Jean-Alexandre), II, 133.

*Buckingham*¹ (Duc de), I, 125, 171, 232, 344, 345, 429, 509, 791, 793, 794, 799, 801, 805, 811, 816, 820, 830, 850, 884, 887, 909, 910; II, 484.

Bude (Hongrie), I, 801; III, 246.

Budé (Guillaume), II, 135.

— (Eugène de), descendant et biographe du précédent, II, 135.

Budos (Jacques de), comte des Portes, I, 392.

— (Antoine-Hercule de), marquis des Portes, fils du précédent, I, 392.

Bugey (Le), I, 54.

Buis-les-Baronnies (Le) [Drôme], I, 748.

Bulenger ou *Boullanger*¹ (Pierre), I, 767.

— (Le père Jules-César), fils du précédent, I, 224, 253, 565, 569, 610, 834, 903; III, 722.

Bullion (Claude de), I, 479, 879; II, 119, 123, 124, 141, 143, 351, 586.

Bunel (Jacob), I, 739.

— (Veuve), I, 734, 735.

Buner, *Bunmier*, III, 680.

Buon (Nicolas), I, v, 86, 117, 137, 149, 160, 171, 172, 183, 184, 214, 215, 231, 248, 304, 403, 405, 413, 417, 451, 460, 504, 525, 528, 603, 644, 653, 773, 812, 817, 818, 834, 841, 845, 858, 859, 867, 871, 880, 896; III, 719.

— (Veuve), I, 723, 907; II, 703.

Buquoy (Comte de), I, 364.

Burbure (Chevalier L. de), I, 185.

Burchard (Jean), I, 460, 461; II, 711.

Burgos (Espagne), III, 516.

Burkens (Christophe), I, 253, 361; II, 17, 254.

Burlumaqui (Le sieur), II, 397.

Bus (César de), II, 195; III, 729.

Busbec ou *Bousbecques* (Auger Ghislain ou Ghisselin de), II, 504, 505, 518.

Busset, gentilhomme au service du maréchal de Créquy, II, 48.

Buysson (Le sieur), II, 81; III, 171.

Buzanval (De), I, 757.

Bzovius (Le père Abraham), II, 153, 608, 609; III, 117, 129, 137.

C

Cabassol, consul d'Aix, II, 497, 523, 524.

Cabeus (Le P. Nicolas), jésuite, auteur de *Philosophia magnetica*, II, 270; III, 730.

*Caderousse*² (Vaucluse), II, 585.

Caen (Calvados), III, 622.

¹ Peirese écrit *Bukingam* et d'autres contemporains écrivent *Bouquingam*.

² Peirese écrit *Cadarousse*.

Cahors (Lot), I, 22, 69; III, 633.

Caillemer (Exupère), correspondant de l'Institut, I, 7.

*Caillols*² (Les), dans la commune de Marseille, II, 164.

Caire (Le) [Égypte], I, 581; II, 73, 81, 154,

¹ Peirese écrit *Bullingerus* et aussi *Boullanger*.

² Peirese écrit *Les Caillaux*.

- 479, 503, 555, 575, 694; III, 27, 103, 335, 463, 469, 491, 499, 542.
- Caius* (Saint), pape, II, 53.
- Caix de Saint-Aymour* (Vicomte de), I, 16.
- Calabre* (La) [Italie], III, 501, 709.
- Calais* (Pas-de-Calais), I, 793, 794, 909.
- Calas* (Terre de), en Provence, I, 122.
- (Seigneurs de). Voir *Fabri*, *Lesdiguières*.
- Calcagnini* (Célio), I, 582, 583, 597.
- Callot* (Jacques), I, 342.
- Calmet* (Doni), I, 681.
- Calvignon* (Gard), II, 97.
- Camargue* (La) [Bouches-du-Rhône], I, 229, 282, 458, 699; III, 278.
- Camathe*, vicaire général de l'évêque de Digne, I, 46.
- Canbrai* (Nord), I, 635, 773, 781, 782, 880.
- Camden* (Guillaume), I, v, 1, 3, 7, 21, 31, 44, 51.
- Camelin* (Barthélemy de), évêque de Fréjus, I, 170.
- Camerarius* (Joachim), I, 225, 277, 584; II, 168.
- (Louis-Joachim), fils du précédent, I, 277, 579, 584, 888, 892; II, 168; III, 243, 246, 253, 256, 267, 275.
- (N...), I, 584.
- Campanella* (Thomas), I, v, 319, 403, 404; II, 228, 289, 290, 564, 594, 607, 614; III, 198, 199, 227, 237, 241, 245, 250, 251, 275, 283, 305, 306, 323, 358, 370, 463.
- Campremi*, gentilhomme attaché à la maison du duc de Mayenne, I, 777.
- Canus* (Jacques), évêque de Sées, I, 832.
- de *Pontcarré*, conseiller au parlement de Paris, I, 829.
- (Jean-Pierre), évêque de Belley, II, 361, 512; III, 106, 702.
- Canusat* (Jean), libraire à Paris, II, 415, 416, 464, 475, 537; III, 544.
- (Nicolas), II, 475.
- Canada* (Amérique), I, 826; III, 11, 23, 51, 76, 116, 272, 561.
- Canaples* (Charles de Créquy, seigneur de), I, 581, 587, 588, 889.
- Canaries* (Îles) [océan Atlantique], I, 549; II, 254.
- Canaye* (Philippe), sieur de Fresne, I, 296, 486, 894; III, 268, 275, 368, 400, 410.
- Candalle* (Henry de Nogaret la Valette, comte, puis duc de), I, 530, 531, 532; III, 603.
- Candidus* (d'Isaurie), I, 133, 205, 216, 230, 304, 335.
- Candie* (Turquie), III, 542.
- Canéto* (L'abbé F.), grand vicaire de l'archevêché d'Auch, III, 430.
- Canillac* (Marquis de), III, 541.
- (Marquise de), sœur de la duchesse de Créquy, II, 70.
- Canisius* (Le P.), I, 828.
- Cannes* (Alpes-Maritimes), III, 373, 411, 415, 435, 436, 447, 503, 552, 642, 657.
- Canremi*, gentilhomme chargé d'une mission en Franche-Comté par Louis XIII, III, 704.
- Canteroli*¹ (Felice), historien, III, 461, 473.
- Capbreton* (Landes), I, 146.
- Capet* (Hugues), II, 431, 440, 447, 454.
- Capissuchi*. Voir *Bologne* (Louis et Raphaël de).
- Capoue* (Italie), I, 118.
- Cappau*, général des finances, I, 300.
- Cappenure* (Le P.), I, 760.
- Capponi* (Louis), cardinal, archevêque de Ravenne, III, 377.
- Cappau*, maître de la poste d'Aix, I, 439, 485, 892.
- Capriata* (Pierre-Jean), de Gènes, jurisconsulte-historien, III, 406.
- Caprie* ou *Capri* (Île de), dans le golfe de Naples, I, 118, 128, 403, 423, 709, 787, 817, 828, 837.
- Caraffa* (Cardinal), I, 558.
- Caranza* (Alphonse), jurisconsulte espagnol, II, 704.
- Carces* (Comte de), lieutenant de roi en Provence, III, 429, 436, 447, 481.
- (Comtesse de), mère du précédent, II, 481.
- Cardan* (Jérôme), I, v, 518, 600, 612, 627, 658, 751, 893; II, 89, 167; III, 49, 50.

¹ Le même que *Canteloro*, *Cantilori*.

- Carden* (Le sieur), de l'administration des postes, I, 93, 94, 221, 231, 355, 403, 417, 435, 442, 592, 674, 689, 707, 845, 897; II, 239.
- (Jacques), imprimeur à Lyon, II, 394.
- Carillo* (Alonzo), I, 335.
- Carlisle* (James Hay de Sauley, comte de), I, 908; II, 158.
- Carlos* (Don), second fils de Philippe III et de Marguerite d'Autriche, I, 883, 910.
- Carpentras* (Vaucluse), I, II, VIII, 3, 4, 6, 7, 8, 16, 19, 28, 36, 37, 50, 54, 65, 71, 77, 84, 85, 89, 101, 114, 118, 135, 143, 146, 195, 196, 201, 206, 211, 267, 298, 306, 311, 316, 324, 361, 362, 364, 377, 383, 388, 400, 404, 410, 412, 417, 454, 468, 480, 604, 636, 739, 741, 747, 750, 761, 771, 772, 787, 827, 871, 873; II, 3, 7, 22, 23, 29, 34, 44, 50, 67, 74, 87, 101, 131, 133, 169, 171, 177, 179, 194, 203, 217, 224, 235, 240, 243, 251, 254, 277, 281, 296, 320, 339, 358, 359, 392, 397, 436, 466, 476, 482, 555, 558, 569, 584, 585, 600, 609, 617, 687; III, 25, 34, 55, 60, 65, 71, 113, 125, 128, 144, 153, 187, 224, 231, 236, 242, 246, 249, 260, 282, 311, 341, 359, 426, 484, 522, 627, 628, 644, 662, 701.
- Carraeioli* (Ant.), I, 412; III, 698.
- Carré* (D^r), I, 783.
- Carthage* (Afrique), II, 294.
- Carthagène* (Espagne), II, 241.
- Carville* (Le sieur de), I, 736.
- Casal* (Piémont), I, 671, 673, 739; II, 27, 48, 62, 116, 191, 642.
- Casaubon* (Isaac), I, v, 3, 48, 55, 295, 311, 336, 444, 446, 683, 684, 852; II, 134, 281, 358, 601; III, 187, 500.
- Cascales* (Francisco), I, 681.
- Cassario* (Jules), de Plaisance, *Placentinus*, professeur à Padoue, III, 121, 139.
- Cassian* (Le P.), récollet, II, 584.
- Cassien* (Jean), I, 253; III, 314, 323, 358.
- Cassis* (Bouches-du-Rhône), II, 241, 244, 249, 251.
- Castel Gandolfo*, près de Rome, I, 911; II, 127; III, 119.
- Castel Volturno* (Ancien royaume de Naples), III, 122.
- Castellane* (Philibert de), seigneur de la Verdrière, I, 563.
- (Louise d'Ancésune, femme de Ph. de), I, 563.
- (Honoré-Louis de), fils des précédents. Voir *Bezaudun*.
- Castellat* (Le) [Var], II, 197; III, 729.
- Castille* (Pierre de), intendant des finances, I, 820; II, 117.
- (Charlotte Jeannin, femme de Pierre de), I, 820; II, 483.
- (L'abbé Nicolas de), petit-fils du président Jeannin, I, 827.
- Castres* (Tarn), I, 399, 411.
- Catalogne* (Espagne), III, 615.
- Catay ou Cathay* (Le) [Asie], I, 499, 694, 749; II, 168.
- Catel* (Guillaume de), I, 155, 183, 191, 192, 288, 325, 465, 509, 559, 666, 687, 806, 839; II, 595.
- (Paul de), frère du précédent, I, 156, 687.
- Catena* (Girolamo), I, 493.
- Catherine de Sienne* (Sainte), I, 467, 526.
- Cattaro* (Dalmatie), II, 63.
- Caulvisson Nogaret* (Baron de), III, 684.
- Caumont* (Jacques Nompar de), marquis, puis duc de la Force, I, 783; III, 707.
- Causans* (Le sieur de), III, 591.
- Cavaillon* (Vaucluse), I, 324, 436, 437; II, 158, 603; III, 720.
- Cavellat*, libraire à Lyon, I, 221; III, 718.
- Cazenore* (Raoul de), II, 4.
- Cedrenus*, I, 186; III, 606.
- Célestin de Sainte-Liduvine* (Le P.), III, 463, 514.
- Cellevier*, libraire parisien, I, 99, 473, 474, 477, 524, 528, 542, 558; II, 34, 43.
- Celse*, *Celsus*, III, 235.
- Cencius Camerarius*, III, 119, 136, 142.
- Cental* (Maison de), en Provence, I, 68.
- Centurion*, *Centurionne* (Augustin), ambassadeur

- extraordinaire de Gènes auprès de Louis XIII, II, 405, 444, 463.
- Cépion* (Quintus Servilius), I, 450.
- Cercamp* (Abbaye de) [Pas-de-Calais], I, 106, 359.
- Césaire* (Saint), frère de saint Grégoire de Nazianze, I, 86.
- Césarée* (Afrique), III, 155.
- (Le P.), capucin, II, 569.
- Césène*, *Cesena* (Italie), III, 258.
- Césy*. Voir *Harlay*.
- Chabannes* (Jacques de), seigneur de la Palice et de Curton, I, 173, 821.
- (Antoine de), seigneur de Dammartin, frère du précédent, I, 173, 821.
- Chabres* (De), général des finances, III, 503.
- Chaduc* (Louis), I, 631.
- Chalais* (Henri de Talleyrand, marquis de), I, 779, 803.
- Chalcédoine* (Concile de), I, 181, 228, 282, 297, 305, 377.
- Chaligni* (Henri de Lorraine, comte de), I, 271.
- (Claude de Moi, comtesse de), femme du précédent, I, 271.
- Chalon-sur-Saône* (Saône-et-Loire), III, 486, 503.
- Chambéry* (Savoie), II, 461.
- Chambry* (Le sieur de), III, 26.
- Chamouillac* (Charente-Inférieure), I, 782.
- Champagne* (La), I, 901.
- (Le sieur), conseiller au Châtelet de Paris, I, 901.
- (Le sieur), fils du précédent, I, 901.
- Champigny* (Jean-Bochart, seigneur de), premier président du parlement de Paris, I, 479, 831, 853; II, 217, 700.
- Champigny* (Indre-et-Loire), II, 689.
- Champollion-Figeac* (Aimé), I, 93; II, 545.
- (MM.), II, 317.
- Chantelauze* (R.), I, 844.
- Chantérac* (Marquis de), I, 803, 909; II, 79, 114; III, 51.
- Chantilly* (Oise), I, 815; III, 441, 701.
- Chapelain* (Jean), I, vii, 14, 16, 33, 42, 80, 97, 122, 169, 178, 184, 185, 215, 247, 279, 282, 291, 433, 451, 478, 768, 785, 795, 819, 842, 843, 852; II, 153, 266, 274, 353, 354, 367, 403, 442, 450, 458, 545, 554, 560, 564, 595, 608, 621; III, 35, 61, 479, 505, 544, 660, 677.
- Chappellaines* (Henri l'Argentier, baron de), I, 128, 229, 840.
- Chappes* (Jacques d'Aumont, baron de), I, 805.
- (Charlotte-Catherine de Villequier, baronne de), I, 805.
- (M^{me} de), fille du marquis de Nesle, I, 805.
- Charlemaigne*, I, 854; II, 385, 442; III, 109, 119, 249, 252, 454, 464.
- secrétaire du maréchal de Vitry, II, 563, 564.
- Charles le Chauve*, II, 446; III, 111.
- *le Simple*, III, 111.
- *V*, roi de France, I, 316, 464; II, 357.
- *VII*, roi de France, I, 68; II, 357.
- *I*^r, comte de Provence, duc d'Anjou, roi de Sicile, frère de saint Louis, I, 317; II, 442; III, 363.
- (Béatrix de Provence, femme de), III, 363.
- *I*^r, roi d'Angleterre, I, 799; II, 157, 158.
- (Henriette, femme de), II, 157, 158.
- Charles-Emmanuel*, dit *le Grand*, duc de Savoie, I, 54, 95, 437, 458, 512, 520, 531, 563, 611, 672, 758, 762, 901; II, 13, 22, 47, 49, 62, 159. Voir *Savoie*.
- Charles-Quint*, I, 43, 360, 769; II, 516, 525; III, 106.
- Charlot*, agent des postes à Lyon, II, 239.
- Charmes* (Vosges), II, 635.
- Charpentier* (Président), II, 584.
- Charron* (Pierre), I, 628.
- Chartres* (Eure-et-Loir), I, 26.
- (Le sieur), II, 65; III, 104.
- Chasseneux*¹ (Barthélemy de), premier président du parlement de Provence, II, 491.
- Chasteigner de la Rochepezay* (Henri-Louis de), évêque de Poitiers, I, v, 76, 485.
- (Louis de), seigneur d'Abain, I, 76.
- Chastelet* (Paul Hay du), de l'Académie française,

¹ Peirese écrit *Chassané*.

- I, 268; II, 612, 613, 700; III, 51, 52, 263, 267, 303, 352, 406, 470, 474.
- Chateaubriant* (Viconte de), I, 186.
- Chateaubriant* (Loire-Inférieure), I, 733, 736.
- Château-Vilain* (Haute-Marne), III, 58.
- Châteauneuf* (Jean de Johannis, sieur de), I, 122; III, 124.
- (Marquis de). Voir *Aubespine*.
- Chaudelbonne* (Claude d'Urre du Puy-Saint-Martin, seigneur de), I, 852.
- Chaulmont* (Jean de), archevêque d'Aix, I, 566.
- Chaulnes* (Honoré d'Albert, duc de), III, 708.
- Chaulny* (De), I, 271.
- Chausey*¹ (Îles) [département de la Manche], I, 441.
- Chavernac* (Docteur), de l'Académie d'Aix, II, 553.
- Chef-de-Bois* ou *Chef-de-Baye*, à La Rochelle (Charente-Inférieure), I, 732.
- Chênerilles* (Basses-Alpes), II, 110, 125.
- Chennevière* (Adolpho), II, 309.
- Chennevières* (Marquis de), I, 211.
- Chereau* (Docteur Achille), II, 548.
- Chérot* (Le père Henri), de la Compagnie de Jésus, II, 64, 672.
- Chevalier* (Le président Nicolas), I, 200, 537, 832, 833; II, 77.
- (Le chanoine Ulysse), II, 153, 559.
- Cheverny* (Château de) [Loir-et-Cher], III, 470.
- (Famille de)². Voir *Hurault*.
- Chevreul* (Eugène), de l'Académie des sciences, III, 467.
- (Henri), de l'Académie de Dijon, III, 467.
- Chevreuse* (Terre de) [Seine-et-Oise], I, 193.
- (Claude de Lorraine, duc de), I, 480, 828, 878, 879, 884.
- (Marie de Rohan, duchesse de), I, 280, 342, 365, 479, 776, 799, 800, 811, 828, 878, 879, 884, 885, 905.
- Cherry* (De), II, 700.
- Chiaromonti* (Scipion), mathématicien de Césène, II, 157, 183.
- Chicouso* (Honorat de), abbé du Thoronet, I, 754; III, 724.
- Chifflet* (Jean-Jacques), docteur en médecine, I, v, 279, 591, 607, 667, 668; II, 91, 133, 316, 317; III, 22, 165.
- (Le père Laurent), frère du précédent, I, 279.
- (Jean), docteur en médecine, père des précédents, II, 91.
- (Jules), fils aîné de Jean-Jacques, II, 133.
- (Le père Pierre-François), II, 318.
- Chilly-Mazarin* (Seine-et-Oise), I, 785.
- Chinay* (Princesse de), III, 176.
- Chine* (La), I, 279, 499; II, 168.
- Chistelius*, I, 604.
- Chorges* (Hautes-Alpes), I, 672.
- Chrestier* (Florent), I, 246, 387; II, 133.
- (Claude), fils aîné du précédent, I, 387; II, 133.
- (Le sieur), III, 579, 582, 583.
- Christinon* (Paul), I, 215.
- Chrysomallus*, III, 256.
- Chytrée* (David), I, 648.
- Cicéran*, III, 697.
- Ciotat* (La) [Bouches-du-Rhône], II, 118; III, 253.
- Ciron* ou *Cyron* (Innocent de), chancelier de l'université de Toulouse, II, 436, 437, 442, 447, 504, 521, 522.
- (De), frère du précédent, avocat général, II, 504.
- Cisner* (Nicolas), I, 218, 219.
- Cîteaux* (Abbaye de) [Côte-d'Or], I, 326; III, 603, 614, 639.
- Citays* (François), médecin, I, 905.
- Civita Vecchia* (Italie), I, 274; II, 313, 463; III, 61, 68, 78, 79, 179, 719.
- Clapiers* (Marquis de), II, 449, 621.
- Clappier*, de la ville d'Aups, I, 730; III, 724.
- Claudius*, personnage inconnu, II, 162, 163.
- Clavius* (Christophe), I, v, 380.
- Clément d'Alexandrie*, I, 152, 302, 673, 859; II, 540.
- IV, pape, II, 442.
- (Saint), II, 526, 527, 541, 550, 556.

¹ Peïrese écrit *Chausse*.

² Peïrese écrit *Chiverny*.

- 564, 568, 570, 571, 572, 573, 586, 594, 595, 713; III, 38, 155.
- Clément VIII*, pape, I, 366, 854.
- Cléopâtre*, III, 232, 238, 247, 255, 256.
- Clermont* (Comté de) [Oise], II, 339.
- Climaqué* (Jean Scholastique), II, 589.
- Clavier* (Philippe), *Claverius*, I, 320; III, 509, 622.
- Cochinchine* (Asie Orientale), II, 335.
- Coeffeteau* (Nicolas), I, v, 150, 302; III, 34.
- Cogneux* (Maison de), II, 162.
- Coire*¹ (Suisse), III, 617.
- Colanges* ou *Colmans* (Traité de), III, 286, 293, 309.
- Colletet* (Guillaume), de l'Académie française, I, 770; II, 621; III, 487.
- Collin de Plancy*, III, 690.
- Collinure*² (Pyrénées-Orientales), I, 390.
- Collon* (Le sieur), II, 2.
- Colmar* (Alsace-Lorraine), I, 851; II, 176; III, 330, 434, 437, 441, 444.
- Cologne* (Allemagne), I, 186, 216, 218, 434, 485, 499, 503, 608, 655; II, 94, 460, 638; III, 137, 421, 610, 631, 680, 711.
- Colona* (Carlo), I, 414, 461, 880.
- Colomb* (Christophe), I, 200.
- Colomby* (François de Cauvigny, sieur de), I, 278.
- Colomiès* (Paul), II, 30, 134, 440; II, 520; III, 50, 447, 452.
- Colonna*³ (Famille), I, 616.
- (Cardinal Jérôme), I, 616.
- (Philippe), duc de Palliano et grand connétable du royaume de Naples, I, 279.
- (Anna), fille du précédent, femme de Thadée Barberini. Voir ce nom.
- Columelle*, II, 306, 320; III, 219, 220, 221.
- Combalet* (M^{me} de), III, 633.
- Combé*, localité indéterminée, III, 497.
- Commandin* (Frédéric), d'Urbain, III, 21.
- Commelin* (Jérôme), I, v, 117, 152, 168, 232; II, 395; III, 137.
- Commecey en Barrois* (Le sieur de), I, 54.
- Comynnes* (Philippe de), III, 286.
- Connène* (Anna), III, 536, 549, 584.
- Compan* (Le sieur), I, 301.
- Compo*. Voir *Conza*.
- Concens* (Georges), I, 625.
- Condé* (Nord), I, 828.
- (Henri II de Bourbon, prince de), I, 15, 456, 457, 458, 459, 461, 559, 826, 904; II, 195, 246, 267, 268, 272, 273, 274, 363, 382; III, 86, 164, 483, 498, 505, 635, 669, 678.
- (Charlotte de Montmorency, princesse de), I, 826; II, 247.
- (Henri I^{er} de Bourbon, prince de), père et beau-père des précédents, II, 195.
- (Charlotte-Catherine de la Trémoille, seconde femme de Henri I^{er} de), II, 195.
- Conflans* (Seine), I, 871.
- Conquet*¹ (Le), Finistère, I, 313.
- Constanco* (Lac de), III, 177.
- (Concile de), I, 155, 509.
- Constant* (Charles), éditeur des *Mémoires de Nicolas Goulas*, I, 195.
- Constantin*, empereur, I, 181, 686; II, 225; III, 155, 455.
- *Manassés*, III, 256.
- *VII, Porphyrogénète*, I, 444, 446, 447, 448, 449, 469, 496, 529, 554, 625; II, 368, 502, 535, 588, 634; III, 123, 291, 457.
- Constantinople* (Turquie), I, 12, 195, 306, 401, 443, 444, 519, 531, 549, 600, 604, 617, 656, 679, 719, 748, 782, 911; II, 52, 58, 63, 204, 240, 258, 259, 327, 370, 399, 587, 599, 611, 649, 650, 662; III, 9, 74, 89, 96, 101, 103, 111, 123, 130, 146, 147, 152, 155, 168, 169, 218, 255, 256, 301, 366, 373, 597, 622, 703.
- Conteleri* (Felice), I, 101; III, 716.
- Conza*, en latin *Compsanus* (Italie), III, 724.
- Copernic* (Nicolas), I, 333, 339, 342, 403.
- Corbeil* (Seine-et-Oise), I, 853.
- Corberan* (Simon), relieur de Peiresc, II, 9, 215, 250, 660, 726.

¹ Peiresc écrit *Coira*.² Peiresc écrit *Collinure*.³ Peiresc écrit *les Colonnes*.¹ Peiresc écrit *Conquest*.

Corbie (Somme), III, 559, 613.
Corder (Le père Balthazar), II, 228.
Cordes (Jean de), abbé de Maussac, I, v, 161, 162, 320, 358, 431, 482, 668, 887, 900; II, 316, 636; III, 167, 174, 253, 256, 302, 586, 587, 625, 666.
Cordova (Don Gonzalès de), gouverneur de Milan, I, 777.
Coreilles, à la Rochelle (Charente-Inférieure), I, 868, 898.
*Corfou*¹ (Îles Ioniennes, royaume de Grèce), II, 63.
*Corio*² (Bernardin), I, 80, 92, 105.
*Coriolis*³ (Louis de), président au parlement de Provence, I, 286.
 — (Laurent de), baron de Corbières, président au même parlement, fils du précédent, I, 286; II, 185, 368, 378, 380, 397.
Cornac, abbé de Villeloin, I, 644.
Cornarius (Jean), I, 489, 608.
Cornaro (Jean), doge de Venise, I, 518, 531.
Corneilhan (Hérault), I, 10.
 — (François de), évêque de Rodez, II, 427.
 — (Bernardin de), évêque de Rodez, neveu et successeur du précédent, II, 427, 428, 675; III, 257, 608.
Cornut (Jacques-Philippe), botaniste, III, 253.
Correro (Jean), ambassadeur de Venise en France, II, 413.
*Corse*⁴ (Île de), I, 283; II, 585; III, 329.
Corsini (Saint André), évêque de Fiesole, II, 153.
 — (Octavien), vice-légat d'Avignon, puis nonce, I, 19, 27, 34.
 — (Néric), archevêque de Damiette et cardinal, I, 34.
 — (Cardinal), III, 377.
Cortez (Fernand), historien d'Esparron de Pal-kères (Var), III, 721.
Cosne (Nièvre), I, 720.
Cospeau (Philippe de), évêque d'Aire, de Nantes, de Lisieux, I, 844.

Cossiers, Flamand, II, 71.
Coste (Le père Hilarion de), I, 333, 625.
Cottier (Charles), I, 741.
Cotton (Robert), I, v, 57, 454, 468; II, 176.
Coubert (Seine-et-Marne), III, 299.
*Coucourde*¹ (La) [Drôme], I, 590.
Coulommiers (Seine-et-Marne), II, 683.
Coulon (De), trésorier de France, I, 749, 756.
 — (Jean), conseiller au parlement de Paris, I, 749.
 — (Marie Cornuel, femme de Jean), I, 749.
Courbières (Le sieur de), II, 380.
Court, avocat à Aix, III, 534.
 —, fils du précédent, III, 534.
Courtenay (MM. de), I, 118, 778; II, 283.
Courtet (Jules), I, 912; II, 472.
*Courthezon*² (Vaucluse), II, 606.
Courtin, conseiller au parlement de Paris, I, 913.
Cousin (Victor), I, 776, 799, 800.
Cranail (Adrien de Monluc, comte de), II, 92, 93.
Cramoisy (Sébastien), I, vi, 27, 161, 188, 199, 217, 253, 277, 279, 285, 304, 342, 416, 417, 419, 435, 442, 451, 503, 528, 537, 555, 556, 629, 653, 681, 690, 691, 706, 709, 795, 839, 841, 858, 864, 871, 896; II, 43, 104, 222, 245, 331, 373, 415, 556, 615, 631, 635, 640, 692, 693, 703, 706, 710; III, 11, 272, 291, 424, 429, 461, 482, 488, 505, 514, 571, 704.
Crantzius. Voir *Krantz*.
Crémone (Italie), I, 92; III, 384.
*Crémonini*³ (César), II, 226; III, 317, 327.
Créquy (Charles de Blanchefort, maréchal de), duc de Lesdiguières, I, vi, 35, 36, 344, 437, 456, 457, 490, 497, 504, 506, 520, 544, 552, 562, 571, 588, 592, 595, 601, 605, 622, 630, 645, 649, 650, 688, 748, 753, 850; II, 20, 26, 47, 48, 157, 444, 448, 516, 517, 523, 544, 550, 561, 563, 589, 643, 682; III, 119, 534, 721.

¹ Peiresc écrit *Corfu*.

² Peiresc écrit *Cerrio*.

³ Peiresc écrit *Corriolis*.

⁴ Peiresc, comme tous ses contemporains, écrit *Corseque*.

¹ Peiresc écrit *Concorde*.

² Peiresc écrit *Courteson*.

³ Peiresc l'appelle *le Crémonien* ou *Crémoninois*.

- Créqy* (Françoise de Bonne de Lesdiguières, maréchale de), I, vi, 437, 490, 492, 497, 504, 511, 516, 520, 532, 533, 535, 538, 544, 551, 552, 560, 562, 563, 570, 571, 581, 587, 588, 590, 609, 622, 630, 649, 753; II, 70; III, 721.
- Crescenzi*¹ (Pierre), I, 465.
- Cresconius*, évêque d'Afrique, I, 702; II, 419.
- Crésol*² (Le père Louis), II, 58, 258.
- Crest*³ (Drôme), I, 393, 589.
- Croi*⁴ (Maison de), I, 481.
- Voir *Arschot* (Duc d').
- Crose*, juge des baronnie de l'évêque de Marseille, I, 110.
- Cruaz* (Ardèche), I, 589, 595.
- Crusius* (Paulus), I, 380.
- Cuers* (Var), III, 517, 522, 544.
- Cueva* (Cardinal Alfonse de), évêque d'Oviédo, de Malaga et de Palestrine, I, 886; II, 42.
- Voir *Bedmar* (Marquis de).
- Cujas* (Jacques), I, 22, 846; II, 36, 560; III, 105.
- Cunæus* (Pierre), *Van der Kun*, professeur à Leyde, II, 402, 403, 422, 432, 451, 455, 635, 639, 649.
- Curopalate*, III, 606.
- Cuvier* (Georges), I, 609; III, 138.
- Cypre* (Île de), I, 196, 197, 221, 232, 265, 280, 293, 436, 442, 443, 627, 748; II, 201, 358, 397; III, 495, 542.
- Cyrille* (Saint), II, 549, 648, 663, 697, 712; III, 2, 124, 144, 509.

D

- Daillon* (Gaspard de), évêque d'Agen, II, 668; III, 8.
- (François de), comte de Lude, II, 689.
- (Timoléon de), comte de Lude, fils aîné de François, II, 689.
- (Érasme de), comte de Briçon, troisième fils de François, II, 689.
- Dalechamp*⁵ (Jacques), I, vi, 666, 687, 690.
- Damas* (Syrie), II, 73, 523.
- Dampierre* (Marquis de), biographe du duc d'Épernon, III, 11.
- Daniel* (Le prophète), II, 19.
- Dante* (Alighieri), III, 351.
- Danube* (Le), II, 564.
- Darmarius* (Andreas), III, 56, 94, 267, 416, 551, 587, 733.
- Daron* (Le père), I, 12.
- Darnou* (Pierre-Claude-François), de l'Institut, I, 353; II, 172, 227.
- Dauphiné*, I, v, 156, 240, 242, 324, 345, 395, 441, 456, 457, 575, 589, 606, 610, 672, 729, 741, 748, 750, 761, 862; II, 25, 54, 75, 78, 242; III, 30, 54.
- Dausque* (Le père Claude), *Dausquius*, jésuite, II, 557, 572, 582, 710.
- David* (Le roi), II, 384.
- (Famille), à Aix, II, 670.
- (Étienne), imprimeur, II, 670.
- Davin* (Le père), minime, III, 126.
- Dax*¹ (Landes), I, 664.
- Décan* ou *Dekkan*² (Inde), I, 534.
- Defrémery* (Charles), de l'Institut, III, 127, 417.
- Dehaisnes* (L'abbé E.), éditeur des *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast*, II, 259.
- Delayant* (Léopold), bibliothécaire de la ville de la Rochelle, II, 92.
- Delboy*, gentilhomme du Rouergue, III, 634.
- Delisle* (Léopold), I, vi, ix, 62, 182, 265, 267, 284, 305, 328, 465, 466, 468, 469, 522, 579; II, 65, 315, 358, 465, 602; III, 60, 126, 156, 157, 183, 224, 324, 417, 430, 468, 719, 732.
- Délos* (Île de) [Grèce], I, 679.
- Delphes*³ (Grèce), I, 696; III, 100.

¹ Peiresc écrit *Petrus de Crescentius*.² Peiresc l'appelle *Cressolius*.³ Peiresc écrit *le Chrest*.⁴ Peiresc écrit *Crony*.⁵ Peiresc écrit *Daleschamp*.¹ Peiresc écrit *Agues*.² Peiresc écrit *Deulean*.³ Peiresc écrit *Delfes*.

- Dembi* (Comte de), beau-frère du duc de Buckingham, II, 695.
 — (Comte de), homonyme du précédent, II, 695.
Démocrète, III, 256.
Démosthène, I, 364.
Denis (Ferdinand), I, 335, 499; II, 156.
Denis de Sailly (Le père), prieur de la Chartreuse d'Aix, II, 413.
Denys (Saint), I, 443, 444; II, 364.
 — *de Byzance*, I, 547; II, 426, 427, 428, 448, 452; III, 249.
 — *d'Halicarnasse*, I, 445, 496.
 — *le Petit*, I, 685, 701.
 — *le Thébain*, III, 109.
Descartes (René), I, 79, 684; II, 20.
Deschamps, maître des requêtes, I, 863.
Des Essars (Le sieur), d'Avignon. Voir *Galéan des Essars*.
Des Hayes Cormenin. Voir *Hayes* (Des).
Deslandès (Pierre Payen, sieur), conseiller, puis doyen au parlement de Paris, I, 826; II, 700.
Des Maizeux, I, 20.
Desmolets (Le père), II, 207, 211.
Des Nœuds, collectionneur parisien, II, 617.
Des Périers (Bonaventure), I, 149; II, 309; III, 717.
Des Piots (Guillaume), III, 94.
Desportes (Philippe), abbé de Tiron, I, 193, 419, 846.
Des Pos (Gabriel), III, 720.
Devienne (Dom), I, 113; III, 340.
Dexter (Flavius Lucius), I, 253, 326; III, 698.
Dezobry (Charles), II, 300.
Didace, archevêque de Compostelle, I, 686.
Didot (A.-Fitin), I, 18.
Didyme, grammairien d'Alexandrie, II, 539.
Die (Drôme), I, 761.
Dieppe (Seine-Inférieure), III, 586, 587, 618, 710.
Digne (Basses-Alpes), I, 19, 159, 240, 548, 573; II, 124, 126, 141, 170, 190, 342, 343, 350, 369, 372, 381, 396, 408, 557, 563, 582; III, 243, 282, 288, 330, 536, 667.
Dijon (Côte-d'Or), I, 97, 884; II, 57, 85, 133, 139, 427, 430, 435, 500, 549, 666, 667, 669, 678, 685, 686.
*Diodati*¹ (Élie), I, vi, 26, 28, 136, 151, 158, 171, 183, 198, 221, 222, 223, 319, 328, 331, 342, 363, 573, 574, 577, 596, 611, 636, 659, 665, 678, 686, 690, 751, 834, 908; II, 42, 51, 62, 89, 219, 284, 296, 595, 627, 614, 620; III, 37, 129, 133, 136, 229, 230, 236, 253, 275, 283, 290, 295, 307, 317, 318, 319, 332, 337, 339, 460, 463, 466, 473, 612, 614, 623, 626, 684, 708.
 — (Pompée), père du précédent, I, 27.
 — (Laure Calandrini, femme de Pompée), I, 27.
 — (Jean), parent des précédents, I, 27; III, 91.
Diodore de Sicile, III, 211.
 — *de Tarse*, I, 693.
Diogène de Laërte, II, 364, 372, 381.
Dion Cassius, I, 445, 482; II, 600.
Dioscoride, III, 384.
Diouys, pays de *Die*, I, 761.
*Dohna*² (Baron Christophe de), gouverneur d'Orange, beau-frère du prince Henri-Frédéric de Nassau, II, 707; III, 25, 45, 719, 115, 250, 732.
Dôle (Jura), III, 505, 706.
Dolot, I, 757.
Dominique de Jésus, rarin déchaussé, II, 194.
Doni (Jean-Baptiste), I, vi; II, 35, 36, 37, 70, 77, 170; III, 3, 130, 125, 144, 251, 369, 399, 402, 491, 537, 538, 540, 573, 587.
Dordogna (Don Stefano di), III, 659.
Dorez (Léon), archiviste paléographe, membre de l'École française de Rome, III, 720.
Doria (André), prince de Melù, I, 400; II, 287.
 — (Le fort), en Provence, III, 685.
Dormalius (Henri), I, vi, 740, 741; III, 319, 323, 331, 334, 343, 381, 382, 459, 461, 612, 705.

¹ Peiresc écrit *Deodati*.² Peiresc écrit *Dona*.

- Dormy* (Claude), évêque de Boulogne, I, 116.
- Dory* (Antoine), cadet de Soutournon, I, 291.
- Douai* (Nord), I, 381, 382, 774, 781, 880; III, 314.
- Doublet* (Dom Jacques), moine et historien de l'abbaye de Saint-Denis, II, 472.
- Douza* (Théodore), III, 459.
- Draguignan* (Var), III, 180, 181, 246, 330, 678.
- Drake*¹ (François), I, 405, 414, 545, 881.
- Drebbel* ou *Drebels* (Cornelius), I, 486; II, 67; III, 465.
- Dreux* du *Radier*, I, 903.
- Drouart*, libraire à Paris, I, 187, 217, 228, 277, 284, 304, 321, 342, 839, 840, 858, 864, 871; II, 250, 464, 699, 706.
- Du Bartos* (Guillaume de Salluste, sieur), III, 641, 733.
- Dubédât*, ancien conseiller à la cour d'appel de Toulouse, I, 633.
- Dubernard*, secrétaire du conseiller d'Andrault, I, 662.
- Du Bernet* (Joseph), premier président du parlement d'Aix, puis du parlement de Bordeaux, III, 547, 570, 572, 592, 600, 601, 667, 612, 625, 626, 628, 629, 651, 666, 667, 673, 674, 675, 685, 691.
- (Marguerite de Sevin, présidente), III, 666, 668, 673, 674.
- Dubeur* (Louis), II, 34, 102.
- Du Boys* (Le sieur), I, 441.
- (Auguste), I, 163.
- Du Cange* (Charles du Fresne), I, 21, 125, 306, 452; II, 263.
- Duchaine* (Louis), évêque de Senes, I, 289.
- Duchesne* (André), I, vi, 15, 24, 26, 33, 71, 107, 145, 148, 161, 172, 174, 176, 178, 183, 189, 230, 267, 270, 280, 283, 306, 350, 352, 374, 438, 452, 470, 471, 472, 493, 513, 515, 525, 545, 567, 625, 680, 712, 815, 836, 859, 904; II, 22, 140, 227, 279, 286, 298, 315, 323, 339, 358, 362, 373, 403, 431, 432, 437, 443, 447, 448, 461, 465, 491, 495, 504, 522, 572, 575, 586, 603, 515, 635, 636, 637, 661; III, 94, 100, 119, 120, 122, 129, 139, 144, 156, 171, 249, 252, 283, 289, 291, 302, 328, 347, 363, 364, 430, 441, 454, 475, 478, 483, 491, 493, 561, 568, 585, 611, 665, 666, 671, 733.
- Duchesne* (Suzanne Soudain, première femme d'André), III, 156.
- (Valentine de Vaucorbeil, seconde femme d'André), III, 156.
- (François), fils d'André, III, 156.
- Du Coudray Montpensier* (Henri d'Escoubleau, marquis), III, 401, 419, 415, 432, 579, 582.
- (Marquise), femme du précédent, III, 414, 415, 417.
- Du Duc* (Le père Fronton), I, vi, 52, 136, 137, 537; II, 602; III, 510.
- Du Houllr*, procureur de Paris, I, 78.
- Dukas* (Jules), I, 51, 87, 149, 474; II, 370, 405.
- Du Laurens* (André), I, 107.
- Du Lieu*, agent des postes, II, 257, 259, 264, 277, 450, 459, 465, 468, 534, 562, 565, 583, 596, 624, 640, 702; III, 24, 32, 58, 80, 81, 101, 113, 120, 130, 133, 139, 266, 331, 361, 528, 539, 550, 700.
- Du Lis* (Charles), I, vi, 65, 404, 891.
- Du May* (Paul), I, 182; III, 384, 483, 504, 718.
- Duméril* (A.), doyen de la faculté des lettres de Toulouse, I, 569.
- Du Mesnil Aubery*. Voir *Aubery*.
- Du Moulin* (Pierre), I, 216, 282, 284, 421, 530, 534, 854; II, 458, 595.
- (Charles), I, 245, 287, 315, 374, 325, 343, 395.
- (Gabriel), auteur de l'*Histoire générale de Normandie*, II, 602.
- Dumay*, premier consul de la ville d'Aix, III, 261.
- Dunkerque* (Nord), I, 883.
- Dunois* (Comte de), fils de Henri d'Orléans, duc de Longueville, et de Louise de Bourbon, III, 35.
- Du Pérrier* (Scipion), le grand juriconsulte, II, 365.

¹ Petresc écrit *Drach*.

Du Périer, fils de Scipion, II, 359, 365, 436.
 — (Scipiou II), fils de François, avocat, puis conseiller au parlement de Provence, II, 359, 365, 569.
 — (Gabrielle de Fabri, femme de Scipion II), II, 365; III, 730, 731.
Du Perron (Cardinal), I, 1, 5, 216, 282, 302, 894.
 — (Jacques Davy), neveu du précédent, évêque d'Angoulême, I, 302.
Dupré-Lasale (F.), I, 154.
Dupuy (Christophe), prieur de la Chartreuse de Rome, I, 1, 49, 94, 99, 118, 124, 128, 263, 274, 366, 402, 423, 435, 453, 463, 510, 583, 751, 753, 757, 817, 837, 900, 911-914; II, 10, 19, 28, 37, 73, 104, 105, 116, 120, 131, 146, 153, 170, 232, 372, 389, 396, 426, 449, 454, 458, 532, 548, 560, 566, 572, 614, 624, 650, 658, 659, 679, 696, 697, 710, 713; III, 20, 52, 56, 61, 70, 72, 76, 84, 89, 93, 100, 121, 140, 150, 151, 226, 239, 240, 246, 253, 266, 289, 291, 296, 304, 305, 309, 310, 312, 318, 326, 339, 343, 355, 393, 413, 436, 442, 443, 453, 462, 482, 494, 501, 506, 519, 525, 558, 562, 566, 587, 594, 627, 658, 671, 672, 677, 684, 689, 693.

Dupuy (Claude), conseiller au parlement de Paris, I, 1, 76, 757; II, 271, 458.
 — (Claude Sanguin, femme de Claude), II, 271, 272.
 —, porteur d'une lettre de Peiresc, II, 393, 395.
 — (Mathurin), libraire parisien, III, 132, 417, 459, 464, 631.
Durance (La), I, 592, 615, 762; II, 26, 126, 137, 172, 190, 600, 611.
Du Roure. Voir *Grimoard*.
Duruy (Georges), I, 558.
Du Ryer (André), I, 305; III, 127.
Du Serre (Charles-Salomon), évêque de Gap, II, 641; III, 732.
Du Vair (Guillaume), I, vi, 5, 6, 7, 24, 27, 172, 192, 193, 201, 208, 231, 302, 352, 424, 486, 570, 579, 599, 656, 698, 700, 845; II, 155, 222, 353, 365, 482, 545, 553, 569; III, 236, 275, 298, 299, 498, 619, 631, 717.
 — (Pierre), évêque de Vence, III, 236, 363.
Duval (Guillaume), professeur au collège royal, I, 661, 679; II, 296, 318, 358, 364, 385, 388.
Du Verdier (Antoine), sieur de Vauprivas, II, 318.
Du Vergier de Hauranne (Jean), abbé de Saint-Cyran, II, 456, 615; III, 567.

E

Echard (Le P. J.), I, 217.
Écosse (Îles Britanniques), I, 230.
Édouard III, roi d'Angleterre, III, 286, 287.
Edrisi, le géographe de Nubie, I, 579; III, 18, 76.
Effiat (Antoine Coiffier-Ruzé, marquis d'), surintendant des finances, I, 174, 222¹, 441, 784, 785, 795, 797, 815, 827, 836, 862, 863, 873, 878, 885, 905, 910; II, 135, 168, 263, 695; III, 717.
Effretière (De l'), doyen du grand conseil, I, 249, 373.

Eginhard, II, 442; III, 283.
Égypte, I, 215, 640; II, 52, 53, 140, 205, 209, 279, 328, 359, 376, 503, 521, 531, 556, 570, 571, 599, 600, 602, 631, 687; III, 95, 248, 260, 388, 426, 466.
Ehinger (Élie), conservateur de la bibliothèque publique d'Augsbourg, II, 646, 647, 663, 664, 671; III, 2, 3, 16, 39, 101, 129, 144, 732.
Eichstad, *Eichstadius* (Laurent), mathématicien, III, 137, 640, 710.
*Eichstaedt*¹ (Ravière), I, 475.

¹ A cette page, ce nom est écrit *Deefiat*, ailleurs de *Fiat*.

¹ Peiresc écrit *Eystat*.

- Elbène* (Alexandre d'), I, 264.
 — (M^{lle} d'), I, 844.
- Elbouf* (Charles de Lorraine, duc d'), I, 523, 810, 826, 865; II, 351, 432; III, 134, 135.
 — (Catherine-Henriette, fille de Gabrielle d'Estrées, et femme du duc d'), I, 810, 821, 826, 843.
- Elcha* (Le rabbi), II, 131.
- Éliehman* (Jean), médecin à Leyde, III, 614.
- Élie* (Le prophète), III, 699.
 — (Le P.), observantin, I, 285.
- Élien*¹, I, 137; III, 51, 52, 242, 243, 253, 486.
- Élisabeth*, reine d'Espagne, I, 910.
- Elmacin* (Georges), I, 214.
- El-Tor* (Arabie), II, 555.
- Elzevir* (Les), I, vi, 16, 129, 139, 140, 147, 261, 276, 277, 282, 303, 304, 305, 307, 309, 333, 338, 358, 379, 387, 396, 500, 518, 569, 577, 578, 583, 600, 607, 623, 834, 852, 858, 860, 893; II, 12, 36, 94, 108, 109, 111, 226, 227, 229, 242, 348, 376, 389, 393, 394, 397, 400, 403, 415, 423, 520, 586, 602, 644, 655, 660; III, 1, 196, 244, 317, 339, 342, 390, 392, 397, 408, 420, 443, 470, 510, 594, 605, 606, 607, 608, 619, 625, 628, 635, 684.
- Embiers* (Île des), près de Toulon, II, 287.
- Embrun*² (Hautes-Alpes), I, 170, 240, 241, 243, 244, 256, 323, 324; II, 48, 70, 603, 682; III, 643, 645.
- Emmius* (Ubbo), I, 224, 304, 333, 338, 343, 346, 361, 834, 864; III, 34.
- Engelbert* (Saint), III, 137.
- Enoch*, III, 600, 601, 609, 618.
- Eus* (Gaspard), de Corch, polygraphe, II, 638.
- Entraignes* (Vaucluse), I, 653.
 — (M^{me} d'). Voir *Atrics* (Isabeau de Simiane, femme de Jacques des).
- Épernon* (Jean-Louis de Nogaret, duc d'), I, 113, 225, 424, 564, 688, 811, 862; II, 3, 666; III, 11, 23, 87, 95, 185, 197, 340, 707, 708.
- Épernon* (Bernard de Nogaret, second duc d'), I, 232, 383; III, 707, 708, 711.
 — (Gabrielle-Angélique de France, femme du second duc d'), I, 232, 275, 383, 395.
- Éphèse* (Asie Mineure), III, 155.
- Épicure*, I, 594.
- Épinal* (Vosges), III, 502, 708.
- Épiphanie*, II, 477.
- Erasmus Orycius*, musicien, III, 381, 402, 408, 410, 413, 423, 490, 498.
- Ératosthènes*, I, 178, 839.
- Erfurt* (Allemagne), III, 711.
- Eridanus*, le Pô, II, 83.
- Erizzo* (Sebastiano), II, 435, 464.
- Erpenius* ou *Van Erpen* (Thomas), I, vi, 63, 214; II, 383, 399, 416.
- Erzeroum*¹ (Turquie d'Asie), I, 534.
- Escot* (L'), charlatan du xiv^e siècle, III, 105, 124.
- Escurial* (L'), Espagne, III, 109.
- Espagne*, I, 80, 95, 105, 145, 170, 173, 174, 192, 196, 230, 260, 261, 263, 320, 326, 390, 393, 402, 426, 440, 481, 519, 581, 612, 625, 628, 629, 662, 670, 758, 816, 851, 861, 879, 883, 899, 908, 910; II, 3, 13, 35, 36, 51, 79, 80, 84, 90, 101, 113, 114, 116, 157, 163, 218, 247, 251, 340, 384, 501, 617, 695; III, 176, 242, 244, 284, 329, 333, 336, 340, 345, 393, 482, 483, 503, 514, 516, 546, 585, 606, 660.
- Espagnet* (N... d'), conseiller au parlement de Provence, II, 196.
 — (Marc-Antoine d'), fils et successeur du précédent, II, 196; III, 729.
 — (N... d'), fils et successeur de Marc-Antoine, II, 196; III, 729.
- Esparron* (Château d'), Var, I, 490.
 — (Seigneur d'). Voir *Arcussia*.
- Espeaux* (D'), III, 698.
- Espeisses* (Charles Faye, seigneur d'), I, 206, 271, 292, 550, 610, 836, 848, 893.

¹ Peiresc écrit *Aclian*.² Peiresc écrit *Ambrun*.¹ Peiresc écrit *Arzeron*.

- Espisses* (Marie de Fourci, femme de Charles Faye, seigneur d'), I, 836.
- Espinay* (François d'), seigneur de Saint-Luc, I, 815.
- (Timoléon d'), marquis de Saint-Luc, fils du précédent, I, 815, 830, 836.
- Espan*¹ (Esprit Alard, seigneur d'), marquis de Grimaud, I, 437, 648, 649, 677, 740; III, 725.
- (Marie de la Baume, femme d'Esprit Alard, seigneur d'), I, 649; III, 725.
- Este* (Cardinal Hippolyte d'), I, 314, 315.
- (Cardinal Louis d'), I, 314, 315; II, 522.
- Estelle* (Le sieur), vice-consul de Seyde, I, 759.
- Estienne* (Paul), I, 18.
- (Antoine), fils du précédent, I, 18, 27, 243, 723, 908; II, 57.
- (Robert), II, 255; III, 716.
- (Henry), II, 550, 587, 645.
- (Charles), III, 716.
- Estiennes* (Les), II, 254.
- Estoile* (Pierre de l'), I, 408, 527; III, 64, 487.
- (Claude), fils du précédent, secrétaire du cardinal Alphonse de Richelieu, I, 233, 527.
- Estrades*² (François d'), gouverneur du comte de Moret, des fils de César de Vendôme, II, 525, 526; III, 732.
- Estrades* (Godefroi), fils du précédent, maréchal de France, III, 732.
- Estrées* (François-Annibal d'), marquis de Cœuvres, puis duc d'Estrées, I, 777; II, 7, 8, 11, 19, 21, 24, 25, 31, 47, 70, 76, 346, 433; III, 514, 566, 629, 639, 680.
- Étampes-Valençay* (Famille), I, 844.
- (Léonor d'), évêque de Chartres, I, 130, 254, 839; III, 143.
- (Jacques d'), marquis de Valençay, I, 791.
- Éthiopie* (Afrique), II, 513, 570.
- Etna*¹ (Sicile), III, 515.
- Étienne de Byzance*, géographe du vi^e siècle, II, 697.
- Eucher* (Saint), évêque de Lyon, I, 534, 535.
- Euclide*, I, 168.
- Eusèbe*, II, 525, 537, 634, 692, 834; II, 415, 540.
- Émesène ou d'Émèse, *Eusebius Emisenus*, II, 639, 640; III, 20.
- Eustache de Constantinople*, archevêque de Thessalonique, II, 539.
- Évenes* (Jacques de Simiane, comte d'), I, 504.
- Èvreux* (Eure), I, 7, 8.
- Eyguères*² (Bouches-du-Rhône), II, 584, 585.
- Eymet* (Dordogne), III, 708.
- Eyragues* (Bouches-du-Rhône), II, 87.
- Eyriès* (Jean-Baptiste), de l'Institut, I, 529, 772; II, 133, 337.

F

- Faber* (Jean), naturaliste allemand, II, 712.
- Fabert* (Abraham), I, 382.
- Febri* (Maison de), I, 11.
- (Reginald de), sieur de Callas, conseiller à la cour des aides de Provence, I, 11, 8, 9, 33, 38, 41, 42, 66, 89.
- (Marguerite de Bompar, première femme de Reginald de), I, 11.
- (Catherine de Caradet, seconde femme de Reginald de), I, 89.
- Fabri* (Palamède de), sieur de Valavez, I, 35, 40, 48, 51, 53, 56, 57, 58, 60, 64, 65, 67, 69, 72, 76, 77, 78, 81, 83, 91, 96, 105, 106, 108, 115, 116, 118, 129, 130, 131, 133, 147, 151, 167, 172, 174, 199, 303, 354, 355, 408, 489, 496, 543, 546, 564, 567, 575, 626, 675, 690, 765, 772, 779, 802, 815, 821, 822, 830, 834, 836, 847, 853, 887, 888, 891, 900, 907, 914; II, 10, 19, 24, 32, 60, 93, 113, 127, 242, 254,

¹ Peiresc écrit *Desplans*.² Peiresc écrit de *l'Estrade*.¹ Peiresc écrit *Æthna*.² Peiresc écrit *Aiguères*.

- 266, 274, 287, 296, 331, 339, 342, 343, 357, 359, 399, 417, 513, 517, 559, 598, 599, 611, 670, 701, 707, 708, 710; III, 3, 4, 29, 39, 41, 42, 45, 46, 65, 104, 146, 151, 153, 179, 180, 184, 231, 273, 278, 315, 322, 345, 360, 366, 368, 371, 375, 382, 384, 395, 396, 410, 413, 423, 437, 450, 468, 504, 511, 517, 522, 527, 530, 536, 539, 541, 544, 570, 576, 581, 583, 592, 595, 597, 602, 647, 658, 660, 664, 666, 671, 677, 691, 702, 704, 708, 709, 711, 712, 713, 719, 720.
- Fabri* (Marquise de Thules, femme de Palamède de), I, 133, 601; III, 359, 530, 555.
- (Claude de), baron, puis marquis de Rians, fils de Palamède, I, 133; II, 96, 185, 254, 269, 270, 274, 279, 291, 361, 365, 591; III, 246, 395, 409, 410, 442, 460, 468, 485, 489, 506, 507, 511, 512, 527, 529, 530, 532, 536, 539, 545, 553, 556, 568, 569, 578, 583, 588, 590, 593, 597, 639, 641, 642, 710, 711, 712, 719, 730.
- (Marguerite des Alrics, femme de Claude de), II, 269, 275, 342, 350, 365; III, 359, 489, 555, 556; 579, 581, 730.
- (Suzanne de), fille des précédents, mariée à François-Paul de Valbelle. Voir ce nom.
- (Gabrielle), sœur de Suzanne, mariée à Scipion du Périer. Voir ce nom.
- (Isabeau de), sœur des précédentes, II, 365; III, 730.
- (Anne de), sœur des précédentes, III, 730.
- (Marguerite de), sœur des précédentes, III, 730.
- (Élisabeth de), sœur des précédentes, III, 730.
- (Jean de), seigneur de Champanzé, I, 781.
- (Madeleine de), fille du précédent, femme du chancelier Séguier, I, 781.
- Fabricius* (Georges), I, 187, 217, 328, 337, 348, 370, 402; II, 36.
- (Jacques), fils du précédent, I, 187, 254.
- (Albert), II, 142.
- Fabroni degl' Asini* (Luca), I, 873, 874.
- Fabrot* (Annibal), I, vi, 23, 292, 319, 327, 336, 370, 665, 671, 676, 690, 698, 706, 709; II, 53, 54, 71, 85, 104, 141, 465, 192, 245, 255, 366, 388, 403, 408, 469, 495, 505, 556, 568, 586, 614, 631, 692; III, 21, 45, 107, 417, 464, 607, 663, 686, 713.
- Facundus*, évêque d'Hermiane en Afrique¹, II, 17, 179, 180, 183; III, 726.
- Fagniez* (G.), archiviste paléographe, III, 205.
- Faillon* (L'abbé), II, 473.
- Fakhr-ed-dia*², grand émir des Druses, III, 349.
- Fannius*, II, 302, 303, 304, 465; III, 219-221.
- Faret* (Nicolas), de l'Académie française, I, 262, 279.
- Farfa* (Italie), III, 119, 122.
- Farnèse* (Odoard), duc de Parme, I, 873.
- (Marguerite de Médicis, femme d'Odoard), I, 873.
- (Cardinal Alexandre), archevêque d'Avignon, II, 301.
- (Cardinal Ranuce), archevêque de Naples, de Ravenne, II, 301.
- Farnour*, consul d'Alexandrie, II, 585, 599, 600, 602, 640.
- Faucher* (Paul de), I, 71, 77.
- (Claude), I, vi, 267.
- Faulconier*, patron d'une barque, III, 61, 118.
- Fauris de Saint-Yncens* (Le président), correspondant de l'Institut, I, 23, 613; II, 240, 280.
- Fauste ou Faustus*, abbé de Lérins, évêque de Nice, II, 639.
- Favaro* (Antonio), professeur à l'Université de Padoue, II, 157, 458, 513, 514; III, 718.
- Faydeau* (Le sieur), I, 527.
- Febvre* (Le P. Le), I, 63, 64.
- Feignent* (Le sieur de), I, 869.
- Felice ou Fehr* (Dom), bâtard de Savoie, I, 623; II, 13, 49.
- Felix*, assesseur, frère de la maîtresse du duc de Guise, I, 291.

¹ Peiresc l'appelle *Facundus Hermianensis*.

² Peiresc écrit *Facardin*.

- Fenouillet* (Pierre de), évêque de Montpellier, I, 75, 808; II, 132; III, 362, 708.
- Féraud* (Abbé), III, 731.
- Ferchio* (Math.), II, 575.
- Ferdinand*, roi des Romains, II, 413.
- (Empereur), II, 232, 453.
- archevêque de Tolède, cardinal infant, I, 311; III, 161, 177, 264, 670, 706.
- roi de Hongrie, III, 667, 680.
- II, grand duc de Toscane, I, 601, 616, 645, 873; II, 660.
- Feret* (L'abbé), biographe du cardinal Du Perron, I, 216; III, 510.
- Feria* (Duc de), II, 590, 656.
- Ferrajoli* (Marquis Gaetano), II, 210; III, 348, 715.
- Ferrand* ou *Ferrant* (Le sieur), I, 574, 582, 676; II, 694, 701, 702, 704, 705, 708.
- (Le P. Jean), jésuite, II, 295.
- Ferrandus* (Fulgentius), diacre de l'église de Carthage, II, 318, 341, 419, 464.
- Ferrare* (Italie), I, 616; II, 270; III, 616.
- Ferrari* (Le P. Jean-Baptiste), jésuite, professeur au Collège romain, II, 290, 625, 650, 658, 661; III, 44, 64, 697.
- Ferrier*, le célèbre ouvrier en instruments de mathématiques, I, 478, 479.
- (Jérémie), I, 73.
- Ferry*, fils du comte de Vaudemont, I, 74, 75.
- Festus*, I, 304.
- Fetan* (Le sieur de), de l'administration des postes, I, 93, 94, 119, 122, 134, 178, 261, 272, 285, 354, 367, 391, 397, 399, 404, 462, 477, 484, 485, 539, 541, 543, 643, 650, 714, 718, 719, 720, 721, 724, 755, 756, 761, 813; II, 2, 6, 18, 24, 29, 48, 55, 67, 72, 101, 154, 162, 165, 167, 173, 179, 189.
- Fétis* (Édouard), I, 18.
- Feuillée du Bellay* (Famille), II, 560.
- (Comtesse), II, 560.
- Feydeau*, avocat, I, 870.
- Fiesole*¹, près de Florence, II, 153.
- Fieubet*¹ (Guillaume de), président à Toulouse, puis premier président à Aix, I, 182, 417; III, 298, 299.
- (Gaspard de), baron de Launac, trésorier de l'épargne, III, 299.
- (De), procureur général au parlement de Toulouse, II, 417.
- Figuera*, auteur d'une lettre sur les antiquités de la Perse, II, 107.
- Filesac* (Jean), doyen de la faculté de théologie de Paris, II, 217.
- Finson* (Louis), *Finsonius*, II, 222.
- Fisquet*, collaborateur à la *Nouvelle Biographie générale*, I, 550.
- Flandres*, I, 280, 294, 394, 413, 816, 825, 874, 879, 904; II, 129, 435, 710.
- Flassan* (Vaucluse), III, 59.
- Flecelles* ou *Flesselles* (De), I, 3.
- Florence* (Italie), I, 378, 873; II, 35, 36, 123, 153, 261, 283, 284, 289, 386, 458, 463, 683; III, 127, 369, 381, 561.
- Florus*, III, 671.
- Flotte* (Le P.), jésuite, I, 532, 588, 604, 609.
- (R.), de la maison de la Roche, III, 496, 497.
- Flourens*, de l'Académie des sciences, II, 156.
- Fludd* (Robert), médecin et philosophe anglais, II, 407; III, 731.
- Foglietta* (Hubert), II, 635, 646.
- (Paul), fils du précédent, II, 635.
- Foir* (Pays de), I, 489.
- (Pierre, cardinal de), I, 182.
- (Paul de), archevêque de Toulouse, I, 697.
- (Abbé de). Voir *Lafon*.
- Folaines* (Jean de Jussac, sieur de la), I, 93.
- (Marie du Bois Fontaine-Méran, femme du sieur de la), I, 93.
- (Astremoine de Jussac, sieur de la), fils des précédents, I, 93.
- Fontaine* ou *De Fontaine* (Le sieur), II, 331; III, 4.
- (Jacques), docteur en médecine, professeur à l'université d'Aix, III, 720.

¹ Peirese écrit *Fiesoli*.¹ Peirese écrit *Fiebet*.

- Fontainebleau* (Seine-et-Marne), I, 206, 245, 656, 816; II, 177, 194, 314; III, 103, 110, 118, 345, 346.
- Fontana* (Domenico), architecte, III, 218.
- Fontenay* (Harold de), I, 827.
- Fontenay-le-Comte* (Vendée), I, 107, 408, 771.
- Fontenay-Ollivier, ou Lieuville, ou Terville* (De), I, 508, 697, 708, 913; II, 200.
- Fontianus* (Jacobus), I, 438, 897; III, 720.
Voir *Fontaine* (Jacques).
- Forbin* (Bailli et commandeur de), I, 11, 263, 264; II, 283, 306, 611, 613, 619, 641; III, 104, 719, 732.
- (Palamède de), seigneur de Sollières ou Soliers, I, 312, 646.
- (Auguste de), évêque de Toulon, fils du précédent, I, 169, 312; III, 717.
- (Jean de), marquis de Janson, I, 622, 626.
- (Gaspard de), seigneur de Solliès et de Saint-Cannat, gouverneur de Toulon, II, 234, 256; III, 729.
- (Gaspard de), seigneur de La Barben, premier consul d'Aix, II, 48, 262.
- Forcalquier* (Basses-Alpes), I, 159.
- Forez* (Le), I, 718, 720.
- Forges-les-Eaux* (Seine-Inférieure), II, 709.
- Forgot* (Pierre), sieur de Fresne, secrétaire d'État, I, 424.
- Fortat*, secrétaire du comte de Marcheville, III, 1.
- Fortia* (De), maître des requêtes, I, 196, 523, 610.
- *d'Urban* (Marquis de), III, 21.
- (Paul), seigneur de Piles, I, 278.
- conseiller au parlement de Paris, I, 826.
- Fortin de la Hoguette* (Philippe), I, 11, 232, 280, 319, 320, 366, 673, 727, 730, 749, 782, 868, 881, 882, 898; II, 60, 96, 125, 126, 127, 129, 137, 150, 156, 208, 211, 550.
- Fos* (Commune de) [Bouches-du-Rhône], I, 234; III, 718.
- Fasciarini* (Paul-Antoine), carme, I, 319, 331, 379.
- Fossé* (Jean de), évêque de Castres, I, 169.
- Fossé* (Jean de), évêque de Castres, neveu et successeur du précédent, I, 169.
- (De). Voir *Eberly*.
- Fossez* (Gabriel de la Vallée), marquis d'Everly, gouverneur de Montpellier, I, 518.
- Foucher* (Victor), de la cour de cassation, I, 197.
- Fouquet* (François), comte de Vaux, conseiller d'État, père du surintendant, I, 386, 862.
- Foulque* (Ésprit), seigneur de la Garde, III, 351.
- Fouquet*, membre du conseil de Gaston d'Orléans, II, 700.
- Fouquiere* (Jacques), peintre d'Anvers, II, 178.
- Fournel* (Victor), I, 749, 812, 838.
- France protestante* (Les auteurs de la), I, 48, 220, 336, 387, 393; II, 441, 576, 621, 622, 638.
- Frankfort* (Allemagne), I, 86, 220, 253, 256, 406, 431, 477, 607, 710, 908; II, 51, 227, 264, 419, 435, 439, 655; III, 17, 129, 137, 141, 163, 176, 177, 191.
- Franche-Comté*, III, 502, 704, 706.
- François I^r*, I, 317, 656; II, 501, 545.
- II, II, 445, 451, 465.
- *de Paule* (Saint), II, 432.
- Francolin* (Italie), III, 16.
- Franconie*, III, 191.
- Frangipani* (Famille), II, 547.
- (Marquis Pompeo), II, 547.
- Frank* (Félix), éditeur de B. des Périers, II, 309.
- Fréculfe*, évêque de Lisieux, I, 767.
- Fredeau*, peintre, II, 326.
- Frédéric Barberousse*, empereur, I, 107.
- II, empereur, I, 107.
- Freher* (Marquard), I, 188, 189, 236, 431, 840; II, 227.
- Freinsheim* (J.), III, 671.
- Fréjus* (Var), I, 240, 246; II, 207; III, 447, 678.
- Frère* (Claude), premier président du parlement de Grenoble, I, 351, 456; II, 582.
- Frey* (Cecil), docteur en médecine, II, 44, 45, 74.

¹ Peiresc écrit *M. du Fossé*.

*Friedland*¹ (Bohême), III, 308.
Frioul, près des îles de Lérins, III, 415, 428, 658.
Froben (Fr.), I, 340.
Froidmond ou *Froidmond* (Libert), *Fromundus*, professeur à Louvain, II, 638, 655; III, 732.

Fronsac (Gironde), I, 94; II, 636.
Frontin, *Frontinus* (Julius), II, 424.
Frothaire, évêque de Toul, I, 350, 374.
Fulgentio (Fra), disciple, ami et biographe du P. Sarpi, II, 434, 560.

G

Gabuzzi (Giovanni Antonio), I, 493.
Gachard (Louis-Prosper), I, 12; II, 526.
Gachet (Émile), I, 12, 97, 144, 146, 179, 626; II, 68, 175, 223; III, 320.
Gadès (Espagne), I, 632.
Gaidoz (Henri), directeur de la revue intitulée *Mélusine*, II, 518.
Gaffarel (Jacques), I, vi; II, 296, 440, 548; III, 164, 183, 185, 186, 187, 197, 284, 308.
 — (N. . .), cousin du précédent, III, 186.
Gaillard (Famille de), II, 514, 515.
 — (Jean de), I, 337.
 — (Louise d'Arbaud, femme de Jean de), I, 337.
 — (Gilles de), seigneur de la Mottebassan, fils des précédents, I, 337, 338, 348, 387; III, 326, 327.
 — (Catherine de Cola, femme de Gilles de), I, 337; III, 326.
 — (Joseph de), conseiller, frère de Gilles, I, 338.
 — (Le sieur), avocat au parlement d'Aix, II, 514, 515, 542, 572, 587, 597, 613, 617, 623, 626, 627, 640, 644, 645, 650, 651, 655, 675, 708; III, 12, 21, 22, 44, 97, 118, 128, 138, 148, 149, 150, 156, 163, 177, 178, 196, 197, 206, 267, 274, 302, 303, 306, 311, 315, 316, 322, 328, 335, 341, 342, 344, 384, 708.
Gaillargues (Gard), I, 731, 747.
Galard de Béarn (Jean), comte de Brassac, ambassadeur de France à Rome, II, 241, 366, 463.

Galard de Béarn (Catherine de Sainte-Maure, femme de Jean), II, 463.
Galas ou *Gallas* (Mathias), feld-maréchal d'Autriche, III, 338, 383, 711.
Galaup (Jean de), seigneur de Chasteuil¹, procureur général de la Chambre des comptes de Provence, I, 252; III, 718.
 — (François de), le *Solitaire du mont Liban*, frère du précédent, II, 203, 253, 399; III, 729.
Galeán des Essarts, I, 741; III, 724.
Galeanus, professeur à Louvain, I, 78.
Galen ou *Galien* (Matthieu), chancelier de l'Université de Douai, I, 381, 382.
Galesini (Pierre), de Milan, protonotaire apostolique, II, 318.
Galien, le médecin, II, 316, 360, 477; III, 221.
Galilée (*Galileo Galilei*), I, vi, 28, 79, 158, 198, 221, 331, 549, 586, 596, 600, 662; II, 283, 284, 289, 375, 386, 513, 514, 527, 534, 550, 556, 566, 569, 577, 617, 620, 660, 709; III, 15, 24, 28, 55, 73, 74, 236, 319, 344, 350, 362, 695, 708.
 —, homonyme du grand mathématicien et gentilhomme florentin, II, 283.
Galland (Paul), receveur du taillon de la province de Touraine, I, 734.
 — (La femme de Paul), veuve de Jacob Bunel, I, 734, 735.
 — (Pierre), *Galandius*, professeur au Collège royal de France, II, 424.
 — (Auguste), conseiller d'État, II, 440, 441, 446, 460, 480, 482, 539, 578.

¹ Peirese écrit *Fridland*.

¹ Peirese écrit *Chasteuil*.

- Galles* (Prince de), III, 286.
- Gallet*, *Galletti*, I, 157.
- Gallia Christiana* (Auteurs de la), I, 19, 24, 28, 43, 49, 57, 66, 83, 94, 111, 128, 169, 170, 222, 240, 241, 251, 324, 553, 632, 652, 754, 808; II, 546; III, 7, 8, 23, 118, 145, 201, 236, 261, 283, 313, 603.
- Gallien*, l'empereur, III, 197, 224.
- Gallifet* (Alexandre de), président au parlement de Provence, I, 622.
- (Jacques de), seigneur du Tholonet, fils du précédent, I, 622.
- Gallot*, libraire, I, 416.
- Gamaches* (Philippe de), I, 204, 205, 419, 475, 896.
- Gamel de la Cadière* (Charles), III, 480.
- Gand* (Belgique), I, 280.
- Gangres* (ville de Galatie, Asie Mineure), III, 155.
- Gans* (J.-L.), *Ganzius*, médecin, II, 265.
- Gantès* (Famille de), III, 88.
- (François de), seigneur de Valbonnette, procureur général au parlement d'Aix, III, 88, 89, 94, 95, 107, 126.
- (Abbé de), grand vicaire de l'évêque de Marseille, oncle du précédent, III, 88.
- (Jacques de), savant orientaliste, père du procureur général, III, 88, 89.
- Gap* (Hautes-Alpes), I, 240, 761.
- Gapançois*, pays de Gap, I, 761.
- Gapeau* (Le), cours d'eau, II, 82; III, 537, 538.
- Garasse* (Le P.), I, 33.
- Garcin* (Le sieur), de Belgentier, III, 391.
- Gard*¹ (Le), II, 82.
- Gardet* (Le sieur), III, 570.
- Gardon*¹ (Le), II, 82.
- Garin* (Le) ou *Guasin*, cours d'eau, II, 82.
- Garon* (Le), cours d'eau, II, 82.
- Garonne* (La), fleuve, II, 82.
- Garrigues* (Pierre), ingénieur royal, I, 515.
- Gascogne* (La), I, 546.
- Gassendi* (Pierre), I, vi, viii, 1, 2, 4, 6, 9, 10, 13, 15, 16, 21, 28, 30, 33, 36, 50, 51, 52, 57, 66, 79, 84, 89, 159, 169, 180, 203, 207, 211, 221, 222, 259, 318, 340, 362, 364, 444, 548, 549, 573, 575, 577, 579, 586, 591, 594, 596, 597, 600, 611, 612, 615, 617, 621, 625, 627, 628, 632, 644, 647, 650, 651, 659, 672, 686, 693, 712, 717, 724, 726, 727, 740, 742, 751, 758, 761, 801, 832, 907; II, 2, 5, 6, 9, 20, 36, 51, 53, 66, 67, 68, 72, 74, 96, 99, 103, 112, 119, 124, 129, 131, 133, 139, 147, 160, 168, 170, 172, 173, 179, 207, 208, 210, 212, 217, 231, 258, 266, 269, 273, 274, 276, 278, 287, 293, 296, 297, 321, 324, 327, 338, 348, 350, 361, 364, 368, 372, 374, 381, 387, 388, 393, 395, 396, 398, 400, 403, 407, 409, 414, 436, 451, 458, 488, 513, 522, 523, 527, 528, 535, 538, 544, 546, 550, 557, 562, 567, 568, 569, 570, 572, 582, 587, 592, 593, 595, 597, 607, 623, 645, 647, 655, 661, 671, 677, 680, 686, 703; III, 12, 18, 44, 55, 60, 67, 69, 71, 75, 76, 81, 87, 92, 98, 100, 102, 113, 116, 117, 137, 141, 144, 151, 153, 154, 156, 157, 160, 162, 165, 170, 172, 178, 182, 198, 199, 202, 229, 230, 231, 251, 252, 273, 282, 305, 311, 320, 321, 332, 335, 389, 394, 411, 414, 419, 430, 455, 457, 462, 463, 468, 481, 501, 515, 519, 525, 536, 542, 543, 559, 594, 600, 611, 619, 635, 640, 641, 664, 667, 671, 690, 691, 702, 703, 712, 713, 725, 731.
- Gassendi* (Prosper), marchand à Aix, III, 163, 179.
- Gastines* (De), négociant de Marseille, I, 435, 584; II, 58, 65, 214, 215, 317, 376; III, 94, 100, 230, 637, 727.
- Gau* (Le), cours d'eau, II, 802.
- Gauchier de Gozze*, III, 315.
- *de Yolland* ou mieux *Gaucher de Yolland*, II, 41, 42; III, 726.
- Gaufridi* (Le sieur), III, 297.
- Gault*, collectionneur parisien, II, 392, 617.
- Gaultier* (Guillaume), patron d'une barque, III, 429, 430.
- Gavardel* (Le), cours d'eau, II, 82.

¹ Peiresc écrit le *Guard* et le *Guardon*.

- Gavardon* (Le), cours d'eau, II, 82.
Gavarre (La), cours d'eau, II, 82.
Gavarret (Le), cours d'eau, II, 82.
Gavaudan (Le), cours d'eau, II, 82.
Gaveau (Le), cours d'eau, II, 82.
Gavelno (La), cours d'eau, II, 82.
Gaverne (La), cours d'eau, II, 82.
Gayot (Le), cours d'eau, II, 82.
Gaufridi (Le président Jacques), l'historien de la Provence, II, 235.
 — (Louis), II, 379.
Gaulmin (Gilbert), I, vi, 36, 541, 598; II, 149, 621, 636; III, 285, 325, 359, 389.
Gault (Le P. Eustache), de l'Oratoire, II, 581, 582, 615.
 — (Le sieur), III, 118.
Gautier (Joseph), prieur de la Valette, I, 40, 221, 340, 409, 575, 586, 597, 600; II, 170, 348, 395, 451; III, 463.
 — (Antoine), conseiller, puis président au parlement d'Aix, neveu du précédent, II, 170, 350; III, 98.
 — (Le P.), jésuite, I, 579.
 — (René), traducteur, I, 663.
Gauric (Luc), I, 379, 413.
Gautier, évêque de Maguelonne, I, 467.
Gays (René), marchand à Lyon, II, 239.
Gedoin (Le sieur), II, 63.
Gela (Le sieur), III, 426.
Geley (Léon). I, 274, 414, 415.
Geminus, II, 704.
Gemusseus (J.), I, 187.
Genebrard (Gilbert), archevêque d'Aix, II, 520.
Gènes (Italie), I, 35, 58, 68, 135, 173, 270, 274, 322, 332, 390, 393, 399, 402, 457, 572, 612, 616, 620, 625, 671, 720, 746, 758; II, 9, 27, 32, 79, 95, 116, 123, 131, 259, 261, 288, 384, 399, 404, 444, 463, 551, 552, 565, 566, 576, 577, 585, 599, 604, 624, 633, 635, 646; III, 95, 122, 166, 197, 266, 343, 345, 393, 430, 441, 446, 524, 547, 561, 573, 585, 587, 617, 633, 639, 657, 660, 669, 685.
Genève (Suisse), I, 18, 27, 48, 57, 143, 225, 256, 351, 409, 435, 507, 529, 607, 636, 660, 741, 750, 756, 834; II, 225, 320, 704, 709; III, 3, 17, 107, 120, 133, 145, 284, 635, 671.
Gennade, de Marseille, I, 706.
Georges le Syncelle, I, 708, 723; II, 200, 201; III, 49, 55, 56, 73, 94, 119, 248, 252, 267, 370, 371, 459.
 — d'Alexandrie, II, 540.
 — (Acropolita), III, 459, 470, 473.
 — (Le P.), récollet, I, 109, 825, 826.
Géorgie (Empire russe), II, 112, 691.
*Genèvre*¹ (Le mont), I, 672.
Genoud (Le sieur), I, 81, 82, 106, 114, 769, 796.
Gentily (Le cavalier), Napolitain, III, 656.
Gérard ou *Gerhard* (Jean), I, 338, 379.
Gerbier (Balthazar), I, 794, 805.
Germain, de l'Institut, I, 230.
Germanus (Georges), I, 389.
Gervais de Tilbury, I, 438, 471, 476, 491, 525, 528, 557, 897; II, 65.
Gervays (Le sieur), III, 131.
Gesner (Conrad), I, 438, 469, 609, 632; II, 432, 457, 472, 480, 490, 494, 540; III, 243, 253.
 — (Nicolas), I, 218.
Gevaerts (Jean-Gaspard), I, vi, 12, 13, 144, 159, 176, 329, 330, 371, 516, 605, 690, 856; II, 71, 218.
Gevartius. Voir *Gevaerts*.
Gex (Pays de), I, 54; III, 687.
Giacomo (Moïse de), maronite, III, 197, 200.
Gibbon (Édouard), I, 449.
Gibert (Honoré), conservateur du musée d'Aix, I, 613.
Gibraltar (Déroit de), II, 225.
*Giggei*² (Antoine), orientaliste, II, 576; III, 271.
Gilles (Pierre), I, 137, 167, 194, 829; II, 427; III, 609.
 — *de Loches* (Le P.), capucin, II, 569, 575, 673; II, 27, 36; III, 62, 63, 68, 74, 78, 85, 87, 101, 103, 110, 111, 121, 269, 271, 285, 286, 601, 610, 703.

¹ Peiresc écrit *Genèbre*.² Peiresc écrit *Gige*.

- Gillet*, lieutenant de Verdun, I, 140, 168, 808, 827.
- Gillius* (Johannes), III, 302.
- Gillot* (Jacques), I, 102, 757.
- Gimon* (Louis), historien de la ville de Salon, II, 185.
- Ginetti* (Cardinal Martio), I, 373, 374.
- Ginguéné*, II, 36, 226, 635; III, 573.
- Girard* (Guillaume), biographe du duc d'Épernon, I, 688; III, 11, 340.
- Giraud* (Charles), de l'Institut, I, 231, 327, 671; II, 143, 366, 404.
- Glandèves* (Var), I, 240.
- (Maison de), I, 602, 611.
- (Antoine de), vicomte de Pourrières, I, 611, 619.
- *de Cujes* (Toussaint), évêque de Sisteron, I, 57, 69.
- Gobelin* (Pierre), I, 898.
- Gobert*¹, valet de chambre du roi, un des artistes employés au palais de Fontainebleau, II, 177, 178, 223, 224, 314, 327; III, 728.
- Godeau* (Antoine), évêque de Grasse et de Vence, II, 475, 476, 500, 501, 554, 560, 564, 581; III, 53, 515.
- Godefroy* (Les frères), I, vi.
- (Denis), père des précédents, I, 6, 267, 362, 643.
- (Théodore), I, 6, 7, 26, 36, 39, 54, 57, 68, 85, 88, 107, 145, 147, 161, 162, 173, 174, 189, 190, 213, 224, 230, 231, 266, 267, 279, 302, 305, 342, 343, 349, 350, 352, 353, 356, 357, 371, 384, 402, 407, 420, 431, 435, 437, 452, 454, 461, 465, 468, 470, 493, 502, 505, 529, 545, 553, 567, 572, 636, 678, 727, 749, 750, 815, 821, 831, 835, 843, 866, 888, 902; II, 28, 43, 90, 133, 140, 225, 227, 270, 438, 439, 469, 525, 574, 575, 592, 608, 609, 620, 642, 646, 663, 664, 671; III, 2, 3, 12, 17, 36, 38, 39, 100, 120, 125, 126, 173, 189, 276, 290, 293, 296, 323, 327, 328, 364, 400, 407, 587, 596, 597, 678, 680.
- Godefroy* (Anne Janvyer, femme de Théodore), I, 26.
- (Jacques), frère de Théodore, I, 55, 56, 57, 183, 224, 225, 329, 351, 362, 363, 453, 837; II, 18, 28, 551, 634; III, 189, 234, 324, 567.
- *Ménilglaise* (Marquis de), I, 6, 26, 56, 529, 843; III, 284.
- Goldast* de *Heininsfeld* (Melchior), I, 236, 276, 431, 475, 499, 507, 827.
- Golfe Juan*¹ (Alpes-Maritimes), III, 535, 552, 560, 585.
- Golius* (Jacques), l'orientaliste hollandais, III, 241, 242, 297, 334, 371, 442, 463, 491, 499, 500, 502, 614, 635, 681.
- Goltzius* (Hubert), II, 435, 461, 464, 480, 490, 504.
- Gonar* (François), I, 388, 394, 494, 500.
- Gondi* (Cardinal de), évêque de Paris, I, 254.
- (Jean-François de), évêque, puis archevêque de Paris, I, 254, 889, 890; II, 5.
- (Philippe-Emmanuel de), général des galères, puis père de l'Oratoire, I, 522, 824, 844; II, 5; III, 91.
- (Françoise-Marguerite, femme de Philippe), III, 91.
- (Pierre de), duc de Retz, fils de Philippe-Emmanuel, I, 200, 824; III, 91.
- (Albert de), duc de Retz, marquis de Belle-Isle, III, 91.
- (Claude-Catherine de Clermont, femme d'Albert de), III, 91.
- Gondin*, *Gondine* ou *Gondrin* (Le sieur), I, 505, 520, 551, 552.
- Gonnelli*, bouffon italien du xiv^e siècle, III, 124.
- Gontard* (localité qui faisait partie du marquisat de la Roche d'Autheron, commune du canton de Lambesc), I, 75.
- Gonzague* (Louis de), duc de Mantoue, I, 254.
- (Charles de), duc de Nevers, fils du précédent, I, 254, 481, 512, 519, 531, 670, 700, 762, 778, 901; II, 163, 401.
- (Catherine de Lorraine, femme de Charles de), II, 285.

¹ Peiresc l'appelle parfois *Engobert*.

¹ Peiresc écrit *Goulf Jean*.

- Gonzague* (Marie-Louise de), fille de Charles, femme des rois de Pologne Wladislas et Jean Casimir, I, 778; II, 285, 683, 689, 695.
- Gordes* (département de Vaucluse), II, 425.
- (Balthazar de Simiane, baron de), I, 456.
- (Anne de Saint-Marcel, femme du baron de), I, 456.
- (Guillaume de Simiane, baron, puis marquis de), I, 456, 458, 824; II, 425.
- Gori* (Antoine-François), antiquaire florentin, II, 36.
- Goronides* (Josephus)¹, II, 101, 102, 123.
- Goring* ou *Gorrin* (Le chevalier), I, 800.
- Gorlaeus* (Abraham), II, 435, 464, 494.
- Goselin* (Antoine), III, 622.
- Goth* (Jacques de), marquis de Rouillac, I, 803.
- (Hélène de Nogaret, femme de Jacques de), I, 803.
- (Louis de), marquis de Rouillac, fils des précédents, I, 803, 822.
- (J.-B.-Gaston de), marquis de Rouillac, fils du précédent, I, 803.
- Gottfried* (Louis), érudit suisse, II, 638.
- Goubard* (N.), traducteur de Ph. Lansbergius, II, 228.
- Goujet* (Abbé), I, 5, 32, 462, 478, 529, 661, 782; II, 424, 425, 520, 633.
- Goulas* (Nicolas), II, 432, 433.
- Goulu* (Dom), I, vi, 177, 179, 205, 213, 226, 502, 529, 530, 669, 708, 838, 867; II, 19.
- Gourgeau* (Le), près d'Antibes (Alpes-Maritimes), I, 283; III, 719.
- Gourgue* (Marc-Antoine de), premier président du parlement de Bordeaux, I, 12, 797.
- Gouvenon* (Le sieur), III, 561, 562, 565.
- Grævius* (Georges), I, 353, 835; II, 36.
- Gramigna*, auteur italien, I, 625.
- Gramont* (Antoine, comte puis duc de), maréchal de France, I, 811; II, 41; III, 706.
- Grammont* (Henri Delmas de), I, 318, 393, 739; II, 276, 376, 529; III, 731.
- Grammont* (Scipion de), sieur de Saint-Germain, II, 217, 258, 259; III, 291, 310, 343, 364, 395.
- Grand Coyier* (Le mont du) [Basses-Alpes], III, 153.
- Grande Chartreuse* (La) [Isère], III, 240, 693
- Grandier* (Urbain), curé de Loudun, III, 169, 174.
- Grangier* (Jean), professeur au Collège de France, I, 462.
- Granier* (Auger de Mauléon, sieur de), I, 355, 417, 418, 494¹, 500, 697, 831; II, 12, 126, 137, 150, 162, 196, 255, 693; III, 544, 558, 572, 727.
- Gras*, cousin de Peirese, neveu du prieur du même nom (voir ci-dessous), II, 653, 669, 674, 675; III, 3, 4, 5, 6, 7, 22, 23, 26, 29, 32, 42, 70, 93, 129, 140, 141, 151, 159, 172, 194, 197, 488, 695.
- , fils du précédent, II, 653; III, 185, 695.
- (Le vieux prieur), III, 129, 140, 141, 156, 161, 563, 701.
- Grosse* (Alpes-Maritimes), I, 28, 240; III, 180, 181, 236, 515.
- Grassis* ou *Grassi* (Cardinal Arhille de), II, 711.
- (Paris de), évêque de Pesaro, frère du précédent, II, 711; III, 698.
- Graswinkel* (Théodore), publiciste hollandais, III, 137.
- Gratius Orthwinus*, I, 127.
- Gray* (Haute-Saône), I, 552.
- Grèce* (La), I, 696.
- Grégoire de Nazianze* (Saint), II, 202, 539.
- XII, pape, I, 355.
- XIII, pape, I, 241.
- XV, pape, I, 429.
- , prêtre, I, 686, 702.
- de Tours, I, 744; II, 315; III, 623.
- (Pierre), juriconsulte, I, 246.
- (Ernest), collaborateur à la *Nouvelle biographie générale*, I, 16, 40, 887; II, 414, 711.

¹ Le *Gravier* de cette pag. me paraît devoir être identifié avec *Granier*.

¹ Peirese l'appelle *Goronides Dorotheus*.

- Grenoble* (Isère), I, 113, 161, 185, 351, 383, 384, 461, 511, 512, 533, 538, 589, 596, 655, 729, 750, 756; II, 1, 26, 30, 40, 50, 53, 78, 110, 197, 241, 411, 588, 689; III, 201, 203, 206, 208, 240.
- Gressy* (De), I, 428, 440, 511.
— (M^{me} de), I, 440.
- Gretser* (Jacques), I, 218, 304, 321, 355.
- Grieu* (Charles de), sieur de Saint-Aubin, I, 37.
— (M^{lle} de Villemontée, femme de Charles de), I, 37.
— (Gaston de), prévôt des marchands, père de Charles, I, 37.
- Griffet* (Le P. II.), I, 2; II, 146, 259, 330; III, 383.
- Grignan* (Jean-Louis-Adhémar de Monteil, commandeur de), III, 637, 638.
- Grigny*, près de Corbeil (Seine-et-Oise), I, 22, 859; III, 394.
- Grimand* (Var), I, 649; III, 723, 725.
— (Marquis de). Voir *Alard* et *Esplan*.
- Grimoard* (Jacques de), comte du Roure, I, 653.
— (Jacqueline de Montlaur, femme de J. de), I, 653.
— (Scipion de), comte du Roure, marquis de Grisac, fils des précédents, I, 652.
— (Marguerite de), abbesse de Saint-Honorat de Tarascon, sœur du précédent, I, 652, 653; III, 723.
- Groenlo*, autrefois *Grol* (Hollande), I, 346, 355, 863, 865; II, 227.
- Gronovius* (Jean-Frédéric), II, 51.
- Grosbois* (Château de) [Seine-et-Oise], I, 784, 798.
- Groslé* (Le sicur), III, 665, 666.
- Grotius* (Hugo), I, vi, 15, 16, 21, 25, 26, 29, 35, 40, 52, 55, 63, 77, 95, 100, 148, 174, 189, 226, 325, 353, 362, 389, 429, 430, 431, 449, 506, 513, 514, 538, 549, 554, 559, 562, 567, 585, 613, 620, 625, 758, 815, 836, 859, 863, 872, 887, 903; II, 10, 16, 35, 37, 54, 84, 95, 139, 152, 163, 200, 212, 248, 257, 266, 283, 290, 315, 414, 456, 471, 524, 542, 560, 601, 602, 687, 691, 705; III, 10, 14, 20, 22, 24, 160, 161, 173, 176, 177, 190, 194, 197, 201, 204, 225, 230, 231, 268, 269, 277, 278, 291, 292, 302, 353, 365, 369, 370, 371, 385, 388, 391, 404, 407, 422, 432, 441, 461, 470, 483, 498, 505, 550, 609, 667, 690.
- Grotius* (Maria de Reigersbergen, femme de Hugo), I, 95.
— (M^{lle}), fille des précédents, I, 95.
— (N...), frère de Hugo, III, 10, 24.
- Gruter* (Jean), I, 181, 768; II, 36.
- Grynæus* (Simon), I, 187.
- Guadagnoli* et non *Guadagnolo* (Philippe), professeur à la Sapienza à Rome, II, 310; III, 699.
- Gualdi* (Le chevalier Francesco), de Rimini, archéologue-collectionneur, II, 233.
- Gualterus* (Georgius), II, 205.
- Guastalla* (Duc de), I, 762, 901.
- Guérin* (Jean), évêque de Grasse, III, 236.
- Guernesey*¹ (Île de), près de Jersey, I, 441, 894.
- Guesle* (Jean de la), procureur général au parlement de Paris, I, 154, 166, 175, 191, 206, 822, 831.
— (Jacques de la), fils et successeur du précédent, I, 154.
- Guetaldus* (Marinus), II, 450.
- Guevara* (Le P.), I, 63.
- Guez* (Jean), négociant à Marseille, I, 719; II, 63.
— , négociant à Constantinople, frère du précédent, I, 719.
- Guiberville* (De), neveu des frères Dupuy, III, 172, 173, 179, 246, 264, 265, 284, 290, 295, 359, 369, 492, 497, 522, 538, 539, 544, 549, 558, 585, 590, 591, 598, 601, 603, 604, 605, 612, 613, 614, 618, 621, 622, 627, 628, 629, 638, 642, 644, 645, 646, 648, 657, 660, 661, 663, 664, 665, 671, 678, 679, 684.

¹ Peiresc écrit *Garnesé*.

Guibeville (De), père du précédent, beau-frère de MM. Dupuy, III, 590, 591, 678.

Guichard (Firmin), traducteur de Gassendi, II, 124.

Guiet (François), I, 643, 660; II, 506; III, 104, 157, 158, 165, 166, 344, 474, 584, 706.

Guigard (Joannis), I, 503; III, 85, 721.

Guillaume (Maître), un des fous des rois de France, III, 124.

— *de Tyr*, I, 265, 266, 267, 407, 469.

Guillebauld (Le sieur), III, 163.

Guillemin (Denis), prieur de Roumoules, II, 251, 270, 287, 291, 327, 358, 361, 364, 366, 367, 377, 407, 420, 441, 456, 471, 474, 493, 519, 529, 537, 542, 543, 548, 550, 559, 562, 586, 627, 660, 668, 703, 704, 705, 706, 708, 709; III, 185, 186, 197, 547, 565, 570, 607.

Guillestre (Hantes-Alpes), I, 672.

Guines (Pas-de-Calais), II, 345, 346.

Guinet (François), I, 681.

— (Nicolas), professeur à Pont-à-Mousson, I, 681.

Guiran (Le cadet de), I, 291.

Guiscardy (Le sieur), I, 394, 788, 872; II, 25.

Guise (Hôtel de), à Paris, I, 783.

— (Charles de Lorraine, quatrième duc de), gouverneur de Provence, I, 99, 105, 223, 275, 283, 291, 337, 345, 348, 370, 503, 552, 560, 600, 601, 620, 622, 623, 630,

645, 647, 649, 679, 682, 692, 707, 715, 728, 739, 740, 746, 751, 752, 754, 758, 762, 764, 783, 786, 826, 844, 850, 852, 878, 884, 899; II, 3, 21, 24, 46, 49, 50, 52, 70, 87, 93, 113, 119, 120, 124, 126, 127, 141, 143, 144, 151, 172, 177, 179, 190, 191, 245, 256, 268, 283, 687; III, 36, 193, 562.

Guise (Henriette-Catherine, duchesse de), femme du précédent, I, 275, 752; II, 45, 46, 98; III, 258, 702.

— (Prince de Joinville, fils du duc de), II, 45, 46.

— (Cardinal de), I, 851.

— (Louis de), fils du cardinal, I, 899.

Guizard ou Guittard (Le sieur), avocat au conseil du roi, à Paris, I, 759, 882; II, 8, 29, 66, 137, 163, 194, 231, 276.

Guîtres (Abbaye de), département de la Gironde, I, 12, 48, 49, 94, 372; II, 4, 562; III, 304, 309.

Gurat (Le P.), de l'ordre des Mathurins, I, 553.

Gustave-Adolphe, roi de Suède, II, 330, 345, 359, 390, 393, 397, 398, 590, 644, 653, 704, 707, 710; III, 27, 129.

Guyenne, II, 542; III, 53, 276, 282, 286, 287, 288, 310, 673.

Guyon, référendaire en la petite chancellerie d'Aix, cousin de Peiresc, III, 516, 564, 639.

H

Habert (Pierre)¹, évêque de Cahors, III, 7.

Habicot (Nicolas), anatomiste, III, 194.

Habsbourg (Comtes d'), I, 6, 620.

— (Rodolphe d'), I, 6.

Hackluyt, I, 85, 214, 276.

Hacquerville (Jérôme d'), seigneur d'Ons-en-Bray, premier président du parlement de Paris, I, 819, 831, 845.

¹ Peiresc l'appelle *La Roche Habert*, parce qu'il était abbé de *La Roche*.

Haitze (Pierre-Joseph de), I, 45; II, 281, 497; III, 623, 682, 723.

Hallé (Jean), maître des comptes, I, 150.

Hallez, peut-être le même que le précédent, III, 504.

Hallier (François de l'Hospital, seigneur du), maréchal de France, I, 775, 783, 875; II, 496.

— (Charlotte des Essarts, femme de François de l'Hospital, seigneur du), II, 496.

— (François), évêque de *Cavaillon*, II, 615.

- Halluin*¹ (Duc d'), I, 94; III, 278.
- Hambourg* (Allemagne), I, 59; II, 91, 128, 170; III, 381, 680.
- Hameau* (Pierre du), I, 541, 653.
- Harderwick* (Hollande), I, 757.
- Hardy* (Sébastien), receveur des tailles au Mans, II, 20.
- (Claude), conseiller au Châtelet, II, 20, 247; III, 325.
- Harlay* (Achille de), premier président du parlement de Paris, I, 457, 757.
- (Nicolas de), seigneur de Sancy, I, 617; II, 602.
- (Achille de), évêque de Saint-Malo, fils du précédent, I, 617; II, 121, 371, 602; III, 77, 688.
- (Philippe de), comte de Cézy, successeur de son frère Achille en l'ambassade de Constantinople, III, 77, 148, 288, 366, 703.
- (François de), archevêque de Rouen, I, 129, 792; II, 152, 159, 160.
- Harrisse*, I, 201.
- Harvey*² (Guillaume), II, 156, 183, 216, 217.
- Hartwig* ou *Hartwic* (Pierre), de Hambourg, II, 91, 170.
- Haultin* (Abraham), imprimeur à la Rochelle, III, 487.
- (Le conseiller). Voir *Autin*, *Aultin*.
- Hauréau* (B.), I, 608, 887, 888; III, 148.
- Haussonville* (Comte d'), de l'Académie française, l'historien de la Lorraine, I, 128, 233, 800; III, 90.
- Hautguerre* (Hilaire), *Altobelli*, II, 450.
- Havre* (Le) [Seine-Inférieure], I, 94, 345.
- Hayes* (Des), baron de Cormenin, le père, I, 529, 530, 580, 808, 832; II, 219.
- (Des), baron de Cormenin, le fils, I, 530.
- Hazard*, orientaliste, secrétaire de Gaulmin, III, 359, 399.
- Hebert* (Jean), libraire à Paris, II, 45.
- Hebron* (Colonel), III, 706.
- Hecourt* (Le sieur), I, 797, 812.
- Hedem*¹ (Syrie), II, 399.
- Hegenitus* (Godefredus), II, 727.
- Heidelberg* (Allemagne), I, 168, 186; II, 36.
- Heilbronn* (Allemagne), III, 190, 191.
- Heinsius* (Daniel), I, vi, 139, 224, 228, 261, 282, 296, 304, 309, 310, 358, 376, 453, 485, 534, 606, 834, 852, 853, 859, 860, 869; II, 17, 123, 204, 372, 422, 455, 602, 644, 653, 656, 667, 696; III, 37, 45, 139, 381, 392, 493, 494, 607, 608, 631, 640, 686, 710.
- Heisterbach* (Césaire de), III, 137.
- Helmenorstius*, I, 181.
- Helvig* (André), *Helvigijs*, III, 137.
- Helwich* (Georges), chanoine à Mayence, I, 236.
- Henar* (Le sieur), I, 191.
- Hemelarius*, *Hemelar*, *Hemelaer* (Jean), chanoine d'Anvers, I, 410.
- Hennin* (H.), collaborateur à la *Nouvelle biographie générale*, I, 211.
- Henri III*, roi de France, I, 193, 241, 682, 694; II, 362.
- *IV*, roi de France, I, 54, 107, 538; II, 247, 385; III, 562.
- (L'abbé), biographe de l'évêque François de Bosquet, II, 481, 537; III, 731.
- *de Bourgogne*, roi de Portugal, II, 574.
- *de Bourgogne* (Thérèse, fille naturelle d'Alphonse VI, femme de), II, 574.
- Hérauld*² (Didier), II, 609, 632.
- Herbault* (Raymond Phelipeaux, seigneur de), I, 559, 645, 813, 827, 844; II, 101, 695.
- (Isabelle Phelipeaux, fille du seigneur d'), I, 844.
- Herbert de Cherbury* (Édouard), II, 593, 594, 607, 614, 620.
- Hérivaux* (D'), conseiller de la grande chambre du parlement de Paris, II, 583.
- Hérodote*, II, 298, 299; III, 214.
- Heron*, mathématicien grec, II, 531.
- Hervet* (Gentien), I, 256, 854.
- Herwart*³ de *Hohenbourg* (Jean-Georges), chance-lier de Bavière, I, 434; II, 416, 420, 435.

¹ Peiresc écrit *Attuin*.² Peiresc écrit *Herveus*.¹ Peiresc écrit *Heden*.² Peiresc écrit *Hervault*.³ Peiresc l'appelle *Hervartius*.

Herzog (Ernest), I, 613.

Hesronite (Jean), maronite, I, 579, 599.

Heudoin, avocat à Paris, III, 257.

— (N...), fils du précédent, fermier du prieuré de Saint-Leons, III, 257.

Hearnus (Jean), II, 318.

Hignera (Le père Jérôme de), jésuite, I, 227.

Hincmar, archevêque de Reims, II, 259.

Hiparchus, II, 704.

Hippocrate, II, 226; III, 61.

Hippolyte (Saint), I, 379.

Histoire littéraire de la France (Les auteurs de l'), I, 10, 38, 197, 467, 535, 608, 706, 767; II, 227, 370, 389, 437, 474, 580, 637, 640; III, 623.

Häfer (D'), I, 79; III, 283, 389, 716.

Hoeschel (David), 420, 421, 446.

Holland (Henri Rich, comte de), I, 799.

Hollande, I, 5, 63, 129, 144, 168, 183, 207, 213, 228, 298, 346, 378, 422, 506, 541, 579, 858, 871, 872, 893, 908; II, 12, 36, 37, 168, 290, 315, 358, 530, 549, 654, 717; III, 121, 187, 241, 301, 323, 372, 381, 391, 399, 414, 435, 470, 478, 483, 491, 504, 524, 543, 548, 586, 593, 605, 634, 640, 680, 681, 684, 711.

Holstenius (Lucas), I, iv, vi, 59, 62, 181, 226, 227, 258, 263, 270, 352, 356, 357, 362, 371, 376, 377, 389, 401, 415, 420, 421, 424, 445, 453, 485, 501, 547, 548, 564, 572, 581, 603, 617, 628, 629, 644, 659, 667, 668, 691, 740, 751, 869, 880, 892, 895, 913; II, 23, 38, 61, 73, 77, 88, 105, 112, 122, 127, 128, 132, 169, 170, 219, 232, 233, 238, 244, 247, 248, 258, 260, 261, 283, 369, 374, 387, 426-428, 430, 449, 453, 454, 465, 470, 471, 493, 494, 495, 511, 530, 531, 533, 544, 549, 565, 566, 569, 580, 633, 647, 648, 663, 679, 680, 681, 696, 698, 712; III, 16, 17, 27, 29, 32, 56, 62, 64, 84, 99, 107, 122, 123, 124, 131, 247, 248, 254, 381, 459, 475, 482, 508, 509, 519, 525, 536, 549, 550, 559, 562, 594, 608, 609, 612, 677, 689, 697, 701, 719.

Homère, II, 135, 299, 539, 658.

Honolle, de l'École française d'Athènes, I, 679, 680.

Hondius (Josse), I, 357, 388, 860.

Hongrie (Reine de), II, 35.

Honorat ou *Honoré* (Saint), une des Iles de Lérins. Voir *Saint-Honoré*.

Honorius (Philippe), II, 439.

Horace, II, 17; III, 158.

*Horeb*¹ (Mont), en Arabie, III, 474.

Horn (Maréchal de), III, 161, 177.

— (Gustave, comte de), maréchal, II, 590.

Hortensius (Martin), mathématicien, de Delft, I, 140; II, 228, 255, 535, 592, 597, 608.

Hospital (Le chancelier Michel de l'), I, 154, 166, 175, 181, 206, 245, 709, 822, 831, 846; II, 445, 451, 685.

— (Paul Hurault de l'), archevêque d'Aix, I, 24, 43, 105, 566, 657.

— (Gui Hurault de l'), archevêque d'Aix, neveu du précédent, I, 24, 105.

— (Maréchal de l'). Voir *Hallier* (Fr. du).

— (Nicolas de l'), marquis, puis duc de Vitry, II, 287, 292, 295, 323, 327, 330, 363, 369, 378, 380, 386, 394, 400, 404, 408, 416, 418, 438, 451, 493, 496, 497, 517, 523, 541, 544, 546, 552, 561, 563, 565, 572, 586, 590, 599; III, 14, 151, 170, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 186, 192, 195, 196, 201, 205, 261, 294, 297, 299, 315, 337, 345, 349, 357, 373, 638, 646, 647, 657, 668, 670, 678, 679, 680, 704.

— (Lucrèce-Marie Bouhier, femme de Nicolas de l'), II, 347, 369, 380, 404, 462, 473, 524, 565; III, 4.

— (François de l'), fils des précédents, II, 673, 674; III, 4, 345.

Hotman (Jean), sieur de Villiers², I, 1, 2, 17, 27, 30, 31, 179, 387, 787; III, 446.

— (Antoine), I, 1.

— (François)³, chanoine de Paris, frère de Jean, I, 1; III, 447, 452.

Houlsay (Le sieur du), III, 719.

¹ Peiresc écrit *Oreb*.

² Peiresc l'appelle *M. de Villiers Hotman*.

³ Peiresc l'appelle *M. de Saint-Marc Hotman*.

Howyn de Tranchère, collaborateur à la *Statistique générale du département de la Gironde*, d'Édouard Feret, III, 169.
*Hozier*¹ (Pierre d'), I, 661, 904; II, 255, 296; III, 85, 127, 681.
Hudon, père et fils, III, 608, 609.
Huet (Jean), surnommé *le Bigre*, évêque de Toulon, III, 313.
 — (Daniel), évêque d'Avranches, II, 20.
Hugo (Le P. Herman), jésuite, II, 218, 219.
Hugues Capet, II, 504, 537, 543, 552.
 — de *Saint-Victor*, III, 585.
Hulius (nom douteux), II, 701.
Hulon ou *Hullon*, prieur de Cassan, II, 608, 613, 628, 635, 659; III, 40, 61, 84, 108, 109, 400.
Humières (Charles-Mercure de Crevant, marquis d'), I, 810.

Humières (Louis de Crevant, marquis d'), fils du précédent, I, 810, 844.
 — (Isabelle Phelypeaux, femme de Louis de Crevant, marquis d'), I, 844.
Hurault (Maison d'), III, 470.
 — (Philippe), comte de Cheverny, III, 470.
 — de *Cheverny* (Philippe), évêque de Chartres, I, 305, 306.
Hureau (Le sieur), I, 15.
Hurter (Christophe), II, 639.
*Hyères*¹ (Var), I, 58, 81, 83, 151, 199, 543, 546, 746; II, 14, 191, 306, 585, 586; III, 40, 182, 183, 253, 321, 326, 329, 336, 361, 537, 642.
Hyginus, auteur des *Astronomica* et du *Fabularum liber*, I, 30.
 — auteur du *De Castrametatione*, I, 30.
 — (Caius Julius), I, 30.

I

*Ibn-Béitar*², surnom d'*Abdallah-ben-Ahmed*. Voir ce dernier nom.
Ibrnhim-Arabndji, général des galères algériennes, I, 393.
Icard, homme d'affaires de Malherbe, I, 760, 761; II, 160.
If (Château d'), près de Marseille, II, 118; III, 126.
Inbert (Jacques), de Marseille, III, 480.
Indes, I, 7, 173; II, 13, 335, 522; III, 277, 681.
Ingold (Le P. A.-M.-P.), de l'Oratoire, I, 536; II, 225, 582, 684.
Ingré (Loiret), III, 702.
Inguimbertaine (L'), bibliothèque donnée par M^{gr} d'Inguibert à la ville de Carpentras. Voir *Carpentras*.
Innocent III, pape, I, 182; III, 718.
Inspruck (Tyrol), I, 620.
Irovinus (Alexandre), I, 396, 405, 569.
Isabelle (Claire-Eugénie), archiduchesse-infante, gouvernante des Pays-Bas, I, 386.

Isambert, collaborateur à la *Nouvelle biographie générale*, II, 571.
 — auteur de l'*Itinéraire de l'Orient*, II, 573.
Isidore de Séville, II, 301.
Isle du Venaisain (L') ou *Isle-sur-Sorgue* (Vaucluse), I, 481, 747, 750, 761; III, 668.
 — de Strasbourg (Le sieur de l'), III, 177.
Italie, I, v, 4, 34, 35, 41, 51, 59, 63, 64, 130, 131, 217, 221, 228, 229, 247, 274, 277, 315, 541, 572, 607, 662, 700, 716, 739, 746, 752, 753, 767, 836, 859, 901, 904; II, 3, 10, 13, 34; 37, 38, 51, 62, 63, 64, 73, 107, 113, 115, 116, 122, 146, 157, 163, 168, 191, 210, 223, 240, 241, 261, 289, 293, 296, 322, 347, 359, 391, 426, 440, 448, 450, 489, 538, 561, 566, 575, 641; III, 12, 18, 51, 87, 95, 132, 134, 161, 169, 171, 172, 173, 174, 177, 187, 194, 232, 242, 258, 266, 279, 284, 288, 308, 330, 339, 344, 349, 358, 384, 411, 422, 435, 438, 441, 453, 461, 523, 537, 539, 567, 669, 574, 576, 584, 585, 594, 611, 634, 635, 690, 727.

¹ Peiresec écrit *Ozier*, *Hozier*.

² Peiresec écrit *Ebnodytar*.

¹ Peiresec écrit *Ières*.

J

- Jacob* (Le P. Louis), I, 11, 150, 162; III, 51.
Jacques (Saint), I, 326.
 — *I^{er}*, roi d'Angleterre, I, 800; III, 725.
 — *II*, fils naturel de Jean III, roi de Chypre, I, 443.
 — (H.), philologue, III, 723.
Jacquet, employé de la poste, I, 194, 428, 456, 459, 545, 555, 606, 718, 725, 726, 737, 738, 742, 743, 907; II, 18, 165, 166, 230, 249, 255, 698, 701, 702.
Jadart (Henri), secrétaire de l'Académie de Reims, III, 51, 733.
Jal (A.), auteur du *Dictionnaire critique*, I, 451, 733, 734.
Jambe de Boys, surnom d'un bouquiniste parisien, I, 199.
Janson (Marquis de). Voir *Forbin*.
Janzon (Guillaume), I, 342.
Jar (Abbaye du), diocèse de Sens, I, 632.
*Java*¹ (Île de), mer de la Sonde, II, 672.
Javerzac (Nicolas-Bernard, sieur de), I, 707, 708, 727, 908.
Jean Chrysostome (Saint), I, 136; II, 539, 540.
Jean l'Évangéliste (Saint), I, 327; II, 557; III, 358.
 — *XXII*, pape, I, 472.
 — roi de France, II, 342.
 — *de Naples*, dominicain, I, 216, 217, 276, 357.
Jean François (Le P.), provincial des minimes d'Espagne, II, 101.
 — (Prêtre), II, 555, 570.
Jeanne, reine de Naples, comtesse de Provence, I, 120.
Jouin (Le président), I, 757, 820, 827; II, 492.
 — (Charlotte), fille du précédent. Voir *Castille* (Pierre de).
 — (L'abbé), frère du précédent, II, 482.
*Jérôme*² (Saint), I, 302, 705.
- Jersey*¹ (Île de), dans la Manche, I, 411, 894.
*Jérusalem*² (Syrie), I, 196, 197, 221, 265, 548, 549, 759; II, 73, 400, 523, 687.
Joachim, le prophète, II, 558, 559.
Joanne (Adolphe), III, 153.
Job (Le patriarche), II, 19.
Johnston (Arthur), médecin et poète, II, 567.
Joly (A.), ministre à Montauban, I, 130.
 — (Le sieur), professeur d'arabe et voyageur, II, 168, 169.
Jonghe (Corneille de), seigneur de Baardwyck, I, 336.
 — (Baudoin ou Junius de), fils du précédent, récollet, I, 336.
Jonquères (De), III, 684.
Joret (Charles), correspondant de l'Institut, I, 526.
Joseph (Le patriarche), II, 383.
 — (Le P.), III, 205, 289, 342, 344, 707.
Josèphe, I, 496; II, 416; III, 191, 269.
Joubert, avocat, I, 809.
 — (Leo), collaborateur à la *Nouvelle biographie générale*, I, 79; III, 247, 562.
Jouques (Bouches-du-Rhône), I, 396, 397; II, 611; III, 720.
Jourdain (Amable), I, 642; II, 576.
 — (Charles), fils du précédent, I, 642.
Jousselin, sieur de Joupiles, I, 904.
Joyeuse (Cardinal de), I, 669.
Jude (Saint), III, 601.
Jules II, pape, III, 698.
Julien (L'empereur), I, 356, 388, 394, 865; III, 459.
Junius (Patrice), bibliothécaire du roi Jacques I^{er}, I, vi, 181, 903.
Juret (François), I, 222.
Justel (Christophe), I, 685, 701, 702, 907; II, 539, 594; III, 640, 700.
Justin, II, 18; III, 671.
Justiniani (Famille), I, 400.

¹ Peirese écrit *Jave*.² Peirese écrit *Hierosme*.¹ Peirese écrit *Joracy*.² Peirese écrit *Hierusalem*.

Justiniani (Galeazzo), I, 400.

—¹ (Le père Horace), bibliothécaire du Vatican, II, 247, 248.

Justinien, empereur, I, 23, 213, 447, 643, 677.

Juvénal, II, 374.

K

Kepler (Jean), I, 40, 409, 435, 607; II, 157, 226, 264, 276; III, 52, 635, 640, 710, 715.

Kervier (René), I, 178, 269, 274, 386, 495, 841; II, 475, 476, 501, 503, 581, 612, 685; III, 51, 52, 53, 176, 342, 456, 731.

Kircher (Le P. Athanase), II, 488, 489, 521, 522, 528, 533, 535, 538, 631; III,

76, 474, 484, 498, 586, 600, 605, 681, 709.

Kirsten (Pierre), professeur à Upsal, III, 391, 408.

Kitzner (Le P. Balthazar), jésuite, II, 359, 360.

Krantz (Albert), I, vi, 188, 218, 845.

L

La Barban (Bouches-du-Rhône), II, 261.

— (Seigneur de), Voir *Forbin*.

Labarte (Jules), de l'Institut, I, 464.

La Baulme (De), conseiller au parlement de Grenoble, I, 533, 538.

La Baume de Suze (Louis-François de), évêque de Viviers, I, 75.

Labbé (Charles), I, iv, 148, 182, 680, 757; II, 315, 320, 432.

La Berchère (Jean-Baptiste Le Goux, seigneur de), premier président du parlement de Dijon, I, 804.

La Boderie (Calvados), II, 15.

— Voir *Le Febvre*.

Laborde (Léon de), membre de l'Institut, III, 209.

La Borderie (Arthur de), membre de l'Institut, II, 519.

Labouderie (L'abbé), collaborateur à la *Biographie universelle*, I, 410; II, 136, 388.

Laboulbène (Docteur A.), II, 156.

La Chambre (Le sieur de), I, 733.

La Charité-sur-Loire (Nièvre), II, 609.

La Coste (Jean de), I, 22, 23.

— (Le P.), III, 100.

La Croix (Emeric de), II, 92, 94.

— *du Maine*, I, 222; II, 15.

La Curne de Sainte-Palaye, II, 252, 253, 263, 278, 280, 485, 522, 528, 562, 579, 610, 631, 669; III, 35, 42, 183, 204, 209, 214, 330, 337, 346, 444, 479, 507, 532, 560, 565, 599, 716.

Laet (Jean de), II, 520, 522, 527, 586, 594, 595; III, 390.

La Fayoüe (De), III, 456, 676.

La Faille (Le P. Jean-Charles), jésuite d'Anvers, II, 451.

La Falaise ou *La Falèse* (Le sieur de), de Lyon, I, 743, 746, 753, 754, 759; II, 2, 7, 8, 22.

La Fare (Bouches-du-Rhône), I, 404.

— (Vaucluse), I, 741.

— *Lopis* (François de), évêque de Riez, I, 511.

La Fayette (Claude de), I, 789.

— (Marie d'Alègre, femme de Claude de), I, 789.

— (Dom Jacques de), fils des précédents, I, 128, 789.

— (François de), évêque de Limoges, I, 128.

— (Jean de), seigneur de Hautefeuille, I, 881; II, 327, 355, 359, 404, 411, 419.

¹ Peiresc écrit *Giustiniano*.

- 423, 432, 473, 550, 572, 582, 591, 626, 673; III, 27, 36, 134, 146, 151, 157, 165, 166, 172, 178, 182, 331, 337, 338, 345, 347, 357, 379, 387, 394, 411, 429, 431, 439, 456, 457, 472, 473, 708.
- La Fayette* (Marguerite de Bourbon-Bussat, femme de Jean de), I, 881; III, 134, 431.
- (Louise de), religieuse à la Visitation, I, 881.
- La Ferrière* (Jacques de), docteur en médecine, III, 282, 297, 445.
- La Ferrière-Percy* (Comte Hector de), II, 15, 625.
- Laffemas* (Barthélemy de), I, 809.
- (Isaac de), fils du précédent, I, 809, 810.
- Laffore* (Docteur Jules de Bourrousse de), I, 50; II, 269, 273; III, 730.
- Lafon* (N... de), abbé de Foix, I, 94, 95, 345, 408, 423, 460, 461, 479, 480, 512, 519, 852, 899.
- Lafont* (Paul), I, 515.
- , procureur du roi à Paris, I, 890.
- La Force* (Jacques Nomp de Caumont, marquis, puis duc de). Voir *Caumont*.
- La Frey* ou *Laffrey* (Isère), II, 1; III, 726.
- La Gardie* (Aude), I, 584.
- (Pontus de), baron d'Eckolm, feld-marchal de Suède, I, 584.
- La Grillière* (Le sieur de), II, 532.
- Lahondès* (Jules de), I, 179, 559.
- Laisné*, conseiller au parlement de Paris, III, 433.
- *de la Marguerie* (Élie), premier président du parlement de Provence, II, 281, 288, 344, 345, 353, 356, 368, 369, 386, 391, 405, 408, 418, 436, 437, 443, 490, 503, 508, 522, 526, 561, 563, 564, 565, 614, 622, 650; III, 21, 45, 46, 64, 65, 86, 135, 149, 163, 294, 298, 299, 300, 703, 704.
- *de la Marguerie* (La première présidente), II, 345, 356, 363, 565, 614; III, 300.
- Lalaing* (Jacques de), dit *le Bon Chevalier*, II, 133.
- Lalaunc* (Indovic), I, 14, 32, 51, 73, 89, 108, 127, 179, 192, 278, 286, 298, 574, 591, 663, 732, 780, 821; II, 72, 86, 145, 160, 222, 255, 285, 339, 610, 647, 693; III, 51, 393.
- La Marche Gobelin* (De), I, 537, 575, 675, 899, 900.
- La Marthellière* (De), avocat et bailli de Touraine, I, 862; III, 64.
- Lambert* (Le sieur), I, 327.
- (C.-G.-A.), auteur du *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, I, 5, 8, 404; II, 359; III, 157.
- Lambesc* (Bouches-du-Rhône), I, 75; II, 151; III, 646, 728.
- La Mecque* (Arabie), II, 555.
- La Millière* (Virelle, sieur de), II, 11; III, 726.
- La Milletière* (Théophile Brachet, sieur de), I, 345, 537, 544, 551, 558, 559, 862, 904; III, 352.
- (M^{lle} Gergeau, femme de), I, 559.
- Lamoignon* (Chrétien de), président au parlement de Paris, III, 696.
- (Guillaume de), fils du précédent, premier président au Parlement de Paris, III, 696.
- La Mothe en Blézy* (Haute-Marne), II, 173; III, 160, 161, 164.
- La Mothe du Plessis-Haudancourt* (Daniel de), évêque de Mende, I, 94, 95, 791, 800, 816, 862, 905.
- La Mothe-le-Vayer* (François de), I, vi, 102, 782, 857; II, 103, 129, 296, 310, 329, 503, 504, 511, 514, 527, 686; III, 288, 363, 364, 443, 456, 481, 664, 665.
- Lançon*¹ (Bouches-du-Rhône), II, 182; III, 726.
- Langlois* (sieur de Fancan), abbé de Beaulieu, I, 273, 274, 414, 415, 865, 897.
- *Dorval*, frère du précédent, I, 414, 415, 897.
- Langres* (Haute-Marne), III, 706.
- Languedoc*, I, v, 157, 183, 225, 247, 341, 345, 352, 392, 458, 547, 558, 574, 724, 729, 732, 749, 756, 761, 790, 838, 852, 862, 868, 873; II, 1, 5, 21, 25, 55, 56, 70, 78, 79, 83, 87, 140, 261, 323, 329.

¹ Peut-être écrit *Allençon*.

- 333, 343, 351, 352, 363, 367, 408, 573, 593, 632; III, 86, 282, 439, 624, 671.
- Lansberg, Lansbergius* (Philippe), astronome et mathématicien zélandais, II, 228, 254, 317, 395, 464, 566, 568, 587, 677.
- Lantenay* (Ant. de), pseudonyme de M. l'abbé *Louis Bertrand*. Voir ce nom.
- Lantin* (Jean-Baptiste), conseiller au parlement de Dijon, III, 425, 426, 427, 430, 444.
- Lauyer* (Le sieur), III, 617.
- Laodicée* (Asie), III, 155.
- Laplane* (De), historien de Sisteron, II, 172.
- La Poterie* (Charles le Roy de), maître des requêtes, intendant de justice, II, 273, 274, 279, 290, 351, 490, 582, 583, 623.
- Larson*, Écossais, gouverneur de Mévouillon, I, 810.
- La Rochefoucauld* (Cardinal de), I, 216, 234, 254, 262, 808, 848, 852; II, 700; III, 510.
- (Charles de), I, 523.
- (Claude de Gontaut, femme de Charles de), I, 523.
- (François de), dit de Roye, comte de Roucy, fils des précédents, I, 521.
- (François de), prince de Marcillac, auteur des *Maximes*, I, 662.
- La Roche Guyon* (François de Silly, comte de), I, 200, 522, 798, 824, 825.
- (Catherine-Gilonne de Goyon-Matignon, femme de François de Silly, comte de), I, 798.
- (Henri de Silly, comte de), père de François, I, 798.
- (Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, femme de H. de Silly, comte de), I, 798.
- La Rochelle* (Charente-Inférieure), I, 156, 299, 365, 489, 493, 596, 598, 618, 620, 627, 634, 650, 654, 670, 673, 736, 743, 746, 752, 755, 756, 762, 815, 816, 849, 850, 868, 873, 876, 878, 883, 885, 887, 891, 899, 905, 909; II, 3, 10, 11, 25, 27, 29, 30, 44, 49, 62, 64, 73, 81, 90, 92, 94, 127, 200, 247, 617, 691.
- La Roque* (De), oncle par alliance de Claude de Fabri, le neveu de Peirese, III, 512.
- (M^{me} de), III, 644, 646.
- La Saludie*, capitaine, I, 299.
- La Sauvetat-sur-Dropt* (Lot-et-Garonne), III, 708.
- La Serre* (André de), écrivain gascon, I, 664.
- La Thuillerie* (Gaspard Coignet, sieur de), ambassadeur de France à Venise, III, 308, 616.
- Latour* (Le sieur), à Orange, II, 33.
- (De), à Paris, III, 104.
- La Tour-d'Aigues*¹ (Vaucluse), I, 646; III, 30, 31, 43, 47, 57, 74, 86, 151, 646.
- La Trémoille*² (Henri, seigneur de), duc de Thouars, II, 98, 101.
- La Tremolière* (De), II, 45, 85, 175.
- Laubardemont*³ (Jean Martin, baron de), conseiller d'État, III, 169.
- Laudun* (Gard), II, 1, 2.
- Launoy* (Jean de), docteur de Sorbonne, I, 132.
- Laurenberg* (Pierre), I, 486.
- Laurens* (Henry), libraire à Amsterdam, I, 757.
- Lauson ou Lauzon* (Président de), I, 896; II, 23, 65; III, 541, 542, 544, 626, 628, 642, 678.
- Laussellius* (Le P. Pierre), I, 443; III, 721.
- Lautaret* (David Tavan de), docteur en médecine, II, 124; III, 335, 364.
- Lautier* (Philippe de), d'Embrun, général des monnaies, II, 22, 23, 57, 88, 113, 693, 694.
- La Valette* (près Toulon, Var), II, 585.
- (Louis de Nogaret, cardinal de), I, 234, 643, 783, 790, 812, 818, 819; II, 390, 577, 616, 624, 641, 676; III, 8, 42, 336, 338, 344, 346, 364, 383, 428, 441, 443, 444, 447, 454, 479, 480, 491, 494, 506, 529, 603, 604, 621, 633, 660, 667, 696, 706, 708.
- (Louis, chevalier de), II, 3, 87, 234, 236; III, 729.
- Voir *Épernon* (D').
- La Vallée-Fossez* (Gabriel de), marquis d'Everly, I, 518.

¹ Peirese écrit *la Tour d'Aygue*.

² Peirese écrit *la Trimouille*.

³ Peirese écrit *L'Aubardement*.

- La Varenne* (Guillaume Fouquet, marquis de), I, 474.
- La Verdrière* (Var), III, 180.
- Laverdy* (De), I, 364.
- La Voulte* (Ardèche), II, 93.
- La Vrillière* (Louis Phelypeaux, seigneur de), II, 695; III, 691.
- Lazius* (Wolfgang), I, 218, 220; II, 51.
- Lebègue* (Albert), I, 515, 679.
- Lebel* (Mathias de), I, 640.
- Leblanche* (Le sieur), II, 700.
- Le Blant* (Edmond), de l'Institut, III, 281, 521.
- Le Bret* (Cardon), seigneur de Flacour, conseiller d'État, I, 53, 198, 884, 891.
- (Henri), historien de Montauban, I, 756.
- Lebrun* (Camille), collaborateur à la *Nouvelle biographie générale*, II, 285.
- Le Camus* (Nicolas), II, 636.
- (Marie Colbert, femme de Nicolas), II, 636.
- (Nicolas), fils des précédents, procureur général de la Cour des Aides de Paris, II, 635, 636.
- , intendant de justice en Languedoc, III, 278.
- Le Clerc*, imprimeur, II, 89.
- (Laurent Josse), II, 217.
- (René), évêque de Glandèves, III, 261.
- (Docteur), traducteur d'*Ibn-Beitar*, III, 4.
- Le Coigneux* (Jacques), président au parlement de Paris, I, 803, 849, 850; II, 367, 475, 684, 689, 700.
- Le Coq*, conseiller au parlement de Paris, I, 792.
- (Moulins), frère du précédent, I, 792.
- Lecoy de la Marche*, historien du roi René, I, 74; III, 90, 296.
- Le Doux* (Claude), maître des requêtes, I, 858, 904.
- Le Febvre* ou *Le Fevre de la Boderie* (Guy), I, 757; II, 15.
- (Antoine), frère du précédent, II, 15, 446.
- (Nicolas), frère des précédents, II, 15, 446.
- (Le P. Gabriel), procureur général des Cordeliers, I, 625.
- Le Fèvre* (Jean), seigneur de Saint-Remy, II, 133.
- Le Gascon*, I, vi, 226, 329, 382, 522, 838, 839; II, 402, 415; III, 138, 201, 205.
- Leganez* (N. de Guzman, marquis de), I, 311, 488, 489.
- (Polyxène Spinola, marquise de), I, 311.
- Legger*, voyageur en Perse, I, 620, 621, 687; II, 107, 276, 687.
- Le Goux* (Jean-Baptiste), seigneur de la Berchère, premier président du parlement de Dijon, I, 804.
- Le Grand*, maître des requêtes, II, 115, 118, 120, 121, 135, 196, 251, 308, 503, 546, 690; III, 513, 527.
- (Émile), professeur à l'École des langues orientales, III, 9, 417.
- Le Gris* (Le sieur), III, 320.
- Leibniz*, I, 438, 460.
- Leipsick* (Allemagne), I, 217, 225, 253, 608; II, 228; III, 117.
- Le Jay* (Nicolas), premier président du parlement de Paris, I, iv, 836, 863; II, 700.
- (Gny Michel), doyen de Vézelay, II, 135, 136, 142, 154, 180, 192, 203, 268, 278, 291, 361, 362, 375, 382, 384, 385, 397, 410, 536, 692; III, 29, 39, 45, 167, 174, 452, 728.
- Lejeune*, peintre du roi, II, 177, 223, 224, 314, 327.
- (Le P.), jésuite, auteur des premières *Relations du Canada*, III, 11.
- Lelong-Fontette*, I, 1, 15, 30, 45, 51, 52, 77, 92, 97, 164, 216, 222, 242, 262, 281, 299, 430, 455, 564, 635, 654, 735, 802, 838, 869, 903; II, 39, 132, 217, 222, 345, 434, 440, 472, 491, 505, 560, 684; III, 11, 156, 175, 297, 342, 475, 476, 535.
- Le Loyer* (Pierre), le démonographe, III, 690.
- Le Maire* (Le sieur), II, 198.
- Le Maître* (Antoine), avocat au parlement de Paris, III, 482, 493.
- Le Mans* (Sarthe), III, 36.
- Le Mire*¹ (Aubert), I, vi, 494, 870, 871; II, 991.

¹ Peirese l'appelle *Miroux*.

- Le Moyne* (Le P. Pierre), de la Compagnie de Jésus, II, 64, 188.
- Le Nain de Tillemont*, I, 39, 142.
- Léon VI*, dit le Philosophe, empereur, I, 448.
- IX, pape, III, 482.
- X, pape, II, 224, 253.
- Léon l'Africain*, I, 185, 840; II, 376, 377, 393; III, 1, 21, 731.
- Léon* (De). Voir *Brulart* (Charles), seigneur de Léon.
- Leonidas* (Fabius), I, 619.
- Le Paige* (E.), professeur à l'Université de Liège, III, 597, 717.
- Le Pelletier* (Claude), contrôleur général des finances, I, 55, 201, 302.
- *de Souzy* (Michel), conseiller d'État, frère du précédent, I, 201, 302.
- (Louis), père des précédents, I, 201, 301, 302, 415, 525, 526, 538, 553; II, 5, 6, 43, 45, 60, 115, 118, 120, 121, 122, 131, 148, 160, 188, 189, 474, 480, 707; III, 229, 727.
- (Marie Leschassier, femme de Louis), I, 201, 301.
- (Louis), conseiller d'État, I, 301.
- (Madeleine Chauvelin, femme de Louis), I, 30.
- (Pierre), I, 429, 430.
- Lérins*¹ (Îles de), I, 46; II, 21, 39; III, 158, 308, 311, 373, 379, 390, 393, 428, 552, 560, 612, 615, 657, 658, 659, 666, 683, 684, 685.
- Le Roux de Lincy*, I, 465; II, 521.
- Lescale* (De), biographe du cardinal Alborno, II, 31.
- Leschassier* (Jacques), I, 201, 221, 500, 869.
- (Marie), fille du précédent, femme de Louis Le Pelletier, I, 201.
- Lesdiguières* (François de Bonne, duc et connétable de) et sa famille, I, 122, 135, 141, 144, 786, 787, 813; III, 721.
- (Marie Vignon, femme du connétable de), I, 122.
- Lestrangle*² (Vicomte de), II, 333.
- Le Tenneur*, greffier du conseil, I, 610, 890; III, 725.
- voyageur, fils du précédent, I, 620, 621; II, 35¹, 687.
- Le Vassor* (Michel), I, 2; II, 13, 333, 433; III, 638.
- Levis* (Anne de), duc de Ventadour, I, 595.
- (Marguerite de Montmorency, femme d'Anne de), I, 595.
- (Henri de), duc de Ventadour, fils aîné des précédents, I, 595, 645; II, 195, 351.
- (Charles de), d'abord marquis d'Annonay, puis duc de Ventadour, frère du précédent, I, 595; II, 351, 367.
- (Liesse de Luxembourg, femme de Henri de), II, 195.
- Leyde* (Hollande), I, 10, 30, 31, 63, 119, 129, 139, 169, 214, 224, 310, 418, 449, 462, 463, 577, 583, 834, 893; II, 30, 111, 229, 242, 520, 545, 577, 602, 660, 699; III, 138, 499.
- Liancourt* (Roger de Plessis, duc de), I, 94; II, 496.
- Liban* (Mont) [Syrie], II, 73; III, 359, 373, 386.
- Libanius*, I, 117, 136, 214, 818; II, 594, 634, 642, 671; III, 2.
- Libère*² (Jean), pape, III, 411.
- Libert*, libraire à Paris, II, 86, 92.
- Libri* (Guillaume), II, 34, 514; III, 60, 224, 236, 720, 727.
- Libye* (Afrique), II, 230.
- Licetti* (Fortunio), I, 61, 433, 475, 482, 492, 523, 897.
- Lichtenstein* (Pierre), I, 187.
- Liège*³ (Belgique), I, 199, 740, 778; III, 166, 331.
- Liesse* (Notre-Dame de) [Aisne], I, 415.
- Lignage* (Dame de), I, 308, 412, 434, 473, 476, 505, 514, 584, 591, 611, 633, 637, 670, 675, 865, 871, 902; II, 12, 58, 65, 72, 75, 686.

¹ Peiresc écrit *Lirins*, *Lyrins*.² Peiresc écrit *l'Estrange*.¹ Peiresc l'appelle *le Tanneur*;² Peiresc l'appelle *Liberius*.³ Peiresc, comme ses contemporains, écrit *Le Liège*.

- Lille*¹ (Nord), III, 104.
- Limbourg* (Belgique), II, 356.
- Limerius*, I, 17.
- Linours* (Seine-et-Oise), I, 76, 279, 798.
- Limousin*² (Le), I, 249, 720; II, 366.
- Lincoln* (Comte de), III, 287.
- Lindebrog* (Erpold), chanoine à Hambourg, II, 227.
- Lindembroge* (Frédéric), I, 187.
- Liny* (Le père), *Linus*, III, 319, 322, 596, 597, 635.
- Lippomani*³ (Alvisio), de Venise, évêque et nonce, II, 319.
- Lipse* (Juste), I, vi, 215, 364, 410.
- Lisbonne* (Portugal), II, 119.
- Lisieux* (Calvados), 7.
- Litté et son Dictionnaire de la langue française*, I, 6, 20, 31, 32, 41, 56, 57, 67, 70, 74, 80, 88, 91, 100, 103, 104, 109, 112, 115, 116, 117, 119, 123, 125, 126, 127, 133, 135, 139, 140, 143, 144, 148, 155, 160, 161, 170, 172, 175, 176, 177, 184, 199, 200, 201, 204, 220, 228, 237, 239, 247, 252, 278, 281, 285, 290, 307, 308, 310, 312, 320, 325, 326, 342, 343, 346, 348, 350, 355, 362, 369, 370, 371, 374, 376, 377, 382, 383, 392, 398, 400, 402, 417, 422, 425, 428, 434, 437, 439, 442, 445, 447, 453, 454, 457, 469, 475, 476, 480, 483, 484, 486, 488, 498, 500, 503, 506, 509, 513, 520, 537, 547, 550, 554, 557, 562, 569, 571, 574, 584, 585, 598, 599, 602, 605, 609, 614, 615, 617, 621, 626, 630, 632, 639, 641, 644, 652, 662, 669, 670, 674, 680, 683, 688, 695, 698, 699, 706, 710, 716, 718, 729, 734, 756, 760, 764, 765, 783, 789, 800, 822, 823, 846, 852, 853, 882, 886, 901; II, 2, 3, 4, 13, 16, 37, 41, 53, 54, 55, 61, 65, 66, 70, 78, 89, 91, 114, 118, 120, 135, 142, 149, 150, 151, 158, 160, 169, 176, 178, 182, 186, 195, 202, 206, 208, 209, 212, 213, 216, 226, 231, 234, 253, 267, 273, 285, 286, 291, 298, 307, 324, 345, 350, 354, 369, 390, 395, 397, 416, 418, 422, 441, 450, 454, 472, 476, 481, 483, 484, 485, 487, 506, 510, 521, 538, 561, 563, 564, 579, 585, 596, 601, 605, 610, 613, 616, 617, 627, 660, 661, 663; III, 2, 3, 7, 16, 19, 20, 27, 29, 30, 35, 46, 53, 58, 61, 63, 70, 79, 89, 93, 96, 98, 102, 108, 114, 122, 158, 161, 162, 168, 173, 178, 181, 183, 185, 188, 194, 204, 214, 220, 221, 227, 228, 237, 241, 245, 250, 260, 276, 277, 279, 301, 304, 309, 314, 330, 337, 350, 355, 356, 358, 360, 362, 372, 375, 380, 388, 393, 398, 403, 405, 412, 422, 447, 449, 451, 452, 455, 464, 465, 469, 471, 476, 477, 489, 490, 497, 526, 532, 534, 539, 551, 554, 565, 578, 580, 582, 616, 624, 633, 637, 640, 641, 715, 722.
- Livet* (Ch.-L.), I, 812; II, 672; III, 264.
- Livorne* (Italie), I, 900.
- Livourne*, *Ligourne* (Italie), I, 41, 42, 712; II, 146, 283, 375, 386, 547; III, 74, 79, 197, 229, 366, 616, 719.
- Livron*¹ (Drôme), I, 589.
- Loignac* ou *Soignac*, maître de la poste de Bordeaux, II, 707.
- Lombard* (Jean), II, 253; III, 157.
- Lombardie* (Italie), I, 35.
- Loménie* (Martial de), seigneur de Versailles, père d'Antoine et grand-père de Henri-Auguste, II, 445, 451.
- (Antoine de), I, 11, 18, 56, 110, 254, 294, 331, 385, 408, 415, 661, 734, 735, 783, 785, 801, 818, 832, 856, 869, 877, 896, 909; II, 17, 598; III, 145, 147, 317, 327, 539.
- (François de), évêque de Marseille, I, 83, 108, 109, 110, 180, 249-251, 288-291, 328, 351, 369, 370, 512, 728, 732, 769, 866; II, 348.
- (L'abbé), aumônier de l'évêque François de Loménie, I, 250.
- (Henri-Auguste de), I, 18, 21, 28, 29, 33, 41, 42, 44, 52, 54, 56, 58, 68, 70,

¹ Peiresc écrit *l'Iste en Flondre*.² Peiresc écrit *Limosin*.³ Peiresc l'appelle *Lipomannus*.¹ Peiresc écrit *Livron*.

- 77, 83, 87, 110, 115, 116, 119, 123, 124, 144, 155, 167, 168, 177, 190, 230, 234, 246, 254, 258, 261, 278, 279, 292, 296, 298, 299, 300, 332, 334, 385, 395, 408, 482, 484, 485, 517, 522, 535, 540, 544, 561, 593, 635, 645, 647, 650, 656, 661, 676, 678, 687, 725, 732, 734, 735, 742, 743, 747, 760, 761, 771, 787, 808, 818, 827, 828, 833, 835, 838, 847, 855, 857, 858, 869, 872, 877, 890, 891, 896, 899, 902, 905, 907; II, 23, 44, 45, 68, 85, 89, 116, 131, 175, 194, 255, 295, 311, 346, 359, 362, 414, 439, 444, 446, 452, 461, 465, 501, 529, 534, 545, 566, 575, 597, 686, 700, 707; III, 53, 95, 125, 126, 147, 169, 171, 187, 193, 205, 227, 236, 258, 276, 287, 303, 317, 322, 326, 327, 406, 408, 410, 419, 446, 528, 537, 539, 545, 595, 599, 602, 607, 618, 645, 679, 682, 685, 686, 690.
- Loménie* (Louise de Béon, femme de Henri-Auguste de), III, 147.
- (Henri-Louis de), comte de Brienne, fils des précédents, III, 147.
- sieur de la Faye, cousin de l'évêque de Marseille, I, 290, 291, 370, 725, 728.
- Londres* (Angleterre), I, 17, 20, 21, 28, 30, 31, 32, 85, 103, 157, 236, 265, 403, 851; II, 67, 68, 158, 567, 599; III, 117, 137, 334, 608.
- Londrières*, I, 620.
- Lone* (De), II, 663.
- Longjumeau* (Seine-et-Oise), I, 785.
- Longomontanus* (Christian), I, 363, 542, 575, 617, 906.
- Longueville* (Henri II d'Orléans, duc de), II, 33; III, 603, 614.
- (M^{me} de), la donataire, tante de Marie de Gonzague, II, 683, 695.
- Lopez de Haro* (Alonzo), I, 388, 394, 871.
- Loret* (Jean), II, 162.
- Lorette* (Notre-Dame de) [Italie], I, 411; II, 98.
- Loriot* (Drôme), I, 41, 589.
- ¹ (Vaucluse), I, 762.
- Lorini* (Le père Jean de), jésuite, II, 544, 545.
- Lorraine* (Duché et ducs de), I, 53, 61, 68, 74, 147, 248, 342, 365, 479, 536, 619, 650, 670, 800, 828, 875, 876; II, 6, 213, 271, 583, 617; III, 11, 50, 90, 160, 173, 177, 193, 313, 323, 324, 383, 450, 596, 704.
- (Charles II, duc de), III, 192.
- (François II, duc de), I, 68, 800.
- (Charles IV, duc de), fils du précédent, I, 68, 223, 233, 234, 418, 800.
- (Nicole, fille du duc Henri II et femme de Charles IV, duc de), I, 800.
- (Charles, cardinal de), archevêque de Reims, I, 245.
- (François de), évêque de Verdun, I, 128, 140, 808.
- (Nicolas-François de), cardinal de Vaudemont, évêque de Toul, puis duc de Lorraine, I, 128, 373, 619, 851.
- (Claude), cousine et femme de Nicolas-François de), I, 373.
- (Henriette de). Voir *Phalsbourg* (Princesse de).
- (Charles, duc de), I, 388, 479, 890; II, 584; III, 264, 277, 335.
- (Henri II, duc de), I, 389, 810.
- (Marguerite de), II, 605, 656, 709.
- (Henri de), comte d'Harcourt, III, 541, 561, 587, 668, 669, 670.
- Lothaire*, empereur, I, 498.
- Lotich*, *Lotichius* (Jean-Pierre), II, 227, 228.
- Loudun* (Vienne), I, 425.
- Louis VII*, dit *le Jeune*, roi de France, II, 456, 620, 634, 636, 661.
- IX, roi de France, I, 39, 65, 120, 141, 142, 267; 813; II, 57.
- X, dit *le Hutin*, roi de France, I, 316.
- XII, roi de France, I, 467.
- I^r, duc d'Anjou, I, 120.
- (Marie de Blois, femme de), I, 120.
- II, duc d'Anjou, comte de Provence, fils des précédents, I, 120.
- XIII, I, vi, 5, 6, 7, 27, 32, 45, 53, 67, 73, 89, 99, 113, 116, 128, 145, 156.

¹ Peiresc écrit *Auriol*

- 170, 195, 196, 208, 209, 223, 234, 252, 299, 352, 360, 411, 428, 437, 480, 526, 532, 560, 577, 654, 664, 673, 689, 743, 744, 752, 776, 781, 782, 784, 785, 786, 790, 793, 796, 797, 798, 802, 803, 808, 809, 810, 811, 816, 818, 819, 821, 824, 825, 826, 827, 828, 831, 832, 833, 836, 843, 844, 849, 850, 851, 861, 864, 868, 869, 873, 876, 877, 878, 879, 885, 886, 887, 889, 890, 897, 898, 905, 909; II, 3, 8, 21, 24, 26, 29, 43, 46, 47, 48, 50, 55, 56, 59, 60, 63, 65, 68, 70, 73, 79, 80, 93, 97, 101, 103, 109, 110, 113, 114, 116, 117, 119, 123, 124, 127, 129, 130, 142, 152, 163, 167, 177, 178, 183, 194, 210, 264 [et non Louis XIV], 330, 343, 347, 351, 352, 355, 366, 368, 380, 388, 391, 401, 405, 425, 456, 461, 462, 553, 561, 605, 682, 684, 689, 694, 695, 700, 702, 707; III, 12, 27, 40, 41, 46, 86, 95, 134, 163, 176, 180, 184, 185, 192, 259, 261, 276, 277, 329, 333, 428, 466, 483, 489, 525, 583, 596, 600, 613, 633, 673, 696, 701, 702, 704, 711.
- Loustelnu*, commandant du château de Vincennes, II, 689.
- Louvain* (Belgique), I, 78, 186, 246, 280, 287, 364; III, 138, 339, 706.
- Louigny* (Roger de Gramont, comte de), I, 130, 802.
- Luc* (Saint), évangéliste, III, 358, 713.
- Lucain*, I, 678, 695.
- Lucar* (Cyrille), patriarche de Constantinople, III, 9, 89, 703.
- Lucas*, secrétaire du roi Louis XIII, I, 818, 864, 888; II, 131, 688.
- Luckil* (Joseph-Jacques), de Strasbourg, I, 150, 432, 525, 897.
- Ludovico* (Cardinal Louis), archevêque de Bologne, II, 322.
- Luillier*¹ (François), II, 398, 399, 407, 467, 474, 572, 581, 593, 597, 609, 623, 645, 650, 651, 661, 677, 686, 703; III, 129, 132, 133, 152, 156, 182, 217, 229, 230, 255, 276, 311, 425, 463, 471, 490, 491, 498, 506, 537, 561, 618, 626, 641, 642, 682, 712.
- Lumaga*, *Lumage* (Les frères Marco Antonio et Octavio), banquiers génois, I, 117, 127, 135, 153, 217, 277, 321, 508; II, 95, 671, 687; III, 62, 99, 144.
- Luna* (Pierre de), pape d'Avignon sous le nom de Benoît XIII, I, 249, 288.
- Lusson* (Le président), II, 51, 65, 68, 95, 108, 199, 685, 688; III, 611, 732.
- Luther*, II, 160.
- Lutzen* (Allemagne), II, 504, 511.
- Luxembourg* (Le) [Allemagne], III, 437, 706.
- Luynes* (Charles d'Albert, duc et connétable de), I, 865.
- (Louis-Charles d'Albert de), grand fauconnier de France, I, 865.
- Luzarches* (Le sieur de), 366.
- Lynden* (Famille de), au duché de Gueldre, I, 253, 361; II, 17, 71, 254.
- Lyon* (Rhône), I, 12, 13, 14, 76, 84, 93, 95, 112, 115, 119, 212, 214, 221-224, 240, 253, 256, 258, 260, 261, 269, 272, 285, 300, 314, 322, 326, 335, 340, 354-356, 367, 379, 381, 382, 384, 393, 403, 409, 421, 427, 428, 435, 439, 462, 477, 480, 481, 483, 484, 511, 513, 528, 529, 539, 540, 555, 565, 573, 597, 620, 632, 664, 681, 691, 694, 696, 706, 707, 711, 712, 718, 720, 722, 728, 729, 735, 737, 742, 746, 751, 757, 760, 783, 834, 835, 901, 906, 907, 912; II, 2, 4, 6, 17, 18, 26, 43, 44, 55, 56, 67, 69, 87, 100, 154, 166, 167, 171, 174, 198, 213, 214, 215, 225, 229, 237, 238, 239, 240, 249, 266, 270, 276, 279, 288, 290, 308, 313, 349, 351, 364, 368, 370, 394, 398, 407, 450, 467, 473, 495, 507, 524, 587, 596, 624, 640, 685, 699, 700, 701, 707; III, 14, 54, 59, 81, 95, 110, 123, 130, 133, 139, 160, 164, 259, 266, 305, 306, 339, 344, 345, 424, 428, 433, 434, 514, 539, 572, 603, 611, 625, 627, 630, 639, 642, 659, 677, 687.
- Lyonnois* (Le), I, 750.

¹ Peiresc écrit *L'Huilier*.

M

- Macé* (René), moine de Vendôme, I, 466.
- Macerata* (Italie), I, 503; III, 715.
- Machault* (Louis de), I, 30, 228, 479, 548; III, 458.
- Machiavel*, III, 295, 385, 307, 319.
- Macrobe*, I, 682, 683.
- Madeleine* (Chevalier de la), I, 619.
- (Anne de la), I, 619.
- Madrid* (Espagne), I, 400, 500, 702; II, 35, 51, 195.
- Maëstricht* (Hollande), II, 346, 372.
- Maffei* (Scipion), I, 219.
- Magalotti* (Cardinal Laurent), I, 616; III, 616.
- Magen* (Adolphe), I, 50; III, 340.
- Mahomet*, II, 375, 410, 589.
- Maï* (Cardinal), I, 133.
- Maillard* (Jean), I, 468.
- Mailli* (Marquis de), gouverneur de Corbie, III, 559, 560.
- Majorque*¹ (iles Baléares), II, 115.
- Malala* (Jean), I, 444; II, 200, 478.
- Malapert* (Le P. Charles), jésuite, II, 593, 608; III, 18, 76.
- Malatesta* (Général), I, 596, 626, 645.
- Malemaison* (Le sieur de), I, 200, 397, 398, 802, 882.
- (MM. de), le chevalier et son père, III, 200, 230.
- (L'abbé de), III, 127, 130, 140.
- Malherbe*² (François de), I, vi, 14, 31, 32, 51, 73, 89, 93, 126, 234, 262, 278, 279, 286, 574, 591, 603, 663, 674, 741, 780, 805; II, 37, 45, 72, 86, 145, 149, 158, 160, 161, 182, 196, 221, 222, 255, 285, 318, 339; III, 5, 168, 351, 571, 716, 729.
- (Magdelaine de Coriolis, femme de), II, 45, 162.
- Mallet* (Pierre-François), évêque de Nice, I, 170.
- Malte* (Île de), I, 331; II, 63, 99, 100, 115, 122, 536; III, 168, 230, 442.
- Mandagot* (Guillaume de), archevêque d'Embrun, I, 472.
- Mangeot*, procureur, II, 687.
- (M^{lle}), fille du précédent, mariée avec le voyageur Leger, II, 687.
- Mangot* (Claude), garde des sceaux, II, 58.
- (Marguerite Lebeau, femme de Claude), II, 58.
- (Claude), fils des précédents, II, 58¹.
- (Anne), fils des précédents, II, 58.
- (Jacques), fils des précédents, II, 58.
- (Mathurin), fils des précédents, II, 58.
- Manicamp* (De), gouverneur de Colmar, III, 330.
- Manno* (Baron), de l'Académie des sciences de Turin, II, 157, 577.
- Manosque* (Basses-Alpes), I, 70, 630; II, 524; III, 47, 86.
- Mansfeld* (Ernest, comte de), général allemand, I, 173, 212, 566, 801, 805.
- (Pierre-Ernest, comte de), père du précédent, I, 801.
- Mansfelt* (Charles), auteur du *Clericus*, I, 566, 600, 603.
- Mansuy* (Saint), I, 53.
- (Abbaye de), près de Toul, I, 53, 54.
- Mantoue* (Duché et dues de) [Italie], I, 81, 213, 394, 413, 481, 496, 519, 601, 762, 778, 779, 782, 851, 872, 874, 991; II, 96, 171, 683; III, 183, 190, 310, 401, 716.
- Maran* (Guillaume), I, vi, 22, 325, 792; II, 436.
- (N...), fils du précédent, professeur à l'université de Toulouse, I, 792.
- (N...), autre fils du précédent, archidiacre de Toulouse, III, 8, 701.
- Marans* (Charente-Inférieure), I, 909.
- Marbiewaux* (Les), ouvriers en fer, I, 874, 875.
- Marbode*, évêque de Rennes, I, 608.
- Marc l'évangéliste* (Saint), III, 358.

¹ Peiresc écrit *Mailloque*.² Peiresc écrit *Malerbe*.¹ Un des quatre fut le voyageur en Orient mentionné t. II, p. 58, 63.

Marca (Pierre de), archevêque de Toulouse, puis de Paris, III, 367.

Marcassus (Pierre de), I, 149, 199, 216, 403; III, 34.

Marc-Aurèle, I, 329, 330.

Marcello (Marco Antonio), noble vénitien, I, 326, 335, 340, 360.

Marcellus (Marcus Claudius), I, 698.

— *Empiricus*, II, 389, 400, 457, 465, 551; III, 233, 234.

Marche d'Ancone et *Marche de Fermo*, la *Marca* (Italie), I, 35; III, 715.

Marcheville (Terre de), en Verdunois, I, 195.

— (Henri de Gournay, comte de), I, vi, 195, 488; II, 257, 258, 259, 399, 703, 705; III, 1, 9, 69, 76, 80, 89, 130, 146, 148, 152, 155, 167, 703.

Marchier (L'abbé), prévôt du chapitre de Saint-Sauveur d'Aix, I, 95, 158, 151, 175, 229, 268, 307, 321, 379, 395, 408, 430, 521, 528, 543, 675, 792, 822, 841, 847, 870; II, 39, 40, 69, 99, 182, 244, 703; III, 728, 729.

Marcillac (Sylvestre de Cruzy de), évêque de Mende, I, 862.

— (L'abbé de), III, 633.

Mareschal, avocat de l'évêque de Vence, III, 236.

Marescot (Michel), médecin, I, 804.

— (Guillaume), maître des requêtes, fils du précédent, I, 7, 97, 130, 523, 804; II, 247.

Marguerite (Sainte-), une des îles de Lérins. Voir *Sainte-Marguerite*.

— *d'Angoulême*, duchesse d'Alençon, sœur de François I^{er}, II, 501.

— *de Valois*, femme du roi Henri IV, I, 192, 193, 355, 831; II, 12, 13, 30.

— *de Lorraine*. Voir *Orléans* (Duchesse d').

Marguerites (Gard), II, 109.

Maria (L'infante dona), II, 251.

Mariana (Le père Jean), I, 432, 514, 569; II, 51, 93; III, 720.

Marillac (Michel de), garde des sceaux, I, 92, 486, 656, 673, 774, 775, 780, 781, 782, 785, 786, 790, 793, 794, 797, 798, 801,

802, 804, 807, 808, 811, 813, 815, 825, 853; II, 122, 135, 345, 684, 687, 695, 700

Marillac (Louis de), maréchal de France, frère du précédent, I, 793, 875, 876, 889; II, 114, 140, 474, 612.

— (Capitaine), I, 804.

Marius, III, 393.

*Marly-la-Ville*¹ (Pierre de Hodicq, seigneur de), président au parlement de Paris, III, 472, 473, 484, 491, 494, 503, 505, 506, 508, 513, 518, 523.

— (M^{me} de), femme du précédent, III, 473, 484, 511.

Marmol (Louis Carajaval de), I, 185.

Marmoutier (Abbaye de), à Tours, II, 59.

Marolles (Michel de), abbé de Visseloin, I, 635; II, 339.

Marolois (Samuel), I, 631.

*Marquemont*² (Denis Simon, cardinal de), archevêque de Lyon, I, 76, 268, 306, 312, 413, 783, 816.

Marseille (Bouches-du-Rhône), I, 13, 34, 68,

76, 83, 79, 105, 106, 108, 112, 117, 123, 126, 127, 131, 133, 143, 144, 173, 174, 221, 242, 249, 250, 263, 275, 279, 285, 296, 303, 308, 314, 323, 369, 378, 390, 393, 394, 396, 399, 400, 401, 426, 436, 457, 476, 477, 480, 486, 503, 505, 514, 531, 572, 578, 581, 582, 584, 591, 623, 625, 626, 632, 637, 654, 661, 675, 679, 693, 706, 707, 712, 715, 721, 725, 728, 731, 735, 737, 740, 748, 758, 760, 858, 902; II, 3, 4, 5, 7, 10, 12, 19, 21, 24, 58, 70, 75, 85, 91, 98, 100, 101, 115, 116, 118, 119, 122, 123, 124, 126, 127, 140, 141, 143, 146, 151, 152, 155, 163, 164, 170, 172, 179, 190, 191, 192, 193, 196, 198, 205, 206, 213, 214, 215, 236, 237, 239, 245, 251, 252, 264, 269, 277, 340, 346, 349, 363, 364, 380, 383, 386, 394, 425, 444, 466, 469, 472, 474, 499, 501, 503, 513, 517, 527, 535, 547.

¹ Peiresc écrit *président de Merly*.

² Peiresc écrit *Marquemont*.

- 563, 566, 573, 589, 591, 592, 595, 599, 611, 618, 619, 624, 632, 633, 634, 651, 665, 688; III, 3, 22, 24, 39, 42, 44, 49, 56, 59, 66, 76, 79, 84, 91, 94, 96, 98, 101, 118, 126, 146, 152, 167, 168, 185, 230, 245, 258, 260, 273, 278, 293, 296, 297, 314, 333, 334, 336, 339, 385, 388, 392, 394, 422, 424, 434, 440, 462, 466, 467, 479, 480, 485, 486, 503, 514, 523, 538, 541, 542, 546, 561, 570, 585, 630, 631, 634, 659, 672, 690, 707, 719, 727.
- Martène* (Dom), I, 54.
- Martial*, le poète, II, 134; III, 220.
- Martigues* (Les) [Bouches-du-Rhône], II, 26, 171, 364; III, 429, 434, 435, 438, 516, 690.
- (Prince de), fils de César de Vendôme et de Françoise de Lorraine, II, 525, 526.
- Martin IV*, pape (Simon de Brie), I, 176.
- (Jean), libraire au pont Saint-Michel, à Paris, I, 201.
- *le Jeune*, imprimeur à Paris (xvi^e siècle), II, 15.
- (Th.-H.), membre de l'Institut, II, 531; III, 21.
- Martini* (Raymond), dominicain catalan, I, 48.
- Mascardi* (Augustin), II, 153; III, 492, 494, 506, 594, 595.
- Massæus*, nom défiguré de l'auteur d'un *Martyrologe*, II, 473, 494.
- Masset* (Le P. Guillaume), jésuite, II, 295.
- Masson* (Jean-Papvre), I, 152, 188, 222, 272.
- (Jean), frère du précédent, I, 222.
- Masuyer* (Gilles le), premier président du parlement de Toulouse, I, 633.
- Mathieu* (Saint), II, 601; III, 358, 469.
- Matignon* (Léonce Goyon de), évêque de Coustances¹, II, 101.
- Mathieu* (Pierre), I, 216, 859; II, 505, 522, 533.
- Maugars*, traducteur de Bacon, I, 31.
- Maugiron* (Anne de), abbesse de Saint-Honorat de Tarascon, III, 723.
- Maugiron* (Silvie-Françoise de), abbesse du même monastère, III, 723.
- (Jeanne de), abbesse du même monastère, III, 723.
- Maugis* (Pierre), sieur des Granges, I, 732.
- (Catherine Chauvelin, femme de Pierre), I, 732.
- (Claude), abbé de Saint-Ambroise de Bourges, fils des précédents, I, 732, 734, 735; II, 222, 692.
- Maumont* (Jean de), I, 186.
- Mauny* ou *Mosny* (Marquise de), de la famille des Ursins, I, 785, 786.
- Maupeou* (De), président de la Cour des aides, I, 809.
- Maurier*, près la Flèche (Sarthe), I, 5.
- Maurin* (Georges), biographe de Samuel Petit, II, 134; III, 368.
- Maurv* (Alfred), de l'Institut, II, 522.
- Mausnac* (Jean de), I, v, 1, 10, 11, 412.
- (Jacques-Philippe de), fils du précédent, I, vi, 10, 11, 21, 22, 23, 32, 34, 37, 40, 47, 48, 172, 181, 182, 224, 231, 411, 412, 835, 839, 845; II, 75; III, 364, 671, 684.
- (Charlotte de Chef-de-Bien, femme de Jacques-Philippe de), I, 11, 21.
- Maximin* (Saint-), lieu de pèlerinage. Voir *Saint-Maximin*.
- (Saint) évêque de Marseille, I, 251.
- May* (Paul du), seigneur de Saint-Aubin, conseiller au parlement de Dijon, I, 182; III, 384, 483, 504, 599.
- Mayence* (Allemagne), I, 701, 907; II, 359, 419, 464.
- (Anselme-Casimir, électeur de), II, 528.
- Mayenne*¹ (Henri de Lorraine, duc de), I, 778; III, 673.
- Mayer* (Barthélemy), II, 228.
- Maynard* (Le président François de), I, 550, 551.
- Maynier*, conseiller au parlement d'Aix, III, 311.
- avocat au même parlement, frère du précédent, III, 311.

¹ Peiresc écrit *Coustances*.¹ Peiresc écrit du *Mayne*.

- Maynier*, (Dom), bénédictin au monastère de Lérins, frère des précédents, III, 283, 311.
- Mazan* (Vaucluse), II, 584, 585, 609.
- Mazarin* (Cardinal), I, 162; III, 148, 149, 168, 169, 254, 281, 284, 306, 316, 319, 342, 356, 374, 385, 587, 588, 594, 595.
- Mazaugues* (Louis de Thomassin, sieur de), I, 102.
- Mazères* (Ariège), I, 559.
- Meulx* (Le sieur de), parent de Peiresc, II, 242, 243; III, 646.
- Meaume* (Édouard), I, 342.
- Méchin* (L'abbé Édouard), éditeur des *Annales du collège royal Bourbon d'Aix*, II, 673; III, 732.
- Médisis* (Cosme II de), grand-duc de Toscane, I, 873.
- (Ferdinand II de), grand-duc de Toscane, I, 873.
- (Catherine de), II, 413; III, 487.
- (Marie de), I, 234, 345, 532, 645, 682, 732, 733, 743, 754, 776, 783, 785, 797, 800, 811, 824, 825, 826, 851, 868, 873, 876, 879, 886, 909; II, 114, 222, 381, 683, 684, 689, 690, 692, 695, 700; III, 348, 360, 633.
- (Marguerite de), duchesse de Parme, I, 873, 874.
- (Anne de), sœur de Marguerite, I, 874.
- Medine*, *Medinet-el-Nabi*¹ (Arabic), II, 555.
- Megiser* (Jérôme), de Stuttgart, II, 495.
- Megissier* (Martin), I, 505.
- Meibom* (Henri), I, 219; III, 109.
- Mélan* (Basses-Alpes, canton de Digue), I, 716.
- Méliand*, conseiller au parlement de Paris, I, 894.
- Mellan* (Claude), I, vi, 51, 211.
- Melun* (Seine-et-Marne), I, 206, 634; III, 486.
- Memet-Bacha*, de Suakem, II, 555.
- Ménard*² (Claude), I, 350, 374.
- (Léon), I, 230.
- Mendoza* (Ferdinand de), juriconsulte, I, 702.
- Menegaldus*, II, 18.
- Menenius* (François), d'Anvers, I, 503.
- Menestrier* (Le chanoine Claude), II, 309, 310, 311, 313, 321, 322, 325, 329, 360, 364, 381, 391, 392, 394, 448, 619; III, 281.
- Menjault* (Le sieur), I, 747.
- Merargues* (M^{me} de), I, 94.
- Mercier* (Josias), sieur des Bordes, I, 22, 128, 129, 791; II, 590; III, 394.
- (Anne), fille du précédent, femme de Claude de Saumaise, I, 791; II, 590.
- (N. . .), autre fille de Josias, II, 590.
- Mercœur*¹ (Duc de), fils de César de Vendôme et de Françoise de Lorraine, II, 525, 526.
- Merigot* (Le P. Christophe), I, 654.
- Mérindol* (Antoine), docteur en médecine et professeur à l'université d'Aix, II, 553; III, 197, 540.
- (Jean), juriconsulte, fils du précédent, II, 553, 554; III, 197.
- (Michel), parent des précédents, II, 553.
- Mersenne*² (Le P.), I, vi, 429, 542, 546, 586, 651, 719, 748, 887, 888, 896, 906; II, 458, 523, 541, 568, 589, 592, 601, 617, 620, 645, 651, 654, 658; III, 3, 11, 28, 38, 42, 55, 73, 78, 96, 97, 103, 109, 111, 118, 120, 122, 128, 130, 138, 144, 146, 148, 152, 168, 241, 251, 257, 285, 325, 337, 348, 392, 399, 402, 408, 410, 413, 423, 425, 442, 443, 455, 464, 490, 498, 524, 587, 664, 695, 725.
- Merula* (Paul), III, 20.
- Mesmes* (Henri de), seigneur de Roissy, le président, I, 59, 386, 810; II, 358, 392, 484, 537, 550, 700, 705; III, 138, 175.
- (Claude de), comte d'Avaux, frère du précédent. Voir *Avaux*.
- (Jean-Antoine de), seigneur d'Irval, frère des précédents, I, 387; III, 132.
- (Jean-Jacques de), seigneur de Roissy, père des trois précédents, I, 810, 872; II, 358, 491; III, 149, 150, 176.

¹ Peiresc écrit *Medina Nebits*.² Peiresc écrit *Maynard*.¹ Peiresc écrit *due de Mercœur*.² Peiresc écrit *Mersenne*.

- Mesmes* (Henri de), seigneur de Roissy et de Malassise, grand-père de Claude, Henri et Jean-Antoine, III, 417.
- Mesmin* (De), ambassadeur auprès des Grisons, I, 821.
- Mesnard* (Paul), I, 346.
- Messine* (Italie), I, 394, 731; II, 100, 123, 140, 144, 146, 205, 610; III, 152.
- Métaphraste* (Siméon le), I, 443; II, 541; III, 459, 488, 563.
- Métius* (Adrien), I, 79, 338; II, 566, 567.
— (Jacques), I, 79.
- Metz* (Alsace-Lorraine), I, 3, 157, 382, 395, 868; II, 568, 584, 588, 605, 621; III, 24, 197, 420, 666, 687.
- Meursius* (Jean), I, 358, 449, 578, 596; II, 265, 371, 638; III, 109, 137.
- Mévouillon* (Drôme), I, 395, 810.
- Mexia* (Dom Diego de), I, 851, 852.
- Meynes*¹ (Gard), I, 366.
- Mezobarba*, Napolitain, III, 659.
- Michaelis* (De), conseiller à la cour des comptes d'Aix, I, 114.
— (Le P.), jésuite, I, 486, 894.
- Michault* (Jean-Bernard), avocat au parlement de Dijon, auteur des *Mélanges*, II, 512.
- Michel* (Gabriel), sieur de la Rochemaillet, I, 628.
— (Emmanuel), I, 3.
— (Francisque), II, 448.
- Michiels* (Alfred), I, 193.
- Middelbourg* (Hollande), II, 395.
- Milan* (Italie), I, 80, 515, 912; II, 173, 195, 548, 566, 630; III, 12, 336, 383, 384, 411, 441, 446, 574, 612.
— (Château de), à Lyon, III, 123.
- Milanais* (Le), II, 444; III, 383, 384, 392, 685.
- Mileti* (Matheo), lecteur en langue grecque à la Sapience de Rome, II, 247.
- Millanges* (Les), imprimeurs à Bordeaux, I, 242, 628.
- Millaut* (Le sieur), I, 882.
- Miller* (Em.), de l'Institut, I, 444.
- Millet* (D^r Martial), historien des imprimeurs d'Orange, II, 606.
- Millin* (A.-Louis), I, 101, 197; II, 207, 435.
- Minuti* (Le P. Théophile), II, 567; III, 68, 78, 90, 92, 95, 101, 103, 110, 118, 121, 123, 125, 130, 138, 469, 703.
- Mirabel-aux-Baronnies* (Drôme), I, 747.
- Mirobella* (Vincenzo), I, 632.
- Mirebeau* (Jacques Chabot, marquis de), I, 527.
— (Catherine de Silly, femme de J. Chabot, marquis de), I, 522.
— (Jacques Chabot, marquis de), lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, fils des précédents, I, 522.
- Mireur*, archiviste du Var, III, 351.
- Miron* (Marc), I, 13.
— (Marie de Gencian, femme de Marc), I, 13.
— (Charles), fils des précédents, évêque d'Angers, puis archevêque de Lyon, I, 13, 19, 20, 76, 95, 167, 180, 194, 783, 786, 795, 801, 819, 829.
— (Robert), ambassadeur en Suisse, I, 635.
— intendant de justice en Languedoc, III, 278.
- Mistral* (Frédéric), I, 401; II, 267; III, 93, 434, 435, 615.
- Mithre* (Saint), I, 743, 744.
- Miite* (Melchior), comte de Miolans, marquis de Saint-Chamond, I, 874; II, 323¹; III, 185, 193, 195, 196, 203, 205, 231, 245, 246, 247, 258, 261, 264, 273, 278, 279, 711.
- Modène*² (Italie), II, 195.
— (Duc de), II, 195.
— (François de Raimond de Mormoiron, baron de), I, 264.
— (Esprit de Raimond, comte de), I, 264.
- Modius* (François), chanoine à Aix en Artois, II, 424.
- Mœstlinus* (Michel), I, 380.
- Mogol*³ (Asie), I, 212, 278, 534; II, 523, 587.

¹ Peiresc l'appelle *Saint-Chaumont*.² Peiresc écrit *Modena*.³ Peiresc écrit *Mogger*.¹ Peiresc écrit *le Moyne*.

Moissac (Tarn-et-Garonne), II, 437.
Molé (Mathieu), I, 49, 76, 91, 92, 93, 359, 674, 779, 781, 784, 790, 802, 804, 819, 831, 847, 848, 857, 860, 879, 905; III, 207, 270, 616.
Molini (Domenico), sénateur vénitien, III, 317, 414.
Monaco (Principauté de), III, 271, 719.
*Monbrizio*¹ (Benino), de Milan, II, 319.
Mondevergues (Lopès de), III, 254.
Mondragon (Vaucluse), I, 589.
Monluc (Jean de), évêque de Valence, I, 558.
 — (Blaise de), maréchal de France, II, 92.
 — (Adrien de), petit-fils du précédent. Voir *Cramail* (Comte de).
Monod (Le P. Pierre), jésuite, I, 161; II, 577.
Monstier (Daniel du), I, vi, 51, 580, 733, 734; II, 59, 80, 285, 463, 692; III, 521, 678, 679.
Montagne (M^{lle}), femme de chambre de M^{me} de Créquy, I, 532.
Montaigne (Michel de), I, 48.
Montaigu (Lord), I, 436, 479, 505, 520, 552, 752, 850, 898, 905.
 — (Le sieur de), lieutenant en la chancellerie d'Autun, II, 482-487, 668; III, 9, 164, 179, 201, 202, 203, 206, 207, 208, 211, 218, 220, 222, 223, 225, 226, 227, 228, 229, 232, 238, 239, 245, 246, 279, 516, 517, 661, 668.
 — (M^{lle} Venot, femme du sieur de), II, 483.
 — (Richard de), évêque de Chester, III, 418, 419.
Montanus, l'hérésiarque, II, 52.
Montargis (Loiret), II, 684; III, 598, 611.
Montauban (Tarn-et-Garonne), I, 30, 169, 493, 748, 829.
 — avocat à Paris, I, 809.
 — (Hector de la Tour, seigneur de), I, 395.
 — (Isabeau de), mère du précédent, I, 395.
 — (Isabeau de Sauvain, femme de Hector de la Tour, seigneur de), I, 396.
Montbrison (Loire), II, 7.

¹ Peiresc l'appelle *Monbrizius*.

Montbrun (Château de), en Dauphiné, I, 399.
 — (Charles du Puy, seigneur de), I, 399.
 — (Jean du Puy, marquis de), I, 390; II, 73.
Montcal, terre en Languedoc, II, 573.
 — (Président de), II, 572, 573.
 — (Chevalier de), d'Arles, petit-fils du précédent, I, 226, 285; II, 573; III, 718. Voir *Montcalm*.
Montcalm (Ferdinand de), chevalier de Malte au grand prieuré de Saint-Gilles, à Arles, sans doute le même que *Montcal* (Chevalier de), III, 718.
 — (Charles de), seigneur du Castellet, père du chevalier, III, 718.
Montceaux (Seine-et-Marne), I, 868, 873, 876, 879.
Montchal (Charles de), archevêque de Toulouse, I, vi, 632, 633, 657, 658, 812, 888; II, 14, 39, 40, 69, 137, 294, 510, 511, 531, 549, 634, 647, 648, 662, 663, 688; III, 8, 16, 17, 25, 27, 29, 32, 38, 56, 57, 62, 72, 84, 99, 122, 586, 587, 619, 695, 701.
*Montélimar*¹ (Drôme), I, 395, 493, 589.
Monterei (Comte de), I, 731.
Montesquieu (Jean-Baptiste-Gaston de Secondat, baron de), grand-père de l'auteur de *l'Esprit des lois*, III, 674, 675.
 — (Anne-Jeanne du Bernet, femme de J.-B.-G. de Secondat, baron de), III, 674.
Monteur (Vaucluse), I, 912; II, 87; III, 725.
Montfaucon (Dom Bernard de), I, 102.
Montferrat (Italie), I, 81, 519, 762; II, 191, 444, 642; III, 716.
Montfrin (Gard), I, 699.
Montglas en Brie (Seine-et-Marne), I, 451.
 — (Robert de Harlai, baron, puis marquis de), I, 451.
 — (Jeanne de Harlai, fille de R. de Harlai, marquis de), I, 451.
 — (François de Paule de Clermont, marquis de), III, 383, 495, 505, 514, 559, 605.

¹ Peiresc écrit *Monteilaymar*.

*Montholon*¹ (De), membre du grand conseil, I, 91, 92, 103.
Monti (Cardinal César), archevêque de Milan, I, 612, 625.
Montjosieu (Louis de), *Demonthiosus*, III, 217.
Montmajour (Bouches-du-Rhône), I, 553, 610; II, 57.
Montmejan (De), gentilhomme provençal, III, 548.
Montmorency (Maison de), II, 448; III, 86.
 — (Connétable de), I, 550, 790.
 — (Maréchal et duc Henri de), I, 437, 552, 590, 592, 595, 606, 654, 731, 747, 761, 790; II, 73, 79, 140, 323, 332, 344, 351, 366, 372, 381, 434, 440, 474, 489, 493, 518, 527; III, 441.
 — (Marie-Félice des Ursins, femme de II. de), I, 790; II, 79.
Montpellier (Hérault), I, VIII, 21, 27, 32, 37, 107, 124, 142, 154, 155, 224, 230, 249, 456, 504, 512, 513, 518, 537, 542, 722, 835; II, 91, 140, 309, 347, 351, 355, 363, 367, 533, 620, 651; III, 633.
Montreal ou *Mont-Royal*² (Arabie pétrée), II, 573.
Montreal (De), gentilhomme d'Avignon, III, 278.
*Montreuil*³ (Pas-de-Calais), III, 614.
Montrieux (Var), I, 912; II, 274; III, 725.
Monts (Château de), en Languedoc, I, 747.
Montvalon (Comte de) [et non de Montrabon], II, 673; III, 732.
*Monyer*⁴ (Président Jean-Louis de), I, VI, 110, 208, 209, 210, 294.
 — (Mauaud de), père du précédent, I, 110.
Moralès (Ambrosio de), I, 185.
Morand (François), II, 133.
*Morbihan*⁵ (Golfe du), I, 812, 878, 890.
Moreau (D^e René), I, 412, 730, 872; II, 5, 373, 390, 403, 454, 455, 469, 470, 581, 654; III, 49, 150, 168, 194, 197, 198, 335, 401, 414, 677.

¹ Peirese écrit *Montelon*.² Peirese écrit *Moneal*.³ Peirese écrit *Monstreuil*.⁴ Peirese écrit *Mounyer*, *Monnyer*.⁵ Peirese écrit *Morbian*.

Moreau (Jean), libraire à Paris¹, et son associé, II, 44, 567, 581, 592, 594, 598, 613, 626, 644, 658, 661, 670, 677; III, 52, 58, 76, 152, 163, 165, 182, 201, 243, 297, 303, 306, 314, 324, 328, 333, 341, 358, 401.

— (C.), auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*, I, 309.

Morel (Frédéric), dit l'Ancien, I, 117, 449.

— (Frédéric), fils du précédent, I, 117.

— (Claude), frère cadet du précédent, I, 117, 136, 817; II, 108; III, 178.

— (Charles), fils de Claude, II, 220.

Moréri, I, 4, 5, 20, 21, 42, 53, 105, 124, 131, 181, 205, 213, 220, 222, 245, 253, 336, 338, 353, 361, 382, 433, 479, 632, 688, 691, 702, 769, 773, 782, 789, 791, 792, 801, 805, 823, 830, 838; II, 30, 44, 58, 71, 135, 195, 217, 352, 440, 442, 494, 512, 513, 547, 581, 647, 700; III, 20, 194, 271, 351, 352, 426, 447, 622, 626, 635.

Moret (Antoine de Bourbon, comte de), abbé de Saint-Victor de Marseille, I, 289, 290; II, 119, 331.

— *Moretus*, l'imprimeur d'Anvers, II, 637; III, 732.

Morfontaine (De), oncle de la maréchale de Vitry, III, 456, 457.

Morges (De), du Dauphiné, III, 30.

Morgues (Mathieu de), abbé de Saint-Germain, I, 312, 795, 828, 835.

Morie (De), III, 691.

Morin (Jean-Baptiste), astrologue, I, 529.

— (Le P. Jean-Baptiste), de l'Oratoire, I, 536, 543, 617; II, 112, 121, 135, 171, 204, 225, 268, 277, 278, 279, 289, 292, 361, 362, 365, 382, 392, 397, 410, 489, 658; III, 29, 38, 39, 42, 61, 62, 70, 76, 167, 174, 196, 566, 687, 688, 695, 728.

— (Guillaume), prieur et historien de l'abbaye de Feerrières, II, 472.

Morisot (Claude-Barthélemy), I, 1, 97, 129, 795, 802; III, 105, 132.

¹ Peirese écrit souvent *les Moreaux*.

- Mornay* (Philippe de), seigneur de Plessis-Marly, I, 494, 514.
- Mora* (Antonio), peintre, II, 15, 16.
- Martreuil* (A.), correspondant de l'Institut, I, 517; III, 722.
- Moscovie*, III, 597.
- Moteti* (Le sieur), agent de l'abbé de Thorounet, I, 747, 759.
- Motta* (L'abbé), vicaire de Mazan, II, 584.
- Mouchy* (Antoine de), dit Démocharès, II, 317.
- Mouffette* (Thomas), naturaliste anglais, III, 187, 319, 626.
- Moulinat*, copiste, II, 89, 542.
- Mourgues*, nom que portait autrefois la capitale de la principauté de Monaco, III, 271, 332, 333, 348, 349.
- Moustier* (Le sieur de), peut-être le fils du peintre Daniel du Monstier, II, 463.
- Moustiers-Sainte-Marie* (Basses-Alpes), II, 373.
- Mouÿ* (Terre de), en Beauvaisis, I, 790.
- Mucante* (Jean-Paul), maître des cérémonies du pape, II, 310.
- Münemauer* (Le sieur de), Hollandais, II, 634.
- Muis* (Siméon-Marotte de), professeur d'hébreu au collège royal, II, 289.
- Muller* (Nicolas), d'Amsterdam, I, 342, 363, 402, 405, 414, 881; II, 265.
- (Jacques), I, 414.
- Mulot*, docteur de Sorbonne, I, 862.
- Manich* (Constant), libraire de Cologne, III, 137.
- Müntz* (E.), conservateur des Archives et de la bibliothèque de l'École des beaux-arts, II, 15, 531, 681.
- Mussatus*, peut-être *Muffatus*, III, 312. Voir *Monffette*.
- Mury* (Suisse), I, 6.
- Mydorge* (Claude), trésorier de France, I, 11, 478, 479, 493, 529, 542, 548, 651; II, 538, 564, 594; III, 82, 102, 103.

N

- Naiboda*¹ (Valentin), I, 187, 228, 229, 840; III, 718.
- Nançay* (Henri de la Châtre, comte de), I, 786; II, 545.
- (Edme de la Châtre, comte de), fils du précédent, I, 786; II, 545.
- Nancy* (Meurthe), I, 170, 223, 759, 828, 851, 878; II, 331, 605, 619, 673, 694; III, 90, 168, 264, 277, 364.
- Nandy* (Seine-et-Marne), II, 287; III, 730.
- Nantes* (Loire-Inférieure), I, 776, 785; III, 633.
- Nanteuil* (Robert), I, 77.
- Naples* (Italie), I, 197, 230, 288, 289, 412, 423, 510, 625, 635, 786, 828, 835, 882; II, 442, 503, 508; III, 283, 308, 336, 383, 474, 542, 574, 698.
- Napollan* (Sansou), I, vi, 318, 323, 378, 519, 531, 534, 630, 679, 739; II, 61, 276, 529; III, 187.
- Napollon* (Sansou), neveu du précédent, III, 187.
- Naplouse*¹ (Turquie d'Asie), ancienne *Sichen*, II, 193, 194.
- Narbonne* (Aude), I, 170, 242, 515, 516, 729, 748; II, 225, 351, 352, 567.
- Narssius* (Jean), de Dordrecht, III, 138.
- Nary* (Commandeur), général des galères du pape, I, 400; II, 611, 613, 619.
- Nassau* (Guillaume de), prince d'Orange, I, 213.
- (Charlotte de Bourbon-Montpensier, femme de G. de), I, 213.
- (Isabelle de), fille des précédents, femme de Henri de la Tour, duc de Bouillon, I, 213.
- (Maurice de), I, 378, 607, 863, 872; II, 83.
- (Frédéric de), frère et successeur de Maurice, II, 33, 346, 707; III, 25, 250, 546.
- (Émilie de Solms, femme de Frédéric de), II, 707.

¹ Peiresc écrit *Naibodus*.¹ Peiresc écrit *Napoulouse*.

- Natali* (Pietro de)¹, II, 317.
- Naudé* (Gabriel), I, vi, 48, 150, 162, 405, 412, 413, 867, 874; II, 5, 44, 273, 289, 290, 309, 310, 324, 329, 373, 391, 455, 469, 470, 492, 712; III, 164, 389, 401, 402, 414, 455, 514, 519, 626, 658, 677, 693.
- Naugas*² (N. de), lieutenant des gardes du duc d'Épernon, III, 11.
- Nazareth* (aujourd'hui *Nasra*), province de Galilée (Turquie d'Asie), II, 193.
- Nemours* (Duc de). Voir *Savoie* (Henri de).
- Néron*, relieur, I, 183.
- Nesle* (Marquis de), I, 805.
- (M^{me} de Chappes, fille du marquis de), I, 805.
- Nesme* (Abbé de), théologal d'Aix, III, 689.
- Nesmond*³ (De), maître des requêtes, I, 275, 885.
- Neufville* (Charles de), marquis de Villeroy et d'Halin-court, I, 751; II, 168.
- (Jacqueline de Harlay, seconde femme de Ch. de), II, 168.
- (François de), chevalier d'Halin-court, fils des précédents, II, 168.
- Nevers* (Nièvre), I, 720.
- (Hôtel de), à Paris, I, 804.
- (Duc de). Voir *Gonzague*.
- Nicandre*, médecin et poète grec, II, 460, 462, 474, 477; III, 247.
- Nice* (Alpes-Maritimes), I, 35, 170, 240, 241, 285, 623, 758; II, 13, 22, 49, 70, 73, 77, 245, 333, 577; III, 30, 31, 247, 351, 363, 495.
- Nicée* (Asie Mineure), III, 155.
- Nicéphore Calliste*, II, 251, 259.
- Nicoeron* (Le P.), I, 5, 15, 24, 51, 149, 152, 187, 188, 215, 218, 236, 251, 261, 292, 327, 353, 363, 379, 381, 583, 591, 632, 634, 671, 812, 870; II, 36, 44, 72, 131, 157, 252, 551, 617, 712; III, 11, 138, 175, 391, 475, 543.
- Nicolas de Damas*, I, 444; II, 199, 200, 257, 705, 706.
- Nicolas* (Michel), collaborateur à la *Nouvelle biographie générale*, II, 383.
- Nicolay* (Jean), premier président de la Chambre des comptes, I, 37, 775.
- (Autoine), seigneur de Goussainville et d'Ivor, fils et successeur de Jean, I, 775, 875, 876, 880.
- (Marie-Amélot, femme d'Antoine), I, 875, 876.
- (Jacqueline-Brice, épouse secrète d'Antoine), I, 875, 876.
- (Antoinette, fille de Jacqueline Brice et d'Antoine), I, 875, 876.
- (Louis), sieur de Preste, fils de Jean Nicolay, I, 879, 880.
- Nielles*¹ (Pas-de-Calais), I, 610.
- Nigris* (De), gentilhomme provençal, III, 548, 559, 570, 573.
- Nil* (Le) [Afrique], II, 571.
- Nîmes* (Gard), I, 156, 230, 392, 399, 489, 493, 513, 650, 654, 699, 752; II, 73, 109, 126, 133, 134, 142, 167, 168, 200, 219, 249, 443; III, 368, 382, 661, 719.
- Niphon*, patriarche de Constantinople, II, 286.
- Nipsus* (Marcus-Junius), agronome, II, 424.
- Nisard* (Charles), de l'Institut, I, 893.
- Nivelle* (Pierre), évêque de Luçon, III, 603.
- Noailles* (François de), comte d'Ayen, ambassadeur de France auprès du pape Urbain VIII, II, 366, 567², 576, 641, 660, 676, 677; III, 57, 60, 61, 64, 79, 84, 229, 546, 697.
- Noel*, docteur en médecine, II, 152, 182, 188, 216, 218.
- Noirmoustier*³ (Marquis de), III, 337, 338.
- (Louis de la Trémoille, marquis de), II, 404.
- (Lucrèce-Marie Bouhier, femme du marquis de), II, 404, 432.
- (Louis de la Trémoille, duc de), fils des précédents, II, 404, 406, 411, 414, 422, 432, 473, 591, 619; III, 337, 338.
- Nolhac* (Pierre de), II, 324, 531, 662.

¹ Peiresc l'appelle *Petrus de Notalibus*.

² Peiresc écrit *Nogoz*.

³ Peiresc écrit *Nesmon*.

¹ Peiresc écrit *Niel*.

² Peiresc écrit *Nouailles*.

³ Peiresc écrit *Narmoustier*.

Nonius, Nunez (Louis), I, 362, 363, 376, 394, 412, 429, 450, 463.
 —, — (Alphonse), III, 21.
Nonnus de Panopolis, I, 309, 420, 829; II, 17.
Normandie, I, 523, 782, 865; III, 603.
Nostre-Dame (Michel de), I, vi, 45, 664.
 — (César de), I, vi, 45, 664; II, 45, 68, 76, 85, 196, 686.
Nouens (Joseph et non Jules), II, 366.
Nouveau (Jérôme de), surintendant des postes, III, 58.

Novera (Fra Tom. de), III, 699.
Noves (Antoine), docteur en médecine, III, 60.
 — (Bouches-du-Rhône), II, 87.
Novion (Nicolas Potier de), président au parlement de Paris, I, 810.
 — (André Potier de), fils et successeur de Nicolas, I, 810.
Nubie, III, 161.
*Nuremberg*¹ (Allemagne), I, 524; III, 635.
Nyons (Drôme), I, 747; III, 113², 115, 116.

O

Obsequens (Julius), II, 102, 117.
Ocampo (Florian de), I, 185.
Occo (Adolphe), médecin, d'Augsbourg, II, 324.
Œcumenius, écrivain ecclésiastique byzantin, II, 556, 557, 614, 706.
Œtinger (Ed.-Marie), I, 213, 219; II, 505, 644.
Ogier (Charles), I, 33, 841; III, 419.
 — (François), I, 33, 841, 842; II, 74; III, 419.
Oléron (Île de) [Charente-Inférieure], I, 296, 316, 345, 505, 861.
Olivarès (Gaspar Guzman, comte d'), duc de San Lucar, I, 95, 364, 883; III, 293, 308.
Olivet (Abbé d'), II, 581; III, 107, 476.
Olivier ou *Olivari* (Jean-Pierre d'), I, vi, 71, 77, 78, 348, 385, 753; II, 114, 565; III, 662.
 — (Antoine d'), père du précédent, I, 71.
 — (Antoine d'), petit-fils d'Antoine, I, 71, 77, 78, 347; II, 114.
 — (Pierre d'), autre petit-fils d'Antoine, I, 77, 78, 347.
 — (Arthur d'), troisième petit-fils d'Antoine, III, 469.
 — (Marquis d'), I, 71.
Ollier, membre du conseil de Gaston d'Orléans, II, 700.
Omont (Henri), I, 3, 414, 469, 912; II, 142, 531; III, 416, 417.

Onkelos, traducteur du Pentateuque en chaldéen, II, 370.
Onuphris. Voir *Pancinio* (Onuphre).
Opicellus (Philippus), I, 281.
Oppède (Vincent-Anne de Forbin-Maynier, baron d'), premier président, I, vi, 140, 208, 214, 251, 263, 272, 273, 286, 292, 300, 304, 327, 373, 394, 403, 459, 480, 481, 484, 486, 531, 562, 570, 611, 630, 661, 858; II, 6, 19, 20, 21, 31, 52, 73, 76, 86, 119, 124, 143, 144, 148, 161, 188, 189, 196, 229, 230, 231, 256, 281; III, 91, 554, 590, 716, 718, 719, 720, 726, 727.
 — (Marguerite d'Oraison, femme de V.-A. de Forbin-Maynier d'), II, 161.
 — (André-Anne Forbin, seigneur de Sainte-Croix, frère du baron d'), III, 91.
 — (Accurse Maynier, baron d'), premier président, I, 45.
 — (Jean de Maynier, baron d'), premier président, fils du précédent, I, 45.
Optat de Milève, I, 131, 148, 151, 177, 232; II, 252.
Oraison (François, d'abord vicomte de Cadenet, puis marquis d'), II, 161, 196; III, 534.
Orange (Vaucluse), I, 242, 324, 378, 390, 458, 872; II, 32, 33, 34, 64, 74, 357, 576, 603, 606, 684, 687, 701, 707; III, 70, 326, 690.

¹ Peiresc écrit *Nuremberg*.

² Peiresc écrit *Nions*.

Orfeuil (Le sieur), II, 114.
Orgon (Bouches-du-Rhône), II, 143, 179, 357¹; III, 297, 646.
Oribase, médecin grec, II, 476, 477, 478.
Origène, III, 510, 601.
Origuan (David), mathématicien de Bohême, III, 635, 640, 710.
Orion le grammairien, II, 18.
Orléans (Loiret), I, 10, 25, 212, 337, 885; III, 269, 711.
 — (Maison d'), I, 445; III, 660.
 — (Charles d'), I, 465.
 — (Gaston, duc d'), frère de Louis XIII, I, 195, 200, 234, 261, 280, 308, 346, 360, 365, 541, 631, 654, 697, 774, 775, 779, 780, 785, 790, 793, 798, 802, 803, 804, 809, 815, 816, 818, 826, 849, 850, 851, 852, 868, 878; II, 167, 244, 274, 285, 320, 322, 323, 327, 329, 351, 367, 380, 381, 564, 684, 689, 695, 700; III, 12, 40, 108, 134, 176, 192, 193, 211, 276, 277, 407, 613, 704, 708, 711.
 — (Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, première femme de Gaston, duc d'), I, 273, 279, 300, 345, 804, 865, 816, 850; II, 194.
 — (Marguerite de Lorraine, duchesse d'), I, 273, 279, 300, 345.
 — Voir *Longueville*.

Orléans-Longueville (François d'), comte de Saint-Paul, I, 94, 768.
Ornano (Italie), I, 804, 805.
 — (Duchesse d'), I, 804, 805.
 — (Alphonse d'), maréchal de France, I, 797.
 — (Marguerite-Louise de Pontevéz, femme d'A. d'), I, 797.
 — (Joseph-Charles, marquis d'), maréchal de France, fils des précédents, I, 797, 804.
 — (Marie de Raymond, femme de J.-Charles, marquis d'), I, 805.
Orphée, II, 540, 658, 708.
Orael, envoyé de Louis XIII au pape Urbain VIII, II, 101.
Orsini (Fulvio), I, 61, 375, 446; II, 324, 341, 393, 396, 662.
Ossat (Cardinal Armand d'), I, 36, 37, 40, 302, 332, 413, 628, 822; III, 715.
Otfredus. Voir *Otfride*.
Otfride, moine de l'abbaye de Wissembourg, I, 9, 10, 25.
Othon IV, empereur d'Allemagne, I, 438, 452.
Oudin (Casimir), I, 443.
Ovide, II, 17, 691, 695, 696.
Oxenstiern (Comte de), chancelier de Suède, III, 190.
Oxford (Angleterre), I, 381.

P

Pacius (Jules), I, 61, 259; III, 265, 284, 611.
Padoue (Italie), I, 68, 187, 335, 549; II, 91, 156, 170, 564; III, 616, 619.
Padus, le *Pô*, fleuve d'Italie, II, 83.
*Palatta*² (Cardinal J.-B.), I, 612.
Palavicino (Augustin), ambassadeur extraordinaire de Gênes auprès de Louis XIII, II, 79, 80.
Palerme (Sicile), I, 42; III, 258.
Palestine, I, 656; II, 52; III, 542.

Paniers (Ariège), I, 559, 574, 837.
Panat (Vicomte de), III, 151.
Panciroli (Cardinal Jean-Jacques), II, 240.
Panisse-Passis (Comte de), historien des comtes de Tende, III, 441.
Panvinio (Onuphre¹), I, 186, 218, 219, 276, 282; II, 568, 711, 712; III, 119, 125, 136, 142, 167, 174, 698.
Papenheim, général allemand, II, 390.
Papillon (L'abbé), I, 182, 222; II, 309; III, 139.

¹ Peiresc écrit là *Ourgon*.

² Appelé par Peiresc *Paleotti*.

¹ Peiresc l'appelle *Onuphrius*.

- Pappus* (Jeu), I, 702; II, 21.
- Par* (Thomas), vieillard anglais de 152 ans, III, 419.
- Pardessus* (Jean-Marie), de l'Institut, I, 296.
- Pareus* (Daniel), I, 215, 431.
- Paris, passim*, presque à toutes les pages des trois volumes.
- (Le sieur de), III, 30.
- (Paulin), membre de l'Institut, I, 265, 340, 707, 784, 798, 805, 810, 858, 862, 877; II, 513, 545; III, 64.
- Parme, Parmesan* (Italie), I, 874; III, 297, 633, 669.
- Particelli* (Michel), sieur d'Emery¹, III, 104, 308.
- Pas* (Manassès de), marquis de Feuquières, III, 163.
- Pasquier Valegrand*, II, 545.
- Passart* (Le sieur), II, 5.
- Passerat* (Jean), du Collège de France, II, 220; III, 178.
- Pastrana* (Rodrigue de Silva, duc de), I, 816.
- Patin* (Guy), I, 20, 40, 93, 97, 162, 199, 294, 462, 783, 803, 805, 824; II, 228; III, 35, 491.
- Patricius*. Voir *Patrizzi*.
- Patrizzi* (Augustin), évêque de Pienza, I, 73.
- (François), évêque de Gaëte, I, 73.
- (François), professeur de philosophie à Padoue, puis à Rome, I, 73.
- Paul*² (Saint), I, 62, 131; II, 286, 361; III, 295, 494, 548.
- III, pape, III, 114.
- V, pape, I, 243, 309, 493; III, 694.
- Paule* (Antoine de), grand maître de l'ordre de Malte, I, 235.
- (Louis de), président du Parlement d'Aix, II, 378, 380, 426.
- Pavie* (Italie), II, 384; III, 384.
- Payen*, chirurgien anatomiste d'Aix, II, 216.
- Pays-Bas*, I, v, 80, 91, 147, 148, 169, 330, 413, 419, 425, 431, 482, 489, 516, 541, 615, 853, 889; II, 51, 180, 201, 247, 343, 686; III, 245, 277, 319, 329, 336, 338, 339, 405, 610.
- Pedanus* (Quintus Asconius), grammairien de Padoue, I, 374.
- Peiresc* (Basses-Alpes), III, 153.
- Pelé* (Julien), *Pelous*, I, 246.
- Pelicier* (Le sieur), III, 292.
- Pelissier* (Léon-G.), II, 14.
- Pellant*, poète lyrique, II, 559, 564, 709; III, 172.
- Pellicier* (Joseph), I, 149.
- Pellicier*¹ (Guillaume), évêque de Montpellier, I, 155, 509, 569, 666, 667, 687, 689.
- Pellisson* (Paul), I, 17, 279, 355, 418, 527, 812; II, 416, 501, 672; III, 342, 457, 476, 732.
- Pena* (Le P.), jacobin, I, 109, 110, 112, 290.
- Pennafort*² (Armand Bermond, seigneur de), conseiller au parlement de Provence, II, 182; III, 728.
- Pépin le Bref*, II, 385.
- Pera da Imola* (Francesco), II, 310.
- Perault* (Baron de), capitaine du château de Beaucaire, II, 329.
- Perdreau*³, peintre, II, 224; III, 150, 162.
- Perory*, I, 544, 551, 571.
- Pères* (Isaac de), de Nérac (Lot-et-Garonne), III, 93.
- Perez* (Jean), de Mirande (Gers), I, 598.
- (Antonio), ministre de Philippe II, III, 562.
- *de Queya* (Dom Miquel), III, 668.
- Péricaud* (Antoine), I, 737.
- Perier* (Le P.), minime, III, 126.
- Périgueux* (Dordogne), I, 249.
- Pernambouc*, vulgairement *Fernambouc*⁴ (Brésil), II, 245, 246.
- Péronne* (Somme), III, 104.
- Pérouse* (Italie), III, 393.
- Perpignan* (Pyrénées-Orientales), I, 58; III, 277.
- Perrault* (Charles), I, 651.

¹ Peiresc écrit *Hemery*.² Peiresc écrit *Pol*.¹ Peiresc écrit *Pellissier* ou *Pelicier*.² Peiresc écrit *Punesfort*.³ Le même que le prétendu *Fredreau*.⁴ Peiresc écrit *Fernambuc*.

- Perrin* (Le sieur), II, 586, 613; III, 163, 302, 315, 328, 335, 341.
- Pervot* (Le sieur), III, 492, 520.
- , allié des frères Dupuy, I, 114; II, 134.
- (Jean), sieur de Fercourt, I, 294.
- (Georges), de l'Institut, I, 293.
- Perse* (Asie), I, 620, 621, 641, 838; II, 9, 34, 337, 687, 691.
- Persico* (Pamphilo), secrétaire du cardinal Fr. Barberini, I, 100, 332, 425.
- (Giuseppe), neveu du précédent, I, 100.
- Pertuis* (Vaucluse), II, 184, 185, 190, 586; III, 646.
- Pesaro* (Italie), III, 21.
- Pesch* (Le sieur de), II, 411.
- Petau* (Le P. Denis), I, vi, 25, 26, 216, 229, 262, 495, 840, 865; II, 447, 477, 663, 703, 706; III, 439.
- (Paul), conseiller au Parlement de Paris, I, 264, 305, 757, 894; II, 432.
- Petiot* (Le P. Étienne), de la Compagnie de Jésus, II, 75, 96.
- Petit* (Samuel), I, vi; II, 133, 134, 167, 196, 200, 219, 220, 248, 254, 274, 287, 288, 317, 377, 477, 478, 479, 499, 500, 507, 510, 511, 515, 516, 520, 527, 530, 541, 548, 581, 589, 603, 604, 619, 620, 631, 651, 699, 706, 709; III, 39, 145, 155, 177, 178, 189, 191, 200, 240, 246, 247, 256, 263, 267, 269, 372, 421, 561, 634, 669, 697, 732.
- Pétrequin* (Le sieur), II, 597.
- Pétrone*, I, 119, 124, 129, 145, 147; II, 227, 458.
- Peyroles* (Le sieur de), I, 223.
- Pezenas* (Hérault), I, 748; III, 86, 441.
- Phalsbourg*¹ (Louis de Guise, prince de), I, 810, 811, 850, 851, 898.
- (Henriette de Lorraine-Vaudemont, princesse de), I, 811.
- Pharamond*, prétendu roi de France, III, 475.
- Phèdre*, le fabuliste, I, 509, 807.
- Phelipeaux*. Voir *Herbault* (De), *Pontchartrain*, *Villesavin*.
- Phelippeaux* (Le P. Jean), I, 262.
- Phidias*, I, 679, 680, 696.
- Philargyrius* (Junius), I, 375.
- Philippe Auguste*, roi de France, II, 57.
- *le Bel*, roi de France, II, 57, 66, 611; III, 287, 598, 611.
- *II*, roi d'Espagne, I, 42, 608.
- *IV*, roi d'Espagne, I, 95, 307, 402, 874, 887, 910; II, 35, 99; III, 175, 670.
- *le Beau*, fils de l'empereur Maximilien et père de l'empereur Charles-Quint, II, 515.
- Philippbourg* (Allemagne), III, 176, 192, 273, 294, 696.
- Philomasius* (Petrus), II, 310.
- Philon de Byzance*, I, 227, 401; II, 531, 544, 550, 571, 591.
- Philoponus*, commentateur de la Genèse, II, 228.
- Philostorgius*, II, 18.
- Philostrate*, III, 211.
- Photius*, I, 133; II, 18, 540.
- Pibrac* (Guy du Faur de), I, 154, 166, 180, 190, 506, 682.
- Picardie*, I, 896; II, 455, 706.
- Pichereul* (Pierre), II, 30.
- Picot* (Georges), de l'Institut, I, 2, 3, 772, 775, 780, 804, 808, 809.
- Pie IV*, pape, I, 558.
- *V*, pape, I, 493, 538, 580.
- Piémont* (Italie), I, 270, 700; II, 91, 240, 405, 551, 687, 707; III, 32.
- Piensin* ou mieux *Piosin* (Pierre Giraud, sieur de), parent de Peiresc, II, 268, 561, 572, 600, 602; III, 730.
- Pierre* (Saint), II, 286; III, 222, 482.
- *le Vénérable*, abbé de Cluny, II, 423.
- Pierrefeu* (De), conseiller à la cour des comptes d'Aix, I, 114.
- Pierrelatte* (Drôme), I, 506; III, 434.
- Piesport* (Thierry), I, 6.
- Pietra Santa* (Le P. Silvestre), III, 319, 635.
- Pietrequin*, économiste de l'abbaye de Montmajour, I, 610.
- Pignans* (Var), I, 312.
- Pignerol* (Italie), II, 391, 405, 610; III, 11, 169, 173, 308.
- Pignoria* (Lorenzo), I, iv, vi, 3, 4, 5, 43, 44.

¹ Peiresc écrit *Faltzbourg*.

- 51, 68, 84, 215, 335, 523; II, 91, 170, 420; III, 312, 324.
- Pignot* (J.-Henri), biographe de H. de Chasse-neux, II, 491.
- Piles* (Les) [Drôme], III, 113, 115, 116.
- Pillehotte*¹ (Jean), imprimeur-libraire de Lyon, I, 240, 241; III, 719.
- Pilles* (Marguerite Covet, femme de Pierre-Paul Fortia, seigneur de), I, 739; III, 724.
- Pinelli* (Jean-Vincent), I, vi, 50, 79; II, 439; III, 492, 494.
- Pinon*, conseiller au parlement de Paris, I, 826, 905.
- Pise* (Italie), I, 472, 515, 536, 568; II, 458.
- (Concile de), II, 271.
- Pitatus*, auteur d'un calendrier, I, 379.
- Pithon-Curt*, géoéalogiste, I, 622, 653; II, 269.
- Pithou* (Pierre), I, 190, 201, 206, 222, 247, 381, 500, 757, 848; II, 252, 318, 498, 500; III, 430.
- (François), frère du précédent, I, 500.
- Piton*, historien de la ville d'Aix, I, 613; II, 267.
- Plaisance* (Italie), III, 633.
- Plantin* (Christophe), II, 229.
- Platina*, I, 186, 320, 840, 845.
- Plaute*, II, 134, 174; III, 178.
- Pleix* (De), avocat à Paris, I, 809.
- Pline l'Ancien*, I, 144, 155, 262, 288, 325, 369, 394, 422, 485, 641, 831, 906; II, 64, 200, 208, 312, 313, 326, 617, 628, 691; III, 211, 389, 390, 395.
- Plutarque*, II, 520, 542, 550, 587; III, 216, 217.
- Pluvinel* (Antoine), auteur du *Manège royal*, III, 39.
- Plymouth*² (Angleterre), III, 597.
- Pô* (Le), II, 91; III, 616.
- Poisieu* (Aimar de), I, 505.
- (Scipion de), seigneur du Passage, fils du précédent, I, 504, 505.
- (Anne d'Applincourt, femme de Scipion de), I, 505.
- Poisieu* (Aimar de), lieutenant général des armées du roi, fils des précédents, I, 505.
- Poitiers* (Vienne), I, 344, 480, 489, 535, 835, 894.
- (Maison de), II, 286. Voir *Rupin*.
- Poitou*, I, 345, 840, 885; III, 701.
- Paix* (Prince de), et non de *Faix*, I, 490.
- Pollux* (Julius), grammairien, II, 38, 88.
- Pologne*, I, 183, 682; II, 232, 390, 453, 471, 494, 696; III, 308, 330.
- Polybe*, I, 444, 445, 450, 482, 483; II, 144, 200, 238; III, 52, 154, 156, 177, 254.
- Polycarpe* (Saint), II, 537.
- *de la Rivière* (Doni), visiteur des Chartroux en Provence, II, 472.
- Polyen*, *Polyænus*, II, 38.
- Pomeray* (Fr.), libraire parisien, III, 521.
- Pont-à-Mousson* (Meurthe), III, 90.
- Pontanus* (Jean-Isaac), historiographe de Danemark, III, 475.
- Pontcarré* (Nicolas Camus, sieur de), I, 93, 535; II, 345.
- (Madeleine de Pincé, femme de N. Camus, sieur de), I, 93.
- (Geofroi Camus, sieur de), père de Nicolas, I, 127, 508.
- (Jeanne Sanguin, femme de Geofroi Camus, sieur de), I, 27.
- Pontchartrain* (Paul Phelipeaux, sieur de), secrétaire d'État, I, 906.
- Pont de Courlay* (Marquis de), neveu du cardinal de Richelieu, III, 701.
- Pontevéz* (Marguerite-Louise de), femme du maréchal d'Ornano, I, 797; III, 725.
- Pont-Saint-Esprit* (Gard), I, 399, 737; II, 1, 70, 165, 179.
- Pont-Sainte-Maxence* (Oise), I, 901.
- Popelinière* (Henri-Lancelot Voisin, sieur de la), II, 222, 487, 500.
- Porbus* (Pierre), I, 733.
- (François I^{er}), fils du précédent, I, 733.
- (François II), fils de François I^{er}, I, 733; II, 222.
- Porcelets de Maillane* (Jean des), évêque de Toul, I, 15, 26, 88, 494.
- (Jean des), père du précédent, I, 15.

¹ Peiresc écrit *Pillehocte*, *Pilehocte*.

² Peiresc écrit *Plymouth*.

- Porcellets de Maillane* (Esther d'Aspremont, femme de Jean des), I, 15.
- Porcellets* (Pierre de), seigneur d'Ubaye, avocat général au parlement d'Aix, II, 437; III, 731.
- (Esther Meyran d'Ubaye, femme de Pierre de), III, 731.
- Porchères* (François d'Arbaud de), de l'Académie française, II, 161, 162, 221, 255, 666.
- (Laugier de), de l'Académie française, II, 161, 162.
- Porphyre*, I, 453; II, 244; III, 369, 391, 405, 539, 540, 551, 609, 684.
- Porrières* (Bouches-du-Rhône), II, 379, 405.
- Port* (Célestin), membre de l'Institut, I, 14, 350, 608, 643, 663; II, 409; III, 163, 690.
- Portes* (Antoine-Hercule de Budos, marquis des), I, 392.
- Porto-Longone* (île d'Elbe), III, 332, 336.
- Portugal*, I, 147, 811, 833; II, 118.
- Possevin* (Le P. Antoine), jésuite, I, 81, 213, 380; II, 171.
- (Antoine), médecin, neveu du précédent, I, 81, 105, 163, 173, 356, 361, 779, 816; II, 171, 172, 399.
- Postel* (Guillaume), III, 470, 601.
- Poton de Xaintrailles*¹, maréchal de France, III, 287.
- Pottier* (Edm.), collaborateur au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, II, 298.
- Poulaillon*, gendre d'un des frères Lumague, banquiers, II, 687.
- Poullain*, général des monnaies, II, 22, 50, 51, 89, 93, 611; III, 32, 611, 726.
- Pourrières* (Var), I, 611.
- (Vicomte de). Voir *Glandèves*.
- Pouzolles* (Le sieur de), III, 330, 331.
- Pouzin*² (Le) [Ardèche], I, 590.
- Pozzo* (Cavalier del), I, 330, 371, 801, 911; II, 137, 544, 560, 710; III, 52, 242, 252, 253, 275, 318, 330, 478, 479, 510, 638, 694, 708.
- Prague* (Bohême), III, 642.
- Pratgelat* (Vallée de), entre le Briançonnais et le Piémont, I, 688; III, 723.
- Praxitèle*, I, 679, 680, 696.
- Prévost*, I, 528.
- Priandi* ou *Priandy*, agent du duc de Mantoue à Paris, I, 113, 114, 163, 173, 213, 276, 311, 337, 348, 387, 394, 481, 660, 668, 779, 782, 792, 805, 816, 851, 872, 901; II, 11, 22, 25, 30.
- Price* (Jean), ou mieux *Du Pris*, humaniste de Londres, III, 50, 350, 404, 418, 449.
- Prisesi* ou *Prisis*, docteur en médecine, établi à l'Isle-sur-Sorgue, III, 646, 667.
- Privas* (Ardèche), I, 392, 393; II, 79, 97, 98, 109, 333.
- Proclus*, II, 38, 540, 658; III, 256, 389, 414.
- Procope*, I, 265, 356, 371, 394, 420, 421, 485, 542, 857; II, 175, 176, 223; III, 550, 594, 601.
- Prodromus* (Théodore), I, 26; III, 256.
- Prost* (Le sieur), de Lyon, III, 424.
- (Les sieurs), de Lyon, I, 689.
- Provence*, I, v, 2, 9, 32, 57, 79, 88, 107, 120, 200, 223, 241, 249, 316, 341, 345, 459, 521, 541, 564, 568, 688, 862; II, 5, 54, 75, 104, 122, 182, 207, 215, 260, 274, 353, 359, 363, 466, 497, 644; III, 9, 13, 81, 153, 164, 165, 247, 252, 271, 281, 303, 313, 317, 356, 422, 433, 472, 475, 541, 673, 712.
- Prou* (Maurice), archiviste-paléographe, III, 726.
- Ptolémée* (Claude), I, 152, 187, 228, 469; III, 389, 414, 543, 606, 608, 609.
- *Philadelphie*, II, 283.
- , fils du précédent, II, 283.
- Purchas* (Samuel), I, 85, 214, 672, 692, 750; II, 53.
- Putte* (Van de), *Erycius Puteanus*, en français Henri Dupuy, II, 131; III, 401, 460, 576, 577, 639, 654, 666, 728.
- Puy-laurens* (Antoine de Lage, duc de), II, 432; III, 12, 134, 176, 276, 707.
- (Marguerite-Philippine de Cambout de Coislín, appelée M^{lle} de Pontchâteau, femme du duc de), III, 12, 176.

¹ Peirese écrit *Sentrailles*.

² Peirese écrit *le Poullain*.

Puylaurens (N. de Lage, frère du duc de), III, 12.
*Puymaure*¹ (Hautes-Alpes), I, 672.
Puymisson (Jacques de), avocat, puis conseiller
 au parlement de Toulouse, I, 155, 191, 509,
 559, 666.

Puysegur (Jacques de Chastenot, vicomte de),
 I, 849, 869.
Pyrénées (Les), II, 83, 207.
Pythagore, III, 215.

Q

Quantin ou *Quentin*, copiste, I, 135, 154, 158,
 166, 189, 199, 223, 236, 256, 257, 274,
 287, 298, 303, 313, 315, 424, 451, 460,
 471, 476, 486, 508, 526, 536, 831, 846,
 848, 854, 861, 894; II, 33, 42, 68, 89,
 189, 205, 231, 308, 319, 339, 344, 348,
 378, 381, 394, 413, 414, 434, 440, 527.

608, 619, 685, 686, 694; III, 89, 101,
 287, 304, 315, 328, 565, 602, 637.
Quensac, employé dans la marine par le cardinal
 de Richelieu, II, 683.
Quérard (Joseph-Marie), I, 179; II, 216.
Quicherat (Jules), I, 264, 389.

R

Rabanus Maurus, I, 254, 285.
Rabel (Jean), peintre et graveur, II, 339.
 — (Daniel), peintre et graveur, ingénieur
 du roi, peut-être fils du précédent, II, 339.
Rabi Barachias, de Babylone, II, 488, 534, 576.
Rabi Emmanuel, de Tarascon, II, 405, 520.
Rabi Jacob, traducteur du Pentateuque en per-
 san, II, 370.
Rabi Saadia Gueon, traducteur du Pentateuque
 en arabe, II, 370.
Rabi Salomon Jarki, commentateur du Penta-
 teuque, II, 370.
Rader (Le P. Matthieu), auteur de la *Bavaria*
Sancta, I, 235, 475; II, 123; III, 720.
Ragon ou *Rangon* (Fort), à Lérins, III, 658,
 659, 663.
Ragusa, en Dalmatie, II, 32, 106, 687.
Ramatuelle (Var), III, 180.
Ramus (Pierre la Ramée), I, 251.
*Ramusio*², I, 185.
Ranchin (Les frères), I, vi.
 — (Guillaume), professeur de droit à Mont-

pellier, I, 124, 143, 154, 177, 247, 287,
 325, 507, 821, 854; III, 323.
Ranchin (Antoine), avocat général en la Cour des
 aides de Montpellier, I, 142, 143, 154,
 167, 176.
 — (François), frère du précédent, chancel-
 lier de l'Université de médecine de Montpel-
 lier, I, 143, 159.
Ranzonius, I, 608.
Ranzovius (peut-être le même que le précédent),
 I, 353.
Raphelenge (François), I, 119; II, 229, 242,
 318, 424, 699.
Russe (Maison de), I, 122.
Rathery (E.-J.-B.), I, 17.
Ratisbonne (Allemagne), II, 704; III, 16n, 161,
 163.
Ravallac, II, 119.
Ravaud dit *Remy*. Voir *Remy*.
Ravenna (Italie), I, 411.
Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, I,
 120; III, 363, 376, 495.
Raymond VI, dit de Saint-Gilles, comte de Tou-
 louse, II, 574.
Raynaldi (Od.), II, 18, 711.

¹ Peiresc écrit *Piedmore*.

² Peiresc écrit *Rhamusio*.

- Hoynard* (Le P. Théophile), jésuite, I, 774;
II, 195, 394, 406, 630.
— (Le P.), minime, II, 630; III, 378.
Ré (Île de) [Charente-Inférieure], I, 320, 360,
437, 522, 537, 542, 618, 861, 865, 868,
873, 879, 883, 889, 899, 900, 902.
— (Saint-Martin de), I, 877.
Read (Charles), I, 791.
Reauville (Le P.), capucin, I, 70.
Rebé (Claude de), archevêque de Narbonne,
III, 278, 512.
Recourt (Le sieur de), I, 171.
Redortier (Les deux frères de), III, 30.
Regnier (Clément), bénédictin anglais, I, 86.
Refuge (Eustache du), conseiller d'État, II,
423.
Reidanus (Everhard), III, 20.
Reillane (Basses-Alpes), II, 110, 125; III, 180,
181.
Reims (Marne), I, 13, 14, 15, 65; II, 441.
Reinach (Salomon), I, 679.
Reineck (Reinier), *Reineccius*, I, 188, 219,
450, 900.
Remmelin (Louis), d'Ulm, médecin, II, 265.
Rémusat (Charles de), I, 17.
Remy (Oise), I, 478.
— (Abraham), I, vi, 478, 524, 535, 582,
585, 592, 597, 598, 606, 607, 717; II,
3, 45, 81, 686, 691.
Renan (Ernest), de l'Institut, II, 559.
Renaud (Le P.), minime, II, 580. — Voir *Ray-
naud*.
Renaudot (Théophraste), II, 284, 369, 394,
400, 402, 408, 416, 417, 425, 468, 498,
506, 547, 596, 620, 634, 640, 648, 650,
670; III, 13, 14, 15, 24, 25, 28, 37, 43,
66, 67, 72, 81, 101, 695.
— (Eusèbe), III, 173.
Renault, secrétaire d'Antoine de Loménie, I,
801.
Renée (Amédée), I, 190.
Renest, maître de la poste de Tourves, II, 189.
Requier, traducteur de Gassendi, I, 30.
Rethclois (Charles, duc de), II, 605.
— (Marie de Gonzague, duchesse de), II,
605.
Retz (Duché-pairie de), III, 91.
— (Pierre de Gondi, duc de), général des
galères, et autres de la maison de Retz, voir
Gondi.
Reulet (Abbé D.), I, 48.
Reusnerus (Nicolas), I, 353.
Reuss (Rodolphe), I, 274.
Revel (De), conseiller au grand conseil, I, 879.
Reves (Jacques de), I, 10, 312, 387, 757.
Reveillout (Charles), I, 259; II, 672; III, 265.
Rey (E.-G.), éditeur des *Familles d'outre-mer* de
Du Cange, I, 452.
Rhetelin (De), I, 592.
Rhimbergue (Comte de), ambassadeur de Dane-
mark en France, I, 116, 794, 827.
*Rhin*¹ (Le), I, 160, 179, 741; II, 83; III,
230, 335, 610, 711.
Rhode (Jean), *Rhodium*, médecin danois, III,
164, 165.
Rhône (Le), I, 393, 399, 437, 456, 589,
601, 722, 739, 750; II, 83, 182, 185,
196, 226, 236, 323, 329; III, 231, 276,
297, 424, 429, 486, 615.
Rians (Var), I, 36, 81, 406, 452, 470, 480,
669, 690; II, 170, 188, 229; III, 534,
713.
Ribbe (Charles de), II, 408.
Ribera (François Alvarez de), chanoine de Sala-
manque, II, 293.
Ribère (Michel de), d'Avignon, I, 691; II, 724.
— (Catherine de Tache, femme de Michel
de), III, 724.
— (Emmanuel de), père probable de Michel,
III, 724.
*Ribier*², conseiller au Parlement de Paris, I,
361, 419, 507, 508, 728.
— (Jacques), conseiller d'État, II, 94.
Richard II, roi d'Angleterre, III, 286, 287.
Richelet (Pierre), I, 14, 33, 74, 108, 118,
133, 184, 277, 327, 354, 358, 374, 383,
401, 402, 697, 734; II, 25, 66, 149, 186,
206, 226, 263, 280, 302, 381, 511, 669;
III, 30, 444.

¹ Peiresc écrit *Rhein*.² Peiresc écrit *Ribere*.

- Richelieu* (Terre de), I, 193.
 — (Famille de), I, 306.
 — (Cardinal Alphonse de), archevêque d'Aix, puis de Lyon, I, vi, 83, 84, 88, 95, 96, 103, 104, 105, 106, 109, 110, 115, 116, 123, 125, 130, 131, 144, 156, 158, 165, 174, 179, 223, 250, 258, 269, 270, 274, 282, 283, 295, 366, 367, 370, 396, 400, 408, 430, 437, 439, 440, 458, 459, 461, 480, 489, 490, 498, 511, 519, 520, 521, 526, 551, 562, 576, 585, 598, 599, 604, 622, 626, 630, 723, 784, 785, 789, 790, 792, 797, 825, 843, 844, 852, 912; II, 59, 92, 93, 116, 210, 221, 236, 347, 467, 543, 703; III, 231, 261, 266, 271, 273, 278, 279, 282, 293, 341, 445, 450, 596, 610, 616, 617, 625, 631, 689, 711.
 — (Cardinal Armand de), I, vi, 73, 76, 83, 94, 97, 103, 128, 135, 193, 196, 222, 229, 230, 233, 274, 283, 295, 415, 458, 505, 551, 587, 598, 774, 776, 777, 779, 780, 782, 790, 794, 797, 798, 802, 803, 811, 812, 813, 816, 820, 823, 824, 825, 828, 836, 841, 842, 847, 849, 850, 851, 859, 862, 865, 868, 873, 878, 886, 887, 905, 906, 909; II, 10, 13, 25, 30, 47, 59, 79, 80, 86, 92, 97, 98, 101, 109, 110, 114, 135, 140, 157, 259, 351, 355, 405, 469, 489, 501, 521, 547, 636, 682, 694, 700; III, 93, 176, 183, 258, 284, 374, 406, 431, 480, 483, 525, 596, 603, 633, 639, 679, 696, 701, 704, 707, 711.
Richer (De l'abbaye de Sénones), I, 38.
 — (Jean et Étienne), frères, libraires, éditeurs du *Mercurie françois*, I, 302, 455; II, 406; III, 173, 302, 316.
Ricquis, I, 385, 863.
Ridolfi (Nicolas), général des Jacobins, II, 352, 354, 355.
Rieti (Italie), III, 389.
Riez (Basses-Alpes), I, 169, 240; II, 141, 350.
Rigault (Nicolas), I, vi, 3, 4, 12, 13, 53, 59, 62, 73, 77, 100, 130, 132, 133, 142, 144, 155, 156, 163, 191, 192, 202, 211, 226, 248, 275, 281, 285, 288, 295, 297, 303, 318, 325, 332, 334, 347, 356, 362, 365, 373, 385, 394, 396, 401, 404, 407, 422, 445, 448, 455, 464, 467, 470, 485, 498, 499, 501, 509, 513, 514, 528, 553, 554, 559, 569, 580, 587, 613, 624, 625, 636, 637, 644, 645, 647, 648, 657, 658, 659, 665, 666, 667, 669, 674, 676, 686, 689, 690, 691, 703, 704, 705, 708, 709, 719, 723, 724, 726, 730, 757, 761, 795, 814, 831, 837, 846, 847, 855, 858, 865, 870, 874, 883, 892, 893, 906, 908, 911, 914; II, 8, 9, 10, 25, 28, 30, 38, 52, 56, 57, 61, 68, 85, 86, 88, 92, 95, 98, 105, 117, 120, 136, 138, 139, 142, 146, 163, 170, 174, 175, 192, 200, 212, 234, 240, 247, 249, 252, 255, 266, 268, 283, 294, 301, 302, 303, 314, 315, 326, 343, 350, 356, 364, 374, 400, 428, 439, 460, 462, 474, 478, 482, 492, 500, 510, 516, 520, 530, 531, 549, 568, 575, 580, 601, 605, 609, 620, 633, 647, 653, 654, 661, 677, 686, 692, 693, 697, 699; III, 2, 3, 22, 24, 45, 50, 61, 74, 122, 168, 238, 239, 249, 252, 254, 256, 263, 293, 346, 364, 366, 400, 407, 419, 425, 432, 435, 441, 460, 500, 549, 584, 644, 687, 697, 700.
Rigault (N...), fils du précédent, III, 24.
Risio (Sergio), maronite, III, 699.
Rittershuys (Conrad), I, 152, 188, 840.
Rivet (André), théologien protestant, II, 30, 638.
Robert, roi de France, II, 552.
 — (L'abbé Claude), archidiacre de Chalou-sur-Saône, I, 222; II, 293.
 — (Le sieur), II, 626.
Robertus Retenensis, II, 423.
Robin (Jean), I, 550, 651.
 — (Vespasien), fils du précédent, I, 550, 651, 659, 660, 661, 672, 675, 690, 691; II, 6, 8, 88, 617; III, 36.
Roekox (Nicolas), I, vi, 78, 364.
Rodez (Aveyron), II, 449, 453; III, 283.
Rodolphe II, empereur, fils et successeur de Maximilien II, I, 608.
Rohan (Henri, duc de), I, 156, 373, 389, 392, 395, 399, 400, 411, 489, 504, 511, 512,

- 518, 537, 551, 589, 595, 596, 601, 604, 654, 688, 693, 699, 700, 724, 731, 747, 752, 863, 885, 904; II, 59, 70, 97, 121, 146, 218; III, 566, 625, 637, 664, 670, 685.
- Rohan* (Marguerite de Béthune, fille de Sully et femme de Henri, duc de), I, 156, 351, 352, 531, 532, 620.
- (Marguerite de), femme de Henri de Clabot, I, 351, 352.
- (Benjamin de), duc de Soubise, I, 299, 411, 840.
- (Tancrede de), I, 352.
- (Hercule de), duc de Montbazou, II, 496, 731.
- (Marie d'Avaugour ou de Bretagne Avaugour, femme de Hercule de), II, 496; III, 731.
- Roissey* (de). Voir *Mesmes*.
- Roize* (Famille), à Aix, II, 670.
- (Jean), imprimeur, II, 648, 670.
- Romain Lecapène*, empereur, I, 447.
- Roman* (J.), correspondant du Ministère de l'instruction publique, I, 787; III, 731, 732.
- Rome*, I, 43, 47, 48, 55, 70, 84, 87, 100, 105, 118, 124, 128, 129, 132, 138, 143, 145, 156, 161, 173, 181, 192, 195, 197, 202, 225, 233, 234, 235, 248, 256, 258, 265, 267, 270, 279, 285, 293, 295, 305, 310, 315, 324, 330, 331, 332, 336, 344, 347, 349, 352, 356, 363, 366, 368, 369, 371, 377, 378, 385, 388, 391, 394, 396, 402, 413, 420, 423, 424, 426, 435, 437, 438, 476, 478, 481, 491, 502, 516, 519, 528, 534, 536, 547, 548, 573, 583, 601, 602, 611, 612, 616, 617, 625, 630, 643, 644, 658, 659, 686, 691, 692, 695, 696, 700, 704, 731, 751, 774, 777, 782, 783, 786, 787, 826, 828, 829, 838, 839, 844, 855, 863, 874, 886, 892, 897, 911, 914; II, 9, 12, 27, 29, 32, 36, 48, 52, 53, 56, 58, 61, 72, 76, 90, 92, 95, 101, 104, 105, 106, 115, 116, 122, 123, 126, 131, 132, 133, 136, 146, 153, 164, 167, 171, 180, 181, 185, 192, 198, 204, 210, 231, 233, 239, 244, 246, 248, 260, 261, 268, 284, 286, 289, 290, 306, 316, 318, 319, 324, 325, 328, 336, 341, 358, 364, 366, 369, 372, 375, 384, 386, 412, 420, 508, 510, 513, 518, 527, 547, 563, 582, 595, 605, 608, 616, 624, 643, 661, 665, 698; III, 3, 5, 12, 14, 32, 40, 44, 52, 56, 75, 76, 92, 95, 97, 118, 120, 140, 145, 152, 169, 172, 179, 191, 240, 245, 262, 267, 273, 331, 343, 344, 360, 372, 385, 399, 402, 408, 412, 440, 449, 453, 458, 469, 479, 498, 500, 502, 509, 510, 514, 515, 525, 526, 542, 547, 603, 616, 621, 629, 633, 639, 647, 657, 664, 680, 688, 693, 701, 716, 719, 727.
- Romette*¹ (Hautes-Alpes), II, 616, 622, 625, 641, 656, 659.
- Rondin*, auteur de *La cordonnière de Londres*, I, 231, 824, 836.
- Ronard* (Pierre de), I, 822.
- Roo* (Gérard de), I, 218.
- Roricon* (Le chroniqueur), II, 437, 442, 443.
- Rosa* (Président), III, 680.
- Roses* ou *Rosas* (Espagne), III, 615.
- Rossi* (Le commandeur Jean-Baptiste de), II, 233; III, 526, 716.
- ou *Rossy* (Le sieur de), de Lyon, II, 398, 507; III, 123, 129, 130, 168, 259, 305, 306, 316, 407, 417, 506, 548, 551, 552, 573, 611, 627, 666, 677, 684.
- Rostock* (Allemagne), III, 137.
- Rosweide* (Le P.), jésuite, III, 218.
- Roubau* (Capitaine), II, 68, 144.
- Roubichon* (Le sieur), III, 276, 611.
- Rouen* (Seine-Inférieure), I, 2, 3, 7, 207, 505, 588; II, 166; III, 665, 667, 685, 695.
- Rouergue* (Le), II, 320, 323, 634, 652, 657; III, 151, 624.
- Rouge* (Mer), III, 184.
- Rouillac* (Marquis de). Voir *Goth*.
- Rouillard* (Sébastien), historien de Melun, I, 634.

¹ Peirese écrit *Roumette*.

- Houvière* ou *Hovière*, libraire de Genève, I, 161, 198, 328, 329, 342, 349, 363, 834.
- Roux* (Le sieur), avocat, correspondant de Th. Renaudot en Provence, II, 547, 623; III, 13.
- Roux-Alpheran*, auteur des *Rues d'Aix*, I, 23, 207, 491, 492, 517, 563, 564, 611, 646; II, 86, 145, 196, 234, 235, 236, 267, 380, 397; III, 88, 165, 261, 380.
- Ruacus* (Fr.), I, 609.
- Rubens* (Pierre-Paul), I, vi, 12, 13, 18, 78, 91, 97, 103, 124, 125, 130, 137, 139, 142, 143, 146, 171, 176, 179, 232, 263, 280, 307, 311, 319, 331, 346, 364, 386, 388, 394, 410, 489, 491, 509, 514, 550, 567, 583, 605, 613, 615, 624, 626, 631, 690, 710, 720, 731, 732, 733, 734, 760, 771, 794, 801, 805, 812, 816, 821, 835, 836, 853, 863, 872, 875, 908; II, 15, 16, 35, 67, 107, 108, 158, 175, 176, 213, 222, 223, 483, 485, 539, 692, 695; III, 8, 204, 239, 244, 245, 256, 257, 269, 270, 279, 280, 284, 285, 307, 320, 324, 332, 356, 469, 596.
- (Albert), fils aîné de Pierre-Paul, III, 279.
- Rubens* (Philippa), frère de Pierre-Paul, II, 539.
- Rucellai* (Annibal), gentilhomme florentin, I, 532.
- (L'abbé), fils du précédent, I, 531.
- Rueil* (Seine-et-Oise), II, 694.
- (Claude de), évêque de Bayonne, puis d'Angers, I, 781, 808.
- Ruelens* (Charles), I, 6, 158, 159, 364, 410, 732, 733, 734; II, 35, 131, 222, 435; III, 320, 331, 717.
- Ruelle*, copiste, II, 175.
- Ruffe* (Le sieur), III, 200.
- Ruffus* (Sextus), I, 268, 307, 312, 464.
- Ruinartus* (Justus), III, 137.
- Rulli*, village aujourd'hui enclavé dans Paris, I, 826.
- Rulman* (Anne de), archéologue ulmois, III, 368, 369.
- Rupin* (Le prince Raimond), de la maison de Poitiers, II, 286.
- Rusque*, de Cannes, courrier, I, 292.
- Ryres* (Thomas), *Rivins*, I, 213, 265, 276, 397, 405, 434, 681; II, 156, 183, 598, 599.

S

- Sabathier*, archéologue à Aix en Provence, III, 157.
- Sabbionetta* (Italie), III, 670.
- Sabran* (De), ambassadeur de France à Gènes, II, 391, 552, 590; III, 322, 617, 669.
- Sacy* (Silvestre de), le grand orientaliste, III, 127, 242, 690.
- Sadi*, auteur de *Gulistan*, III, 127.
- Safadi*¹, écrivain du xiv^e siècle, III, 499.
- Sagart* (Le P. Gabriel), jésuite, II, 457.
- Saglio* (Edm.), de l'Institut, II, 139, 300, 303.
- Saïde* ou *Seïde* (Syrie), I, 442, 759, 760; II, 52, 194; III, 269, 271.
- Sainpere*, secrétaire du président Seguiran, III, 44.
- Sainsbury* (Noël), I, 794.
- Saint-Amant*¹ (Marc-Antoine-Gérard de), I, 141, 812; II, 64, 671, 672, 685; III, 9, 10, 24, 259, 521, 571, 572, 697, 717.
- (N.-Gérard de), frère du précédent, II, 671, 672.
- (Tristan de). Voir *Tristana*.
- Saint-Ambroix*² (Gard), II, 114.
- Saint-Anour* (Guillaume de), 580.
- Saint-André* (Alexandre du Puy, marquis de), I, 390.
- Saint-Aubin* (Le président), II, 411.
- Saint-Bertin* (Abbaye de), II, 425.
- Saint-Blancais*³ (De), conseiller au parlement de Toulouse, II, 442.
- (Jean de), fils du précédent, II, 442.

¹ Peiresc écrit *Saint Amand*.² Peiresc écrit *Saint Ambray*.³ Peiresc écrit *Saint Blancard*.¹ Peiresc l'appelle *Saphadin*.

- Saint-Bonnet* (Claude de), évêque de Nîmes, I, 75, 808, 883; II, 330, 496, 512.
 — (Jean de), maréchal de Toiras, I, 320, 322, 526, 876; II, 191, 405, 496, 552.
 — (Jacques de), sieur de Restinclères, frère des précédents, I, 320.
Saint-Chamond (Jean de), archevêque d'Aix.
 Voir *Saint-Romain*.
 — (Marquis de). Voir *Mitte*.
Saint-Chaumont (De), ambassadeur de France à Rome, I, 481, 496, 519, 851.
Saint-Denis (Seine), I, 850.
Saint-Dizier (Haute-Marne), III, 385.
Saint-Estève et Thouard (Charles de Baschy, seigneur de), I, 593; III, 722, 723.
Saint-Gall (Abbaye de) [Suisse], III, 109.
Saint-Geniez (Gard), I, 392.
Saint-Georges (Hédouin de Clermont, sieur de), I, 800.
 — (Jeanne de Harlay, femme de H. de Clermont, sieur de), I, 800.
Saint-Geosmes (De), II, 597; III, 22.
Saint-Germain-en-Layz (Seine-et-Oise), I, 803, 836; III, 704.
Saint-Gilles (Gard), I, 512.
Saint-Honoré, une des îles de Lérins, I, 46; III, 158, 658, 660, 680, 686.
Saint-Jean-de-Lozne (Côte-d'Or), III, 605.
Saint-Jouin-de-Marques (Deux-Sèvres), III, 701.
Saint-Juers (De), député de la Moselle, III, 261.
Saint-Laurent (Prieuré de), III, 701.
Saint-Léger (De), III, 633.
*Saint-Léon*¹ (Prieur de) [Aveyron], II, 665; III, 8, 257, 462, 546, 593, 624, 627, 694.
Saint-Luc (Timoléon d'Espinay, maréchal de), II, 699.
 — (Henriette de Bassompierre, première femme du maréchal de), II, 694.
 — (Gabrielle de la Guiche, seconde femme du maréchal de), II, 694.
 — Voir *Espinay*.
Saint-Mala (Ille-et-Vilaine), I, 610.
Saint-Marc, conseiller au parlement d'Aix et professeur à l'Université de cette ville, III, 45.
Saint-Martin-des-Champs (Prieuré de), à Paris, II, 669.
Saint-Martin (Charles Raffélis, sieur de), consul d'Aix, II, 497, 523, 524; III, 731, 732.
Saint-Maur-des-Fossés (Monastère de), II, 446.
Saint-Maximin (Var), II, 70, 118, 282, 352, 354, 355; III, 208, 331, 678.
Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée), I, 888.
Saint-Nectaire ou Senneterre (Henri de), marquis de la Ferté-Nabert, II, 49, 688.
Saint-Orens (Prieuré de), à Auch, III, 430, 454, 464.
Saint-Paul (Comté de), en Artois, I, 298, 857.
Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), I, 242, 324.
*Saint-Pierre-le-Moutier*¹ (Nièvre), III, 27.
Saint-Quentin (Aisne), III, 170.
Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), III, 296.
Saint-Romain (Jean d'Urgel ou mieux Ourgel de Saint-Priest, plus tard appelé seigneur de Saint-Chamond², archevêque d'Aix), I, 558, 566, 580; III, 722.
 — (Claude Fay, dame de), femme du précédent, après l'apostasie de cet ancien archevêque d'Aix, III, 722.
Saint-Sauveur (Prieuré de), II, 656; III, 697, 702.
 — (Le sieur de), autre que Jacques Dupuy, III, 629.
Saint-Simon (Claude de Rouvroy, premier duc de), I, 122, 776, 795, 825; III, 633.
 — (Louis de Rouvroy, duc de), fils du précédent, I, 195.
Saint-Surin (N. de la Mothe, baron de), I, 876, 884, 900.
Saint-Tropez (Var), II, 369; III, 180, 181, 713.
Saint-Valery-en-Caux (Seine-Inférieure), I, 826.
Saint-Vallier (Drôme), I, 738.
Saint-Victor (Abbaye de), à Marseille, II, 390, 574, 592, 618; III, 480.
 — (Abbaye de), près Paris, II, 457.

¹ Peirese écrit *Saint-Léons*.

¹ Peirese écrit *le Moustier*.

² Peirese l'appelle *Jean de Chaumont*.

- Sainte-Baume*¹ (Var), II, 70, 98, 115, 118, 121, 425; III, 60, 106, 200, 201, 208, 271, 331.
- Sainte-Beuve* (C.-A.), I, 67, 355; II, 456; III, 169, 482, 493.
- Sainte-Croix* (Cardinal Antoine de), II, 232, 696.
- (Silvio de), archevêque d'Arles, frère du précédent, II, 232.
- (Don Alvaro Baçan, marquis de), commandant de la flotte espagnole, III, 356, 393.
- Sainte-Marguerite*, une des Iles de Lérins, I, 58; II, 21; III, 373, 658, 659, 660, 666, 668, 671, 680.
- Sainte-Marthe* (Les frères Scévole et Louis), I, 11, 222, 403, 452, 470, 493, 644, 653, 661, 680, 686, 691, 693; II, 293, 575; III, 33, 498.
- (François de), avocat au parlement de Paris, I, 93.
- (Marie Frubert, femme de Fr. de), I, 93.
- (Claude de), fils de la précédente, I, 93.
- Sainte-Suzanne* (Cardinal de), I, 372; II, 304, 309; III, 694.
- Saintes* (Charente-Inférieure), I, 344, 861.
- Saintes-Maries*² (Bouches-du-Rhône), I, 282; II, 473; III, 278, 279.
- Saintonge*, I, 720, 782.
- Sait* ou *Sect* (Afrique), II, 571.
- Salas* (Ant.-Gouzalve de), II, 227.
- Salernes* (Le sieur de), I, 622.
- Salgado de Somosa*, abbé d'Alcala, I, 253.
- Salicoffres*, marchands de Marseille, I, 736, 743; II, 254.
- Salluste*, le philosophe, III, 459.
- Salluzzo* (Jean-Baptiste), ambassadeur de Gènes en France, III, 266.
- Salmatius* (Antonius), copiste à Milan, III, 594.
- Salon* (Bouches-du-Rhône), II, 185, 188, 189, 190, 213, 214, 229, 235, 242, 246, 249, 565.
- Saluces* (Marquisat de), I, 54.
- Sançay* (Le sieur de), I, 122.
- Sanehoniaton*, I, 692.
- Sanelarus*, I, 228, 840.
- Sancy* (De). Voir *Harlay*.
- Sandelli* (Le sieur), I, 335.
- Sanderson* (Jean), voyageur, II, 53.
- Sanderus* (Antoine), I, 335, 336.
- Sanguin* (Jacques), seigneur de Livry, I, 796.
- (Marie du Ménil, femme de Jacques), I, 796.
- (Nicolas), fils des précédents, évêque de Senlis, I, 796.
- (Charles), maître d'hôtel du roi, I, 904; II, 21, 129.
- San Secondo* (Comte de), III, 670.
- San Severino* (Italie), I, 389.
- San Severo* (Italie), I, 389, 391, 870.
- Sanson* (Nicolas), d'Abbeville, I, 360; III, 352.
- Santarelli*¹ (Le P. Antoine), I, 142, 169, 312, 812, 828, 835, 836.
- Santin*, d'Avignon, patron d'une barque, III, 424.
- Santo Seguezzi* (Le sieur), II, 260; III, 260, 491, 730.
- Sara* (Robert), imprimeur-libraire, à Paris, III, 176.
- Sarbruck* (Comte de), I, 891.
- Sardaigne* (Italie), II, 115; III, 253, 329, 641.
- Sardes* (Concile de), III, 155.
- Sardini* (Scipion de), I, 803.
- Sarons* (Le sieur), II, 5.
- Sarpi* (Pietro), I, 11, 28, 55, 68, 372, 678; II, 19, 28, 42, 378, 434, 673; III, 17, 100, 117, 369, 715.
- Sarrau* (Claude), I, 16.
- Satyrus*, III, 536, 537.
- Saucourt* ou *Soyecourt* (De), III, 559.
- Saugnat* (De), père et fils, I, 676.
- Saulnier*, I, 832; III, 285.
- conseiller au parlement de Paris, III, 270.

¹ Peiresc écrit *la Sainte Baulne*.² Peiresc écrit *les Maries*.

Sault (Vaucluse), I, 646.

— (François-Louis d'Agoult-Montauban, comte de), I, 563.

— (Christiane d'Aguerre, femme du comte de), I, 563.

— (François de Blanchefort, comte de), fils du maréchal de Créquy, III, 74.

— (Catherine, baronne de Lesdignières, comtesse de), III, 721.

Saumaise (Claude de), I, iv, vi, 7, 8, 12, 13, 22, 26, 32, 52, 55, 56, 59, 63, 77, 100, 129, 144, 182, 211, 226, 228, 256, 257, 258, 259, 260, 262, 288, 305, 335, 349, 350, 362, 436, 445, 448, 453, 495, 496, 529, 535, 569, 580, 612, 613, 624, 631, 636, 637, 641, 642, 644, 669, 684, 690, 703, 711, 724, 732, 735, 736, 740, 791, 792, 854, 859, 869, 888, 906; II, 13, 16, 20, 38, 53, 74, 85, 113, 136, 139, 163, 174, 175, 200, 212, 254, 281, 283, 290, 297, 298, 299, 301, 303, 304, 306, 307, 308, 312, 313, 314, 315, 320, 326, 329, 333, 335, 336, 337, 340, 343, 349, 350, 356, 357, 358, 362, 389, 396, 397, 398, 400, 410, 423, 428, 455, 460, 461, 463, 471, 512, 520, 530, 545, 551, 577, 590, 598, 617, 620, 631, 649, 650, 651, 653, 656, 659, 691, 693, 704, 706; III, 4, 14, 18, 39, 42, 45, 51, 74, 77, 78, 100, 106, 109, 110, 112, 121, 130, 133, 135, 139, 150, 160, 162, 164, 165, 168, 173, 178, 182, 183, 185, 187, 188, 189, 193, 194, 197, 216, 218, 225, 228, 229, 232, 236, 238, 239, 241, 243, 248, 249, 252, 256, 267, 269, 285, 288, 297, 301, 305, 310, 315, 325, 334, 350, 357, 364, 370, 371, 374, 375, 377, 380, 381, 384, 385, 388, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 400, 407, 408, 410, 411, 413, 416, 418, 419, 421, 423, 424, 426, 427, 428, 430, 432, 435, 438, 444, 446, 454, 455, 468, 478, 483, 486, 492, 493, 494, 498, 499, 500, 502, 508, 515, 519, 525, 528, 537, 539, 546, 548, 549, 550, 551, 559, 563, 567, 570, 573, 586, 587, 594, 600, 605, 609, 614, 616, 617, 618, 620, 625, 631, 632, 634,

658, 662, 663, 667, 677, 681, 683, 685, 690, 705, 711.

Saumaise (Le conseiller de), père de Claude, III, 381, 384, 444, 446, 478, 502, 612.

— (Anne Mercier, femme de Claude de), I, 22; II, 660, 667; III, 301.

*Saumur*¹ (Maine-et-Loire), I, 743, 868, 905.

Saurin (Antoine), de Digne, II, 408.

— (Joseph-Ignace), premier président du Sénat de Nice, II, 408.

— (Pierre), avocat au parlement d'Aix, II, 408.

Sauvan (Le sieur), III, 662.

Sauve (Gard), II, 121.

Sauveur (Le P.), récollet d'Aix, II, 584.

Savare, conseiller au parlement de Paris, I, 905.

Saverne (Alsace-Lorraine), I, 884; III, 514.

Savignac, dit *Visouse*, I, 904.

Savoie, I, 241, 370, 399, 519, 623, 762, 850; II, 10, 14, 158, 700; III, 259.

— (Ducs de). Voir *Charles-Emmanuel* et *Victor-Amédée*.

— (Cardinal Maurice de), I, 803; II, 157.

— (Henri de), duc de Nemours, I, 255, 783, 810.

— (Prince Thomas de), III, 322, 670.

— (Philibert de), frère du précédent, III, 670.

Savone (Italie), I, 426; III, 392, 633.

Savot (Louis), I, 130, 163, 216, 817.

Saxe-Weimar (Duc Bernard de), II, 390; III, 160, 161, 173, 177, 383, 428, 622.

Saxi (Pierre), chanoine d'Arles, I, 252; II, 324; III, 718.

Saxo Grammaticus, I, 188, 224.

Scaglia (L'abbé), ambassadeur du duc de Savoie, I, 850.

Scaliger (Jules-César), I, 11, 50, 224, 262, 834, 835.

— (Joseph), fils du précédent, I, 10, 20, 23, 48, 76, 120, 139, 159, 160, 169, 182, 215, 216, 224, 229, 295, 296, 297, 298, 304, 312, 334, 368, 379, 380, 388, 422, 516, 617, 670, 751, 757, 768, 829, 833,

¹ Peiresc écrit *Saulmeur*.

- 834, 853, 858, 859, 912; II, 28, 134, 139, 171, 203, 204, 278, 279, 303, 382, 383, 395, 409, 410, 423, 542, 598, 628; III, 18, 246, 253, 267, 370, 371, 504, 620.
- Scappi*, évêque de Campagna (province de Naples), nonce, I, 671.
- Scarlatti*, secrétaire du cardinal Bichi, III, 613.
- Scarron* (Famille), I, 830.
- (Paul), conseiller au parlement de Paris, I, 749, 829, 830; II, 342; III, 296.
- (Paul), fils du précédent, I, 749, 829, 830.
- Schah-Abbas*. Voir *Abbas*.
- Schah-Séfi*, roi de Perse, petit-fils du précédent, II, 102.
- Schard* (Simon), I, 217.
- Scheiner* (Le P. Christophe), I, vi, 151; II, 289, 373, 374, 593, 646; III, 100.
- Schenk* (Fort de) [Alsace], III, 495, 686.
- Schickard* (Guillaume), I, vi, 253, 410; II, 368, 387, 395, 410, 593, 597, 608, 667; III, 37, 38, 141, 177, 191, 201, 204, 612.
- Schilder*, chanoine de Cambrai, I, 211.
- Schiller* (Jules), I, 409, 410.
- Schiesen*, de Hambourg, docteur en médecine, III, 381.
- Schlestadt* (Alsace-Lorraine), III, 437.
- Schmid* (Jean), de Nuremberg, II, 228.
- Schomberg* (Charles de), maréchal de France, I, 94, 476, 522, 526, 781, 798, 825, 828, 878, 889; II, 47, 87, 140, 351, 367; III, 675, 678, 680, 684.
- (Anne d'Halluin, femme de Charles de), I, 94.
- Schopp* (Gaspard), *Scioppius*, I, 912; II, 560, 650, 662; III, 38, 76, 697.
- Schott* (Le P. André), I, vi, 573; II, 71, 639.
- Schouten* (Guillaume), navigateur hollandais, II, 337, 338, 673; III, 10, 185, 731.
- Schryver* (Pierre), *Scrivenius*, I, 330, 358, 359, 607, 856; II, 423, 424, 638.
- Scialac* (Victor), religieux maronite, I, 599; III, 18, 699.
- Scribau* (Le P. Charles), I, 335.
- Scribonius Largus*, III, 232, 233.
- Sebonde* (Raymond de), I, 48.
- Sedan* (Ardennes), I, 216.
- Séguier* (Chancelier Pierre), seigneur d'Autry, I, 11; II, 463, 464, 709; III, 268, 275, 439, 493, 504, 513, 516, 518, 520, 523, 524, 525, 526, 527, 529, 531, 537, 539, 545, 556, 564, 565, 583, 584, 597, 617, 641, 658, 674, 675, 691, 710.
- (Jean), seigneur d'Autry, père du chancelier, II, 463.
- (Madeleine de Fabri, femme du chancelier), II, 464.
- (Dominique), évêque d'Auxerre, frère du chancelier, III, 710.
- (Antoine), seigneur de Villiers et de Fourqueux, président au parlement de Paris, I, 170.
- *de la Verrière*, I, 781.
- (Pierre), marquis de Soret, I, 823.
- (Louise-Marie), duchesse de Luynes, I, 827.
- Séguiran*¹ (Henri de), premier président en la Cour des comptes de Provence, I, 89, 92, 98, 111, 114, 269, 405, 442, 467; II, 119, 657; III, 91, 93, 413, 429, 587, 588, 592, 716.
- (Antoine de), père du précédent, premier président en la même cour, III, 716.
- (Suzanne de Fabri, femme de Henri de), I, 89; III, 91.
- (Le P. Gaspard de), jésuite, frère de Henri, III, 568, 583, 633, 716.
- (Catherine de), femme d'André-Anne Forbin, seigneur de Sainte-Croix, III, 91, 93.
- Seillans* (Var), II, 641.
- Seillon* (?), I, 532.
- Seith*, patriarche d'Alexandrie, I, 266.
- Selden* (Jean), I, vi, 362, 710; II, 12, 95, 117, 120, 136, 175, 602, 645; III, 418, 607, 628, 664, 697.
- Sem*, montagne en Éthiopie, II, 570.
- Senault*, secrétaire du garde des sceaux Marillac, I, 832.
- Senemaud* (Ed.), collaborateur à la *Nouvelle biographie générale*, I, 584.

¹ Peiresc écrit *Segueran*.

- Sénèque*, II, 285.
Senes (Basses-Alpes), I, 401; III, 723.
Sentis (Oise), I, 245, 848, 901.
Serangelius (Papius), II, 310.
Serurius (Nicolas), II, 102, 123.
Sergent, mouleur, I, 150.
Serlio (Sébastien), architecte de Bologne, II, 587.
Serres (Olivier de), I, 501, 526.
Serves (Drôme), I, 738.
*Servien*¹ (Abel), maître des requêtes, I, 233, 401, 664, 674, 717, 814; II, 473, 561; III, 861.
Servin (Lois), I, 19, 757, 866; III, 64, 715.
Servius, commentateur de Virgile, I, 350, 374.
Seati (Paolino), III, 306, 316, 319.
Settala (Louis), *Septalius*, II, 173.
Setton ou *Seton* (Le sieur), Écossais, I, 695, 851.
Sève (MM. de), I, 15, 845.
 — (Le conseiller au parlement de Paris, de), I, 91, 92, 103.
Severani (Le P.), continuateur de la *Roma sotterranea* de A. Bosio, II, 290; III, 136.
Severin (Le P.), III, 347.
Severus (Septimius), I, 613.
Seyne (Basses-Alpes), I, 688; III, 723, 724.
Sforza (Cardinal), III, 687.
Siccama (Sibrand), d'Amsterdam, I, 353.
*Sicier*² (Cap), près de Toulon, III, 321.
Sicile (Italie), I, 197, 230, 235, 331, 625; II, 50, 99, 100, 115, 295, 442; III, 283, 296, 317, 670.
Sidney (Philippe), I, 11, 17, 27, 32.
Sidoine Apollinaire, I, 240, 261.
Sienna (Italie), II, 660.
*Sierck*³ (Alsace-Lorraine), III, 294.
Sigebert, I, 609.
Siguier (Gaspard), I, 127.
Silhon (Jean de), I, 11, 177, 178, 179, 495; II, 28, 292, 505.
Silius Italicus, I, 147, 198, 213.
Sillans (N. . .), III, 320, 321.
Silvestre II, pape, II, 153, 154.
 — (Isaac), II, 185.
Simiane (Ballhazar de), baron de Gordes, I, 456.
 — (Anne de Saint-Moral, femme de B. de), I, 456.
 — (Guillaume de), d'abord baron, puis marquis de Gordes, I, 456, 458, 824.
 — (Jacques de), comte d'Evenes, I, 504.
Simon (Mathurin), chanoine d'Orléans, I, 25.
 —, autrement Du Boulay, receveur des deniers du roi à Paris et collectionneur, III, 190.
Simonet (Claude), marchand en la rue Saint-Denis à Paris, III, 439.
Simplicius, I, 152, 187, 198, 312, 313, 416, 840.
Sinaï (Mont) [Arabie], II, 73, 122, 207, 555; III, 474, 484, 498.
Sionite (Gabriel), maronite, I, 579, 580, 599, 661, 678, 695; II, 365, 366; III, 78, 174, 197, 200, 285, 452, 566, 687.
Sipierre (De), I, 801.
Sirlet (Cardinal Guillaume), bibliothécaire du Vatican, II, 531.
Sirmond (Le P. Jacques), I, 11, 12, 13, 17, 26, 27, 52, 63, 100, 212, 222, 305, 306, 448, 455, 697, 702, 883; II, 13, 20, 70, 127, 136, 137, 180, 183, 194, 216, 224, 225, 254, 259, 280, 294, 333, 341, 377, 509, 568, 603, 706; III, 171, 200, 224, 225, 227, 229, 281, 306, 342, 356, 375, 385, 386, 394, 482, 520, 537, 567, 574.
 — (Jean), l'académicien, neveu du précédent, I, 11, 282; II, 62, 88, 122; III, 305, 342, 439.
 — (Le P. Antoine ou Arthur), frère du précédent, III, 342.
Sisteron (Basses-Alpes), I, 240, 750, 756; II, 26, 172, 191, 197, 215; III, 279.
Sixfours (Var), I, 440; II, 330; III, 721.
Sixte-Quint, pape, I, 240; III, 217, 218.
Skytte (Benoît), auteur d'un éloge funèbre de Gustave-Adolphe, III, 392.
Sleidan (Jean), I, 859.
Smith (Thomas), I, 1.

¹ Peiresc écrit *Servian*, *Serriant*.

² Peiresc l'appelle *cap de Siciech*.

³ Peiresc écrit *Cirque*.

- Smyrne* (Turquie d'Asie), II, 642; III, 74.
Snell, Snellus, géomètre hollandais, I, 139, 140, 160, 216, 384, 459, 817; II, 254.
Soissons (Comte de), II, 130; III, 613, 711.
 — (Comtesse de), II, 128, 689.
Solin, I, 22, 26, 32, 52, 56, 63, 262, 305, 362, 869; II, 254.
Solliers (De), III, 195.
Solliès-Pont (Var), II, 343; III, 118.
Sommervogel (Le P. C.). Voir *Baeker* (Les pères de).
Sonein (Eliezer de), juif de Constantinople, II, 370.
Sognac (De), I, 694.
Sonnus (Claude), libraire de Paris, I, 681, 817, 871, 897.
Sophi II, roi de Perse, II, 34.
Sorel (Charles), II, 216.
Soret, pamphlétaire, I, 170.
 — (Marquis de). Voir *Séguier* (Pierre).
Sorgue, rivière, I, 481.
Soubron (Dame), I, 737.
Suchet ou *Suchet* (Pierre), fondeur de l'artillerie en 1627, III, 157.
 — (Joseph), maître fondeur à Aix, III, 157.
 — (Nicolas), fils du précédent et filleul de Peiresc, III, 157.
 — (Jacques-Joseph-Michel), fondeur à Aix et dernier du nom, III, 157.
Soul (Du), procureur, II, 99, 363.
Sourches (Marquis de), I, 776.
Sourdéac (René de Rieux, marquis de), I, 797, 804.
Sourdais (François d'Escoubleau de), cardinal, archevêque de Bordeaux, I, 49.
 — (Henri d'Escoubleau de), évêque de Maillezais, puis archevêque de Bordeaux, I, 861; II, 636, 668; III, 95, 193, 362, 545, 552, 587, 588, 647, 668, 669, 686, 701.
Souter (Daniel), I, 578.
Souvré (Gilles de), maréchal de France, I, 825.
 — (Jacques de), commandeur de l'ordre de Malte, fils du précédent, I, 825.
- Souvré* (Gilles de), évêque d'Auxerre, II, 393, 396, 397, 403, 415, 423, 432, 456.
Soverus (Barth.), mathématicien de Fribourg, II, 156, 157.
*Soyons*¹ (Drôme), I, 701; II, 73, 79; III, 724.
Spada (Cardinal Bernardin), I, 27, 169, 227, 234, 248, 258, 270, 274, 774, 777, 782, 798, 808, 809, 814, 816, 818, 819, 826, 828, 839; III, 719.
Spanheim (Frédéric), II, 471; III, 33, 34.
Spelman (Henri), I, vi, 20, 21; II, 156, 319, 338.
Spiegelius (Adrien), de Bruxelles, I, 432, 433.
Spinola (Marquis Ambroise), I, 311, 710, 863, 883, 889; II, 116, 163, 218, 695, 706.
 — (Polyxène), fille du précédent, femme du marquis de Leganez, I, 311.
 — (Dom Philippe), I, 612.
Spire (Allemagne), III, 43, 137, 696.
Spon (Charles), III, 50.
Sponde (Henri de), évêque de Pamiers, I, vii, 73, 179, 225, 837, 838; II, 537.
Stace, I, 621, 643, 660, 678.
Stanourat, corsaire tunisien, I, 283.
Stein (Henri), archiviste aux Archives nationales, II, 581.
Stella (Tileman), *Tihnanus Bipontinus*, III, 367, 574, 575, 594, 617, 690.
Stephanus, III, 256.
Stettin (Poméranie), II, 704; III, 137.
Stevachius (Godescalcus), II, 424.
Strabon, II, 64; III, 211.
Strada (Jacques de), I, 150.
 — (Octave de), fils du précédent, I, 150; II, 227.
 — (Le P. Farnianus), jésuite, III, 96, 97.
Strasbourg (Alsace-Lorraine), I, 524, 531, 542; II, 671; III, 99, 191, 463, 708.
Strozzi (Cardinal Laurent), archevêque d'Aix, I, 566, 580, 682.

¹ Peiresc écrit *Solliers*, *Souliers*.¹ Peiresc écrit *Soyon*.

- Strozzi* (Cavalier), ambassadeur extraordinaire de Mantoue en France, I, 851.
- Stuart* (James), duc de Lenox et de Richmond, II, 425.
- Sturm* (Jean), III, 138.
- Suakem* ou *Souakim*, ville de Nubie, II, 555.
- Suarès*¹ (Joseph-Marie), évêque de Vaison, I, VII, 227, 293, 352, 401, 438, 454, 455, 628, 629; II, 72, 127, 268, 309, 310, 373, 569, 681; III, 9, 40, 55, 119, 246, 248, 251, 254, 483, 697, 698.
- (Charles-Joseph), évêque de Vaison, frère et successeur de J.-Marie), I, 227.
- (Famille), I, 333, 629.
- Subiaco*, autrefois *Sublaqueum* (Italie), III, 119, 252.
- Suède* (Roi de). Voir *Gustave-Adolphe*.
- Suétone*, I, 52; II, 134, 358, 504.
- Suffren* (Le P. Jean), confesseur de Louis XIII, I, 89, 346, 864; III, 696, 716.
- (Antoine), neveu du précédent, conseiller au parlement d'Aix, I, 89; III, 716.
- Suisse*, I, 720; II, 695.
- Sully* (Maximilien de Béthune, duc de), I, 200, 802, 882; III, 157.
- Sulpice Sévère*, I, 304, 379, 859.
- Sumatra* (Océanie), I, 694.
- Sunabacius* (Jean-Georges), III, 137.
- Surgères* (Charente-Inférieure), I, 898, 905.
- Suriano* (Michel), ambassadeur de Venise en France, II, 412, 413, 438.
- Suse* (Piémont), II, 8, 27, 47, 62, 70, 79, 91, 98, 156, 191, 694, 696.
- Susius* (Daniel), bibliophile liégeois, III, 331.
- (Jacob), baron de Wandestaek, petit-fils du précédent, III, 331, 332, 382.
- Suy* (Chevalier du), III, 709.
- Sweert*, *Swertius* (François), I, 329, 648; II, 227.
- Symmaque*, de Samarie, traducteur de la Bible en grec, III, 509, 510.
- Syncellus*. Voir *Georges le Syncelle*.
- Synesius*, III, 256.
- Syracuse* (Italie), I, 632; II, 100¹; III, 296, 727.
- Syrie* (Turquie d'Asie), I, 911; II, 53, 82.

T

- Tabaraud*, collaborateur à la *Biographie universelle*, I, 773, 782; II, 159, 160, 581.
- Tabarca* ou *Tabaraka*, île de la Tunisie, II, 529.
- Tacite*, I, 514, 625; II, 171, 172.
- Tagliacozzo* (Prince de), et non *Taliacoti*, I, 279; III, 718.
- Taine* (H.), de l'Académie française, I, 17.
- Tallart* (Roger d'Hostun, comte de), III, 279.
- (Maréchal, duc de), fils du précédent, III, 279.
- Tallemant des Réaux*, I, 48, 73, 93, 94, 95, 156, 193, 280, 294, 340, 352, 386, 516, 558, 559, 571, 604, 646, 707, 708, 751, 775, 776, 777, 783, 784, 792, 803, 805, 809, 810, 812, 815, 820, 821, 823, 826, 829, 832, 840, 842, 843, 849, 850, 858, 862, 867, 877, 879, 884, 901, 904; II, 11, 13, 21, 49, 162, 176, 187, 270, 285, 339, 367, 483, 496, 513, 560, 694, 700; III, 64, 104, 308.
- Talon* (Omer), avocat général au parlement de Paris, I, 375.
- (Jacques), avocat général au parlement de Paris, frère du précédent, III, 182, 184, 185, 186, 195, 201, 246, 258, 616.
- Tamerlan*² et mieux *Timour-Leng*, II, 519, 520.
- Tanquerel*, I, 284.
- Tarascon* (Bouches-du-Rhône), I, 107, 324, 458, 739, 751; II, 70, 101, 119, 129, 144, 167, 168, 241, 323, 351, 363, 405, 590, 699; III, 179, 182, 184, 201, 262.
- Tarbes* (Hautes-Pyrénées), II, 442.
- Tardif* (Le sieur), III, 111.

¹ Peirese écrit parfois *Soarez*.² La Peirese écrit *Siragour*, de l'italien *Siragosa*.³ Peirese écrit *Tamberlan*.

Targa (François), libraire à Paris, II, 44.
Tarin (Jean), recteur de l'Université de Paris, II, 316, 360.
Taschereau (Jules), I, 41, 131.
Taupinard (Adrien), libraire, I, 663.
Tavernier (Melchior), I, 18, 19, 94, 113, 117, 121, 122, 140, 150, 153, 161, 171, 221, 322, 334, 342, 357, 360, 361, 388, 394, 433, 451, 476, 500, 634, 812, 813, 814, 817, 870; II, 54, 75, 317; III, 10, 185.
Taxil (Nicolas), prévôt du chapitre de Digne, II, 170.
Tecla, II, 139, 213, 234.
Teissier (Antoine), I, 50.
 — (Octave), I, 283; III, 729.
Tomplery, antiquaire, I, 592, 598.
Térence, III, 470.
Terras (Louis), de Marseille, III, 480.
Terris (Jules de), historien des évêques d'Apt, III, 145.
Tertullien, I, 36, 55, 56, 59, 62, 144, 163, 262, 347, 401, 464, 485, 704, 705, 893; II, 25, 53, 56, 138, 238, 244, 580.
*Teste-de-Buch*¹ (Gironde), I, 146.
Testefort (Le P.), jacobin, I, 786.
Thaumasnière (Gaspard-Thaumas de la), I, 196.
Thémines (Pons de Lauzières, marquis de), I, 313, 662, 805, 890.
Thémistocle, I, 178, 179, 225, 259, 288.
Théodoret, II, 706.
Théodoré, II, 491.
Théodose, empereur, I, 447; III, 155.
Théodotion, de Sinople, traducteur de la Bible en grec, III, 509.
Theoduros Hermopolites, II, 142, 175, 192.
Théon d'Alexandrie, I, 845.
Théophanus, I, 708, 723, 854; III, 56, 73, 94, 119, 459, 488, 551, 563, 587, 664, 671.
Théophraste, III, 384.
Theracles, II, 334.
Thévenot (Melchisédech), I, 545.
*Thibet*² (Le) [Asie centrale], I, 514.

Thomas d'Aquin (Saint), II, 318.
Thomassin (Jean-Étienne), avocat général à Aix, I, 278.
Thorenc (Le sieur de), II, 412, 415, 419, 434; III, 665.
Thoron (Le sieur), III, 21.
Thoronet ou *Toronet* (Le) [Var], I, 754; III, 118.
 — (Abbé du). Voir *Chieusse* (Honorat de).
Thou (Hôtel de), à Paris, I, 8.
 — (Christophe de), premier président, I, 206.
 — (Jacques-Auguste, président de), I, 1, 4, 8, 12, 50, 55, 117, 187, 253, 297, 361, 376, 757, 780, 874, 894; II, 30, 207, 255, 595, 604, 605, 606, 607, 614, 621, 636; III, 9, 25, 33, 34, 37, 38, 44, 79, 129, 134, 148, 217, 240, 242, 250, 297, 547, 557, 562, 593, 621, 624.
 — (François-Auguste de), I, II, VII, 12, 19, 32, 35, 36, 41, 42, 47, 50, 56, 62, 66, 70, 84, 105, 124, 131, 138, 181, 188, 202, 236, 248, 268, 274, 277, 281, 313, 329, 331, 344, 348, 352, 356, 363, 370, 371, 394, 400, 401, 405, 415, 423, 424, 435, 453, 476, 491, 502, 519, 525, 531, 534, 542, 548, 616, 632, 656, 679, 681, 686, 691, 696, 701, 711, 716, 719, 759, 760, 774, 782, 787, 795, 796, 821, 828, 829, 837, 840, 843, 847, 861, 869, 871, 880, 882, 883, 892, 893, 897, 900, 911; II, 32, 42, 52, 58, 61, 71, 73, 81, 95, 99, 100, 106, 115, 118, 121, 122, 125, 126, 131, 132, 140, 144, 146, 147, 149, 150, 154, 162, 165, 166, 167, 170, 171, 172, 180, 181, 182, 192, 193, 196, 198, 206, 207, 209, 210, 212, 223, 237, 238, 240, 246, 247, 248, 249, 266, 268, 274, 287, 288, 291, 305, 306, 328, 347, 355, 357, 358, 363, 386, 394, 400, 410, 413, 418, 421, 435, 438, 439, 451, 474, 479, 491, 505, 507, 512, 525, 529, 541, 543, 544, 550, 559, 560, 564, 575, 589, 591, 597, 600, 616, 618, 630, 652, 656, 665, 668, 669, 681, 687, 696, 698, 699, 703, 707, 709; III, 5, 12, 22, 26, 33, 36.

¹ Peiresc écrit *Cap de Busch*.² Peiresc écrit *Tybet*.¹ Peiresc écrit *Tomas*.

- 39, 45, 49, 52, 63, 67, 68, 71, 78, 103, 105, 111, 114, 125, 142, 146, 161, 164, 170, 175, 183, 191, 202, 226, 229, 230, 236, 237, 240, 248, 249, 252, 254, 255, 259, 264, 266, 269, 270, 272, 274, 283, 288, 289, 292, 293, 295, 296, 309, 311, 323, 324, 327, 336, 338, 344, 346, 347, 353, 361, 364, 366, 372, 377, 383, 387, 407, 415, 420, 422, 424, 426, 428, 434, 437, 441, 443, 444, 447, 450, 453, 454, 461, 466, 467, 471, 473, 474, 475, 480, 484, 491, 494, 497, 502, 506, 508, 512, 514, 523, 537, 540, 543, 552, 559, 562, 567, 573, 593, 602, 610, 611, 634, 636, 638, 661, 662, 695, 696, 697, 701, 702, 708, 711, 719, 727.
- Thou* (Achille-Auguste de), baron de Meslay, conseiller au parlement de Bretagne, fils du président, I, 908; III, 295, 296.
- (Jacques-Auguste de), abbé de Bonneval, autre fils du président, I, 908; II, 266, 316, 338, 507, 546, 550, 576, 614, 619, 624, 625, 658, 659, 696; III, 9, 100, 151, 160, 240, 253, 266, 267, 274, 513, 593, 610, 693, 701.
- Thoulouse* (Jean de), moine de Saint-Victor-lez-Paris, II, 457.
- Thuasne* (L.), éditeur du *Diarium* de Burchard, I, 461.
- Thucydide*, I, 445.
- Tibère*, I, 698.
- Ticknor*, I, 149, 185, 253, 335, 880; II, 118.
- Tiercelin* (Le sieur), III, 21, 154.
- Tigri*¹ (Royaume de), dans l'Abyssinie, II, 672.
- Tillet* (Jean du), greffier au parlement de Paris, I, 860.
- (Jean du), greffier au parlement de Paris, descendant du précédent, I, 860.
- Tillières* (Tannegny le Veneur, comte de), I, 775, 783, 804.
- Tilly* (Comte de), II, 706, 707.
- Timberley* (Henry), voyageur, II, 53.
- Tissot* (J.), collaborateur à la *Nouvelle biographie générale*, II, 226.
- Tite-Live*, III, 112, 567.
- Toledo*¹ (Espagne), II, 50.
- Toledo* (Don Frederico de), I, 899.
- (Don Garcias de), duc de Fernandina, général des galères espagnoles, III, 373.
- Tommasco* (N.), éditeur des *Relations des ambassadeurs vénitiens*, II, 412, 413.
- Tonneins* (Lot-et-Garonne), I, 5.
- Torenc de Grasse*, II, 412; III, 731.
- Tornius* (Éric-Olaüs), I, 219.
- Torrius* (Lucas), III, 56.
- Toscane* (Italie), I, 35; II, 261, 375, 566; III, 32.
- Toul* (Alsace-Lorraine), I, 3, 15, 53, 54, 87, 128, 670, 905; III, 666.
- Toulon*² (Var), I, 23, 242, 258, 263, 275, 289, 312, 324, 385, 388, 440, 480, 489, 496, 497, 662, 713, 715, 731, 754, 758; II, 118, 155, 161, 166, 191, 193, 197, 198, 209, 234, 240, 241, 245, 251, 256, 260, 273, 283, 287, 313, 322, 332, 343, 375, 610, 619, 629; III, 118, 185, 195, 205, 246, 278, 279, 315, 321, 345, 346, 503, 523, 537, 541, 552, 585, 604, 659, 686, 706, 716, 719.
- Toulouse* (Haute-Garonne), I, 10, 11, 21, 22, 32, 34, 48, 69, 71, 124, 155, 165, 170, 172, 182, 183, 200, 242, 411, 512, 537, 544, 551, 553, 571, 574, 591, 601, 650, 658, 671, 690, 718, 722, 729, 835, 838, 839, 904; II, 5, 109, 141, 355, 362, 372, 436, 442, 447, 489, 544, 608, 648, 675; III, 6, 8, 12, 39, 278, 299, 340, 422, 426, 586, 600, 625, 701, 708, 717.
- Toupet* (Pierre), de la Rochelle, I, 673.
- Touraine* (La), II, 626, 689.
- Tourmayer* (Jean), surnommé *Aventinus*, I, 219.
- Tournes* (De), III, 132.
- , chevalier d'Ollioules, frère cadet du précédent, III, 132.
- Tournon* (Ardèche), I, 738; II, 333.
- (Cardinal François de), I, 256.

¹ Peiresc écrit *Tagris*.

² Peiresc écrit *Tollon*.

Tours (Indre-et-Loire), I, 10, 852; II, 673; III, 27, 36, 111, 283.
Tourves (Var), II, 189, 197.
Transylvanie (Autriche), II, 35.
Trapano (Sicile), II, 291.
Trasimène (Italie), III, 393.
*Trebillane*¹ (Bouches-du-Rhône), III, 359.
Trente (Concile de), I, 101, 102, 164, 165, 204, 206, 241, 242, 244, 245.
Tresmes (René-Potier, comte de), I, 772, 773.
*Trèves*² (Allemagne), II, 346, 363, 394, 433, 516; III, 43, 52, 294, 696.
Trévoux (Les auteurs du *Dictionnaire de*), I, 14, 33, 69, 74, 91, 103, 108, 109, 112, 118, 133, 177, 184, 277, 290, 315, 327, 343, 354, 358, 359, 360, 364, 374, 383, 401, 402, 422, 513, 555, 571, 581, 584, 587, 591, 697, 734, 758, 822; II, 25, 48, 54, 61, 66, 110, 114, 135, 150, 162, 201, 209, 226, 235, 252, 258, 278, 280, 298, 302, 324, 336, 354, 369, 381, 384, 436, 472, 522, 534, 538, 541, 610, 669; III, 7, 30, 42, 53, 63, 79, 98, 108, 168, 181, 183, 188, 204, 209, 221, 326, 329, 346, 380, 393, 444, 479, 532, 598.
Trièves (Dauphiné), I, 750; III, 724.
Trino (Italie), I, 616, 620.
Tristan l'Hermite (François), de l'Académie française, III, 107, 112.

Tristan (Jean), sieur de Saint-Amant, III, 400, 440, 446, 454, 542, 598, 681, 688, 689.
Trilhème (Jean), abbé de Spanheim, II, 227.
Trivulce (Jean-Jacques-Théodore), cardinal, III, 271.
Trogus (Troque Pompée), II, 18.
Trost (Le sieur), I, 681.
Tsour ou *Sour*, l'ancienne Tyr (Turquie d'Asie), II, 82.
Tubingue (Allemagne), I, 410; III, 191, 204, 230.
Tuffereau, peut-être *Truffereau*, I, 37.
Tulle (Jean de), évêque d'Orange, I, 480, 601, 872, 873.
 — (Marquise de), dame de Trébillanc, nièce du précédent et femme de P. de Fabri, sieur de Valavez. Voir *Fabri*.
*Tunis*¹ (Afrique), I, 181, 283, 746, 758; II, 294, 592; III, 259, 542, 564.
Turenne (Vicomte de), III, 706.
Turin (Italie), I, 519, 787, 850; II, 156, 576; III, 26, 240, 246, 251, 455, 464.
Turnèbe (Adrien), II, 424.
Turner (E.), I, 107.
Turricella (Jacques), évêque de Marseille, I, 111.
Tycho-Brahé, I, 409; II, 157.
Typoest (Jacques), I, 576, 597, 607, 634.

U

Ulfeldius (Jacques), I, 431, 499.
Urbain V, pape, I, 289, 483.
 — VIII, pape, I, vii, 18, 23, 27, 45, 47, 49, 63, 87, 128, 192, 347, 436, 527, 535, 545, 548, 602, 605, 715, 723, 805, 844, 865, 883; II, 29, 76, 101, 127, 128, 153, 161, 259, 305, 309, 355, 388, 511, 513, 546, 577; III, 48, 144, 176, 309, 354, 369, 374, 402, 639, 658, 659, 699.
Urbicius, III, 683, 690.
Urbis (Italie), II, 492, 500, 505, 521.

Urfé (Marquis d'), III, 266.
Uri (Isaac), docteur ès lettres, biographe de Fr. Guyot, II, 506; III, 158, 344, 716.
Ursini. Voir *Orsini*.
Urat, *Urstinius* (Chrétien), I, 219, 220.
Utica, *Utique* (Afrique), II, 294.
Uveaume (L'), rivière, II, 83.
*Uzelles*² (Marquis d'). Voir *Blé* (Jacques du).
Uzès (Gard), I, 671, 687; II, 59, 114, 130, 131, 142.
 — (Emmanuel de Crussol, duc d'), II, 140.

¹ Peiresc écrit *Trebillane*.

² Peiresc écrit *Trefes*.

¹ Peiresc écrit *Thunis*.

² Peiresc écrit *Ducelles* ou *Duxel*.

V

- Vacon* (Le sieur), III, 511.
- Vacqueyras* (Vaucluse), I, 739, 741, 761.
- Vaillant* (M^{me}), III, 361.
- Vaissete* (Dom), III, 335.
- Valbelle* (De), lieutenant de l'amirauté, à Marseille, I, 400, 401, 534, 759; II, 100, 249, 435, 618, 642, 698, 699, 702; III, 462.
- (M^{me} de), femme du précédent, III, 462.
- (Léon de), seigneur de Meyrargues, conseiller au parlement d'Aix, II, 275.
- (Sylvie de Galean des Issarts, femme de Léon de), II, 275.
- (De), sacristain, II, 451, 616, 618, 632, 641, 643, 677; III, 6, 19, 22, 26, 29, 39, 42, 59, 66, 71, 108, 118, 129, 140, 147, 151, 161, 257, 440, 462, 529, 546, 550, 563, 567, 624, 627, 634, 637, 675, 701.
- (François-Paul de), seigneur de Mérarygues et de Cadarache, II, 365; III, 470, 541.
- (Suzanne de Fabri, femme de Fr.-P. de), II, 365; III, 541, 730.
- Valdès, Valdesius* (Jacques), I, 92, 93.
- (Jean), I, 93.
- Valençay* (Jacques d'Estampes, marquis de), I, 791, 909.
- (Achille d'Estampes, commandeur de), II, 47.
- Valence* (Drôme), I, 504, 589, 590, 595, 606, 701, 722, 725, 729; II, 7, 26, 27, 44, 56, 694, 695; III, 265, 284, 713.
- Valence sur le Pô* (Italie), III, 383.
- Valentinien* (L'empereur), III, 155.
- Valentinois* (Le), ou pays de Valence, en Dauphiné, I, 750, 761.
- Valtraa* (Le sieur), III, 48, 49, 262, 281, 303, 310, 312, 326, 343, 355, 388, 393, 412, 413, 419, 420, 424, 432, 442, 464, 502, 514, 694.
- Valerne* (De), gentilhomme de Carpentras, III, 585, 604, 632, 639, 643, 644, 657, 660, 664, 665, 679, 684.
- Valerne* (M^{lle} de), fille du précédent, III, 172, 643, 645, 662, 663, 664, 665, 677, 684.
- Valières* (Le sieur), I, 831.
- Valkembourg* (De), gouverneur d'Orange, 390, 458, 596, 872; II, 33, 64, 684, 701, 702.
- (M^{me} de), femme du précédent, II, 707.
- Valla* (Laurent), I, 686.
- Valladier* (Le P. André), I, 438.
- Valladolid* (Espagne), III, 516.
- Valle* (Pierre della), I, vi, 545, 617, 670, 751; II, 34, 70, 76, 112, 121, 171, 277, 278, 279, 461, 632, 687, 691; III, 167, 174, 688, 695.
- Vallegrand* (De). Voir *Hospital* (Paul Hurault de l').
- Vallet de Viriville* (A.), I, 65; III, 287.
- Valletot* (De), I, 392.
- Vallier*, copiste, I, 18.
- (Gustave), I, 351.
- Valois* (Henri de), I, vii, 444; II, 18, 368, 457, 477, 478, 479, 510, 516, 527, 578, 594, 634, 642, 646, 647, 656, 663, 671; III, 1, 2, 16, 24, 26, 36, 39, 55, 122, 123, 126, 131, 132, 138, 145, 150, 171, 177, 187, 188, 189, 196, 200, 240, 256, 280, 291, 372, 418, 421, 427, 438, 445, 446, 464, 508, 551, 561, 689.
- (Adrien de), frère du précédent, III, 7.
- (Jacques de), trésorier général de France à Grenoble, I, vii, 383, 384, 461, 493, 511, 520, 575, 625, 672, 692, 749, 750; II, 53, 155.
- Valréas*¹ (Vaucluse), III, 359.
- Valteline* (La), I, 173, 212, 280, 332, 425, 635, 777, 791, 801, 817, 821, 861; II, 157, 359; III, 617.
- Vandal* (Albert), I, 778.
- Van der Linden* (Jean-Antoine), I, 432.

¹ Peiresc écrit *Vauriac*.

- Van Dyck* (Antoine), I, 734.
- Vaudemont* (Maison de), III, 313.
- (Comte de). Voir *Lorraine* (Duc François II de).
- Vaudreman* (Samuel), III, 310.
- Var* (Le), II, 45, 80, 82, 83.
- Varendo* (Le patron), II, 146.
- Varigniez* (Jean de), seigneur de Blainville, I, 785.
- Vassan* (Le P. Jean de), I, VII, 20, 212, 288, 299, 407, 477, 478, 503, 524, 555, 559, 560, 567, 582, 586, 768, 895; II, 45, 494; III, 488.
- Vatican* (Bibliothèque du), I, 34, 100, 101, 133, 148, 151, 197, 205, 227, 265, 293, 307, 448, 617, 627, 702, 740, 870; II, 128, 201, 247, 248, 283, 470, 500, 534; III, 55, 248, 249, 256, 280, 458, 459, 469, 483, 563, 658, 677, 678.
- Vaucluse* (Village et fontaine de), département du même nom, I, 480, 481; II, 357; III, 128.
- Vay*, sur les côtes provençales de la Méditerranée, III, 348, 349, 356, 392.
- Vedelius* (Nicolas), I, 402, 403.
- Végèce* (Flavius *Vegetius*), II, 424; III, 620, 662, 677.
- Veilleux* (Charles de), I, 47, 48.
- Velsler* (Marc), III, 725.
- Venaissin* (Comté), I, 739, 741, 750; II, 2, 7, 26, 50, 269, 359, 408, 584, 609, 622, 637; III, 30, 585.
- Vence* (Alpes-Maritimes), I, 240; III, 236, 376, 495, 496.
- (Baron de). Voir *Villeneuve*.
- Vendôme* (Loir-et-Cher), I, 212.
- (Mathieu de), abbé de Saint-Denis, I, 120, 142.
- (César, duc de), I, 173, 193, 232, 803, 810, 816, 820, 825, 826, 843; II, 689, 690.
- (Françoise de Lorraine, duchesse de), femme du précédent, I, 173, 816, 821, 826.
- (Alexandre, dit le chevalier de), grand prieur de France, frère de César, I, 816, 821, 826, 843; II, 59, 88; III, 727.
- Venel* (Famille de), III, 380.
- (De), doyen du parlement d'Aix, III, 380.
- Venise* (Italie), I, 28, 55, 68, 81, 84, 114, 131, 155, 187, 202, 246, 256, 332, 335, 349, 352, 379, 404, 410, 426, 433, 436, 437, 441, 467, 475, 518, 519, 531, 532, 534, 536, 549, 618, 656, 710, 731, 762, 782, 828, 840, 872, 908; II, 34, 63, 70, 75, 96, 157, 201, 228, 261, 384, 412, 438, 508, 518, 564, 598, 687; III, 89, 122, 130; 139, 164, 186, 197, 260, 266, 308, 312, 611, 616, 617, 619.
- Venot* (Le P.), I, 12.
- (Le sieur), d'Autun, II, 482, 483; III, 8, 179, 204, 219, 482, 483, 484, 485, 487, 490, 491, 505.
- Ventadour* (Duché de), I, 687.
- (Duca de). Voir *Lévis*.
- Ventenot* (Drôme), III, 116.
- Ventoux* (Le mont), III, 113, 115.
- Ventura* (Comen), II, 439.
- Vercil* (Italie), I, 557.
- Verdon* (Le), rivière de Provence, II, 82, 83, 126, 137.
- Verdun* (Nicolas de), premier président du parlement de Paris, I, 462, 774, 826, 834, 871.
- sur *Meuse*, I, 142, 201, 212, 224, 670, 827, 835, 875, 876; III, 666.
- Verepæus* (Simon), chanoine de Bois-le-Duc, I, 880; II, 494; III, 725.
- Vergèce* (Ange), III, 416, 417.
- Vernègues* (Bouches-du-Rhône), I, 461.
- Vernier* (Le sieur), I, 759; II, 331.
- Vérone* (Italie), III, 617.
- Versailles* (Seine-et-Oise), I, 803, 818, 849.
- Versoris* (Le sieur), I, 733; II, 45.
- Vespasien* (L'empereur), III, 171.
- Vésuve* (Mont) [Italie], II, 508, 555, 556, 570; III, 315.
- Vialar* (Le président), ambassadeur en Suisse, III, 204.
- Vias* (Balthazar de), I, VII, 385, 598, 599, 605, 606, 619; II, 3, 81, 709; III, 469.
- (... do), l'essesseur, frère du poète, II, 542, 543.

Vic (Méri de), sieur d'Ermenonville, I, 871, 880.
 — (Dominique de), archevêque d'Auch, I, 871; III, 201.
Vicenze, Vicence (Italie), III, 617.
Vico (Enea), I, 434.
Victor-Amédée, duc de Savoie, II, 383, 391, 405, 517, 526; III, 175, 266, 383.
Victor ou *Victorius* d'Aquitaine, II, 637.
Victorinus, évêque de Petabium (Styrie), I, 132, 133, 142, 216, 304, 347.
 — (Tulliana, petite-fille de), I, 142, 347.
 — l'Africain, I, 133.
Victorius, I, 205.
Vidault (Le sieur), II, 238.
Videville, maison de campagne du président Chevalier, I, 832.
Vidoni (Jérôme), I, 373.
Vienna (Autriche), I, 195, 782, 805; II, 228, 238, 408, 680, 698.
 — (Dauphiné), I, 456, 714, 738; II, 44, 55, 56, 276.
Vière (François), I, 408, 478, 896.
Vieux-Pont (Maison de), en Normandie, I, 901.
 — (Alexandre, marquis de), I, 777; III, 330.
 — (Jean de), sieur de Compans, I, 777.
 — (M^{lle} de), religieuse, I, 90.
Vigénère (Blaise de), I, 266.
Vigneul-Marville, I, 651.
Vignier (Nicolas), I, 379, 413, 880; III, 486, 487, 500.
 — (Nicolas), fils du précédent, III, 486.
 — de *Janicourt*, II, 582.
Vignolles (Marquis de), I, 885; III, 707.
Vignon (Claude), de Tours, peintre, II, 244, 319.
Vignier, consul de France en Syrie, I, 531.
Villars (Duché de), en Provence, I, 671, 684.
 — (Georges de Brancas, marquis, puis duc de), I, 94, 671, 695; II, 411.
Ville-aux-Clercs (Loir-et-Cher), II, 566.
 — (Seigneur de la). Voir *Loménie*.
Villefranche (Alpes-Maritimes), I, 572, 611, 623; II, 50, 521; III, 565.

Villegas (Estevan Manuel de), II, 118.
Villehardouin (Geoffroy de), I, 266.
Villeloin (Indre-et-Loire), I, 639.
Villenus (Le sieur de), III, 161.
Villeneuve lez Avignon (Gard), I, 15.
 — (Maison de), III, 351, 360.
 — des *Arcs* (Modeste), évêque d'Apt, III, 145.
 — (Scipion de), évêque de Grasse, III, 236.
 — (Scipion de), premier consul d'Aix, III, 351, 363, 367, 376, 445.
 — (Antoine de), seigneur des Gréolières, grand-père du précédent, III, 351.
 — (Gabrielle d'Astonau, première femme de Scipion de), III, 376.
 — (Marguerite de Villeneuve-Trans, deuxième femme de Scipion de), III, 368, 376, 465.
 — (Jean de), surnommé *Romé* ou *Ronieu*, baron de Vence, grand sénéchal et gouverneur de Provence, III, 335, 341, 351, 352, 363, 367, 368, 376, 495, 496, 638, 707.
 — (Paul de)¹, fils d'Antoine, III, 495.
 — (Armand de), marquis des Arcs, III, 351.
 — (N... de), seigneur de la Garde, frère cadet du précédent, III, 351.
Villeroi (Château de) [Seine-et-Marne], I, 849, 850.
 — (Nicolas de Neufville, seigneur de), II, 505, 522, 533.
Villesavin (Jean Phéliepeaux, sieur de), secrétaire de Marie de Médicis, I, 906.
 — (M^{lle} de), femme du conseiller Bouteiller et fille du précédent, I, 906.
Villon (Antoine), auteur de l'*Usage des éphémérides*, III, 59, 60.
Vincennes (Château de), près Paris, II, 683, 689, 690.
Vincent, de Lyon, libraire, I, 340.
Vingtrinier (Aimé), bibliothécaire de la ville de Lyon, I, 240; II, 168.
Vinot (Le sieur), III, 539.

¹ Peirese l'appelle *Paul Romé*.

- Vintimille* (Maison de), en Piémont et en Provence, III, 441.
- Virgile*, I, 350, 375; II, 492; III, 607, 608.
- Vitray* ou *Vitré*¹ (Antoine), II, 141, 142, 192, 245, 255, 278, 362, 365, 366, 382, 385, 398, 399, 410, 416, 469; III, 167, 174, 566, 687, 695, 728.
- (N. . .), fils du précédent, II, 399; III, 167.
- Vitry* (Maréchal de). Voir *Hospital* (Nicolas de l').
- Vivety*, poète provençal, I, 664.
- Vivien de Saint-Martin*, I, 499; II, 672.
- Vizille*² (Isère), I, 646; II, 3.
- Vlaq* (Adrien), mathématicien hollandais, II 664.
- Vladislas VII*, roi de Pologne, II, 390, 394.
- Volphius*, I, 380.
- Vorsterman* (Lucas-Émile), graveur, I, 734; II 221, 222.
- Vosberg* (De), II, 649, 651.
- Vossius* (Gérard-Jean), I, VII, 55, 137, 381, 463.
- Vouet* (Simon), I, VII, 45.
- Vries*¹ (Adrien de), I, VII, 51, 482, 690, 710, 732, 733, 735, 737, 747, 751, 752; II, 5, 6, 15, 59, 71, 74, 85, 97, 113, 131.
- Vulcanius*, I, 449.

W

- Wadington* (Charles), I, 251.
- Walckenaer* (Baron), I, 5; II, 64.
- Waldstein*³ (Albert Wenceslas Eusèbe, comte de), II, 163, 390, 416, 590, 706, 707; III, 72, 105, 169, 308, 702.
- Wale* (Antoine de), théologien protestant, II, 111.
- Wales* (Pays de), en Angleterre, II, 448.
- Weiss* (Charles), collaborateur à la *Biographie universelle*, I, 159, 218, 260, 297, 364, 490, 491, 576, 702; II, 309, 311, 440, 567, 577, 647, 711, 712; III, 124, 194, 594.
- Wendelin* (Godefroy-Irénée), I, VII, 158, 159; III, 717.
- Wignerod* (Marie de), duchesse d'Aiguillon, III, 633.
- Willems* (Alphonse), I, 129, 147, 309, 338, 577, 578, 583, 834, 853, 860; II, 94, 111, 199, 229, 348, 376, 397, 415, 520, 586, 644; III, 37, 317, 342, 390, 414, 470, 607, 625.
- Witickind*, moine, I, 219.
- Wolf* (Christophe), II, 101.
- (Jérôme), I, 186; II, 370.
- Worm*² (Olaus), médecin-antiquaire, I, 409; III, 423.
- Wover*, *Woveren*³ (Jean), I, 120, 260, 261, 330.
- Wurtzbourg* (Allemagne), II, 359.

X

- Xénophon*, l'historien, I, 445.
- le romancier, III, 369.
- Ximenès* (Cardinal), archevêque de Tolède, I, 520.
- Xylander* (Guillaume), I, 186.

Y

- Yves* (Le P.), III, 112.

¹ Peirese écrit parfois *Vitray*.

² Peirese écrit *Vigile*.

³ Peirese écrit *le Waldstein*.

¹ Peirese écrit de *Vris*.

² Peirese écrit *Formius*.

³ Ce nom est écrit aussi *Wover*.

Z

Zaga-Christ, le prétendu prince d'Éthiopie, II, 513; III, 359, 360.

Zapata (Antoine), cardinal, archevêque de Burgos, vice-roi de Naples, III, 393.

Zélande (Hollande), II, 546; III, 470.

Zeller (Jules et non Jean), I, 155; III, 717.

Zeno (Renier), I, 531, 710.

Zieglerus (Jacques), I, 216, 219, 284, 304, 320, 843.

Zonare, I, 186; III, 606.

Zuerius Boxhorn (Marc), professeur à Leyde, III, 367, 392.

PLEASE DO NOT
CARDS OR SLIPS FROM

UNIVERSITY OF TORO

DC	Peiresc, Nicho
36	Fabri de
.98	Lettres de
P33A4	Fères Dupuy
1888	
t.3	

